ANNÉE N° 1 1er JANVIER 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS

Pour 1903

On peut s'abonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou mieux de nous faire verser par leur correspondant à Paris, la somme de *douze francs*, avant le 15 janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal,

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 5 janvier 1903.

Les abonnés seuls ont droit au service régulier

Notre Programme pour 1903 *paraîtra dans le n° du 15 janvier.*

Actualités rétrospectives (*a*)

Les causes de la folie de Théroigne de Méricourt.

La mise à la scène de quelques épisodes de la vie orageuse de l'amazone révolutionnaire a fait surgir à nouveau le problème, dont nous poursuivions jadis la solution dans cette Revue même : à quelle cause rattacher la démence de cette peu intéressante héroïne? Ses désordres cérébraux furent-ils la conséquence de la « fessée » publique qu'elle reçut sur la terrasse des Feuillants, ou doit-on les considérer comme la suite implacable et logique d'une maladie contractée au cours de ses galantes équipées ?

Primitivement, nous nous étions, faute d'informations suffisantes, rallié à la première hypothèse ; mais depuis, notre opinion s'est modifiée sur ce point, grâce à l'apport de documents jusqu'alors ignorés. Il semble aujourd'hui établi que les premiers symptômes de la vésanie n'apparurent que plusieurs mois après la fustigation. D'autre part, il est non moins prouvé que Théroigne avait rapporté d'Italie le mal qu'on persiste à baptiser « mal français » et qui, en l'espèce, eût été plus justement nommé « le mal napolitain ».

Ne peut-on en inférer qu'elle aurait eu de la paralysie générale, comme il s'en manifeste au cours de la période tertiaire de l'*avarie* ? Mais rien, dans l'observation, si minutieusement rédigée par Esquirol, n'autorise à porter un tel diagnostic — et, au temps d'Esquirol, on n'aurait pas manqué de signaler des lésions que l'on connaissait déjà suffisamment.

Esquirol, il est vrai, se trompe parfois : ainsi, par exemple, quand il nous présente Théroigne comme une lypémaniaque, alors qu'elle appartenait plus vraisemblablement à la catégorie des agitées, des déséquilibrées. Mais qu'importe le genre de démence? Théroigne était folle, voilà le fait brutal, indéniable. C'était évidemment une tarée héréditaire, qui avait en latence les germes de son aliénation, laquelle n'attendait que les circonstances du milieu, les conditions du bouillon de culture, pour germer et se développer (1).

(*a*) La représentation de la belle pièce de M. Paul Hervieu, au Théâtre Sarah-Bernhardt, justifie notre rubrique.

(1) Théroigne était-elle jolie ? A cet égard, les avis sont très partagés. Quand elle présidait aux colères populaires, en costume d'amazone écarlate, chapeau et panache noirs, elle ne devait pas être dépourvue de grâce. Un écrivain de l'époque (Dulaure) la dit positivement jolie, brune, de taille moyenne et portant sur son visage le caractère de la vivacité et de l'audace.

Cet autre portrait n'est pas moins séduisant : « La voilà, dit l'historien des femmes de la Révolution (Lairtullier), la voilà en agile amazone, chapeau à la Henri IV sur l'oreille, long sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, une cravache à la main à pomme à cassolette d'or, remplie de sels et d'aromates en cas de défaillance et pour neutraliser l'odeur du peuple. »

Elle recourait, à ce qu'il semble, à tous les artifices de la coquetterie, et dans son boudoir, on voyait, avec quelque étonnement, une « toilette encombrée de cosmétiques, de flacons d'odeur, de rouge végétal, pêle-mêle avec des poignards et des pistolets. »

Le portrait que nous en donnons ne dément pas l'idée qu'on peut se faire de sa physionomie, d'après ce qui précède : il est, croyons-nous, très peu connu, et c'est de notre collection personnelle que nous l'avons tiré. Offre-t-il des caractères d'authenticité plus sérieux que ceux qu'on a publiés ces temps derniers ? c'est du moins l'avis de M. V. Sardou, à qui nous l'avons soumis.



Théroigne de Méricourt

Histoire de la Médecine

La génération spontanée avant et jusqu'à Pasteur (1)

Par le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Tout le monde sait que la viande, les fruits, les liquides organiques, les infusions, l'eau elle-même, abandonnés à l'air libre, se couvrent de vers ou de moisissures, ou se remplissent de microbes infiniment variés.

Les savants d'autrefois, dans l'antiquité, le moyen âge et jusqu'au XVIIe siècle, ont tous admis la génération spontanée. LUCRÈCE, par exemple, croyait que beaucoup d'animaux se forment sous nos yeux dans le limon terrestre, à la faveur de la pluie et de la chaleur des rayons solaires :

Multaque nunc etiam existunt animalia terris,
Imbribus et calido solis concreta vapore (2).

On enseigne et on répète dans tous les livres classiques que le grand HARVEY a le premier combattu cette croyance traditionnelle à la génération spontanée, et on lui fait couramment honneur des fameux axiomes : *omne vivum ex ovo*, ou *omne ovum ex vivo*. Son compatriote HUXLEY avoue qu'il n'a pu trouver nulle part dans ses écrits le fondement d'une opinion si généralement répandue. Bien au contraire, il cite un passage des *Exercitationes de generatione*, qui prouve que sur ce point Harvey n'était pas loin de partager l'erreur des anciens :

« Item sponte nascentia dicuntur ; non quod ex putredine orienda sint ; sed quod casu, naturæ sponte, et æquivocâ (ut aiunt) generatione, a parentibus sui dissimilibus proveniant. »

Dans l'opinion d'Harvey, les animaux et les plantes sortent tous de ce qu'il appelle un *primordium vegetale*, un germe végétal. Il dit que ce germe est oviforme ; non pas, a-t-il soin d'ajouter, qu'il ait nécessairement la forme d'un œuf, mais parce qu'il en possède la constitution et la nature. Nulle part il ne dit expressément que ce germe oviforme doive dériver dans tous les cas de parents doués de vie.

Il faut rendre à REDI ce qui lui appartient, à savoir cette loi clairement démontrée : que tout être vivant sort d'un être vivant, *omne vivum ex vivo*, que la vie procède de la vie, et de la vie seulement.

Contemporain d'Harvey, mais un peu plus jeune que lui, François Redi se distingua également comme écrivain, poète, médecin et naturaliste. Il publia, en 1668, des *Expériences sur la génération des*

(1) L'idée de cet article historique nous a été suggérée par une sorte de question posée ici même par le Dr MICHAUT (V. *Chronique médicale*, 1902, page 83).
Nous en avons puisé les éléments surtout dans les ouvrages du célèbre HUXLEY et de M. Emile DUCLAUX.

(2) *De rerum naturâ*, V, 795-796.

insectes, qui atteignirent cinq éditions en vingt ans. L'extrême simplicité de ses expériences et la précision de ses arguments lui valurent tous les suffrages.

« Voici, dit-il, des morceaux de viande : je les expose à l'air par « un temps chaud, et en quelques jours ils fourmillent de vers. « Vous pouvez croire que ces vers ont été engendrés dans la chair « corrompue. Mais si je place la viande dans un vase dont je ferme « l'ouverture avec une fine gaze, on ne voit plus aucun ver, et « cependant la viande se putréfie comme dans le premier cas. Il en « résulte évidemment que les vers ne sont pas engendrés par la cor- « ruption de la viande, et que la cause de leur formation réside « dans quelque chose qui est arrêté par la gaze. Mais la gaze ne « peut arrêter ni air, ni vapeurs, ni liquides ; ce quelque chose « consiste donc en particules solides trop grosses pour traverser les « mailles de la gaze. Bientôt, en effet, des mouches, attirées par « l'odeur de la viande, se réunissent alentour et déposent sur la « gaze des œufs qui produisent aussitôt des vers. La conclusion « était forcée : les vers ne sont pas engendrés par la viande ; les « œufs qui leur donnent naissance sont déposés par les mouches. »

Dans l'esprit de Redi, tous les autres cas analogues de production apparente de la vie par des matières mortes devaient également s'expliquer par l'introduction au milieu de ces matières mortes de germes vivants venus du dehors.

Jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, les idées de Redi triomphèrent, et NEEDHAM lui-même écrivait en 1750 :

« Les naturalistes modernes s'accordent unanimement à établir, « comme une vérité certaine, que toute plante vient de sa semence « spécifique, tout animal d'un œuf... Ils ont généralement cru que « les animaux microscopiques étaient engendrés par des œufs « transportés dans l'air, ou déposés dans les eaux dormantes par « des insectes ailés (1). »

Cependant l'ancienne erreur que la corruption est mère de la génération allait ressusciter ; car cette question offrait un champ illimité aux spéculations philosophiques aussi bien qu'aux expériences délicates. Et puis, comme l'écrivait Voltaire à ce sujet, « celui qui a dit le premier qu'il n'y a point de sottise dont l'esprit humain ne soit capable, était un grand prophète » (2).

Diverses considérations théoriques conduisirent Needham (3) à douter que la doctrine de Redi pût s'appliquer aux *animalcules des infusions*. Ses expériences, remarquables en elles-mêmes, eurent beaucoup de retentissement : acceptées par Buffon et le baron d'Holbach, elles furent vivement attaquées par Voltaire et par d'Alembert (4).

Voici quel était le raisonnement de Needham : « Si les animalcules infusoires proviennent de germes, ces germes doivent exister, soit dans la matière qu'on fait infuser, soit dans l'eau où a lieu l'infusion, soit enfin dans l'air qui la recouvre. Or, la vitalité de

---

(1) NEEDHAM, *Nouvelles observations*, pp. 169, 176.

(2) VOLTAIRE, *Des singularités de la nature*, 1768.

(3) Needham n'était ni jésuite, ni Irlandais, comme le répétait Voltaire dans ses diatribes, mais simplement prêtre catholique, né à Londres et fixé en France pendant de longues années. Il fut quelque peu le collaborateur de Buffon.

(4) « Je ne crois pas plus que vous à ces sornettes », écrivait d'Alembert à Voltaire.

tous les germes est détruite par la chaleur. Je vais donc fermer soigneusement le vase et mastiquer le bouchon; puis je le recouvrirai de cendres chaudes pour faire bouillir l'infusion. Je tue ainsi infailliblement tous les germes qui se trouvent dans le vase. Mais, comme mon vase clos, retiré des cendres et mis au frais, se trouble au bout de quelques jours et se peuple d'êtres microscopiques, j'assiste à un phénomène de création aux dépens de la matière morte, à une génération spontanée. »

Il est intéressant de noter avec quelle ironie Voltaire caractérise les expériences de Needham :

« Après avoir mis de la farine de seigle ergoté dans des bouteilles bien bouchées, et du jus de mouton bouilli dans d'autres bouteilles, il crut que son jus de mouton et son seigle avaient fait naître des anguilles, lesquelles même en reproduisaient bientôt d'autres, et qu'ainsi une race d'anguilles se formait indifféremment d'un jus de viande ou d'un grain de seigle (1). »

Voyons maintenant, en parallèle, le jugement tout favorable du baron d'Holbach :

« En humectant de la farine avec de l'eau, et en renfermant ce mélange, on trouve au bout de quelque temps, à l'aide du microscope, qu'il se produit des êtres organisés dont on croyait la farine et l'eau incapables. C'est ainsi que la nature inanimée peut passer à la vie, qui n'est elle-même qu'un assemblage de mouvement (2). »

Tel était à peu près le sentiment de Buffon avec son hypothèse des *molécules organiques*. D'après cette hypothèse du grand naturaliste, la vie est la propriété inséparable de certaines molécules matérielles indestructibles, qui existent dans tous les corps vivants et possèdent une activité propre par laquelle elles se distinguent de la matière inerte. Lorsqu'un animal périt, la vie de l'ensemble disparaît, mais non la vie des éléments, de ses dernières molécules. A peine mises en liberté par la mort, elles commencent tout de suite une vie indépendante, s'isolent et donnent alors naissance aux vibrions, aux mouades, ou bien vont s'agréger à des ensembles déjà formés qui les attirent, et produisent ainsi les gros infusoires. « Aussi, dit Buffon, doit-on rencontrer toutes les nuances imaginables dans cette chaîne d'êtres qui descend de l'animal le mieux organisé à la molécule simplement organique (3). »

Quoi qu'il en soit, les expériences de Needham rencontrèrent bientôt (1765) un critique pénétrant dans l'abbé Spallanzani, qui démontra que si l'on fermait d'abord hermétiquement, en fondant leurs cols à la lampe, les vases de verre contenant l'infusion, et si on les faisait bouillir plus longtemps, trois quarts d'heure ou une heure, il ne se montrait jamais aucun animalcule dans leur sein.

Il est vrai que Needham ne se tint pas pour battu. « Si vos infusions restent stériles, répliqua-t-il à son collègue italien, c'est que vous chauffez trop. Vous altérez ainsi l'air de vos flacons, ou bien vous détruisez la force végétative de vos infusions. »

Cette objection de l'altération de l'air devait prendre plus de

(1) Voltaire, Article Dieu du *Dictionnaire philosophique*.

(2) D'Holbach, *Système de la nature*.

(3) La molécule organique du vieux Buffon n'est-elle pas devenue le moderne *protoplasma?*

force et de précision, lorsque la composition de l'air fut connue, et découvert le rôle capital de l'oxygène chez les êtres vivants.

Gay-Lussac, en effet, étudiant les conserves d'Appert, qui ne sont que l'application industrielle des expériences de Spallanzani, trouva que l'air des boîtes ne contenait plus d'oxygène.

D'autre part, une expérience célèbre du même Gay-Lussac semblait témoigner de l'importance de l'oxygène dans les fermentations ou, ce qui revient au même, dans cette question toujours pendante de la génération spontanée. Il faisait arriver au sommet d'une éprouvette remplie de mercure quelques grains de raisin, en lavait plusieurs fois la surface avec de l'hydrogène, de façon à chasser les dernières traces d'air adhérent aux pellicules, puis les écrasait contre les parois de l'éprouvette, à l'aide d'une tige de fer recourbée introduite sous le mercure. Aucune fermentation ne se produisait. Lorsque ce premier fait fut bien démontré, Gay-Lussac fit arriver sur les grains écrasés quelques bulles d'oxygène, et très peu de temps après, la fermentation s'établit (1).

Cependant, en 1836, Schulze reprit les expériences de Needham et Spallanzani, et montra que les flacons restent stériles, quand on y introduit de l'air qu'on a simplement fait passer à travers un tube de verre chauffé au rouge ou qui a barboté dans l'acide sulfurique concentré. Une de ses expériences dura du mois de mai au mois d'août, sans que l'air sans cesse renouvelé amenât une production d'infusoires. Mais lorsque ces mêmes flacons furent ensuite exposés à l'air libre, les animalcules y apparurent vite et nombreux.

L'année suivante, Schwann arriva au même résultat, en se servant d'air chauffé par son passage à travers un bain d'alliage fusible. Il démontra ainsi que, contrairement à ce qu'avait cru Gay-Lussac, l'oxygène ne suffisait pas à mettre en train une fermentation. Ce qui manquait, c'était quelque chose contenu dans l'air et que la chaleur détruisait. Schwann dit nettement que ce quelque chose est un germe végétal, en se basant sur ce qu'il l'a trouvé sensible à l'action de l'arsenic, comme beaucoup de végétaux, et non à celle de la noix vomique, qui tue les animaux.

Déjà en 1835, en même temps que Cagniard-Latour en France, Schwann avait étudié la levure au microscope, et reconnu que ses globules étaient des êtres vivants, susceptibles de se reproduire par bourgeonnement. Ses expériences de 1837 lui montrèrent une liaison très étroite entre la végétation de la levure et la fermentation du moût sucré ; pour lui, la fermentation ne commence que lorsqu'il y a de la levure, et s'arrête quand la levure cesse de se multiplier.

Les expériences ne réussissaient pas toujours, surtout quand, au lieu des moûts sucrés, on opérait sur des infusions. En 1843, Helmholtz, dont c'était le premier début dans la science qui devait l'illustrer, aborde la question par une méthode aussi élégante que nouvelle. Il répète avec succès l'expérience de Schwann et se demande à son tour quel est dans l'air ce quelque chose que la chaleur tue ou annihile. Ce ne peut être, dit-il, qu'une exhalaison putride, sortie d'une masse en fermentation, et capable, en vertu

(1) Il faut dire que l'expérience ne réussit pas toujours. Gay-Lussac l'avait faite deux fois, et manquée une.

d'une puissance inconnue, de provoquer une putréfaction nouvelle ; ou bien, c'est un germe vivant. Dans ce dernier cas, le germe est insoluble et serait intercepté par une membrane. Dans le premier cas, l'exhalaison putride est au contraire soluble, et par conséquent diffusible. Prenons donc deux vases séparés par une membrane : dans l'un, mettons un liquide en fermentation ou en putréfaction ; dans l'autre, un liquide de même nature, mais intact, et voyons ce qui va se passer. Si la fermentation ne traverse pas la membrane, c'est qu'elle sera produite par des êtres vivants ; si elle la traverse, il faudra croire à une sorte de génération spontanée. Or, la présence de la membrane empêche toujours la fermentation alcoolique de passer, mais n'arrête pas la cause, quelle qu'elle soit, de la putréfaction du lait, de l'albumine, des macérations de viande. De là, Helmholtz conclut qu'il y a deux modes de transformation de la matière organique, l'un qui se fait avec le concours des êtres microscopiques, et l'autre sans eux, en quelque sorte spontanément.

Mais admettre la génération spontanée sur ce point, c'était l'admettre partout; et les hétérogénistes, représentés surtout par Pouchet (de Rouen), Joly et Musset (de Toulouse), purent croire leur cause gagnée jusqu'aux immortelles recherches de Pasteur.

Parmi les précurseurs techniques de Pasteur, il nous faut citer encore Schrœder et Dusch qui, en 1854, imaginèrent, au lieu de chauffer l'air, de le filtrer simplement sur du coton : c'est d'eux que date l'introduction des tampons d'ouate pour filtrer l'air, en microbiologie. Ils établirent, pour toutes les matières putréfiables qu'ils employèrent, excepté le lait et le jaune d'œuf, qu'une infusion bouillie et mise ensuite en contact avec de l'air filtré sur du coton, ne se putréfiait pas, ne fermentait pas et ne produisait aucun être vivant.

S'emparant du filtre de coton de Schrœder et Dusch, Pasteur sut en tirer un parti merveilleux. Pour étayer sa doctrine panspermiste, il le remplaça par du coton-poudre, filtra avec lui un volume d'air déterminé, puis le jeta dans un mélange d'alcool et d'éther. Tout ce qui est la trame du filtre se dissout, et les poussières arrêtées par les mailles du filtre tombent au fond du liquide. Quant à leur nombre, dit Pasteur, « on en trouve plusieurs milliers dans une petite bourre de coton qu'on a fait traverser pendant 24 heures par un courant d'air modéré, et comme nous ne comptons que les plus gros de ces éléments figurés, ceux qui ont un aspect évidemment organisé, comme nous laissons de côté (faute de les distinguer des éléments amorphes) les plus petits, ceux qui sont évidemment les plus nombreux, vous devez conclure qu'il y a constamment dans l'air, à l'état flottant, une cause de vie pour toutes les infusions que vous mettez à son contact. »

Cette panspermie, ainsi dévoilée par le filtre au fulmicoton, nous donne la clef de l'embarrassante expérience de Gay-Lussac, plus haut citée.

En même temps, Pasteur montrait que la génération spontanée n'avait rien à voir dans les expériences de Helmholtz ; qu'il suffisait de porter à 110° le lait, le jaune d'œuf, la viande, pour les conserver ensuite stériles. Si le lait a besoin d'être ainsi chauffé, c'est qu'il est légèrement alcalin, et qu'en milieu alcalin, les germes

résistent mieux à la chaleur. La preuve, c'est qu'une décoction de levure, qui se stérilise facilement à 100°, quand elle est un peu acide, a besoin d'être chauffée à 105° ou 110°, quand on l'additionne d'un peu de carbonate de chaux : elle se comporte alors comme le lait.

Plus tard, sous l'influence des objections du Dr Bastian (1876) et des expériences du médecin anglais sur la fermentation de l'urine bouillie et conservée en vase clos, Pasteur reconnut que les spores résistaient à la simple ébullition et qu'il était nécessaire de chauffer à 115° ou 120° certains liquides organiques, pour y détruire tout ce qu'ils renferment de vivant.

C'est ainsi que la décoction de foin, dont se servaient Pouchet, Joly et Musset, dans leurs expériences sur la génération spontanée, reste inerte, tant que le ballon qui la contient, fermé pendant l'ébullition, demeure vide d'air. Mais cette décoction de foin contient, d'ordinaire, un bacille, le *bacillus subtilis* de Cohn, dont les spores sont excessivement résistantes à la chaleur. Or ces spores, inertes et cependant présentes, se développent dès que l'air est rentré dans le ballon. Il faut donc à la fois, dans certains cas particuliers, le concours des germes et de l'oxygène pour apporter la fécondité.

Tout porte à croire donc que la vie ne s'engendre que par la vie même, du moins dans les conditions actuelles. « Cette loi, dit sir William Thomson, me semble aussi bien démontrée par la science que la loi de la gravitation. »

Cependant il n'est pas impossible qu'autrefois, dans les âges géologiques anciens, au milieu de conditions météorologiques différentes de celles dans lesquelles nous vivons, la matière inerte ait pu se disposer, cristalliser ou fermenter, de manière à former des germes vivants, des cellules organiques ou du protoplasme. On peut même espérer que les physiologistes arriveront un jour à trouver les moyens d'accomplir cette mystérieuse transformation. Comme disait H. Taine à la fin de sa vie : « Je crois tout possible à l'intelligence humaine. Je crois qu'avec des données suffisantes, celles que pourront fournir les instruments perfectionnés et l'observation poursuivie, on pourra tout savoir de l'homme et de la vie. Il n'y a pas de mystère définitif. »

La génération spontanée, aux premiers âges de la terre, n'est évidemment qu'une hypothèse, habile à compléter la doctrine de l'évolution naturelle des êtres vivants.

Il est une autre hypothèse, imaginée par sir William Thomson (1), celle de l'introduction de la vie sur la terre par quelque météore, chargé de semences et de germes et détaché des ruines d'un autre globe. Mais ce n'est pas résoudre la question de l'origine de la vie que de la reculer au delà des limites de notre monde sublunaire.

(1) Sir William, professeur de philosophie naturelle à l'Université de Glasgow, a été élevé à la pairie il y a quelques années, sous le nom de lord Kelvin.

Informations de la « Chronique »

Le bal de l'Internat, du 15 décembre 1902.

La fête ne fut ni plus ni moins brillante que les années précédentes ; d'aucuns regrettèrent seulement qu'on se fût montré si sévère à l'égard des représentants de la presse, voire de la presse professionnelle, alors que rapins et barbouilleurs de toile, de tous poils, purent s'y ébattre en liberté. Mais il n'est consigne qu'on ne viole — telles les malheureuses que le démon de la curiosité poussa ce soir-là à pénétrer dans l'antre du Minotaure.

Grâce à notre anneau de Gygès, nous avons pu, une fois de plus, tout voir sans être vus, et certes le spectacle ne fut pas toujours ragoûtant. Mais jetons un voile sur ces turpitudes et bornons-nous à un reportage exact et minutieux.

Un coup d'œil d'abord sur la salle, décorée, comme à l'ordinaire, avec goût et... fantaisie. Chaque hôpital a sa loge, dont la décoration est en harmonie avec le sujet dont il a fait choix : citons seulement la loge de l'Hôtel-Dieu, de toutes la mieux réussie, et qui a la prétention de représenter le Charnier des Innocents, sous la neige, avec, au premier plan, des ogives, et, sur les côtés, des sujets tirés de la *Danse macabre*.

A onze heures, au son de la *Marseillaise*, on voit s'avancer, la poitrine barrée du grand cordon, insigne de ses fonctions, le Président de la République, — ou plutôt son sosie, — suivi, à peu de distance, des deux ministres de la marine et de la guerre, MM. Pelletan et André, grimés à souhait, qu'accompagne le très chamarré chef du protocole.

Minuit sonnant, c'est l'heure solennelle.. où les juges du concours des chars vont prendre place sur l'estrade qui leur est réservée, et devant laquelle défileront tout à l'heure les cortèges organisés par chaque hôpital.

C'est l'hospice de *Bicêtre* qui ouvre le feu : il a pris pour thème les *Aventures du Roi Pausole*, illustration vivante de l'ouvrage de Pierre Louys.

L'hôpital *Bichat* et l'hôpital *Beaujon*, qui viennent ensuite, se sont inspirés des mesures administratives interdisant l'entrée des salles de garde aux « petites femmes » : *Bichat*, sous les traits d'une vieille dame, la *Censure*, s'apprête à couper des... oreilles; *Beaujon* nous restitue la sombre époque de la *Terreur* révolutionnaire : un bourreau gigantesque et barbu tranche la tête à un pauvre hère, tandis qu'aux pieds de l'échafaud une foule ameutée hurle la *Carmagnole*, en brandissant des piques surmontées d'une tête coupée.

La maison *Dubois* a pris pour motif : *L'Age du bois*; le cortège, organisé par Willette, a eu un plein succès.

C'est d'abord : *Le garde des bois*, sous les traits d'un garde-champêtre, le fusil sur l'épaule, la plaque en sautoir, qui ouvre la marche, flanqué de deux piqueurs, s'époumonnant à souffler dans

des cors en carton. Puis *La dame au loup qui sort du bois*, n'ayant pour toute vêture qu'un loup sur le visage.

Les Prêtres des bois nous ramènent aux temps des sacrifices humains : une troupe de guerriers entoure un dolmen, sur lequel un druide, vêtu de blanc, couronné de gui, s'apprête à immoler quelque innocente victime. *La Belle au bois dormant* est mollement étendue sous un dais, porté par quatre pages, cependant que la guette un faune à l'œil allumé, dans un entrelacement de lianes et de fougères. *M. du Bois de Cerf*, vêtu de jaune serin, le chapeau surmonté de deux bois symboliques, obtient un franc succès.

Le visage de bois, figuré sous le masque impassible d'un bureaucrate de l'Assistance publique, se tient immobile derrière un guichet où s'étale la pancarte : *Fermé !*

Sur une petite voiture sont entassés pêle-mêle les meubles et les instruments les plus bizarres, traînés par des copains qui *déménagent à la cloche de bois.*

Deux aides de bourreau, en cagoule rouge, portent une potence, les *Bois de justice;* la corde est tenue par le bourreau lui-même à la mine lugubre.

Le cardinal Dubois, revêtu de la pourpre, s'étale sous un dais, en compagnie de petites amies, au milieu desquelles il ne doit pas rester « de bois ». Puis viennent l'*Invalide à la tête de bois*, et *les Chevaux de bois,* représentés par des gendarmes engoncés dans des chevaux en carton-pâte, qui caracolent et encadrent le cortège.

L'*Hôtel-Dieu* avait pris pour thème : « Le triomphe de la Camarde. » La Mort, en longue robe de velours noir, parsemée de larmes d'argent, armée de sa traditionnelle faux, s'avance à pas lents et comptés, en reine souveraine. D'innombrables sujets, placés en avant et en arrière d'elle, exécutent la *Danse macabre*. Un connétable, revêtu de son armure, couché sur la pierre tombale, est porté par de preux chevaliers. Suit un pontife, d'aspect vénérable, qui se livre à son tour à un « cavalier seul » échevelé, peu en harmonie avec son âge et sa dignité.

Le défilé se terminait par une procession de moines en cagoule noire, faisant alterner le chant du *Dies iræ* avec une danse américaine.

L'hôpital *Tenon* symbolisait le *Jeu:* la Fortune, aux yeux bandés, précédait le cortège. Puis défilèrent les monarques, accompagnés des quatre reines, respectueusement suivies de leur valet et de toute leur cour.

Un personnage, dont une moitié d'habit est de toute splendeur et dont l'autre moitié « sent la corde », traduit à nos yeux les hauts et les bas de la vie du joueur et nous rappelle qu'à la chance succède invariablement la guigne.

Deux aimables personnes dominent une gigantesque roulette, traînée par des forçats du jeu, vêtus de bure, la chaîne au cou.

Juchées sur un autre char, quatre superbes filles figurent les quatre dames, sans doute ? La dame de cœur attire tous les regards ; c'est qu'on a reconnu, sous ce déguisement, la trop célèbre *Casque d'or*, l'aimée des Apaches. La blonde héroïne porte un brassard au bras gauche, destiné vraisemblablement à dissimuler quelque tatouage, ressouvenir de la vie aventureuse de jadis !

Pour compléter le symbole, une femme nue, en croix, représente, nous dit-on, le démon du Jeu. A voir ce joli démon, on comprend la tentation.

C'est ensuite l'hôpital *Saint-Louis*, qui fait défiler sous nos yeux l'*Avarie* à travers les âges.

C'est d'abord le saint homme Job, couvert d'ulcères et de plaies ; Christophe Colomb, découvrant, en même temps que le Nouveau-Monde, le fléau que vous savez. Viennent, à la suite, quelques avariés de haut lignage : un François Ier, éclopé, soutenu par une belle Féronnière endommagée.

Sans souci de la chronologie, défilent tour à tour le pape Jules II, César Borgia, Henri III et Henri IV, Louis XV et nombre de marquis et marquises de son temps. Il y a bien, de-ci de-là, quelque entorse à la vérité historique, mais il faut rire un brin, n'est-ce pas, fût-ce aux dépens de nos gloires nationales !

Les *Avariés*, sans leur parrain, c'eût été d'une criante injustice : on n'aurait eu garde d'oublier l'excellent M. Brieux, qui ménagea au nouveau-né une si bruyante entrée dans le monde.

A signaler, pour ne rien omettre, la *Pitié*, qui avait mis en action le *Jardin des supplices*, de Mirbeau ; *Andral*, qui avait tenté de réhabiliter le système pileux, en nous montrant un Samson à la paume velue — le fameux poil dans la main ! — suivi d'un poêle mobile, et de nombreux figurants et figurantes... idem.

Enfin, *Trousseau* avait eu l'amusante idée du *Grand Cirque médical*, exhibant tour à tour des bêtes à concours et les frères Siamois, *Radicus* et *Dodicus*, rappelant une opération qui fit, l'an passé, grand bruit, dans les milieux médicaux et surtout extra-médicaux.

Le défilé terminé, le jury délibéra, et après une discussion, à ce qu'il sembla, fort animée, décerna à l'Hôtel-Dieu le premier prix, la grande médaille d'or, un disque en plâtre doré, de dimensions inusitées ; puis aux uns et aux autres, des médailles d'argent, d'étain, voire même... de purée !

La petite fête se termina par un concours de beautés... sans voiles; un banquet gigantesque remit chacun d'émotions diverses.

Le festin réparateur fut enfin suivi de farandoles monstres, de danses échevelées, de... mais tirons le rideau, Anastasie nous observe et pourrait nous chercher noise.

Drs Diafoirus et Desfonandrès.

La Médecine en littérature.

Belle chambrée à l'Hôtel des Sociétés savantes, le vendredi 12 décembre 1902. Le programme était, du reste, des plus attractifs : après une allocution de notre confrère Archambaud, on nous promettait une conférence de notre distingué collaborateur, le Dr Foveau de Courmelles, sur un sujet qui nous tient depuis longtemps à cœur : *la Médecine en littérature*. Ajoutez à cela qu'il devait y avoir un ministre, un député, un sénateur, nombre de personnalités du monde médical — et, pour bouquet final, des monologuistes et des acteuses, des bonimenteurs et des chansonniers.

A vrai dire, on nota beaucoup de défections. Mais nous pûmes, du moins, entendre la voix chaude et sympathique — quel coffre, *bone*

Deus ! — du prénommé Archambaud, dont l'éloquence daigna se mettre à l'unisson de l'auditoire — une allocution bon enfant, si l'on peut ainsi parler. Et après Archambaud, ce fut le tour de notre collaborateur.

Le Dr Foveau de Courmelles a, on le sent tout de suite, l'habitude des planches ; il parle avec aisance et non sans élégance ; le débit est seulement un peu précipité, par instants. Nous ne le suivrons pas dans les méandres où tour à tour nous conduisit sa très avertie érudition ; nous ne retiendrons de son discours que ce qui n'a pas encore figuré dans cette revue — car le Dr Foveau nous fit maints emprunts, loyalement confessés, du reste.

Le Dr Foveau nous a révélé, par exemple, que l'hypnotisme, connu à l'époque sous le nom de magnétisme, appliqué à l'anesthésie chirurgicale, se trouve implicitement mis en scène dans un des romans de ce conteur prestigieux que fut Alexandre Dumas père. Celui-ci, dont on fêtait récemment le centenaire à Villers-Cotterets, empiéta souvent, nous l'avons dit déjà, sur notre domaine. Il fit même de l'hygiène thérapeutique, alimentaire, sous forme de cuisine, et fut un précurseur en diététique. La toxicologie et maintes autres branches médicales n'eurent pas davantage de secrets pour ce littérateur.

Mais revenons au sommeil hypnotique, dont les manœuvres sont nettement indiquées dans *Joseph Balsamo*. Le passage vaut d'être reproduit ; la prose du bon père Dumas n'est jamais fatigante (1).

Balsamo (Cagliostro) et Marat — qui est étudiant en médecine, dans l'ouvrage — se trouvent ensemble à l'Hôtel-Dieu. On vient d'y apporter un pauvre diable, dont la jambe a été broyée : une amputation est nécessaire.

Cagliostro s'intéresse au malade et déclare à Marat qu'il l'empêchera de souffrir en l'endormant, non pas à l'aide d'une préparation quelconque, mais *en l'endormant par sa seule volonté*. Marat émet des doutes :

« — Dormez, » dit alors Balsamo, non seulement avec sa bouche, mais encore avec son regard, avec sa volonté, avec toute la chaleur de son sang, avec tout le fluide de son corps.

En ce moment, le chirurgien en chef commençait à palper la cuisse malade et à faire observer aux élèves l'intensité du mal.

Mais, à ce commandement de Balsamo, le malade, qui s'était relevé sur son séant, oscilla un instant dans les bras des aides, sa tête se pencha, ses yeux se fermèrent.

« — Il se trouve mal, dit Marat.

« — Non, Monsieur.

« — Mais ne voyez-vous pas qu'il perd connaissance ?

« — Non, il dort.

« — Comment, il dort ?

« — Oui. »

Chacun d'eux se tourna vers l'étrange médecin, que l'on prit pour un fou.

Un sourire d'incrédulité passa sur les lèvres de Marat.

---

(1) C'est M. Ludovic Lezan, dans un article du *Paris-Revue*, du 20 octobre 1889, qui aurait, le premier, exhumé ce curieux passage, et c'est à cette source que M. Foveau de Courmelles l'a recueilli l'année suivante (Cf. *l'Hypnotisme* Paris, 1890).

« Est-il d'habitude que l'on parle pendant l'évanouissement ? demanda Balsamo.

« — Non.

« — Eh bien ! interrogez-le, et il vous répondra.

« — Eh ! jeune homme ! cria Marat.

« — Oh ! vous n'avez pas besoin de crier si haut, dit Balsamo, parlez avec votre voix ordinaire.

« — Dites-nous un peu ce que vous avez ?

« — On m'a ordonné de dormir, et je dors, répondit le patient. »

La voix était parfaitement calme et faisait un contraste étrange avec la voix qu'on avait entendue quelques instants auparavant.

Tous les assistants se regardèrent.

« — Maintenant, dit Balsamo, détachez-le.

« — Impossible, dit le chirurgien en chef, un seul mouvement, et l'opération peut être manquée.

« — Il ne bougera pas.

« — Qui me l'assure ?

« — Moi, et puis lui. Demandez-lui plutôt.

« — Peut-on vous laisser libre, mon ami ?

« — On le peut.

« — Et promettez-vous de ne pas bouger ?

« — Je le promets, si vous me l'ordonnez.

« — Je vous l'ordonne.

« — Ma foi, dit le chirurgien en chef, vous parlez avec une telle certitude, Monsieur, que je suis tenté de faire l'expérience.

« — Faites, et ne craignez rien.

« — Déliez-le », dit le chirurgien en chef.

Les aides obéirent.

Balsamo passa au chevet du lit.

« — A partir de ce moment, dit-il, ne bougez plus que je ne l'ordonne. »

Une statue, couchée sur un tombeau, n'eût pas été plus immobile que ne le devint le malade à cette injonction.

« — Maintenant, opérez, Monsieur, dit Balsamo, le malade est parfaitement disposé. »

Le chirurgien prit son bistouri ; mais, au moment de s'en servir, il hésita.

« — Taillez, Monsieur, taillez, vous dis-je, » fit Balsamo, avec l'air d'un prophète inspiré.

Celui-ci, dominé comme Marat, comme le malade, comme tout le monde, approcha l'acier de la chair.

La chair cria, mais le malade ne poussa pas un soupir, ne fit pas un mouvement.

« — De quel pays êtes-vous, mon ami ? demanda Balsamo.

« — Je suis Breton, Monsieur, répondit le malade en souriant.

« — Et vous aimez votre pays ?

« — Oh ! Monsieur, il est si beau ! »

Le chirurgien faisait, pendant ce temps, les incisions circulaires à l'aide desquelles, dans les amputations, on commence par mettre l'os à découvert.

« — L'avez-vous quitté jeune ? demanda Balsamo.

« — A dix ans, Monsieur. »

Les incisions étaient faites, le chirurgien approchait de l'os.

« — Mon ami, dit Balsamo, chantez-moi donc cette chanson que les sauniers de Batz chantent en rentrant le soir, après la journée faite. Je ne me rappelle que le premier vers... »

Et la scène continue. Le malade chante, tandis qu'on lui coupe la jambe.

Cette histoire résumée prouve qu'Alexandre Dumas avait eu connaissance de l'opération de Cloquet de 1829, d'une jambe coupée ainsi à l'Hôtel-Dieu.

Cela prouve une fois de plus que les romanciers et les dramaturges ne sont jamais plus intéressants que lorsqu'ils font passer la réalité avant la fiction. L'imagination la plus folle pourrait-elle, d'ailleurs, concevoir plus étrange, plus dramatique que ce qui défile tous les jours sous nos yeux ?

Comment Piorry découvrit le plessimètre.

Il l'a raconté lui-même, dans le bizarre et curieux poème qui a pour titre: *Dieu, l'âme, la nature*. Nous lui emprunterons son propre texte, sans y rien changer.

Rappelons d'abord que, pendant un an, Piorry avait suivi la visite de Laennec, et s'était nourri de l'immortel ouvrage de cet illustre médecin sur *l'Auscultation médiate*. Cela dit, donnons la parole à l'inventeur du plessimètre.

« Pendant un demi-sommeil, un léger prurit porta ce médecin à gratter le linge qui recouvrait la peau de la poitrine ; il en résulta un remarquable son ; ce fait le conduisit à exécuter la même action sur la toile qui était placée sur l'abdomen ; un son tout aussi fort se produisit, mais le timbre en différait, et ce bruit ne ressemblait en rien à celui auquel donnait lieu le linge, que l'on grattait alors qu'il était appliqué sur la cuisse.

« L'auteur (à remarquer que Piorry parle de lui à la troisième personne dans tout ce passage), se rappelant alors que la *musique* d'un cachet ou le timbre d'une montre donnent lieu à des sons infiniment plus marqués, quand ils sont appliqués sur un corps sonore, une glace, par exemple, que lorsqu'ils sont seulement tenus dans la main, l'auteur, dis-je, pensa qu'il pouvait en arriver ainsi pour les bruits de la percussion.

« Une pièce d'argent fut alors appliquée, puis grattée sur la peau : le son devint plus fort, et partout il prit des caractères qui correspondaient à la densité, à l'élasticité des organes, des liquides ou des fluides élastiques situés au-dessous de cette pièce que bientôt l'observateur percuta ; les bruits produits devinrent alors très forts et les différences entre les qualités de son propres à chaque disposition organique sous-jacente à la pièce d'argent, parurent très sensibles. L'auteur remercia Dieu (*sic*).

« Le lendemain, il était à la Pitié, où il fit des recherches sur des malades et sur des corps de variolés, que l'épidémie régnante faisait arriver en si grand nombre à l'hôpital ; trois mois se passèrent dans ces travaux. A leur suite, une fièvre grave, accompagnée d'un délire furieux, survint, mais ces accidents se dissipèrent en quelques jours, et l'auteur reçut de l'Académie des sciences une honorable récompense sur la fondation du bienfaisant Montyon... »

S'il revenait sur notre planète, comme il serait surpris, ce brave Piorry, que son instrument soit tombé dans un si complet discrédit !

ÉCHOS DE PARTOUT

La Médecine et les prix Nobel.

On annonce que l'un des prix Nobel, d'une valeur de 200,000 fr., a été accordé à *l'Ecole de Médecine tropicale de Liverpool*, en la personne du Dr Roos.

Médecine et Economie politique.

Il y a quelques semaines déjà, un enlèvement était pratiqué, en plein Paris et en plein jour, avec une rare audace : « l'infâme ravisseur », pour parler comme dans les romans, n'était autre qu'un de nos plus sympathiques confrères, M. le Docteur Marcille.

La victime, en apparence très résignée, est la fille d'un ancien sénateur de la Haute-Vienne, M. Le Play. Comme tout cela va finir par un mariage, il n'y a plus d'indiscrétion à en parler, et nous ne le consignons ici que pour les annalistes de l'avenir.

Notre confrère Baudouin, grâce à ses fiches signalétiques, a découvert que M. Le Play, fils du célèbre économiste de ce nom, et frère du non moins illustre économiste Michel Chevallier, est docteur en médecine (1) ; son fils se destine, du reste, à la carrière médicale et est interne des hôpitaux de Paris.

La télégraphie sans fil et la médecine.

Dans une des récentes traversées du vapeur allemand qui concurrence de si alerte façon nos compagnies subventionnées, le « Kaiser Wilhelm », un passager fut atteint d'appendicite. En pleine mer on l'eût opéré, car il y avait une certaine urgence, et le personnage était d'importance : il s'agissait du fils du premier ministre d'Italie. Mais comme on approchait du nouveau continent, on résolut d'attendre et d'utiliser la télégraphie sans fil. Dès que le vapeur ne fut plus qu'à 50 milles de terre, on télégraphia ce qui se passait à bord. Aussi quand le bateau entra dans le port, une voiture d'ambulance attendait sur le quai. Le passager fut immédiatement transporté dans une salle d'opération qu'on avait eu le temps de préparer et fut opéré aussitôt. Voilà une promptitude dont on ne saurait faire un grief aux Américains.

(*La Vie médicale.*)

---

(1) M. le Dr Albert Le Play, né à Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure), le 27 juillet 1842, est *Docteur en médecine* de 1866, avec une thèse ayant pour titre : *De l'anesthésie locale par la pulvérisation de l'éther et description d'un nouveau pulvérisateur par le gaz acide carbonique*. Paris, 1866, in-8°, n° 274.

Il s'est occupé surtout de *chimie agricole* et a publié plusieurs travaux sur ces questions. C'est un des agriculteurs scientifiques les plus distingués de notre pays. Son portrait et sa biographie ont été publiés dans la *Médecine moderne*, du 17 mars 1897.

Médecine et automobilisme.

M. Henri de Rothschild, se rendant à l'invitation de l'Automobile-Club de Grande-Bretagne, ira à Londres, le 9 janvier prochain, pour y faire une grande conférence. Sujet : « Sept ans d'expérience automobile. Courses, Tourisme et Construction. » (*Le Vélo.*)

Médecin ethnographe.

M. le docteur Delbet a été élu membre de la Société d'ethnographie.

(*L'Officiel médical.*)

Une assurance nouvelle.

L'intervention du bistouri est devenue un incident si fréquent de notre existence, que les Anglais ont jugé qu'il serait peut-être utile de créer des sociétés d'assurance contre les risques chirurgicaux.

En fait, l'assurance aurait pour but de payer les dépenses de l'opération.

Contre paiement d'une annuité convenue, l'assuré aurait droit, en cas de maladie nécessitant une intervention chirurgicale, soit à une somme de..., soit à l'opération gratuite et aux soins consécutifs dans une maison de santé. (*La Gazette médicale belge.*)

Don de milliardaire.

Le chirurgien autrichien Lorentz a réussi à guérir la fille de M. Armour, le milliardaire connu de Chicago. Pour rappeler ce souvenir, M. Armour fonde à Chicago une école de chirurgie qu'il dote de sept millions et demi : honoraires de prince, n'est-il pas vrai ?

Que deviendra l'ancienne Académie?

Que va devenir la vieille chapelle de la rue des Saints-Pères, qui a si longtemps abrité l'Académie de médecine ?

Le directeur de l'Assistance publique la réclame pour en faire une annexe de la Charité, et il voudrait y faire placer une cinquantaine de lits.

D'autre part, MM. Léon Bourgeois et Herbette ont l'idée d'y installer le Collège libre des sciences sociales. Qu'en adviendra-t-il ?

Vandalisme artistique.

La municipalité de Tonnerre n'a pas le respect des vieux monuments. Tonnerre possède un hôpital fondé en 1293 par Marguerite de Bourgogne, reine de Naples. Il n'en reste guère que l'ancienne salle des malades, regardée comme un précieux exemple de l'architecture du XIII[e] siècle. Cette salle renferme le mausolée de Marguerite de Bourgogne, celui de Louvois, sculpté par Girardon, etc.

C'est cette salle que le conseil municipal veut transformer en un marché couvert !

Un comité, où l'on remarque les noms des docteurs Cornil, Pozzi

et Chaput, s'est formé pour défendre le vieux monument et le sauver à la fois des injures du temps et des hommes.

(*La Médecine moderne.*)

Le crâne de Donizetti.

Le jour où les médecins faisaient l'autopsie du corps de Donizetti, un boulet pénétra dans la chambre où ils se trouvaient, ce qui les fit s'enfuir, abandonnant le cadavre. Un domestique l'enterra alors à la hâte, tel qu'il était, c'est-à-dire sans tête.

En 1850, lors de l'exhumation, on fit un appel en vue de la restitution, si possible, du crâne du maître. Un riche résident de l'endroit lut la description qu'on en faisait approximativement ; or il se servait, depuis deux ans, pour mettre sa poudre à sécher l'encre, d'un crâne qui répondait à cette description. Il s'en défit ; et on trouva que le crâne s'adaptait exactement au cou. Aussi l'enterra-t-on avec le corps (1).

(*L'Echo de Paris.*)

Les ossements de Jean sans Peur (2).

On a retrouvé, récemment, pour la seconde fois d'ailleurs, le cercueil renfermant les restes de Jean sans Peur, le duc de Bourgogne assassiné par Duchâtel.

Ce cercueil, qui a été découvert sous les fonts baptismaux de la cathédrale de Dijon, est une simple caisse de plomb, renfermée dans une boîte de chêne. L'enveloppe de plomb est intacte, mais celle en chêne est détériorée par l'humidité.

On a trouvé près du cercueil une plaque de plomb sur laquelle on lit ces mots :

OSSEMENTS
TROUVÉS PRÈS DE SEURRE
DU DUC JEAN SANS PEUR
1841

C'est le 22 juillet 1841 que la reconnaissance officielle de ces ossements avait été faite à Dijon, par la commission des antiquités, présidée par Maillard de Chambure.

Les corps de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur avaient été transférés de la Chartreuse à Saint-Bénigne, en 1721.

La reconnaissance de 1841 avait eu lieu après un vol des ossements perpétré en 1793. Le crâne, qui montrait encore l'empreinte des haches de Tanneguy-Duchâtel et de ses complices, put être moulé. Après avoir été exposé dans le grand salon de l'évêché, il fut transporté à la cathédrale.

Ces restes seront déposés dans un caveau.

---

(1) Nous avons conté jadis une histoire à peu près analogue, dans *la Chronique*, 1897, p. 344.

(2) Nous avons publié un article circonstancié sur la mort de Jean sans Peur, dans *l'Intermédiaire des chercheurs* du 20 décembre 1902. (A.C.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

A la Sorbonne.

M. le Professeur Debove, doyen de la Faculté de médecine, fera, le 15 janvier prochain, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une conférence sur Larrey. Il suffit de rappeler le grand succès oratoire remporté par M. Debove dans ce même amphithéâtre, lorsqu'il nous y parla du *Malade imaginaire,* pour prédire à coup sûr que la salle sera comble cette fois encore.

On n'entrera, du reste, que sur carte d'invitation.

Asile de Villejuif.

M. le Dr Toulouse, tous les mercredis matins, fait la visite du service et présente les malades intéressantes.

Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Cours de 1903.

L'inauguration des Cours aura lieu le lundi 12 janvier, à 5 heures.

Hypnotisme thérapeutique.

M. le Dr Bérillon, professeur.

Objet du cours : 1° La thérapeutique des maladies de la personnalité.

Les lundis à cinq heures, à partir du lundi 12 janvier.

2° Les applications de l'hypnotisme à la pédagogie.

Les jeudis à cinq heures, à partir du jeudi 15 janvier.

Hypnotisme expérimental.

M. le Dr Paul Magnin, professeur.

Objet du cours : L'hypnotisme chez les hystériques : Les anesthésies.

Les lundis et les jeudis à cinq heures et demie, à partir du lundi 12 janvier.

Psychologie normale et pathologique.

M. le Dr Paul Farez, professeur.

Objet du cours : La pathologie du sommeil naturel ; Les insomnies.

Les mardis et samedis à cinq heures, à partir du mardi 13 janvier.

Psychologie des foules et Folklore.

M. le Dr Henry Lemesle, professeur.

Objet du cours : Superstitions locales ; Les petits pèlerinages.

Les mereredis, à cinq heures et demie, à partir du mercredi 14 janvier.

Psychologie des animaux.

M. Lépinay, professeur.

Objet du cours : L'éducation et le dressage des animaux.

Les mercredis, à cinq heures, à partir du mercredi 14 janvier.

(*A suivre.*)

La ligue des médecins et des familles.

La ligue des médecins et des familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles, a tenu son assemblée dimanche dernier 7 décembre. Après une allocution du président M. le docteur Legendre, M. le docteur Albert Mathieu, dans un rapport détaillé, a indiqué les progrès rapides de la ligue pendant la première année de son existence.

Avant de se séparer, l'Assemblée a émis le vœu « que l'inspection médicale des écoles primaires soit appliquée non seulement dans les grandes villes, mais dans toutes les communes, et a décrété qu'un congrès d'hygiène et de pédagogie physiologique aurait lieu l'année prochaine. »

Agences de presse.

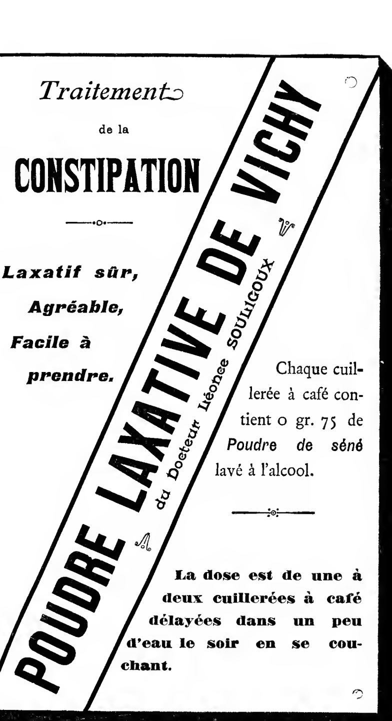
Quiconque veut être renseigné sur ce qu'on dit de lui ou de ses œuvres dans la presse, — et, par ce temps de publicité à outrance, la chose est indispensable, — doit réclamer le concours des deux agences, qui se complètent l'une l'autre : *le Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre, et *l'Argus de la Presse*, 14, rue Drouot.

Une annexe de la Faculté de médecine.

La Faculté de médecine ne possédait encore que quelques locaux empruntés aux hôpitaux ou à la Sorbonne, pour installer ses laboratoires de recherches.

Elle établit en ce moment sur les fortifications, bordant le boulevard Brune, de grandes constructions à rez-de-chaussée où seront installés, non seulement des salles d'études, des laboratoires spéciaux pour la recherche des sérums, mais aussi une sorte de ferme modèle, renfermant une vacherie, une porcherie, une bergerie et un chenil, pour les animaux destinés aux expériences des savants de la Faculté. Autour des bâtiments seront dessinés des prairies, des pâturages en miniature, des jardins, des bosquets, où s'ébattront les bestioles vouées à la seringue Pravaz et au bistouri.

Les cadavres seront jetés dans une citerne profonde remplie d'acide sulfurique.



La "Chronique" par tous et pour tous

Adam et Eve dans les livres d'anatomie.

Mon cher Confrère,

A l'occasion de l'article du Dr P. Noury (de Rouen), sur « Adam et Eve dans... les livres d'anatomie », paru dans le no 22 de *la Chronique médicale*, veuillez me permettre de répondre à la question suivante de notre confrère : « La gravure du livre de Disdier « est-elle une copie légèrement modifiée de celle de l'ouvrage de « Fontanus ? » et d'entrer à ce propos dans quelques développements.

Oui, l'œuvre de Natoire n'est qu'une copie, mais il faut remonter plus loin que Fontan pour en établir la filiation.

Les figures dites d' « Adam et Eve » apparaissent pour la première fois, en tant du moins qu'illustrations d'un ouvrage d'anatomie, dans l'*Epitome* de Vésale (1), paru en 1538, sorte d'annonce-spécimen du grand ouvrage *De humani corporis fabrica* (2), imprimé pour la première fois en 1543.

Ces deux planches, ainsi du reste que toutes les figures du *De eorporis fabriea,* sont l'œuvre de Jean de Calcar, élève du Titien. Je ne les connais, pour ma part, que d'après la reproduction qu'en donne Tortebat (3) et que je trouve dans l'*Histoire de l'anatomie plastique*, de MM. Mathias-Duval et Edouard Cuyer (4).

Je n'insiste pas, pour l'instant, sur les différences minimes qu'elles présentent avec celles qui suivront. Ce sont bien là les planches originales ; toutes celles dont nous allons parler ne sont que des copies.

Nous devons signaler qu'on ne retrouve ces figures de l'*Epilome* ni dans l'édition de Vésale de 1543, ni dans celles qui suivirent.

Le premier qui va s'en inspirer nettement est Jacques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, dans les deux éditions, latine et française, de son *Anatomie* (5), et ce sont ces figures, nouvelle manière, qui

---

(1) *Andreæ* Vesalii Bruxellensis, scholæ medicorum Patavinæ professoris, *suorum de humani corporis fabrica librorum. Epitome,* 1538. S. l. (six planches détachées).

(2) *Andreæ* Vesalii Bruxellensis, scholæ medicorum Patavinæ professoris, *de humani corporis fabrica Libri septem.* — Basle, 1543. J. Oporin, gr. in-fol.

(3) Fr. Tortebat, *Abrégé d'anatomie, accommodé aux arts de peinture et de sculpture..* Paris, 1668.

(4) Mathias-Duval et Ed. Cuyer, *Histoire de l'anatomie plastique.* Paris, H. May, 1898. In-8o.

(5) J. Grevin, *Anatomes totius, ære insculpta delineatio, cui addita est Epitome innumeris mendis repurgata, quam de corporis humani fabrica conscripsit clariss. And. Vesalius : eique accessit partium corporis tum simplicium tum compositarum brevis elucidatio, per Jacobum Grevinum Claromontanum Bellovacum, medicum Paris.* — Lut. Parisiorum, apud Andream Wechel, sub Pegaso, in vico Bellovaco. M.D.LXV (1565). In-fol.

— *Les portraicts anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravez en taille douce, par le commandement de feu Henry huictiesme, Roi d'Angleterre. Ensemble l'Abbrégé d'André Vesal, et l'explication d'iceux, accompagnée d'une déclaration anatomique.* Par Jacques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, médecin à Paris. — A Paris, chez André Wechel, M.D.LXIX (1569). In-fol.

serviront désormais de modèle à plusieurs, pendant deux siècles.

L'« Epitome » de Vésale est déjà rarissime, les nombreuses éditions de la « De humani corporis fabrica » ne contiennent pas les portraits d'« Adam et Eve »; c'est dans les « Portraits anatomiques » de GREVIN que l'on va piller à loisir.

C'est là que les poses se fixent. Sur la même planche, Adam et Eve sont côte à côte, le premier à droite de la seconde. Le bras droit d'Adam est écarté du corps, la main largement ouverte ; la main gauche tient la pomme. Dans la figure de l'*Epitome*, le bras gauche était écarté du corps, la main droite tenait un crâne, dépourvu du maxillaire inférieur. C'est ce même crâne que, ne sachant qu'en faire, le dessinateur de Grevin a mis à terre, entre les deux personnages; ce crâne, dont MM. Mathias-Duval et Cuyer, qui ont consacré dans leur livre un long passage à l'œuvre de Disdier, à la planche qui nous occupe et au frontispice de Boucher, disent :

« ..... Disdier a pensé à tout dans cette représentation. Mais alors, « d'après ce qu'il vient de dire, à qui a bien pu appartenir la tête « osseuse qui sert de support au serpent? Serait-ce déjà celle « d'Abel? Pourquoi Disdier, si précis à propos de l'ombilic, ne nous « l'a-t-il pas dit? »

Pour nous, les représentations de l'homme et de la femme, données dans l'*Epitome* de Vésale, ne sont devenues *Adam et Eve*, grâce au serpent et à la pomme, qu'à dater du livre de Jacques Grevin et par une simple fantaisie du dessinateur, qui a pensé faire « nouveau » et masquer ainsi son œuvre de copiste.

En 1603, nous trouvons, dans l'ouvrage de *Jourdain* GUIBELET, intitulé : *Trois discours philosophiques* (1), deux figures d'homme et de femme, avec les cavités abdominales ouvertes, qui nous redonnent, pour l'homme, la physionomie générale de celui de l'*Epitome*, tandis que la femme semble copiée sur la planche de la *femme enceinte*, de l'édition latine des œuvres anatomiques d'André DULAURENS (2), Francfort, 1599, prise elle-même dans l'*Anatomia*, de VALVERDE, 1559, Rome (3).

Ce n'est qu'en 1642, comme l'indique le Dr Noury, que la figure d'« Adam et Eve » réapparaît dans l'édition des *Œuvres de Vésale*, donnée par FONTAN (4); mais ce n'est encore là que la copie latérale, très inférieure du reste, de la grande planche pliée de Grevin.

En 1668, nous l'avons vu, Tortebat redonne exactement les deux figures primitives de l'homme et de la femme de l'« Epitome », en indiquant bien sa source, et ce n'est que plus d'un siècle après le Vésale de Fontan, que Disdier, en 1758, puis successivement dans les éditions de son ouvrage de 1778 et 1784, donne à Natoire les indications qui vont permettre à ce dernier de tirer à nouveau de l'oubli, presque trait pour trait, les figures de Jacques Grevin.

---

(1) Jourdain GUIBELET, *Trois discours philosophiques... mis de nouveau en lumière par...* — A Evreux, Antoine le Marié, 1603, in-8°.

(2) *Historia anatomica humani corporis... authore Andrea* LAURENTIO..... Francoforti apud Matthæum Beckerum impensis Theodorici de Brii viduæ et duorum filiorum (1599), in-fol.

(3) *Anatomia del corpo humano composta per* M. Giovan VALVERDE DI HAMUSCO... in Roma per Ant. Salamanca et Antonio Lafreri. M.D.LVIIII (1559), pet. in-fol.

(4) *Librorum Andreæ Vesalii Bruxellensis de humani corporis fabrica epitome : cum annotationibus Nicolai* FONTANI *Amstelodamensis medici.* — Amstelodami, apud Joannem Jaussonium. CIↃ IↃC XLII (1642), In-fol.

Le bras gauche d'Eve, gêné par le cadre, s'est replié sur la hanche, le serpent darde de sa bouche une flèche acérée vers le genou droit de la mère d'Abel, une feuille de figuier recouvre les organes génitaux d'Adam, et sur les conseils de Disdier, les cicatrices ombilicales ont disparu de l'abdomen de nos premiers parents ! Ce sont là, nous semble-t-il, avec quelques changements dans la chevelure d'Eve et la direction du regard d'Adam, des modifications bien légères, qui excusent mal l' « invenit » de Natoire.

Si donc Adam et Eve se trouvent représentés dans certains vieux livres d'anatomie, et cela pendant plusieurs siècles de suite, nous pensons que cela tient à ce que l'originalité ne fut pas la vertu principale des maîtres de cette science en ces temps lointains, du moins en ce qui concerne la figuration du corps humain et de ses parties.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les dessins anatomiques, après les essais assez informes de la fin du XVe et du début du XVIe (KETAM, BERENGARIUS DA CARPI, etc.), dérivent tous de deux œuvres qui, seules, furent vraiment originales : celle de Charles ESTIENNE, *De Dissectione* (1) qui, bien que parue en 1545, doit être considérée comme antérieure par ses dessins à celle de VÉSALE ; et la *De corporis humani fabrica,* de ce dernier (1543), précédée de l'*Epitome* de 1538, et qui, bien supérieure à l'œuvre française, de par la maîtrise de l'artiste (Jean de CALCAR) qui y avait collaboré, reste, jusqu'à DISDIER, la mine où tous les anatomistes ont largement puisé.

Dr FLANDRIN.

Grenoble, le 20 novembre 1902.

Un dernier mot sur la maladie de Baudelaire.

MON CHER CABANÈS,

Vous dites, en parlant de la mort de Baudelaire : « Le mal auquel il succomba courait peut-être dans ses veines, mais il est possible que son intempérance en ait hâté l'explosion. » Etant à peu près du même âge, ni vous ni moi n'avons connu Baudelaire ; nous nous exposons donc au reproche d'en parler un peu à la façon dont Malte-Brun écrivait sa Géographie, les pieds sur les chenets et en robe de chambre, ce qui, du reste, n'est pas désagréable en cette saison. Cependant il nous reste des témoins vivants, qui ont partagé la vie de Baudelaire et ont pu saisir le contraste qui existait entre l'homme et le poète. Je crois que vous faites peut-être une trop large part au poète dans l'homme ; que vous le rendez responsable des intempérances qu'il a plutôt commises la plume à la main, dans son rêve, que dans l'existence.

Vous dites : « Il a de tout temps aimé le vin. » Or Nadar, qui partageait ses repas, me disait : « Jamais, tout le temps que je l'ai connu, je ne l'ai vu vider une demi-bouteille de vin pur. »

Reste l'opium. Or, il est très difficile d'être un opiacé, à Paris du moins : 1° parce qu'on ne fume pas d'opium fumable ; 2° parce

(1) *De Dissectione partium corporis humani libri tres, à Carolo* STEPHANO, *Doctore Medico*, editi. Una cum figuris, et incisionum declarationibus, à Stephano RIVERIO chirurgo compositis. — Parisiis, apud Simonem Colinœum, 1545, in-fol. Edition française, du même, Paris, 1546.

que c'est une habitude très coûteuse et que jamais Baudelaire ne fut très riche. Enfin, les pires excès d'opium n'ont jamais, que je sache, entraîné les joueurs dans la série des accidents morbides qu'a présentés Baudelaire. J'en puis parler avec une certaine compétence, ayant habité plusieurs années les pays où l'on fume l'opium.

On a accusé Baudelaire d'une foule de vices dont il aimait du reste à se vanter. Le désir de se moquer des imbéciles et des importuns, le besoin de soigner sa gloire naissante et aussi l'irrésistible penchant qui pousse le poète à se créer à lui-même un piédestal d'étrangetés, en sont la cause. Il est évident qu'il importe peu de savoir si Baudelaire a, oui ou non, couché avec une ou plusieurs maîtresses d'occasion, s'il s'est enivré un nombre raisonnable de fois, s'il a fumé l'opium par curiosité ou par passion, puisqu'il est Baudelaire. Tolstoï végétarien mange souvent des gigots; Tolstoï, ennemi du tabac, laisse bien surprendre par ses gouvernantes les bouts de cigares qu'il oublie dans son cabinet de travail... En est-il moins Tolstoï?... Ne serait-il pas possible d'admettre, comme un semblant de vérité, qu'un grand artiste peut quelquefois aimer à se « *saoûler* », mais qu'un charretier peut ne pas *désaoûler* de son existence, sans pour cela devenir un grand artiste?

Bien cordialement.

MICHAUT.

Médecins et Artistes au XVIIIe siècle.

MON CHER CONFRÈRE,

Dans le tome II de l'ouvrage consacré aux *Prix de l'Académie royale de chirurgie* (1757), on trouve, en effet, une fort belle composition, signée F. BOUCHER et gravée par J. P. LE BAS, avec la date 1742. J'ai pu contrôler, sur le volume que je possède, que l'indication fournie par les Goncourt était parfaitement exacte.

La gravure représente Louis XV vêtu en costume romain, marchant vers un livre tenu ouvert devant lui et sur lequel on lit :

PR	ROY
IX	ALE
DE	DE
L'ACA	CHI
DE	RUR
MIE	GIE

Cordialement à vous.

A. COURTADE, 14, rue Castellane.

L'abondance des matières nous oblige à remettre le reste de la correspondance à un numéro ultérieur.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins.

Les lieux d'aisance étaient très bien compris chez nos ancêtres gallo-romains. Il n'y a décidément rien de nouveau sous le soleil : on disait déjà « aller à la selle », absolument comme aujourd'hui !

On disait même mieux encore : *sellulam*, aller sur la sellette. On ne se douterait jamais dans quel auteur nous avons découvert cette perle : c'est dans la *Vie des saints!* A coup sûr, nous ne nous attendions pas à celle-là.

C'est dans le récit des persécutions dont Sidoine Apollinaire fut victime, sous le règne d'Enric, roi des Wisigoths, d'abord gendre de l'empereur Avitus, puis évêque de Clermont en Auvergne; sous la plume de notre grand chroniqueur, saint Grégoire de Tours.

Deux renégats, voulant faire leur cour au roi en question, plongé dans le schisme d'Arius, cherchaient à évincer le saint évêque de son siège épiscopal, dans sa vieillesse.

L'un d'eux, pris d'un pressant besoin, exhala son dernier souffle en allant à la selle : grand Crépitus, daigne accorder ma lyre !

« Ingressus autem in *secessum* suum, dum ventrem purgare niti« tur, spiritum *exhalavit.* » « On vit voler son âme sur la chaise percée. »

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'Arius lui-même, l'auteur de l'arianisme, mourut aussi sur la sellette. Ce rapprochement fut vivement commenté ; et, dans ce siècle de naïves croyances, on y vit manifestement le doigt de Dieu, qui proclamait l'innocence du saint pontife de Clermont. On le rétablit sur son siège, où il mourut, avec la satisfaction de voir son innocence reconnue. Quelle différence avec la mort de son persécuteur !...

Les lieux d'aisance portaient en latin un nom, qui peut servir d'exercice salutaire à ceux qui ont quelque difficulté à prononcer les *s* : ils se disaient *secessus*, secessûs au génitif, nom de la quatrième déclinaison.

Quant à la selle, elle se disait *sellula :* « Reperit dominum super sellulam secessûs defunctum » : — « Le serviteur trouva son maître mort, sur la sellette du petit réduit. » *Secessus*, lieu retiré, écarté, *buen retiro ;* c'est un plus joli nom que ceux que nous avons en français. On pourrait le rendre par *petit écart, petit local.*

Comme l'a très bien dit un de nos doctes confrères, le mot *seille* n'est pour rien dans l'expression « aller à la selle » ; *sella, sellula,* c'est *aller sur le siège* (percé) et non sur le *seau* (de toilette), bien que l'un et l'autre se dit ou se disent.

Nous oublions un détail intéressant : quand on trouva l'apostat mort sur la sellette, *sellula*, on dut écarter, pour le voir, une grande portière, *elevato velo ostii,* qui fermait l'entrée de ce petit réduit, à la place de nos verrous (1).

Dr Bougon.

(1) L'emploi de cette lourde portière offrait bien des avantages, sans avoir l'inconvénient de nos verrous qui se ferment en dedans, si préjudiciables aux personnes qui se sentent étourdies et perdent connaissance, quand elles siègent sur le trône en cuvette. C'est alors toute une affaire que de venir à leur secours !...

Chronique Bibliographique

Glossaire médical, par L. Landouzy et F. Jayle. C. Naud, éditeur, 3, rue Racine.

Nous sommes de l'avis des auteurs : la publication de cet ouvrage répond à un besoin général. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de lire un traité quelconque de pathologie, de date récente, sans être à tout moment arrêté par un néologisme barbare ou par une maladie baptisée du nom de son parrain : ce qui est, on en conviendra, fort insuffisant pour établir sa signification.

Si encore le néologisme était toujours bien fabriqué ; s'il était conforme aux lois de l'étymologie, avec le peu de grec et de latin que nous avons retenu de notre bagage classique, nous pourrions à la rigueur nous en tirer. Mais combien de néologismes prêtent, sous ce rapport, à la critique ! Il serait oiseux d'y insister.

Les auteurs du *Glossaire* protestent contre ceux qui trouvent qu'il y a déjà trop de mots nouveaux introduits dans la langue médicale ; pour un peu, ils nous voudraient convaincre qu'il n'y en a pas encore assez. De grâce, ayez pitié de notre mémoire, déjà si surchargée ! Sans doute, nous reconnaissons avec vous que certains mots sont très heureusement conçus, qu'ils sont nés viables et méritent de vivre ; mais il en est d'autres qui devraient bien rentrer dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Certes, il est des vocables qui répondent à un besoin d'actualité ; ce sont précisément ceux-là qui n'ont plus leur raison de subsister, quand ce qu'ils ont la prétention de représenter a cessé de plaire.

Quant aux appellations par noms d'hommes, s'il en est qui « donnent au langage une netteté, une commodité et une célérité qui ne sont point à dédaigner », il en est d'autres qui ne sont que le témoignage d'une vanité mesquine — et c'est ici que nous avons le droit de protester contre l'encombrement, de nous élever contre cette tendance de notre littérature médicale à se laisser envahir de plus en plus par cette végétation parasitaire. Quand la découverte en vaut la peine, passe encore ; mais s'il nous faut procéder à la cérémonie du baptême pour la moindre anomalie, pour le plus minuscule symptôme, nous arriverons bien vite à posséder une langue qui ne sera pas seulement inintelligible pour les profanes, mais qui le deviendra aussi pour les initiés.

Ces réserves faites, nous devons un tribut de gratitude aux deux maîtres qui ont assumé la tâche, combien délicate et laborieuse, de nous munir du fil conducteur qui nous guidera désormais dans le labyrinthe inextricable que devient la glossologie médicale.

A. C.

La Beauté de la Femme, par le Dr C.-H. Stratz. Paris, Gaultier, Magnier et Cie.

Le premier ouvrage d'une série, dont vient de prendre l'initiative M. le Docteur Paul Richer.

Ce livre, qui a obtenu à l'étranger les suffrages les plus flatteurs, ne saurait être moins bien accueilli dans un pays épris comme le nôtre d'esthétique. Ce n'est pas seulement la réalisation du beau dans les œuvres d'art qu'a poursuivie M. Stratz, il a mis au jour une œuvre d'une portée bien autrement élevée, puisqu'elle touche aux progrès et à la perfectibilité de l'espèce humaine.

En recherchant, à l'aide des meilleures méthodes scientifiques, les conditions et les formes de l'être sain et normal, le Dr Stratz a fait une fois de plus cette démonstration, que chaque ouvrage de M. Richer accentue davantage, de la nécessité d'une alliance intime de la Science et de l'Art, alliance dont nous commençons à recueillir les fruits.

C'est, selon l'expression même de l'auteur, un temple qu'il vient d'édifier à la Beauté féminine vivante ; ce temple, un médecin doublé d'un artiste, pouvait seul en fournir les matériaux. Il serait injuste néanmoins de méconnaître l'aide intelligent et précieux qu'il a rencontré dans des éditeurs qui ne négligent rien pour que tout ce qui porte leur estampille soit digne de figurer dans la collection des savants qui se font un mérite d'être en même temps des bibliophiles.

Au pays de l'espionnage, par Paul de Régla. — Paris, J. Straus, 1902.

Au pays de l'espionnage ! Quel titre pourrait mieux convenir à la sombre histoire de ce pays, gouverné par un despote sanguinaire, pour lequel l'espionnage est une arme et une sauvegarde ? Arme perfide, dangereuse à manier pour qui n'est pas le Padischah. Mais comment un Turc pourrait-il se soustraire à un « usage », qui est regardé par le Maître comme le plus sacré des devoirs qu'on doive lui rendre ? La moitié de Constantinople espionne l'autre, par intérêt, par ambition, pour vivre le plus largement possible aux dépens de ses dupes et de ses victimes ; l'autre moitié espionne la première par crainte, par terreur, par lâcheté, pour ne pas être victime et pour essayer d'assurer sa sécurité.

Chez les premiers, c'est de l'offensive ; chez les seconds, de la défensive. Ce qui fait que, tout bien compté, le monde turco-levantin, par intérêt ou par poltronnerie, s'espionne réciproquement.

Tristes mœurs, triste pays !

Bl. C.

L'Au delà et les forces inconnues, par Jules Bois. Paris, Ollendorff, 1902.

Ceux qui connaissent M. Jules Bois ne seront pas surpris du grand succès qu'a obtenu l'enquête qu'il a si magistralement conduite, dans un journal du matin, succès que son livre va certainement retrouver.

Comme le lui dit M. Izoulet, il ne fallait rien moins, pour mener à bien une telle enquête, que « votre tenace douceur à interroger les hommes et votre avisée souplesse à circuler parmi les idées ». M. Bois a le don de suggestion et il n'en abuse pas : que grâces lui en soient rendues !

De suggestion, non, de séduction plutôt. Et il faut bien le posséder ce don, pour décider des gens qui font métier d'écrire, à vous envoyer d'aussi bonne « copie ».

Mais ce livre ne vaut pas seulement par la signature des plus illustres personnalités de la littérature et de la science; il vaut par les témoignages, pour la plupart neufs, qu'il apporte, témoignages dont on ne saurait discuter un moment la sincérité.

M. Bois a eu le courage rare de s'effacer devant ses correspondants, leur laissant toute latitude de jugement, et il a sagement agi.

Il nous semble cependant ressortir de son enquête que les mystères de l'au delà troublent nos contemporains, et que, s'il y a des sceptiques, il n'y a pas de négateurs de parti pris. C'est un résultat, cela !

A. C.

Au fil de la route bretonne, par le Dr Th. Caradec. — Paris, Per Lamm. 1902.

Le Dr Caradec aime la Bretagne ; il veut nous la faire aimer, et il y réussit pleinement, tant il sait la rendre séduisante, cette vieille *terre d'Armor*, « à l'âme douce et forte, imprégnée du plus tendre, du plus suave mysticisme, et pourtant prête pour l'action, mûre pour les gestes héroïques. »

Il se dégage de son livre un tel parfum de terroir, qu'on croit recevoir par bouffées, à chaque page, l'exquise senteur des genêts, mêlée à l'âcre et fortifiante saveur de la brise marine.

Ce sont de petits croquis charmants : lavandière au clair visage, penchée sur un ruisseau jaseur ; tête blonde d'enfant rieuse, entrevue dans un cadre de glycine et de jasmin. Puis de larges fresques, hardiment brossées, comme ce *Pardon aux oiseaux*, où défilent, dans un cadre harmonieux, les jolies filles aux pittoresques costumes : jupes à bandes de velours, tabliers de soie claire, guimpes pailletées d'argent, minuscules coiffes aux ailes provocantes. Cela luit, chatoie, scintille, sous la chaude lumière d'un soleil rutilant.

Et cela est, somme toute, de très agréable lecture.

Bl. C.

ERRATA

Dans la lettre de M. V. Sardou, publiée dans le n° du 15 décembre 1902, se sont glissées quelques fautes typographiques. On doit lire, p. 807, ligne 35, *n'eût*, au lieu de *n'ont ;* p. 808, ligne 2, *trouvais*, au lieu de *trouvé ;* ligne 10, *gardien*, et non *jardinier*.

Attention, messieurs les typos !...

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE   N° 2   15 JANVIER 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS

Pour 1903

On peut s'abonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou de nous faire verser par leur correspondant à Paris, le plus tôt possible, la somme de *douze francs*, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Les abonnés seuls ont droit au service régulier.

Notre programme pour 1903

Quand une revue est à la veille de franchir le cap de la dixième année, celui qui en conduit les destinées pourrait, à ce qu'il semble, se dispenser de formuler un programme. Nous estimons néanmoins que, s'il n'est pas nécessaire, il est utile,

une fois par an, d'entrer en contact avec ses lecteurs, de tâter, si l'on veut nous passer l'expression, le pouls de l'opinion. Sommes-nous toujours en communion d'idées avec ceux à qui nous nous adressons ? Répondons-nous à leurs aspirations ? Voilà surtout ce qu'il nous importe de connaître.

A ne s'en rapporter qu'aux marques de sympathie qui nous parviennent de divers côtés, nous pourrions nous estimer satisfait ; et cependant nous reconnaissons qu'il y a mieux, beaucoup mieux à faire que ce qui a été fait jusqu'à présent. Mais, nous le répétons une fois de plus, pour que la *Chronique* devienne la Revue *de médecine historique* qu'elle devrait être, il faudrait que le nombre de ses abonnés augmentât dans de notables proportions, ce qui nous encouragerait à lui consacrer tout notre temps, toute notre activité.

Sous ces réserves, nous nous plaisons à constater que notre journal grandit de plus en plus dans l'estime et la considération générales ; grâce à une diffusion de plus en plus étendue, il pénètre dans des milieux où jusqu'alors il n'avait pas eu accès ; on le lit, on le consulte dans les sphères officielles les plus élevées, et si on ne désigne pas toujours la source à laquelle on a puisé, ceux qui gardent souvenir de leurs lectures ne tardent pas à la dépister.

Si l'on nous fait ces emprunts, c'est sans doute qu'on a reconnu la sûreté de nos informations, l'exactitude de notre documentation ; nous estimons, en effet, qu'il n'est pas de meilleur témoignage de la probité d'un écrivain que de s'attacher à la poursuite de la vérité ou de ce qu'il croit être la vérité ; on n'a, d'ailleurs, jamais songé, que nous sachions, à suspecter notre véracité et pas davantage notre bonne foi.

C'est pour maintenir intacte cette réputation de véracité que nous continuerons à désigner, sous la rubrique *Echos de partout*, ce que nous recueillons chez nos confrères qui nous paraît s'adapter au cadre de notre publication.

Nous nous sommes un moment demandé s'il ne serait pas préférable — puisque nous souffrons de la pléthore de « copie » — de suspendre délibérément ces emprunts à autrui : ce qui nous ferait gagner environ deux ou trois pages dans chaque numéro. Nous avons hésité à prendre cette détermination, parce que les échos que nous reproduisons ne tiennent d'ordinaire que peu de place, et qu'ils sont de nature, par leur variété, à *suggérer* à un plus grand nombre de lecteurs des rectifications ou des additions qui étendent le champ de leurs connaissances.

Nous croyons avoir d'aussi bonnes raisons de conserver notre rubrique : *La Correspondance médico-littéraire*, qui nous est bien spéciale et qui a rencontré, dès le début, et a conservé toujours tant de faveur ; de même que notre *Chronique par tous et pour tous*, sorte de libre échange intel-

lectuel, dont chacun tire profit, à charge de rendre service à son tour, le cas échéant.

Nous sommes persuadé, quant à nous, que l'avenir est à la littérature d'idées et de faits, et non à celle des mots. S'exprimer clairement et succinctement, telle doit être de plus en plus notre devise.

En vertu d'engagements antérieurs, force nous sera de publier, cette année encore, une ou deux études de longue haleine ; mais, à l'avenir, nous prions instamment nos collaborateurs de ne pas oublier notre recommandation, d'être aussi courts qu'il leur sera possible ; *c'est une des conditions premières pour être lu.*

Quelqu'un a qualifié un jour la *Chronique* de « Larousse médico-historique » ; nous acceptons l'épithète sans nous en offenser ; bien au contraire, nous en tirons vanité. Il faut que la *Chronique* soit considérée comme une référence, et une référence sérieuse, pour tout ce qui touche à la médecine historique et à la médecine littéraire. Pour atteindre ce but, il est souhaitable que le travail soit de plus en plus divisé, comme dans les encyclopédies, et que le nombre des collaborateurs augmente encore, si c'est possible.

A ce point de vue, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre : il est peu de revues qui reçoivent autant de communications, ayant toutes, ou à peu près, de l'intérêt.

Malheureusement, malgré le sacrifice de nos travaux personnels, que nous laissons dans nos cartons, pour faire plus large la place à ceux qui nous honorent de leur collaboration, malgré l'augmentation du nombre de pages, nous ne sommes pas en mesure de faire paraître, dans le délai qui conviendrait, les articles qui nous sont adressés. Nous voudrions que nos collaborateurs fussent bien persuadés de notre bonne volonté et nous accordassent le long crédit que nous sollicitons de leur indulgence.

Certes, le plus grand nombre font preuve d'une patience et d'un désintéressement admirables ; mais il en est qui, sans nous en aviser, ont porté ailleurs les études qui nous avaient été promises, après nous les avoir laissé annoncer, nous mettant ainsi dans la position fâcheuse d'un homme qui ne tient pas ses engagements, qui ne réalise pas des promesses publiquement faites.

C'est pour cette raison que, désormais, nous nous abstiendrons de donner, au début de l'année, une liste des manuscrits que nous nous proposons de mettre au jour. Si nos lecteurs n'ont pas l'avant-goût des jouissances que nous leur réservons, ils éprouveront du moins les joies de la surprise, et nous croyons pouvoir leur affirmer qu'ils ne perdront pas au change.

La Médecine dans l'Histoire

La vie pathologique du grand Roi

Par M. Louis Delmas (1).

(*Fin*)

V

Très heureusement délivré d'une infirmité qui menaçait de devenir repoussante, le Roi ne se montra pas par ailleurs sensiblement mieux portant qu'avant son opération. En reprenant, sans restriction, ses habitudes antérieures de sport, d'excès de table et de vie mondaine, nécessairement enrayées pendant les douze longs mois de contrainte relative que lui avait imposés sa gênante incommodité, il se retrouva plus subordonné que jamais aux aléas de ses prédispositions morbides. D'autant que ses vaccinations successives à l'égard des maladies infectieuses, à peu près inévitables à cette époque, le maintenaient plus strictement, à l'âge qu'il venait d'atteindre, dans le cycle étroit et précis des maladies banales. Nous n'observerons dès lors, au cours des vingt-cinq dernières années qui représentent chronologiquement le tiers de sa glorieuse existence, d'autres faits pathologiques que les incidents journaliers, plus ou moins aigus, de sa « goutte », à ce moment invétérée et progressive ; de ses « dérèglements digestifs » et de son intoxication « paludéenne », inconsciemment entretenue par les pernicieuses séductions du parc fastueux que son impérieuse volonté avait fait surgir dans les steppes marécageux de Versailles.

Rien ne serait par suite aussi trivialement fastidieux que l'exacte et fidèle énumération des « accès de fièvre », des « indigestions », des « crises vaporeuses » ou « arthritiques », qui vont maintenant, jusqu'à la fin, se disputer le champ abandonné par les agressions infecto-contagieuses, dont on connaît l'indiscrète prédilection pour les jeunes organismes. On ne peut cependant s'empêcher de signaler, comme un saisissant modèle de cette aveugle obstination commune aux hommes de tout rang, le régulier et périodique tribut que, en dehors des accidents quasi journaliers de ses prouesses gastronomiques, le roi payait, toujours généreusement, à la lourde souveraineté des primeurs et de la venaison. La saison des petits pois et celle des perdreaux étaient tout particulièrement désastreuses pour l'estomac, constamment surmené et jamais rebuté, de l'insatiable monarque. Entraîné par sa voracité naturelle, il ingurgitait, sans le moindre travail de mastication préparatoire, que lui eût d'ailleurs interdit la ruine presque absolue de sa dentition, les aliments qui le tentaient et qu'il rendait ensuite « tels

(1) V. la *Chronique* des 1er juillet, 15 août, 15 septembre et 15 décembre 1902.

quels », à l'instar d'inertes corps étrangers. Aussi les « jours de médecine » du roi prennent-ils de plus en plus, à partir de l'avènement de Fagon (1693), l'importance d'un fait historique, dont la réglementation, quasi rituelle, efface, de par les lois de l'étiquette, le réalisme excessif et la surprenante répétition. Ce sera l'époque triomphante du « meuble » préféré de ce grossier mais humoristique duc de Vendôme, qui poussait le sans-gêne et le mépris des convenances jusqu'à l'avoir adopté comme fauteuil de table et de réception, sans se préoccuper le moins du monde, quelle que fût l'illustration de son entourage, des nauséabondes exhalaisons du récipient intime qu'on ne renouvelait jamais qu'au moment de son plein débordement. Le roi lui-même, par nécessité ou par habitude, malgré son sens inné du tact et de la mesure, en était venu à passer de longues heures sur cette singulière « chaise curule », qui n'eût certainement pas produit sur les farouches vainqueurs du Capitole l'impressionnant effet du trône d'ivoire d'un quirite. Il y recevait ses familiers et, les jours de purgation, ne la quittait guère que pour se mettre au lit. De là l'explication toute naturelle de cette absence complète de « closets », signalée par plusieurs historiens comme une des plus étonnantes particularités du nouveau et somptueux palais. Sous la suggestive influence des coutumes du jour, l'architecte s'était aisément débarrassé du souci toujours importun de satisfaire aux exigences peu accommodantes d'une installation de ce genre. L'extrême mobilité de l'ameublement ne rendait-elle pas d'ailleurs aussi pratiquement qu'universellement facile la plus capricieuse improvisation de « buen retiro » ?

Cette longue et monotone répétition d'accidents de « cabinets » fut cependant troublée, en 1696, par l'apparition d'une affection chirurgicale, toujours inquiétante et pénible, même dans ses formes simplifiées. Le 12 août, en se coiffant de sa majestueuse chevelure officielle, le roi sentit à la nuque une douleur aiguë, qui devint bientôt assez vive pour avoir raison de son impassibilité conventionnelle. Il fait appeler son conseil médico-chirurgical, et l'on constate sans peine *loco dolenti* un furoncle commençant. Félix, encore en charge, mais moins écouté que jadis, vu la longue inutilité de ses services, propose l'application d'un « emplâtre », qui n'est pas accepté. Cependant le furoncle grossit et devient aussi gênant que douloureux. Le 15, sur le désir du roi, on recourt, sans doute un peu tard, au topique déjà inutilement recommandé. Le lendemain 16, grande fête dans le parc. Louis XIV en suivit les nombreux détails avec son habituelle ponctualité. Après avoir ainsi passé toute la journée en plein soleil, il s'exposa dans la soirée aux influences contraires du « serein », non moins dangereuses pour lui ce jour-là. En résumé, déplorable combinaison d'insolation et de refroidissement. Le résultat ne pouvait être douteux. Nuit agitée ; fièvre, vives douleurs. On prescrit des cataplasmes de « pulpe d'oseille et *oignons de lys* », incorporée dans du saindoux. Pas d'amélioration. Le roi souffre de plus en plus ; la tumeur augmente à vue d'œil ; elle s'étend bientôt d'une oreille à l'autre, sur une hauteur de quatre travers de doigt. Elle est rouge intense et très saillante. La thérapeutique commence à se troubler. On ajoute aux « oignons de lis » le renfort un peu hétérogène des « pulpes de mauves et de fleurs de camomille », et l'on substitue comme excipient le liquidembar à

la graisse. Ces cataplasmes, non moins inertes que compliqués, ne tardent pas à être remplacés par l' « emplâtre de litharge et térébenthine à base d'huile d'olive ». La suppuration se déclare malgré tout, d'abord superficielle avec élimination d'un « bourbillon », puis formation d'autres foyers identiques qu'on réunit en coupant les brides qui les séparent. Le pus s'écoule dès lors avec une certaine facilité. Mais il existe encore sur le pourtour des anfractuosités presque impénétrables, et l'on se décide à les mettre à nu par une « incision cruciale », qui est largement pratiquée, le 8 septembre. On pansa ensuite alternativement « au baume vert » et au « baume blanc ». Mais la cicatrisation, indolente et délicate, ne fut achevée qu'à la Toussaint, c'est-à-dire après environ trois mois de traitement, que l'art chirurgical contemporain n'a pas sensiblement modifié dans ses grandes lignes.

Par une assez surprenante dérogation aux théories humorales de l'époque, le roi ne fut saigné à aucun moment de cette longue médication. On se contenta, fort judicieusement, d'obtenir qu'il voulût bien consentir à modifier son régime. C'est à ce moment psychologique que les « infusions de sauge et de véronique » remplacèrent le matin, comme premier déjeuner, celles de « café », que le roi avait adoptées depuis quelque temps, sur les conseils de Fagon, mais dont on craignit pour l'avenir les effets excitants. Au temps de d'Aquin, ce léger repas initial se composait, plus simplement encore, d'un verre de vin et d'eau à la glace, que le monarque absorbait à petits coups, en mangeant une bouchée de pain au lait. Rappelons incidemment que, depuis l'avènement de Fagon, le vin de Bourgogne avait impitoyablement chassé de la table royale celui de Champagne, dont Louis XIV n'abandonna l'usage qu'à contre-cœur et sans profit bien appréciable.

Au sortir de cette dure épreuve chirurgicale, le roi ne tarda pas de s'engager sur la pente abrupte et périlleuse de la vieillesse, qu'il descendit cependant, malgré tant de décevants obstacles, avec une majestueuse lenteur, digne de son glorieux passé. Menaçantes indispositions, deuils précipités, foudroyants revers se ruèrent en vain à l'assaut de cette noble sérénité, qui finissait toujours par avoir raison des hommes et des choses. Le roi poursuivit résolument le cours mouvementé de son inflexible politique, sous le masque d'un stoïcisme qui paraissait inaccessible aux atteintes de l'âge et des chagrins ; les fatalités de l humaine nature n'en accomplissaient pas moins leur triste labeur de destruction finale. Tout vieillissait autour du souverain « incomparable » ; les grands noms de son règne tombaient, les uns après les autres, dans le silencieux domaine de l'histoire ; les superbes façades de son Palais avaient depuis longtemps perdu leur compromettante fraîcheur ; les arbres plantés de son auguste main paraissaient déjà quasi centenaires, et lui, presque seul survivant de cet imposant passé, semblait devoir le prolonger indéfiniment, à travers les inévitables perturbations d'un nouveau siècle. Les courtisans qui tous, sans exception, n'avaient pas connu d'autre maître, n'osaient encore songer à la désastreuse éventualité d'un changement de servitude.

La soixante et douzième année de ce règne sans égal (1715) s'était ouverte avec le cérémonial ordinaire des réceptions de janvier, dont le Roi avait pris, sans fatigue apparente, sa part tradi-

tionnelle. Dans l'austère tristesse de cette cour surannée, les événements quotidiens se déroulaient avec la banale régularité d'une dissolution progressive. On apprenait successivement la mort plus que naturelle : de Mme de Grignan, le 6 janvier, à l'âge de 83 ans ; de l'illustre archevêque de Cambrai, le 7 ; immédiatement suivie de celle de la princesse d'Isenghin et du maréchal de Chamilly. Le 12, la belle duchesse de Nevers était enlevée à 59 ans par un mal foudroyant. Puis, au bout d'une trêve d'un mois, l'impitoyable faucheuse enlevait le même jour le cardinal de Bouillon et le prince de Piémont, après avoir effleuré la duchesse d'Orléans et la reine d'Angleterre. Le 11 mai, le vieux duc de Richelieu tombait d'apoplexie. C'était une lugubre répétition d'avis de décès ou de maladies graves. Les galantes parures du Palais enchanté se recouvraient obstinément d'un lourd et sombre manteau de deuil.

Les décors funèbres de la catastrophe finale se complétaient ainsi de jour en jour et semblaient en presser le dénouement. Cependant la santé du Roi ne donnait encore publiquement aucun signe précis d'inquiétude sérieuse. Ses familiers et même ses médecins, les plus clairvoyants et les plus personnellement intéressés à se rendre un compte exact de la situation, Dangeau et Fagon entre autres, ne se départaient pas de leur ancien optimisme. « Jamais S. M. ne s'est si bien portée, » assurait le premier, en inscrivant sur son inappréciable journal la mention d'une nouvelle purgation. Notamment le lundi 17 juin, qui devait être cependant la pénultième de ces médecines périodiques, officiellement qualifiées de « pure précaution ». Celle du lundi 12 août allait tragiquement préparer la fin de la liste démesurée de toutes ces prouesses de « cabinet », où la casse et le séné, la mercuriale et la rhubarbe se disputaient tour à tour le record du nombre et de la copiosité de leurs « effets ».

Le Journal de Fagon s'étant arrêté, nous ne savons pourquoi, au 18 juillet 1711, c'est aux Mémoires si abondamment documentés de Dangeau et de Saint-Simon que nous allons emprunter les éléments chronologiques de cette phase ultime d'une vie qui fut aussi pathologiquement que royalement remplie. — Rien d'émouvant et de suggestif comme cet exorde *ex abrupto* du compte rendu très détaillé que nous en a laissé le second et non moins perspicace de ces deux vigilants observateurs. — « Le roi revint, dit-il « sans autre préambule, pour la dernière fois de Marly samedi au « soir 10 août. Il était déjà fort mal et alla quand même se prome- « ner à Trianon. Mais ce fut sa dernière sortie du château de Ver- « sailles. Il fut purgé le lendemain et reçut à son ordinaire des jours « de médecine. Ce fut la dernière fois qu'il marcha. C'est à peine « s'il put se tenir debout le 13, pendant la comédie de l'ambassa- « deur de Perse. » — Après ce coup de foudre, qui nous prépare à toutes les éventualités et nous en fait préjuger l'issue, nous ne pouvons mieux faire que de suivre pas à pas, dans les éphémérides de Dangeau, la progression journalière des événements :

Dimanche 11 août. — Versailles. Le roi ne paraît bien se porter.

Lundi 12. — Il prend médecine : il a des douleurs à une jambe et à la cuisse qui le tourmentent assez et que l'on prend à ce moment pour une sciatique.

Mardi 13. — Il se fait porter à la messe dans un fauteuil parce que les douleurs ont augmenté. Puis audience de l'ambassadeur de

Perse et grande fatigue pour s'être tenu debout pendant ce temps. Au reste, rien de changé dans sa vie. Conseil des ministres,— souper et soirée chez Mme de Maintenon; mais il y va en chaise.

Mercredi 14. — Même situation.

Jeudi 15. — Mauvaise nuit. Les douleurs de la prétendue sciatique tendent à augmenter. L'auguste malade dîne au lit, ne se lève qu'à cinq heures, se fait transporter chez Mme de Maintenon, en revient à neuf heures, soupe dans sa chambre et se couche aussitôt après.

Vendredi 16. — Samedi 17. — Dimanche 18. — Lundi 19. — Aucun changement ni en bien ni en mal. Fagon songe à faire venir les eaux de Bourbonne ; il croit que le roi n'a pas la fièvre. Maréchal est d'avis contraire.

Mardi 20. — Un peu de mieux. Nuit plus calme. Moins de douleur à la jambe, surtout au lit, et grâce aux frictions que l'on renouvelle fréquemment et qui empêchent ainsi le roi de se lever.

Mercredi 21. — Grande consultation, provoquée par Fagon, entre quatre médecins de la Cour et quatre médecins de Paris. Tous sont d'accord sur le traitement, sans avoir cependant une notion bien précise du mal, qui ne se différencie pas encore d'une vulgaire sciatique. — Purgation à la casse.

Jeudi 22. — Insomnie prolongée. Les douleurs ne diminuent pas. Géli, Dumoulin, Falconnet fils et le médecin de la Charité examinent le roi. On suppose qu'il a eu de la fièvre pendant la nuit. — Prescription de quinquina et de lait d'ânesse.

Vendredi 23. — Même état. Le malade est assez gai.

Samedi 24. — Douleurs plus aiguës. On commence à soupçonner la « gangrène ». Vives alarmes et grand embarras des médecins. Faiblesse après souper. A onze heures, le roi demande son confesseur.

Dimanche 25. — *Jour de la saint Louis.* — Légère détente sur le matin, qui permet de ne pas interrompre les préparatifs de fête et d'en exécuter le programme traditionnel. Aubade dans la chambre du roi pendant son dîner. Travail avec les ministres. Mais sur le soir, redoublement des douleurs. Crise de coma avec réveil convulsif. Pouls mauvais. Le cardinal de Rohan, assisté du curé de Versailles (Claude Huchon), donne le viatique. Improvisée et précipitée, par suite sans éclat, la cérémonie n'en fut peut-être que plus impressionnante pour le petit nombre d'intimes hâtivement réunis au hasard de leur rencontre, à une heure qui ne favorise guère le succès des convocations personnelles. Qu'on se représente par la pensée les détails accidentels de cette scène, toujours émouvante en tout temps et en tout lieu : le roi délirant sur son lit de parade ; Mme de Maintenon dissimulant mal sa présence et ses inquiétudes derrière les tentures de la ruelle ; agenouillés sans ordre et sanglotant, dans la pénombre des lourdes draperies de la couche royale, le duc d'Orléans, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le comte de Charolais, le prince de Conty, Villeroy et Desmarets. Et sur ce fond de lugubre clair-obscur, les traits angoissés de l'agonisant et la figure hiératique du prélat, émergeant seuls en haut relief de la faible zone lumineuse des flambeaux rituels. Un Rembrandt en action, mais vigoureusement retouché par le fatidique pinceau de la réalité.

Aux secours spirituels succédèrent sans désemparer les soins chirurgicaux. La « gangrène » maintenant déclarée et connue de toute la Cour, on avait choisi cette heure de silence et de solitude pour renouveler, à l'abri des regards indiscrets ou trop émotifs, un pansement aussi pénible pour le patient que répugnant pour son entourage. Mais les progrès rapides du mal ne tardèrent pas à nécessiter une plus fréquente application d'agents purificateurs, et dès le lendemain 26, la jambe fut pansée deux fois par jour.

Lundi 26 août. — Quelques heures de repos dans la matinée. A midi, Sa Majesté fait entrer le petit Dauphin, et après l'avoir embrassé, lui dit : « Mignon, vous allez être un grand roi, mais tout « votre bonheur dépendra d'être soumis à Dieu et du soin que vous « aurez de soulager vos peuples. Il faut pour cela que vous évitiez, « autant que vous le pourrez, de faire la guerre, c'est la ruine des « peuples. Ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné « en cela. J'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement et je l'ai « soutenue par vanité. Ne m'imitez pas. Soyez un prince pacifique « et que votre principale application soit de soulager vos sujets. » Après quoi il a encore embrassé le Dauphin par deux fois, et fondant en larmes, il lui a donné sa bénédiction.

Il fait ensuite ses adieux au duc du Maine, au comte de Toulouse, au duc d'Orléans, qu'il rappelle jusqu'à deux fois, et entend dévotement la messe, que l'on dira désormais régulièrement à midi et demi dans sa chambre. A l'issue de la messe, le Roi fait approcher les courtisans qui s'y trouvent présents et leur adresse cette touchante allocution : « Messieurs, je suis content de vos services, « vous m'avez fidèlement servi et avec envie de me plaire. Je suis « fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que j'ai fait. Les « derniers temps ne l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret. « Servez le Dauphin avec la même affection que vous m'avez servi. « C'est un enfant de cinq ans qui peut essuyer bien des traverses, « car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé dans mon jeune « âge. Je m'en vais, mais l'Etat demeurera toujours. Soyez-y fidèlement attachés et que votre exemple en soit un pour tous mes « autres sujets. Soyez tous unis et d'accord, car l'union est la force « d'un Etat, et suivez les ordres que mon neveu vous donnera. Il va « gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi « que vous ferez votre devoir et que vous vous souviendrez quelquefois de moi. » — Profondément émus par ces paroles, prononcées d'une voix affaiblie mais distincte, les assistants se retirèrent en sanglotant pour faire place aux princesses, que le roi avait demandées en dernier lieu. Les adieux s'achevèrent en un inexprimable déchirement.

La dernière heure n'était pas encore sur le point de sonner. Il restait à l'auguste moribond grandement le temps de remplir ses douloureux devoirs. Mais il tenait à choisir son moment ; sûr de l'irrémédiable gravité de son état, guidé par ce merveilleux sens de la mesure et des convenances, auquel il devait presque entièrement le secret de son extraordinaire prestige, il voulut mettre à profit ce fugitif répit, en laissant à son entourage la suprême vision d'un Roi toujours moralement au-dessus des revers et des faiblesses de l'humanité. Cet incomparable et consciencieux acteur jugeait à bon droit de sa dignité de jouer son grand rôle jusqu'au bout.

Délivré de cet importun souci, le monarque se confina dans une discrète et stricte intimité, attendant stoïquement, à son ordinaire, le dernier coup. La mort parut hésiter : il y eut quelques lueurs de mieux qui ralentirent la précipitation de la fatale issue et ranimèrent les égoïstes espérances des courtisans, surtout après l'essai d'un « élixir » apporté par un empirique nommé Brun, qui s'était rendu tout exprès de Marseille par la poste, et garantissait, avec l'imperturbable aplomb de ses semblables, la prompte et sûre guérison du roi. — « Même, assurait-il, en cas de gangrène venue du dedans ». — Les médecins, à bout de ressources et déjà très vivement pris à partie, selon l'heur habituel de la fortune doctorale, n'osèrent pas s'opposer à l'épreuve de ce remède inattendu. Le 28, à midi, on en commença l'administration à la dose de dix gouttes dans trois cuillerées de vin d'Alicante. Ce breuvage, aussi répugnant d'odeur que de goût, fut absorbé avec résignation par l'auguste malade, qui dit en le buvant : « Je ne le prends ni dans l'espérance ni « dans le désir de guérir, mais je sais qu'en l'état où je suis je dois « obéir aux médecins ». Une heure après, les forces semblaient vouloir revenir et l'on commençait à crier au miracle. Mais cette trompeuse lueur s'éteignit presque aussitôt. La faiblesse générale et la défaillance du pouls réapparurent, aussi inquiétantes qu'auparavant; ce qui ne découragea nullement les courtisans, toujours disposés à croire à l'infaillibilité des charlatans plutôt qu'à celle des praticiens. On redonna de l'élixir à 8 heures du soir sans le moindre résultat appréciable. Nuit mauvaise. Etat comateux.

Le lendemain 29, reprise du remède à 8 heures du matin. Détente cérébrale; le roi paraît se ranimer. Aussitôt l'entourage de déclarer bien haut que Brun est un ange envoyé du ciel pour sauver le roi et « qu'il fallait jeter à la rivière tous les médecins de la ville et de la Cour ». Trouver le pouls mauvais c'était manifestement exprimer le criminel désir de la mort du roi. Voilà quel était devenu l'état d'âme de ces nobles et illustres personnages, nécessairement affolés par la menace d'une imminente disgrâce. Ce fut une journée de délirante allégresse pour tout ce qui vivait des faveurs personnelles de Louis XIV. A le voir, d'ailleurs, suivre de nouveau, avec une évidente lucidité d'esprit, les exercices de la messe, qu'on avait interrompus depuis quelques jours, continuer jusqu'au soir à donner les mêmes signes d'amélioration, manger à six heures deux biscuits avec beaucoup d'appétit, les plus incrédules se laissaient ébranler.

A huit heures on revient au merveilleux élixir. Mais sa réelle ou suggestionnante efficacité s'était apparemment épuisée dans l'illusionnant miracle du matin. Presque aussitôt le roi se déclara très mal et retomba dans son inconscient assoupissement. Au pansement de la nuit, on eut la déception de constater que la gangrène gagnait tout le pied et remontait jusqu'au genou. La décomposition du membre commençait : le drame touchait irrévocablement à sa fin.

Les journées du 30 et du 31 se passèrent dans l'attente de cette fatidique solution. Le roi, toujours assoupi, à grand'peine secoué de sa torpeur aux heures des pansements ou des repas simplifiés (gelée et eau pure), qu'il n'accepte plus qu'après une lutte machinale et en marmottant d'incohérentes paroles ; — la gangrène gagne toujours ; le vide se fait avec une surprenante rapidité autour de cette couche, dont on se disputait si avidement naguère le presti-

gieux accès ; la Cour se désagrège ; on émigre en masse vers Meudon, dans l'irrésistible fascination des premières lueurs d'un nouveau règne. Mme de Maintenon elle-même, la compagne fidèle de tant de mauvais jours, a silencieusement déménagé l'appartement semi-officiel où régnait sa discrète souveraineté. Elle a distribué à ses domestiques ses meubles et son équipage, tenant à prévenir le moindre soupçon d'inconvenante rapacité, et s'est retirée à Saint-Cyr, bien résolue d'y finir ses jours dans une impénétrable retraite.

Le samedi soir 30 août, à 10 heures, on récite les prières des agonisants. Le moribond en suit alternativement les versets et les répons, par inconscient effet d'un écho familier, dont l'esprit n'anime plus les sons, dernière manifestation d'un cerveau paralysé par l'envahissante torpeur de l'éternel sommeil.

Dimanche 1er septembre. — Mort à huit heures un quart du matin, après une nuit entière sans connaissance. « Il a rendu son âme « sans effort, dit Dangeau, comme une chandelle qui s'éteint. »

Le *Mercure* d'octobre nous donne les renseignements complémentaires ci-après sur les suites immédiates de ce grand événement :

« Le roi fut vu de tout le monde à visage découvert pendant le « jour de sa mort. Il y avait dans sa chambre des prêtres qui « psalmodiaient continuellement. Le lendemain son corps fut « ouvert en présence du duc d'Elbeuf et du maréchal de Matignon, « nommés à cet effet par le roi, et, suivant la coutume, on appela « à cette ouverture deux médecins de la Faculté de Paris et « deux chirurgiens de la communauté de Saint-Côme, outre les « premiers médecins et tous les autres médecins et chirurgiens « du roi.

« Son cercueil fut mis dans la chambre du grand appartement, « meublée des meubles les plus précieux. Il y a été, pendant huit « jours, gardé par ses principaux officiers, le grand aumônier, les « évêques et les religieux psalmodiant nuit et jour. »

Les constatations de l'autopsie nous sont sommairement indiquées par Saint-Simon, mais avec l'évident parti pris d'y trouver un motif péremptoire d'accusation contre les médecins, auxquels on reprocha sans ménagement, ainsi qu'il est d'ailleurs de règle en pareil cas, non seulement d'avoir laissé mourir le roi, mais encore d'avoir provoqué sa mort par leur aveugle incurie autant que par l'ineptie de leurs conseils et de leurs prescriptions : « ..... Toute « l'année il mangeait à souper une prodigieuse quantité de salades « et il redoubla ce régime dans cet été, et de figues pourries d'être « mûres à l'entrée de ses repas. A la fin, ces fruits, pris en entrant « à table, lui noyèrent l'estomac, en émoussèrent les digestifs, lui « ôtèrent l'appétit, *tournèrent son sang en gangrène* à force d'en « diminuer les esprits, ce qui fut la cause de sa mort, comme on le « reconnut à l'ouverture de son corps dont les parties se trouvèrent « toutes si belles et si saines qu'il y a lieu de juger qu'il eût passé « le siècle, son estomac surtout et ses boyaux par leur volume au « double d'un autre homme, d'où lui venait d'être si grand mangeur « et si égal. On ne songea aux remèdes que quand il ne fut plus « temps, parce que Fagon ne voulut jamais le croire malade et que « l'aveuglement de Mme de Maintenon fut pareil à cet égard..... »

Mais ne vient-on pas de lire une variante à peine retouchée de ces

désopilantes consultations dont Molière semblait s'être réservé le monopole?..... Et quelle douce satisfaction professionnelle que de prendre l'intransigeant ironiste en flagrant délit de « plagiat purgonien »!... On ne l'eût certes pas soupçonné de priser, au point de se les approprier, les fantaisies technologiques de l'inénarrable Diafoirus.... Les plus grands esprits s'exposeraient-ils aussi parfois à la triviale juridiction de l'*asinus asinum fricat?*....

***

Le 4 septembre, les entrailles du roi furent portées le soir à Paris, à Notre-Dame, et le 9 eurent lieu les obsèques officielles, de tout point semblables à celles de Louis XIII, qui les avait considérablement dépouillées de leur ancienne et excessive splendeur. Dans le trajet de Versailles à Saint-Denis, il n'en fallut pas moins abattre le dessus d'une porte monumentale, pour laisser passer le char funèbre, dont l'imposante hauteur arrêtait obstinément la marche du funèbre cortège.

Par une de ces déconcertantes antithèses, qui devraient si bien « faire la loi aux rois et leur donner de grandes et terribles leçons », le dernier rayonnement du « Roi Soleil » venait de s'éteindre dans l'inexprimable abjection d'un deliquium gangreneux.

Et ce n'était point cependant le terme définitif de la rançon expiatoire de son exceptionnelle fortune. Moins de cent ans plus tard, une populace en délire, inconsciemment et monstrueusement sacrilège, allait jeter au vent de la tempête révolutionnaire les restes de celui dont les injures des temps, pas plus que l'animosité des passions politiques, n'ont encore amoindri la prestigieuse dénomination de « Louis le Grand ».

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique »

La séparation de l'urine des deux reins, par le Dr Georges Luys. (Extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, du 11 décembre 1902.) Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

L'hygiène pour tous, par C. Pagès. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine.

L'injection trachéale ; technique simplifiée, par le Dr Mendel. Daix, Clermont (Oise). 1902.

Ch. Nodier, médecin et malade, par M. le Dr L. Baudin. Besançon, 1902. (*Sera analysé.*)

La mort prématurée de Pierre de Quoex, élégie en prose de 1601, éditée par François Mugnier. Annecy, 1902.

Essais sur la mort de Madame la Princesse de Lamballe, par Lucien Lambeau. Lille, 1902. *Sera analysé.*)

L'Ame bretonne, par Charles Le Goffic. Paris, Honoré Champion, libraire-éditeur, 9, quai Voltaire. 1902.

L'Etau, amour d'hystérique, par Charles Guiersi. Paris, H. Simonis Empis, éditeur, 21, rue des Petits-Champs. 1902.

La Médecine des praticiens

Médicaments et Système nerveux.

Les travaux les plus récents sur l'action des médicaments montrent que le système nerveux joue dans cette question un rôle si prépondérant, qu'actuellement il est difficile de songer à se rendre compte de la valeur thérapeutique d'une préparation nouvelle, sans approfondir les modifications qu'elle peut imprimer à la cellule nerveuse ou au centre nerveux, chargé du rôle régulateur du milieu à traiter.

Nulle modification fonctionnelle n'étant spontanée et aucune altération d'un milieu ou d'un organe ne pouvant se produire sans qu'il existe un état anormal des centres nerveux correspondants, on ne peut aujourd'hui, en effet, comme on le faisait autrefois, s'en tenir à la seule action chimique substitutive ou complémentaire.

Il faut avant tout savoir comment la substance médicamenteuse agira non seulement sur la cellule nerveuse, au point de vue de sa régénération, mais encore comment elle pourra enlever au milieu, dans lequel elle fonctionne, les produits inutiles ou toxiques.

En se plaçant à ce point de vue et en prenant comme exemple le phosphoglycérate de chaux et la lécithine, nous pouvons nous demander laquelle de ces deux substances est la plus utile et nous poser ce problème avec quelque chance d'en donner une solution logique.

Dans une série d'articles parus dans ce journal, nous avons établi que le phosphore minéral, sous forme de phosphates ou d hypophosphites, suffisait amplement à tous les besoins des cellules osseuses, besoins normaux et pathologiques ; que le phosphore en nature, malgré sa réelle activité, avait cependant de trop graves inconvénients pour en faire un agent thérapeutique journellement maniable ; que l'acide phosphorique, tout en ayant des indications fort nettes dans l'hypoacidité du fluide nourricier, n'était pas le seul médicament utile et pouvait être remplacé par le phosphoglycérate de chaux pur, la *Neurosine Prunier*, dont les acidités latentes deviennent efficaces à la suite d'un simple contact avec le suc gastrique ; qu'enfin, aux phosphoglycérates et à la lécithine incombait le rôle d'obvier à la dénutrition et aux altérations des cellules nerveuses. Nous avons montré aussi que les doses habituellement prescrites de lécithine étaient trop faibles pour avoir une influence utile, et que seulement à des doses massives de près de trois grammes, ce produit pourrait, au seul point de vue de l'acide phosphoglycérique, équivaloir à un gramme de *Neurosine*. Mais cette équivalence est-elle réelle ? C'est en envisageant la question sous le point de vue énoncé au commencement de cet exposé, qu'il nous importe de répondre.

La lécithine, on le sait, peut être considérée comme de l'acide

phosphoglycérique, combiné d'une part à des acides gras et à un résidu amidé, la choline. Mais nous savons aussi que la choline, base ammoniée, dont l'action toxique sur l'économie est nettement établie, est encore une substance pouvant se transformer en acide urique, sous l'influence des oxydations de l'intimité des tissus Donner de la lécithine n'équivaut donc pas simplement à donner de l'acide phosphoglycérique, substance si utile dans les cas de neurasthénie.

En absorbant cette lécithine à doses suffisantes, sans doute il y a mise en liberté d'acide phosphoglycérique, mais il y a aussi introduction dans l'économie d'autres substances. Si, parmi celles-ci, les acides gras n'ont d'utilité qu'au point de vue nutritif, d'où probablement le succès de la lécithine dans la tuberculose, il y a aussi production de choline, qu'on peut considérer comme inutile, sinon nuisible dans toutes les maladies causées par la déviation du fonctionnement nerveux : neurasthénie, phosphaturie, etc., etc. Tout ce que nous savons en effet sur la physiologie de la cellule nerveuse tend sinon à le prouver, tout au moins à le faire prévoir.

Il résulte des recherches anciennes de Byasson, Teissier, Meyret, etc., et de toutes celles beaucoup plus récentes que, sous l'influence du travail cérébral de même que de la fatigue nerveuse, il y a d'abord augmentation dans l'élimination des phosphates urinaires, tandis que, dans l'état de maladie acquis, d'après Vani et Pons, il y aurait au contraire diminution plutôt que dose exagérée. Tout cela est parfaitement explicable, si l'on admet que, pendant le fonctionnement normal ou peu exagéré, la cellule nerveuse désassimile d'abord la lécithine qu'elle avait en réserve. Puis qu'ainsi intoxiquée ou tout au moins anormalement impressionnée par la choline, produit excrémentitiel qui ne peut que lentement être oxydé et disparaître, elle arrive à ne fonctionner qu'imparfaitement ; cette fonction imparfaite devenant la cause des diverses maladies qui en découlent. Dès lors il semble irrationnel d'introduire à nouveau, en employant la lécithine, le corps à qui l'on peut, sans sortir de la vraisemblance, imputer l'état morbide constaté. La lécithine nous semble donc nettement contre-indiquée dans toutes les maladies ressortissant de la fatigue de la cellule nerveuse.

On a remarqué, il est vrai, sous l'influence de la lécithine, une amélioration sensible dans des cas de tuberculose. Mais cette action, de même aussi que les bons résultats obtenus dans diverses maladies où la dénutrition est grave, telles que diabète pancréatique, tuberculose osseuse, n'infirme en rien notre hypothèse. Dans toutes ces manifestations, il n'y a pas l'élimination exagérée des phosphates urinaires, signe d'excitation nerveuse, ni le défaut de phosphates, signe de la période de maladie nerveuse plus accentuée ; donc pas de travail anormal de la cellule nerveuse. D'autres organes sont atteints et sur ceux-ci, peut-être même par ses produits de décomposition, dont l'un est sûrement nuisible pour les cellules nerveuses malades, la lécithine peut être utile.

Cette substance a par suite des avantages et des inconvénients. Les inconvénients sont évités par l'emploi du phosphoglycérate de chaux pur, *Neurosine Prunier*, car celle-ci introduit dans l'organisme l'acide phosphorique naissant et la chaux, dont l'élimination urinaire exagérée l'avait notablement appauvri.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'alcoolisme en Allemagne.

L'Allemagne est le pays d'Europe qui souffre la plus du fléau de l'alcoolisme. C'est le comte Douglas qui nous l'apprend.

Il n'est pas en Europe, dit-il, de peuple qui rende à la boisson un culte plus fervent que l'Allemagne. L'ivrognerie, ce *diabolicus germanicus*, comme l'a appelé Bismarck, fait chaque jour parmi le peuple allemand des ravages et des progrès inouïs. La santé et la moralité de la race sont profondément atteintes par le fléau; il n'est que temps d'aviser.

Et l'écrivain, à l'appui de ses dires, cite des chiffres d'une éloquence terrible : l'Allemagne, chaque année, boit environ trois milliards de marks d'alcool.

Chaque année, l'alcool amène devant les tribunaux plus de 180.000 Allemands, et le nombre des crimes croît annuellement de 10.000.

Le nombre des condamnations prononcées, de 299.249 en 1882, est monté à 478.139 en 1899 ; de même, pour 30.719 condamnations d'enfants en 1882, il y en a 47.512 en 1899. Et c'est, d'après les rapports officiels, à l'eau-de-vie que l'on doit en grande partie cette recrudescence de la criminalité. (*L'Officiel médical.*)

Les « abstinents » en Angleterre.

On sait qu'à l'occasion de son couronnement, le roi d'Angleterre a offert un dîner à 500.000 pauvres de Londres.

Dans la plupart des hall où le dîner était servi, il y avait une table pour les abstinents, clairement désignée à quiconque voulait en user. Dans d'importants districts, comme Battersea et Wandsworth, aucune indication spéciale ne fut nécessaire, car chaque table était privée de toute boisson alcoolique.

(*L'Alcool.*)

Le monument Pasteur à Paris.

Le monument de Pasteur serait-il voué aux mêmes tribulations que celui de Balzac, et faut-il décidément qu'on ne s'accorde que lorsqu'il s'agit de demi-célébrités ? Après avoir décidé que ce monument serait élevé sur la place de Médicis, puis à côté du Panthéon, puis devant la chapelle de la Sorbonne, et enfin entre la Sorbonne et le musée de Cluny, on avait fini par trouver un emplacement plus convenable : l'entrée de l'avenue de Breteuil, en face du dôme des Invalides.

Comme M. Charles Girault allait commencer les travaux des fondations, on est venu le prévenir que c'était encore changé. Quelqu'un a craint que ce monument ne masquât les Invalides ! Il a de huit à dix mètres de hauteur... Et l'on propose maintenant de lui chercher une autre place. Heureusement que Pasteur est de ceux qui peuvent attendre. (*Gazette méd. de Paris.*)

Le dressage des chevaux, réalisé par un médecin.

Un de nos confrères girondins, le Dr Georges ROUHET, a réussi, sur le cheval, des expériences de dressage tout à fait extraordinaires. Il a appris à son sujet, qui répond au nom de *Germinal*, à exécuter des actes qui témoignent d'un degré d'intelligence beaucoup plus élevé qu'on ne le supposerait chez un animal de son espèce. Il éteint une bougie avec son pied sans l'écraser, ou la souffle avec son nez : il ouvre une porte et la referme, etc. Mais ce qui devient invraisemblable, c'est qu'il lui a appris à écrire. On met un tableau sur un chevalet, il s'en approche avec une plume entre les dents et trace les lettres du nom qu'on lui a enseigné, le nom de son maître.

Germinal a été présenté au cirque Molier, où il a obtenu un succès sans précédent. C'est un génie de l'espèce chevaline, et son maître peut, avec raison, le considérer comme le cheval le plus intelligent du monde, étant donné que ces résultats ont été obtenus par la persuasion, l'animal étant en liberté complète.

(*L'Année médicale*, de Caen.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours libres.

Le samedi 17 janvier, notre collaborateur et ami le Dr NASS fera, à la mairie des Batignolles, une conférence sur la *Sorcellerie* et *les Procédés d'envoûtement*.

Conférences de 1903.

A *l'Institut Psycho-Physiologique*, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Vendredi 16 janvier, à 8 h. 1/2, *l'Hypnotisme el l'Orthopédie morale*, par M. le Dr BÉRILLON (avec projections).

Vendredi 23 janvier, à 8 h 1/2, *la Psychologie de l'enfant arriéré et la lutte contre la dégénérescence mentale*, par M. le Dr Jules VOISIN, médecin de la Salpêtrière (avec projections).

Vendredi 30 janvier, à 8 h. 1/2, *Education scientifique et psychologie*, par M. LAISANT, docteur ès sciences, examinateur à l'Ecole Polytechnique.

Cours de 1903

A *l'Institut Psycho-Physiologique*.

Hypnotisme sociologique.

M. le Dr Félix REGNAULT, professeur.

Objet du cours: *l'Hypnotisme dans les religions orientales*: Le Coran.
Les vendredis à cinq heures, à partir du vendredi 16 *janvier*.

Psychologie du criminel.

M. le Dr WATTEAU, professeur.

Objet du cours: *la Femme délinquante et criminelle*.
Les vendredis à cinq heures et demie, à partir du vendredi 16 *janvier*.

Anatomie et Psychologie comparées.

M. E. CAUSTIER, agrégé, professeur de l'Université.

Objet du cours : *l'Evolution des sentiments et des fonctions psychiques dans la série animale*.
Les samedis à cinq heures et demie, à partir du samedi 17 *janvier*.

Informations de la « Chronique »

L' « Ecorché » de Bar-le-Duc.

Dans son magnifique ouvrage sur *l'Art et la Médecine*, le Dr Paul Richer a consacré un chapitre, et non des moins attachants, aux représentations de la mort par les artistes. Nous n'avions pas encore consulté son livre, quand nous fut communiquée la photographie que nous reproduisons ci-après. M. Richer n'avait pas manqué de signaler cette œuvre tout à fait remarquable du grand artiste lorrain, Ligier Richier ; nous n'avons pas renoncé néanmoins à la reproduire, d'après le document qui nous avait été adressé, et qui est autrement exact, d'une impression autrement saisissante que les gravures (1) ou les dessins au trait qui en ont été donnés ailleurs (2).

On a qualifié très justement Ligier Richier de « statuaire de la douleur et de la mort ». C'était, raconte-t-on, un mélancolique austère, qui avait trouvé dans la lecture des livres saints les motifs de ses hautes conceptions et sculpté sur les pierres des tombeaux les effigies des personnages de son temps ou les emblèmes de la mort (3). On connaît, en effet, de ce sculpteur plusieurs monuments funéraires ; mais ce qui a mis le comble à la réputation du maître imagier, c'est l'étonnante, la prodigieuse (comme réalisme) figure, qui se trouve dans l'église de Saint-Pierre, à Bar-le-Duc, et qui est communément désignée sous le nom d'*Ecorché*, de *Squelette* ou de *Statue de la Mort*.

A vrai dire, ce n'est pas un *écorché :* les lambeaux de peau qui recouvrent l'abdomen excluent cette désignation ; ce n'est pas davantage un *squelette*, les os étant presque partout recouverts par des masses musculaires ; enfin, ce n'est point la *statue de la mort*, puisque les artistes représentent d'ordinaire (4) celle-ci sous la forme d'un squelette complètement décharné.

Quoi qu'il en soit, voici à la suite de quelles circonstances (5) cette œuvre fut composée.

En 1544, lorsque Charles-Quint assiégeait Saint-Dizier, le marquis de Marignan se trouvant assis dans la tranchée, vit venir à lui René de Châlons. Il se leva et donna sa place au prince. Celui-ci accepta et, peu après, un coup de feu, parti des remparts, lui traversait l'épaule.

Deux jours plus tard, René, se sentant près de mourir, réunissait à son chevet ses officiers et formulait devant eux, comme der-

(1) Notre cliché a été fait d'après une photographie, rapportée de Bar-le-Duc même.

(2) Notamment dans le livre de M. Paul Richer déjà nommé, et dans la biographie de *Ligier Richier*, par Ch. Cournault. Librairie de l'Art.

(3) Ch. Cournault, *op. cit.*

(4) Il y a cependant de nombreuses exceptions (Cf. Paul Richer, *op. cit.*, p. 482 et suiv.)

(5) Nous en empruntons le récit, en l'abrégeant, à M. Ch. Cournault.

nière volonté, le désir qu'on fît « sa portraiture fidèle, non comme il était en ce moment, mais comme il serait *trois ans après son trépas* ».

Ce désir transmis à sa femme, Anne de Lorraine, suggéra à cette princesse l'idée de s'adresser au sculpteur Ligier, dont le talent était déjà fort réputé. Ligier répondit à la confiance de la princesse par un trait de génie : sous l'apparence d'une forme matérielle, altérée par la décomposition, il figura l'ardent élan de l'âme immortelle vers son créateur, en plaçant dans la main de son personnage une enveloppe cordiforme, de vermeil, contenant le cœur véritable de René de Châlons.

Cette statue, n'offrant pas un caractère religieux d'un symbolisme aisément saisissable, ne fut pas détruite pendant la tourmente révolutionnaire ; seul, le cœur de vermeil fut brisé, ainsi que la main qui le soutenait, par des vandales qui avaient dessein de s'emparer du métal, pour le fondre ou en tirer un parti quelconque.

La main brisée fut remplacée plus tard, et on y ajouta une clepsydre ou sablier (1), auquel on finit par substituer un cœur de métal. Grâce à cette dernière restauration, la statue a repris sa signification primitive.

Au dire des critiques d'art les plus autorisés, il n'est pas, dans toute la sculpture française, « une œuvre aussi profondément sentie, aussi vivement interprétée ». Cette figure doit être placée bien au-dessus de celle du saint Barthélemy de la cathédrale de Milan (2), qui est un écorché savamment étudié, mais dont la vue ne fait tressaillir en nous aucune fibre.

Il nous a paru que le chef-d'œuvre de l'imagier de Saint-Mihiel méritait d'être mis sous les yeux de tous ceux qu'intéresse l'effort de l'artiste s'aidant des notions que lui fournit la Science.

PETITES NOUVELLES

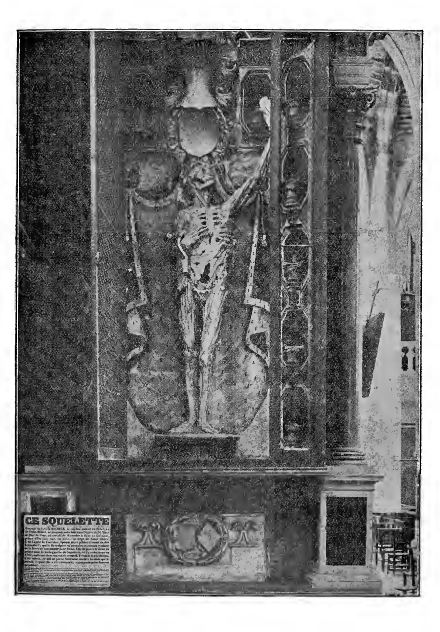
XIV[e] Congrès international de médecine de Madrid (avril 1903).

Le Comité exécutif français du XIV[e] Congrès international de Médecine pourra recevoir les cotisations des médecins français et des dames françaises qui désirent participer à ce Congrès, jusqu'au 20 mars 1903. Passé ce délai, toutes les adhésions et tous les paiements devront être adressés au Secrétariat général du Congrès à Madrid. Nous rappelons qu'en France, les adhésions et les cotisations doivent être adressées soit au D[r] RICHARDIÈRE, 18, rue de l'Université, soit au D[r] LESNÉ, 2, rue de Miromesnil.

---

(1) Ce n'est pas tout à fait l'avis d'un érudit, M. Lallemand, dont M. Paul Richer a reproduit l'opinion (*op. cit.*, p. 521, n.). Nous nous en tenons, quant à nous, à la tradition la plus généralement acceptée.

(2) Cf. *L'Intermédiaire des Chercheurs*, XVIII, pp. 105 et 179.


CE SQUELETTE

La "Chronique" par tous et pour tous

Les thèses du médecin Charles de l'Orme (1).

Dans un livre intéressant publié il y a deux ans (*Hommes et Mœurs au dix-septième siècle*), l'auteur, M. Bernardin, docteur ès lettres, trace un portrait fort pittoresque du médecin Charles de l'Orme, qui fut successivement attaché à la personne de trois rois, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

Les thèses, peu banales, soutenues à Montpellier par ce confrère d'autrefois, nous ont paru dignes d'être signalées à la curiosité. Elles ont été imprimées et mises en vente à Paris en 1608, accompagnées de nombreux éloges, écrits en latin et en grec par les admirateurs du nouveau docteur, et précédées d'une fort belle estampe.

L'unique thèse de bachelier consistait à savoir « s'il est bon pour la santé de danser aussitôt après le repas ». Le candidat soutint l'affirmative.

Voici le sujet des quatre thèses de licence :

I. Convient-il d'employer les mêmes remèdes avec les *amants* qu'avec les *déments ?* Le jeu de mots en latin (*amantium* et *amentium*) est bien plus flagrant. — Réponse : oui.

II. — Une fièvre pestilente peut-elle être intermittente ? — Réponse : non.

III. — La guimauve est-elle un être vivant, et a-t-elle les propriétés que lui accordent Dioscoride et Galien ? — Réponse : oui.

IV. — L'usage exclusif de l'eau comme boisson est-il plus utile aux jeunes gens qu'aux vieillards ? — Réponse : oui.

La soutenance de ces quatre thèses occupa huit séances.

Voici maintenant le sujet des quatre thèses de doctorat :

I. — La vie des rois, des princes et des grands est-elle moins exposée à la maladie, et plus longue que celle des gens du peuple et des paysans ?

II. — Les vésicants sont-ils bons pour les douleurs arthritiques ?

III. — Peut-on préparer un poison qui tue à une époque déterminée ?

IV. — Est-il permis, quand une femme enceinte souffre d'une maladie aiguë, de lui prescrire des abortifs ?

La soutenance, cette fois, dura quatre jours. Sur les trois premiers points, le candidat se prononça plus ou moins franchement pour l'affirmative ; sur le quatrième, il soutint la négative, au nom de la religion.

Aux thèses succédèrent cent propositions, problèmes ou paradoxes, défendus contre tous par le futur docteur, et d'ailleurs choisis par lui-même. Dans le nombre, il en est d'assez inattendus, par exemple : La femme est-elle plus parfaite que l'homme ? — Les

(1) Cf. l'étude que nous avons publiée jadis, dans le *Bulletin général de Thérapeutique* (30 nov. 1897), sur le même personnage. (A. C.)

mâles peuvent-ils avoir du lait ? — A-t-il été donné au seul roi de France de guérir les écrouelles ?

Dans le cours de sa longue pratique (il mourut à 95 ans, d'autres disent à près de cent ans), Charles de l'Orme eut l'honneur de défendre l'antimoine contre son ami Guy Patin, et fut, paraît-il. l'inventeur de la chaise roulante appelée *vinaigrette*.

Il mit à la mode les eaux de Bourbon-Lancy, son pays d'origine. Le premier en France, il fit boire les eaux minérales chaudes, et eut l'idée de faire donner la douche sur tout le corps, « avec les frictions accoutumées » (c'est la douche-massage d'aujourd'hui), avant de diriger le jet sur la région malade.

Une de ses originalités consistait à recommander la plus grande propreté dans les pansements.

Pendant la peste de 1619, et pour échapper à la contagion, il se fit faire un habit de maroquin qu il ne quittait plus, et ne sortait jamais sans avoir de l'ail dans la bouche, de la rue dans le nez, de l'encens dans les oreilles et sur les yeux des besicles ! Plus tard, il mit un masque, de maroquin comme l'habit, et où il avait fait attacher un nez long d'un demi-pied, afin de détourner la malignité de l'air.

Cependant un de ses contemporains, le médecin-voyageur Jean Bernier, prétend que la cabale, les artifices, l'aplomb et la fortune ont eu plus de part que le mérite à la réputation de Charles de l'Orme. Il raconte, dans ses curieux *Essais de médecine* (1689), que de l'Orme avait imaginé de placer dans son escalier un tronc « où les consultants étaient invités de mettre ce qu'ils voulaient pour l'office des trépassés, dont quelques dévotes lui avaient, disait-il, laissé la direction entière ». Il lui reprochait aussi de se faire payer par les habitants de Bourbon-Lancy pour leur envoyer des malades et de prélever sa part sur les bénéfices des chirurgiens et des apothicaires auxquels il adressait des clients. Tant il est vrai de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pas même l'*invidia medicorum !*

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

La diminution de la criminalité.

Le *Journal officiel de la République française* du 20 septembre dernier nous montre la diminution du nombre des criminels depuis vingt ans, cela à tous les âges de la vie ; il n'y a pas d'exceptions. Cette vérité peut surprendre, car on n'entend parler que de crimes : les journaux en sont remplis ; oui, répondrons-nous, parce que les littérateurs signalent l'anormal, l'horrible, le cas tératologique, sous quelque forme qu'il se présente ; il n'apparaît pas cependant que cela suggère l'imitation, puisque l'évidence est dans l'élévation morale.

La suggestion littéraire et l'hygiène sociale arrivent donc à l'heure présente à produire des effets salutaires.

Rendons conséquemment justice aux écrivains qui, instruisant les masses, les esprits superficiels, à leur insu, en les charmant, font évoluer les esprits vers le mieux, rendent possibles, sans révolutions, les réformes et les progrès de tous ordres.

Dr Foveau de Courmelles.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Moyens populaires pour reconnaître le sexe d'un enfant avant sa naissance : 1° Si la lune change dans les quatre jours qui suivent l'accouchement, le sexe du futur enfant sera différent.

2° Vous jetez par terre une clef ; si la femme enceinte la ramasse de la main droite, elle aura un garçon ; de la main gauche, une fille.

3° La personne vue la première au premier mouvement du fœtus, est du même sexe que l'enfant. Donc si, au premier mouvement, la mère aperçoit une femme, elle aura une fille.

4° Une large raie brune sur le ventre, dépassant l'ombilic, indique que l'enfant sera du sexe masculin.

5° Les femmes ont bien plus vite le masque si elles sont enceintes de filles, mais en revanche elles salivent très peu.

6° Si la grossesse se prolonge et dépasse le terme, ce sera sûrement un garçon.

7° Les filles se sentent surtout à gauche et les garçons à droite.

Pour finir : l'accoucheur ou la sage-femme doit, en délivrant, faire attention à ne pas « casser la grappe » (?), car il n'y aurait plus dans ce cas de grossesse possible !!!

Vos lecteurs grossiront certainement la liste de ces préjugés relatifs au diagnostic du sexe de l'enfant. A. L.

Alexandre Dumas père a-t-il été un « clinicien ès lettres » ? — La silhouette de Marat, dans *Joseph Balsamo*, est-elle conforme à l'histoire? De même celles de Guillotin et autres figures médicales historiques, qui apparaissent, dans les romans du fécond auteur, à titre de personnages épisodiques ? Dr Mathot.

Que signifie le mot « solium » ? — Je crois bien, comme mon savant confrère F. Mathieu, que « tœnia solium » ne veut pas dire « ver solitaire » ; mais je n'ai jamais pu trouver ce que signifie le mot « solium » accolé au mot « tœnia ». Et je serais très reconnaissant à qui voudrait bien me l'apprendre. Maussenat.

Docteur Baudius, *poète-médecin.* — Balzac, dans sa dissertation sur une tragédie intitulée « Herodes infanticida », dédiée à Monsieur Huygens, fait allusion à un certain Dr Baudius, poète-médecin.

Quel était ce Baudius, au sujet duquel l'auteur des *Lettres* et du *Prince* écrivait ceci :

« J'ay eu pitié autrefois de ce zèle forcené, dans les vers du Dr Baudius, et luy ay souhaité souvent les bons intervalles des malades, ou pour le moins la rémission de leurs accez. Cet homme entrait en fureur toutes les fois qu'il parloit de Rome, je ne dis pas en fureur pareille à celle qui inspiroit Orphée, mais pareille à celle qui le deschira. Je ne vis jamais tant d'escume, ny tant de bile sur le papier : et bien qu'aux autres matières *son génie fut heureux*, et son expression agréable, en celle-cy il falloit l'enchaisner comme possédé, et non pas le couronner comme poète. »

Quel était donc ce poète-médecin qui méritait un pareil éloge de Balzac ? Dr Michaut.

Chronique Bibliographique

Les bouilleurs de cru, par le Dr A. ANTHEAUME et L. ANTHEAUME. C. Naud, éditeur, 3, rue Racine, Paris. 1903.

La question que traitent les auteurs dans ce volume est de celles qui passionnent le plus, à l'heure actuelle, l'opinion. C'est qu'elle se rattache à un des problèmes sociaux les plus graves et dont la solution lui est intimement liée.

S'il est, en effet, un préjugé qui a cours, c'est celui-ci : l'eau-de-vie naturelle n'est pas nocive. Or on s'intoxique, en la buvant, aussi bien et peut-être mieux encore qu'en absorbant de l'eau-de-vie industrielle, les analyses ayant démontré combien à cet égard les eaux-de-vie naturelles avaient usurpé leur réputation d'innocuité.

Les économistes devront, tout comme les hygiénistes, lire le livre de MM. Antheaume, n'ayant pas plus qu'eux le droit de se désintéresser d'une question qui les touche de si près. Ils sont, du reste, à même d'apprécier, mieux que personne, à quel point le privilège des bouilleurs méconnaît, en dépit d apparences contraires, les intérêts de la viticulture, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Enfin les financiers savent — demandez plutôt à M. Rouvier — qu'on a beaucoup de peine à boucler le budget, si le privilège n'est pas tout au moins réglementé. Et pour toutes ces raisons, nous conseillons à tous les intéressés la lecture de l'ouvrage de MM. Antheaume, qui d'ailleurs se recommande par deux qualités fondamentales : la lucidité du style, l'impartialité du jugement. Les pièces et documents sont mis sous les yeux du lecteur, sans parti pris, et celui-ci peut en décider souverainement.

Le spéculum de la matrice à travers les âges, par le Dr V. DENEFFE. H. Caals, éditeur, 55, avenue Charlotte, Anvers. 1902.

En 1813, Récamier, alors chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, inventait ou, pour mieux dire, réinventait le spéculum. Ignorant que cet instrument avait été employé par les praticiens du moyen âge et des époques ultérieures, il en imagina un, beaucoup moins perfectionné, et qui se trouvait être, à peu de choses près, le spéculum plein des Grecs, des Hébreux et des Arabes.

Récamier eut cette bonne fortune de ne pas se voir contester la paternité de sa découverte et d'être regardé comme l'inventeur d'un instrument qui n'avait jamais disparu de la science et qui, trente ans à peine auparavant, était signalé et décrit dans les ouvrages techniques.

A-t-on, depuis Récamier, apporté quelques notables modification au spéculum ? M. le professeur Deneffe ne craint pas d'exprimer à cet égard de judicieuses réserves. « Le plus sérieux progrès, écrit-il, que notre siècle ait fait subir à cet antique instrument, c'est d'en avoir fait à la fois un dilatateur et un réflecteur... Mais qui

peut nous assurer que les spéculums conservés et retrouvés à Pompéi n'ont pas été polis ? Les miroirs métalliques de l'antiquité sont des réflecteurs, et pourtant, tels que nous les voyons aujourd'hui dans les collections, ils sont aussi dépolis que le sont les spéculums de Pompéi. Le perfectionnement que nous nous flattons d'avoir apporté au spéculum antique, n'est peut-être qu'une illusion. » Il est exagéré de dire, quand on compare le spéculum moderne aux instruments de Pompéi ou même à ceux du XVIIIe siècle, que l'on n'a pas depuis lors réalisé de progrès : le spéculum actuel est évidemment plus maniable, plus élégant, plus pratique ; mais, incontestablement, il dérive du spéculum antique, et l'opuscule de M. Deneffe en est la plus savante, la plus éclatante démonstration. Si nous ajoutons qu'il est merveilleusement édité, avec un luxe que nos éditeurs ne consentiraient sans doute pas de bonne grâce à imiter, pour des publications de pure érudition, nous aurons mis nos lecteurs en appétit de posséder cette brochure, qui deviendra rapidement, si elle ne l'est déjà, une perle rare, que les riches amateurs seuls pourront se flatter d'enchâsser dans leur écrin.

Dictionnaire illustré de médecine usuelle, par le Dr Galtier-Boissière. Librairie Larousse, Paris. 1902.

Le but de cet ouvrage est clairement défini par son auteur : il n'a pas pour objectif de remplacer le médecin, mais de le suppléer en son absence et de compléter des instructions données quelquefois par lui d'une façon un peu succincte.

Il contient, en outre, la définition des mots et des expressions de la science médicale qui, à l'heure actuelle, constituent, suivant l'expression de notre confrère, une langue bien spéciale. Si nous sommes parfois embarrassés — nous ne le serons plus désormais avec le précieux *Glossaire* de MM. Landouzy et Jayle — combien doivent l'être davantage les profanes ! Le livre de M. Galtier-Boissière est précisément pour renseigner les profanes et, à cet égard, il est susceptible de rendre les plus grands services.

On pourrait discuter la question de savoir s'il est bien avantageux qu'on dévoile ainsi les arcanes de la médecine ; mais, à une époque d'indiscrétions et de vie à ciel ouvert, telle qu'est la nôtre, qui donc se risquerait à mettre la lumière sous le boisseau ? Est-ce un bien, est-ce un mal ? dirait Diderot. Le temps nous manque pour discuter un aussi grave problème, et véritablement nous le regrettons.

Avant la gloire : Leurs Débuts, 2e série, par Henri d'Alméras. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie. 1903.

M. d'Alméras est un sage qui sait se contenter de peu. Mon livre, dit-il, sera consulté avec profit, je l'espère, par les érudits et les lettrés. Et il n'en demande pas davantage. Son ouvrage est pourtant utile à tous, non pas seulement parce qu'il est accessible à la grande majorité de ceux qui lisent, mais parce qu'il redresse quantité d'erreurs, démolit nombre de légendes, que des journalistes plus inventifs que récréatifs se sont plu à imaginer sur la plupart de nos célébrités littéraires.

Nous ferons cependant un reproche à l'auteur d'*Avant la gloire* il a certainement consulté des livres, des journaux, des dictionnaires biographiques ; il ne s'est pas renseigné seulement auprès de ceux dont il a voulu narrer les débuts; or, pas une seule référence n'est indiquée, et cela ôte beaucoup de valeur à son ouvrage, aux yeux des érudits dont il sollicite le jugement.

En d'autres circonstances, il a omis de puiser à certaines sources de documentation qui n'étaient pas négligeables. Ainsi, dans notre *Chronique*, il aurait trouvé maints détails, et inédits, sur le passage dans la carrière médicale, de quelques-unes des personnalités qu'il a silhouettées. Rochefort, par exemple, nous avait jadis adressé une lettre, que nous avons publiée ici même, sur ses débuts dans notre profession ; il est revenu là-dessus, avec de nouveaux développements, dans les *Aventures de ma vie*, que M. d'Alméras aurait pu utilement feuilleter.

Mais ce sont là taches légères : si vous aimez les croquis lestement troussés, les anecdotes croustillantes, l'humour et l'esprit, le style alerte, et pour tout dire, bien français, procurez-vous cette seconde série d'*Avant la gloire*, qui vous en apprendra plus sur nos grands hommes en robe de chambre, que les lexiques les plus compacts et les plus mortellement ennuyeux.

Quoi qu'en pense M. d'Alméras, — le pense-t-il, au surplus, dans le tréfonds ? — ses livres ne seront pas seulement feuilletés par les hommes du métier qui, comme nous, y cherchent un renseignement, en vue de « l'article à faire », ils exciteront la curiosité de la masse, de ce grand public dont on a l'air de mépriser le jugement et dont on est pourtant bien aise de capter les suffrages.

Les troubles nerveux de cause sexuelle, par le Dr E. Monin. Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon.

Il n'est plus besoin de démontrer que le système nerveux influence les organes de la sphère génitale, de même que les moindres troubles de la fonction reproductrice retentissent sur la moelle et le cerveau. Aristote et Hippocrate avaient déjà mis le fait en lumière, mais ce sont les observateurs contemporains qui ont su en démêler les causes. Ils ont notamment établi que les états nerveux propres au sexe masculin n'étaient pas les mêmes que les états nerveux spéciaux au sexe féminin. C'est surtout chez la femme, on le devine, que ces états sont le plus accusés. La femme, dit un proverbe hindou rappelé très opportunément par Monin, est « un livre dont la fin est au milieu ». C'est surtout à l'époque de la puberté et de la ménopause que se vérifie la sagesse de cet adage.

Outre les troubles nerveux sexuels, il y a les *états nerveux d'origine intersexuelle ;* nous ne pouvons entrer ici dans le développement de ce que l'auteur entend sous ce titre. Nous préférons renvoyer à la lecture de son livre, qui, sous son titre rébarbatif, est bien le bréviaire de l'amour expérimental le plus complet qui soit. Les amateurs d'émotions d'un genre spécial ne seront pas déçus, nous leur en donnons l'assurance.

Les Odeurs du corps humain, causes et traitements, par le Dr E. Monin. Paris, O. Doin.

Un livre qui est sur le chantier depuis 25 ans, comme le rappelle

son auteur. Nous possédons, en effet, dans notre bibliothèque de curiosités médicales, une plaquette d'une centaine de pages, dont la deuxième édition a paru en 1886, mais dont la première idée était venue à Monin au lendemain de la publication de sa thèse, dès 1877.

Depuis, la plaquette s'est transformée, par des accroissements successifs, et aujourd'hui elle est devenue un beau volume de près de 350 pages, qui est l'œuvre d'ensemble la plus étendue que nous possédions sur ce chapitre, d'ordinaire très négligé, de séméiologie.

Nous ne connaissons, dans ce genre, qui puisse lui être comparé, que le savant ouvrage, malheureusement fort ignoré et devenu rare, de Cloquet, que celui-ci avait si bizarrement intitulé : l'*Oosphrésiologie*. Mais le livre de Monin est écrit d'un tout autre style, et l'on a plaisir à constater que l'on peut être très savant, sans pour cela distiller l'ennui.

Au surplus, que nous attardons-nous à prêcher des convaincus ? La signature seule de notre confrère n'est-elle pas une garantie suffisante de la valeur des ouvrages qui en sont revêtus ?

Raccourcis de médecine sociale et professionnelle (1898-1902), par le Dr Paul Berthod. Paris, Vigot frères. 1903.

Flaubert prétendait que les médecins ne savent plus exposer courtement et clairement leurs idées ; le Dr Berthod a voulu mettre en défaut l'habituelle sagacité du romancier.

Ce sont bien, en effet, des *raccourcis* qu'il nous présente sur la plupart des questions auxquelles nous devons prendre intérêt ; c'est ainsi qu'il nous fait connaître son opinion, très personnelle — et c'est le meilleur éloge que nous en puissions faire — sur les multiples problèmes relevant du domaine de l'Assistance publique ; sur ceux, d'une importance non moins grande, qui se rattachent à l'hygiène et à la prophylaxie sociales.

Le Dr Berthod a le mérite, qui n'est point banal, d'avoir le courage de son opinion, sans se préoccuper s'il dérange quelques « prébendés » en train de grignoter leur fromage de Hollande. Ne fût-ce qu'à ce titre, nous ne saurions que faire *chorus* avec lui, et souhaiter la vulgarisation la plus large d'un ouvrage qui est moins encore une belle œuvre qu'une bonne action.

L'Energie de croissance, par Maurice Springer. Masson et Cie ; Gauthier-Villars. 1902.

Il est indispensable de bien s'entendre, dès l'abord, sur la signification de ce que M. Springer appelle l'*énergie de croissance.*

Sous le nom d'*énergie de croissance*, il faut comprendre « l'ensemble des forces qui concourent au travail physiologique qui produit le développement des êtres vivants ». Deux groupes de forces jouent un rôle prépondérant : le premier provient de l'hérédité ; l'énergie ancestrale est le capital initial du nouvel être. Le second groupe est constitué par l'*acquit*, c'est-à-dire par l'apport à l'être vivant des matériaux de nutrition.

Ce sont ces dernières forces que le Dr Springer étudie plus particulièrement, à savoir : les *lécithines*, la *potasse*, l'*oxydase*, l'*eau.*

Chacune de ces substances a un rôle nettement déterminé, que

met bien en évidence le Dr Springer. Mais c'est principalement sur les *lécithines* végétales que s'est concentrée son expérimentation ; et les résultats déjà obtenus sont d'une haute importance.

Nous avons ailleurs noté les bénéfices considérables qu'on peut retirer, pour augmenter la croissance, de l'usage des décoctions de céréales ; l'article, publié jadis par nous dans la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*), et qui n'était que le résumé d'une conversation avec M. le Dr Springer, eut un retentissement considérable, surtout en Amérique : ce simple détail prouve combien le monde savant suit avec curiosité les recherches de notre très distingué confrère, recherches qui pourraient bien un jour révolutionner la thérapeutique de certaines affections, encore tributaires de la bactériologie ou d'un empirisme par trop archaïque.

Maladies de la voix, par André Castex. Paris, C. Naud, édideur, 3, rue Racine. 1902.

Nous sommes bien en retard avec le Dr Castex ; la faute en est à la surproduction incessante de nos éditeurs, qui ne nous laissent plus le temps de lire autre chose que les préfaces et les tables des matières des ouvrages qu'ils jettent sur le marché.

Le livre de M. Castex est surtout remarquable par l'originalité de sa conception : ce n'est pas, en effet, un traité didactique sur les maladies du larynx, que le savant spécialiste a eu la prétention d'écrire, mais bien un exposé des désordres pathologiques de la voix, ce qui est bien différent. Ce sont les altérations de la fonction vocale qu'il s'est attaché à nous faire connaître, en même temps qu'il nous indique la façon de les guérir.

La cause d'une maladie vocale ne doit pas être recherchée que dans la langue, mais encore dans la poitrine, dans le pharynx et dans le nez, dans l'appareil auditif et même dans la santé générale.

Aussi ce n'est pas tant des formules spéciales qui importent, des recettes plus ou moins spécifiques ; le traitement doit être aussi varié que les sujets auxquels il est destiné.

C'est surtout aux professionnels de la voix que sera utile l'ouvrage du Dr Castex ; mais, nous autres médecins, nous y trouverons également de précieuses informations.

Combien de fois sommes-nous consultés, dans le monde plus encore que dans notre cabinet, pour certains troubles de la voix, auxquels nous ne savons comment remédier !

Grâce à M. Castex, nous pourrons au moins donner un conseil, qui, s'il n'est pas suffisant pour amener la guérison, ne sera pas du moins nuisible ; à ce point de vue, l'ouvrage que nous recommandons sera, en maintes circonstances, d'une utilité réelle.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 3 1er FÉVRIER 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les médecins à la Convention (a)

(20, 21 septembre 1792. — 26 octobre 1795, 4 brumaire an IV.)

Par M. le Docteur Miquel-Dalton.

Le jour même de Valmy (20 septembre 92), la Convention tient une première séance préparatoire, dans la salle des Cent-Suisses, aux Tuileries. Le lendemain, la Législative lui cède la place, au Manège (1).

Les médecins sont au nombre de 49, et forment d'ores et déjà le quinzième des 749 Conventionnels. Leur âge moyen est de 42-43 ans, inférieur, soit dit en passant, à celui des confrères de la dernière assemblée.

D'autres représentants de la profession entreront à la Convention au cours de la législature : un colonial, un député de la Savoie devenue française, et neuf suppléants, appelés sur une quinzaine d'élus. Cela fait en tout 66 médecins (2), dont nous allons essayer de fixer le rôle, pas toujours quelconque, aux époques successives de la grande crise révolutionnaire. Le souci d'éviter les redites nous obligera à suivre l'ordre chronologique des événements, en nous gardant, autant que la chose sera possible, d'empiéter sur le domaine de l'Histoire, par un grand H.

Dès le 22 septembre, un confrère s'oppose timidement au décret par lequel l'an IV de la Liberté devient officiellement l'an I de la République et de l'Egalité.

C'est Salle, J.-B. (de la Meurthe), que nous avons vu, à la Constituante, représenter le bailliage de Nancy. Après la session, il est devenu administrateur de son département et a conçu une organisation de francs-tireurs destinés à harceler l'ennemi ; il a soumis ses vues à la Législative. Salle, qui a maintenant 32 ans, vient d'être nommé le premier à la Convention, à l'unanimité moins une voix.

(a) V. la *Chronique* des 1er avril et 1er mai 1902.

(1) Le local où siégera définitivement la Convention (à partir de mai 93) est la salle des Machines du Palais national (ci-devant Tuileries). Il a été question un moment de la Madeleine (à peine elle s'achève au moment de la Révolution).

(2) Le tiers des 66 médecins nous est déjà connu. 2 Constituants siègent à la Convention. Un troisième est suppléant. Le colonial a été député supplémentaire à la Constituante, mais n'y a pas paru. 12 confrères Conventionnels sortent de la Législative, 6 ont été suppléants (non appelés) à cette As emblée.

Deux de nos Conventionnels sont envoyés en mission, le même jour, à Lyon et à Orléans :

Vitet, Louis (de Rhône-et-Loire) (1), est le Pétion de la seconde ville de France. Il est maire de Lyon, où il est né en 1736. « Deux énormes sourcils noirs, quoique ses cheveux fussent tout blancs, donnaient à sa physionomie très mobile, et qu'animaient des yeux de feu, un air de rudesse », qui frappe Desgenettes (2) ; cet observateur sagace le proclame pourtant bon et humain. D'une famille médicale, élevé par les jésuites, Vitet a eu des velléités de se faire Chartreux, avant d'étudier la médecine à Montpellier, puis à Paris. Docteur de Montpellier, il a été pris de scrupules au premier cas difficultueux de sa pratique et a eu le courage de se remettre sur les bancs. Plus tard, il a professé dans sa ville natale la chimie, l'anatomie et la vétérinaire. Vitet, ami des Roland, a été porté à la mairie, en 91. Il a eu son attentat et a été menacé du poignard d'un Brutus déséquilibré, du nom de Casati. C'est Vitet qui, après le 10 août, a présidé à l'abattage de la superbe statue équestre en bronze de Louis XIV, sur la place aujourd'hui redevenue de Bellecour. Deux jours avant de partir pour la Convention, où il a été élu en tête de la liste, notre confrère a eu la douleur de ne pouvoir empêcher le massacre des officiers de Royal-Pologne, à Pierre-Scize (9 septembre). Sa mission va lui valoir la haine des jacobins. De Lyon, il ira à Montpellier, où il sera encore en décembre.

Le Page, Louis-Pierre-Nicolas-Marie (du Loiret), prendra ou reprendra plus tard le nom de Lingerville, avec la particule. Le Page est né à Montargis en 1762, y est maire et médecin. L'attitude rétrograde de la municipalité d'Orléans va faire décréter le renouvellement de toutes les administrations, et, du même coup, l'élection des juges, sans condition d'éligibilité aucune (3).

Quelques jours après (30 septembre), six commissaires sont envoyés dans le Nord.

Duhem, Pierre-Joseph (du Nord), âgé de 34 ans, que nous connaissons depuis la Législative, est un des commissaires et signe la lettre du 6 octobre, datée de Lille : « Nous sommes entrés hier dans cette ville, où l'on rencontre à chaque pas les traces de la vengeance et de la barbarie des tyrans. » C'est après le fameux bombardement, popularisé par l'image, et la vaillante cité reçoi sa récompense : elle « a bien mérité de la patrie. »

Les hostilités ont déjà commencé à la Convention, entre Girondins et Montagnards, et, dans la séance du 24 septembre, Salle se distingue parmi les interrupteurs de Robespierre, faisant à la tribune sa propre apologie. Quelqu'un vient, sans vergogne, revendiquer la paternité des projets de triumvirat et de dictature, et c'est, ne nous en déplaise, un confrère : Marat, Jean-Paul (du département de Paris), né le 24 mai 1743, à Boudry, pays de Neuchâtel, en Suisse, fils de Jean Marat, réfugié sarde, nullement médecin.

Jean-Paul a raconté lui-même sa chaste enfance, dévorée déjà « de l'amour de la gloire, passion qui changea souvent d'objets

(1) Rhône-et-Loire députe 4 médecins. Un cinquième (suppléant) siégera plus tard.

(2) Cf. *Souvenirs* de R.D.G. (Desgenettes), Tome II, p. 158.

(3) Des médecins deviendront juges : tel l'infortuné Dario, suppléant de la Haute-Garonne, dont je parle plus loin.

dans les diverses périodes de sa vie, mais qui ne l'a jamais quitté un seul instant. » (1). A l'âge d'homme, s'il n'a pas réalisé tous ses rêves de grandeur, il a été, en tout cas, suivant l'expression du Dr Cabanès, « un grand remueur d'idées ». Habitant Londres, Marat publie, en anglais, un *Essai sur l'homme* (1773), qui le classe, dit son impartial et très compétent biographe, parmi les précurseurs des Cabanis et des Bichat (2) ; traduit en français, l'ouvrage est censuré impitoyablement par M. de Voltaire en personne. Un pamphlet politique, *les Chaînes de l'Esclavage* (1774), vaut à son auteur, s'il faut l'en croire, des persécutions sans nombre et des ovations triomphales. Le 30 juin 1775, à 32 ans, Marat se fait recevoir docteur en médecine à l'Université de Saint-André d'Ecosse. Deux ans après, muni de ce diplôme et d'autres encore, il passe sur le continent et une brillante situation l'attend à Paris. De 1777 à 1786, le futur régiphobe figure à la cour, en qualité de médecin des gardes du comte d'Artois. A la ville, des succès de clientèle « prodigieux » font un moment du Dr Marat le « médecin des incurables », et son « Eau factice antipulmonique », à base de chaux, a son heure de célébrité. Si la pratique de Marat n'est pas exempte de ce charlatanisme qu'il reproche à ses confrères, son *Mémoire sur l'électricité médicale*, couronné à Rouen, lui attire les suffrages les plus flatteurs. Expérimentateur hors de pair, le docteur physicien ouvre des cours publics, que suivent les *Brissot*, les *Barbaroux* (3), et tout ce que Paris compte d'esprits curieux de s'instruire ; l'inélégance du verbe rend malheureusement les leçons du professeur pénibles à entendre. Sa « passion de la gloire » le pousse, pour le moment, à révolutionner la science, il n'en doute pas, par ses recherches et ses découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière, auxquelles tous ses contemporains applaudissent, à l'exception de MM. de l'Académie. Vilainement lanterné par le « mandarinat », notre confrère riposte de sa bonne encre, avec l'avantage du beau rôle et souvent du dernier mot. La diatribe où il exhale toute son ire verra le jour plus tard, et les mandarins n'auront rien perdu pour avoir attendu (4).

Au martyr imaginaire de sa foi scientifique, la Révolution offre une nouvelle « gloire » en perspective, celle de « s'immoler pour la patrie ». L'*Ami du Peuple* paraît le 16 septembre, sous le titre primitif de *Publiciste français*, et, dès le mois suivant, son rédacteur est décrété de prise de corps par le Châtelet. En janvier 90, on mobilise contre lui 6.000 hommes de troupe et du canon : il s'échappe et gagne l'Angleterre (5). A son retour, il extravague : il lui faut des holocaustes, des têtes à abattre par centaines. Marat en réclame

---

(1) Cf. *Portrait de l'Ami du peuple par lui-même*. Marat s'y vante d'être resté vierge jusqu'à 21 ans.

(2) Cf. *Marat inconnu*, par le Dr Cabanès, 1891. Cette œuvre si documentée a révélé au public lettré Marat médecin et homme de science.

(3) Nous avons déjà montré Brissot, physicien, médecin, anatomiste amateur. Il a écrit encore sur le magnétisme animal. Barbaroux étudie l'optique chez Marat, en 1788. Il s'est antérieurement occupé des applications médicales de l'électricité. (Cf. *Marat inconnu*, pp 119-120.)

(4) *Lettres sur le charlatanisme académique*. Brochure parue en juillet 91.

(5) Cf. Vermorel, *Œuvres de Marat*. Une actrice du Français donne asile à Marat : Mlle Fleury, l'ex-amie de La Rouërie, la future épouse de celui qui le trahit, le Dr Latouche, Cheftel.

5 à 600, dans une brochure anonyme : *C'en est fait de nous*, que Camille Desmoulins vient lui reprocher, sans avoir l'air de prendre la chose trop au sérieux. « Monsieur Marat, lui dit-il, vous êtes le dramaturge des journalistes... Vous égorgez tous les personnages de la pièce, et jusqu'au souffleur ; vous ignorez donc que le tragique outré devient froid ? » Après la journée du Champ-de-Mars, l'Ami du peuple est obligé encore de chercher une cachette, et cesse la publication de sa feuille ; il la reprend sous la Législative (avril 92), est de nouveau poursuivi. Marat ne reparaît au grand jour qu'après le 10 août, et passe malheureusement de la théorie à la pratique, au Comité de surveillance de la Commune (1). Ne nous attardons pas à plaider les circonstances atténuantes pour le confrère, et contentons-nous de rappeler que Marat est un malade (2), en proie au féroce prurit d'une dermatose invétérée et à tous les troubles nerveux, cause et effet d'une affection de cette nature. La souffrance et l'insomnie continuelles, les excès incroyables de travail, la vie plus ou moins souterraine que Marat a menée (3), les longs mois de séquestration volontaire ou involontaire, la chasse à l'homme, où notre confrère a été traqué comme un gibier, l'idolâtrie dont il est l'objet de la part de la populace, l'ambiance d'exaltation démagogique, rien d'étonnant si tout cela, agissant sur un terrain préparé, a conduit l'Ami du peuple au délire, dans le sens pathologique du mot. Le problème se pose, troublant et insoluble.

Aliéné ou comédien, tel Marat apparaît à ses plus proches voisins de la Montagne (4), et dans cette fameuse séance du 25 septembre, où il glapit son premier rappel à la pudeur et fait mine de se brûler la cervelle (5), un sentiment de gêne et d'horreur glace l'assemblée. Tout le monde s'écarte aujourd'hui de ce petit homme étrange, à la figure livide, aux yeux hagards (6), aux vêtements en désordre, à la parole cynique : la haine inconsidérée dont le poursuivra la Gironde lui prépare, pour demain, un piédestal.

Lanthenas, François-Xavier, docteur en médecine, élu à la fois en Rhône-et-Loire et en Haute-Loire, va être un des plus acharnés à dénoncer Marat ou à lui refuser la parole. Né au Puy en 1754, Lanthenas, au moment de sa double élection, était chef de la 3e division (instruction publique) au département de l'Intérieur. « Roland n'est qu'un frère coupe-choux que sa femme mène par l'oreille (écrit Marat le 19 septembre) ; c'est elle qui est le ministre

---

(1) Les contemporains semblent ne pas avoir jugé les massacres de septembre aussi sévèrement que nous le faisons aujourd'hui. A lire le discours du ministre bel-esprit D. J. Garat (fils de médecin), le 22 octobre 92.

(2) Cf. le chap. XVII de *Marat inconnu*. Il s'agit probablement d'une lichénification étendue, et nulle part peut-être autant qu'à la peau n'est démontrée la thèse (chère à Marat) de l'influence réciproque du moral et du physique.

(3) Prudhomme est sceptique là-dessus. (Cf. *Révolutions de Paris*, n° 168.)

(4) Cf. *Mémoires de Levasseur*, tome I, p. 65, et les *Notes historiques* de Baudot, p. 150, pour ne citer que les témoignages de ces deux *médecins Conventionnels*, bons montagnards.

(5) Déjà, enfant, il s'est précipité, dans un moment de colère, par une fenêtre... pas bien haute. (Cf. *Portrait*, etc.)

(6) Barras, dans ses *Mémoires*, parus seulement en 1895 (chez Hachette), est un des rares à ne pas insister sur la hideur physique de Marat, et lui trouve une ressemblance étonnante avec... Bonaparte ! Il pousse plus loin la comparaison entre les deux *ménechmes* : « On pourra juger par les faits et leur ensemble récapitulé, lequel des deux, en intensité et en quantité numérique, aura été le plus coupable envers l'humanité et le plus funeste à la Société et à la Liberté. » (P. 122, du tome I.)

de l'Intérieur, sous la main de son directeur, l'illuminé Lanthenas... » Mme Roland parle, dans ses *Mémoires* et dans ses *Lettres*, de son prétendu directeur comme d'un amoureux sans conséquence et pas bien exigeant, d'un *famulus* précieux pour maintes petites besognes domestiques. « Le bon apôtre » est le titre qu'elle lui donne, et il l'est, aux yeux de Sainte-Beuve (1), « dans toute l'acception, même vulgaire, du mot. Excellent homme, empressé, exalté, un de ceux que la Révolution saisit du premier coup et enleva dans les airs, comme des cerfs-volants... » Nous ne continuons pas la citation, parce qu'il n'est pas temps de parler de la mésaventure de l'ami de Mme Roland.

En octobre 93, Lanthenas est aux honneurs. Le 11, il est élu suppléant au comité de Constitution, où siègent *Brissot*, dont il a été le collaborateur au *Patriote français* (2), et Thomas Payne, dont il a traduit les ouvrages ; deux jours après, il entre au Comité d'Instruction publique, qui va le désigner comme rapporteur du projet sur les écoles primaires (3).

Une dénonciation de la Commune a attiré, le 1er octobre, l'attention sur le comité de liquidation de la Législative. Jard Panvillier. Louis-Alexandre, (des Deux-Sèvres), médecin à Niort, né en 1757, a fait partie de ce comité, déjà attaqué du temps de la dernière assemblée. Notre confrère Jard, à la Convention, s'est assis à la Plaine, qui n'est pas encore le Marais.

Lehardi, Pierre (du Morbihan), vient déclarer (le 4) qu'il n'a rien trouvé dans le « Portefeuille » (papiers saisis aux Tuileries), qui accuse d'autres que le roi. Lehardi, né à Dinant en 1758, était médecin à Josselin, procureur-syndic de ce district. Une biographie contre-révolutionnaire fait de notre confrère le plus grand éloge : « C'est lui, sans contredit, parmi les députés estimables faciles à compter dans cette assemblée, qui a combattu les montagnards avec le plus d'énergie et de courage... (4) »

Les accusateurs n'ont pu fournir aucune preuve, et Marat, mis comme toujours en cause, prononce à cette occasion une harangue bien caractéristique de son état d'âme : « Jamais vous ne pourrez faire que je ne voie pas ce que je vois. Non, il ne vous est pas donné d'empêcher l'*homme de génie* de s'élancer dans l'avenir. Vous ne sentez pas l'homme instruit qui connaît le monde et qui va au-devant des événements... (5) » Peu après, Marat, se pose en champion

---

(1 Cf. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, 1870. (Mme Roland), p. 182.

(2) L'intitulé de certains articles envoyés par Lanthenas excite la verve de Sainte-Beuve. Notre confrère a été aussi un des rédacteurs de la *Bouche de fer*, organe de la loge maçonnique, les *Interprètes de la nature*, qui a, des premières, parlé de république.

(3) Son rapport sera lu dans les premiers jours de décembre. Lanthenas l'a modifié docilement, et contrairement à son opinion, laquelle n'admet l'intervention de l'Etat que pour l'organisation des écoles primaires. (Le plan de Condorcet, adopté par le Comité, comporte des cycles au nombre de cinq : écoles primaires, écoles secondaires, instituts, lycées qui seraient nos facultés, société nationale). Dans son rapport, Lanthenas entrevoit ce que l'on appellera de nos jours les œuvres post-scolaires, et insiste sur l'avantage des lectures publiques à faire par les instituteurs. Il propose de faire élire par les pères de famille les maîtres chargés de l'enseignement du premier âge. (Cf. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'Instruction*, t. 1).

(4) Cf. *Petite Biographie conventionnelle*, 2e édition, in-12. Paris, Eymery, 1816.

(5) Prudhomme met d'accord ceux qui parlent de Marat comme d'un nouveau saint Siméon Stylite, « qui a demeuré six semaines sur une fesse dans un cachot », et ceux qui le dénoncent comme un insensé. Prophète n'était-il pas jadis synonyme de fou ? Cf. *Révolutions de Paris*, no 167.

de la liberté de penser. On lui reproche un propos, qu'il avoue : il s'agit tout simplement de 270.000 têtes à faire tomber : « Il est atroce, clame Marat, que ces gens-là parlent de liberté d'opinion et ne veuillent pas me laisser la mienne... Atroce ! »

Salle qui, depuis le 7 octobre, siège au Comité de Sûreté générale, est presque seul à soutenir Louvet jusqu'au bout dans sa philippique contre Robespierre (octobre, novembre). « Doué d'une imagination sombre et violente, a écrit Thiers, Salle croyait, comme Louvet, à de vastes complots tramés dans la Commune et aboutissant à l'étranger... (1) »

Le 26 novembre, les Conventionnels en mission sont rappelés, à l'exception de ceux qui ont été envoyés pour le service militaire. D'autres sont envoyés dans trois départements du centre, pour rétablir la libre circulation des grains. Lehardi va au Mans.

Jouenne (Longchamp), Thomas-François-Ambroise (du Calvados), va à Blois. Il est né à Beuvron Pont-l'Evêque en 1759 et était officier municipal à Lisieux, où il exerçait la médecine. D'après la Biographie d'Eymery, souvent citée, Jouenne aurait été marchand épicier avant de pratiquer la médecine (2) « à Paris ». L'âge du confrère (29 ans) rend assez invraisemblable ce début par les denrées coloniales (3).

Le 4 décembre, la Convention prélude au jugement du roi par la lecture des papiers saisis dans l'*armoire de fer* (4). Deux médecins font partie de la commission qui les a inventoriés.

L'un est Boussion, Pierre (du Lot-et-Garonne), né en 1753. Nous l'avons déjà vu aux Etats Généraux, où l'Agénois l'avait député, et où il n'est pas tout à fait passé inaperçu. Il était devenu simple vice-président de l'administration de Lauzun, quand il a été élu, en septembre, à une assez belle majorité (397 sur 519) (5). Boussion, habitué du salon de Mme Roland, semble avoir pris parti pour la Gironde et, quand les sections sont venues protester, à la barre, contre le projet de garde départementale (19 octobre), notre confrère a demandé que les soi-disant députés exhibassent leurs pouvoirs.

L'autre est Pellissier, Denis-Marie (des Bouches-du-Rhône), né en 1765, reçu docteur à Montpellier en 1785. Rappelons que Denis-Marie a été suppléant (non appelé) à la Législative, et qu'il exerçait la médecine à Saint-Rémy, comme son père, *André, le Constituant*, décédé avant la fin de la session. Pellissier fils a été élu 2e suppléant à la Convention, mais a siégé dès les premiers jours, à la place de Carra (optant pour Saône-et-Loire). A Paris, notre confrère a signé, avec ses amis Barbaroux et Rebecqui, un manifeste contre Marat (octobre) (6).

Le 10 décembre, une discussion s'engage sur le dénûment de

---

(1) Cf. Thiers, *Révolution*, tome III de l'édition en 10 volumes.

(2) Cf. *Manuel du Bibliographe normand ;* Rouen, 2 vol , 1840. Dans la notice consacrée à Jouenne, il n'est pas question d'épicerie.

(3) On a indiqué 1761 comme date de naissance de Jouenne. Or, en 95, au moment de la formation des Conseils de l'an III, Jouenne déclare avoir 32 ans. (Cf. Guiffrey, *Les Conventionnels*, etc.) Je m'en réfère aux listes de M. Guiffrey pour l'orthographe des noms, comme je l'ai déjà signalé.

(4) Je parlerai plus tard du rapport du médecin conventionnel Gouly sur l'ouvrier Gamain.

(5) Je rappelle que la Convention est la première assemblée élue au suffrage universel, mais à deux degrés.

(6) Cf. Buchez et Roux, tome XIX, p. 297.

l'armée de Belgique (victorieuse à Jemmapes le 6 novembre, entrée à Bruxelles le 14).

Barailon, Jean-François (de la Creuse), demande la comparution du ministre Pache, « dont il n'a cessé de dénoncer l'insouciance ». Barailon est né à Chambon en 1742 (1), de Joseph Barailon, seigneur de Gandouly. Le *Dictionnaire* Robinet énumère ses titres sous l'Ancien Régime : agréé en 1770 comme médecin de la châtellenie de Chambon, à Lepeau; élu en 72 en l'élection d'Évaux en Combrailles. Depuis 90, il est simple juge de paix de par le scrutin.

Le lendemain (11 décembre), Louis XVI paraît à la barre (2) et subit cinq heures d'interrogatoire.

Le 12, la Convention lui accorde, sur sa demande, des défenseurs. Duhem et Marat sont contre.

Dans la discussion sur Egalité (d'Orléans), le 16, Duhem s'oppose à l'expulsion de ce député du peuple. « Il ne faut pas que Louvet nous écrase du despotisme de son talent ! » dit le fougueux montagnard. Il parle contre « l'idole » (Roland) et veut qu'il sorte du ministère ; c'est lui la première cause des divisions, il ne faut pas de chef de parti. Duhem dénonce le projet de la Droite de renvoyer le jugement du roi au peuple. Qu'on délibère sur le sort de Louis sans désemparer.

Marat est accusé de royalisme (!) par l'ex-capucin Chabot et le traite de dindon (25 décembre).

Taillefer (de la Dordogne), médecin, appuie la dénonciation de Chabot : « L'écrit dénoncé tend à exciter l'anarchie, la sédition et le massacre. Je demande au moins trois jours d'Abbaye. » Taillefer a siégé à la Législative et est un des plus jeunes de la Convention. Il est né à Domme en 1754, a été administrateur de Sarlat et a abordé quelquefois la tribune à la dernière assemblée. Taillefer est docteur de Montpellier (1783).

Salle intervient pour demander l'enquête sur tous les crimes de Marat.

Le 26 décembre, en présence de Louis, de Sèze (frère du médecin Constituant) prononce sa défense, trois heures durant. Hardy prend part à la discussion qui suit. Hardy, François-Antoine (de la Seine-Inférieure), est médecin, membre du collège de Rouen (*Collegii Rothomagensis*), né en 1748, à Caen. Un de ses biographes (3) lui donne aussi le titre de chimiste, et, de fait, il a présenté, en 1781, à l'Académie de Rouen, des « Expériences sur les cidres, poirés et bières ». Hardy est pour l'ajournement de la discussion sur la culpabilité du roi : « La justice exige que l'accusateur et l'accusé aient des forces morales égales ; car c'est ainsi que je conçois la balance de la justice. »

(*A suivre.*)

---

(1) Je rectifie l'âge de Barailon d'après sa propre déclaration. (Cf. Guiffrey.)

(2) Le Dr Chambon (de Montaux), maire de Paris, est chargé de notifier au roi le décret mandant « Louis Capet » à la barre. C'est dans la voiture du maire que Louis XVI est conduit à l'Assemblée (et sera mené à la guillotine). L'ancien étudiant en médecine Chaumette s'est adjoint à Chambon, en qualité de procureur de la Commune.

(3) Cf. *Manuel du Bibliographe normand* (déjà cité). L'auteur rajeunit Hardy de 8 ans, le faisant naître en 56, « à Caen ou à Rouen ».

Analyses et Glanes de la " Chronique "

Le médecin de Flaubert.

Le 13 décembre dernier, succombait à l'asile des Quatre-Mares, à l'âge de 71 ans, un vénéré praticien, qui avait eu son heure de notoriété : le Dr Fortin avait réussi, en effet, à gagner la confiance d'un homme qui professait à l'égard de la médecine un scepticisme allant parfois jusqu'à l'irrévérence ; le Dr Fortin avait été *le médecin de Flaubert.*

Le Dr Fortin était un ancien médecin de marine. Après avoir exercé au Pérou, épuisé par les fièvres il avait dû rentrer en France. Il y termina ses études d'officiat; après quoi, il était allé se fixer à Croisset, où il exerça pendant une vingtaine d'années. Dans ces derniers temps, il s'était retiré à Rouen, où il habitait, 2, rue Coulon (1).

C'est à Croisset, où Fortin avait été appelé à donner ses soins à la mère des Flaubert, que Gustave connut celui qui devait devenir non pas seulement son médecin, mais son meilleur ami, son véritable confident. Bien que simple médecin de campagne, Fortin était, nous dit-on, un excellent clinicien, plein de bon sens, d'un jugement sûr, d'une amitié solide et d'un dévouement éprouvé. Toutes ces qualités devaient plaire à l'écrivain, sensible entre tous, qui vécut, toute sa vie durant, dans l'angoisse du « mal d'écrire ».

Le maître styliste avait pour le Dr Fortin la plus profonde estime, autant pour son talent que pour son caractère très modeste. Chez Flaubert, le Dr Fortin connut tous les écrivains qui venaient passer quelques jours dans la maison blanche de Croisset, au grand plaisir du romancier : George Sand, Emile Zola, les Goncourt, Feydeau, Alphonse Daudet, Guy de Maupassant, Gustave Toudouze (2).

(1) Nous devons ces renseignements à M. le Dr Carliez, de Rouen, que nous remercions sincèrement de son obligeance.

(2) Flaubert, — écrit un de nos confrères de la *Revue médicale de Normandie*, qui paraît bien renseigné, — n'avait pas toujours eu à se louer du choix de ses intimes, du reste peu nombreux, et si la vivacité de ses sentiments nous est révélée, dans ses lettres à George Sand ; s'il avait conservé un souvenir toujours aussi vif de sa liaison avec son premier confident, Le Poitevin, avec son sosie, Louis Bouilhet; s'il recevait, chaque année, dans sa maison de Croisset, Guy de Maupassant, qu'il aimait comme un fils ; Zola et quelques littérateurs, dont il était l'indiscutable chef d'école ; s'il entretenait avec Charles Lapierre des relations toujours aussi affectueuses, il faut rappeler que la douleur la plus vive peut-être dont il eut à souffrir, fut le résultat de l'inutile et grave révélation de son ancien compagnon de voyage sur le Nil : j'ai nommé Maxime du Camp.

G. Flaubert avait toujours caché avec le plus grand soin les attaques du *morbus sacer* dont il était atteint depuis sa jeunesse, et, en dévoilant cette tare pathologique, Maxime du Camp commit une indiscrétion qui ne lui fut jamais pardonnée. Il semblait à Flaubert que sa gloire fût pour toujours entachée comme d'une honteuse accusation, et qu'il fût la victime d'une odieuse trahison. Il en souffrit d'autant plus, qu'à cette époque, les attaques du mal étaient devenues de plus en plus rares, et, sauf peut-être dans les deux dernières années, où il eut au plus quatre ou cinq crises, il paraît avoir été complètement à l'abri de ces accès dont le souvenir était un perpétuel cauchemar.

Flaubert a souvent parlé, dans sa *Correspondance*, de l'excellent médecin. A propos d'une assez grave indisposition de Guy de Maupassant, il écrivait à celui qu'il appelait son disciple, en 1880 : « Il m'est revenu tant de bêtises et d'improbabilités sur le compte « de ta maladie, que je serais bien aise, pour moi, pour ma seule « satisfaction, de te faire examiner par *mon* médecin Fortin, simple « officier de santé, que je considère comme très fort. » Et il ajoute gaiement, qu'ayant invité Goncourt, Zola, Alphonse Daudet, Charpentier et Jules Lemaître, alors professeur au Havre, à dîner copieusement, il a prié également Fortin, pour « prodiguer ses soins aux malades (1) ».

Gustave Flaubert, qui par son père et son frère avait été en relations avec toutes les célébrités médicales de son temps, notamment Larrey, Jules Cloquet, avec lequel il était resté en correspondance, leur préférait le simple médecin de village qui, vivant à ses côtés, connaissait fort bien son tempérament.

C'est le Dr Fortin qui, ne voyant pas sans peine l'existence confinée en laquelle se complaisait Flaubert, l'envoya faire une saison en Suisse, au Righi. C'est lui également qui soigna Flaubert pour une fracture de la jambe, « une patte cassée », qui pouvait amener dans l'articulation du genou des désordres graves. « Si le sang ne « s'était pas résorbé, disait Flaubert, j'aurais maintenant la jambe « coupée ou je serais crevé. » Flaubert en fut quitte pour quelques mois de repos, mais fut toujours reconnaissant au Dr Fortin des soins qu'il lui avait donnés, ainsi qu'à sa famille.

Le Dr Fortin avait souvent reproché à Flaubert ses excès de travail. Quand le grand romancier commença à écrire *Bouvard et Pécuchet* (2), le Dr Fortin l'avait prévenu que le labeur considérable auquel il s'attelait pouvait avoir des conséquences graves pour sa santé.

On sait qu'au sortir du bain, huit jours après la Saint-Polycarpe, ce saint dont Flaubert avait fait son patron, le maître fut frappé d'apoplexie, pouvant à peine prononcer quelques mots : « Je vois jaune... Allez chercher... Avenue Eylau .. », qui se rapportaient à une lettre de sa nièce, Mme Comanville, lui indiquant que Victor Hugo venait de s'installer avenue d'Eylau. Fortin, appelé aussitôt, étant absent, ne put venir donner ses soins à son vieil ami, et ce fut le docteur Tourneux qui porta les premiers secours à Gustave Flaubert mourant...

Le Dr Fortin avait dû conserver, de ses relations avec Gustave Flaubert, une série de lettres intéressantes. Pouvons-nous espérer les voir publier un jour ?...

---

(1) Nous puisons ces détails et ceux qui suivent, dans un très intéressant article paru dans le *Journal de Rouen* du 29 décembre 1902, article qui nous a été signalé par le Dr Carliez.

(2) Ce fut le 7 mai 1880, vers cinq heures du soir, que Gustave Flaubert vint crier à son ami, avec un soupir comparable à celui de Badebec accouchant do Gargantua : « Enfin ! j'en ai fini avec mes deux bonshommes. Je vais pouvoir me reposer avant d'écrire les documents. »

Car, pour justifier uno œuvre aussi vaste, aussi touffue, Flaubert avait décidé d'appuyer son livre d'universelles critiques, non pas de notes plus ou moins copieuses, mais d'un volume entier égalant au moins le corps de l'ouvrage et tendant à démontrer que, depuis leurs entreprises les plus rationnelles jusqu'à leurs plus folles élucubrations, ses deux *héros* n'avaient rien inventé. (*Revue médicale de Normandie*, loc. cit.)

Deux cures historiques : Henri IV et Richelieu.

Il existait à Bordeaux, au moins depuis le xve siècle, une florissante Ecole de chirurgie, ainsi que l'attestent les registres des délibérations des maîtres chirurgiens, les chroniques locales, les listes, si explicites, des garçons chirurgiens, etc.

Grâce à la monographie si substantielle du Dr Péry (1), nous connaissions déjà les rapports sociaux de nos ancêtres professionnels, leur façon de vivre, leurs interminables démêlés avec le Collège des Chirurgiens. Mais leur technique était restée ignorée. Notre jeune confrère, le Dr Maurice Le Maitre, médecin de la marine, vient heureusement de combler cette lacune.

Dans le travail, très consciencieusement élaboré, qu'il nous fait l'honneur de nous adresser, il passe successivement en revue : les opérations sur la *tête*, sur la *poitrine*, sur *l'abdomen*, sur les *organes génito-urinaires* et la *région anale*, enfin sur la *région oculaire*.

Entre autres documents qu'au cours de ses recherches le Dr Le Maître a exhumés ou tirés de l'oubli, il en est deux qui méritent une particulière mention.

Le premier est une « observation », datant de 1598. Le patient n'était autre que le bon roi Henri, *aliàs* Henri IV ; l'opérateur s'appelait Loyseau.

Cette observation, outre le côté historique qu'elle présente, est intéressante par plus d'un point : d'abord elle prouve, comme le remarque avec beaucoup de sens M. Le Maître, que les chirurgiens de Bordeaux jouissaient d'une certaine réputation, puisque les rois les attachaient à leur personne ; ensuite, que, le cas échéant, ils n'hésitaient pas à imaginer des appareils qu'ils jugeaient plus utiles que ceux qui leur servaient communément.

Nous avons ailleurs (2) conté l'épisode ; nous avons reproduit *in extenso* la relation que donne à nouveau notre confrère, ne se doutant pas qu'elle a été publiée bien avant lui. Nous nous félicitons d'être d'accord avec M. le Dr Le Maître sur le diagnostic : il s'agissait bien en l'espèce — comme nous l'avions pensé — d'un rétrécissement vraisemblablement de nature blennorrhagique. Les termes : « de longtemps engendrée d'une gonorrhée » ; plus loin : « il me fallait souvent mettre pied à terre pour le (le roi) faire uriner par le moyen d'une bougie et souvent par une sonde » ; et enfin : « j'ai accoutumé de laisser dans la verge une sonde de plomb oincte dudit onguent », n'est-ce pas, en quelques mots, l'étiologie, les symptômes et le traitement d'un rétrécissement d'une nature spéciale — ou spécifique ? N'est-ce pas à peu près suivant la même méthode thérapeutique que l'on traite aujourd'hui les rétrécis, et les Béniqué d'étain, en usage à l'heure actuelle, ne ressemblent-ils pas, avec quelques perfectionnements en plus, à la sonde de plomb du vieux chirurgien de Henri IV ?

A propos de sondes, sait-on à qui est due l'invention des sondes molles pour cathétériser les malades atteints de rétention d'urine ? M. Le Maitre nous apprend que nous en sommes redevables à un

(1) Péry, *Hist. de la Faculté de médecine de Bordeaux*. Paris, Doin ; Bordeaux, Duthu, 1888.

(2) *Cabinet secret*, 4e série : Une « galanterie » du roi vert-galant.

lithotomiste bordelais, du nom de Jean de Mingelousaux, père du traducteur de la *Chirurgie* de Guy de Chauliac. Jusqu'à lui, on se servait d'algalies, instruments métalliques rigides, dont une extrémité s'enflait en forme d'entonnoir et dont l'autre présentait un œil placé latéralement pour l'écoulement de l'urine.

Ces appareils, outre qu'ils étaient très encombrants, ne se modelaient pas du tout aux courbures de l'urèthre ; leur passage était extrêmement douloureux et souvent ils causaient des éraillures, et il s'ensuivait des complications d'une gravité redoutable.

La réputation des sondes de Mingelousaux date du jour où ce praticien eut la bonne fortune de s'en servir pour un personnage de marque qu'il réussit à soulager : le cardinal de Richelieu.

Richelieu, étant de passage à Bordeaux, s'était trouvé subitement incommodé ; il avait eu une « suppression d'urine », dont il souffrait fort, et à cette occasion on avait fait appel aux lumières du chirurgien dont nous avons dit le nom, et qui va nous rapporter lui-même, dans tous ses détails, cette cure historique :

Défunt mon père Jean de Mingelousaulx, maître chirurgien juré de la ville de Bourdeaux, au lieu d'algalie se servoit de bougies canulées (1) qu'il poussoit si habilement dans la vessie que le malade n'en ressentoit aucune douleur, ou elle estoit très petite, et ne pouvoit pas estre blessé, ny écorché dans le canal de la verge, ny dans le col, ny dans sa capacité.

Il fut assez heureux pour rendre un service très considérable à toute la France, par le moyen de ces bougies, en la personne de Monseigneur l'Éminentissime Cardinal de Richelieu, lequel, en l'an 1632, au mois de novembre, revenant d'assoupir les troubles du Languedoc, et passant par Bourdeaux, malade, fut obligé d'y faire quelque séjour, pendant lequel il tomba dans une suppression d'urine causée par un abcès qui s'étoit formé vers l'extrémité inférieure des muscles fessiers, lequel procédoit d'un dégorgement des hémorroïdes auxquelles il étoit sujet ; le voisinage de cet abcez fit une inflammation et une compression du col de la vessie qui causèrent à cette Eminence une suppression d'urine dans laquelle il demeura plus de trois jours ; les grandes douleurs de cet abcez, les fréquentes envies d'uriner, la tension de tout le bas-ventre, mirent ce grand ministre sur le bord de la fosse ; monsieur Séguin, médecin de la Reine-Régente, depuis mère de notre invincible monarque, monsieur Cytoys, médecin de cette Eminence, et Leroy son chirurgien, se trouverent bien embarrassez dans cette conjuncture, ils appelèrent à leurs secours messieurs François Jopes et Jean Maures tous deux professeurs du Roy en médecine dans l'Université de Bourdeaux et médecins jurés de la Ville, sous lesquels

---

(1) La préparation de ces bougies se faisait de la façon suivante : dans un moule eu cuivre de forme spéciale, on tendait trois ou quatre cordes de chanterelle et on versait avec une petite cuiller un mélange de cire blanche et de mastic réduit en poudre ; puis on plongeait dans cette mixture un fil d'archal oint d'huile d'amandes douces « C'est un travail long et qui demande beaucoup de patience, fait remarquer l'auteur, car souvent on jette au moule cinquante bougies et en l'ouvrant on n'en trouve pas deux qui soient bonnes. » Guy de Chauliac, *La Grande Chirurgie*, p. 725.

Plus tard, en 1748, Daran tenta de perfectionner les sondes nées à Bordeaux ; eu tout cas, il leur décerne, dans son traité, une foule d'avantages. (Daran, *Observations chirurgicales sur les maladies de l'urèthre*. Paris, 1748, préliminaire, p. 169.)

j'ai eu l'avantage d'avoir appris les premiers éléments de la médecine, d'avoir esté cultivé par leurs soins dans leurs Escolles et d'avoir enfin esté receu par eux à mon aggrégation parmy messieurs les médecins jurez de cette ville; le premier est mort depuis quelques années, également regretté des grands et du peuple, son grand âge, les belles lumières qu'il possedoit par une étude assidue et par des longues et fréquentes expériences accompagnées d'un jugement solide, luy avoient justement acquis la réputation d'un des premiers médecins du royaume ; et pour le second professeur monsieur de Maures il est encore vivant tandis que j'écris et tous sçavent avec quelle prudence, probité et capacité il a fait la médecine dont il a abandonné l'exercice depuis quelques années, à messieurs ses collègues, pour s'occuper tout entier au service divin ; c'est luy qui peut encore rendre témoignage de la vérité de ce que je die et ce fut par eux que mon défunt père fut appelé dans cette célèbre consulte qu'on fit pour son Eminence en présence de monsieur le cardinal de la Valette, du R. Père Joseph, de monsieur de Chavigny, et de beaucoup d'autres personnages très qualifiez, dans laquelle mon père proposa de faire pisser Monseigneur de Richelieu par le moyen de ses bougies canulées, et comme elles étoient inconnuës aux médecins de la Cour, il les fallut faire voir, et leur faire observer, que par leur corps doux, souple et pliant, elles ne pouvoient en aucune manière blesser, ni piquer le col de la vessie comme font ordinairement les algalies, ce qui ayant esté reconnu et goûté par tous les consultants, et par les assistants, on le fut dire à monsieur le Cardinal malade, qui n'avoit pas à vivre vingt-quatre heures, on lui présenta mon père, il voulut voir les bougies, sçavoir de luy s'il luy feroit beaucoup de douleur, et comme il devoit se situer puisque son abcez ne lui permetoit pas de demeurer assis et qu'estant couché sur le dos, ou sur le costé la situation n'estoit pas avantageuse ny pour introduire la bougie, ny pour rendre l'urine ; mon père luy proposa de se tenir debout en se faisant soutenir par ses valets de chambre sous les bras ; son Eminence prit ce party, et mon père fut si adroit et heureux que la première bougie canulée passa fort doucement et son Eminence pissa si commodément et avec tant de joye qu'elle l'appela son père par plusieurs fois, et l'urine vint si abondamment qu'Elle en rendit 4 livres, poids de marc, car elle fut pesée, gardée et veue de toute la Cour ; son Eminence eut une joie inconcevable de se voir hors de ce grand péril, tous ses amis en furent ravis, et peut-être jamais chirurgien du royaume ne fut si caressé, ny loüé, par tant de grands hommes, que mon père le fut dans cette occasion, lequel, à cause de son âge avancé, et des douleurs de la pierre qu'il avoit dans la vessie, s'excusa de suivre Monseigneur le cardinal qui le vouloit mener à Paris, et lui donner des appointements très considérables.

Notre ancêtre bordelais était — *rara avis !* — un praticien désintéressé : la race s'en perd un peu tous les jours !...


h. Bellery Desfontaines



Médecine et Art



Un billet de faire-part original.

Notre distingué confrère et ami, le Dr Jayle, assistant du Professeur Pozzi, n'est pas seulement un gynécologue d'une grande habileté, c'est encore un amateur d'art, dont le sentiment esthétique vient à nouveau de se manifester, sous la forme la plus délicate, la plus imprévue.

Rompant avec la routine et l'esprit bourgeois, le Dr Jayle a imaginé, avec le concours d'un artiste dont l'éloge n'est plus à faire, car il est bien connu dans les milieux médicaux et particulièrement dans les salles de garde des hôpitaux de Paris, M. Bellery-Desfontaines ; d'uu distingué graveur sur bois, M. Dauvergne ; et des excellents imprimeurs MM. Draeger, de substituer à la banale lettre de part de mariage, une composition symbolique, de l'effet le plus gracieux, comme nos lecteurs en pourront juger par la gravure que nous reproduisons. Nous ne donnons que le panneau central et les motifs placés au milieu du fronton de chacun des deux panneaux latéraux, le format de notre revue ne se prêtant pas, à notre vif regret, à la reproduction intégrale du document.

Le triptyque comprend trois panneaux.

Le volet de gauche est consacré à la famille de la jeune fille : en haut, un fronton, formé d'une lyre au centre et de deux bouquets de roses sur les côtés. La lyre a été choisie, parce que la famille est très artiste, particulièrement musicienne.

Le volet de droite est consacré à la famille du marié : le fronton qui surmonte le texte comprend, au centre, les attributs du chirurgien (un bistouri, une pièce, un écarteur), et latéralement, des feuilles de chêne.

Le panneau du milieu représente un savant dans son cabinet, en train d'écrire : arrive une jeune fille, portant une gerbe de fleurs, qui va pénétrer par la porte ouverte à la gauche du savant. Au-dessus, un amour méditant, aux ailes de papillon.

Le triptyque fermé, on voit, sur le revers du volet gauche, formant couverture, un motif formé par une tige de marguerite, sur laquelle est épinglé un cartouche donnant le lieu et la date du mariage.

Le faire-part est tiré en plusieurs tons, sur un papier spécial, inaltérable.

Faute d'un outillage spécial, nous avons dû nous contenter de faire tirer une épreuve en noir des clichés, qui nous ont été obligeamment communiqués par le Dr Jayle.

C'est avant tout l'innovation que nous tenions à signaler et à souligner et nous espérons bien que, dans cet ordre d'idées, notre confrère sera bientôt suivi, peut-être dépassé; au moins aura-t-il eu l'incontestable mérite d'avoir ouvert la voie.



NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

Les nouveaux sénateurs médecins.

Dix-sept médecins, sénateurs sortants, se représentaient. Quatorze ont été réélus.

Citons, entre autres, le Dr PEYROT, professeur agrégé à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine et le Dr Jean BAYOL, ancien gouverneur du Sénégal, puis de la Guinée française, et, par surcroît, à ses moments perdus, poète, qui ne taquine pas seulement la Muse inspiratrice de Lamartine et de Hugo, mais qui, nous dit-on, versifie fort agréablement dans la langue de Mistral.

Le nouveau vice-président de l'Académie de médecine.

C'est le professeur TILLAUX qui vient d'être appelé aux fonctions de vice-président de l'Académie pour 1903 ; ce sera le président de 1904, selon la tradition depuis longtemps établie.

Le président, pour l'année courante, est notre cher maître, le professeur LANCEREAUX. Nul mieux que ce savant clinicien n'est capable de diriger les débats de la docte assemblée, tant par sa haute autorité morale, que par la science profonde que chacun se plaît à lui reconnaître.

Une pharmacienne romancière.

Mlle Marc de Fontenelle, qui vient de passer avec succès un nouvel examen de pharmacie, est l'auteur d'un roman, *Pharmacienne*, dont on dit le plus grand bien.

Le cinquantenaire de la Société des médecins du Bureau de Bienfaisance.

A l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, la Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris a tenu une séance solennelle, sous la présidence de M. CHAUMIÉ, ministre de l'instruction publique, dans le grand amphithéâtre de l'Assistance publique.

Au début de la séance, le docteur Gustave WEIL, qui succède au docteur Noir comme président de la Société, a souhaité la bienvenue au ministre et à tous les invités.

Après le docteur Weil, le docteur BILLON, secrétaire général, a fait un exposé historique très documenté de l'assistance à domicile, depuis le concile de Tours (567) jusqu'à nos jours, en passant par la Révolution française.

M. le docteur YVON, archiviste de la Société, a rappelé ensuite les noms des médecins des bureaux de bienfaisance qui ont acquis la célébrité : Pelletan, Piorry, Roustan, Bouillaud, Baillarger, Esquirol, Laurent de Jussieu, Berthelot père, Baudelocque, Maygrier.

M. Debove, doyen de la Faculté de médecine, a pris ensuite la parole.

Enfin, M. Chaumié a, au nom du gouvernement, félicité les médecins des bureaux de bienfaisance de leur dévouement, et remis la rosette d'officier de l'Instruction publique à notre excellent confrère Gourichon.

Hommage au professeur Brouardel.

A l'occasion de sa récente promotion au grade de grand-officier de la Légion d'honneur, les disciples et élèves du professeur Brouardel ont offert à leur maître une plaquette artistique, gravée par le médailleur Roty. La remise lui en a été faite, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, dans une cérémonie solennelle présidée par le grand maître de l'Université en personne, M. Chaumié.

Cette cérémonie eut lieu le dimanche 18 janvier.

Le professeur Gilbert, qui remplaçait le professeur Grancher, empêché, se levant le premier, retraça en termes des plus heureux la carrière de l'ancien doyen. Puis ce fut au tour de M. Chauveau, qui vint, tant en son nom personnel qu'au lieu et place de M. Marey, rappeler les liens d'amitié qui depuis longtemps l'unissent à son collègue.

M. Croiset prit ensuite la parole, au nom de la « Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur », et prononça un discours bref, mais d'une tenue fort littéraire.

M le professeur Lacassagne (de Lyon) vint, au nom des médecins légistes, payer au maître un juste tribut d'hommages.

MM. Lereboullet, secrétaire général de l'*Association des médecins de France*, et Barth, secrétaire général de l'*Association des médecins de la Seine*, se faisant les éloquents interprètes de leurs confrères, louèrent comme il convenait le Président et bienfaiteur de ces deux grandes Associations corporatives.

Le doyen, M. Debove, à son ordinaire, se montra spirituel et incisif.

Enfin, M. Chaumié termina la série des discours par une allocution pleine de bonhomie, qui parut fort goûtée de l'assistance d'élite appelée à l'entendre.

M. Brouardel, terrassé par l'émotion, répondit qu'il ne méritait pas les éloges qu'on venait de lui décerner : qu'il avait été simplement « un homme heureux ». Il oublia de dire — mais chacun le pensa — que la fortune ne vient plus en dormant, comme dans les contes de fée, et qu'il faut parfois lui faire violence.

Amis comme ennemis — et M. Brouardel est une personnalité trop accusée pour ne pas avoir mérité des ennemis — tous s'accordent à reconnaître que si M. Brouardel fut comblé des faveurs du sort, il se les est fait pardonner, par son intelligence déliée et par son inlassable labeur.

La " Chronique " par tous et pour tous

La génération spontanée (1) avant Pasteur.

Tout en me félicitant d'avoir provoqué l'intéressant article du Dr Callamand, sur la préhistoire des doctrines pasteuriennes, je regrette qu'il n'ait pas parlé du fameux baron Otto Munchausen, dont le livre est de 1766.

Il y a aussi, dans Bacon, un passage très curieux qu'il faudrait expliquer et qui prouve qu'il était absolument partisan de la *génération spontanée*, entre autres celui-ci, cité par Spallanzani :

« If the spiritis be not merely detained, but protrude a littl, and that motion be confused, and inordinate, there followesth putrefaction which ever dissolveth the consistence of the body into much inequality... But if that motion be in a certain order, there followeth *vivification, and figuration, as both in living creatures bred of putrefaction, and living creatures perfect.* »

Enfin, parler de la génération spontanée sans nommer Estor et Béchamp, c'est passer sous silence toute une doctrine, toute une série d'expériences, qui serviront sans doute plus tard à ressusciter contre le pasteurisme une nouvelle guerre dont personne ne peut dire qui sortira vainqueur. L'éclat des grandes réputations scientifiques empêche de découvrir les satellites des savants. Mais ces réputations n'existent que pour le monde officiel. L'histoire se charge de rétablir la part de chacun dans l'œuvre de la science, jamais achevée.

Dr Michaut.

* * *

Tourcoing, le 11 janvier 1903.

Monsieur et honoré confrère,

Je lis, dans le dernier numéro de la « Chronique médicale », ce passage, extrait d'une étude sur la génération spontanée avant et jusqu'à Pasteur, par le Dr Callamand, de Saint-Mandé :

« Si le lait a besoin d'être chauffé à 110° pour être conservé stérile,
« c'est qu'il est légèrement alcalin, et qu'en milieu alcalin, les ger-
« mes résistent mieux à la chaleur. La preuve, c'est qu'une décoction
« de levure, qui se stérilise facilement à 100°, quand elle est un peu
« acide, a besoin d'être chauffée à 105° ou 110°, quand on l'addi-
« tionne d'un peu de carbonate de chaux : elle se comporte alors
« comme le lait. »

Il me paraît intéressant de relever ce passage. Est-ce bien parce que le lait est alcalin qu'il faut, pour le conserver, le chauffer à une température supérieure à 100° ? La question est importante à résoudre, car si l'alcalinité n'intervient pas comme milieu exigeant

(1) Pour l'historique de la *génération spontanée*, a-t-on songé à consulter un curieux ouvrage de Raspail, intitulé : *Nouvelles Etudes scientifiques et philologiques*, Paris et Bruxelles, 1874? En tout cas, nous le signalons à ceux que cette question intéresse. (A. C.)

une température supérieure à 100° pour tous les germes de l'air, pourquoi faut-il, dans ce cas particulier, cette température de 110° ? Vous le voyez, ce ne serait rien moins que la question de la génération spontanée remise sur le tapis.

Une décoction de levure, qui est légèrement acide, chauffée à 100°, se conserve, mais si on l'additionne de carbonate de chaux, elle se comporte comme le lait, c'est-à-dire qu'il faut la chauffer à 105° et même 110° pour la conserver. L'expérience paraît péremptoire ; elle est loin de l'être cependant. Elle est vraie, lorsqu'on alcalinise la décoction de levure avec de la craie, comme l'a fait Pasteur, mais cesse de l'être quand on opère avec du carbonate de chaux pur. Dans ce dernier cas, les germes de l'air sont tués à 100°, et la décoction alcaline se conserve tout comme la décoction acide.

Ne vous semble-t-il pas qu'il faut invoquer, pour expliquer la nécessité d'un chauffage extraordinaire pour la conservation du lait, autre chose que sa qualité de produit alcalin ?

Je serais heureux de connaître votre opinion à cet égard, et celle des lecteurs de la « Chronique médicale », si vous croyez que cette question soit de nature à les intéresser.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de ma parfaite considération.

D[r] Bourgois.

Les médecins-poètes Allemands.

Le D[r] Foveau (de Courmelles), qui a puisé aux bonnes sources, nous signale un certain nombre de médecins-poètes qui ont vu le jour dans le pays de Gœthe et de Schiller.

Leurs noms sont, pour la plupart, inconnus; il en est cependant quelques-uns, d'une grande « famosité », mais dont la réputation ne s'est pas établie d'après leurs essais poétiques: tels, par exemple, le professeur von Volkmann, le grand chirurgien de Tubingue qui, sous le pseudonyme de *Richard Léander*, écrivit de célèbres contes de fée ; Ludwig August Frankl, poète lyrique et épique autrichien ; l'incomparable Nicolas Lénau, le Léopardi allemand, lesquels ont tous exercé la médecine.

Moins notoires sont les médecins-poètes Justinus Kerner, Alfred Meissner, Hermann Lingg et Hermann Landois.

AVIS A NOS COLLABORATEURS

Prière instante à nos collaborateurs de n'écrire qu'au *recto* de la feuille, afin de nous éviter des copies et, par suite, des frais et une perte de temps.

Nous les prions également de rappeler, dans chacune de leurs communications, l'année et la page de la *Chronique*, qui leur a servi de prétexte, à moins que le sujet abordé par eux ne soit traité pour la première fois dans les colonnes de notre revue.

ÉCHOS DE PARTOUT

La coupe de communion.

Les présidents des associations de médecine danoises et tous les hauts fonctionnaires du Danemark viennent de publier un manifeste collectif, dans lequel ils déclarent dangereux, au point de vue de la contagion des maladies, l'usage de la coupe employée jusqu'à présent pour la communion des protestants, et se prononcent pour l'adoption d'un gobelet de communion construit de façon à éviter toute contagion. Le nouveau gobelet de communion, inventé à Copenhague, a la forme d'une coupe ordinaire, mais est muni, au bord supérieur, d'une rangée de petits vases, qui, par l'effet d'un mécanisme très simple, sont remplis les uns après les autres par un réservoir placé dans le couvercle de la coupe.

(*La Journée.*)

Médecin explorateur.

Le docteur Jean Charcot, fils de l'éminent professeur, prépare une expédition dans les régions polaires et, en particulier, dans la Terre François-Joseph. C'est la première expédition, croyons-nous, entreprise par des Français dans cette région, depuis 1836.

Il partira au mois de mai. En ce moment, il se fait construire une goélette auxiliaire en bois, de 400 tonnes, d'une construction spéciale pour résister aux glaces.

(*L'Auto.*)

Un étudiant en médecine, recordman.

M. Jean Beaumanoir, étudiant en médecine à la Faculté de Bordeaux, tente en ce moment d'établir le record pédestre de Bordeaux-Paris.

Le jeune amateur espère accomplir les 600 kilomètres de ce dur parcours, par l'itinéraire classique de l'épreuve cycliste du *Vélo*, en six jours, à raison de 100 kilomètres par jour, sans un sou et sans entraîneurs.

Il nous prie de dire qu'il sera reconnaissant aux amateurs et aux sociétés qui voudront bien le contrôler au cours de cette épreuve.

(*Le Vélo.*)

Les billets de banque et la petite vérole.

Le conseil d'hygiène de Cleveland, dans l'Ohio, vient de prévenir toutes les banques locales d'avoir à envoyer à Washington, pour les faire remplacer par des neufs, les billets de banque qu'elles ont en ce moment ou qu'elles recevront.

Cette décision a été prise parce que l'on croit que plusieurs billets de banque, actuellement en circulation, ont été infectés par la petite vérole. (*La Lanterne.*)

La lutte contre la tuberculose et les boîtes d'allumettes.

D'après le *Medical News*, un fabricant d'allumettes de la République Argentine vient d'imaginer un nouveau moyen de propagande anti-tuberculeuse.

Il a mis en circulation 2.500.000 boîtes d'allumettes portant, imprimées, des instructions contre la dissémination de la tuberculose, et ornées des portraits des médecins qui ont fait une étude spéciale de la maladie.

(*La Médecine moderne.*)

L'alcoolisme en Abyssinie.

Ménélik, roi d'Abyssinie, qui n'en est pas à donner des preuves d'intelligence et d'énergie, vient de prohiber radicalement l'importation, la fabrication et la vente de toute boisson alcoolique (boissons fermentées y compris) dans son royaume.

(*L'Alcool.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours à l'Institut psycho-physiologique, pour 1903.

Vendredi 6 février, à 8 h. 1/2.

Le caractère dans les maladies : le tuberculeux, le cardiaque, le dyspeptique, par le Dr Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine.

Vendredi 13 février, à 8 h. 1/2.

L'émotivité morbide : le traitement psycho-thérapique de la timidité, par M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés (avec projections).

Vendredi 20 février, à 8 h. 1/2.

La suggestion collective : la discussion et la propagande, par M. L. Le Foyer, vice-président de l'Association de la paix par le droit.

Hôpital Broca.

Clinique gynécologique de la Faculté : Professeur, M. S. Pozzi.

Cours de perfectionnement.

Une série de quatre cours de perfectionnement de Gynécologie aura lieu du 16 février au 14 mars 1903. Le prix de *chacun* de ces cours est de *50 fr.* Pour s'inscrire, s'adresser à la Faculté.

1er *cours* : Dr Jayle, *Technique gynécologique*, lundi, mercredi, vendredi, 2 h. 3/4 ; 2e *Cours* : Dr Beaussenat, *Diagnostic et Thérapeutique opératoire*, lundi, mercredi, vendredi, 4 h. ; 3e *Cours* : Dr Zimmern, *Thérapeutique physique*, lundi, mercredi, vendredi, 1 h. 1/2 ; 4e *cours* : M. Bender, *Diagnostic histologique et bactériologique*, mardi, jeudi, samedi, 1 h. 1/2.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

L'antique grenouillette. — Qu'est-ce que c'était donc que la maladie antique, qui emportait les malades en trois jours, et que l'on appelait la *grenouillette ?* On la signale parmi les guérisons miraculeuses des saints du moyen âge.

Dr Bougon.

P. S. — Il est certain que, parmi nos confrères si savants sur la médecine ancienne, il en est plus d'un qui connaît cette maladie. Peut-être même est-elle signalée par Galien ou par Hippocrate? Nous serions heureux de connaître leur opinion à ce sujet. — Dr B.

L'électrocution par Marat.— Au Congrès d'*Électrologie et de Radiologie médicales* de Berne, en septembre dernier, lors de l'exposé par le Dr Battelli, privat-docent de l'Université de Genève, des *accidents électriques* et de leurs lésions organiques, j'ai rappelé que Marat avait trouvé le cœur en diastole. Dans notre travail paru ici le 15 juillet, nous avons cité le texte du *Mémoire sur l'électricité médicale* du Dr Marat et ses expériences sur les animaux. M. Battelli nous a répondu que Priestley, vingt ans avant Marat, avait essayé l'électrocution statique des animaux et en avait publié les résultats. Marat a-t-il connu ou retrouvé ces faits, sans connaître son précurseur? ce qui serait très possible.

Dr Foveau de Courmelles.

Les portraits de Rabelais. — Dans le no du 1er décembre de votre très intéressant journal, je lis un nouveau développement du chapitre du nez et j'y remarque qu'à propos de notre génial confrère Rabelais, les auteurs ne sont pas d'accord sur le nez de l'auteur de Gargantua et de Pantagruel. La raison, la seule, est qu'il n'existe guère de portraits de Rabelais vraiment authentiques. Parmi tous ceux qu'il m'a été donné de voir, il n'en n'est qu'un qui semble vrai, c'est celui qui a été publié et héliographié, dans la monographie de Rabelais, par René Millet, de la collection des *Grands Ecrivains*, publiée, sous la direction de Jusserand, chez Hachette (1892). C'est la copie d'un portrait qui se trouve à la bibliothèque de Genève — et qui nous représente Rabelais, en bonnet de docteur en médecine, avec deux grands yeux largement ouverts sur le monde et les hommes, et aussi un nez remarquablement développé, à la Ponchon — un nez enfin qui donne raison à l'interprétation très savante et très érudite de M. P. Ducrot.

Dr Noel.

Les annotateurs des livres de médecine. — Dans la « Chronique » du 1er décembre, je lis une annotation (*medicorum invidia pessima !*), en marge d'un exemplaire de la Faculté, découverte il y a vingt ans.

Permettez à un jeune de vous dire que, parmi les nombreuses réflexions qui ornent le *blanc* des bouquins officiels, il y en a actuellement de très intéressantes et de bien judicieuses.

M'occupant en ce moment de ma thèse (*Syphilis et grossesse*), je relus dernièrement, à la bibliothèque de la Faculté, l'ouvrage du professeur Fournier « Syphilis et mariage », et voici ce dont je me délectai ; nul doute que personne puisse s'en froisser ! !

« Notre Maître raconte qu'un homme marié et entretenant une maîtresse rendit enceintes ses deux *moitiés* à la même époque. Ledit prodigue étant syphilitique, le dénouement devait être intéressant : la maîtresse eut un enfant superbe, la légitime, un macéré ! Ce à quoi un lecteur, probablement philosophe, répondit par une simple remarque mise en marge : « Qui dit maîtresse dit... catin ! ! »

Ce volume est d'ailleurs très commenté, et en réponse à la dédicace du professeur Fournier, un loustic a écrit ces deux mots irrespectueux : *Merci, Alfred* ! !

Je vous demande pardon si j'allonge un peu ma lettre ; mais je crois que d'autres que moi ont pu ainsi glaner dans les marges des réflexions amusantes et exactes, dues plus d'une fois, j'en suis sûr, à certains de nos maîtres, et non des moindres. I. J.

Quel est ce médecin artiste ? — Un médecin amateur d'art demande si le signataire des puissantes chroniques d'art, que publie depuis quelque temps le journal *l'Aurore*, n'a de commun que le nom et le prénom avec notre confrère le Dr Elie Faure, frère, je crois, du chirurgien des hôpitaux et cousin, ou beau-frère, ou gendre du Dr Paul Reclus.

Une erreur de Balzac. — Balzacien fervent, comme tout médecin digne de ce nom, passionné de musique, comme tout Balzacien qui se respecte, je me permets de soumettre aux lecteurs de votre captivante revue un petit problème qui offre, je crois, quelque attrait, au moins de curiosité.

Comment expliquer l'hérésie commise par Balzac, à la fin du premier acte de ce prodigieux drame qu'est *César Birotteau* ? (Edition Calmann-Lévy, 1891.) L'écrivain dont le génie confond l'esprit, par sa profondeur et son universalité, dépeint, à cet endroit, le ravissement, mêlé de quelque inquiétude, dans lequel César et Constance sont plongés, en s'endormant après le brillant succès de la fête qu'ils viennent de donner. Il compare leurs sensations à celles que procure, à l'auditeur impressionnable, le finale de la Ve Symphonie en *ut* mineur, et, joyau étincelant parmi tant de splendeurs, l'analyse de ce passionné poème musical commence par ces mots : « Dans l'œuvre des huit symphonies de Beethoven, il est une fantaisie..., etc. » Or, l'histoire de *la Grandeur et de la Décadence de César Birotteau*, parfumeur, ayant été publiée dix ans après la mort de Beethoven, la IXe Symphonie, avec chœurs, qui marque l'apogée du génie de Beethoven et qui est, selon le mot de Ch. Malherbe, un des sommets de l'Art, ne pouvait pas être ignorée du formidable cerveau qui savait tout, devinait et pressentait le reste. Est-ce un lapsus ? une faute du premier éditeur ? L'explication de cette erreur est peut-être très simple, mais elle m'échappe.

Dr Ch. Regnard.

Réponses.

Médecins et curés sous l'ancien régime (IX, 633). — Très désireux de ne pas faire à la fois les demandes et les réponses, je ne suis pas embarrassé d'avouer que le renseignement suivant m'a été communiqué par notre très érudit et très obligeant confrère, le Dr Félix Brémond :

« *Déclaration royale du* 8 *mars* 1712 : — « Voulons que tous les médecins de notre royaume soient tenus, le second jour qu'ils visiteront les malades attaqués de fièvre ou autre maladie qui, par sa nature, peut avoir trait à la mort, de les avertir de se confesser ; et, en cas que les malades ou leurs familles ne paraissent pas disposés à suivre cet avis, les médecins seront tenus d'avertir le curé de la paroisse et d'en retirer un certificat portant qu'il a été averti... Défendons aux médecins de les visiter le troisième jour..... »

Pour le plus grand nombre des lecteurs, ce document sera une révélation (1). Le médecin dénonciateur de ses malades et agent subalterne du curé de la paroisse, tout cela semble bien extraordinaire aujourd'hui et méritait d'être rappelé.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Dyspepsie et littérature naturaliste. — Dans un des derniers numéros de votre toujours si intéressante Revue, vous posez la question suivante : « Existe-t-il un rapport entre la dyspepsie et le besoin de documentation minutieuse et un peu terre à terre, tel qu'il a été noté chez les romanciers naturalistes et en particulier chez Huysmans ? »

M'occupant avec prédilection des affections des voies digestives, j'ai eu l'occasion de traiter un certain nombre de dyspeptiques appartenant au monde des lettres et des arts ; si la plupart sont neurasthéniques ou tout au moins des surmenés cérébraux, si beaucoup au travail intellectuel intensif ajoutent l'influence nocive de diverses intoxications: caféisme, tabagisme, alcoolisme, morphinomanie, toutes causes qui fatalement conduisent à la dyspepsie, il ne m'a pas paru que leur état morbide ait eu une influence bien marquée sur leur style et sur l'orientation de leurs travaux. Quelques-uns même sont des « auteurs gais », quoique dyspeptiques et neurasthéniques, ce qui prouve au moins qu'ils peuvent dédoubler leur personnalité et ne pas se borner à prêter à leurs héros leurs phobies et leurs souffrances physiques.

Quant à la question même de l'influence des gastropathies sur le naturalisme, elle me paraît insoluble *a priori*, de même qu'en fait il m'est impossible d'y répondre par des exemples empruntés à la pratique.

Encore une fois, l'écrivain dyspeptique et névropathe est naturellement porté vers l'observation minutieuse de son « moi » et du

(1) Il y a plus de dix ans que nous l'avons fait connaître, dans un article de la *France médicale* (26 février 1892), paru sous la signature d'un de nos pseudonymes : Dr Quercy. Nous l'avons publié, à nouveau, *in extenso*, dans la *Chronique médicale* (1901, p. 416).

milieu ambiant, vers le pessimisme et le scepticisme ; mais n'est-ce pas là une tendance naturelle chez la plupart des intellectuels, bien ou mal portants, hommes de lettres ou hommes de science, chez tous ceux dont les facultés sont assez affinées pour permettre de juger de haut les hommes et leurs actes ? Il n'y a donc pas lieu, à mon avis, d'établir une corrélation étroite entre la souffrance d'estomac, la « mauvaise souffrance », par excellence, et le naturalisme dans les lettres. Voyons plutôt dans les tendances naturalistes des uns, idéalistes des autres, l'épanouissement d'un état d'âme particulier, sur lequel les contingences ambiantes n'ont vraisemblablement qu'une influence très relative. Il me paraît difficile d'admettre qu'il a suffi à Zola, pour devenir le chef de l'école naturaliste, d'avoir eu à se débattre parmi les difficultés de la vie, au début de sa carrière, et d'avoir mangé de la *vache enragée*, représentée, en l'espèce, par du pain trempé dans l'huile !

Dr G. Lyon.

— C'est l'estomac qui détermine la conception du monde : l'appréciation n'est pas nouvelle. Depuis Brillat-Savarin le gastrosophe, disant : le poète le plus lacrymal n'est séparé du plus comique que par quelque degré de coction digestionnaire, jusqu'au socialiste Bebel, proclamant que *die Soziale Frage ist eine magenfrage* (la question sociale est une question d'estomac), tous les grands esprits ont proclamé, en termes plus ou moins précis, les relations de la digestion et de la « jugeotte ».

On peut, sans paradoxe, poser ces équations :

Eupepsie = Euphorie = Optimisme ;
Dyspepsie = Dysnervie = Pessimisme.

La digestion hyperchlorhydrique est discutante, l'hypochlorhydrique est taciturne, tandis que la digestion normale est, simplement, babillarde (les morceaux *caquetés*, disait Mme de Sévigné, se digèrent mieux). Du moment que l'économie organique, entière, *digère par l'estomac*, le cerveau ne saurait faire exception. « Notre âme immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser », a dit notre immortel railleur. L'estomac est la conscience du corps, la joie de vivre ; un homme dont la digestion se fait bien est un homme à idées larges et généreuses. Rien ne développe, au contraire, l'individualisme, l'égoïsme, l'originalité et l'excentricité d'esprit, comme la dyspepsie habituelle et l'atonie gastro-intestinale. *L'eupepsie engendre l'altruisme* ; et comme je l'ai, moi-même, écrit, dans mon *Hygiène de l'estomac*, pour expliquer le schopenhauérisme, cherchez l'estomac, de même que les criminalistes disent volontiers, pour expliquer certains délits : Cherchez la femme !

Dr E. Monin,
Spécialiste des voies digestives et de la nutrition.

Le sang en thérapeutique. — On trouvera les détails les plus curieux sur cette question dans le livre de H. L. Strack, professeur à l'Université de Berlin : *Le sang et la fausse accusation du meurtre rituel* » (L. Henry May, éditeur, sans date), avec préface de Salomon Reinach. Les chapitres sur le sang d'autrui comme remède, sur le

sang humain spécifique de la lèpre, sur le sang de suppliciés ou de suicidés, sur les sécrétions et déchets du corps humain, la pharmacie stercorale, etc..., sont, médicalement, des plus intéressants.

Strack démontre les origines populaires de la fausse accusation portée contre les Juifs : la superstition du sang, cause de meurtres. Le fanatisme et l'ignorance en ont fait une arme antisémitique, — non encore absolument émoussée, — alors que la doctrine juive, à toutes les époques, s'est montrée toujours résolûment contraire à toutes les superstitions de cette espèce.

Dr E. MONIN.

Des différents noms du lavement. — Dans l'avant-dernier numéro de la « Chronique », le Dr B..., à propos de différents noms du lavement, nous dit que l'instrument qui sert à l'opération prend, quand il s'agit d'un irrigateur genre Eguisier, le nom de « soi-même » : ce qui fait que prendre un « soi-même » correspond à prendre un lavement. Cette dénomination doit être même assez ancienne, car je trouve, à la page 324 de la *Chirurgie* de Dalechamps, imprimée en 1569, la figure d'une seringue à canule coudée, avec cette légende : « *seringue à femme pour se bailler soy-mesme le clystère* ».

Dr F. BOISSIER (Billancourt).

Avoir ses Anglais (IX, 543). — « Il est évident, dit avec un grand sens M. le Dr Mathot, qu'en remontant dans l'histoire des expressions populaires, on trouverait une autre façon de s'exprimer, car nos voisins n'ont pas toujours eu un uniforme écarlate. »

Au XVIe siècle, on disait : « avoir son *Cardinal,* pour la couleur rouge ». Jean Imbert, dans la *Seconde Partie des Erreurs populaires et Propos vulgaires touchant la Médecine...* par M. Laur. Joubert, Conseiller et Médecin ordinaire du Roy..... A Paris, chez Claude Micard, 1587, p. 155.

Dr A. ROUSSEL,
(St-Etienne).

— A propos de la phrase : *avoir ses Anglais,* je m'étonne qu'on n'ait pas songé à citer la chanson de Roger de Beauvoir, qui fut en vogue pendant les premiers temps de l'Empire :

Un sous-lieutenant accablé de besogne
Laissa sa femme, un jour, emboîter le pas.
Elle s'enfuit droit au bois de Boulogne,
En emportant un dragon sous son bras,

et dont le refrain était, je crois, *Drin, Drin,* accompagné du choc des couteaux sur le verre.

Le dragon devenant entreprenant, la particulière répliquait :

Dragon, finissez, car j'ai mes affaires :
Depuis trois jours, j'appartiens aux Anglais.
Vous voyez bien que je ne puis rien faire
Sans qu'à grands flots coule le sang français.

Cette chanson fut chantée aux Tuileries, probablement avant le mariage de l'Empereur, car, quoique la cour ne fût point trop bégueule, j'aime à penser qu'on n'aurait osé la faire entendre du temps de l'Impératrice, à moins que ce ne fût en catimini.

Dr Gélineau.

— La *Chronique* n'a pas encore cité le mot *catamini* (κατα, en bas, μην mois), employé par le vieux français. *L'aage où les jeunes filles ont leur catamini*, écrit Bouchet. *J'ai mes catamini*, ou *Je suis en catamini*, disait celle qui *voyait* rouge.

Testaments bizarres et originaux (VIII, 266). — Sous la signature *Haud Immemor*, et le titre *Testaments bizarres et originaux*, se trouve, dans la « Chronique » une note, avec une anecdote reproduite du poème *Le Jeu de Domino*, du Marseillais Bénédit.

Bremond, un cubopathe invétéré, déclare à son lit de mort qu'il veut être enseveli et *rester* avec le Double-Six : résolution qui fait le sujet de l'anecdote, la perle du poème, d'après le rapporteur.

Mais le nom d'*Immemor* n'empêche pas qu'il se souvienne que cette perle a un pendant dans l'écrin du *Jeu de Domino*.

Voici, en effet, comment l'auteur raconte son propre désastre :

Après avoir perdu dans la partie à quatre,
Avec mon partenaire il fallut se débattre.
Il pose le double as. Je boude. Il met un trois.
Je boude derechef. Alors, prenant, je crois,
Un blanc dont il avait un nombre confortable,
Il le place aussitôt au milieu de la table.
O malheur, point de blanc, point de trois et point d'as.
Surpris et dépité, je poussais un hélas !
A fendre le plafond ; lorsque mon adversaire
Ferme net, et, coupant mon jeu sur tous les points...
Je reste avec sept dés et soixante-huit points !

Sur 137,680,171,200 combinaisons différentes qu'offre la prise des dés dans la partie à deux, les joueurs étaient justement tombés sur celle qui laisse le maximum.

Benédit n'eut pas de chance ce jour-là. Mais il se rattrapait toujours sur la poésie ; à Marseille, toute bibliothèque d'amateur était pourvue de ces chefs-d'œuvre désopilants : *le Jeu de Domino*, *Chichois* et *la Police correctionnelle*.

A. J.

Note de la Rédaction.

Les communications anonymes ne sont pas insérées.

Chronique Bibliographique

Grossesse et accouchement, par G. MORACHE. Félix ALCAN, éditeur.

Le professeur MORACHE, de Bordeaux, poursuivant son intéressante série de biologie sociale dans ses relations avec la médecine légale, envisage, dans ce second volume, la femme pendant la grossesse et la femme pendant l'accouchement.

Il est indiscutable que la femme, dans cette situation d' « anormalité physiologique », ne doit pas être jugée comme un être normal. Bien que la grossesse ne puisse être considérée comme un état pathologique, il est hors de conteste que la femme enceinte doit subir un traitement spécial, si elle se rend coupable d'un crime, par exemple. Ainsi l'ont compris, du reste, la plupart des législateurs qui ont envisagé la grossesse comme une circonstance atténuante, non pas qu'on soupçonnât déjà que la femme grosse avait une mentalité spéciale ; mais on lui évitait les châtiments excessifs, ne fût-ce que dans la crainte d'un avortement.

« Avec le grand courant humanitaire qui fut la caractéristique du début de la Révolution française, écrit le professeur MORACHE, il parut naturel qu'un progrès nouveau fût accentué dans la voie de la commisération envers la femme enceinte. La Convention nationale proclama la loi suivante :

« *A l'avenir, aucune femme prévenue de crime emportant la peine de mort, ne pourra être mise en jugement, qu'il n'ait été vérifié de la manière ordinaire qu'elle n'est pas enceinte.* »

M. Morache ajoute : « Même pendant la période convulsive de la Révolution et le régime de la Terreur qui triompha quelque temps, la loi fut généralement assez bien observée, et plus d'une accusée devant le tribunal révolutionnaire put lui devoir la vie. » Nous nous permettrons de ne pas partager l'opinion du professeur Morache à cet égard ; nous connaissons et nous avons cité ailleurs (1) un grand nombre de cas, qui démontrent à l'évidence que les proscripteurs de la Terreur envoyaient, en toute tranquillité d'âme, à l'échafaud, des infortunées qui portaient dans leur sein un futur défenseur de la patrie.

Actuellement, on n'est guère plus humain ; tout ce que le Code pénal autorise, c'est de surseoir à l'exécution de la peine, quand la femme coupable de crime, et condamnée pour ce fait, est reconnue grosse.

Mais, dira-t-on, la femme peut simuler la grossesse et arriver à tromper ainsi la justice? — C'est affaire aux médecins, répondrons-nous, à déjouer l'artifice.

Il est des cas, du reste, où la femme enceinte n'est pas consciente de son état ; elle a pu être fécondée pendant le sommeil naturel, dans l'hypnose ; ou, si elle est imbécile ou aliénée,

(1) Cf. notre série d'articles sur la Pathologie de la Révolution.

ne pas s'être doutée de la violence qui lui était faite. On ne peut donc, comme on voit, s'en rapporter à sa seule déclaration, et le diagnostic de grossesse doit surtout être établi d'après les signe objectifs.

Le médecin légiste n'a pas à se préoccuper que de la grossesse normale ; il se trouve parfois en présence de grossesses anormales : telles sont les grossesses prolongées, les grossesses extra-utérines, et enfin les grossesses sans accouchement, comme les môles, les grossesses nerveuses, et les états pathologiques simulant la grossesse.

Le rôle du médecin légiste ne se borne pas là : son autorité sera encore requise, sa science mise à contribution, quand la femme sera accouchée. Les devoirs du médecin sont multiples en pareil cas : il est tout d'abord tenu au secret le plus absolu, sauf vis-à-vis de l'autorité, à laquelle il doit déclarer la naissance des nouveau-nés, même des morts-nés, même des embryons.

Il est des circonstances où le médecin se trouve placé dans l'alternative de sauver la mère ou de sauver l'enfant ; nous sommes d'avis, avec notre savant confrère, que mieux vaut sacrifier ce dernier, quand l'existence des deux est en péril.

Il est enfin une question que M. Morache n'a pas voulu aborder, et que nous espérons bien un jour voir traiter par lui : c'est celle du degré de *responsabilité de la femme enceinte*. Il y a là un très gros problème à résoudre, et nul mieux que le professeur Morache n'est capable d'en hâter la solution : nous l'attendons de sa haute compétence, de sa conscience éclairée.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Tolstoï et Dostoievsky, par D. Merykowsky. Paris, Librairie académique, Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.

Ce qu'on pensait des eaux du Mont-Dore au XVIIe siècle, par le Dr J. Nicolas. Clermont-Ferrand, imprimerie typographique et lithographique G. Mont-Louis. 1902.

Les odeurs du corps humain, par Henri Noel. Nîmes, imprimerie coopérative « La Laborieuse », 7, rue J.-B.-A. Godin, 7. 1902.

Le bacille de Koch n'est-il qu'un saprophyte ? par le Dr A. Leray. Paris, J. Rueff, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain. 1902.

Les bains locaux d'air sec surchauffé, par le Dr Ostwalt : résultats obtenus dans le traitement du rhumatisme sous toutes ses formes à notre établissement médical, 10, rue Lord-Byron.

La vie des Gobelins autrefois, par Albin Body. (*Sera analysé.*)

Contribution à l'étude de l'acetopyrine et de ses applications thérapeutiques, par José Joaquim de Moraes Miranda. Paris, imprimerie de la Sorbonne, 21, rue Cujas.

(*A suivre.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 4 15 FÉVRIER 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature

Le vocabulaire médico-esthétique (*a*).

par M. le Docteur Victor SÉGALEN.

Le *mot* — est-il admis — reste distinct de l'*idée* qu'il enferme. Il lui est souvent supérieur. En tout cas, il a sa personnalité comme sa valeur scientifique propres (1). Il est donc loisible de le considérer un instant à l'état isolé, en une sorte de monographie des termes médicaux utilisés par les écrivains naturalistes.

Nous savons de quelle triple origine ceux-ci durent extraire les matériaux premiers de leurs observations. Nous allons épiloguer maintenant sur le revêtement verbal dont ils enrobèrent ces matériaux.

Une telle étude pourrait être double : valeur esthétique du vocabulaire médical — exactitude des termes employés. Cette dernière donnée, négligeable chez tous les écrivains qui ne furent qu'« hommes de lettres », prend ici une importance première. Dès le début, en effet, les naturalistes prétendirent faire œuvre de savants et le clamèrent bien haut. Nous réserverons donc le côté purement littéraire de l'étude, pour n'envisager que les qualités de *précision* technique propres au vocabulaire de chacun de nos artistes.



Ecartons dès l'abord une possible confusion.

Exactitude n'est pas, en matière de langue médicale, synonyme obligé de *néologisme*. Un mot peut être rigoureusement doctoral sans être affligé d'une désinence grecque, sans affecter des allures d'étiquette pharmaceutique, sans exhaler des relents d'hôpitaux. Sans doute, les Revues spéciales se panachent de plus en plus de vocables étranges, composites, bâtards, et d'une synonymie désespérément compliquée.

« Les médecins de Molière parlaient latin », remarque finement

(*a*) Le Dr SÉGALEN a bien voulu nous autoriser à publier ce fort intéressant extrait d'un travail dont il est l'auteur, travail tiré à un très petit nombre d'exemplaires et qui n'a pas été mis dans le commerce. (*La R.*)

(1) V. Rémy de GOURMONT, *Esthétique de la langue française*, p. 14.

Rémy de Gourmont, en sa lumineuse « Esthétique de la langue française » (1), les nôtres parlent grec. C'est une ruse qui augmente plutôt leur prestige que leur science. Ils commencèrent à user sérieusement de ce stratagème au XVIII[e] siècle : du moins ne voit-on, avant cette époque, même dans Furetière, que peu de termes médicaux tirés du grec. Peu à peu ils se mirent à divaguer, dans une langue qu'ils croyaient celle d'Hippocrate et qui n'est qu'un jargon d'officine... Ce fut un grand progrès d'avoir appelé *hystérotomotocie* l'opération césarienne, *scolopomachérion*, le bec de bécasse, et *méningophylax* un couteau à pointe mousse pour la chirurgie de la tête ! Les médecins modernes n'ont presque rien inventé de plus absurde, mais ils ont inventé davantage et renouvelé à la fois leur science et l'art d'en voiler la faiblesse... »

« Les médecins, dit avec sagesse M. Brissaud (2), sont coupables de conserver et surtout d'inventer des formes bâtardes, métissées de grec et de latin, dans les cas où le fond de notre langue suffirait amplement ». Et il cite le mot excellent de *cailloute*, nom d'une phtisie particulière aux casseurs de *cailloux* ou provoquée par des poussières minérales ; les nosographes, le trouvant trop clair et trop français, l'ont biffé, pour écrire *pneumochalicose*.

Trousseau, dès le milieu du siècle, avait signalé l'abus de cette méthode qui torture la langue grecque et entasse les savants solécismes. « On parle, ajoutait-il, et l'on écrit, en général, pour être compris, et les mots qui s'appliquent nettement et exclusivement à la chose qu'on veut désigner, sont nettement les meilleurs (3). »

« Il ne s'agit pas, développe encore Rémy de Gourmont, en l'ouvrage précité, il ne s'agit pas de bannir les termes techniques, il s'agit de ne pas traduire en grec les mots légitimes de la langue française et de ne pas appeler *céphalalgie* le mal de tête (4)... Rien ne se fane plus vite dans une langue que les mots sans racine vivante ; ils sont des corps étrangers que l'organisme rejette, chaque fois qu'il en a le pouvoir, à moins qu'il ne parvienne à se les assimiler... Déjà les médecins qui ont de l'esprit n'osent plus guère appeler *carpe* le *poignet*, ni décrire une écorchure au pouce, en termes destinés sans doute à rehausser l'état de duelliste, mais aussi à ridiculiser l'état de chirurgien (5). »



L'outrance de la terminologie technique est d'ailleurs aussi néfaste à la littérature médicale qu'opposée aux tendances d'*impersonnalité* chères aux naturalistes. Certains d'entre ces verbes techniques, qui s'efforcent d'englober toute une théorie sous leurs syllabes barbares, ne valent qu'en raison de la théorie elle-même. « Croyez bien, dit encore Trousseau, que ces nomenclatures, dont le ridicule n'est pas le moindre défaut, ne valent guère la peine

(1) 2e édit. du *Mercure de France*, pp. 36, 38, 39.
(2) Dr Brissaud, *Histoire des expressions populaires relatives à la médecine*. 1888.
(3) Trousseau, *Cliniques médicales de l'Hôtel-Dieu*, 1865. *Introduction*, XXVIII. Il visait surtout son confrère Piorry, auteur d'une nomenclature des plus complètes.
(4) R. de Gourmont, in *op. cit.*, p. 32.
(5) *Ibidem*, p. 41.

qu'on salisse sa mémoire, et que jamais des médecins sérieux ne daigneront s'en servir, autant par respect pour la philologie que dans l'intérêt véritable du progrès de notre art (1). »

Flaubert a judicieusement évité ce défaut. Il réussit à peindre — et au vif — une intoxication par l'arsenic, un cas d'asphyxie croupale, le tout sans paraître savoir qu'il existât des modes techniques de traiter ses tableaux. Pourtant, si bien apparenté, il était proche de cette documentation verbale, que d'autres ont si malheureusement confondue avec la documentation verbeuse, le verbiage professionnel. Délibérément donc, il écarta de ses descriptions le terme savant, taré pour lui de partialité scientifique, souvent insuffisant sous une allure pédante, pour lui substituer le verbe impersonnel et vrai. Il décrivit non des maladies, mais des malades. Il retint le symptôme, le présenta sans souci d'étiquette. Il fut, en cela, véritablement *clinicien.*

Pourtant, multiples et variés se dénombrent en son œuvre les termes purement et même pompeusement médicaux. Mais ils n'y sont point au hasard semés ; toujours ils paraissent en des endroits d'érudition factice ; c'est-à-dire, quand l'entrée ou le discours d'un personnage, pédant lui-même, les excuse, les nécessite. Ainsi ils ne surviennent, en l'épisodique empoisonnement de Mme Bovary, qu'au moment de la discussion médicale qui suit l'incident, alors que MM. Homais, pharmacien, Canivet, chirurgien, et Larivière, docteur, se consultent et ergotent doctement. Ils sont justifiés également dans les préparatifs de Charles Bovary avant la ténotomie célèbre. « Or, puisque c'était un équin, il fallait couper le tendon d'Achille, quitte à s'en prendre plus tard au muscle tibial antérieur pour se débarrasser du varus (2). »

Ainsi procédèrent très judicieusement les frères de Goncourt. Ils ne hasardent le terme technique que lorsque le milieu, l'atmosphère où ils placent leurs personnages dolents, l'appelle et l'exige. Alors le mot arrive, sans discord, exact et simple : « encéphaloïde lardacé du sein droit » (3) ; « steppage » de l'ataxique (4). Cette mesure fut chez eux, comme chez Flaubert, acquise au prix de véridiques souffrances. Ils furent toujours les torturés du verbe et n'atteignirent cette admirable sobriété qu'à force d'énergie et de luttes.

Daudet, au contraire, y parvint en se jouant, et par une spirituelle intuition de la note juste : la consultation du Dr Bouchereau (*Les Rois en exil*) ; le diagnostic chuchoté dans la scène finale de *Jack*, où l'on perçoit en murmures « cavernes... râles sibilants... » ; surtout cette poignante *Visite à la Salpêtrière*, que Charcot, pour la netteté du vocabulaire, aurait pu signer, tout cela est authentique, rigoureux et juste.

Avec Huysmans s'accentue et se perfectionne la langue médico-littéraire. Les termes spéciaux — parfois très finement spécieux — abondent dans son œuvre totale et donnent à son verbe une truculence et une saveur non pareilles.

---

(1) Trousseau, in *op. cit.*
(2) *Mme Bovary*, édit. Lemerre, II, p. 18.
(3) *Sœur Philomène.*
(4) *La Faustin.*

Leur emploi systématique ressort chez lui, nous semble-t-il, de deux procédés : ou bien il fait œuvre clinique, décrit un symptôme : les crises d'ataxie de *En Rade*, le cortège neurasthénique de *A Rebours* ; et alors les mots vrais, descriptifs, se pressent, à ce point qu'une première question s'impose : Huysmans a-t-il fait des études médicales ? Jamais, nous a-t-il très bienveillamment affirmé lui-même, bien que toujours curieux des choses de la médecine et profondément attiré par l'intensité de leur notion. Ou bien il use des termes techniques comme d'un véritable *procédé littéraire*, dont voici, chez lui, le personnel mécanisme : dans sa jalousie de prodigieux orfèvre et ouvrier d'art, il horrifie par-dessus tout la banalité du mot, expulse violemment de son répertoire les clichés ressassés, les figures redites, les termes éculés. Il s'adresse alors, pour y suppléer, aux comparaisons techniques, aux métaphores scientifico-littéraires, à l'argot de toutes les professions. Puis, la stricte synonymie ne lui suffisant plus, il a recours à la féconde *Analogie*, dont un curieux manuel, le *Dictionnaire des Analogies*, put d'ailleurs lui faciliter l'usage (1). L'étude détaillée de cette « écriture » et de sa particulière beauté sera plus à sa place dans une prochaine étude. Nous signalerons pourtant ici la note de pittoresque et de vérité historique qu'il a su donner à chacune de ses métaphores médicales. Du plus pur modernisme quand il peint l'ataxique de nos jours ou formule le dernier mode de traitement de la neurasthénie, il redevient justement médiéval et surabonde en archaïsmes savoureux s'il remonte aux époques passées.



L'usage des termes techniques n'est donc qu'une indication du travail chez Huysmans, *romancier*. Leur proscription à peu près totale devient chez Ibsen, *dramaturge*, nécessité de métier. Ibsen, pourtant, avait, comme Flaubert, de personnels souvenirs médicaux. Mais le style de théâtre a ses exigences propres, ses bornes étroites. On ne peut — toute question de censure mise à part — dire et faire dire tout ce que l'on écrit : le même mot qui, *aperçu* avec sa forme propre et son aspect typographique, se pardonne ou s'admire, devient vite, *entendu* et défiguré par l'acoustique artificielle de la rampe, insupportable d'invraisemblance ou de pédantisme. — Et cela même, lorsqu'il sort d'une bouche autorisée.

Les rôles de médecins sont particulièrement délicats à traiter, car ils oscillent forcément entre la terminologie vague des mentalités moyennes ou le répertoire magistral de l'enseignement technique. M. de Curel, dans sa *Nouvelle Idole*, a très heureusement échappé à l'un et à l'autre de ces défauts scéniques.

M Brieux, quoique — et peut-être parce que traitant un sujet plus médical encore (2), les a délibérément proscrits, ces mots dangereux, et « bien que fort renseigné sur le sujet dont il parle,

(1) P. Boissière, *Dictionnaire analogique de la langue française*. Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots. Paris, Aug. Boyer, édit., 49, rue Saint-André-des-Arts.

(2) Brieux, *Les Avariés*.

n'a pas adopté absolument les termes spéciaux, le style particulier du traité de pathologie » (1) ; délibérément, disons-nous, et nous récusons la suite du commentaire : « on dirait presque que c'est à son insu et qu'il les aurait employés s'ils lui étaient venus sous la plume (2). » Ils lui sont venus à la plume comme ils lui viennent aux lèvres, abondants et précis, ces termes spéciaux. Il les a délibérément évincés, et cela, dès l'*Evasion*, dont le sujet, l'hérédité maîtresse, eût pleinement toléré de documentaires et techniques tirades.

***

A vrai dire, ces termes précis, épineux à la scène, y sont peu nécessaires, suppléables souvent par le *Geste*, autre genre d'exprimer scientifique. « J'eus soin, lors des répétitions de l'*Evasion*, nous expliqua très aimablement M. Brieux, d'indiquer moi-même à mon acteur le geste caractéristique des « angoreux » et lui recommandai de porter la main à la poitrine au moment des crises. » C'était son droit. Une ressemblance malheureuse, complétée par le maquillage maladroit de l'acteur en question, le fit incriminer d'avoir visé Charcot (d'autres disent Gilles de la Tourette). On parla de cynisme, et M. le Dr Prieur conclut, dans le *Mercure de France* : « Je crois même que ce dernier mot est insuffisant, quand on se souvient qu'à la répétition générale, le professeur Bertry, ce guignol incohérent, qu'un accès d'angine de poitrine venait frapper au dernier acte, avait pris la tête et les gestes de Charcot, que l'angine de poitrine avait frappé à mort, une nuit de voyage, dans une auberge de province, peu de temps auparavant... »

Outre une erreur de diagnostic (car Charcot succomba à une insuffisance aortique, dûment constatée par les professeurs Straus et Debove, qui assistèrent à son agonie), nous pouvons signaler que M. Brieux, par les recommandations précitées, ne voulut faire œuvre que de metteur en scène, et qu'il fut à ce geste incriminé *logiquement amené* par sa sincérité et sa conscience de dramaturge.

Moins précis en ses indications scéniques, il eût couru le risque de voir éluder ou transformer sa pensée. Ainsi croyons-nous qu'il arriva, lors d'une représentation donnée à Bordeaux des *Revenants*, d'Ibsen. Ce rôle d'*Oswald*, qui ne comporte de la part de l'auteur aucun indice de diagnostic volontaire, nous paraît relever des troubles de la paralysie générale par l'issue, et plus simplement d'un éthylisme banal pour son entrée au deuxième acte. Or l'acteur, en son zèle de vérité médicale, crut devoir traduire l'un et l'autre par le tremblement intentionnel de la sclérose en plaque.

L'effet scénique était puissant, mais peu exact...

ERRATUM du N° du 1er février.

P. 94 (1903), dans l'article *Testaments bizarres et originaux*, a été oublié le vers suivant, à intercaler entre le neuvième et le dixième.

Animé justement du sentiment contraire.

---

(1) Dr Albert Prieur, La Science et le Théâtre, de l'« Evasion » aux « Avariés ». (*Mercure de France*, décembre 1901, p. 667.)
(2) *Ibidem*.

Actualités rétrospectives

Les médecins à l'Institut : Le Dr Léon Labbé et l'homme à la fourchette.

Le 2 février, à quatre heures, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un académicien libre, en remplacement de M. Damour, décédé. Au premier tour de scrutin, M. Léon Labbé a été élu par 35 voix contre 15 accordées à M. Tannery et 14 à M. Charpentier.

Le nouvel élu, qui est membre de l'Académie de médecine, est, par parenthèse, sénateur de l'Orne.

Le Dr Labbé, qui préside le groupe des médecins du Parlement, a eu l'esprit de ne jamais se départir de son rôle, estimant qu'on ne parle avec autorité que des questions qui sont de votre compétence. C'est ainsi qu'on l'a vu se mêler à la discussion sur l'alcoolisme, sur le service militaire des étudiants en médecine, sur la liberté de l'enseignement, etc. Il pense, et à juste titre, qu'il rend de la sorte de plus grands services à la profession, qu'en se mêlant à des querelles de groupes ou à des intrigues de couloirs. Le champ est, du reste, assez vaste pour le médecin législateur que les problèmes de son temps préoccupent ; l'étude des lois d'assistance et d'hygiène sociale, pour ne citer que celles-là, suffit pour absorber une et plusieurs existences.

Mais c'est assez parler du politicien ; le chirurgien mérite de retenir davantage notre attention.

C'est un des rares privilèges de certains esprits d'élite de pouvoir cumuler en eux, sans que l'un nuise à l'autre, des talents multiples, bien que divers.

Le Dr Labbé jouit, et à bon droit, d'une grande notoriété comme praticien. Un de ses exploits chirurgicaux est resté légendaire ; c'est le Dr Labbé qui opéra l'*homme à la fourchette*. Il y a de cela plus d'un quart de siècle (1), et on ne l'a pas encore oublié.

Celui qui avait bénéficié de cet acte d'audace est mort il y a deux ans à peine. C'était un employé du *Printemps*, du nom de Lasseur, qui avait, à la suite d'une gageure, avalé une fourchette. Pendant un déjeuner, il avait fait le pari, assez absurde, d'ingurgiter ladite fourchette, et de la restituer ensuite.

« Déjà les dents de l'ustensile avaient pénétré dans la bouche, a conté le Dr Labbé, lorsque le voisin de Lasseur, au comble de la joie, ne put se retenir de lui envoyer une forte tape sur le ventre, en s'écriant : « Ah ! quel type, ce Lasseur ! »

« Le pauvre garçon sursauta, et... la fourchette descendit.

« Tous les assistants, affolés, se précipitent vers la porte, et l'un d'eux court chercher le médecin du *Printemps*... L'extrémité des dents de la fourchette s'apercevait encore au fond de la bouche. Avec une pince, le docteur voulut la saisir, mais le malheureux Lasseur, qui étouffait, se débattit si violemment que le docteur lâcha prise et que la fourchette pénétra définitivement dans l'œsophage... » On va querir alors le Dr Labbé, qui, après un examen minutieux, déclare qu'il n'y a pas à tenter d'intervention immédiate.

(1) En 1874.

La fourchette était dans l'estomac ; il y avait lieu de se demander comment on allait l'en extraire. Notez qu'à cette époque l'antisepsie était peu pratiquée, et l'opération de la gastrotomie n'avait pas encore été pratiquée. A quelle résolution allait s'arrêter le Dr Labbé ? « Je m'attachai, dit-il, avec ardeur, à étudier ce cas merveilleux. Je fis d'abord plusieurs expériences sur le cadavre, et, un beau jour, je déclarai avoir trouvé un moyen presque sûr. L'opération réussit à merveille... Soulagé de sa fourchette, Lasseur me témoigna chaleureusement sa reconnaissance, puis il alla retrouver sa famille... Depuis, il a exercé la profession de peintre-vitrier, et sa santé ne reçut pas de nouvelles atteintes. » *L'homme à la fourchette* vécut ainsi pendant de longues années et succomba, incidemment, à une affection de poitrine.

La balle de Garibaldi avait fait la réputation de Nélaton ; la fourchette de Lasseur consacra le renom d'opérateur de Léon Labbé.

Les médecins « pipos ».

Aux nombreux noms de médecins « pipos » que la *Chronique* a déjà donnés (nº du 15 nov. 1897), ajoutons-en deux nouveaux (si toutefois il n'en a pas été déjà question ici même). La mutinerie récente des élèves de l'Ecole polytechnique servira de prétexte à cette notule, simplement documentaire.

Le Dr Cartaz va d'abord nous renseigner sur le premier des deux, Reydellet, qu'il a portraicturé dans ses *Médecins bressans*, et qui eut, comme on va en juger, une carrière rien moins que banale — pour un médecin.

Elève au lycée de Marseille, puis au lycée Napoléon à Paris, Reydellet se présenta à l'Ecole polytechnique, et y entra en 1812. Avec ses camarades, il se trouvait aux portes de Paris pour la défense de la capitale en 1814 ; il fut blessé dans les combats de Clichy et démissionna quelque temps après. — Il commença alors ses études de médecine et passa sa thèse à Paris, puis il vint se fixer à Nantua, où il exerça jusqu'en 1830. Il était alors conseiller municipal.

A ce moment, par suite de quelles influences ou dispositions, je l'ignore, il abandonne la médecine et est nommé sous-préfet de Nantua. Il fut un fonctionnaire habile et dévoue et de Nantua passa sous-préfet à Rocroy, en 1838, à Montbéliard en 1839. La révolution de 1848 le fit mettre en disponibilité, mais en 1850, il fut rappelé à l'activité et nommé sous-préfet à Belley. Il n'y passa que 3 ans. En 1853, il prenait sa retraite et allait se fixer à Cornod, dans la famille de sa femme, la veuve du colonel Albert. Il succomba, en 1856, aux suites d'une affection cardiaque.

Le Dr Reydellet est l'auteur d'un curieux travail, intitulé : *Essai sur la nuit*, thèse de Paris, 25 juin 1819. La thèse porte les mentions d'ancien élève de l'Ecole polytechnique, d'ancien élève des hôpitaux de Paris et d'élève de l'Ecole pratique.

Ce travail est divisé en deux parties : une, physique et météorologique ; l'autre, relevant de l'hygiène : l'influence de la nuit sur l'économie animale...

Le second médecin « pipo » dont il nous reste à parler a laissé un nom dans la science : c'est Pelletan, fils du Pelletan professeur aux Ecoles de médecine qui donna ses soins à Marat expirant.

D'après une note manuscrite, qui pourrait bien avoir été rédigée par l'intéressé lui-même, et dont l'original se trouve entre nos mains, Pelletan fils, « médecin du Roi, professeur de la Faculté de médecine », etc., avait été élève de l'Ecole polytechnique « dès la seconde année de la formation de cet établissement. » Il avait suivi et même préparé les cours du célèbre Charles, au Louvre ; et, ajoute la note précitée, « il a poussé le goût pour les machines de physique au point de se rendre capable de les construire lui-même, en travaillant plusieurs années avec l'ingénieur Dumontiez... Il avait consacré 15 mois de séjour en Angleterre à étudier les arts mécaniques et chimiques de ce pays, d'où il avait rapporté quelques machines nouvelles et des renseignements essentiels sur l'éclairage par le gaz. »

C'est Pelletan qui aurait écrit, dans le grand *Dictoinnaire des Sciences médicales* (le dictionnaire en 60, vraisemblablement), les articles *Embaumement*, *Ellébore* et *Elléborisme*, *Lutte*, etc., où il s'est attaché à « comparer les connaissances naturelles de l'antiquité avec les sciences modernes ».

Le reste est suffisamment connu et il nous paraît superflu de le rééditer.

Talma a-t-il fait de la médecine ?

Voilà qu'on s'est remis, ces jours derniers, à parler de Talma, à l'occasion du monument que le village de Poix-du-Nord, d'où est originaire la famille du grand artiste, se propose d'ériger à sa mémoire.

Souvent nous avons entendu répéter autour de nous que Talma était fils de médecin et avait lui-même suivi des cours de médecine ; c'est une erreur qui peut, au reste, s'expliquer : le neveu du tragédien était, en effet, docteur en médecine et portait le même nom que son oncle illustre.

Quant à Talma, il était fils d'un dentiste, qui l'emmena tout jeune à Londres. Ramené, à l'âge de 9 ans, à Paris, il y fit ses études. Son génie pour la scène se révéla dans de petites représentations dramatiques qui se donnaient dans la pension où il était placé. Ses études terminées, il retourna à Londres, et joua plusieurs fois, avec le plus grand succès, sur des théâtres de société. Il conçut dès lors l'idée d'établir un théâtre français à Londres, et revint à Paris pour consulter, sur ce projet, les plus célèbres acteurs de notre scène. Il ne fut guère encouragé. Pendant ces négociations il aurait, dit-on, exercé, pour vivre, la profession de son père, s'occupant en même temps de théâtre, dans la perspective de devenir auteur, directeur ou acteur, comme on va le voir par cette lettre, qui est de cette époque même :

«... Toujours mille projets dans la tête ; une pièce de théâtre à l'examen chez les directeurs, une autre en train, une autre en vue, et d'une autre en une autre, peut-être auteur dans quelque temps, peut-être même acteur. *Ne peut-on pas avoir le davier et le cothurne ?* Les fondateurs de théâtres souvent ont fait les deux métiers... » (1).

Ces lignes prouvent, ce nous semble, que Talma dut exercer quelque temps la profession de dentiste. A l'heure actuelle, le métier d' « arracheur de dents » étant pratiqué par nombre de médecins, fort honorables et fort instruits, nous serions *presque* autorisés à revendiquer Talma comme un « évadé » de notre profession.

(1) Cf. *Amateur d'autographes*, 16 novembre 1863, p. 349.

La Médecine des praticiens

Estomac et vins médicamenteux

La lésion anatomique étant toujours la conséquence du trouble fonctionnel et d'autre part l'estomac étant un des organes les plus patients qui soient, le moindre trouble gastrique, nettement perceptible, indique déjà un état de maladie réelle. Si donc, dans les cas ordinaires de troubles fonctionnels, une médication anodine suffit le plus souvent pour les faire disparaître, il est loin d'en être ainsi dans les cas d'affections de l'estomac. Il est alors nécessaire, même dès le début, de faire usage de médicaments dont l'efficacité soit incontestable.

Le *vin de Chassaing*, à la pepsine et à la diastase, a depuis longtemps fait ses preuves ; mais par ce temps de lutte contre les vins en général, c'est faire œuvre utile de montrer qu'alors même que l'on croirait devoir proscrire aux dyspeptiques l'usage des vins ordinaires, on peut ordonner celui-ci sans crainte aucune.

Pourquoi, en effet, cet ostracisme dont sont frappés les vins, tandis qu'hier encore, vins de Bordeaux, vins mousseux, vins de liqueur, etc., rendaient à la thérapeutique des services réels ? Plusieurs journaux se sont livrés, à ce sujet, à une enquête approfondie et ont publié les réponses des grands hygiénistes.

Parmi ces réponses, les unes sont nettement hostiles, les autres indécises, et le plus grand nombre favorables, mais non laudatives. Cependant, combien ceux qui critiquent l'emploi du vin comme aliment et des vins médicinaux comme remèdes, arrivent peu à se mettre d'accord sur le pourquoi de leur veto !

C'est l'alcool, pour quelques-uns, qui agit défavorablement sur les glandes gastriques et entrave leur fonctionnement. C'est le tanin, pour d'autres, qui entrave la sécrétion pepsique et en contrarie le pouvoir hydrolysant. C'est le sulfate de potasse des vins plâtrés, qui provoque des désordres stomacaux, et ceux-ci ont leur retentissement sur le foie. C'est la crème de tartre des vins, qui, saturant l'acide chlorhydrique du suc gastrique, substitue à l'acide minéral un acide organique, source des fermentations anormales, si souvent constatées chez les dyspeptiques, etc.

A toutes ces objections, on pourrait opposer l'usage invétéré du vin et la santé florissante des habitants des contrées vinicoles ; on pourrait mettre en parallèle l'opinion de nos hygiénistes actuels avec celle de leurs maîtres vénérés, mais cette besogne est actuellement en bonnes mains et d'autres plus compétents que nous mènent le bon combat. Ce que nous voulons nous contenter de faire ressortir ici, c'est que certains vins médicinaux, le *vin de Chassaing* entre autres, ont obvié, bien avant la campagne d'aujourd'hui, aux légers inconvénients qu'en effet certains éléments constitutifs des vins peuvent présenter, alors qu'ils s'adressent à des estomacs déjà débilités. Un traitement approprié prive le vin de liqueur qui en fait la base, du tanin, de la crème de tartre, des sulfates. Il n'y a donc

qu'à s'arrêter sur l'action de l'alcool, pour faire justice de toutes les critiques.

A ce sujet nous ne rappellerons pas toutes nos études et celles des nombreux expérimentateurs, qui ont démontré que la présence de l'alcool n'enlevait pas aux vins à base de ferments digestifs leur action spécifique. Le fait est désormais acquis. Nous en tenant à l'alcool, en tant que produit chimique et physiologique, nous demanderons simplement si l'alcool pur et l'alcool dilué ont les mêmes effets, et si réellement un vin de liqueur, qu'on peut étendre d'eau dans des proportions presque infinies, encourt la réprobation dont l'alcool est aujourd'hui frappé. D'avance nous ne craignons pas que la réponse soit de nature à nous mécontenter.

De même que, pendant la crise phylloxérique, il y a eu quelquefois des vins critiquables, qui n'avaient du produit de la vigne que le nom, de même, parmi les vins médicamenteux, quelques-uns n'ont pas toujours donné les résultats attendus. Mais la thérapeutique n'est pas en droit pour cela de rejeter les vins médicamenteux d'une autorité reconnue.

Le *vin de Chassaing* est un de ceux-là ; aussi nous faisons-nous un devoir de le recommander à nouveau, en rappelant qu'il est prescrit dans les différentes affections de l'estomac, surtout les dyspepsies, dans l'amaigrissement, la perte de l'appétit, la diarrhée, les vomissements incoercibles des femmes enceintes, les convalescences difficiles succédant à de graves maladies, etc., etc...

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique »

Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet, publiées par C. Latreille et M. Roustan. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny. 1903.

La création, par le Dr E. Bissieu. Etampes, Imprimerie O. Lecesne. 1902.

Les ordalies, discours prononcé par M. Binos, substitut du procureur général, à l'audience solennelle de rentrée du 16 octobre 1902, à la cour d'appel de Limoges. Ducourtieux et Gout, imprimeurs de la Cour, 7, rue des Arènes. 1902.

Victor Hugo, législateur et juriste, discours prononcé par M. Maurice Thuriet, avocat général, à l'audience de rentrée du 16 octobre 1902, à la Cour d'appel de Besançon. Imprimerie Millot frères et Cie, 20, rue Gambetta. 1902.

Le diviseur vésical gradué, par le Dr F. Cathelin. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1903.

Les obsessions et les impulsions, par A. Pitres et E. Régis. Paris, O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon. 1902.

La folie dans l'art dramatique, par le Dr E. Régis. Grenoble, imprimerie Allier frères, 26, cours de Saint-André. 1903.

Versaillais d'autrefois, par P. Fromageot (Extraits du « Carnet » et de la « Revue de l'histoire de Versailles »). Versailles, imprimerie Aubert, 6, avenue de Sceaux. 1902.

ÉCHOS DE PARTOUT

La tête d'Hégésippe Moreau chez le brocanteur.

Les typographes ont l'intention d'élever un monument au poète Hégésippe Moreau, qui fut correcteur d'imprimerie. Hégésippe Moreau, meilleur poète que bon ouvrier, n'a, en effet, à Paris aucun souvenir qui rappelle sa mémoire. Toutefois, cet hommage se heurtait à des obstacles imprévus ; c'est ainsi que nous ne possédons aucun document iconographique relatif au poète dont la vie ne fut qu'une longue lutte contre le désespoir et la faim. Aussi les promoteurs de l'idée étaient-ils fort embarrassés, quand un hasard heureux est venu à leur secours. Au cours d'une visite faite par les membres de la Commission du Vieux Paris aux vieilles maisons que l'on va démolir rue de l'Ecole-de-Médecine — autrefois rue des Cordeliers, — ils dénichèrent, dans l'arrière-boutique d'un marchand de pièces anatomiques, le moulage de la tête d'Hégésippe Moreau. Le commerçant tenait de son père, infirmier à l'hôpital de la Charité, ce moulage opéré sur la tête même du poète, après sa mort, sur un grabat de cet hôpital. Ils l'achetèrent et le transmirent au Comité du monument d'Hégésippe Moreau.

Le sculpteur (1) aura eu de la sorte un document des plus exacts pour le guider dans son travail, et n'aura pas été obligé de faire sa maquette de *chic*.

Féminisme médical.

M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, vient d'admettre deux femmes distinguées, Mme Rosa Perrée, docteur en médecine, et Mme Marie Gras, trésorier de la Société « le Suffrage des femmes », à faire partie de la commission du régime alimentaire des hôpitaux. (*Le Journal.*)

L'hospice des ex-millionnaires.

Il n'est pas de jour où l'on n'ait à signaler, dit la *République nouvelle*, quelques manifestations de l'esprit curieusement inventif des Américains. C'est aujourd'hui la création d'un *hospice d'ex-millionnaires.*

Un certain Richard Ferris, qui fut pendant cinquante ans président de la Banque de New-York, vient d'acheter le château historique de Poughkepsie avec des fonds laissés à cet effet par un de ses amis, M. Samuel Pingle. L'hospice ne recevra que des millionnaires qui ont fait et perdu leur fortune.

Il est à craindre que ledit hospice ne soit bientôt encombré, car il y a en Amérique, on le sait, encore plus de gens ruinés que de millionnaires. (*Bulletin général de Thérapeutique.*)

---

(1) Le sculpteur choisi par le comité est la femme de notre très distingué confrère Montorgueil, Mme Laure Coutan-Montorgueil, qui manie l'ébauchoir avec une maîtrise qu'attestent des œuvres nombreuses, qui ont figuré très honorablement à nos Salons et dont certaines ont obtenu de flatteuses récompenses. (A. C.)

Le sculpteur Frémiet, anatomiste.

Les Parisiens de Paris ont donné leur dernier dîner, en l'honneur de leur pays, Molière, au Palais d'Orsay. L'éminent sculpteur Frémiet présidait, à côté du président de la Société, M. Allouard, sculpteur aussi d'autant de talent que de conscience. M. Frémiet a donné ses titres de Parisien — sans oublier celui de *peintre de la Morgue*, faisant allusion au temps où il avait la singulière mission de raviver les traits des cadavres par trop défigurés (1). (*L'Eclair*).

La métroradiographie.

Pendant son récent séjour à Paris, le docteur Kuipjer, président du conseil des ministres des Pays-Bas, a visité l'hôpital Necker, afin de se rendre compte de la méthode employée par le docteur Contremoulins pour constater, à l'aide des rayons X, les lésions internes.

Cette méthode, appelée par son inventeur la métroradiographie, trouvera une application en Hollande, où la loi sur les accidents entrera en vigueur le 1er février. (*L'Officiel médical.*)

Léopold II et la vaccine.

On sait que Léopold II, pour donner le bon exemple à ses fidèles sujets, s'est fait vacciner la semaine dernière en même temps que la princesse Clémentine. Depuis lors, une véritable rage vaccinatoire s'est emparée de Bruxelles. L'aristocratie a suivi l'exemple royal et la bourgeoisie a emboîté le pas à la haute noblesse.

Bien plus, dans ce pays libre où rien n'est obligatoire, — même pas la vaccine — on vaccine d'office depuis quelques jours les conducteurs de tramways, les cochers de fiacre, les agents de police, les gendarmes, les nourrices, les bonnes d'enfants, les couturières, les modistes, les marchands de journaux et les tondeurs de chiens. (*Gil Blas.*)

Statues à des médecins vivants (2) : Esmarch.

Le monde médical allemand vient de célébrer le 80e anniversaire de la naissance du célèbre chirurgien Esmarch, professeur honoraire de l'Université de Kiel et inspecteur général à la suite du service de santé des armées allemandes.

On sait que le professeur Esmarch a épousé la princesse Elisabeth de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, tante de l'impératrice Augusta-Victoria.

Un comité, à la tête duquel figurent le prince Henri de Prusse, le prince Louis-Ferdinand de Bavière, l'oculiste Charles-Théodore, duc de Bavière, le professeur Gussenbauer et la plupart des sommités médicales, a pris l'initiative de faire élever au savant professeur un monument dans sa ville natale, à Tœnning (Slesvig-Holstein).

(1) Cf. *la Chronique médicale* du 15 janvier 1897.

(2) Musa, le médecin d'Auguste, Fracastor et quelques autres, dont le nom ne vient pas, en ce moment, sous notre plume, eurent le même honneur. En tout cas, c'est une manifestation plutôt rare.

La "Chronique" par tous et pour tous

(TRIBUNE LIBRE)

Sur « l'Ecorché » de Bar-le-Duc.

MON CHER DIRECTEUR,

Il faut être exact et précis jusque dans les menus faits de l'histoire : c'est là tout leur intérêt, et leur seule raison d'être conservés.

Le personnage à qui fut dédiée la macabre statue de Bar-le-Duc est improprement désigné sous le nom de René de Châlons (1). Il s'agit en réalité de René de Nassau, fils de Henri de Nassau et neveu, par sa mère, de Philibert de Chalon, prince d'Orange.

J'ai eu l'occasion de parler ici même (2) de Philibert, cet illustre ignoré, un des meilleurs généraux de Charles-Quint, qui emporta Rome d'assaut et retint le pape prisonnier, chassa les Français du royaume de Naples, dont il fut nommé vice-roi, fit capituler Florence après un siège de neuf mois, et fut tué à 28 ans dans une dernière victoire. Et pourtant ce jeune conquérant de l'Italie est plus oublié à Lons-le-Saunier, sa ville natale, qu'à Florence ou à Naples ! Comme les livres, les hommes ont leur destinée.

Quoi qu'il en soit, Henri de Nassau et sa femme Claude de Chalon (sœur de Philibert) moururent de bonne heure.

Leur fils unique, René de Nassau, avait recueilli l'héritage de son oncle ; mais il n'en jouit pas longtemps. Le 18 juillet 1544, à l'âge de 26 ans, il fut tué d'un boulet de canon au siège de Saint-Dizier. De son mariage avec Anne de Lorraine, il n'avait pas eu d'enfants. Son cousin, le jeune Guillaume de Nassau-Dillenbourg, — le Taciturne et le futur fondateur de la république des Provinces-Unies, — devint, par le testament de René, héritier à son tour de la fortune des Chalon et du nom d'Orange.

Agréez, mon cher Directeur, mes sentiments dévoués.

Dr E. CALLAMAND.

Une question médicale et sociologique posée par Tolstoï, ou du rôle des théories microbiennes dans la société future.

M. Albert Robin a récemment fait une sortie contre l'isolement des tuberculeux et la multiplication des sanatoriums. Le budget n'y suffirait, du reste, pas, puisque, outre les 500 millions nécessaires à la construction des sanatoriums, il faudrait encore 200 millions chaque année pour leur entretien et 75 millions en secours à distribuer aux familles privées de leurs soutiens.

En pratique, l'isolement des tuberculeux semble donc impossible.

Si l'isolement est impossible, que devient la déclaration obligatoire de la tuberculose comme maladie contagieuse ?

(1) L'orthographe est *Chalon*, et non *Châlons*.
(2) V. *Chronique médicale*, 1902, page 722.

Les ligues contre la tuberculose tendent néanmoins de plus en plus à répandre dans le grand public cette conviction : que tout individu qui tousse et crache est un foyer de contagion certain, inévitable. On peut donc se demander quelle influence aura cette conviction sur les relations sociales, quand elle sera universellement répandue dans la société.

Plus exactement, on peut poser cette question : toutes maladies de poitrine, telles que la pneumonie, la tuberculose pulmonaire, la bronchite grippale, etc., etc.., devant être considérées comme des maladies contagieuses, n'arrivera-t-il pas un moment où les malades considérés comme contagieux seront tellement nombreux et répandront autour d'eux une telle crainte qu'il ne se trouvera plus assez de garde-malades, d'infirmiers, de veilleuses pour les soigner ? Ou si le personnel médical peut se recruter, un calcul assez facile peut démontrer que pour soigner, entretenir seulement 250.000 tuberculeux, en y ajoutant encore les autres malades frappés d'affections contagieuses, la société future offrira ce spectacle paradoxal d'une moitié de malades gardée, surveillée, isolée et soignée par l'autre moitié.

Il est, en outre, possible de prévoir que, dans un grand nombre de familles, on ne consentira plus à garder ces malades, de crainte qu'ils ne propagent leur maladie aux membres sains. Les hôpitaux étant déjà insuffisants et les sanatoriums peu nombreux, que deviendra la société séparée en deux groupes hostiles, désireux de n'avoir plus aucun contact et de vivre isolés l'un de l'autre ?

Or (et c'est ici que la question touche aux sujets familiers à la *Chronique médicale*), un romancier de génie avait prévu ce problème il y a déjà longtemps.

Tolstoï avait posé la question en ces termes :

« *Si l'on voulait suivre les indications des médecins, grâce au microbe qu'ils voient partout, l'humanité, au lieu de tendre à l'union, doit aller à la désunion complète. Tout le monde, d'après leur doctrine, doit s'isoler et ne plus éloigner de sa bouche une seringue à acide phénique (d'ailleurs ils ont trouvé à présent que ce n'est plus bon).* »

Les microbes étant indestructibles et se multipliant avec chaque nouvelle maladie reconnue infectieuse et avec chaque nouveau cas d'infection, l'isolement étant nécessaire pour chaque variété de maladie microbienne, on devra aboutir à une multiplication prodigieuse de sanatoriums spéciaux où chaque malade sera cloîtré, comme les lépreux au moyen âge. Les doctrines microbiennes, considérées comme un progrès, seraient donc, au contraire, *en résultat final et pratique*, un retour en arrière, un obstacle à la fraternité des individus, à l'union des sociétés futures. *Homo homini lupus !...* telle sera la loi future, conséquence inéluctable des doctrines pasteuriennes.

L'humanité saine rejettera de son sein et parquera l'humanité souffrante ; on verra s'élever d'immenses asiles pour toutes les variétés des maladies contagieuses ; le territoire des nations européennes se couvrira, comme au vieux temps, de couvents, de châteaux forts et d'abbayes ; la rapidité des communications sera détruite par les quarantaines ; l'esthétique des monuments subordonnée aux lois de l'asepsie ; le luxe des draperies, des tapisseries, aboli ; tout ce qui peut recueillir ou retenir les poussières, supprimé. Non seulement

la société subira une atteinte dans les rapports des individus désormais suspects les uns aux autres, mais l'architecture, les arts eux-mêmes seront frappés par les prescriptions de l'hygiène. La robe à queue qui balaie les trottoirs, les tapis qui retiennent les poussières, les mouchoirs de poche qui conservent les mucus contagieux, la poignée de main, le baiser, les timbres-poste, le port de la barbe, autant de moyens de contagion à détruire au xxe siècle.

Tel est le problème intéressant qui, d'après Tolstoï, se pose aux fidèles lecteurs de la *Chronique médicale*. Ceci tuera cela. Qui, du microbe ou de l'hygiène, sortira vainqueur; qui, de la lâcheté humaine ou de l'altruisme, l'emportera, sous la domination de la peur du microbe? Dr Michaut.

Un rondeau de Louis Bouilhet.

Rouen, le 28 janvier 1903.

Monsieur le Directeur,

Ci-joint un rondeau inédit de notre Louis Bouilhet, précédé de l'espèce d'arrêt de cour d'assises qui le jeta, avec ses trois collègues en internat,à la porte des hôpitaux de Rouen.

Le 23 août 1843, ces messieurs n'ayant reçu aucune réponse à leur réclamation, formulée le 9 août et renouvelée le 17, refusèrent le service et reçurent presque immédiatement l'arrêt suivant :

« Attendu ....

« Par ces motifs,l'administration révoque de leurs fonctions et raye de la liste des élèves, à partir de ce jour, les sieurs Guéroult, Védie, Blondel et Bouilhet ; leur interdit pour toujours l'entrée des hospices, le tout conformément aux articles 124 et 126 du règlement. »

Guéroult, Védie, Blondel, continuèrent leurs études à Paris, ou entrèrent internes à l'asile Saint-Yon ; Louis Bouilhet resta à Rouen, où il put trouver quelques répétitions à donner, soit aux externes, soit dans les pensions.

Parmi les amis qu'il comptait à Rouen, on remarquait Gustave Flaubert, Huard, Maille, Gally, Aubé, Charles d'Osmoy et le Havrais Guérard.

On y remarquait aussi un jeune chimiste, élève favori du professeur Girardin et représentant sur la place de Rouen et dans la banlieue une maison fort honorable — et dont la place Verdret porte le nom.

Ce chimiste avait presque toujours un costume défraîchi par les travaux de laboratoire, et notamment un gibus étonnant qui excita un jour la verve de Bouilhet, dans ce rondeau, que l'on transformait facilement en chanson, sur le vieil air très connu : *Petit papa, c'est aujourd'hui ta fête.*

Quant aux procédés de l'administration, ils sont une preuve flagrante du bonheur que, sous tous les régimes, les administrateurs, laissés sans contrôle, usent et abusent, pour écraser ceux qui ne peuvent se défendre.

Votre très honoré confrère,
Docteur Aubé,
15, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

Rondeau.

A ton chapeau, si tu veux le permettre,
Comme ornement j'attache ce rondeau ;
Vu son grand âge et sa forme champêtre,
Les vers vraiment ont le droit de se mettre
A ton chapeau. (*bis*)

Pauvre gibus, vrai tromblon de poète,
Triste, morose, et sans poil sur la peau,
Sa base au loin comme une cloche est faite ;
Que dirais-tu si l'on jugeait ta tête
Par ton chapeau? (*bis*)

Ce couvre-chef, vénérable chaudière,
Dont les flancs noirs sont plus larges qu'un seau,
D'un marmiton ferait juste l'affaire ;
Je ne dis pas tout ce qu'on pourrait faire
Dans ton chapeau. (*bis*)

Va donc porter ton pétase à l'enclume,
Fais-le, mon vieux, retaper de nouveau,
Car si ton front ne change de costume,
L'hymen un jour mettra plus d'une plume
A ton chapeau. (*bis*)

L. BOUILHET.

La génération spontanée avant Pasteur.

Notre savant confrère le Dr Michaut a signalé quelques lacunes inévitables de mon étude sur la génération spontanée avant Pasteur, qui n'avait pas d'ailleurs la prétention d'épuiser le sujet. Je visais seulement à retracer les tâtonnements, les étapes progressives des précurseurs, et comment Pasteur avait été conduit, par degrés, à sa technique aussi simple qu'élégante et ingénieuse, à sa démonstration, à la fois lumineuse et souple, d'une clarté pour ainsi dire schématique, et qui s'adapte merveilleusement aux faits nouveaux.

Si j'ai laissé dans l'ombre les travaux de BÉCHAMP, c'est qu'ayant essayé jadis de m'y initier, j'avoue humblement n'avoir pas saisi grand'chose de ses théories abstruses et fuligineuses. Leur portée doctrinale ou pratique a été absolument nulle, et c'est bien la véritable pierre de touche de leur indigence ; tandis que la doctrine de Pasteur a bouleversé la pathogénie et la thérapeutique, la chirurgie et l'hygiène, étendant rapidement ses conquêtes dans les domaines les plus variés, et donnant les résultats les plus tangibles en médecine humaine et vétérinaire, dans l'élevage des vers à soie et du bétail, dans l'industrie du lait, du vinaigre et des boissons fermentées.

C'est pour des raisons du même genre que je n'ai point parlé de POUCHET, de TRÉCUL, ni de FRÉMY.

Naturaliste érudit, F.-A. POUCHET était, au dire de bons juges, un

expérimentateur très médiocre, et par-dessus tout un homme d'imagination, un idéologue. Il confesse ingénûment, dans la préface de son *Traité de l'Hétérogénie,* que c'est par la méditation qu'il est arrivé à croire à la génération spontanée ! « Lorsque par la méditation il fut évident pour moi que la génération spontanée était encore l'un des moyens qu'emploie la nature pour la reproduction des êtres, je m'appliquai à découvrir par quels procédés on pouvait parvenir à en mettre les phénomènes en évidence. »

Il répéta les expériences de Schulze et de Schwann avec des résultats diamétralement contraires.

C'est encore lui qui, pour combattre l'hypothèse des germes atmosphériques, la panspermie de Pasteur, au lieu d'expériences, lui opposait cette boutade : « L'air ainsi peuplé en serait totalement obscurci, il aurait presque la densité du fer. »

Quant à Frémy, il ignorait le microscope et le monde des microbes, lorsque, avancé déjà dans la carrière et par une sorte de caprice, il prit position contre Pasteur, pour l'hétérogénie, ou plutôt pour ce qu'il appela l'*hémiorganisme.* Un jour, dans une discussion à l'Académie des Sciences, il déclara que de petites quantités de moût de raisin ne fermentaient pas. A la séance suivante, Pasteur apporta tout un paquet de très petites ampoules fermées, dans chacune desquelles il avait introduit une goutte de moût ; il en brisa la pointe effilée, et toutes manifestèrent la fermentation par un brusque sifflement.

De tels adversaires ne pouvaient tenir tête à Pasteur bien longtemps, mais ils passionnaient le débat et forçaient l'attention des plus indifférents.

Pour ce qui est de Bacon, comme tout le monde avant Redi, l'illustre père de la méthode expérimentale (qui n'a jamais fait d'expérience) croyait assurément à la génération spontanée. A quoi bon le rappeler ? C'est l'opinion contraire qui eût été digne de mémoire. En pareille matière, l'autorité ne vaut pas la plus mince expérience ; et dans leurs études historiques, toujours si documentées, Tyndall et Huxley n'ont même pas mentionné l'opinion de leur compatriote.

Depuis la rédaction de mon article, j'ai trouvé, dans la *Revue scientifique* du 22 juin 1878, une longue et admirable lecture de Tyndall, sur la génération spontanée et ses expériences personnelles en la matière. Si le Dr Michaut veut bien s'y reporter, il constatera que, tout en « se chargeant de rétablir la part de chacun dans l'œuvre de la science », Tyndall n'a parlé ni de Bacon, ni de Münchausen ; mais il cite, au xviiie siècle, Vallisneri, Swammerdam et Réaumur, « qui réussirent à bannir des esprits scientifiques de leur temps l'idée de la génération spontanée » ; il cite encore de notre temps les travaux du professeur Cohn, de Breslau, mais il oublie totalement Béchamp ; enfin il décerne à notre Pasteur les honneurs du triomphe le plus complet.

Dans ce beau mémoire de Tyndall, j'ai eu le plaisir de voir réfuter par avance cette erreur du professeur Nocard, que j'ai combattue ici même (1), et qui consiste à dire que « les faits négatifs ne

(1) V. *Chronique médicale,* 1901, p. 545 : *Faits positifs et faits négatifs en biologie.*

prévalent point, quel que soit leur nombre, contre les faits positifs.» Voici le passage textuel :

« Je suppose que l'on opère, en apparence avec un soin égal, sur cent infusions ou plutôt sur cent échantillons de la même infusion, et que cinquante d'entre ces échantillons soient féconds et cinquante stériles. Dirons-nous que les preuves pour et contre l'hétérogénie sont également balancées ? Certains ne se contenteraient pas de dire cela ; ils s'empareraient des cinquante flacons féconds comme de résultats *positifs*, et s'efforceraient de rabaisser l'importance de la preuve fournie par les cinquante flacons stériles, en leur appliquant l'épithète de résultats *négatifs*. Agir ainsi, c'est renverser la signification véritable des mots positif et négatif, comme l'a fort bien montré le Dr William ROBERT. »

Les sophismes ont la vie dure, et malgré la double autorité de Claude Bernard et de Tyndall, il y a gros à parier que la thèse de M. Nocard retrouvera des échos.

Un dernier mot maintenant, à l'adresse du Dr BOURGOIS (de Tourcoing). Quoi que je ne sois pas homme de laboratoire, je ne suis pas embarrassé de lui répondre.

Je pose en fait que la décoction de levure se stérilise à 100°, et le lait à 110°. J'explique cette différence dans la résistance des germes par l'alcalinité du lait.

M. BOURGOIS m'objecte que, même alcalinisée avec du carbonate de chaux pur, la décoction de levure se stérilise à 100°. Je l'admets volontiers.

Si mon interprétation ne satisfait pas M. BOURGOIS, c'est à lui à en proposer une meilleure. Mais le fait reste acquis de la stérilisation du lait à 110°, et je ne vois pas comment la question de la génération spontanée serait remise sur le tapis.

Dr E. CALLAMAND (de St-Mandé).

A propos d'une coupe de communion.

Paris, le 1er février 1903.

Nous connaissons une reine des Wisigoths ariens, qui mourut en Espagne au VIe siècle, empoisonnée criminellement, en buvant le vin de la coupe de communion, préparée exclusivement pour elle. On sait, en effet, qu'à cette époque, il y avait trois coupes de communion, parce que l'on communiait alors sous les deux espèces, et que l'on avait jugé convenable d'avoir des coupes de diverses formes et de richesse variable, pour les rois, la noblesse et le commun du peuple. Aussi Grégoire de Tours en profite-t-il pour faire remarquer que cet accident prouve bien la fausseté de l'hérésie d'Arius et la non-transformation du vin en sang de Jésus-Christ, dans le culte dissident, *attendu que le pain et le vin de vie ne sauraient amener la mort.*

Pourtant, on sait que tel n'était guère l'avis des Conventionnels, qui craignaient que le saint viatique, préparé sous forme d'hostie pour la reine Marie-Antoinette, bien que consacré suivant les rites de l'Eglise catholique, ne fût empoisonné.

Autres temps, autres mœurs et autres croyances.

Dr B.

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

Congrès international de thalassothérapie.

La troisième session s'ouvrira à Biarritz, le 19 avril 1903, et durera trois jours, sous la présidence du docteur Albert Robin.

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Dr Lobit, secrétaire général du Congrès, à Biarritz ; à M. le Dr Seguel, secrétaire pour les pays étrangers, 68, boulevard Malesherbes, à Paris.

Le prix de la cotisation est de 10 francs et donne droit au volume des comptes rendus du Congrès.

Souscription pour la conservation du vieil hôpital de Tonnerre.

Le vieil hôpital de Tonnerre, fondé en 1293, classé comme monument historique, est, d'après Viollet-le-Duc, « un des plus beaux exemples d'architecture civile de la fin du XIIIe siècle ».

Tout récemment, il était question d'y établir un marché couvert qui l'aurait mutilé et aurait entraîné sa destruction à bref délai. Une décision récente de la Commission des monuments historiques a écarté pour le moment ce grave danger, mais il n'est pas douteux que des projets analogues seraient émis, si l'hôpital n'était pas réparé et si on ne lui trouvait pas une attribution définitive.

Le corps médical a de grandes raisons de s'intéresser à cet hôpital, si ancien et si curieux, avec sa disposition en alcôves, dominées par une galerie supérieure, son chauffage par les réchauds, son histoire et ses chefs-d'œuvre de sculpture.

Les médecins, unissant leurs efforts à ceux des Tonnerrois, tiendront à honneur de sauver ce précieux héritage du passé, en contribuant à la souscription ouverte en faveur du vieux monument.

Prière d'adresser les souscriptions à : MM. Chaput, 21, avenue d'Eylau ; Michon, 28, rue Barbet-de-Jouy ; Potherat, 35, rue Barbet-de-Jouy ; Siredey, 80, rue Taitbout.

Le bureau de renseignements médicaux.

Le Conseil municipal de Paris vient de décider, en principe, la création du bureau de renseignements médicaux, dont le Dr R. Blondel, secrétaire général de l'Association internationale de la presse médicale, poursuit la réalisation depuis deux ans, au retour d'un voyage d'études dans les grandes capitales européennes. Sur la proposition de MM. Dausset et Felix Roussel, un premier crédit de 3.000 francs a été attribué à cette fondation, qui relèvera directement de la 4e commission du Conseil municipal et sera installée soit à la Faculté de médecine, soit à la Sorbonne, soit à l'Hôtel de Ville.

A la Faculté, après les démarches faites par le Dr Blondel, d'abord auprès de M. Brouardel, dès 1900, puis auprès de M. Debove, la question a été mise à l'étude et le conseil des professeurs, sur un rapport très favorable de M. Pozzi, a approuvé l'installation éventuelle de ce bureau dans la Faculté.

Dans ce bureau, les médecins de l'étranger, ou même de la province, entreprenant un voyage d'études à Paris, trouveront un ou des employés *polyglottes*, munis de fiches tenues

régulièrement à jour, et pouvant donner tous les renseignements désirables sur l'enseignement officiel ou libre, les services hospitaliers, les cliniques, les jours et heures de leçons ou d'opérations des chirurgiens et spécialistes, le fonctionnement des services de l'Assistance publique, la répartition, heure par heure, de l'enseignement et du travail dans chaque hôpital, école, institut, laboratoire, etc. On y trouvera également tous les renseignements concernant les services municipaux et autres intéressant la médecine ou l'hygiène : laboratoire municipal, morgue, eaux, égoûts, incinération, etc. Enfin, les médecins étrangers trouveront, classés par nationalité, les noms, adresses et heures de leurs compatriotes médecins fixés à Paris et acceptant de leur servir de guides à l'occasion.

Le but de cette intéressante création est de rendre plus profitable et plus aisée la connaissance des multiples services administratifs ou didactiques existant à Paris et appelant la visite des médecins étrangers en tournée d'études. La propagation de l'influence française ne peut que gagner à la multiplication de ces visites.

Conférences de la Sorbonne.

M. le professeur Landouzy fera, le 5 mars prochain, à la Sorbonne, une conférence sur *la Tuberculose, maladie sociale.*

Ce serait faire injure au conférencier, que la plupart de nos lecteurs ont eu maintes occasions d'applaudir, de douter un seul instant du succès qu'il ne peut manquer d'obtenir, en traitant un sujet qui est l'objet de la préoccupation de tous, à l'heure actuelle.

M. le professeur Landouzy continue la série si magistralement inaugurée par le professeur Debove devant le même public d'élite, auprès duquel il trouvera, nous en sommes persuadé, un accueil non moins sympathique.

Nouveaux journaux.

Souhaitons la bienvenue confraternelle à deux nouveaux journaux, ou plutôt à leurs directeurs : à M. le Dr Albert-Weil, qui va tenir les rênes du *Journal de Physiothérapie*, organe de la thérapeutique par les agents physiques, laquelle prend une place de plus en plus grande dans nos méthodes curatives ; et à notre distingué confrère et ami, le Dr Helme, notre collaborateur de jadis, qui désormais présidera aux destinées de la *Revue moderne de Médecine et de Chirurgie*, paraissant à la fin de chaque mois, et qui se trouvera en dépôt chez l'éditeur Maloine.

Nul doute que nous n'ayons souvent occasion de glaner dans cette publication, d'une tournure fort littéraire et qui ne peut manquer d'être très goûtée du public éclairé auquel elle s'adresse.

Conférences à l'Institut de Psycho-Physiologie.

Vendredi 27 février, à 8 h. 1/2 : *La certitude médicale ; Influence des Rayons X sur les progrès de la médecine*, par M. le Dr de Bourgade de la Dardye, directeur du journal *les Rayons X* (avec démonstrations de radioscopie).

Vendredi 6 mars, à 8 h 1/2 : *Le rôle psychologique de l'officier français*, par M. le capitaine Villetard de Laguérie.

Vendredi 13 mars, à 8 h. 1/2 : *La psychologie de l'éléphant*, par M. Caustier, professeur au lycée Hoche (avec projections)

Vendredi 20 mars, à 8 h. 1/2 : *Les causes d'affaiblissement de la volonté ; la thérapeutique des aboulies*, par M. le Dr Paul Joire (de Lille)

La plupart des conférences seront accompagnées de présentations de malades, de démonstrations cliniques de psychothérapie, de démonstrations expérimentales et de présentations d'appareils.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Les variations d'un médecin. — A l'exposé des motifs invoqués par le gouvernement pour obtenir de la Chambre le refus à la demande en autorisation formulée par les Chartreux, un de ces religieux répond par un argument assez inattendu :

« Pour se documenter, écrit-il, le Président du Conseil s'est inspiré, à peu près uniquement, d'un ouvrage intitulé : *Le Désert de la Grande-Chartreuse*, par André Pascal. Or, il y a eu deux éditions de cet ouvrage, l'une en 1868, l'autre en 1892, deux éditions entièrement différentes l'une de l'autre. Dans la première, M. Pascal, qui était alors *médecin* de la Grande-Chartreuse et en prenait le titre, rend justice aux Chartreux, en célébrant à l'envi leurs vertus, leurs bienfaits, etc. Dans la seconde, celle de 1892, on se trouve en face d'un Pascal deuxième manière, ainsi que l'on dit dans le pays, d'un Pascal qui, n'étant plus médecin de la Chartreuse, prend, sans respect aucun de la vérité, le contre-pied de sa première édition, et lance contre nous les accusations les plus absurdes et les plus mensongères. »

A-t-on quelques informations biographiques sur ce Dr Pascal, dont l'homonymie avec le célèbre écrivain des *Provinciales* est, en l'espèce, particulièrement piquante?

Un Dauphinois.

Ce que deviennent les fils de médecins. — La mort récente du général de division Cailliot, *fils d'un professeur à la Faculté de médecine*, nous donne l'occasion de poser à nouveau une question, mal comprise de la plupart de nos lecteurs.

Il ne s'agit plus de rechercher combien une même famille a pu compter de médecins ; ceci est une autre affaire : il nous paraît intéressant d'établir, *à l'aide de documents précis*, dans quelles voies diverses s'engagent les fils de médecins, de médecins connus, entendons-nous bien, qui ne suivent pas la carrière paternelle (1).

Autre question : *Que seraient devenus les médecins célèbres si, au lieu de s'engager dans la médecine, ils avaient continué le métier ou la profession de leur père ?*

R.

Le liséré dit « de Burton ». — Quel est le médecin français qui a décrit, avant l'Anglais Burton et l'Allemand Schebach (1839-1840), le liséré gingival, pathognomonique de l'intoxication saturnine ?

G. Meillère.

(1) Nous pouvons citer dès à présent quelques noms : le peintre Fromentin, l'écrivain prestigieux, était fils de médecin ; de même, le musicien Berlioz. Gustave Planche était fils du créateur de la pharmacie de ce nom. Mais la liste est loin d'être complète ; il faut laisser quelque latitude aux chercheurs.

Travaux intellectuels dans la période initiale de la paralysie générale. — Les neuropathologistes ont peut-être été frappés d'un phénomène intéressant, qui n'a pas encore reçu d'explication scientifique.

Récemment, deux médecins des hôpitaux, malheureusement frappés de méningo-encéphalite, avaient donné les preuves d'une activité cérébrale insolite. L'un d'eux, qui n'avait jusqu'alors rien publié, s'est mis à éditer un gros volume et des études multipliées ; l'autre, à faire des conférences, à publier des articles dans les journaux, à éditer des monographies, à faire des communications, et cela avec une telle rapidité qu'il était permis de se demander comment il pourrait trouver le temps de fournir un tel travail, étant déjà très surmené par la clientèle. Peu après éclatèrent chez eux les signes de la paralysie générale confirmée. Pourrait-on réunir des exemples semblables chez les hommes voués aux travaux littéraires ou scientifiques ?

MATHAUT.

Mariages consanguins. — Un jeune homme sain, sur le point d épouser sa cousine *au second degré*, également dépourvue de toute tare physique ou morale, est néanmoins pris de scrupules, au point de vue des enfants pouvant naître de cette union.

Il désirerait donc savoir :

1° Si l'on a fait, au sujet des mariages entre cousins du second degré, c'est-à-dire issus de germains, des observations analogues à celles qui ont été faites pour les mariages entre cousins germains.

2° Quelles sont les conclusions qui découlent de ces observations, — ou, dans le cas d'absence de statistiques, quelle est, sur ce chapitre, l'opinion généralement admise parmi le monde médical (1) ?

Peut-être ce problème vous paraîtra-t-il mériter une petite enquête dans les colonnes de votre intéressante *Revue*.

C. G.

La « *morbus regius* ». — La jaunisse s'appelait *morbus regius*, la maladie royale (Celse), mais elle avait encore un autre nom : on l'appelait *morbus arcuatus*, la maladie de l'arc ? Hé ! oui, de l'arc-en-ciel, parce qu'il y a de la bile de toutes les couleurs : rouge, verte, jaune, orangée.

Saint Grégoire de Tours nous montre un certain Roccolin qui était devenu *croceus*, couleur safran, ou simplement jaune, parce qu'il était atteint de la jaunisse, *morbo regio*. Cela lui était arrivé sous l'influence d'un accès de colère, parce que l'évêque refusait de lui remettre un prisonnier, Gontran Boson, réfugié près de l'autel de Saint-Martin de Tours.

Maintenant, qui pourra bien nous dire d'où vient ce nom de maladie royale, *morbus regius*, appliqué à la jaunisse ? Peut-être à cause des soucis du trône ?

Dr BOUGON.

(1) Depuis que nous avons reçu cette communication, a paru, dans le *Journal de médecine de Paris* (24 août 1902) un article du Dr LUTAUD, intitulé : *Le pape et la consanguinité*, qui répond, au moins partiellement, à la question posée.

Réponses.

Renan et le Dr Descuret (VIII, 805). — Dans la *Chronique* du 15 décembre 1901, le docteur Michaut cite quelques lignes d'Ernest Renan, où l'auteur de la *Vie de Jésus* parle de ses succès classiques au petit séminaire, et de la contribution de sa sœur aux récompenses qu'il en obtint.

Une sorte de piété filiale empêchait ce frère délicat de mêler des réminiscences légères à la pensée de « l'âme pure de sa sœur Henriette », son *bon génie* des révélations posthumes.

Aussi ne dit-il rien des notes que la discipline lui infligea parfois. Elles n'auraient pas atténué notre admiration, bien au contraire, et nous présenterons peut-être ici un de ces aimables bijoux anecdotiques, de l'inimitable ciseleur qu'était Renan; celui-ci, par exemple :

La petite ville de province où il faisait ses études prenait part à l'élection d'un député. Or, ce jour-là tombant un jour de sortie, l'élève en avait profité pour aller se glisser dans les groupes, et essayer de faire échec à la candidature de l'un des concurrents, fait qui ne manqua pas d'être dénoncé au Séminaire.

A la rentrée, le régent lui signifiait son expulsion par ces mots :

— *Culpa trahit culpam, post culpam culpa revertit, et post tot culpas cogeris ire foràs.*

A quoi l'élève, n'ayant plus rien à perdre, répliqua aussitôt :

— *Pinta trahit pintam, post pintam pinta revertit, et post tot pintas nascitur ebrietas.*

Le maître passa outre. Il n'eût guère pu désavouer son style. Et pour rester dans la même note, il dut riposter :

Hasta trahit hastam, post hastam hasta revertit, et post tot hastas sternitur severitas. A. J.

Vierges nourrices (IX, 751). — J'ai eu entre les mains une estampe de Rembrandt (1), représentant une Vierge donnant le sein. Voici, à ce propos, ce qu'on lit dans le catalogue de l'œuvre de Rembrandt, par Guersaint, paru en 1751: « N° 61. Une Sainte Famille, gravée légèrement, de 3 pouces 6 lignes de haut sur 2 pouces 7 lignes de large. Saint Joseph est assis dans le fond sur la gauche de l'estampe d'où vient le jour; il tient un livre ouvert dans lequel il lit. On voit vers la droite la Vierge aussi assise sur un degré en face de saint Joseph : elle allaite l'enfant Jésus. Au bas du degré du même côté est gravé Rt sans année. Le fond est travaillé et ombré. »

Cette estampe est encore quelquefois désignée sous le nom de « Vierge au sein », pour la distinguer de la « Vierge au chat » et de la « Vierge sur les nuages », du même artiste.

Dr P. Noury (de Rouen).

— Voici l'épreuve photographique d'une Vierge allaitant (xvie siècle) qui certainement vous intéressera (2).

(1) Cette estampe, qui a paru douteuse, a été aussi attribuée à Bol. Ce n'est qu'après un sérieux examen que M. Middleton s'est décidé à la maintenir dans l'œuvre de Rembrandt.

(2) Nous n'avons pu, à notre grand regret, la faire reproduire, l'épreuve étant par trop défectueuse.

— Je lis, dans la *Chronique*, une note du Dr Pluyette, demandant s'il existe dans l'art des exemples où la Vierge est reproduite donnant le sein à son divin enfant. Il ajoute qu'il ne connaît qu'une toile de O. GENTILESCHI (Pisano), où la Vierge allaite effectivement son enfant. Or je possède un tableau de CARAVAGE représentant la Vierge offrant le sein à son enfant, tandis que celui-ci se détourne pour regarder saint Jean-Baptiste. Je pensais que ce tableau était sinon l'unique, du moins un des rares représentant cette scène.

Dr FAURE-MILLER.

— M. le docteur Pluyette signale, dans la *Chronique médicale*, 1902, p. 751, la rareté des tableaux représentant l'allaitement de l'enfant Jésus par la Vierge; voulez-vous lui faire tenir les indications suivantes:

1° Le très joli tableau, si connu, d'Andréa SOLARIO. La Vierge exprime de sa main droite, entre l'index et le médius, le lait du sein droit que tette l'enfant. Celui-ci joue pendant ce temps avec son pied, dans une pose commune chez les enfants d'un an. (N° 1530, grande galerie du Louvre.)

2° A quelques pas de là, un tableau de MARCO DA OGGIONO montre l'enfant pressant de sa main le sein droit de la Vierge, sorti tout entier par une fente de sa tunique et qui va probablement être tetté.

3° Un tableau des Ecoles d'Italie du XIVe siècle, intitulé « La Vierge entourée des saints », dans lequel l'enfant semble presser de sa main gauche le sein de sa mère. (N° 1621.) Malheureusement, ce tableau haut perché n'est pas très distinct.

4° N° 2187 : *Ecoles flamandes du XVe siècle*, une Sainte Famille. Le sein droit, nu, sort tout entier d'une fente de la chemise, mais l'enfant ne le tette pas.

5° RUBENS (2078) : La Vierge, entourée de petits chérubins, a les deux seins nus ; l'enfant presse l'un d'une main et pose la joue droite sur l'autre, mais ne tette pas.

6° 2071, RUBENS ; La Vierge a le sein droit nu, l'enfant a la tête posée dessus, mais ne tette pas.

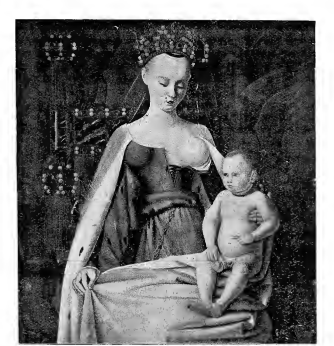
Enfin, permettez-moi de signaler une vieille *statue* en pierre commune, qui s'est bien conservée, malgré l'humidité de l'église du village, grâce aux affreux badigeonnages d'huile qui l'avaient momifiée. Cette *Notre-Dame de sainte langueur* donne le sein gauche à l'enfant. (Eglise d'Ecuelles, près Moret-sur-Loing, XIIIe siècle.)

Ne pourrait-on pas ajouter aux indications précédentes le tableau de REMBRANDT (2542 du catalogue), que j'avais pris pour une Sainte Famille, mais qui porte le titre : « Le ménage du menuisier », dans lequel la Vierge donne à tetter à l'enfant, tandis que saint Joseph se détourne de son établi pour la contempler ?

Dr LOBLIGEOIS, Paris.

— A propos des Vierges nourrices, notre confrère le Dr Pluyette dit qu'il ne connaît qu'une toile où la Vierge allaite effectivement son enfant, et que ce tableau est à Gênes.

Le fait n'est cependant pas très rare, et pour en voir un bel exemple, il suffit d'aller au Louvre (dans l'ancienne salle des Rubens), où



Agnès Sorel, par Jehan Foucquet.



Vierge, d'Eustache Lesueur.

l'on peut voir *La Vierge au coussin vert* (Andrea SOLARIO), v. 1530 (Ecole flamande).

Dr LEPAGE, Angers.

— Bien qu'il ne s'agisse pas précisément de la Vierge, je peux signaler à votre correspondant une fresque de GHIRLANDAJO (Domenico di Tommaso Bigordi, dit El Ghirlandajo, (1449-1494), dans le chœur de Santa Maria Novella, à Florence, qui représente saint Jean-Baptiste allaité par une nourrice.

Dr A. GOTTSCHALK.

— M. le Dr Pluyette, dans le no du 15 novembre de votre intéressante *Chronique médicale*, émet l'opinion que les artistes ont rarement représenté l'allaitement de l'enfant Jésus par la Vierge. Sa note m'est revenue hier à l'esprit, au cours d'une promenade au



Vierge, de Joseph CESARI.

musée de Bruxelles, où dans une seule salle j'ai trouvé cinq tableaux gothiques représentant cette scène. J'ai fait quelques recherches pour répondre à la question posée par notre confrère; ne connaissant pas son adresse, je vous en envoie ci-joint le résultat, en vous priant de bien vouloir le lui communiquer.

Votre vieux Jehan FOUCQUET est simplement naïf dans son interprétation.

BOTTICELLI, le peintre cher aux « préraphaélites » et autres artistes modernes, est au moins bizarre, nous dirions inconvenant, si l'ordonnance générale de la composition n'écartait cette idée.

Les Italiens, et ceux qui, comme MABUSE, ont subi leur influence, sont en général discrets.

Andrea SOLARIO est absolument « maternel ». Les Gothiques sont simples, sincères.

Vous pourrez aisément retrouver ces tableaux dans les *Klassischer Bilderschatn*, publiés à Munich :

ROGER DE LA PATURE (R. van der Weyde), *Saint Luc peignant la sainte Vierge* (Munich, Vieille Pinacothèque) ; idem, *La Vierge et l'enfant* (Musée de Vienne).

Jean Van Eyck, *La Madone de Lucques* (Institut Stædel, Francfort); Ecole de Van Eyck (n° 533 du Musée de Bruxelles).

Inconnu, *Saint Bernard adorant l'enfant* (n° 547 du Musée de Bruxelles).



Madone de Bernard de Conti (Galerie Poldi, Milan).

Patenifr, *Repos dans la fuite en Egypte* (n° 349 du Musée de Bruxelles); Tierri Bouts, *La Vierge allaitant l'enfant* (nos 66 a et 66 b du Musée de Bruxelles).

Andrea del Sarto, *Sainte Famille*, (Galerie Barberini, Rome): ici la scène est plus discrète; Jean Gossaert, de Maubeuge (Mabuse),

Saint Luc peignant la Vierge (Rudolphinum, Prague); REMBRANDT, *Sainte Famille* (Pinacothèque de Munich). Dans ces trois derniers tableaux, l'enfant est représenté jouant, ou endormi sur les genoux de la Vierge, dont le sein est découvert.

Domenico GHIRLANDAJO, *La Vierge avec quatre saints* (Pinacothèque de Munich).

BOTTICELLI, *La Vierge, l'Enfant et les anges* (Bibliothèque Ambrosienne, Milan), composition que répudieraient assurément nos « préraphaélites », fils spirituels de Botticelli : la Vierge, à genoux, presse de la main gauche son sein droit, et projette un jet de lait sur l'enfant qui joue devant elle et lui tend les bras.

Jehan FOUCQUET, *La Vierge entourée par les anges*, offre naïvement à l'enfant un sein exubérant (Musée d'Anvers).

Andrea SOLARIO, *La Vierge allaitant l'enfant* (Louvre).

VINCI (Ecole de), *Madone de la Famille Litta* (Ermitage, St-Pétersbourg).

BOLTRAFFIO, Madone (National Gallery, Londres).

Giovanni PEDRINI, Madone (Galerie Borghèse).

MURILLO, Madone (Corsini, Rome).

Martin SCHAFFNER (Eglise d'Ulm).

D[r] FIRKET (Liège)

— Dans un des derniers numéros de votre intéressante *Chronique médicale*, un correspondant demande s'il existe des tableaux représentant la sainte Vierge allaitant l'enfant Jésus. Réponse : il en existe plusieurs : 1° Un de Jules ROMAIN ; 2° un de J. CESARI (voir page 126), appelé plus souvent le Joseppin ; 3° une gravure, par Albert DÜRER. Si votre correspondant y tient, je chercherai plus loin.

P[r] DE VRIJ (Anvers).

Dans les *Dévotes salutations aux membres sacrés de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu*, par le R. P. J. H., capucin (Paris 1678), relevons d'abord les *Salutations* qui concernent notre sujet :

A la poitrine :

Je vous salue, poitrine charitable de Marie, port assuré des naufragés, retraite des exilés, temple de notre recours, cabinet des célestes pensées, litière de l'enfant Jésus, hôpital des incurables, hospice des pèlerins, trésor des délices de Dieu.

Aux mamelles :

Je vous salue, mamelles virginales de Marie, nourrices du Nourricier de l'univers, aumonières de l'indigence et de la pauvreté de Dieu, procuratrices des aliments de Jésus, vivandières célestes de ses innocents appétits, vases de rosée du ciel, fontaines de manne coulantes, nacre de perles liquides, sources de sucre et de lait...

KOTZEBÜE (1) cite, d'après un livre qui se vendait à Naples, la *Prière céleste de sainte Brigitte*, des oraisons adressées aux divines parties du corps de la Vierge, dont un passage nous intéresse :

« Bénites soient les mamelles, toutes saintes, plus douces que

(1) *Voyage en Italie*, trad. franç., t. II, p. 326.

toutes les fontaines de l'eau la plus douce. Béni soit ton ventre sacré, plus productif que les champs les plus fertiles »... (1).

Mais passons à ce qui fait plus particulièrement l'objet de votre question : *les Vierges allaitant.*



Vierge, de BARTOLOZZI.

Parcourons d'abord les salles de peinture. Dans le principe, la Vierge qui allaite personnifie la régénération des mœurs par le christianisme ; elle accomplit toujours sa fonction nourricière avec chasteté : elle dissimule la mamelle en exercice le plus possible, ou tout au moins ne la laisse sortir du corsage qu'à travers un espace très limité, le plus souvent une simple fente. (V. p. 127.)

(1) *Curiosités théologiques.* V., pour plus de détails, mes *Anecdotes historiques et religieuses sur les seins et l'allaitement.*

La Vierge, en ces temps primitifs, est conçue d'après les idées du passé et rappelle Junon. « Grégoire VII (1073-1085), écrit Marius Vachon, n'admettant que des Vierges et des saintes n'ayant rien qui pût inspirer des désirs voluptueux, ne voulut pas sortir du byzantinisme, qui donne à la figure de la femme la sécheresse de l'ascétisme, sans aucune expression de vie, de grâce ou même de simple bonté. »

Dans la seconde période du moyen âge, les artistes s'affranchissent de l'influence orientale, la nature devient leur unique inspiration et ils ne craignent pas le nu. C'est d'abord le type de la femme blonde, l'héroïne des fabliaux, qui domine ; sa poitrine ne doit porter que « petites mamelettes, dures comme pumeles et blanches comme fleurs de pré ». L'enfant Jésus s'enhardit ; il devient égrillard ; il cherche le sein qui ne lui est pas présenté assez tôt et introduit la main par le col de robe (*Madone*, de Quentin METSYS) ; ou bien il presse le sein de la main et des lèvres (*Vierge*, de BEAUNEVEU, de Valenciennes).

Peu à peu, dans l'école italienne, la robe s'entr'ouvre, le haut de la poitrine est encore couvert d'un fichu léger (*Vierge*, d'Andrea SOLARI), mais la mamelle émerge de plus en plus (*Vierge*, de Joseph CESARI).

RAPHAEL échancre fortement le corsage de sa *Vierge*, dite de la Maison Canegiani ; de même, la *Sainte Catherine* et les femmes de sa *Mise au tombeau* ont la poitrine franchement découverte.

La gorge des Vierges hollandaises (la *Vierge aux cerises*, de Bartholomé DOUVEN) s'étale aussi au grand jour, comme celle des nourrices profanes. Même remarque pour l'école allemande (*Vierge* de DÜRER) et pour l'école française (*la Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean*, de Sébastien BOURDON).

L'école flamande choisit ses Vierges parmi les beautés rubicondes, aux robustes mamelles, qui font des personnages célestes de véritables maritornes de taverne : telles les saintes femmes de RUBENS ; telle la Vierge d'une peinture flamande du commencement du XVIe siècle : l'enfant Jésus s'endort sur la mamelle droite, en forme de grosse pomme, semblant faire pendant à celle qu'il tient à la main.

Le miniaturiste français Jehan FOUCQUET fit du naturalisme plus énergique encore, lorsqu'il peignit le diptyque de Melun, représentant la Vierge sous les traits d'Agnès Sorel (1). « Ce grand artiste, dit Marius Vachon, n'hésita pas à représenter la Dame de Beauté, telle que le chroniqueur Georges Chastelain l'a décrite : «... Portoit queues un tiers plus longues qu'oncques princesse de ce royaulme, descouvroit les espaules et le seing devant jusques aux tétons » (2).

De même RUBENS, dans la *Sainte Famille* de Munich, s'est peint lui-même sous la figure de saint Georges, en compagnie de ses deux femmes, dont l'une, Isabelle Brandt, est nue jusqu'à la ceinture. Le portrait posthume de cette dernière existe encore dans le *Christ voulant foudroyer le monde :* Isabelle prête ses traits à la Mère du Sau-

(1) Cf. mes *Anecdotes historiques sur les seins et l'allaitement* (Maloine, éditeur), p. 189-190.
(2) V. p. 125.

veur qui, pour obtenir de son fils le pardon de l'humanité, lui montre le sein qui l'a nourri

Dans toutes ces compositions, la Vierge est assise : c'est en effet la position la plus commode pour une nourrice ; Bartolozzi, pour se singulariser sans doute, nous montre l'enfant Jésus tétant de-



Vierge, de Rubens.

bout sa mère accroupie, à la façon des Italiennes qui allaitent très tard leur bambino, en mettant un genou à terre. (V. p. 129.)

Signalons aussi une fantaisie peu connue de Rubens, représentant la Vierge qui s'amuse à faire gicler du lait de sa mamelle sur le visage de Jésus ; Colibert a modifié ce sujet, en remplaçant la Vierge par Vénus et l'Amour par Jésus, mais le dessin manque de caractère et de vie.

L'allaitement de la Vierge a été moins souvent traité que celui de Jésus, qui symbolise la Maternité et rappelle la déesse-mère des païens.

Le professeur Nicole, de l'Université de Lausanne, vient de découvrir un Raphael, qui représente précisément la *Vierge au sein ;* mais l'authenticité de ce tableau, exposé au musée de Nancy, peut être contestée, quoiqu'il soit signé, ou mieux parce qu'il est signé : on sait que les Raphaëls du Louvre ne portent pas la signature du maître.

Aux renseignements qui précèdent et que le lecteur, curieux d'approfondir la question, pourra retrouver, s'il lui plaît, dans nos ouvrages (1), nous ajouterons les suivants, jusqu'à présent inédits, et dont la plupart seront utilisés dans notre livre actuellement sous presse et qui portera le titre : *les Seins à l'église et au théâtre* (2).

Nous ne signalerons que les œuvres où la mamelle est mise bien en évidence : telle une Vierge en ivoire, du XIIIe siècle, école française (collection de M. Devillier) ; la *Sainte Famille*, de Frédéric Barocci (Galerie nationale, Londres) ; *Madonna col bambino*, de Antonio Boltraffio (musée Poldi-Pezzoli, Milan) : dans ce tableau, Jésus s'accoude du bras gauche sur le sein de sa mère, comme sur un point d'appui résistant. Au même musée, une peinture de l'école de Fra Filippo Lippi montre Jésus debout sur les genoux de sa mère, tenant le sein droit à deux poignées.

Une madone, de Bernard de Conti (galerie Poldi), n'a qu'une fente au corsage, et l'ouverture discrète est fermée par un lacet, sans doute suivant la coutume de l'époque. (Voir à la p. 127.)

Quant aux madones qui dégrafent leur corsage par le milieu, pour montrer une de leurs mamelles en entier, le nombre en est assez grand. Les peintres catholiques ne sont pas de l'école de Tartuffe, et « cachez ce sein que je ne saurais voir » n'a jamais été leur devise (3).

Nous nous contenterons de citer les compositions qui se distinguent par quelque singularité ; et d'abord toutes les *Saintes Familles* de Rubens, le peintre qui a tant de fois célébré « la fanfare de la chair ».

La *Sacra Famiglia bambino lattante*, de Lazzarini (Ecole Vénitienne), qui fait partie de notre collection, montre un Jésus turbulent, rassasié ou récalcitrant. Mais le côté original de la composition est dans l'attitude de Joseph le Taciturne, aux traits toujours empreints de mélancolie — « et pour cause », disait le peintre Giotto qui avait le mot pour rire : n'était la couleur différente des vêtements, le bras de la Vierge qui tient le sein semblerait appartenir à son époux *in partibus ;* et l'on se demande si c'est avec intention que l'artiste s'est prêté à cette confusion facétieuse, ou par inadvertance.

La *Vierge* de Lemaitre de Flemale, que l'on a pu admirer à l'hôtel

(1) Cf., outre les ouvrages précités, les *Curiosités sur les seins et l'allaitement*, pp. 163 et suiv

(2) Il sera publié chez Maloine, prochainement.

(3) De toutes les *Vierges allaitant* l'enfant Jésus, celle d'Eustache Lesueur est la plus audacieusement décolletée ; c'est à croire que le « Raphaël Français », pour la représentation de la Mère de Dieu, s'est inspiré du galbe profane et luxuriant de la Fornarina, l'amie de Raphaël. (Voir à la p. 125, 2e figure.)

de ville d'Audenarde (Exposition de 1900), a la mamelle droite et tout le haut de la poitrine à découvert : elle saisit le mamelon pour l'offrir au bambino qui, soit défaut d'appétit, soit par espièglerie, ne paraît pas pressé de le prendre.

Dans une peinture sur bois du musée d'Epinal, attribuée au Maître de la *Mort de Marie*, qui travaillait à Cologne de 1510 à 1530, Jésus,



La plus belle des mères, par VAN DYCK.

debout sur une table, semble jouer au ballon avec la grosse mamelle de sa mère, à moins que le peintre n'ait voulu symboliser le globe terrestre et indiquer par là que le Christ en serait bientôt le maître.

Devons-nous signaler à nouveau (1) tous les saint Bernard en

(1) Un très beau tableau, qui est dans la cathédrale d'Arras, montre saint Bernard écrivant et trempant sa plume dans une écritoire, où la Vierge Marie fait jaillir le lait qui s'échappe de son sein. Une peinture murale de Notre-Dame de Calais représente la Vierge debout, tenant l'enfant Jésus. Un personnage agenouillé est nimbé et tient une crosse. C'est un saint et un abbé, sans doute saint Bernard. Il tend les mains vers Jésus, qui le bénit, et

extase devant la mamelle de Marie, qui leur fait gicler du lait dans la bouche? Cette voie lactée, sacrée, a tenté le pinceau de MURILLO, et le Musée de Berlin en possède un curieux spécimen, de l'école hollandaise.

Incidemment, un souvenir historique — qui ne sort pas, du reste, de notre sujet :

La marquise de Créquy (1710-1803) attribue, dans ses *Souvenirs*, à VAN GOYEN, une peinture du château d'Heymont, représentant sa belle-fille, sous les traits de la *Vierge allaitant Jésus :* celui-ci n'est autre que Tancrède de Créquy, le petit-fils de la marquise; mais le peintre hollandais, mort en 1615, est bien antérieur à cette époque, et le tableau est plutôt de Philippe VAN DYCK (1680-1752). Au moment où l'épidémie de lactomanie sévissait en France, sous les auspices de Rousseau, le fils de la marquise fit graver cette œuvre par Massart (1740-1822), sous le titre : *La plus belle des mères* (1). La gravure est bien connue des amateurs d'estampes et porte la dédicace de la marquise avec ses armes en cartouche. Voici la critique que celle-ci fait de l'œuvre du graveur :

« Cet artiste moderne est bien loin d'avoir reproduit la physionomie franchement farouche et la curieuse naïveté de l'original ; mais à qui la faute ? Ce fut un acte de complaisance envers ma belle-fille, à qui le graveur avait dédié *La plus belle des mères*, et dans cette œuvre-ci, du même graveur, où vous représentez l'Enfant Jésus dans le giron de la Vierge, on me permettra de vous dire (2) qu'il ne s'est rien trouvé de ressemblant, sinon votre portrait. »

Parmi les Madones contemporaines, la *Vierge au rosier*, de Mlle Sadie WATERS, est remarquable par le charme pudique de la Mère divine dans l'exercice de ses fonctions.

Nous avons réservé pour la fin le plus curieux spécimen des seins virginaux que nous connaissions : c'est un primitif de l'école de LUINI, qui fait partie de notre collection. Dans cette composition, qui mêle franchement le profane au sacré, la Vierge s'agenouille pour donner le sein à saint Jean Baptiste, sur les genoux d'Elisabeth, et le petit égoïste de Jésus, fort contrarié, proteste par son air maussade et cherche à se dégager de l'étreinte maternelle.

Quelques lignes seulement pour les œuvres sculptées ; nous n'en connaissons guère qu'une qui vaille d'être rappelée.

MICHEL-ANGE varie les attitudes et évite les sentiers battus, mais la crainte de la banalité, du poncif, le fait tomber dans la recherche de la singularité. Un bas-relief, en bronze, conservé à la Casa Buonarotti, nous montre la tête de Jésus enfouie sous le corsage de sa mère, assise au bas d'un escalier, où jouent trois autres enfants ;

---

invoque la Vierge. Marie presse son sein et fait couler un ruisseau de lait dans la bouche de ce saint abbé en extase.

M. Didron, archéologue distingué rapporte que le même épisode figure sur des vitraux de l'église de Laisne aux-Bois, près de Troyes. On y voit saint Bernard à genoux, en habit de son ordre et la crosse adossée à l'épaule ; il reçoit dans la bouche un ruisseau de lait, que la Vierge, assise, fait couler de son sein, tandis que l'enfant Jésus, placé sur les genoux de sa mère, donne sa bénédiction à l'illustre orateur sacré. Au-dessus de la tête de Bernard, sur une banderole, on lit : *Monstra te esse matrem*, paroles du saint lui-même. (*Anecdotes hist. sur les seins et l'allaitement.*)

(1) V. à la page 133.

(2) La marquise s'adresse à son petit-fils, Tancrède de Créquy.

est-ce une allusion à la nombreuse progéniture que Renan attribue à la Vierge ? Le groupe de la Chapelle des Médicis, à Florence, sort complètement de la tradition ; l'enfant est posé de telle façon qu'il lui est impossible de saisir le mamelon maternel : le bambino est assis de face sur les genoux croisés de sa mère et se retourne vers elle pour s'attacher à son sein (1).

Nous remplacerons le *mot de la fin* par ce détail qui ne manque pas de piquant : M. de Bonnefon possède une collection, unique, de trois cent vingt moulages de seins, pris sur les statues de Vierges qui allaitent.

Dr Witkowski.

Que signifie le mot « solium » ? (X, 59). — Dans une note de l'*Histoire naturelle de la santé*, 2e volume, page 506, Raspail explique comme suit l'origine du mot « solium », que M. Maussenat désire connaître : « Le nom de *ver solitaire* a été donné, pour la première fois, « au tœnia de l'homme, en 1699, par Andry (Préf., pages 9 et 28 de « la « Génération des vers », édit. de 1741), parce que, dit-il, il « est ordinairement *seul* de son espèce dans un individu. Arnauld « de Villeneuve l'avait appelé *solium*, ce qui, en supposant une « faute de copiste, aurait la même signification ».

Paul Berner.

La défiguration (IX, 323). — Sur les *Denasati*, oubliés sans doute par le Dr Cristiani, dans sa thèse sur la *Défiguration*, puisque le compte rendu donné de cette thèse dans la *Chronique médicale* n'en fait pas mention, voir l'*Homme qui rit*, de Victor Hugo (2).

S. Klingot.

Examens médicaux, curieux ou drôlatiques (VIII, 296, 495, 797). — Un candidat, très nul en ophtalmologie, passe son troisième. Il ne répond rien aux questions du professeur. Le maître, pour lui tendre une planche de salut : « Voyons, savez-vous ce que c'est que l'*Uvée?* — « Certainement, répond le candidat, souriant et un tantinet narquois ; mais pourquoi me posez-vous cette question ? — « Pour savoir si vraiment vous savez quelque chose. Dites-moi ce que c'est que l'*Uvée* ? » — Plein d'assurance, le candidat de répondre : « L'*Union vélocipédique* » (*sic*).

Le fait s'est passé à Bordeaux.

I. M.

Quel est ce Masclet ? (IX, 286). — Un de vos correspondants, le Dr Ledouble, de Tours, demandait récemment, dans un des numéros

---

(1) Les clichés que nous reproduisons nous ont été gracieusement communiqués par l'éditeur Maloine, avec l'agrément du Dr Witkowski. La plupart ont déjà figuré dans les divertissants *Tetoniana* de notre humoristique confrère ; les autres seront reproduits dans le volume annoncé plus haut comme devant paraitre chez Maloine : *les Seins à l'église et au théâtre*, qui ne peut manquer d'avoir le succés de ses devanciers.

(2) Et nous ajouterons, aprés vérification : voir plus particuliérement, dans le t. I de l'édition Marpon et Flammarion (cote de la B. N. : 8o Y2 2728), le chapitre intitulé : *les Comprachicos*, pp. 26-41, surtout la p. 29. (A. C.)

de la « Chronique », qui était ce MASCLET, dont le portrait a été reproduit dans une peinture de la peste de Jaffa (Gros).

Il trouvera, dans mon volume sur *Larrey*, page 210, la réponse à cette question.

Dr TRIAIRE (Tours).

Plagiats célèbres en médecine (VIII, 359). — Un de nos confrères, mort aujourd'hui, revendiquait la paternité d'un distique qui a tenu honorablement sa place dans maint recueil de « morceaux choisis » :

Si cacare velis, chartam portare memento,
Ne maneat digitis pendula merda tuis.

Le confrère aurait mérité, bien jeune, le prix de vers latins, car il est mort récemment, âgé de moins de 60 ans, alors que le distique en question décorait déjà, en 1847, les W.-C. de la salle Gerson, où se faisaient et se font peut-être encore les compositions du grand concours des collèges.

A. T.

Desgenettes s'inoculant la peste (VIII ; IX, 287). — Voici un passage, tiré d'une étude de Pugnet (*Observations pratiques sur l'épidémie qui règne dans l'armée française en Syrie*, an VII), qui a trait à la question posée dans la *Chronique* du 1er juillet 1901, no 13 : « Desgenettes s'inoculant la peste » :

« Le citoyen Desgenettes connaît trop les expériences déjà faites « avec le pus que fournissent les bubons de ces convalescents, « pour mettre en doute si son contact, ou même son introduction « sous l'épiderme, peuvent inoculer la maladie dont il est un acci- « dent. Lors donc qu'il s'est soumis à cette espèce d'opération, son « unique but a été de rassurer la multitude qu'alarmaient les ravages « de la contagion. L'armée lui doit infiniment, et sous ce rapport, « et à raison du service également pénible et dangereux dont il se « chargea pendant cette épidémie. »

Paul BERNER.

Gœthe et la bataille d'Iéna (IX, 569). — *Chaque peuple a deux patries, la sienne et la France*, a dit Jefferson, collaborateur de Washington et troisième président des Etats-Unis.

Cette constatation, faite au moment de la Révolution, se confirmait à l'instant par d'illustres exemples : Anacharsis CLOOTZ, Thomas PAINE, devenus membres de la Convention ; SCHILLER, qui en acceptait le titre de *citoyen français ;* GŒTHE enfin, le grand écrivain (et remarquable physiologiste), épris à ce point de l'idée nouvelle que, le soir de Valmy, avec autant de courage que d'intuition, il osait dire aux officiers de l'armée vaincue : « *Croyez, Messieurs, que de ce lieu et de ce jour date une époque nouvelle pour l'histoire du monde, et vous pourrez dire :* J'Y ÉTAIS. »

D'autre part, Gœthe, comme il le déclare, ayant commencé son éducation par l'étude de notre littérature, son goût pour cette littérature était tel, que l'on sait, par lui-même, et les regrets manifestés au moment critique, de combien peu il s'en est fallu qu'il ne sacrifiât sa langue maternelle à celle de ses premières inspirations.

A. J.

Revue Biblio-Critique

Histoire : *Journal du Dr Prosper* Ménière ; — *La Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, par Gaston Maugras. Paris, Plon ; — *Essais sur la mort de Mme de Lamballe,* par Lucien Lambeau ; — *Versaillais d'autrefois*, par P. Fromageot ; — *Fantômes et silhouettes*, par le Cte Fleury. Paris, Emile-Paul.

Psychologie normale et pathologique : *Les obsessions et les impulsions*, par A. Pitres et Régis. Paris, O. Doin ; — *La Folie dans l'Art dramatique*, par le Dr Regis. Grenoble, Allier frères ; — *L'Amour sain*, par le Dr Surbled. Paris, Maloine ; — *L'Etau,* Amour d'hystérique, par Ch. Guiersi, Paris. Simonis Empis.

Littérature, Romans, Critique littéraire : *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, publiées par C. Latreille et M. Roustan ; — *Le Libéralisme*, par E. Faguet. Paris, Société française, 15, rue de Cluny. — *Tolstoï et Dostoievsky,* par D. Merejkowsky. Paris, Librairie académique Perrin. — *La Gangue*, par Paul Brulat. Paris, Albin Michel.

Nous voici fort embarrassé pour dire tout le bien que nous pensons de la publication due aux soins pieux de M. le Dr Emile Ménière.

Nous ne saurions oublier que notre confrère, avec la bonne grâce que connaissent bien ceux qui l'ont une fois approché, consentit jadis à nous réserver la primeur de cette correspondance, pleine de petits faits, mais observés avec quelle pénétration, présentés avec quel humour, jugés avec quelle sagacité !

Nos lecteurs en ont eu, du reste, l'avant-goût il y a quelques années, et il n'a pas dépendu de nous de les priver brusquement du régal auquel nous les avions conviés. Force nous fut de suspendre la publication de ce si curieux journal (qu'a eu l'heureuse inspiration d'éditer depuis lors la maison Plon), toujours faute de cette place qui nous est si parcimonieusement mesurée.

Est-ce à dire que nous éprouvions quelque dépit que cette publication ait vu le jour dans une revue à laquelle elle n'était pas primitivement destinée ? Notre plus vif désir était certes de poursuivre la publication commencée dans nos colonnes et ce nous fut, pourquoi ne pas l'avouer ? une surprise pénible de la voir porter ailleurs sans préavis. Mais le malentendu s'est heureusement dissipé et nous nous félicitons bien sincèrement aujourd'hui du succès qu'obtiennent les mémoires anecdotiques sur les salons du second Empire, feuillets détachés de la grande Histoire, que celle-ci dédaigne bien à tort, car nos petits-neveux voudront de plus en plus pénétrer dans les coulisses, dont ils sauront bien, dans leur impatient désir de s'instruire, forcer l'entrée qu'on leur a si longtemps refusée.

Il nous est bien malaisé de donner même une idée approximative du *Journal du Dr Prosper Ménière*. Disons seulement que si vous êtes friands de révélations sur des personnages tels que Mirabeau, Talley-

RAND, MORNY, dont la politique a accaparé l'existence ; des souverains, comme LOUIS XVIII et LOUIS-PHILIPPE; des gloires littéraires, des astres de première grandeur qui se nomment HUGO, LAMARTINE, MUSSET, SAINTE-BEUVE, et aussi des étoiles de moindre éclat, comme SCRIBE, JANIN, MÉRIMÉE, ABOUT, etc., votre curiosité sera amplement satisfaite. Et à ce propos, qu'il nous soit permis de formuler un regret : d'abord qu'on ait élagué quantité de pages (1) qui avaient leur intérêt ; ensuite qu'on n'ait pas terminé le volume par un Index des noms cités, qui eût singulièrement facilité les recherches. Mais ce sont là taches légères, défauts réparables dans une édition ultérieure, qui ne se fera pas longtemps attendre, à en juger par la faveur avec laquelle on a accueilli cet ouvrage d'une lecture si captivante.

M. Gaston MAUGRAS continue la série de ses publications sur le séduisant dix-huitième, par un volume sur *la Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, qui fait immédiatement suite au volume du même, intitulé : *Le Duc et la Duchesse de Choiseul*, leur vie intime, leurs amis et leur temps.

Dans cette seconde partie, nous sont restituées au naturel, dépouillées de tout décorum, ces deux physionomies si sympathiques, d'un si délicieux attrait, que sont le duc et la duchesse de Choiseul. Cette dernière surtout nous conquiert par sa grâce exquise, sa délicatesse qui se manifeste par mille traits charmants, son honnêteté, sa pureté de mœurs, — si rare à l'époque où elle vécut, et d'autant plus méritoire ! Aussi, que de respectueux attachements l'ont entourée jusqu'à la fin ! que d'amitiés solides, que de dévouements désintéressés ! Comme le dit son consciencieux biographe, ses sentiments furent toujours droits et élevés, et au milieu des circonstances les plus diverses, elle ne cessa de donner l'exemple de toutes les vertus, sans une faute, sans une erreur, sans une défaillance. Sa philosophie peut se résumer en ces mots : elle sut toujours se montrer supérieure aux événements. Bien que née dans un siècle incrédule, ne valait-elle pas la *femme forte* dont parle l'Evangile ?

M. Lucien LAMBEAU, un des secrétaires de la Commission du Vieux Paris, qui fait de si bonne et si utile besogne, sous ce titre modeste : *Essais sur la mort de Mme la Princesse de Lamballe*, nous donne sur la fin tragique de l'amie de la reine les détails les plus précis. Nous avons conté naguère cet épisode, d'après les relations contemporaines les plus circonstanciées : c'est dire que la brochure de M. Lambeau ne nous a pas appris grand'chose. Il y avait, du reste, peu à glaner après de Lescure, Paul Fassy et Georges Bertin. Cependant M. Lambeau a réussi à trouver, aux Archives (2), quelques pièces qui ont leur intérêt et que consulteront avec fruit ceux qu'intéresse l'époque si agitée, dont l'opuscule que nous analysons donne une si saisissante, nous pourrions dire si vivante évocation.

Ce qui nous plaît chez M. Paul FROMAGEOT, c'est qu'il ne prend la

(1) Si M. le Dr Ménière veut bien nous y autoriser, nous pourrons en mettre au jour quelques-unes, parmi celles dont nous avions pris jadis copie et que nous avons conservées dans nos cartons.

(2) Aux Archives nationales, aux Archives de la préfecture de police et aux Archives municipales de la ville de Sceaux.

plume qu'à bon escient, laissant à d'autres les sentiers battus, préférant se borner à éclaircir un menu point d'histoire, que synthétiser les travaux antérieurs et en dégager la moralité. Cette tâche, croyez-le bien, est des plus difficultueuses : elle suppose d'abord qu'on est au courant de ce qui a été fait avant vous, qu'on a lu avec le plus grand soin, la plume en main, ce qui a paru sur un sujet donné, et qu'on est d'une érudition assez avertie pour déceler de suite la lacune ou l'erreur que vos devanciers ont commise. M. Fromageot excelle dans cet art si complexe. Je ne vois guère à lui comparer que le défunt auteur du *Dictionnaire de biographie critique*, le très regretté Jal; encore a-t-il des qualités d'écrivain que Jal dédaignait systématiquement.

La brochure de M. Fromageot. *Versaillais d'autrefois*, nous en apprend plus, avec ses soixante-dix pages, que des volumes autrement compacts. L'énumération des titres donnera bien déjà une idée du contenu : *Un Fils de Louis XV, auteur dramatique* (il s'agit d'un certain Dorvigny ou d'Orvigny, dont la mère, au dire de l'anecdotier Touchard-Lafosse, aurait été la première maîtresse de Louis XV, et qui mourut dans la plus noire misère) ; *Le jardin du marquis de Cubières*, dont l'histoire se rattache, par divers points, à celle du célèbre ermitage de Mme de Pompadour ; le marquis de Cubières était un minéralogiste et un fervent collectionneur ; son cabinet d'histoire naturelle était, pour l'époque, des mieux fournis en objets de toutes sortes. Le pacifique naturaliste devint, ô ironie du sort, greffier adjoint de la Commune, au temps de la Terreur ! La tourmente passée, il retrouva son jardin à peu près intact, et comme Domitien, se remit à cultiver ses laitues... et ses tulipes, dont il était très fier.

M. Fromageot nous entretient ensuite de l'enfance de Mme de Pompadour, de la mort et des obsèques de la favorite, toujours d'après des documents inédits.

Il en profite pour démolir quelques légendes, ces parasites qui repoussent sans cesse à mesure qu'on les détruit.

Et d'abord il n'est pas exact, comme l'ont prétendu maints historiens de seconde main, que la Pompadour eut une enfance malheureuse.

La petite *Reinette* — ainsi appelait-on la future favorite, de son vrai nom Antoinette — était, au contraire, très choyée. Elle était, paraît-il, de bonne santé habituelle, pendant son enfance : elle eut seulement de légères incommodités ; par exemple, « une petite rougeole vérolée », accompagnée de fièvre, qui donna de l'inquiétude, mais qu'un léger purgatif suffit à guérir.

Plus tard, elle est atteinte de coqueluche, mais qui n'a pas de suites fâcheuses ; elle reprend bientôt l'embonpoint qu'elle avait un moment perdu. Le soin avec lequel on informe le père de la petite Reinette des moindres accidents de santé de l'enfant, prouve bien une sollicitude inquiète de la part de ce personnage, qu'on nous présente d'ordinaire comme un père dénaturé, un débauché cynique, tirant parti de l'inconduite de sa femme, à l'influence de laquelle il chercha, au contraire, à soustraire la fille qu'il affectionnait.

Il n'est pas davantage exact que le sieur Lenormant de Tournehem ait veillé exclusivement à l'éducation d'Antoinette Poisson, considérée comme sa fille naturelle, car il ne figure même pas

parmi les visiteurs qui vont voir l'enfant au couvent ou qui la font sortir les jours de congé.

Encore des légendes que le transport quasi clandestin des restes de la marquise de Versailles à Paris et la prétendue sécheresse de cœur de Louis XV, lors du passage du convoi.

M. Fromageot a eu entre les mains un curieux dossier de pièces originales, provenant du marquis de Marigny, pièces relatives à la mort et aux obsèques de la favorite, et qui permettent de rectifier sur bien des points la version officiellement admise.

Tout d'abord, ces documents attestent que Mme de Pompadour fut transportée à son hôtel, à Versailles, le dimanche 15 avril (1764) ; que sa chambre fut transformée en chapelle ardente, et que le surlendemain seulement, il fut procédé à son ensevelissement. Il est donc certain qu'elle n'a pas été expédiée hâtivement à Paris, ni le jour de sa mort, ni le lendemain. Elle fut, au contraire, enterrée en grande pompe : « Un cortège composé de cent prêtres, vingt-quatre enfants portant de grands chandeliers, dix chantres et deux serpents, deux bedeaux et un suisse » assistent à la levée du corps à l'hôtel et l'accompagnent à l'église. Derrière le cercueil, « porté à bras par huit porteurs, viennent quarante-deux domestiques en livrée de deuil, portant des cierges, et soixante-douze pauvres, couverts de manteaux noirs et portant aussi des cierges. » Les grosses cloches sonnent à deux reprises ; enfin l'église est entièrement tendue de draperies ; le catafalque est élevé sur une estrade et « un grand poêle herminé » est suspendu au-dessus.

Après le service à l'église, a lieu le transport à Paris, dans un corbillard avec dais de duchesse, poèle et couronne posée sur un carré de velours, carrosse drapé, douze chevaux de louage, portant douze caparaçons à moire d'argent, dix-huit chevaux de selle, quatre hommes pour la conduite du convoi, quatre officiers, quatre suisses, soixante-cinq domestiques, etc. Le convoi sortant de l'église n'a pas cessé d'être accompagné d'un grand nombre de gens, portant des flambeaux allumés.

Il faisait ce jour-là, comme l'a relaté Cheverny dans ses Mémoires, un temps d'ouragan épouvantable : ce détail se trouve absolument confirmé par une des pièces du dossier de M. Fromageot, d'où il résulte que deux domestiques avaient perdu leurs chapeaux, enlevés par le vent, et n'avaient pu les retrouver, à cause de l'obscurité, dans les fossés remplis d'eau.

Ainsi, l'ancienne légende du transport à Paris du corps de la marquise, en hâte et presque furtivement, le soir ou le lendemain de son décès, est entièrement contredite par des documents authentiques, indiscutables.

Le cortège funèbre, entré à Paris par la grille de Chaillot, fut reçu avec grande pompe au couvent des Capucines, où il fut harangué par un des religieux, qui en profita... pour faire l'éloge des vertus de la reine Marie Leczinska !

Quant à l'indifférenee qu'aurait témoignée Louis XV, le comte de Cheverny (1) en a fait bonne justice ; voici exactement comme les

---

(1) Il y a tout lieu d'accorder créance au récit de Cheverny : puisque les documents originaux lui donnent raison sur tous les autres points, il y a fort à présumer que son récit est véridique jusqu'au bout.

faits se seraient passés. « Le roi, écrit Cheverny, prend Champlost (son premier valet de chambre) par le bras ; arrivé à la porte de glace du cabinet intime (donnant sur le balcon qui fait face à l'avenue de la cour), il lui fait fermer la porte d'entrée et se met avec lui en dehors, sur le balcon. Il garde un silence religieux, voit le convoi enfiler l'avenue, et malgré le mauvais temps et l'injure de l'air auxquels il paraissait insensible, il le suit des yeux jusqu'à ce qu'il perde de vue tout l'enterrement. Il rentre alors dans l'appartement ; deux grosses larmes coulaient encore le long de ses joues, et il ne dit à Champlost que ce peu de mots : *Voilà les seuls devoirs que j'ai pu lui rendre !* paroles les plus éloquentes qu'il pût prononcer dans cet instant. »

Comme nous voilà loin des récits universellement admis !

Comme M. Fromageot, M. le comte Fleury se délecte à faire revivre le Versailles d'autrefois ; il se plaît à évoquer les *fantômes et silhouettes* qu'il crayonne si joliment. C'est surtout à la cour de Marie-Antoinette que notre aimable et si distingué guide nous conduit cette fois. Les chapitres : *Le premier amour de Lauzun*, *Princesse et Favorite* (le prétendu conflit entre la Du Barry et l'épouse de Louis XVI), *les Estherhazy à la Cour de Marie-Antoinette*, sont à lire, pour qui veut connaître l'histoire de cette époque.

Le Chansonnier Despréaux est aussi une figure très divertissante, dont nous avions déjà lu les *Souvenirs*, au moment où le maître dramaturge Sardou le faisait revivre, dans une scène inoubliable de *Madame Sans-Gêne*. Despréaux donnait, on s'en souvient, des leçons de danse et de maintien à Marie-Louise — et même au grand Empereur, et il n'est pas besoin d'ajouter qu'il en était très fier. Le comte Fleury a mis largement à contribution les Mémoires de l'artiste chorégraphique ; les lecteurs de son livre seront les derniers à lui en faire grief.

L'ouvrage de MM. Pitres et Régis, *les Obsessions et les Impulsions*, est de ceux qu'on a plaisir à recommander, parce que le lecteur vous sait toujours gré de les lui avoir signalés. Sans parler de la valeur scientifique de ce travail, qui se recommande déjà par la haute autorité de ceux qui l'ont conçu et produit, nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti, qu'il est d'une lecture des plus impressionnantes. Il nous montre — avec quelle précision brutale — combien nous côtoyons de près cet abîme insondable qu'est la démence ; combien il est de ces infortunés qui suivent de près les frontières de la folie, dont la conception toute moderne porte une si grave atteinte à la notion de responsabilité.

Le Dr Régis a reproduit partiellement, dans son livre, l'observation si remarquable d'*obsession inhibitoire*, qu'il a publiée ici même dans tous ses détails : cette magnifique étude sur Jean-Jacques Rousseau que nous sommes fier d'avoir provoquée et que nous espérons bien voir publier un jour, sous sa forme complétée et définitive.

Le Dr Régis s'est fait, du reste, une spécialité de ces sortes de problèmes médico-psychologiques ; nul ne saurait les traiter avec plus de compétence, et aussi plus de distinction littéraire. M. Régis est, en effet, un psychiâtre doublé d'un écrivain : il l'a prouvé une fois de plus, dans le discours si remarqué qu'il a prononcé au Congrès de

Grenoble, sur *la folie dans l'art dramatique*. Il y passe en revue non seulement les pièces modernes d'Ibsen, de Gérard Hauptmann, et même de Zola, mais il remonte jusqu'au théâtre grec et romain, passe ensuite au moyen âge, parcourt les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles et arrive, par étapes, à l'époque contemporaine, montrant qu'en tous temps et en tous lieux, le théâtre a exploité ce thème éternel de la folie, dont la thérapeutique n'a guère progressé, hélas ! et est restée presque invariable, depuis Hippocrate et Arétée.

« Le livre du Dr Surbled n'est pas fait pour les enfants, ni même pour les jeunes gens, encore moins pour les jeunes filles ; il s'adresse *exclusivement* aux gens mariés, aux pères et mères de famille, aux personnes sérieuses et mûres qui se préoccupent des questions sociales. . Son but n'est pas d'amuser, mais d'instruire et de moraliser, en établissant la vraie notion de l'*amour*, en défendant l'institution sacrée du *mariage*, si importante et si menacée aujourd'hui... » Ces lignes valent une profession de foi ; elles nous dispensent d'une analyse qui risquerait fort de ne pas agréer à l'auteur. Du moins, en empruntant son propre texte, ne serons-nous pas accusé de dénaturer sa pensée.

Après *l'amour sain*, l'amour morbide! *L'Etau*, de M. Ch Guiersi (pseudonyme qui dissimule le nom d'un de nos plus sympathiques confrères), est l'histoire d'un amour d'hystérique. Cette hystérique est la fille d'une prostituée et d'un alcoolique — à vous, Duclaux ! — et aux heures où Eros l'agite, elle se livre aux pires excentricités. Elle fait la connaissance, aux bains de mer, d'un charmant garçon de volonté chancelante, sur lequel elle opère mainmise et que ses griffes de goule ne lâcheront plus : c'est l'étau !

Nous vous faisons grâce de toutes les horreurs, plus ou moins ragoûtantes, qui se déroulent sous nos yeux : imaginez les visions les plus fantastiques, les obsessions les plus étranges, vous resterez encore au-dessous de la réalité. Le romancier s'est-il livré à un jeu d'imagination. ou nous a-t-il donné un tableau fidèle de ce qu il a pu observer, nous ne savons; en tout cas, il fait courir à fleur de peau un frisson horrifique dont on a peine à se défendre.

A l'époque de détraquement où nous vivons, ce livre ne paraît pas un anachronisme : c'est un symptôme !...

« Qui nous délivrera de l'inédit » ? s'écriait déjà Sylvestre de Sacy ; et cependant l'*inédit* continue à nous inonder. Faut-il s'en plaindre ? Oui et non. Oui, parce qu'on néglige trop d'inventorier le déjà connu et d'en dégager la quintessence, le suc médullaire ; non. parce qu'on prépare des matériaux pour les annalistes de l'avenir. Les critiques ou les esprits originaux, dont l esprit se hausse jusqu'à l'histoire des idées, en sauraient négliger, sous peine d'arriver à des conclusions fausses, ne sauraient, disons-nous, négliger les sources d'informations que des chercheurs modestes leur ont épargné la peine de découvrir. Ainsi leur synthèse pourra s'appuyer sur des documents exacts et précis, ce qui les empêchera de commettre de grossières erreurs. Ainsi ne devront-ils pas rougir de se reconnaître les tributaires des dénicheurs d'inédit, auxquels de grands penseurs ont rendu l'hommage qui convenait : il nous suf-

fira de citer Sainte-Beuve et Taine, par qui la critique, cette « histoire naturelle des esprits », a été entièrement renouvelée. Et c'est pourquoi nous devons remercier des hommes comme MM. Latreille et Roustan qui, en exhumant les Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet, ne nous révèlent pas un Sainte-Beuve nouveau, mais nous aident à le mieux connaître, et par suite à l'apprécier plus équitablement.

Nous sommes mal à l'aise, dans cette revue d'où toute politique est bannie, pour louer le livre de M. Emile Faguet, *le Libéralisme*,

Ce que nous pouvons en dire toutefois, c'est que, comme tous les ouvrages de cet esprit si personnel, il n'est pas de ceux qui doivent passer inaperçus; il s'impose à la méditation des honnêtes gens de tous les partis, de tous ceux que n'aveugle pas le sectarisme.

M. Faguet, qui est un ironiste académique, a eu la plaisante idée de substituer à la préface habituelle, classique, une réimpression de la Déclaration des Droits de l'Homme, de 1789 ; et, comme épigraphe, il a choisi le texte même d'un discours de M. Loubet. Cela n'a l'air de rien, c'est tout le programme de M. Faguet et de la fraction importante de citoyens français qui pensent comme lui. Les libéraux seront désormais pourvus de leur bréviaire ; ils auront, nous le craignons fort, le loisir de le feuilleter souvent !

Dans le livre de Merejkowsky, préparé et traduit par le comte Prozor, le plus profond des écrivains russes de la génération actuelle, apprécie, avec une louable impartialité, la personne et l'œuvre de ces deux romanciers géniaux : *Tolstoï et Dostoievsky*. Tolstoï surtout nous est présenté sous son véritable jour, et sa psychologie est démontée pièce à pièce, ses défauts révélés comme ses qualités, avec la même sincérité.

Ce livre, paru depuis un an à peine, a été déjà traduit en plusieurs langues : évidemment il était attendu et souhaité par les admirateurs comme par les dénigreurs, qui ne seront déçus ni les uns ni les autres.

Un roman, d'un romancier, le fait est assez rare pour être signalé. *La Gangue*, de M. Paul Brulat, est d'un homme du métier, cela se voit tout de suite ; c'est *vécu* et c'est *écrit*.

Le titre est très heureusement imaginé. De même que la gangue recouvre le diamant, le héros du roman cache, sous un visage défiguré, toutes les affres d'une âme véhémente et malheureusement ignorée, tout le drame intense d'une passion silencieuse.

C'est le cœur d'un homme qui saigne à nu, et c'est ce qui nous inspire une pitié profonde pour ce personnage marqué par le destin et qui lui résiste si victorieusement.

La *Gangue* est à lire.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'amour sain, par le Dr SURBLED. Paris, A. Maloine, éditeur.

Les stigmates anatomiques et physiologiques de la dégénérescence et les pseudo-stigmates anatomiques et physiologiques de la criminalité, par le Dr LUCIEN MAYET. Lyon, Storck et Cie; Paris, 16, rue de Condé. 1902.

De l'influence de la castration sur le développement du squelette, par le Dr PIRSCHE. Lyon, A. Storck et Cie ; Paris, 16, rue de Condé.

Questions de survie, par le Dr RAYMOND ARMBRUSTER. Lyon, A. Storck et Cie ; Paris, 16, rue de Condé.

Evolution du mariage et consanguinité, par le Dr JOSEPH PENOT. Lyon, A. Storck et Cie ; Paris, 16, rue de Condé. 1902.

Contribution à l'étude du thymus, par MARCEL MARVI. Lyon, A. Storck et Cie. 1903.

Nez et épilepsie, par EMILE SALZES Lyon, A. Rey et Cie, imprimeurs, 4, rue Gentil. 1902.

Le sucre dans l'alimentation des fébricitants, par LOUIS RAGOT. Lyon, imprimerie Waltener et Cie, 3, rue Stella. 1902.

Des verrues chez l'homme et chez les animaux, par JOSEPH ROYÈRE. Lyon, Prud'homme, 32, cours Gambetta. 1902.

Les aliénés en liberte, par le Dr Ant. RITTI. Paris, Masson et Cie, 1903.

L'année électrique, électrothérapique et radiographique, par le Dr FOVEAU DE COURMELLES. Paris, Ch. Béranger, 1903.

La prostatectomie, poème héroïco-comico-didactique, par le Dr LAFITTE ; extrait du journal *la Défense*, de Bordeaux, janvier 1903.

Note di Bibliografia medica piemontese (1343), par le Dr G. CARBONELLI (Estratto dal « Professo medico », anno I, n° 14).

Fantômes et silhouettes, par le comte FLEURY. Paris, Emile Paul, 100, faubourg Saint-Honoré.

La Gangue, par Paul BRULAT. Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins.

Dose efficace moyenne journalière de quelques injections mercurielles solubles, par MM. BARTHÉLEMY, LAFAY ET LÉVY BING. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1902.

Note sur les injections de biodure de mercure dans le traitement de la syphilis, par MM. BARTHÉLEMY, LAFAY ET LÉVY-BING.

Oran, Tlemcen, Sud Oranais, par le COMMANDANT DE PIMODAN. Paris, 1899-1900. Honoré Champion, 9, quai Voltaire. 1902 ; *De Goritz à Sofia* (2e édition) ; *Promenades en Extrême-Orient (1895-1898)*, par le COMMANDANT DE PIMODAN. Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire.

La Médecine et l'Art en Normandie, par Ch. de BEAUREPAIRE, P. DEROCQUE, A. HALIPRÉ, René HÉLOT, C. NICOLLE, G. PANEL, R. PETIT, A. POUSSIER, M. TRÉNEL, avec une préface de M. Ch. de Beaurepaire (15 pl. h. texte et 5 fig. dans le texte). Rouen, Lestringant, éditeur, 11, rue Jeanne-d'Arc, 1903.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE — N° 5 — 1er MARS 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités

Le jubilé pontifical (1)

L'hygiène et le régime de Léon XIII.

C'est à ses bons antécédents héréditaires et aussi à une hygiène rigoureuse que Léon XIII paraît être redevable de la longévité qui fait l'admiration de tous.

Dans la famille du Pape actuel on devient vieux ; c'est comme une tradition, à laquelle le Souverain Pontife s'est conformé.

Son père est mort à l'âge le plus avancé. Quand son frère le cardinal termina sa carrière, l'ancien Jésuite était octogénaire : « Il meurt bien jeune ! dit le Pape, en manière d'oraison funèbre. »

Cette constitution native a dû contribuer, plus que sa manière de vivre, à prolonger son existence ; cependant il observe un régime sévère, qui l'a préservé de bien des maladies. Ce régime n'a pas varié depuis bien des années (2).

Léon XIII est indubitablement le souverain le plus occupé et le plus actif. Il n'est pas une minute dans sa journée, dont l'emploi ne soit fixé d'avance.

(1) Il y a eu exactement vingt-cinq ans le 20 février, que Léon XIII a été élu Pape, par le Conclave de 1878.

(2) Léon XIII, confiait récemment le Dr Lapponi à un de nos confrères de la grande presse, « Léon XIII, depuis qu'il est monté dans la chaire de saint Pierre, n'a pas changé le genre de son existence, sauf quelques légères modifications dans l'heure de son lever. Il y aura bientôt quatorze ans que j'ai eu le très grand honneur d'être appelé pour la première fois au Vatican, et depuis cette époque, je ne me souviens pas que le Saint-Père ait modifié ses habitudes, qui sont réglées avec l'esprit méthodique qui caractérise le glorieux successeur de Pie IX.

« Jusqu'à ces derniers temps, le vénérable pontife s'est levé entre six heures et six heures et demie du matin. Toutefois il lui arrive d'avoir assez fréquemment des insomnies. Alors, ne pouvant dormir que quatre ou cinq heures la nuit, il se lève un peu plus tard, vers neuf heures. Aussitôt levé, le Saint-Père célèbre la messe, qui lui est servie par Centra, son dévoué camérier. Ensuite il absorbe une tasse de café au lait, quelquefois de chocolat, mais rarement. A neuf heures et demie commencent les audiences, qui durent jusqu'à une heure de l'après-midi. Ce n'est qu'à deux heures que le Pape prend son premier repas, qui consiste invariablement en un potage, un peu de viande blanche, un fruit et un petit verre de bordeaux coupé d'eau. Le vendredi et le samedi, jours de maigre, le menu change. On sert au Saint-Père du poisson blanc et un peu de *verdura* ou légumes verts, cuits suffisamment. Léon XIII mange dans sa chambre, servi toujours par le fidèle Centra.

« Vous savez peut être que l'appartement du Pape se compose seulement de trois chambres et d'une petite bibliothèque, le tout maintenu à une température de quinze à dix-huit degrés au moyen du thermo-siphon. »

Centra, le valet de chambre de Léon XIII, entre dans l'appartement du Pape le matin, à six heures. Si la nuit a été bonne, Léon XIII se lève aussitôt; dans le cas contraire, le Pape reste encore couché quelque peu, mais à 7 heures il est toujours sur pied.

Léon XIII fait sa toilette et s'habille sans l'aide de personne. On n'entre ensuite dans sa chambre que quand il a sonné.

A sept heures, il dit sa messe, — qui lui est servie par deux de ses *cappellani segreti* (le Saint-Père en a six). Le Pape entend une autre messe, dite de *remerciement*, célébrée par un de ses cappellani, qui font aussi fonctions de secrétaires, lorsque Léon XIII les fait appeler, avant de se rendre dans sa chambre, pour leur dicter quelques vers, latins ou italiens, mentalement composés pendant les heures d'insomnie.

Après les deux messes quotidiennes, le Pape prend, en toute saison, du café au lait sans beurre et des *biscotti*, dont il est très friand. Ensuite commencent les réceptions, qui durent jusque vers 1 heure, mais qui se prolongent quelquefois beaucoup plus tard.

En hiver, si le temps est beau, le Pape interrompt ses réceptions pendant environ une demi-heure, pour aller faire une promenade dans les jardins du Vatican.

Léon XIII dîne à une heure de l'après-midi, suivant l'usage romain, à moins que les audiences ne l'aient retenu, — parfois jusqu'à deux et même trois heures. Son dîner se compose d'une soupe (généralement de pâtes) et d'un plat de viande rôtie, ou avec un coulis, que l'on accompagne d'une friture de pommes de terre ou d'un autre légume. Pour dessert, un fruit, et c'est tout. Jamais de viande bouillie, de charcuterie, ni de fromage. Comme vin, du Bordeaux vieux.

Généralement le Pape lit les journaux à l'heure des repas.

Léon XIII mange toujours seul : c'est l'étiquette qui l'exige. Quand il veut faire une faveur spéciale à un prince romain ou à quelque grand personnage, il l'invite *à déjeuner*, c'est-à-dire à prendre du café au lait après la messe. Encore faut-il, pour cela, avoir eu l'honneur d'entendre la messe du Pape et de recevoir la communion de ses mains.

Il fut un temps où le Saint-Père désirait qu'on lui servît tous les plats à la fois. Il mangeait en désordre avec des accidents de propreté, tantôt longuement, tantôt en hâte gloutonne: le valet de chambre ne devait entrer que s'il était appelé. Depuis son opération, le Pape est averti du moindre excès par des accidents d'entrailles, qui le mettent entre deux porcelaines.

Le fond de sa nourriture est le bouillon. La cuisine du Vatican en est toujours pourvue, et Léon XIII en demande à toute heure. Il l'accompagne d'un bordeaux de petite qualité, mais fourni gratuitement par des religieuses de la Gironde. Aux époques jubilaires, aux fêtes de l'année, il reçoit les plus grands vins du monde, mais il n'y a jamais goûté.

Le régime du Pape fut toujours sobre (1) : au début du règne, Léon XIII n'était sûr ni de son cuisinier, ni de ses fournisseurs,

(1) La quantité d'aliments que prend Léon XIII est si petite, que le Dr Lapponi estime qu'il pourrait manger autant en un repas que le Pape durant toute une semaine.

et se laissait servir par les offices du Vatican des plats qu'il saccageait sans y toucher du bout des lèvres. Il vivait alors de la cuisine qui lui était apportée du palais Borghèse, dans un coffre au cadenas d'argent, cuisine apprêtée sous les yeux pieux du prince Marc-Antoine et de la princesse sa femme. La précaution prit fin quand on eut mis la main sur un homme de confiance. Alors on vit un fourgon hermétiquement fermé, escorté par un officier de la maison du Pape, et qui allait et venait de Rome à Carpinetto. Les neveux du Pape le remplissaient de vivres à l'abri de tout soupçon.

Pendant ses repas, qui ne durent jamais plus de vingt minutes, il adresse souvent la parole à son valet de chambre, Pio Centra, et s'entretient avec lui de ce qui se passe dans la ville.

Le repas fini, Léon XIII s'étend sur son lit pendant une heure ; après quoi, il se met à son bureau jusqu'au moment de la promenade. En été, la promenade a lieu de 5 à 7 heures; en hiver, de 3 à 4.

Au retour de la promenade, le Pape donne de nouvelles audiences ou travaille avec ses secrétaires.

Vers six heures, il prend une tasse de bouillon, avec un petit verre de bordeaux.

Entre dix heures et demie et onze, avant de se mettre au lit, le Pape prend de nouveau un bouillon, avec un morceau froid, qui est resté du dîner.

Léon XIII se couche tous les jours à onze heures précises.

Jusqu'à ces dernières années, il lui arrivait de travailler jusqu'à une heure très avancée de la nuit, et quelquefois de s'endormir sur son bureau. Mais maintenant il obéit aux prescriptions de son médecin, M. Lapponi (1), qui veut qu'il n'aille jamais se coucher après onze heures et qu'il passe au lit au moins sept heures.

Avant de s'endormir, il lit les journaux.

Léon XIII, comme toutes les personnes chez lesquelles le système nerveux a la prépondérance, souffre souvent d'insomnies; il a donc recours à de légers soporifiques. Ces insomnies se produisent surtout quand le Saint-Père a quelque travail important sur le métier, comme une encyclique, par exemple. Dans ce cas, il lui arrive quelquefois de se lever et d'aller à son bureau, pour noter sur le papier quelque idée nouvelle qui lui est venue à l'esprit (2). Plusieurs de ses rhumes ont été causés par cette habitude.

Le seul indice de son grand âge est un peu de tremblement musculaire (3). Son esprit est très lucide, sa mémoire prodigieuse.

---

(1) Le Dr Lapponi a bien voulu nous donner sur la santé de son auguste client quelques informations précises : nous reproduisons, en fac-simile, un fragment de la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser. Nous lui en témoignons ici toute notre gratitude.

(2) Quand le Pape a quelque travail important ou pressé à faire, il s'enferme et ne veut être dérangé par personne. Il est alors tellement absorbé que, souvent, dans un moment de distraction, il se met à essuyer sa plume sur la manche de sa soutane blanche !

Sachant cela, le *cameriere* de Léon XIII ne manque jamais, les jours d'audience, de s'assurer d'abord que la manche est immaculée. Dans le cas contraire, il apporte une soutane blanche de rechange.

(3) Une des choses qui frappent le plus en lui, quand on le voit pour la première fois, est le tremblement convulsif de ses mains. Ce n'est point un effet de l'âge, comme on le croit

D'après le Dr Lapponi, tous les organes de Léon XIII sont parfaitement sains et fonctionnent normalement. Il n'y a pas de traces perceptibles d'athérome artériel ; il existe à peine un léger arc sénile à la partie supérieure de la cornée. Le pouls est régulier, sans intermittence, et bat 68 à 70 fois par minute. La vue est bonne, avec un léger degré de presbytie, mais le pape peut lire un journal sans lunettes.

Dernier détail, qui n'est pas pour plaire à la Société contre l'abus du tabac : le pape prise largement.

Les maladies du Pape.

Léon XIII est un exemple frappant de l'utilité d'un régime régulier et sobre (1). Dans sa jeunesse, il était déjà d'une santé très délicate ; il fit, à deux reprises, deux graves maladies qui mirent ses jours en danger.

Quand il fut élu Pape, on croyait généralement qu'il n'en avait pas pour longtemps. Tel était aussi son propre sentiment, puisqu'il dit à ceux qui lui préparaient ses habits pontificaux :

— Faites vite, car je n'ai pas de longues années à les porter (2) !

---

généralement, mais bien la conséquence d'une fièvre typhoïde qu'il eut à Pérouse, il y a environ cinquante-huit ans. Ce tremblement est si fort que Léon XIII ne peut presque pas écrire. Quand il a un document à signer, il est obligé de tenir son poignet droit avec sa main gauche pour tracer des lettres qui ne soient pas tout à fait illisibles ; et même ainsi, il fait, à chaque coup de plume, une infinité de zigzags.

(1) Une anecdote caractéristique à ce propos.

Il était environ une heure de l'après-midi, quand l'élection de Léon XIII fut annoncée, *urbi et orbi*, du haut de la grande *loggia* de la basilique de Saint-Pierre. Le soir venu, le nouveau Pontife monta en voiture et se fit conduire chez lui, au palais Falconieri, rue *Giulia*, pour y prendre différents papiers ou documents.

De retour au Vatican, il se mit à table, pour faire son modeste dîner habituel. Mais quel ne fut pas l'étonnement du Saint-Père, en voyant... qu'on lui servait un plat de plus !

— Pourquoi donc, dit-il à son domestique, ce plat supplémentaire ?..... Qui l'a commandé ?.....

— Excusez, dit le serviteur tout penaud ; mais Son Eminence ayant été élue Pape, j'ai cru qu'on pouvait faire figurer un plat de plus sur sa table.

— Alors, sous prétexte qu'aujourd'hui je suis Pape, vous croyez que je n'ai plus le même estomac qu'hier, quand j'étais cardinal ?

— Mais, Sainteté ..

— Que ce soit dit une fois pour toutes : je veux qu'on ne change rien à mon ordinaire. C'est moi qui dois régler mon estomac.

(2) Des vers latins composés en 1830 par le futur Pape, attestent qu'à cette époque du moins il ne jouissait pas d'une santé bien florissante ; nous en donnons ci-après, à titre de curiosité, la traduction française :

« A peine, jeune Joachim, viens-tu d'atteindre ta vingtième année et déjà, infortuné ! combien de maladies redoutables t'accablent douloureusement !

« Peut-être trouveras-tu quelque satisfaction à réveiller le triste souvenir de ces souffrances et à épancher dans tes vers les chagrins de ta vie.

« Tes forces sont épuisées, et ce n'est qu'après de longues veilles que le sommeil vient reposer tes membres ; aucune nourriture n'apaise ton estomac malade. Les ténèbres couvrent tes yeux affaiblis ; souvent ta tête est brisée par la douleur.

« Tantôt la fièvre qui ronge semble glacer tes membres brûlants et les consume sans pitié ; tantôt elle les mord de ses terribles brûlures.

« Déjà ton visage est décharné ; déjà ton souffle est haletant : tout ton corps s'affaisse en proie à la langueur.

« A quoi bon te flatter, pourquoi envisager un long avenir ? La Parque te pousse vers l'horrible chemin de la mort.

« Alors de m'écrier : Non, je ne me laisse pas abattre et ne tremble pas d'effroi ; la mort accourt, fort et joyeux je l'attendrai.



Per il momento sono lieto di poterle dare ottime nuove della salute fisica, e della freschezza intellettuale dell'augusto Vegliardo, al quale si potrebbe quasi senza temerità pronosticare la longevità di un secolo.

[illegible] Suo Dev.mo Collega

Roma, 8-2-03 G. Lapponi

Léon XIII ne semble avoir fait qu'une maladie (1) sérieuse : vers l'âge de 35 ans il eut la fièvre typhoïde.

Détail curieux : cette fièvre typhoïde aurait été traitée et guérie au moyen des bains froids (2), par le Dr Vulpe, de Bénévent. En ce temps-là, cette méthode ne devait pas être, à coup sûr, appliquée couramment dans la thérapeutique de la fièvre typhoïde.

La seconde grande maladie du Pape est celle dont on a tant parlé il y a quatre ans, et qui nécessita une opération chirurgicale, dont les suites furent des plus heureuses, malgré le grand âge (3) de l'auguste malade. Il s'agissait, on s'en souvient, d'un *kyste hématique suppuré de la région lombaire gauche*.

Deux fois déjà, il avait été question de procéder à cette opération ; mais Léon XIII s'y était toujours opposé. Il aurait voulu qu'on ponctionnât ce kyste et qu'on ne l'extirpât pas ; mais il dut se rendre aux objections de ses médecins.

Seuls, le Dr Mazzoni, avec un aide qui portait les instruments, et le Dr Lapponi, prirent part à l'opération. Centra, valet de chambre de Léon XIII, était présent.

« Les plaisirs d'une vie qui passe ne font pas palpiter mon cœur. Avide des biens éternels, que m'importent les joies périssables !

« Heureux sera l'exilé en touchant le sol de la patrie ; heureux le matelot s'il peut conduire sa barque au port. »

(1) S'il n'a jamais ou presque connu la maladie, il est, par contre, très sensible au froid, et quand la température est tant soit peu rigoureuse, il reste prudemment renfermé dans ses appartements bien chauds.

Léon XIII a choisi pour lui une des pièces les moins confortables et les moins confortablement aménagées. Elle ne contient qu'un lit, une chaise, une petite table, un grand crucifix et un tableau de la Vierge. Le lit, qui est en fer, comprend un sommier plat et un matelas très dur, le tout revêtu de nombreuses couvertures, car, nous le répétons, le pape est très frileux.

(2) D'après nos informations personnelles, il paraîtrait que le curé Kneipp, le grand disciple de Priessnitz, aurait été appelé, le 14 février 1894, au Vatican ; il prescrivit au Pape des solutions froides et l'usage de vin miellé. Le récit détaillé de cette cure se trouverait dans la *Vie du curé Kneipp*, parue chez l'éditeur Baumgartner, à Wörishofen.

(3) Il y a pourtant maints exemples de vieillards plus âgés, de centenaires, opérés pour des affections beaucoup plus sérieuses et qui ont très bien supporté le shok opératoire.

En 1868, une ancienne cantinière des armées de la République, la veuve Mercier, âgée de 105 ans, entrait à l'infirmerie de la Salpêtrière, pour une hernie crurale étranglée ; la tumeur avait la grosseur d'une pomme d'api. Le pouls était misérable, une sueur visqueuse et froide inondait tout le corps. Après avoir vainement essayé le taxis, un jeune chirurgien, qui n'était autre que M. Léon Labbé, décida l'opération ; à l'ouverture du sac, il trouva et réduisit une anse intestinale fortement congestionnée. La plaie suppura huit jours, puis se cicatrisa et la malade guérit.

On lit, dans le journal *The Lancet*, que, le 30 mars 1849, Morris avait également opéré, avec un plein succès, d'une hernie étranglée, une femme de 109 ans.

Dans la séance du 17 juin 1844, le docteur Szokalski communiqua à l'Académie des sciences l'observation d'une opération de cataracte, qu'il avait pratiquée sur un vieillard de 103 ans, nommé Brédy, né en Suisse, le 17 juin 1741. La cécité remontait à une dizaine d'années ; plusieurs chirurgiens n'avaient pas jugé à propos de l'opérer, à cause de l'âge avancé de Brédy. L'œil gauche présentait une cataracte dure, le droit une cataracte liquide où l'on distinguait deux couches, une inférieure, jaunâtre et plus consistante, l'autre supérieure, grisâtre, formée par la partie ténue de ce liquide. L'état parfait de la santé chez ce vieillard, la conservation des autres sens, l'absence de toute complication, décidèrent Szokalski ; il procéda à l'opération par abaissement, en présence des docteur Allier, Balcer, Jauin et Stromeyer. Le résultat fut immédiat, et le malade distingua sans hésiter la montre qu'on lui présenta. Les suites de l'opération furent dépourvues de toute gravité ; de simples fomentations d'eau froide sur les yeux suffirent pour prévenir toute réaction inflammatoire. Dès le quatrième jour, Brédy put ôter son bandeau, et bientôt se conduire seul ; sa vue fut assez bien remise pour lui permettre de distinguer les traits des personnes qu'il rencontrait. (Dr Foissac, *La Longévité humaine*.)

A neuf heures et demie, le Pape fut transporté devant la fenêtre, sur un lit de sangle couvert d'un drap vert, avec des draps de lit. Le Pape dit en souriant : « A mon âge, vous voulez me faire de ces plaisanteries ! » Puis résigné, il s'étendit sur le flanc droit.

Bien que le Pape montrât beaucoup de courage, les médecins, vu sa faiblesse, renoncèrent à le chloroformiser ; ils employèrent un anesthésique local, liquide, composé de cocaïne, de chlorure de sodium et de morphine.

La grosseur du kyste, une orange, exigea une incision très longue,



Docteur Gaetano MAZZONI.

mais le docteur Mazzoni la pratiqua avec une grande rapidité. Le Pape poussa quelques gémissements, mais sans crier. Les chirurgiens retirèrent les matières étrangères, nettoyèrent la plaie et firent le pansement ; toute l'opération ne dura que douze minutes.

Reporté sur son lit et après le premier étourdissement causé par l'opération et la perte de sang, Léon XIII montra un esprit serein ; il voulut voir la masse kysteuse extirpée par les chirurgiens, et il dit au docteur Mazzoni : « Vous avez eu un joli courage d'opérer un homme de mon âge ! »

Le Saint-Père avait ce kyste depuis plus de vingt-cinq ans, époque à laquelle il avait fait une chute. De nature hématique, il ne le faisait pas souffrir, de sorte que le Pape n'avait jamais pensé à se faire opérer. La tumeur s'étant subitement enflammée, l'opération devint nécessaire.

Les suites opératoires furent des plus simples : la guérison s'effectua au bout de quelques jours.

Les Médecins de Léon XIII.

Quelques notes biographiques sur les deux praticiens qui ont accompli cette prouesse ne sauraient être considérées comme un hors-d'œuvre.

Le docteur Gaetano Mazzoni est le neveu du célèbre chirurgien Costanzo Mazzoni, qui jouit d'une grande réputation en son temps. Agé d'une cinquantaine d'années, il occupe à Rome une des premières situations dans le corps médical (1).

Le Dr Mazzoni est privat-docent de chirurgie et de pathologie chirurgicale à l'Université de Rome. Il est l'auteur d'un livre sur l'historique de la Croix-Rouge, qui lui a valu, de la part du roi Humbert, l'ordre des SS. Maurice et Lazare.

Quant au docteur Giuseppe Lapponi, il est sorti de la célèbre Université de Bologne. Un jour, il fut mandé près du Pape, sur la recommandation du professeur Ceccarelli, qui était à cette époque le chirurgien attaché au Vatican. A la mort du docteur Ceccarelli, Lapponi recueillit sa succession.

Le Souverain Pontife aime à causer médecine avec son médecin habituel. Récemment, le docteur Lapponi entrait avec une cassette mystérieuse et quelques appareils, dans l'appartement particulier du pape. Certains dignitaires s'en étaient émus, croyant qu'il s'agissait d une nouvelle opération. Leur alarme était sans fondement. Sur le désir du pape, le Dr Lapponi avait apporté un microscope et une petite collection de cultures de microorganismes; il montra au Pape plusieurs bactéries, telles que le pneumocoque, agent de la pneumonie, les hémosporides de la malaria, les bacilles de la diphtérie, de la tuberculose, etc.

Le Pape aurait suivi, paraît-il, avec beaucoup d'intérêt, les démonstrations bactériologiques de son médecin.

Deux anecdotes

Léon XIII paraît tenir en haute estime notre profession, bien qu'il ait affecté parfois de n'ajouter qu'une foi médiocre à la médecine et à ses servants. L'anecdote suivante, peu connue, en est un témoignage.

Un jeune couple, en sa lune de miel, s'agenouille devant Sa Sainteté. A la question : « Quelle est votre profession ? » le jeune homme répond : « Je suis docteur, Saint-Père. » Alors, en quelques mots bien choisis, le pape lui rappela les devoirs de sa profession et lui dit que, quand il allait au chevet d'un malade, il devait penser au salut de l âme, autant qu'au bien-être corporel. Il lui fit enfin un

(1) A la suite de son exploit chirurgical, le Dr Mazzoni a reçu la grand'croix de l'ordre de Saint-Grégoire, avec un bref spécial, exprimant l'opinion du Saint-Père sur l habileté de son chirurgien. Le Pape l'a, en outre, gratifié de son portrait, avec une dédicace et sa signature, et l'a nommé son chirurgien consultant.

petit cours de médecine et de morale, en quelques phrases pleines d'esprit et de modération.

Généralement, Léon XIII est peu communicatif. Tout autre était son prédécesseur : Pie IX se plaisait à questionner ceux qu'il admettait à l'approcher et écoutait sans impatience les requêtes de toutes sortes qui lui étaient présentées et dont certaines frisaient l'indiscrétion.

Des pèlerins lui demandaient un objet touché par lui : une plume, un mouchoir, une calotte ou un autographe. Une vieille dame osa même lui dire un jour :

— Saint-Père, donnez-moi un de vos bas, il guérira ma mauvaise jambe.

Pie IX, qui avait lui-même une incurable maladie à la jambe, répondit avec un sourire expressif :

— Je le regrette, Madame ; mais je dois vous dire qu'il n'a jamais guéri la mienne.

Paroles bien imprudentes dans la bouche du représentant de Dieu sur la terre !...

Les deux fléaux du siècle.

L'alcoolisme et la syphilis ne sont pas, à vrai dire, des « fléaux du siècle », ce sont plutôt des fléaux séculaires. Mais on n'a jamais combattu avec tant d'ardeur ces deux « pestes » meurtrières que depuis quelques années.

Nous avons trouvé piquant de faire reproduire, sous forme de diptyque, d'un côté, l'affiche de l'Assistance publique, qui a produit un si vif émoi dans le monde des mastroquets ; d'autre part, l'annonce d'un roman sur les *Avariés* qui, pour la première fois, vulgarise hardiment — à tort ou à raison — des notions que l'on ne trouvait jusqu'alors que dans les ouvrages techniques.

Nous constatons, nous n'apprécions pas. Nous l'avons déclaré bien des fois, nous sommes les greffiers de notre époque. Et c'est bien un signe des temps que les deux placards affichés ces jours derniers sur les murs de la capitale, et dont la tendance moralisatrice est, en tout cas, des plus louables.

Pour rester dans notre rôle et ne pas nous départir de notre habituelle impartialité, nous donnons ci-dessous la réponse que les syndicats intéressés ont faite à l'affiche signée de MM. Mesureur et de Selves.

Extrait des « Annales de l'Institut Pasteur ».

« Il résulte des déclarations et des expériences faites par les docteurs Atwater, Bénédict, Boix, etc.., et par le professeur Duclaux, membre de l'Institut, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut Pasteur, que L'ALCOOL EST UN ALIMENT ET NON PAS UN POISON. »

« Il est permis de dire aujourd'hui que non seulement l alcool n'est pas un poison, mais qu'il doit être placé à côté de l'amidon et du sucre, qu'il remplace même par sa valeur alimentaire, car, à poids égal, il contient plus d'énergie. C'est un changement complet de point de vue au sujet de l'homme, et, pour les animaux, le

moment approche où l'alcool entrera dans tous les tableaux de ration alimentaire.

« Dans le régime alimentaire de trois hommes bien portants on a pu, sans inconvénient, remplacer du beurre, des légumes et autres aliments analogues, par l'alcool sous forme de vin ou d'eau-de-vie.

« Quand on supprime le vin dans un repas, il faut le remplacer par quelque chose.

« L'alcool ne change pas les qualités physiologiquement alibiles d'une ration normale, celle qui maintient les forces pendant l'état de santé.

« *Il est donc un aliment au même titre que les aliments variés qu'il remplace.*

« Usez mais n'abusez pas.

« Un homme bien portant peut donc boire, non seulement sans danger, mais avec profit, de préférence pendant et après les repas, une quantité modérée de vin et d'alcool.

« Dans ces conditions, il ne deviendra pas alcoolique, quoi qu'en dise l'affiche de l'Assistance publique intitulée : *L'alcoolisme est un danger*.

« D'ailleurs, cette administration achète chaque année, dans une progression constante, du rhum, de l'alcool et du vin.

« Achats en 1901 : alcool, 60.000 litres ; rhum, 50 000 litres (1). »

Nous ne voudrions retenir de ce document qu'un point : les partisans du *petit verre* s'appuient surtout sur les déclarations récente du professeur Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, que nous avons ailleurs appréciées (2).

Or, voulez-vous savoir comment le même M. Duclaux s'exprimait naguère sur le produit qu'il préconise aujourd'hui et sur ceux qui le répandent dans les masses ?

Le hasard nous a fait retrouver dans les boîtes des quais, où tout échoue, même les articles des membres de l'Institut, un n° de la *Revue de Paris*, portant la date du 15 juin 1896, et voici ce que nous y avons lu, sous la signature E. Duclaux, de l'Académie des Sciences (nous ne relevons que les passages typiques, mais nous donnons notre parole que nous ne dénaturons en aucune façon le fond même de l'article du professeur Duclaux) :

« Si on pouvait juger de la valeur d'un aliment *par le nombre et la passion de ses fidèles*, l'alcool mériterait certainement d'être placé

---

(1) A ces allégations, l'Administration de l'*A. P.* a répondu :

« Le vin, dont les quantités d'achat varient peu, est donné à notre personnel à raison de 65 centilitres en moyenne par jour, et de 35 centilitres aux vieillards valides hospitalisés. On voit que, loin d'abuser, nous usons très modérément.

« Le rhum est réservé aux préparations pharmaceutiques et l'alcool à de multiples usages étrangers à la consommation.

« En 1902, pour 29,000 personnes hospitalisées chaque jour, la consommation a été de 23,000 litres de rhum et de 45,000 litres d'alcool, chiffres bien inférieurs à ceux cités par l'affiche des commerçants en liqueurs, et il convient de mettre en regard les 5,200,000 litres de lait consommés par nos malades. Ce rapprochement montre les tendances de nos chefs de service, médecins et chirurgiens, qui sont unanimes sur les dangers de l'alcool. « A l'économie, réalisée en 1902 par l'Assistance publique, qui s'élève à 135,000 francs sur l'alcool et le rhum, s'ajoutera, en 1903, une nouvelle économie de 50,000 fr., et la dépense de ce chef serait encore réduite, s'il n'y avait danger pour certains malades à les priver brusquement de leur *aliment* habituel. »

(2) Voir *Journal de la Santé*, 22 février 1902

avant le pain. Tous les peuples, dans tous les temps, l'ont recherché avec avidité. »

Ce n'est pas d'hier que date cette qualification d'*aliment* donnée à l'alcool, ainsi que nous le démontrerons plus loin; mais poursuivons notre citation :

« Tout est dangereux pour le consommateur, tout ce qu'il mange et *tout ce qu'il boit, tout, sauf peut-être le pain sans levain et l'eau pure.* Tout ce qui flatte son goût, son odorat, l'un quelconque de ses sens, ou même l'une quelconque de ses passions, est pour lui une source de péril. Ceci n'est pas un paradoxe ou une phrase de sermon; c'est l'énoncé d'une loi physiologique. »

Combien M. Duclaux a perdu de son intransigeance d'antan ! Tout ce qu'on mange et tout ce qu'on boit, vous entendez bien, est dangereux, *sauf le pain sans levain et l'eau pure!* M. Duclaux a mis diantrement de vin dans son eau, depuis lors; mais en ce temps-là, l'eau ne comptait pas de plus fervent partisan ; écoutez plutôt :

« S'il existe vraiment d'autre boisson hygiénique que l'eau pure, ce dont on a le droit de douter, les vins d'aujourd'hui, comme ceux d'autrefois, ne sont hygiéniques que pour des raisons indépendantes de la pureté de leurs alcools.

« ..... M. le Dr Daremberg a montré, à la stupéfaction générale, qu'étudiés par les mêmes méthodes, alcools et vins, anciens et nouveaux, se tenaient à peu près au même rang, en ce qui concerne la nocivité de leurs parties volatiles ; que ceux qui étaient authentiques ne différaient guère de ceux qui étaient frelatés, et même qu'un cognac de première marque, coté soixante francs la bouteille, apparaissait plus dangereux qu'une eau-de-vie sortant de chez le marchand de vins. Là-dessus, on a crié au paradoxe. M. Daremberg parlait pourtant et opérait avec sérieux. »

Mais arrivons à la conclusion — et ici nous appelons toute l'attention des débitants de boissons sur les fermes déclarations de leur champion actuel :

« D'une manière générale, à quelque source qu'on l'emprunte, l'*alcool est toujours un ami dangereux* et dont il faut se méfier.

« Je crois avoir démontré, dans ce qui précède, qu'on essaierait en vain de le rendre inoffensif, et qu'on se leurre en cherchant dans l'alcool pur la solution du problème de l'alcoolisme. Tout ce qu'on fera dans cette voie pourra servir ou desservir des intérêts particuliers, mais sera sans valeur dans l'intérêt général. Il faut bifurquer et se dire courageusement que la question de l'alcoolisme est moins une question de qualité que de quantité. Mais là, quand il s'agit de prendre des mesures répressives, de diminuer le nombre des débits, les plus audacieux hésitent : « Molester ces électeurs influents que nous venons précisément de débarrasser de l'exercice et de tout contrôle. Y pensez-vous ? » Non, hélas ! je n'y pense pas. »

Ne trouvez-vous pas comme nous que M. Duclaux est un juge sévère pour ses amis — et pour lui-même ?

Un précurseur de M. Duclaux : l'alcool-aliment au XVIIe siècle.

« Véritablement, ce n'est point chose émerveillable qu'il y ait de l'EAU-DE-VIE, mesme dans les racines, plantes, animaux, poissons et

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Administration générale de l'Assistance Publique à Paris

L'ALCOOLISME

SES DANGERS

(Extrait du procès-verbal de la Séance du Conseil de Surveillance de l'Assistance Publique du 18 Décembre 1902)

(M. le Professeur DEBOVE, Doyen de la Faculté de Médecine,
M. le Docteur FAISANS, Médecin de l'Hôtel-Dieu, — Rapporteurs).

L'alcoolisme est l'empoisonnement chronique qui résulte de l'usage habituel de l'alcool, alors même que celui-ci ne produirait pas l'ivresse.

C'est une erreur de dire que l'alcool est nécessaire aux ouvriers qui se livrent à des travaux fatigants, qu'il donne du cœur à l'ouvrage ou qu'il répare les forces ; l'excitation artificielle qu'il procure fait bien vite place à la dépression nerveuse et à la faiblesse ; en réalité, l'alcool n'est utile à personne; il est nuisible pour tout le monde.

L'habitude de boire des eaux-de-vie conduit rapidement à l'alcoolisme ; mais les boissons dites hygiéniques contiennent aussi de l'alcool; il n'y a qu'une différence de doses : l'homme qui boit chaque jour une quantité immodérée de vin, de cidre ou de bière, devient aussi sûrement alcoolique que celui qui boit de l'eau-de-vie.

Les boissons dites apéritives (absinthe, vermouth, amers), les liqueurs aromatiques (vulnéraire, eau de mélisse ou de menthe, etc.), sont les plus pernicieuses parce qu'elles contiennent, outre l'alcool, des essences qui sont, elles aussi, des poisons violents.

L'habitude de boire entraîne la désaffection de la famille, l'oubli de tous les devoirs sociaux, le dégoût du travail, la misère, le vol et le crime. Elle mène, pour le moins, à l'hôpital; car l'alcoolisme engendre les maladies les plus variées et les plus meurtrières : les paralysies, la folie, les affections de l'estomac et du foie, l'hydropisie; il est une des causes les plus fréquentes de la tuberculose. — Enfin, il complique et aggrave toutes les maladies aiguës : une fièvre typhoïde, une pneumonie, un érysipèle, qui seraient bénins chez un homme sobre, tuent rapidement le buveur alcoolique.

Les fautes d'hygiène des parents retombent sur leurs enfants ; s'ils dépassent les premiers mois, ils sont menacés d'idiotie ou d'épilepsie, ou bien encore, ils sont emportés, un peu plus tard, par la méningite tuberculeuse ou par la phtisie.

Pour la santé de l'individu, pour l'existence de la famille, pour l'avenir du Pays, l'alcoolisme est un des plus terribles fléaux.

Vu et approuvé : Le Préfet de la Seine.	Pour copie conforme : Le Secrétaire Général de l'Administration Générale de l'Assistance Publique,	Le Directeur de l'Administration Générale de l'Assistance Publique,
J. DE SELVES	THILLOY	G. MESUREUR

A. F. 10 — Imprimerie Centrale des Chemins de Fer — IMPRIMERIE CHAIX, rue Bergère, 20, Paris. — 133-1-03.

1re **LIVRAISON GRATUITE** chez tous les Libraires, Marchands de Journaux, Kiosques et Gares.

LES AVARIÉS

Grand Roman Dramatique inédit, illustré, tiré de la Pièce de

BRIEUX

INTRODUCTION

Sur sept hommes, il y a, au moins, un syphilitique; or, il faut le répéter : Être syphilitique n'est pas plus déshonorant que d'être tuberculeux. Les individus atteints de la syphilis ne sont que des malades. Mais ils deviennent coupables s'ils ne s'en guérissent pas et criminels s'ils la transmettent. De toutes les maladies, il n'y en a aucune sur laquelle la science ait un pouvoir aussi certain, aussi absolu.

La Syphilis a été jusqu'ici une véritable plaie pour l'humanité, parce qu'une fausse pudeur empêchait d'en parler, parce que l'hypocrisie sociale lui avait donné le nom de maladie honteuse.

Ce mal peut atteindre les innocents, les enfants et les femmes les plus honnêtes. Il peut être importé dans toute famille, même la plus honorable. Il faut donc que tout le monde le connaisse parce qu'il cessera d'être dangereux lorsqu'il sera connu.

L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public a pour but, tout en gardant la forme d'un roman passionnel, d'initier chacun à la connaissance des maladies tenues à tort secrètes, de leurs dangers, de la manière de s'en préserver et de les guérir.

Il peut être lu par tout le monde. Il doit l'être surtout par les femmes qui, jusqu'ici, ont été trop souvent victimes de leur ignorance.

Il n'est pas nécessaire d'être ignorante pour être vertueuse.

Ce roman, j'en ai la conviction profonde, pourra contribuer à rendre le courage à des désespérés, à réconforter des misères, à ouvrir les yeux aux ignorants, à empêcher des malheurs et à dénoncer des charlatans.

Si je ne me trompe point, l'éditeur, l'auteur et moi, nous serons heureux.

BRIEUX.

IL PARAIT RÉGULIÈREMENT

10 cent. — *LA LIVRAISON* *Deux par semaine.*	*UNE SÉRIE* *tous les 20 jours.* **50** cent. —

On s'abonne aux 6 premières séries contre 2 fr. 90 adressés en mandat ou timbres-poste à la LIBRAIRIE ILLUSTRÉE, 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

Paris — Imprimerie P. MOUILLOT, 13 Quai Voltaire — 9439

toutes autres choses convenables à l'usage de nourriture. Car si elle est le propre *aliment* que nous tirons des choses prises, et s'il se trouve des hommes qui vivent fort longuement sans l'usage du VIN, cydre ny cervoises, n'ayant que de l'eau pour tout breuvage, est-il pas nécessaire qu'ils tirent leur *aliment* de la liqueur de l'autre viande mangée ? »

Ces lignes sont extraites d'un ouvrage du XVIIe siècle (1), que M. DUCLAUX ne doit pas ignorer ; en tout cas, on peut les dire prophétiques, bien que leur auteur ne se doutât certes pas qu'on les rééditerait, sous une forme plus moderne, trois cents ans plus tard.

N'est-il pas tout de même singulier que les esprits se rencontrent, même quand de pareils intervalles de temps les séparent?

Voilà qu'on nous ramène au XVIIe siècle ; le progrès serait-il donc un retour en arrière, une marche à reculons? M. Duclaux ne le pense certainement pas.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Un Musée historique de la médecine.

Un appel, revêtu des signatures de nombreux professeurs et des praticiens les plus en renom, a été adressé, sur l'initiative des Drs EMMERICH et Richard LANDAU, de Nuremberg, à tous les médecins allemands en vue de l'installation d'un cabinet médico-historique dans le Musée allemand de Nuremberg, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation.

Ce cabinet est destiné à contenir une collection d'instruments médicaux et chirurgicaux, et d'appareils, dessins, portraits, livres, manuscrits et autres objets se rattachant à l'histoire de la médecine.

Notre idée fait, comme on voit, du chemin... chez nos voisins d'outre-Rhin.

Conférences de médecine légale psychiatrique.

(2e Trimestre scolaire.)

M. le docteur Paul GARNIER, médecin en chef de l'Infirmerie spéciale, chargé du cours de médecine légale psychiatrique, a commencé la 2e série de ses conférences le samedi 7 février 1903, à 1 heure et demie et les continuera les mercredis et les samedis à la même heure, 3, quai de l'Horloge. (La conférence du mercredi sera consacrée à des exercices pratiques de diagnostic.)

Des cartes d'admission sont délivrées, au Secrétariat de la Faculté, à MM. les docteurs en médecine, les internes des hôpitaux et les étudiants ayant passé leur 4e examen de doctorat.

Après trois mois d'assiduité à ce cours, un certificat de présence sera régulièrement délivré.

---

(1) *Traité de l'eau-de-vie ou anatomie théorique et pratique du vin*, par BROUAUT, médecin. Paris, M.DC.XLVI.

La Médecine des praticiens

Préparation du Phospho mannitate de fer

Par MM. L. Portes et G. Prunier.

Le produit obtenu en laissant en contact pendant 7 jours de l'acide phosphorique et de la mannite à la température constante de 120°-125°, renferme toujours, quelles que soient les proportions du sucre et de l'acide mises en expérience, une quantité notable des produits initiaux non combinés. Bien que ce soit en utilisant une molécule d'acide phosphorique et une molécule de mannite que la proportion d'acide éthérifié est la plus forte, comme on ne peut jamais dépasser 40 °/₀ de l'acide employé, on se trouve avoir, même dans les meilleures conditions, un mélange complexe où dominent l'acide phosphorique et la mannite. Le but qu'il nous fallait atteindre était donc de débarrasser l'acide phosphomannitique obtenu tant de l'acide phosphorique et de la mannite libres que des produits divers engendrés dans la réaction.

Pour y parvenir, il ne fallait pas songer, ainsi que nous l'avons fait ressortir précédemment, à employer des substances étrangères pouvant rester à l'état d impuretés critiquables. Il ne fallait pas non plus faire intervenir soit la chaleur au-dessus de 50° c., puisqu'à partir de cette température l'éthérification rétrograde et même est détruite, soit des agents chimiques capables de décomposer l'acide phosphomannitique ou les phosphomannitates. Enfin, pour le phosphomannitate de fer, il était nécessaire d'opérer à l'abri du contact de l'oxygène de l'air, dont l'action sur les sels formés est presque immédiate. De là, bien des tâtonnements pour établir un procédé de préparation, donnant un produit toujours identique à lui-même et de composition définie.

Nous avions pensé tout d'abord à partir du phosphomannitate de chaux, en décomposant ce sel par du sulfate de fer en quantité équimoléculaire. Mais, si on obtient bien du premier coup une solution renfermant du phosphomannitate de fer, on ne peut, quoiqu'on fasse, arriver à débarrasser celle-ci du sulfate de chaux formé dans la double décomposition du sel calcique par le sulfate ferreux. Ce sulfate de chaux reste en solution, grâce à la mannite en excès, et si, pour s'en débarrasser, on précipite le soluté par l'alcool, il est bien entraîné en même temps que le phosphomannitate de fer et séparable en partie par l'emploi d une petite quantité d'eau ; mais, dans ces conditions, l'alcool à 60° que l'on doit utiliser largement pour dissoudre la mannite en excès et les corps étrangers formés pendant l'éthérification, finit par insolubiliser tout aussi bien le phosphomannitate de fer que le sulfate de chaux. D'où séparation presque impossible de ces deux sels.

En présence des difficultés presque insurmontables que nous

venons d'exposer, nous avons abandonné notre idée primitive, qui paraissait cependant rationnelle, et nous nous sommes arrêtés au procédé suivant que nous proposons :

Procédé de préparation du phosphomannitate de fer.

1° Prendre une quantité d'acide phosphorique à 66 %, correspondant à *n* molécules d'acide phosphorique très hydraté ; la verser dans un ballon où l'on a dissous au préalable une proportion de mannite correspondant exactement aussi à *n* molécules. Ajouter autant d eau que de mannite, bien agiter le mélange, jusqu'à ce que la mannite soit dissoute, puis placer le tout au bain de vaseline, en chauffant à 120°-125° c. pendant 7 jours.

2° Après 7 fois vingt-quatre heures de chauffe, s'assurer, au moyen d'un dosage très exact, que l'éthérification a atteint son maximum ; laisser refroidir et dissoudre le produit obtenu dans deux fois au moins son poids d'eau.

3° Verser dans cette solution un excès de carbonate ferreux ; laisser en contact plusieurs jours à l'abri de l'air (chose facile à obtenir en opérant dans des vases bouchés, munis de tubes plongeant dans l'eau pour maintenir l'atmosphère ambiante chargée d'acide carbonique).

4° Filtrer très rapidement la solution après décantation et la verser dans 2 fois son volume d'alcool à 90° ; laisser en contact dans un flacon exactement rempli.

5° Décanter l'alcool et le renouveler pour laver le précipité.

6° Dissoudre le précipité dans de l'eau bouillie, s'assurer sur une petite portion de la solution qu'il n'y a plus de phosphates solubles, puis évaporer dans le vide à 45° c.

7° Doser, dans le produit, le fer total qui doit être de 8 %. Si ce résultat n'est pas obtenu, répéter les lavages à l'alcool pour éliminer la mannite en excès et arriver au pourcentage ci-dessus.

Le phosphomannitate de fer ainsi préparé présente les caractères suivants : il est soluble en toute proportion dans l'eau ; sa solution est neutre au tournesol et ne fournit directement aucun précipité par le molybdate d'ammoniaque. Après calcination et reprise par l'acide nitrique, le phosphomannitate de fer donne, au contraire, la réaction caractéristique des phosphates ; il est décomposable par l'eau bouillante et fournit toutes les réactions des sels de fer.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique »

Complications nerveuses de la grippe, par le Dr Alexis Pissavy. Paris, Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière. 1903.

Du rôle de la syphilis héréditaire en tératologie, thèse, par Max d'Hostalrich. Montpellier, imprimerie Gustave-Firmin Montane et Sicardi, rue Ferdinand-Fabre. 1902.

Traitement de l'avortement, par le Dr Moïse Misrachi. Paris, de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine-Dubois. 1903.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un médecin sauveteur. M. Boularan, sénateur du Tarn, passait sur l'Esplanade des Invalides, lorsqu'il vit arriver à fond de train un cheval attelé à un fiacre, qu'avait effrayé le passage d'une automobile. Des malheurs étaient à craindre en cet endroit, un dimanche, à 2 heures 1/2 de l'après-midi. M. Boularan s'élança à la tête de l'animal, saisit la bride et, après avoir été traîné sur un long espace, réussit à jeter le cheval emballé sur une lourde voiture où son effort se brisa. Personne ne fut blessé. M. Boularan, comme nombre de ses collègues au Sénat, est médecin. Il n'est entré au Luxembourg qu'en 1900. M. Boularan a été chaudement félicité par les témoins de cet acte de courage et par les voyageurs qui se trouvaient dans la voiture et qui, grâce à lui, ont échappé à un danger imminent. (*L'Eclair.*)

Les médecins artistes. M. le Dr Dubois (de Nantes) s'exerce avec un réel talent au travail du *cuir patiné* et repoussé, qu'il avive de couleurs voyantes. C'est de la fantaisie agréablement traitée dans une note humoristique et qui plaît.

Médecins poètes et dramaturges. Au programme de la matinée de gala qui a été donnée le 28 février au théâtre de la Gaîté, par l'Œuvre de la tuberculose humaine : *Damoyselle Berthe*, pièce inédite, en vers, de M. le Dr Montoya, interprétée par les artistes du théâtre Sarah-Bernhardt.

Le Dr Horace Kaplan a écrit récemment au *Journal* qu'un *Faust*, tiré du chef-d'œuvre de Gœthe, est actuellement entre les mains de M. Antoine. (*Gazette médicale de Paris.*)

Influence de l'automobile sur le sens génésique. Un chimiste, M. Le Roy, rappelle, dans la *Locomotion*, une communication faite à l'Académie des Sciences en 1864 (*C. R. de l'Acad. des sc.*, 1864, p. 1192, séance du 27 juin) et qui se trouve toute d'actualité.

Dans cette communication, l'auteur, M. E. Georges, avance que les éthers de pétroles, entre autres actions sur l'organisme humain, « ont une action particulière sur le sens génésique, et dans certaines circonstances le tempèrent singulièrement » (*sic*).

Or les éthers et les essences de pétroles constituent les hydrocarbures utilisés pour les moteurs d'automobiles.

Nous laissons la parole à ceux de nos confrères chauffeurs qui auraient pu remarquer les curieux effets physiologiques que nous signalons ! (*Gazette des Hôpitaux.*)

Les médecins boxeurs. Récemment, un de nos meilleurs amateurs de boxe française, M. le Dr Fresson, s'est mesuré avec un véritable champion du monde, le Canadien G. Kid Lavigne, à la salle Chabrier-Antoine. Kid Lavigne a pris un avantage marqué, tout en tirant très amicalement. Fresson a encaissé sans sourciller et n'a nullement paru s'émouvoir en face de l'un des hommes les plus forts du monde.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Homme marié comme femme et réglé. MM. Barth et Léri ont présenté à la Société anatomique (1) les pièces d'un sujet de soixante-quinze ans qui, entré dans la salle des femmes, avait toujours vécu comme femme, avait été marié comme tel, prétendait avoir été très régulièrement réglé depuis dix-huit ans jusqu'à cinquante-cinq; or, l'examen clinique avait déjà laissé supposer qu'il s'agissait d'un homme ; l'examen anatomique le confirma.

Les seins sont ceux d'un homme ; le thorax et l'abdomen rappellent ceux de l'homme ; le système pileux est peu développé, le cartilage thyroïde est peu saillant.

Le bassin est étroit, il n'y a pas trace d'ovaire. Quant au rectum, il est fort large ; l'anus est infundibulaire et dilaté.

Ce qui, chez ce sujet masculin, mérite surtout de fixer l'attention, c'est l'existence, nettement et à plusieurs reprises affirmée, de règles régulières et prolongées.

Medecin bouilleur de cru. Un médecin des hôpitaux — très distingué et spirituel — a dans son service un pauvre diable de diabétique, qui lui fut amené dans un état déplorable. Affaibli par les privations, miné par la maladie, menait une vie de misère.

Or, chaque jour, ce malade s'obstine à émettre 900 grammes de glucose.

Le docteur a recueilli ces 900 grammes de sucre et les a soumis à une fermentation effrénée; si bien qu'en un temps très court, il en est résulté 450 grammes d'alcool absolument pur.

Et c'est pour le malade, qui n'a jamais eu le moyen de se payer le moindre petit verre, une satisfaction toute morale que de se savoir la source intarissable de cet alcool Il en rêve la nuit, se perd dans des calculs. S'il pouvait se livrer au commerce, il en tirerait un bénéfice de 4 fr 50 par jour, soit 135 francs par mois, 1.642 fr. 50 par an — car il travaille tous les jours, même le dimanche.

... Et pas de droits d'entrée... Quelle concurrence pour les bouilleurs de cru ! (*Cri de Paris.*)

L'insalubrité du Palais-Bourbon. Quelques hygiénistes ont prétendu que si nos députés faisaient d'aussi déplorables lois, leur responsabilité en devait être atténuée par les déplorables conditions dans lesquelles ils respirent au Palais-Bourbon. Encaqués dans une salle de dimensions trop restreintes, législateurs et auditeurs des tribunes, après quelques heures de séance, exhalent du poison.

M. Meslier, député et médecin, vient d'en faire, une fois de plus, la preuve. Après avoir recueilli, à six heures du soir, un litre de l'air contenu dans la salle des séances, et l'avoir préparé *at home*, le docteur Meslier a injecté un centimètre cube de cet air dans les veines d'un lapin. La fin ne se fit pas attendre : le lapin tomba foudroyé.

Faut-il que nos députés aient la vie dure !... Ah ! si les ministères avaient autant de force de résistance !... (*La Journée.*)

(1) Séance du 5 décembre 1902.

INFORMATIONS DE LA "CHRONIQUE"

Charles Nodier, médecin et malade.

M. le docteur Fabre (de Commentry), membre correspondant de l'Académie de médecine, — un savant doublé d'un érudit et d'un lettré, — a publié, il y a quelques années, dans le *Centre médical*, une série d'articles très documentés et très originaux sur *Charles Nodier naturaliste et médecin.*

A son tour, M. le Dr L Baudin, président à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, vient d'aborder le même sujet et de battre en brèche la thèse défendue par le Dr Fabre ; n'ayant pas à prendre parti dans le débat, nous produirons seulement l'argumentation dont M. Baudin se réclame.

M. Baudin est un compatriote de Nodier et c'est sans doute à ce titre qu'il entre dans la lice. Pour notre confrère, celui que Sainte-Beuve a qualifié « de riche, aimable et presque insaisissable polygraphe, qui s'était exercé dans tout, de manière à montrer qu'il aurait pu réussir à tout » — Ch. Nodier, pour tout dire, — demeure « un amateur distingué et un collectionneur hors ligne, mais là se bornent ses titres de savant, de naturaliste ». Certes, ses études d'entomologie, poursuivies avec tant d'ardeur pendant son enfance et son adolescence, eurent le double avantage d'avoir tempéré les fougues de son imagination excessive et d'avoir, d'autre part, singulièrement influé sur la grâce, sur le coloris et sur l'éclat de son style. Francis Wey, son compatriote, son admirateur et son ami, a écrit à ce sujet : « M. de Chantrans enseigna « à l'enfant un peu de mathématiques, par manière de potion « réfrigérante; il y joignit la botanique et l'étude des insectes, « dans laquelle Charles Nodier, avec sa mémoire surprenante, « ne tarda pas à exceller... et sa prédilection pour ces travaux « de flâneur, d'amant des bois et des prairies, l'accompagna tou- « jours. *Son style s'en ressent*, et ses descriptions sont toutes « fleuries de belles plantes, de moucherons d'or ou d'émeraude. « L'entomologie lui inspira une foule d'idées fantastiques à la « manière d'Hoffmann, avant même qu'il connût Hoffmann. »

Il est certain qu'en maints endroits de ses romans, de ses contes, de ses *Souvenirs de jeunesse,* on rencontre telles pages qui feraient bonne figure à côté, par exemple, de la célèbre description de Bernardin de Saint-Pierre : *Un monde d'insectes sur un fraisier*.

Quant au titre de médecin, accordé par le Dr Fabre à Charles Nodier, est-il plus justifié? Ecoutons là-dessus le Dr Baudin :

Que Charles Nodier n'ait jamais eu aucun droit au titre de médecin, c'est ce qui résulte jusqu'à l'évidence et de l'accord unanime de ses biographes, et des documents apportés par ses amis d'enfance, et des propres déclarations de Nodier, déclarations dont la plus nette et la plus suggestive est celle contenue dans sa lettre à Weiss, en date du 23 août 1836 : « Je suis arrivé ici bien fatigué, « bien malade, et la médecine commence à me faire expier les

« profanations dont je me suis rendu coupable, en usurpant son « langage et en parodiant ses arrêts. »

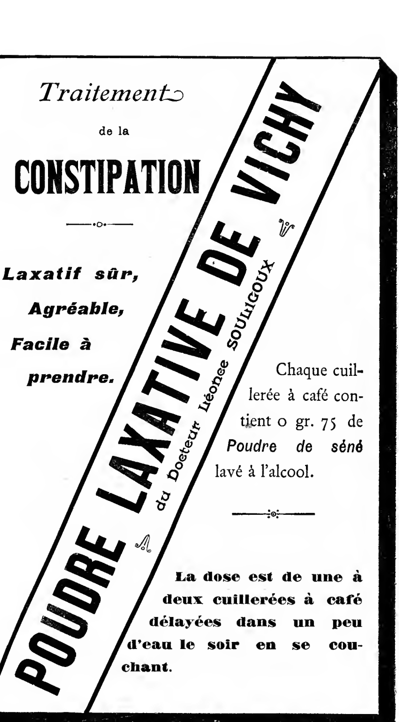
Il est non moins certain, d'autre part, que Ch. Nodier ne fit jamais d'études médicales : nous possédons plusieurs biographies de Nodier, écrites avec un luxe de détails d'une sûreté parfaite, par des compatriotes et des amis, qui ont reconstitué sa vie, année par année, avec un soin pieux; nous avons l'histoire de sa vie écrite par sa propre fille, Mme Mennessier-Nodier; nous avons enfin sa Correspondance avec Weiss, de l'âge de quinze ans à la veille de sa mort : nulle part nous ne trouvons trace d'études médicales, même simplement amorcées, à un moment quelconque de sa vie. Une année d'étude de sciences naturelles, à bâtons rompus, avec spécialisation immédiate dans l'entomologie, ne saurait remplacer, peu ou prou, des études médicales ; pas davantage nos actuels étudiants du P. C. N. (certificat d'études des sciences physiques, chimiques et naturelles) ne sauraient être tenus pour des médecins, même pour des *médecins en herbe*.

Comment alors Nodier aurait-il acquis ces notions très sérieuses sur la médecine, dont parle le Dr Fabre et qui lui auraient permis d'aborder bien des questions d'ordre biologique et de les traiter souvent avec originalité et une grande largeur de vue ?

A vrai dire, Nodier était un imaginatif. Médecin, il n'eût voulu, il n'eût pu l'être : tout dans sa nature y répugnait. A supposer que la médecine fût, selon le mot consacré, un art et non une science, elle est tout au moins l'art d'appliquer un certain nombre de sciences. Or, parmi ces sciences, indispensables à l'art de la médecine, il en est, comme la physique et la chimie, comme l'anatomie, la physiologie et la biologie, qui sont des sciences singulièrement positives et abstraites, avec lesquelles Ch. Nodier n'aurait pas plus trouvé d'arrangement qu'avec la géométrie. L'esprit de Nodier était délicieusement fantaisiste et romanesque, mais romanesque et fantaisiste à l'excès.

Parmi toutes les bizarreries de son romanesque outré, la bizarrerie la plus étrange est l'affection inlassable de Nodier pour la maladie, — pour la maladie en général et pour la folie en particulier. Ses héroïnes meurent toutes ou presque toutes : celle-ci, de phtisie, celle-là de méningite, cette autre de la petite vérole, cette autre encore de la rupture d'un anévrisme ; quant à ses héros, chacun de ses romans en compte un au moins, souvent deux, parfois trois frappés d'aliénation. Quelles occasions, pour Ch. Nodier, de faire preuve de ces connaissances scientifiques peu communes, de ces notions sérieuses de physiologie et de médecine dont on lui fait honneur! Or, il faut bien l'avouer, les descriptions et commentaires qu'il donne des symptômes, de la marche et de la terminaison de toutes ces affections, mentales ou autres, sont absolument fantaisistes : le fameux document humain y brille par son absence, et l'on n'y rencontre guère que des lieux communs d'une banalité superficielle qui désarme, avec toute la collection des préjugés et erreurs populaires ayant cours, sur la médecine, à cette époque.

Qui donc a jamais vu, par exemple, l'anévrisme, à son premier ou à son dernier période, se traduire physiquement, moralement et intellectuellement, par les symptômes longuement développés dans les péripéties du roman d'*Adèle* ? On a raillé, non sans


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

raison, Zola et son école, de leurs prétentions à la vérité scientifique, à cette fameuse documentation humaine, si singulière au moins dans ses applications à la médecine. Et pourtant, là du moins, les apparences sont en partie sauvegardées, l'illusion parfois possible, puisque des médecins, et non des moindres, ont pu la partager. Rien d'approchant dans Ch. Nodier ; mais il faut aussi lui rendre cette justice, qu'il n'a jamais eu ni émis la moindre prétention au document humain ; le charmant fantaisiste écrivait en fantaisiste ; sa fantaisie nous charme, et le médecin n'a rien à y voir.

Ch. Nodier, a-t-on dit encore, aurait été, sur certains points, un précurseur en médecine; il aurait, l'un des premiers, pressenti l'hérédité indirecte de la phtisie par transmission à l'enfant, non pas de la phtisie elle-même, mais d'une débilité native qui prédispose à ses atteintes : « La mère d'Antonia, a-t-il écrit dans *Jean* « *Sbogar*, a succombé à une maladie de poitrine ; Antonia ne « paraissait pas atteinte de cette affection, souvent héréditaire ; « mais elle semblait n'avoir puisé dans son sein, déjà habité par la « mort, qu'une existence fragile et imparfaite. » Mais dans cette phrase, il n'y a que la constatation d'un fait d'observation courante, déjà bien établi à cette époque dans la science et jusque dans le gros public, à savoir : la procréation d'enfants débiles par des parents frappés d'une maladie constitutionnelle, phtisie ou autre, déjà avancée.

Dans sa fameuse lettre-consultation à propos du choléra, Ch. Nodier aurait prévu et préconisé l'emploi des inhalations d'oxygène dans le traitement de la terrible affection. Soit ! mais il faut noter d'abord que ce traitement, plus théorique que pratique, s'adresse à un seul symptôme du choléra, l'asphyxie, et non au choléra lui-même; puis, d'autre part, que ce traitement est déduit, par l'auteur, comme la conséquence logique et l'aboutissement forcé des théories les plus singulières et les plus fausses qu'il soit possible de rêver sur le choléra et sur son évolution morbide: pour lui, « c'est une affection pneumonique, qui résulte de l'atrophie « subite des organes respiratoires et de leur incapacité à décom« poser l'air pour en séparer l'air vital... » Voilà ce qu'on appelle un chapitre de chimie physiologique !

Nous l'aimons mieux lorsque, dans *la Seine et ses bords*, il accuse nettement l'eau des puits de Troyes d'être la cause « des nombreuses fièvres auxquelles les habitants sont sujets », pressentant ainsi le rôle de la contamination des eaux d'alimentation dans l'étiologie de la fièvre typhoïde, fait soupçonné seulement un demi-siècle plus tard.

La vérité est qu'en médecine, Nodier fut un peu, mais à un degré bien moindre, ce qu'il fut en philologie et en linguistique : un chercheur clairvoyant, intuitif même, mais non un philosophe, un généralisateur.

Il faut toute l'indulgence de l'amitié la plus tendre et la plus aveugle, pour s'expliquer la confiance — nous pouvons dire la crédulité — du bon Weiss en les lumières médicales de son ami Nodier. A la date du 10 avril 1837, à propos du choléra, il lui écrivait : « Tu sais que pour moi tu es le plus grand médecin du monde, et que, quand tu serais docteur de l'Université de Vienne,

comme tu l'avais fait croire un jour à Barrez, ma confiance dans tes lumières ne serait pas plus aveugle. Dis-nous ce que nous devons faire dans le cas d'invasion du choléra. »

Weiss n'était point un sot, tant s'en faut. Mais combien d'hommes fort intelligents, supérieurs même, voit-on courir aux pires charlatans ! A commencer par Nodier lui-même qui, au cours d'une de ses maladies bizarres, nous raconte sa fille, fait venir certain « médecin mulâtre, ou plutôt marron, connu pour sa fougue et sa hardiesse », lequel faillit le tuer, avec le ténia imaginaire qu'il avait diagnostiqué, en lui faisant avaler deux onces d'essence de térébenthine. La cure fut radicale : « Il est à craindre seulement, ajoute ingénûment Mme Mennessier-Nodier, qu'il ne se soit jamais guéri du remède. »

Singulier médecin, on en conviendra, que ce singulier malade ! Aussi bien il est temps de quitter le médecin pour le malade.

Ch. Nodier fut malade durant toute sa vie, ou peu s'en faut : jamais le malade, non plus que les siens, non plus que ses amis ou ses biographes, ne mirent un nom sur la maladie ou sur les maladies dont il fut atteint, et, dans sa soixante-quatrième année, il succomba, sans que l'on en pût mettre, ou plutôt sans que l'on en mît un, sur le mal qui l'emporta. Aussi, M. le docteur Fabre (de Commentry), en relatant les derniers moments de Nodier, se borne-t-il à poser, quant à la nature de ce mal, un grand point d'interrogation.

Le Dr Baudin, qui a essayé à son tour d'élucider ce problème, estime que la solution est celle-ci : Charles Nodier fut atteint, dès au sortir de sa prime jeunesse, de *neurasthénie* (1), et il mourut de neurasthénie, ou plutôt de l'état de débilité sénile anticipée, où sa neurasthénie, mal ou point soignée, l'avait conduit peu à peu.

Cette neurasthénie s'était manifestée par les symptômes classiques de la névrose moderne : faiblesse générale, incapacité de tout travail, insomnie, maux de tête, névralgies multiples, troubles gastriques, troubles cardiaques, troubles sensitifs et moteurs, exaltation, abattement, mélancolie, hypocondrie, etc.

Ses lamentations étaient incessantes ; car Nodier, comme beaucoup de neurasthéniques, se plaisait dans l'énumération de ses petites et grandes misères ; il aimait à se plaindre et à être plaint, au point d'impatienter parfois jusqu'à Weiss lui-même. Son ami d'enfance, toujours si bon, si indulgent, ne peut se tenir de lui écrire : « Ne parlons pas de ta santé ; j'aime mieux croire les gens « qui me mandent que tu es bien rétabli, que toi, qui viens m'a- « larmer avec ta fièvre continue. »

Enfin, s'il est vrai que, selon l'adage ancien (*curationes morborum naturam ostendunt*), le succès du traitement appliqué établit la nature de la maladie, une nouvelle confirmation de la neurasthénie de Nodier se trouve dans ce fait que nul traitement ne lui réussit contre ses maux multiples, sinon le repos de corps et d'esprit, et le séjour paisible à la campagne.

En 1843, la santé de Ch. Nodier parut définitivement compromise,

(1) C'est le diagnostic que nous avions posé nous-même, dès 1894.

et vers la fin du mois de décembre de cette année, elle se mit à décliner avec une inquiétante rapidité. La veille de Noël était un dimanche ; son salon, le fameux salon de l'Arsenal, s'ouvrit ce jour-là pour la dernière fois. Trois jours après il se mit au lit, et il ne se releva plus. Il fut bientôt à toute extrémité, et, le 27 janvier 1844, il succombait, âgé d'un peu moins de soixante-quatre ans.

Il mourait, non pas de sa neurasthénie, — affection qui n'entraîne presque jamais la mort, — mais il mourait de l'état de débilité, de cachexie sénile anticipée, de misère physiologique, où l'avait plongé cette neurasthénie, sans cesse aggravée par les excès de travail, par les chagrins et par les inquiétudes de toutes sortes (1).

N'est-ce pas le lot, hélas ! de la plupart des intellectuels ?... (2)

Le doyen des médecins de France.

C'est, jusqu'à plus ample informé, le Dr David (Jean-Pierre), né à Murviel-lez-Montpellier, le 19 pluviôse an IX (8 février 1801), qui a exercé la médecine à Grabels pendant trois quarts de siècle, et qui a été le médecin cantonal des pauvres pendant cinquante-cinq ans.

M. E. Rudery, rédacteur à l'*Eclair* de Montpellier, a eu l'excellente idée d'aller interviewer notre vénéré confrère et nous fait connaître sur l'heureux macrobite d'intéressantes particularités.

Le Dr David est entré depuis le 8 février dans sa 103e année ; c'est un record ! Mais laissons la parole au reporter :

« M. le docteur David arrive bientôt et, au premier regard, nous le jugeons robuste. Il a dû être bel homme, car, malgré un certain affaissement des épaules, il a encore fort belle allure dans son ample robe de chambre. Son visage très ouvert, peu sillonné de rides, éclairé d'un large et bon sourire, provoque spontanément la sympathie. Les yeux eux-mêmes brillent d'un certain éclat malgré la *cataracte*, la seule infirmité du docteur, qui obscurcit un peu sa vue, le privant de tout travail, sans toutefois l'empêcher de se guider tout seul...

« La conversation est bientôt engagée, et dès les premiers mots

(1) Pour plus de détails, cf. la très curieuse brochure de M. le Dr L. Baudin, et, concurremment l'opuscule de M. le Dr Fabre (de Commentry) qui lui a servi de prétexte.

(2) Voici une lettre qu'écrivait Nodier au baron de Girardot, le 19 décembre 1829 ; nous l'avons publiée dans la *France médicale*, dès 1894 (19 octobre) :

« Il y a longtemps que je vous parle de mon état de maladie sans vous dire en quoi il consiste, et c'est ici un secret pour tout le monde, sauf le médecin philosophe qui m'a jugé assez bien pour ne pas m'en faire mystère. L'infirmité nerveuse qui me tourmentait dans ma jeunesse a fini par se calmer avec l'âge ; mais cette habitude prolongée de convulsions héroïques et sacrées, comme il plaisait aux historiens d'Hercule de les appeler, n'est pas sans résultats. Elle a produit en moi une lésion grave du premier organe de la vie, c'est-à-dire une espèce d'agonie permanente, dont le dénouement est partout et nulle part, comme le héros de je ne sais quel roman poétique de M. d'Arlincourt. Dans ce malheureux *statu quo*, on m'a interdit toute espèce de travail, qui pourrait exciter en moi la vie d'émotions, et donner lieu à des ébranlements trop fatigants ; mais comme je ne puis vivre sans travailler, et vivre s'entend ici dans toutes les acceptions du mot, on m'a autorisé à faire ce qui m'amuserait, c'est-à-dire des riens, genre d'occupation pour lequel j'ai eu de tout temps une singulière aptitude. Par malheur, je ne me suis pas avisé d'abord des histoires fantastiques et des contes de fées, qui font maintenant mes délices, et je me suis jeté dans un de ces plans à bâtons rompus où il n'est pas permis d'être médiocre. » N'est-ce pas une véritable auto-observation d'un intellectuel neurasthénique, épileptique dans l'enfance ?

M. David nous étonne par sa mémoire. Il nous rappelle, avec une précision étonnante, les principaux événements de 1815, 1830 et 1848, les faits notables qui marquèrent les ministères Dupont de l'Eure, Laffite et Casimir Périer. Il nous cite même cette phrase de ce dernier à ses amis politiques : « Si vous usez trop vite votre Casimir, vous vous exposez à vivre sans culottes. »

« ... Tandis que nous lui demandons quel a été son genre de vie, M. David nous répond : « Pendant 30 ans au moins, hiver comme « été, j'ai été debout avec l'aube. Je montais à cheval aussitôt et « j'allais visiter mes malades ; ma clientèle s'étendait fort loin aux « alentours de Grabels et je ne rentrais parfois chez moi qu'assez « tard. »

Un gros morceau de pain dans sa poche, il poursuivait ainsi toute la journée sa promenade à travers champs au pas rythmé de sa monture, et quand son estomac criait trop famine, il mordait à belles dents dans le croûton. « qu'il trouvait toujours trop petit ». L'eau du ruisseau constituait ensuite son breuvage.

« Actuellement, docteur, lui demandons-nous, quel est votre genre de vie ?

« Hélas ! — je ne me lève plus à l'aube, mais je n'attends pas non plus qu'il soit trop tard et, s'il fait beau, je vais me chauffer au soleil sur le boulevard voisin. J'y retourne même de nouveau après dîner.

« — Mais vous suivez du moins un régime spécial ?

« — Aucun ; je me nourris comme tout le monde et ne désire pas autre chose »

« Mme Béziers, qui assiste à l'entretien, veut bien nous expliquer qu'à son lever M. David prend un café au lait copieusement garni de pain, qu'il déjeune de fort bon appétit et se fait même ajouter parfois à l'ordinaire habituel des œufs, pour lesquels il a une préférence marquée, qu'il goûte à 4 heures d'un grand bol de café au lait, tout aussi garni de pain que celui du matin, et qu'il lui reste encore un appétit très satisfaisant pour le souper.

« Comme liquide il boit du vin en petite quantité et rarement il le prend pur. De plus, quelle que soit l'heure des repas, il est toujours bien disposé.

« Une seule chose le chagrine cependant : c'est l'inoccupation. Depuis l'âge de 91 ans, en effet, la cataracte le prive de tout travail, de toute lecture. Et pourtant, il peut encore se raser lui-même et sa main ne tremble pas plus que celle du plus vigoureux adolescent.

« — ... En somme, lui disons-nous, c'est à la vie au grand air, à la sobriété inflexible dont vous ne vous êtes jamais départi, que vous croyez devoir votre robuste vieillesse ?

« — Oui, c'est cela, la vie au grand air et la sobriété ; pas d'excès, une régularité constante dans les habitudes. »

« Il nous avoue alors qu'il n'a jamais bu une goutte d'absinthe et n'a jamais fumé ; quant à l'alcool ou aux liqueurs fortes, il n'en prend que par occasion, très rarement, quand ses amis viennent le voir.

« — Avez-vous jamais été malade ?

« — Deux fois, très gravement : à l'âge de 73 ans, j'ai eu une fièvre typhoïde, et à l'âge de 91 ans, une fluxion de poitrine, qui m'a mené bien près du tombeau. »

« Il nous parle ensuite des nombreuses notabilités montpellieraines du siècle dernier avec lesquelles il a été en rapport. Contemporain des Trousseau, des Balard, des Fuster, des Anselme Jaumes, des Eugène Estor, il énumère les progrès de la médecine et de la chirurgie. Depuis qu'il a conquis son grade de docteur, il a vu la médecine découvrir l'auscultation, créer l'anatomie, l'histologie, la pathologie, préciser le diagnostic, acquérir de nouveaux et puissants médicaments; la chirurgie supprimer successivement la douleur, l'hémorragie et l'infection.

« Ce sujet nous amène tout naturellement à lui demander s'il n'a rien écrit, s'il n'a eu aucune spécialité :

« — J'ai fait, nous dit-il, une brochure sur l'efficacité des vomitifs dans le traitement du croup, et comme spécialiste, je traitais avec un succès qui ne m'a jamais fait défaut les maladies charbonneuses, telles que les pustules malignes. Naguère encore, on venait me consulter d'assez loin. »

« Il nous raconte ensuite qu'il y a trois ans, lorsqu'il eut atteint sa centième année, l'Association des médecins de l'Hérault le convia à une assemblée générale et que là, après un beau discours du savant docteur Grasset, deux bronzes superbes lui furent offerts, représentant l'un Mercure, l'autre la Renommée.

« Est-il besoin de le dire, ces deux bronzes occupent dans le salon une place d'honneur à côté de celui qui lui fut offert par souscription à la même époque, par les habitants de Grabels (1). »

Le mangeur de verre et de briques.

On lit dans la *Westminster Gazette :*

« Un vieil habitant de Clapham, M. O. W. Girdlestone, âgé de 88 ans, connu pour ce fait qu'il mange du verre et autres aliments peu ordinaires, a déclaré que, en 1862, lors de la guerre civile américaine, il cultivait sa passion pour le verre. Il le broyait avec ses dents jusqu'à le pulvériser, puis l'avalait. Il a également mangé du charbon, des briques, mais semble préférer le goût du verre. Un jour, à dîner, après avoir bu son champagne, il mangea la coupe où on lui servit ce vin, puis avala consciencieusement une bougie ainsi que des cendres qu'il prit dans la cheminée, et, finalement, dévora les fleurs qu'on avait mises sur la table pour la décorer.

« Il attend avec confiance son centenaire et veut, ce jour-là, se surpasser lui-même, en se faisant un chemin à travers un mur de briques et en mangeant tous les débris de briques que son passage aura faits. »

Tous les goûts sont dans la nature !...

(1) Avec une joie non dissimulée, M. David montre ces objets d'art, le dernier surtout : c'est une reproduction du buste d'Ambroise Paré, dû au ciseau du sculpteur Picault. Sur le socle en marbre est gravée cette inscription : « 19 pluviôse an X — 8 février 1901. — A Monsieur Jean-Pierre David, médecin cantonal, les habitants de Grabels à l'occasion de son centenaire. »

La "Chronique" par tous et pour tous

La tête d'Hégésippe Moreau.

Mon cher Confrère,

Je viens de lire l'écho que la *Chronique médicale* consacre au moulage de la tête d'Hégésippe Moreau. Les choses ont bien été racontées comme vous les dites, mais il s'est glissé dans ce récit une inexactitude que je vous demande la permission de relever : la *Chronique médicale,* en matière d'histoire de la médecine, fait autorité, et ne saurait être que véridique

C'est bien, en effet, au cours d'une visite de la commission du Vieux-Paris dans les caves de M. Tramond, l'anatomiste distingué, rue de l'Ecole-de-Médecine, que le moulage sur nature d'Hégésippe Moreau a été rencontré. M. Tramond, qui n'est pas le fils d'un infirmier, mais d'un notaire, a trouvé cette effigie parmi tant d'autres pièces curieuses que lui a léguées son prédécesseur. Très libéralement, il a offert au sculpteur de lui prêter ce précieux document.

Hégésippe Moreau, mort phtisique à la Charité et entouré d'infiniment de soins, fut embaumé par Gannal. « La tête, — dit Félix Pyat, qui présida aux obsèques, — fut moulée par M. Guy, l'habile artiste qui avouait n'en avoir jamais tenu d'aussi large entre les mains. »

Il a été exécuté différents exemplaires de ce moulage, qui donne une expression assez éloignée de la vérité. Vieilli par la souffrance, décharné, la barbe ayant envahi les joues du poète ordinairement glabres, Hégésippe Moreau donne l'impression d'un notaire chauve, d'une cinquantaine d'années. Ses lèvres, qui étaient fortes — me rappelait encore Philibert Audebrand, qui l'a connu, — serrées par l'agonie, sont devenues minces, mais sans que leur sourire perdît de sa finesse et de son amertume.

Voilà, mon cher confrère, quelques observations propres à corriger un écho en tous ses autres détails parfaitement exact.

Votre bien dévoué,

Georges Montorgueil.

La génération spontanée avant Pasteur.

Une revue historique, littéraire et anecdotique comme la *Chronique médicale* ne comprend pas dans son cadre une case pour les discussions de doctrine. Je ne risquerai pas le ridicule d'exposer les travaux de M. le Professeur Béchamp, ne voulant pas m'attribuer sur mon sympathique confrère la supériorité d'avoir l'air de les avoir compris. J'oserai à peine balbutier, après l'aveu du Dr Callamand, qui n'est sans doute que de modestie exagérée, que ses ouvrages m'ont semblé lucides.

Nonobstant, l'histoire a ses dates. — Les travaux de M. le Pro-

fesseur Béchamp *ont précédé ceux de Pasteur.* — Toutes les déductions physiologiques et pathologiques que Pasteur a tracées de la théorie microbienne avaient été énoncées par Béchamp, le 3 mai 1870, à l'Académie de médecine. J'avais donc quelque raison de signaler cet oubli à mon savant confrère.

Quand M. le Dr Callamand affirme que la portée des travaux de M. le Professeur Béchamp a été *absolument nulle*, il confirme son premier aveu. Au milieu des grandes variations d'opinion de Pasteur, il est aisé de montrer la part que les travaux de son prédécesseur ont eue dans l'orientation de sa doctrine. On écrira sans doute plus tard l'histoire des variations et des contradictions de Pasteur — il suffirait pour le moment de réunir ses mémoires dans l'ordre chronologique — tentative qui n'a pas été faite, malgré la gloire qui s'attache toujours à ceux qui se consacrent à élever un pareil monument (1).

M. le Dr Callamand, en sa qualité d'historien, se croit-il autorisé à laisser dans l'ombre les noms des ouvriers qui ont collaboré à une découverte, sous prétexte que, venus les premiers, ils n'ont pas su tirer de cette découverte toutes les déductions pratiques dont d'autres ont su profiter ? Il semble bien que le rôle de l'historien soit précisément celui-là.

L'éclat d'une gloire presque contemporaine et dont on a voulu faire une question de patriotisme ne doit pas émouvoir celui qui cherche la vérité des faits, même s'il en coûtait quelque chose à l'éclat d'une brillante renommée. J'ai grand'peur que M. le Dr Callamand ne perde un peu de l'impartialité qui convient à l'historien, quand il accuse le savant Fremy d'ignorer le microscope et le monde des microbes — et surtout quand il l'accuse d'avoir agi *par caprice*, en prenant position contre Pasteur. « *Le plus grand dérèglement de l'esprit*, a dit Pasteur, *est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient.* » Pasteur a fort mal traité Fremy, mais la postérité ne s'occupera pas des violences de langage d'un savant irrité par des contradictions académiques.

Quant à Bacon qui, toujours d'après M. le Dr Callamand, n'aurait *jamais fait d'expériences*, tout en étant le fondateur de la méthode expérimentale, il n'en a pas moins, en 20 ans, dépensé 2000 livres sterlings (100.000 francs d'aujourd'hui), pour construire des appareils de physique et faire des expériences de chimie. Qu'on lui dénie l'invention du télescope, celle de la poudre à canon, on ne saurait nier qu'il représentait un savant précurseur. Il eut le grand honneur d'être enfermé à cause de ses *opinions dangereuses*.

La génération spontanée est une opinion *très dangereuse*. La preuve en est que Pasteur qui, jusqu'au moment de sa réponse à Pouchet, avait considéré les levures comme spontanées, change brusquement d'opinion, pour trouver qu'elles dérivent des germes de l'air.

Si la mode était encore de canoniser, l'adversaire de Pouchet mériterait certainement de passer sur la liste des saints, pour avoir apporté *momentanément* un obstacle à la propagation dangereuse d'assez vilaines gens, qui ont tendance à croire que le monde

---

(1) En passant, il est utile de dire que l'hypothèse des germes aériens avait été soutenue par le vicomte Gaston d'Auvray avant Pasteur.

n'a pas été créé en sept jours et que Dieu n'a pas fabriqué en même temps et le bacille de Koch et l'ovaire d'Eve, qui devait inévitablement, dans son emboîtement infini, contenir l'ovule d'où est sorti M. Koch lui-même.

M. Callamand sait très bien toutes les dates et les titres des mémoires qu'il pourrait citer pour appuyer une thèse dont il est convaincu, et puisqu'il veut bien me reporter à la *Revue scientifique* du 22 juin 1878, je ne puis que le prier de se reporter lui-même aux *Essais* de Macaulay, pour ce qui est de la valeur de Bacon comme expérimentateur, et... aux travaux de M. le Professeur Béchamp, qui, heureusement pour la science, ne sont pas terminés.

Dr MICHAUT.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Recherches sur les procédés chirurgicaux de l'Ecole bordelaise, des origines à la Révolution, par le Dr Maurice LE MAITRE, médecin de la marine. Bordeaux, 1903.

Journal du Dr Prosper Ménière, publié par son fils le Dr E. MÉNIÈRE. Paris, Librairie Plon, 1903.

Le dogme du secret médical, par le Dr J. Th. DUPUY. Paris, de Rudeval et Cie. 1903.

Le pressoir, roman, par Bernard TAFT. Paris, Dujarric et Cie, éditeurs, 50, rue des Saints-Pères, 50. 1903.

Suggestion musicale, par Paul PAILLOTTE. Paris, Tricotet et Cordesse, 7, rue du Croissant. 1903.

Calendriers d'un Bourgeois du Quartier latin (du 1er janvier 1872 au 1er janvier 1888). par Henri DABOT, de la Société de l'Histoire de Paris. Péronne, 1903. (*Sera analysé.*)

La vraie mort de Jésus, par William SAND. Paris, Institut International de Bibliographie scientifique, 95, boulevard Saint-Germain. 1903. (*Sera analysé.*)

Isabeau de Bavière, reine de France, par Marcel THIBAULT. Librairie académique Perrin et Cie. (*Sera analysé.*)

Notes sur Prosper Mérimée, par Félix CHAMBON. Paris, Dorbon aîné. 1903. (*Sera analysé.*)

Les Centennales parisiennes, par Charles SIMOND. Librairie Plon, 8, rue Garancière. Paris. (*Sera analysé.*)

La prétuberculose et le sanatorium de Banyuls-sur-Mer, par GEORGES LAFARGUE. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1902.

L'œuvre antituberculeuse des instituteurs, par le Dr A. F. PLIQUE, Editions de la *Revue scientifique*, 19, rue des Saints-Pères, Paris.

L'anesthésie générale au chlorure d'éthyle, par le Dr EDOUARD LAVAL. Paris, Vigot, frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1903.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

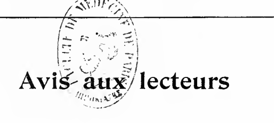
Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE №6 15 MARS 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Avis aux lecteurs

Nous avons, à maintes reprises, publié dans ce journal des études sur un médicament nouveau, le phosphomannitate de fer (*Eugéine Prunier*).

Son intérêt réside surtout dans ses constituants : l'acide phosphorique, la mannite et le fer, qui, mis en liberté dans l'organisme, y apportent chacun un élément utile.

Aujourd'hui, nous commençons une étude consciencieuse et documentée sur ce produit et sur ses applications en thérapeutique.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur ce travail : ils y trouveront justifiées les espérances que nous avions déjà laissé concevoir.

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins à la Convention (a)

Par le M. le Docteur Miquel-Dalton

(Suite)

Salle veut ajourner aussi. Duhem ne comprend pas semblable proposition. « Dans tout tribunal, dit-il, l'accusé entendu, on passe aux voix... Les tyrans ajournent-ils, eux? » Il est décidé que la discussion continuera, toute affaire cessante.

Un de nos 49 confrères de la première heure n'est plus là pour y prendre part.

Germiniac ou Germignac, François-Jacques (de la Corrèze), médecin à Germiniac, district d'Uzerche, ex-membre de la Législative, n'a pas refusé le mandat à la Convention, comme M. Bord l'a dit par erreur (1). Il y siège, en décembre, au comité d'agriculture, et représente ce comité à la commission centrale (2). Son décès, presque subit, est annoncé le 19 décembre.

Salle prononce le premier grand discours (séance du 27), où il montre les conséquences néfastes soit de l'absolution, soit de la condamnation par l'assemblée (3). Il conclut à ce que la Convention déclare le fait de la culpabilité et renvoie la question politique aux assemblées primaires, qui auront à opter entre la mort et la détention. Il y va du salut de l'Etat et du bon renom de Paris. « Si le peuple vous accuse un jour, il cherchera la cause de votre décision dans vos entours, dans l'influence vraie ou fausse de cette ville immense. Il faut qu'on puisse dire dans tous les temps : c'est le peuple français, et non le peuple parisien, qui a jugé Louis XVI. »

Serre, Jean-Joseph (des Hautes-Alpes), s'est converti à l'appel, « depuis que des considérations politiques qu'il n'avait pas prévues ont frappé ses sens ». Serre, né le 13 décembre 1762, à la Roche-des-Arnauds (canton de Gap), est un médecin naturaliste voyageur. Il a reçu des leçons de botanique de son compatriote et ami, le Dr Villar (4), et composé un herbier qui doit être la propriété du petit séminaire d'Embrun. Serre s'embarque en qualité de *chirurgien de*

(a) V. la *Chronique* des 1er avril, 1er mai 1902, et 1er février 1903.

(1) Cf. *Revue de la Révolution*, t. III, série d'articles : La proclamation de la République. V. Corrèze.

(2) Cf. *Almanach national*, 1793, an I. (On y trouve la composition des Comités.)

(3) Salle, dans son discours, s'élève au ton de la prophétie et annonce la venue du tyran futur, étranger à la famille de Louis XVI, que les monarques coalisés reconnaîtront et dont les émigrés seront les plats valets. . (Cf. Montgaillard, t. III, p. 334.)

(4) Dr Villar (1745-1814), auteur d'une *Histoire des plantes du Dauphiné* (1786-89) ; 3 vol. in-8°, un vol. de planches in-4°.

marine et fait la campagne de l'Inde sous le Bailli de Suffren (1). De retour à la Roche, il établit une pépinière, une poterie, une faïencerie et fait adopter par ses compatriotes le tombereau à bascule.

En 1790, l'ancien chirurgien de marine est élu capitaine du 2e bataillon de volontaires haut-alpins. Etant sous les drapeaux, il est élu à la Convention et, le 20 septembre, de Paris, il écrit une lettre de remerciements à ses électeurs (2).

Salle, le 28 décembre, est élu secrétaire pour un mois. Ce jour-là il prend encore la parole pour se défendre contre les imputations de Robespierre, et justifie sa conduite à la Constituante. Nous avons dit, par anticipation, comment. Dans la séance du 4 janvier, Barère oppose à l'opinion, « si bien développée », de notre confrère, ce que le même Salle a écrit, en temps monarchique, sur l'omnipotence des Conventions.

Barailon s'attaque à Robespierre, le 6 : « Il se croit encore au 2 septembre, il veut dominer. »

Fockedey, J.-J. (du Nord), vient à la tribune signaler le danger de la permanence des sections, soit à Paris, soit ailleurs. Il est né à Dunkerque le 15 février 1758 et y est médecin. Fockedey a laissé des *Souvenirs* qui nous renseignent sur la scolarité à Montpellier, avant la Révolution. Le jeune Dunkerquois, muni d'un diplôme de docteur ès « arts *ou en philosophie* » (3), de la Faculté de Douai (1777), arrive à Montpellier à la fin de 1778. Le 8 janvier 1781, il soutient sa thèse de baccalauréat, *sur le scorbut*. Une vingtaine de semaines après (25 mai), le bachelier reçoit la licence, après avoir subi les interrogations de chaque professeur en particulier, pendant les mois d'avril et de mai. En sa qualité de licencié, Fockedey reçoit la bénédiction de l'évêque. Finalement, il est interrogé en public une dernière fois, par tous les professeurs et docteurs, sur toutes les parties de l'art de guérir, et reçoit « la lettre de docteur en médecine » le 2 juillet. Le nouveau confrère a 21 ans et 5 mois : ses études ont duré moins de trois ans (4).

La discussion sur le procès du roi est enfin close le 7 janvier et la délibération renvoyée à huitaine. On distribue les « opinions » des muets.

Prunelle de Liere, Léonard-Joseph (de l'Isère), ex-suppléant, non appelé à la Législative, né le 17 mars 1748, médecin et maire de Grenoble, a écrit pour sa part deux mémoires en forme de thèses, pour prouver que Louis peut être jugé, qu'il doit être banni avec sa famille.

Barailon s'occupe des postes, le 8 janvier. L'administration n'a pas voulu admettre les directeurs, contrôleurs et autres agents nommés *par les électeurs* (en vertu d'un décret).

---

(1) Au Cap, Serre observe un phénomène météorologique (une traînée de nuages qui s'accroche au Mont de la Table), et cela lui rappelle ce qu'il a vu dans les Alpes, au mont Aurouse (d'*Aura*, veut ? se demande M. Paul Guillaume).

(2) Nous devons ces renseignements sur J.-J. Serre à l'extrême obligeance de M. l'abbé Paul Guillaume, archiviste départemental des Hautes-Alpes. M. Guillaume s'en réfère, pour quelques détails de sa communication, à l'*Histoire des Hautes-Alpes*, de M. de Ladoucette, 3e édition, 1848.

(3) Ce titre de docteur en philosophie ou ès arts, conféré à un étudiant de 19 ans, doit équivaloir à la maîtrise ès arts des autres Universités. Il en est de même, très probablement, du diplôme mussipontain conquis par Salle. (V. Les médecins à la Constituante.)

(4) Cf. *Souvenirs du conventionnel Focquedey* (sic) in *Revue de la Révolution*, tome III.

A la date fixée pour la délibération (14 janvier), on s'inquiète des moyens de terreur employés par la Commune (fermeture des théâtres, etc.). « Il faut, dit Hardy, que la Convention s'occupe de la police de la capitale, d'autant plus qu'il existe un système de trouble et d'anarchie qui a sa source dans la municipalité même. »

L'Assemblée décide qu'elle se prononcera, par voie d'appel nominal, sur la culpabilité, sur l'appel au peuple, sur la peine. Lehardi a insisté pour qu'on votât d'abord sur l'appel, pour faire cesser la division dans l'assemblée.

Le premier scrutin s'ouvre le 15 janvier. 683 membres reconnaissent Louis coupable. 38 se récusent ou motivent diverses opinions.

Fabre, Joseph (des Pyrénées-Orientales), est un des huit membres absents pour cause de maladie. Docteur en médecine à Vinça, il est né, le 13 janvier 1741, au hameau de Saorla, annexe de Vinça. Nommé maire en 1790, il a su empêcher les troubles imminents et calmer, par de sages et énergiques paroles, la population ameutée contre des Feuillants de l'endroit. En 1791, Fabre a été un des deux hauts-jurés élus par le département. Au moment de son élection à la Convention, il était, depuis le 20 avril 1792, commissaire du roi près le tribunal criminel. Ses électeurs vont l'accuser d'avoir simulé la maladie et d'avoir manqué de courage civique (1).

Bourgeois, Nicolas (d'Eure-et-Loir). « déclare, comme citoyen et non comme législateur, qu'il a toujours cru Louis d'intelligence avec les ennemis de l'Etat ». Né à Chartres en 1753, Bourgeois s'est fait recevoir docteur à Reims en 1782. Il a exercé pendant deux ans à Chartres et est venu, en 1784, s'installer à Châteaudun.

Barailon signe le vote suivant : « Je ne crois pas être ici pour juger des criminels ; ma conscience s'y refuse ; en conséquence je me récuse ».

Lobinhes, Louis (de l'Aveyron), « déclare oui, comme législateur, ne voulant pas prendre la qualité de juge ». Né à Villefranche le 7 mars 1739, Lobinhes est un médecin, d'après l'auteur de la *Biographie aveyronnaise* (2). Ses concitoyens l'ont mis le 10 décembre 1790 à la tête de l'administration municipale.

On passe tout de suite au deuxième appel nominal sur la question de l'appel au peuple.

Barailon est porté, avec Fabre, parmi les malades (au nombre de 9).

Hardy vote oui, seulement si la mort est prononcée. Il croit avoir reçu les pouvoirs suffisants pour décider du sort du ci-devant roi, en homme d'Etat, mais n'admet pas qu'on lui applique le Code, la Constitution l'ayant proclamé inviolable.

483 voix contre 281 rejettent la ratification du peuple. 27 médecins

---

(1) Cf. *Histoire de la Révolution dans le département des Pyrénées-Orientales*, par Pierre Vidal. M. l'archiviste Vidal a bien voulu nous communiquer quelques renseignements sur le Dr Fabre ; nous tenons à l'en remercier.

(2) Cf. H. Affre, *Biographie aveyronnaise*, Rodez, 1881. M. l'archiviste Lempereur, qui m'a très obligeamment signalé le passage où l'auteur parle de Lobinhes *médecin*, a consulté le procès-verbal de l'élection, où il est désigné seulement sous le nom de Lobinhes aîné, maire ; son acte de décès, du 28 janvier 1815, où il est qualifié d'ex-législateur ; l'acte de décès d'un de ses enfants (1837), qui en fait un négociant. Peut-être l'ex-conventionnel fit-il du commerce à la fin de sa vie.

(sur 46) votent avec la majorité, mais il s'en faut, nous allons le voir, que tous les non-appelants soient des régicides ; d'autres membres ont voté l'appel, qui opineront pour la mort.

La séance mémorable du « 16 janvier », où va se poser la question de la peine, se prolongera 37 heures. Des incidents retardent la solution finale. On lève l'interdiction d'une pièce de théâtre (l'*Ami des Lois*), qu'a prononcée le Dr *Chambon*, maire. LEHARDI se fait l'écho des inquiétudes réelles ou affectées des appelants et demande qu'on fasse venir de la gendarmerie de Versailles. MARAT raille les « hommes d'Etat » qui prétendent voter sous le poignard et ne peuvent pas montrer une égratignure. LEHARDI remonte à la tribune pour demander inutilement qu'il faille les deux tiers des voix pour la mort. « Il y a encore, dit-il, des gens qui ont le préjugé que la mort d'un roi ne puisse être semblable à celle d'un autre homme. » Enfin, à 7 heures et demie du soir, l'appel nominal commence par la députation de la Haute-Garonne; il dure toute la nuit du 16, toute la journée du 17.

A sept heures du soir, le 17, le bureau procède au recensement des voix. C'est le Dr SALLE, en sa qualité de secrétaire, qui transmet à ce moment au Président une lettre du Ministre d'Espagne (sur laquelle on passe à l'ordre du jour), et une autre lettre des défenseurs de Louis, qu'on refuse d'entendre avant le prononcé du jugement.

Un malade emmitouflé (1) apporte, à la dernière minute, son vote en faveur du roi. On rit, on proteste, on demande quel royaliste est allé chercher ce spectre? « Moi », répond JARD PANVILLIER (avec plusieurs autres).

Le résultat est proclamé. Des 749 membres dont se compose l'Assemblée, 28 sont absents ou n'ont pas voté. (FABRE et BOURGEOIS sont malades; il reste *46 médecins*.) La majorité pour 721 votants est de 361.

361 ont voté la mort ; 387, en comptant les adhérents à « l'amendement » de Mailhe (2), qui a émis le vœu de voir examiner la question du sursis, vœu indépendant de son vote. *23 médecins* ont voté la mort; un de ces confrères s'est prononcé dans le sens de Mailhe : c'est le Dr SIBLOT, Claude-François-Bruno (de la Haute-Saône), que nous avons vu siéger à la Législative et qui a exercé à Lure avec distinction. Siblot est né à Lure, le 6 octobre 1752. Il fait partie, à la Convention, du Comité de pétition et de correspondance.

Dans le calcul des 334 voix de la minorité, entrent 46 votes pour la mort conditionnelle. Nous relevons sur la liste des 334 les noms de *23 médecins*. D'où il résulte que nos confrères de la Convention se sont partagés exactement par moitié.

JOUENNE LONCHAMP vote pour la mort, en cas d'invasion (3).

LANTHENAS opine pour la mort avec sursis, jusqu'à ce que nos ennemis nous laissent la paix et que la Constitution soit parfaitement assise ; que ce décret soit proclamé avec appareil dans la République et dans toute l'Europe; que la peine de mort soit abolie le lende-

(1) Duchâtel, des Deux-Sèvres, atteint d'érysipèle.

(2) Mailhe, du temps de la Législative, a fréquenté assidûment chez le Dr Portal, originaire du Tarn. (Cf. Desgenettes, t II, chap. VI.)

(3) Buchez fait voter Jouenne pour l'amendement Mailhe. J'ai cherché vainement son nom sur le tableau des 26, publié un peu partout. Deux autres députés du Calvados ont voté comme Jouenne.

main du jour qui suivra la décision de l'Assemblée, en exceptant Louis, si ses parents et ses prétendus amis envahissent le territoire.

Picqué, J.-P. (des Hautes-Pyrénées), se prononce pour la détention, et la mort à la paix. Il est né à Lourdes en 1750, fils d'un médecin, et a exercé, lui aussi, la médecine. C'est l'auteur d'un *Voyage aux Pyrénées françaises* qui aura plusieurs éditions, et où il parle de nos eaux thermales avec un scepticisme bien confraternel.

La séance « permanente » finit à onze heures, dans la nuit du 17 au 18. On a remis au lendemain la discussion sur la dernière question, celle du sursis. Or le 18, sur la réclamation d'un membre, il est procédé à un nouveau recensement des votes, qui ne modifie pas le résultat. La discussion ne s'ouvre que le 19 et les chiffres du 4e appel nominal ne sont proclamés que le 20, vers 3 heures du matin.

380 voix contre 310 rejettent le sursis. Les médecins votants n'ont été que 45; Prunelle de Liere, ayant succombé à son tour à l'émotion et à la fatigue, est porté malade. La défection s'est mise dans les rangs des opposants à la mort immédiate. Siblot, qui a voté l'amendement Mailhe, est contre le sursis proposé par son auteur. Jouenne Longchamp émet aussi un vote négatif. Lanthenas a changé d'opinion. De sorte que les 23 médecins régicides du 3e appel nominal sont devenus 26 et que le nombre des opposants est réduit de 23 à 19.

Nous allons revenir sur ces divers scrutins, non pour disserter à notre tour sur ce qu'il serait advenu, dans l'hypothèse fantaisiste du jugement du roi par nos seuls confrères (1), mais parce que l'occasion est unique de faire connaissance avec plusieurs des médecins dont le nom n'est pas venu encore sous notre plume (2).

Dans les 23 votes pour la mort est compté, avons-nous dit, celui de Siblot, imité de Mailhe.

Quatre opinants pour la mort s'étaient prononcés pour l'appel au peuple.

Boussion déclare : «... J'aurais désiré que la troisième question tût la deuxième... Mon vœu était pour l'appel, parce que, dans mon opinion, le peuple seul pouvait juger souverainement. Mais je ne compose pas avec les principes; la loi prononce la mort, je vote donc pour la mort. »

Meyer, J.-B. (du Tarn), administrateur du département, suppléant non appelé à la Législative, a 42 ans lors de son entrée à la Convenfion. Nous renvoyons à ce que nous avons dit déjà de ce confrère. (Voir *Les médecins à la Législative.*)

(*A suivre.*)

---

(1) Problème agité naguère, si j'ai bonne mémoire, dans le *Correspondant médical.*

(2) M. Bord a écrit dans la *Revue de la Révolution* (tome III), une série d'articles intitulés : *La Vérité sur la condamnation de Louis XVI.* L'auteur prétend que Lanthenas a voté indûment avec Rhône-et-Loire (pour lequel département il avait opté, s'il faut en croire M. Guiffrey). Grâce à cette « irrégularité », un suppléant de la Haute-Loire, non inscrit et n'ayant pas le droit de prendre part au scrutin, a émis le vote *décisif* pour la mort (M. Bord ne compte pour la condamnation que les 361), et voilà le pauvre Lanthenas responsable de tout ce qui est arrivé !

Pages ignorées

La carrière médicale de Berlioz, contée par lui-même.

Nous avons écrit ailleurs (1) *comment Berlioz faillit devenir médecin*. Nous voudrions aujourd'hui, à l'occasion des fêtes qui viennent d'avoir lieu en l'honneur de l'immortel auteur de la *Damnation de Faust*, à Monte-Carlo, rappeler seulement cet épisode de sa vie, en empruntant à ses *Mémoires* le fragment autobiographique qui suit.

Le moment approchait où je devais me préparer à suivre une carrière. Mon père me destinait à la sienne, n'en concevant pas de plus belle, et m'avait dès longtemps laissé entrevoir son dessein. Mes sentiments à cet égard n'étaient rien moins que favorables à ses vues et je les avais aussi dans l'occasion manifestés avec énergie. Sans me rendre compte précisément de ce que j'éprouvais, je pressentais une existence passée bien loin du chevet des malades, des hospices et des amphithéâtres. N'osant m'avouer celle que je rêvais, ma résolution pourtant me paraissait bien prise de résister à tout ce qu'on pourrait faire pour m'amener à la médecine. La vie de Gluck et celle de Haydn, que je lus à cette époque dans la *Biographie universelle*, me jetèrent dans la plus grande agitation. Quelle belle gloire ! me disais-je, en pensant à celle de ces deux hommes illustres; quel bel art ! quel bonheur de le cultiver en grand ! En outre, un incident, fort insignifiant en apparence, vint m'impressionner encore dans le même sens et illuminer mon esprit d'une clarté soudaine, qui me fit entrevoir au loin mille horizons musicaux étranges et grandioses. Je n'avais jamais vu de grande partition. Les seuls morceaux de musique à moi connus consistaient en solfèges, accompagnés d'une basse chiffrée en solos de flûte, ou en fragments d'opéras avec accompagnement de piano. Or, un jour, une feuille de papier réglé à vingt-quatre portées me tomba sous la main. En apercevant cette grande quantité de lignes, je compris aussitôt à quelle multitude de combinaisons, instrumentales et vocales, leur emploi ingénieux pouvait donner lieu ; et je m'écriai : « Quel orchestre on doit pouvoir écrire là-dessus ! » A partir de ce moment, la fermentation musicale de ma tête ne fit que croître et mon aversion pour la médecine redoubla.

J'avais de mes parents une trop grande crainte, toutefois, pour rien oser avouer de mes audacieuses pensées, quand mon père, à la faveur même de la musique, en vint à un coup d'Etat, pour détruire ce qu'il appelait mes puériles antipathies et me faire commencer les études médicales. Afin de me familiariser instantanément avec les objets que je devais bientôt avoir constamment sous les yeux, il

(1) *Revue des Revues*, 1er décembre 1899.

avait étalé dans son cabinet l'énorme *Traité d'Ostéologie* de Munro, ouvert, et contenant des gravures de grandeur naturelle, où les diverses parties de la charpente humaine sont reproduites très fidèlement.

« Voilà un ouvrage, me dit-il, que tu vas avoir à étudier. Je ne pense pas que tu persistes dans tes idées hostiles à la médecine ; elles ne sont ni raisonnables ni fondées sur quoi que ce soit. Et si, au contraire, tu veux me promettre d'entreprendre sérieusement ton cours d'ostéologie, je ferai venir de Lyon pour toi une flûte magnifique garnie de toutes les nouvelles clefs. » Cet instrument était depuis longtemps l'objet de mon ambition. Que répondre ?... La solennité de la proposition, le respect mêlé de crainte que m'inspirait mon père, malgré toute sa bonté, et la force de la tentation, me troublèrent au dernier point. Je laissai échapper un *oui* bien faible et rentrai dans ma chambre, où je me jetai sur mon lit, accablé de chagrin.

Etre médecin ! étudier l'anatomie ! disséquer ! assister à d'horribles opérations ! au lieu de me livrer corps et âme à la musique, cet art sublime dont je concevais déjà la grandeur ! quitter l'Empyrée pour le plus triste séjour de la terre ! les anges immortels de la poésie et de l'amour et leurs chants inspirés, pour de sales infirmiers, d'affreux garçons d'amphithéâtre, de cadavres hideux, les cris des patients, les plaintes et le râle précurseur de la mort !... Oh ! non, tout cela me semblait le renversement absolu de l'ordre naturel de ma vie, et monstrueux et impossible. Cela fut pourtant.

Les études d'ostéologie furent commencées en compagnie d'un de mes cousins (A. Robert, aujourd'hui l'un des médecins les plus distingués de Paris), que mon père avait pris pour élève en même temps que moi. Malheureusement Robert jouait fort bien du violon (il était de mes exécutants pour les quintettes), et nous nous occupions ensemble un peu plus de musique que d'anatomie pendant les heures de nos études. Ce qui ne l'empêchait pas, grâce au travail obstiné auquel il se livrait chez lui en particulier, de savoir toujours beaucoup mieux que moi ses démonstrations. De là, bien de sévères remontrances et même de terribles colères paternelles.

Néanmoins, moitié de gré, moitié de force, je finis par apprendre tant bien que mal de l'anatomie tout ce que mon père pouvait m'en enseigner, avec le secours des préparations sèches (des squelettes) seulement ; et j'avais dix-neuf ans quand, encouragé par mon condisciple, je dus me décider à aborder les grandes études médicales et à partir avec lui, dans cette intention, pour Paris.

. . . .

En arrivant à Paris, en 1822, avec mon condisciple A. Robert, je me livrai tout entier aux études relatives à la carrière qui m'était imposée ; je tins loyalement la promesse que j'avais faite à mon père en partant. J'eus pourtant à subir une épreuve assez difficile, quand Robert, m'ayant appris un matin qu'il avait acheté un *sujet* (un cadavre), me conduisit pour la première fois à l'amphithéâtre de dissection de l'hospice de la Pitié. L'aspect de cet horrible charnier humain (1), ces membres épars, ces têtes grimaçantes, ces

(1) C'en était un alors : les salles de dissection n'étaient pas tenues dans l'état de propreté où elles sont maintenant.

crânes entr'ouverts, le sanglant cloaque dans lequel nous marchions, l'odeur révoltante qui s'en exhalait, les essaims de moineaux se disputant des lambeaux de poumons, les rats grignotant dans leur coin des vertèbres saignantes, me remplirent d'un tel effroi que, sautant par la fenêtre de l'amphithéâtre, je pris la fuite à toutes jambes et courus, haletant, jusque chez moi, comme si la mort et son affreux cortège eussent été à mes trousses. Je passai vingt-quatre heures sous le coup de cette première impression, sans vouloir plus entendre parler d'anatomie, ni de dissection, ni de médecine, et méditant mille folies pour me soustraire à l'avenir dont j'étais menacé.

Robert perdait son éloquence à combattre mes répugnances et à me démontrer l'absurdité de mes projets. Il parvint pourtant à me faire tenter une seconde expérience. Je consentis à le suivre de nouveau à l'hospice, et nous rentrâmes ensemble dans la funèbre salle. Chose étrange ! en revoyant ce. objets qui, dès l'abord, m'avaient inspiré une si profonde horreur, je demeurai parfaitement calme ; je n'éprouvai absolument rien qu'un froid dégoût ; j'étais déjà familiarisé avec ce spectacle comme un vieux carabin ; c'était fini. Je m'occupai, en arrivant, à disséquer la poitrine entr'ouverte d'un pauvre mort, dont les hôtes ailés de ce charmant séjour venaient se disputer les débris. — A la bonne heure ! me dit Robert en riant, tu t'humanises !

> Aux petits des oiseaux je donne la pâture,
> Et ma bonté s'étend sur toute la nature,

répliquai-je, en voyant un gros rat venir prendre sa part à la curée des moineaux.

Je suivis donc, sinon avec intérêt au moins avec une stoïque résignation, le cours d'anatomie. De secrètes sympathies m'attachèrent même à mon professeur, Amussat, qui montrait pour cette science une passion égale à celle que je ressentais pour la musique. C'était un artiste en anatomie. Hardi novateur en chirurgie, son nom est aujourd'hui européen ; ses découvertes excitent dans le monde savant l'admiration et la haine. Le jour et la nuit suffisent à peine à ses travaux. Bien qu'exténué des fatigues d'une telle existence, il continue, rêveur mélancolique, ses audacieuses recherches, et persiste dans sa périlleuse voie. Ses allures sont celles d'un homme de génie. Je le vois souvent ; je l'aime.

Bientôt les leçons de Thénard et de Gay-Lussac, qui professaient, l'un la chimie, l'autre la physique au Jardin des Plantes, le cours de littérature, dans lequel Andrieux savait captiver son auditoire avec tant de malicieuse bonhomie, m'offrirent de puissantes compensations ; je trouvai, à les suivre, un charme très vif et toujours croissant. J'allais devenir un étudiant comme tant d'autres, destiné à ajouter une obscure unité au nombre désastreux des mauvais médecins, quand, un soir, j'allai à l'Opéra. On y jouait les *Danaïdes* de Salieri. La pompe. l'éclat du spectacle, la masse harmonieuse de l'orchestre et des chœurs, le talent pathétique de Mme Branchu, sa voix extraordinaire, la rudesse grandiose de Dérivis ; l'air d'Hypermnestre, où je retrouvai, imités par Salieri, tous les traits de l'idéal que je m'étais fait du style de Gluck, d'après des fragments de

son *Orphée*, découverts dans la bibliothèque de mon père ; enfin, la foudroyante bacchanale et les airs de danse, si mélancoliquement voluptueux, ajoutés par Spontini à la partition de son vieux compatriote, me mirent dans un état de trouble et d'exaltation que je n'essayerai pas de décrire. J'étais comme un jeune homme aux instincts navigateurs, qui, n'ayant jamais vu que les nacelles des lacs de ses montagnes, se trouverait brusquement transporté sur un vaisseau à trois ponts en pleine mer. Je ne dormis guère, on peut le croire, la nuit qui suivit cette représentation, et la leçon d'anatomie du lendemain se ressentit de mon insomnie. Je chantais l'air de Danaüs : « Jouissez du destin propice », en sciant le crâne de mon sujet, et quand Robert, impatienté de m'entendre murmurer la mélodie « Descends dans le sein d'Amphitrite », au lieu de lire le chapitre de Bichat sur les aponévroses, s'écriait : « Soyons donc à notre affaire ! Nous ne travaillons pas ! Dans trois jours notre *sujet* sera gâté !... Il coûte dix-huit francs !... Il faut pourtant être raisonnable ! » je répliquais par l'hymne à Némésis : « Divinité de sang avide ! » et le scalpel lui tombait des mains.....

Malgré de pareilles distractions, et tout en passant bien des heures le soir à réfléchir sur la triste contradiction établie entre mes études et mes penchants, je continuai quelque temps encore cette vie de tiraillements, sans grand profit pour mon instruction médicale, et sans pouvoir étendre le champ si borné de mes connaissances en musique. J'avais promis, je tenais ma parole. Mais, ayant appris que la bibliothèque du Conservatoire, avec ses innombrables partitions, était ouverte au public, je ne pus résister au désir d'y aller étudier les œuvres de Gluck, pour lesquelles j'avais déjà une passion instinctive, et qu'on ne représentait pas en ce moment à l'Opéra. Une fois admis dans ce sanctuaire, je n'en sortis plus. Ce fut le coup de grâce donné à la médecine. L'amphithéâtre fut décidément abandonné. L'absorption de ma pensée par la musique fut telle, que je négligeai même, malgré toute mon admiration pour Gay-Lussac et l'intérêt puissant d'une pareille étude, le cours d'électricité expérimentale que j'avais commencé avec lui. Je lus et relus les partitions de Gluck, je les copiai, je les appris par cœur ; elles me firent perdre le sommeil, oublier le boire et le manger ; j'en délirai. Et le jour où, après une anxieuse attente, il me fut enfin permis d'entendre *Iphigénie en Tauride*, je jurai, en sortant de l'Opéra, que, malgré père, mère, oncles, tantes, grands-parents et amis, je serais musicien. J'osai même, sans plus tarder, écrire à mon père pour lui faire connaître tout ce que ma vocation avait d'impérieux et d'irrésistible, en le conjurant de ne pas la contrarier inutilement. Il répondit par des raisonnements affectueux, dont la conclusion était que je ne pouvais pas tarder à sentir la folie de ma détermination, et à quitter la poursuite d'une chimère pour revenir à une carrière honorable et toute tracée. Mais mon père s'abusait. Bien loin de me rallier à sa manière de voir, je m'obstinai dans la mienne, et, dès ce moment, une correspondance régulière s'établit entre nous, de plus en plus sévère et menaçante du côté de mon père, toujours plus passionnée du mien, et animée enfin d'un emportement qui allait jusqu'à la fureur...

Hector Berlioz.

L'Histoire par les vieux papiers

Deux ventes d'autographes, qu'on peut qualifier de sensationnelles, vont avoir lieu, dans quelques jours, à l'hôtel Drouot : elles ont été organisées par l'habile expert M. Noël CHARAVAY, assisté, pour l'une d'elles, par M. Antonin VOISIN, l'érudit libraire.

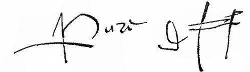
La première de ces ventes, qui doit être effectuée le 20 de ce mois, comprend des *numéros* de haute curiosité, qui seront vivement disputés, on peut le présumer sans témérité, par de nombreux amateurs.

Il nous a été donné de jeter, *avanl la lettre*, un coup d'œil sur les pièces qui vont être dispersées au feu des enchères ; et à l'intention des lecteurs de la *Chronique*, nous avons obtenu de prendre communication de quelques-unes d'entre elles qui, par leur rareté ou leur intérêt, nous ont paru mériter d'être conservées dans notre recueil.

Une signature d'Ambroise Paré.

Voici tout d'abord une signature autographe de grande valeur : celle du père de la chirurgie française, du chirurgien de plusieurs de nos rois, Ambroise PARÉ ; elle est apposée au-dessous d'un

Reçu de deux écus cinq sous tournois pour un quartier d'une rente de 25 livres tournois constituée par les prévôts des marchands et échevins de Paris le 10 décembre 1573, sur les draps d'or et d'argent.



La pièce, datée du 2 décembre 1579, est écrite sur parchemin.

Un ordre de Bonaparte, relatif à l'évacuation des malades.

Le document qui suit, bien que plus moderne, par le caractère historique qu'il présente, s'impose à l'attention. On a discuté souvent sur la façon dont Bonaparte traitait les malades, et à cet égard se sont fait jour maintes opinions contradictoires : le document ci-dessous, d'une authenticité irrécusable, en dit plus, dans son laconisme brutal, que les dissertations les plus copieuses des historiens officiels.

C'est une lettre écrite, pendant la campagne d'Egypte, à l'ordonnateur en chef DAURE, signée du général en chef de l'expédition, BONAPARTE. Elle est datée du quartier général du Caire, 5 pluviôse an VII :

LIBERTÉ ÉGALITE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au Quartier général du Caire, le 5 pluviôse (25 déc. 1798).

Bonaparte, Général en chef, à l'ordonnateur en chef Daure.

Indépendamment des aveugles, il y a dans les hôpitaux un certain nombre d'hommes qui y sont depuis 5 à 6 mois : qui ont la vue fort affaiblie, auxquels les remèdes ne font plus rien. Il serait utile d'en débarrasser les hôpitaux, de les incorporer dans les compagnies de vétérans, où ils pourront être encore utiles.

Bonaparte

Lettre de J. Janin sur Dupuytren (1).

La lettre qui suit est une contribution précieuse à la biographie de l'illustre DUPUYTREN. Ce sont de menus détails, mais n'est-ce pas avec les miettes dédaignées par les biographes les plus accrédités, que l'on restituera au naturel tant de personnalités défigurées par des panégyristes plus ou moins prévenus ?

MONSIEUR,

Vous pouvez dire à votre ami que rien n'est plus exact: M. Dupuytren arrivait à 6 heures du matin à l'Hôtel-Dieu, il y faisait son service jusqu'à 10 heures, et lorsqu'il reprenait son habit au vestiaire, on lui remettait un joli petit pain de deux sous avec quoi il déjeunait dans le trajet qui séparait l'Hôtel-Dieu de la maison où il était attendu pour ses consultations.

Ce petit pain et 80 francs par mois représentaient le traitement de ce grand maître de l'Art de guérir.

M. Cruveilher et M. Vidal de Cassis parlent de ce petit pain dans leur Biographie de Dupuytren.

Le Dr Ménière, son élève, l'a vu pendant 10 ans ne pas faire d'autre déjeuner ! C'est un fait acquis au procès.

Au reste, l'habitude du petit pain était prise bien avant M. Dupuytren. C'était l'usage de l'hôpital; il offrait aux médecins le pain et le vin ! on m'a dit que cette redevance féodale a disparu depuis peu. Que voulez-vous ? L'égalité !

Voilà tout ce que j'en sais !

(1) Lettre adressée à M. Ch. Durieux.

Avec mes meilleurs remerciements pour vos bonnes sympathies, et croyez-moi, Monsieur, votre tout dévoué et obéissant

JULES JANIN.

(Jeudi 14 novembre 1850.)

Nous aurions aimé à parler longuement de la seconde vente « d'autographes, documents historiques, curiosités révolutionnaires, affiches et placards, almanachs, brevets, adresses, étiquettes et factures illustrées », composant les collections de M. Paul DABLIN, qui nous a plusieurs fois permis de puiser à pleines mains dans ses riches cartons. Mais, outre que nous avons déjà exprimé notre sentiment sur la personnalité sympathique de M. Dablin, dans la *Préface* que nous avons écrite en tête de son catalogue de vente, nous sommes trop limité par la place qui nous est départie, pour donner autre chose qu'un aperçu des pièces qui sont plus particulièrement susceptibles d'intéresser nos confrères.

***

Précieux document, nous prévient le catalographe, en parlant de la pièce que nous reproduisons ici, et il n'exagère pas ! Dans cette pièce, datée du 5 août 1793 :

Le conseil du Temple déclare que la veuve Capet n'est plus sous sa surveillance et que pour cette raison il n'a plus à assurer la provision d'eau de Ville-d'Avray, nécessaire à son alimentation (Marie-Antoinette ne buvait que de l'eau de Ville-d'Avray). Il autorise la remise de trois mouchoirs de linon ; ils seront au préalable renfermés dans un papier, cacheté avec le sceau du conseil.

Tout un drame évoqué en quelques lignes !...

Il y a dans l'histoire des figures entre toutes attirantes, et qui ont leurs fervents : le moindre détail sur Marie-Antoinette, sur Napoléon, a le don de nous captiver, malgré les milliers de volumes qui ont été écrits sur eux.

M. Dablin est, à n'en pas douter, un *napoléonisant*, à qui rien de ce qui touche le grand homme ne doit rester étranger. Il y a, dans sa vente, des pièces uniques, et sur lesquelles nous aurons certainement occasion de revenir ; contentons-nous, pour aujourd'hui, de signaler une lettre du Dr ANTOMMARCHI, celui-là même qui donna ses soins à l'Empereur, dans les derniers mois de sa captivité, et qui fut chargé de pratiquer son autopsie.

Lettre du docteur Antommarchi.

Paris, le 17 juin 1834.

A Messieurs Colnaghi et Cᵉ, à Londres, Cockspur Street Charing Cross.

MESSIEURS,

Ayant été informé que l'on vend à Londres un masque en

plâtre de l'empereur Napoléon, je crois devoir vous autoriser par la présente à publier dans les journaux que tous ceux qui ne seront pas revêtus de ma signature et de la vôtre, ainsi que de la médaille frappée à la Monnaie de Paris, ne sont pas authentiques et ne peuvent être d'aucune valeur.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le Docteur F. Antommarchi

Lettre du docteur O'Meara.

Avant Antommarchi, Napoléon avait été soigné par un certain nombre de médecins, dont nous possédons les relations, qui seront publiées par nous un jour ; le nom de l'un d'entre eux a passé à la postérité : celui d'O'Meara (Barry-Edouard), auteur de Souvenirs sur l'exil de Napoléon, qui fourmillent de curieux détails sur le régime de vie de l'illustre captif à Sainte-Hélène.

Dans la lettre que nous donnons ci-après, écrite à Joseph Bonaparte, le 15 novembre 1832, O'Meara recommande au frère de l'Empereur le capitaine Reardon, qui a appartenu au régiment en garnison à Sainte-Hélène, ce qui lui a permis de rendre quelques services à l'Empereur.

Les autographes d'O'Meara n'étant pas communs, nous publions en fac-simile une partie de sa lettre, qui débute ainsi :

15 novembre 1832.

Sire,

J'ose prendre la liberté de présenter à Votre Majesté le porteur de la présente, M. le capitaine Reardon, autrefois dans le régiment 66e à Sainte-Hélène, comme un homme qui a rendu des services à l'Empereur votre frère et par conséquent bien mal traité par le gouverneur et finalement obligé de quitter son régiment pour lequel il a perdu quelques années de grade.

Je prie V. M. de vouloir bien excuser la liberté que j'ai prise et j'ai l'honneur d'être, Sire, avec le plus profond respect

Votre très humble & dévoué serviteur

Barry E. O'Meara

A S. M. le Comte de Survilliers.

Un préfet de police médecin.

Enfin nous terminerons cette trop rapide revue par la reproduction d'une pièce « confidentielle », qui offre pour nous un intérêt particulier : le signataire, le préfet de police Ducoux, appartenait, nous l'avons écrit jadis (1), à notre profession; c'est un de nos « évadés » assurément les plus ignorés.

CABINET
DU
PRÉFET DE POLICE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité.

Paris, le 22 septembre 1848.

Citoyen général,

Confidentiel.

En réponse à la lettre confidentielle que vous m'avez adressée, j'ai l'honneur de vous informer que le citoyen Louis Napoléon Bonaparte n'est pas encore en France.

Je ne puis préciser encore le jour de son arrivée, mais je suis porté à croire que ce ne sera pas avant lundi prochain.

Salut et Fraternité
Le Représentant du Peuple
Préfet de Police
Ducoux

Au citoyen général gouverneur de l'Hôtel de Ville.

(1) V. *Chronique médicale*, 1897, p. 686.

La Médecine des praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE I

LES ANÉMIES. — DÉFINITIONS ET VARIÉTÉS.

On a justement comparé les globules sanguins à une sorte de monnaie nutritive, dont la totalisation constituerait notre capital vital. Toutefois, ce n'est pas seulement leur quantité qu'il faut supputer, c'est aussi leur titre globulaire : car l'anémie est moins un défaut quantitatif qu'un vice chimique ou qualitatif dans les hématies. La sérosité du sang augmente, dans l'anémie, à mesure que la densité diminue. Quant au chiffre des globules rouges, qui est, normalement, de 5 millions par millimètre cube, on l'a vu descendre parfois aux environs de 500.000 seulement.

Bunge a calculé que le corps humain contient environ 500 gr. d'hémoglobine, réprésentant plus de 2 gr. de fer métallique. Le fer s'élimine par la bile, le suc pancréatique et le suc gastrique principalement : cette dernière particularité nous rend compte du pouvoir eupeptique de certains martiaux, observé déjà par Claude Bernard. On constate ce pouvoir porté au plus haut point, comme nous le verrons dans l'Eugéine Prunier, ou phospho-mannitate de fer, comme dans tous les ferrugineux capables de régénérer rapidement le sang appauvri

Nous ne sommes guère fixés sur le rôle intime du fer dans l'organisme. Toutefois, les physiologistes admettent généralement, avec Hoffmann, que le fer exerce, sur l'activité spéciale de la moelle osseuse, une puissance stimulante, se manifestant par la transformation rapide des éléments jeunes, sans noyaux, en hématies, qui passent dans le sang. L'hémoglobine a pour mission préalable de véhiculer l'oxygène et de le rétrocéder aux tissus : elle est au sang ce que la chondrine est au cartilage et l'osséine au tissu osseux (Bard). Cela nous montre l'importance de la genèse et du perfectionnement de l'hémoglobine par l'usage rationnel et prolongé d'une bonne préparation martiale.

L'anémie ressortit à la nutrition retardante : on la combat en rénovant le sang par l'histogenèse d'hématies neuves, riches en hémoglobine. Mais il faut savoir distinguer les variétés morbides, pour instituer un bon traitement — L'anémie *essentielle*, due au lymphatisme constitutionnel, aux hémorra-

gies, aux causes débilitantes directes, ne se traite pas comme l'anémie symptomatique de la tuberculose, du cancer, du brightisme, de la cirrhose hépatique, de la syphilis, du paludisme, des dyspepsies, etc., etc... Le prati ien doit également toujours tenir compte de l'action étiologique des peines morales, de l'alimentation insuffisante (où l'organisme perd plus de fer qu'il n'en reçoit), de l'aération défectueuse, action de l'oxyde de carbone des poêles mobiles (asphyxie lente des cuisinières, repasseuses, etc.), du séjour dans des logis obscurs ou dans des endroits privés de lumière (mineurs). La grossesse, les convalescences des maladies aiguës (pleurésie, rhumatisme articulaire) ou des fièvres graves, les suppurations de longue durée, lésions amyloïdes, empoisonnements par le plomb ou le mercure, sont aussi des causes fréquentes d'anémie. Dans la tuberculose, parfois masquéepar l'anémie, certaines préparations ferrugineuses seront à rejeter, à cause de l'éréthisme qu'elles déterminent sans profit (tandis que l'EUGÉINE, par son principe phosphoré, facilitera, comme nous le verrons, la cicatrisation tuberculeuse).

Dans le paludisme, l'EUGÉINE PRUNIER, avec le concours de la quinine et de l'arsenic, aura raison des fièvres intermittentes prolongées. La syphilis déglobulise parfois le sang d un tiers et diminue l'hémoglobine de moitié : le mercure devra donc être toujours accompagné d'un produit martial, reconstituant et eupeptique, afin de lutter contre l'anémie, qu'accentuerait plutôt la médication hydrargyrique.

Que dire de l'anémie essentielle, de l'anémie urbaine, qui n'ait déjà été dit et répété mille fois ? Notre époque est celle de l'hypoglobulie : tout, dans la vie moderne, se ligue et se coalise pour user notre sang, mortifier nos globules, rendre nos oxydations hématopoïétiques insuffisantes. C'est la rançon de la civilisation : et nous pouvons bien dire, littéralement, que nous payons souvent, de notre monnaie globulaire, les exigences d'habitudes outrancières dues au luxe et au progrès. C'est là le prix du sang : notre richesse sociale se transmute, comme par la baguette d'une fée malfaisante, en misère physiologique. L'existence artificielle et l'air vicié des villes anémient les citadins, dont les enfants naissent héréditairement *dystrophiés*. Croissance, puberté, vie sexuelle, âge critique, vieillesse : tout devient prétexte et occasion, dans le milieu urbain, de langueur et de faiblesse globulaires. La femme, par l'infériorité physiologique de son hématose, par ses fatigues génitales et menstruelles, sa sédentarité, etc..., est surtout disposée à la chlorose, qui rencontre dans le lymphatisme des tissus un terrain propice de développement. Les mauvaises dents (dyspepsies), le port du corset (entéroptose), les repas irréguliers (pâtisseries du goûter et soupers du bal), l'immobilisme musculo-respiratoire, les passions dépressives, les hémorragies, l'arthritisme, les affections chroniques du foie, de l'intestin et de la matrice, constituent des causes accessoires, mais non pas négligeables au point de vue pratique.

(*A suivre.*)

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

A l'occasion du Jubilé pontifical, nous avions formé le projet de publier des renseignements, puisés à des sources sûres, sur l'état actuel (1) et sur le régime de vie de Léon XIII; et, pour ce faire, nous avions cru devoir nous adresser directement à ceux qui ont le grand honneur de veiller sur cette santé précieuse.

M. le professeur Lapponi voulut bien, avec un empressement dont nous fûmes profondément touché, nous envoyer quelques informations, que nous avons utilisées dans le précédent numéro; mais nous n'aurions eu garde d'insister, comprenant trop la réserve dont ne pouvait se départir notre honorable correspondant.

Nous étions désireux, d'autre part, de posséder quelques renseignements biographiques sur l'archiatre du Souverain Pontife et sur son chirurgien ordinaire, M. le professeur Mazzoni. Grâce à l'intervention obligeante de M. le professeur Ch. Colombo (de Rome), à qui nous adressons l'expression de notre bien sincère gratitude, nous pouvons publier aujourd'hui des notices *soumises aux intéressés*, offrant, par conséquent, toute garantie d'exactitude.

Nous avons également reçu, par la même entremise, deux superbes photographies des D[rs] Lapponi et Mazzoni, revêtues de leur signature et accompagnées de deux autographes que nous nous sommes empressés de faire graver: l'autographe du D[r] Lapponi, que nous publierons ultérieurement, est en français (celui qui figure dans le n° du 1[er] mars était en italien); M. le P[r] Mazzoni a écrit dans sa langue native.

Les deux photographies de nos illustres confrères italiens nous sont parvenues malheureusement trop tard pour être utilisées dans le n° du 1[er] mars, et nous avons dû nous procurer, à Paris même, deux clichés qui, du reste, ont été faits d'après des photographies parfaitement authentiques, mais plus anciennes et moins bonnes que celles qui sont actuellement en notre possession. Un jour viendra où MM. les professeurs Mazzoni et Lapponi reviendront au premier plan de l'actualité, et, ce jour-là, nous aurons un prétexte tout trouvé pour reproduire une seconde fois leurs traits; ce n'est que partie remise.

---

(1) A la date du 4 mars, l'*Osservatore romano* publiait la note suivante :

« Aujourd'hui, le Pape n'a accordé aucune audience, parce que, après les extraordinaires occupations des derniers jours, il a décidé, sur les conseils de son médecin, de prendre quelques jours de complet repos ».

La *Tribuna* dit que le D[r] Lapponi, en visitant ce matin le Pape, a constaté que le rhume suit son cours régulier ; mais la toux et les autres petits inconvénients persistent, et comme ces indispositions ont peut-être préoccupé le D[r] Lapponi, ce dernier a insisté pour faire garder le repos à Léon XIII. La réception du duc de Norfolk serait renvoyée au 9 mars.

Le *Messagero* dit que la toux du Pape est devenue légèrement catarrheuse, et la dysenterie augmente la prostration, sans qu'il y ait rien d'alarmant ; toutefois, en raison de l'âge du Pape, le repos est nécessaire.

Depuis lors, la santé du Pontife paraît s'être raffermie et, à la date du 13 mars, les nouvelles étaient très bonnes.

Notes biographiques sur le Dr Lapponi.

Lapponi, Joseph, né le 16 avril 1851, à Tolentin (Marche d'Ancône), patrie de saint Nicolas, de François Filelfo et de Nicolas Mauruzi.

Docteur en médecine et chirurgie, archiatre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Après avoir terminé ses études classiques dans les écoles de sa ville natale, il obtint la licence ès sciences et lettres, avec grand applaudissement (1), au lycée Crescimbeni de Macerata. Il étudia ensuite la médecine et la chirurgie à l'Université de Bologne, où il eut pour maîtres aimés : MM. les professeurs Calori, Ciaccio, Piazza, Vella, Fabbri, J.-B. Magni, Roncati, Concato, Loreta, Murri. En 1875, il obtint le diplôme de docteur en médecine et chirurgie, à pleines voix absolues, avec éloge. Sa thèse de lauréat : « De l'action physiologique de l'acide prussique et des cyanures métalliques », fut, par la commission examinatrice, jugée digne d'être livrée au public.

Après son lauréat, il fut, pour un an, assistant à la chaire d'anatomie pathologique de l'Université de Bologne, puis s'adonna à l'exercice de la médecine pratique, d'abord à Capolona, près d'Arezzo, en Toscane, puis pour dix ans à Pollenza, ensuite pour un an à Lorette, et enfin pour trois ans à Osimo, dans la province d'Ancône.

Pendant son stage professionnel, il publia de nombreuses notes de clinique, dont nous rappelons ici les principales : « De quelques signes de pronostic funeste dans les apoplexies cérébrales » ; « D'une luxation subcoracoïdale de l'humérus, par suite d'un effort musculaire » ; « D'un cas d'infection puerpérale fortuite chez un sujet masculin» ; « Des formes légères du typhus abdominal;» « D'un cas de péritonite à marche rapide, sans fièvre» ; « De l'enseignement de l'obstétrique en Italie » ; « D'un nouvel appareil de la taille périnéale du professeur Pierre Loreta » ; « De l'association de quelques remèdes antipyrétiques en thérapie » ; « De la réaction des albumines dans les urines. » La plupart de ces publications furent honorées de flatteuses appréciations, dans des journaux français, anglais et allemands.

En 1889, le Dr Lapponi était nommé médecin privé (archiatre) de Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Il accepta en tremblant ce délicat office, encouragé par son confrère et ami, le professeur Alexandre Ceccarelli, chirurgien privé de Sa Sainteté. S'étant établi définitivement à Rome, en 1890, il eut la douleur, après deux ans, de perdre son ami et confrère Ceccarelli, et par suite demeura seul à veiller sur la santé du Souverain Pontife (2).

Entre temps, agrégé à l'Académie des sciences historico-juridiques, il y ouvrit un cours libre de médecine légale et de psychologie expérimentale.

---

(1) Nous respectons le texte qui nous a été envoyé ; combien nous estimerions-nous heureux de pouvoir écrire en italien aussi bien que la plupart de nos confrères étrangers écrivent dans notre langue !...

(2) Tombé gravement malade, en octobre 1902, d'une *appendicite gangréneuse*, qu'il a tout de suite diagnostiquée par lui-même, il s'est soumis avec un grand courage à l'opération, qui a été faite avec le plus brillant succès par son ami Mazzoni et après laquelle, complètement guéri, il a repris sa charge délicate.

En 1897, il publiait un petit livre, intitulé : « Hypnotisme et spiritisme », qui eut un grand succès.

En 1898, il fut élu médecin en chef de l'hôpital de Saint-Jean Calabita, à Rome, tenu par les religieux de Saint-Jean-de-Dieu.

Deux de ses publications récentes ont trait à deux observations cliniques prises dans cet hôpital. L'une d'elles se rapporte à « un cas d'hémiplégie par infection de malaria : guérison » ; l'autre à « un cas de tétanos traité par les injections sous-cutanées d'acide phénique : guérison ».

Nous ne parlons pas d'autres nombreux et importants travaux de nature médico-légale, parce que, d'un caractère privé, ils furent exécutés exclusivement pour les congrégations ecclésiastiques de Rome.

En mars 1899, le Dr Lapponi vit la nécessité de faire opérer le Pape Léon XIII, d'un kyste sous-cutané de la région lombaire gauche, kyste resté inoffensif pendant plus de vingt ans, accru démesurément dans les derniers temps, devenu hémorrhagique et menaçant de gangrène locale. Il appela, pour exécuter l'opération, son très habile collègue, le professeur Gaétan Mazzoni, avec lequel il prit sa part de l'opération et du traitement, prenant sur lui seul l'énorme responsabilité de l'entreprise. L'événement fit beaucoup de bruit en Italie et à l'étranger, tant à cause de l'éminente personnalité et de la condition nonagénaire de l'opéré, qu'à cause du résultat rapidement heureux de l'opération (2).

Notice sur le Dr Mazzoni et l'opération du Pape.

Né à Ascoli-Picéno. Lauréat à Rome en 1880, il va de succès en succès, et conquiert progressivement les situations les plus élevées. A sa carrière hospitalière, longue et difficile, se joignent les études scientifiques entreprises à la clinique chirurgicale royale, où il fut le collaborateur, pendant trois ans, de Costanzo Mazzoni, et pendant trois autres années, de François Durante.

Il a publié nombre de publications importantes, qui lui valurent le titre de *docent*, d'abord en pathologie chirurgicale, ensuite en gynécologie.

Parmi ces publications, scientifiques et pratiques, nous rappellerons la plus récente, celle concernant le matériel chirurgical, depuis dix ans, dans le premier hôpital de femmes (hôpital de San-Giovanni), où Mazzoni déploya une activité prodigieuse, combinée à un rare génie chirurgical.

Vers la fin du mois de février 1898, le professeur Mazzoni fut invité, par son collègue Lapponi, à visiter Sa Sainteté (2).

---

(1) Ajoutons que le docteur Lapponi est membre correspondant de plusieurs Académies scientifiques telles que l'Académie médico-chirurgicale de Bologne, la Royale Académie de médecine de Rome et le Bureau central international pour la lutte contre la tuberculose de Berlin. Il est aussi membre ordinaire de l'Académie *dei Nuovi Lincei* de Rome. Il est décoré commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand et de la Croix de Donat d'honneur et dévotion de l'Ordre souverain militaire de Malte. En sa qualité d'officier sanitaire supérieur, il appartient aux ambulances de la Croix-Rouge des chevaliers italiens, dépendantes de ce même Ordre souverain militaire de Malte.

(2) Cette relation est, à proprement parler, l'observation du Pape, prise par son propre chirurgien ; nous n'avons pas besoin de souligner l'importance de ce document, que la *Chronique* a eu la bonne fortune de se procurer, par l'intermédiaire obligeant, nous nous plaisons à le répéter, du professeur Ch. Colombo (de Rome).

S. S. Leone XIII nella
lucidezza della sua mente
e nella padronanza della
sua memoria felicissima
dimostra un organismo fisi-
camente perfetto, a cui
nulla tolsero i 76 anni
di mai interrotto lavoro

Prof. Mazzoni

Autographe du Professeur Mazzoni, chirurgien de S. S. Léon XIII.

Le Saint-Père souffrait d'une tumeur dans la région du bassir gauche qui, pendant de longues années, ne l'avait pas gêné ; e cela au point qu'il y a à peu près dix ans, examiné par un méde cin étranger, celui-ci ne conseillait pas une intervention quelconque en raison de l'âge avancé du Pontife (il avait alors 80 ans).

Toutefois, en ces dernières années, la situation s'était modifiée ; la partie malade était devenue douloureuse, tendue, avec élévation de la température, et la tumeur s'était transformée en poche sangui nolente.

Le volume de la tuméfaction augmentait graduellement et les différents symptômes ne laissaient aucun doute sur l'inflammation de l'ancienne tuméfaction, et sur ses conséquences, d'une gravité exceptionnelle, pour la vie du Pontife.

Le professeur Mazzoni émettait nettement son opinion, en faveur d'une intervention prompte et radicale. Sa Sainteté cependant hésitait, objectant son âge, son état général, qui laissait à désirer mais le professeur Mazzoni se déclarait convaincu que tout retard serait fatal. Le Pape se rendit à ces arguments concluants.

« Une opération est-elle donc nécessaire ? Je mets en vous toute « ma confiance. Qu'on agisse ! »

L'auguste malade passait une assez mauvaise nuit, et le lendemain, jour fixé pour l'intervention, il se sentait si faible, qu'il exprimait le désir de retarder encore l'opération.

Les professeurs Lapponi et Mazzoni examinaient à nouveau le sujet et faisaient observer à Sa Sainteté que la situation imposait de ne plus différer l'intervention : Sa Sainteté se décida alors pour l'opération immédiate.

Cette opération fut exécutée par le Professeur Mazzoni, avec l'assistance du Professeur Lapponi et de son fils, étudiant en médecine.

Les nouvelles de cette époque n'étaient pas bien circonstanciées, parce que le malade et les professeurs agissaient de manière que le fait eût le moins de publicité possible.

Mais, plus tard, on obtenait des informations plus détaillées Le kyste hématique (c'est ainsi qu'on le désignait) était une véritable tumeur, de la grosseur d'un œuf moyen de poule, dégénéré dans son intérieur, avec des productions végétantes papilliformes. L'opération était très délicate et réclamait une incision large, à lambeau, de la longueur de plus de 20 centimètres.

La tumeur fut extirpée en masse. L'état du malade ne permettait ni la suture, ni l'hémostase de la vaste cavité ; on fut obligé de procéder au tamponnement. Au dire d'un de ceux qui assistaient à l'opération, le moment le plus critique et qui produisit le plus d'émotion, fut lorsque, l'opération étant presque terminée, on entendit le Saint-Père prononcer d'une voix faible ces mots : « Je me sens mourir ! »

L'exécution de l'opération et le traitement opératoire ne furent pas seulement rapides, ils furent foudroyants : les médecins redoutaient que la perte du sang et la douleur suffisent à provoquer la catastrophe.

Les jours suivants, en dépit de l'optimisme des bulletins officiels, les médecins restaient anxieux.

Le quatrième jour, les forces commençaient à revenir : la con-

stitution véritablement exceptionnelle du vieux Pontife triomphait.

La plaie fut pansée au cinquième jour : on enleva les tampons, et on replaça le grand lambeau cutané au fond de la cavité sanglante.

Pas la moindre nécrose : « vitalité juvénile dans toutes les parties du tissu » (1).

Dès le douzième ou le quinzième jour, la cicatrisation était parfaite et complète. Le succès de l'opération et de ses suites était certainement dû tant à l'action prompte et courageuse du chirurgien, qu'à l'extraordinaire constitution du sujet : on comprend que certains aient pu traiter de miraculeux un pareil résultat.

Hommage à Péan.

Bien qu'il soit de règle invariable, à la *Chronique,* de ne point parler de manifestations de ce genre, nous ne saurions passer sous silence la belle fête, organisée par ses admirateurs et amis en l'honneur du Dr Delaunay, chirurgien en chef de l'hôpital Péan ; et si nous faisons une infraction, en la circonstance, à nos habitudes, c'est que cette solennité fut surtout un hommage posthume rendu à la mémoire de notre maître toujours regretté, le docteur Péan.

Nous avons été particulièrement heureux de constater que nous sommes, comme l'a dit Delaunay, quelques-uns, qui n'oublions pas les services rendus *et qui osons le proclamer publiquement.* Et quand on voit des hommes comme M. Mézières, de l'Académie française, comme les Drs Brochin et Delaunay, dont l'honorabilité et la probité sont au-dessus de tout soupçon, venir proclamer que Péan fut, contrairement à une sotte et calomnieuse légende, un philanthrope, dans le sens le plus élevé du mot, prompt à soulager les misères et avec une délicatesse et une discrétion que ceux-là seuls ont pu apprécier qui l'ont vu dans l'intimité, nous applaudissons à ce langage d'honnêtes gens, tellement est grande la veulerie de notre temps, comme à un acte de courage !

Société des Amis de l'Université.

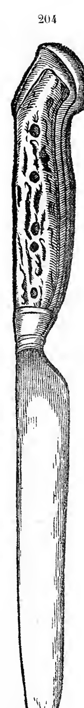
Le jeudi 5 mars, a eu lieu, dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, sous le patronage de la *Société des Amis de l'Université de Paris,* dont M. Casimir-Périer est l'éminent président, la conférence, annoncée par nous, de M. le professeur Landouzy, sur *la Tuberculose, maladie sociale.*

L'éloquent orateur a dénoncé le péril en termes saisissants, et son verbe chaud et vibrant a fait une profonde impression sur l'auditoire, composé en majeure partie, il est vrai, de gens éclairés et qui ne demandaient qu'à être convaincus.

Voilà de la patriotique besogne, de la bonne vulgarisation.

---

(1) Cette observation, ainsi que la notice biographique qui la précède, nous ont été adressées en italien ; nous avons dû les faire traduire, et la traduction, pour être exacte, n'est pas toujours élégante.



La "Chronique" par tous et pour tous

Les ancêtres de l'homme à la fourchette.

Mon cher Cabanès,

Je remarque que vous tenez toujours à être exact dans votre « Chronique ».

Dans votre second article de « l'homme à la fourchette », page 105, vous dites que la gastrostomie n'avait jamais été pratiquée, et sans affirmer que l'opération de la fourchette ait été la première pratiquée, vous le laissez supposer.

Or, il y a 265 ans que le couteau représenté dans la figure dont je vous adresse le cliché a été extrait de l'estomac d'un Prussien.

L'opération, appelée *incision*, était une véritable *gastrostomie* (sans le savoir, puisque le mot n'était pas inventé). Voici, du reste, un résumé de cette observation :

Un jeune paysan, André Grunheide, âgé de vingt-deux ans, né dans le village de Grunwald, en Prusse, à 7 milles de Regiomonte, avait avalé, le 29 mai 1635, un couteau, du manche duquel il s'était servi pour provoquer le vomissement. Cet objet, ayant séjourné dans son estomac pendant quarante jours, fut extrait, par une incision, le 9 juillet de la même année. (Ce couteau a été conservé dans le musée anatomique de Leyde par le professeur Heurnius, directeur du musée.)

L'opération, faite par Daniel Swab, est parfaitement authentique. L'opérateur fut assisté par les professeurs Georgius Lothus, Bartholomeus Krugerus, le Dr Rotgerus Hemsing et le Dr Becker, qui rédigea l'observation. (Certifié le 9 août 1639, par le secrétaire Petrus Meyer, qui a apposé le sceau municipal sur la boîte qui contenait le couteau.)

Il n'est pas sans intérêt de dire quelques mots de cette vieille opération. Le malade ayant été attaché sur une table de bois, une incision verticale fut faite au-dessous des fausses côtes du côté gauche. Le couteau ayant été extrait, la plaie fut cousue par cinq points de suture ; on la recouvrit de baume et d'un cataplasme de blanc d'œuf et d'alun. On donna au malade une infusion de bétoine, de pirole et de tormentille.

Le soir, on enleva le cataplasme, et on appliqua sur la plaie un emplâtre styptique. Dès le lendemain, on lui administra une colature faite avec plusieurs plantes : véronique, pirole, alchimille, hypericum, scabieuse et mélisse.

On faisait le pansement deux fois par jour.

Le troisième jour, on donna au malade un lavement émollient, préparé avec une infusion de mélilot, camo-

mille, aneth, bouillon blanc, graine de lin, fenugrec, avec addition d'électuaire lénitif, miel et sel gemme.

Le quatrième jour, le malade étant trouvé en bon état, on lui donna du bouillon de poulet, dans lequel on ajouta une décoction de véronique, d'eupatoire, de pirole, de sanicle, de bétoine et de tormentille.

Le sixième jour, on lava la plaie avec du vin contenant de la myrrhe et de l'aloès, puis on appliqua le pansement par-dessus. On lui humecta la langue avec du miel rosat, et on lui frotta le cou avec de l'huile d'amandes douces.



Delineatio Cultri à Rustico Prussiaco deglutiti, & artificiose ex eius ventriculo excissi.

Le huitième jour, on lui fit prendre une infusion de rhubarbe. Ensuite, jusqu'au quatorzième jour, on continua le pansement, en diminuant la quantité de baume et en supprimant le vin d'aloès et de myrrhe.

Le malade fut guéri.

L'auteur de l'observation termine ainsi : « *Rusticus noster nobiscum* Deo immortali *gratias agit, huic itaque sit gloria, laus et honor, in sæculorum sæcula, amen.* »

Ce qui précède est extrait d'un petit volume, intitulé : *Cultrivori Prussiaci curatio singularis descripta à Daniele Beckero*. Lugdun. Batavorum (Leyde) MCVXL. que je vous communique.

Il est bien connu, d'ailleurs, que des corps étrangers volumineux, introduits dans le tube digestif par la bouche, peuvent parcourir le canal intestinal, sans donner lieu à aucun désordre.

Vous trouverez dans Bartholin la représentation d'une flûte dont

je vous adresse, par le même courrier, le cliché (une flûte en bois de grandeur naturelle), qui fut déglutie, en 1646, par un écolier, Nicolaüs Erasmius, au moment où un camarade voulait la lui arracher de force.

Cette flûte fut évacuée par l'anus, au bout de trois jours, sans produire aucune lésion et sans avoir subi elle-même aucune altération.

« Il est étonnant, dit Bartholin, qu'un objet de cette dimension ait pu ainsi parcourir les circonvolutions intestinales sans provoquer de lésion. »

Cette flûte fut remise au Dr Wormius, qui la déposa dans un musée. (Th. Bartholin, *Historiarum anatomicarum rariorum*, centuria I et II, 1654, Copenhague.)

Veuillez agréer, etc.

Dr Fort.

* * *

Autre lettre sur le même sujet :

Paris, le 2 *mars* 1903.

Monsieur le Directeur et cher Confrère,

A l'occasion de l'élection de M. Léon Labbé à l'Académie des sciences, vous rappeliez, dans votre dernier numéro de la *Chronique* (1), l'histoire de l'*Homme à la fourchette*.

En parcourant de vieux bouquins, je trouve les trois observations suivantes, qui sont du même ordre et que je vous transcris textuellement, en respectant la ponctuation et l'orthographe.

Peut-être intéresseront-elles les lecteurs de la *Chronique*. Il est toujours au moins curieux, me semble-t-il, de montrer comment les anciens, quoique privés des ressources de la chirurgie moderne et de l'antisepsie, arrivaient parfois à réaliser avec succès des opérations qui, aujourd'hui encore, passent pour délicates.

Les deux premiers faits sont tirés des Anecdotes du dix-neuvième siècle *ou collection inédite d'Historiettes... et de Pièces curieuses pour servir à l'histoire des mœurs et de l'esprit du siècle où nous vivons, comparé aux siècles passés*, par Collin de Plancy. (Paris, c. Painparré, 1821.)

I. — « Lorsqu'on visite l'amphithéâtre de Leyde, on se sent des penchants à quelque incrédulité, pour l'histoire du paysan de Prusse dont le portrait est là ; cependant elle est très vraie. Cet homme, qui se nommait André Grunheim, avala un fort grand couteau, comme il s'en servait pour enfoncer une grosse arête qu'il avait dans la gorge, et qui l'étouffait. On fut contraint de lui *ouvrir l'estomac* pour en tirer ce couteau ; après quoi il vécut encore huit ans.

« Il avait 22 ans lorsque cet accident arriva. Ce fut en l'an 1635.

« Cette histoire est circonstanciée dans une inscription que tout

(1) N° du 15 février 1903.

le monde peut voir à l'amphithéâtre anatomique. » (D'après MISSON, *Nouveau Voyage d'Italie*, t. 1er.)

II. — « Un bateleur qui faisait son petit négoce sur les quais et les boulevards de Paris, attirait constamment la foule, parce qu'il introduisait habilement dans son estomac une baguette de fer de douze ou treize pouces. Un jour qu'il était dans le fort de son opération, il fut effrayé par un bruit subit, lâcha sa baguette et l'avala. On le transporta dans un hôpital ; on lui fit une incision à l'aine (?) ; on en retira le morceau de fer, qu'il n'avait pas digéré. Cet homme est complètement guéri. Il a repris son métier d'avaleur, mais avec plus de circonspection ; et on peut l'entendre sur les boulevards raconter son aventure, qui est d'ailleurs prouvée par le témoignage du chirurgien. »

Le troisième cas est tiré du *Dictionnaire des merveilles de la Nature*, par M. A. J. S. D. (Paris, Hôtel Serpente. MDCCLXXXIII).

III. — « Le premier juillet 1720, une paysanne de Tornin, village de l'évêché de Warmie, âgée d'environ quarante-sept ans, se trouvant incommodée de l'estomac, voulut s'exciter à vomir par le moyen d'un manche de couteau qu'elle se mit dans la gorge. Par malheur, elle le poussa trop avant. La lame lui échappa et le couteau descendit dans l'estomac. Les efforts qu'elle fit pour le retirer ne contribuèrent qu'à augmenter le mal. — Trois jours cependant se passèrent sans qu'elle éprouvât des douleurs; mais le quatrième, elle commença à en ressentir ver le nombril, et bientôt après elle sentit la pointe du couteau du côté gauche.

« Le mal empirant de jour en jour, son mari la mena le 10 juillet à Rastenbourg, où elle fut mise entre les mains d'un habile chirurgien et de M. HUBNER, médecin.

« Ces messieurs sentirent d'abord la pointe du couteau qui paraissait à gauche à quatre doigts de distance, et à deux doigts au-dessus de l'ombilic où elle causait une petite tumeur rouge. On commença par y appliquer un cataplasme d'herbes émollientes qu'on eut soin de renouveler le lendemain.

« Ce jour-là même, on remarqua qu'il s'était amassé du pus sous la tumeur, et on résolut de faire sans délai une incision, à laquelle on prépara la malade par des confortatifs qu'on lui fit prendre, et par l'application d'une emplâtre dans laquelle on fit entrer de l'*aimant pilé*. Mais M. HUBNER, qui n'avait pas grande confiance à la vertu magnétique de cette emplâtre, se servit de la pierre d'aimant même qu'il approcha de la tumeur. Aussitôt tous les assistants remarquèrent que la peau se tendit, la pointe du couteau faisant effort pour approcher de l'aimant; ce qui augmenta la douleur de la malade. — Enfin, après l'avoir attachée debout à une planche, on procéda à l'incision, que M. HUBNER voulut faire lui-même (1). Il fit d'abord une petite ouverture à la peau et aux muscles. Ensuite appercevant la pointe du couteau plus distinctement, il aggrandit l'ouverture, et en fit une au péritoine. Il en sortit environ une cuillerée de pus, mêlé avec du sang, et en même temps parut le fer du couteau, qu'on tira avec des pincettes. L'opération dura, dit l'auteur, environ le temps de dire un *Pater ;* la malade se trouva mal, mais il ne survint point de faiblesse.

(1) C'est le *médecin* qui prenait alors le bistouri dans les cas difficiles.

« Sa maigreur ne contribua pas peu à abréger le temps de l'opération, et à la faciliter. On recousit l'incision, et on y mit un appareil convenable.

« A l'égard de l'estomac que le couteau avait percé, on ne fit autre chose que de prescrire à la malade un régime très exact, qui consista, le premier jour, en une décoction d'herbes vulnéraires et deux pincées de sucre balsamique. Le second, la même chose, avec un peu de gruau clair et bien passé...... (Nous supprimons ici le régime alimentaire, détaillé jour par jour dans l'observation et qui se composa progressivement de jaune d'œuf, de bouillon d'herbes astringentes, d'élixir de longue vie et de sucre balsamique)

« Le cinquième, on s'apperçut que la plaie de l'estomac commençait à se fermer... Enfin, le vingt-quatrième jour, la plaie étant entièrement fermée et la malade ne voulant plus de remèdes, on la renvoya dans son village.

« Le 2 août, M. HUBNER l'alla voir, et la trouva non seulement gaie et en bonne santé, mais assez forte pour porter sans peine deux seaux d'eau.

« Le couteau qu'on lui avait retiré avait sept pousses de longueur. Le séjour qu'il avait fait dans son estomac n'en avait aucunement altéré la lame : elle était seulement devenue noire. Pour le manche, il était endommagé. Aussi la malade eut-elle avant l'opération de fréquents rapports qui avaient le goût de corne de cerf, qui était la matière de ce manche. »

Agréez, Monsieur le Directeur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués.

D[r] G. DURANTE, 32, avenue Rapp, Paris.

A NOS SOUSCRIPTEURS

Contrairement à nos prévisions, **les Indiscrétions de l'Histoire**, annoncées pour le 16 mars, ne paraîtront pas avant le 25. Nous prions nos souscripteurs de vouloir bien excuser ce retard indépendant de notre volonté.

L'édition sur Japon est, à cette heure, complètement épuisée et les souscriptions ne seront reçues que pour l'édition en papier ordinaire, au prix de 3 fr. (1).

Nous espérons que *les Indiscrétions* rencontreront auprès de nos fidèles lecteurs un accueil aussi favorable que *le Cabinet secret de l'Histoire*, dont les rares exemplaires sont, à l'heure actuelle, si recherchés.

(1) Joindre 0 fr. 25 pour le port dans Paris, 0 fr. 50 pour le port en province, 1 fr. pour l'étranger.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 7 1er AVRIL 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Évadés de la Médecine

Eugène Sue, chirurgien de marine (1).

On s'est avisé, après un demi-siècle (2), que l'auteur du *Juif-Errant* et des *Mystères de Paris* méritait une réhabilitation — et, dans les temps où nous vivons, cette réhabilitation vraiment s'imposait ; — aussitôt un comité s'est constitué pour lui élever un monument (3).

A la veille du XVIIIe siècle (1699), naissait le premier représentant d'une famille qui devait briller d'un vif éclat dans les annales de la médecine : *Jean* Sue fut successivement licencié (1727), maître, puis membre de l'Académie royale de chirurgie. Il participa activement aux travaux de cette société savante, et fut un des praticiens les plus estimés de la capitale.

(1) Eugène Sue est doublement d'actualité, car M. Legouvé, qui vient de mourir, presque centenaire, et Eugène Sue, avaient une même sœur, et cependant n'étaient pas parents. En voici l'explication, que nous a fournie l'érudit M. Nauroy, et qui se retrouve, sous une forme plus humoristique, dans les charmants *Souvenirs* de Legouvé :

Mme Gabriel Legouvé, née Sauvan (la mère d'Ernest Legouvé), avait divorcé, pour cause d'incompatibilité d'humeur et de caractère, avec le chirurgien Jean-Joseph Sue (*Petites Affiches* du 3 thermidor an VIII, page 4.845) ; elle l'avait épousé à Paris.

Le 8 nivôse an III, à 19 ans, Jean-Joseph Sue, plus tard médecin en chef de la maison du Roi, se remaria à Marie-Sophie Tison Derilly, puis, après la mort de celle-ci, à Aimée-Marie-Françoise Rosella de Milhau, qu'il laissa veuve le 21 avril 1830.

De sa première femme, Jean-Joseph Sue eut *Adélaïde-Elisabeth-Flore*, mariée à 22 ans à Paris (1er arrondissement), le 9 octobre 1820, à Nicolas-Marie Guiard, docteur en médecine, morte le 3 avril 1833, à 35 ans (Catrufo, *Plan général du cimetière de Montmartre*, 1837, page 95).

De sa seconde femme, Jean-Joseph Sue eut : 1° *Victorine*, née à Paris le 26 avril 1810, mariée à Paris, le 14 avril 1831, à Vincent-Marc-Désiré Caillard, administrateur des messageries Lafitte et Caillard, né à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret), le 15 floréal an IX; 2° *Marie-Joseph*, dit *Eugène* (le romancier).

De sa troisième femme, Jean-Joseph Sue eut *Joseph-Dieudonné*, né à Paris, le 3 janvier 1823.

(2) Eugène Sue serait mort, le 3 août 1857, à 53 ans (voir l'acte de naissance d'Eugène Sue, dans l'*Intermédiaire* du 20 juillet 1902, p. 72; cet acte avait été déjà publié par le *Curieux*, de Nauroy, t. I, p. 336), d'une *congestion cérébrale*, d'après le Dr Bouvier, qui a écrit sur les derniers moments de son illustre ami des pages touchantes. Il avait eu, trois ans auparavant, une hypertrophie de la langue, que le Dr Gensoul avait diagnostiquée *cancer* et qu'il avait voulu opérer : le malade s'y était énergiquement refusé. Nous reviendrons sur les causes de la mort d'Eugène Sue, dans nos *Morts mystérieuses*.

(3) Un comité vient de se former pour l'érection d'une statue à Eugène Sue, le romancier populaire. La statue se dresserait près du Père-Lachaise, au milieu du square qui longe l'avenue de la République.

Dès 1762, son fils, *Pierre* (1), lui avait succédé dans le poste de chirurgien de la ville de Paris. Cinq ans plus tard, il était nommé professeur et démonstrateur de l'Ecole pratique — en même temps que Lassus, qui resta un rival obstiné, et pas toujours un adversaire courtois. Nous ne donnerons que peu de détails sur les ouvrages qu'il composa et dont la bibliographie suffirait à remplir plusieurs pages. Sa vaste érudition et sa connaissance des langues anciennes le firent nommer, en 1794, quand fut réorganisé l'enseignement médical, bibliothécaire de l'Ecole de Santé — berceau de notre Faculté actuelle (2).

Le frère cadet de Jean Sue, *Jean-Joseph* Sue, dit *Sue de la Charité*, fut longtemps chirurgien de cet hôpital, en même temps que professeur d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts (3). Il se révéla professeur hors pair, exposant, avec un remarquable talent d'élocution, les doctrines les plus arides dans un langage clair et élégant.

Un des premiers il imagina de représenter sur des cartons de grandeur convenable toutes les parties du corps humain, afin d'épargner à ses élèves les ennuis de la dissection. Il était pourtant très habile dans l'art des injections cadavériques et était parvenu, par un procédé qui lui était propre, à conserver un grand nombre de pièces anatomiques.

Son fils, le père d'Eugène, hérita des charges et des fonctions paternelles, et certain biographe malveillant insinue, non sans une pointe de malice, qu'il sut très habilement exploiter le nom que les hasards de la naissance lui avaient légué.

Outre les fonctions de professeur à l'École de médecine, J.-J. Sue cumula celles de chirurgien à l'hôpital de la Charité et de professeur d'anatomie à l'Académie de peinture et de sculpture, fonctions dont il avait hérité de son père.

Nommé par Napoléon chirurgien de la Garde impériale, il réussit plus tard à gagner les bonnes grâces de Louis XVIII, qui l'attacha vers 1817 à sa maison militaire.

---

(1) Né à Paris le 28 décembre 1739. Reçu maître en chirurgie en 1763, il fut nommé, en 1767, professeur et démonstrateur à l'Ecole pratique.

En 1790, il occupa la chaire de thérapeutique, succédant à Hevin. Après la mort de Louis, il fut nommé secrétaire de l'Académie royale de chirurgie.

(2) Il fut en même temps chargé de l'enseignement de la bibliographie médicale. A la mort de Leclerc, il devint professeur de médecine légale et d'histoire de la médecine. Il mourut le 28 mars 1816.

(3) M. Noël Charavay a bien voulu nous communiquer cette lettre, restée inédite, du grand-père d'Eugène Sue :

Le 12 frimaire an Ve de la République.

Citoyen Ministre,

Je vous remercie au nom des jeunes artistes qui se livrent aux arts d'imitation des soins particuliers que vous voulez bien accorder à la nouvelle Ecole d'anatomie pittoresque. Mon zèle pour un établissement aussi utile qu'honorable pour les arts sera l'expression de ma reconnaissance.

Vous m'invitez à vous adresser un état précis des objets absolument nécessaires pour mes démonstrations ainsi que les dépenses à faire pour ses (*sic*) objets. Je joins cet état à cette lettre.

Je suis avec respect, Citoyen Ministre,

Sue, D. M.

et professeur d'anatomie à l'Ecole nationale de peinture et de sculpture.

Entre temps, il avait soigné Masséna (1) et plusieurs maréchaux de l'Empire, ainsi que Mme de Beauharnais, qui eut recours à ses lumières, alors même qu'elle fut devenue l'épouse de l'Empereur. Celle-ci lui accorda, du reste, un témoignage éclatant de sa confiance, en tenant sur les fonts baptismaux son fils Eugène, qui n'en devint pas moins — ironie du sort — un des plus farouches socialistes de l'Assemblée de 1848.

Joséphine avait, dit-on, conçu le projet de couronner la carrière de son médecin par le titre de baron, accordé déjà par Napoléon à Boyer, à Portal et à Corvisart. Mais l'Empereur accueillit avec sa brusquerie coutumière la requête de l'Impératrice et finalement la rejeta. Cet échec, tout humiliant qu'il fût pour l'amour-propre du docteur Sue, n'abattit pas son énergie, et il ne se livra qu'avec plus d'ardeur aux études de son choix (2).

Comme tous les pères, le Dr Sue n'avait qu'une ambition : voir son fils embrasser la carrière médicale, illustrée par une lignée d'ancêtres. Eugène n'avait pas terminé sa rhétorique (3), que son père le retirait du collège et le faisait entrer, en qualité de sous-aide, à l'hôpital de la maison du Roi, rue Blanche (à l'endroit même où s'élève aujourd'hui une caserne de pompiers). Il y eut pour camarades le futur fondateur du *Constitutionnel*, l'aimable et spirituel Dr Véron et le joyeux vaudevilliste Langlé, qui devait finir... administrateur des pompes funèbres !

Le gai triumvirat occupait ses loisirs, et ils étaient nombreux, à toute autre chose qu'à pâlir sur les planches d'anatomie ou à palper la cervelle de Mirabeau, relique précieuse que le père Sue conservait pieusement dans un bocal (4). Certaine bibliothèque, aux rayons chargés de vins exquis : vin du Rhin et Tokay de premier

---

(1) Il avait une clientèle très étendue et de choix. Il faisait des visites dans une sorte de cacolet vert, que l'on appelait dans la famille la voiture aux trois lanternes : c'était une voiture basse, d'où l'on descendait sans marche-pied, l'aïeule de nos coupés d'aujourd'hui. (Cf. *Les Morts vont vite*. d'Alexandre Dumas, t. II, p. 20.)

(2) Le père d'Eugène Sue a laissé plusieurs ouvrages, assez estimés de son temps, notamment des *Eléments d'atanomie à l'usage des peintres, sculpteurs et amateurs*, et une brochure de *Réflexions sur le supplice de la guillotine*. Il soutint à ce propos, avec le physiologiste Cabanis, une polémique qui fit grand bruit, sur la survie après la décollation. Il était d'avis, contrairement à son collègue, que le sentiment de la vie survivait à la décapitation.

(3) Madame Ratazzi a donné sur l'enfance d'Eugène Sue les curieux détails qui suivent :

« Eugène Sue fut nourri par une chèvre et conserva longtemps les allures brusques et sautillantes de sa nourrice. Il fit, ou plutôt il ne fit pas ses études au collège Bourbon. Car, ainsi que tous les hommes qui doivent conquérir dans les lettres une position éminente, l'héritier du docteur fut un très mauvais écolier. Son plus cher camarade de classe était Adolphe Adam.

« Les deux amis paresseux imaginaient une infinité de tours pendables. Au lieu de préparer leurs devoirs, ils élevaient des cochons d'Inde et lâchaient ces animaux rongeurs dans le jardin botanique, où ils exerçaient d'affreux dégâts. Or, les familles de nos espiègles, voulant les forcer au travail, s'entendirent pour le choix d'un répétiteur fort instruit, mais très pauvre, qui, à peine installé, trembla de perdre une place lucrative et se soumit à toutes les exigences de ses élèves. Ceux-ci, naturellement, abusèrent de sa position et continuèrent à ne rien faire. Enfin il fut démontré au père Sue que son fils perdait complètement son temps. Il le retira du collège et le fit rentrer, comme chirurgien sous-aide, à l'hôpital de la maison du roi, dont il était chirurgien en chef. »

(4) Le cabinet d'anatomie du père d'Eugène Sue aurait été, si l'on en croit Alexandre Dumas, légué par testament à l'Ecole des Beaux-Arts : c'est peut-être là que se trouve le cerveau de Mirabeau.

choix, donnés au docteur, en échange de ses soins, par le roi de Prusse, en 1815 ; vin de Johannisberg, expédié par le prince Metternich, sans préjudice de cent flacons d'alicante, provenant de divers cadeaux, avaient la sollicitude des trois garnements.

Eugène avait découvert la clé de cette bibliothèque d'un nouveau genre, et ses amis l'avaient consciencieusement aidé à vider les bouteilles. Mais, pour ne pas éveiller les soupçons du père Sue, ils s'étaient avisés d'un stratagème infernal : Eugène Sue, Ferdinand Langlé et un autre de leurs amis, Delattre (plus tard Romieu leur fut adjoint), constituèrent un *comité de chimie*, qui fut chargé de remplacer le vin absorbé, par une horrible mixture de réglisse et de caramel; la bouteille fut ensuite rebouchée et remise, avec toutes les précautions possibles, à sa place primitive.

Tout cela devait finir par un désastre : le Dr Sue, revenu un jour à l'improviste chez lui, trouva les membres du comité de chimie abominablement gris, tenant encore dans leurs bras son alicante et son tokay.

On devine la colère du vieillard à ce spectacle. Les mots de vol, d'effraction, de procureur du roi, de police correctionnelle, grondèrent dans l'air, comme gronde la foudre dans un nuage de tempête.

La terreur des coupables fut profonde (1). Huit jours après, le Dr Sue, encore sous le coup de la colère, forçait son fils à s'engager dans le corps expéditionnaire envoyé au secours de Ferdinand VII.

Il fut d'abord attaché au personnel médical des ambulances, comme sous-aide. Il y eut pour major le Dr Gonzalès, le père du regretté délégué de la Société des gens de lettres, mort il y a quelques années.

Il entrait ensuite au Val-de-Grâce (1822). L'année suivante, il suivait l'armée française en Espagne, restait un an à Cadix, assistait au siège de cette ville et à la prise du Trocadéro. A ce moment, son père, devenu moins inflexible, le faisait attacher à l'état-major du duc d'Angoulême.

Les anciens camarades fêtèrent bruyamment le retour de l'enfant prodigue, qui reprit bientôt son existence désordonnée, et fit de nouvelles dettes, avec l'espoir qu'elles seraient toujours payées.

De nouveau, le docteur montre les dents. Eugène est alors enrôlé dans le corps de santé de la marine et, pour débuter, entre à l'hôpital militaire de Toulon (2).

Puis il séjourne à Brest, Lorient, fait deux voyages aux Antilles (3), enfin retourne en France.

---

(1) Il faut lire cette divertissante histoire dans Alexandre Dumas (*Les Morts vont vite*, t. II, p. 7-14).

(2) « Lorsque je fis mon entrée à la salle de garde de l'hôpital militaire de Toulon, en 1861 — nous écrivait jadis notre confrère, le Dr Brémond — avec le titre de sous-aide, mes anciens me firent saluer le fauteuil d'Eugène Sue. C'était un meuble grossier, ressemblant moins à un siège qu'à une table d'opération, dont l'hôpital avait été gratifié dans les circonstances suivantes : le futur auteur des *Mystères de Paris*, étant de garde, avait été appelé la nuit auprès d'un malade. Il s'était rendormi, presque aussitôt réveillé, au lieu de se rendre à son appel Le malade s'étant plaint, l'autorité militaire fut informée, et le général commandant la division prit une décision au moins inattendue : pour que les sous-aides eussent le sommeil moins lourd, il fit supprimer le lit de garde, et le remplaça par le *fauteuil d'Eugène Sue.* » Voilà la tradition qui s'était conservée, il y a encore quelques années, à l'hôpital militaire de Toulon.

(3) De là, le roman d'*Atar Gull* ; de là l'explication de ces magnifiques paysages qui

La guerre était alors engagée entre les Grecs et les Turcs ; les flottes française, russe et anglaise, combinées, préparaient un combat décisif contre les armées du Commandeur des croyants.

Eugène Sue fut embarqué, en qualité de chirurgien auxiliaire de seconde classe, à bord du vaisseau de guerre le *Breslaw*, commandé par le comte de la Bretonnière.

Le 14 juillet 1827, jour de son entrée en service, son adjoint, un médecin resté légendaire, le Dr Trastour, qui l'appelait, avec un respect affecté : « Monsieur le major », vient lui remettre le commandement.— « Monsieur, lui répond le futur romancier, l'uniforme que je porte devrait être le vôtre; la place que j'occupe vous appartient, je ne suis ici que par la plus monstrueuse iniquité. Je ne sais pas plus le Codex que le Code, ce qui est beaucoup dire. Aussi vous comprenez que je suis trop honnête homme pour ordonner la plus inoffensive des drogues au plus humble des hommes du bord. C'est vous qui ferez tout. J'ordonnerai vos ordonnances. Seulement, pour garder le décorum, je me chargerai de l'hygiène du bâtiment. »

Eugène Sue n'en fit pas moins vaillamment son devoir : le vaisseau sur lequel il était embarqué prit part à la bataille de Navarin, et, au dire d'un de ses biographes, sous la pluie des balles, le jeune chirurgien fit « les amputations nécessaires, avec toute la maladresse d'un novice, jointe à l'aplomb d'un vieux chirurgien ».

A son retour, il rapporta (1), comme dépouilles opimes, un magnifique costume turc, qui fut mangé jusqu'à la dernière broderie (2), un sabre et un Coran.

Le congé qu'il avait sollicité (3) ayant pris fin, il reprenait son service. Cette fois, il poussa une pointe sur la Martinique, où il

---

semblent entrevus dans un pays de fées, à travers les déchirures d'un rideau de théâtre (V. *Mémoires d'Alexandre Dumas*, t. X, p. 282-283.)

(1) E. Sue avait également rapporté de Navarin un album qui était doublement curieux, par son côté à la fois pittoresque et artistique : il avait d'ailleurs un véritable talent de peintre : gamin, il avait couru les ateliers ; plus tard, il entra chez Gudin, le célébre peintre de marine. E. Sue resta chez Gudin jusqu'à la campagne d'Alger. Gudin partit pour l'Afrique. Les deux amis se trouvèrent alors séparés et l'éléve peintre revint à la littérature.

(2) Lorsqu'il était aide-major dans la marine royale, Eugène Sue, ayant en perspective deux héritages à prétendre, trouva des usuriers qui lui escomptèrent sa fortune à venir pour quinze ou vingt mille francs, en échange de blancs-seings d'une valeur de cinquante mille écus. Pour compléter le surplus de la somme, Eugéne Sue recevait une collection de cannes de tambour-major et de cercueils en bon état. Il se défit difficilement des cannes ; mais il trouva pour les cercueils un placement facile ; il en a conservé longtemps un spécimen — le « meuble le plus commode, disait-il, pour serrer les vêtements dans toute leur longueur »

Quant aux *blancs-seings* que les usuriers avaient datés du jour de la majorité de notre fils de famille, ce furent papiers sans valeur, Eugéne Sue ayant eu l'esprit de se faire interdire la veille du jour où il atteignait sa vingt et unième année.

(3) Ainsi paraît l'attester la lettre suivante, qui fait partie de notre collection d'autographes, et que nous reproduisons d'autre part, en fac-simile :

« Rade de Toulon, 12 décembre 1827.

« Monsieur le commissaire général,

« Des affaires de famille du plus haut intérêt nécessitant mon départ pour Paris, je vous rie de vouloir bien me débarquer du vaisseau le *Breslaw*, où je suis employé en qualité de chirurgien auxiliaire de seconde classe.

« Je désirerais, Monsieur le commissaire, recevoir mon ordre de débarquement un peu avant l'issue de la quarantaine, afin de pouvoir partir immédiatement, le moindre délai

fut atteint de la fièvre jaune, et, après trois ans de traversée, il revenait en France, sinon avec un peu plus de connaissances chirurgicales, du moins avec une plus grande expériences de la vie.

En 1831, il démissionnait, à la suite de la mort de son père, qui lui léguait toute sa fortune, évaluée à près de 40.000 livres de rente.

Eugène Sue abandonne alors définitivement la médecine, qu'il n'avait d'ailleurs jamais beaucoup pratiquée (1), et dès ce moment commence une nouvelle période de sa vie, où sa vocation reprend définitivement ses droits.

L'ancien chirurgien de marine se révèle néanmoins dans les premières productions littéraires du romancier. Eugène Sue, avant de faire des romans historiques, tels que le *Marquis de Létorières,* des romans sociaux, comme les *Mystères de Paris* (2), ou politiques, comme le *Juif-Errant*, avait débuté dans la littérature par des romans maritimes. On peut dire qu'il fut en France, à l'imitation de l'Anglais Fenimore Cooper, le véritable créateur du genre. *Kernock le Pirate*, *Plick et Plock*, *Atar-Gull*, la *Salamandre* (3), sont de sa première manière, la seule qui nous inté-

---

pouvant m'être préjudiciable. J'ose compter sur votre bienveillance, si la grâce que je vous demande peut m'être accordée.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

« Monsieur le Commissaire général,

« Votre très humble serviteur.

EUGÈNE SUE,

« Chirurgien auxiliaire de 2e classe à bord du vaisseau le *Breslaw*. »

(1) On pourrait, à ce propos, égrener tout un chapelet d'anecdotes ; contentons-nous des deux suivantes :

Un jour, Eugène Sue, interpellé par une noble dame sur la rareté de sa présence dans le monde, minauda quelques excuses, mais celles-ci furent présentées en termes tout à fait insolites et avec un air fort important par-dessus tout.

— D'ailleurs, je ne fais pas de visites, dit en terminant Eugène Sue.

— Vous ne ressemblez pas à monsieur votre père, lui répondit la dame piquée ; il en faisait beaucoup, lui !

Un autre jour, Eugène Sue dînait avec son ami Romieu, au café de Paris. Ils en étaient arrivés à ce moment où le vin délie les langues les plus rebelles. Romieu fait un faux pas et se blesse à la jambe. Eugène porte l'ami dans son coupé, le monte dans son lit, le panse. Mais le lendemain, voulant renouveler son pansement, il s'aperçoit qu'il a enveloppé d'un bandage fort contentif... la jambe saine ! Inutile d'ajouter que Romieu n'en fut pas moins guéri.

(2) Eugène Sue a donné au notaire érotomane des *Mystères de Paris* le nom de *Jacques Ferrand*, qui est précisément celui d'un médecin du XVIe siècle, auteur d'un ouvrage singulier, sur la *Maladie d'amour* ou *Mélancolie érotique*, que nous avons ailleurs analysé. N'est-ce pas une preuve qu'il n'avait pas tout à fait perdu le souvenir de ses lectures médicales ?

C'est comme le personnage de Pipelet, dans les mêmes *Mystères de Paris*. Ce nom avait été porté par plusieurs générations de chirurgiens ; le plus ancien des Pipelets était membre de l'Académie de chirurgie, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel ; le dernier, Jean-Baptiste, mort en 1823, a passé sur cette terre sans bruit comme sans éclat. Mais sa femme, Mme Constance Pipelet, fut une des muses les plus choyées du premier Empire, bas-bleu émérite, membre de nombreuses académies départementales, etc.

L'union des Pipelets ne fut pas heureuse : un divorce s'en suivit. Mme Pipelet devint, en secondes noces, la princesse de Salm-Kyrbourg, tandis que le Dr Pipelet s'éteignait tristement.

Eugène Sue, fils et petit-fils de médecins, chirurgien lui-même, aura-t-il, dans son enfance, entendu prononcer le nom de Pipelet ? C'est plus que probable, et voilà, croyons-nous, la véritable origine du sobriquet qui fait frémir nos modernes cerbères.

Alexandre Dumas a donné de l'origine du mot *Pipelet* une autre version, plus amusante, sinon plus véridique. (V. les *Morts vont vite*, pp. 34-37.)

(3) Dans *la Salamandre*, les passages sur la *calenture* ont été empruntés à une thèse médicale, sur les *naufragés de la Méduse*. C'est là qu'il a décrit « cet état d'excitation comateuse, cette exaltation cérébrale dévorante, développée par un soleil ardent, et par la

resse, la seule dont nous nous expliquions bien la genèse par son passage dans la chirurgie de marine.

Son *Histoire de la Marine française*, dont il dut interrompre la publication, date de cette même époque.

Plus tard, il fera de la politique, du théâtre, écrira, seul ou en collaboration, plusieurs drames et vaudevilles; mais, par-dessus tout, il se fera une place, la première, dans le roman populaire : il reste, il restera le créateur de ces types immortels : Rodin, Pipelet, Fleur de Marie, Rodolphe, le Chourineur; l'auteur toujours applaudi du *Juif Errant* et des *Mystères de Paris*.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique »

L'Eunuchisme, histoire générale de la castration, par le Dr Caufeynon, Paris, Charles Offenstadt, éditeur, 39, rue de Trévise. (*Sera analysé.*)

Petit Manuel pratique de la vaccination, par E. Félix et J. Flück. Lausanne, 1903.

Du rôle de la femme dans la lutte contre la tuberculose, par le Dr Edm. Vidal. Paris, Maloine. 1903.

Catalogue complet des thèses de doctorat de la Faculté de Médecine de Bordeaux, et liste complète des thèses de pharmacie. L. Robin, libraire-éditeur, 22, rue Vital-Carles. Bordeaux.

Le dispensaire Albert-Elisabeth, pour la prophylaxie de la tuberculose, à Bruxelles. Siège social, 61, rue aux Laines. Bruxelles. 1903.

Le traitement rationnel du diabète, par M. le Dr A. Lorand. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1903.

Une vie de médecin (Dr Abel Clermont), par Juste Fennebresque. Paris, librairie Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette. 1903.

Manuel de la prostatectomie périnéale pour hypertrophie, par le Dr Robert Proust. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1903.

Petite chirurgie pratique, par les docteurs Th. Tuffier et P. Desfosses. C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1903. (*Sera analysé.*)

Un grand praticien au XVIe siècle, le Hollandais Pierre Van Foreest, par le Dr L. Meunier. Extrait de *Janus*. 1902.

Le Kéfir et la Kéfirothérapie, par MM. Hallion et Carrion. Paris, Georges Carré et Naud, 3, rue Racine. 1902.

Le Secret des Sourciers, par M. le Dr Surbled (Extrait de la *Science catholique*, septembre 1902).

---

réaction sympathique d'un estomac crispé sur un cerveau affaibli », la *calenture*, cette espèce de mirage moral, qui fait apercevoir aux malheureux qui en sont atteints « de trompeuses images, des sites enchanteurs, des festins, des femmes », etc.

Le Dr Bertulus, le père ou le grand-père d'un juge d'instruction bien connu de nos confrères, a rappelé ce souvenir sur Eug. Sue, dans son livre, *l'Athéisme au XIXe siècle*, (p. 419) :

« Eugène Sue, que j'ai connu à Toulon, alors qu'il servait comme moi dans la marine, et que son père, médecin distingué, avait particulièrement recommandé à mon premier et regrettable maître, feu le Dr Fleury, a tracé à plaisir, dans sa *Salamandre*, un caractère dont l'expérience m'a démontré la fausseté et l'invraisemblance, celui de Szaffie ; et je peux dire à coup sûr que le célèbre romancier ne s'y est pas personnifié, car tous ses anciens compagnons dans la marine savent parfaitement que, viveur aimable, joyeux compagnon et quelque peu bretteur, le spectacle des tempêtes et la perspective des aventures de la mer étaient si peu de son goût, qu'afin de s'y soustraire à jamais il se hâta, après une première campagne, de changer de carrière. Le prétexte qu'il invoqua fut le mal de mer, mais les privations et les dangers inhérents à la profession étaient sous-entendus. » Appréciation sévère, et peut-être injuste !

Rep. par un billet le 13 D.

Rade de Toulon 12 7bre 1827

Monsieur le Commissaire Général

Des affaires de famille du plus haut intérêt, nécessitant mon départ pour Paris, je vous prie de vouloir bien me débarquer du vaisseau le [illegible] où je suis employé en qualité de chirurgien auxiliaire de seconde classe !

Je désirerois, Monsieur le Commissaire, recevoir mon ordre de débarquement un peu avant de la quarantaine, afin de pouvoir partir immédiatement, le moindre délai pouvant m'être préjudiciable. J'ose compter sur votre bienveillance, si la grâce que je vous demande m'être accordée.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monsieur le Commissaire Gl

Votre très humble serviteur

Eugène Sue

Chir. aux. de 2. cl. à bord du V. le Breslaw.

Lettre autographe d'un chirurgien de marine.

1 5 cm

La Médecine des praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE I

LES ANÉMIES. — DÉFINITIONS ET VARIÉTÉS

(*Suite*)

L'anémie d'origine digestive (fécale de Clarke, stercorale de Duclos) est ainsi expliquée par Bunge : ces troubles digestifs augmentent les sulfures alcalins, qui dégagent le fer alimentaire de ses combinaisons organiques. C'est alors que le fer médicamenteux (et préférablement l'Eugéine Prunier) interviendra, avec succès, pour se charger de ces sulfures. C'est peut-être là un rôle accessoire des martiaux ; mais il a son importance.

CHAPITRE II.

LES SIGNES DE L'ANÉMIE.

Un bon nombre de symptômes caractérisent la faim du fer, « eisenhünger », pour user du mot imagé des Allemands.

La peau devient pâle, blafarde, jaunâtre, les chairs flasques, les lèvres et conjonctives décolorées. La pâleur faciale revêt souvent une teinte jaune verdâtre (χλωρός, chlorose), surtout au pourtour du nez, de la bouche et des yeux, tandis que les joues rougissent à la moindre émotion. Les sclérotiques sont bleuâtres, les pupilles élargies. Oppression à la marche, palpitations à la montée, tendances syncopales, bruits de souffle vasculaires, tachycardie d'effort, de digestion, d'ascension, avec céphalée frontale et temporale, accompagnée de battements : tels sont encore les symptômes dont se plaignent les anémiques.

L'anorexie, l'inappétence pour la viande, le goût pour les condiments et les acides, la congestion et la somnolence après les repas, le clapotement gastrique et souvent la gastralgie, la constipation habituelle, la grande sensibilité au froid, la pâleur et la faible densité des urines (miroir de la

pauvreté du sang), les vertiges, les bourdonnements d'oreilles, les troubles des sens, la bouffissure du visage, accentuent encore le tableau morbide. Chez la femme, la menstruation se dérange, devient irrégulière, douloureuse, ou bien manque tout à fait. Chez d'autres malades, au contraire, les règles présentent une abondance et une fréquence inusitées ; et cette polyménorrhée coïncide souvent avec l'état congestif de la face qui parle contre l'anémie : *chlorosis fortiorum* des anciens, forme sérieuse, dont il faut nous méfier. L'atonie utéro-ovarienne se traduit aussi par la leucorrhée sans lésion utérine (c'est-à-dire ne résistant pas à quelques semaines d'EUGÉINE PRUNIER).

Le froid aggrave les anémiques qui sont déjà des refroidis, des cryesthésiques, chez lesquels le système vaso-moteur, frappé de torpidité, entraîne une ischémie périphérique constante. Cette ischémie se traduit par la dysidrose, l'hypothermie, les engelures, le doigt mort, l'asphyxie et la parésie des membres inférieurs.

La paresse, la nonchalance, l'incapacité intellectuelle, la tendance aux hallucinations, aux vertiges, au délire, s'expliquent par le vieil adage : le sang est le meilleur modérateur des nerfs. Dès que le sang est appauvri, les nerfs dominent. L'irritabilité, la tristesse, la mobilité, les topoalgies et hyperesthésies, les troubles mentaux même sont sous la dépendance fréquente de l'anémie. *Sanguis frenat nervos*, dit Galien : le sang est le plus sûr des antispasmodiques, et quand le système nerveux crie ses plaintes, c'est qu'il réclame, comme le disait Romberg, un sang plus généreux.

L'examen microscopique du sang, dans les anémies, nous montre les cellules éosinophiles munies d'un noyau contourné : la coloration ne s'y fait plus uniformément, et les granulations protoplasmiques, accumulées sur un point, semblent clairsemées sur d'autres. Il se forme alors des érythrocytes peu résistants, pauvres en hémoglobine. Les anémiques sont, comme les définissait Peter, des *ratés* : l'apathie et l'atrophie sont dans tous leurs manifestes vitaux ; la morosité, l'entrave, la bradytrophie accompagnent tous leurs actes physiologiques. C'est pour cela que Liebig affirme que « si le fer s'absentait de la chimie biologique, toute vie organique deviendrait impossible ». *Martial* et *Vital* sont synonymes.

(*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

Souvenirs d'un vieux médecin.

L'interview est décidément entrée dans nos mœurs médicales — et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, à condition toutefois que cette rubrique ne soit pas abandonnée à des débutants.

Notre ami Helme, qui est un maître journaliste, l'a ainsi compris, qui s'est chargé lui-même d'une besogne qu'il n'estime pas inférieure, ce en quoi nous sommes avec lui d'accord.

Combien de médecins, au déclin de leur carrière, écrivait naguère dans ce journal notre collaborateur Michaut, si on les savait confesser, conteraient de choses intéressantes ! Helme a trouvé que l'avis était bon, et nous nous en félicitons d'autant plus que cela nous a valu quelques pages intéressantes de souvenirs sur les grandes figures médicales de jadis.

Cueillons au hasard, dans la « déposition » du Dr Anselmier, recueillie par le Dr Helme, quelques anecdotes ; nous n'aurons, du reste, que l'embarras du choix.

Commençons par celle-ci, relative à Reyer, un des maîtres d'autrefois.

Reyer avait été appelé à donner ses soins au maréchal Bugeaud dans sa dernière maladie. Le vieux soldat, après avoir fait jadis la grande guerre, puis ramené en Afrique la victoire sous nos drapeaux, se mourait du choléra, dans l'appartement du no 1, quai Voltaire, occupé plus tard par Nélaton. « Mon maître, conte le Dr Anselmier, m'avait désigné pour surveiller le traitement, faire les frictions, etc. ; et je vois encore le malheureux patient attendant la mort, paisible et résigné, tandis que ses aides de camp, l'un à la tête du lit, l'autre au pied, figés dans l'attitude militaire, s'efforçaient en vain de retenir leurs larmes... »

Ce récit des derniers moments du maréchal à la casquette légendaire n'est-il pas poignant à souhait ?

On s'étonne parfois des honoraires fabuleux demandés par nos princes de la science. C'est, paraît-il, Nélaton qui avait inauguré cette méthode d'amputation... de la bourse du client.

« Au début, il se contentait de 3 à 4.000 francs, pour les grandes interventions. Devenu célèbre, il haussa ses prix dans des proportions énormes. J'ai souvenance d'une amputation de la jambe au lieu d'élection, qui fut payée 12.000 francs. De même, à Genève, une opération faite sur un conseiller d'Etat russe lui rapporta 10.000 francs. Mais c'étaient là des prix exceptionnels. »

Le Dr Anselmier dut être, lui aussi, un praticien très recherché, car ses prix étaient rien moins que modiques. Ecoutez-le plutôt :

« ... Appelé au Caire pour une favorite du vice-roi, je fus très heureux de recevoir, outre les frais de mon voyage, 2.000 francs d'honoraires. Cette opération — un polype de l'utérus, — ne manqua pas d'originalité. Tout d'abord, Son Altesse dut me passer autour du cou son propre collier, pour me permettre de pénétrer sans danger dans le harem. En outre, je dus me contenter,

comme aides, des compagnes de la favorite. Elles remplirent d'ailleurs assez convenablement leur office, et n'eussent été leurs lamentations, quand elles virent l'opérée endormie et pareille à une morte, tout aurait marché pour le mieux. »

Le Dr ANSELMIER conte avec trop d'agrément pour que nous ne lui empruntions pas encore quelques lignes ; savourez avec nous ce léger croquis, presque un tableau de genre, brossé par un artiste de talent :

« Entre temps, j'étais allé à Londres, plantant là le concours d'agrégation et ses misères, pour accoucher une Française, mariée à un lord anglais. La reine, qui s'intéressait à la jeune mère, voulut bien me recevoir, avant mon départ, en audience particulière. J'étais auprès d'elle depuis un instant, quand soudain, la porte s'étant ouverte à deux battants, un chambellan annonça S. A. R. le prince de Galles (1). Je vis alors entrer un gros gaillard blond, trapu, qui s'élança vers sa mère, et après les trois saluts d'usage, la prit tendrement dans ses bras, en la couvrant de baisers et en l'appelant : ma chère nourrice, *my dear nurse* ».

Pour comprendre ce que cette appellation avait de flatteur pour la reine Victoria, il faut savoir qu'en Angleterre, durant cent cinquante ans, aucune femme de la société n'avait consenti à nourrir ses enfants. Toutes les nourrices venaient d'Irlande. Mais cet abus prolongé et constant des « remplaçantes » avait eu des conséquences curieuses, qu'aucun des apôtres modernes de l'allaitement maternel n'a mis jusqu'ici en lumière : à savoir que les glandes mammaires, ne fonctionnant plus, avaient fini par s'atrophier de génération en génération, d'où la poitrine maigre et plate des Anglaises. Très avisés, les médecins, qui désiraient voir restaurer l'allaitement maternel, ne manquèrent pas d'insister sur cet inconvénient de l'usage des nourrices. C'était, n'est-il pas vrai ? prendre les femmes par le côté sensible, je veux dire la coquetterie. Aussi la reine, pour donner la première le bon exemple, s'était-elle décidée à nourrir elle-même tous ses enfants.

Mais nous finirions par tout reproduire, si nous nous laissions aller à notre penchant ; nous préférons vous renvoyer à l'article de la *Revue moderne*, que vous lirez, nous en sommes assuré, avec le plaisir que nous y avons nous-même goûté.

Pourvu que les numéros suivants soient dans la même note, la revue de HELME se mettra vite au premier rang de nos publications médico-littéraires — *et ce sera justice*, comme on dit dans une autre enceinte. Nous applaudirons toujours à tout ce qui sera tenté pour parfaire l'éducation littéraire du médecin, et grandir son rôle et son prestige.

Les médecins et la musique.

On répète activement au *Théâtre Sarah-Bernhardt* une tragédie, qui doit être représentée en avril, au théâtre de Monte-Carlo : *Circé*, dont les paroles sont de M. le professeur Charles RICHET, et la musique de M. le Dr Raoul BLONDEL — deux médecins !

(1) Le roi d'Angleterre actuel.

Le Dr Blondel n'en est pas à son coup d'essai : on a déjà joué, également à Monte-Carlo, des fragments de l'opéra de notre distingué confrère, *la Vision de Dante*, qui a obtenu le grand prix de la *Ville de Paris*.

Au surplus, le Dr Blondel n'est pas l'unique médecin qui ait occupé ses loisirs à la musicographie.

Nous vous avons entretenu naguère du Dr Duprat, dont le *Pétrarque*, un opéra, s'il vous plaît, fut représenté avec succès sur la scène de la Gaîté ; mais nous n'avons pas encore parlé, que nous sachions, du grand accoucheur Siebold, qui, de bonne heure, manifesta pour la musique les plus heureuses dispositions, si bien qu'à peine âgé de neuf ans, il exécuta sa partie, aux applaudissements de tous, dans un concerto sur le piano (1).

Siebold mentionne aussi un autre enseignement que lui fit donner son père : celui du tambour, dans le but d'assouplir les poignets; d'où sa prédilection pour les timbales, qui, sans qu'il y paraisse, ne peuvent être confiées qu'à un musicien solide. Il apprit aussi le violon, dont il jouait avec une habileté qui lui procura de grandes jouissances, et qui eut sur son éducation musicale la plus heureuse influence.

Nous devons au moins un souvenir à Pierre-Jean Burette, un Parisien de Paris, docteur-régent, doyen des conseillers-lecteurs du roi au Collège de France, pensionnaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, préposé à la recherche des livres de médecine pour la bibliothèque du roi, censeur royal, etc. ; ce savant homme, qui mourut le 19 mai 1747, à l'âge de 82 ans, fut un véritable prodige, par la variété de ses connaissances et de ses talents. A l'âge de 8 ans, il exécutait, à la cour de Louis XIV, sur une petite épinette, des morceaux que son père, chirurgien habile, accompagnait avec la harpe (2).

Passionné pour la musique, le professeur Delpech, écrit son panégyriste (3), ne manquait ni un concert ni une représentation théâtrale. Il jouait du violon et chantait avec goût (4).

L'oculiste Desmarres n'avait-il pas été violon dans un bal public? L'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, le Dr Jaccoud, s'offense-t-il quand on lui rappelle le temps où il était

(1) « Je me rappelle fort bien, écrit-il, qu'à l'âge de neuf ans, je me fis entendre en public, en jouant un concerto de Sterkel sur le piano.

« Plus tard, je cultivai le violon et j'accompagnai vaillamment dans les concerts le célèbre professeur Frœlich... Je dois mentionner aussi une branche d'études dont, à cette époque, je n'avais pas saisi toute la portée, portée que j'entrevis plus tard : mon père me fit apprendre à battre du tambour. Cet exercice, selon lui, devait me dégager les poignets. Son but fut parfaitement atteint : mais il me resta aussi, jusqu'à un âge assez avancé, un goût particulier pour les instruments bruyants. Les timbales devinrent mon instrument de prédilection, et mon plus grand plaisir était d'en aller jouer dans les réjouissances publiques. Plus tard même, quoique professeur, je ne pus renoncer entièrement à ce plaisir innocent, et bien souvent je fis ma partie dans les concerts publics. J'insiste sur cette passion des timbales, que j'ai conservée jusque dans un âge assez avancé, parce qu'elle a bien souvent étonné mes amis et mes connaissances. »

(2) *Union médicale*, 1876, t. II, p. 784.

(3) Béclard, *Notices et portraits*, p. 63.

(4) Habile dans l'art de dessiner, il s'était donné un maître de peinture : dans ses moments de loisir, il s'essayait dans le portrait. Son habileté de main était extrême et s'étendait à tout. Un jour que Mme Delpech devait aller au bal, le coiffeur tardant à venir, il s'offrit à le remplacer ; jamais Mme Delpech ne fut coiffée avec plus de grâce.

violon à l'Opéra-Comique ; tout comme plus tard notre distingué confrère Hamonic le fut à ce même théâtre, voire à la Comédie-Française, dans les pièces qui comportaient de la musique de scène naturellement.

Dans sa très humoristique *causerie* sur la *thérapeutique musicale*, notre confrère Grellety avait déjà noté cette prédilection des disciples d'Hippocrate pour la musique :

« On aime beaucoup l'harmonie dans notre petit monde médical, où on n'entend trop souvent, hélas ! que notes fausses, cacophonies ou discordances... Je me mets, du reste, sous l'égide des médecins qui ont cultivé la musique, Boerhaave, un flûtiste éminent; Haller, un maître sur le violoncelle ; Brochin, qui attaquait avec tant de succès sur le violon les œuvres de Beethoven et de Mendelssohn ; Orfila, une première basse bouffe extraordinaire ; Trélat, Fauvel, Calmettes, Cadier, Mareau (1), qui a composé de fort jolis morceaux, joués pour la plupart à Angers, et quantité d'autres mélomanes de Paris et de province, dont les réunions artistiques (2) ont été et sont encore fort recherchées. »

Parmi les médecins musiciens, il nous sera bien permis de citer encore : le Dr Castex, doué d'un organe vocal des plus souples, et aussi le Dr Doléris, qui trouve plaisir, nous assure-t-on, à cultiver le chant (outre le canotage et les exercices physiques de toutes sortes), dans les rares moments où ses clientes n'assiègent pas son cabinet fort achalandé. Le Dr Doléris — qu'il s'en plaigne au Dr Witkowski, de qui nous le tenons — possède une magnifique voix de baryton et connaît tout le répertoire de l'Opéra ; il pourrait facilement remplacer au pied levé l'artiste « subitement indisposé ». Il joue également fort bien de la flûte. Doléris est, on le voit, un prévoyant, et comme dit encore Witkowski, il a plusieurs cordes, vocales et autres, à son arc.

Nous connaissons moins les médecins de province ; mais nous ne saurions omettre, dans cette énumération qui ne prétend pas être complète, les regrettés Coutagne, wagnérien fervent ; Alphonse Dupasquier, chimiste habile autant que musicien de talent, et enfin le Dr Glénard (trois Lyonnais) : le Dr Glénard était devenu, sous l'influence de son oncle, un pianiste passionné, interprétant Beethoven avec un charme exquis, une sensibilité communicative.

Notre ami Blondel pense-t-il que cela ait empêché Glénard de conquérir une haute situation scientifique ? Est-ce qu'Orfila, qui

(1) Le Dr Mâreau a publié, en effet, plusieurs mélodies et morceaux détachés et, en collaboration avec MM. de Romain et Bordier, un ballet, l'*Anneau de fer*, qui fut joué avec succès à Angers. Il eut le bonheur de se faire applaudir, au milieu des siens, aux concerts de l'Association artistique. Ecoutons maintenant les paroles prononcées par le professeur Jagot sur la tombe de son ami, le 28 août 1892 : « Tout en poursuivant activement ses études, notre ami ne négligeait pas l'art musical, qui était pour lui le charme et la vraie raison de l'existence. Déjà en relation avec les compositeurs angevins, il aspirait à produire lui même, et c'est plein d'ardeur et d'un juvénile enthousiasme qu'il vint à Paris, où il se fit présenter à Massenet; celui-ci le recommanda à Théodore Dubois, dans la classe duquel il entra au Conservatoire... » (*Archives médicales d'Angers.*)

(2) *La Gazette médicale de Paris* a rapporté, il y a un an ou deux, qu'un concert, organisé par les comités de propagande des cinquième et treizième arrondissements, de la Société de l'Allaitement maternel et des Refuges-ouvroirs pour les femmes enceintes, avait pour orchestre *le Triolet*, composé de 80 exécutants, dont la plupart sont des *médecins* connus, prêtant leur concours au concert, en faveur de cette œuvre patriotique et humanitaire.

réunissait dans ses salons l'élite de la société parisienne et qui ne dédaignait pas de chanter, pour peu qu'on l'en priât, n'en était pas moins aux yeux de tous l'illustre toxicologue que l'Europe nous enviait ?

Voici, du reste, l'opinion exprimée sur Orfila musicien (1) par un critique de l'époque ; nous la livrons aux méditations de ceux qu'ennuieraient nos innocentes révélations :

« Cette distraction d'un goût si pur, si élevé, a-t-elle jamais nui à l'accomplissement du devoir, à la dignité de l'homme public, à la netteté de son esprit et à son entente des affaires ? La notoriété publique répond suffisamment à ces questions. M. Orfila appliquait à la musique cette merveilleuse aptitude à tout faire, cette facilité à comprendre, qui est le privilège de sa nature méridionale (2). »

S'il nous fallait une autre justification, nous invoquerions l'exemple du grand chirurgien viennois Théodore Billroth, qui ne fut pas seulement un des plus habiles opérateurs de son temps et l'un des maîtres de la pathologie chirurgicale moderne, mais qui, à la veille de sa mort, se passionnait pour toutes les questions se rattachant au beau, à l'harmonie, au rythme, à l'art, sous toutes ses manifestations.

Virtuose par atavisme, autant que par instinct, écrivait naguère M. Ch. Simon, dans la *Revue des Revues*, il avait la vocation musicale, et s'il ne devint pas compositeur, comme Wolfgang Mozart, dont il eut la précocité, c'est qu'il obéit au désir de sa mère, qui voulait faire de lui un médecin et un savant. Mais Esculape ne lui fit pas répudier Euterpe.

Il lui eût d'ailleurs été difficile de renier ses aptitudes originelles. Sa grand'mère, Mme Wilckem, avait jadis été l'une des étoiles de l'Opéra de Berlin, à l'époque où le grand-père de sa femme, le célèbre ténor Eunicke, créait le rôle de Florestan, qui fut son triomphe. Lui-même, tout jeune professeur à Zurich, rédigea avec éclat le feuilleton musical du principal journal de cette ville, où l'on a gardé mémoire de ses talents de pianiste et de violoniste, qui le faisaient comparer à Liszt et Bériot, et lorsqu'il quitta la Suisse, plus d'un regretta les quatuors qu'il avait organisés et où il tenait à ravir la partie d'alto.

Cependant Billroth ne fut pas uniquement un merveilleux exécutant. Il apporta dans l'étude de la musique ses puissantes et fécondes qualités de penseur, et le physiologiste aux vues larges aida le musicien consommé à répandre une plus vive lumière sur les problèmes mystérieux des rapports de la musique avec le système nerveux. L'idée de faire l'anatomie et la psycho-physiologie du rythme le hanta plusieurs années, d'abord vaguement, puis avec plus de précision, et vers 1888, durant son séjour aux eaux d'Abbazia, où il passait d'ordinaire ses vacances, il conçut le projet de coordonner et de mettre par écrit ses observations et réflexions sur ce sujet.

(1) L'heureuse organisation de M. Orfila lui rendait tout facile : amateur passionné de la musique, il composa, à l'âge de douze ans, une messe qui fut exécutée publiquement dans sa ville natale ; on sait quel succès lui valut plus tard dans le monde un talent de chanteur que les maîtres eux-mêmes proclamaient de premier ordre.

(2) *Athenæum français*, t. II (1853), p. 303.

Il s'en ouvrit à ses deux amis intimes, Hermann Helmholtz et Edouard Hanslick, et certes, il ne pouvait choisir de conseillers plus capables, de juges plus compétents et plus éclairés.

L'étude projetée, qui eût été si intéressante par tant de côtés, est restée malheureusement inachevée (1).

Cette alliance de la musique et de la médecine n'est pas si incohérente qu'elle le semble de prime abord ; il y a plus de relations qu'on ne le pourrait croire entre ces deux arts : nous l'avons jadis montré, à l'occasion de Berlioz, qui était fils de médecin et qui sut appliquer toujours à propos, comme nous l'avons écrit ailleurs, ses notions de physique médicale à la composition musicale.

La guerre à l'alcool

Simplement à titre de document, nous reproduisons l'affiche qui vient d'être apposée sur les murs de Paris, le 23 mars; c'est la guerre à l'alcool qui se poursuit :

VERDICT DES SAVANTS SUR L'ALCOOL

M. Berthelot, *membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine :*

« *L'alcool n'est pas un aliment*, bien que ce soit un combustible... Atwater lui-même n'a pas conclu de ses expériences que l'alcool fût un véritable aliment, c'est-à-dire qu'il fût capable de s'incorporer à l'organisme. »

M. le docteur Charles Richet, *de l'Académie de Médecine :*

« Si l'on pouvait *supprimer complètement les boissons alcooliques*, on aurait peut-être supprimé une parcelle de l'alimentation, mais on aurait rendu un *immense service à l'humanité*. »

M. Metchnikoff, *chef de service à l'Institut Pasteur* :

« Je suis persuadé, quant à moi, que *l'alcool est un poison*. »

Le docteur Lancereaux, de l'Académie de Médecine :

« *L'alcool est dangereux*, non seulement par les *accidents* qu'il détermine sur le système nerveux, mais surtout par la *dénutrition* qu'il produit dans un organisme qui s'y livre avec excès. »

Le docteur Héricourt, directeur de la *Revue scientifique* :

« *L'alcool*, même à la dose que quelques-uns veulent qualifier d'hygiénique, peut parfaitement être *cause de mort*, en diminuant la résistance de l'organisme aux maladies infectieuses. »

« L'essai de réhabilitation de l'alcool qui a été tenté récemment ne s'appuyait que sur les expériences de laboratoire de l'Américain Atwater. — Or, Atwater dit : « L'usage modéré de l'alcool est rempli de dangers. L'alcool ne saurait être appelé un aliment, au sens propre du mot. Le résultat net de son usage est un dommage et non pas un bien. » *Temperance Record*, 22 nov. 1900 : « Professor Atwater's conclusions ».

M. Roux, de l'Académie de Médecine, sous-directeur de l'*Institut Pasteur :*

---

(1) Sur Billroth musicien, cf. un curieux article de Cherbuliez, paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, en ces dernières années. (V. les Tables de cette revue.)

« Il faut continuer la *lutte contre l'alcoolisme.* »

Le docteur MAGNAN, de l'Académie de Médecine, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Sainte-Anne :

« A mon avis, *l'alcool* ne serait, *en aucun cas*, *un aliment recommandable.* Il pousse dans nos asiles de la Seine presque la moitié des pensionnaires. »

Le docteur WEISS, ingénieur des Ponts et Chaussées, professeur agrégé à la Faculté de Médecine :

« La vérité, la voici : — Il n'y a pas un fait bien observé qui nous montre qu'il soit utile d'introduire l'alcool dans l'alimentation ; bien des personnes, souvent sans s'en douter, *souffrent pour en avoir fait usage ;* je n'en connais pas une seule qui ait à regretter de s'en être privée. »

Le docteur LEGRAIN, médecin en chef des asiles de Ville-Evrard :

« Il est scientifique de proclamer que l'alcool est un perpétuel danger, que l'alcool — quoique aliment chimique — est parfaitement inutile, et qu'il est sage de s'en passer. »

Le docteur GARNIER, médecin en chef de l'Infirmerie spéciale du Dépôt :

« *L'alcool aliment alimente le crime et la folie ;* le premier est tributaire de cette substance pour 70 % environ, le second pour 33 %. L'alcool aliment ! alors même que cette formule serait chimiquement exacte, elle ne sera *jamais socialement vraie.* L'individu qui boit, passe à la dose toxique d'une manière insidieuse, surtout s'il est *illusionné par ce mirage : l'acool aliment !* »

(Extraits de la *Revue* du 15 février et d'autres publications.)

CITOYENS ! On vous dit : « Notre alcool est un aliment ». Nous, nous faisons appel A VOTRE BON SENS, les pièces du procès sont entre vos mains.

Jugez le coupable ! Condamnez-le ! Proscrivez-le ! Supprimez-le !

A BAS L'ALCOOL !

Centenaire de la Société de Pharmacie de Paris.

C'est le 3 août 1803 (15 thermidor an XI) que cette Société a tenu sa première séance, sous la présidence de Parmentier ; M. Bourquelot a demandé, à une des dernières séances de la Société (4 février), si elle avait l'intention de fêter son centenaire. Les membres présents ont accueilli favorablement cette proposition. M. Crinon a fait remarquer que, si l'Ecole de pharmacie de Paris doit fêter son centenaire (car c'est la loi du 21 germinal an XI, 11 avril 1803, qui a transformé l'ancien Collège de pharmacie en établissement d'Etat), on pourrait ne faire qu'une solennité ; on pourrait même, si l'on voulait donner à la fête un grand éclat, accepter le concours de l'Association générale des pharmaciens de France, celui de la Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine et des Syndicats pharmaceutiques, qui consentiraient vraisemblablement à faire les sacrifices pécuniaires nécessaires pour fêter dignement le centenaire des Ecoles supérieures de pharmacie.

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

Congrès international de la Presse médicale.

Ce Congrès s'ouvrira à Madrid le 20 avril 1903.

Des réceptions, fêtes, etc., seront organisées pour les congressistes, et ils obtiendront les réductions sur le prix des places en chemin de fer, accordées aux membres du XIVe Congrès international de Médecine (23-30 avril 1903). Ces réductions seront valables du 1er au 20 avril, pour l'aller, et du 24 avril au 20 mai, pour le retour.

Société des Etudes rabelaisiennes.

Un certain nombre de travailleurs, fervents de Rabelais et de son œuvre, se sont groupés, l'année dernière, à l'Ecole pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne, où le maître de conférences d'*Histoire littéraire de la Renaissance* avait pris comme sujet de cours la biographie de l'auteur du *Pantagruel* et l'explication du IVe livre de son célèbre roman. Les recherches poursuivies en commun, pendant une année entière, tout en procurant aux membres de la Conférence la satisfaction de découvrir par eux-mêmes beaucoup de choses nouvelles, leur ont révélé en même temps la grandeur et la variété de la tâche qui reste à accomplir dans ce domaine magnifique de l'histoire littéraire du XVIe siècle.

C'est que nul auteur n'exige, plus que Rabelais, pour être compris et interprété sérieusement, un effort collectif.

C'est pour s'être pénétrés de cette vérité que les auditeurs français et étrangers de la Conférence ont pris la résolution de provoquer la création d'une *Société des Etudes rabelaisiennes* (1).

Adresser les communications (2) relatives à la Société à M. Abel Lefranc, au Collège de France, rue des Écoles, Paris (Ve), ou à M. Jacques Boulenger, *Secrétaire du Comité*, 26, rue Cambacérès, Paris (VIIIe).

Cours de gynécologie (cours de vacances).

M. le Dr Jayle, chef de clinique de M. le professeur Pozzi, fera à l'*hôpital Broca*, dans la clinique gynécologique de la Faculté, un cours de gynécologie pratique, tous les matins, à 8 h. 1/2, du 6 au 21 avril. Les élèves pourront assister ensuite aux opérations.

Le prix est de 50 francs; l'inscription est reçue à la Faculté.

---

(1) Il existe, du reste, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Russie même, des sociétés, des périodiques et des collections, qui ont pour objet l'étude exclusive d'un grand écrivain. C'est ainsi, pour ne citer que les noms les plus illustres, que Dante, Chaucer, Shakespeare, Gœthe et Shelley groupent leurs fidèles dans des sociétés dont l'action est devenue aussi puissante que féconde. En France même, nous avons vu naître et prospérer une *Revue Bossuet*, une *Revue Bourdaloue*, et précédemment une revue consacrée à Molière (*Le Moliériste*).

Il a existé déjà un *Rabelais-Club* en Angleterre, et en France une *Société des Amis et Admirateurs de Rabelais*.

(2) La cotisation annuelle est de 10 francs.

ÉCHOS DE PARTOUT

Décadence et Appendicite Dans un roman de J.-H. Rosny, intitulé l'*Héritage*, l'un des personnages, Grimont, émet les idées suivantes :

« Les Chinois l'emporteront sur nous, non point parce qu'ils sont plus sobres et plus laborieux que nous, mais parce qu'ils n'ont pas d'appendicite. Je soutiens que l'appendicite est le signe réel de notre décadence. Elle signifie que nous perdons la force du ventre... Or, messieurs, les races fortes sont celles qui ont les meilleures entrailles, non celles qui ont le meilleur cerveau ! Toute civilisation périt par ses boyaux ! C'est l'excrément qui gouverne le monde. Le Chinois a les meilleures entrailles de l'univers... Il nous digérera ».

N'est-il pas utile pour les médecins de lire même les œuvres d'imagination ? et cette pathogénie de l'appendicite ne mérite-t-elle pas d'être livrée aux méditations de nos confrères ?

(*Le Centre médical.*)

Un médecin journaliste italien On médit souvent du métier de journaliste. On a tort. Il s'y trouve quelquefois de véritables héros, et dernièrement nos confrères d'Italie ont été émerveillés du stoïcisme dont a fait preuve un des leurs.

Ce vaillant confrère était, du reste, médecin lui-même ; il ne se faisait pas d'illusion sur son état. Alité depuis assez longtemps, il sentait que ses forces décroissaient rapidement et, un beau matin, il se dit qu'il mourrait peut-être bien dans la journée. Sa dernière pensée fut alors pour son journal. Il demanda une plume et de l'encre, et il se mit à écrire un article. L'article que ce consciencieux écrivain envoya ainsi à son journal était sa propre nécrologie. Il avait voulu, en quelque sorte, s'enterrer lui-même, et l'article, au lendemain de sa mort, a paru tel qu'il l'avait écrit. Il se méfiait sans doute des petits camarades, et très au courant des règles de sa profession, il s'était dit fort justement qu'en fait de louanges, on n'est jamais mieux servi que par soi-même (1).

(*Figaro.*)

Un docteur en médecine, directeur de théâtre Le frère de M. Boularan, sénateur du Tarn, dont nous avons narré l'exploit, dans notre n° du 1er mars, n'est autre, sous le peudonyme du Dr Abel Deval, que le directeur du théâtre de l'Athénée : il n'était connu jusqu'ici dans le monde médical que sous ce nom.

M. F. Boularan [A. Deval est né, comme son frère, à Alban (Tarn), le 17 juillet 1858. Après avoir été externe des hôpitaux de Paris, il s'est fait recevoir docteur en médecine, en 1884. Sa thèse est dédiée

(1) V. dans *le Progrès médical*, du 21 mars 1903, page 213, un autre exemple, peu banal, de sang-froid médical devant la mort.

à ses parents et à ses frères et sœurs, à son président, M. le Pr Panas, qui vient de mourir, et porte le titre : *De la compression des nerfs du membre supérieur à la suite des fractures ;* Paris, 1884, no 93, 68 p.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Un nouveau procédé de résurrection. Il y avait déjà la résurrection par les tractions rythmées de la langue ; nous marchons tout droit au même résultat par un autre procédé : le lavage du sang. Pourquoi pas ? puisque M. A. Kuliako a pu ranimer le cœur d'un lapin, à l'aide de la circulation artificielle prolongée, 4 jours après la mort spontanée, et que ce cœur, isolé du corps, a fonctionné pendant plusieurs heures ?

L'expérience a été répétée sur l'homme avec des résultats analogues, longtemps après la mort, 30 heures dans un cas.

Après Metchnikoff qui, considérant la vieillesse comme une anomalie morbide, prétend nous conserver une éternelle jeunesse ; après Laborde et son procédé bien connu, sauvant noyés, asphyxiés et nouveau-nés, Kuliako empêchera-t-il la mort après maladie, par des lavages du sang pratiqués dès l'émission du dernier soupir ?

Qu'il y parvienne, pour le plus grand renom de la Physiologie, la première des sciences biologiques !

(*La Thérapeutique moderne.*)

Nouvelle chaire au Collège de France Le Collège de Frauce sera prochainement doté d'une chaire nouvelle ; ou plutôt, on va rendre à sa destination originelle la chaire qui fut occupée par Claude Bernard, et dont le titulaire actuel, M. d'Arsonval, — lequel succéda à Brown-Sequard, héritier Bernard, — s'est spécialisé dans les questions d'électricité.

On va donc réorganiser, au Collège de France, l'enseignement de la physiologie, en le confiant à M. Charrin, qui ne dispose actuellement, pour les travaux de pathologie générale et comparée, que d'un modeste laboratoire de médecine expérimentale à l'Ecole des hautes études.

Les beaux jours de la vivisection vont revenir.

(*Gil Blas.*)

Les collectionneurs macabres Un phrénologiste célèbre, M. le Pr Wilder, de l'université de Cornell (New-York), dont nous avons fait la connaissance aux Etats-Unis, à Cornell même, qui possède déjà la plus belle collection de crânes humains, vient d'adresser à tous les hommes célèbres des deux mondes une lettre qui les laisse rêveurs. Il leur demande de vouloir bien ajouter à leur testament une clause, par laquelle ils lui lèguent leur crâne en vue d'études phrénologiques. Il a déjà reçu quatre réponses favorables de d'Annunzio, Verestchaguine, Barnum et Ibsen.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins.

L'une des gloires scientifiques du pays de Liège au XVIe siècle, fut le médecin de Heer ou Van Heer, à qui Spa doit en majeure partie sa première prospérité.

Il est l'auteur, en effet, d'un ouvrage qui n'eut pas moins de seize éditions, latines ou françaises, intitulé *Spadacrène*, où sont énumérés les vertus et les effets des eaux minérales spadoises.

Quoique ne brillant pas par le style, qui est lourd, diffus, incorrect, l'auteur aimait à sacrifier à la Muse. C'est ainsi que son livre débute par trois sonnets.

A titre de curiosité et comme spécimen, nous reproduisons l'un d'eux. C'est, croyons-nous, le premier morceau de poésie française écrit en l'honneur des sources de Spa.

Rare est donc la vertu de l'eau qui à Spa coule,
Laquelle peut faire aller les forces de la mort,
Arrester son courroux, assoupir son effort,
Et tarder le fuseau de la Parque qui roule,
Appaiser Cerberus qui de rien ne se saoule.
Eau qui a la vertu et le pouvoir si fort,
Qu'elle apporte à tout mal assistence et confort,
Et qui d'un effet prompt l'ennuyeux chagrin foule ;
Ayde une apoplexie, ayde une épilepsie,
Un sifflement d'oreille, une carnosité,
Une paralysie, mesme l'hydropisie,
Ayde aux pasles couleurs, gonorrhée, mal de foy,
A toute obstruction, goutte, colicq, esmoy,
Corrence (1) et autres maux, voire à stérilité.

Remarque qui a son intérêt : de Heer est le premier qui, en notre région, ait parlé du tabac, dont l'usage commença à se répandre chez nous au commencement du XVIIe siècle.

Pour faire comprendre d'une façon plus claire à ses lecteurs l'effet que l'eau minérale produit sur les personnes qui la prennent pour la première fois, il leur dit que cet effet est « semblable à celui qui advient à ceux qui commencent à petuner ou à prendre du tabac des Indes. »

Il ajoute peu après :

« Les Anglois sitost qu'ils ont prins les eaux se mettent à pe-
« tuner ou humer leur tabacque, ce que je ne treuve mauvais et
« crois qu'ils feroient encore mieux de l'avaller ou pour le moins
« le retenir, au lieu qu'ils le rendent par la bouche et les
« narines; car il n'y a point de doute que la fumée du tabac ignée ou
« chaude, n'ayant d'autre sortie, descend dans l'estomac et illec
« rechauffe les eaux et par ce moyen avance l'issue de celles qu'on a
« beu. » (!!)

Le tabac aidant à l'efficacité des eaux minérales, voilà un auxiliaire auquel nos modernes médecins hydrologues n'auraient certainement pas pensé ! Albin Body.

---

(1) Dysenterie.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Une tentative de suicide de Berlioz. — Un épisode, à peu près inconnu, de la vie de l'illustre musicien dont on vient de fêter le centenaire (1), nous est révélé par la lettre suivante.

Le 18 avril 1831, de Diano-Marina, Berlioz écrivait à Horace Vernet, alors à Rome :

« A Gênes, un instant de vertige, la plus inconcevable faiblesse a brisé ma volonté, je me suis abandonné au désespoir d'un enfant, mais enfin, j'en ai été quitte pour boire l'eau salée, être harponné comme un saumon, demeurer un quart d'heure étendu mort au soleil, et avoir des vomissements violents pendant une heure. Je ne sais qui m'a retiré ; on m'a cru tombé, par accident, des remparts de la ville, mais enfin je vis, je dois vivre pour deux sœurs, dont j'aurais causé la mort par la mienne, et vivre pour mon art... » (2) Heureusement, Berlioz n'obéit pas à son inspiration, et put conserver à l'art quelques années encore.

Comme Napoléon, comme George Sand, comme David d'Angers, comme Dupuytren, et bien d'autres encore (3), il en était resté à la tentative. Est-ce à dire que nous devions classer ces génies dans la catégorie des fous ? Un moment d'égarement, une hallucination passagère, doivent-ils être considérés comme des attributs de folie ?

A. C.

La descendance médicale de Berlioz. — Le Dr Berlioz (de Paris) et le Dr Berlioz, le bactériologue qui habitait Grenoble il y a quelques années et qui y séjourne peut-être encore, descendent-ils du compositeur illustre ? Ce serait intéressant à savoir, depuis que vous nous avez appris que le musicien était d'une famille médicale.

Ignotus.

La maladie des Scythes. — Je lis dans l'*Histoire* d'Hérodote, traduction Larcher, Ier livre, § 105 :

« La déesse envoya une maladie de femme à ceux d'entre les Scythes qui avaient pillé le temple d'Ascalon, et ce châtiment s'étendit à jamais sur leur postérité..... et les étrangers qui voyagent dans leur pays s'aperçoivent de l'état de ceux que les Scythes appellent Enarées. »

La syphilis est-elle en cause dans ce passage ? Aux lecteurs de la *Chronique* de faire la lumière à ce sujet.

Dr E. Robin.

---

(1) Un buste de Berlioz a été inauguré à Monte-Carlo, le 7 mars dernier.

(2) *Amateur d'autographes*, 1862-63, p. 360.

(3) On pourrait encore citer Rachel, Géricault, l'auteur du *Naufrage de la Méduse*, Magendie, Emile de Girardin, etc., qui en sont heureusement restés à la tentative.

Réponses.

Médecins mystificateurs et mystifiés (IX, 58). — Mystifier un savant, passe encore, mais berner toute une Académie ! La Société royale de Londres avait refusé d'admettre le docteur Hill au nombre de ses membres. Celui-ci éprouva le besoin de se venger et, sous le nom supposé d'un médecin de province, adressa au secrétaire de cette académie la communication suivante : « Un matelot s'étant cassé la jambe, j'ai eu l'idée d'en approcher les deux parties et de les arroser de goudron, après les avoir assujetties solidement. Le résultat de ce traitement a été merveilleux. » A ce moment un fameux docteur venait de faire paraître un livre sur les vertus du goudron. La Société royale de Londres, réunie en séance publique, donna lecture de cette lettre, et ses membres les plus autorisés expliquèrent parfaitement cet étonnant phénomène. On allait imprimer pour et contre, et déjà nos savants escarmouchaient, quand une deuxième lettre parvint au secrétaire : « Excusez-moi, Monsieur, mais j'ai oublié de vous dire que la jambe de mon matelot était une jambe de bois. »

H. E.

— En 1726, conte M. Paul Eudel (1), il y avait à Wurtzbourg un vieux docteur très épris d'archéologie. Il s'appelait Louis Huber. Négligeant quelque peu ses malades, toujours penché sur les parchemins poudreux, il ne vivait que dans le passé, à la recherche de l'inconnu.

Deux médecins de la même ville, pour se distraire de leur grave profession, formèrent le projet de jouer un bon tour à leur savant confrère. Ils fabriquèrent avec de la terre des fossiles postiches, des coquillages impossibles, des papillons gigantesques, des abeilles et des crabes énormes. Quelques pièces portaient même des caractères semblables à des chenilles enroulées. Ces pétrifications antédiluviennes, une fois séchées au soleil, furent enfouies dans un sol antédiluvien à une grande profondeur.

Quelques jours après, conduit par ses collègues au lieu de la mystification sous un prétexte quelconque, Huber fit lui-même, la pioche en main, cette étonnante découverte.

De bonheur il faillit tout d'abord se trouver mal. Puis, d'une crédulité sans pareille, son enthousiasme ne connut plus de bornes. Cette rencontre inattendue allait le rendre à jamais célèbre !

Rentré chez lui avec les précieux objets qu'il venait de rendre à la lumière, il prit sa plume, compulsa ses bouquins et fit sortir de son cerveau, sur les bouleversements de l'époque du déluge, un mémoire très étudié, précédant un rapport sur tous les objets de sa trouvaille.

Le livre, écrit en latin, publié sous les auspices du professeur Béringer, ne s'adressait qu'aux savants. C'était un in-folio de cent pages d'impression, dédié au prince-évêque de la Franconie, et accompagné de vingt-deux planches, sur lesquelles les fossiles fantastiques étaient, dans leurs moindres détails, reproduits minutieusement par la gravure.

(1) *Le Truquage.*

Toute la docte Faculté de médecine de Wurtzbourg s'assembla. Le doyen monta dans sa chaire, et Huber fut félicité publiquement de sa profonde érudition. De nombreuses séances furent ensuite consacrées à l'examen de l'ouvrage.

Cependant les bonnets carrés, troublés, inquiets de certains indices, discutaient depuis longtemps déjà, lorsque les deux compères, ne pouvant plus garder leur sérieux, effrayés du reste des conséquences de toute cette affaire, prévinrent leurs collègues qu'ils faisaient fausse route. Ils racontèrent dans tous ses détails le bon tour qu'ils avaient joué au savant Huber.

La gravité de la Faculté de Wurtzbourg était compromise ! Peu s'en fallut qu'on ne fît un assez mauvais parti aux mystificateurs. Mais se fâcher n'avançait à rien... et les choses en restèrent là. Cependant la Faculté fit racheter sous main et détruire tous les exemplaires de l'ouvrage. Aussi est-il devenu extrêmement rare.

L'histoire qui suit est le pendant de la précédente.

Un vieux docteur allemand, de Dresde, avait formé une admirable collection de momies. Pressé par le besoin, il dut se résigner au sacrifice et vendre ses chères momies. Un marchand emporta le tout dans plusieurs fourgons des pompes funèbres, pour un musée qui se fondait dans le nouveau monde.

Pendant ce temps, le musée de Munich, prévenu de cette occasion unique d'enrichir ses collections égyptiennes, dépêchait à notre homme un ambassadeur muni de pleins pouvoirs et chargé de lui faire les plus brillantes propositions. Il arriva trop tard. Tout était vendu.

Les savants ont le cœur sensible. La douleur du délégué faisait mal à voir. Le propriétaire des momies en eut un réel chagrin.

— Quoi ! réellement, vous n'avez plus rien ? Pas un grand prêtre de Phta, pas une petite-fille de Sésostris ? Rien, rien ? Voyez donc. Je ne puis ainsi rentrer déshonoré et les mains vides.

Le vieux docteur réfléchit, puis se frappant le front :

— Ne me trahissez pas, dit-il : j'ai tout cédé, c'était une condition absolue ; mais j'ai gardé la plus belle de mes momies : *La reine Nitocris !*

— La reine Nitocris?

— *Ipsissima !* elle-même, en personne, la reine du Nil Bleu. J'en étais amoureux fou, et je l'avais cachée à tous les regards, ne pouvant me résigner à la voir me quitter. D'ailleurs, c'était un peu mon droit. Elle ne faisait pas partie de ma collection ordinaire. Personne ne la voyait, personne ne m'en paraissait digne. Toutefois, en faveur du musée de Munich, je consentirais à la céder, parce qu'au moins une fois là, je pourrais aller la revoir de temps à autre.

Le délégué ne se tenait pas de joie. Non seulement il n'échouerait pas dans sa mission, mais cette seule momie, la plus belle, le consolait du reste qui lui avait échappé.

Il prit les mains du docteur, les serra avec transport, et lui dit en le regardant :

— Quel prix ?

— Cinq mille thalers.

— Je vous les donnerai.

— Seulement vous me laisserez Nitocris encore quelques jours. J'ai à causer avec elle avant de lui faire mes adieux. Ah! autre chose: vous n'allez pas me demander à la voir? Je ne veux faire connaître à qui que ce soit la cachette impénétrable où je l'ai renfermée.

— Accepté.

Et le délégué repart pour Munich, heureux et fier du succès relatif de sa mission.

Que faisait pendant ce temps le propriétaire de la momie, que nous avons laissé à Dresde? Il s'entendait avec le gardien du cimetière, pour lui acheter le cadavre d'une femme, jeune et belle, puis le faisait transporter chez lui. Là, dans l'horreur de la nuit, pendant que tout dormait autour de lui, le vieux docteur, à l'aide de son scalpel, grâce à l'habitude de disséquer, dépeçait le corps, vidait les entrailles et les remplissait par des ouates et des étoupes, imprégnées de bitume et d'autres ingrédients, que lui avait enseignés l'habitude de manier ses momies.

Après avoir revêtu le corps d'une masse de fines bandelettes de toile, croisées en tous sens et semblables à celles dont on se sert pour les pansements, il recouvrit le tout d'une nouvelle et épaisse couche de bitume et laissa sécher.

En quelques jours de travail persévérant, il avait confectionné de pied en cap une superbe Nitocris. Quand elle lui parut ne plus manquer de rien, il l'expédia à Munich au conservateur de la Pinacothèque.

Celui-ci reçut l'objet sans méfiance et lui donna immédiatement une place d'honneur dans la plus grande de ses vitrines et dans la plus belle de ses salles. Il ne pouvait réellement faire moins.

Il va sans dire que les Munichois, accompagnés des Munichoises, tous prévenus de l'arrivée de la reine égyptienne, vinrent rendre hommage à la belle Pharaonne.

Mais tout d'un coup, après quelques semaines écoulées, un mauvais parfum, une odeur très désagréable, se répand dans la salle des momies. On s'étonne, on en cause, on se serre les narines, on se demande d'où cela peut provenir. Quelque rat n'aurait-il pas abandonné son cadavre dans l'un des coins du musée? Comment oserait-on soupçonner de cette puanteur infecte la vénérable momie, la reine Nitocris, séchée depuis des milliers d'années dans les sables brûlants du désert?

Il fallut bien, cependant, se rendre à l'évidence. Les anciens Egyptiens ne nous ont point légué le secret de tous leurs embaumements, et celui du savant allemand ne valait rien!

La malheureuse jeune femme, devenue un instant Nitocris, reine du Nil Bleu, redevenue un cadavre infect, bon à rien, fut enterrée cette fois d'une manière définitive et sans épitaphe, on s'en doute.

Ce fut à qui se moquerait, non de l'habile truqueur, mais des savants Munichois, car les choses sont ainsi faites ici-bas: nous ne plaignons jamais les infortunés qu'on a joués; même les maris trompés ne recueillent que des railleries (1).

P. c. c.: P. R.

(1) *Le Truquage*, loc. cit.

La "Chronique" par tous et pour tous

Les ancêtres de l'homme à la fourchette.

Quimper, 21 mars 1903.

Monsieur le Directeur et honoré Confrère,

Puisqu'il est de nouveau question, dans votre si intéressante « Chronique médicale », de l'homme à la fourchette et de ses « ancêtres », je crois pouvoir rappeler que le premier, à ma connaissance, j'ai fait un travail d'ensemble à ce sujet.

Ma thèse de doctorat, qui m'avait été suggérée par mon bien regretté maître le professeur Verneuil et que j'ai soutenue en août 1877, avait en effet pour titre : « De la taille stomacale. »

J'y avais réuni dix-sept observations ; je n'avais eu garde d'oublier la si curieuse opération pratiquée en 1635 par Daniel Schwab sur André Grunheide et qui est signalée dans la « Chronique » du 15 mars, par les docteurs Fort et Durante (je me permettrai seulement de faire observer que le lieu de l'opération, que le Dr Fort appelle Regiomonte, doit se traduire, en langage moderne, par Kœnigsberg).

Mais j'avais pu remonter plus haut :

1° Une « taille stomacale » est pratiquée avec succès, en 1602, à Prague, par Florian Mathis de Brandebourg, pour débarrasser un paysan bohémien, du nom de Matthieu, d'un couteau qui était descendu dans l'estomac et y avait séjourné sept semaines et deux jours.

2° Une autre « taille stomacale » est pratiquée par un médecin polonais, Gruger, en 1613, sur un fermier qui avait avalé un canif et qui survécut dix ans à l'opération.

L'opération de 1635 ne vient donc qu'en troisième ligne par ordre chronologique. Les détails de ces trois opérations, comme des suivantes, se trouvent dans ma thèse, avec la bibliographie, et je ne les reproduirai pas ici, ne voulant pas vous encombrer.

Ma dix-septième et dernière observation était, bien entendu, l'observation de l'opération pratiquée le 9 avril 1876 par M. L. Labbé, qui en avait magistralement indiqué la technique, dans la note présentée par lui, le 24 avril 1876, à l'Académie des sciences.

Si vous pensez que ces détails puissent intéresser vos lecteurs, je vous les livre bien volontiers.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et honoré Confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués. Dr Ch. Colin.

Les médecins « pipos ».

Mon cher Confrère,

Voici un nouveau médecin pipo, dont j'ai trouvé l'indication en furetant dans mes notes.

On pourrait retrouver la date de sa naissance sur sa thèse.

Bidault de Villiers, F. T., né à Saulieu (Côte-d'Or), fit ses études

à Beaune et à Autun et entra à l'Ecole polytechnique au moment de la fondation de cette école.

Pendant les guerres de la Révolution, il fut enrôlé comme médecin au corps des « télégraphiers militaires ».

Reçu docteur à Paris, en 1804, avec une thèse « sur les propriétés médicinales de la digitale pourprée », B. de V. vint se fixer à Saulieu, où il est mort en 1824. Dr CARTAZ.

Boileau plagiant Corneille !

MON CHER CABANÈS,

Je suis très inquiet. Mon professeur d'histoire, l'excellent Maréchal, étant défunt, M. Brunetière s'occupant de métaphysique..., j'ai recours à vous. Nicolas Boileau ne serait-il plus né en 1636 ? C'est-à-dire n'aurait-il plus eu six ans à la mort du cardinal de Richelieu ? Renseignez-moi... A-t-on changé tout cela ? Je viens de lire, dans le *Journal de Médecine* du Dr Lutaud : « Si Boileau eût vécu au temps des microbes, bons ou mauvais, il eût pu leur appliquer les vers de son épigramme sur le Cardinal de Richelieu :

Ils ont fait trop de bien pour en dire du mal,
Ils ont fait trop de mal pour en dire du bien.

Ainsi, c'est indubitable, à six ans, Boileau avait composé une épigramme, et cette pièce, dont deux vers étaient jusqu'ici attribués à Corneille (Pierre), cette pièce, dis-je, connue de notre confrère le Dr Baret, n'a pas encore été réunie à ses œuvres complètes!

Moi qui croyais naïvement que l'épigramme de Boileau était un distique de l'auteur du *Cid !* « Le plus prudent et le plus sage ne serait-il pas de ne jamais parler de ce qu'on ignore ? » C'est notre confrère le Dr Baret qui l'affirme !

Permettez-moi de vous demander et aussi aux lecteurs de la *Chronique* s'ils connaissent un exemple, à celui-ci comparable, de précocité poétique.

Boileau plagiant Corneille, à six ans ! Voilà qui va faire plaisir à M. Dreyfus-Brisac ! Dr MICHAUT.

L'anti-alcoolisme au théâtre.

CHER MONSIEUR,

J'ai écrit le manuscrit d'une pièce anti-alcoolique, en deux actes, *Le Fléau de la Famille*, et je serais heureux si vous vouliez bien lui donner un peu de cette vie qui rend vos ouvrages si attrayants, et lui prêter l'appui de votre nom connu. Cette pièce pourrait se jouer dans les patronages scolaires ou servir de livre de lecture anti-alcoolique. Je suis certain que, présentée par vous, aucun éditeur ne refuserait de la publier (1).

PÉRÈS, *Directeur d'école à Saint-Julien-de-Briola, par Gaja-la-Selve (Aude).*

(1) Avis à MM. les éditeurs.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 8 15 AVRIL 1903

LA CHRONIQUE MEDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins à la Convention (*a*)

Par M. le Docteur Miquel-Dalton.

(*Suite*)

Lacrampe, Dominique-Jean (des Hautes-Pyrénées), est un docteur en médecine, quoi qu'on en ait dit. Il est intendant des eaux minérales de Cauterets et a succédé dans ce poste à son grand-père. Né à Argelès en 1759 et âgé de 30 ans à la Révolution, il en a adopté, dit un biographe du cru, tous les principes avec enthousiasme et sans arrière-pensée (1). Nous trouvons le nom de notre compatriote au Comité de l'examen des comptes.

Ayral, Louis-Bernard (de la Haute-Garonne), est né à Saint-Nicolas-de-la-Grave (2), le 26 avril 1736, et y exerçait, avant d'être appelé aux fonctions d'administrateur du département, à Toulouse (3). Son titre de médecin est généralement admis.

Neuf conventionnels médecins sortant de la Législative ont voté la mort (10 en comptant Siblot).

Baudot, Marc-Antoine (de Saône-et-Loire), s'appelle en réalité *Beaudot*, d'après l'acte de baptême que nous avons produit. Rappelons qu'avant de siéger à la Législative, il était médecin à Charolles, et qu'il est né à Liernolles, par le Donjon (Allier), le 18 mars 1765. L'heure est proche où le jeune conventionnel va donner sa mesure.

(a) V. la *Chronique* des 1er avril, 1er mai 1902, 1er février et 15 mars 1903.

(1) Cf. *Statistique intellectuelle et morale des Hautes-Pyrénées*, manuscrit de la Bibliothèque de Tarbes.

(2) District de Castelsarrazin, rattaché, à cette époque, à la Haute-Garonne.

(3) Une note communiquée par M. l'Archiviste de la ville de Toulouse dit ceci : « Ayral était électeur à Toulouse (en 92), section de la Loi, capitoulat de Saint-Nicolas (qui n'a jamais existé). C'est une erreur du tableau des rues de Toulouse sous la Révolution, et tout permet de croire qu'Ayral habitait Saint-Cyprien. » Nous persistons à croire que Saint-Nicolas (aujourd'hui Tarn-et-Garonne) est le lieu de naissance d'Ayral. Un M. Ayral « propriétaire » est nommé en messidor an III, par le Comité de législation de la Convention, membre du directoire du district de Toulouse. Je dois dire que M. l'Archiviste de la ville n'a trouvé nulle part le titre de docteur donné à un Ayral. De renseignements pris à Saint-Nicolas, il résulte qu'Ayral, L.-B., est bien né à Saint-Nicolas, à la date indiquée, et aurait été capitaine de navire.

Beauvais (de Préau), Charles-Nicolas, est à peu près le seul (1) député du département de Paris réélu à la Convention. Notre confrère est né en 1745. Il est très assidu, pour le moment, au Comité de secours publics et est un des inspecteurs de la salle, comme à la dernière assemblée. Le futur « martyr » vote pour la mort dans les 24 heures.

Bô, J.-B.-Jérôme (de l'Aveyron), né en 1743, collabore avec Beauvais au Comité de secours, qui l'a délégué à la commission centrale (2). Rien ne dénote encore chez Bô l'ardeur révolutionnaire dont fera preuve le « farouche » proconsul, très probablement calomnié.

Cledel, Etienne (du Lot), né en 1737, était médecin à Alvignac. Son élection à la Convention s'est faite par acclamation, comme cela s'est passé dans plusieurs départements (Hautes-Pyrénées, etc.).

Du Bouchet, Pierre (Rhône-et-Loire), est né également en 1737. Il est qualifié dans le procès-verbal de l'élection de maire de Montbrison, mais a démissionné en juillet (3).

Duhem et Taillefer ont déjà parlé et agi à la Convention. Taillefer est du Comité de secours.

Lacoste, Elie, est de la Dordogne, comme Taillefer. Il jouera un rôle en vue. Il est né en 1745, a été reçu docteur à Montpellier en 1767 et exerce à Montignac depuis 22 ans.

Roubaud, Jean-Louis (du Var), est né à Aups en 1744, district de Saint-Maximin. Il n'a de commun que le nom et la profession avec l'autre Roubaud, disparu après la session.

Pellissier, le fils, qui fut seulement suppléant à la Législative, vote en ces termes : « Le grand homme dont je vois d'ici l'effigie terrassa le tyran de Rome, il ne donna pas de motifs. Je condamne Louis à la mort. »

Marat ne déclame pas trop : « Dans l'intime conviction où je suis que Louis est le principal auteur des forfaits qui ont fait couler tant de sang depuis le 10 août, et de tous les massacres qui ont souillé la France depuis la Révolution, je vote pour la mort du tyran dans les 24 heures. »

Bousquet, François (du Gers), médecin, maire de Mirande, ne peut pas être le Bousquet, législateur de l'Hérault, nous croyons l'avoir amplement démontré. Les biographes auscitains de François Bousquet le font naître en 1750. Or, en 1795, lors des déclarations d'âge et de mariage des conventionnels, pour la constitution des nouveaux conseils des Anciens et des Cinq-Cents, Bousquet déclarera : 47 ans, célibataire (4). Il serait né, d'après lui-même, en 1748. Bousquet a été administrateur du Gers, et, précédemment, juge de paix.

Calès, Jean-Marie (de la Haute-Garonne), docteur en médecine à Toulouse (?) (5), a été confondu, nous l'avons dit, avec le législateur

(1) L'autre est Dussaulx, suppléant appelé à la Législative, auteur d'un *Voyage à Barèges*, etc.

(2) M. Th. Lhuillier (*Revue de la Révolution française*, t. XIV), dit à tort que Bô fit partie du premier Comité d'instruction publique organisé par la Convention. Il n'y siégera qu'en octobre. (Cf. Guillaume, t. II.)

(3) Cf. Kuscinski, *Révolution française*, t. XXIII (déjà cité).

(4) Cf. Tarbouriech, *Bibliographie politique du Gers*, in-8°, 1867 ; Bénétrix : *Les Conventionnels du Gers*, 1894.

(5) Renseignements pris auprès de M. le Bibliothécaire et de M. l'Archiviste de la ville

Cazes ou Cazès. La même erreur qui a fait attribuer au docteur Calès le mandat de Cazès, homme de loi, lui a fait donner le titre (appartenant à celui-ci) de colonel de la garde nationale de Saint-Béat, alors que notre confrère était électeur du canton de Caraman, à l'autre extrémité du département. Le Dr Calès est né à Cessales, le 13 octobre 1757. En septembre 1790, il a été élu administrateur du district de Revel, plus tard procureur-syndic. Il vote la mort, en exprimant son regret de ne pas avoir à prononcer sur tous les tyrans.

Guillemardet, Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée (de Saône-et-Loire), est né à Conches, le 3 avril 1765, fils d'un chirurgien. Il était médecin et maire à Autun.

Laurent, Claude-Hilaire (du Bas-Rhin), est né en 1750 dans la Haute-Saône. Il était médecin de Strasbourg et administrateur du Bas-Rhin. Laurent tient à faire oublier sa participation à certaine adresse contre le 20 juin et poursuit de sa haine son ami politique d'alors, le maire Diétrich (1).

Levasseur, René (de la Sarthe), est né à Sainte-Croix (Sarthe), le 27 mai 1747. Fils d'un tailleur, il a été quelque temps pharmacien et est devenu un accoucheur en renom au Mans. Officier municipal de cette ville, il y a été un des organisateurs du club des Jacobins (2). Levasseur a pris la parole à la Convention pour la première fois en décembre et proposé d'obliger les fermiers à déclarer leur récolte (3).

Cassanyes, Jacques-Joseph-François (des Pyrénées-Orientales), né le 21 novembre 1758, dans le petit village de Canet (Roussillon), est, comme le fut son père, médecin et agriculteur. Il a étudié successivement au séminaire, au collège et à l'université de Perpignan et a pris le titre de *docteur* (?) *en chirurgie* (4) dans cette université. Appartenant à une des plus vieilles familles rurales du pays (famille de *Pagès*), il s'occupa plutôt de faire valoir ses vastes propriétés. A la Révolution, il a été nommé successivement maire de Canet, électeur, administrateur et membre suppléant du directoire du district de Perpignan. Missionnaire de la Convention, il aura, lui aussi, sa page glorieuse.

Enfin, Pressavin, J.-B. (de Rhône-et-Loire), clôt la série des médecins régicides. Il est né à Beaujeu (Rhône), en 1735, fils d'un avocat au Parlement. C'est un chirurgien « spécialiste de maladies honteuses et ami du culte des Grâces (5) », ce qui, après tout, n'est pas incompatible. Il était substitut du procureur de la Commune à Lyon, et, comme Vitet, a assisté, sans pouvoir l'empêcher, au massacre de Pierre-Scize.

---

de Toulouse. Ce dernier a découvert un autre Calais (peu importe l'orthographe), professeur d'histoire et *docteur en médecine*, membre du directoire du district de Toulouse en 90, électeur de Villefranche en 92.

(1) Cf Wallon, *Les Représentants du peuple en mission*, etc., t. IV.

(2) Cf. Linus Lavier, *Le Conventionnel René Levasseur*, etc.; le Mans, in-18, 1866.

(3) René Levasseur a un homonyme à la Convention, lequel siège au Comité de division au comité des Domaines.

(4) Cf. *Almanach de l'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, pour 1891 : Notice sur le Conventionnel Cassanyes, par M. Pierre Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan. Nous lui empruntons tout ce qui concerne Cassanyes.

(5) Cf abbé de Montléon, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon* (1824), t. I, p. 107 (note).

Sur la foi de la biographie Eymery, de Larousse et de Saucerotte, nous aurions dénombré dans cette catégorie Loiseau, Jean-François (d'Eure-et-Loir), « chirurgien barbier » à Châteauneuf-en-Thimerais. M. Et. Charavay (*Grande Encyclopédie*), le *Dictionnaire des Parlementaires*, etc., en font un cultivateur, un aubergiste, un maître de postes, et mieux vaut rayer, je crois, ce *demi-confrère* plus que douteux (1).

Faisons défiler maintenant les 23 députés de la minorité, où nous allons retrouver plusieurs noms déjà cités par nous.

Nous avons dit les votes pour la mort *conditionnelle* de trois médecins : Picqué et Lanthenas avaient rejeté l'appel. Lanthenas, après avoir demandé le sursis dans son vote sur la mort, a voté contre, au dernier scrutin. Jouenne s'est prononcé pour l'appel et contre le sursis.

Six confrères, non compris Picqué et Lanthenas, ont été contre l'appel et pour la clémence :

Bodin, Pierre-Joseph-François (d'Indre-et-Loire), est un chirurgien de Limeray, commandant de la garde nationale, maire de Gournay. Il n'a été élu que par une voix de majorité (au troisième tour). Bodin est né à Tours le 2 mars 1743 et a servi, comme soldat, dans le régiment de Navarre. Il vote la reclusion. « Un holocauste de sang humain, dit-il, ne peut fonder la liberté. »

Chauvier, Claude-François-Xavier (de la Haute-Saône), est, comme Siblot, un médecin de Lure. Il y serait né le 9 mars 1748 (2). Au moment de son élection, il était président du département.

Defrance, Jean-Claude (de Seine-et-Marne), est né à Vassy, en Champagne, le 7 novembre 1742, d'un maître en chirurgie et apothicaire. Un aimable confrère de Beauvais, le Dr Leblond, a bien voulu nous communiquer sur ce conventionnel des notes très complètes. Defrance fait ses études à Reims, est bachelier le 2 mars 1770, licencié le 11 août, docteur le surlendemain (3). Il exerce d'abord à Vassy (4), plus tard à la Ferté-sous-Jouarre, où il étudie, en 1781, une épidémie de « péripneumonie putride ». Deux ans après, la *Description des épidémies de la généralité de Paris* cite encore de lui une relation d'épidémie de suette à Rebais, où le docteur champenois a porté ses pénates et où il devient médecin de l'Ecole militaire. En janvier 90, à Rebais, Defrance préside l'assemblée primaire et est élu officier municipal. En novembre, ses concitoyens en font un juge de paix, qui prend ses fonctions au sérieux, à preuve le compte rendu qu'il en adresse à la Constituante. En

---

(1) Aucun renseignement n'existe sur Loiseau aux archives d'Eure-et-Loir. Il y a eu de 1804 à 1820 un médecin de ce nom à Châteauneuf. Ses prénoms étaient : Pierre-Charles.

(2) Cf. Suchaux, *Galerie biographique de la Haute-Saône* (déjà citée). Je remarque que Chauvier déclare avoir 44 ans en 1795 et doit être né en 1751. (Cf. Guiffrey, *loc. cit.*) Le *Dictionnaire des Parlementaires* le fait voter, à tort, contre le sursis.

(3) Thèse de baccalauréat : *An sua sit cuique ætati peculiaris evacuatio* ? Affirmat. C'est la reproduction d'une thèse de Paris. Pas plus originale la thèse de licence : *An in partu difficili sola manus instrumentum* ? (L'auteur ne se montre pas partisan du forceps.) La thèse de doctorat est banale, la même pour tous les candidats. (C'est M. le docteur Guelliot, de Reims, qui a donné ces renseignements au Dr Leblond.)

(4) Où, de son mariage avec Claude-Jeanne Chompré, fille d'un maître de pension poète de Paris, et poétesse elle-même à ses heures, naît en 1771 un fils, Jean-Marie-Antoine, le futur général Defrance, des guerres de la Révolution et de l'Empire. Le général actuel comte de France descend du docteur.

octobre 1791, notre confrère est président du district de Rozay ; il préside, en août 92, à l'enrôlement des « volontaires » imposés à son canton... Lors du troisième appel nominal à la Convention, il opine pour la détention et le bannissement, en homme d'Etat et non en juge.

Maurel, Jean-François (d'Ille-et-Vilaine), est un chirurgien de Bain, où il est né en 1742. Il a été élu le dernier des titulaires, d'après M. Bord.

Plaichard Choltiere, René-François (de la Mayenne), a déjà figuré parmi les suppléants non appelés de la Législative. Ce médecin de Laval est né en 1740. A la Convention, il est du Comité de secours publics. Il vote la détention et le bannissement de toute la famille royale à la paix.

Prunelle, qui a soutenu, nous l'avons vu, la même opinion de sa plume, s'y conforme à la tribune.

Parmi les 14 partisans restants de la clémence, il nous suffit de nommer : Baraillon (absent lors du deuxième appel), Fockedey, Jard Panvillier, Lehardy, Hardy, Lobinhes, Salle, Serre, Vitet. Lepage s'exprime ainsi : « La nature a mis dans mon cœur une invincible horreur pour l'effusion du sang ; je demande que le tyran soit détenu pendant la guerre, et banni à la paix.

Bergoeing aîné, François (de la Gironde), né en 1750, était chirurgien et maire de Saint-Macaire. Elu quatrième suppléant, il siège, dès le début, à l'exclusion restée inexpliquée de ses collègues, en remplacement de Condorcet, optant pour l'Aisne. La proscription attend ce Girondin de la Gironde.

Dugenne, Elie-François (du Cher), est un modeste chirurgien de Sancerre, né en 1740, à Saint-Satur, dans l'Auxerrois. Officier municipal de Sancerre, il a été élu le sixième et dernier à la Convention (1).

Thierriet, Claude (des Ardennes), est né à Cernay-en-Dormois (Aube), en 1742, et exerçait la profession de chirurgien à Juniville. Il a remplacé un non-acceptant, avant l'élection des suppléants.

Porcher, ou Porcher-Dupleix, Gilles-Charles (de l'Indre), est ce médecin naturaliste, évadé de la médecine sous l'Ancien Régime, et qui s'appellera plus tard le comte de Richebourg. Suppléant non appelé à la Législative, il a été élu le premier des conventionnels de l'Indre. Porcher a quarante ans.

Nous allons pouvoir suivre maintenant tous ces confrères de la Montagne, de la Gironde et de la Plaine, dans les fastes de la Grande Assemblée.

Après le tragique dénouement du 21 janvier, c'est la lutte qui recommence entre les deux partis irréconciliables. et qui va remplir, pendant plus de quatre mois, l'histoire de la Convention. Au dire d'un écrivain un peu oublié (2), le médecin « Salle et Robespierre, deux esprits profondément atrabilaires, personnifient au mieux les termes extrêmes de cet implacable antagonisme », qui va aboutir à un duel à mort.

(*A suivre.*)

(1) Cf. Th. Lemas, *Etudes sur le Cher pendant la Révolution* ; Paris, 1887.
(2) Cf. Burette et U. Ladet, *Histoire de la Révolution* 1843, 2e partie, p. 590.

La Médecine des praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE II

LES SIGNES DE L'ANÉMIE

(*Suite*)

En effet, plus le sang abonde en hémoglobine, plus la vie s'enrichit. C'est le constat de tous les cliniciens prescrivant un ferrugineux assimilable, comme l'EUGÉINE PRUNIER par exemple, qui s'animalise et s'incorpore dans de si excellentes conditions d'endosmose intestinale. La vie des hématies, la marche des processus trophiques s'exaltent, par le fait de cette combinaison dialytique, ingérée aux repas, dans le but de former le squelette des oxydases et de contribuer ainsi à l'enrichissement dynamogénique du sol humain. Synthèse véritable de la médication phospho-martiale (ainsi que nous verrons plus loin), l'EUGÉINE PRUNIER offre au sang et aux tissus le tribut analeptique et vaso-moteur de la régénération globulaire, dans toutes les dyscrasies sanguines et dans les consomptions liées à l'appauvrissement du terrain humain par le déficit minéral du globule. Ce dernier ne saurait se passer longtemps des molécules martiales capables de procurer au sang l'*hypercitémie* ou pléthore physiologique, indispensable condition de la santé normale. Mais il présente, pour les martiaux assimilables, une grande affinité : n'ai-je pas vu, en cinq semaines, disparaître par l'EUGÉINE PRUNIER une anémie grave, avec adénite cervicale, datant de plusieurs mois, alors que le chiffre des hématies était tombé à 1.500.000 et qu'il existait un état marqué de *poikilocytose ?*

Mais n'anticipons point et revenons à nos observations sur les symptômes et complications.

L'anémie des jeunes ans laisse, comme le remarque Trousseau, une impression organique indélébile. Si l'état morbide fut très marqué, négligé, mal soigné, l'économie s'en souvient, pendant tout le cours de son existence. Une série de troubles fonctionnels résulte de ces stigmates, qui délabrent, graduellement, la constitution, et sont rapportés d'une manière

banale au système nerveux, bouc émissaire chargé de tous les péchés d'Israël.

L'anémie a, d'ailleurs, cela de spécial, ainsi qu'Hippocrate l'observait déjà, que *toutes les maladies l'engendrent et qu'elle expose à contracter toutes les maladies*. Cardialgies, tranchées, borborygmes, vomissements, hématémèses cataméniales ou par *ulcus* (1), pica, malacia, atonie et dilatation stomacales, avec chimisme gastrique d'hypopepsie ; douleurs au cœur, névralgies lombo-abdominales, respiration courte et gênée, pleurodynie, représentent moins des complications de l'anémie que ses symptômes ordinaires, plus ou moins accentués.

La dénutrition des tissus facilite l'ensemencement du bacille de Koch dans les poumons, à l'occasion de la moindre bronchite. Les anémiques sont, d'ailleurs, facilement terrassés par des maladies épidémiques et prédisposés aux maladies nerveuses, à ce point que Luzet a pu écrire : *Chlorose et hystérie sont sœurs*.

Le changement de caractère, les idées tristes et acariâtres, l'amnésie, l'aboulie, le spleen, la marche pénible, avec plaque vertébrale, l'impuissance et les pertes séminales, la diminution de l'acuité sensorielle, les bourdonnements auditifs, mouches volantes, dysphonie, fatigue des cordes vocales, etc..., caractérisent ces troubles nerveux d'origine hypoglobulique.

Miné sourdement dans ses œuvres vives, l'organisme s'affaiblit peu à peu. La femme anémique ne peut mener à terme ses grossesses, ou donne le jour à des enfants chétifs et malingres. La *phlegmatia alba dolens*, par suite de phlébite microbienne, se surajoute parfois à l'état chlorotique : car le streptocoque, micro-organisme pyogène au premier chef, affectionne les tuniques veineuses. On sait que, dans l'asphyxie globulaire par l'oxyde de carbone, la phlébite n'est pas très rare non plus. L'analogie s'impose.

La peau des anémiques, d'une couleur de vieille cire, surtout au visage et à la paume des mains, porte l'empreinte d'une sorte d'ictère hémaphéique, dû à la destruction des globules rouges. Les téguments, ridés et flétris, se fanent et se détendent ; les cheveux deviennent ternes, fourchus, caducs ; les dents se carient, l'haleine devient mauvaise ; les ongles s'écaillent et se fragilisent.

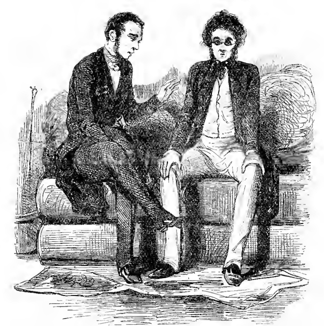
(*A suivre.*)

---

(1) L'ulcère rond est parfois une suite de chloro-anémie. C'est dans ces cas que le fer officinal est souvent dangereux, alors qu'on obtient de grands succès, sans inconvénients, par l'emploi de l'Eugeine.



Eh ! mon cher, ne te plains pas ! tu seras médecin, je serai procureur du roi : quand tu seras obligé d'avoir du talent, je serai forcé d'avoir des mœurs. C'est ça qui sera dur !



— Mais, Docteur, vous vous trompez ! ça ne ferait que six mois et demi... que diable !

— Mon cher Coquardeau, la nature a des mystères qu'il n'est pas toujours donné à notre science d'approfondir.

ÉCHOS ET NOUVELLES DE LA « CHRONIQUE »

Médecin machiniste.

Le dimanche 22 mars, nous étions conviés par M. le Dr Pénoyée à la première d'une pièce en 7 actes et 10 tableaux, dont le sujet était d'ordre scientifique, ainsi que le révèle son titre : l'*Hypnotiseur*.

Cette pièce offre cette particularité que les acteurs sont de simples marionnettes. Les décors en sont dus au regretté M. Minet de Rosambeau, qui fut, croyons-nous, quelque peu acteur jadis. Quant aux *trucs* nombreux qui agrémentent cette pièce dont le répertoire du Châtelet pourrait s'enrichir un jour, c'est à notre confrère, aidé de sa charmante famille, qu'ils sont dus. Nous avons, du reste, fait connaître, dans une autre occasion, les qualités de machiniste qui distinguent M. le Dr Pénoyée et lui constituent une physionomie à part dans le microcosme des médecins dramaturges.

Médecin librettiste.

Le livret du drame lyrique *Jean Michel*, qui vient d'obtenir un si beau succès au théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, est dû à la plume d'un médecin distingué de Spa, le Dr Poskin, dont la personnalité se cache sous le pseudonyme d'Henri Vallier.

Médecin dramaturge.

Les suicides se suivent... et ne se ressemblent pas. Après le suicide à la Werther — celui de la jeune femme qui se tira naguère un coup de revolver, au théâtre Sarah-Bernhardt, pendant la représentation de *Werther* — le suicide à la manière d'Escousse... moins le réchaud ! Encore un génie méconnu que cet infortuné Dr Salavy, qui a failli s'homicider pour de bon, dans la salle de la Comédie.

Pourquoi choisir la Comédie-Française plutôt que tout autre théâtre ? Parce que, paraît-il, il avait présenté à Messieurs les sociétaires une pièce jugée très intéressante, pleine de qualités, mais injouable. Ne sachant plus où porter son manuscrit, désespéré, notre confrère ne songea plus qu'à mourir.

N'y avait-il donc pas d'autre alternative que d'être sacré dramaturge — ou de se tuer ? Restait bien une autre solution : gagner sa vie, en exerçant honorablement sa profession ; mais elle était sans doute trop simple, trop à la portée des vulgaires médicastres.

La Revue de la Famille.

Familia est bien la revue de la famille par excellence, avec sa littérature de bon goût, ses conseils pratiques, ses articles de mode, ses gravures, sa musique, ses concours de tous genres avec prix.

L'abonnement, *six* francs par an, est réduit à *cinq* francs pour

les lecteurs de la *Chronique*. L'abonnement est entièrement remboursé par des primes d'une valeur de beaucoup supérieure à son prix.

Société de préservation contre la tuberculose.

Sur l'initiative de M. le professeur agrégé Peyrot, sénateur, membre de l'Académie de médecine, il vient d'être fondé une *Société de préservation contre la tuberculose par l'éducation populaire*. Les adhésions doivent être adressées à M. Edg. Pourcelle, 33, rue Lafayette.

Un sanatorium pour les infirmières des hôpitaux.

Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Ranson, a renvoyé à l'examen de la Commission compétente, un projet d'installation, dans une des propriétés de l'Assistance publique, d'un sanatorium de cinquante lits, destiné aux infirmières des hôpitaux ayant contracté la tuberculose dans leur service.

Un trust médical.

Les trusts ne respectent rien. Ils commencent à englober dans leurs filets la vie économique des médecins. En effet, dans l'Etat d'Indiana, vient de se former un syndicat, sous le titre pompeux *Medical Alliance of America*, qui rêve de monopoliser les secours de médecine. Moyennant une certaine somme, le syndicat garantit à la famille tout secours médical pour une année. Les souscripteurs peuvent choisir le médecin à leur convenance et l'appeler à n'importe quelle heure. Le payement des honoraires est affaire de la compagnie.

Les médecins commis voyageurs.

Cueilli dans la *Neue freie Presse* (7 août), journal politique de Vienne :

« Docteur en médecine, trente-sept ans, parlant allemand et tchèque, ancien militaire, offre ses services comme représentant, commis voyageur ou homme de confiance aux droguistes en gros, fabricants d'instruments de chirurgie, etc. » Les journaux allemands de médecine qui commentent cette nouvelle branche de l'industrie médicale, rappellent que ce n'est pas là un fait isolé, mais une des nombreuses manifestations de la pléthore médicale (2).

(1) 16, rue Notre-Dame de Lorette.
(2) *Archives d'Anthrop. crim.*

ÉCHOS DE PARTOUT

Les Médecins receveurs des Ports, aux Etats-Unis.

Le mouvement contre les fonctionnaires noirs dans le Sud a pris depuis quelque temps des proportions inquiétantes. Le Dr Crum, ce médecin nègre, nommé par M. Roosevelt receveur du port de Charleston, a demandé au président de rapporter sa nomination, ce à quoi celui-ci se refuse énergiquement. Le Dr Crum a dit, dans une interview, que s'il prenait possession de son poste, il risquerait sa vie : des menaces de mort lui ont été adressées, mais il se conformera à la volonté du président.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Féminisme médical. Le nouveau directeur de l'Assistance publique, M. Mesureur, vient de prier deux femmes de haut mérite, Mmes le docteur Rosa Perrée et Marie Gras, de bien vouloir faire partie de la commission d'alimentation des hôpitaux. C'est la première fois que des femmes sont appelées à siéger au sein des grandes commissions qui forment l'organisation supérieure de l'Assistance publique.

Ajoutons que Mme le docteur Perrée est une personnalité parisienne qui compte parmi les plus sympathiques, puisqu'elle est la femme de M. Raymond, du théâtre du Palais-Royal, l'un des artistes les plus aimés de nos scènes de genre.

Mme Marie Gras appartient, à titre de trésorière, de secrétaire, à un nombre important de sociétés fondées pour l'amélioration du sort de la femme.

(*Femina.*)

Une école spartiate. Une école, d'après l'ancienne méthode spartiate, a été érigée, il y a quelques années, à Sekingen, en Suisse (Bâle). L'établissement est situé dans un endroit boisé; le bâtiment est très simple, installé presque pauvrement. L'usage de l'eau y est très abondant; elle est toujours froide, même pour les bains. On n'a pas moins de soins pour le corps que pour l'esprit.

Les jeunes gens se lèvent de bon matin : en hiver à 6 heures, plus tôt, en été. Le travail des classes alterne constamment avec des exercices en plein air. Ne rien faire est interdit. Le temps libre est employé à fendre du bois, nettoyer ou autre occupation analogue.

La nourriture est éminemment simple, mais abondante et de qualité supérieure. L'habillement est aussi très simple. Dans une excursion de l'école de Bâle, les élèves portaient un pantalon court de drap, une chemise sans manches, une ceinture en cuir autour des reins et des sandales aux pieds. Ils étaient nu-tête et n'avaient pas de poche à leurs vêtements; le mouchoir était retenu par la ceinture.

D'abord peu de parents étaient disposés à exposer leurs enfants à une éducation si rude; mais l'institution Ringele a fini par gagner la confiance de plusieurs. Les élèves, aux examens officiels, témoignaient qu'ils satisfaisaient complètement aux exigences. Et les cas sont vraiment surprenants où les enfants faibles se sont développés, pour devenir de beaux et solides garçons.

M. Ringele se propose d'ouvrir prochainement une école de filles dans les mêmes conditions. (*Gazette méd. belge.*)

Ligue contre les gros mots. Encore une nouvelle ligue qui vient de se former! Son promoteur est un médecin, M. Gréville-Walpole, et son objet est de combattre l'usage « des gros mots » dans les rues et les lieux publics.

La nouvelle ligue vient de recevoir ses lettres patentes, sous la forme de vœux pour son succès, que vient de lui faire transmettre le roi par son secrétaire particulier; de tous côtés, d'ailleurs, lui arrivent des encouragements.

C'est bel et bien de vouloir supprimer les gros mots, mais comment y arriver ?

Voici les moyens que la ligue se propose d'employer : conférences pour les enfants et les adultes ; publications périodiques ; invitation au clergé de toutes les diverses églises de faire des sermons au nom de l'association, et aux maîtres d'user de toute leur influence sur les élèves ; inspecteurs qui parcourent le pays, et poursuivront devant les tribunaux tous ceux qu'ils pourront prendre en flagrant délit, car il existe ici une loi qui punit l'emploi des gros mots en public, mais on ne l'applique que rarement. (*Revue Mame.*)

Tempérance au XVIe siècle. La question de la « tempérance », qui est de plus en plus à l'ordre du jour, ne date pas d'hier, et bien avant les découvertes menaçantes des chimistes du laboratoire municipal, ce problème a préoccupé les bons esprits des siècles révolus.

C'est ainsi que, dans une intéressante étude sur l'alcoolisme, M. E. Vandervelde nous apprend que, lorsqu'en l'an de grâce 1600, le comte palatin Frédéric V fonda la *première* Société de tempérance, les statuts adoptés contenaient, entre autres, les stipulations suivantes :

« Engagement valable pour deux ans de s'abstenir de toute ivresse complète.

« Obligation de ne pas boire plus de *sept* coupes de vin par repas, et plus de *quatorze* coupes par jour ! !

« Pour étancher le surplus de la soif, la bière et les eaux minérales étaient seules autorisées.

« Autorisation de boire *une seule* coupe d'eau-de vie ou autres boissons fortes — à déduire des quatorze coupes réglementaires. »

C'était un commencement !...

(*Républ. Nouv. et Journal de Médecine de Bordeaux.*)

Actualités rétrospectives

Gavarni et les médecins.

C'est le 5 mars que devait avoir lieu à l'Opéra-Comique la matinée de gala organisée par un comité à la tête duquel se trouve l'éminent artiste Gérome, au bénéfice du monument de Gavarni.



Il étudie la médecine.

La fête ayant été remise à la seconde quinzaine d'avril, nous avons ajourné à cette date la publication des quelques dessins que nous reproduisons dans le numéro de ce jour.

Il est à remarquer que Gavarni a rarement mis en scène des médecins; s'il n'épancha pas sur eux son humeur atrabilaire, c'est qu'il n'y eut pas sans doute souvent recours ou qu'il n'eut pas à s'en plaindre (1).

(1) Nous devons à la très gracieuse obligeance de M. Hartmann les trois gravures que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs; nous le remercions bien sincèrement de cette marque 'estime et de sympathie.

Revue Biblio-Critique

Histoire : *Calendriers d'un Bourgeois du Quartier latin*, par H. Dabot ; — *Isabeau de Bavière, reine de France*, par Marcel Thibault, Paris, Perrin ; — *Les Centennales parisiennes*, Paris, Plon.

Littérature : *V. Hugo à Guernesey, souvenirs inédits*, par P. Chenay, Paris, Juven. — *Notes sur Prosper Mérimée*, par F. Chambon, Paris. Dorbon aîné ; — *Sophie de Monnier et Mirabeau*, par Paul Cottin, Paris, Plon ; — *Le Théâtre de M. Brieux*, par le Dr A. Chevallier, Nantes, Mellinet ; — *Les Idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges*, par Ed. Champion ; — *L'Ame bretonne*, par Ch. Le Goffic, Paris, H. Champion ; — *Les Maisons closes au* XVIIIe *siècle*, par Gaston Capon, Paris, Daragon.

Médecine et sciences : *La vraie mort de Jésus*, par William Sand, Paris, Institut de Bibliographie ; — *Ch. Nodier naturaliste et médecin*, par le Dr Paul Fabre (de Commentry), Montluçon, 1897 ; *Notre-Dame de Fontenelle de Tonnerre*, par H. Chaput, chirurgien des hôpitaux de Paris ; — *Le marché dans l'hôpital à Tonnerre*, par le même ; — *Centenaire de la Société libre des Pharmaciens de Rouen et de la Seine-Inférieure*, Rouen, Lestringant ; — *Etude historique sur les médailles et les jetons de l'Académie royale de chirurgie* (1731-1793), par le Dr R. Lacronique, Chalon-sur-Saône, Emile Bertrand ; — *Les Animaux excentriques*, par H. Coupin, Paris, Nony et Cie.

M. Henri Dabot est un homme heureux ; il a réalisé le rêve qu'ont fait beaucoup d'entre nous : celui d'avoir assez d'indépendance d'esprit et de situation (et cette dernière, la fortune seule nous la donne), pour dire son sentiment tout franc sur les événements et leurs acteurs.

M. Dabot est, de plus, un philosophe ; il fuit la publicité, sans en avoir l'horreur, je suppose, et réserve ses publications à ses amis. Vous chercheriez vainement ses opuscules dans le commerce de la librairie ; ils ne sortent pas, sauf circonstances imprévues, du cercle restreint dans lequel leur auteur volontairement les confine. Et c'est grand dommage, car il y a dans ces Souvenirs et Impressions d'un Bourgeois de Paris, dans ces Griffonnages écrits sans prétention, mais d'une plume alerte et quelque peu, oh ! si peu frondeuse — une foule d'impressions sur la vie parisienne de ces dernières années ; une relation sûre et véridique de faits qu'on se plaît d'autant mieux à se remémorer qu'on y a plus ou moins pris part.

Nous y avons, à l'intention de ceux qui nous lisent, glané (et la tâche nous a été singulièrement facilitée par M. Dabot lui-même, qui sait la valeur du temps) quelques notes, non pas tant pour

donner une idée de l'ouvrage, que pour sauver de l'oubli (l'opuscule étant tiré à un nombre restreint d'exemplaires) ce qui nous a paru mériter d'être conservé.

Voici en quels termes est relaté un incident qui fit grand bruit en son temps et dont on a reparlé à une époque plus rapprochée de nous.

Le 20 mars 1872, le « Bourgeois du Quartier latin » consignait dans ses éphémérides : « M. Dolbeau, un des plus brillants professeurs de la Faculté de médecine, devait ouvrir son cours ce matin. Les étudiants n'ont pas voulu le laisser parler. Ils criaient : « A bas le dénonciateur ! » Ils prétendent, en effet, qu'il a livré à l'armée de Versailles un « fédéré », soigné par lui à l'hôpital Beaujou ; le fédéré aurait été passé par les armes.

« M. Dolbeau n'est pas commode aux examens : c'est probablement les cancres refusés qui ont accueilli avec joie cette stupide histoire. M. Wurtz, le doyen, venu au cours de M. Dolbeau, lui a serré la main et a quitté l'amphithéâtre en lui donnant le bras, puis il est rentré parler raide aux étudiants, en leur reprochant de faire continuellement du tapage. La cour de l'Ecole était pleine de monde. »

Un peu plus tard : « Les mêmes avanies ont été prodiguées aujourdhui à M. Dolbeau, il n'a pu continuer son cours. Le reproche est ridicule : aucun fédéré n'a été exécuté à Beaujon ! » et le lendemain : « A la grille de l'Ecole de médecine le placard suivant vient d'être affiché : « Les cours et les examens de la Faculté sont suspendus. Une affiche ultérieure fera connaître la date de la réouverture. »

Ce n'est que le 15 avril suivant que le cours de Dolbeau était rouvert ; M. Dabot ne manque pas de l'inscrire sur ses tablettes :

« Les cours ont repris à la Faculté de médecine. Celui de M. Dolbeau a été tranquille. L'enquête à Beaujon a dû lui être favorable. Cependant, après le cours, certains individus l'ont sifflé au moment où il montait en voiture, mais beaucoup d'étudiants sont accourus et ont violemment protesté. Alors la voiture de M. Dolbeau s'est mise triomphalement en marche, au milieu d'applaudissements frénétiques ».

Il y a peu d'années, des journalistes malavisés remettaient dans la circulation la légende dont Dolbeau eut tant à souffrir. Notre confrère, le Dr Dolbeau, fils du regretté professeur, intervint avec énergie, et le tribunal, appelé à se prononcer sur la matérialité du fait reproché à Dolbeau, réduisit à néant, par un jugement fortement motivé, les allégations que des publicistes avaient émises un peu, semble-t-il, à la légère (1).

Mais continuons à feuilleter les calendriers de M. Dabot et épinglons au passage ce qui nous y intéresse.

Le 13 janvier 1873, à propos de l'autopsie de Napoléon III, qui avait révélé la présence dans la vessie d'un calcul « ayant la forme et le volume d'un œuf de petit oiseau », le Bourgeois du Quartier latin rappelle que c'est au cimetière de Saint-Séverin qu'eut lieu, très probablement par Germain Collot, la première opération de la pierre

(1) V. l'*Eclair*, du 12 mars 1892, et l'arrêt de la Cour d'appel, du 12 novembre 1897

sur un franc-archer de Meudon. Cet archer avait été condamné à être pendu, « pour occasion de larrecins en l'église de Meudon. » Louis XI lui promit la vie (1), s'il voulait consentir à se laisser faire l'opération — laquelle réussit parfaitement (2)...

Le 26 octobre 1875, enterrement de Lorain, mort au chevet d'un malade : « Belle mort pour un médecin », conclut notre Bourgeois. Le 5 décembre de la même année, démission de Würtz et son remplacement, comme doyen, par Vulpian.

Le 28 avril 1876, mort de Charrière, le fondateur de la fameuse maison de chirurgie, que M. Collin dirige aujourd'hui avec autorité. Charrière était venu de Suisse à Paris, à l'âge de 13 ans ; quatre ans plus tard, il fondait une petite industrie de couteaux et instruments de chirurgie, cour de Saint-Jean-de-Latran, où il resta jusqu'à l'expropriation de cette cour pour le passage de la rue des Ecoles. Il vint continuer sa fabrication rue de l'Ecole-de-Médecine. Son fils lui succéda en 1860, mais il mourut au bout de cinq ans ; l'homme de confiance de la maison, M. Collin, prit la suite.

Le 24 avril 1877, l'empereur du Brésil, après avoir visité, dans la rue de l'Ecole-de-Médecine, la maison de Marat, qu'on démolissait alors, se rendait à l'Hôtel-Dieu pour assister au cours de Germain Sée. A son entrée, tous les élèves se sont respectueusement levés. G. Sée, sans interrompre son cours, s'est contenté de dire : « Nous comptons un savant de plus. »

Le 8 février 1878, mort de Claude Bernard (3) ; à ce propos une anecdote, qui a trait à un homonyme de l'illustre physiologiste, celui qu'on appelait le bon prêtre, lequel avait pour mission, sous Louis XIII, d'accompagner les condamnés à mort. Richelieu fait demander un jour au saint homme de lui exposer ses doléances : « Je désirerais seulement, répond Claude Bernard à l'émissaire du cardinal, que Son Eminence fît restaurer le plancher de la charrette sur laquelle je conduis mes condamnés au supplice. Ils n'écoutent pas bien mes instructions, tellement ils ont peur de passer à travers les trous. »

Le 5 décembre 1878 est une date mémorable ; c'est ce jour-là qu'en grande solennité M. Bardoux, alors ministre de l'Instruction publique, pose la première pierre de l'Ecole pratique, « sur l'emplacement de l'église et du cloître des Cordeliers, fondés, en l'an 1230, par le roi saint Louis. »

Détachons encore, hâtivement car le temps nous presse, quelques feuillets du bloc-notes de M. Dabot : 8 février 1879, mort de Chauffard, le grand médecin spiritualiste ; 24 mai 1883, incident du coup d'ombrelle donné à Brown-Sequard par une antivivisectrice passionnée ; 13 mars 1886, dix-neuf Russes, mordus par un loup enragé, sont allés au laboratoire de la rue d'Ulm, se faire inoculer par Pasteur : trois des inoculés sont morts le 6 avril à l'Hôtel-Dieu, seize sont repartis bien portants. « M. Pasteur payait pour leurs repas et leur coucher 4 fr. 50 à l'hôtel Gay-Lussac. Beaucoup de gens du quartier allaient leur porter des friandises. »

(1) V. *la Chronique scandaleuse*, 4 janvier 1475.
(2) Cf. *les Curiosités de la médecine*, du Dr Cabanès.
(3) V. ce que dit M. Dabot des sentiments religieux de Claude Bernard, page 133 de ses *Calendriers*.

Le 14 mai de cette même année (1886), révolte des étudiants en pharmacie contre l'omnipotence de leur Directeur, Chatin. Ici mettons un point final. Ayant été mêlé, et de très près, à cet événement, nous serions trop tenté de longuement en disserter ; comme disait feu mon grand-père : j'en sais trop pour en dire un mot !...

*
* *

Une biographie véridique et complète d'*Isabeau de Bavière*, dont le personnage est resté enfermé dans les brumes de la légende, restait à écrire : M. Marcel Thibault a entrepris cette tâche ardue.

Il est d'opinion commune qu'Isabeau fut un monstre de perversité ; qu'elle joua un rôle néfaste dans la querelle des Armagnacs et des Bourguignons ; qu'elle pressa la conclusion du traité de Troyes, qui livrait la France aux Anglais. Le dérèglement de ses mœurs, ses relations incestueuses avec son beau-frère, Louis d'Orléans, ont fait l'objet de maintes critiques, qui paraissaient justifiées par les faits. M. Thibault nous convie à reviser ce nouveau procès historique et il commence aujourd'hui ce travail de quasi réhabilitation, en ne puisant qu'aux sources originales, « étudiant à fond les chroniques françaises et étrangères, les vérifiant l'une par l'autre, les contrôlant pour ainsi dire par un examen comparé. » Son premier essai fait bien augurer de l'avenir et nous en attendons la suite avec une impatiente curiosité.

*
* *

La librairie Plon met en vente un ouvrage du plus vif intérêt historique et artistique : *Les Centennales parisiennes*, véritable panorama de la vie de Paris à travers le XIXe siècle, avec les transformations incessantes des rues, des promenades, des monuments, des modes, tant masculines que féminines, des mœurs. L'illustration, aussi riche que variée, a été exécutée d'après des documents d'autant plus précieux qu'ils deviennent plus rares avec les années. De même que *Paris de 1800 à 1900*, dont elles sont la synthèse, *les Centennales parisiennes* ont leur place marquée dans les bibliothèques publiques et privées, à la fois comme utile référence et comme agréable et curieuse lecture.

*
* *

Sur le séjour de *Victor Hugo à Guernesey*, qui pouvait être mieux informé qu'un de ceux qui approchaient le grand homme, qui vivaient de sa vie ? M. Chenay avait épousé Julie Foucher, sœur de la femme du poète ; en sa qualité de parent très rapproché, il a vécu longtemps dans l'intimité du ménage Hugo, et comme il est bon observateur, il a pu recueillir bien des impressions, noter bien des petits détails, qui éclairent d'un singulier jour la psychologie de l'illustre poète. Le demi-dieu nous apparaît, il faut bien le dire, sous un assez vilain jour. Peut-être le livre a-t-il par endroits la forme du pamphlet ; peut-être M. Chenay a-t-il quelques représailles à exercer, et comme la vengeance est un plat froid, savoureux en tout temps pour ceux qui s'en délectent, l'auteur a-t-il

éprouvé quelque maligne satisfaction à épancher sa bile? Nous nous garderions de nous prononcer, d'autant que vivent encore des représentants de la famille du poète, un de nos confrères notamment, qui ne partage pas, à beaucoup près, l'opinion de M. Chenay sur Victor Hugo. Nous déclarerons néanmoins que sa monographie est curieuse, pleine de révélations inattendues, et, en outre, mérite rare, qu'elle paraît écrite de bonne foi.

*
* *

C'est toute une chronique que nous aurions voulu consacrer à l'ouvrage de notre collaborateur et ami Félix Chambon, trop modestement intitulé : *Notes sur Prosper Mérimée ;* mais, comme on dit, chez nous et ailleurs, nous sommes « gens de revue », et Mérimée est un de ceux que nous retrouverons quelque jour, quand les loisirs nécessaires pour en parler congrûment nous le permettront. Nous ne voudrions pas toutefois laisser passer l'occasion qui s'offre de signaler cette *très importante* contribution à la biographie de ce faux sceptique, que d'aucuns ont jugé avec tant de malveillance, faute de le bien connaître. C'est un Mérimée tout neuf que nous révèle F. Chambon, « plein de délicatesse, ami dévoué, plein de bonté et de charité », combien différent du Mérimée de certains biographes !

L'ouvrage a été tiré à 150 exemplaires, dont 100 seulement mis dans le commerce : le seul reproche que je me permettrais de faire à M. Chambon, c'est de ne l'avoir pas voulu vulgariser davantage ; à quoi il pourrait me répondre qu'il préfère à la quantité la sélection : la thèse a du bon, et pourtant !...

Quoi qu'il en soit, c'est un de ces livres consciencieusement documentés, et, ce qui ne gâte rien, très agréablement écrits, que doit avoir lu quiconque se flatte de connaître à fond l'histoire littéraire du XIXe siècle. Encore une fois, nous en reparlerons, et à maintes reprises, nous en avons l'espoir.

*
* *

Point n'est besoin de présenter M. Paul Cottin aux lecteurs de la *Chronique*. M. Cottin avait bien voulu, si on s'en souvient, nous réserver la primeur d'un des chapitres de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui sous le titre : *Sophie de Monnier et Mirabeau*, d'après leur correspondance secrète, inédite. On est friand de ces indiscrétions sur les personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire, parce que rien ne sert à mieux faire connaître dans le tréfonds ceux qui dirigent les événements, que ces lettres intimes non destinées à la publicité, où s'épanchent en toute sincérité ceux qui ne se sentent pas observés par la galerie. On connaissait déjà les lettres écrites du donjon de Vincennes par le célèbre tribun ; la publication de M. Cottin est tout autre chose : c'est la plus grande partie de la correspondance qu'adressa la marquise de Monnier à Mirabeau, pendant une période de cinq années (de 1776 à 1781). Chiffrées pour la plupart, elles ont dû à cette circonstance de rester inédites pendant fort longtemps ; la découverte de la clef du chiffre a permis à M. Cottin de les exhumer et de nous en servir le régal. Tous les amis de la

vérité historique, autant que les simples curieux, lui sauront un gré infini d'avoir mis au jour ces pages brûlantes, qui ne diminuent en rien notre admiration pour l'admirable orateur dont la tribune française porte toujours le deuil !

* * *

Au théâtre comme dans la vie, les hommes et surtout les femmes ne vont que pour entendre parler d'amour et pour prendre part aux douleurs et aux joies qu'il cause : c'est Alexandre Dumas qui l'a dit, et celui-là s'y connaissait, n'est-il pas vrai ? Un dramaturge a eu la crânerie de s'affranchir de cette obligation, et il a réussi à créer autour de ses œuvres une atmosphère de curiosité sympathique. Ce dramaturge est l'auteur des *Remplaçantes* et aussi des *Avariés*, M. Brieux. M. Brieux a prétendu nous intéresser avec autre chose que la banale aventure, habillée à la moderne, de Roméo et Juliette, et il s'est trouvé qu'il n'avait pas escompté en vain l'intelligence du public. M. Brieux a l'ambition des grands sujets ; son but est de remuer des idées, mais il ne tient à vulgariser que des idées saines, des idées honnêtes. Comme il a, par surcroît, du bon sens et beaucoup de métier, il est parvenu à se faire une place, et sur un des gradins les plus élevés, dans l'Olympe dramatique.

M. le Dr Chevallier passe en revue *le théâtre de M. Brieux*, et, tout en constatant les qualités que nous venons d'énoncer, ne craint pas de formuler quelques critiques. Après avoir loué comme il convient certaines pièces, telles que *Blanchette*, la *Robe rouge*, *l'Evasion* (non sans réserves cependant), il estime, et c'est aussi notre sentiment, que les *Avariés*, qui nous intéressent plus particulièrement, nous médecins, est peut-être trop « un traité didactique spécial, écrit sous la forme dialoguée, à l'usage des jeunes gens arrivés à l'âge de puberté ». L'intention moralisatrice n'est pas niable ; mais cette production ne relève en aucune façon de l'art dramatique. Camille Pelletan a dit, le jour du meeting de protestation contre la censure, au théâtre Antoine, le véritable mot de la situation : « Nous venons d'entendre un chapitre de la *Morale en action*. »

* * *

Après nous avoir parlé de M. Louis Ménard, M. Edouard Champion nous entretient d'un autre penseur, aussi ignoré peut-être que le premier du grand public, mais dont tous les lettrés honorent pieusement la mémoire, le très regretté Fustel de Coulanges. Tandis que l'œuvre de Ménard est « l'ode suprême, le cantique harmonieux et dolent, rythmé à la gloire de la divine Hellas », l'œuvre de Fustel de Coulanges « se déroule comme un beau théorème ». Ménard est un rêveur, un exalté, un voluptueux ; Fustel est plutôt un érudit et un philosophe, un vrai savant, qui s'est fait une règle de nous présenter les faits historiques comme les contemporains les ont vus et non « comme l'esprit moderne les imagine ». M. Champion a retrouvé des lettres des deux penseurs, qui font autant d'honneur à l'un qu'à l'autre ; combien nous sommes loin aujourd'hui de ce temps où la polémique était courtoise, où les fleurets étaient toujours mouchetés et où l'on se contentait d'é-

gratigner l'adversaire, sans aller jusqu'à le faire saigner dans sa chair et surtout dans son cœur ! Comme il eût fait bon vivre en cet âge d'or, dans cet Eden, d'où les discussions stériles et irritantes étaient sévèrement bannies !

*
* *

Il semble qu'on entre dans une oasis fraîche et parfumée, qu'on respire un air plus salubre, quand on parcourt les pages, qui fleurent le genêt, de M. Charles Le Goffic, sur le pays breton. Comme il s'en dégage bien cette âme des pays celtiques, que l'auteur a voulu nous peindre ! Cela vous donne envie de relire et Renan et Brizeux et Souvestre — et surtout ces incomparables *Mémoires d'outre-tombe*, chef-d'œuvre de perfection, inimitable et désespérant modèle !

La nouvelle édition du livre de M. Le Goffic est « revue et augmentée », et ce n'est pas là une banale et conventionnelle étiquette. On peut différer d'opinion sur certains points avec l'écrivain de l'*Ame bretonne*, mais on ne saurait suspecter sa loyauté, sa louable sincérité ; on ne pourrait non plus, sans être taxé de prévention, méconnaître et nier le charme exquis qui se dégage de la lecture de ce volume, que nous avons lu, par tranches, aux jours de mélancolie, comme un bréviaire...

*
* *

Nous sommes, en général,pleins d'indulgence pour le XVIIIe siècle, qui nous apparaît comme l'époque de la galanterie précieuse, où hommes et femmes rivalisaient de grâce et de courtoisie, où l'inévitable garde-française lutinait gaiement une ravaudeuse accorte,où le jeune seigneur pinçait le menton d'une mignonne dentellière. Après la lecture des *Maisons closes* de M. G. CAPON, il nous faut déchanter.On est obligé de convenir que cette société, en apparence si polie, si pétrie de bonnes manières, n'était au fond qu'un antre de perversité et qu'« elle cachait, sous la mièvrerie de ses dehors, les vices honteux, la pire corruption, la débauche sale et basse des fins d'orgie ». M. G. DUBOIS-DESAULLE, dans un livre que nous avons signalé (1), nous avait déjà révélé les « Mémoires secrets de la lieutenance générale de police » ; M.CAPON achève de nous désillusionner sur le compte de ces abbés de cour, de ces grands seigneurs musqués et parfumés, de ces traitants infâmes qui, pour satisfaire leurs passions, ne reculaient devant rien, pas même devant le crime. Ce qui aujourd'hui éclate comme un scandale, était, en ce temps-là, monnaie courante. On trafiquait de la chair humaine, on pratiquait sur une vaste échelle la traite des blanches, on prostituait les mineures et même de toutes jeunes enfants, avec une inconscience et une licence, que les pouvoirs publics s'attachaient d'autant moins à refréner qu'ils en donnaient eux-mêmes l'exemple. Tous ces gentilshommes qui fréquentaient les maisons closes ne se doutaient pas que leurs marchés étaient soigneusement enregistrés par les

(1) *Prêtres et moines non conformistes en amour*. Paris, éditions de la *Raison*, 77, avenue Ledru-Rollin. 1902.

courtiers d'amour, par les proxénètes, les tenancières d'académies de filles, comme on les appelait, qui les communiquaient à leur tour à la police, d'où ils parvenaient au blasé sénile dont les sens ne ressentaient aucun choc de ce coup de fouet quotidien. Ce sont ces documents intimes que M. Capon a eu la bonne fortune de retrouver et qu'il soumet au public tels, dit-il, qu'il les a recueillis, « avec leur naïveté ou leur cynisme, selon la perversion du rédacteur ». Après ce que nous venons d'en dire, il nous paraît superflu d'insister sur l'intérêt du volume, que tout homme que n'entrave pas le préjugé d'une fausse pudibonderie aura certainement le désir de feuilleter, pour se faire une idée des mœurs de cet « autrefois » que l'on voudrait nous faire regretter.

*
* *

Sommes-nous en présence d'un document sérieux ou d'une mystification ? Avant de discuter la question, tenons pour vrai ce qu'on nous raconte : à Alexandrie, dans une bibliothèque située dans un vieux bâtiment, habité anciennement par des moines grecs, un membre de la Société commerciale d'Abyssinie aurait découvert un manuscrit sur parchemin, dont on prit une copie fidèle.

Des recherches archéologiques faites sur les lieux mêmes de la découverte, il résulterait que ces lieux appartenaient, dans l'antiquité et sous la domination romaine, et par conséquent du temps de Jésus, à la secte des Esséniens. Le supérieur de l'Institut d'Alexandrie aurait écrit, pour avoir des renseignements exacts et précis, à l'Ancien des Esséniens de Jérusalem, et la lettre, contenue dans le document découvert, ne serait autre que la réponse aux questions venues d'Alexandrie.

Or que dit, dans sa réponse, l'Ancien de Jérusalem ? Que Jésus appartenait véritablement à la secte des Esséniens, sorte de francs-maçons de l'époque ; qu'il avait été *initié* à leur doctrine et à leurs pratiques ; qu'il s'était lié, dès l'enfance, avec Jean, qui se tourna vers la médecine, tandis que Jésus se livrait « à l'enseignement des hommes ». Le narrateur fait ensuite un récit de la Passion, des plus circonstanciés, et qu'on croirait écrit par un témoin oculaire, tellement il offre de précision.

Nous passons sur le premier acte du drame, le crucifixion, et nous arrivons à la mort ou plutôt à la prétendue mort du Rédempteur. Jésus est descendu de la croix ; il n'est qu'évanoui ! Nous ne rééditerons pas à cette occasion l'argumentation que nous avons développée ailleurs (1) ; nous noterons seulement cette particularité curieuse : que le récit de l'Essénien confirme absolument les hypothèses que nous avions faites, en nous plaçant sur le seul terrain scientifique. Deux frères de la secte des Esséniens s'étaient employés à faire revenir à lui Jésus, tombé en syncope : les moyens qu'ils emploient sont, à peu de chose près, ceux auxquels on recourrait de nos jours, et c'est précisément ce qui nous met en défiance à l'égard de l'authenticité du document. Et cependant, il faut bien

---

(1) *Revue des Revues*, 1901 (*La mort de Jésus devant la science contemporaine*).

convenir que l'ensemble du récit est parfaitement homogène, que les faits sont exposés sans parti pris, que les événements s'enchaînent de la façon la plus naturelle. Tout cela est évidemment fort troublant, et l'ouvrage qui relate ces faits étranges mérite d'être lu et médité.

*
* *

En analysant récemment une brochure de M. le Dr Baudin (de Besançon), nous avons été amené à critiquer, à la suite de notre confrère, un travail de M. le Dr P. Fabre (de Commentry), que nous n'avions pas, il faut bien le confesser, sous les yeux, au moment où nous rédigions notre article. Mal nous en a pris, car M. Fabre, répondant du tac au tac, nous a renvoyé à son opuscule : en maints passages il a, en effet, reconnu que Nodier n'avait pas fait des études médicales régulières, n'avait pas suivi de cours de médecine, n'avait pu se livrer à des dissections anatomiques, non plus que suivre des conférences cliniques. Tout cela est bel et bon ; mais pourquoi, un peu plus bas, M. Fabre nous dit-il que les notions médicales de Nodier sont « fort au-dessus de celles des vulgaires profanes et même des littérateurs de profession les plus instruits » ; que, dans nombre de ses œuvres, « on rencontre des preuves de connaissances rares chez un romancier » ? Le vrai est que Nodier avait une intelligence très affinée et qu'il eut la curiosité de notre science et de notre art, comme il vous plaira, comme il eut celle de l'histoire naturelle, de l'archéologie, de la philologie, etc.

Nous devons faire, par exemple, amende honorable à M. Fabre sur un autre point : il avait, comme nous, diagnostiqué chez Nodier la neurasthénie ; nous sommes heureux d'être là-dessus d'accord avec le distingué praticien, membre correspondant de l'Académie de médecine, dont nous apprécions tous la solide et consciencieuse érudition.

*
* *

M. le Dr Chaput vient de publier, sous le titre : *Notre-Dame de Fontenelle de Tonnerre*, et *le Marché dans l'hôpital à Tonnerre*, deux brochures dont nous recommandons vivement la lecture. Nous y avons relevé, outre des gravures fort curieuses (notamment le sépulcre de la Revestière, une pierre tombale représentant un putréfié), des détails du plus haut intérêt sur les connaissances médicales de la reine Marguerite de Bourgogne, fondatrice de l'hôpital de Tonnerre, qui ne dédaignait pas de laver les pieds et de panser les plaies, même les plus dégoûtantes ; sur les statuts des chirurgiens de Tonnerre, datés de 1572 ; sur certains médecins de la région, et, entre autres, sur Rodolphe le Maistre, qui fut appelé à assister à l'autopsie de Henri IV, en 1610, et signa le procès-verbal de l'opération, avec tous les médecins et chirurgiens du roi défunt. Le Maistre était l'ami intime de Gui Patin : cela seul prouverait qu'il dût avoir quelque mérite.

*
* *

Le dimanche 18 mai 1902, la Société libre des Pharmaciens de Rouen et de la Seine-Inférieure célébrait solennellement la date

de son centenaire. C'est cette solennité que l'on a songé à commémorer, par la publication d'une plaquette où sont reproduits les discours prononcés à cette occasion ; un historique de la Société libre des pharmaciens de Rouen et de la Seine-Inférieure, dû à la plume experte de M. Léon Infray, archiviste ; une étude très humoristique de M. Poussier, sur la corporation des apothicaires de Rouen aux xviie et xviiie siècles, qui intéressera tous les amateurs d'histoire de la médecine et de la pharmacie, etc. Nous n'aurions garde d'oublier M. Lestringant, l'imprimeur de la plaquette, qui a donné tous ses soins au côté matériel de la publication, digne de rivaliser avec nos plus belles éditions parisiennes.



C'est encore une contribution, et une contribution précieuse, à l'histoire de la médecine, que l'étude historique de M. le Dr Lacronique sur les médailles et jetons de l'Académie royale de chirurgie (1731-1793). Après avoir rappelé comment fut fondée l'Académie de chirurgie, l'auteur s'est plus spécialement attaché à nous décrire les médailles de prix et les médailles commémoratives frappées en diverses circonstances. Entre temps, M. le Dr Lacronique nous donne des informations qui complètent fort heureusement les biographies de nos grands ancêtres : Lapeyronie, La Martinière, Vermond ou Vermont, l'accoucheur de Marie-Antoinette, tous bienfaiteurs de l'Académie naissante. Pour clore son étude, l'auteur nous décrit un certain nombre de jetons, qui servaient non seulement à la constatation de l'identité professionnelle, mais aussi à rémunérer les services qu'on ne voulait ou qu'on n'osait pas payer en argent monnayé.

Les jetons jouaient, on ne l'ignore plus aujourd'hui, un grand rôle dans la vie d'autrefois ; leur étude, loin d'être vaine et superflue, déchire un coin du voile qui nous sépare du passé, et l'on ne peut que féliciter et encourager ceux qui l'ont entreprise, surtout quand ils y apportent la conscience et la sûreté de documentation dont M. le Dr Lacronique a fait preuve au cours de son travail.



A côté des êtres en quelque sorte normaux décrits dans tous les ouvrages d'histoire naturelle, il en reste d'autres qui nous paraissent extraordinaires par l'aspect, fantasques par les mœurs, excentriques par la forme ; ce sont ces derniers que M. Coupin nous présente, en les groupant dans une série de chapitres pittoresques. Et c'est ainsi que nous faisons connaissance avec les animaux pique-assiette ; avec les bêtes qui pleurent ; avec les bêtes à l'attitude bizarre ; avec celles qui ont la vie dure ; celles qui ont conscience de la mort, etc. ; avec les oiseaux qui chantent comme des ténors ; avec les insectes qui jouent du violon et du tambour de basque ; avec les hydres qui se laissent retourner, sans en paraître incommodées, comme de véritables doigts de gants. La description de cette ménagerie d'un nouveau genre est pour instruire les grands, autant qu'elle amusera les petits. Et c'est la grâce qu'à vous tous nous souhaitons...

Dr Cabanès.

La "Chronique" par tous et pour tous

La génération spontanée avant Pasteur (a).

Puisqu'il est de tradition, en cet intermédiaire qu'est la *Chronique médicale*, de poser des questions et de solliciter des réponses, je prierais volontiers M. le Dr Michaut de nous faire, — sans discussion doctrinale, — un exposé succinct et fidèle des travaux du professeur Béchamp, bien oublié à l'étranger comme en France. Avec sa dialectique brillante et souple, il s'efforcerait de nous démontrer la part prise par Béchamp dans cette question de la génération spontanée, comme aussi l'influence prétendue de ses travaux antérieurs ou parallèles, sur les immortelles découvertes de Pasteur et l'orientation de ses recherches. La tâche est neuve et malaisée, quoi qu'en dise M. Michaut ; le mérite ne serait pas mince d'y réussir.

Il est vraiment singulier que M. Michaut ne trouve qu'à louer en Béchamp et fasse de lui une sorte de prophète dont Pasteur se serait sournoisement inspiré, tandis qu'il n'aperçoit chez celui-ci que variations et contradictions. Un bien mauvais disciple alors !

Sans vouloir ignorer les fautes de détail chez les novateurs, il n'est que juste d'insister surtout sur les vérités acquises, qui sont l'essentiel et le fondamental ; ce sont les rayons de lumière qu'il importe de mettre en valeur, non les taches d'ombre (1).

Sans doute, les idées de Pasteur se sont modifiées et élargies, à mesure qu'il pénétrait plus avant dans le champ de la connaissance biologique. Et s'il s'est parfois trompé, il s'est constamment ressaisi. « Sa vie scientifique, a dit Duclaux, a une admirable unité ; elle a été le développement logique et harmonieux d'une même pensée. » La genèse de ses découvertes constitue une admirable application de la méthode expérimentale ; ce serait la travestir étrangement que d'en faire un tissu de variations et de contradictions. Appellera-t-on jamais de ce nom les étapes progressives par lesquelles l'enfant passe de l'adolescence à la jeunesse et à l'âge mûr ?

Pasteur commence par faire de la minéralogie ; puis, de ses études sur les formes cristallines, il passe méthodiquement aux fermentations, à la génération spontanée, aux maladies des vins et de la bière, à la maladie des vers à soie, à la pathologie microbienne, aux virus et aux vaccins. Toujours sans idées préconçues, avec une foi profonde en lui-même et nécessairement un peu intolérante, singulièrement original, il n'emprunte presque jamais à autrui, marchant dans la lumière directe de ses expériences antérieures.

Considérons, par exemple, la fermentation alcoolique. Au début,

---

(a) Voir *Chronique médicale*, 1903, pages 4, 83, 116 et 174.

(1) « C'est un si grand homme que j'ai oublié ses défauts », disait lord Bolingbroke en parlant du duc de Marlborough.

Pasteur la croit liée au développement exclusif de la levure, du *saccharomyces cerevisiæ*. Plus tard, Lechartier et Bellamy avaient vu des fruits, mis en flacons clos, en présence de l'air, commencer par en absorber l'oxygène, ensuite y dégager de l'acide carbonique et fabriquer de l'alcool éthylique, en dehors de toute cellule de levure. Aussitôt Pasteur répète l'expérience, non plus dans l'air, mais en plongeant immédiatement les fruits dans l'acide carbonique, et il voit la production d'alcool y commencer dès la première heure. Alors il élargit sa théorie, et il établit un rapport étroit entre la vie sans air des cellules et la fermentation. La fermentation n'est plus la vie de la levure ; elle devient la vie sans air.

Voilà ce que M. Michaut appelle les variations de Pasteur, et ce que je regarde, moi, comme une évolution logique, une interprétation nécessaire adaptée à des faits nouveaux.

« Toutes les déductions physiologiques et pathologiques que Pasteur a tracées de la théorie microbienne avaient été énoncées par Béchamp, le 3 mai 1870, à l'Académie de médecine. » Ainsi parle M. Michaut. Malheureusement pour la gloire de Béchamp, cette communication est restée lettre morte.

Ce n'est pas ainsi qu'a procédé Pasteur. Il n'était pas physiologiste et n'a pas improvisé la pathologie microbienne. « Rassemblons des faits pour avoir des idées », répétait-il après Buffon. Et il consacre six années à étudier la maladie des vers à soie, commençant par s'y tromper, par voir les choses à rebours, ramené constamment à la vérité par l'expérience, et finissant par débrouiller toutes les obscurités. Alors seulement il conclut que la maladie résulte du développement, dans les tissus normaux, d'un être vivant microscopique. Cette idée nous paraît simple aujourd'hui, mais Pasteur n'y est arrivé qu'après avoir fait le tour d'idées beaucoup plus compliquées.

Parlons maintenant de Bacon. Il s'est établi, à son sujet, une confusion évidente dans le texte, sinon dans l'esprit de M. Michaut, entre les deux homonymes, le moine Roger et le chancelier François.

Malgré les trois ou quatre siècles qui les séparent, l'un et l'autre ont pu être justement qualifiés de fondateurs de la méthode expérimentale (1).

Roger Bacon (1214), qui fut, au témoignage de Humboldt, « la plus grande apparition du moyen âge » (2), a connu réellement la poudre à canon, la loupe et le télescope ; il en a décrit la composition et les usages en termes non équivoques ; mais ce n'est pas lui qui a pu parler de la génération spontanée.

---

(1) « Ce qui est prodigieux, dit Saisset, c'est que le franciscain du XIIIe siècle préconise la même méthode et s'élève aux mêmes vues que son homonyme François Bacon de Vérulam. Il y a pourtant une différence notable entre les deux Bacon, et elle est tout à l'avantage de Roger Le chancelier a été sans doute un grand esprit, un grand promoteur ; mais on ne peut nier qu'il ne lui ait manqué un don essentiel, celui qu'ont possédé au degré le plus élevé les Descartes et les Pascal : il lui a manqué ce don d'invention qui fait pénétrer le génie de l'homme dans les mystères de la nature. *Bacon de Vérulam n'a rien découvert de vraiment capital*... Roger Bacon est, parmi les esprits éminents du moyen âge, le plus extraordinaire..., il s'est fait, par un miracle d'intelligence, le contemporain des hommes de génie à venir. »

(2) « C'était de l'or encroûté de toutes les ordures du moyen âge. » Voltaire, *Dict. philosophique*.

Comme l'indique M. Michaut, il fut victime de l'Eglise à cause de ses *opinions dangereuses*, et à l'âge de 66 ans, condamné à la prison perpétuelle par le supérieur des franciscains, Jérôme d'Ascoli, qui fut pape sous le nom de Nicolas IV. C'est pendant sa captivité qu'il écrivit un traité *des moyens de retarder les infirmités de la vieillesse et de conserver ses sens*, et le dédia à ce pape barbare, pour essayer de le fléchir. Ce fut en vain : il resta douze ans en prison, et n'en sortit qu'à la mort de Nicolas, pour s'éteindre à Oxford, usé par les ans et le dégoût. Après sa mort, les moines stupides de son couvent clouèrent au pilori tous ses manuscrits ; ceux-là ne réclamaient pas encore la liberté de l'enseignement !

François Bacon (1561-1626), le chancelier, contemporain de Shakespeare, fut bien, lui aussi, condamné à la prison ; mais c'était pour concussion, et il n'y resta que deux jours, et ne paya même pas l'amende de 40.000 livres sterling (un million de francs) à quoi il avait été taxé. Suivant le mot de l'illustre Laplace, « il a donné, pour la recherche de la vérité, le précepte et non l'exemple. »

Ce fut un piètre expérimentateur. Il n'a laissé, dont on puisse lui faire honneur, que quelques aperçus sur l'incompressibilité des liquides, la pesanteur et l'élasticité de l'air, etc. Il a méconnu complètement le système de Copernic et les découvertes de Galilée. « Il n'entendait point les mathématiques, a dit Huygens, et manquait de pénétration pour les choses de physique, n'ayant pas pu concevoir seulement la possibilité du mouvement de la terre, dont il se moque comme d'une chose absurde. »

Voilà certes un jugement plus autorisé en l'espèce que celui de Macaulay. Il se retrouve à peu près tel dans les écrits de Ch. de Rémusat, de Pierre Leroux, et surtout de Joseph de Maistre, qui a raillé cruellement son impuissance scientifique et en a tiré argument contre sa méthode et contre toutes les méthodes.

Pour en revenir à la génération spontanée, il est certain que les expériences de Pasteur sont plutôt favorables à l'orthodoxie religieuse et aux doctrines de tout repos. Mais les opinions des adversaires sont-elles bien dangereuses, depuis que les foudres de l'Eglise n'arment plus le bras séculier ? Très catholique d'ailleurs est M. Béchamp, et l'échec de ses théories me rappelle le mot de Voltaire sur les odes de Lefranc de Pompignan : Sacrées elles sont, car personne n'y touche !

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Bossuet et Pasteur.

Mon cher Confrère,

Je suis très attentivement le débat contradictoire qui s'est élevé entre MM. les docteurs Callamand et Michaut, à propos de *la génération spontanée avant Pasteur*.

Pour ma part, il me paraît évident que Pasteur a dû profiter des recherches antérieures faites par d'autres, notamment de celles faites par M. le professeur Béchamp. Une découverte, quelle qu'elle soit, n'est jamais, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire dans mon *Rabelais anatomiste et physiologiste*, en traitant de l'invention du microscope, l'œuvre d'un seul jour ni d'un seul homme.

Mais ce que je tiens principalement à relever dans ce débat, c'est cette phrase, que M. le Dr Michaut a rappelée à bon droit et dont Pasteur aimait à se servir pour combattre ses adversaires : « *Le plus grand dérèglement de l'esprit est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient.* »

Eh bien ! cette phrase n'est pas de Pasteur. Le fin lettré et le grand érudit qu'est M. le Dr Michaut le sait certainement, mais beaucoup l'ignorent. Quoi qu'il en soit, cette phrase est de Bossuet et a été intercalée, par Pasteur, dans son discours de réception à l'Académie française. Elle mérite à tous égards, en effet, d'être prise comme ligne de conduite par un savant.

La voici *in extenso* et telle qu'on peut la lire dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, composé pour l'instruction du grand Dauphin, par le sermonnaire incomparable, qui est à la fois une des plus pures gloires de la France et de l'Eglise :

« Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet. »

Confraternellement vôtre.

A. LEDOUBLE.

Tours, le 9 mars 1903.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Quelques recherches de l'absorption cutanée, par le Dr F. GALLARD. Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain. 1903.

De la Glycérine, par A. CATILLON, Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1903.

Les Médicaments, par le Dr Alfred MARTINET. C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1903.

Les Silex du tertiaire de Thenay et l'œuvre de l'abbé Bourgeois, par le Dr François HOUSSAY. Blois, Imprimerie C. Migault et Cie, 14, rue de Blois. 1902.

Fièvre aphteuse, par le Dr HOUSSAY (*Archives de médecine des enfants*, no 3, mars 1903). Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain. 1903.

Les injections de paraffine, par le Dr M. LAGARDE. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente. 1903.

Sciences occultes et physiologie psychique, par le Dr Edmond DUPOUY. Paris, Ernest Flammarion, 26, rue Racine. (*Sera analysé.*)

Documents pour servir à l'histoire de la peste à Orléans, publiés par le Dr GARSONNIN (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, année 1901, tome XII, no 172).

Cahier des doléances de l'Ecole royale de chirurgie d'Orléans, par le Dr GARSONNIN. Orléans, librairie Marcel Marron, 17, rue Jeanne-d'Arc.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 9 1er MAI 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins à la Convention (a)

Par M. le Docteur Miquel-Dalton.

(*Suite*)

La majorité girondine est devenue précaire. Duhem entre, avec d'autres montagnards de sa trempe, au Comité de sûreté générale renouvelé (21 janvier). Roland donne sa démission le 23. Hardy propose l'impression de sa lettre et l'envoi aux départements. « Sa seule faute, dit-il, fut de désigner Pache (1) ». Levasseur, après l'attentat dont Lepeletier a été victime, demande qu'on rase toute maison où un attentat serait commis contre un député.

Le 26 janvier, vient en discussion un projet de décret relatif aux officiers de santé de la marine. *Barbaroux* demande « que la Convention honore cette profession salutaire et s'honore elle-même en adoptant la loi anglaise ». En Angleterre, les chirurgiens ont sur les vaisseaux des appointements proportionnés à leurs fonctions, et, à leur retour, on leur donne une gratification, à raison du nombre d'hommes qu'ils ont ramenés en santé. Le principe est décrété.

Au commencement de février, l'effervescence est extrême à Paris, (la guerre a été déclarée le 1er à l'Angleterre et à la Hollande, sur le rapport de *Brissot*). Le 8, un médecin, *Roussillon*, se présente à la barre, en qualité de commissaire de la section de Marseille, pour demander le rapport du décret sur les massacreurs de Septembre (2). La suppression des poursuites est votée, malgré Salle, qui s'écrie : « Personne ne peut vouloir l'impunité des criminels, s'il y en a eu ».

(a) V. la *Chronique* des 1er février, 15 mars et 15 avril 1093.

(1) Pache va être destitué de son poste de ministre de la guerre et remplacera à la Mairie, le Dr *Chambon*, démissionnaire.

(2) Roussillon, Antoine, ex-médecin de marine, médecin en chef aux armées, membre du Conseil de santé de la guerre. Desgenettes l'a vu pleurer en rendant compte d'une mission aux hôpitaux abandonnés par les Prussiens, après Valmy. (Cf. *Souvenirs*, t. II, p. 210-211.) Futur juge au tribunal révolutionnaire, mourra dans l'indigence, en 1798. Dans la séance du 8, Roussillon fait, à sa façon, l'histoire des journées de Septembre, « sur lesquelles on affecte de s'apitoyer éternellement ». Les prétendues victimes, enfermées à dessein par des juges contre-révolutionnaires, allaient sortir des prisons et massacrer les patriotes !

De prétendus mandataires des départements viennent réclamer une loi sur les subsistances (le 12). MARAT, LEHARDI et SALLE sont, par hasard, d'accord pour dénoncer l'usurpation.

Le 21 février, est décrétée la levée des 300.000 hommes, qui va être la cause occasionnelle de l'insurrection vendéenne (1).

La peur de la disette amène, le 25, une émeute populaire, et quelques boutiques d'épiciers et de chandeliers sont mises à sac. Marat, dans sa feuille de ce jour, a écrit : « Le pillage de quelques magasins, à la porte desquels on pendrait les accapareurs, mettrait fin aux malversations. » Salle dénonce l'article, le lendemain. Lehardi dit qu'il est temps de savoir si la Convention voudra prononcer entre le crime et la vertu. Salle invoque le Code, qui punit comme complice celui qui a conseillé le crime. Des Girondins demandent qu'on enferme Marat à Charenton. Marat les renvoie aux « Petites Maisons ». Finalement, l'affaire ira aux tribunaux.

En ce mois de février, signalons l'entrée en séance de la députation savoisienne (2).

MARCOZ, J.-B.-Philippe, a été élu, le 10 février, le quatrième des dix députés du Mont-Blanc. Il est né à Jarrier-en-Maurienne, le 18 août 1759. Reçu docteur à Turin, il est venu se fixer à Saint-Jean-de-Maurienne, où il s'est adonné à l'étude des sciences naturelles, astronomiques et mathématiques, sous la direction du savant chevalier de Saint-Réal, alors intendant du roi de Sardaigne. Notre confrère va se trouver un peu dépaysé au milieu des orages de la Convention (3).

Vers le 10, le Dr LAURENT est un des commissaires qui préparent et opèrent l'annexion du pays de Porrentruy, ci-devant principauté de Bâle, actuellement république de Rauracie. (Le 23 mars, ce pays formera le département du Mont-Terrible) (4).

Le Comité d'instruction a été renouvelé en janvier (par moitié). LANTHENAS y reste, et LEHARDI y est entré. Il fera, le 6 mars, à la Convention, la motion d'exempter les instituteurs du recrutement: on passera à l'ordre du jour.

BEAUVAIS, au nom du Comité de secours, a rendu compte (31 janvier) de plaintes contre les Quinze-Vingts. Au mois de mars, il fera voter un décret en 16 articles sur l'assistance.

Le 2 mars, MARAT monte à la tribune, pour plaider la cause des victimes de la guerre. « Un grand nombre de défenseurs de la République, obligés de revenir dans leurs foyers pour rétablir leur santé, sont reçus dans un lieu où ils respirent un air infecté. » Marat demande que l'hôtel des Invalides leur serve de retraite, et qu'ils y restent jusqu'à complet rétablissement.

JARD PANVILLIER fait le lendemain un rapport sur les invalides de

(1) Un des premiers exploits des Vendéens sera la prise de Jallais et du canon « de 8 », *le Missionnaire*, mal ou pas défendus par le médecin BOUSSEAU (Cf. *Revue rétrospective*, 2e série, t. III (1835).

(2) La Savoie *s'est donnée* en septembre (22-24). L'Assemblée souveraine des « Allobroges », convoquée le 24 octobre, envoie 4 commissaires à Paris (dont le docteur et futur général DOPPET), demander la réunion à la France. La Convention vote la réunion le 27 novembre. (Cf. *Mémoires de Doppet* ; — *Etude historique sur le général Dessaix*, par Jos. Dessaix et Folliet, 1879 ; — *Les Savoisiens dans les Assemblées de la Révolution*, par Folliet, in *la Révolution française* (revue), tome IV.

(3) V. plus loin la généreuse conduite de Marcoz envers Condorcet proscrit.

(4) Cf. AULARD, *Recueil des actes du Comité de Salut public.*

la guerre actuelle, qui recevront une pension à peine suffisante, mais calculée d'après le degré de gravité des blessures.

Le 8 mars, à la nouvelle officielle des revers de l'armée de Dumouriez (obligé d'évacuer la Hollande, par l'échec de son lieutenant Miranda devant Maestricht), la Convention décrète, séance tenante, que 96 commissaires se rendront dans les sections de Paris pour requérir les citoyens, au nom de la patrie, de voler au secours de leurs frères. Beauvais, Duhem, Bô, Roubaud, Levasseur. Lacoste (est-ce bien le nôtre?) figurent sur la liste des « 96 », qui sont en réalité 94. A cette heure d'enthousiasme patriotique, Duhem fait une motion, qui est rejetée à la presque unanimité, au nom des principes. Il propose, vu les circonstances, d'imposer silence à tous les folliculaires qui corrompent l'esprit public, qui calomnient les patriotes et qui jettent l'alarme dans les départements. Le lendemain, 82 commissaires sont envoyés dans les départements, avec mission d'activer la levée de 300.000 hommes ; ils iront deux par deux, chaque couple dans deux départements. Siblot est un des deux commissaires envoyés dans le Doubs et la Haute-Saône (1). Pressavin va en Rhône-et-Loire et Saône-et-Loire. Nous relevons aussi les noms de Roubaud (Var et Alpes-Maritimes), Elie Lacoste (Dordogne et Lot), Bô (Aveyron et Tarn), Jouenne Longchamp, Levasseur. Ce dernier, désigné pour la Creuse et le Puy-de-Dôme, est remplacé. Tous ces commissaires se mettent en route le 13 et le 14 mars, après le vote de la grande mesure à laquelle le nom de Levasseur reste attaché (2).

Les mauvais jours de l'invasion sont revenus, le sinistre drapeau noir flotte à l'hôtel de ville et sur les tours de l'église métropolitaine (Notre-Dame). Dans la population se manifeste le même esprit de féroce défiance qui poussa aux massacres de Septembre. La Commune, par l'organe de *Chaumette*, propose un moyen, effroyable mais légal, d'empêcher le retour des tueries : c'est la création d'un Tribunal révolutionnaire sans appel. Levasseur fait voter la rédaction suivante : « La Convention décrète l'établissement d'un tribunal extraordinaire sans appel et sans recours au tribunal de Cassation, pour le jugement de tous les traîtres, conspirateurs et contre-révolutionnaires ». (Même séance du 9 mars.)

Le 10, on discute sur son organisation. Duhem ne veut pas de jurés. « On égorge dans Liège les patriotes sans leur donner des jurés, et nous en donnerions aux assassins de la patrie ! Quelque mauvais que soit le tribunal, il est encore trop bon pour des scélérats (3) ! »

La nuit suivante (du 10), des rassemblements menaçants pour la Convention (pour la Gironde) sont dispersés par les volontaires brestois... et par la pluie. Marat lui-même désavoue ceux qu'il appellera bientôt *les Enragés*, et, deux jours après, à la Convention, qualifie d' « atroce » (une de ses épithètes favorites) une pétition demandant les têtes de la Gironde. Seulement, il remonte à la tri-

(1) Cf. Aulard, *Recueil*, tome II, page 302.
(2) Dans le *Recueil* de M. Aulard on trouve quelques détails sur ces missions.
(3) Il est décidé que la Convention nommera 12 jurés, tirés, pour la première fois, de Paris et des quatre départements voisins. Le fameux Cabanis est juré. Nous le retrouverons aux Cinq-Cents.

bune pour accuser les Girondins d'être les propres auteurs de la pétition.

Le 18 mars, en présence des nouvelles de la Vendée, la peine de mort est demandée contre quiconque arbore la cocarde blanche. Marat proclame la mesure insensée ; il ne faut sévir que contre les chefs. Duhem a un accès de grandiloquence : « Le vaisseau de l'Etat fait eau de toutes parts. Pour y remédier, il faut prendre un moyen général. Je demande qu'une discussion solennelle s'engage sur les moyens de guérir la plaie de la République ; qu'il soit fait là-dessus un rapport philosophique qui nous éclaire et nous mette à même de sauver la patrie ! »

On apprend bientôt la défaite de Neerwinden (du 18), qui consomme la perte de la Belgique. Marat flétrit Dumouriez (qui, dans quelques heures, se déshonorera par la plus odieuse des trahisons) (1). Les dissensions intestines se taisent un moment, et la nécessité d'un gouvernement un et fort fait créer le premier Comité de défense générale et de salut public, composé de 25 conventionnels, tous éminents Nous pouvons saluer, en passant, les noms de Guyton-Morveau, le grand chimiste, dont nous avons rappelé ici l'enseignement scientifique et médical à Dijon (2), et de l'ancien élève du Dr Marat — Barbaroux.

A Paris règne l'agitation des grands jours de crise, et les visites domiciliaires pour le désarmement des suspects ont lieu le 28 mars.

Le 29, Lehardi demande la mort pour quiconque provoquera le rappel ou le meurtre d'un député à cause de ses opinions ; Duhem, pour ceux qui poussent à la guerre civile, en demandant la convocation des assemblées primaires. Dans la discussion, on propose la même peine pour les auteurs d'écrits séditieux et leurs complices.

Marat donne là-dessus une consultation sur la loi anglaise : on arrête le colporteur, qui nomme l'imprimeur, qui dénonce l'auteur. Dans la séance du 1er avril, se consomme la rupture de Danton avec la Gironde. Duhem donne son témoignage à Danton, quand il déclare qu'on a conspiré chez Roland. Marat exulte et demande le châtiment de tous les traîtres. La Convention, considérant que le salut du peuple est la loi suprême, renonce à l'inviolabilité de ses membres.

Des « représentants du peuple » reçoivent la mission d'établir les communications les plus promptes entre les armées du Nord et des Ardennes (3 avril). Duhem est un des députés désignés. On leur donne comme insignes : une écharpe en ceinture, un sabre nu pendu à un baudrier de cuir noir, un chapeau rond surmonté de trois plumes tricolores.

Le Comité de salut public est réduit à 9 membres, qui délibéreront désormais en secret (6 avril) ; Guyton-Morveau est des 9. Un des premiers actes du nouveau Comité, élu pour un mois, est de faire décréter qu'il y aura constamment près de chacune des armées de la République trois « représentants du peuple », investis de pleins

(1) Menuret, médecin de Dumouriez, se rend complice de sa trahison en conseillant au général la désobéissance.

(2) Guyton-Morveau, Louis-Bernard (Côte-d'Or). Avocat général à Dijon, à 18 ans ; y a professé la chimie et la matière médicale. Auteur de poésies. J'ai raconté sa tentative de républicanisation du jeu des échecs (1737-1816). Cf. *Mémoires de Brissot*, *Dictionnaire de Biographie critique* de Jal et *Chronique médicale*, 1901.

pouvoirs. Duhem est à l'armée du Nord ; Roubaud à celle du Var ; Baudot à Bayonne (armée des Pyrénées). Ces deux derniers seront implicitement rappelés par un autre décret (du 30 avril), qui change la répartition pour les onze armées. Duhem reste à celle du Nord, Laurent va à l'armée du Rhin, Beauvais à celle d'Italie (1). Bodin à Tours, et Jard Panvillier, à Niort, sont adjoints à l'armée de Vendée (des côtes de la Rochelle).

Le mois d'avril s'est ouvert sous de menaçants auspices : l'armée ci-devant de Belgique, démoralisée par la fuite de son chef ; Custine en retraite sur le Rhin, et Mayence à la veille d'être investi ; les frontières du Midi menacées ; la conjuration de Bretagne avortée grâce, en partie, au Dr *Latouche-Cheftel* (2), mais la guerre civile, formidable en Vendée (3).

Marat, convaincu (le 12 avril) d'avoir rédigé une adresse où il est dit que la contre-révolution siège à la Convention, est décrété d'arrestation à l'Abbaye et refuse d'obéir. Le lendemain, il est décrété d'accusation par (220 voix contre 92), et va montrer à ses proscripteurs, sans danger aucun pour lui, le chemin du tribunal révolutionnaire.

Salle, Hardy, Lehardi, Lanthenas sont, avec les *Brissot*, les *Barbaroux*, sur la liste des 22 députés « complices de Dumouriez » dénoncés, dans la séance du 15, par les sections de Paris (4). Leur orateur se contente, cette première fois, de l'envoi de la liste aux départements « afin que dès que la majorité aura adhéré, les 22 se retirent de cette enceinte. »

Trois jours après, la Convention élit au bureau des Girondins dénoncés : tel Lehardi, qui devient secrétaire. Le 20, la dénonciation est déclarée « calomnieuse ». La Convention entre en conflit avec la Commune qui, sur le réquisitoire de *Chaumette*, a pris des arrêtés illégaux. Les officiers municipaux sont mandés à la barre, mais l'opiniâtreté de la Montagne finit par leur faire accorder les honneurs de la séance.

Un échec plus grave attend la Gironde le 24. Ce jour-là, la Convention discute sur la déclaration des droits, préface de l'acte constitutionnel, et Salle a reproché aux orateurs leur phraséologie. Tout à coup, le bruit d'une pompe triomphale interrompt la discussion. C'est Marat, couronné de chêne et de lauriers, qu'une multitude exaltée ramène du tribunal. *Son* sapeur lyonnais demande et obtient pour le cortège la permission de défiler Les cris de joie plus ou moins sincères de la Montagne saluent l'apparition de l'*Ami du Peuple*, qui fait hommage à ses collègues de « son cœur pur ». L'ovation recommence le soir aux Jacobins.

(*A suivre.*)

---

(1) Cf. Aulard, *Recueil.*

(2) Sur le rôle plutôt louche du confrère, cf. *Chronique médicale*, 1899.

(3) Joly, quelque peu chirurgien, s'intitule « commandant général du camp sous les Sables » et a échoué dans son attaque contre ce port (fin mars). Cadi, chirurgien à Saint-Laurent de-la-Plaine, le poète populaire de la Vendée, a rejoint des premiers l'armée vendéenne : il se distinguera, le 19 septembre, à la bataille du Pont-Barré, qui peuplera de veuves une rue d'Angers. « *Plusieurs chirurgiens* combattent avec les Vendéens et établissent, après les combats, des hôpitaux volants. » Cf. Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, tome I, et Chassin, La *Vendée patriote*, tome III.

(4) 35 sections et une commune suburbaine ont adhéré. L'orateur est le jeune Rousselin, qui s'appellera, sous la Restauration, M. de Saint-Albin, le Saint-Albin du *Constitutionnel.*

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE II

LES SIGNES DE L'ANÉMIE

(*Suite*).

Pour établir le pronostic des anémies, il faut rapprocher la notion du chiffre des hématies de celle de la richesse des globules en hémoglobine. Hayem a établi, un peu artificiellement, quatre degrés : le premier (anémie légère), présente un nombre d'hématies égal à 3-5 millions et une richesse globulaire de 3-4. La valeur globulaire G est représentée par l'unité ou descend jusqu'à 0.65. Dans l'anémie du deuxième degré, ou moyenne, G descend au taux de 0.50 ; dans le troisième degré (intense), G descend jusqu'à 0.40, à moins que les globules nains, par leur abondance, ne viennent relever leur nombre ; dans le quatrième degré (extrême), G peut aller jusqu'à 1.70 et les globules géants sont nombreux ; tandis que les hématies nucléées apparaissent. Le taux de l'hémoglobine varie entre 4 et 11 : à 11, il y a début ; à 10 confirmation ; à 8 anémie intense ; à 6, anémie grave ; à 3, anémie extrême ou cachectique (Hénocque). J'ai vu, par l'EUGÉINE PRUNIER, le titre de l'hémoglobine remonter, en 20 jours de 5,5 à 10. Voilà la puissance des ferrugineux vraiment actifs : le microscope et la chimie, ainsi que la clinique, la révèlent de la façon la plus tangible. Le scepticisme thérapeutique n'est plus de mise, en face de semblables constatations.

CHAPITRE III

LA CHLOROSE

La chlorose est une variété spéciale d'anémie de la puberté, beaucoup plus fréquente dans le sexe féminin. C'est une insuffisance fonctionnelle, une *méiopragie* (Potain), évoluant volontiers chez des sujets issus de parents tarés au point de vue pathologique : tuberculeux, névropathes, arthritiques. La chlorose affecte, avec prédilection, les reje-

tons de races affaiblies et appauvries. C'est une maladie de *déchéance*, peut-être aussi une toxémie, s'il est confirmé que le sérum chlorotique, incomplètement dépuré, soit, parfois, toxique, comme on l'a affirmé. Les émotions nerveuses, la suppression des époques, les troubles de la sécrétion ovarique interne sont invoqués par les auteurs, pour expliquer cette hypoplasie vasculaire qu'est la chlorose, cette nécrobiose du protoplasma globulaire, ces réactions chimiques anormales, précédant l'évolution physiologique destinée aux hématies.

Dans la chlorose, on voit l'hémoglobine éliminée par les reins, sous la forme d'*uro-hématine*. L'examen microscopique du sang nous montre, à côté de globules sains et normaux, des globules nains et géants, fusiformes, piriformes, en raquette. Il y a toujours diminution de la proportion globulaire par rapport à la quantité de sang et abaissement de l'hémoglobine, qui précède même la diminution minérale inévitable.

On a fait des théories bien diverses de la chlorose : elles se ramènent toutes aux théories *génitale*, digestive, hématique ou nerveuse. C'est, évidemment, un syndrome à pathogénie flottante. Mais l'expérience clinique nous montre que l'on ne remédie à la lésion hématique (si compromettante pour la résistance vitale) qu'en équilibrant le système nerveux, dont l'instabilité contribue, pour la plus large part, aux troubles morphologiques du globule. Nous verrons bientôt comment l'EUGÉINE PRUNIER, par son élément phosphoré, agit sur la cellule nerveuse structurale, pour favoriser l'action spécifique du fer; régulariser la forme des éléments figurés du sang; fournir aux hématies leurs principes élémentaires primordiaux, charpente métallique ou stroma cellulaire. Par ses affinités étranges pour l'organisme, l'EUGÉINE PRUNIER triomphe en effet promptement de la chlorose, expression de dégénérescence. Cela est d'autant plus à noter que, dans cette maladie, escortée toujours de dyspepsie, prescrire des ferrugineux, c'est (selon Huchard) introduire le plus souvent *du plomb dans l'estomac*.

Le phosphomannitate de fer a été découvert à point pour justifier le vieux mot de Boerhave : *in ferro aliquid divinum*. Il remplit les promesses excessives de son congénère, le phosphoglycérate ferrique, dont l'utilisation est douteuse et la conservation presque impossible. Pour s'opposer à la destruction des hématies; rénover le sang; effectuer la reprise des forces, la renaissance de l'appétit, la recoloration du teint; augmenter le taux des phosphates, des chlorures et de l'urée; restaurer l'activité du pouls et de la chaleur animale, les praticiens avertis auront, d'emblée, recours à l'EUGÉINE PRUNIER.

(*A suivre.*)

Revue Biblio-critique

« Les Indiscrétions de l'Histoire », par le Dr CABANÈS. Un vol. in-18, Albin Michel.

Le Dr CABANÈS n'a pas définitivement condamné la porte de son cabinet secret et c'est fort heureux, car il nous donne aujourd'hui, dans son nouveau volume, d'intéressants détails sur une série de questions historiques, ayant trait soit aux mœurs d'autrefois, soit à certaines légendes qui ont acquis droit de cité parmi nous, soit enfin à certains problèmes dont on n'avait pas encore donné de solution exacte. Le tout est présenté, comme toujours, de façon très agréable, de telle sorte que la lecture des *Indiscrétions* est aussi attrayante que celle d'un roman. C'est, en somme, le meilleur moyen d'écrire l'histoire : mélanger, suivant le précepte d'Horace, l'utile à l'agréable.

Ajoutons cependant que l'auteur n'avance rien qu'il ne prouve, avec documents à l'appui, ce qui lui permet d'épuiser les sujets qu'il a abordés, et ne laisser rien à glaner derrière lui. C'est là une qualité précieuse.

Son livre débute par une amusante étude sur la chemise de nuit, ce vêtement hygiénique s'il en fut et qui, on le sait, est de mode toute récente ; encore un produit du raffinement de nos mœurs modernes ! Doit-on en conclure que nos ancêtre couchaient avec leur linge de jour... ou tout nus ? Il n'y a pas place, en effet, pour une troisième hypothèse. Avec force preuves, le Dr Cabanès nous montre que les plus grands seigneurs se glissaient entre les draps sans prendre soin de revêtir le moindre vêtement de toile ; certains même poussaient l'impudeur jusqu'à faire usage de draps de satin noir, sur lesquels se détachait d'autant mieux la blancheur de leur peau : les courtisanes d'aujourd'hui n'ont décidément rien inventé !

Mais si parfois la chose ne manquait pas d'agrément, surtout pour un jeune marié qui, dans le costume d'Adam, rejoignait au lit sa douce fiancée, aussi peu vêtue que lui, il était certaines circonstances où cette coutume était fort désagréable ; les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu qu'on couchait nus, deux par deux, dans le même lit, sans nul souci, comme bien on pense, de les sérier par genre de maladies, avaient plus d'une fois à subir des contacts répugnants. La pudeur ne serait donc pas, ainsi qu'on veut le prétendre, un sentiment inné ; ce serait plutôt un bienfait — ou un défaut — de notre civilisation parfaite.

Mais revenons au livre du Dr Cabanès. Notre confrère aborde, après un préambule plutôt divertissant, une question plus grave et toujours d'actualité, hélas ! Dans un article consacré à la *traite des blanches*, il fait l'historique rapide de la prostitution et s'attache à nous dépeindre les mœurs et le costume des courtisanes depuis qu'elles existent, c'est-à-dire depuis que la femme est sur la terre. Il cite les nombreux règlements qui leur furent appliqués et nous dit comment, tour à tour tolérées, protégées, persécutées, les prostituées ont pu exercer leur triste métier, pour le plus grand

plaisir de leurs amants de passage. Les Manon sont de tous temps et de tous pays, et elles ont beaucoup contribué à l'avilissement de la femme, à la situation inférieure qu'elle a occupée dans toutes les sociétés; mais aussi pourquoi reconnaît-on une morale double, et poursuit-on sans cesse la prostituée, sans englober dans la même réprobation le prostituant? L'auteur des *Indiscrétions* nous montre de malheureuses filles guettées par les fameux inspecteurs de police qui, au XVIII[e] siècle, appartenaient au *département des demoiselles*, et qui, on le devine aisément, commirent nombre d'abus, de malversations, d'infamies. Suivant son bon plaisir, le roi ordonnait de redoubler de rigueur, à moins que, porté à l'indulgence par des désirs inassouvis, il n'invitât quelques-unes de ces filles aux orgies du Palais-Royal, ou n'allât « chercher dans un bouge la fille Vaubernier, pour l'élever au rang de comtesse du Barry ».

Ce chapitre nous conduit logiquement à son corollaire : celui des *avariés*. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'amour décoche à ses fidèles un dard empoisonné : au XVIII[e] siècle notamment, l'*avarie* était si fort répandue que, nous dit le D[r] Cabanès, le gouvernement royal faisait apposer des affiches à chaque coin de rue, pour avertir le bon peuple qu'il administrait gratuitement un traitement populaire du mal vénérien. Comme bien on pense, les charlatans n'eurent garde de manquer une si belle occasion de mettre en coupe réglée la crédulité publique; ils ne proposaient pas, comme aujourd'hui, des remèdes efficaces, même *chez les Arabes* rebelles *à toute médication*, ils offraient force mixtures et pilules, toutes infaillibles, bien entendu.

D'autres préconisaient des préservatifs, qui n'avaient rien de commun avec ceux que devait plus tard inventer le sieur Condom ; ils se prêtaient même à des expériences *in anima vili*.

La Faculté s'étant à juste titre émue, se jetait dans la mêlée, poussée, comme toujours, moins par le souci de protéger la santé publique que de sauvegarder son impeccable dignité. Le D[r] Cabanès a écrit là une page des plus curieuses, qui constitue une intéressante contribution à l'histoire médicale.

Dans ce même ordre d'idées, l'auteur des *Indiscrétions* passe en revue les livres de médecine que lisaient nos rois et leurs favorites. On n'est pas trop étonné d'apprendre que Catherine de Médicis faisait le plus grand cas de ces lectures; que Diane de Poitiers se délectait avec les ouvrages traitant des maladies vénériennes et que Marie Leczinska se plaisait au traité des affections vaporeuses. Ce qui est plus singulier, c'est que Marat ait dédié un de ses ouvrages à Marie-Antoinette ; ce *rara avis* aurait été, au dire de l'auteur de *Marat inconnu*, récemment adjugé au prix fabuleux de 8.020 francs!

Le D[r] Cabanès déroule ensuite sous nos yeux le résultat de ses recherches si curieuses sur *la Flagellation dans l'Histoire et dans la Littérature*, sujet maintes fois traité, mais qu'il aborde avec un tel luxe de détails inédits, que son chapitre devient indispensable à qui veut connaître entièrement la question. Il montre comment le fouet était parfois donné aux enfants, par mesure coercitive; aux adultes dans un but inavoué de lubricité; comment la foule, au jour des Lupercales, à la fête des Innocents, et plus tard au temps des Flagellants, fut atteinte de cette singulière folie du fouet.

Il nous apprend que les enfants royaux firent maintes fois connaissance avec les verges : Louis XII, Jeanne d'Albret, Henri IV, Louis XIII, le Dauphin fils de Louis XIV, d'autres encore reçurent de magistrales fessées des mains de leurs précepteurs intraitables, quelquefois de leurs propres pères.

Ils eurent cela de commun avec des personnages illustres : Luther, Marmontel, Montaigne, Mme Roland, Chateaubriand, Balzac, reçurent de bons coups de férule, appliqués tant sur les doigts qu'à la partie la plus intime de leur individu. Rousseau nous a fait, dans ses *Confessions*, l'aveu que ce châtiment administré par les belles mains de Mlle Lambercier, lui procurait moins de douleur que de plaisir. On sait tout le parti que les neuro-pathologistes modernes ont tiré de cette relation autobiographique et comment elle a contribué à établir l'observation médico-psychique du grand écrivain.

Il n'est pas jusqu'aux adultes qui n'eurent parfois à subir de vertes corrections : le Dr Cabanès rappelle l'épisode de fustigation de Beaumarchais, qu'il raconte longuement avec des détails nouveaux et savoureux, et celui de Théroigne de Méricourt, que M. Paul Hervieu a mis tout dernièrement à la scène, avec son remarquable talent dramatique. Ce chapitre des *Indiscrétions* est un excellent *addendum* à l'œuvre de M. Paul Hervieu, qui idéalise quelque peu son héroïne. Le Dr Cabanès ne se laisse pas entraîner par son sujet, si capiteux soit-il ; il nous présente une Théroigne avariée dès l'enfance, et loin d'en faire, comme M. Hervieu, une des plus belles figures de la Révolution, à placer à côté des Girondins et des Montagnards, il l'assimile à « un de ces champignons vénéneux qui naissent et se développent dans l'humus fécondé par le sang des Révolutions ». Encore une légende controuvée !

Pour nous résumer, ce nouveau volume dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu rapide et qui se complète par des chapitres très neufs sur la folie du Tasse, la mort de Mme de Sévigné, un prétendu crâne de la Brinvilliers, et aussi sur la du Barry et Marie Leczinska, dont les deux médaillons sont placés côte à côte sur la couverture du livre, constitue un ensemble de documents, fort bien coordonnés, très harmonieusement fondus. Ecrit dans un style alerte et rapide, égayé souvent d'amusantes anecdotes, il précise plus d'un point d'histoire encore inconnu ; aussi ne doutons-nous nullement qu'il soit très goûté de nos confrères, et aussi du grand public, comme il sera unanimement apprécié par les historiens et les érudits : double condition qui a toujours assuré le succès des ouvrages du Dr Cabanès, si recherchés des amateurs qu'ils acquièrent, quelques mois à peine après leur apparition, une considérable plus-value.

N'est-ce pas à ce signe que se reconnaissent les bons livres?..

INTÉRIM.

Nous rappelons que, sur les quatorze chapitres qui composent *les Indiscrétions de l'Histoire*. trois seulement ont paru dans *la Chronique Médicale* ; encore ont-ils été complètement remaniés et considérablement augmentés.

Il suffit d'envoyer un mandat-poste de 3 fr. 50 à l'Administrateur du journal, pour recevoir *franco* les *Indiscrétions de l'Histoire*.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La première nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV.

En lisant la volumineuse correspondance d'Elisabeth Farnèse, conservée à l'*Archivio di Stato*, à Parme, nous avons trouvé une lettre, datée du 10 mars 1746, dans laquelle la reine d'Espagne raconte à son fils, Don Philippe, alors à l'armée d'Italie, la nuit de noces du Dauphin (fils de Louis XV) et de Marie-Thérèse-Raphaëlle (fille de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse).

Le hasard est un grand maître : nous avions déjà donné à la *Chronique* la nuit de noces du Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe, sa seconde femme, et voici qu'au cours des recherches que nous faisons, pour une étude sur le *gendre de Louis XV*, nous avons découvert ce nouveau document, qui complète le premier, et ne nous laisse plus rien ignorer sur l'éducation maritale du jeune et vertueux prince.

C. S.

Au Prado ce 10 mars [1746]

Mon très cher fils de mon âme et de ma vie, nous avons reçu votre lettre du 2 [mars] par laquelle je vois, grâce à Dieu, le bon état de votre santé, et j'en suis ravie, et je souhaite que le carnaval se soit passé sans que les dîners vous aient fait du mal.

Je vous promis hier que je vous écrirai des nouvelles du mariage de votre sœur, je vous les dirai, mais il faut que vous me gardiez le secret et surtout avec l'Infante [Louise-Elisabeth, fille de Louis XV et femme de Don Philippe], car comme elle pourrait l'écrire là-bas, nous ne pourrions plus rien savoir. Or, donc je suppose que vous savez déjà que le Roi instruisit le Dauphin un quart d'heure avant qu'il se couchât, comme il ne savait rien du tout ; soit que le respect de son père ou que l'aventure l'étourdit, il n'entendit pas bien les leçons ; ainsi la première nuit se passa à la baiser et l'embrasser, et dans ces transports il lui arriva du malheur, il se pâma et crut qu'il allait mourir, et surtout parce qu'il se sentit la chemise toute mouillée. Enfin le matin, le Roi les étant allé voir qu'ils étaient encore dans leur lit, il leur demanda s'ils avaient bien passé la nuit, et par les réponses du Dauphin, il reconnut qu'il n'avait rien fait ; il sortit de la chambre et alla chercher la nourrice, lui disant comment ce Dauphin n'avait pas fait son devoir, et grondant beaucoup la nourrice ; [il] tacha de l'apaiser [apaiser son fils] et lui dit que ce qui ne s'était pas fait un jour se ferait l'autre, ainsi il se tranquillisa et l'instruisit mieux, et la

nuit suivante on dit que *salió maestro* et qu'il prit tant de goût à mourir doucement qu'il arriva qu'il en fut malade, et qu'il a fallu lui dire qu'il se ménageât un peu. Or, un soir, il confessa à sa mère et à sa femme qu'il croyait qu'il n'y avait autre chose à faire pour engrossir sa femme que de la baiser et l'embrasser, que quand elle restait grosse, l'accoucheur ouvrait le ventre à la femme, et lui tirait l'enfant ; je vous laisse à penser si elles en rirent, et moi aussi quand je vis cette lettre, et je ne doute pas qu'il vous arrivera la même chose quand vous lirez celle-ci, mais ce qui me fait plaisir, c'est qu'il était innocent là-dessus, et qu'il n'avait aucune malice, ainsi il sera fort sain.

Nous sommes à l'ordinaire et les autres bien et, ayant fini mon conte et n'ayant plus rien à dire, je finirai, mon très cher fils de ma vie, en vous embrassant de tout mon cœur, et en vous assurant que je prie toujours pour vous (1).

[Elisabeth]

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Jacques Casanova, docteur en droit de l'Université de Padoue. Paris, Vve A. Thomas et Ch. Thomas, 6, place de la Sorbonne. 1903.

Les propharmaciens, leurs droits, leurs devoirs, par le Dr Charles Legendre. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente. 1902. (*Sera analysé.*)

Discours prononcé par M. Léon Labbé, *sénateur de l'Orne ;* séances du Sénat des 10 et 13 mars 1903.— Interpellation sur l'état sanitaire de l'armée. Paris, Imprimerie des journaux officiels, 31, quai Voltaire. 1903.

Anatomie topographique des cryptes des amygdales hypertrophiées, par le Dr A. Courtade (Extrait des *Archives internationales de laryngologie*). Paris.

Un Sigillo Medico Valdostano del secolo XIV, par le Dr Giovanni Carbonelli (Estratto dal volume XVII della Biblioteca della Società Storica Subalpina). Pinerolo. 1903.

Compte rendu du Voyage de 1901 aux stations du Dauphiné et de la Savoie, par MM. le Dr Carron de la Carrière et Laignel-Lavastine, interne des Hôpitaux. Résumé des Conférences faites par le Pr Landouzy, le Pr Gaucher et le Dr Huchard. Paris, C. Naud, 3, rue Racine. 1902.

---

(1) Cette lettre est écrite en français ; nous en avons respecté le style, sinon l'orthographe. Sur la mort de Marie-Thérèse Raphaëlle, voir notre ouvrage : *La mère des trois derniers Bourbons* (Plon, 1902), chapitre I.

Histoire de la Médecine

Un accoucheur du dix-huitième siècle : Levret.

Entre autres travaux historiques (1) dus à la plume du Dr Varnier, l'accoucheur plein de mérite et d'avenir, que l'impitoyable mort a si prématurément fauché, il en est un que nous avions particulièrement remarqué, le dernier en date, croyons-nous, qu'ait publié notre regretté confrère.

L'article porte pour titre : *La fin et le testament de Levret*. Les documents mis au jour par Varnier sont d'autant plus précieux que l'on ne connaissait à peu près rien, à part l'excellente biographie de Tarnier (2), sur l'accoucheur peut-être le plus en vogue au XVIIIe siècle.

Nous n'avons pas dessein d'analyser l'étude (3) que nous venons de signaler et dont nous recommandons vivement la lecture à tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre art. Nous nous contenterons de cueillir çà et là, selon notre habituelle méthode, quelques traits anecdotiques, destinés à éclairer la silhouette d'un des maîtres les plus réputés de l'Obstétrique.

Pendant un quart de siècle, Levret a régenté, selon l'expression de Varnier, l'art des accouchements, les maladies des femmes et celles des petits enfants.

« Autour de lui, quelques étoiles de troisième grandeur — le médecin Antoine Petit, le chirurgien Jean Deleury, conseiller ordinaire du Roi en son Châtelet — le commentent dans des cours particuliers ; tandis que Gervais, très effacé démonstrateur royal aux Ecoles de chirurgie, achève de vivre sur la réputation de son défunt maître Puzos. J.-L. Baudelocque, frais émoulu de sa province, cherchant sa voie (il a 22 ans), est près d'entrer dans l'orbe de Levret, maître incontesté. »

C'est en 1773, l'année même où Levret cesse d'écrire, que celui qui devait être Charles X épousait Marie-Thérèse de Savoie, la dernière cliente de marque de Levret : chirurgien accoucheur de feu la Dauphine, il était naturellement désigné pour être chirurgien accoucheur de la comtesse d'Artois. Lorsqu'il eut à l'assister pour

---

(1) Nous avons essayé de dresser la liste bibliographique de ces travaux ; on voudra bien nous excuser de ne pas la donner complète ; la bibliothèque de l'Académie n'étant pas encore définitivement installée dans son nouveau local, les recherches ont été particulièrement malaisées. Nous ne citons que les travaux ayant trait à l'histoire de la médecine :

Sur un passage controversé de la thèse de Solayrès (Comptes rendus de la Société d'Obstétrique, 1901, p. 183) ; présentation et identification d'un manuscrit : *Cahiers sur les Accouchements, de Solayrès* (id., ibid., p. 190) ; *Un projet d'affiche sur la puériculture* (1799) (id., ibid., p. 206) ; *La fin et le testament de Levret* (id., 1902, p. 197) ; *Rectification à la généalogie de Baudelocque* (id., ibid., p. 165) ; présentation du portrait peint par Natier, et qu'on croyait perdu, de de l'Espine (id., ibid., p. 105) ; etc.

(2) Cf. *Conférences historiques, faites pendant l'année* 1865, *à la Faculté de médecine*. Paris, Germer-Baillière, in-8°. 1866.

(3) Parue dans les *Annales de Gynécologie et d'Obstétrique*, septembre 1902.

la première fois, à la naissance du duc d'Angoulême (6 août 1775), il avait 72 ans. Il est à présumer qu'il se fit seconder, en cette circonstance, comme pour la naissance de Mademoiselle (le 5 août 1776) et pour celle du duc de Berri (le 24 janvier 1778), par son gendre Destremeau. L'*Almanach royal* continue néanmoins à le désigner comme unique titulaire de la charge sans survivancier. Levret semble donc avoir, comme on dit, conservé bon pied, bon œil (1), jusqu'à la fin de sa longue carrière.

Il mourut après quelques jours seulement de maladie, le samedi 22 janvier 1780, « d'une colique de miserere, suite d'une humeur catarrhale refluée sur les intestins et terminée par gangrène (2). »

Levret aurait dû laisser une jolie fortune, s'il n'avait pas gaspillé ce qu'il avait réussi à gagner.

La tradition veut qu'en 1736, dès le début de sa carrière, il ait été gratifié, par un client reconnaissant, le banquier Samuel Bernard, de 300 livres de rentes, réversibles sur ses descendants, et de 100.000 livres en billets de fermes, remis de la main à la main.

Son maître, Jean Louis Petit, l'aurait fait son héritier pour 40.000 livres.

En 1760, l'accoucheur de la Dauphine, Jard, qui avait assisté à la naissance de Louis XV, ayant dû, à cause de son âge avancé, résigner ses fonctions, Hévin premier chirurgien du Dauphin, consulté par le prince sur le successeur à donner à Jard, désigna Levret comme le plus digne. Dès ce moment il devint l'accoucheur à la mode.

Une nuit, il est mandé en toute hâte pour se rendre à Versailles. Une voiture est à la porte qui attend, pour le conduire au domicile de la parturiente. A peine est-il installé, qu'on lui bande les yeux et qu'on lui jette un voile sur la tête. Il était à peine remis de son émoi, quand il pénétra dans la chambre où gisait la cliente, le visage recouvert également d'un masque. L'accouchement terminé, Levret dut à nouveau se laisser bander les yeux et voiler la tête. Pour lui faire oublier ses émotions, on lui glissa dans la main une somme de 24.000 livres.

Veuf d'un premier mariage, Levret épousa en secondes noces la nièce de sa première femme ; à cinquante-cinq ans, il en eut une fille, et à soixante ans, un fils. A cette occasion Louis XV lui envoya un brevet de colonel pour le nouveau-né. C'était un grand honneur pour un homme sorti de la roture, mais Levret crut devoir le refuser. Il alla toutefois remercier le roi, mais lui rendit le brevet, en disant qu'à son âge, bien résolu à n'avoir pas d'autre fils, il ne voulait pas s'exposer à le perdre, on l'envoyant aux armées, et qu'il le destinait au Parlement. Contrairement aux prévisions de son père, Augustin Levret fut soldat de la République et devint même adjudant général des armées françaises.

Un simple détail suffira pour montrer la différence de situation des accoucheurs d'un siècle à l'autre : Levret demeura sucessivement rue des Petits-Champs, rue des Vieux-Augustins et enfin rue

(1) Et nous pouvons ajouter qu'il eut jusqu'à a fin l'esprit lucide, ainsi qu'en témoigne la lecture de son testament, retrouvé par Varnier et publié par lui dans les *Annales de Gynécologie* (loc. cit.).

(2) *Journal de Paris*, 27 janvier 1780.

des Fossés-Montmartre, « près la rue Montmartre, à côté du notaire ». Le quartier Montmartre était alors le plus riche de Paris.

Cent ans auparavant, Mauriceau habitait rue de la Huchette, au coin de la rue Zacharie, « à l'enseigne du *Bon Médecin* ». Que de changements en cent ans ! s'écrie à ce propos Tarnier. Quelle réflexion aurait-il faite lui-même, quand il fut arrivé à l'apogée de la réputation et des honneurs !

Levret laissait à ses héritiers une situation prospère ; on liquida néanmoins sans retard l'état de sa succession. Entre autres curiosités, on retrouva chez lui, outre quelques gravures et livres, huit cents bocaux d'histoire naturelle et une riche collection de pièces anatomiques. Dans ce musée se trouvait une pièce pour le moins singulière : le cadavre entier d'une femme, si bien embaumé et si bien préparé, qu'à cette époque où les dissections étaient encore difficiles, il servit à l'éducation de plusieurs générations d'anatomistes ; les élèves lui avaient donné le nom de *Margot*. Margot fut, naturellement, achetée par un Anglais !...

On a discuté parfois l'orthographe du nom du célèbre accoucheur de la Dauphine. On trouve, en effet, son nom écrit de différentes façons : *Levray* (1), *Levret*, et même *Levrette ;* les premières fois que son nom figure sur le compte rendu des séances de l'Académie de chirurgie, il y est orthographié dans cette dernière forme. Evidemment, dit très judicieusement Tarnier (2), on dut l'écrire au début comme on le prononçait; ce ne fut que plus tard que cette erreur fut corrigée.

Ecrivons donc *Levret* et prononçons *Levrette*, puisque telle était la prononciation du temps.

La nature parasitaire des maladies infectieuses est-elle de notion récente ?

Le temps n'est pas encore éloigné où la cause de la contagion était non pas seulement inconnue de la science officielle, mais encore considérée par la plupart des maîtres comme une entité mystérieuse, sur la nature de laquelle chacun laissait un libre cours à son imagination. Il serait curieux de savoir l'idée précise qu'exprimaient, dans l'esprit des auteurs anciens, les termes de *miasme*, *virus*, *germe*, dont les deux derniers surtout répondent aujourd'hui à des conceptions si nettes, si sûrement déterminées.

Et le « génie épidémique », comme on disait il y a quelque quarante ans ! N'avons-nous pas entendu le professeur Pinard, dans une de ses causeries si instructives et si humoristiques tout à la fois, nous dire que feu Tarnier (si j'ai bonne mémoire) eut toutes les peines du monde à faire accepter par son président de thèse un travail dans lequel il attribuait la mortalité effrayante des femmes en couches, à la Maternité, à une autre cause qu'au « génie épidémique » !

Cependant, si les savants de tout temps ont parfois manifesté des tendances à se payer de mots, lorsqu'ils voulaient expliquer à

---

(1) *Journal de Paris*, loc. cit.
(2) *Conférences historiques*, loc. cit.

tout prix ce qu'ils ne pouvaient pas expliquer du tout, il s'est trouvé parmi eux des esprits supérieurs, qui ont eu un pressentiment, une sorte d'intuition de ce que l'avenir a démontré pour vrai ; et même, chose curieuse, ils ont parfois tenu pour irréfutablement démontrés des faits qui ne l'ont été que beaucoup plus tard. C'est dire qu'ils parlaient avec une conviction profonde, et je m'étonne, pour ma part, que les pages que je vais citer plus loin n'aient pas eu plus d'écho.

J'éprouve pour les travaux de Pasteur et de ses élèves une admiration profonde et sincère. Loin de moi l'idée de la plus légère pointe de critique ou de malice jalouse à leur égard, à tel point que je lis toujours avec un sentiment de dépit, pour ne pas dire plus, les quelques lignes, heureusement bien rares, que nous voyons de temps en temps paraître contre les doctrines pastoriennes. Mais j ajoute que j'admire surtout Pasteur pour avoir démontré, par une expérimentation conduite à l'aide d une méthode parfaite, des faits qui étaient tenus déjà pour vrais, mais sans autres preuves que des vues de l'esprit très ingénieuses, très logiques parfois, et même des constatations erronées, qui conduisaient quand même leurs auteurs à des conclusions rigoureusement vraies, d'un moderne achevé : dans cet ordre de faits, je trouve la notion de la nature organisée, vivante, parasitaire, des agents efficaces des maladies contagieuses.

Je lis, dans un certain *Dictionnaire de la conversation*, paru vers 1835, un article sur la contagion, signé Fossati (1) ; tome XVI, p. 461, je relève les lignes suivantes ; je regrette de ne pouvoir citer l'article *in extenso* :

« ..... Une maladie contagieuse peut elle se manifester spon-
« tanément ? C'est une question du plus haut intérêt que nous
« croyons pouvoir résoudre négativement. L'observation nous
« prouve que toute contagion a été transportée du dehors. La
« lèpre, la peste, la petite vérole, la syphilis, le choléra, ne se
« sont manifestés spontanément nulle part. Les désordres du
« régime, l'humidité, la malpropreté, la chaleur, les affections
« morales, peuvent très bien faire naître différentes maladies com-
« munes ; mais ces causes ne donneront jamais origine à des
« maladies véritablement contagieuses.... Si des germes ont été
« déposés préalablement sur une personne ou sur les effets qu'elle
« touchera par la suite... alors on conçoit que les causes indiquées
« peuvent en hâter le développement et la faire éclore...

« Toute contagion résulte manifestement d'une substance maté-
« rielle, qui se sépare du corps infecté pour produire dans le corps
« sain qu'elle approche une maladie identique à celle dont elle
« dérive. Cette matière, que nous appelons *virus*, doit être différente
« pour chaque maladie contagieuse. Le virus contagieux a la pro-
« priété de se multiplier, de s'engendrer partout où il trouve des
« conditions propres à son développement. »

Il est certain que l'auteur emploie l'expression de « s'engendrer » dans le sens de « se reproduire », car il ne croit pas à la génération spontanée des virus :

« Il y a lieu de croire, avec Plater et autres, dit-il, que les con-

(1) Médecin de l hôpital de la Simonetta, près de Milan.

« tagions existent en nature de tout temps, comme les papillons les
« mouches et les fourmis ; mais qu'elles ne se propagent dans les
« corps vivants que dans des circonstances données. Chaque virus
« contagieux peut être transmis par contact, soit sur l'épiderme,
« soit à la surface des muqueuses, soit sur la peau découverte de
« son épiderme. Il s'attache et se conserve sur les vêtements, sur
« les meubles et sur les différents corps solides, mais plus spécia-
« lement sur les substances animales, la soie, la laine et les fourrures.
« Il y a des exemples de certains virus, comme celui de la petite
« vérole, qui se sont conservés sans s'altérer pendant plusieurs
« années, et qui, mis à l'air, en contact avec l'homme, dans les
« conditions favorables à leur développement, ont donné lieu à de
« graves épidémies. On a conservé dans des verres le virus de la
« vaccine pendant plusieurs mois, sans qu'il ait perdu son effi-
« cacité . . . .

« Il est certain que, pour qu'un virus contagieux développe son
« action, il ne suffit pas qu'il soit offert au contact de la peau ; il
« faut qu'il puisse se multiplier ; qu'il soit, conséquemment, absorbé
« par le système lymphatique et transporté dans l'organisme. Cette
« multiplication, cette absorption supposent des conditions favo-
« rables, lesquelles sont : 1° que le virus ne soit aucunement altéré
« et qu'il conserve la propriété de s'engendrer ; 2° qu'il trouve le
« système lymphatique disposé à l'absorber ; 3° que, dans l'in-
« dividu, il n'y ait aucune émanation capable de détruire les germes
« contagieux ; » — nous dirions aujourd'hui que les phagocytes
n'interviennent contre les germes contagieux ; « 4° enfin, que
« l'individu soit apte à contracter telle ou telle contagion.

Dans les lignes qui suivent, Fossati, après avoir établi la diffé-
rence entre les maladies contagieuses et les maladies épidémiques,
aborde ensuite la nature du virus contagieux :

« Dans les ouvrages de Varron, de Columelle, de Vallisnieri et
« d'autres, l'on trouve déjà exprimée l'idée que plusieurs maladies
« ne sont dues qu'à la présence d'atomes organisés, à des *insectes*
« infiniment petits. Cette opinion des miasmes ou virus animés a
« été soutenue par Kircher, Lange, Lancisi, Fabri, Linné, Ricca, etc. ;
« de nos jours, par Scuderi, Rasori, Targioni, Acerbi, Mojon. En
« 1650, A. Hautmann regarde les animalcules comme la cause des
« maladies les plus terribles. En 1704, on inséra dans le *Journal*
« *des Savants* l'extrait d'une dissertation, où l'auteur cherchait à
« établir que tout l'espace est rempli de vers et d'œufs impercepti-
« bles à la vue, qui causent la plupart des fièvres malignes et
« des maladies contagieuses. C'est aussi l'opinion de Hertsocher,
« de Dessault, de M. Mojon et de M. Julia de Fontenelle.

« Qui ignore les observations microscopiques faites de nos jours
« sur toutes sortes de liquides, où l'on découvre des milliards
« d'animalcules de forme et de nature si différentes ? Si l'on
« multiplie encore les recherches microscopiques, nous nous aper-
« cevrons un jour que le monde invisible et vivant est mille fois
« plus nombreux que le monde visible. »

Après avoir cité, comme maladies manifestement parasitaires,
celles qui sont dues à des insectes visibles, exerçant une action
nocive tant sur les végétaux que sur les animaux et sur l'homme
(bootrichus, œstre, chique, etc.), l'auteur continue en ces termes :

« Les recherches faites depuis Cestoni, en 1698 jusqu'alors, ont « prouvé jusqu'à l'évidence que la gale est produite par un insecte « qui s'insinue sous l'épiderme, où il se multiplie et se propage. Il « est étonnant que des faits si positifs et si faciles à vérifier aient « eu besoin tout récemment de nouvelles démonstrations, et que « des hommes de science très recommandables se soient trouvés « en opposition avec ces faits. » C'est là une allusion aux discussions qui ont, à cette époque, divisé l'Académie de Médecine, qui avait mis au concours la question de savoir si la gale était, oui ou non, une maladie parasitaire. Un certain pharmacien, du nom de Galés, avait attribué la genèse de cette affection à un parasite, qui n'était autre chose qu'un insecte vivant dans la farine avariée, le *glyciphagus cursor*.

Mais voici le clou, si l'on peut dire, de l'article dont je continue les extraits :

« Rogers a observé que le pus que l'on crache à une certaine « période de la consomption pulmonaire est rempli de petits vers « dont la forme particulière est facilement saisie à l'aide d'un bon « microscope. »

Evidemment, l'auteur de cette découverte n'a pu reconnaître le bacille spécifique de la maladie.

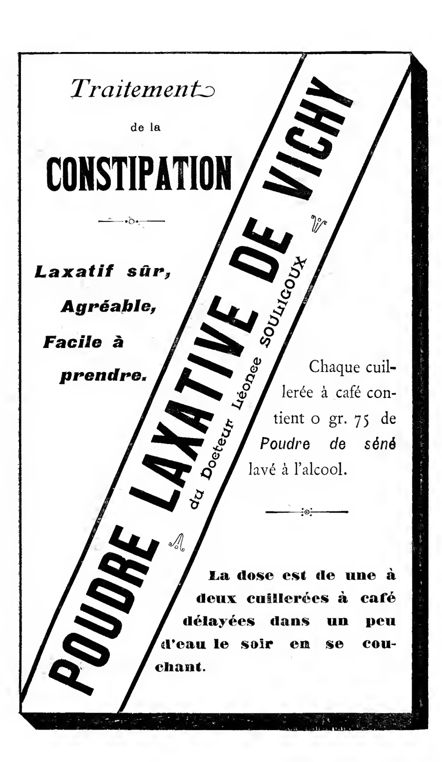
Il n'en est pas moins vrai que la phrase citée, très légèrement modifiée, remise à neuf, si l'on veut, est l'expression même de la vérité, et que, dans l'esprit de celui qui l'a écrite, ces *vers* sont plus qu'une coïncidence avec le bacille de la phtisie pulmonaire.

« De même que, dit-il, « Vasani a découvert, dans le pus de « l'ophthalmie contagieuse, des animalcules propres et en très « grand nombre... il est un fait constant que, dans les pays où « l'on voit en été beaucoup de mouches, de moucherons, de cou- « sins et d'autres insectes, les maladies contagieuses se propagent « avec une très grande facilité ». Or, n'est-il pas prouvé, depuis peu, que la malaria se propage par les moustiques, la peste par les puces?

Enfin, en ce qui concerne la prophylaxie des maladies contagieuses, je ne voudrais pas omettre les lignes suivantes : « ... L'ex- « périence a prouvé que les préparations qui contiennent le soufre, « le mercure, l'antimoine, le camphre, l'arsenic et les acides, sont « celles qui atteignent le mieux le but proposé (destruction du virus « contagieux)... Il n'est pas nécessaire, je crois, d'expliquer com- « ment la propreté la plus soigneuse devient un préservatif inap- « préciable. L'eau enlève de la surface du corps toutes les ma- « tières malpropres et détruit les corps organisés qui ne sont pas « destinés à vivre dans cet élément, particulièrement si elle est « rendue plus active par la chaleur... »

Franchement, Fossati ne mériterait-il pas d'être rangé parmi ces esprits clairvoyants que l'on appelle aujourd'hui, avec moins de raisons peut-être pour la plupart que pour notre personnage, les *précurseurs de Pasteur?*

Dr Latruffe-Colonne.



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

ÉCHOS DE PARTOUT

La nécrophobie des hommes célèbres. M J. H. Bridge, ancien secrétaire de M. A. Carnegie, a écrit dans le *Milwankee Journal :* « M. Carnegie a une horreur incroyable de la mort et il ne permet pas que personne de son cercle en parle jamais devant lui. S'il entend d'autres personnes en parler, il s'éloigne immédiatement pour ne plus rien entendre. Un peu avant la mort de sa mère, il appela un ami auprès du lit de celle-ci en lui disant : « Quand mère passera, je désire qu'on ne m'en dise rien. Vous, soignez tout. » Encore aujourd'hui, il ne sait pas comment et à quel moment elle est morte, bien qu'à cet instant il ne fût séparé d'elle que d'une douzaine de pieds. »

(*La Lumière.*)

Un moyen de ressusciter les morts. Les journaux ont annoncé, il y a quelque temps, qu'un médecin américain avait découvert un moyen de ressusciter les morts. Le télégraphe nous annonce ainsi sans plus de détails tant de nouvelles sensationnelles, qu'il est permis de conserver un certain scepticisme, même quand la nouvelle n'est pas aussi extraordinaire que celle-là.

Cependant, le *Cleveland medical journal* du mois de janvier contient un article du Dr Crile, de Cleveland, qui, cette fois du moins, justifie jusqu'à un certain point les assertions du télégraphe.

Cet article a pour titre : « Note préliminaire sur un procédé de ressuscitation des animaux en apparence récemment morts. »

Il est d'une si remarquable brièveté que nous prenons la liberté de le reproduire *in extenso :*

« Par l'usage combiné, dit le Dr Crile, des injections intra-veineuses d'adrénaline, de la respiration artificielle et de la pression rythmique du thorax sur le cœur, des animaux morts depuis quelques minutes ont pu être rappelés à la vie. Des animaux décapités ont été maintenus vivants pendant plus de dix heures. »

On se plaint souvent de la longueur des mémoires médicaux ou des notes physiologiques. Nous ne pouvons que regretter ici l'*imperatoria brevitas* de M. Crile. Le sujet valait bien quelques lignes de plus !

(*Médecine moderne.*)

Le suicide chez les Pharmaciens. D'après une statistique, portant sur quatorze années, les pharmaciens se suicident un peu moins que les autres hommes ; c'est consolant : leur mortalité de ce chef ne serait que de 2.05 pour 10.000, au lieu de 2.1 ; et cependant ce n'est pas la facilité qui leur manque. Disons toutefois que la fréquence du suicide paraît, ces années dernières, s'élever parmi eux comme dans les autres professions. C'est ainsi que la statistique

en question indique les chiffres de 6.3 pour 10.000 en 1888, de 13.6 pour l'année 1896 et de 5.5 pour les années 1898 et 1899.

Mais ce que le suicide des pharmaciens a de spécial, c'est qu'il se fait le plus souvent par le poison. C'est du reste assez naturel. Sur 100 suicides masculins, on compte 61 pendus, 15 tués par coup de feu, 12 noyés et 2.5 d'empoisonnés. Les pharmaciens qui se sont donné volontairement la mort dans les quatorze dernières années l'ont fait par le poison dans l'énorme proportion de 56.7 0/0. En 1898, le poison a été employé par eux dans plus de 80 0/0 des cas ; en 1899, ils ont eu davantage recours aux armes à feu, si bien que la moitié seulement se sont servis du poison et un bon tiers des armes à feu.

La plupart des pharmaciens qui se sont suicidés avaient de vingt à trente ans ; ils n'avaient pas eu encore le temps de faire leur situation.

(*La Pharmacie française.*)

Médecin aveugle. On vient de nommer officier de la Légion d'honneur M. le Dr Roaldes (de la Nouvelle-Orléans). D'origine française, il descend en ligne directe des anciens colons français de Louisiane. Il a attendu trente-trois ans cette rosette d'officier, puisque sa croix de chevalier avait été conquise à la bataille de Bapaume ! Il prit part, en effet, à la campagne de 1870, pendant laquelle il dirigea une ambulance, organisée par lui. Praticien de haute valeur, il s'est occupé spécialement des affections, des yeux et de la gorge. Fondateur et directeur de l'hôpital de la Nouvelle-Orléans, il ne verra pas sa rosette, car, depuis peu, il est atteint d'une cécité absolue.

Ce n'est pas chose banale que ce *médecin aveugle* (comme le Dr Javal), dirigeant lui-même un des plus grands hôpitaux du nouveau monde.

(*Gaz méd. de Paris.*)

Un mode de contagion de la tuberculose. Dans certaines pharmacies, au lieu de boucher les fioles à l'aide d'un bouchon débordant et de les coiffer à l'ancienne mode d'un papier soigneusement plissé, on coupe les bouchons au ras de la bouteille et l'on recouvre la surface de section d'un cachet de papier gommé.

Or, il arrive souvent que les élèves humectent ce cachet sur leur langue et déposent ainsi sur les bords de la bouteille des parcelles de salive.

Cette pratique n'a rien de plaisant pour le public et de plus elle favorise la contagion de certaines maladies transmissibles. Il faut donc la condamner absolument, d'autant mieux que, la mode féminine accusant une tendance manifeste à faire revivre les anciennes coiffures, les bouteilles ne peuvent mieux faire que de suivre la mode.

(*La Préservation antituberculeuse.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La beauté dans la mort. — Quelle base scientifique peut-on trouver à cette observation, faite par un grand nombre de poètes, de peintres et de littérateurs, que la mort revêt le visage humain d'une beauté spéciale?

Exemples :

« Les traits paternels avaient pris au cercueil quelque chose de *sublime.* Pourquoi cet étonnant mystère ne serait-il pas l'indice de notre immortalité? Pourquoi la mort, qui sait tout, n'aurait-elle pas gravé sur le front de sa victime les secrets d'un autre univers? Pourquoi n'y aurait-il pas dans la tombe quelque grande vision de l'éternité ?

CHATEAUBRIAND.

De son pieux espoir son front gardait la trace,
Et sur ses traits frappés d'une *auguste beauté*
La douleur fugitive avait empreint sa grâce,
La mort, *sa majesté.*

LAMARTINE.

J'en atteste quiconque a regardé le visage mort d'un être aimé, avec cette anxiété étrange qu'est l'espérance mêlée au désespoir ; je vous atteste, vous tous qui avez traversé cette heure funèbre, la dernière de la joie, la première du deuil, n'est-ce pas qu'on sent bien qu'il y a encore là quelqu'un? Que tout n'est pas fini? Que quelque chose est possible encore?

On sent autour de cette tête le frémissement des ailes qui viennent de se déployer. Une palpitation confuse et inouïe flotte dans l'air autour de ce cœur qui ne bat plus. Cette bouche ouverte semble appeler ce qui vient de s'en aller, et *on dirait qu'elle laisse tomber des paroles obscures dans le monde invisible.*

V. HUGO (1).

Etc., etc...

Cette commune pensée exprimée, bien qu'en termes différents, par tous les grands poètes, n'est-elle que le résultat du repos qui succède à l'expression de la souffrance dans le visage de celui qui vient de mourir? Ou l'immobilité cadavérique, en redonnant au visage humain la sérénité apparente, ne donne-t-elle pas l'illusion d'une expression de douceur, de béatitude? Cependant le sommeil ne revêt pas le visage du même caractère. — Il y a là un petit problème d'esthétique intéressant, qui n'a, que je sache, jusqu'ici été traité que par les littérateurs et à un point de vue spiritualiste.

Medici certant. — Dr MATHOT.

(1) Il n'est peut-être pas inutile de remarquer combien V. Hugo est inférieur à ses deux émules dans ces trois citations.

De l'usage du sang humain, chez les Romains. — Indépendamment des jeux sanglants du cirque, les prêtres et les augures romains, sacrifiaient encore, tous les ans, des jeunes enfants nouveau nés et même des jeunes filles vierges. On pourrait en citer une quantité de cas.

Au point de vue médical, je citerai seulement deux faits caractéristiques :

1° *Vin tonique des Romains*, au IVe siècle. Vers l'an 350, l'empereur Maxence fit boire à ses soldats, la veille d'une grande bataille contre Constance, son empereur légitime, une mixture composée de vin et du sang d'une jeune fille sacrifiée au milieu d'incantations magiques.

2° *Bain romain contre la lèpre.* — Constantin, avant sa conversion, c'est-à-dire vers 305, pour combattre sa lèpre, ayant consulté les prêtres de Jupiter Capitolin, ceux-ci lui prescrivirent un bain de sang de jeunes enfants fraîchement égorgés. En allant pour prendre ce bain, cet empereur entendit les cris et les lamentations des mères éplorées auxquelles on avait enlevé leurs enfants pour les sacrifier. Touché de compassion, non seulement il s'opposa à ce carnage, digne de celui d'Hérode sous l'empereur Auguste; mais encore il rendit intacts les enfants à leurs mères, et donna à chacune d'elles une petite gratification en argent.

Voilà deux exemples, pris entre mille autres, de la barbarie romaine, aux époques les plus brillantes de l'empire : soit au temps d'Auguste (le massacre des Innocents par Hérode), soit au temps de Constantin et de ses fils (massacre de jeunes enfants, pour bains médicamenteux, prescrits par les prêtres de Jupiter Capitolin, et massacre d'une jeune fille vierge, pour vin tonique et fortifiant, accompagné de cérémonies magiques).

Dirai-je encore que, même au IVe siècle de notre ère, alors que la civilisation romaine n'en était plus à ses débuts, mais au temps de sa splendeur, entre Constantin le Grand et Théodose le Grand, non seulement on consultait encore les entrailles des victimes, pour connaître l'avenir, mais encore on ouvrait le corps d'hommes, de jeunes filles ou d'enfants, dans le même but.

Et dire que ce sont les Romains eux-mêmes qui ont eu l'ignominie d'accuser les Druides de sacrifices humains! C'est tout à fait l'histoire de la paille et de la poutre dans l'œil. Mais les Gaulois, au contraire, ne ressortent-ils pas, par comparaison, comme infiniment plus civilisés encore, si on les compare à la barbarie monstrueuse des Romains? Dr B.

Montesquieu histologiste. — Quel est l'auteur du procédé dit « coupes par congélation » en technique histologique? La découverte des terminaisons nerveuses de la langue est elle antérieure à la date de publication de *l'Esprit des Lois?* MONTESQUIEU, voulant trouver (*Esprit des Lois*, 14e livre) la cause des différences de caractères des peuples dans les différences des climats, s'exprime en ces termes : « J'ai observé le tissu extérieur d'une langue de mouton, dans l'endroit où elle paraît, à la simple vue, couverte de mamelons. J'ai vu, *avec un microscope,* sur ces mamelons, de petits poils ou espèce de duvet ; entre les mamelons étaient des pyramides qui formaient, par le bout, comme de petits pinceaux. *Il y a*

grande apparence que ces pyramides sont le principal organe du goût.

« J'ai fait geler la moitié de cette langue, et j'ai trouvé, à simple vue, que les mamelons étaient considérablement diminués ; quelques rangs même des mamelons s'étaient enfoncés dans leur gaine ; j'*en ai examiné le tissu avec un microscope*, je n'ai plus vu de pyramides. A mesure que la langue s'est dégelée, les mamelons, à la simple vue, ont paru se relever, *et, au microscope*, les petites houppes ont commencé à paraître.

« Cette observation confirme ce que j'ai dit, que dans les pays froids les houppes nerveuses sont moins épanouies : elles s'enfoncent dans leurs gaines, où elles sont à couvert de l'action des objets extérieurs. Les sensations sont donc moins vives.

« Dans *les pays froids on aura peu de sensibilité pour les plaisirs*, elle sera plus grande dans les pays tempérés ; dans les pays chauds, elle sera extrême. Comme on distingue les climats par les degrés de latitude, on pourrait les distinguer, pour ainsi dire, par les degrés de sensibilité. J'ai vu les opéras d'Angleterre et d'Italie ; ce sont les mêmes pièces et les mêmes acteurs ; mais la même musique produit des effets si différents sur les nations, l'une est si calme et l'autre si transportée, que cela paraît inconcevable ; ce n'est pas la même musique. » Etc., etc...

La physiologie contemporaine ratifie-t-elle l'opinion de Montesquieu ?

L'ethnographie et l'histoire de la musique ratifient-elles la déduction de l'auteur de *l'Esprit des Lois* ?

Enfin, pourrait-on dire si, avant lui, on a appliqué la *congélation* à l'observation microscopique ?

Il n'est pas inutile de remarquer, en passant, que le grand écrivain se révèle dans ce passage sous un jour tout nouveau, comme un histologiste, à une époque où il n'était guère habituel aux écrivains *d'observer au microscope*.

Je crois qu'on ne trouverait aucune *observation micrographique* dans les autres écrivains du XVIIIe siècle.

On sait, du reste, que Montesquieu fonda presque une *Académie des sciences* à Bordeaux, et qu'il y lut plusieurs travaux d'*histoire naturelle pure*, bien avant de se révéler dans *les Lettres persanes*.

Dr MICHAUT.

Le Dr Cœurderoy. — *La Chronique médicale* compte peut-être parmi ses lecteurs quelques contemporains de Broca, à même de me fournir des renseignements sur un des camarades d'internat du célèbre professeur, le médecin Ernest CŒURDEROY, auteur de deux ouvrages empreints d'une grande exaltation : *Jours d'Exil* et *Hurrah, ou la révolution des Cosaques*.

P. BERNER.

Réponses.

Médecins fusillés pendant la guerre (IX, 55, 547). — Je lis, dans votre n° du 15 août 1902, une note du Dr Cartaz, mon ancien collègue à l'internat des hôpitaux de Lyon, intitulée : *Médecins fusillés pendant la guerre*. Vous me permettrez de faire une petite rectification.

L'ambulance dont parle le Dr Cartaz était dirigée par le Dr Morin, de Charolles, qui avait sous ses ordres comme médecin aide-major l'étudiant Millat, interne des hôpitaux de Lyon.

Tous les deux furent assassinés aux environs de Dijon par les Prussiens, qui se conduisirent à cette occasion comme des sauvages et massacrèrent non seulement les chefs de l'ambulance, mais encore tout le personnel et les blessés.

Je dois ajouter qu'il ne pouvait y avoir de méprise, le Dr Morin ayant habité pendant plusieurs années l'Allemagne et s'exprimant très bien en allemand.

Dr Marty,
ancien interne des hôpitaux de Lyon.

— Vous évoquez le souvenir du Dr Millat, en renvoyant au rapport du Dr Christô, publié dans le *Lyon médical.*

Le même rapport a paru dans la *Gazette des Hôpitaux de Paris*, (9, 11, 13 et 16 mai 1871).

Il s'agit de l'ambulance de la 3e légion des mobilisés de Saône-et-Loire, massacrée à Hauteville près Dijon, le 21 janvier 1871, au soir.

Le médecin-major Dr Morin, chef de clinique à Lyon, fut tué dans la salle même de l'ambulance dont il était le chef. Millat, aide-major et interne à Lyon, blessé dans la salle, fut fusillé dehors quelques instants après et tomba mort.

L'étudiant en médecine Fleury, infirmier-major, blessé également dans la salle, fut fusillé ensuite dans la cour et réussit néanmoins à s'évader. Les autres membres de l'ambulance furent plus ou moins maltraités ; bon nombre vivent encore : l'un d'eux est pharmacien, un autre juge, etc.

Le rapport Christô fait le récit complet de l'affaire et donne les dépositions des survivants et des témoins, *inter quos pars minima fui.*

Dr Fleury (St-Etienne).

— Vous trouverez ci-joint le document qui constitue le *seul rapport officiel* de cette boucherie allemande si abominable. Si je ne vous l'ai pas envoyé plus tôt, c'est que je ne l'avais pas à Paris, mais bien dans une propriété que je possède en Saône-et-Loire, où j'ai été le chercher (1).

Le Dr Morin, la principale victime du massacre, était un jeune médecin qui remplissait les fonctions de secrétaire auprès de mon

(1) Nous remercions bien vivement notre distingué confrère de cette marque d'intérêt pour la *Chronique.*

père (au moment de la déclaration de guerre), qui l'appréciait et l'aimait beaucoup.

Dr L. Bouchacourt.

Rapport de l'infirmier Dhéré sur le massacre de l'ambulance de la 3e légion.

Le 21 janvier 1871, la 3e légion des mobilisés de Saône-et-Loire, accompagnée de son ambulance, partit de Dijon et se dirigea sur Hauteville (petit village situé à 6 ou 8 kilomètres de Dijon). Sur les sept heures du soir, deux bataillons prirent position dans ce village même ; une heure après, le colonel Fornel, fit dire que l'on passerait la nuit là ; je reçus l'ordre aussitôt de faire avancer notre ambulance qui était restée à deux kilomètres en arrière, afin qu'elle puisse se mettre à couvert, et fonctionner si besoin était.

Je m'empressai d'exécuter cet ordre, et l'ambulance fut installée dans une maison située au bas du village.

Notre major le Dr Morin fit aussitôt placer au sommet de la maison le drapeau de l'internationale (croix rouge sur fond blanc) et le drapeau français ; par prudence il fit placer un second drapeau de l'internationale, en dehors à la porte de la maison, puis un troisième déployé dans la chambre que nous occupions.

Tous nous avions nos brassards, excepté le vaguemestre qui avait été mis à notre disposition, parce qu'il n'avait pas d'armes.

Une heure après notre installation, ayant entendu quelques coups de feu, je montai aussitôt dans la direction; arrivé près nos avants-postes qui étaient placés au haut du village, je m'informai si personne ne réclamait notre secours; on me fit voir un blessé que je reconnus pour être le nommé Dumont de Tourny. Je m'empressai de le ramener à l'ambulance, où il reçut du Dr Morin tous les soins que réclamait son état ; après ce pansement terminé, comme le feu continuait toujours, notre bon major ayant des craintes pour nous tous, fit plier l'ambulance pour partir.

Malheureusement, au moment du départ, une jeune fille de la maison même reçut une balle en pleine poitrine, en traversant une chambre voisine à la nôtre.

Quoique la fusillade, se rapprochant, pouvait faire craindre à notre jeune major d'être surpris, il n'hésita pas à donner à cette jeune fille les soins que réclamait sa position.

Il achevait à peine son œuvre de dévouement et tenait encore une sonde à la main, que plusieurs coups de fusil sont tirés dans l'ambulance ; aussitôt 12 à 15 Prussiens entrent, en brisant portes et fenêtres.

Nous crions tous : Ambulance, Ambulance internationale. A nos paroles, ils répondent : Amboulance, amboulance, charogne capout, et aussitôt ils se ruent sur nous, comme des bêtes féroces, nous frappant de coups de crosses et de baïonnettes.

Notre major alors élève la voix, prononce en allemand (langue qui lui était familière) des paroles qui sont nullement écoutées ; pendant qu'il s'efforçait de leur faire comprendre qu'ils avaient

affaire à une ambulance parfaitement en règle, il reçut plusieurs coups de crosses qui lui ouvrirent le crâne ; malgré cela il s'efforçait toujours de les convaincre lorsqu'il reçut une balle en pleine poitrine, qui lui donna la mort

Au moment où ce pauvre ami et chef tombait, moi je reçus un coup de crosse sur la tête, apliqué d'une telle force, que l'arme de cet infâme se brisa; je tombai ; malgré cela j'eus assez de force pour me relever et leur montrer mon brassard, pensant toujours qu'ils finiraient par respecter les lois de la convention de Genève ; mais pour toute réponse je reçus une balle au front qui m'étendit sur le carreau.

Une demie-heure après, ayant recouvré connaissance, je fis un mouvement ; ces assassins qui étaient toujours là m'ayant aperçu, viennent sur moi pour m'achever, l'un d'eux me donne un coup de crosse sur l'oreille gauche, et un second sur la figure ; après ces horribles faits, ils me laissèrent pour mort.

Pendant cette scène de carnage, l'aide-major Milliat, après avoir été maltraité et frappé, était traîné par les cheveux jusque dans la cour et achevé d'une balle : Fleury infirmier s'échappait de leurs mains, mais en fuyant il reçut plusieurs coups de feu qui heureusement ne lui firent que des blessures légères

Plusieurs faits se sont passés depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures du matin : je ne puis les signaler, étant resté tout ce temps complètement évanoui.

Mais depuis deux heures ces misérables sont venus nous torturer cinq ou six fois, afin de s'assurer de notre mort.

Ils nous ont frappés à coups de talons de bottes, nous tenant des bougies devant la figure pour voir si nous respirions encore ; enfin nous croyant tous morts, ils nous ont enlevé tout ce qui leur paraissait de quelque valeur, ils ont brisé et volé deux de nos cantines, une contenant des linges, et l'autre des médicaments; ils ont volé la caisse de l'ambulance que portait notre pauvre docteur à sa dernière heure, ils ont même eu l'infamie de lui arracher ses bottes

Sur les sept heures du matin, de Champvigy, Legros et moi, restions seuls dans la chambre, faisant toujours les morts ; deux Prussiens entrent ; s'apercevant que nous n'avions pas perdu complètement la vie, ils veulent nous trancher la tête, et sans un médecin prussien qui entrait au même instant, ils achevaient leur crime.

Ce qui prouve qu'ils avaient bien envie que pas un de nous ne survive, espérant par ce moyen cacher un peu leurs crimes.

J'espère bien que justice sera faite, car ils n'ont nul prétexte à alléguer à cet odieux massacre.

J'affirme de nouveau que nous étions tous sans armes aucunes, tous munis de nos brassards, dans l'exercice de nos fonctions, et ayant deux blessés à l'ambulance.

J'affirme en outre qu'aucun coup de fusil n'a été tiré de la maison où nous étions installés, et que tous les faits énoncés dans ce rapport ont été vus et entendus par moi.

En terminant, qu'il me soit permis de rendre hommage au zèle et au dévouement que déploya mon pauvre ami et chef le docteur Morin pour organiser son ambulance : il avait su réunir

au moyen de souscriptions une somme assez considérable et un matériel complet.

Il était heureux et fier d'avoir organisé une ambulance sur un si grand pied, parce que, disait-il, aucun soin ne manquera à mes mobilisés.

Malheureusement l'assassinat dont il a été victime a déjoué tous les projets qui sortaient d'un si noble cœur, cœur qui avait su se faire aimer de tous.

La science elle-même fit une grande perte en ce jeune savant.

Charolles, le juillet 1871.

Dhéré Camille,

Infirmier-major de l'ambulance de la 3e légion des mobilisés de Saône-et-Loire.

Vu pour légalisation de la signature de M. Dhéré Camille, pharmacien demeurant à Charolles, apposée ci-dessus.

Charolles, le 24 juillet 1871.

Pour le maire de Charolles empêché,

Deschaintre aîné.

Le sang humain en thérapeutique (IX, 288, 538). — Ce que je lis au sujet de l'emploi du sang humain en thérapeutique, dans la *Chronique médicale*, me remet en mémoire un souvenir tout particulier :

En l'année 1871, j'étais encore enfant, et un soldat de ma famille, qui avait pris part à la malheureuse guerre de 1870 et avait été emmené prisonnier en Prusse, à Kœnigsberg, si je me rappelle bien, raconta devant moi toutes ses souffrances : à peine vêtu, il était obligé de casser et brouetter de la glace ; il était traité à la prussienne, c'est-à-dire indignement. « Heureusement, ajoutait il, nous avions un ami dans un médecin polonais, chargé de nous donner des soins ; à ce régime de galérien, nous avions presque tous gagné des douleurs rhumatismales, et cet excellent Polonais nous faisait frotter avec une « graisse » qui faisait merveille : les douleurs disparaissaient vite et la vigueur nous reprenait de suite.

« Plusieurs fois, nous lui demandâmes la composition de cette graisse, et toujours il éludait la réponse. Cela nous intriguait, et nous nous ingéniions à lui arracher son secret, mais en vain.

« Enfin vint la libération. Nous avions, pour rentrer en France, à traverser toute l'Allemagne, empilés dans des wagons de troisième classe. Avant de partir, notre ami le Polonais donna à plusieurs d'entre nous des boîtes remplies de cette graisse blanche, en nous disant : « Vous allez souffrir des jambes, par suite de la position assise pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, vous vous frotterez avec ma graisse, et douleurs et fatigues disparaîtront. »

« Au moment du départ, l'excellent homme, les larmes aux yeux, vint nous serrer la main, et une dernière fois nous lui demandâmes la composition du fameux topique : « Si je vous la disais, vous seriez capables, de ne plus vouloir vous en servir, » et, au milieu de

phrases entortillées, il nous sembla à tous comprendre que cette graisse était faite « avec de l'homme ».

« Quels organes humains employait-il ? Nous ne l'avons jamais su ; mais ce que je puis dire, ajoutait mon soldat, — qui n'était pas du Midi, — c'est que sa pommade fit encore des prodiges. Les favorisés du sort qui en avaient, supportèrent le voyage, plus que pénible, de la rentrée en France, sans réelle fatigue, alors que ceux qui n'en avaient pas éprouvèrent de réelles souffrances.

« Avant la fin de notre wagonnage à travers l'Allemagne, j'avais épuisé ma provision, que j'avais partagée avec d'infortunés compagnons de route, et à partir du moment où je n'ai plus eu la ressource de me « graisser » les jambes, je devins tout ankylosé et souffris beaucoup ».

Je vous raconte, Monsieur le Rédacteur, les choses telles qu'elles furent racontées devant moi par un homme digne de foi, et incapable de « broder ».

Ce médecin polonais, qui faisait les autopsies des soldats décédés, était-il un avant-coureur de Brown-Séquard ? — Agissait-il sur les pauvres soldats français par suggestion ? Je ne le saurais dire.

Mais ce souvenir est resté ancré dans ma mémoire d'enfant et je vous le donne tel que je le retrouve.

Dr Nohcuaf (Orléans).

A propos d'épispasdias et d'hypospadias (1). — Poser la question c'est la résoudre, étymologiquement.

En latin, *spatha* (glaive) ; — en espagnol, *spada* (épée), d'où *spadassin* ; — en provençal, *espase* (épée).

Chose curieuse, tous les mots vulgaires ou d'argot désignent ainsi la verge : Rabelais l'appelle quelque part le *coutel* (couteau) ; — le vulgaire, *dard ;* — l'étudiant, *brachmar*, du grec : βραχυς μαχαιρα, courte épée).

En argot provençal, on dit couramment l'*asti*, du latin *hasta* (javeline, trait, dard).

Hasta viri, dit aussi le poète latin, pour désigner l'organe mâle.

Bien précieuse aussi cette arme, puisqu'elle possède deux écrins : le *fourreau* (vagina), que lui prête l'anatomiste, et *le vagin*, second fourreau que lui offre Dame Nature.

Tout, en effet, *converge* dans le même sens étymologique.

Dr Martin-Raget.

(1) Nous n'avons pu retrouver la date à laquelle la question a été posée.

Nos correspondants seraient bien avisés, et nous leur saurions un gré extrême : 1° de rappeler l'année, en chiffres romains, et la page du journal auxquelles se réfère leur réponse ; 2° de n'écrire qu'au *recto* et jamais au *verso*. (Note de la R.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 10 15 MAI 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La variole à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche,

d'après des documents inédits (*a*)

par M. Maurice Boutry,

Vice-président de la Société des Etudes historiques.

I

La maladie et la mort de l'archiduchesse infante, petite-fille de Louis XV, en 1763.

A la fin de la dépêche qu'il adressait le 19 novembre 1763 au duc de Choiseul-Praslin, chargé du département des Affaires étrangères, le comte du Chatelet, ministre de Louis XV auprès de la cour de Vienne, annonçait que, depuis la veille, l'archiduchesse infante était atteinte d'une fièvre intense, accompagnée de douleurs peut-être rhumatismales ; mais qu'on n'était pas sans inquiétude sur la maladie, par suite des nombreux cas de petite vérole qui existaient alors dans la capitale autrichienne. L'archiduchesse infante Isabelle était fille de Philippe, duc de Parme, qui avait épousé, le 26 août 1738, Louise-Elisabeth, fille de Louis XV, surtout connue sous le nom de Madame Infante ; elle avait elle-même été unie, en 1760, à l'archiduc Joseph, fils aîné de Marie-Thérèse d'Autriche, qui devait être l'empereur Joseph II à la mort de son père : on comprend dès lors quelles angoisses assaillirent aussitôt la famille impériale et le représentant de Louis XV auprès d'elle.

Le comte du Chatelet se résolut à expédier chaque jour un courrier pour renseigner très exactement la cour de Versailles. Il écrivit, le 20, que la princesse avait été saignée la veille et que les maux de reins avaient diminué vers le soir, que la fièvre se maintenait toujours violente, que la nuit avait été agitée, avec quelques

(*a*) Tous les documents résumés ou publiés dans cette étude sont conservés au ministère des Affaires étrangères (*Correspondance de Vienne*, t. 296, pour la première partie, t. 308 pour la seconde et t. 310 pour la troisième).

instants de sommeil cependant. La petite vérole se manifesta dans la matinée de ce jour, à neuf heures. L'impératrice Marie-Thérèse qui, toute la journée précédente, était restée au chevet de sa belle-fille, dut quitter l'appartement d'après les avis des médecins, car elle n'avait jamais eu la variole. L'archiduc Joseph, en proie à un violent désespoir, ne voulut pas abandonner sa chère malade et s'enferma auprès d'elle.

L'état de grossesse avancée de l'archiduchesse infante augmentait encore la gravité de sa situation et le chagrin de son entourage. Après avoir donné le jour en 1762 à une fille, l'archiduchesse Thérèse, elle venait de faire deux fausses couches successives qui l'avaient considérablement affaiblie : elle s'était rétablie au delà de toute espérance ; elle supportait à merveille les fatigues d'une quatrième grossesse, et, à la joie provoquée par l'heureux événement attendu, succédaient ainsi les plus vives angoisses.

Dès que furent reconnus les symptômes de la petite vérole, Marie-Thérèse écrivait à Louis XV la lettre suivante :

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

Je trouve tant de consolation à regarder V. M. comme un ami qui partage toutes mes peines et la fâcheuse nouvelle que j'ai à lui apprendre regarde d'ailleurs une personne qui nous est si chère à tous deux, que je ne puis pas me dispenser de l'informer sans différer d'un événement qui m'inquiète et m'afflige au delà de toute expression. L'archiduchesse est malade depuis trois jours et la petite vérole vient de se déclarer aujourd'hui. On a eu le temps de faire tous les remèdes préalables que les médecins ont cru devoir faire, et le mal paraît point effrayant jusqu'à présent, la fièvre étant assez médiocre, la tête, la gorge et la poitrine libres et sans aucune incommodité ou accablement ; la chère malade badine même sur son état et me charge de prier son cher grand papa de n'être inquiété pour elle. Je ne saurais pourtant me rassurer, cette maladie étant si traître, et l'état de sa grossesse entrant dans son septième mois augmente mes justes inquiétudes. Je suis fâchée d'être dans la nécessité d'affliger V. M. par cette cruelle nouvelle, mais, n'ayant pu me dispenser de l'en informer, j'ai voulu du moins la lui apprendre moi-même pour avoir occasion de lui faire connaître que ma tendresse pour cette chère et digne fille ne cède en rien à celle que j'ai pour mes enfants, rend mon état présent affreux et digne de pitié. Puisse l'excès de ma peine et de mes justes inquiétudes adoucir celles que, par cette lettre, j'ai la douleur de devoir donner à V. M. ! je le souhaite infiniment par le vif intérêt que je prends à sa personne. Je prends plaisir à croire que V. M. en partageant ma peine en diminue l'amertume, et elle peut être assurée qu'en échange je lui donnerai certainement dans toutes les occasions les preuves les plus positives de l'amitié sincère et indépendante de toute autre considération avec laquelle je ne

cesserai jamais d'être, Monsieur mon frère et cousin, de Votre Majesté,

bonne sœur et cousine :

MARIE-THÉRÈSE.

La nuit du 20 au 21 fut assez tranquille ; la fièvre diminua d'intensité, mais divers symptômes caractéristiques firent redouter la fausse couche. Les médecins dirent qu'il ne fallait pas désespérer, par suite de la jeunesse et du bon tempérament de la malade, ce qui révélait suffisamment la gravité de sa situation.

La journée du 21 fut calme ; d'après les renseignements recueillis par le comte du Chatelet, la fièvre était légère, la tête et la poitrine se maintenaient en bon état et les menaces de fausse couche semblaient s'atténuer. Pourtant, l'archiduchesse infante accoucha dans la nuit suivante d'une fille qui fut aussitôt baptisée et mourut au bout de quelques instants.

Après avoir annoncé la nouvelle, du Chatelet ajoutait cette phrase discrètement pessimiste : « On ne peut pas dire que la petite vérole soit d'une mauvaise qualité, mais elle n'est pas de la meilleure espèce ; elle est abondante et ne se porte pas autant qu'il serait à désirer vers les parties inférieures ; » et il joignait à sa dépêche une copie du bulletin suivant rédigé par le célèbre Van Swieten, appelé par Marie-Thérèse à Vienne en 1744 et qui avait fondé sous sa direction un grand nombre d'établissements utiles aux sciences, en particulier à la médecine :

Dans la consulte, on a conclu unanimement ce qui suit :

1° Que l'accouchement de S. A. R. quoique fait avant terme n'avait fait jusqu'ici aucun mauvais effet sur la petite vérole ;

2° Que même la fièvre était notablement diminuée et actuellement que la fièvre était telle comme il convenait qu'elle fût dans cette période de la maladie ;

3° Que les boutons s'élevèrent manifestement après l'accouchement et que les forces de la malade étaient suffisantes ;

4° Que nous comprenions bien qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire, que la combinaison d'un accouchement prématuré avec la petite vérole devait faire naître des difficultés dans la guérison, mais nous avons unanimement conclu que ces difficultés ne sont pas absolument insurmontables. — En un mot, nous ne sommes pas sans crainte, mais nos espérances sont fondées.

Signé : VAN SWIETEN.

Le 22 novembre 1763 à dix heures du matin.

En effet, la princesse avait bien supporté les douleurs et les fatigues de l'accouchement ; peu de temps après, transportée dans un autre lit, elle avait pu dormir pendant une heure. Ensuite, sur son désir, elle avait reçu les sacrements, l'archiduc Joseph, qui ne la quittait pas, communiant auprès d'elle : tous deux faisaient alors preuve d'un grand courage, d'une admirable résignation,

car ni l'un ni l'autre ne s'abusaient sur l'importance du péril.

Dans sa dépêche du 23, du Chatelet fit connaître que la situation s'aggravait considérablement : les boutons s'aplatissaient, la tête était fort embarrassée ; pendant la nuit précédente, une hémorragie considérable avait enlevé toutes les forces de la malade et « fait rentrer la petite vérole ». A la fin de la journée, un peu de mieux se manifestait : la lucidité revenait, la petite vérole semblait vouloir ressortir. Du Chatelet s'empressa d'ajouter à sa dépêche l'annonce de cette légère amélioration. Il y joignit également la copie de ce bulletin signé par Van Swieten à sept heures du soir :

Les vidanges diminuent en quantité et la couleur est belle et vive ; les boutons s'emplissent ; les mains commencent à s'enfler, ce qui est un bon signe ; la langue devient plus humide ; la fièvre est modérée. S. A. R. est dans son bon sens et dit qu'elle sent ses forces revenir ; elle regarde avec complaisance que ses mains s'enflent. Nous sommes plus contents que ce matin.

Le mieux s'accentua jusqu'à minuit et ensuite l'état demeura stationnaire. « La nuit a été passable, rapportait du Chatelet dans sa lettre du 24. Il y a eu du sommeil et de la rêverie en dormant. La respiration a été fort égale, la chaleur modérée. Il y a eu trois évacuations pendant la nuit. Les suites de couches ont continué et les boutons de la petite vérole ne se sont pas affaissés, quoiqu'ils n'aient pas fait autant de progrès qu'on avait lieu de s'y attendre. Les forces sont encore suffisantes et la voix claire. Il y a eu quelques douleurs d'entrailles qui ont causé de l'inquiétude... Les médecins regardent la situation actuelle comme très critique et ne cachent pas que S. A. R. est toujours dans le plus grand danger. »

Le 25, du Chatelet abandonnait de nouveau tout espoir : il racontait qu'après une nuit très agitée, les forces baissaient sensiblement et que la catastrophe paraissait imminente. A la dépêche de ce jour et à celle du lendemain, il joignit la copie de quatre bulletins, le premier rédigé par « une personne qui ne quitte pas madame l'archiduchesse depuis qu'elle est malade » et destiné plus spécialement sans doute à être communiqué aux diverses chancelleries, les trois autres signés par Van Swieten. Ces bulletins étaient ainsi conçus :

Du 25, après-midi.

S. A. R. était beaucoup mieux cette après-midi que ce matin. Elle continue aussi de l'être depuis les visites des médecins ; à sept heures, ils se sont séparés contents et donnent de l'espérance. S. A. R. est d'une force peu commune : elle s'est levée sur son séant elle-même deux ou trois fois cette après-midi ; elle s'est mouchée naturellement et avec aisance et a pris, sans secours, sa boisson et son bouillon, ce qui a causé d'autant plus d'étonnement que la situation du matin était la plus triste et la plus effrayante du monde.

Il n'est pas étonnant qu'il y ait des contradictions dans les relations qui se succèdent ; cela s'explique facilement

quand on voit les objets à chaque instant de près. Les rapports des médecins ne sont pas plus conséquents parce qu'ils sont faits d'après les variations subites que l'état de la malade éprouve d'un moment à l'autre.

Le 25 novembre, à sept heures et demie du soir :

Depuis ce matin jusqu'à la consulte du soir, S. A. R. n'est du tout pas empirée. Les vidanges diminuent ; les boutons s'enflent et se remplissent ; les forces sont encore bonnes. Le nombre des boutons est fort grand, ce qui fera une grande suppuration dont les suites seront toujours à craindre. Les endroits gangréneux sur le nez et la lèvre supérieure s'arrêtent et commenceront bientôt à se séparer.

C'est déjà beaucoup d'avoir soutenu S. A. R. pendant ces deux jours passés et cela nous donne une lueur d'espérance d'avancer de plus en plus avec le temps. Si nous sommes aussi heureux, ce sera à la longue.

Signé : Van Swieten.

Le 26, à six heures du matin :

Hier au soir, S. A. R. a pris sa soupe assez bien, un peu de vin rouge délayé dans de l'eau et deux biscuits. La fièvre était assez forte pendant la nuit, un peu diminuée pourtant vers les quatre heures du matin. Les vidanges commencent à diminuer. S. A. R. parle souvent en dormant, mais aussi quelquefois elle est fort tranquille. Elle commence à se défendre contre les remèdes et a assez de forces pour cet effet. A trois heures pourtant et à cinq heures, cela allait mieux, quoiqu'il fallût beaucoup de persuasion, mais cela revient enfin.

Signé : Van Swieten.

Du 26 novembre, à neuf heures et demie du matin :

Après l'accouchement de S. A. R. nous avions tous cette juste crainte qu'elle ne parviendrait pas à cette période de la maladie qui fait le fort de la suppuration et le commencement de l'exsiccation. Enfin, par la grâce de Dieu, nous y sommes parvenus ; cette période est toujours suspecte, même dans la petite vérole bénigne quand les grains sont nombreux.

Ici, au lieu d'un bon pus, nous trouvons une humeur âcre dans les boutons, véritablement icoreuse et gangréneuse, contre laquelle nous luttons continuellement et jusqu'ici avec succès. Nous appliquons tous les subsides que l'art et l'expérience nous présentent. On tâche de prévenir tout, de prévoir tout et d'unir nos lumières. A midi, les médecins reviendront encore une fois. Ce n'est pas que S. A. R. se porte plus mal qu'auparavant. Les croûtes gangréneuses se séparent, les boutons se remplissent, mais on ne peut jamais apporter trop de précautions dans un cas si difficile.

C'est le résultat de la consulte.

Signé : Van Swieten.

Ce dernier bulletin ne permettait plus la moindre illusion : il exposait moins le cours d'une maladie implacable que les efforts de médecins avouant leur impuissance, en dépit de leur science et de leur dévouement, à conjurer l'issue fatale qu'ils sentaient inévitable. Cette justification, présentée par Van Swieten avant la mort même de l'archiduchesse, ne manquait ni de prudence ni de dignité. Les événements allaient se précipiter et lui donner raison.

Le 26, le comte du Chatelet commençait sa dépêche pour Versailles à midi. Il exposait tout d'abord que les relations des médecins ne disaient pas tout (ne laissaient-elles pas tout entendre ?), que la fièvre était très violente, le délire presque continuel, que les suites de couches avaient absolument disparu : « c'est peut-être, ajoutait-il, un effet de la prodigieuse quantité de quinquina qu'on fait continuellement avaler à la malade pour prévenir la putréfaction intime ». Il faisait observer qu'on était parvenu au jour le plus critique, parce que c'était le neuvième de la maladie, le septième de l'éruption et le cinquième de la fausse couche, et il terminait ainsi : « Cette nuit sera certainement l'époque la plus intéressante de la maladie. »

Du Chatelet, qui s'exprimait et diagnostiquait comme un véritable médecin, reprenait sa dépêche à cinq heures du soir, pour annoncer que l'archiduchesse avait déjà passé pour morte et qu'il attendait la triste nouvelle d'une minute à l'autre. A dix heures du soir, il mandait qu'après une léthargie profonde l'archiduchesse reprenait ses sens. Le lendemain, il expédiait un courrier en toute hâte à la première heure, ajoutant à la dépêche commencée la veille, souvent interrompue et souvent reprise, que la petite-fille de Louis XV était morte à cinq heures cinq minutes du matin, après une « agonie tranquille et de courte durée ».

Mais la diplomatie ne perdant jamais ses droits, du Chatelet, dans une seconde dépêche qu'il faisait partir en même temps, apprenait au duc de Choiseul-Praslin que, dès le début, la petite vérole s'était manifestée avec assez de violence pour faire envisager comme très probable un funeste événement; que, dès le deuxième jour de la maladie, le comte de Mahoni, ambassadeur d'Espagne, avait dépêché un courrier à Madrid, pour engager Leurs Majestés Catholiques à différer le mariage projeté entre l'infante d'Espagne et l'archiduc Léopold, second fils de Marie-Thérèse, afin de reprendre plus avantageusement ce mariage avec l'époux inconsolable qui allait, par raison d'Etat, avoir bientôt besoin d'une nouvelle compagne.

II

L'ÉPIDÉMIE DE 1767.

Le veuvage de l'archiduc Joseph ne fut pas de longue durée : malgré le souvenir attendri qu'il conservait de la petite-fille de Louis XV et malgré des regrets toujours vivaces, il se résigna bientôt à épouser Marie-Josèphe, fille de l'électeur de Bavière, un instant empereur sous le nom de Charles VII, et, à ce titre, l'ennemi méprisé de la cour d'Autriche. Son frère Léopold ne devait être uni qu'un an plus tard à l'infante Marie-Louise et ce mariage, long-

temps retardé, fut encore célébré trop tôt, car du Chatelet écrivait le 5 août 1765, jour même de la cérémonie, que l'archiduc, alors âgé de dix-huit ans, se trouvait dans un état de santé pitoyable et acceptait avec indifférence la décision des médecins le séparant de sa femme pour un temps indéterminé; le représentant de Louis XV, moins insensible à la beauté, constatait avec regret que ce mariage était un pur cérémonial, détaillait ensuite avec complaisance les charmes de la blonde infante, ne trouvant à lui reprocher que des mains mal soignées et des éclats de rire exubérants ; d'ailleurs l'archiduc devait se fortifier dans la suite et témoigner de dispositions moins platoniques, puisqu'il eut seize enfants, suivant ainsi généreusement les traditions de sa famille.

Marie-Thérèse, en effet, malgré les guerres incessantes qu'il lui avait fallu soutenir, malgré les charges écrasantes du pouvoir, malgré son existence extraordinairement active, avait trouvé le temps et la force de donner de nombreux témoignages vivants de son affection à l'empereur François Ier. En 1759, comprenant mal une allusion du comte de Choiseul qui, la voyant entourée de treize enfants et songeant à un désir d'ailleurs inutile du duc de Bourbon, lui suggérait d'en avoir un quatorzième, elle lui avait répondu : « qu'elle avait accouché seize fois, que c'en était assez et qu'elle s'était bien promis de ne plus faire d'enfants. » Si elle regardait semblable événement comme fort possible encore, il lui apparaissait cependant comme plus utile mais aussi plus compliqué de songer à l'établissement de cette nombreuse famille.

Ce fut pour ce louable motif qu'elle accabla de prévenances, dès son arrivée, le 3 février 1767, le marquis de Durfort, qui remplaçait du Chatelet et se présentait en qualité d'ambassadeur.

On projetait, depuis l'année 1764, le mariage de la très jeune archiduchesse Marie-Antoinette avec le futur héritier de la couronne de France. Durfort devait garder le silence jusqu'à nouvel ordre, rester sur une extrême réserve, afin de permettre à la diplomatie de tirer tout le parti possible du vif désir de Marie-Thérèse, impatiente de donner à un accord tacite la consécration publique, presque officielle. En présence d'amabilités quotidiennes, d'allusions peu déguisées, sa situation devenait fort délicate, lorsqu'une série d'événements tragiques vint le tirer d'embarras et justifier son silence de commande.

Dans les premiers jours de mai 1767, on attendait à Vienne la délivrance de l'archiduchesse Marie-Christine, qui avait épousé le prince Albert de Saxe, le 8 avril de l'année précédente ; on discutait surtout les questions d'étiquette relatives au prochain mariage de l'archiduchesse Josèphe avec le roi de Naples, Ferdinand IV ; on étudiait minutieusement le nouveau cérémonial qu il fallait adopter définitivement à l'égard de Marie-Josèphe de Bavière, son mari étant devenu roi des Romains, puis empereur d'Autriche et corégent aux côtés de sa mère, peu de temps après la mort subite de François Ier, à Innsbrück, le 18 août 1765.

Pour des motifs divers, de nombreuses fêtes étaient donc en perspective, lorsque, le 16 mai, l'archiduchesse Christine accoucha d'une fille, après dix-sept heures de souffrances : l'enfant ne vécut que dix heures et la mère courut elle-même les plus grands dangers. On commençait à être rassuré sur son existence lorsque,

le 23, l'impératrice Josèphe, après s'être plainte d'une indisposition et d'un peu de fièvre, qu'on prenait pour les symptômes d'un rhume violent, fut atteinte de la petite vérole. La maladie atteignit bientôt une grande violence, qu'on attribua à l'oubli, au moment opportun, du remède classique à cette époque, de l'inévitable saignée.

L'empereur Joseph II révéla autant d'indifférence devant le péril couru par sa seconde femme, qu'il avait témoigné de chagrin lorsque la première avait été atteinte du même mal ; c'est que la princesse de Bavière ne lui plaisait nullement, non par suite de son esprit médiocre et de son physique ordinaire, mais parce qu'elle ne remplissait pas le seul but pour lequel il l'avait choisie, en ne lui donnant pas d'héritiers.

Bérenger, chargé de l'intérim après le départ de du Chatelet et jusqu'à l'arrivée de Durfort, écrivait, en 1766, qu'elle était affligée d'un vice radical, excluant tout espoir de postérité et qu'elle ne pouvait « devenir intéressante que par ses disgrâces ». En même temps, il rapportait cette anecdote dont il certifiait l'authenticité : s'étant installée à Bade, petite station thermale voisine de Vienne, afin de suivre un inutile régime contre la stérilité, la princesse fut un jour prise de faiblesse et tomba dans un bassin ; Mlle Wallis, sa demoiselle d'honneur, se jeta à l'eau tout habillée et la sauva ; Joseph II, qui assistait impassible à l'accident, accueillit la vaillante jeune fille en lui disant brutalement « qu'elle s'était fort trompée si elle avait cru lui faire sa cour par cet empressement, qu'il lui aurait su plus de gré si elle s'était épargné ce soin, puisque lui-même aurait pu être débarrassé ». On comprendra, par ce seul exemple, combien la grave maladie de la jeune impératrice causait peu d'émotion.

Un autre malheur survint, qui la fit presque entièrement négliger, sinon des médecins véritablement peu encouragés à la guérir, au moins de toute sa famille. L'archiduchesse Christine et l'impératrice Josèphe étaient malades à Schœnbrunn, résidence impériale dans la banlieue de Vienne. La première, en apprenant la maladie de sa belle-sœur, avait éprouvé un violent bouleversement, alors qu'elle se remettait enfin de son accouchement si laborieux, et « il se fit tout à coup chez elle une suspension qui a duré plusieurs jours et qui a excité de vives alarmes. » Après avoir rapporté ce détail rétrospectif, dans sa dépêche du 27 mai, Durfort continuait ainsi : « L'impératrice reine, voyant cette fâcheuse révolution, en éprouva de son côté une aussi prompte ; son mois venait de commencer. Enfin cette princesse qui était dans la chambre de l'impératrice Josèphe, lorsque la petite vérole commença à paraître, voulut l'embrasser en prenant congé d'elle. Elle sentit, en lui donnant cette marque de tendresse, que son haleine était corrompue. Elle en parut frappée un instant après et témoigna la crainte d'avoir pris sa maladie. Cette princesse a été depuis continuellement occupée de cette idée que l'événement n'a que trop justifiée. Elle n'avait jamais eu pareille appréhension et s'était toujours conduite, lorsque la petite vérole était dans sa famille et en d'autres occasions, comme si le mal n'avait rien de contagieux. »

Cette visite de Marie-Thérèse à Schœnbrunn avait lieu le 24 mai. Le soir même, en rentrant à Vienne, elle fut prise d'une forte fièvre, de douleurs dans la tête et les reins.

Elle fut saignée deux fois, à vingt-quatre heures d'intervalle ; la fièvre baissa, les douleurs se calmèrent, mais son anxiété persista. Le 26, à six heures du soir, on aperçut quelques boutons sur son visage et sur ses bras : quatre heures après, la terrible maladie se trouvait nettement caractérisée. Les boutons furent nombreux, très gros ; on les estima « de bonne espèce ».

Par contre, l'impératrice Josèphe avait reçu le viatique le 25 ; elle se trouvait dans un état très alarmant qui ne laissait plus aucun espoir, ou mieux, aucune hésitation pour l'avenir. Joseph II la négligeait d'autant plus qu'il avait une vénération passionnée pour Marie-Thérèse : « L'empereur ne s'éloigne pas un instant de sa mère, écrivait Durfort ; il couche dans une antichambre auprès, et lui rend les devoirs les plus tendres et les plus empressés. Cette cour offre depuis plusieurs jours le spectacle le plus touchant. »

L'impératrice Josèphe mourut le 28 au matin et fut inhumée, deux jours après, dans l'église des Capucins. Le deuil que la cour dut prendre pour six mois empêcha de l'oublier tout à fait.

Quant à Marie-Thérèse, elle avait, sur ses instances, reçu les sacrements le 28, à une heure du matin ; mais sa maladie s'annonçait comme relativement bénigne, et Durfort pouvait écrire le 30 : « Les bonnes espérances qu'on avait à l'égard de l'impératrice reine n'ont fait qu'augmenter. Ses boutons sont de la meilleure espèce et tous les symptômes sont aussi favorables qu'on peut le désirer. Hier au soir, vers les six heures, cette princesse sentit de l'appétit, et les médecins lui permirent de manger une soupe. On a ordonné avant-hier des prières publiques pour six jours. »

Cependant cette confiance de l'ambassadeur était peut-être prématurée. Dans la nuit du 30 au 31, la suppuration fut très forte, accompagnée d'une grande agitation. La journée du 31 et la nuit suivante furent passables. Mais, le 1er juin à midi, les médecins ayant fait manger l'impératrice, cette prétendue imprudence eut des suites immédiates fâcheuses, au dire de l'ambassadeur : « Elle a essuyé successivement dans l'espace de trois heures trois accidents qui ont fait trembler pour ses précieux jours. La fièvre était des plus aiguës : il y avait une vive inflammation au bas-ventre, un embarras excessif dans la respiration et un peu de transport au cerveau. Cette crise a cessé à quatre heures. On avait donné des ordres pour l'administration publique des sacrements, et cette princesse les a reçus à cinq heures, quoiqu'il n'y eût alors aucune nécessité urgente. »

Le mieux persista jusqu'au lendemain, « mais il y a eu dans la matinée une révolution effrayante » et le bruit de sa mort courait à neuf heures.

A midi, nouvelle détente qui persista jusqu'à dix heures du soir, et la crise qui survint alors semble avoir été la dernière.

Le 3 juin, la tête était calme, la respiration aisée ; la suppuration s'arrêtait sur le visage et l'enflure diminuait. Durfort, qui ne semble pas toujours exactement renseigné ni surtout bien compétent en pareille matière, affirmait gravement à cette date qu'on ne pouvait espérer mieux pour le neuvième jour de la maladie.

Bien qu'à bout de forces, Joseph II ne quittait pas sa mère et avait refusé de prendre le moindre repos pendant les mauvaises nuits du 1er et du 2.

Ne pouvant faire mieux que témoigner leur sympathie, les ministres Kaunitz et Colloredo, tous les grands dignitaires de la cour, suivaient des processions. Le peuple de Vienne, très attaché à sa souveraine, manifestait une vive anxiété qui, naturellement, se traduisait aussi par des murmures contre les médecins. Van Swieten avait beau multiplier ses soins, faire appel à une science évidemment impuissante le plus souvent, on le rendait responsable de tout, on lui reprochait d'avoir donné de la nourriture à Marie-Thérèse, sans savoir quelle était la nature de cette alimentation, sans comprendre qu'il fallait aussi soutenir la malade. On lui adressa nombre de pasquinades et notamment celle-ci : *Œuvres de M. Van Swieten. On en trouve quatre volumes dans l'église des Capucins. Le cinquième est sous presse.* Pour bien saisir cette plaisanterie un peu lourde, il ne faut pas oublier que le caveau de la famille impériale se trouvait dans cette église des Capucins.

Enfin, le 5 juin, on annonçait officiellement que Marie-Thérèse se trouvait hors de danger. On chanta le *Te Deum* dans toutes les églises ; Durfort voulut célébrer aussi cette heureuse nouvelle, en recevant à dîner ce même jour les ministres autrichiens et les principaux personnages de la cour ; et Joseph II, malgré sa réserve parfois inquiétante à l'égard de la puissance alliée, écrivit de sa propre initiative la lettre suivante à Louis XV :

A Monsieur mon Père et Grand-Père, le Roi très chrétien.

Il me serait impossible, cher Grand-Père, de ne pas témoigner de main propre à Votre Majesté ma juste et indicible joie sur le rétablissement de l'impératrice, mon incomparable mère, qui s'achemine de jour en jour et pour laquelle nous avons les espérances les plus fondées. Il n'appartient qu'à vous qui savez être si bon père à vous représenter mes inquiétudes et la cruelle situation dans laquelle je me suis trouvé réduit par cette vilaine maladie qui m'a déjà été si fatale en m'enlevant deux épouses et surtout l'une qui faisait le bonheur de ma vie et dont la mémoire, jointe à l'attachement qu'elle m'a inculqué pour vous, sera éternelle. Nous avons passé quelques jours terribles, et je ne doute point que la sincère estime et amitié que vous avez toujours témoignées à ma chère mère ne vous ait de même inquiété ; c'est pourquoi je n'ai pu me résoudre à attendre tout à fait la fin de la maladie, mais je profite des premiers jours où nous pouvons nous flatter d'une heureuse guérison pour vous tirer aussi vite que possible de peine et pour contenter le désir que j'ai toujours eu de vous assurer de la vérité de mes sentiments. Je vous aime, je vous respecte, cher Grand-Père; ce sont là les sentiments ineffaçables que vous avez su me donner. Je ne vous dirai point ce que ma raison et ma conviction me disent du prix de votre amitié ; je suis si persuadé que tout ce que je fais est peu pour vous et pour nous lier davantage est bon que je ne la consulte pas même et que je laisse agir librement mon cœur qui me dicte de vous embrasser tendrement, trop heureux si j'étais jamais dans le

cas de le réaliser en personne, je serai éternellement, de Votre Majesté, l'affectionné et tendre petit-fils.

JOSEPH.

Le 5 juin 1767.

Cette lettre, qui provoqua une agréable surprise à la cour de France et se trouva l'objet de nombreux commentaires, prouve bien, par sa teneur, qu'elle fut écrite dans un moment où Joseph II n'était pas maître de lui : admirateur du roi de Prusse, partisan peu convaincu du traité de Versailles, il n'inspirait qu'une médiocre confiance aux ministres de Louis XV et jamais encore il n'avait écrit avec tant d'abandon à Versailles.

Le 10 juin, Marie-Thérèse se leva pour la première fois et discuta avec les médecins son prochain départ pour la campagne, en excluant Schœnbrunn où se trouvaient ses enfants. Toutefois, malgré les excellentes nouvelles qui se répandaient dans le public, Joseph II invoquait encore la santé de sa mère pour ajourner les audiences sollicitées par les ambassadeurs étrangers qui avaient à lui présenter leurs condoléances pour la mort de l'impératrice Josèphe.

Mais, alors que l'archiduchesse Christine achevait définitivement de se rétablir, son mari, le prince Albert de Saxe, fut atteint, le 19 juin, de la petite vérole, que, tout de suite, on déclara n'être « ni bonne ni mauvaise », peut-être parce qu'après l'alerte donnée par la santé de Marie-Thérèse, on ne s'intéressa guère à celle de son gendre.

Le 24, la future reine de Naples, l'archiduchesse Josèphe, se plaignit d'un violent mal de gorge et fut prise d'un accès de fièvre : on pensa naturellement à la petite vérole, et, après lui avoir fait subir la traditionnelle saignée, on ordonna des « remèdes de précaution » aux enfants de Marie-Thérèse. Pour l'instant, les craintes n'étaient pas justifiées.

Pendant ce temps, le prince Albert de Saxe se rétablissait progressivement. De son côté, Marie-Thérèse pouvait reprendre ses occupations habituelles, le 4 juillet, jour même de la signature du contrat de mariage de l'archiduchesse Josèphe avec le roi de Naples.

Le 5, elle recommençait à donner audience, recevant tout d'abord Durfort, qui ne la trouva pas changée et ne vit sur son visage que des marques assez légères. Elle alla passer plusieurs jours à Laxembourg, avec Joseph II et les archiduchesses Marie-Anne et Amélie qui n'avaient plus à redouter la contagion.

Elle revint à Vienne le 21 et fut rejointe le lendemain par les archiduchesses Elisabeth, Josèphe, Charlotte et Marie-Antoinette, arrivant de Schœnbrunn, toute la famille impériale devant défiler ce jour même dans les rues et assister à une imposante cérémonie d'actions de grâces dans la cathédrale.

Le 9 septembre, l'ambassadeur de Naples fit la demande solennelle de l'archiduchesse Josèphe. On oublia le deuil de la jeune impératrice : Marie-Thérèse donna l'ordre d'exposer le trousseau qu'elle avait elle-même commandé et fait venir de Paris ; elle donna un bal masqué à Schœnbrunn, pour amuser ses enfants. Les fêtes offertes par l'ambassadeur d'Espagne permirent d'étendre le cercle des invitations.

Ces réjouissances ne devaient pas être de longue durée. La petite

vérole allait attrister encore la cour d'Autriche, bien qu'à aucun moment de cette année 1767 on n'ait eu à signaler une recrudescence particulière du terrible mal épidémique.

Le 3 octobre, en descendant de voiture à Schœnbrunn, l'archiduchesse Josèphe se tourna le pied et alla heurter un brancard. On attribua à cette chute les douleurs de reins dont elle se plaignit ; cependant, par mesure de prudence, elle dut garder le lit et fut saignée... naturellement.

Le 6, alors qu'on se rassurait et qu'on discutait de nouveau son prochain départ pour l'Italie, la petite vérole se déclara. Immédiatement ses frères et sœurs rentrèrent à Vienne.

Le marquis de Durfort, dont les dépêches nous guident pour ce récit, se montra fort sobre de détails, soit qu'il n'en obtînt guère pour ce nouveau cas, soit qu'il ne lui parût pas utile de relater des symptômes toujours analogues. Cependant la fiancée du roi de Naples était gravement atteinte : elle désespéra bientôt les médecins groupés autour de Van Swieten, et mourut le 15, à six heures trois quarts du soir, le lendemain du jour où elle devait recevoir la bénédiction nuptiale, à la date même fixée pour son départ après tant de pourparlers et de négociations diplomatiques.

Cette mort presque soudaine, ces obsèques remplaçant brutalement une joyeuse cérémonie de mariage, produisirent à Vienne une vive émotion. Et dans le public, où l'on aime toujours à pénétrer les causes d'un événement quelconque et en donner les explications, fussent-elles inexactes ou déplacées, on raconta que Marie-Thérèse avait conduit sa fille, le jour même de sa chute de voiture, dans le caveau où reposaient les corps de l'empereur François Ier et de l'impératrice Josèphe, récemment morte de la petite vérole ; que les deux princesses y étaient restées deux heures en prières et qu'il ne fallait pas chercher ailleurs que dans cet acte de piété la cause de ce nouveau deuil.

Ces propos eurent au moins pour résultat d'accroître le chagrin de Marie-Thérèse qui ne tarda pas à les connaître. En rapportant l'événement dans ses Mémoires, Mme Campan affirme même que l'archiduchesse n'avait obéi qu'avec une grande répugnance au pieux désir de l'impératrice et qu'elle avait manifesté son pressentiment : « Elle aimait tendrement la jeune archiduchesse Marie-Antoinette ; elle la prit sur ses genoux, l'embrassa en pleurant et lui dit qu'elle ne la quitterait pas pour se rendre à Naples, mais bien pour ne plus la revoir ; qu'elle allait descendre au caveau de ses pères, mais qu'elle y retournerait bientôt pour y rester. »

Cinq jours après cette mort, l'archiduchesse Elisabeth se trouvait incommodée à son tour ; mais, chez elle, la maladie, officiellement déclarée le 21, se manifesta sans gravité. Durfort put écrire, dès le 28, que « l'espérance surpasse la crainte » ; bientôt après il annonçait sa rapide guérison, puisqu'elle conserverait seulement de légères marques de chaque côté du nez.

La politique reprenant aussitôt ses droits, il y eut des hésitations dès la fin de ce même mois d'octobre, pour savoir si l'archiduchesse Amélie remplacerait l'archiduchesse Josèphe auprès du roi de Naples qui, n'en connaissant aucune, ne voyait dans la mort de sa fiancée qu'un contre-temps fâcheux et s'en remettait, pour lui-même, au hasard, pour les convenances d'ordre diplomatique, à

son ambassadeur, car il était aussi question pour lui de l'archiduchesse Charlotte.

Marie-Thérèse demanda l'avis de Louis XV, l'une des deux princesses étant destinée à son petit-fils, l'infant de Parme ; le roi de France laissant le choix à la cour de Naples, Marie-Thérèse donna donc, bien qu'elle eût préféré le contraire, l'archiduchesse Amélie, au lieu de la fille qu'elle venait de perdre, et réserva l'archiduchesse Charlotte pour l'infant : il lui fallait suivre les événements, se plier aux circonstances, et les devoirs de l'impératrice atténuaient dans une certaine mesure les douleurs de la mère.

Quant à la nouvelle fiancée, elle déplora bien davantage la mort de sa sœur, en apprenant sa destination de remplaçante. Elle « fait un train terrible depuis qu'on lui a annoncé son mariage avec le duc de Parme. Cette alliance n'est pas de son goût... », écrivait le 24 septembre un agent secret à la solde des Affaires étrangères (*a*).

D'autre part, la cour de Vienne, donnant l'exemple à toutes les petites cours allemandes, attachait une extraordinaire importance aux questions d'étiquette. On sait qu'un cérémonial très strict, très minutieux, et resté en vigueur de nos jours, fut sinon le véritable motif, du moins le prétexte d'abdications retentissantes, d'événements tragiques ou scandaleux, ayant pour héros des princes, des princesses même, qui voulaient vivre en simples mortels. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que, le 22 décembre 1767, à la fin d'une année si cruelle pour la famille impériale d'Autriche, un décret fut publié à Vienne, pour réglementer les deuils de cour jusque dans leurs moindres détails.

III

LES PREMIÈRES INOCULATIONS.

On sait que l'inoculation, pratiquée de temps immémorial en Asie et en Afrique, fut introduite à Constantinople en 1673 pendant une violente épidémie variolique ; qu'importée de là en Angleterre elle se répandit peu à peu dans toute l'Europe et ne fut pourtant autorisée en France qu'en 1764, après un arrêté de la Faculté de médecine de Paris, consultée à cet effet par le Parlement. On sait aussi que le procédé consistait à prendre chez un sujet sain, affecté d'une variole discrète, le virus variolique et à l'introduire sous l'épiderme, la maladie se manifestant ensuite d'une façon extrêmement bénigne, enfin que Jenner, constatant l'inefficacité de certaines inoculations, fut amené à en trouver la cause dans le « cowpox », éruption qui se développe sur les trayons des vaches, et à découvrir par suite la *vaccine*.

Après les cruelles épreuves de l'année 1767, Marie-Thérèse se résolut à laisser expérimenter l'inoculation, le merveilleux remède préventif de Jenner devant se faire attendre vingt ans encore. Pendant l'été de 1768, soixante jeunes Viennois furent confiés au hollandais Jugenhouse, qui avait étudié son art en Angleterre, où

(*a*) La correspondance, malheureusement incomplète, de cet agent secret, nommé Barth, est conservée aux archives des Affaires étrangères : nous nous réservons de l'utiliser prochainement.

il l'avait exercé pendant longtemps avec la plus grande réputation.

L'opération ayant pleinement réussi, l'impératrice, prenant enfin confiance, s'enhardit à laisser traiter par Jugenhouse ses deux fils, les archiducs Ferdinand et Maximilien, ainsi que sa petite-fille, l'archiduchesse Thérèse.

Les trois altesses furent préparées pendant six jours à l'opération, par une simple abstinence de viandes, d'œufs et de poissons, les légumes, des pâtes et du lait leur étant seuls permis, avec ensuite continuation du même régime. « L'insertion a été aussi simple qu'il est possible de l'imaginer, écrivait Durfort deux ou trois jours après, le 11 septembre : elle a été faite avec la pointe d'une lancette, sans qu'il soit sorti une goute de sang. Les piqûres ont été si légères qu'elles étaient le lendemain absolument imperceptibles. »

Vers le 18 seulement parurent les boutons qui, six jours après, commençaient à se dessécher. Les deux archiducs et la fille de Joseph II se promenèrent chaque jour, même au plus fort de l'éruption, et n'éprouvèrent d'ailleurs à aucun instant la moindre incommodité.

Le 24, des courriers furent expédiés à Versailles, Madrid, Bruxelles, Parme, Florence et Naples, pour y porter la nouvelle de l'heureuse issue de l'inoculation, suivie avec autant d'intérêt par la science que par la diplomatie.

Joseph II crut l'occasion assez importante pour écrire, le 25 septembre, à Louis XV ; il joignit même à sa lettre le billet suivant, signé *Thérèse* : « Sachant que vous m'aimez, cher Grand-Papa, je vous assure que je me porte à merveille et que je n'ai eu en tout que cinquante boutons qui me font grand plaisir. Que ne puis-je vous les montrer et vous embrasser, vous aimant beaucoup ? » Aussi heureux de ces témoignages d'affection que de la bonne nouvelle, le Roi s'empressa de répondre, ajoutant ces lignes : « Je vous fais mon compliment, ma chère petite-fille, sur le succès de votre inoculation ; l'empereur vous dira combien je vous aime et les motifs que j'ai de vous aimer toujours » (1).

Marie-Thérèse récompensa généreusement Jugenhouse. Elle lui remit trois mille ducats, une bague de brillants et une tabatière en or ; elle le nomma médecin de sa cour, avec cinq mille florins d'appointements et un logement gratuit à Vienne, lui abandonnant, en outre, un château situé près de Schœnbrunn où il pourrait librement inoculer. Elle eut enfin la délicate attention de réunir et de servir de ses propres mains, dans un banquet, les soixante enfants confiés d'abord au médecin hollandais, de leur offrir ensuite un divertissement et de remettre à chacun deux florins.

Elle déplorait sans doute d'avoir si tardivement mis sa confiance en Jugenhouse, mais le grand événement en perspective la consolait des deuils passés : par son mariage avec le Dauphin de France, sa fille Marie-Antoinette n'allait-elle pas devenir l'heureuse souveraine du plus brillant royaume de l'Europe ?...

---

(1) L'archiduchesse Thérèse devait mourir le 23 janvier 1770, enlevée brusquement par une fièvre putride.

Ces deux billets, échangés entre Louis XV et sa petite-fille, ont été publiés par M. de Nolhac, dans son bel ouvrage sur *Marie-Antoinette Dauphine*, de même que les deux lettres de l'empereur et du roi relatives à cette inoculation.

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE III

LA CHLOROSE

(Suite).

L'absence de tonus ou relâchement de l'appareil vasculaire, ainsi que l'affaiblissement du myocarde compliquent souvent la chlorose d'un état grave d'anémie des centres nerveux. On observe alors des névralgies périphériques, une exagération des réflexes neuro-vasculaires, avec ischémie des téguments et reflux du sang dans l'abdomen, où il se trouve exposé (Murri) à une hémolyse exagérée (urobilinurie). C'est dans ces cas, surtout, qu'il faut restituer au protoplasma globulaire le fer qui lui fait défaut pour solidifier la charpente endovasale de la globuline achromique et remédier ainsi à la vulnérabilité du système nerveux.

Chez la femme, on a trouvé, avant la menstruation, des changements de densité et de pigmentation sanguines, démontrant l'imminence de la chlorose à cette période. Il suffit d'une cause accidentelle pour corser cette disposition naturelle. D'ailleurs, l'hérédité de la chlorose est admise par bien des auteurs (Potain), affirmant que les filles d'une chlorotique le deviennent fatalement, en dépit des meilleures conditions de milieu. La chlorose est, selon ces maîtres, une déchéance sexuelle avec hypoplasie artérielle, dont l'évolution se trahit par l'infantilisme, l'angustie aortique, l'arrêt de l'essor génital, et entre en scène avec d'autres stigmates de dégénérescence : diminution de capacité du myocarde, entre autres.

La grossesse est également une cause d'anémie et de ner-

vosisme, chez les personnes faibles, qui n'ont pas le moyen de se laisser dépouiller par leurs fœtus des matériaux phosphatés et martiaux les plus utiles. Ce soutirage incessant nous explique aussi la moindre résistance des femmes enceintes vis-à-vis de l'infection et la nécessité de leur administrer des toniques.

La chlorose négligée aggrave toutes les maladies, fait le lit à la phtisie, dispose aux hémorragies, à la maigreur, ouvre la voie aux névroses les plus graves : hystérie, chorée, aliénation même. La chlorotique est toujours bizarre, irritable, mélancolique, insomniaque, rêvasseuse et névralgique : c'est *l'éternelle fatiguée ;* elle défaille au moindre exercice ; à la moindre émotion, son cœur bat, sa respiration s'accélère et devient suspirieuse ; ses nerfs impressionnables subissent des crises désordonnées. Il faut donc non seulement augmenter la fibrine du sang et la plasticité des globules, pour obvier à la diathèse hémophile ; il faut aussi, parallèlement, rechercher une action thérapeutique excito-motrice sur le système nerveux.

Bien des neurasthéniques, plus mal en train au réveil que le soir, bien des déséquilibrés excitables, sont justiciables de la méthode phospho-martiale : la genèse des globules nouveaux n'empêcherait pas les symptômes nerveux de persister. C'est ainsi que le Docteur Monin a vu l'EUGÉINE PRUNIER faire merveille dans un cas de syndrome basedowien, ayant succédé à un état chlorotique prolongé. La maladie de Basedow, on le sait, affecte à la fois le liquide nourricier et le système du grand sympathique ; plusieurs de ses symptômes (tachycardie, arythmie, troubles nerveux et génitaux, désordres thyroïdiens) lui sont communs avec la chlorose : cela n'est pas douteux.

Il faut, avec soin, se garder de donner aux chlorotiques des préparations martiales mal supportées. La gastrite mixte, avec atrophie glandulaire, n'est pas rare alors, si l'on superpose, à une gastropathie primitive, l'irritation médicamenteuse de la muqueuse de l'estomac. Nous verrons bientôt que ces dangers d'irritation n'existent pas avec le phosphomannitate de fer, qui, tout en reconstituant le sang et le système nerveux, améliore l'ensemble des digestions, combat l'atonie gastrique et le catarrhe stomacal et arrête les ten-

dances des malheureux anémiques à la gastrite parenchymateuse avec dilatation.

Il existe une chlorose *tardive*, dite de la ménopause, avec atonie gastrique, éructations et régurgitations acides, crampes d'estomac, douloureusement exaspérées par la plupart des ferrugineux. Le lymphatisme constitutionnel, le chlorobrightisme, la ménorragie, s'associent souvent, alors, pour déprimer et asthéniser, lâchement, les femmes que l'âge critique met en état d'infériorité et de faiblesse irritable. Il n'y a, dans ces cas, qu'un remède qui réunisse, à l'état de combinaison parfaitement tolérée, l'action nervine du phosphore et globulisante du fer : c'est L'EUGÉINE PRUNIER, le phosphomannitate d'oxyde ferreux.

(A suivre.)

PRIME

A NOS SOUSCRIPTEURS

Le succès des *Indiscrétions de l'Histoire* a dépassé les prévisions les plus optimistes : un mois à peine après son apparition, le volume du Dr Cabanès, *tiré à 3.300 exemplaires*, se trouve épuisé en librairie.

Un nouveau tirage (*à 2.200*) est en ce moment en préparation, et, sous peu de jours, nous espérons satisfaire aux nombreuses demandes qui nous ont été adressées ces jours derniers.

Nous rappelons qu'une prime est réservée à tout souscripteur d'un de nos volumes, quel qu'il soit (*voir l'annonce de la couverture*), à condition que le montant nous en soit adressé directement, aux bureaux du journal.

L'Administrateur de la « Chronique médicale ».
6, rue d'Alençon, Paris (XVe).

Actualités rétrospectives

Les superstitions médicales des Tunisiens.

Le récent voyage du Président de la République en Tunisie fera prendre quelque intérêt aux révélations suivantes (1) de M. Gaston VUILLIER, sur les croyances et les superstitions de notre protectorat africain. Nous n'emprunterons à notre confrère ès lettres que ce qui se rapporte plus directement à la médecine.

Les sorciers font un constant usage du caméléon, tant comme médicament que comme préservatif contre les puissances occultes pernicieuses. La conformation bizarre de l'animal, ses inexplicables changements de couleur, parlent vivement à l'imagination des Arabes. Les herboristes du Souk-el-Belat, à Tunis, vendent couramment des caméléons vivants. Le caméléon est un animal bienfaisant.

Les Arabes d'Algérie mangent la chair de l'*hyène*, pour se guérir du mal de ventre ; mais ils prétendent que celui qui se nourrirait avec la cervelle de cet animal deviendrait fou.

L'épilepsie et les crises nerveuses sont dues à des djins qui hantent le corps. Les personnes atteintes de ces maladies sont amenées de très loin au tombeau du marabout *Sidi-Saad*, près de Mornag. Là elles gesticulent, balancent la tête dans le mode des Aïssaouas, jusqu'à complet étourdissement. L'esprit parle alors au malade ; il lui demande le sacrifice d'une poule noire, d'un mouton, d'une chèvre ou d'un taureau : le malade trempera ses mains dans le sang des victimes, s'en abreuvera, et, s'il renouvelle chaque année ce sacrifice, les djins le laisseront en paix.

Lorsqu'une personne tombe du mal caduc, faites venir une femme qui poussera des you you de joie à ses oreilles : le malade se relèvera. Si ce moyen n'est pas efficace, placez-lui dans la main une clef de forme particulière, c'est-à-dire non percée de trous, et elle guérira sûrement.

Lorsqu'une personne a été piquée par un scorpion, on appelle un Aïssaoua, qui se met en catalepsie, fait des entailles autour de la piqûre à l'aide d'un rasoir et suce la plaie. En l'absence d'un Aïssaoua, on a recours aux ventouses, ou bien on partage en deux un pigeon vivant et on applique les chairs pantelantes sur la partie piquée.

La graisse de l'autruche est une sorte de panacée. Mélangée à de la mie de pain et réduite à la consistance de pâte, elle est employée pour combattre les fièvres. Ce sera l'aliment du malade, qui ne boira pas de la journée en en faisant usage.

Pour le rhumatisme et le lumbago, on frictionnera d'abord les parties douloureuses avec de la graisse pure, après quoi le malade se couchera dans le sable brûlant. Pris d'une forte transpiration, il guérira.

La graisse légèrement chauffée est avalée comme potion pour combattre les maladies de foie. C'est un purgatif énergique, qui a, de plus, l'avantage de fortifier la vue. On trouve de la graisse

(1) Cf. *Revue Mame*, 19 avril 1903.



F. Goya. La casa de locos (la maison de fous).

d'autruche en vente dans les marchés, et les familles riches en conservent une provision pour distribuer aux pauvres comme remède.

Les gazelles vivantes passent pour avoir une vertu singulière. La beauté de leurs yeux, la blancheur de leurs dents, ont toujours frappé d'admiration les Arabes, et les femmes enceintes leur lèchent les paupières, persuadées que l'enfant qu'elles portent dans leur sein leur ressemblera.

Les yeux des femmes arabes sont, en effet, comparables à ceux de la gazelle par leur douceur et leur humide éclat.

Ces mêmes femmes introduisent leur doigt dans la bouche des gazelles, frottent leurs dents et se font ensuite la même opération.

Combien de médications encore et de pratiques qu'il serait trop long d'énumérer !

La folie et les fous au Théâtre.

Nous étions loin de Paris, quand a été représentée au Grand-Guignol la pièce, tirée par M. André de Lorde de la célèbre nouvelle d'Edgar Poe et intitulée : *Le Système du Dr Goudron et du professeur Plume*. Nous en emprunterons donc pour cette fois le compte rendu à notre confrère *la Gazette médicale de Paris*, à charge de revanche.

« Les fous d'une maison de santé se sont révoltés, ont enfermé le directeur et les gardiens ; ce sont maintenant les aliénés qui sont les sages et les maîtres (1). Deux journalistes sollicitent l'autorisation de visiter l'établissement. Ils sont reçus par un fou dangereux qui se fait passer pour le directeur. Le malheureux qui se croit un savant médecin, le Dr Goudron, leur expose son système de guérison de la folie. Il les quitte un instant pour faire taire les gémissements d un pensionnaire récalcitrant. Nous apprendrons tout à l'heure qu'il vient d'assassiner le vrai directeur. Puis plusieurs personnages entrent, aux allures bizarres, au verbe encore sensé, mais excessif. Les journalistes commencent à se rendre compte qu'ils sont dans une étrange et dangereuse société, quand un coup de tonnerre éclatant surexcite tous ces pauvres êtres. Ils se jettent avec fureur sur les visiteurs et leur feraient un mauvais parti, si les gardiens, que les fous révoltés avaient enfermés, parvenus enfin à s'échapper, n'intervenaient à temps, pour pousser le Dr Goudron et sa bande vers la douche et la cellule. M. André de Lorde a poussé à l'extrême mélodrame le conte, assez terrible, certes, mais terrible dans le plaisant, du grand Américain ; il nous aurait fait éprouver une plus frissonnante peur, si son adaptation avait été plus lentement, plus subtilement, moins soudainement effrayante. C'est tout de même assez horrible comme cela. »

C'est encore un aliéniste qui figure dans un petit lever de rideau, joué ces temps derniers au Gymnase : *Les surprises du kodak ;* mais ce n'est là qu'un simple badinage, sans aucune portée sociale ou philosophique.

(1) Nous reproduisons ci-dessus la fameuse esquisse de Goya, dont nous avons rapporté la photographie de Madrid. L'original est exposé à l'Académie royale des Beaux-Arts, calle de Alcala, où ceux de nos confrères qui se sont rendus en Espagne, à l'occasion du Congrès médical, ont pu tout à l'aise l'admirer. Malheureusement, l'épreuve photographique était bien mauvaise et la reproduction s'en est ressentie.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Maladie ayant causé la mort de Sainte-Beuve, le dimanche 24 octobre 1869 (a).

par MM. les docteurs VEYNE, CHARLES ROBIN, PIOGEY
Après examen d'une pièce conservée
depuis l'autopsie des parties malades.

Dimanche 24 octobre 1869.

Lobe moyen de la prostate hypertrophié avec un lobule postérieur anormal, représentant à peu près le segment des deux tiers d'une fraise ananas et saillant en forme de crête.

Sur le lobule antérieur et à gauche plus allongé, une petite cicatrice légèrement froncée d'avant en arrière, longue de 5 à 6 millimètres.

Le reste de la prostate plus volumineux d'un quart environ qu'à l'état normal.

Vessie de capacité normale, parois sans épaississement ni colonne, muqueuses atteintes d'inflammation récente et tapissées de muco-pus de nouvelle formation.

Calculs.

1° Le plus volumineux a la forme et volume d'un œuf ordinaire à face légèrement déprimée. Longueur 6 centimètres, épaisseur 36 millimètres, 17 centimètres de circonférence dans le grand diamètre, 12 centimètres dans la petite circonférence aux points les plus saillants.

2° Deux calculs de même forme et de même volume, forme et volume de châtaigne, longs de 27 millimètres, épais de 19 dans la plus grande épaisseur.

Nature des calculs.

Au centre, un noyau entièrement formé d'acide urique du volume d'un petit haricot, entouré de couches blanches, représentant la portion la plus considérable du calcul. Ces couches, d'une cassure homogène, s'enlevant par écailles plus ou moins épaisses, sont entièrement formées de carbonate (de

(a) Le moment nous a paru propice d'exhumer la pièce ci-dessus, jusqu'à ce jour inédite, et qu'avait bien voulu nous confier, à fins de publication, notre sympathique confrère et ami M. Jules TROUBAT.

chaux et de magnésie avec une certaine proportion de phosphate ammoniaco-magnésien, et probablement des traces de phosphate de chaux). Ces couches laissent après la dissolution une proportion considérable de matière organique. Cette constitution est déterminée d'après l'examen d'un seul des calculs. Il est probable que ces couches blanches formant la plus grande partie du calcul sont de formation consécutive et non antécédente à la rétention, qui remonte au mois de décembre 1866. L'absence d'exercice, la continuité de l'emploi de l'eau de Vichy sont très probablement aussi la cause de ce changement de nature dans le dépôt calculeux.

Aucun des accidents ayant causé la mort ne doit être rattaché d'une manière directe à la présence des calculs.

L'exploration qui a blessé le lobule hypertrophié a déterminé un premier abcès périprostatique ouvert dans le rectum. Plus ou moins longtemps après, un abcès lentement développé entre le rectum et le bas-fond de la vessie, étendu jusque sur le côté de cet organe, en le circonscrivant complètement et soulevant le péritoine, a amené la mort.

Paris, le 24 octobre 1869.

G. Piogey, Veyne, Ch. Robin.

P. S. — L'exploration n'était possible qu'après chloroformisation qui n'a pas eu lieu.

Ch. Robin, Veyne, G. Piogey.

Le dimanche 10 mai, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu l'inauguration du monument élevé par la piété de ses fidèles admirateurs et amis, à la mémoire de Sainte-Beuve.

Ce monument, dû à M. José de Charmoy, le jeune sculpteur déjà célèbre, est composé d'une stèle au sommet de laquelle se dresse le buste du critique, convulsé par les affres de l'agonie. Cette œuvre, d'un réalisme saisissant et quelque peu horrifique, a été fort admirée et aussi très discutée, ce qui est l'indice qu'elle est loin d'être banale.

Après une touchante allocution de M. J. Troubat, M. Gaston Deschamps a lu, avec quelle maîtrise! un discours d'une impeccable tenue littéraire, qui a soulevé à maintes reprises les murmures flatteurs de l'assistance d'élite accourue pour l'entendre.

Des strophes vibrantes de M. Jean Aicard, dites par Mlle Moreno ; une page de souvenirs de M. Jules Levallois, lue par M. Troubat, et enfin des pièces de vers récitées avec beaucoup d'art et de finesse par Mlle Ventura et Mme du Bos ont clos dignement cette intéressante cérémonie.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le médecin automatique. On peut le voir fonctionner, paraît-il, dans les gares des chemins de fer hollandais.

Il se présente sous la forme d'un vieux médecin à perruque, dont le corps est percé d'une foule de petites ouvertures, portant chacune le nom d'un symptôme ou d'une maladie.

Vous mettez dans l'ouverture une pièce de dix centimes, vous tirez un anneau et vous recevez l'ordonnance appropriée.

Pourquoi pas le remède ? On a craint, sans doute, les protestations des pharmaciens. Celles des médecins ne comptent pas.

(*La Médecine moderne.*)

Féminisme médical. Il existe dans notre capitale 65 femmes exerçant, d'après l'Annuaire de 1903. Ce nombre se décompose ainsi : 25 Françaises qui, pour la plupart, ont des postes officiels dans les lycées, les Postes et Télégraphes, les écoles normales et professionnelles, l'enseignement des infirmières, ou des clientèles déjà importantes ; 10 des étrangères sont mariées à des Français, la plupart du temps à des docteurs en médecine ; et 30 demoiselles étrangères, appartenant pour la plupart à la Russie ou à la Pologne et de race israélite.

Rappelons qu'hormis les concours de médecins des hôpitaux et de l'agrégation, nous ne connaissons actuellement aucun concours ni aucun poste fermés aux femmes-docteurs en France.

Pour ces derniers concours, aucune femme n'en a demandé l'accès, ne se trouvant pas en mesure de les affronter ; mais parmi les jeunes internes-femmes françaises, finissant actuellement leur internat, nous espérons trouver de vaillantes confrères prêtes à affronter la lutte finale.

Lyon, Bordeaux, Rouen, Le Havre, Montpellier, Vichy, Nice, Marseille, ont quelques femmes-docteurs qui réussissent parfaitement.

Deux femmes ont été reçues au concours de l'Internat de Paris en 1903. Ce sont : Mlles Mauroux et Maugeret. La dernière interne femme, Mlle Marthe Francillon, avait été nommée en 1901.

Les femmes-médecins dans l'armée russe. La conférence de l'Académie militaire de médecine a décidé d'admettre les femmes-médecins à des travaux scientifiques, dans la section des maladies aiguës et contagieuses, près les cliniques de l'infirmerie militaire, à la condition toutefois qu'il ne soit pas admis plus d'une femme-médecin dans chaque caserne. Les cliniques des maladies infectieuses sont placées sous la direction du professeur Tchistovitch.

Faculté de médecine pour femmes en Chine. La Chine s'ouvre au progrès. La première école de médecine pour femmes vient de s'ouvrir à Canton. La population de cette université s'élève à 13 étudiantes. Soixante jeunes Chinoises se préparent déjà aux études médicales pour l'an prochain. (*La Presse médicale.*)

Comment la femme devient médecin. Le 28 avril 1902, est morte à Pultawa (Russie) une femme dont le *curriculum vitæ* est loin d'être banal.

Mme Rosalion Sochalskaïa, à l'âge de 54 ans, s'était mise à étudier la médecine, en même temps que sa fille. Jusqu'alors elle s'était fait une réputation en littérature, comme auteur de contes pour enfants et comme traductrice. Après avoir terminé ses études, elle collabora dans un journal de province et, malgré son âge avancé, menait une vie professionnelle très active. Elle était, à Pultawa, médecin du lycée pour jeunes filles et professeur de massage à l'école supérieure des infirmiers (école des feldchers). Sans se préoccuper de ses intérêts personnels, elle était toujours prête à venir en aide au prochain et à secourir toutes les misères.

A Zurich, il y avait naguère un autre type de femme, également très rare. Elle nourrissait le désir d'étudier la médecine depuis qu'elle avait perdu un enfant du croup. Elle voulait s'adonner spécialement à l'étude de la diphtérie, pour trouver le remède contre cette terrible maladie. A peine avait-elle terminé ses études, que Behring et Roux rendirent son but inutile. Il faut croire qu'après avoir fait connaissance avec l'histoire de la médecine, elle comprit que la meilleure manière de travailler pour l'humanité était de suivre les traces plus modestes de Mme Sochalskaïa.

(*Lyon médical.*)

Les Infirmières en France et en Amérique. Le personnel hospitalier est en joie: les réclamations qu'il a si souvent adressées à l'Assistance publique pour obtenir un sort meilleur ont été enfin entendues.

Dans le budget de 1903, le Conseil municipal a voté un crédit de 700,000 à 800,000 fr., pour appliquer la réforme du personnel des hôpitaux.

Préparée par M. Mourier et reprise par M. Mesureur, cette réforme va transformer complètement la situation actuelle des infirmières.

Le docteur Sorel, du Havre, donne sur les « nurses » américaines des renseignements dont on pourra peut-être s'inspirer, quand on construira les nouveaux hôpitaux qu'on nous promet.

Dans tous les hôpitaux de New-York, de Boston, de Chicago, etc., il y a une maison des infirmières — *Nurse's home.* — Cette maison est très confortable. Au rez-de-chaussée, on trouve un salon avec bibliothèque, piano, où les infirmières peuvent recevoir des visites, passer leur temps de repos, écrire, lire, faire de la musique ; puis une salle à manger, avec tables recouvertes de nappes. Par un ascenseur on monte aux chambres, qui sont très hygiéniquement in-

stallées et meublées, — murs peints, sans moulures, parquet couvert de linoléum, lits en cuivre, armoires et tables, enfin un lavabo, au-dessus duquel deux robinets donnent jour et nuit de l'eau froide et de l'eau chaude. Le chauffage est à la vapeur et l'éclairage à l'électricité. A chaque étage, il y a une ou plusieurs salles de bain. Souvent un jardin et un terrain de tennis sont annexés à la maison.

« Bien entendu, ajoute M. Sorel, il y a un nombre suffisant de domestiques pour entretenir le tout dans un excellent état de propreté. »

Les « nurses » diplômées reçoivent de 150 à 200 francs par mois. Il y a une infirmière pour 5 malades au maximum, souvent pour 2 ou 3 seulement.

Si, dans l'ensemble, aucune comparaison ne peut se faire entre les « nurses » de l'Angleterre et nos infirmières françaises, cette différence s'explique tout naturellement par la différence même des situations.

Les « nurses » sont des jeunes filles de la bourgeoisie, qui choisissent le métier d'infirmières en sachant qu'elles s'y feront une situation.

Les « nurses » ont une supériorité incontestable. Recevant une solide éducation professionnelle, elles jouent dans l'hôpital anglais un rôle important. Elles peuvent aider utilement les chirurgiens et médecins. Et, comme on leur laisse une certaine initiative en l'absence des médecins, elles administrent les médicaments, font les pansements, même difficiles, voire les ponctions.

Nullement assujetties aux travaux fatigants des nettoyages, les « nurses » se consacrent exclusivement aux malades.

L'hôpital les récompense de leur zèle en les payant bien, en leur offrant une bonne nourriture, un logement confortable, des salles de réunion, où des pianos, bibliothèques et jeux de toutes sortes sont à leur disposition.

Jusqu'à présent, la situation de nos infirmières n'a donc aucune analogie avec celle des « nurses ». Mais la réforme qui va être appliquée bientôt, en modifiant leur condition, tente justement de les rapprocher des « nurses ».

La Croix-Rouge et ses similaires. La *Deutsche Wochenschrift* nous fait savoir qu'il vient d'être soumis au Bundesrath allemand un projet de loi tendant à protéger l'insigne de neutralité adopté par la Convention de Genève.

Cet insigne, consistant en une croix rouge sur fond blanc, et le nom même de « Croix-Rouge », ne peuvent être employés que pour le service de santé militaire. Leur emploi dans un but commercial ou pour la désignation d'une société ou d'une association, doit être soumis à une autorisation dont la loi précisera les conditions. Cette loi a dû entrer en vigueur le 1er janvier 1903 ; les contrevenants seront punis de prison ou d'une amende de 150 francs.

Il serait à souhaiter qu'une loi vînt en France réprimer les abus qui se font de cet insigne. Bien des pays (Belgique, Danemark, Russie, Portugal, Espagne, Etats-Unis) ont déjà précédé l'Allemagne dans cette voie, et nous aurions intérêt à préserver chez nous la Croix-Rouge de son avilissante vulgarité.

Glanes de la « Chronique »

Le monastère du Mont-Cassin.

Les journaux du monde entier ont annoncé que l'empereur Guillaume avait visité, en compagnie du souverain italien, l'abbaye du Mont-Cassin.

Cet antique monastère était autrefois célèbre par ses cures. Un de ses moines, saint Bénédict, déclarait que le soin des malades devait passer avant toute chose.

L'histoire rapporte que l'empereur Henri (probablement Henri d'Allemagne) y fut taillé, et elle ajoute « qu'il resta tout surpris, *à son réveil*, de tenir en main la pierre qu'il croyait encore dans sa vessie (1) ». Cette anecdote, si elle n'est pas apocryphe, ne laisserait-elle pas supposer qu'on avait anesthésié le malade avant de l'opérer, à l'aide d'une plante soporifique, telle que la mandragore, par exemple ?

Les brancards des hôpitaux.

Il y a brancard et brancard : les uns servent au transport des malades à l'hôpital, les autres remplacent, dans les établissements encombrés, —et ils le sont presque tous, —les lits toujours en trop petit nombre pour les besoins de la clientèle hospitalière.

Au dire de M. F. Roussel, qui a fait sur cette question un rapport des plus remarquables, « telle salle qui, normalement, devrait recevoir trente malades, en contient soixante et plus. Il en est ainsi dans les hôpitaux neufs comme dans les vieux, à Boucicaut aussi bien qu'à la Pitié. Quand on construit un nouvel établissement, on s'efforce d'assurer aux malades l'air et la lumière à profusion ; mais vienne l'hiver, les brancards s'accumulent dans tous les coins, dans tous les passages et jusque dans les couloirs. Alors, adieu l'air et l espace !... »

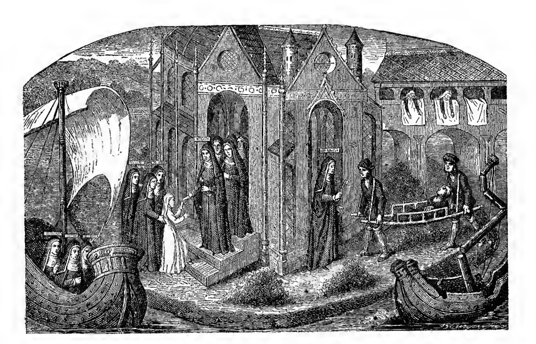
Nous manquons de lits. Il en faudrait au moins mille cinq cents de plus. C'est la conclusion qui d'abord saute aux yeux.

Tenez pour certain néanmoins que les brancards continueront à encombrer les salles de nos hôpitaux reconstruits, tant qu'on ne réservera pas l'hôpital à ceux pour qui il est fait, c'est-à-dire aux indigents.

Aussi bien ce n'est pas cette question que nous voulons traiter ici, même incidemment. Nous voulions simplement constater un fait et nous donner le prétexte de reproduire une vieille estampe, représentant le transport d'un malade à l'hôpital, sur un brancard assez... primitif; sous ce rapport, au moins, nous n'aurons pas à regretter le passé.

---

(1) Cf. *Les gardes-malades*, par les Drs Hamilton et F. Regnault, p. 16.



Les brancards, au temps jadis.

L'antiquité du flirt.

C'est en Amérique naturellement qu'est née la ligue contre le flirt et qu'elle a trouvé, aussitôt née, de fervents adeptes. C'est, au dire du *Journal*, le juge de paix Harry-F. Dryuff, de New-York, qui en a pris l'initiative. Déjà, cinquante jeunes gens se sont déclarés prêts à répondre à l'appel du digne magistrat.

Les membres de la ligue ne se bornent pas seulement à s'interdire toute espèce de flirt ou tentative de flirt, mais encore ils s'engagent à empêcher le flirt d'autrui. Quand, dans la rue, les stations de tramways, les grands magasins, un monsieur serre d'un peu près une dame, l'antiflirteur sera tenu d'intervenir, au besoin énergiquement, pour protéger la liberté, et, qui sait ? la vertu !

Ces messieurs de la ligue devront porter un insigne multicolore sur le revers gauche de leur vêtement. Cet insigne pourra être également porté par les dames qui désireront circuler sans être importunées par les Don Juan de l'aventure.

On se tromperait fort si l'on supposait que le *flirt*, importé prétendûment d'Angleterre et d'Amérique, date d'hier. M. Albin Body, dans une curieuse monographie (1), nous révèle qu'il était couramment pratiqué à Spa, dès le XVIIe siècle.

Un médecin, Lazaro GIRIUZANO, de Savone, grand poète italien, qui se trouvait alors à ces eaux, plaisantait gentiment les divers amours qui se révélaient à Spa ; il disait d'eux, ce qui devint depuis proverbe : *Gli amori di Spa, finti, falsi et fugaci* (les amours de Spa sont feints, faux et fugitifs), voulant exprimer par là qu'ils ne naissent que pour la forme, par occasion et rencontre, et qu'ils sont éphémères.

Mais nous pouvons ajouter que, bien avant le XVIIe, le *flirt* avait acquis droit de cité en France.

Brantôme, dans ses *Dames galantes*, nous apprend que l'on chuchotait déjà dans les petits coins « sur les coffres et les lictz à l'escart, les flambeaux bien loin reculez ».

En ce temps-là on caquetait et on coquetait de la belle façon. Ecoutez plutôt cet écrivain de la Renaissance :

« Chacun choisit celle que bon luy semble, pour disputer avec elle de l'art d'aimer, circonstances et dépendances, la mener danser puis la mener dans un coing, luy remonstrer qu'il est son serviteur, qu'il désire son amour et user de telles instructions, mémoires et remonstrances que Amour et les docteurs qui en ont parlé luy conseillent. Les jeunes filles, femmes et damoyselles deviennent (ainsi) sçavantes, gentilles, galantes et (à force) d'escarmouches apprennent leur court et entregent. Pareillement, les jeunes levrons amoureux apprennent à deviser et bien parler, et avoir la bouche fresche, deviennent serviteurs des dames, se façonnent et acquièrent de l'esprit...Par ce moyen, se brassent et se marchandent tous les jours plusieurs bons mariages (2). »

Actuellement cela se termine parfois de tout autre façon, voilà l'unique différence. Encore ne répondrions-nous pas que les demi-vierges soient une invention moderne !

---

(1) *La Vie des Bobelins autrefois*, par Albin BODY.

(2) *Ordonnance sur le faict des masques*, par Gilles d'AURIGNY, cité par BONNAFFÉ, *Etudes sur la vie privée de la Renaissance.*

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

Musée historique de la médecine, à Amsterdam.

Le 15 novembre dernier a été inauguré le nouveau musée historique de l'évolution de la médecine, en Hollande. Il comprend quatre pièces et fait corps avec le Musée municipal.

Quand donc comprendra-t-on chez nous la nécessité d'une pareille institution ?

Médecin dramaturge : le Dr Ségard.

On vient de représenter, au grand Théâtre de Toulon, une nouvelle œuvre de M. le docteur Charles Ségard, médecin en chef de la marine, professeur de clinique médicale à l'Ecole de médecine navale, dont la légende en vers de *Geneviève de Brabant* a obtenu, il y a un an, un succès si éclatant.

Cette fois, M. Ségard nous a donné deux actes en prose, qui ont encore dénoté son beau talent de dramaturge. Ils sont intitulés : *La Maison du Bonheur.*

Nous ne ferons pas l'analyse de la pièce, que les journaux locaux ont donnée avec un luxe de détails inusité. Nous nous contenterons de constater, avec ceux qui ont assisté au spectacle, que le délicat écrivain qu'est Charles Ségard a su traiter un sujet pourtant bien rebattu, avec une habileté consommée, mêlant aux principaux personnages de sa pièce des rôles épisodiques très curieusement étudiés, et faisant vivre, avec un intensité singulière, les péripéties de ce drame d'une si touchante simplicité.

Hommage au Dr Huchard.

Les amis de M. Huchard, ceux qu'il a soulagés dans la maladie, ceux qu'il a aidés par son enseignement, ont tenu — à l'occasion de sa récente promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur — à lui témoigner la sympathie qu'ils lui gardent et leur reconnaissance, par l'offre d'un souvenir : une plaquette en bronze, due au sculpteur Boucher.

La remise de ce souvenir au Maître figurera comme un témoignagne d'affectueuse gratitude, de la part de tous ceux qui ont profité de sa science et de son dévouement, et ce sera la récompense, ratifiée par la reconnaissance de tous, d'une carrière de médecin noblement remplie.

Nota. — Les cotisations sont reçues à partir de la somme de vingt francs. Les souscripteurs recevront un exemplaire en bronze de la plaquette commémorative.

Adresser les cotisations au Dr Fiessinger, trésorier, 5, rue de la Renaissance (Champs-Elysées), Paris.

La "Chronique" par tous et pour tous

La contagion de la tuberculose.

George SAND et CHOPIN.

Il est toujours piquant de relever dans les grands écrivains tout ce qui intéresse la médecine. Une page de beau style n'est pas à dédaigner, surtout à présent que nos futurs médecins sont dispensés de tout apprentissage littéraire et du modeste baccalauréat. (Voilà qui va relever singulièrement le niveau de la profession et du milieu !)

J'ai donc trouvé dans George Sand, écrivain exemplaire et de source, des pages dont j'ai pensé faire profiter les lecteurs de la *Chronique médicale*.

CHOPIN, atteint d'une maladie de poitrine, dont il devait mourir quelques années plus tard, résolut, d'après l'avis des médecins, d'aller passer à Majorque l'hiver de 1838-1839. George SAND qui, comme pour Musset à Venise, quatre ans plus tôt, s'était constituée sa garde-malade, l'accompagna avec ses deux enfants.

Que de traits vivants et précis dans ces tableaux de style, où nos futurs médecins pourraient bien apprendre tout de même (luxe qui n'a rien de superflu), le « pouvoir » d'un mot mis en sa place, l'art de la propriété et de la convenance des termes et le goût, ce bon sens de l'esprit ! Citons deux ou trois croquis de stations climatériques, détachés de cette relation de voyage : *Un hiver à Majorque* :

« En Suisse, le torrent qui roule partout et le nuage qui passe sans cesse donnent aux aspects une mobilité de couleur et, pour ainsi dire, une continuité de mouvement que la peinture n'est pas toujours heureuse à reproduire.... La nature semble s'y jouer de l'artiste. A Majorque, elle semble l'attendre et l'inviter. Jusqu'au moindre cactus, tout semble poser avec une sorte de vanité pour le plaisir des yeux.. La seule chose qui captiva mon attention sur ce rivage fut une masure couleur d'ocre foncé et entourée d'une haie de cactus. A peine avais-je arrêté les lignes de mon dessin, que je vis fondre sur moi quatre individus montrant une mine à faire peur, ou plutôt à faire rire. » Voilà posée la scène où nos malades vont tousser, cracher et chauffer leurs rhumatismes, où George Sand va « risquer » son petit diagnostic et ses théories médicales. Continuons :

« C'est une terre promise, la plus poétique résidence de Majorque, nature admirable, grandiose et sauvage. Rien de plus magnifique que ce séjour ! Mais on a raison de poser, en principe, que là où la nature est belle et généreuse, les hommes sont mauvais et avares. » Nous voilà prévenus par ce qu'on dénomme, en rhétorique, l'art des préparations. Abordons la question régime et le diagnostic :

« Je suis fort sobre et même stoïque par nature, à l'endroit du

repas. Le splendide appétit de mes enfants faisait flèche de tout bois et régal de tout citron vert. Mon fils, que j'avais emmené frêle et malade, reprenait à la vie comme par miracle, et guérissait une affection rhumatismale des plus graves, en courant dès le matin, comme un lièvre échappé dans les grandes plantes de la montagne, mouillé jusqu'à la ceinture. La Providence permettait à la bonne nature de faire pour lui ces prodiges; c'était bien assez d'un malade. Mais l'autre, loin de prospérer avec l'air humide et les privations, dépérissait d'une manière effrayante. Quoiqu'il fût condamné par toute la faculté de Palma, il n'avait aucune affection chronique; mais l'absence de régime fortifiant l'avait jeté, à la suite d'un catarrhe, dans un état de langueur dont il ne pouvait se retirer. Il se résignait comme on sait se résigner pour soi-même ; nous, nous ne pouvions pas nous résigner pour lui et je connus, pour la première fois, de grands chagrins pour de petites contrariétés, la colère pour un bouillon poivré par les servantes.... »

La bonne George Sand signale pour son cher malade, le mélancolique et élégiaque Chopin, l'importance des toniques et de l'alimentation :

« Que n'eussé-je pas donné pour avoir un consommé et un verre de bordeaux à offrir tous les jours à notre malade ! Les aliments majorquins, et surtout la manière dont ils étaient préparés, quand nous n'y avions pas l'œil et la main, lui causaient un invincible dégoût... Le fond de la cuisine majorquine est invariablement le cochon sous toutes les formes et sous tous les aspects. C'est là qu'eût été de saison le dicton du petit Savoyard, faisant l'éloge de sa gargote, et disant avec admiration qu'on y mange cinq sortes de viandes, à savoir : du cochon, du porc, du lard, du jambon et du salé. A Majorque, on fabrique, j'en suis sûr, plus de deux mille sortes de mets avec le porc....... A Majorque, comme à Venise, les vins liquoreux sont abondants et exquis. Nous avons pour ordinaire du moscatel aussi bon et aussi peu cher que le chypre qu'on boit sur le littoral de l'Adriatique. Mais les vins rouges, dont la préparation est un art véritable, sont durs, noirs, brûlants, chargés d'alcool. Tous ces vins chauds et capiteux étaient fort contraires à notre malade... »

J'en passe. Tempéré par l'eau qui, dit Sand, était excellente, le porc eût pu se supporter. Mais les symptômes s'aggravaient. C'est ici que les citations conviennent :

« J'éprouvais d'ailleurs de vives perplexités. Je n'ai aucune notion scientifique d'aucun genre, et il m'eût fallu être médecin, et grand médecin, pour soigner la maladie dont toute la responsabilité pesait sur mon cœur. Le médecin qui nous voyait, et dont je ne révoque en doute ni le zèle ni le talent, se trompait, comme tout médecin, même des plus illustres, peut se tromper, et comme, de son propre aveu, tout savant sincère s'est trompé souvent. La bronchite avait fait place à une excitation nerveuse qui produisait plusieurs des phénomènes d'une phtisie laryngée. »

Le traitement n'a rien d'analeptique, et le praticien insulaire n'a aucune idée des régimes de nos sanatoria :

« Le médecin qui avait vu ces phénomènes à de certains moments, et qui ne voyait pas les symptômes contraires, évidents pour moi à d'autres (Sand veut sans doute parler de phénomènes

d'excitation et de dépression), s'était prononcé pour le régime qui convient aux phtisiques, pour la saignée, pour la diète, pour le laitage. Toutes ces choses étaient absolument contraires, et la saignée eût été mortelle. Le malade en avait l'instinct, et moi, qui, sans rien savoir de la médecine, ai soigné beaucoup de malades, j'avais le même pressentiment. »

George Sand fait appeler un médecin, mais se garde bien d'exécuter son ordonnance ; le monde est toujours le même sous toutes les latitudes et en tous les siècles. Ecoutons-la discuter son médecin et en faire à sa tête :

« Quant à la diète, elle était fort contraire. Quand nous en vîmes les mauvais effets, nous nous y conformâmes aussi peu que possible ; le laitage, dont nous reconnûmes, par la suite, l'effet pernicieux, fut, par bonheur, assez rare à Majorque, pour n'en produire aucun. »

J'abrège. Chopin toussait, crachait, suffoquait de plus belle ; il fallut mander un médecin, puis un second, puis un troisième. Ecoutons encore George Sand :

« Tous plus ânes les uns que les autres et qui allèrent répandre dans l'île la nouvelle que le malade était poitrinaire au dernier degré. Sur ce, grande épouvante ! La phtisie est rare sous ces climats et passe pour contagieuse. Joignez à cela l'égoïsme, la lâcheté, l'insensibilité et la mauvaise foi des habitants. Nous fûmes regardés comme des pestiférés ; de plus, comme des païens, car nous n'allions pas à la messe. Le propriétaire de la petite maison que nous avions louée nous mit brutalement à la porte et voulut nous intenter un procès, pour nous forcer à recrépir sa maison infectée par la contagion. La jurisprudence indigène nous eût plumés comme des poulets ! »

Je comprends, *bonne dame de Nohant*, votre colère sur ces rochers voisins de Cabrera ; mais n'est-il pas encore une fois piquant pour nous, cerveaux sans grâce et sans apprêt, de surprendre votre grand esprit en défaut et les Majorquins rustres et malappris, ayant la prescience des découvertes de Villemin, de Koch et des pratiques de nos grands hygiénistes actuels ?

Consolez-vous, Madame Sand, bienfaisant et limpide génie, malgré sa science allemande et tous ses diplômes, l'imposant Virchow n'a pas vu plus clair et plus juste que vous. Il vous sera encore pardonné cette fois, parce que vous avez répandu par vos œuvres sur le monde les flots de vos lumières et le rayonnement de votre bonté.

Dr Henri Fauvel.

Les deux Bacon et les deux Pasteur.

Demander qu'on fasse un *exposé succinct et fidèle des travaux* d'un savant encore vivant, c'est peut-être méconnaître l'instruction de nos confrères et leur prêter une ignorance toute gratuite, et c'est, à coup sûr, les supposer incapables de se renseigner. Mon confrère le Dr Callamand me suppose plus de vanité que je n'en ai. Les travaux de M. le Professeur Béchamp ont été vulgarisés, mais comme il était convenu de faire le silence sur le savant, les vulgari-

sateurs ne pouvaient avoir plus de chance. On trouvera la doctrine de Béchamp exposée même dans des ouvrages populaires, comme ceux de Jacolliot. M. Callamand pourra me répondre qu'en sa qualité d'historien, il dédaigne les ouvrages populaires, bien qu'il se fasse le champion de renommées populaires.

Donner comme règle, aussi commode que morale, « *de mettre en valeur* » seulement « *les rayons de lumière* » « et *non les taches d'ombre* », est peut-être d'une optique plus aisée que d'essayer d'éclairer les petits coins d'ombre soigneusement cachés dans la vie d'un savant officiel et renommé. Je suis confus d'avouer que, dans un journal comme la *Chronique*, ce qui intéresse c'est précisément *les taches d'ombre*, qu'on tente de remplacer par des espaces lumineux. J'ose même dire que si notre camarade Cabanès s'est taillé (grâce à son travail acharné et à ses rares qualités de chercheur patient et impartial) une juste réputation, qui s'est étendue même en dehors du corps médical, c'est parce qu'il a éclairé certains coins d'ombre dans l'histoire et dans la biographie médicale.

Je laisse libre mon confrère d'avoir, comme beaucoup, une religion pour le vieillard qui se promenait dans ses laboratoires en ne s'intéressant plus qu'au collage des étiquettes et au balayage des salles ; mais je revendique le droit, avec quelques-uns dont le nombre s'accroît, d'opposer la vérité à *la légende*.

Les légendes sont toujours faciles à propager ; c'est tout bénéfice. L'histoire de l'Institut Pasteur et de la société d'admiration mutuelle qu'il constitue a été faite ; il nous faudrait maintenant la vérité sur les fausses découvertes scientifiques d'un chimiste qui a prétendu nous donner des moyens de guérir des maladies dont il n'a jamais découvert le bacille (mot qui, pas plus que ses adages, n'est de son invention).

Il y a eu deux Bacon. — La légende les confond souvent. J'ai cité quelques phrases de l'auteur de *De Interpretatione naturæ*, de *Historia vitæ et mortis*, de l'*Histoire Naturelle*, du *Nouvel Organon*. Il avait vu que le sang ou mieux le plasma, mis en infusion, donne presque aussitôt des êtres vivants microscopiques en grande quantité.

Il est évident que Roger Bacon, le franciscain, qui, je crois, n'a jamais écrit en anglais, ne pourrait être l'auteur des phrases que j'ai citées. On n'écrivait qu'en latin au moyen âge. Mon érudit confrère avait écrit (*Chronique*, n° 4, 10e année, page 117) : « Pour ce qui est de Bacon, comme tout le monde avant Redi, l'illustre père de la *méthode expérimentale* (qui n'a jamais fait d'expériences) croyait assurément à la génération spontanée. (A quoi bon le rappeler ? etc...) » J'ai cru que, audacieux dans sa syntaxe, mon confrère rapportait à Bacon son incidente : « l'illustre père de la méthode expérimentale », bien que peut-être j'aurais dû lire : ***Redi, l'illustre père de la méthode experimentale.*** Cependant, comme placer une toile sur de la viande en décomposition ne pouvait passer pour une expérience d'*un père de l'expérimentation*, j'ai cru que Bacon était accusé de n'avoir pas fait d'expériences.

M. Callamand fait allusion au *De retardandis senectutis accidentibus* (1590), qui fut traduit par Richard Browne (1683) ; l'autre Bacon s'est également occupé de cette question chère à l'Institut Pasteur, dans *Historia vitæ et mortis*. (M. Metchnikoff oublie cela, dans ses récentes *Etudes sur la Nature humaine*.)

1° François Bacon n'a jamais fait d'expériences ; 2° il a méconnu le système de Copernic et les découvertes de Galilée ; 3° il n'entendait pas les mathématiques ; 4° il manquait de pénétration dans les sciences physiques. (Version du Dr Callamand.)

1° Il faudrait expérimenter si la même horloge à poids ira plus vite sur le haut d'une montagne qu'au fond d'une mine. Si la force des poids diminue sur la montagne et augmente dans la mine, il y a apparence que la terre a une *vraie attraction.* (Bacon, traduct. Suard.)

2° Il avait indiqué la pesanteur de l'air avant Galilée et Torricelli.

3° Il avait inventé une machine pneumatique.

4° Il avait établi une classification des sciences, que Diderot et d'Alembert n'ont fait que développer, dans la préface de l'*Encyclopédie.*

Mais les œuvres de Bacon sont comme celles de Béchamp, *sacrées*, personne n'y touche, et puisque M. Callamand cite Voltaire, il me permettra la même liberté, non à propos de Lefranc de Pompignan, qui n'a rien à voir avec la question, mais à propos de Bacon, qui est la question. « Il a été, comme c'est l'*usage parmi les grands hommes*, plus estimé après sa mort que de son vivant. » Le Professeur Béchamp a le tort de n'être pas mort.

« De toutes les épreuves physiques qu'on a faites depuis lui, il n'y en a presque *pas une* qui ne soit indiquée dans son livre. Il en a fait *lui-même plusieurs*... Nous avons vu qu'on trouve dans son livre, en termes exprès, cette attraction nouvelle dont *Newton passe pour l'inventeur.* »

C'est un Français qui parle. Je ne citerai ni David Hume, qui place Bacon au-dessus de Galilée et de Képler, ni Horace Walpole, qui considère Bacon comme le prophète de vérités que Newton a ensuite révélées.

S'il y a deux Bacon, il y a deux Pasteur.

Un savant qui a beaucoup emprunté aux autres, qui s'est montré très partial, qui a souvent varié d'opinions et qui a montré une fâcheuse tendance à toujours « *se prévaloir de sa position pour refuser à ceux qui servent la science gratuitement les égards auxquels ils ont droit* » ;

Un expérimentateur qui trop souvent a lancé des hypothèses et a changé d'épaule les résultats de son expérimentation, quand il n'est pas arrivé à ce qu'il *voulait* démontrer ;

Un savant qui s'est montré souvent très adroit industriel, accumulant les décorations avec le bénéfice des applications pratiques de découvertes médicales, que l'avenir repoussera comme mal assurées et *dangereuses* ;

Un savant auquel on a tressé des couronnes, comme dirait About, parce qu'il *pensait bien ;* celui qui a établi la conspiration du silence sur les travaux des adversaires, parce qu'ils *pensaient* en dehors de tout préjugé religieux : c'est le Pasteur de la réalité, tel que l'histoire nous le rendra, comme elle nous a rendu déjà Koch et les tuberculines et les autres panacées de la microbiologie.

A côté de ce Pasteur-là, il y a celui de la légende, et rien n'est plus difficile à détruire que les légendes.

Le Pasteur de la légende a consacré six années à l'étude des maladies des vers à soie : M. Béchamp, qui n'a aucune légende, n'ayant pas eu d'élèves intéressés à lui en créer une, a, lui aussi,

étudié la maladie des vers à soie (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, tome LXII, page 1341 (1866) ; tome LXIII, pages 311, 341, 425, 552, 693, 1147 ; tome LXIV, pages 231, 873, 1042, 1043, 1185 ; tome LXV, page 42 ; tome LXVI, page 1160 ; tome LXVII, page 102 ; tome LXIX, page 159). Le Pasteur de la légende a étudié la génération spontanée, M. Béchamp aussi (*Annales de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire*, tome VI (1863); *Comptes rendus de l'Ac.*, 7 décembre 1863, tome LVII, page 958. *Item* pour la fermentation alcoolique; pour la fermentation lactique, butyrique, acétique ; *item* pour les micro-organismes du sang... Il ne lui manque que l'invention du filtre et du vaccin antirabique !

M. Callamand insinue « que les expériences de Pasteur sont plutôt favorables à l'orthodoxie de vie religieuse et aux doctrines de tout repos ». Pasteur a été plus affirmatif ; il s'est découvert lui-même comme poursuivant dans ses expériences la vérification de croyances incompatibles avec la science *expérimentale* (disait M. Callamand) et avec la science tout simplement. « Celui qui proclame l'existence de l'infini, *et personne ne peut y échapper*, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions, car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible... *Par elle* (la notion de l'infini) *le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini.* » (Louis PASTEUR, *Discours de réception à l'Académie française.*)

Quand un savant se démasque comme un croyant aux miracles et va jusqu'à affirmer que l'humanité entière doit y croire, il est plus que catholique, comme l'est, en effet, M. le Professeur Béchamp ; il est d'une partialité incompatible avec la libre recherche scientifique.

Dr MICHAUT.

Quant à dire que les communications du Professeur Béchamp sont restées lettres mortes, c'est l'exacte vérité; mais celles du Dr Duboué (de Pau), sur la rage, sont aussi restées lettres mortes; on les lit dans celles de Louis Pasteur.

Je ne relève pas l'erreur (sans doute *lapsus calami*) du Dr Callamand, affirmant que l'idée que la maladie résulte du développement, dans les tissus normaux, d'un être vivant microscopique, nous paraît simple... C'était il y a déjà longtemps acquis, même pour les Pasteuriens... On a changé tout cela.

Bossuet et Pasteur.

Je remercie M. Ledouble de l'intérêt qu'il veut bien prendre à notre débat sur la génération spontanée avant Pasteur.

Comme lui, j'ai toujours pensé et j'ai écrit ici même, il n'y a pas longtemps (1), « qu'une grande découverte n'est jamais l'œuvre d'un seul homme. Elle porte justement le nom du principal et définitif auteur ; mais, avant lui ou à côté, d'autres ont indiqué ou préparé les voies, tenté les premiers essais, ébauché les théo-

---

V. *Chronique médicale*, du 1er juin 1901, page 356 : *Le précurseurs de Broca.*

ries. Les fouilles sont déjà faites, les fondations commencées, les matériaux réunis, quand l'architecte arrive et construit l'édifice dont il avait mûri les plans glorieux. »

Ce que je conteste formellement, c'est que le professeur Béchamp ait eu la moindre influence sur les recherches si fécondes de Pasteur, ou qu'il mérite d'être mentionné dans un historique de la génération spontanée prépasteurienne.

Examinons de près maintenant cette pensée de Bossuet, adoptée par Pasteur en pleine Académie, et à laquelle MM. Ledouble et Michaut font un sort si éclatant :

« *Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet.* »

Eh bien ! malgré mon admiration irréductible pour Pasteur, je dirai tout franc que cet aphorisme me semble criant de banalité, et que la forme vieillotte, pénible et entortillée, n'en est pas heureuse.

Avec sa profusion voulue de *que* et de *parce que*, la phrase porte évidemment la marque — mauvaise manière — du grand orateur, et pourrait être contresignée par M. Brunetière. *Quandoque bonus dormitat Homerus...*

Pour le fond de la pensée, cela revient à dire simplement que l'on croit facilement ce que l'on désire, et qu'il faut se garder de prendre ses désirs pour des réalités.

« La science moderne, a dit Ernest Renan avec sa clarté limpide, la science moderne se fait gloire de n'être que l'écho des faits, et de ne mêler en rien son invention propre dans ses découvertes (1). »

C'est la pensée de Bossuet traduite en langage scientifique actuel.

Voici encore la même idée, exprimée cette fois par Claude Bernard, avec plus de précision :

« L'expérimentateur doit douter, fuir les idées fixes et garder toujours sa liberté d'esprit (2). »

Tel est l'argument, la proposition textuelle, que développe Claude Bernard, dans un des chapitres de son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*.

Toutes ces questions de règles, de préceptes et de méthodes sont choses parfaitement oiseuses dans la recherche de la vérité historique et scientifique. Comme le pensait Claude Bernard, les savants font leurs découvertes, leurs théories et leur science sans les philosophes. Et Joseph de Maistre se faisait fort de prouver que ceux qui ont fait le plus de découvertes dans la science sont ceux qui ont le moins connu Bacon, tandis que ceux qui l'ont lu et médité, ainsi que Bacon lui-même, n'y ont guère réussi. « Il ne saurait y avoir de méthode pour faire des découvertes, parce que les théories philosophiques ne peuvent pas plus donner le sentiment inventif et la justesse de l'esprit à ceux qui ne les possèdent pas, que la connaissance des théories acoustiques et optiques ne peut donner une oreille juste ou une bonne vue à ceux qui en sont naturellement privés (3). »

---

(1) *L'Avenir de la Science*, page 212.
(2) Cl. Bernard, page 63.
(3) Cl. Bernard, *Introduction*, page 61.

De quelle façon d'ailleurs le grand évêque a-t-il appliqué ce fameux précepte, endossé par Pasteur et préconisé par M. Ledouble ?

Il continue, dans son *Traité de la connaissance*, la série des lourds scolastiques, qui s'efforçaient de donner sur Dieu, sur l'âme, sur la morale, des propositions et des démonstrations à la manière de la géométrie.

« On ne peut se figurer, dit E. Renan, à moins d'avoir lu les œuvres exégétiques de ce grand homme, à quel point il manquait radicalement de critique. Il est exactement au niveau de saint Augustin, son maître. Pour n'en citer qu'un exemple, n'a-t-il pas fait un livre pour justifier la politique de Louis XIV par la Bible (1) ? »

Personne ne fut jamais plus systématique, plus fermé au libre examen et à l'esprit scientifique tel que nous le comprenons, que l'illustre auteur du *Discours sur l'histoire universelle*. Y eut-il jamais conception plus étroite et moins objective que celle qui consiste à voir dans l'histoire une pensée unique menant les homme par un seul chemin tracé d'avance vers un but prévu de toute éternité ?

En résumé, s'il fallait à Pasteur une formule, il eût été mieux inspiré de l'emprunter à Descartes ou à Pascal, voire même à Voltaire ou à Renan ; mais les affinités de sa croyance et de son caractère le poussaient à Bossuet, en l'écartant de la libre philosophie.

Dr E. CALLAMAND.

Saint-Mandé, 16 avril 1903.

Les médecins jugés par les Evangélistes.

Nous nous plaignons souvent que notre profession soit décriée et que le scepticisme augmente chaque jour dans le public vis-à-vis de nous.

Cela est vrai, mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on nous « *bêche* », et je n'en veux pour preuve que ces deux textes, pas très jeunes, puisqu'ils sont extraits des Evangiles.

On lit dans saint MARC, chapitre V, versets 25 et 26 :

« Or, il y avait une femme atteinte d'une perte de sang depuis douze ans. Elle avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, elle avait dépensé tout ce qu'elle possédait, et elle n'avait éprouvé aucun soulagement, mais était allée plutôt en empirant. »

Et saint LUC de corroborer :

« Or, il y avait une femme atteinte d'une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien pour les médecins, sans qu'aucun eût pu la guérir. »

Nous n'ajouterons aucun autre commentaire que cette dernière

(1) *L'Avenir de la Science*, page 517.

citation des livres sacrés (puisque nous y sommes) : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

Gaullieur L'Hardy.

Une consultation de Napoléon Ier.

En remerciement du plaisir que je prends à lire vos *Indiscrétions de l'histoire*, je vous communique une *consultation médicale de Napoléon Ier*, que je n'ai pas encore lue dans votre intéressante *Chronique*.

Il s'agit d'une lettre de Napoléon à Jérôme, datée de Finkenstein, 26 mai 1807, et que je vous transcris (d'après J. Turquan : *Le roi Jérôme*) :

« Mon frère, j'apprends que vous avez des hémorrhoïdes. Le « moyen le plus simple de les faire disparaître, c'est de vous faire « appliquer trois ou quatre sangsues. Depuis que j'ai usé de ce « remède, il y a dix ans, je n'en ai plus été tourmenté. »

Ce petit document m'a amusé. Faites-en tel usage qu'il vous plaira.

Batuaud.

Un médecin conventionnel : J.-M. Calès.

A propos des médecins de la Convention, permettez-moi de vous donner quelques renseignements sur le Dr Jean-Marie Calès, né en 1757.

Procureur-syndic du district de Revel, élu député à la Convention pour le département de la Haute-Garonne, il vota la mort de Louis XVI. « Je vote pour la mort et tout mon regret est de n'avoir « pas à prononcer sur tous les tyrans. »

Il rentra aux Cinq-Cents, dont il sortit le 20 mai 1798. Anticlérical militant. Auteur de plusieurs rapports, notamment sur la création d'écoles de santé (12 brumaire an VI), sur l'École Polytechnique, etc... Il habitait à Paris rue des Moineaux, hôtel de la Réunion, no 35.

A la rentrée des Bourbons, il fut exilé et se rendit dans la ville de Liège (Belgique) avec Thuriot de la Royère et plusieurs autres conventionnels. Il demeurait place Saint-Lambert, où il fit édifier le pâté de maisons joignant la Société Militaire, la rue de Bex et la rue Royale.

Lors de son départ de France, il ne prit avec lui qu'un seul livre, les œuvres d'Hippocrate (gr. lot.), édition Van der Linden, Leyde, 1665, dont il fit cadeau au docteur qui le soigna dans sa dernière maladie. Il est mort en 1834.

F. Bidlot (de Liège).

CORRESPONDANCE

Où est mort Hégésippe Moreau.

MON CHER DIRECTEUR,

MOREAU (Hégésippe) était un enfant naturel, né à Provins, élevé au séminaire de Fontainebleau, d'où il fut chassé pour avoir écrit, à dix-sept ans, une chanson qui figure dans ses œuvres, intitulée : *Les Noces de Cana*. Il avait bien été ouvrier typographe, comme PROUDHON ; mais il estmort à l'hôpital de la Pitié, en février 1838. Le poète Henri BERTHOUD, rédacteur au *Charivari*, alla chercher sa dépouille et s'occupa des obsèques. Berthoud composa une pièce de vers sur sa mort, qui fut imprimée dans son journal.

Il mourut tuberculeux — sinon bacillaire ! Il avait été le précepteur de Gustave Claudin, un vieux Parisien, qui n'a jamais quitté Paris, et habita la maison du Café Riche pendant plus de 30 ans. Lucien Descaves l'a bien connu.

Moreau a fait jouer au Vaudeville nombre de pièces, sous la direction d'Etienne Arago, mais qu'il ne signait pas.

Claudin cite de lui une pièce superbe, *Sancta Simplicitas*, qui faisait partie d'un poème sur *le fanatisme religieux* et qui n'a jamais été publiée.

Mais il est mort à *la Pitié*.

Du reste, si je ne me trompe, Gannal a un fils et les registres mortuaires existent encore à la Pitié ; on pourrait les consulter, avant qu'elle soit démolie.

Dr MATHOT.

A propos du titre de saint donné à Grégoire de Tours (1).

Paris, le 23 février 1903.

Dix ans après sa mort, Grégoire de Tours était déjà fêté dans les églises, à la date du 17 novembre, le XV des calendes de décembre. « *Ex Kalendario Sacramentarii* (tiré du calendrier des fêtes de saints) *S. Gatiani cathedralis ecclesiæ Turonensis annorum 800, et altero* (tiré encore d'un autre calendrier des fêtes de saints) *Maioris Monasterii ab annis circiter 600 scripto* (calendrier du grand monastère de Tours écrit vers l'an 600) :

XV KAL. DECEMBRIS. SANCTI GREGORII TURONENSIS. — Cette ligne soulignée (tirée de ce dernier catalogue des fêtes de saints, datant de la fin du VIe siècle ou du début du VIIe) est suivie de ce qui suit, dans le calendrier de l'an 800 :

(1) Un de nos lecteurs ayant émis des doutes sur la qualification de *saint*, donnée par le Dr Bougon à Grégoire de Tours, nous avons transmis cette observation à notre collaborateur, qui nous a répondu par la note ci-dessus.

« Eodem die (le 17 novembre, quinzième jour avant les calendes de décembre), laudatur in variis Martyrologiis antiquis, potissimum Turonensium Ecclesiarum, sicut *et in Romano, in Gallicano* », etc. C'est assez clair !

En somme, cela fait juste treize siècles que Grégoire de Tours est vénéré comme un saint, sur les autels, à la date du 17 novembre.

Il est même assez curieux de voir comment il explique lui-même ce qu'il appelle ses miracles : il les rapporte aux saints dont il portait toujours les reliques sur lui.

Dr Bougon.

Les ancêtres de « l'homme à la fourchette ».

Gand, ce 3 *avril* 1903, 64, *R. de la Station.*

Très honoré Directeur,

M. le Dr Fort, dans son intéressant article du 15 mars, vous écrit que « l'homme à la fourchette » n'est pas le premier du genre. Il rappelle à nos souvenirs qu'en 1635, Daniel Swab enleva un couteau de l'estomac d'André Grunheide. Le malade guérit.

Pour honorer l'opérateur, nous dit M. le Dr Durande, le portrait de l'opéré fut placé dans l'amphithéâtre de Leyde, où on le voit encore aujourd'hui.

Mais l'opération doit être bien plus ancienne, puisque je lis, dans le *Manuel de Médecine opératoire* de Malgaigne et Lefort (9e édition, t. II, p. 374, an. 1889), que Mathys de Prague ouvrit, en 1632, un estomac pour en extraire un couteau. Le malade guérit.

Après la gastrotomie faite en 1720 par Hubner de Rastembourg, rapportée par M. le Dr Durande, nous trouvons encore cette pratique, en 1819, par Cayroche, de Bordeaux, pour extraire une fourchette avalée sept mois auparavant.

Sept mois, c'est déjà long ; mais le chirurgien japonais Hasimoto a extrait d'un estomac une brosse à dents qui s'y trouvait depuis 14 ans.

Puis vient l'opération de Bertherand qui, en 1823, retira d'un estomac une cuiller en vermeil ;

Celle de Bell de Wapello (Ohio) qui retira, en 1855, de l'estomac d'un homme, une barre de plomb longue de 0,25 centim. et pesant une livre.

Depuis cette époque les faits de ce genre se sont beaucoup multipliés ; sans doute parce que leur retentissement était plus facile, nous les avons tous connus. J'ai pu, il y a quelques années, faire une statistique bien développée aujourd'hui. Je trouvais, avant 1877, 15 cas, 15 succès ; après 1877 (période antiseptique), 16 cas, 2 morts. Mais Ficker a été plus complet : sur 54 interventions chirurgicales, il trouve 44 succès et 10 morts, et je pense que les cas de gastrotomies sont plus nombreux encore que ne l'indique la statistique de Ficker.

Veuillez, mon cher et très honoré Directeur, recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dr Deneffe.

Chronique et Index bibliographiques

Les origines de la Croix-Rouge, par CH.-F. HAJE et J.-M. SIMON. Amsterdam, 1901.

« Celui qui fait le bien est de tous les pays, et il a droit à un laissez-passer universel. » Cette belle pensée de Dupanloup (1) est bien celle qu'il convenait de choisir comme épigraphe de cette étude historique sur les *Origines de la Croix-Rouge.*

Bien que natif de Genève, Henri Dunant n'est pas seulement citoyen suisse, c'est un citoyen de l'humanité. Il a du reste de qui tenir. Sa mère est la sœur de Daniel Colladon, dont les découvertes sont bien connues du monde scientifique. Les ancêtres de Mme Dunant, — nous nous plaisons à le constater — sont d'origine française : ils figuraient avec distinction, avant la Réforme, parmi les membres de la noblesse du Berry. Ils abandonnèrent Bourges, lors des discordes religieuses qui ensanglantèrent notre pays. Enfin, M. Dunant a, comme il a été dit ici même, un frère, médecin distingué, qui professa longtemps l'hygiène à l'Université de Genève : le Dr Dunant fut l'organisateur et le secrétaire général du Congrès international d'hygiène qui se tint à Genève, en 1882.

Dès son adolescence, Henri Dunant s'est occupé d'œuvres charitables ; mais, et ceci flattera les féministes, il ne se mit résolument à l'œuvre qu'entraîné par l'exemple de trois femmes de cœur et d'énergie, trois Anglo-Saxonnes, dont le nom doit être salué avec respect : Mme BEECHER STOWE, l'auteur de *la Case de l'oncle Tom*, à qui l'on doit, pour une si grande part, l'abolition de l'esclavage en Amérique ; Miss Florence NIGHTINGALE, l'héroïne de la guerre de Crimée ; Mme Elisabeth FRY, qui employa son immense fortune à améliorer le sort des prisonniers dans les geôles du continent.

L'âme remplie du souvenir de Miss NIGHTINGALE, Dunant voyageait en simple touriste, au début de la campagne d'Italie, quand, témoin des souffrances endurées par les blessés, après le combat de Solferino (2), il s'avisa d'organiser un service de secours dans la petite ville de Castiglione.

Les scènes de désolation dont il fut le témoin attristé, l'accueil empressé des habitants, la reconnaissance dont firent preuve à son égard ceux à qui il prodigua ses soins, inspirèrent à Dunant la pensée que « des volontaires dévoués, exercés, connaissant la manœuvre des brancards, possédant les notions indispensables à un infirmier, organisés d'une manière permanente, bien disciplinés et jouissant, ainsi que les hôpitaux et le matériel, d'une neutralité complète, seraient, dans les guerres de l'avenir, d'un secours inappréciable. Il songea que ce résultat serait facilement obtenu, si les

(1) Discours de Mgr Dupanloup au Congrès de Malines, le 31 août 1864.

(2) Ce n'est qu'en 1862 que Dunant résolut de proposer un drapeau uniforme pour tous les pays, au lieu du *labarum* ou de l'écusson dont il avait été tout d'abord question.

Etats, par une convention spéciale, adoptaient un même signe de reconnaissance, un *labarum*, un étendard sacré. »

Telle est l'origine du *drapeau blanc à croix rouge*, devenu le symbole de la fraternité universelle et adopté aujourd'hui par tous les Etats, sauf la Chine et quelques peuples de moindre importance.

C'est le général Dufour qui donna l'idée d'un *brassard spécial* pour distinguer les ambulanciers des belligérants.

Le général Dufour avait été nommé, en 1863, président d'une commission constituée par la *Société genevoise d'utilité publique*, à l'effet d'étudier un projet « d'adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires ». Ce projet était contenu en germe dans les travaux antérieurs de Henri Dunant, qui avait préparé le terrain par ses diverses publications, entre autres par le modeste opuscule qui porte le titre bien connu d'*Un souvenir de Solferino*.

La commission précitée exprima le vœu de la réunion d'un Congrès, chargé d'étudier les moyens de réaliser pratiquement les idées généreuses émises par le grand philanthrope genevois.

Grâce aux démarches multipliées de ce dernier auprès des souverains et des ministres de la guerre des différents pays, il vint des délégués d'à peu près tous les Etats d'Europe « à la Conférence internationale de Genève », qui eut lieu les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863, à l'Athénée de cette ville.

Après quatre jours de délibérations, l'assemblée arrêtait un certain nombre de résolutions, et émettait un certain nombre de vœux, qui émanaient, pour la plupart, de l'initiative ardente et de la propagande communicative de M. Henri Dunant.

Avant de se séparer, les membres de la Conférence avaient, du reste, tenu à donner à cet apôtre de la paix un témoignage solennel d'approbation, en votant la résolution suivante :

« Vu l'extrême importance qui doit être attribuée à la généreuse « initiative prise par M. Henri Dunant (1) et par la Société genevoise « d'utilité publique, dans la question des secours à donner aux « blessés sur les champs de bataille, et appréciant l'immense retentissement que les mesures projetées par la Conférence auront « dans tous les pays, au sein des classes les plus intéressées dans « cette question, les membres de la Conférence internationale, à la « clôture de leurs travaux, déclarent que M. Henri Dunant, en provoquant, par ses efforts persévérants, l'étude internationale des « moyens à appliquer pour l'assistance efficace des blessés sur le « champ de bataille, et la Société genevoise d'utilité publique, en « appuyant de son concours la généreuse pensée dont M. Dunant

(1) D'après M. Gustave Moynier, associé étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques (V. séance de cette Académie du 21 mars 1903), l'idée de créer des associations privées, qui compléteraient le service sanitaire des armées en campagne, appartient incontestablement à M. Henri Dunant ; mais la mise en pratique de cette idée, l'impulsion donnée à l'organisation des sociétés privées, dans chacun des pays qui l'ont successivement adoptée, le difficile travail préparatoire de la Convention de Genève, auquel M. Dunant a donné un concours utile, en obtenant l'adhésion du gouvernement français, sont dus au Comité international qui, depuis cette époque, a vu son autorité s'affirmer dans le monde entier. De plus, à l'Exposition universelle de 1867, le Comité international a reçu une médaille, en qualité de « fondateur de la Croix-Rouge ».

« s'est fait l'organe, ont bien mérité de l'humanité et se sont acquis « des titres éclatants à la reconnaissance universelle. »

Désormais l'impulsion était donnée, le principe était adopté. Mais l'activité inlassable de Dunant ne pouvait s'arrêter, tant que le but poursuivi ne serait pas pleinement atteint.

Un nouveau Congrès se réunissait donc à Genève du 8 au 21 août 1864, et, à l'issue de ce Congrès, les plénipotentiaires de douze puissances signaient enfin la convention dite de Genève, dont le titre exact était le suivant : « Convention pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les services en campagne. »

L'œuvre pour laquelle Dunant s'était si généreusement dépensé était cette fois définitivement créée.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La tuberculose, par le Dr Samuel Bernheim. Paris, Jules Rousset, éditeur, 36, rue Serpente.

Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris (1852-1902). — Célébration du Cinquantenaire. Paris, Siège de la Société, 9, avenue Victoria.

Visions de l'Inde, par Jules Bois. Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 50, Chaussée d'Antin. 1903. (*Sera analysé.*)

La Passante d'un soir de neige, par Marcel Clavié. Paris, Editions de l'Œuvre d'art internationale, 73, rue de la Tombe-Issoire.

Avenir et transformation des villes d'eaux : Spa moderne, par le Dr Jules Félix. Spa, imprimerie de la « Gazette de Spa ». 1903.

Théroigne de Mericourt et le Marquis de Saint-Huruge, par Armand Bourgeois. Paris, Bibliothèque de « La Critique », 50, boulevard Latour-Maubourg. 1903

La Comtesse de Noailles et ses poésies, par Hippolyte Buffenoir. Paris, Librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré. 1903.

Index Rosenwald, sommaires-tables des principaux journaux de médecine et bibliographie médicale. Dr L. Rosenwald, directeur, 87, rue Lafayette, Paris.

Le Sérum gélatiné, par le Dr Ed. Vidal. Paris, édition des « Archives de thérapeutique », 24, rue Mogador. 1903.

L'Architecture moderne et l'hygiène, par Marcel Lemarié. Paris, Bibliothèque internationale d'édition, 20, rue Mazarine.

Sur les mélanodermies phthiriasiques, par le Dr Paul Fabre (de Commentry). Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1902.

Une épidémie d'oreillons à Commentry (1892), par le Dr Paul Fabre. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1903.

Du rôle des médecins dans les études historiques, par le Dr Paul Fabre. (Extrait de « Janus », VIIe année, livraisons V, VII, IX, XI, 1902 ; VIIIe année, livraisons II, IV, 1903.)

Georges Rodenbach (1855-1898), par le Dr A. Delangre. Tournai, typographie Decallonne-Liagre, 18, Grand'Place. 1903.

Le lait stérilisé, par le Dr Armand Carel. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne.

Les déséquilibrés du système nerveux, par le Dr A. Raffray. Paris, Asselin et Houzeau, éditeurs. 1903. (*Sera analysé.*)

Chirurgie des aliénés, par les Drs Lucien Picqué et Jules Dagonet (tome deuxième). Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain. 1903.

Etude de l'intoxication oxycarbonée, par les Drs A. Lacassagne, Étienne Martin et Maurice Nicloux. (Extrait des *Archives d'anthropologie criminelle*, éditeurs, A. Storck et Cie, Lyon, et Masson et Cie, Paris.)

Un Sigillo medico Valdostano del secolo XIV, par le Dr Giovanni Carbonelli. Pinerolo, tipografia Chiantre-Mascarelli. 1903.

Compte rendu du Voyage de 1901 aux stations du Dauphiné et de la Savoie, par MM. le Dr Carron de la Carrière et Laignel-Lavastine, interne des Hôpitaux. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1902.

Index médical des premières stations thermales et climatiques de France. Paris, 15, rue de Verneuil. 1903.

Deux Vannetais, sauveurs du 1er Consul, par le Dr de Closmadeuc. Vannes, 1903. (*Sera analysé.*)

Watteau, par Virgile Josz. Paris, Société du « Mercure de France », rue de Condé, 26. 1903.

Le Nègre de Paris, par Raoul Gineste. Paris, Dujarric et Cie, éditeurs, 50, rue des Saint-Pères. 1903.

Pourquoi l'alcoolisme et la syphilis ne sont-ils pas inscrits parmi les causes officielles de la mortalité parisienne ? par M. Leray. Clermont (Oise), imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André, 1903.

Les affections cardiaques à Aix-les-Bains, par le Dr Léon Blanc et le Dr Gougenot. Grenoble, imprimerie Allier frères, cours Saint-André, 26. 1902.

Les goutteux à Aix-les-Bains et du traitement par les acides, par le Dr Léon Blanc. Genoble, imprimerie Allier frères, 26, cours Saint-André.

Détermination d'un alcoolisme congénital, par le Dr Maurice Nicloux. Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon.

Traitement des uréthrites chroniques (Extrait des « Annales des maladies des organes génito-urinaires »), par le Dr B. Motz. Paris, 1903.

La crise agricole, par D. Zolla. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1903.

Principes d'anatomie et de physiologie appliqués à la gymnastique, par le Dr L. Roblot. Paris, F.-R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine-Dubois. 1903.

Education sexuelle, conférence de Mme Anna d'Oranowskaia. Paris, 1902.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE | N° 11 | 1er JUIN 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire [a]

Le Pape Jean XXII et ses pratiques occultes,

par les Docteurs Cabanès et Lucien Nass.

Les gens d'église, tout comme les grands seigneurs et les bourgeois, n'échappaient pas à cette singulière mode du temps, qui prétendait trouver dans l'occultisme la raison universelle de toute chose, et réaliser dans cette recherche, pourtant bien vaine, une véritable unité scientifique.

L'alchimie et la magie, sœurs jumelles de la superstition, occupaient à ce point les esprits, que les personnages les plus graves, ceux même qui étaient revêtus de l'autorité sacerdotale, les seuls ayant une culture intellectuelle développée, suivaient le mouvement général et sacrifiaient à cette passion néfaste.

Jean XXII (1), le célèbre pape français que Cahors s'enorgueillit d'avoir vu naître, était un fervent de cette science mystérieuse, et faillit à plusieurs reprises être la victime des maléfices tramés contre lui. Ce pape avait étudié sous la direction d'Arnaud de Villeneuve, aussi fameux en son temps pour ses connaissances médicales que pour son talent d'astrologue : ainsi attribue-t-on à Jean XXII un petit traité d'alchimie, où sont inscrites les recettes compliquées en usage chez les faux-monnayeurs. Le but de tous les alchimistes, la découverte de la pierre philosophale, ne tendait, en effet, à rien moins qu'à transmuter les métaux en or : nous appelons aujourd'hui ces manœuvres du faux-monnayage. Le pape usa-t-il de ces procédés quelque peu puérils? c'est probable ; il avait même des secrets pour fabriquer de fins rubis avec du plomb, du cristal, du salpêtre, du sang-dragon et du corail rouge.

Mais il ne se contentait pas d'ajouter foi aux enseignements des alchimistes. Jean XXII, dans sa crédulité, attribuait des vertus

(a) Dans le livre intitulé : *Poisons et Sortilèges*, qui vient de paraître chez l'éditeur Plon, sous la signature des Drs Cabanès et L. Nass, nous avons fait choix d'un chapitre, où il est question à la fois d'empoisonnements et de maléfices, afin de donner à nos lecteurs une idée générale du contenu du volume. Mais la limite de notre cadre nous a contraint à faire des suppressions nombreuses de passages, que nos lecteurs retrouveront dans l'ouvrage dont il serait superflu de leur recommander la lecture.

(1) Sur Jean XXII médecin cf. *la Chronique médicale*, 1898, p. 57.

merveilleuses à certains objets que la sorcellerie avait bien et dûment consacrés ; c'est ainsi que les pierres précieuses jouissaient du privilège d'écarter les maléfices et enchantements ; on retrouve, d'ailleurs, trace de cette croyance dans les superstitions populaires modernes : l'émeraude, le rubis, le saphir ne sont-ils pas des porte-bonheur, et l'opale, en dépit de ses tons irisés et laiteux, n'est-elle pas dédaignée, parce qu'elle est de mauvais présage ?

Personne ne trouvait à redire aux goûts bizarres et peu orthodoxes de ce pape alchimiste : preuve évidente que cette passion avait pénétré la chrétienté entière.

Le roi de France, Philippe V, lui envoya un jour deux grandes émeraudes, deux beaux rubis et deux magnifiques saphirs, montés en bagues, un miroir en or, et enfin six langues de serpent, enchâssées au milieu d'une profusion de perles et de pierres précieuses ; à cet envoi il joignit un autre bijou, plus ancien, en argent, orné de onze grandes langues de serpent. Ces langues de serpent passaient pour posséder des vertus extraordinaires. Qu'était-ce au juste que ce produit étrange qu'on enchâssait dans un bijou ? D'aucuns disent que c'était une pierre de diverses couleurs ; d'autres l'assimilent à la corne de la licorne, cet être fantastique qu'on pourrait croire engendré par l'imagination d'un Hoffmann, et sur lequel Ambroise Paré a si longuement discouru, en un style savant et soutenu. Peut-être aussi était-ce une vertèbre de ce fameux lièvre marin, dont Pline dit que le poison était si terrible : d'après le naturaliste latin, seule la femelle est toxique, mais au point qu'une femme enceinte ne peut la regarder sans avorter immédiatement ! Par contre, le mâle est le préservatif le plus puissant ; aussi fait-on durcir son squelette dans le sel, pour en porter une parcelle dans un bracelet.

Il est fort probable que ces langues de serpent étaient de vulgaires fossiles d'animaux disparus, que l'esprit inventif des magiciens du moyen âge transformait en bêtes de l'Apocalypse.

Les langues de serpent offertes par Philippe V à Jean XXII avaient, sans doute, grande valeur ; mais bien autrement précieux dut lui paraître le *couteau magique*, qui fut offert au pape par Marguerite de Foix.

En 1317, la comtesse de Foix-Béarn envoyait à Jean XXII un couteau dont le manche était une *corne de serpent*.

Un document du temps nous donne la description très minutieuse du précieux talisman : c'était un manche de couteau ou poignard, de couleur brune ou foncée, muni à sa partie supérieure d'une garniture d'argent, à l'extrémité de laquelle il y avait un emboîtage cassé et bosselé, paraissant avoir autrefois contenu une pierre précieuse. Le manche de ce couteau était aussi d'argent à sa partie inférieure et la pointe était du même métal.

Il était enfermé dans un étui noir, en cuir bouilli, ouvragé, auquel était fixé un cordon de soie de couleur verte.

On a disserté amplement sur la nature de cette fameuse corne de serpent ; on lui a attribué les propriétés les plus étranges... Quoi qu'il en soit, la corne de serpent fut conservée par Jean XXII pendant plus de quinze années : ce qui prouve apparemment qu'il y attachait quelque vertu.

. . . .

Par une ironie du sort, qui ne saurait pourtant nous surprendre, le crédule pontife devait être, à son tour, l'objet de conspirations et de conjurations basées sur la magie noire.

Le premier complot, celui de Bernard d'Artois, échoua. Un complice le dénonça et le fit jeter en prison, avant que son projet eût reçu un commencement d'exécution.

Le Saint-Père fut, dès ce moment, en butte aux embûches de ses ennemis, de jour en jour plus nombreux, plus haineux, plus audacieux ; ils essayèrent du poison, ils tentèrent de corrompre les officiers de bouche...

L'enquête avait révélé tout un plan de conspiration ourdi par les empoisonneurs, fort adonnés aux pratiques de la magie. Le principal coupable, Jean d'Amanto, était un médecin-barbier, qui avait à la cour ses grandes et ses petites entrées ; pour complices, on lui donnait plusieurs clercs, tous « souillés par le commerce des démons », voués à la nécromancie et à la géomancie ; ils étaient hantés par les succubes, et se vantaient hautement de pouvoir causer la perte d'un homme, *per venena et verba*, c'est-à-dire que, par surcroît, ils se faisaient empoisonneurs.

Ils excellaient dans l'art de pratiquer l'envoûtement à la figurine de cire, envoûtement qu'ils perpétrèrent contre le pape et contre nombre d'autres personnages ; puis, selon le procédé classique, ils perçaient la poupée.

Pour connaître le passé, et aussi l'avenir, ils enfermaient les démons dans des anneaux ou des cercles, les faisaient apparaître dans des miroirs, et enfin ils allaient au sabbat interroger Diane, la déesse noire. Cette Diane, le démon malin de la campagne, est devenue si familière aux gens de l'époque, que l'évêque Auger ne peut s'empêcher de s'écrier : « Nulle femme qui n'ait été chevaucher la nuit avec Diane, la déesse des païens. » Diane chasseresse, d'après la théologie du moyen âge, est une des formes prises par le démon pour tromper les Gentils. Avouons au moins qu'il avait bon goût et que le diable, sous les traits charmants de Phœbé, sœur d'Apollon, est plus séduisant qu'avec son long corps poilu et sa grande queue fourchue. Ce même démon n'a pas perdu l'habitude d'emprunter le corps de la femme, et il vient tenter aussi les humains. Incubes et succubes sont sous sa domination ; les magiciens empoisonneurs, comme notre médecin Jean d'Amanto, entretenaient un commerce quotidien avec tous ces êtres sataniques. C'est d'eux qu'ils tiraient leurs pouvoirs, notamment celui d'envoyer aux hommes des maladies mortelles. Ainsi, lors de la peste pernicieuse de Forojulien, l'évêque, sur le conseil des lecteurs de l'église et des châtelains pontificaux, fit-il mettre à la question tous ceux qui s'étaient salis par ce honteux commerce, comme auteurs responsables du fléau public.

Un grand procès commença donc, où les révélations les plus étranges se firent jour ; il n'est pas jusqu'à la mémoire du prédécesseur de Jean XXII, le pape Clément V, qui ne fut éclaboussée par le scandale. Jean d'Amanto, le médecin nécromancien, avait été un jour consulté par le pape Clément V. Ce pontife s'adressa à lui dans une circonstance exceptionnelle : il lui demanda le sort réservé dans l'autre monde à un sien neveu, qu'il chérissait et qu'il avait eu la douleur de perdre. Jean d'Amanto prit pour médium le chapelain

même du pape, Hugues Geraldi ; ce fut ce dernier, probablement suggestionné par le nécromancien, qui répondit que le neveu était couché sur un lit de flammes, et subissait le châtiment des démoniaques. Charitablement, l'illuminé annonça aussi au pape, son maître, qu'un même supplice l'attendait pour le même crime.

Mais lorsque Clément V mourut, son successeur Jean XXII n'eut pas les mêmes raisons de ménager et le médium et le maître sorcier. Il prêta l'oreille aux bruits qui circulaient, aux soupçons qui prenaient corps, et les deux compères furent condamnés pour vol, simonie, débauches, commerce avec les succubes, sorcellerie, envoûtement contre le nouveau pape. Hugues Géraud ou Géraldi, qui avait fini par avouer son crime, fut condamné à la dégradation publique et à la détention perpétuelle.

Sur ces entrefaites, le neveu de Jean XXII, Jacques de Via, étant décédé subitement, on attribua sa mort à l'effet des conjurations magiques de Géraud, qui, pour cette nouvelle imputation, fut déféré à la justice séculière et envoyé au supplice le plus horrible : on le traîna à la queue d'un cheval sur la place de l'exécution et il fut écorché et brûlé vif.

Les exécutions se succédèrent rapidement : c'est Bernard de Montpellier (1317), moine franciscain, accusé d'avoir ensorcelé et empoisonné Benoît XI, dont il avait prédit la mort bien longtemps avant l'événement; c'est le poète Cecco d'Ascoli, convaincu de commerce avec les démons et brûlé à Florence (1327); c'est Ricordi, l'adorateur du diable, qui avait envoûté d'amour les femmes de Carcassonne, et qu'on enferma aux Carmes de Toulouse.

Les plus hauts personnages de la cour pontificale n'échappaient pas aux soupçons; on découvrit un jour un complot magique dirigé contre le roi de France; ses prétendus auteurs furent arrêtés et conduits sous bonne garde au Châtelet de Paris; pressés de questions, ils avouèrent n'avoir agi qu'à l'instigation du neveu même de Jean XXII, Arnaud de Via, seigneur de Villemur et conseiller du roi. Celui-ci fut impliqué dans un interminable procès ; cependant il put se disculper et fut acquitté de l'accusation d'envoûtement.

Il est superflu d'ajouter des noms à cette liste déjà longue ; tant au palais pontifical d'Avignon qu'à la Cour de France, sorciers et empoisonneurs pullulaient ; mais on peut conclure que leurs maladroits maléfices n'ont été le plus souvent qu'à l'encontre de leurs projets ; car, trahis par leurs complices, ces nécromans expièrent presque toujours sur le bûcher leurs criminels forfaits.

Pourquoi faut-il hélas ! que cette accusation déshonorante ait sali la mémoire de grands hommes incapables de tels crimes, comme Arnaud de Villeneuve ? Pourquoi, dans le but de perdre leurs ennemis, le pouvoir pontifical et le pouvoir royal ont-ils recouru à ce méchant prétexte, et ont-ils brûlé tant d'innocents, facilement convaincus de sorcellerie ? Dante lui-même devait subir cet outrageant soupçon : il faillit payer de sa vie les écarts de son génie, « tout imprégné de la gnose johannite. »

La gloire de ces nobles esprits est aujourd'hui pure de cette tache infamante ; mais n'est-ce pas déjà trop qu'on l'ait ternie d'un soupçon ?...

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE IV.

INCONVÉNIENTS ET INSUFFISANCE DES TRAITEMENTS CLASSIQUES.

(*Suite*).

Le fer est le spécifique de la chloro-anémie. Il n'a (comme l'a dit Hayem) que de *prétendus* succédanés. Mais il faut savoir choisir la préparation martiale appropriée à la faiblesse digestive, aux caprices de l'assimilation, aux idiosyncrasies même. Souvent, l'on sème les martiaux, et l'on récolte la constipation, la gastralgie, les nausées, les éructations, le météorisme, l'engorgement du foie. Dans ces conditions, la tolérance ne s'acquiert guère, surtout s'il faut lutter contre l'anoxémie estivale ou tropicale, la chlorose dyspeptique, etc..., et la médication martiale apparaît alors plus nuisible qu'utile. Je ne parle pas des états congestifs possibles : métrorragies aggravées de la chlorose génitale, hémoptysie du syndrome anémique prétuberculeux, accentuant les chances de déchéance vitale et de candidature à la phtisie. Certains fers abîment et gâtent les dents (liquides à base de citrate, de peptonates, de chlorures, de fer réduit ou dialysé) ; d'autres procurent l'acné et la furonculose (iodure) ; la plupart ne causent qu'une amélioration passagère, en dépit de laquelle l'anémie se prolonge et s'aggrave insidieusement, malgré tout.

Le plus grand reproche mérité par les martiaux, c'est de déranger les fonctions digestives et d'obvier ainsi à la meilleure des réparations, qui est la nutrition alimentaire. Andrews Clarke dit, avec raison, que le meilleur martial doit *être exempt d'astringence, eupeptique, laxatif et cholagogue, incapable d'entrer en collision avec le suc gastrique ou pan-*

créatique. Herschell fait remarquer que les plus mauvaises préparations de fer sont les peptonates, les albuminates et les mixtures colloïdes ou alcooliques, sur lesquelles l'acide chlorhydrique stomacal agit en formant des précipités insolubles. Lorsqu'on prétend, dit-il, que ces spécialités sont mieux supportées par les malades, c'est, à la vérité, parce qu'elles sont inertes ou à peu près. Cela est très probable.

Clarke et Herschell semblent, par ces appréciations, avoir défini et prévu les avantages de l'EUGÉINE PRUNIER, phospho-mannitate de fer dénué de toute astringence, qui régularise l'intestin sans action purgative, combattant même les flux intestinaux, en tonifiant la muqueuse intestinale et restaurant les fonctions hépatiques troublées. C'est pourquoi l'on ne voit jamais d'intolérance pour l'EUGÉINE : un flacon suffit souvent pour donner à la vie une vigueur nouvelle et rajeunir les globules usés, grâce au principe martial assimilable, sans dégoût ni danger pour les sujets les plus débiles. C'est, à coup sûr, la préparation martiale qui a le mieux justifié les espoirs de la théorie.

La plupart des ferrugineux, en effet, entraînent presque forcément, même à dose faible, une opiniâtre constipation, qui, d'après Laumonier, n'est nullement faite pour faciliter l'élimination nécessaire des substances nocives oxydables, accumulées sournoisement, dans le milieu intérieur, par une insuffisante hématose. Quant aux fers organiques, et autres produits de l'industrieuse Germanie, ils sont surtout riches en matières extractives, en produits de régression et de dédoublement de la série xanthique particulièrement : sérieuse contre-indication dans bien des cas, à cause des fermentations gastro-intestinales probables et de l'auto-intoxication qui en devient la conséquence.

Le principe martial, absorbé dans le duodénum à l'état de combinaison organique, se transporte, par le moyen des cellules migratrices, dans ses trois réservoirs organiques principaux : foie, rate et moelle osseuse. Sous cette action, on voit disparaître le noyau des jeunes hématies et les érythrocytes gagner rapidement la circulation. Voilà ce que nous montre le microscope, chez tout anémique traité par l'EUGÉINE PRUNIER. Ce que nous ne voyons pas, mais

pressentons inductivement, c'est l'importance du principe phosphorique dans le perfectionnement des phénomènes intracellulaires et de la synthèse assimilatrice dans les éléments anatomiques; c'est, parallèlement, le rôle de la mannite en faveur de l'absorption, c'est-à-dire de l'ouverture des bouches assimilatrices dans l'intestin grêle. C'est pour cette raison que, chez les malades traités par l'EUGÉINE PRUNIER, on trouve beaucoup moins de fer dans les selles que s'il s'agit d'autres ferrugineux : désintégré à l'état de sulfure, comme un déchet régressif, il a accompli sa mission d'eupepsie et d'eutrophie; il s'est conduit en ami loyal du tube digestif, grâce à ses affinités organiques, dont nous ne saurions trop mettre en relief les incontestables avantages.

(*A suivre.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Série de documents pour servir à l'histoire de l'obstétrique pendant la fin du XVIIIe *siècle et le commencement du* XIXe, par M. BOUCHACOURT. (Extrait du *Bulletin de la Société d'obstétrique.*)

Annuaire des eaux minérales pour 1903, par le Docteur G. MORICE. Paris, Maloine.

Pages lorraines, par Maurice BARRÈS, Charmes-sur-Moselle, 1903. — *Lettres d'un grand-père publiées par son petit-fils*, Maurice PASCAL. Paris, H. Champion. 1903.

Horace Lecocq de Boisbaudran et ses élèves, Notes et souvenirs, par Félix RÉGAMEY. Paris, H. Champion. 1903.

Notes sur Fagon, premier médecin de Louis XIV, par Henri FRÈRE. Rouen, 1903.

Journal intime de l'abbé Mulot, bibliothécaire et grand-prieur de l'abbaye de Saint-Victor (1777-1782), publié par Maurice TOURNEUX. Paris, 1902.

Amateurs et Voleurs de Livres, par Albert CIM. Ouvrage orné de deux planches hors texte. Paris, Henri Daragon. 1903.

La foire Saint-Germain-des-Prés, par P. FROMAGEOT. Paris, Firmin-Didot.

L'Appendicite et l'Opium, par le Dr Charles KRAFFT (de Lausanne). Paris, Félix Alcan. 1903.

Poisons et Sortilèges, par les Drs CABANÈS et L. NASS. Paris, Plon. 1903. Prix : 3.50.

Actualités rétrospectives [a]

Un médecin inventeur du vélocipède... et de l'automobile.

Veut-on remonter à l'origine d'une découverte ? Il se trouve toujours quelqu'un pour vous renvoyer... aux Chinois. Passe encore que les Fils du Ciel aient inventé la poudre et, dit-on, les caractères d'imprimerie ; mais n'ont-ils pas la prétention de revendiquer aujourd'hui jusqu'à *la petite reine !* Eh ! oui, la bicyclette, ou pour mieux dire le vélocipède, d'allure si française, aurait fait ses premiers pas dans le monde en ce pays de rêve qui, dans les féeries, nous apparaît comme le royaume des jades et des porcelaines.

C'est une revue anglaise qui le rapportait naguère : le bicycle existait en Chine 2.300 ans avant Jésus-Christ, à l'époque de la dynastie Yao. Il était très en usage dans le céleste Empire, il y a une centaine d'années, et « l'heureux dragon », ainsi désignait-on l'instrument à pédales, était, tel Pégase, enfourché gaillardement par les Célestiaux et même, assure-t-on, par leurs épouses, qui en oubliaient à ce point les soins de leur intérieur, qu'un décret impérial en dut interdire l'usage !

Ce dernier détail nous rendrait la relation suspecte. Qui veut trop prouver, dit le proverbe...

Après les Anglais, les Allemands ; c'est dans l'ordre. A peine apprenait-on, de l'autre côté du Rhin, que les cyclistes de France allaient élever une statue, sur une des places de Nancy, à celui qu'ils considéraient — à tort, d'ailleurs — comme l'inventeur du vélo : le père Michaux, que nos bons ennemis lui suscitaient un émule : un philosophe bavarois, du nom de von Baaden qui, dès 1820, à entendre le rédacteur des *Münchner Nachrichten*, aurait construit des vélocipèdes en bois et *à pédale*, que l'on vit fonctionner sur la route de Munich à Nymphenbourg, et dont un échantillon serait conservé — pour convaincre les incrédules — au National Museum de la capitale de la Bavière. D'ailleurs, ajoutent nos éternels rivaux, le fameux Drais, qui imagina, vers 1816, ces machines grossières de bois, qu'on faisait avancer, en prenant appui du pied sur la route, et qui furent baptisées *draisiennes*, du nom de leur inventeur, n'était-il pas, lui aussi, originaire de Carlsruhe, où ses concitoyens lui ont depuis longtemps érigé un monument ?

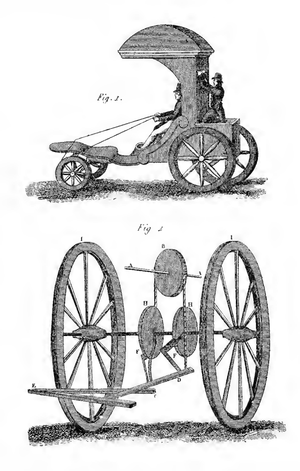
La vélocipédie serait donc une invention allemande, à moins qu'elle ne soit une invention chinoise. Pour mettre tout le monde d'accord, nous allons tenter de démontrer qu'elle est d'origine française (1).

(a) L'événement sportif le plus considérable de ces deux dernières semaines, la toute récente course d'automobiles Paris-Madrid, donnera un regain d'actualité à cet article déjà paru dans la *Vulgarisation scientifique*, de notre confrère et ami BARDET, et sous sa forme première dans le *Journal de Médecine de Paris*.

(1) Cf. *le Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, de LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, du 25 mars 1903, comme complément d'informations sur les origines de la vélocipédie.

Dès 1893, dans un article publié par *le Journal de médecine de Paris*, nous avons, à ce qu'il semble, établi le fait sans conteste. Si nous revenons sur une question qui, à l'heure actuelle, est jugée, c'est que, par un hasard que nous qualifierons de providentiel, — la Providence s'appelait ce jour-là le Professeur Le Double, (de Tours), — nous avons eu communication de documents nouveaux qui dissiperont, s'il en subsiste encore, les derniers doutes.

Et d'abord rappelons en quelques lignes ce que nous écrivions il y a dix ans bientôt :



« Actuellement le débat est pendant : il s'agit de savoir lequel « des deux, de Michaux père ou de Michaux fils, remportera la « palme de l'invention du vélocipède. Les Michaux étaient des ou- « vriers serruriers qui auraient, paraît-il, imaginé le vélocipède à « pédales. Nous n'y contredirons pas ; mais, demanderons-nous à « notre tour, à qui est dû le premier appareil marchant à l'aide de « la traction mécanique? Quelque surprise que le fait provoque,

« le premier vélocipède est dû à un médecin. Et c'est ce médecin « que les Dictionnaires biographiques ont oublié, dont nous allons « essayer d'esquisser en quelques lignes l'attachante physionomie. »

Dès 1694, Ozanam décrivait, dans ses *Récréations mathématiques et physiques* (1), un carrosse, « dans lequel on se puisse conduire soy-même là où l'on voudra, sans aucuns chevaux ». C'est le principe même de notre vélocipède, tant perfectionné depuis. « On voit à Paris depuis quelques années, dit Ozanam, un carrosse ou chaise, qui a une forme à peu près semblable à celle de la figure 212 (2), et qu'un laquais, posé sur le derrière, fait marcher *alternativement avec les deux pieds*, par le moyen de deux petites roues, cachées dans une caisse, posée entre les deux roues de derrière, et attachées à l'aissieu du carrosse... *que j'expliqueray ici dans les mêmes termes qu'elle m'a été communiquée par un jeune médecin de la Rochelle, nommé Monsieur Richard*, lequel, outre l'application qu'il a pour les choses de sa profession, s'est attaché dès sa jeunesse aux mathématiques et à la belle philosophie. »

La priorité nous semble établie sans conteste, concluions-nous : c'est au médecin Elie Richard, demeurant à la Rochelle, que serait due la première machine se rapprochant de notre moderne vélocipède.

Le vélocipède à pédales serait donc plus ancien qu'on ne le prétend d'ordinaire ; il ne daterait ni de 1846, comme l'affirme le Bordelais Jean Lacou, « inventeur mécanicien, breveté et médaillé » ; encore moins de 1855 ou 1861, comme veulent nous le persuader les tenants des Michaux, père et fils : car ils sont deux Michaux qui, après avoir vécu à couteau tiré, n'ont pas réussi davantage à s'accorder dans la gloire et dans la mort.

La souscription destinée à statufier l'inventeur du vélocipède faillit même sombrer dans ce débat posthume et — nous dit notre humoristique confrère Emile Gautier — « l'on vit le moment où il aurait fallu ériger une statue bicéphale, comme qui dirait un tandem des familles, perpétuant l'effigie d'un Michaux double et généalogique ».

Avec un peu de bonne foi, on aurait pu facilement éviter un aussi fâcheux dénouement ; mais on mettait une mauvaise grâce évidente à reconnaître les titres, pourtant bien authentiques, d'un homme « qui n'était pas du bâtiment », à une invention âprement disputée.

Ces titres, nous venons de les produire ; nous allons les confirmer par une pièce, entre toutes démonstrative, la figure même de la voiture, tenant à la fois de l'automobile (moins le moteur) et du vélocipède, voiture imaginée par le médecin Rochelais Richard.

Voici comment le véhicule est décrit, dans le très rare ouvrage (3) dont nous devons la communication au professeur Le Double.

Entre les roues de derrière était pratiquée une boîte, recouvrant les ressorts de la machine (fig. 1 de la p. 363).

---

(1) T. II, p. 29.
(2) C'est la figure du livre d'Ozanam, où il est question de cette machine.
(3) *Choix de Curiosités*, tirées des Trésors de la Nature, etc. Paris, Rosa, libraire, 1822.

AA (fig. 2) est un petit axe fixé dans la boîte. B est une poutre sur laquelle est roulée une corde, dont les deux bouts sont fixés aux côtés des deux leviers ou marches C D, et à la pièce E, jointe à la boîte, de manière que ces leviers puissent être facilement haussés et baissés.

FF sont deux plaques de fer jointes aux marches et qui s'engrènent dans les dents des deux roues HH, fixées au même axe que les roues de derrière de la voiture I I.

Quand le domestique qui est derrière (fig. 1) comprime, avec son pied, une des marches, que nous supposons être C, il abaisse une des plaques de fer F, et conséquemment il fait tourner la roue H qui l'avoisine et en même temps, au moyen de la corde roulée sur la poutre, il fait lever l'autre marche D, ainsi que sa plaque F qui, étant ensuite abaissée, fait tourner l'autre roue alternativement. (N'est-ce pas tout le mécanisme des pédales, dans nos vélocipèdes actuels ?)

Comme les grandes roues sont fixées au même axe, elles sont nécessairement mises ensemble en mouvement.

Il est aisé de concevoir, dit l'auteur du petit livre où nous avons découvert le curieux document que nous mettons au jour, que, si « les extrémités des marches aboutissant à E, au lieu d'être placées derrière la voiture, étaient tournées différemment et de manière à se trouver sous les pieds de la personne qui est dans la voiture, cette personne pourrait faire mouvoir la voiture avec autant et même plus de facilité que le domestique, parce que alors elle ne serait chargée que du poids de cette seule personne. »

Et l'écrivain anonyme conclut très sagement qu' « une machine de ce genre procurerait un divertissement et un exercice salutaires, en faisant usage dans un jardin ou dans un parc, ou sur un terrain uni ; mais elle occasionnerait plus de peine que de plaisir dans une route inégale et raboteuse. »

Est-il besoin d'insister davantage sur les droits de priorité du médecin Elie Richard ? Chacun peut maintenant se prononcer en toute connaissance de cause.

Mais, pourraient prétendre les grincheux, d'où venait ce médecin qui avait apparemment des loisirs et par suite peu de clientèle, et dont les biographes ont oublié de nous donner le *curriculum vitæ ?*

Richard avait reçu sa première instruction de son père, qui ne l'envoya que plus tard à l'Académie de Saumur. Sa philosophie terminée, il vint à Paris pour y étudier la médecine. Entre autres cours, il suivit celui de l'anatomiste Du Verney, et le cours de chimie de Lémery. Il assista également aux conférences faites par Rohault sur la physique expérimentale. Après trois ans passés dans la capitale, Richard se rendit à Montpellier.

L'université de Montpellier avait encore son antique réputation, entretenue par des savants tels que Chycoineau, Barbeirac et Vieussens, qui ont laissé dans la science un nom impérissable. Il avait à peine vingt et un ans, quand il fut coiffé du bonnet doctoral, le 18 décembre 1666.

Son diplôme de docteur en poche, Richard se mit à visiter les principales facultés d'Europe, afin de parfaire son éducation.

De retour à La Rochelle, il ne tarda pas à s'y marier ; il s'installa dès lors comme médecin dans la capitale de la Saintonge.

Survint la révocation de l'édit de Nantes : Richard, qui était protestant et qui, de plus, descendait d'une famille bien connue dans le pays, était visé par le nouveau décret. S'il ne fut pas inquiété, c'est surtout grâce à la protection de l'évêque Henri de Laval, qui l'honorait de sa confiance.

Il comptait encore au nombre de ses clients les maréchaux d'Estrées, de Tourville et de Matignon et l'intendant Michel Bégon, un Mécène de lettres, grand amateur d'estampes, de médailles, de coquillages, et dont on ne se souvient guère aujourd'hui, que parce qu'il a donné son nom à une des plus jolies plantes d'Amérique, remarquable par la couleur rouge de ses feuilles, le *bégonia*.

Avec des protecteurs aussi puissants, Richard ne devait pas tarder à rentrer en grâce. On l'autorisa à reprendre en public l'exercice de sa profession. Il pratiqua encore pendant quelques années, et sut conserver l'estime et la sympathie générales, par la profondeur de son savoir et la gravité, tempérée de douceur, de ses manières.

Ce digne confrère mourut, à l'âge de soixante et un ans, à la Rochelle, le 14 mars 1706.

Sa ville natale lui a, croyons-nous, décerné un premier hommage, en donnant son nom à une des rues de la Rochelle. Mais justice complète ne sera rendue que lorsqu'on aura immortalisé, par un bronze durable, les traits de ce médecin philanthrope, qui a doté l'humanité d'une invention dont les bienfaits priment de beaucoup les quelques désagréments qu'on lui impute.

A. C.

Le médecin guérit des maladies, mais non pas de la mort. Il est comme le toit qui garantit de la pluie, mais non du tonnerre.

(*Proverbe chinois.*)

⁂

Le meilleur médecin est celui qui aurait eu toutes sortes de maladies.

(PLATON.)

⁂

On en agit avec les médecins comme avec les blanchisseuses, à qui on porte son linge à nettoyer avec l'intention bien arrêtée de le salir à nouveau.

(CHEYNE.)

⁂

Le lever tôt conserve la santé et la sainteté.

(SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA " CHRONIQUE "

Une nouvelle œuvre humanitaire.

Un groupe de médecins, parmi lesquels nous citerons : les Drs Letulle, Comby, Legendre, Hirtz, médecins des hôpitaux; Marmottan, maire du XVIe, Macqret, maire du XIVe, Clemenceau, sénateur, Cabanès, Directeur de la « Chronique médicale », Poirier de Narçay, conseiller municipal, Calmette, Directeur de l'Institut Pasteur de Lille, Baratoux, Depasse, etc., vient, sur l'initiative du Dr Hulmann, de fonder une œuvre tout à fait intéressante, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler dans cette revue.

Nous rappellerons seulement qu'*aucune cotisation, aucun droit d'entrée ne sont demandés aux membres adhérents*, non plus qu'aux membres *associés*. C'est là — avec quelques autres — une originalité qui a son prix.

Dans une réunion tenue le vendredi 15 mai dernier, à la brasserie Pousset, sous la présidence du Dr Cabanès, l'*Association médicale humanitaire* (c'est le titre adopté) s'est définitivement constituée. Elle a élaboré ses statuts, accepté pour son siège social la mairie du XVIe, généreusement offerte par le Dr Marmottan, élu enfin pour président le Dr E. Hirtz, médecin des hôpitaux, et pour secrétaire général le Dr Hulmann, à qui les adhésions et toutes communications doivent être adressées, rue de la Cure, 4 (Paris, XVIe).

Ligue contre la mortalité infantile.

L'assemblée générale de cette Ligue a eu lieu le 20 mai, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, dans la salle des fêtes de la mairie du VIe, offerte gracieusement par le sympathique maire, M. Herbet.

Après un discours magistral de M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, dont la compétence et l'autorité en ces matières sont indiscutées, M. le Dr Albert Josias, membre de l'Académie de médecine, secrétaire général de la Ligue, dans un rapport d'une lucidité parfaite, écrit d'un style élégant et précis à la fois, et admirablement lu par surcroît, a rendu hommage aux dévoués collaborateurs, qui ont apporté le concours de leur dévouement et de leur science à une œuvre dont le but philanthropique fait honneur à ses initiateurs. Parmi ceux-là il convient de mettre hors pair M. le professeur Budin, qui, sur tous les points du territoire, va semer la bonne parole, stimulant l'apathie des uns, encourageant le zèle des autres, sans faillir un moment lui-même à la lourde tâche qui lui incombe.

Après lecture du rapport financier par M. le Dr H. de Rothschild, nous avons eu l'agrément d'entendre M. le ministre de l'Instruction publique, qui a prononcé une de ces allocutions, pleines de bonhomie souriante, dont nous n'avons que trop rarement le régal dans nos assemblées médicales. Un des académiciens présents à la séance

nous disait, à la sortie, ces mots, qui résument à merveille l'impression de l'assistance, après l'audition du discours de M. Chaumié : « Mais c'est un charmeur que ce ministre ! »

Nous renvoyons le compliment à qui de droit.

Comment authentifier la tiare?

Les archéologues, jaloux de leurs prérogatives, ont négligé le moyen le plus simple de s'assurer de la non-authenticité de notre « tiare nationale ».

Le premier vétérinaire ou zoologiste venu leur aurait appris que les béliers qui figurent sur la fameuse coiffure de Saïtapharnès sont de race toute moderne : ce sont des mérinos à cornes courbes; or, jamais les Scythes n'en auraient pu graver de semblables, cette espèce leur étant parfaitement inconnue; les moutons ou les béliers existant alors dans ces contrées avaient des cornes droites et leur laine était frisée.

De même, on aurait pu demander à un chimiste d'analyser l'or de la tiare et de voir si sa composition correspond à l'alliage des ors scythiques, ou si, au contraire, il est au titre des ors français ou russes actuels.

On pourrait ainsi savoir si la tiare contient réellement une partie ancienne et une partie moderne.

Ce travail pourrait se faire sans détériorer le moins du monde l'objet du litige, puisqu'il suffirait de prendre à l'intérieur quelques parcelles d'or pour l'analyse. Ce serait un procédé plus expéditif, en tout cas, que celui auquel on a eu recours.

Étiquettes d'alarme.

On sait quel danger présentent les substances toxiques employées comme médicaments. Des accidents mortels résultent le plus souvent de l'ignorance des malades ou d'une fatale négligence.

Dans les hôpitaux de Paris, on a adopté pour les substances toxiques des vases appropriés tels qu'à la vue ou au toucher on reconnaisse aisément ces récipients, la nuit aussi bien que le jour ; mais, en dehors des hôpitaux, ce procédé devient à peu près inapplicable.

Un moyen ingénieux d'éviter tout accident vient d'être proposé : il s'agit d'imiter simplement les signaux de chemin de fer et de mettre sur les fioles pharmaceutiques des étiquettes de trois sortes. Dans les chemins de fer, le blanc signifie *voie libre*, le vert *ralentissement et précaution*, le rouge *voie barrée*.

On propose donc que, désormais, l'étiquette blanche apposée sur un flacon désigne une substance inoffensive, pouvant être directement employée par le malade.

L'étiquette verte indiquerait un remède à manier avec précaution par les garde-malades, ou par le malade lui-même s'il est intelligent.

L'étiquette rouge impliquerait une défense absolue d'emploi par le patient ; l'usage en serait exclusivement réservé au médecin.

Ce moyen, très simple comme on le voit, pourrait suffire, croit-on, à éviter des accidents et parfois des catastrophes.

Agences de presse.

L'*Argus de la Presse* (1), de même que le *Courrier de la Presse* (2), lit, découpe et fournit à tous les intéressés les articles de journaux et revues du monde entier, sur tous sujets et personnalités.

L'*Argus* et le *Courrier* sont les collaborateurs indispensables des Artistes, Littérateurs, Compositeurs, Médecins, Hommes politiques, Diplomates, Commerçants, Industriels, Financiers, Jurisconsultes, Erudits, Inventeurs, Gens du Monde, Entrepreneurs, Explorateurs, Sportsmen, etc., en les tenant au courant de ce qui paraît dans tous les Journaux et Revues, sur eux-mêmes et sur tous les sujets qui les intéressent.

Tarif : 0 fr. 30 par coupure; prix réduit pour 100 coupures et au-dessus.

PRIME A NOS SOUSCRIPTEURS

A tout acheteur, ancien ou nouveau, d'un des ouvrages du Dr CABANÈS (annoncés à la couverture), l'administrateur de la *Chronique* est heureux d'offrir *trois* gravures, tirées spécialement pour les souscripteurs et *non mises dans le commerce.*

De ces trois gravures, l'une (mesurant 27/38) représente la fameuse *Procession des Disciplinans* (ou Flagellants) sous Henri III ; une autre est la simili-gravure de l'esquisse de Goya, qui figure un épisode de la cérémonie du Vendredi saint : elle se rapporte également à l'histoire de la flagellation publique ; la troisième, enfin, est la reproduction, *sans retouches*, de l'estampe qui accompagne, dans les *Indiscrétions de l'Histoire*, le chapitre sur *Beaumarchais à Saint-Lazare*, estampe que nous avions dû « gazer », afin d'en permettre la libre circulation.

Ces trois gravures peuvent être conservées telles quelles, ou encartées dans le volume du Dr Cabanès : les *Indiscrétions de l'Histoire* (3).

Ces trois gravures seront délivrées *gratuitement* à tout souscripteur qui se présentera aux bureaux de la *Chronique*, les *Jeudi* et *Dimanche* matin.

Elles seront envoyées à nos souscripteurs de Paris, moyennant *0.75* en timbres-poste, et aux souscripteurs de province et de l'étranger contre *un franc* (en mandat-poste ou en timbres). Les demandes ne seront plus reçues après le 15 juillet; celles qui nous parviendraient après cette date seraient servies après le 15 septembre.

(1) 14, rue Drouot.
(2) 21, boulevard Montmartre.
(3) En ce cas, on doit les faire monter sur onglet, et recommander au relieur de les placer : la plus grande, pages 168-169, à la couture ; celle de Goya, p. 184-185 ; la troisième (la fustigation de Beaumarchais), p. 213, vis-à-vis celle qui eu est le fac-simile... atténué.

ÉCHOS DE PARTOUT

Improvisation chirurgicale. Le chirurgien qui exerce dans des pays dénués de ressources, à la montagne par exemple, est souvent, comme le chirurgien d'armée, obligé de faire appel à son ingéniosité, pour se procurer le matériel dont il a besoin. C'est ainsi que les Drs Denarié et Tissot, obligés de pratiquer, dans un hameau des Alpes, une opération de Porro, ont utilisé, comme table d'opération, le pétrin de la maison, recouvert d'une large planche, d'un matelas et d'un drap propre. Tous les ustensiles destinés à recevoir les instruments, les compresses et les solutions antiseptiques, furent flambés avec de l'eau-de-vie de marc. Un vieux drap et une douzaine de mouchoirs furent soumis à l'ébullition. Le drap fendu au milieu servit de compresse pour isoler le champ opératoire : les mouchoirs furent d'un grand secours pour empêcher la sortie des intestins météorisés. Une dizaine de litres d'eau bouillie furent préparés. L'abdomen fut antiseptisé par le savonnage à l'eau bouillie et le lavage à l'alcool et au sublimé.

Les suites de l'intervention furent des plus simples. Cette observation, comme le disent les auteurs, prouve une fois de plus que, si tous les objets qui approchent le malade, instruments et mains de l'opérateur, sont aseptiques, si le champ opératoire est antiseptisé, le milieu dans lequel on opère devient secondaire et que, s'il est plus agréable d'opérer dans une salle d'opération bien aménagée et luxueuse, on peut pourtant faire de la chirurgie sûre, même dans une chaumière.

(*Lyon médical.*)

Le record de l'opération. M. William Mac Lane est mort à l'âge de 57 ans. Il était directeur de la maison Jérémie Skidmore fils.

M. Mac Lane avait subi, depuis ces dernières années, plus de vingt opérations, nécessitées par des accidents de bicyclette. Licencié de la Faculté de Yale, M. Mac Lane était aussi fort connu comme athlète.

(*New-York Herald.*)

Les Mécènes de la médecine. Un milliardaire américain, opéré avec succès par le prof. Lorenz (de Vienne), vient de fonder, à New-York, un hôpital gratuit pour le traitement des maladies des articulations par la méthode Lorenz, le « Lorenz Orthopedic Charity Hospital of New-York City ».

(*Medical Record.*)

Les médecins et la boxe. Le docteur Aumont, l'un de nos épéistes les meilleurs et les plus sympathiques, est aussi un boxeur d'une science sûre et d'une vigueur extraordinaire.

L'autre jour, précisément, il se rencontre dans une salle de boxe avec un maître anglais très redoutable, qu'il attaque par des *swongs* puissants, si puissants que le professionnel est forcé d'aller s'asseoir.

Alors, pendant qu'on l'évente, le malheureux professeur dit à l'amateur :

— Vous frappez dur, vous ; quel est donc votre métier ? Boucher, n'est-ce pas ?

— Non, répond modestement M. Aumont, je suis docteur en médecine.

— Ah ! dit l'Anglais ; eh bien ! c'est tout de même un métier où on frappe dur !

(*Le Soleil.*)

Guillaume II chirurgien. Depuis quelques jours on peut voir, dans une vitrine du musée des Hohenzollern, à Berlin, voisinant avec des objets d'art d'or et d'argent, un modeste morceau d'écorce, de 45 à 50 centimètres de long. L'explication de cette exposition inattendue est fournie par l'inscription suivante :

« Ecorce d'arbre avec laquelle Sa Majesté l'empereur improvisa, lors de l'accident qui eut lieu, le 27 mars 1903, au Grunewald, un premier bandage provisoire autour du bras fracturé de Sa Majesté l'impératrice. »

(*Le Journal.*)

Les étudiants pauvres en Amérique. La ressource la plus ordinaire des *étudiants en médecine pauvres* aux Etats-Unis est l'entretien des calorifères dans les maisons de la ville. Un de ceux qui vivent de ce travail à New-York est un jeune Zoulou, qui avait entendu dire, dans le Natal, qu'aux Etats-Unis un étudiant à poigne peut suffire à ses dépenses. Quoiqu'il ait besoin d'un grade anglais pour exercer la médecine dans l'Afrique du Sud, il prendra le diplôme américain à l'Université de Columbia, parce qu'il compte y gagner sa vie, et y mériter une des bourses Cecil Rhodes pour Oxford. Son exemple montre à quel point la démocratie américaine séduit les races les plus lointaines et les plus diverses. Sa lettre au Comité de placement de Columbia est d'une belle simplicité : « Je suis un jeune Africain du Sud, Zoulou de naissance. Je gagne les frais d'une éducation qui m'aidera, sous la direction du Ciel, à élever ma race. Je connais toutes sortes de besognes, comme le soin des chevaux, des calorifères, des jardins ; de plus, j'ai servi à table, lavé la vaisselle et ainsi de suite. J'ai fait quelques traductions d'anglais en zoulou ; mais il ne doit pas y avoir beaucoup de demandes pour ce travail-là à New-York ! Je ne suis pas difficile ; je serai content de ce qu'on pourra faire de moi. »

(*Les Nouveaux Remèdes.*)

La Médecine préhistorique. Le § 218 du Code Haninmurabi, en inscriptions cunéiformes (2.000 ans avant J.-C.), contient une note sur l'*opération de la*

cataracte. D'après Pergens (*Janus*, 1903, p. 197), elle devait être faite par abaissement, au moyen d'un instrument en *cuivre* (?), dont on connaît la forme (sceau d'Eduimagi) et qui ressemble au signe typographique de la *Virgule*.

M. le Dr M. Baudouin vient de faire une communication à la *Société d'Anthropologie* sur l'Écriture en miroir chez les Gallo-Romains, en réponse aux hypothèses formulées par M. le Dr G. Ballet, à la *Société d'Histoire de la Médecine*, à propos du travail de cet auteur : *Inscriptions en miroir sur des poteries gallo-romaines*.

L'anesthésie générale par compression des carotides et l'acide *carbonique*, par usage de la mandragore, de l'aconit et de l'opium, était connue des Assyriens et des Chinois 1000 ans avant J.-C. — Rien d'étonnant dès lors à ce que les Esséniens, dont fit partie Jésus-Christ, fussent très renseignés sur ce chapitre.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Legs macabres. Au mois de novembre dernier, un individu, semblable à celui qui figurait parmi les phénomènes du Cirque Barnum à Paris, montrait dans un music-hall de New-York la dureté extraordinaire de son crâne. Il brisait sur sa tête des bâtons de chaise, des assiettes de porcelaine de Chine, et d'épais morceaux de verre. Un soir, à l'issue de la représentation, il entra en rapport avec un médecin qui se trouvait dans l'assistance et signa avec ce dernier un contrat assez singulier : il lui vendit son crâne pour 500 dollars, et il touche chaque mois un acompte de 5 dollars ; mais s'il meurt avant que la somme soit entièrement payée, son crâne n'en appartiendra pas moins à l'acheteur. (*Le Journal.*)

Un Portrait de La Peyronie. A la dernière vente Lelong (collection superbe), un portrait de François Gigot de La Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, par Rigaud, a été acheté 49,000 fr. — Quel est donc l'heureux et riche acquéreur ? Est-ce un musée français (1) ?

(*Gazette médicale de Paris.*)

Comment faire battre le cœur après la mort? Depuis que M. Locke a formulé la solution qui permet d'atteindre un tel but, de nouvelles recherches ont été faites sur cette intéressante question. M. Kuliako y ajoute quelques observations très concluantes. Sur un cœur d'enfant extirpé vingt heures après la mort et traité par le liquide de Locke, chaud et saturé d'oxygène, les battements commencèrent au bout de vingt minutes et ne tardèrent pas à se montrer rythmiquement une heure durant. Dans d'autres cas, le cœur extirpé encore plus tard, après trente heures, a présenté également des battements rythmés. Toutes ces expériences ont donc été couronnées de succès. Rappelons la composition de ce précieux liquide : CaCl : 0,02 — KCl : 0,02 — CO^3NaH : 0,02 — NaCl : 0,09 ; Dextrose : 0,01 — H^2O : 100. (*Revue scientifique.*)

(1) On nous assure que c'est le Dr Tuffier. Sous réserves. (A. C.)

Les cigares dits hygiéniques. On sait que le prof. Gerold a émis la prétention de préparer des cigares sans nicotine, par un procédé chimique spécial. Or, les autorités autrichiennes, après avoir soumis les cigares de M. Gerold à une analyse, déclarent que le tabac ainsi traité, loin d'être débarrassé de nicotine, en contient encore de 0,9 à 1,17 % sur les 1,29-3,99 % qu'il renfermait avant la préparation.

De plus, les cigares de Gerold peuvent être nuisibles par les substances dont on se sert pour les débarrasser de la nicotine.

(*Lyon médical.*)

La carrière d'un médecin. A Londres vit actuellement en bonne santé le Dr Charles Nicolson, né le 23 novembre 1808 et reçu docteur en médecine à Edimbourg en 1833.

En 1834, il émigra en Australie et s'établit à Sidney.

En 1844, il devint membre du Conseil législatif de la colonie New-South-Wales, où il a été trois fois speaker.

De 1854 jusqu'en 1860, il était chancelier de l'Université de Sidney.

En 1865, il revint à Londres, avec une fortune très considérable, gagnée, non pas dans la profession médicale, mais dans l'élevage des moutons, à New-South-Wales et dans le Queensland.

(*Philad. med. journ.* et *Lyon médical.*)

Les instruments dentaires, chez les Romains. Jusqu'à présent, on n'avait donné la description que d'un seul instrument à extraction d'origine romaine.

Il est donc intéressant de décrire un autre instrument d'extraction et un miroir à bouche, retrouvés par le Dr Geist au Musée de Saalburg.

Cet instrument doit avoir servi à extraire les dents du maxillaire droit inférieur et le miroir devait être un miroir à bouche ou espèce de laryngoscope.

A première vue, ce forceps ne semble pas être un instrument d'extraction, car un des becs manque ; mais s'il était reconstitué, on verrait immédiatement que cet instrument complet a tous les caractères des instruments modernes.

On a essayé de savoir s'il pouvait avoir un autre emploi chirurgical ; mais, après un minutieux examen, on a conclu qu'il était d'usage exclusivement dentaire.

Quant au miroir, le Dr Geist ne peut affirmer que ce soit un miroir à bouche ou un laryngoscope, car il est concave ; mais cependant, il se peut que les Romains aient reconnu la nécessité d'utiliser un miroir à bouche grossissant.

Le miroir et le manche sont faits d'une seule pièce.

(*Le Monde dentaire.*)

La "Chronique" par tous et pour tous

La génération spontanée avant Pasteur (*a*).

Que M. Michaut ait décliné l'invitation — un peu gasconne de ma part, je l'avoue, — de nous faire un exposé sommaire des travaux de M. Béchamp, je n'en suis pas autrement surpris. La tâche eût été rebelle à son effort, autant qu'ingrate et stérile ponr les lecteurs de la *Chronique*. M. Michaut se contente de nous renvoyer à Jacolliot (1), aux Comptes rendus de l'Académie des Sciences, notant avec soin les tomes et les pages, voire même aux Annales de la Société linnéenne de Maine-et-Loire! C'est très commode pour M. Michaut, mais peu pratique pour les intéressés. Allez-y voir, chers confrères, si vous avez des loisirs et des bibliothèques à portée de la main, et tâchez de vous y débrouiller sans le moindre fil conducteur.

Au lieu de nous parler de Béchamp, sous le fallacieux prétexte que nos confrères sont plus ou moins renseignés sur ses travaux, et que le savant est encore vivant (l'homme, oui; mais le savant, est-ce bien sûr?), M. Michaut préfère se livrer à un nouvel éreintement de Pasteur et, par ricochet, de Koch, qui écope en passant, quoiqu'il soit bien vivant, celui-là. Pasteur en a vu bien d'autres, alors qu'il avait bec et ongles, âpre à la riposte et redoutable par sa violence. Mais aujourd'hui, ainsi que le proclame M. Michaut, après Voltaire : « il est, comme c'est l'*usage parmi les hommes* (2), plus estimé après sa mort que de son vivant » ; ce qui n'est pas peu dire et n'est point pour nous déplaire.

Pasteur, né en 1822, est mort à 73 ans ; M. Béchamp, né en 1816, a maintenant 87 ans. Il serait donc permis de se demander de qui M. Michaut entend se railler, quand il parle du « vieillard qui se promenait dans ses laboratoires, en ne s'intéressant plus qu'au collage des étiquettes et au balayage des salles ». Je me contenterai d'observer que ce singulier mode d'argumentation a déjà servi, sans grand succès d'ailleurs, contre Voltaire et Sainte-Beuve.

M. Michaut nous apprend aussi qu' « *il était convenu de faire le silence* » sur Béchamp et les vulgarisateurs de sa doctrine ; que

---

(*a*) Voir *Chronique médicale*, 1903, pages 4, 83, 116, 174, 269 et 340.

Nous avons laissé à MM. les Drs Callamand, Michaut et Bourgois, toute liberté d'exposer leurs arguments pour et contre Pasteur. Nous estimons maintenant que le débat est clos et nous sommes décidé à ne pas le laisser se rouvrir. Nous savons que nos lecteurs y ont pris un grand intérêt ; mais, comme dit le proverbe, il ne faut pas abuser même des meilleures choses.

(1) Louis Jacolliot, ancien magistrat colonial et ethnographe fantaisiste, a publié toute une série de *Voyages au pays des bayadères, des brahmes, des fakirs charmeurs, du haschich, des palmiers, des éléphants, des singes, des kangurous*, etc. Aurait-il fait un voyage au pays des microzymas ?

(2) Voltaire a écrit : *parmi les hommes*, en parlant de François Bacon, et non *parmi les grands hommes*, comme transcrit M. Michaut. Il y a une nuance. (Cf. *Lettres sur les Anglais* : Lettre XII sur F. Bacon.)

« *Pasteur avait établi la conspiration du silence sur les travaux des adversaires* ». Un syndicat de la Muette, alors ! Pourquoi les susdits adversaires n'ont-ils pas organisé la conspiration de la publicité ? Mystère et discrétion ! Tout cela me semble bien puéril.

Enfin, torturant le texte du Discours de réception de Pasteur à l'Académie française, M. Michaut veut y trouver la croyance formelle aux miracles et l'obligation d'y croire pour tout le monde. Une telle interprétation est manifestement abusive, et, pour ma part, je ne vois dans le fragment cité qu'une déclaration idéaliste assez vague et n'impliquant aucune foi confessionnelle précise. Qu'on se rappelle, dans ce même discours de réception, la phrase fameuse qui se lit maintenant au fronton du tombeau de Pasteur : « Heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal de beauté, et qui lui obéit, idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile ! » Qui refuserait de souscrire à une formule aussi large et aussi pure qu'indépendante de tous les systèmes philosophiques ?

« Tout ce qui est un éternel sujet de dispute, a dit Voltaire (1), est d'une inutilité éternelle. » C'est pourquoi je bornerai là ma réponse à M. Michaut, qui me reproche des erreurs, insinuations, fautes de syntaxe, dont je suis innocent.

Cependant, si M. Michaut a quelque peu mêlé les deux Bacon, je ne puis lui concéder que « la légende les confond souvent. » Quatre siècles séparent les deux apôtres de la méthode expérimentale : le moine et le chancelier. L'un a inventé, ou tout au moins connu et décrit la poudre à canon, la loupe et le télescope ; l'autre n'a rien inventé (2) et n'a donné que des préceptes, des indications ou des plans d'expériences. Le moine a été condamné à la prison perpétuelle à cause de ses opinions ; le chancelier a été condamné pour concussion et n'est resté en prison que deux jours. Il faut, pour les confondre, une certaine distraction.

Quant à la valeur de Bacon expérimentateur, M. Michaut adopte l'opinion plutôt partiale de D. Hume, de H. Walpole, de Macaulay. Moi, je m'en réfère à l'autorité de Huyghens et de Laplace d'abord, puis à celle de Joseph de Maistre, de Pierre Leroux, de Saisset, et de Ch. de Rémusat, qui a écrit un beau livre sur la vie de François Bacon, son temps et sa philosophie.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

*
* *

Le Dr Callamand use d'un spécieux sophisme. Il suit, en effet, à peu près ce raisonnement : les travaux du professeur Béchamp ne sont pas connus, personne ne lit ses livres, ils sont *sacrés*, comme les odes de Lefranc de Pompignan, personne n'y touche ; donc les travaux de M. le professeur Béchamp n'ont aucune valeur — car, s'ils avaient une valeur réelle, quelconque, ils seraient connus. Ceci

(1) Voltaire, *Correspondance générale*, 1766.

(2) Voltaire lui-même, si favorable à Bacon et aux Anglais, a écrit ceci, par exemple : « il a tourné tout autour de la découverte de la pesanteur de l'air, il y a touché ; cette vérité fut saisie par Torricelli. » *Lettres sur les Anglais*, loc. cit.

me rappelle les habitants de cette île lointaine, qui demandaient à un explorateur des nouvelles du roi Louis XVI (on était sous Louis XVIII); quand on leur apprit la mort de Louis XVI et l'épopée napoléonienne, un d'eux s'écria : « *C'est impossible, si Napoléon avait existé, on en aurait entendu parler !* »

Certes, loin de moi la pensée de jamais oser comparer Saint-Mandé à une île lointaine et mon très érudit confrère à ce naïf insulaire; mais il est cependant possible d'admettre que beaucoup de nos confrères qui connaissent Pasteur, tout au moins de nom, ignorent le professeur Béchamp, et surtout ses travaux. Pasteur a six statues en France, son nom est attaché à un filtre, à de la bière, à un boulevard parisien (sans compter ceux de province); on sert même des apéritifs dans des flacons évoquant sa glorieuse personne moulée en verre, — bref, c'est une gloire populaire.

Le professeur Béchamp est un savant connu des seuls chimistes ou biologistes qui s'intéressent aux progrès de ces sciences spéciales. Il n'a certes jamais vacciné personne contre la rage, même quand l'inoculation devait réussir à la provoquer — il n'a jamais intrigué au Conseil municipal pour avoir *son* boulevard ou flirté chez les duchesses pour obtenir une subvention pour son laboratoire. S'ensuit-il que ses travaux soient sans valeur ?

Beaucoup de braves gens n'ont rien lu de Copernic ou de Cuvier... est-ce un argument pour démontrer que Cuvier était un savant médiocre et Copernic un astronome négligeable ?

J'estime trop la haute valeur de l'esprit critique de mon courtois adversaire pour insister sur la faiblesse de cette argumentation : Pasteur est célèbre, Béchamp ne l'est pas — donc Pasteur est un grand savant et Béchamp un pauvre homme.

Il est certain que mon savant confrère connaît d'Amador et notre confrère Foissac. Le premier a soutenu que toute découverte scientifique était soumise aux lois suivantes : 1° *Toute découverte, à son origine, est méconnue et souvent bafouée ;* 2° *toute découverte est disputée à son véritable auteur.* Le second s'est attaché à démontrer que tout savant, tout novateur, tout grand homme peut être méconnu, ignoré, s'il n'a pas la *chance.* Or cette chance est le résultat de lois qu'il serait très intéressant d'étudier en choisissant quelques grands exemples de *chanceux.* Pasteur apparaît comme un exemple typique et peut-être un des meilleurs qu'on puissse choisir. Esprit simpliste et superficiel, professeur arriviste, amoureux de distinctions honorifiques et ne répugnant pas aux bénéfices de ses découvertes, il a conquis la notoriété de grand biologiste parmi les chimistes et de chimiste émérite parmi les biologistes. Les médecins ont emboîté le pas, parce qu'ils sont trop occupés pour passer au crible toutes les grandes réputations qui leur arrivent toutes faites.

Pasteur s'est occupé de la génération spontanée après Schwann, dont il a répété les expériences, — après Béchamp, dont il a nié la priorité ; il s'est occupé de la bière, après Cagnard de Latour, — du charbon, après Davaine, — de la fermentation lactique, après Béchamp, — de la maladie des vers à soie, après Béchamp, — de la rage, après Duboué (de Pau),—de l'acide paratartrique, après son beau-père et Biot..., etc., etc. Toujours et partout, il est venu après les autres

qui lui ont préparé la voie et dont il a endossé la réputation. Il n'aimait pas citer ses devanciers.

Elève de Claude Bernard (puisque M. Callamand met ce grand nom sur le tapis), dont il a suivi les cours pendant des années et auquel il doit toutes ses connaissances biologiques, il n'en a jamais reconnu les bienfaits.

Il a eu comme collaborateurs des savants de premier ordre, qui n'ont jamais continué à le suivre dans ses recherches. Gemez l'abandonne — après l'avoir aidé dans ses premières recherches sur les vers à soie, — Béchamp le remplace dans sa chaire de Strasbourg gratuitement, parce qu'à cette époque il est pauvre : il devient son ennemi. — Fremy, Peter, Guérin sont insultés, ravalés publiquement.., etc., etc. Mais laissons l'homme. — Il s'agit d'une question plus simple.

Dans une discussion, il est utile de préciser le sujet sur lequel on veut discuter. Or il ne s'agit, pour le moment, ni de Bacon — un des deux Bacons — ni de Claude Bernard, ni de Bossuet, ni même de Renan et de Joseph de Maistre.

« *Ce que je conteste formellement, c'est que le professeur Béchamp ait eu la moindre influence sur les recherches si fécondes de Pasteur*, ou qu'il mérite d'être mentionné dans un historique de la génération *spontanée prépasteurienne.* »

Sans insister sur l'isolement, qui paraît être un véritable désert, dans lequel mon érudit confrère *conteste formellement* ce qui est une *vérité historique, connue de tous* ceux qui sont quelque peu au courant de l'histoire de la microbiologie ; prenant cette affirmation en elle-même, elle s'affirme comme *une erreur.*

Tous les livres un peu complets, publiés en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, nomment et indiquent les travaux de Béchamp. Pour ma part, dès 1887, travaillant à Francfort dans le laboratoire du professeur Weigert, je fus surpris de voir l'estime dans laquelle on tenait ses découvertes, connues même des étudiants de son pays qui étaient mes condisciples. Le livre que nous avions sur nos tables « Vorlesungen uber die geschichtliche enturckelung der Lehre von den Bacterien » (Fur Aerzte und studirende), du célèbre *Löffler*, paru en 1887, bien que très résumé au point de vue historique, cite et expose les recherches si passionnantes, si éclatantes de lucidité de notre grand savant (pages 64, 65, etc.).

Les *Microzymas* sont donc parfaitement connus et reconnus en Allemagne, et on en parle dans les cours *élémentaires*, faits aux étudiants. Béchamp est universellement salué comme « le plus violent adversaire de Pasteur qui, jusque dans ces derniers temps, a combattu ses doctrines avec une extraordinaire animation ». On oppose partout les deux doctrines et on catalogue les arguments des deux adversaires.

Il est non moins évident qu'il n'en est pas de même dans la patrie même de notre grand savant. La cause en serait facile à trouver. On a voulu faire de Pasteur une gloire nationale, un symbole de la science française, et il fallait à tout prix rabaisser, obscurcir, éliminer ses adversaires. C'est ce dont se sont très bien chargés les élèves de Pasteur. On sait qu'il fut un temps où il suffisait d'être élève de Pasteur pour être sacré grand homme, un peu comme les pèlerins

qui revenaient de toucher le saint Sépulcre étaient déjà un peu des saints.

Cependant, au milieu de cette platitude générale, au sein de ce concert dithyrambique d'éloges et de glorifications, quelques voix se sont élevées pour protester.

Tel M. le Professeur Grasset, de Montpellier (discours prononcé à Lille, en 1899) :

« Dans la démonstration de la loi : *la fermentation est toujours fonction d'un être vivant*, Pasteur *a été, sinon précédé*, du moins *accompagné* par un de mes premiers maîtres, le professeur Béchamp, aux travaux duquel on n'a pas suffisamment rendu justice. »

De même, le professeur de chimie de Bâle, Nencki, en 1876, fait une réclamation de priorité en faveur de Béchamp.

Il faut n'avoir pas lu le livre du professeur Béchamp (1), pour affirmer que ses découvertes n'ont eu aucune influence sur les théories de Pasteur.

Dès le mois de *juin* 1866, Béchamp dit :

« J'admets que la maladie des vers à soie est *parasitaire*. La pébrine, selon moi, attaque le ver par le dehors,et c'est de l'air que viennent les germes du parasite. La maladie, en un mot, n'est pas primitivement constitutionnelle». Or, en *juillet* 1866, Pasteur écrit : « Mes observations de cette année m'ont fortifié dans l'opinion que ces organismes ne *sont ni des animalcules*, ni des végétaux cryptogamiques... Il m'a paru que c'est principalement le tissu cellulaire de tous les organes qui se transforme en corpuscules ou qui les produit. »

Ainsi Béchamp trouvait *la nature parasitaire de la pébrine* et il indiquait que la créosote s'opposait à la multiplication de la maladie.

Pasteur *découvrit bientôt après*, sans citer Béchamp naturellement, que la maladie était parasitaire et que le parasite était le corpuscule qu'il affirmait (avant le mémoire de Béchamp) comme le produit de la transformation du tissu parasitaire.

Le plagiat est évident.

M. le docteur Callamand pourra écrire d'admirables panégyriques et affirmer avec son éloquence habituelle son admiration pour Pasteur, il ne peut modifier les dates.

Combien un correspondant apprécié de la *Chronique*, M. le Dr Bourgois (de Tourcoing), avait donc raison de m'écrire, à propos de cette discussion : « Il me semble qu'en répondant à l'invitation du Dr Callamand, vous saisirez une occasion unique de mettre sous les yeux le véritable état des choses : la part prise par Béchamp *aux travaux sur la génération spontanée* ; l'impossibilité d'expliquer tous les faits expérimentaux concernant cette question, sans in-

---

(1) *Les Mycrozymas*, Chamalet, éditeur, 1899. — Le livre, publié d'abord chez Baillière, n'avait pas même été broché, et depuis plusieurs années l'éditeur n'en a pas vendu un exemplaire. L'histoire de ces méventes n'est pas nouvelle. Toute la première édition de Le monde connu, Volonté et représentation » a failli passer au pilon, et cependant depuis !... Que d'autres exemples du même revirement de fortune en librairie ! Tous les ouvrages qui ont le plus d'éditions sont ceux dont la première s'est le moins vendue, jusqu'à ce que l'auteur ait surmonté la conspiration des curieux ou celle (plus terrible encore) du silence. Goncourt n'a-t-il pas écrit : « Un livre n'est jamais un chef-d'œuvre : il le devient. Le génie est le talent d'un homme mort. »

voquer les microzymas, l'influence des travaux de Béchamp sur ceux de Pasteur. *Il n'y a qu'à ouvrir le livre des Microzymas, pour se rendre compte que Pasteur a toujours fini par où Béchamp avait commencé.*

« Y a-t-il une doctrine plus nette de la fermentation que celle formulée par Béchamp, qui la considère comme un acte vital, dont il donne les diverses phases ? N'est-ce pas lui aussi qui a établi péremptoirement la relation entre le ferment figuré et le ferment soluble ? Et pour ne citer qu'un cas, la maladie des vers à soie, Béchamp, qui la considère d'abord comme une maladie parasitaire, Pasteur comme une maladie diathésique, laquelle devient finalement pour lui une maladie parasitaire, sans qu'il soit le moins du monde, bien entendu, question, dans cette évolution d'idées, de l'opinion exprimée par le premier ».

Tourcoing serait-il donc plus près du fameux puits où habite la Vérité que Saint-Mandé ? Ou faut-il penser qu'on lit plus et mieux loin de Paris, qu'en ses proches environs?

M. le Dr Bourgois résume excellemment la question : « commençant par voir les choses *à rebours*, comme le dit très bien M. Callamand, Pasteur finit par débrouiller toutes les obscurités ; *mais quand ces obscurités ont disparu, Pasteur aboutit à dire ce que, des années auparavant, avait dit Béchamp* ».

M. le Dr Callamand, obéissant à la puissance de l'opinion reçue et subissant la suggestion de l'enseignement officiel, peut *contester formellement*, avec beaucoup d'autres, dédaigneux de se reporter aux documents historiques, *que le professeur Béchamp ait eu la moindre influence sur les recherches fécondes de Pasteur, ou qu'il mérite d'être mentionné dans un historique de la génération spontanée prépasteurienne*, les faits lui répondront quand il voudra les interroger.

On ne saurait nier qu'il ne partage la gloire de très grands hommes et d'académiciens illustres : M. Thiers a nié la possibilité de voyager en chemin de fer et un académicien, professeur à la Faculté de Paris, a crié à la supercherie et au ventriloque, quand on a fait fonctionner devant lui le phonographe.

Tous les livres de microbiologie allemands continuent à citer Béchamp vis-à-vis de Pasteur, et tous les médecins qui se sont donné la peine de lire les ouvrages de Béchamp, à être sûrs, comme d'une vérité indiscutable, que Pasteur a *plagié* Béchamp. (Je regrette d'employer une expression aussi vive, mais il n'en est pas d'autre.)

Quelle peut être l'utilité de noircir vainement du papier, quand il suffit d'aller chez l'éditeur Dentu, s'enquérir du livre intitulé *Microzymas et Microbes*, ou chez Chamalet (12 et 14, passage Choiseul), acquérir *Les Microzymas dans leurs rapports avec l'hétérogénie, l'histogénic, la physiologie et la pathologie ?* Hélas ! le livre déjà est de 1899 et tant d'autres livres ont paru depuis, qu'il est presque permis d'en avoir oublié le titre. Mais quand on l'a lu, on ne peut avoir perdu ce sentiment d'exaltation joyeuse, de satisfaction intime et profonde, qui fait tressaillir le curieux de vérité, quand il a été placé une fois vis-à-vis d'une belle découverte, peut-être une des plus fécondes du XIXe siècle ! Nous ne tarderons pas à le constater, quand le snobisme scientifique des pasteuriens aura succombé sous la loi du progrès.

Dr MICHAUT.

*
* *

Il serait difficile de faire en quelques pages, comme le demande M. le Dr Callamand, un exposé, même succinct, des travaux de M. le professeur Béchamp, et d'en faire en même temps ressortir l'influence sur les découvertes de Pasteur. Je me bornerai à citer quelques cas où ce dernier a marché, pour ne pas dire plus, dans le sillon qu'avait tracé M. Béchamp.

J'élimine d'abord la question de la génération spontanée, qui n'a pas été, quoi qu'on en dise, complètement élucidée par les travaux de Pasteur sur les germes de l'air. Devant l'altération du lait et de la viande, chauffés à 100°, température suffisante pour anéantir les germes de l'air, les hétérogénistes auraient encore beau jeu. Pour rendre compte de cette anomalie, M. le professeur Béchamp donne une explication qui satisfait l'esprit, en attribuant l'altération de ces produits aux microzymas contenus dans le lait et la viande, microzymas qui ne sont pas, comme les germes de l'air, tués à la température de 100° pendant quelques minutes, et qui agissent, comme l'expérience le démontre, en véritables ferments.

J'aborde l'importante question de la fermentation.

Le premier, M. le professeur Béchamp considère la fermentation alcoolique comme un phénomène de nutrition : « Pour moi, dit-il, « la fermentation alcoolique et les autres fermentations par ferments organisés ne sont pas des fermentations proprement dites : « ce sont des actes de nutrition, c'est-à-dire de digestion, d'assimilation, de respiration, de désassimilation.

« La levûre transforme d'abord, hors d'elle-même, le sucre de « canne en glucose par le moyen d'un produit qu'elle contient tout « formé dans son organisme et que je nomme zymase : c'est la « digestion ; elle absorbe ensuite ce glucose et s'en nourrit ; elle « assimile, se multiplie, s'accroît et désassimile. Elle assimile, c'est-« à-dire qu'une portion de la matière fermentescible modifiée fait « momentanément ou définitivement partie de son être et sert à « son accroissement et à sa vie. Elle désassimile, c'est-à-dire qu'elle « rejette au dehors les parties usées de ses tissus sous la forme des « composés qui sont les produits de la fermentation (1). »

Voilà, en termes qui ont le mérite de n'avoir rien d'ambigu, la théorie de la fermentation, phénomène de nutrition, telle qu'elle est admise aujourd'hui, énoncée il y a quarante ans, pour la première fois, par M. le professeur Béchamp.

A cette époque et plus tard, pour Pasteur « la fermentation était essentiellement un phénomène corrélatif d'un acte vital » : un phénomène corrélatif d'un acte vital n'est pas l'acte vital lui-même comme l'affirmait M. Béchamp.

Quelques années plus tard, Pasteur faisait encore des restrictions sur la nature essentielle de la fermentation : « Ce qui sépare « les phénomènes chimiques des fermentations d'une foule d'au-« tres, et particulièrement des actes de la vie commune, c'est le « fait de la décomposition d'un poids de matière fermentescible « bien supérieur au poids du ferment en action ».

---

(1) Comptes rendus, 4 avril 1864.

Un de ses élèves, M. Duclaux, précisait, en disant : « Il est bien « difficile de croire que dans une fermentation alcoolique, le sucre a « fait à une époque quelconque partie des matériaux de la levûre « et qu'il est (l'alcool) quelque chose comme un produit d'excré- « tion » (1).

C'est tout simplement la négation de la théorie de la fermentation formulée par M. Béchamp.

Il me paraît donc difficile de contester que M. le professeur Béchamp soit, avant Pasteur, l'auteur de la théorie de la fermentation, considérée comme phénomène de nutrition, et, par suite, de ne pas admettre que ses travaux ont pu avoir sur les recherches ultérieures une très grande influence.

Voici un autre cas :

M. le Dr Callamand cite les travaux de Pasteur sur la maladie des vers à soie : « Commençant, dit-il, par s'y tromper, il fut ramené constamment à la vérité par l'expérience ». Si M. Callamand connaissait, aussi bien que ceux de Pasteur, les travaux de M. Béchamp, il ne contesterait certainement pas que celui-ci a commencé, dans cette même question, par y voir clair. Voici les dates :

Juin 1866. « J'admets que la maladie des vers à soie est parasi- « taire. La pébrine, selon moi, attaque d'abord le ver par le dehors, « et c'est de l'air que viennent les parasites (2). »

23 juillet 1866. — Pasteur, montrant à l'Académie une poussière chargée de corpuscules, « la regarde toujours comme une pro- « duction qui n'est ni végétale, ni animale, *incapable de reproduction,* « et qu'il faudrait ranger dans la catégorie de ces corps réguliers « de forme que la physiologie distingue depuis quelques années « par le nom d'organites, tels que les globules de sang, les glo- « bules de pus, etc... (3). »

29 avril 1867. — M. Béchamp, après avoir exposé à l'Académie le mode de reproduction des corpuscules, terminait ainsi sa communication : « Ainsi se trouverait complétée la théorie parasitaire « de la pébrine, pour le triomphe de laquelle je combats depuis « bientôt deux ans. J'ose espérer que la priorité de l'idée et des « expériences qui la démontrent ne me sera pas contestée (4). »

29 juin 1868. — Pasteur découvre que la pébrine est une maladie parasitaire.

N'est-il pas permis de penser que les communications faites par M. Béchamp en 1866 et en 1867, et dans lesquelles il fait connaître la nature parasitaire de la pébrine, contestée alors par Pasteur, ont pu, au moins autant que l'expérience, contribuer à ramener ce dernier à la vérité, en 1868 ?

Dr Bourgois.

---

(1) *Annales scientifiques de l'École normale supérieure*, t. II, p. 249 (1865).
(2) C. R., t. LXII, p. 1341.
(3) C. R., t. LXIII, p. 134.
(4) C. R., t. LXIV.

***

MON CHER CONFRÈRE,

Je n'ai pas à intervenir et ne veux pas intervenir dans le débat qui s'est élevé entre MM. les Drs Callamant et Michaut, à propos de la génération spontanée avant Pasteur ; d'autant mieux que j'apprécie grandement le beau talent d'écrivain et la vaste érudition de l'un et de l'autre; d'autant mieux encore que M. le Dr Callamand est absolument d'accord avec moi, puisqu'il a — ce que j'ignorais (1) — écrit il y a deux ans : « Qu'une grande découverte n'est jamais l'œuvre d'un seul homme ; elle porte justement le nom du principal et définitif auteur ; mais avant lui ou à côté, d'autres ont indiqué ou préparé les voies, tenté les premiers essais, ébauché les théories, etc. »

On ne saurait mieux dire et je n'ai jamais prétendu autre chose.

Quant à la phrase de Bossuet : « le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet », je conviens volontiers qu'avec ses « que » et son « parce que », elle laisse à désirer au point de vue grammatical. Mais, en la relevant dans le discours de réception de Pasteur à l'Académie française, je n'ai eu qu'un but : montrer que cette phrase, qu'on attribue généralement à Pasteur, n'est pas de lui. C'est fait.

Dans un travail que je prépare sur Bossuet, j'espère établir bientôt comment le grand évêque a été amené à la formuler.

A. LEDOUBLE.

Féminisme médical.

Je lis, dans les « Echos de partout » de la *Chronique Médicale* du 15 mai, sous le titre *Féminisme médical*, les lignes suivantes :

« Rappelons qu'hormis les concours de médecins des hôpitaux et de l'agrégation, nous ne connaissons actuellement aucun concours ni aucun poste fermés aux femmes-docteurs de France.

« Pour ces derniers concours, aucune femme n'en a demandé l'accès, ne se trouvant pas en mesure de les affronter. »

Veuillez me permettre de vous dire que je me suis présentée, au mois de mai 1901, au concours pour une place de médecin des hôpitaux du Havre. J'y ai été autorisée par la Commission administrative des hospices, quelques jours avant l'ouverture du concours.

Bien que le fait se soit passé en province, j'espère qu'il constitue un précédent, aussi bien pour moi que pour mes collègues, présentes et à venir.

Dr M. ROBINEAU,

Ancien interne médaille d'or des Hôpitaux de Rouen.

---

(1) Dr E. CALLAMAND, Les précurseurs de Broca. *Chronique médicale*, 1er juin 1901, p. 356.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 12 15 JUIN 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les « Indiscrétions de l'Histoire » à l'Académie de médecine.

Dans sa séance du 26 mai dernier, l'Académie de Médecine a entendu lecture du rapport suivant, sur le récent ouvrage du docteur Cabanès : *Les Indiscrétions de l'Histoire* ; ce rapport fut présenté et lu par M. le docteur Motet, secrétaire annuel, dont tous nos lecteurs connaissent les qualités oratoires et le remarquable talent d'écrivain.

Il serait déplacé de louer M. Motet en une circonstance où nous sommes si particulièrement en cause ; mais ce que nous n'aurions garde de ne point proclamer et bien haut, c'est l'hommage de notre sincère, de notre profonde gratitude au maître indulgent et bon, qui nous honora tant en nous conférant ce nouveau témoignage de son estime et de sa sympathie cordiale.

J'ai l'honneur de faire hommage à l'Académie de Médecine, au nom de M. le Dr Cabanès, d'un livre très intéressant, qu'il vient de publier sous le titre de : *Les Indiscrétions de l'histoire.*

Il se présente sous une forme aussi heureuse que les livres qui l'ont précédé, et je peux lui prédire le même succès : *Le Cabinet secret de l'histoire, les Curiosités de la Médecine, les Morts mystérieuses de l'histoire* sont aujourd'hui dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéressent les recherches de la nature de celles auxquelles M. le Dr Cabanès se livre avec une véritable passion.

Je ne sais rien, d'ailleurs, de plus attachant que ces recherches souvent très difficiles et très compliquées, lorsqu'il s'agit de la mise au point d'une question restée obscure ; mais aussi, quelle satisfaction haute, lorsque le patient érudit a pu découvrir un document précieux ; lorsqu'il a trouvé « des petits faits qui sont des traits excellents pour le signalement ; qui doivent leur existence aux mœurs du temps, à l'humeur d'un personnage, à ses goûts, à ses habitudes, à ses manies ». — C'est Pascal qui disait cela, et M. Cabanès, qui le rappelle dans sa préface, s'est inspiré de cette pensée.

Puisant aux sources les plus sûres, n'avançant rien qu'il n'ait sévèrement contrôlé, M. Cabanès a été conduit à donner presque à chaque page des notes qui ne sont pas moins intéressantes que son texte ; elles apportent la preuve de la rigueur avec laquelle ses enquêtes ont été poursuivies.

Le travail de M. Cabanès comprend trois parties : *a*) Mœurs d'autrefois ; *b*) Curiosités historiques ; *c*) Points d'interrogation de l'his-

toire ; dans chacune, plusieurs chapitres sur des sujets différents. Il y en a de piquants, il y en a de sévères. Mais, d'une plume très fine et très souple, l'auteur les aborde avec une réserve discrète, qui laisse au document historique toute sa valeur et le rehausse par des détails d'une saveur parfois un peu vive : les chapitres sur la traite des blanches légale, de Solon à Louis XV ; sur la manière dont on se préservait de l'avarie au siècle galant ; sur les démêlés de Guilbert de Préval avec la Faculté de Médecine, sont de la lecture la plus attachante ; mais le livre devra rester entre les mains des bibliophiles.

Dans les « Curiosités historiques », nous trouvons de curieux renseignements sur la flagellation à la Cour et à la ville ; sur la détention de Beaumarchais à Saint-Lazare ; sur la folie supposée du Tasse ; sur la légende de la mort de Mme de Sévigné, etc.

Dans la troisième partie, l'étude la plus intéressante est consacrée à Théroigne de Méricourt. M. Cabanès a recherché, avec le plus grand soin, tout ce qui pouvait permettre de déterminer les causes de la folie de cette femme ; en dernière analyse, il est conduit à penser que Théroigne de Méricourt n'est pas devenue subitement folle après la scène de la flagellation sur la Terrasse des Feuillants ; qu'elle était une de ces exaltées impulsives, qui arrivent aisément, dans les périodes troublées, à s'imposer aux foules, et qui, dès longtemps prédisposées à la folie, deviennent tôt ou tard les hôtes d'un asile d'aliénés.

Le livre de M. Cabanès a sa place marquée dans la Bibliothèque de l'Académie de Médecine, où tous ceux qu'intéressent les recherches historiques sur la Médecine, auront à la fois grand plaisir et grand profit à le consulter.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

Nous rappelons à tous les souscripteurs de l'un des volumes du Dr Cabanès, *qu'ils ont droit à la prime annoncée dans notre dernier no : les trois curieuses gravures, non mises dans le commerce, dont nous avons donné la description. Ces trois gravures, d'une valeur de* **dix francs** *au moins, sont délivrées* **gratuitement** *dans nos bureaux, les* **jeudi et dimanche matin** *seulement, jusqu'au 15 juillet ; elles sont adressées* **franco,** *moyennant 0. 75 pour Paris, 1 fr. pour la province et l'étranger, à quiconque nous en fait la demande, accompagnée d'un mandat ou de timbres-poste français, de la valeur précitée.*

Les Indiscrétions, *dont le* **quatrième mille** *vient de paraître, sont toujours envoyées, contre un mandat de 3 fr. 25 (Paris), 3 fr. 50 (province). 4 fr. (étranger).*

Tout acheteur de 2 volumes au moins du Dr Cabanès recevra gratuitement la jolie plaquette du Dr Potiquet, **la Mort de François II,** *un modèle de monographie médico-historique et, ce qui ne gâte rien, un bijou de typographie ; il ne nous en reste que très peu d'exemplaires* (1).

(1) Il ne nous reste également qu'un très petit nombre des ouvrages suivants : *le Cabinet secret*, 3e série (les trois autres séries, 1re, 2e et 4e, sont complètement épuisées) ; *Balzac ignoré*, *Napoléon jugé par un Anglais.*

Actualités rétrospectives

La démolition de la Pitié.

La commission chargée d'établir l'ordre dans lequel se poursuivront les grands travaux hospitaliers, qui ont été autorisés par les Chambres, vient de se réunir.

Elle a décidé que l'on commencerait par exécuter les travaux de première nécessité, dans les hôpitaux et établissements d'assistance qui en ont le plus besoin ; en outre, qu'on procéderait immédiatement à la translation de la Pitié dans les terrains inoccupés de la Salpêtrière.



Avant que disparaisse l'antique hôpital de la Pitié, qu'il nous soit permis de saluer d'un souvenir ces bâtiments, qui représentent près de trois siècles d'assistance publique.

Au commencement du XVIIe siècle, les mendiants tenaient le haut du pavé parisien. De toutes les provinces, de tous les points de l'Europe, ils affluaient à la capitale. Groupés en corporations, ayant chacune sa désignation, sa mission déterminée, ses statuts, ils formaient un véritable État dans l'Etat. Après avoir été un besoin, la mendicité était devenue, pour tous ces oisifs ou ces inutiles, une profession. Ils l'exerçaient au grand jour, employant la menace ou la violence, quand on leur refusait l'aumône qu'ils sollicitaient. Leur audace grandissant à l'ombre de lois trop débonnaires, l'autorité royale résolut de mettre un terme à ces abus : en 1612, Louis XIII ordonnait que tous les mendiants valides seraient renfermés dans des maisons où ils seraient tenus de travailler.

A la suite de cet édit, les magistrats firent l'acquisition de plusieurs terrains, situés au faubourg Saint-Victor. Il existait alors, vis-à-vis le Jardin des Simples, un établissement de *Jeu de Paume*, portant comme enseigne : A la Trinité. Cette maison, pourvue d'un grand jardin, fut achetée par la Ville. Elle y fit construire un hôpital, qui prit son nom de sa chapelle, dédiée à Notre-Dame de Pitié ; ce n'est que plus tard qu'on l'appela la Pitié tout court. On loua, puis on acheta, dans le voisinage, quatre grandes maisons, qui furent aménagées dans le but spécial qu'on visait.

Tous les vieillards sans ressources, tous les pauvres en état de vagabondage, furent enfermés dans le nouveau refuge hospitalier.

Au bout de quelques années, on ne s'y occupa que de l'entretien et de l'éducation d'un certain nombre de fillettes et de petits garçons.

Quelques femmes infirmes y trouvèrent aussi un abri pour leurs vieux jours ; et enfin, dans un lieu séparé qu'on appela Bon-Secours, on reçut des filles et des femmes débauchées, qui désiraient revenir à une existence plus régulière.

Sur les pressantes instances du premier président au Parlement de Paris, Pomponne de Bélièvre, le Roi ordonna, par un édit qui fut scellé le 27 avril 1656, l'établissement d'un Hôpital général, pour tous les pauvres qui voudraient s'y rendre. Cet hôpital devait comprendre, outre la Pitié, la Salpêtrière, la Maison du Refuge, la Maison de la Savonnerie, quai de Chaillot, le château de Bicêtre et la maison de Scipion Sardini, au faubourg Saint-Marcel. La Pitié devint le chef-lieu de l'Hôpital général, et les administrateurs venaient y tenir leurs assemblées ordinaires.

Mais cet hôpital reçut bientôt une destination spéciale : il fut affecté aux jeunes filles pauvres. On y recevait les enfants, depuis l'âge de quatre ans, et jusqu'à six ans on leur apprenait à s'habiller et à faire leurs prières. De six à neuf ans, on leur enseignait la lecture, l'écriture et le catéchisme. Si elles étaient en état de travailler, on leur donnait des leçons de lingerie et de couture : on leur montrait le tricot fin, le *tricot de Saint-Marceau*, le point de France, et tout ce qui pouvait leur servir à entrer plus tard dans les manufactures.

***

L'endroit où on renfermait ces enfants s'appelait la Grande Pitié. Dans la Petite Pitié, qui fut installée plus tard dans une cour complètement séparée de la Grande, on donna asile à une centaine de petits garçons, de douze à treize ans, dont on confia l'instruction à deux maîtres. C'est à la Pitié que les bourgeois venaient recruter les enfants des deux sexes, pour les employer à leur service ; on ne les abandonnait qu'après être, de part et d'autre, tombé d'accord sur le prix des gages.

Pendant quelques années, un nombre considérable de jeunes filles furent embarquées, pour aller peupler nos colonies d'Amérique, où on les mariait.

Vers la fin du XVIIIe siècle, on ne reçut plus à la Pitié que des petits garçons. Ils y restaient jusqu'à leur première communion ; puis ils n'en sortaient que pour être mis en apprentissage, à moins que les parents ne les réclamassent pour en prendre soin.

S'il faut en croire Tenon, l'on traitait à la Pitié, au moment où il rédigeait son rapport sur l'état des hôpitaux, les enfants atteints de la teigne, de la gale, ou des humeurs froides.

***

Nous voici arrivés à ce qu'on peut appeler la période moderne de la Pitié. Sans changer la destination de cet hôpital, la Révolution se contenta de le débaptiser : il portera désormais le nom d'*Hôpital des Orphelins du Faubourg Saint-Victor*. Plus tard, on substituera à ce titre la dénomination de *Maison de la Patrie*. Puis il deviendra l'*Hospice des Orphelins*, et enfin (1809), une annexe de l'Hôtel-Dieu.

L'Hôtel-Dieu venait d'être en partie démoli, pour cause de réparations ; il fallait donc chercher un abri pour les malades qu'on renvoyait. Le Conseil général des hospices fit approprier l'hôpital de la Pitié, et, à cet effet, envoya les enfants qui s'y trouvaient dans



Salle de garde de la Pitié, en 1859.



Salle de garde de la Pitié, en 1877.

l'établissement du faubourg Saint-Antoine, appelé Sainte-Marguerite, et qu'occupaient seules des orphelines.

L'émancipation de la Pitié date de 1813, époque à laquelle on nomma, pour diriger cet hôpital, un administrateur indépendant de la maison mère, c'est-à-dire de l'Hôtel-Dieu.

Ce n'est que trois ans plus tard qu'il fut institué un service médical et chirurgical propre à l'hôpital de la Pitié.

***

En 1836, on crée à la Pitié une clinique chirurgicale, la seconde qui existât à Paris. Elle fut inaugurée par Lisfranc, dont les saillies et les boutades sont restées légendaires.

De grands travaux ont été depuis lors entrepris, à diverses époques, à la Pitié. De nouvelles constructions ont été élevées, des bâtiments d'une vétusté vénérable ont été détruits.

En 1880, l'organisation intérieure de l'hôpital fut complètement bouleversée. Le 1er octobre, la Pitié était laïcisée, et les seize salles, qui portaient des noms de saints, prirent les noms des médecins célèbres décédés, qui avaient illustré l'hôpital.

***

Une des curiosités de la vieille bâtisse qu'on va livrer à la pioche des démolisseurs était la salle de garde. Notre regretté confrère et ami Guy Tomel, qui la visita, nous en a laissé une pittoresque description, publiée naguère par le *Monde illustré*.

Deux vastes compositions, l'une à l'huile, l'autre au fusain, garnissaient alors le mur principal de la salle de garde.

Le tableau à l'huile ne porte pas de nom d'auteur ; d'après les personnages représentés, on peut néanmoins en fixer la date : il doit être de 1859. On y reconnaît, entre autres, le chirurgien de Saint-Germain, revêtu seulement du caleçon de l'hercule forain, et tenant à bras tendu un de ses collègues, jouant du cor. Les autres personnages sont plus malaisés à reconnaître ; peut-être des anciens internes, survivants de cette époque mémorable, nous aideront-ils à dissiper nos incertitudes.

L'autre panneau, qui a pour auteur le Dr Paul Richer, dont nous parlons plus loin, représente une sortie de bal masqué, où les internes de 1877 sont figurés avec des costumes rappelant des détails personnels : c'est ainsi que le docteur Hutinel, actuellement chef de service aux Enfants assistés, porte, sur sa robe de moine rabelaisien, la médaille d'or qu'il venait d'obtenir au concours et qui lui donnait droit à une cinquième année d'internat. A sa gauche, le docteur Campenon est représenté en Don Quichotte, bardé de fer, parce qu'il était un ardent promoteur de la métallothérapie, récemment appliquée par son chef Dumontpallier. La bande joyeuse croise deux internes mariés, qui la regardent passer avec un doux sentiment de commisération : ce sont les Drs Letulle et Segond. Quant à l'auteur du tableau, il s'est représenté à droite de la composition, en costume de peintre florentin.

Espérons que ces panneaux, qui jettent une note de fantaisie dans la tristesse de ces maisons de souffrance, seront conservés, pour l'esbaudissement des générations futures.

Le monument Pasteur à Chartres.

C'est à M. le docteur Paul Richer, artiste de grand talent et par surcroît membre de l'Académie de Médecine, qu'est dû le monument élevé à Pasteur, à Chartres, en mémoire de ses travaux sur la vaccination charbonneuse, travaux poursuivis dans une région où sévissait la meurtrière épizootie.

Ce monument a été inauguré le dimanche 7 juin, en présence d'une délégation de l'Académie des Sciences, des représentants du gouvernement et des autorités.

A l'occasion de cette solennité, nous avons prié l'auteur du monument, notre distingué confrère M. Paul Richer, de bien vouloir nous donner quelques détails inédits sur la genèse et la description de son œuvre. M. Richer, avec une bonne grâce dont nous lui avons une vive obligation, s'est empressé de déférer à notre désir. Nous lui laissons la parole :

« Le monument Pasteur, qui a été inauguré à Chartres, est élevé « dans une pensée de reconnaissance pour celui qui, en décou- « vrant la vaccination charbonneuse, a mis les troupeaux de Beauce « à l'abri de la terrible maladie qui les décimait.

« C'est d'ailleurs aux environs de Chartres que Pasteur, pendant « plusieurs années consécutives, vint étudier le charbon, aidé de « ses collaborateurs Roux et Chamberland. Il semblait donc bon « que le souvenir de ces mémorables expériences fût conservé par « un monument commémoratif, dans le pays même où elles ont eu « lieu.

« C'est dans ce dessein qu'il y a plusieurs années déjà, les méde- « cins d'Eure-et-Loir, les vétérinaires et les agriculteurs réunirent « leurs efforts et constituèrent un comité.

« Je suis né à Chartres, et c'est à ma triple qualité de Beauceron, « de médecin et d'artiste, que je dus d'être choisi pour exécuter le « monument en question.

« Je soumis aussitôt au comité une esquisse qui fut acceptée et « dont le monument réduit (dont le modèle en plâtre fut exposé au « Salon de l'année dernière) n'est que la complète réalisation.

« J'ai voulu que le monument eût un caractère local bien accen- « tué. Aussi se compose-t-il essentiellement : d'un grand bas-relief, « sorte de page d'histoire, qui résume les expériences de Saint- « Germain-la-Gâtine (village à huit kilomètres de Chartres, où Pas- « teur travailla). Roux et Chamberland, en plein pays de Beauce « (le paysage est authentique), conduisent une expérience de vac- « cination charbonneuse, en présence d'un vétérinaire (M. Boutet), « d'un médecin, et d'un agriculteur (M. Maunoury).

« Ces trois personnages, en outre qu'ils sont historiques, et au- « jourd'hui disparus, ont laissé dans la région un souvenir univer- « sellement respecté ; ils sont là pour représenter, mieux que des « figures allégoriques, l'art vétérinaire, l'art médical, et l'agricul- « ture, qui ont tant profité des découvertes pasteuriennes.

« Ce bas-relief de grande dimension est entouré d'un encadre- « ment architectural, au sommet duquel domine un buste de « Pasteur, entouré des feuillages symboliques du chêne et du laurier.

« Pasteur est nu, à la manière des bustes antiques, parce que j'ai « voulu le représenter en dehors des contingences. Il est traité



Monument de Pasteur, à Chartres (Œuvre du Dr Paul Richer).

« d'une façon simplifiée et décorative ; car il est le génie qui éclaire,
« l'idée qui conduit le travail de ses collaborateurs, que le bas-relief
« représente, au contraire, dans la réalité concrète, avec les traits
« les plus accentués d'un réalisme cherché et voulu.

« Pour accentuer l'opposition que je viens de signaler, j'ai voulu,
« pour le bas-relief, la vigueur du bronze, et pour le buste de
« Pasteur, la sérénité du marbre.

« L'architecture du monument est en pierre de Chauvigny, repo-
« sant sur une assise de granit des Vosges.

« Voilà, mon cher confrère, à grands traits, la description et la
« genèse du monument Pasteur. de Chartres... »

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Révolution française, par le Vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine.

Traité de toxicologie, par L. Lewin, Professeur à l'Université de Berlin ; traduit et annoté par le Docteur G. Pouchet. Paris, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon. 1903.

Gisèle Chevreuse, par Eugène Vernon. Paris, Société du *Mercure de France*, 26, rue de Condé. 1903.

Les seins dans l'histoire, par le Docteur G.-J. Witkowski. Paris, A. Maloine, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1903. (*Sera analysé.*)

Le Dispensaire antituberculeux, par le Dr Samuel Bernheim. Paris, Rousset, 36, rue Serpente.

L'administration intestinale des médicaments, par le Dr Samuel Bernheim. Maloine, éditeur, 91, boulevard Saint-Germain.

Exposé des titres et des travaux du Dr Ledouble, de Tours. Imprimerie E. Arrault et Cie, 6, rue de la Préfecture. 1903.

Etude sur l'histoire des fièvres éruptives avant le XVIIe *siècle*, par le Dr Emile-Louis Levillain. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, rue Hautefeuille, 19. 1884.

La question des injections mercurielles, par le Dr E. Desesquelle. (Extrait du *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, n° 9, septembre 1902.)

Du choix d'une préparation mercurielle pour les injections hypodermiques dans le traitement de la syphilis, par le Dr Desesquelle. (Extrait des *Archives générales de Médecine*, 1903.)

Deux archéologues anglais à Carnac en 1834, par le Dr G. de Closmadeuc. Vannes, imprimerie Galles, rue de l'Hôtel-de-Ville. 1891.

Voyage d'un gentilhomme breton aux eaux de Bourbon-l'Archambault, par M. le Dr de Closmadeuc (Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*. — 1er semestre de 1889). Vannes, imprimerie Galles, rue de l'Hôtel-de-Ville. 1889.

Faux chouans à Vannes en 1795. — Complot chouan contre la ville de Vannes, 1796, par le Dr G. de Closmadeuc. Vannes, imprimerie Galles, rue de l'Hôtel-de-Ville. 1899.

Les fêtes d'inauguration des nouveaux Thermes de Vichy.

Noblesse oblige ! La Compagnie de Vichy l'a compris, qui vient de convier le corps médical à des fêtes dont celui-ci gardera longtemps le souvenir. Il y a diverses façons de témoigner sa gratitude; il n'en pouvait être de plus délicate ni de plus efficace.

En aidant à la prospérité de Vichy, nos confrères feront, en même temps qu'œuvre utile, œuvre patriotique. Désormais, ils seraient coupables de dériver sur des stations étrangères les malades, qui seront aussi bien, sinon mieux traités dans cet établissement, où ont été réalisés tous les perfectionnements, « le dernier cri », si nous osons dire, de la science et du confort.

Il nous paraît superflu de faire, après tant d'autres, un compte rendu des cérémonies diverses auxquelles nous fûmes invités. Nous voudrions simplement rappeler avec quelle courtoisie, avec quelle urbanité nous fûmes accueillis partout, aussi bien à l'établissement, dont nos confrères de Vichy nous firent les honneurs, qu'à la pastillerie, aux ateliers d'embouteillage, etc., où nous assistâmes à la fabrication des Comprimés, des Pastilles, des sels retirés des eaux-mères, etc.

Nous n'aurions garde d'oublier dans notre distribution d'éloges et M. Fere, le très distingué directeur de la Compagnie, et M. Couband, l'aimable et si zélé représentant de la Compagnie à Paris et son sympathique secrétaire, et MM. les administrateurs, enfin tous ceux qui nous avaient réservé une hospitalité si charmante et large à ce point que nous en étions embarrassés.

Saurons-nous louer, comme il convient, M. le ministre des travaux publics, l'honorable M. Maruéjouls, qui tant se prodigua pendant toute la durée des fêtes? Pour ceux qui, comme nous, purent l'approcher d'assez près, ce fut un enchantement d'ouïr l'éloquent discours qu'il prononça au banquet du Casino : diction nette, gestes sobres, traits finement émoussés, avec une pointe d'humour, évocation, très heureuse et fort appropriée, de souvenirs de l'antique, tout cela se fondant à souhait et donnant l'impression qu'on se trouvait plutôt dans les jardins d'Academus, que dans une assemblée où la politique fit un instant mine de montrer son vilain museau Les bruyants applaudissements qui accueillirent l'allocution ministérielle témoignèrent, d'une façon non équivoque, que M. Maruéjouls avait trouvé la note juste, en conviant tous les partis à faire trêve, pour célébrer exclusivement les bienfaits présents et futurs de la merveilleuse eau de Jouvence, que la divine marquise de sa plume immortelle avait à jamais consacrée.

Nous attendions qu'un membre autorisé de notre corporation se levât pour remercier la Compagnie de Vichy de son accueil princier ; notre vœu devait être exaucé quelques heures plus tard, par notre éminent maître, M. Albert Robin, qui sut, dans une improvisation des plus heureuses, se faire l'interprète de nos sentiments de reconnaissance et restituer à l'hydrologie française la place qu'elle a le droit, à tant de titres, de revendiquer : la première.

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE IV.

INCONVÉNIENTS ET INSUFFISANCE DES TRAITEMENTS CLASSIQUES.

(*Suite*).

Le fer du corps humain se trouve, selon Quinke, sous trois états : le fer de *réserve*, le fer *circulant*, le fer *organique*. Le fer de réserve est celui qui, sous l'impulsion de l'activité cellulaire, donne, au moment voulu, naissance aux deux autres. Le fer circulant est à l'état de dissolution dans nos humeurs, tandis que le fer organique est combiné à l'hémoglobine dans les globules rouges. Patein ne reconnaît, lui, que deux états : hématique (hémoglobine) et hépatique (réserve martiale du foie). C'est ce dernier fer, le plus variable ; c'est lui que nous devons nous efforcer d'augmenter, toutes les fois que nous soupçonnons l'économie de souffrir de pertes martiales ou de perdre la faculté de retenir et d'assimiler le fer alimentaire.

A ce propos, disons qu'aucun aliment ne contient le fer assimilable en quantité comparable avec les pertes organiques subies. Il faut donc que le fer officinal vienne à la rescousse, pour l'arrêt de l'hécatombe des globules, et la fourniture d'une réserve de défense rapide, énergique et durable, par l'approvisionnement assuré du magasin hépatique.

Les premières manifestations indicatrices de cette nécessité sont : la dépression des forces, les palpitations, l'anxiété respiratoire, la pâleur, l'insomnie, les bourdonnements d'oreilles, les états neurasthéniques avec inappétence, tendances aux obsessions et idées fixes. Si l'on intervient alors promptement, par le repos relatif et la prescription de l'Eugéine Prunier à dose moyenne, l'individualité physiologique ne tarde guère à se ressaisir et le malade redevient, en quelques semaines, vigoureux et dispos. Si la chlorose est féminine et dépend d'un état pathologique des organes génitaux, avec troubles d'estomac, on fera bien, surtout, de ne point s'attarder aux ferrugineux classiques. C'est, dans

ces cas, par la bonne tolérance de l'EUGÉINE PRUNIER, que l'appauvrissement du sang trouvera, sans désillusions, la plus précieuse ressource curative, et l'on verra les troubles de la sphère utéro-ovarienne s'améliorer presque miraculeusement, à la suite de son administration régulière.

CHAPITRE V.

L'EUGÉINE. — SA COMPOSITION. — SES PROPRIÉTÉS. SES AVANTAGES.

Nous avons, à diverses reprises, au cours de ce travail, parlé de l'EUGÉINE PRUNIER, en faisant pressentir quelques-uns de ses avantages sur les autres ferrugineux. Il est temps de définir la préparation connue sous ce nom heureux (du grec : εὖ, bien ; γῆ, terre : terrain favorable), granulé très soluble, renfermant 0,10 centigr. de phosphomannitate de fer par cuillerée à café et donné, habituellement, aux doses de 2 à 4 cuillerées à café par jour et aux heures des repas.

Le phospho-mannitate de fer, découvert par G. Prunier et L. Portes en 1902 (d'où le nom d'EUGÉINE PRUNIER, pour le distinguer des produits impurs ou des imitations), est une combinaison saline, parfaitement définie, très soluble, d'une couleur gris verdâtre, d'une saveur douceâtre et sans astringence.

L'EUGÉINE PRUNIER agit à très faible dose; elle met en liberté dans l'intestin, par dédoublement successif, ses trois principes: martial, phosphorique et laxatif.

Le fer s'y trouve combiné à l'état d'oxyde ferreux, avec l'acide phospho-mannitique (signalé en 1854 par Berthelot et isolé seulement en 1902, à l'état de pureté, par G. Prunier et L. Portes. — Soc. de Pharm., 8 avril 1902.)

Le nouveau médicament, qui enrichit la thérapeutique contemporaine, eut un grand retentissement auprès des médecins soucieux du progrès, et il a, dès aujourd'hui, acquis droit de cité dans leur pratique journalière, grâce à de sérieux avantages, que nous espérons mettre ici en pleine lumière, sans encourir aucun démenti.

(A suivre.)

ÉCHOS DE PARTOUT

Un impôt sur les obèses. On a l'impôt gai à Stockholm. Si l'on en croit, en effet, une dépêche, un impôt sur les obèses est pris en considération. Les promoteurs de ce projet de loi disent que les personnes au-dessus d'un certain poids sont bien nourries et, conséquemment, dans une position aisée. Ils proposent que toute personne ayant un poids de 125 livres au moins soit exemptée de l'impôt,et toutes celles pesant plus de 125 livres soient assujetties à une taxe proportionnelle qui serait doublée pour les personnes pesant plus de 180 livres.

(*L'Eclair.*)

Reliures originales. On a fait des reliures avec la peau de presque tous les animaux, voire même avec de la peau humaine; mais nous n'avions pas entendu parler, jusqu'à ce jour, de reliures faites avec des peaux de grenouilles. Celles-là sont, paraît-il, utilisées par les relieurs de l'Inde ; en les passant dans certaines teintures, on obtient les couleurs les plus délicates; elles sont réservées aux reliures de fantaisie.

(*La Nature.*)

La couleur des nouveau-nés de race noire. *Medical News* récolte en ce moment les opinions des accoucheurs des Etats-Unis sur ce sujet. En général, on opine pour le rouge foncé. Il nous souvient, à ce propos, que dans une maternité, en Suisse, vint un jour au monde un bébé phénomène, de couleur rouge foncé, qui, au grand effroi de l'interne et de l'entourage, changeait d'heure en heure de teinte, en passant du violâtre à l'ardoisé.

Les frictions les plus énergiques, les traitements externes les plus variés ne triomphaient pas de cette maladie bizarre, lorsqu'enfin on se décida à interroger la mère; celle-ci avoua sans aucune difficulté que le père probable était un nègre superbe, importé par un riche financier, retour des pays chauds!

(*La Médecine Moderne.*)

La surdité de la reine d'Angleterre. Un même malheur unit la reine d'Angleterre et la jeune duchesse de Marlborough, née Vanderbilt : la surdité.

Comme sa royale protectrice, lady Marlborough perd lentement, mais sûrement, le sens de l'ouïe ; tous les traitements sont restés infructueux.

La reine Alexandra fit venir la duchesse et lui conseilla de suivre

la même méthode que la sienne, c'est-à-dire d'apprendre à « lire » la parole sur les lèvres mêmes de ses interlocuteurs.

Depuis lors, reine et duchesse étudient ensemble ; la duchesse de Fife, qui n'est point sourde, participe cependant par curiosité et sympathie à ces leçons.

(*Gil Blas.*)

Les Médecins grammairiens. Sait-on que Jacques Dubois (Sylvius), qui fut un mécdein très savant et qui a donné son nom à une scissure cérébrale célèbre, fut un *grammairien français* fort estimé, et peut-être même le premier en date, si l'on excepte l'imprimeur Tory et l'Anglais Palsgrave?

Probablement non ! Disons donc que ce novateur alphabétiste proposa le premier deux signes distincts pour l' *i* et le *j*, et pour l' *u* et le *v*, et trois signes spéciaux pour l'*e*, l'*è* et l'*é*. On était en 1531 ; mais tout cela ne fut adopté que vers 1620, en Hollande, et qu'en 1680, en France.

Sylvius a publié une grammaire en latin, très prisée.

On peut rapprocher de ce médecin, qui fut un grand écrivain, les Estienne, les célèbres imprimeurs, dont plusieurs furent médecins.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Médecin dramaturge. Un de nos confrères, le Dr Aimé Gardette, vient de faire représenter au héâtre Grévin d'abord, puis au théâtre de la Tour Eiffel, une comédie finement observée et alertement écrite: « Une pipe ». Ce n'est pas la première fois que notre confrère a de ces fugues extra-médicales ; nous ne pouvons que l'en féliciter.

(*La Revue médicale.*)

Amour et Thérapeutique.

J'aime voir de tes yeux, que je fais tant pleurer,
Couler les diamants magiques de tes larmes,
Quand mon cœur, las de toi, cherche pour se leurrer,
Dans tes petits chagrins un tas de nouveaux charmes.

J'aime d'un mot brutal et mauvais t'épeurer
Pour mieux te revenir, en déposant les armes,
Consoler ta peine et de ma bouche effleurer
Ta prunelle où je lis de si folles alarmes !

Quand perle une rosée entre tes cils soyeux,
T'enlaçant tendrement, je baise tout joyeux
Sur ta peau de satin, le ruisseau de ta peine...

Tes larmes ! je les bois avec mysticité,
Car on recommanda, depuis une quinzaine,
Le chlorure sodique à ma faible santé !

(*Gazette de Gynécologie.*)

La "Chronique" par tous et pour tous

L'affaire Dolbeau en 1872. — Les idées religieuses de Claude Bernard.

Mon cher Directeur,

I. — Les extraits que vous avez publiés des *Calendriers* de M. Dabot (1) dégagent un joli parfum réactionnaire. Je ne doute pas qu'ils soient sincères, mais véridiques, c'est autre chose... Il est bien difficile d'écrire l'histoire, comme l'atteste Anatole France dans *l'Affaire Crainquebille.*

« Une chose arrive aujourd'hui, et presque sous nos yeux, dit La Bruyère (2) ; cent personnes qui l'ont vue la racontent en cent façons différentes ; celui-ci, s'il est écouté, la dira encore d'une manière qui n'a pas été dite... » Il ne faudrait pourtant pas prétendre que si Dolbeau fut conspué par les étudiants, au lendemain de la Commune, c'est pour avoir voulu sauver un fédéré réfugié dans son service !

La vérité peut encore être tirée au clair aujourd'hui, comme il y a 31 ans. Or, l'affaire Dolbeau n'est pas une légende, ainsi qu'il résulte du récit publié par la *Revue Scientifique* (3), sous la signature de son éminent directeur d'alors, M. Emile Alglave, aujourd'hui professeur à la Faculté de droit et depuis longtemps célèbre par son projet de monopole de l'alcool.

La Faculté de médecine, après deux jours de trouble, fut fermée du 22 mars au 15 avril 1872.

Le doyen Ad. Würtz s'était contenté de dire aux manifestants, qui sommaient Dolbeau de s'expliquer : les faits que vous reprochez à M. Dolbeau, je n'ai pas à les examiner, car ils ne concernent pas le professeur.

Sur l'ordre du ministre de l'instruction publique, une commission administrative des hôpitaux procéda à une enquête, qui ne fut pas publiée, mais résumée dans une note officieuse du *Journal des Débats.*

« L'enquête, écrivait M. Alglave, n'a pas infirmé le fait reproché à M. Dolbeau. Vers la fin de la Commune, il avait eu la « condescendance » (nous employons les termes mêmes de la note officieuse) de conserver dans son service de l'hôpital Beaujon, après guérison presque complète, un fédéré nommé Bredon, qui voulait « éviter la lutte ». Peu de temps après l'arrivée des troupes régulières dans le quartier, il signe l'exeat de sa pancarte. Puis remarquant que cette pancarte ne donne plus à Bredon la qualité de lieutenant des Vengeurs de Paris, mais celle de clairon de chasseurs, il recommande à la religieuse de faire rétablir

(1) V. *Chronique médicale*, 1903, page 257.
(2) *Les Caractères* : des Esprits forts.
(3) *La Rev. Sc.*, nos des 23 mars et 20 avril 1872.

le premier titre. Le soir, il revient, apprend que Bredon est encore à l'hôpital (caché chez l'aumônier), ne trouve pas le directeur, et s'adresse au sous-lieutenant Lenskens, commandant du poste placé à l'hôpital, pour lui indiquer ce qui se passe. Bredon est conduit à la place de Paris. A l'hôpital on le croit naturellement fusillé, et il en résulte une « animation considérable », qui se traduit notamment par la démission des internes de M. Dolbeau. Mais, grâce à l'intervention d'un général, Bredon n'avait pas été fusillé. »

L'un des internes démissiounaires était M. Reverdin, médaille d'or du concours de l'internat. Comme c'était un témoin gênant, la commission d'enquête, naturellement, oublia de l'entendre.

Quoi qu'il en soit, à la reprise du cours de Dolbeau, les étudiants durent s'inscrire sur une feuille spéciale et déposer leur feuille d'inscription. « Il se présenta, dit encore M. Alglave, une quarantaine de personnes pour entendre le professeur ; une vingtaine l'accueillirent par des sifflets et se retirèrent aussitôt ; le cours se fit devant les autres (1). »

Il y a dans tout ce récit, qui ne fut l'objet d'aucune réclamation de la part de l'intéressé, une sûreté et une précision de détails qui manquent absolument aux notes plutôt vagues et tendancieuses de M. Dabot.

II. — J'ignore ce qu'a pu dire M. Dabot des sentiments religieux de Cl. Bernard ; mais nous connaissons l'antienne, et je parierais volontiers qu'à l'instar du P. Didon, il lui confère une religiosité qu'aucun des disciples du maître n'a jamais soupçonnée, et dont il n'existe aucune trace dans les vingt volumes publiés par l'illustre physiologiste

Et que prouverait d'ailleurs une capitulation de conscience, dans « une de ces périodes d'affaiblissement où l'homme qui a eu de la force et de la vertu n'est plus que l'ombre et la ruine de lui-même, et souvent, à la grande joie des sots, s'occupe à détruire la vie qu'il avait laborieusement édifiée ?... Si un tel sort m'était réservé, je proteste d'avance contre les faiblesses qu'un cerveau ramolli pourrait me faire dire ou signer. C'est Cl. Bernard sain d'esprit et de cœur, ce n'est pas Cl. Bernard à moitié détruit par la mort et n'étant plus lui-même, qu'il faut qu'on croie et qu'on écoute. »

Je me suis permis de transposer sur Cl. Bernard la protestation que Renan formulait par avance, à la fin de ses *Souvenirs*, contre les défaillances possibles de la dernière heure ; car ces grands esprits, étant de la même famille, vécurent dans une communion de pensée.

Sentiments dévoués.

Dr E. CALLAMAND.

Saint-Mandé, 20 *avril* 1903.

---

(1) M. Alglave rappelait, à cette occasion, une affaire analogue : en 1834, un médecin du plus grand avenir, M. Gendrin, crut pouvoir proposer au préfet de police de faire revivre une vieille ordonnance de Louis XIV, exigeant des médecins l'indication des émeutier s qu'ils auraient soignés. Malgré son talent incontestable. la Faculté et l'Académie lui fermèrent obstinément leurs portes, et l'administration elle-même n'osa le écorer qu'à la fin de l'Empire.

Bossuet et Pasteur.

Le professeur Ledouble a eu d'autant plus de mérite à nous rappeler l'origine de la maxime empruntée par Louis Pasteur à Bossuet, que des critiques de profession, comme M. Doumic, M. Brunetière, n'avaient pas signalé cet emprunt. Ce n'est, du reste, pas, comme l'écrit M. le Dr Callamand, en pleine Académie, que Pasteur a adopté cette pensée, mais dans un mémoire bien connu, bien qu'il devienne rare en librairie et dédié à l'impératrice Eugénie. Cette dédicace se retrouve rarement dans les exemplaires qu'on peut rencontrer.

Citons le texte complet :

« Lorsqu'on voit la bière et le vin éprouver de profondes altérations, parce que ces liquides ont donné asile à des organismes microscopiques, qui se sont introduits d'une manière invisible et fortuitement dans leur intérieur, où ils ont ensuite pullulé, comment n'être pas obsédé par la pensée que des faits de même ordre peuvent et doivent quelquefois se présenter chez l'homme et chez les animaux ? Mais si nous sommes disposés à écrire que cela est parce que nous le jugeons vraisemblable et possible, efforçons-nous aussitôt, avant de l'affirmer, de nous rappeler l'épigraphe de ce livre : *Le plus grand dérèglement de l'esprit est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient.* Forte maxime qui, sans doute, en aucun temps plus que celui-ci, ne trouverait d'application. »

Or, cet aphorisme ne peut se traduire par : « On croit facilement ce que l'on désire » ou par : « Il faut se garder de prendre ses désirs pour des réalités », à moins qu'on ne veuille donner raison au proverbe. Louis Pasteur se charge lui-même d'interpréter la maxime qu'il a empruntée et dont il a fait l'exergue de son livre :

« N'avancez rien qui ne puisse être prouvé d'une façon simple et décisive. Ayez le culte de l'esprit critique. Réduit à lui seul, il n'est ni un éveilleur d'idées, ni un stimulant de grandes choses ; sans lui tout est caduc. Ce que je vous demande là est ce qu'il y a de plus difficile à l'inventeur. Croire que l'on a trouvé un fait scientifique important, avoir la fièvre de l'annoncer et se contraindre des journées, des semaines, des années à se combattre soi-même, à s'efforcer de miner ses propres expériences et de ne proclamer sa découverte que lorsqu'on a épuisé toutes les hypothèses contraires, oui, c'est une tâche ardue. »

Il serait facile de démontrer, en comparant certains textes, que Pasteur était l'homme de Bossuet, « qui manquait, au dire de Renan, radicalement d'esprit critique ». Jamais un savant et un théologien ne se sont si bien rencontrés dans leur passion fanatique, qui pousse l'un à faire jeter en prison une femme, Mme Guyon, parce qu'elle avait le tort de ne pas interpréter l'Ecriture sainte comme lui, et qui excita l'autre à nier la priorité de travaux qu'il ne pouvait ignorer. L'un et l'autre ont eu une conduite analogue sur des terrains différents.

M. Callamand retrouve textuellement la seconde citation de Pasteur dans Claude Bernard, dont Pasteur suivit le cours fidèlement plusieurs années, prenant des notes assidûment. Il était déjà professeur et avait publié ses travaux sur l'acide paratartrique, et

Claude Bernard le considérait comme un jeune *chimiste* d'avenir.

Pasteur était l'ennemi acharné de « l'esprit critique » et de la libre pensée, de la philosophie pure. Il était fanatique d'un déisme chrétien et n'admettait pas que la science pût mettre la religion en désaccord avec elle-même.

Citons toujours :

La libre pensée dans le sens cartésien, la liberté dans l'effort, la liberté dans la recherche, le droit de conclure sur le vrai accessible à l'évidence et d'y conformer sa conduite, oh ! ayons un culte pour cette liberté-là ; c'est elle qui a fait la société moderne dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus fécond. Mais la libre pensée qui réclame le droit de conclure sur ce qui échappe à une connaissance précise, la liberté qui signifie matérialisme ou athéisme, celle-ci, répudions-la avec énergie...

« Vraiment je les admire, tous ces grands philosophes de systèmes nihilistes, si prospères aujourd'hui ! Eh quoi ! *nous autres*, patients scrutateurs de la nature, riches des découvertes de nos devanciers, munis des instruments les plus délicats, armés de la sévère méthode expérimentale, nous bronchons à chaque pas dans la recherche de la vérité et nous nous apercevons que le monde matériel, dans la moindre de ses manifestations, est presque toujours autre que ce que nous l'avions pressenti. Mais eux, livrés tout entiers à l'esprit de système, placés derrière le voile impénétrable qui couvre le commencement et la fin des choses, comment font-ils donc pour savoir ?

« Savez vous ce que réclament la plupart des libres penseurs ? C'est pour les uns la liberté de ne pas penser du tout et d'être asservis par l'ignorance ; pour d'autres, la liberté de penser mal ; pour d'autres encore, la liberté d'être dominés par la suggestion de l'instinct et de mépriser toute autorité et toute tradition. »

Bossuet n'aurait certes pas pensé autrement. Sans doute il n'aurait pas écrit qu'il ne voulait pas « *mourir comme un vibrion* », mais il aurait approuvé cette phrase : « *Quand cette notion* (de l'infini) *s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner...* »

Les petites idées habillées de grandes phrases nous font penser aux enfants qui s'habillent en généraux. Un savant moderne pastichant Bossuet, dans un discours de distribution de prix, remplaçant Dieu par « *infini* » et le « je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue » par *vibrion*, rappelle le fameux prédicateur qui, lui aussi, imitait Bossuet : « O nuit, où éclata cette étonnante nouvelle : Monsieur se brûle, Monsieur est brûlé. » Il s'agissait du père d'une reine de France, la femme de Louis XV, qui s'était rôti près du feu...

Le domaine de Bossuet, bien qu'il eût disséqué, était différent de celui de Pasteur. « Malheur, aurait dit ce dernier, à celui qui a voulu les faire empiéter l'un sur l'autre, dans l'état imparfait des connaissances humaines. »

C'est toujours ce dont on se défend le plus qui est votre défaut capital.

Dr Michaut.

Mon cher Confrère,

Encore un mot, le dernier, à propos de Bossuet et de Pasteur. En vérifiant les textes, ce que je n'avais pu faire jusqu'ici, étant absent de chez moi depuis plus d'un mois, je constate que la phrase : « Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet », ne figure pas dans le discours de réception de Pasteur à l'Académie française, mais dans ses *Etudes sur la Bière, ses maladies, causes qui les provoquent*, etc. (Paris, Gauthier-Villars, 1876) (en exergue et deux fois, développée et accompagnée de commentaires dans le corps de cet ouvrage).

Quoi qu'il en soit, elle n'est pas de Pasteur.

A. Ledouble.

Tours, le 7 juin 1903.

La tiare de Saïtapharnès.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre dernier numéro, une note qui concerne la fameuse tiare de Saïtapharnès laisserait croire que nos plus distingués archéologues n'ont point pensé à faire l'épreuve de l'alliage d'or scythique, comparé aux alliages actuels. Vous pouvez rassurer votre correspondant : la célèbre tiare porte la trace de multiples prélèvements, qui témoignent que cette épreuve n'a pas été négligée.

Au reste, sans être très grand clerc, quoique collectionneur, j'aurais parié à première vue que cette antique tiare n'avait pas cent ans d'existence ; car, vue de près et en dépit des bosselures voulues qu'elle présente, on la dirait sortie depuis peu du Palais-Royal. Le Louvre n'en a pas eu pour son argent, c'est bien certain, mais tout de même qu'elle est belle !

Agréez mes meilleurs sentiments de cordialité.

Dr T.

Ouvrages déposés ou envoyés aux bureaux de la « Chronique »

L'Ambassade du prince Louis de Rohan à Vienne, par Maurice Boutry (Extrait de la *Revue d'histoire et diplomatique*). Paris, typographie Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. 1903.

Contribution à la puériculture, conférence donnée à l'ambulance de Saint-Josse-Ten-Noode de la Croix Rouge de Belgique, par le Docteur Eugène Lust, médecin en chef de l'ambulance. Bruxelles, imprimerie Vanden Acker de Greef, 71, rue de Limite. 1903.

La Graine, par André Couvreur. Paris, Plon. 1903. (*Sera analysé.*)

Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps, d'après des documents inédits, par Léon Béclard. Avant la Révolution (1740-1789). Paris, H. Champion. 1093. (*Sera analysé.*)

Revue Biblio-critique

Histoire, Biographies. Romans, etc. *: Visions de l'Inde*, par Jules Bois, Paris, Ollendorff. — *Watteau*, mœurs du XVIIIe siècle, par Virgile Josz, Paris, *Mercure de France*, 26, rue de Condé ; — *La Comtesse de Noailles et ses poésies*, par H. Buffenoir. br. in-8, Paris, H. Leclerc ; — *Jacques Casanova, docteur en droit de l'Université de Padoue*, par le Dr Guéde, Paris, veuve Thomas et Ch. Thomas ; — *Pages lorraines*, par Maurice Barrès, Paris, Champion ; — *Deux Vannetais* (un apothicaire et un chirurgien) *sauveteurs du 1er Consul*, par le Dr G. de Closmadeuc, Vannes, 1903.

Médecine, Sciences : *L'Hygiène pour tous*, par C. Pagès, Paris, Naud ; — *Petite chirurgie pratique*, par Th. Tuffier et P. Desfosses, Paris, Naud ; — *Les médicaments*, par le Dr A. Martinet, Paris, Naud ; — *Les Propharmaciens, leurs droits, leurs devoirs*, par le Dr Ch. Legendre, Paris, Rousset ; — *La Tuberculose, ses causes, son traitement, les moyens de s'en préserver*, par le Dr S. Bernheim, Paris, Rousset ; — *L'Eunuchisme, histoire générale de la castration*, par le Dr Caufeynon, Paris, Offenstadt ; — *Sciences occultes et Physiologie psychique*, par le Dr E. Dupouy, Paris, Flammarion ; — *Les déséquilibrés du système nerveux*, par le Dr A. Raffray, Paris, Asselin et Houzeau.

Le livre de M. Jules Bois est étrange, comme les mœurs qu'il dépeint, et suggestif, ensorceleur, troublant, comme le pays qu'il nous donne envie de connaître, si différent de notre Europe banale, où tout s'uniformise dans la même note absurde et monotone. Ce n'est pas, comme on pourrait s'y attendre, le carnet d'un voyageur pressé, qui détaille, en tranches plus ou moins indigestes, un guide aussi ennuyeux qu'officiel ; ce sont les impressions d'un coureur d'aventures, d'un pèlerin passionné, qui a voulu voir l'Inde de très près, depuis le rajah jusqu'au boy ; qui a pénétré dans les bazars grouillants ; qui a frôlé les séduisantes bayadères et nous en donne l'avant-goût. M. Jules Bois était préparé, par ses études antérieures, à ce voyage, et nul ne pouvait rendre, dans un style plus adéquat et dont la magie nous enchante, avec un choix plus heureux d'expressions imagées, les *Visions de l'Inde*, qui nous apparaissait jusqu'alors comme un pays de fantasmagorie et de rêve. Nul, mieux que M. Bois, n'était capable de nous faire communier avec les trépidations, l'angoisse, le délire de ces peuples raffinés et dégénérés, épris de voluptés complexes et raffinées.

***

M. Virgile Josz a eu cette bonne fortune d'être mis en possession d'une série de pièces précieuses, papiers de famille, livres de comptes, etc., provenant du frère de la marquise de Pompadour,

M. de Marigny. Grâce à cet appoint — car il n'a négligé aucune autre source de documentation — il a pu, jusqu'à présent, nous donner des aperçus nouveaux sur ce XVIIIe siècle enchanteur, qui, à l'instar d'un diamant à multiples facettes, ne cesse de nous éblouir et de nous aveugler — jusqu'à en oublier ses verrues.

Le prestigieux évocateur des grâces d'antan nous restitue aujourd'hui l'attirante physionomie du peintre des *Fêtes galantes*, d'un charme si mélancolique, et qui traversa si rapidement, tel un météore, le firmament artistique.

Watteau succomba, en effet, à la phtisie, comme Raphaël, avec lequel il n'eut guère, du reste, d'autres ressemblances.

Autour de Watteau évolue tout un monde, toute une cohue de beaux esprits, de grands seigneurs, de financiers, de gens de théâtre, de marchands, de paysans, de miséreux, au milieu desquels resplendit la maîtresse royale, dans tout l'apparat de son luxe, dans tout l'éclat de sa séduction.

***

M. Buffenoir est l'historien attitré et autorisé des *Grandes Dames*, et nul portraitiste n'est plus fidèle, plus avisé. Ne pose pas qui veut devant ce peintre, qui ne se prodigue pas. Les parchemins les plus authentiques ne suffisent pas pour bénéficier de la faveur insigne de figurer dans cette galerie, où se pressent les plus nobles noms de l'Armorial de France. Mais la comtesse Mathieu de Noailles, dont les poésies ont fait quelque bruit dans le monde, était de celles dont la candidature ne se discute pas : ses qualités d'inspiration et de sincérité naïve, son amour de la nature, sa passion pour les paysages ensoleillés, ne pouvaient trouver un admirateur plus fervent, que l'élégant critique qui s'est donné l'agréable tâche d'historiographier — ne me faites pas dire : historiogriffer — la haute société de son temps.

***

C'est la copie exacte, « page pour page et ligne pour ligne », d'un très curieux ouvrage de Casanova, l'aventurier fameux, que M. Charles Henry, le distingué directeur du laboratoire de physiologie expérimentale à la Sorbonne, a retrouvé à la bibliothèque de Dresde et que M. le Dr Guède publie aujourd'hui, pour la plus grande joie des nombreux « casanovistes » — car il y a des « casanovistes » comme il y a des « mériméistes » et des « stendahliens ».

Jacques Casanova, docteur en droit de l'Université de Padoue, fait part de ses réflexions à Léonard Shetlage, docteur en droit de l'Université de Gœttingue. Entre autres passages, nous reproduirons cette opinion sur la Révolution, dont le souvenir était, il est vrai, tout récent (Casanova écrivait les lignes suivantes en 1797) : « Je crois que non seulement vous, mais qu'aucun autre homme « ne pourra appeler la Révolution française *la plus heureuse de toutes* « *les Révolutions*, que quand on pourra la regarder comme finie par « rapport à ses effets, un tems considérable encore après qu'elle « aura vu fermé le temple de Janus, à moins que cet homme, impi- « toyable égoïste, n'ait fait servir la Révolution à sa fortune, et qu'en-

« core il ne soit mis à l'abri de tous ses revers... Avant de l'appeler « finie, il faut attendre l'établissement de la paix intérieure, un « consentement général de toute la nation, dépendant d'un com- « merce florissant, comme les arts, l'industrie ressuscités, la justice « rendue également à tous ceux qui la demanderont, sans que l'in- « térêt particulier, la brigue ou la faveur fasse jamais pencher la « balance. et surtout des bonnes loix en vigueur et des mœurs, *car* « *quid leges sine moribus vanæ proficiunt ?* L'*égalité* alors brillera, et « on verra en quoi elle consiste, et on s'étonnera de connaître que « les ingrédiens qui composent cette *égalité* unique et heureuse, « est un millier *d'inégalités*. Quand nous verrons tout cela, tout le « monde d'accord avec vous, mon cher confrère, chantera en « chœur que le monde n'a jamais vu une plus heureuse Révolution, « malgré tous les maux qu'elle aura causés au genre humain.... « Vous voyez qu'il faut donc attendre. »

A tous les métiers qu'il avait successivement pratiqués, Casanova aurait pu ajouter celui de devin : sa boutique n'aurait pas manqué d'être achalandée.



Les *Pages lorraines* de M. Maurice Barrès sont réservées aux seuls délicats : il n'a été mis en vente de ce volume — nous apprend un avertissement de l'éditeur — que « 300 exemplaires, qui sont déposés chez M. Honoré Champion, libraire à Paris, 9, quai Voltaire. » *Les Pages lorraines* comprennent trois chapitres : *La vallée de la Moselle* (Extrait de *l'Appel au soldat*) ; *la Lettre de Saint-Phlin sur une nourriture lorraine* (Extrait de *Leurs figures*) ; *le 2 Novembre en Lorraine* (Extrait de *Amori et Dolori sacrum*). Ce n'est pas à nos lecteurs que nous ferons l'injure de « révéler » M. Barrès. A ceux qui goûtent sa manière nous signalons simplement ce recueil, consacré à sa terre natale par un de ses enfants les plus épris, les plus sincères, les plus enthousiastes.



Voici, selon l'expression très justifiée de l'auteur, « un chapitre sérieux d'histoire, étayé de documents authentiques, presque tous inédits, se rattachant, d'une façon étroite, aux grands événements politiques d'il y a cent ans. » On a beaucoup écrit, en ces dernières années, sur l'époque du Consulat — on en a même oublié le magistral ouvrage de Thiers — et nul que nous sachions n'a parlé avec quelques détails des deux personnages dont M. le Dr G. de Closmadeuc nous restitue la biographie. Ces deux personnages ont pourtant joué un rôle, et un rôle décisif, dans la conspiration de Cadoudal, puisque c'est grâce à eux que le fil du complot a été découvert.

De ces deux héros inconnus — nous n'entendons pas héros dans le sens rigoureux du mot — l'un était apothicaire, fils d'apothicaire : il s'appelait René-Vincent-Benjamin Blouet. Il s'était marié, le 25 août 1793, avec la citoyenne Jeanne-Vincente Querelle, fille d'une bouchère.

Au bout de six mois de ménage, Blouet, pris un jour de boisson,

se met à crier dans la rue : *Vive le Roi !* Ce cri subversif attire l'attention de la patrouille et notre homme est aussitôt appréhendé au corps et incarcéré ; il ne devait sortir de prison qu'après Thermidor, à la chute de Robespierre.

Il revient alors à ses bocaux, mais pas pour longtemps : en avril 1795, il abandonnait mère, femme et enfant — car il avait fait souche depuis — et rejoignait les Chouans dans les landes de Grandchamp ; du coup, il fut porté sur la liste des émigrés et sa boutique mise sous séquestre.

En 1796, l'apothicaire insurgé faisait sa soumission et s'installait de nouveau dans sa ville natale, Vannes.

Sur ces entrefaites, sa femme meurt. L'apothicaire reprend ses habitudes d'intempérance et, désormais libre de tout engagement, noue des relations avec une certaine dame Paul, bouchère de son état, que nous allons voir bientôt reparaître.

Nous avons dit que Blouet avait épousé une demoiselle Querelle ; le frère de cette dernière, l'officier de santé Jean-Pierre Querelle, était un grand ami, un admirateur de Georges Cadoudal Quand celui-ci complota de renverser le gouvernement consulaire, il trouva en Querelle un partisan résolu. Au mois d'août 1803, Georges et Querelle, accompagnés de quelques autres chouans déterminés, passaient la Manche et se rendaient secrètement à Paris, dans le but d'attenter à la vie du premier Consul,

L'officier de santé Querelle, caché dans Paris, commit l'imprudence d'écrire à son beau-frère Blouet une lettre dans laquelle il lui annonçait que les affaires allaient au mieux et qu'ils approchaient du but. La femme Paul, affiliée à la police du premier consul, attira Blouet dans un cabaret, le fit boire copieusement, et tandis qu'il ronflait, après s'être empli comme une outre, la perfide dérobait la missive compromettante et s'en allait la remettre à un conseiller de préfecture, qui l'apportait lui-même au préfet Jullien ; deux jours après, Blouet était conduit, menottes aux poignets, à la prison de Vannes.

Fouché, prévenu, lançait aussitôt ses plus fins limiers à la poursuite de Querelle, qui était arrêté le 19 septembre 1803.

Après plus de quatre mois de détention, Querelle était déféré au tribunal criminel et condamné à mort. Il ne dut la vie sauve qu'à un acte de lâcheté : il dénonça Georges et ses complices et, en échange, Bonaparte lui accorda un sursis d'exécution, puis sa grâce, enfin sa mise en liberté : Querelle mérite à tous égards, comme on voit, de figurer sous notre rubrique des *Epaves de la médecine*, à côté de Chevetel, de l'espion Regnier, etc.

Par une étrange contradiction, Blouet était maintenu sous les verrous, tandis que l'auteur de la lettre, c'est-à-dire Querelle, était relâché.

Il y a, dans la brochure de M. de Closmadeuc, une lettre, des plus édifiantes, de l'apothicaire infortuné, qui met à nu les singuliers procédés de la police du Consulat, « qui ne fut, le plus souvent, qu'une odieuse machine d'arbitraire et d'espionnage, dressée contre la liberté des citoyens par de hauts fonctionnaires sans scrupules, comme étaient Réal, Desmarets et Dubois, sous la main de Fouché. » Blouet resta en prison pendant près de 14 mois, bien qu'il fût innocent, et que ce fût en somme grâce à lui que

Bonaparte avait dû d'échapper à l'entreprise dirigée par Cadoudal contre sa vie. Les révélations de Querelle, arrêté à la suite de la saisie de la lettre sur Blouet, n'avaient-elles pas, en effet, amené l'arrestation du général Moreau, celle de Pichegru, puis celle de Georges et, par suite, supprimé les obstacles qui barraient à Napoléon le chemin du trône ? Comme quoi les grands événements reconnaissent presque toujours des causes infimes !

Nous devons savoir un gré particulier à M. le Dr de Closmadeuc de nous avoir apporté des lumières nouvelles sur un des épisodes historiques les plus mouvementés, et nous devons le féliciter notamment d'avoir réussi à constituer le dossier biographique (1) de deux comparses, qui furent, à un moment donné, des personnages de premier plan.



Il n'existait pas, à part les grands traités, les dictionnaires, et les manuels destinés aux gens du monde ou aux étudiants, d'ouvrage s'adressant à l'individu ne possédant qu'une instruction moyenne, mais qui ne trouve pas dans les livres existant déjà les notions claires et précises qu'il désire acquérir pour diriger sa santé. C'est la lacune qu'a prétendu combler M. C. Pagès, docteur ès sciences et docteur en médecine, en écrivant son *Hygiène pour tous*.

L'auteur a adopté la division classique de l'hygiène en : *hygiène privée* ou hygiène proprement dite, et *hygiène publique* ou police sanitaire ; l'hygiène proprement dite, se subdivisant à son tour en *hygiène générale* et *hygiène spéciale*.

L'hygiène générale comprend quatre chapitres : le *milieu*, l'*alimentation*, l'*activité* et la *reproduction*.

A signaler plus spécialement, dans cet ouvrage essentiellement pratique, ce qui a trait à l'habitation (on y trouvera le plan et le mode de construction de la *maison modèle*, dont notre distingué confrère et ami le Dr Cazalis prêche, avec son enthousiasme d'apôtre, la multiplication dans la cité future) ; on y verra comment une famille, composée de quatre personnes, peut bien vivre à Paris, en ne dépensant que cent francs par mois pour sa nourriture ; on y lira avec curiosité ce qui a trait à la *réglementation de la fécondation*, où les opinions reçues sont violemment heurtées ; on s'y renseignera enfin sur l'hygiène scolaire, l'hygiène militaire, l'hygiène des intellectuels. Comme le dit l'auteur dans sa préface, il a tenu que le lecteur ait, selon l'expression de notre Molière, « des *clartés* de tout », et nous ajouterons qu'il y a pleinement réussi.



C'est à l'infirmière, à l'étudiant et aussi au médecin praticien que s'adressent MM. Tuffier et Desfosses, dont la *Petite chirurgie pratique* est appelée à devenir classique. Ce n'est pas une compilation, c'est bien le reflet de la pratique d'un des chirurgiens les plus

(1) Nous renvoyons, pour la biographie de Querelle, à la brochure de M. de Closmadeuc, dont le titre a été donné en tête de cet article, pages 12 et suivantes.

talentueux et les plus occupés, que nous retrouvons dans l'ouvrage dont nous voudrions donner un rapide aperçu. Ce que les étudiants ignorent le plus souvent. disent avec raison les auteurs, ce sont les choses les plus élémentaires, et c'est pourquoi ils n'ont pas craint de s'appesantir sur des questions d'une banale simplicité, tels que : les soins à donner aux malades, le traitement des fractures, le lavage de l'estomac, l'hémostase, les bandages, les pessaires, le catéthérisme, la thoracentèse, la vaccination, etc. La rachicocaïnisation devait trouver naturellement place dans un livre qui porte la signature de l'instigateur de cette méthode ; nul ne pouvait l'exposer avec plus d'autorité.

On comprend de plus en plus que, désormais, il faut, pour rendre un livre attrayant, semer le texte d'images, et c'est pour sacrifier à cette mode excellente que MM. Tuffier et Desfosses ont reproduit quelques vieilles estampes, que nous sommes heureux de retrouver dans leur livre ; nous en citerons seulement quelques-unes : le jeton du collège des chirurgiens de Paris (1652) ; le bistouri et les tentes cannelées d'A. Paré ; une curieuse figure, extraite du livre de Nicolas de Blégny, sur l' « Art de guérir les hernies » (1688) ; la saignée du coude, d'après Piacentino (on y voit le médecin tenant ses gants à la main et donnant ses ordres au chirurgien-inciseur) ; la saignée de la main et la saignée du pied, d'après le même ; des ventouses en bronze trouvées à Herculanum et les ventouses employées au temps d'A. Paré ; l'application des ventouses et la cautérisation ignée au XVIIe siècle (d'après les *Exercitationes practicæ*, de Frédéric Dekkers, 1695) ; la scarification des mollets par le chirurgien-barbier, sous la direction du médecin (d'après *la Médecine des Égyptiens*, de Prosper Alpin) ; la femme hydropique, d'après F. Dekkers ; l'enseigne d'un chirurgien rouennais ; le sceau de la collégiale de Saint-Côme, etc.

Ceux qu'intéresse l'histoire de la médecine trouveront certainement à glaner dans le livre de MM. Tuffier et Desfosses, en même temps que les praticiens s'y familiariseront avec les méthodes les plus neuves de la thérapeutique chirurgicale : comme quoi le passé sert à éclairer le présent, sans que celui-ci soit, en tout état de cause, le tributaire de celui-là.



M. le Dr Martinet a cru utile, — et nous sommes assez de son avis — d'écrire une monographie des médicaments, nous entendons des médicaments dont l'efficacité est éprouvée ; l'arsenic, les bromures, la digitale, l'ergotine, le fer, les iodures, le mercure, l'opium, le phosphore, les purgatifs, la quinine, les salicylates, le sérum antidiphtérique — et c'est tout. C'est tout et c'est assez, serions-nous tenté de dire, car, avec ces quelques médicaments bien maniés et donnés seulement *quand il y a indication*, on suffit à toutes les exigences de la thérapeutique. Rappelons nous que Sydenham se contentait de quelques grains d'opium enfermés dans le pommeau de sa canne ; c'était trop peu sans doute, mais entre la panacée de Sydenham et la polypharmacie d'aujourd'hui, il y a une honnête moyenne : le livre de M. Martinet en est l'évidente preuve.

* * *

M. le Dr Legendre vient de créer un néologisme que nous signalons à M. le professeur Landouzy : il désigne sous le nom de *propharmaciens* « les médecins de campagne faisant la pharmacie ». Autre nouveauté : la brochure de M. Legendre est, en guise de prologue, ornée d'une guirlande poétique. Des vers de pharmacien, fût-il doublé d'un médecin, vous pouvez supposer qu'ils ne font pas la pige, comme dirait Gavroche, à ceux de Leconte de Lisle ou de Sully-Prudhomme, voire à ceux de M. Stéphane Mallarmé et de M. Jean Moréas ; mais enfin ils sont honnêtes et sans prétention et nous ne leur en demandons pas davantage.

M. le Dr Legendre nous semble animé, du reste, des meilleures intentions ; il veut, nous dit-il, être avant tout utile aux deux professions qu'il a embrassées : il a été amené à faire des études de pharmacie et plus tard de médecine, moins pour y chercher une situation sociale que pour satisfaire son avidité de connaissances. Voilà qui est bien parler. Il a été, de la sorte, conduit à voir de près la crise qui sévit sur « les deux branches sœurs de l'art de guérir » et il a tenté d'y porter remède.

Dans la première partie de son travail, l'auteur nous montre, d'abord, dans quelles conditions doit se trouver le médecin, pour être autorisé à délivrer des médicaments ; ensuite, quelles charges et obligations la loi lui impose dans l'exercice de sa nouvelle fonction. — Chaque assertion est appuyée de son texte de loi et de sa pénalité, s'il y a lieu.

La deuxième partie : déontologie spéciale aux propharmaciens, est une question absolument nouvelle. Elle comprend les devoirs envers les collectivités ou devoirs légaux, les devoirs envers les clients : 1° pour éviter les erreurs (erreurs de formules, de médicaments, d'ordonnances) ; 2° pour éviter les remèdes secrets ; 3° pour éviter le mercantilisme (établissement de prix rationnels) ; enfin les devoirs envers les confrères, médecins ou pharmaciens.

A la fin de chaque partie, un chapitre résume les questions traitées et permet d'en saisir rapidement l'ensemble.

Ecrit tout spécialement pour des lecteurs qui n'ont pas de temps à perdre, ce livre, éminemment utile et pratique, est simple, méthodique, sobre de commentaires et totalement dépourvu de digressions étrangères au sujet.



La tuberculose est une maladie sociale, a déclaré M. le professeur Landouzy : c'est ce que s'attache à démontrer le Dr Bernheim, qui, entre autres facteurs de ce mal, pour lequel tant de remèdes ont été proposés, relève plus particulièrement la misère, l'abus du travail (cause plutôt rare !), des plaisirs et de l'alcool (Venus sine Baccho friget) et, par-dessus tout, l'hygiène tout à fait défectueuse de nos habitations (édifices publics autant que maisons particulières).

Comment on devient tuberculeux ? Rarement on hérite de la tuberculose, tout au plus de la graine, qui, si elle est ensemencée dans

un terrain favorable, germe et porte ses fruits. Et c'est pourquoi le mariage entre tuberculeux et non tuberculeux doit être proscrit, à moins que le malade ne soit guéri, c'est-à-dire que ses tubercules paraissent cicatrisés.

Ce qui importe surtout, c'est de dépister de bonne heure la tuberculose, afin d'en arrêter le développement, et c'est ici que le clinicien doit être doublé d'un bactériologue. Tout cela est exposé clairement, sans phrases, par un praticien qui est aussi un écrivain, par un médecin qui n'oublie pas qu'il est journaliste, c'est-à-dire par un vulgarisateur très maître de son sujet et aux idées très personnelles, ce qui n'est pas pour leur enlever de leur valeur, bien au contraire.

***

On n'avait pas encore écrit l'histoire de l'*Eunuchisme ;* tout au plus trouverait-on dans des récits de voyages, dans des livres sur les mœurs et coutumes de peuplades plus ou moins sauvages, quelques détails, épars çà et là, sur ce genre de mutilation bien spécial. Il y a eu toutefois un livre, que nous avons signalé en son temps, dû à la plume du Dr Matignon, qui nous donnait des détails fort suggestifs sur l'eunuchisme en Chine, mais il faut croire que c'est de l'histoire ancienne, car M. Caufeynon ne le cite pas. Par contre, il s'étend avec complaisance sur les effets physiques et moraux de l'eunuchisme, chez l'homme, la femme et les animaux, et consacre plusieurs pages à l'étude de la circoncision, de l'infibulation et de l'hypospadias. Nous aurions beaucoup à ajouter à cet historique, mais nous réservons pour plus tard cette étude, qui ne saurait être écrite au pied levé, et sans y avoir mûrement réfléchi. Cela ne veut pas dire que la monographie du Dr Caufeynon ne nous apporte aucune notion nouvelle ; nous espérons, au contraire, la mettre à contribution, quand le moment en sera venu.

***

« Le surnaturel est devenu phénomène naturel, dès que notre ignorance de la cause a été dissipée. » Cette phrase de M. Charles Richet, mise en exergue du volume du Dr Dupouy : *Sciences occultes et Physiologie psychique*, en résume à merveille l'esprit et les tendances. Certains ont affirmé, dans leur outrecuidance, que les sciences occultes ne reposaient que sur la duperie des uns et la naïveté des autres. L'alchimie, la magie, l'astrologie, pures chimères, mythes que tout cela ! On en revient heureusement aujourd'hui, même dans le monde officiel, chez les pontifes, comme on les désigne en manière de dérision. Ces hommes de génie qui ont nom Rhazès, Averrhoès, Arnauld de Villeneuve, Spinosa, Leibnitz, étaient-ils autre chose que des illuminés ? Et Tycho-Brahé, et Képler, et plus près de nous, Crookes, Babinet, etc., ne sont-ils pas, en même temps que des astrologues et des occultistes, des savants incontestés et incontestables ? Ne nions donc plus la force psychique, le fluide astral, le magnétisme thérapeutique, etc., sous le prétexte que nous ne pouvons pas toujours nous rendre un compte exact des phénomènes ; le vrai et le faux sont souvent difficiles à dé-

mêler, mais ce n'est pas une raison pour rejeter les faits *de plano* sans examen. Comme l'écrit fort justement le Dr Dupouy, « les expériences récentes faites sur la suggestion verbale et la suggestion mentale à distance, la puissance de la volonté sur certains sujets, les phénomènes de lucidité, de percussion, de mouvement de corps pesants par contact et sans contact, l'altération du poids des corps, ceux plus extraordinaires encore d'action directe, d'apports, de matérialisation et de dématérialisation, démontrant tous qu'ils sont gouvernés par une intelligence, sont maintenant des faits évidents, appartenant à la biologie positive, puisqu'ils sont perçus par nos sens et produits par l'expérimentation. La mauvaise foi la plus insigne ne peut plus les nier aujourd'hui. » Mais est-il pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ?...



Le hasard est parfois un metteur en scène incomparable ; sans l'avoir prémédité, nous sommes appelé à parler d'un livre où précisément les idées de M. Dupouy se trouvent en partie confirmées : dans son ouvrage sur *les Déséquilibrés du système nerveux*, M. le Dr Raffray n'hésite pas à se recommander de Van Helmont, dont il fait revivre la célèbre théorie des *archées*, en l'adaptant aux découvertes de la physiologie contemporaine. Or, qui ne sait que Van Helmont est un de ces réprouvés que la science a mis à l'index ?

Le Dr Raffray a reconnu quelle part considérable revient au système nerveux dans la genèse de la plupart de nos maladies ; comment s'étonnerait-on qu'en lui imposant l'excès de travail, le surmenage auquel nous le soumettons, celui-ci — j'entends : notre système nerveux, — ne se rébelle pas ? Et alors l'estomac trop chargé, le foie intoxiqué, le cœur fatigué, se refusent à leur tour à marcher : d'où ces troubles nerveux variés, contre lesquels la médication symptomatique est impuissante, parce qu'ils reconnaissent des causes différentes ; d'où la nécessité d'un régime spécial, lequel, bien mieux que les médicaments les plus vantés, peut réussir à ramener le calme et à rendre le mouvement à la machine aux rouages démontés.

Comme l'atteste M. le Dr H. Barth, dans une magistrale préface, l'auteur des *Déséquilibrés du système nerveux* a écrit « des pages où se révèlent les qualités de penseur et de moraliste qui distinguent l'élite de notre profession ». Ce n'est pas un mince éloge, émanant d'un pareil juge.

Dr Cabanès.

Nous faisons remarquer à MM. les auteurs et les éditeurs que nous n'insérons pas les notes qui nous sont envoyées (les " papillons ") ; nous entendons rester libres d'analyser tel ouvrage qui nous convient, qu'il nous en soit envoyé un ou deux exemplaires. (A. C.)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE №13 1er JUILLET 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Le Dr Legué, qui s'est déjà fait connaître par deux ouvrages, dont la critique a consacré le grand et légitime succès : *Urbain Grandier et les Possédées de Loudun*, *Médecins et Empoisonneurs au XVIIe siècle*, et une brochure, préfacée par Charcot, *Sœur Jeanne-des-Anges*, publie dans le *Journal* un feuilleton très remarqué, l'*Empoisonneuse*, qui révèle chez notre confrère, en même temps que de brillantes qualités littéraires, des connaissances très approfondies sur la genèse et les péripéties du drame qui assombrit les dernières années du grand Roi.

Le Dr Legué a bien voulu réserver à la *Chronique*, et nous lui en exprimons toute notre gratitude, l'épilogue de l'affaire des poisons, un des chapitres qui terminent son prochain volume, et dont la trame est exclusivement historique. Nous avons accompagné cette publication de la reproduction des portraits de trois des favorites de Louis XIV, à des époques différentes : Mlle de Fontanges, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, portraits que nous avons fait reproduire d'après la notice sur les Emaux de Petitot, du Musée du Louvre. Petitot étant un contemporain de celles dont il a fixé les traits, ces documents ont une importance qui n'échappera pas à nos lecteurs.

L'épilogue de l'affaire des poisons,

par M. le Docteur Gabriel Legué.

Les révélations obtenues par les magistrats chargés de la procédure avaient jeté l'épouvante dans l'âme du roi N'avait-on pas osé attenter à la vie de la reine ? N'avait-il pas été lui-même l'objet des criminelles visées des empoisonneurs, leur jouet aussi, et sa maîtresse ne s'était-elle point faite leur crédule complice ? Les haines qu'il avait accumulées autour de lui, il les voyait, à cette heure, plus que jamais menaçantes et terribles. Pour en conjurer les effets et surtout pour éviter de nouveaux scandales, Louis XIV donnait l'ordre au président Boucherat de suspendre les séances de la Chambre ardente.

Ces séances avaient déjà été interrompues le 1er octobre 1680. Toutefois, sur les instances de la Reynie, qui, malgré Colbert, démontra au roi qu'il fallait absolument, ne fût-ce que pour contenter l'opinion publique, faire justice entière, la Chambre fut ouverte le 19 mai 1681, à la condition, imposée par le roi, qu'on écarterait « tous les accusés connaissant les faits reprochés à Mme de Montespan ». On reprit donc l'affaire de la bande d'empoisonneurs dont Vanens était le chef. Seul, le chevalier échappa au supplice. Il bénéficia de ses relations avec Mme de Montespan, et ne fut condamné

qu'aux galères perpétuelles, peine que le roi commua. C'est alors qu'il fut transféré dans la citadelle de Saint-André de Salins, où il demeura prisonnier, jusqu'au 22 octobre 1691, date de sa mort.

Le 30 août 1682, parut le fameux édit contre les devins et les sorciers, qui étaient chassés de France : la fabrication et la vente des poisons nécessaires à l'industrie et à la médecine, y faisaient l'objet d'une sage réglementation. Le roi fit enlever au tribunal d'exception, qu'il avait lui-même institué, un grand nombre d'actes, de rôles et de procès-verbaux d interrogatoires, donna l'ordre de les enfermer dans un coffret, que l'on scella et que l'on déposa chez Sagot, le greffier de la Chambre. A la mort de ce magistrat, ce coffret fut transporté chez son successeur, Nicolas Gaudion. Le roi, toujours poursuivi par d'effrayants souvenirs, se décida enfin à détruire à tout jamais pour l'histoire ces papiers compromettants, qui furent brûlés, le 13 juillet 1709, en sa présence et en celle du chancelier Pontchartrain.

Quoique irrémédiablement compromise dans l'esprit du roi, Mme de Montespan n'avait pas été obligée de quitter la cour, et Louis continuait d'aller rendre visite à la marquise, en son domaine de Clagny. Le geste était beau de ce monarque altier tendant la main, en simulant l'oubli, à celle qui l'accabla du plus grand des outrages ; ce fut le geste plein de grandeur et de générosité, qui protégea la mère et l'ancienne maîtresse. Le roi, clément, eût pu répéter, à propos d'Athénaïs, qui, à ses yeux seuls, était déshonorée, ce qu'il avait répondu à la princesse de Carignan-Savoie, venue implorer la grâce de sa belle-fille : « Madame, j'ai bien voulu que la comtesse de Soissons se soit sauvée. Peut-être en rendrai-je compte un jour à Dieu et à mes peuples ». Même, par une suprême pitié, ou parce que se perpétuait en l'âme royale la mémoire des caresses éteintes et des tendresses passées, il ne fit jamais plus allusion à la tragédie dont la marquise avait été la triste héroïne.

Malgré la noble attitude du roi, qui jusqu'au bout voulut préserver de tous soupçons injurieux Mme de Montespan, celle-ci s'était créé volontairement une solitude au milieu de la vie fiévreuse de la cour, et elle regardait, non sans tristesse, disparaître ses espoirs et s'en aller une à une ses illusions. Rongée de craintes et de soucis, persuadée que de secrets regards l'épiaient partout, pénétraient ses plus intimes pensées, scrutaient chacun de ses actes et de ses gestes, elle suivait chaque jour sur elle les progrès ravageurs des larmes, des chagrins, des remords. Dans son cœur, maintenant, des ruines s'entassaient lugubres... Elle fuyait les fêtes, s'enfermait dans les appartements que le roi lui avait laissés, et cet isolement se prolongea pendant onze ans... Enfin, le 15 mars 1691, elle se résigna à quitter la cour et à s'exiler du monde.

Tout pour elle désormais était mort ; pour que l'expiation fût complète, elle quitta les lieux témoins de sa puissance déchue, qui lui rappelaient parfois des heures trop douces... Tour à tour elle « promena ses inquiétudes » du couvent de Saint-Joseph à Bourbon, à Fontevrault, aux terres d'Antin, à Oiron près de Thouars, où elle fonda un hôpital et une communauté, dans laquelle elle vécut plusieurs années, partageant ses loisirs entre la prière, l'aumône et la pénitence.

Louis XIV lui fit une pension mensuelle de dix mille pistoles,



Madame DE MAINTENON.



Madame DE MONTESPAN.



Mademoiselle DE FONTANGES.

L'AFFAIRE DES POISONS

Madame DE MAINTENON. — Madame DE MONTESPAN. — Mademoiselle DE FONTANGES.

somme énorme qu'elle employait presque tout entière en œuvres de charité et en fondations pieuses. Et cependant « le roi n'avait plus avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée : ils ne la voyaient plus que rarement, et après le lui avoir fait demander. Le Père de la Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence : ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle écrivit elle-même, dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui, s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu madame de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve. Monsieur de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie.

« Mais le souvenir des tragiques cérémonies auxquelles elle assista, qu'elle provoqua presque, la poursuivait sans cesse et la nuit et le jour.

« Elle donnait presque tout ce qui lui restait aux pauvres, et travaillait de ses mains pour eux, plusieurs heures par jour, à des chemises et d'autres vils ouvrages. Elle jouait au plus petit jeu du monde, et tant le jeu que la compagnie, elle les quittait au bout de chaque heure, pour s'aller mettre en prière et en réciter une certaine quantité, assez longtemps. Outre ses matinées et les exercices ordinaires de piété, sa table était frugale, ses jeûnes fréquents, et elle portait sans cesse jour et nuit des instruments de pénitence à pointes de fer, ceintures, bracelets, jarretières, très pénibles et très douloureux. Quoique sa langue eût aussi sa pénitence sévère, elle ne laissait pas d'être d'excellente compagnie, et parmi tant de macérations et de pratiques d'humilité, cet air de grandeur, de domination, de majesté qui la montrait la reine, en quelque lieu et avec quelque compagnie que ce fût, ne put jamais l'abandonner. Elle pensait sans cesse à la mort, et en avait des frayeurs si terribles, qu'elle gageait des femmes qui n'avaient d'autre emploi que de la veiller toutes les nuits. Elle dormait ses rideaux ouverts, avec force bougies toujours allumées, et toutes les fois qu'elle se réveillait, elle voulait trouver les veilleuses ou parlant, ou jouant, ou mangeant, de peur qu'elles ne s'endormissent. »

Comme — à la lecture puissamment évocatrice de Saint-Simon, — on se figure cette lutte horrible, où l'âme ardente de la marquise, aux prises avec l'inexpiable passé, se débat et succombe, fuit les ténèbres trop propices aux remords, se purifie, se déchire et sanglote, dans le doute encore du divin pardon ! Madame de Montespan avait beau voyager, « par inquiétude et mésaise partout », exiger l'éclat vacillant des flambeaux, afin de chasser les apparitions importunes qu'eût engendrées l'ombre des nuits, entourer son lit de femmes nombreuses et joyeuses, rien ne faisait s'évanouir les antans redoutables. Ah ! ces heures d'effrayants cauchemars !... Les pauvres petits êtres, dont le sang jadis empourpra la splendeur liliale de sa chair, passaient et repassaient, frêles fantômes... puis c'était Lussac, doux martyr agonisant, les membres brisés par la torture, — et c'étaient les centaines de malheureux, qui, à cause d'elle, parce qu'ils l'approchèrent de près ou de loin, parce qu'on craignait d'eux un geste ou un mot équivoques, furent jetés, à perpétuité, dans la profondeur des citadelles. Elle les voyait,

attachés aux murailles, secouant leurs fers, relevant le front et clamant leur innocence! Et la marquise, depuis des années, étaitpoursuivie par les cris de malédictions de ces tristes et lamentables victimes... En une incessante hantise, elle coudoyait des spectres et elle frissonnait toute. Peut-être, comme lady Macbeth, découvrait-elle sur sa main la trace indélébile...

L'heure de sa mort approcha. Elle en eut le pressentiment. Vers la fin d'avril 1707, alors qu'elle vivait retirée à Bourbon, elle ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter un mois plus tard.

Elle « était encore belle, et paraissait encore tout ce qu'elle avait été ».

Sa maladie à Bourbon fut subite et dura très peu; elle n'avait ni chirurgien ni médecin auprès d'elle, nul chirurgien à Bourbon, mais quelques médecins qui la virent et qui ne la traitèrent point, en sorte qu'elle mourut dans l'abandon de secours, quoique avec une grande suite. Elle revint d'un grand assoupissement douze ou quinze heures avant de mourir, qu'elle employa toutes pour son salut. Dieu lui fit la grâce de lui ôter toute cette horreur de la mort, pour y faire succéder une confiance humble et craintive, mais soumise et paisible. Elle voulut faire entrer toute sa suite, jusqu'aux derniers valets, et devant eux fit une amende honorable de sa vie, la plus forte et la plus touchante, et rendit grâce à Dieu de mourir éloignée des fruits de son péché, qui tous lui rendirent beaucoup et qu'elle aimait infiniment. Elle reçut de la sorte tous ses sacrements; et, le vendredi 27 mai, à trois heures du matin, elle mourut au milieu des regrets de tout ce qui était présent et des cris de plusieurs milliers de pauvres, qui accouraient des provinces voisines à Bourbon, dès qu'elle arrivait, et qu'elle nourrissait et vêtissait tous.

Son corps fut la proie de l'apprentissage du chirurgien d'un intendant de je ne sais où, qui se trouva à Bourbon et qui voulut l'ouvrir, sans savoir comment s'y prendre, et de l'avidité des prêtres, qui se battirent à qui l'aurait dans la paroisse ou dans la Sainte-Chapelle, et qui retardèrent longtemps le très pauvre convoi (1).

C'est alors que le monarque obéit à de tristes souvenirs. Non seulement, à la nouvelle de cette mort, il fit preuve de la plus parfaite indifférence, mais encore, à la stupéfaction de toute la Cour, il blâma publiquement la douleur que semblaient montrer ses enfants, et, afin de mieux accentuer encore l'oubli profond dans lequel il l'avait tenue depuis l'affaire des poisons, il leur interdit de porter le deuil de leur mère, de même qu'autrefois, en 1692, lors du mariage de Mademoiselle de Blois, puis de celui du duc du Maine, il n'avait pas permis à Athénaïs d'assister au mariage et de signer au contrat.

Pour si incompréhensibles que pussent paraître de pareilles rigueurs, celui qui eût pu sonder la blessure faite à l'orgueil royal et qui, soulevant le voile du passé, eût pu approfondir les événements où la descendante des Mortemart avait jadis joué le principal rôle,

(1) Additions de Saint Simon au Journal du Marquis de Dangeau, t. XI.

celui-là eût bien vite trouvé l'explication de cette conduite, sa justification presque, et les mobiles qui avaient fait agir de la sorte le Roi de France. Mais les contemporains ignorèrent toujours les dessous mystérieux de la tragédie qui avait bouleversé la Cour ; ils n'en connurent que le dénouement.

Pendant qu'Athénaïs était tout entière à ses remords, le Roi avait continué à voler à des amours nouvelles, coupées de soudaines crises de repentir. La pâle amie du monarque, la duchesse de Fontanges, si « romanesquement belle », retirée en l'abbaye de Port-Royal, voyait, avec son sang, s'enfuir la vie d'un corps splendide dont elle s'était si hautement enorgueillie. La maladie implacable, née aux sources d'amour, et de l'excès même de la passion, la tuait sans merci.

D'un contemporain impitoyablement railleur, Mme de Sévigné, une phrase, qu'une femme seule pouvait écrire, subsiste et explique tout : « La Fontanges est morte blessée au service du Roi. »

La grâce mièvre de l'amoureuse s'accommodait mal de ces grossesses successives... La frêle duchesse n'était pas de taille, comme sa féconde rivale, Mme de Montespan, à supporter les douloureuses fatigues de la maternité.

Puis l'âge commençant à faire sentir à Louis ses premières atteintes, la beauté plus grave de la veuve Scarron attira à son tour le monarque. Peut-être jugea-t-il cette femme un guide éclairé pour la « direction d'un pays agité qu'elle connaissait bien », en même temps qu'une amoureuse pleine de raison, d'esprit supérieur à celui même de Mme de Montespan, et la seule qui pût lui faire enfin comprendre les beautés de l'*Introduction à la Vie dévote.*

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

Nous rappelons à tous les souscripteurs de l'un des volumes du Dr Cabanès qu'ils ont droit à la prime annoncée dans notre dernier n^o^ : les trois curieuses gravures, **non mises dans le commerce,** *dont nous avons donné la description. Ces trois gravures, tirées à très petit nombre, sont délivrés* **gratuitement** *dans nos bureaux, les* **jeudi et dimanche matin** *seulement, jusqu'au 15 juillet ; elles sont adressées* **franco,** *moyennant 0. 75 pour Paris, 1 fr. pour la province et l'étranger, à quiconque nous en fait la demande, accompagnée d'un mandat ou de timbres-poste français, de la valeur précitée.*

Les Indiscrétions, *dont le* **quatrième mille** *vient de paraître, sont toujours envoyées, contre un mandat de 3 fr. 25 (Paris), 3 fr. 50 (province), 4 fr. (étranger).*

Tout acheteur de 2 volumes au moins du Dr Cabanès recevra gratuitement la jolie plaquette du Dr Potiquet, **la Mort de François II,** *un modèle de monographie médico-historique et, ce qui ne gâte rien, un bijou de typographie ; il ne nous en reste que très peu d'exemplaires* (1).

(1) Il ne nous reste également qu'un très petit nombre des ouvrages suivants : *le Cabinet secret*, 3e série (les trois autres séries, 1re, 2e et 4e, son complètement épuisées) *Balzac ignoré, Napoléon jugé par un Anglais.*

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE V.

L'EUGÉINE. — SA COMPOSITION. — SES PROPRIÉTÉS.
SES AVANTAGES.

(*Suite*).

A l état de pureté absolue (tel qu'il a été isolé par G. Prunier et L. Portes, après cinq ans de patientes recherches), le phospho-mannitate de fer est entièrement résorbé par l'intestin ; il relève l'appétit, augmente les forces et restaure promptement le chiffre globulaire. Il suffit de se reporter à l'étude des seize observations détaillées et concluantes, publiées récemment (1), pour être convaincu de l'influence rapide et profonde exercée par l'Eugéine Prunier dans les déglobulisations, langueurs nutritives, leucocythémies, troubles circulatoires hydrémiques, etc., etc. La clinique est, ici, le meilleur des réactifs.

Lorsque le fer semble impuissant contre l anémie, a dit un savant clinicien, c'est généralement parce que l'on a passé à côté de la bonne préparation. Sans prétendre que l'Eugéine Prunier soit toujours celle-ci et qu elle supprime tous les autres martiaux, je crois équitable d'insister sur la certitude de son accumulation organique, sous la forme d'une réserve régénératrice, d'une caisse d'épargne, vouée à l'entretien du capital hémoglobine. — L'acide phosphorique n'existe-t-il pas, d'ailleurs, dans le globule (Jolly) en aussi grande quantité que l'oxyde de fer ? En recourant à l'Eugéine Prunier nous aurons, en présence et conjonction efficace, ces deux précieux éléments globulaires.

Les épreuves de numération, de colorimétrie et de photométrie témoignent, du reste, à l'envi, de la haute valeur de l'Eugéine Prunier pour la réparation hématique. Au fur et à mesure de son administration, on voit disparaître du champ

(1) *Étude de l'acide phosphomannitique et de ses dérivés*, par G. Prunier. Broch. in-8° de 42 pages.

du microscope les globules crênelés, petits, inégaux, affligés d'altérations biochimiques, funestes aux échanges. Les procès nutritifs se vivifient ; la capacité respiratoire du sang croît, proportionnellement à l'hypergenèse des hématoblastes. Un atome de fer fixe deux atomes d'oxygène ; c'est en vertu de cette fixation (parfois comparée à la fonction de la mousse de platine), que l'oxyhémoglobine facilite, par son instabilité même, les échanges gazeux, en permettant aux hématies de perdre et de reprendre, alternativement, de l'oxygène (le fer passant de l'état de sous-oxyde à celui d'oxyde, et réciproquement).

(*A suivre.*)

Livres reçus ou déposés aux bureaux de la « Chronique ».

Une épidémie à la cour de Marie-Thérèse d'Autriche, par Maurice Boutry. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny. 1903.

Plan de campagne de la lutte contre la tuberculose en France, discours de M. P. Brouardel à la séance publique donnée par le *Bureau central international pour la lutte contre la tuberculose*, le 5 mai 1903. (Extrait de la *Lutte antituberculeuse, bulletin de la Fédération antituberculeuse française.*) C. Naud, 3, rue Racine. 1903.

Les secrets du ciel de Berck, par le Dr A. H. Rouffilange. Paris, imprimerie typographique Jean Gainche, 15, rue de Verneuil. 1903.

Destruction des rats à bord des navires chargés de marchandises, par le Dr R. Jacques. (Extrait de la *Revue d'Hygiène*, février 1903.) Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain. 1903.

Le système de Newton est faux, par A. Myrian. Tulle, imprimerie Crauffon, rue Général-Delmas. 1903.

Œuvres galantes des conteurs italiens, par Ad. van Bever et Ed. Sansot-Arlaud. Paris. Société du Mercure de France, 26, rue de Condé. 1903.

Mémoires d'un séquestré, par Pierre Boyer. Joanin et Cie, 24, rue de Condé, Paris. 1903 (*Sera analysé*).

Pathologie mentale des rois de France (Louis XI et ses ascendants) par Auguste Brachet. Paris, Hachette. 1903 (*Sera analysé*).

ÉCHOS DE PARTOUT

Le « struggle for life » en Amérique.

Les offres d'emploi faites, en Amérique, aux étudiants en médecine, varient à l'infini. Les compagnies du gaz et des eaux en emploient comme inspecteurs. Un entrepreneur de pompes funèbres en fait venir six comme croque-morts toutes les fois qu'il y a un enterrement. Une église en emploie un pour souffler à l'orgue. Un entrepreneur de pompes funèbres en fait coucher un dans son bureau pour répondre la nuit. On en demande pour tondre les haies et les gazons. On en demande comme maîtres d'hôtel, pour diriger les réceptions. D'autres gardent des propriétés en l'absence des maîtres, etc.

Les Universités sont fières de ce recrutement démocratique ; elles savent qu'elles lui doivent l'esprit de travail et l'esprit d'énergie. L'université de Yale, elle-même, pense que, si ses élèves sont les plus débrouillards (*hustlers*), c'est parce qu'elle est la plus démocratique. Un de ses administrateurs, le Dr PALMER, cita un soir, à Oxford, à un dîner, l'exemple d'étudiants de Yale qui gagnaient leur vie et qui jouissaient non seulement du respect, mais de l'amitié de leurs condisciples.

Influence de la nourriture sur le caractère.

Un de nos confrères rapporte qu'un médecin anglais vient de faire de curieuses recherches au sujet de l'influence de la nourriture sur le caractère de l'homme. Voici ses principales conclusions, sous toutes réserves, bien entendu :

Un homme qui, pendant des mois, se nourrirait exclusivement de bœuf, deviendrait énergique, courageux, voire audacieux.

Celui qui ne mangerait que de la viande de porc tournerait infailliblement au pessimisme.

Les personnes qui ne consommeraient que du mouton tomberaient forcément dans un état de mélancolie indéfinissable.

L'usage continuel du veau est également néfaste. Les adorateurs de cette viande tendre perdent à la longue toute énergie. On a même, paraît-il, remarqué que les maris qui se laissent battre par leurs femmes, aiment tous le rôti de veau.

L'usage du lait et des œufs est recommandé à toutes les femmes désireuses de réunir la grâce et l'esprit... Avis à nos lectrices !

L'abus du beurre rend flegmatique et paresseux.

L'homme qui travaille beaucoup intellectuellement, devrait manger le plus de pommes possible.

La pomme de terre engendre l'envie et la paresse.

Enfin, pour conserver la mémoire jusqu'à l'âge le plus avancé, rien ne serait meilleur que la moutarde.

Et maintenant, cher lecteur, si vous avez des doutes, essayez !

(*Journal de la Santé.*)

La pathologie abyssine.

Le Dr J.-A. Chabaneix, qui, en 1897, accompagna une mission auprès de Ménélik, vient de publier, dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, des notes très intéressantes sur la pathologie en Abyssinie.

La lèpre est extrêmement répandue dans le royaume de Ménélik. On rencontre des lépreux à tous les carrefours de la ville. « Au seigneur perché sur sa mule sonnante, au diplomate qui passe avec son escorte d'honneur, ils montrent la misère pitoyable de leurs membres mutilés : « Par Dieu, par saint Georges, par saint Michel, implorent-ils. »

Le ténia est très fréquent : « L'Abyssin, dit notre confrère, est très hospitalier ; à l'intérieur, il abrite un ténia ; sur sa peau, il laisse l'acare vivre et se multiplier ; poux et punaises habitent les mailles de son ample toge. »

La principale maladie éthiopienne est la syphilis ; les manifestations cutanées et muqueuses de la maladie sont de règle chez les féaux sujets du Roi des rois. Les modes de contagion sont multiples : non contents de la voie génitale, les Abyssins rendent dangereuse leur hospitalité même. Dans les repas, les convives déchirent la même galette, trempent dans la même sauce le morceau de crêpe qu'ils viennent d'attaquer à belles dents ; quand vient le moment de verser l'hydromel à pleins bords, l'hôte boit toujours une gorgée dans le verre qu'il offre. A quoi bon prendre des précautions ? La syphilis n'a chez eux aucun caractère infamant. Pour l'Abyssin, c'est une maladie courante et inéluctable : « Il l'a, l'a eue ou l'aura. »

(*Journal de méd. de Bordeaux.*)

La prédisposition des roux à la tuberculose.

Dans son *Journal des Praticiens*, le Dr Huchard vient de tirer de l'oubli un très curieux passage des « Lettres choisies de Guy-Patin », qui témoigne de la connaissance qu'avaient les anciens médecins de la curieuse prédisposition signalée, en ces dernières années, par le Pr Landouzy, des roux pour la tuberculose. Voici le passage :

« Il est constant, écrit Guy-Patin, que l'inflammation du poumon est toujours mortelle aux rousseaux. Feu M. de la Vigne, un « de nos médecins de la Faculté, étoit fort rousseau. Je le fis un jour « appeler en consultation chez un secrétaire du roy, nommé Collier, qui avoit 75 ans et qui étoit aussi rousseau et malade d'une « inflammation des poumons, ce qui fit que je lui prédis qu'elle se- « roit mortelle. M. de la Vigne me demanda où j'avois appris ce « prognostic des rousseaux. Je lui répondis que je l'avois remarqué « toujours très vray, outre que je l'avois ouï dire à Nicolas Pietre, et « que la raison de cela étoit que les rousseaux abondent en sérosité « âcre et maligne. Il me dit qu'il l'avoit toujours remarqué de « même. Je l'ai lu depuis dans les Ephémérides de Baillou. »

Ce qui prouve, ajoute fort judicieusement Huchard, que le nouveau est souvent ce qui a été oublié ou méconnu.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les Annales antialcooliques.

Journal mensuel, le premier journal antialcoolique qui soit indépendant de toute société de tempérance.

Publié sous la direction de M. le Dr Legrain, avec le concours des collaborateurs les plus éminents : MM. les Prs Brouardel, Landouzy, Letulle, Chauveau, Bouchard, Dr Daremberg, Frédéric Passy, etc., etc. Administration, 12, rue de Condé.

Cordiale bienvenue à notre excellent confrère et ami.

Société d'Hypnologie et de Psychologie.

La *douzième séance annuelle* de la *Société d'Hypnologie et de Psychologie* a eu lieu le mardi 16 juin 1903, à quatre heures, au Palais des Sociétés savantes, 8, rue Danton. Après une éloquente allocution de M. le Dr Jules Voisin, président de la Société, le Dr Bérillon, secrétaire général, a prononcé l'éloge du Professeur Tokarsky, de Moscou, membre fondateur de la Société. Puis ce fut le tour des communications, d'un intérêt variable, et dont nous ne signalerons que les principales :

Dr Jules Voisin : Un cas d'hémiplégie hystérique, datant de cinq ans : Guérison par la suggestion hypnotique.

Dr Bérillon : Le traitement psychologique du bégaiement mental et de la timidité.

Dr Paul Joire (de Lille) : Le trac des artistes et son traitement hypnotique.

Dr Doyen : L'état mental des opérés.

M. Lépinay, médecin vétérinaire : L'hypnotisme chez le cheval.

Dr Aragon : Psychopathies d'origine utérine.

Dr de Bourgade : Influence des fermentations digestives sur le caractère et les états mentaux.

Dr Lux, médecin major de 1re classe : Considérations psychologiques sur l'hystérie dans l'armée.

Dr Vidal : Idées de doute et phobies portant sur la sphère génitale.

Après la séance annuelle, le banquet a eu lieu à sept heures, comme les années précédentes, au restaurant du Palais des Sociétés savantes, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin. Selon l'habituelle formule, la plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant le repas.

Erratum.

Page 403 du dernier numéro de la *Chronique*, ligne 46, il faut lire : « M. Callamand *retrouvera* textuellement la seconde citation de Pasteur dans Claude Bernard, dont, etc., etc. », et non *retrouve*.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Louis-Philippe, chirurgien et lauréat du prix Monthyon. — Dans une relation sur l'envahissement des Tuileries, en 1848, il est dit ceci : « Le seul dégât considérable a été pour l'original du tableau représentant Louis-Philippe saignant le courrier Varner. A coup de bayonnette on a fait justice du fait qui, dix ans auparavant, attirait la mention honorable et clandestine du prix Monthyon... » Pourrait-on nous fournir quelques détails plus précis sur cet épisode de la vie de Louis-Philippe — et nous dire en quelle année aurait été décerné le prix Monthyon, auquel il est fait ici allusion, à un lauréat royalement couronné ?

A. C.

Quel est l'auteur de l'Esculapédie. — Connaît-on l'auteur du livre dont voici le titre : *L'Esculapédie, Poème divisé en huit chants, par Me de S... A Amsterdam,* 1757 ?

(Compte rendu dans le *Journal Encyclopédique*, imprimé à Liége, in-8°. Livraison de décembre 1757, pp. 113 à 130.)

ALBIN BODY.

Est-il permis aux prêtres catholiques de disséquer le corps humain ; ou, pour mieux dire, *de se livrer à la pratique de la dissection du corps humain* ? — Voici les renseignements peu précis que j'ai pu obtenir à ce propos :

« L'étude de la médecine faite en particulier n'est interdite à personne.

« Mais l'étude publique (faite dans les écoles de médecine) est défendue aux prêtres. Elle ne l'est pas toutefois pour les diacres, sous-diacres et tonsurés. Ainsi l'enseigne le *Corpus Juris Reg. 10 M. Clerici.*

« Comme la dissection ne peut se faire pratiquement que dans l'étude publique et non dans l'étude privée, il s'ensuit qu'elle est défendue de la même manière et pour les mêmes raisons que l'étude publique. Aucun texte ne vise la dissection indépendamment de l'étude. »

Les lecteurs de la *Chronique* peuvent-ils me donner un complément d'information sur ce point obscur ?

A. LEDOUBLE.

Les descendants d'Hégésippe Moreau. — Existe-t-il encore des descendants du doux poète de la Voulzie ? En attendant qu'on nous renseigne là-dessus, voici la lettre que nous avons reçue d'un de nos aimables confrères, que nous avions pressenti à cet égard :

Alger, le 10 avril 1903.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous remercie bien sincèrement, quoique tardivement, de l'obligeance avec laquelle vous avez bien voulu me donner le rensei-

gnement que je vous demandais au sujet du monument d'Hégésippe Moreau.

Non, je ne suis pas un descendant du pauvre poète ; je ne crois même pas qu'il ait laissé de postérité. La similitude du nom n'a pas été étrangère à l'intérêt que sa mémoire m'avait inspiré ; mais cet intérêt s'est beaucoup mieux justifié par la lecture de son œuvre, où l'on trouve des élégies comme chez Brizeux, des chansons comme chez Béranger, des poésies (*l'Hiver*, par exemple) que n'auraient désavouées ni Vigny ni Hugo, et des contes inimitables de délicatesse et de charme.

Agréez, etc. Dr L. Moreau.

Un singe oculiste. — Au temps où le célèbre navigateur Bougainville naviguait du côté du Brésil, quelques hommes de son équipage, sous la conduite de Pernetty, descendirent à Sainte-Catherine et allèrent faire une excursion dans la forêt, au milieu des jaguars et des serpents. Ils capturèrent, entre autres choses, un singe Alouate, qui avait 36 cent. de haut. Il était borgne, mais il fallait un certain temps pour s'en apercevoir. En effet, cette maligne bête, ayant perdu un œil à la bataille, avait remplacé son œil manquant par un globe artificiel de sa composition, qui avait le mérite d'être plus doux qu'un œil de verre : c'était une boule, composée d'une gomme particulière du pays, de bois mort en poudre et de mousse très fine, pétris ensemble. La paupière recouvrait cette boule, comme elle aurait pu le faire à l'œil gauche. Ce savant pensa que le singe avait imaginé cet œil postiche pour se garantir des insectes, qui auraient pu aller se loger au fond de son orbite vide. Peut-être aussi était-ce un singe qui avait des goûts de gentleman, et qui tenait à avoir tout au moins l'apparence d'être conformé comme le reste de ses semblables. Ce singe, d'ailleurs, paraissait avoir l'expérience de l'âge ; car il avait la peau du visage assez ridée et quelques poils blancs à la barbe : sans être un vieux barbon, il commençait à grisonner, comme un homme de 50 ans. Ce fut le seul singe qui se laissa voir à nos compatriotes, probablement à cause de son infirmité, qui l'avait empêché de voir le danger aussi bien que ses autres congénères.

Que pensent vos collaborateurs du récit de Bongainville ?

Dr Bougon.

Réponses.

Les Médecins pendant la Commune (IX, 782). — Le docteur Beaudouin (d'Alençon) semble insinuer qu'il y a toujours eu une certaine animosité entre les physiologistes et les médecins. Il cite, d'après Parrot, une boutade attribuée à Paul Bert. Or, tous ceux qui ont connu Paul Bert savent que, loin d'avoir les médecins en mésestime, il les croyait au contraire (ce en quoi il exagérait sans doute) aptes à tout : il avait pris des médecins pour l'administration du Tonkin, et le choix fut reconnu bon. Par contre, il avait pour les charlatans, pour les faiseurs, un souverain mépris.

Brown-Séquard semble avoir occupé la chaire du Collège de France plus heureusement que Charcot et Vulpian n'auraient pu le faire, d'après les juges qui s'y connaissent : 1° parce qu'il est de tradition que cette chaire soit donnée à un savant et non à un *médecin praticien ;* 2° parce que les titres antérieurs de Brown-Séquard le mettaient évidemment au-dessus de ses compétiteurs — à cette époque du moins ; 3° parce que nommer Charcot, qui était déjà à la Faculté de Médecine, ou Vulpian, qui était au Muséum, ce n'était rien ajouter aux moyens d'études qu'ils avaient entre les mains, et c'était ôter au grand physiologiste Brown-Séquard un laboratoire où il a fait, on le sait, d'importantes découvertes. Il est essentiel de séparer la science de la pratique médicale ; d'ordinaire elles font mauvais ménage.

Dr Michaut.

— Dans le n° du 1er décembre 1902 de la *Chronique Médicale*, un article du Dr Beaudouin, d'Alençon, signale, entre Claude Bernard et Longet, une façon d'antipathie, se traduisant par l'affectation de s'ignorer l'un l'autre. Je crois devoir, tout en acceptant la matérialité des faits sur lesquels se fonde l'appréciation de votre distingué correspondant, m'élever, en ce qui concerne Claude Bernard, contre le jugement qui mettrait le froid, qui a pu exister entre les deux physiologistes, sur le compte d'un sentiment de jalousie ou d'une rivalité quelconque.

Personne ne fut jamais, plus que Claude Bernard, au-dessus de ces petitesses d'esprit ; il suffit, pour en être convaincu, de voir la place que tiennent, dans ses leçons, les recherches faites, en dehors de son laboratoire, par ses élèves ou auditeurs, parmi lesquels je puis citer : Marey, Calliburier, Jambowich, Waller, Paul Bert, et j'en oublie.

Pourquoi aurait-il été moins bienveillant pour Longet ? Il y en avait une raison, qu'on peut donner aujourd'hui sans blesser personne, — pas même M. Tillaux.

Venu à Paris en 1834, Bernard y suivit, dès le début de ses études médicales, les cours de Magendie. Un jour le professeur, s'adressant à son auditoire, demanda si quelqu'un pourrait lui apporter, à la leçon suivante, une dissection du nerf facial chez l'homme. Bernard leva la main ; son offre fut acceptée, sa préparation reçue trois jours après, avec éloges ; et il lui fut fait une place aux côtés de la table autour de laquelle se trouvaient les habitués du laboratoire, parmi lesquels était Longet. Un ou deux ans après, Bernard devenait interne de Magendie à l'Hôtel-Dieu ; au Collège de France, il était devenu de la maison sans être encore préparateur.

Ici vient prendre place l'histoire de la *sensibilité récurrente*, à laquelle se rattache le début d'un refroidissement entre les deux auditeurs de Magendie.

En 1823, puis en 1829, Magendie avait interrogé la sensibilité des racines rachidiennes antérieures, et les avait trouvées tantôt nettement, tantôt obscurément sensibles, tantôt enfin insensibles.

Il reprit ces expériences en 1839, en présence de Bernard et

de Longet. Les racines antérieures s'y montrèrent manifestement sensibles, d'une sensibilité que faisait disparaître la section des racines postérieures: Magendie conclut à une *sensibilité récurrente*.

Très peu après, dans des lettres adressées à la *Gazette des hôpitaux*, Longet revendiquait la priorité de la découverte.

Cependant Magendie, continuant ses expériences au laboratoire du Collège de France, tomba sur une série de résultats négatifs.

Opérant de son côté, Longet ne rencontra plus, lui aussi, que des résultats négatifs ; et il s'empressa de conclure à la non-existence de la sensibilité récurrente (*Propriétés et fonctions de la moelle épinière*, 1841).

Et les choses en restèrent là jusqu'en 1846, où Bernard ouvrit une nouvelle série d'expériences, qui devaient aboutir à établir définitivement la réalité de la sensibilité récurrente, et à déterminer les conditions, d'ordre opératoire, qui avaient conduit Magendie à ne plus la retrouver, et Longet à la nier.

Mais entre ces deux dates, 1839 ou mieux 1841 et 1846, se produit un incident comique :

Longet, tenant toujours pour ses conclusions négatives de 1841, eut la maladresse d'y appuyer, dans une *Notice sur ses travaux*, à l'appui d'une candidature académique, — probablement à l'Académie de Médecine, où il fut élu en 1844. Dans cette Notice, que je ne saurais citer textuellement, ne l'ayant plus sous les yeux, mais dont je crois pouvoir garantir le sens, on trouve que « l'auteur a démontré que la sensibilité, dite récurrente, des racines spinales antérieures, admise par M. Magendie, n'existe pas ; mais que, si un jour cette propriété devait être retrouvée, on n'oubliera pas qu'il a été le premier à la constater. »

La réclamation de priorité de 1839 et la maladresse que je viens de rappeler avaient amoindri Longet dans l'esprit de Bernard, qui, tout en lui reconnaissant un tempérament de savant et le tenant pour un physiologiste non négligeable, regrettait que, chez lui, un expérimentateur de valeur fût entravé par les ardeurs du « jeune homme pressé », que l'on appelle aujourd'hui un *arriviste*.

A. Tripier.

— C'est un labeur assez inutile que de chercher les causes, souvent futiles, des ires des savants entre eux. On aboutit à des froissements de vanité, à des questions mesquines de jalousie qui, pour les esprits médiocres, sont des motifs d'admirer moins les hommes de génie. Il semble plus sage de ne jamais vouloir descendre dans les loges de concierges, ni endosser la livrée des valets du dénigrement littéraire, car s'il n'est pas de grands hommes pour leurs valets de chambre, il n'est pas de grand savant pour les ramasseurs de potins scientifiques. « N'est-ce pas dans la rivalité d'écoles qu'il faut trouver la clef de l'animosité entre Claude Bernard et Longet ? » questionne le Dr Beaudouin (d'Alençon). Il ne paraît pas exister de sympathie, chez le fondateur de la méthode expérimentale, pour un physiologiste assez peu clairvoyant pour nier (après expérimentation) l'excitabilité des lobes cérébraux. Longet fut un esprit rétrograde et un professeur très médiocre, digne de l'oubli qu'il a mérité, au dire des critiques compétents. Il suffirait aussi de montrer comment ce

physiologiste avait plus de foi dans l'observation clinique que dans l'expérimentation de laboratoire, pour expliquer le dédain de Claude Bernard à son égard. Si l'*Introduction à l'Etude de la Médecine expérimentale* est au XIXe siècle ce que le *Discours de la Méthode* fut au XVIIe (Brunetière), le *Traité de Physiologie* a été rejoindre tant d'autres compilations sur les rayons poudreux de bibliothèques d'où on ne les tire plus. De plus, Longet fut un praticien comme Vulpian, et, qui plus est, un praticien officiel, impérial (médecin de Napoléon III et des maisons de Saint-Denis et d'Ecouen), qualités qui ne s'accordent guère avec les exigences de la science de laboratoire. Il faut choisir entre être un savant, un homme de découvertes et un praticien qui court les visites, même les visites d'Empereur. Claude Bernard avait choisi la science. Longet, comme Vulpian, s'est laissé séduire par les bénéfices plus sûrs, mais moins glorieux, de la clientèle et des titres.

Il suffirait donc de rappeler, pour répondre à notre confrère, que le Professeur Longet était un familier des Tuileries et de Compiègne, avec Viollet-le-Duc, Mérimée, Octave Feuillet, Sandeau, About et même Pasteur ; qu'il faisait des conférences (?) mondaines sur la circulation du sang, devant la cour de l'Impératrice Eugénie ; tandis que Claude Bernard faillit mourir de l'humidité de la cave qui lui servait de laboratoire au Collège de France et ne put jamais obtenir, malgré Duruy, un laboratoire digne de lui, alors qu'on dépensait des millions pour restaurer (?) le château de Pierrefonds.

L'animosité doit irrémédiablement naître entre de pareils esprits. D'un côté, le courtisan se diminue à mesure que titres, décorations pleuvent sur le conférencier de cour ; de l'autre, le savant est tenu à l'écart et ne peut travailler comme il le voudrait, faute d'un local suffisant. Longet se disperse en visites, Claude Bernard travaille pour la postérité. La postérité a choisi. Personne ne se souvient de Longet. Ce serait vraiment demander trop de grandeur d'âme au savant que de réclamer qu'il estime l'homme de cour et le praticien impérial, le médiocre expérimentateur et le critique des grandes découvertes du dernier siècle.

Du reste, pour plus de documentation, Mme Claude Bernard, Mme Paul Bert existent encore. Les préparateurs de Claude Bernard, Ranvier, Dastre, d'Arsonval, Tripier, Régnard, existent encore, et c'est près d'eux qu'il faudrait se renseigner.

Quant au Dr Monin, l'interlocuteur de Tillaux dans l'article qui fut l'objet de cette question, il ne faudrait pas le confondre avec notre contemporain E. Monin, le rédacteur au journal de *la Santé*. L'interlocuteur de Tillaux, le *premier* Monin, moins fécond sans doute que E. Monin, fut un lettré très délicat, auteur d'ouvrages trop oubliés ; il mériterait que la *Chronique* fasse revivre sa sympathique physionomie. Quelque dix ans suffisent à ce qu'un nom de confrère soit oublié !... Quelle curieuse et éphémère mode que celle des traités dits classiques ! Depuis 1868, les étudiants et les docteurs frais émoulus ont juré successivement, à quelques années de distance, par Longet, par Béclard, par Kuss et Duval, par Beaunis, par Richet... et on retrouverait peut-être, en marge de ces traités, des annotations pareilles à celles que nous cite le Dr Beaudouin. Autant en emporte le vent !...

Dr MATHOT.

Le chapitre du nez (IX, 785). — Le dernier numéro de votre intéressante *Chronique* contient, à la page 766, une étymologie du mot Alcofribas, pour une partie duquel on invoque une prétendue origine celtique, comme on le fait, d'ailleurs, assez souvent pour expliquer aux profanes certains termes plus ou moins embarrassants. Je ne connais pas les ressources que peut offrir la langue celtique, mais comme vous faites dériver du grec la première partie du mot susdit, il me semblerait tout indiqué de continuer dans la même langue la recherche du mot tout entier, pour lequel, en effet, nous trouvons, comme racines :

Αλκη — force, puissance, aide, remède.
Οφρυς — tête (d'où le nom de la plante orchidée : Ophrys).
Βαζω — parler.
ou Βαινω — marcher.

De sorte que le mot signifierait en grec : forte tête, qui parle ou qui marche.

La première signification s'applique assez heureusement à l'auteur dont le nom a été ainsi transformé et qui n'aurait pas à se plaindre de ce transformisme.

G.-H. Dourif.

Martyrologe de l'internat (IX, 111, 197, 244). — Dans la liste des médecins de paquebots, morts victimes de leur profession, vous pouvez ajouter mon camarade d'internat Pfender qui, installé d'abord à Paris, s'embarqua sur les Chargeurs Réunis (je crois) et mourut de la fièvre jaune à Rio-de-Janeiro.

Dr Orrillard (Châtellerault).

Médecins traducteurs d'Homère... et autres (IX, 633). — Pour contribuer aux réponses à la question que j'ai posée à nos confrères et à nos lecteurs, dans le numéro d'octobre 1902, je voudrais attirer l'attention sur cet extraordinaire polyglotte le Dr Montfalcon, qui a traduit Horace en quatre langues ; l'édition est de 1822, avec épître dédicatoire, en anglais, à l'actrice Elisa Wenzel C'est le linguiste le plus étonnant que je connaisse, avec le Dr Poussié.

Le médecin Pierre Montanus a traduit en vers le *Traité des Jardins* de Columelle.

Littré a traduit Homère et Dante en vers français ; Jamot (de Béthune) a donné une version d'Ausone en vers grecs ; Bonfils, Professeur de l'Ecole de Nancy, a traduit l'*Anti-Lucrèce* de Polignac en vers ; Bordegrave a traduit quelques pièces en vers latins de Santeuil ; Cabanis a traduit la *Stella* de Gœthe et le *Cimetière de campagne* du poète anglais Gray, l'idylle de Byron sur *la Mort d'Adonis*.

Parmi les contemporains, le Dr Mardrus a retraduit *les Mille et Une Nuits*, avec d'autant plus de facilité qu'il parlait l'arabe dès son enfance et que cette traduction n'a été qu'un amusement pour lui ; alors que ceux qui l'ignorent le considèrent comme un véritable savant. Mardrus est un de nos confrères de la marine marchande ; sa femme s'est fait connaître par des poésies remarquables.

Caillau, de Bordeaux, a traduit la *Callipédie* de Claude Quillet ; Dastros a traduit les *Fables de La Fontaine* en vers provençaux ; De

Cizan a traduit *les Commères de Windsor*, de Shakspeare ; Dufour de la Crespelière, le traducteur des *Aphorismes* de l'Ecole de Salerne, a donné un *Recueil d'Epigrammes des plus fameux poètes latins* et une traduction burlesque de l'*Art d'aimer*, etc., etc..

Les aphorismes d'Hippocrate et ceux de l'Ecole de Salerne, Horace, tiennent la corde des traductions médicales. L'étude sur les médecins traducteurs reste donc entière à faire. Je souhaite qu'elle tente un de vos lecteurs.

Dr Mathot.

Médecins voyageurs (IX, 751). — A propos de la question du Dr Mathot, relative aux « médecins voyageurs », vous seriez bien aimable de rappeler que je suis l'auteur des ouvrages suivants, rentrant dans cette catégorie :

De France en Russie ; en Norvège (in-18, avec 50 photogravures) ; *Au fil de la route bretonne*. Per-Lamm, éditeur.

D Caradec.

Médications barbares contre la rage (VI, 733 ; VIII,23 ; etc., etc.). — La cendre d'une tête de chien, appliquée sur la plaie, guérit de l'hydrophobie. Le remède agit de même quand la tête de chien est prise *ab ore*. Les vers de chiens morts, attachés au bras ou au cou, agissent de même. On peut guérir la rage en cousant du poil de la queue d'un chien enragé dans la plaie du malade. Du reste, les chiens fuient ceux qui portent sur eux un cœur de chien. Mais rien n'est meilleur pour le mordu que d'avaler cru le foie du chien qui l'a attaqué. Les cervelles de chapons et de poules sont aussi bonnes contre les morsures de chiens enragés ; toutefois leur vertu ne dure qu'un an. Les crêtes de coqs, appliquées sur la plaie, sont également bonnes. « Aucuns gardent la chair des chiens enragés salée et la font manger à ceux qui ont été mordus... Les autres estouffent en l'eau un petit chien, masle ou femelle, selon le sexe du chien qui aura fait le coup, et font manger aux patients le foye dudit animal, tout cru. Le jaune de la fiente de poulaille, démeslé en vin aigre, et appliqué sur la plaie, y est fort bon ; aussi la cendre de la queue d'un mulet : à condition de laisser aller le mulet, après lui avoir coupé la queue. On peut panser la plaie avec du vin aigre dans lequel on aura fait macérer des nids d'hirondelle. »

Le venin de la rage est, du reste, si dangereux qu'on peut devenir enragé en marchant seulement sur l'urine d'un chien qui a la rage, surtout si on a une plaie sur le corps

On peut également se guérir de la rage, en se frottant le ventre avec de l'urine d'un jeune enfant..., etc., etc... Tout se trouve dans Pline, au chapitre v du livre XXIX, et bien d'autres recettes encore, d'un intérêt aussi piquant.

Si à ces médications on voulait ajouter les savants commentaires d'Hermolaus Barbarus et de Solin, on remplirait des pages d'une façon aussi joyeuse.

C'est surtout en lisant cela qu'on peut penser que, parmi les lecteurs de la *Chonique*, « à peine se trouvera-t-il une personne capable de demander quel fut l'élément contenu dans ces croyances

qui a pu l'imposer à l'esprit des hommes », selon la formule de Spencer — et plus simplement si, après autant de siècles révolus à partir de la mort de Pasteur, qu'il y en a eu depuis celle de Pline l'Ancien, les traitements contre ce que nous appelons la rage ne seront pas mis sur le même plan.

Dr Michaut.

Curieuses anomalies (IX, 84, 634, 784). — Permettez-moi de vous soumettre une réponse à l'article signé V. M., où les questions des impressions maternelles sur le fœtus et de la télégonie se trouvent enchevêtrées l'une dans l'autre. Page 640, l'auteur dit en effet : « Il « paraît évident que, chez l'homme comme chez les animaux, une « première imprégnation peut modifier toutes les conceptions ulté- « rieures, et qu'un premier mari peut imprimer sa ressemblance « aux enfants d'un second. »

Cette réflexion est inspirée à l'auteur par le fait d'une femme veuve d'un hypospade et qui, de son second mari, non hypospade, eut plusieurs enfants atteints de cette infirmité.

Si l'on admet l'action des impressions maternelles sur le fœtus, il n'y a aucune raison de faire appel à la télégonie. Actuellement, les médecins qui sont tous de grands savants pratiquent cette simplicité d'esprit de ne pas nier ce qu'ils ne peuvent expliquer. En présence d'un fait aussi singulier que l'action des impressions maternelles, ils savent ne plus se payer de mots et réservent leur jugement. Cette attitude me semble tout à fait correcte et je m'y rallie avec l'auteur de l'article.

Mais que l'on fasse de cette question, déjà bien obscure, un mélange indéchiffrable avec la télégonie, je tiens à protester. C'est le moyen de ne plus même pouvoir analyser les faits d'hérédité.

Qu'est la télégonie ? C'est par là que j'aurais dû commencer, si je n'avais d'abord à indiquer la position que j'ai voulu prendre en cette controverse.

La télégonie (engendrement lointain) est précisément l'action d'une première imprégnation, trop éloignée pour que fécondation s'ensuive, sur l'imprégnation d'un autre mâle : M. X. est un pur Parisien ; il épouse une blanche, veuve d'un nègre et enfante un mulâtre. Voilà, comme dirait Offenbach, un père bien heureux..., s'il est télégoniste. S'il ne l'est pas, il aura la ressource de chercher quelque coloré dans la famille de sa femme ou dans la sienne.

Que doit faire notre Parisien pour être un homme sage ? voilà toute la question, très différente de celle de l'action des impressions maternelles.

Pour moi, je lui conseille de chercher quelque nègre dans les ascendants, car la télégonie est un roman, une simple erreur. Elle a, certes, une origine fort respectable, puisqu'elle fut découverte par un jockey anglais, et elle a reçu bon accueil un peu partout. C'est ainsi que sur les bancs d'une école de médecine, j'ai vu enseigner la télégonie.

Sur quoi s'appuie-t-elle ? Sur rien (Mégnin).

Qu'une jument pur sang ait un produit qui ne réponde bien ni au père ni à la mère, alors que, saillie une première fois par un demi-sang, elle vient d'être couverte par un pur sang : c'est là un

fait dont on ne saurait tirer aucune conséquence. Les beaux produits ne sont pas un résultat ordinaire, même lorsque les générateurs semblent inspirer toute confiance : les beaux chevaux, les beaux hommes, les beaux dindons sont plutôt rares.

La télégonie est admise un peu partout, et l'on voit sans cesse les chasseurs se prévaloir de la virginité de leurs chiennes. J'ai vu plus fort: j'ai vu des éleveurs redouter pour leurs mâles des accointances avec des femelles inférieures, craignant pour le mâle... comment appeler cela: une téléfécondation (je demande pardon du mot à la mémoire de Littré). Ces bons amateurs me paraissaient, au reste, tout aussi logiques que les télégonistes. Pourquoi un bon toutou, qui aura eu des relations avec une setter-gordon, n'aurait-il pas, avec une toutou qu'il couvrirait plus tard, un affreux mélange de toutou setter-gordon ?

Je sais qu'en ces sortes de choses nous ne devons pas faire appel au raisonnement, puisque nous manquons de base. Donc restons-en aux faits. Pas un fait, sérieusement et scientifiquement observé, ne vient à l'appui de la télégonie, en zootechnie.

Mais si les zootechnistes peuvent parfois être surpris de certains résultats, que le choix des reproducteurs ne faisait pas prévoir, je demande comment les médecins auraient droit même à l'étonnement !

L'observation sur l'homme ne peut donner jamais lieu d'affirmer la télégonie ; si nous l'admettions, ce serait à la suite des observations des zootechnistes.

Pour faire un légitime appel à la télégonie, il faudrait, en effet, éliminer l'action des impressions maternelles (qu'on peut rejeter après tout... imprudemment suivant nous), l'action des ascendants, l'action de relations ignorées. C'est trop de choses à éliminer. Seule, l'observation des animaux peut nous prouver la réminiscence d'une première fécondation. Cela peut s'étudier sur la poule, le lapin ; mais le cochon d'Inde semble tout indiqué, et il faut souhaiter que la télégonie ne soit pas professée, avant que l'observation sur les cochons d'Inde, qu'on trouve dans toutes les écoles, lui ait donné quelque base ; ce que nous pensons qu'elle ne fera jamais, car la télégonie est une simple rêverie : elle n'est pas.

Dr L. COUETOUX.

— J'ai, dans ma clientèle, deux cas remarquables de malformations héréditaires alternantes, en passant d'une génération à l'autre :

1o M. X a le second orteil plus long que le gros et deux doigts palmés. Il a eu cinq enfants : une fille d'abord, trois garçons et une fille ; les deux filles, seules, ont hérité de ces malformations. Fait à noter : ce vice de conformation existe chez l'oncle paternel, non chez les tantes, mais se retrouve chez la grand'mère.

J'ai signalé ce cas déjà, dans mon travail « Loi expérimentale de la détermination des sexes », à l'appui de cette opinion : que, dans la fécondation comme partout, la nature procède par contrastes et que le sexe prédominant crée un sexe contraire.

2o Une de mes clientes a deux yeux de couleurs différentes :

l'un des deux, très clair, est moucheté de taches de rouille. Sa sœur présente les mêmes phénomènes; les frères avaient des yeux normaux, mais le père avait les mêmes stigmates. Les fils de ma cliente reproduisent cette altération héréditaire, qui n'existe pas chez les filles.

Il ne me paraît pas impossible de rapprocher de ces deux cas authentiques celui, cité par M. de Parville, du baron de T. et de son petit-fils, qui portaient les mêmes raies sur le crâne.

Dr E. Goubert.

— Au cours de sa première année, et par suite d'un accident (une chute), dû à la négligence de sa nourrice, ma sœur a perdu l'œil droit. Des troubles sympathiques de l'autre œil, survenant à 20 ou 21 ans, ont nécessité une intervention et on a énucléé l'œil droit, dont le globe, atrophié et presque méconnaissable, était resté dans un orbite trop grand pour lui, sous des paupières qui, manquant d'un support, présentaient sur leur face antérieure une concavité. L'ensemble était d'un disgracieux effet.

Tous les gens ne sont pas charitables aux disgraciés, et deux voisines qui, lorsque nous étions tout jeunes, nous voyaient prendre nos ébats devant notre demeure, se permettaient souvent d'émettre de désagréables réflexions à l'adresse de ma sœur.

L'une des deux, dont le mari et la famille ne présentaient rien d'anormal, avait trois ou quatre superbes garçons, nos aînés de plusieurs années.

Devenue enceinte, elle a accouché d'une fillette, dont un œil présentait et présente encore, du reste (l'enfant doit actuellement avoir de 14 à 17 ans), l'aspect de l'œil droit de ma sœur, l'autre étant très bien conformé.

L'autre femme, de souche robuste et solide, belle femme, mariée à un beau garçon, né lui aussi d'une famille sans tare pathologique, a accouché, peu de temps après son mariage, d'une fillette, présentant la même malformation que la précédente, malformation qui a aussi persisté.

Je ne puis dire si ces deux jeunes filles y voient de leur œil malformé. Je le crois cependant, surtout en ce qui concerne la seconde.

On rencontre chez moi des gens superstitieux qui ont voulu voir dans ce fait une punition providentielle... Point n'est besoin, je pense, de dire que je n'attache aucune créance à cette explication. Mais la foi aux superstitions, l'attachement à des préjugés peuvent laisser croire à l'existence de préoccupations, pendant leur grossesse, chez les femmes qui ont eu à ce moment conscience, sinon d'une faute, du moins d'un manque de bienveillance et de délicatesse.

Et s'il y a réellement plus qu'une simple coïncidence entre l'existence d'une malformation congénitale et les préoccupations, craintes ou soucis maternels, ce fait, malgré la difficulté où je me trouve de prouver l'existence du second facteur (?), n'en est pas moins intéressant à noter.

X...

Chronique Bibliographique

Les Seins dans l'histoire. — Singularités recueillies par le Dr Witkowski, ouvrage illustré de 254 figures. Maloine, éditeur. 1903.

On ne se serait peut-être pas attendu à voir un bénédictin toucher à pareil sujet et, comme c'est son habitude, l'épuiser. L'érudit prestigieux qu'est le Dr Witkowski consacre un huitième volume à « *la vie des seins* », et j'imagine qu'il faudrait être bien malin pour trouver, après lui, à en dire encore quelque chose qui n'ait pas été dit ou cueilli par notre savant confrère. Dans ces sortes d'ouvrages, qui font la joie des bibliophiles, le champ des recherches n'a pas de limite, et on peut effleurer tous les sujets : philosophie, histoire, beaux-arts, médecine, esthétique, ethnologie, théâtre, littérature, etc., en s'occupant des seins.

Notre confrère a amoureusement caressé son sujet ou mieux ses sujets, et, depuis « *les petits coquins* » jusqu'aux « grands pendards », il a tout iconographié ; aussi son livre est-il des plus artistiques. De Rubens à Hermann Paul, depuis Dürer jusqu'à Gavarni, en passant par les estampes de Michel Aitsinger, il a tout vu, tout étudié et livré aux artistes, aux esthètes et aux curieux, un musée « tétonianique », une galerie dont les « fauteuils de balcon » sont abondamment garnis. Certain abbé Boileau, qui jadis s'est insurgé contre l'*abus des nudites de la gorge*, en tomberait frappé d'une attaque « tétonique ».

Il nous sera permis de regretter une légère, bien légère lacune : les seins chez l'homme. Le professeur Poirier en serait peiné, lui qui a, si j'ai bonne mémoire, inauguré ses travaux par une étude sur les tumeurs du sein chez l'homme. Edmond de Goncourt sourirait sans doute, en pensant à l'aventure de ce « vertical » homme de joie, qui s'arrachait les cheveux, au moment d'aller au bal, parce qu'un chat de gouttière avait dévoré ses faux nichons, sculptés en mou de veau, qu'il avait eu l'imprudence d'exposer à la convoitise des matous, sur le bord de sa fenêtre !

Mais quel praticien ne sera heureux de tourner ces pages suggestives ! Combien, déjà blanchis, se rappelleront avoir « palpé leurs premiers honoraires », en percutant l'opulente poitrine de leur première cliente !

Combien évoqueront « les doux souvenirs du jeune âge » et même de l'adolescence, en contemplant la série des très belles illustrations que le Dr Witkowski a su classer parmi les maîtres de toutes les Ecoles ! L'abondance grassouillette des gorges de Rubens, alternant avec l'éthérée platitude des symbolistes préraphaélistes, voire des illustrations joyeuses du *Correspondant médical !*

Eh mon Dieu, comme tout éloge, pour être sincère, doit être mêlé de quelque critique, je reprocherai à notre confrère d'avoir quelque peu mêlé les genres. On est surpris de trouver une pochade de salle de garde à côté de la reproduction d'une délicate gorge sortie toute palpitante du pinceau d'un grand peintre !

Ce livre d'érudition et d'art a sa place toute désignée dans les bibliothèques des médecins, sur le rayon des auteurs favoris, mais, je

ne sais si je me trompe, j'imagine qu'il servira d'oreiller à plus d'un rhétoricien et que Maloine verra nombre d'étudiants étrangers à la Faculté de médecine venir faire l'emplette d'un ouvrage qui, comme dit l'autre, ne se lit que d'une main. M Witkowski n'en sera pas fâché sans doute, car ainsi, tout chemin menant à Rome, il aura mérité le prix Monthyon, en collaborant aux louables efforts de la Ligue pour la repopulation. C'est ainsi qu'un voluptueux volume peut encore avoir sa moralité et que le sénateur Bérenger lui-même ne pourrait que le recommander, bien qu'on y trouve les somptueuses esthétiques du bal des Quat'-z-Arts!

Dr Mathot.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les neuro-arthritiques à Plombières, par le Dr Emile Hamaide. Paris, J.-B. Baillère et fils, 19, rue Hautefeuille. 1903.

Antonio Francesco Doni, par A. Van Bever et E. Sansot-Orland. Paris, Bibliothèque internationale d'Editions, 9, rue des Beaux-Arts. 1903.

Lettres de J. Barbey d'Aurevilly à Léon Bloy, par J. Barbey d'Aurevilly. Paris, Société du « Mercure de France », 26, rue de Condé. 1903.

Héliogabale, par Georges Duviquet. Paris, Société du « Mercure de France », 26, rue de Condé. 1903.

La Surdité, par le Dr Marcel Natier. Paris, Institut de laryngologie et orthophonie, 6, quai des Orfèvres. 1903.

L'éducation de l'oreille dans la surdité, par l'abbé Rousselot. Clermont, imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André. 1903.

Le début de la maladie de Nietzsche, par le Dr Michaut (Extrait de *la Clinique générale de Chirurgie*).

Appendice à l'Etude historique sur les jetons de l'Académie royale de Chirurgie, par le Dr R. Lacronique (Extrait de la *Gazette numismatique française*, t. VI).

Etude médico-légale d'une question de survie, par le Dr A. Lacassagne. Lyon, A. Storck et Cie, 88, rue de la Méditerranée. 1903.

La Croix Rouge française et les navires-hôpitaux, pendant la campagne de Chine (1900-1901), par René Tissier. Maison d'Editions, A. Joanin et Cie, 24, rue de Condé. 1903.

Vieilles maisons, vieux papiers, par G. Lenotre (deuxième série). Paris, Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins. 1903 (*Sera analysé*).

Six observations de confrères, guéris par les eaux et boues thermales de Dax, par le Dr Maurice Delmas (de Dax). Imprimerie-papeterie H. Labèque. 1903.

L'hypnotisme guérisseur, par le Dr Surbled (Extrait de *la Science catholique*, mai 1903). Sueur-Charruey, imprimeur-libraire-éditeur, Paris, 41, rue de Vaugirard.


Traitements
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

La "Chronique" par tous et pour tous

Béguinage et antisepsie.

Fenêtres des couvents, attirantes le soir
Avec leurs rideaux blancs, voiles de mariées,
Qu'on voudrait soulever dans un bruit d'encensoir
Pour goûter vos baisers, lèvres appariées !

Mais ces femmes sont là, le cœur pacifié,
La chair morte, causant dans l'exil de leurs chambres ;
Elles n'aiment que toi, pâle Crucifié,
Et regardent le ciel par les trous de tes membres.

Oh ! le silence heureux de l'ouvroir aux grands murs
Où l'on entend à peine un bruit de banc qui bouge,
Tandis qu'elles sont là, suivant de leurs yeux purs
Le sable en ruisseaux blonds sur le pavement rouge!

Oh ! le bonheur muet des vierges s'assemblant!
Et comme si leurs mains étaient de candeur telle
Qu'elles ne peuvent plus manier que du blanc,
Elles brodent du linge ou font de la dentelle.

C'est un charme imprévu de leur dire : « Ma sœur »,
Et de voir la pâleur de leur teint diaphane
Avec un pointillé de tache de rousseur,
Comme un camélia d'un blanc mat qui se fane...

Tout est doux, tout est calme au milieu de l'enclos;
Aux offices du soir la cloche les exhorte,
Et chacune s'y rend, mains jointes, les yeux clos,
Avec des glissements de cygne dans l'eau morte...

Mais le béguinage, qu'un tableau au musée du Luxembourg et que la prose, la métrique, alanguies et morbides, de Rodenbach, ont mis à la mode, n'appartient pas en propre à la Flandre et aux Belges. Pendant un voyage que je viens de faire à travers la France, jusqu'aux mâchicoulis et aux herses de Carcassonne, je me suis arrêté à Beaune.

Pourquoi me suis-je arrêté à Beaune, où Piron dit que tous les habitants sont des ânes ? Parce que l'*Hôpital du Saint-Esprit* « ressent plutôt un château royal que le logis des pauvres », selon l'expression d'un auteur du XVIe siècle, et « parce que, dit Viollet-le-Duc, le charmant aspect de cet hôpital donnerait envie de tomber malade à Beaune », ou d'y envoyer ses malades.

L'hôpital de Beaune, cette merveille d'architecture gothique, fut fondé, en 1443, par Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, et Guigone de Salins, sa compagne. Desservi par les sœurs hospitalières de l'ordre du Saint-Esprit, fondé à Malines, dans les Flandres, cet hôpital a conservé tous ses anciens usages. Les

sœurs, vêtues de blanc en été, de bleu en hiver, portent le hennin, comme Ysabeau, et la coupe de leur costume reste telle qu'elle était au milieu du XVe siècle. La supérieure s'appelle la maîtresse, et les gestes sont nobles, d'une élégance maniérée et ancienne. Dans cet édifice admirablement conservé, on se croirait transporté en plein moyen âge.

J'y ai eu donc la vision du béguinage, sans sortir de la France et sans retourner dans les Flandres, et le plus merveilleux de mon voyage et de mon archaïque visite, c'est que, lorsque j'eus levé le heurtoir en fer forgé et passé sous l'auvent de la porte d'entrée, sous le toit à trois pignons, au style fleuri, à la pente rapide, aux dessins blancs en dents de scie sur les ardoises bleues; lorsque, après avoir contemplé et contemplé, dans une muette et pieuse admiration, le *Retable du Jugement dernier*, je fus entré dans les salles de malades, aux lits de chêne et aux rideaux blancs, et dans la salle d'opération, oh ! alors, ce fut la vision de la civilisation moderne et scientifique qui se dressa devant moi, précise et apprêtée, rigoureuse et purifiée. « Antisepsie et béguinage ! » m'écriai-je en moi-même. Quel joli titre et quel sujet de descriptif roman, pour un Huysmans qui ferait sa rhétorique chez Doyen ou Terrier, au lieu de passer par Ligugé !

La merveilleuse salle modèle d'opération, due à la libéralité de M. Babèze, rentier à Beaune, bienfaiteur et humanitaire, a été inaugurée le 9 mai 1902. Elle est toute en verre et en stuc, cette salle aseptisable et qui offre toutes les garanties et tous les perfectionnements ; elle est aussi en marbre du pays, en mosaïque ; les angles sont arrondis et le plan du sol incliné. Les baies sont en verres de Saint-Gobain, en verres perforés et à doubles glaces. Le chauffage se fait à la vapeur. Le lit est laqué, composé de deux parties juxtaposées, sortes de hauts escabeaux, recouverts aussi de verre épais. L'éclairage est assuré par des becs Auer ; l'aération par des ventilateurs, aux quatre murs. Une bordure de cuir rouge encadre les portes et les murs. Les lavabos, tous à pédale, déversent l'eau chaude ou l'eau froide, l'eau bouillie, les antiseptiques chimiques ou aromatiques, l'eau phéniquée, bichlorurée, microcidinée, lysolée. Les marmites et les chauffe-linges sont scellés dans les murs. Des miroirs s'offrent aux murs ; des thermomètres notent les températures variables et maintenues. Les lampadères mobiles avec le bec Auer assurent un éclairage intense pour les opérations de nuit. A des hauteurs variables, des porte-capsules s'approchent et présentent les éponges, les boules de coton hydrophile ; un bec Bunsen est allumé pour les flambages et pour le thermocautère. Les boîtes à pansements sont montées sur pied, contiennent les cotons, les gazes, les éponges, les compresses bordantes. Le lit articulé pour les examens est en tôle émaillée ; le vidoir à siphon et à chasse d'eau. Les hottes à pansements sont également en tôle émaillée et stérilisables.

A côté, le laboratoire contient les étuves, les microscopes, les autoclaves.

Le plan de la salle d'opération a été arrêté après une visite aux salles d'opération de l'hôpital Saint-Louis, de M. Doyen et de l'hôpital Boucicaut, et je puis dire qu'à part l'éclairage au gaz, démodé et peu hygiénique, et sujet aussi à charbonner, à noircir

les belles peintures laquées, la salle d'opération à l'hôpital de Beaune est la plus belle installation chirurgicale que j'aie visitée, après le pavillon opératoire du professeur Kocher, à l'hôpital de l'Ill, palais de verre et palais de marbre, au milieu de jardins fleuris et ombragés.

Les chambres de malades sont d'un cubage millionnaire, à parois faïencées. Toutes les tables et étagères sont couvertes de verre ; les sommiers sont à mailles métalliques, et les moindres détails sont d'un entretien, d'une propreté coûteuse et raffinée.

Il est dangereux pour un médecin de se répéter, même une seule fois ; un confrère aliéniste pourrait relever là un signe de *présénilité*. J'ai beau chercher pourtant, je ne trouve pas mieux que le mot de Viollet-le-Duc : « La visite de cet hôpital donnerait envie de tomber malade à Beaune ». Je compléterai la pensée du grand architecte et du grand restaurateur et dirai : « Avec l'installation antiseptique et perfectionnée de la salle d'opération, desservie par des opérateurs comme M. le Dr Emile Affre, ancien interne de Paris, et comme M. le Dr Bouley, l'hôpital de Beaune donnerait envie de se faire opérer à Beaune.

Dans un voyage où j'ai eu la joie d'apprécier de près l'enseignement de maîtres comme M. Lepine et surtout le merveilleux professeur Grasset, l'installation antiseptique de Beaune a été une révélation, d'autant plus rare pour moi qu'elle était plus inattendue, dans ce milieu de béguinage et de moyen âge.

Dr Henri Fauvel.

Louis Jacolliot et les microzymas.

J'ai été surpris de voir que le Dr E. Callamand (de Saint-Mandé), dans sa polémique concernant Pasteur, citait Louis Jacolliot simplement comme auteur de voyages et descriptions de pays, alors qu'il omettait de citer l'*Histoire naturelle et sociale de l'humanité*. C'est dans le tome I, page 583, qu'il est fait mention de Béchamp et de son microzyma, et page 586, il dit :

« La philosophie positive et naturelle a trouvé sa base et son « principe essentiel (dans la découverte du microzyma) : le premier « être organisé, vivant par lui-même, immortel, survivant à tous les « êtres qu'il crée, contenu en germe dans l'atome primordial ; prin- « cipe organique, en même temps que principe inorganique. Le « microzyma est l'ouvrier et les minéraux sont la matière dont il se « sert pour pétrir les corps végétaux et animaux auxquels il donne « la vie. »

Si M. Callamand reproche à M. Michaut de mêler quelque peu les deux Bacon, je ne puis lui concéder de confondre l'histoire naturelle et sociale de l'humanité avec celle des voyages au pays des bayadères, des palmiers, des éléphants, etc., et de citer le second sans citer le premier.

Ceci dit marquera l'intérêt avec lequel nous suivons tous les chroniques anecdotiques de votre estimable journal.

Dr R. Wodon.

Namur, le 11 juin 1903.

Pasteur et Claude Bernard.

Il y aurait une curieuse étude à faire pour les curieux, sur l'analogie (?) des pensées entre plusieurs savants et surtout sur les emprunts pratiqués par les médecins sur les grands écrivains. La *Chronique médicale* peut indiquer ce sillon fécond en trouvailles — dans le genre de celle de M. le Professeur Ledouble (de Tours).

La maxime de Bossuet a sans doute figuré pour la première fois dans le discours que Louis Pasteur a prononcé en 1873 à l'Académie de Médecine, en réponse au Professeur Gosselin, rapporteur de la commission, qui avait eu à examiner le pansement ouaté d'A. Guérin. Louis Pasteur, à ce moment, niait la présence de micro-organismes dans le pus des plaies protégées par le pansement que Guérin venait d'inventer. L'histoire en est curieuse.

Pasteur a également beaucoup *emprunté* à Claude Bernard, dont il fut l'élève assidu.

A preuve, cette citation :

« La méthode expérimentale ne se préoccupe pas de la cause première des phénomènes qui échappe à ses procédés d'investigation... C'est donc seulement aux *causes secondes qu'elle s'adresse*, parce qu'elle peut parvenir à en découvrir et à en déterminer les lois. » (*Claude Bernard.*)

Les recherches sur *la cause première* ne sont pas du domaine de la science. Elle ne connaît que ce qu'elle peut démontrer, des faits, *des causes secondes* des phénomènes. » (*Louis Pasteur.*)

Son protecteur *Biot* avait déjà écrit : « Le véritable objet des sciences physiques n'est pas la recherche des *causes premières*, mais la recherche des lois suivant lesquelles les phénomènes sont produits. »

Or, Auguste Comte a développé en phrases analogues cette même idée cent fois dans son cours.

Ce qui prouve que tous les savants de XIXe siècle ont eu du vent du fondateur du positivisme dans leurs voiles. Ce qui prouve également que Pasteur, Claude Bernard, etc., avaient des *cahiers d'expressions.* Tous les professeurs, tous les orateurs connaissent ces recueils de phrases, véritable arsenal tout préparé pour les combats oratoires.

Bossuet lui même trouvait son arsenal dans les multiples copies de sermons, qu'il recopiait sans cesse et dont la forme définitive n'a été donnée que bien après sa mort.

Il y a un vestibule de visites générales où tous les grands esprits sont forcés de se donner rendez-vous. C'est toute la conclusion qu'on peut tirer de ces rapprochements.

Dr Michaut.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 14 15 JUILLET 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Le mariage doit-il être réglementé ?

Enquête à propos d'un roman médico-social, *la Graine*, de M. André Couvreur.

Un roman qui remue des idées n'est pas chose commune, malgré la production littéraire intensive de notre époque ; c'est le cas du récent ouvrage d'André Couvreur, *la Graine*, dont nous sommes heureux d'annoncer l'apparition.

Dans les précédentes productions de cet auteur, *le Mal nécessaire, les Mancenilles, la Source fatale, la Force du sang*, nous avons toujours rencontré le même souci d'humanité, les mêmes préoccupations de beauté sociale. Mais jamais il n'en manifesta le noble effort autant que dans *la Graine*. Nous laissons à nos lecteurs le plaisir de parcourir ces pages, touchantes et puissantes, où, derrière le pittoresque des caractères, derrière l'imprévu des situations, parfois osées, transperce la pensée maîtresse, et se dénoue la situation favorable à la vie.

Nous avons adressé le livre de M. Couvreur à certaines personnalités des arts et de la science, en même temps que nous leur demandions de répondre à ces deux questions, suscitées par la thèse romanesque :

1° *L'homme qui sème de la mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères, doit-il, dans l'état actuel de nos idées, être considéré comme responsable ?*

2° *Que pensez-vous d'une enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage, et sous quelle forme efficace cette enquête pourrait-elle être réclamée des parents ?*

Nous sommes heureux de publier les réponses qui nous sont parvenues, nombreuses. Elles démontrent amplement combien les productions du romancier peuvent, à certains moments, jouer un grand rôle et hâter l'évolution sociale. Ce sera

certainement la première récompense de M. André Couvreur, d'avoir contribué au bien-être social, et nous le remercions, très sincèrement, de nous avoir fourni l'occasion de l'y aider, grâce à la publicité de *la Chronique médicale*.

Pour commencer notre enquête, nous ne pouvions avoir meilleure fortune que de recueillir la pensée d'une femme d'élite.

Mme Juliette Adam n'est ignorée de personne. Proclamée belle à vingt ans par Meyerbeer, elle est encore, à soixante ans, radieuse de tout l'éclat de son talent. Les jeunes générations admirent sa sereine philosophie, son constant enthousiasme à lutter pour l'émancipation de l'âme humaine, hors de tout esclavage esthétique ou moral. Écoutons-la s'élever contre toute enquête :

Monsieur,

Sans doute je suis classique et j'admire les exigences du peuple qui nous a légué l'éternelle et définitive réalisation de la beauté humaine ; mais depuis que le romantisme a proclamé le droit à la difformité par réaction contre Sparte qui la supprimait, depuis que les théories sur l'individualisme ont faussé l'idée sociale et patriotique de sacrifice à l'esprit et à la beauté de la race, je ne crois pas qu'on puisse *attenter* au droit de la laideur et de la tare !

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Juliette Adam.

Paul Adam, le prestidigitateur des mots, Paul Adam, le prodigieux remueur d'idées ! Qui n'a lu *la Force*, *la Ruse* et *l'Enfant d'Austerlitz*, ses derniers livres ; qui n'aime ses envolées de style et d'idées ; qui ne s'incline devant la fécondité de ses évocations ! Sa réponse ne pouvait être banale ; elle étonnera, comme tout étonne de cet écrivain ; elle soulignera la question d'un trait nouveau, inattendu, original :

Monsieur,

Je suis heureux de vous répondre au sujet de l'œuvre si intéressante de M. André Couvreur ; voici en quelques lignes mon opinion.

Dans l'état social actuel, il est bien pire de naître pauvre, que de naître malingre ou chétif. Un homme véritablement pauvre, et sans espoir de gagner l'aisance, s'il engendre des enfants, commet un crime bien plus grand que le syphilitique ou le tuberculeux qui se donne une postérité. C'est absurde, mais ainsi dans l'état social capitaliste. Il faudrait donc interdire la procréation à tout homme incapable d'assurer par avance six mille livres de rente à sa postérité, bien avant d'interdire la descendance aux dégénérés ou aux maladifs. Le mieux serait, pour le bonheur de l'humanité future, de supprimer à jamais tout droit de procréation si le système de tyrannie capitaliste doit subsister.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleurs sentiments et mes vœux.

Paul Adam.

Georges Ancey, le brillant dramaturge qui, avec les Curel, les Brieux, et l'élite des jeunes, jette tant de lumière nouvelle sur notre théâtre, nous répond par une page de doute : La maladie n'est-elle pas une loi de la vie ? L'hérédité morbide n'est-elle pas nécessaire au renouvellement des « eucrasiques » eux-mêmes ?

Tout homme étant aujourd'hui à même de connaître, succinctement tout au moins, les principes posés par la science, en ce qui concerne l'hérédité, me paraît gravement engagé, quand, sous l'influence d'une maladie contagieuse, il contracte mariage et expose

les enfants nés de lui aux pires misères; mais je crains qu'il ne soit bien difficile d'enrayer le mal, même en constituant un tribunal de médecins aux abords de la vie conjugale; nous avons déjà tant de tribunaux !

C'est plutôt aux médecins que je dirais : « Guérissez-nous ! » Ce serait beaucoup plus pratique pour tout le monde. Ils ont déjà fait beaucoup de bonnes choses. Pourquoi n'en feraient-ils pas encore ? Mais, me direz-vous avec grande raison, peut-on guérir toujours ? A mesure que nous parvenons à guérir certaines maladies, n'en naît-il pas de nouvelles ? En somme, la vie change-t-elle tant que cela ? La maladie n'est-elle pas une loi ? Ne vivons-nous pas dans un ensemble où la vieillesse, la décrépitude et la mort sont nécessaires à l'équilibre du tout ? S'il n'y avait que des forts, il se ferait encore une sélection parmi ces forts, et tout serait à recommencer.

En somme, je regrette de ne pouvoir vous apporter, sur ce sujet, la moindre parole d'espoir ou de consolation. Je n'en vois pas !

G. Ancey.

Monsieur le Dr Gilbert Ballet voit passer sous ses yeux trop de fous héréditaires pour ne pas croire à l'importance, à la nécessité même d'une enquête avant le mariage. Il admet aussi la responsabilité du semeur, à condition que celui-ci ait la notion de la mauvaise qualité de sa graine.

Mon cher Confrère,

A propos de l'intéressant livre de M. André Couvreur, *la Graine*, vous posez deux questions.

1° L'homme qui sème la mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères, doit-il, dans l'état actuel de nos idées, être considéré comme responsable ?

Il faut s'entendre. La responsabilité suppose la notion de la faute commise. Dès lors, seuls peuvent être tenus pour responsables ceux qui savent les défectuosités de *la graine* qu'ils vont semer. Pour les ignorants, pas de responsabilité ; d'où la nécessité d'abord de diminuer le nombre de ces derniers, en les instruisant par la conférence, le journal ou le livre.

Mais voilà le « semeur » instruit. Quelle est la nature de sa responsabilité ? Morale ? sans aucun doute; sociale même. Pénale ? C'est autre chose. Je ne vois guère les juges intervenant entre le fils victime et le père, coupable au moins d'incurie, pour imposer l'expiation à ce dernier. L'expiation, elle est dans les faits. Evitons autant que possible de mêler le gendarme aux choses de l'hygiène. Nous avons plus à attendre, je crois, du progrès des lumières et des mœurs que de l'amende et de la prison.

2° Quant à l'enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage, oh! parfaite. Elle n'est pas commode, mais elle est possible. J'ai une fille et j'exigerai de mon futur gendre qu'il soit muni d'une police d'assurance sur la vie. Qu'on se le dise !

Tout à vous. L. Gilbert Ballet.

Le Dr Barthélemy, médecin de Saint-Lazare, était, plus qu'aucun autre, à même d'approfondir les questions que nous lui posions. Il conclut à la responsabilité et est partisan d'une enquête privée, sans que la loi puisse intervenir.

Il n'est pas oiseux de mentionner que le Dr Barthélemy est un ancien chef de clinique du professeur Fournier ; à ce nouveau titre, son opinion a une valeur indéniable.

Monsieur et honoré Confrère,

Nous étudions précisément à la *Société de Prophylaxie* la question des garanties sanitaires du mariage. Tout en nous plaçant plus spécialement au point de vue des maladies vénériennes, nous portons aux questions exposées dans *la Graine* et étudiées en général dans l'œuvre de M. André Couvreur le plus vif intérêt. J'annonce, dans notre Bulletin, le volume de *la Graine*, et je fais hommage à la Société du volume que vous avez bien voulu m'envoyer, de façon à favoriser la diffusion des idées et dans un but de propagande utile à tous.

On ne saurait trop engager les littérateurs à prendre pour thème de leurs fictions les idées reconnues exactes par la science, de façon à répandre la bonne graine, à être les bons semeurs utiles à tous. Le talent des Corday, des Brieux, des Couvreur, etc., montre qu'on peut être à la fois intéressant et vrai.

Vous voulez bien me demander mon opinion sur deux questions que vous proposez.

« L'homme qui sème de mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères, doit-il, dans l'état actuel de nos idées, être considéré comme responsable ? »

Oui, très certainement; l'homme est responsable, très responsable, complètement responsable. Nul enfant ne demande à naître.

Donc, quand les parents prennent la responsabilité de tirer du néant une créature humaine, ils ont pour strict devoir de donner à ces enfants (qui, pour naître et vivre, n'ont pas eu voix au chapitre) le maximum de chances de bonheur possible, c'est-à-dire l'intégrité des moyens de se tirer d'affaire ici-bas, c'est-à-dire des organes capables de lutte, résistants et complets. Il est odieux de créer des êtres débiles, malingres, incomplets, idiots ou inférieurs, dystrophiques ou dégénérés, destinés à vivre misérablement, voués aux souffrances physiques et aux misères morales, faisant tellement pitié qu'il n'y a, dans leur intérêt bien compris, qu'à souhaiter leur mort rapide. Les parents qui, conscients ou inconscients, engendrent dans de pareilles conditions, assument une très grande responsabilité ; car, si on peut disposer de soi, on ne peut en rien disposer des autres. Les parents avariés sont donc des criminels ou au moins des malfaiteurs, tant qu'ils procréent sans être bien guéris : qu'il y ait mariage ou non.

« Que pensez-vous d'une enquête sanitaire des prétendants au mariage ? et sous quelle forme efficace cette enquête pourrait-elle être réclamée des parents ? »

Il faut que les parents des fiancés se préoccupent de la santé (tuberculose, syphilis, névroses, épilepsie, cancer, etc.) autant et plus que des intérêts d'argent. Il faut répandre des idées préservatrices et éclairer le public sur leur importance. On doit faire une enquête privée ; mais je ne crois pas que la loi ou les pouvoirs publics puissent intervenir utilement, autrement qu'en faisant faire des conférences et en distribuant des brochures, des avis, des instructions.

Je vous prie de recevoir, Monsieur et honoré confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués. Dr Barthélemy.

Est-il nécessaire de vanter la conscience et l'adresse opératoire du Dr Bazy, chirurgien des hôpitaux de Paris ? Sa réponse conclut à la responsabilité de l'homme *qui sait*; à l'enquête avant le mariage, mais officieuse et non obligatoire.

Très honoré Confrère,

L'homme qui sème de la mauvaise graine est-il responsable ?

Le doute ne saurait être permis, si l'on admet que l'homme malade sait qu'il est malade.

Il n'est pas plus permis à un homme malade de procréer des enfants, qu'il n'est permis à un chirurgien de n'être pas propre.

Malheureusement, tous ne sont pas instruits sur leur situation. Beaucoup se font illusion ; quelques-uns sont trompés, sciemment ou inconsciemment, par ceux qui sont chargés de les instruire.

Sans doute, une enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage est nécessaire. Les parents soucieux de leurs devoirs la font, et la font à tous les points de vue : ils s'inquiètent de la santé physique et aussi de la santé morale des futurs gendre ou belle-fille; mais par qui peuvent-ils être aidés dans cette enquête? Est-ce que tout le monde ne cache pas soigneusement ou n'essaye pas de cacher ses tares ?

Qui les aidera ? Le médecin ne le peut pas : il est lié par le secret professionnel. Je crois bien qu'aucun de nous, en présence de personnes venant demander des renseignements sur un client, ou une cliente, ne se décidera à parler et que tous nous nous retrancherons derrière le secret professionnel.

Je ne vois pas de solution bien nette ni précise au problème et cependant il serait désirable qu'il y en eût une.

Le mariage n'est pas un contrat qu'on peut résilier comme une assurance sur la vie, qui est résiliable si l'on a caché un antécédent morbide intéressant au point de vue assurance.

Il n'y a pas de sanction, du moins pour ceux qui voient dans le mariage autre chose qu'une association. Pour ceux-ci, le mal est irréparable ; et malheureusement ce sont les seuls intéressants.

Le livre de M. Couvreur ne sera pas inutile ; il vulgarisera des idées qui ne sont pas assez répandues et fera peut-être réfléchir un certain nombre de personnes intéressées; — ce sera autant de gagné.

Être utile autant qu'intéressant n'est pas, par le temps qui court, faire œuvre banale : pour mon compte, je suis heureux de voir ces idées propagées et je félicite hautement M. Couvreur de son œuvre : je ne suis certes pas le seul à avoir cette opinion.

Je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Bazy,
Chirurgien des hôpitaux de Paris.

M. C. Eug. Bertrand, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Lille, a conquis une juste célébrité : sa *théorie des faisceaux* révolutionna les conceptions sur le système végétal. Pouvait-il ne pas comparer la vie des hommes à la vie des plantes, ne pas dire que la graine des uns doit être aussi scrupuleusement ménagée que la semence des autres ?

Monsieur,

L'idée dirigeante de M. André Couvreur est bonne. Il travaille à une œuvre excellente en soi lorsqu'il s'efforce de répandre la notion

de responsabilité. L'homme y est malheureusement bien peu préparé par son éducation. On ne montre pas cette responsabilité à nos enfants et les duretés de la vie les surprennent.

Oui, l'homme est responsable ; et la vie le lui apprend s'il ne s'en doute pas Le mariage est une chose trop sérieuse pour que la santé ne soit pas prise en considération. Les fausses pudeurs de notre éducation empêchent les jeunes gens et les familles également intéressés, de se poser des questions nettes. Il faudra bien longtemps pour changer cette manière de faire. Mais comment y parvenir ?...

Croyez, etc...

C. Eug. Bertrand,
professeur de botanique à la Faculté des sciences de Lille.

Un jeune auteur, qui s'est révélé par de très beaux livres, *le Sang des Races*, *la Cina*, et tout dernièrement *le Rival de don Juan*, M. Louis Bertrand, nous répond en hâte quelques mots. Son opinion est trop personnelle pour que nous ne la transcrivions pas.

Monsieur,

Si le livre de mon confrère André Couvreur m'a convaincu sur la gravité du mal et sur l'importance des questions qu'il soulève, je ne partage pas ses idées sur la nature du remède. Je crois que la prolificité sans limites, aveugle comme la bonne nature, est encore la meilleure panacée contre tous les microbes destructeurs et pestilentiels.

Louis Bertrand.

Maurice Boniface est un penseur. Sa première pièce, *Tante Léontine*, fut un coup de maître. *La Crise* lui succéda avec non moins de succès. *Clarisse Arbois*, jouée dernièrement à la Renaissance, était un régal pour les délicats ; aussi le gros public, qui n'en comprit point l'idée maîtresse, l'a-t-il accueillie avec moins de faveur que les précédentes. Mais le dernier mot n'est pas dit par cet artiste de grand talent. Maurice Boniface aime les questions sociales. Laissons-le parler, et conclure à la responsabilité et à l'enquête.

Monsieur,

Les questions soulevées par le beau et profond roman de M. André Couvreur exigent, de qui veut apporter pour leur répondre une conviction ferme et autorisée, une compétence scientifique qui me manque. Je me suis borné seulement à observer, comme tout le monde, ce me semble, que la médecine, de toutes les branches actuelles de la science, est celle qui possède les bases les moins certaines, et que malgré cela, — ou à cause de cela peut-être, car les convictions ne s'exaspèrent qu'à propos de matières discutables, — elle est pratiquée, — en même temps que par de véritables esprits philosophiques, — par beaucoup d'intelligences dogmatiques, volontiers intransigeantes et trop sûres d'elles-mêmes. Il ne me paraîtrait donc pas prudent, socialement, de conférer au corps médical, pour refréner l'union des sexes, un pouvoir qui ne fût pas sagement limité. Au point de vue même des intérêts de l'espèce, d'ailleurs, serait-il souhaitable de n'avoir désormais dans une société que des hommes bien portants ? L'étude biographique de tous les êtres d'élite, des grands savants, des grands artistes, nous porte à conclure, en somme, qu'au moins la moitié d'entre eux ont été, au point de vue clinique, des dégénérés supérieurs et des malades. Le progrès ne s'est jamais fait que par les anormaux ; plus d'un épileptique, peut-être, a ainsi engendré une descendance précieuse.

Ces réserves faites, pour expliquer comment, à mon avis, une réforme dans la législation du mariage ne devrait se faire qu'avec des tempéraments, je suis porté à croire, néanmoins, que le rejeton d'un être évidemment tuberculeux, dément, ou syphilitique, n'est destiné à apporter de bonheur ni à lui-même, ni aux autres, — et je verrais volontiers donner force de loi à une disposition ainsi conçue : « Art. 1er. Avant qu'un mariage soit célébré, un médecin désigné par l'officier de l'état civil, ayant examiné chacun des futurs conjoints, devra certifier qu'aucun d'eux n'offre, ou ne lui semble avoir offert dans sa vie présente, des symptômes caractérisés de tuberculose, de syphilis ou de démence. — Art. 2. La décision du susdit médecin est toujours susceptible d'appel devant un jury composé de trois professeurs de Faculté, dont la décision aurait ensuite, le cas échéant, force de prohibition définitive. »

... Mais, du reste, en émettant l'espoir qu'une pareille loi trouve jamais place dans notre code, ne nous égarons-nous pas, Monsieur, dans le pays des chimères ? Une loi de ce genre est déjà en usage, — ai-je lu quelque part, — dans un des Etats de l'Union. Nous mourrons, j'en ai bien peur, avant de l'avoir vue promulguée en France, — où annuellement, malgré le traitement pastorien, meurent encore un certain nombre d'hydrophobes, faute d'imposer comme en Allemagne la muselière ; — où, pour la répression de l'alcoolisme, banni cependant déjà de la Scandinavie et bientôt de la Russie, il y a encore, en somme, tout à faire ; — où toute mesure réellement pratique, c'est-à-dire draconienne, contre la propagation de la syphilis, soulèverait sans doute un *tolle* d'indignation. Le pays qui semble devoir rester le premier du monde par son élite scientifique et pensante est aussi celui, hélas ! où la masse est la plus résolument absurde ; et, dans les questions de ce genre, tout le Français moyen me semble se résumer dans cette réponse faite par un paysan, lors de la course Paris-Madrid, au soldat qui lui disait de s'écarter de la route : « Je suis bien libre tout de même, de m'exposer si je veux ! »... M. André Couvreur n'en aura que plus de mérite, d'ailleurs, s'il doit lutter ferme contre la sottise et contre le préjugé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Maurice Boniface.

Paris, le 8 juin 1903.

La place était ici toute désignée pour M. Brieux. Le livre lui est offert, et le grand dramaturge n'eût certainement pas négligé de faire connaître ses idées par ce moyen, s'il ne se réservait de répondre plus efficacement au théâtre. Attendons-nous donc à quelque nouvelle et brillante manifestation de son talent, sur le sujet qui nous préoccupe en ce moment.

Passons à M. Fernand Calmettes qui, romancier avec *le Vice*, et historien avec ses remarquables souvenirs sur *Leconte de Lisle et ses amis*, nous répond du même ton de franchise qu'il écrit et qu'il critique. Fernand Calmettes est ouvertement hostile à tout frein sur la création.

Monsieur,

Tandis que la nature sème sur tous les sols, à tous les vents, et, par sa folie d'inconsciente prodigalité, crée sans répit, avec une magnifique indifférence, la laideur ou la beauté, l'agriculteur consulte le temps et, ménager du grain qui, dans son espoir fréquemment déçu, lui donnera la moisson la meilleure, il veille à ce

que les moindres souffles rabattent ce grain sur les sillons de bonne terre engraissée. Mais le choix exclut le nombre ; et, dans la même saison où la nature couvre de végétations vivaces aussi bien les déserts que les plaines fertiles et jusqu'aux rochers, le cultivateur fait lever sa récolte dans la limite de quelques arpents privilégiés, dont il a fouillé la sève et qu'il appauvrit. Ainsi se réduit le champ de la vie et le fonds s'épuise par la culture sélectionnée. Plus large en sa prévoyance, insoucieuse du choix, mais voulant assurer la durée par le nombre, la nature a mis en nous, pour la semaille humaine, son instinct de fougue généreuse, qui pousse, aux heures de rut, à la façon des bêtes irréfléchies, les mâles de la race sur le flanc des femelles ; et certes, il faut qu'une déviation sociale ait faussé l'instinct primordial, la fin suprême de l'homme reproducteur, pour susciter, pour rendre même séduisantes et captieuses, des théories de culture humaine par la génération restreinte et par la responsabilité coïtale. Lorsque l'homme sème au simple appel de son désir et sans méditer sur la qualité du fruit à venir, il ne commet d'autre crime que de n'être pas plus fort que son destin, plus sage que la nature ; et si, pour le punir de ce crime d'obéissance aux lois qui le régissent, vous lui décrétez une responsabilité factice, vous serez bien en peine d'en appliquer la sanction. Pour parer dans une certaine mesure à l'impossibilité de cette sanction, vous rêvez une intervention préventive, l'autorisation préalable du médecin qui deviendrait le dispensateur des permis de mariage, sorte d'officier ministériel du coït légal ; c'est la réglementation sous-policière, la mise en carte conjugale ; et cet espionnage scientifique, sujet à l'erreur, aux influences d'intérêt ou de sentiment, est un mal d'intrusion que vous ajoutez au mal originel. De la graine, afin qu'il en lève assez pour la multiplication future, il faut, bon ou mauvais, que tout se jette. Tout ce qui germe et tout ce qui naît ne doit pas vivre ; mais la sélection se fera d'elle-même : c'est la loi des fortes races. Ainsi le veut la nature, gaspilleuse, incohérente en apparence, mais plus puissante que les calculs, plus féconde que la raison des hommes.

Fernand Calmettes.

Le docteur Cazalis, médecin honorablement connu à Aix-les-Bains ; Jean Lahor, poète célèbre à Paris, ne sont que les deux faces d'un même personnage, l'une éclairée, l'autre brillante, animées toutes deux par le perfectionnement de la vie. Il posa le premier les deux questions graves soulevées par André Couvreur, et son opinion n'était pas douteuse.
Il proclame la responsabilité des mauvais créateurs, et la nécessité de l'obligation légale du certificat de santé.

Mon cher Confrère,

Oui, il faut améliorer « la vie, jusqu'à présent incohérente, par l'irréflexion de ses créateurs », selon votre expression très heureuse. J'ajouterais volontiers, du fond de mon pessimisme, que le premier coupable est la nature, assez incohérente elle-même ; et que l'homme, son fils, est bien créé à son image. J'ai été l'un des premiers, dans un livre, *Science et Mariage*, à poser la question ou les questions que M. Couvreur vient de reprendre et d'exposer en son beau roman. Nous devons être reconnaissants à ces brillants traducteurs de nos idées. Sans doute ils nous dépassent quelquefois, assurent ce que nous n'oserions assurer (voyez les

assurances de M. Zola !), ils manquent trop de doute scientifique. Mais ils ont des tirages que nous n'aurons jamais ; et M. Brieux, par exemple, aura plus fait avec ses *Avariés*, pour semer certaines de nos idées, que ne le firent et ne le feront jamais nos traités ou nos discours.

Mes réponses, vous les connaissez ou devinez donc, mon cher Monsieur Cabanès. Oui, « l'homme qui sème de la mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères » doit être considéré *très souvent* comme responsable. Il ne peut l'être cependant, *il n'est coupable* que s'il est instruit par nous, s'il est conscient, non inconscient ; et c'est à cela que nous travaillons en toutes nos ligues de prophylaxie et, entre autres, à la ligue de prophylaxie sanitaire et morale, qui discute en ce moment — et je vous recommande la lecture de ses bulletins — la question des risques pathologiques du mariage. Nous essayons de diminuer partout le mal qui vient de l'ignorance. J'ai proposé, le premier ou l'un des premiers en France, l'examen médical avant le mariage, rappelant que l'on examine bien ceux qui entrent dans l'armée, ceux qui s'en vont aux colonies, ceux qui prennent une assurance sur la vie, et m'étonnant que, si l'on s'intéresse à l'armée, et l'on a raison, on s'intéresse trop peu à la race. Cet examen est exigé par la loi, dit-on, en certains États d'Amérique. Je n'ose en demander autant à la vieille Europe. Mais je dis à *tous les honnêtes gens :* avant de vous marier, faites cela ; je dis à tous les pères de famille ayant des jeunes filles à marier : « Avant de réunir les notaires, priez votre futur gendre d'aller voir un médecin, le médecin de votre fille, par exemple, et déliez-le, en ce qui la regarde, du secret professionnel, et attendez sa réponse. » Et les arrivistes ? Oh ! ils arriveront toujours ; ce ne sera pas ma faute, mais c'est ainsi ; ils glissent entre les doigts comme des poissons ; et ni la loi ne les atteint, ni le mépris public, ni le remords : ils sont faits pour arriver, ils arrivent. Cependant, ce que nous disons, ce que nous faisons connaître au public les gênera souvent. Beaucoup de parents aujourd'hui, avant de marier leur fille, mis en éveil par des indiscrétions telles que les nôtres, commencent à s'inquiéter de ce qui ne les tourmentait guère autrefois.

Donc, cet examen, selon moi, ne peut être que *volontaire;* dans « l'état actuel » de notre mentalité et de notre moralité ; et nous ne pourrions songer un moment à le faire exiger du législateur ; très souvent, il semble incohérent lui-même.

Ainsi posée, la question est simple, et aussi la réponse : *pour tout honnête homme, l'examen médical avant le mariage est un devoir nécessaire, une obligation morale, en attendant que ce soit peut-être quelque jour une obligation légale.*

Agréez, mon cher confrère, toutes mes sympathies, et offrez à M. Couvreur mes très sincères félicitations.

Dr Cazalis.

L'Institut Pasteur s'exprime par la voix du professeur Chantemesse. Il était intéressant de connaître l'opinion d'un maître coutumier des pratiques consistant à semer de la mauvaise graine dans le corps des animaux, pour le plus grand bien de l'humanité. Le récent sérum antityphique, dont les succès thérapeutiques prennent de jour en jour plus de poids et sont de moins en moins discutés, affirme l'importance du savant de laboratoire, surtout lorsque ce savant se complète d'un clinicien, comme c'est le cas pour M. Chantemesse. Sa conclusion est favorable à la responsabilité et à l'enquête sanitaire.

Très honoré Confrère,

Vous me faites l'honneur de me demander une réponse aux deux questions suivantes, qui sont suscitées par le nouveau livre de M. André Couvreur : *la Graine.*

1° L'homme qui sème de la mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères, doit-il, dans l'état actuel de nos idées, être considéré comme responsable ?

Oui, certainement, et son degré de responsabilité s'accroît avec sa connaissance plus ou moins parfaite des dangers qu'il fait courir à ses enfants. La responsabilité existe aussi pour l'homme qui, porteur de graine humaine saine, consent, pour des raisons diverses, à mêler cette graine à une moins pure, à contracter un mariage dit de convenance, avec une femme dont la santé est tarée dans elle ou dans ses ascendants proches.

2° Que pensez-vous d'une enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage, et sous quelle forme efficace cette enquête pourrait-elle être réclamée des parents ?

Cette enquête doit se faire et bientôt ne choquera plus que les gens qui ont intérêt à s'y soustraire. Cette idée fait son chemin dans le public. Je vous citerai le fait suivant, qui m'a été conté par un de mes clients. Cet homme a une fille à marier. Il est venu me dire qu'il venait de contracter pour sa fille une assurance sur la vie de 10.000 fr. Comme je m'étonnais de cette décision, puisqu'il est fort riche, il m'a répondu que c'était afin de pouvoir demander, sans le blesser, une assurance semblable à son futur gendre. Il espérait que les visites médicales auxquelles on soumet les candidats aux assurances pouvait donner toute sécurité. Je n'eus pas de peine à lui démontrer que sa méthode d'investigation était imparfaite. La forme à donner à une enquête de ce genre, surtout si on la veut efficace, est délicate. L'enquête ne doit pas porter exclusivement sur la personne du prétendant au mariage, ni mettre sa loyauté aux prises avec un secret qui ne lui appartient pas toujours. On ne peut exiger d'un homme l'aveu que sa mère ou ses sœurs ont des attaques d'hystérie ou d'épilepsie. Les renseignements qui visent les antécédents de famille, et les habitudes hygiéniques, peuvent être obtenus en dehors du candidat.

En revanche, un prétendant au mariage, homme, ne peut nullement être froissé de subir devant un médecin, délié du secret professionnel, une enquête sur l'existence possible de trois maladies transmissibles à sa femme : la tuberculose, la syphilis, la blennorrhagie chronique.

Je vous prie d'agréer, très honoré confrère, l'expression de mes sentiments très distingués.

Dr A. Chantemesse,

Membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté.

Les quelques lignes que nous envoie M. François de Curel, en ce moment en voyage, si elles nous donnent le regret de leur brièveté, nous permettront du moins de saluer l'un des plus purs esprits du théâtre, l'un des plus harmonieux penseurs de la langue française. *L'Envers d'une sainte*, *la Figurante*, *le Repas du lion*, et enfin *la Nouvelle Idole*, cette pièce particulièrement intéressante pour les médecins, sont autant de chefs-d'œuvre, autant de jalons glorieux dans notre cycle littéraire.

Monsieur,

A la première demande de votre questionnaire, je puis répondre hardiment : oui, l'homme est responsable. Quant à la seconde, elle dépasse un peu ma compétence qui n'est pas médicale. Mais il me semble pourtant que la chose est pratiquement irréalisable, et que, d'ailleurs, lorsque le semeur n'est pas en mauvais état pour le quart d'heure, la graine échappe complètement aux appréciations scientifiques.

François de Curel.

Il nous a paru au moins piquant de demander à l'auteur de *la Graine* lui-même sa propre opinion : M. André Couvreur, interrogé par nous, s'est exprimé ainsi :

Vous me demandez mon jugement sur mon livre ?... Il serait fâcheux pour mes oreilles si je vous le disais. Et je préfère, pour ne pas en froisser l'auteur, le passer sous silence.

Mais je veux bien volontiers répondre à votre *referendum*, vous avouer que si je crois à la responsabilité — ne pas confondre avec la culpabilité — du mauvais semeur, j'accorde au contraire peu de confiance à la possibilité d'un bulletin de santé que l'on exigerait des prétendants au mariage.

Comment ! me direz-vous ; vous qui avez soulevé l'idée, vous la reniez maintenant ?... Non, je ne la repousse pas. Elle serait de circonstance dans une société idéale, dans un pays où tous seraient illuminés de l'altruisme de Claude, mon héros désabusé. Mais nous devons compter avec nos imperfections, nos misères, nos préjugés. C'est pourquoi avertir le monde me semble la solution préférable en ces temps imparfaits.

Et maintenant, merci à vous, mon cher Cabanès, merci à tous les éminents penseurs qui ont donné de la valeur à mon modeste livre.

André Couvreur.

Qu'allait répondre un poète ? Comment se pourrait-il tirer des abstractions du sentiment et s'abaisser jusqu'aux tristes réalités du corps ? Qu'allait dire M. Auguste Dorchain, l'auteur de tant de chants délicats et charmants, de *Vers la lumière*, de *Conte d'avril*, de *Rose d'automne* ?... Eh bien, son jugement est aussi sain que celui des prosateurs ; et sa lyre, pour une fois, s'est transformée en un timbre de bronze, qui vibre en faveur de la responsabilité, sinon de l'enquête.

Monsieur le Docteur,

J'ai une vive admiration pour le talent généreux, sain et puissant d'André Couvreur. Et *la Graine* me semble le plus beau de ses livres, celui qui résume en quelque sorte les précédents, où déjà il requérait avec tant de force contre le mal que répandent et transmettent par le monde toutes les monstruosités, toutes les aberrations, toutes les tares physiologiques, tout ce qui s'oppose à l'épanouissement d'une humanité normale, heureuse parce qu'elle serait saine.

Oui, certes, je crois que l'homme qui sème de la mauvaise graine humaine doit être considéré comme responsable ; mais je n'oserais pourtant souhaiter qu'on allât — sauf peut-être en certains cas très précis — jusqu'à la sanction pénale de cette responsabilité, tant les causes d'erreur — sur la personne coupable, ou sur

la bonne foi de cette personne, lorsqu'on serait sûr de l'avoir trouvée, — seraient nombreuses et inquiétantes.

Quant à l'enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage, je ne crois point qu'on la puisse rendre obligatoire ; je souhaite seulement qu'elle entre de plus en plus dans les mœurs et qu'il ne se fasse plus un mariage sans qu'elle ait été réclamée par les parents.

En un mot, sur ces matières, je compte beaucoup plus sur une réforme des mœurs suscitée par l'opinion publique, — et des livres tels que celui d'André Couvreur la devraient émouvoir, — que sur des textes législatifs.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Auguste Dorchain.

Monsieur le professeur Folet, chirurgien des hôpitaux de Lille, est, en même temps qu'un habile praticien, un fin lettré et un aimable conférencier. Les lecteurs de la *Chronique médicale* apprécièrent jadis ses qualités d'écrivain, qui se manifestèrent en outre dans son étude sur *Molière et les Médecins;* et les salles sont envahies par une élégante cohue, lorsqu'il parle à la Société de géographie de Lille ; ou lorsqu'il requiert contre notre empoisonnement national, à la Ligue antialcoolique. Cette fois encore, nos lecteurs trouveront plaisir à lire sa lettre, affirmative sur la première question, négative pour la seconde.

Assurément il est à désirer que les syphilitiques, les tuberculeux, les alcooliques, tous les tarés et miséreux physiologiques demeurent sans postérité ; — que les pauvres diables ne sèment point à l'aveuglette des ribambelles d'enfants, que l'extrême indigence, l'hérédité, le manque absolu d'hygiène et d'éducation vouent fatalement à la maladie, à la mort, au vice ; — que, par contre, les gens sains et doués de l'aisance nécessaire ne limitent pas exagérément leur famille, au nom d'une prévoyance excessive.

Tout cela est souhaitable, sans contredit ; comme il est souhaitable en général de voir les hommes obéir plutôt aux conseils de la raison qu'aux entraînements passionnels. Mais ce n'est pas par une réglementation légale que l'on peut réaliser cet objectif. On ne décrète pas plus la sagesse que la vertu. Il faut éclairer les gens ; et les œuvres d'imagination, romans ou comédies, beaucoup plus lues que les livres de philosophie ou de morale, servent à poser la question devant le grand public et à lui suggérer les solutions rationnelles. Quand cette éducation des masses sera-t-elle suffisamment avancée pour donner des résultats appréciables ? Évaluons le temps nécessaire par lustres, sinon par siècles.....

Une enquête sur les prétendants au mariage ne saurait être obligatoire et légale. L'hygiène peut bien imposer des mesures *collectives* de préservation, de désinfection, d'isolement, etc. Mais une inquisition *individuelle* serait intolérable et intolérée ; on trouverait vite des subterfuges pour y échapper. Il faudrait que, par un changement des mœurs, les familles attachassent une très sérieuse importance à vérifier l'absence chez les futurs conjoints des grosses tares pathologiques. Ce serait à elles d'exiger et de faire discrètement l'enquête. Dans les classes riches et moyennes, le mécanisme très souple de l'assurance-vie me semblerait capable la plupart du temps de fournir une forme pratique à cette enquête. Pour

les classes pauvres, je ne vois vraiment aucun procédé applicable.

Lille, 4 juillet 1903.

Dr H. Folet,
Professeur à la Faculté de Lille.

Le Dr Foveau de Courmelles a déjà répondu à notre demande en plusieurs articles de presse. Nous nous contenterons donc de résumer en quelques mots les idées de l'habile praticien.

Il croit à la responsabilité ; mais, pour lui, l'enquête sur l'état sanitaire ne serait bonne qu'en des cas très restreints de maladies immédiatement contagieuses et virulentes. Il la réprouve en principe, l'hérédité n'étant nullement fatale et se pouvant combattre.

Le Dr Paul Garnier, médecin en chef de l'Infirmerie du Dépôt, et qui, de par ses fonctions, est en contact constant avec la lie de la société, estime qu'imposer l'enquête avant le mariage serait favoriser l'union libre. Mais il partage l'idée de responsabilité.

I. — La responsabilité, *en fait*, n'est pas douteuse, mais encore convient-il de la mesurer d'après le degré de conscience de l'individu. Or, souvent, cette notion bien nette des conséquences fait plus ou moins défaut.

Quoi qu'il en soit, on n'aperçoit pas, en l'état actuel de notre législation et de nos mœurs, quelle sanction on pourrait donner à cette responsabilité.

II. — L'intention est sans doute excellente, mais, pratiquement, l'enquête en question se heurterait à de graves obstacles et risquerait bien d'être illusoire, attendu que, sous peine de porter atteinte à la liberté humaine, tout caractère obligatoire ou exécutif devrait en être banni.

Nous voyons, chaque jour, des prétendants au mariage, dûment avertis par le médecin du danger de telle union, donner suite cependant à un projet qui, par ailleurs, les séduit.

Plus on multipliera les formalités autour du mariage, formalités d'ordre sanitaire ou autres, plus on augmentera les chances d'une solution vers l'union libre. Or, celle-ci s'encourage assez, d'elle-même, à notre époque, sans que nous lui fournissions, quelque peu naïvement, des occasions de se développer.

Paul Garnier.

En quelques lignes, M. le professeur Gaucher repousse l'idée de l'enquête matrimoniale, en craignant, lui aussi, que l'union libre ne se trouve favorisée de ce fait.

Mon cher Confrère,

Évidemment il serait préférable d'empêcher la reproduction des individus entachés d'une tare héréditaire ; mais je ne vois pas le moyen d'y arriver. Si l'on empêche ces individus de se marier et de se reproduire légitimement, ils s'uniront et se reproduiront illégitimement et le résultat sera le même. J'imagine que vous ne voulez ni les castrer ni les enfermer.

Bien à vous,

Ern. Gaucher,
professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Paris, 7 juillet 1903.

M. B.-H. Gausseron, publiciste réputé et bibliophile émérite, croit à la responsabilité atténuée par une foule de circonstances ; mais, en constatant que l'enquête s'exerce déjà discrètement par les familles, il ne pense pas qu'elle se puisse imposer.

Monsieur le Docteur,

1° L'homme qui, connaissant son état, « sème de la mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères », engage évidemment sa responsabilité ; mais le plus souvent cette responsabilité est très atténuée par des circonstances multiples et diverses : la passion, l'entraînement sensuel, le spectacle de ce qui se passe autour de lui, les exemples qu'il a ou qu'il croit avoir d'exceptions à la loi de l'hérédité, l'idée que la vie se transmet ainsi sans scrupule depuis tant de siècles, que les chances que ses parents ont pu lui faire courir, il peut bien les faire courir à ses enfants et qu'après tout les faibles, voire les avariés, ont, comme les autres, droit à la satisfaction de leurs besoins physiques et sentimentaux.

Je ne prétends pas avoir épuisé la liste de toutes ses excuses, et je n'examine point si elles sont bonnes ou mauvaises ; mais il est trop clair qu'en présence de sollicitations de cette nature, les considérations auront toujours peu de puissance sur l'individu. Pour donner à celles-ci une prédominance effective, il ne faudrait rien de moins que des mesures assurant l'impossibilité des rapports entre les tarés et les sains, avec, pour les rejetons subreptices qui malgré tout se produiraient, le gouffre où les Spartiates jetaient les nouveau-nés mal bâtis.

J'ajoute qu'il n'est nullement prouvé que les « êtres condamnés aux pires misères » physiologiques ne tiennent pas autant que les autres à la vie et soient forcément plus malheureux qu'un grand nombre d'êtres robustes.

Dans la logique du système préventif, il faudrait interdire non moins rigoureusement la procréation aux pauvres, aux vagabonds, à tous ceux qui, manifestement incapables d'élever un enfant dans de bonnes conditions hygiéniques et de l'armer pour l'existence, risquent d'en faire, en dépit de leur santé et de la pureté de leur sang,

Un malheureux de plus qui maudira le jour.

2° L'enquête sanitaire avant le mariage se fait depuis longtemps, d'une façon discrète, mais, lorsqu'on le veut bien, suffisamment sûre, dans les familles qui ont le souci de l'avenir. Que les exigences des parents et les précautions des jeunes gens deviennent dans cette direction de plus en plus multipliées et minutieuses, rien de mieux ; ce résultat s'obtiendra peu à peu, bien que jamais complètement, à mesure que l'on connaîtra mieux, en même temps que les dangers à courir, les devoirs que l'on contracte en se mariant, non seulement envers ses enfants futurs, mais envers la race ; et ce sont les écrits et les paroles de savants lettrés, comme le Dr Cabanès et M. André Couvreur, qui y contribueront le plus. Mais instituer une enquête obligatoire et officielle, outre que nos mœurs actuelles y répugnent encore, serait mettre en les mains des médecins — parmi lesquels, comme parmi les autres hommes, ne se trouvent pas que des héros de désintéressement et de vertu, — un pouvoir

dont les abus possibles effraient l'esprit et sur lesquels je n'ai pas à insister.

Quelle que soit, d'ailleurs, la forme sous laquelle les intéressés prendront leurs renseignements, ces renseignements seront d'une mince utilité pratique, chaque fois que la passion entrera en jeu. Deux jeunes gens qui s'aiment et se désirent ne se laisseront que bien rarement arrêter par des considérations d'hygiène, quelque avertis qu'ils soient. Ils verront plutôt de l'héroïsme à braver le péril, ou ils se confieront, en resserrant leurs étreintes, aux miracles de l'amour.

En somme, et en dehors de l'action d'enseignement et de persuasion que peuvent exercer les hommes éclairés et généreux qui travaillent à l'amélioration du genre humain, je ne vois, pour prévenir efficacement la procréation d'êtres congénitalement faibles et malsains, que l'inquisition médicale, avec la castration obligatoire pour sanction.

J'aime encore mieux, je l'avoue, « l'incohérence » de la vie, dont, jusqu'ici, le monde s'est accommodé.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, avec mes remerciements de ce que vous m'avez mis à même d'exprimer mon opinion sur une question si grave, l'assurance de ma sympathique admiration pour vos travaux et la noblesse du but que vous poursuivez.

B.-H. Gausseron.

Grasset, de Montpellier... n'est-ce pas tout dire à un médecin, lorsque l'on prononce ce nom ? N'est-ce pas aussi beaucoup dire à un littérateur, puisque le professeur Grasset s'exprime dans une langue que lui envieraient pas mal de nos académiciens ? N'est-ce pas enfin provoquer la respectueuse admiration du philosophe et du sociologue, qui savent avec quelle maîtrise ce savant aborde tous les problèmes de leur ressort ? Appréciez donc, médecins, littérateurs et philosophes, savourez plutôt ces remarquables pages, que ne désavoueraient pas nos écrivains les plus réputés :

Mon cher Rédacteur en chef,

Les nombreuses et graves questions médico-sociales soulevées par André Couvreur (1), dans son beau livre *la Graine*, gravitent autour de l'idée d'hérédité et des responsabilités encourues dans la procréation, et par suite autour de ce « certificat d'aptitude au mariage », sur lequel, après Jean Lahor (2) et d'autres, vous demandez l'avis du corps médical.

«... Tu aboutis à l'enquête sur le mariage, alors ! », dit Raoul, sur la Croisette, la promenade de Cannes.

Et « alors Claude parla, comme un illuminé, sans quitter des yeux la cime du mont, au niveau de laquelle planaient ses idées.

« — Pourquoi pas l'enquête sur le mariage ?... Penses-y comme je l'ai fait, et tu concevras qu'il est abominable de laisser s'unir des couples dont l'un des sujets, s'il ne contamine pas l'autre, est destiné à procréer une lignée vouée à l'hérédité morbide. Pourquoi la santé en mariage ne deviendrait-elle pas une obligation comme l'impôt, comme le service militaire, le dû de tout citoyen à la généralité, la soumission aux exigences qui font la force et la sécurité

(1) André Couvreur, *la Graine*. Paris, Plon, 1903.

(2) Dr Henry Cazalis, *Science et mariage*, Paris, Doin ; et Conférence à la Société médico-chirurg. du Brabant, Bruxelles, 1902.

des pays dans lesquels nous vivons, dont nous tirons les profits comme nous devons en subir les rigueurs, pour l'harmonie générale?... »

« ... Et l'heure sonnera où le mariage, sacrement de la science, protégé, éclairé et ordonnancé par elle, s'accomplira désormais selon les conditions de sécurité les plus absolues. Il deviendra coutumier, logique et inévitable, de se présenter devant le prêtre médecin, pour s'offrir à son examen, pour obtenir un billet de santé, comme on subit déjà le conseil de revision... »

Voilà, synthétiquement exposée, la thèse qui se développe d'ailleurs, admirablement documentée, dans les divers épisodes de *la Graine.*

I

Avant d'aborder le fond même du débat, il me paraît nécessaire de préciser l'origine et la portée de la question, telle qu'elle s'est posée dans ces dernières années.

A l'apparition d'une pièce de Brieux ou d'un roman d'André Couvreur, on répète volontiers que c'est là une nouvelle preuve de l'influence croissante de la médecine sur la société et on salue cet heureux événement, conséquence et récompense des immenses progrès faits, dans le dernier siècle, par la science de l homme sain et malade.

Je ne nie pas cette explication, mais je la crois superficielle et bien incomplète, spécialement pour le sujet qui nous intéresse actuellement.

Dans ces derniers cinquante ans, les arguments médicaux sur les dangers de l'hérédité n'ont pas acquis une plus grande importance; je dirais même volontiers qu'ils ont plutôt perdu de leur importance.

Nos pères connaissaient aussi bien que nous l'hérédité de l'aliénation mentale, de l'épilepsie et du cancer. Ils en savaient assez sur l'hérédo-syphilis pour la faire craindre. Et pour la tuberculose, ils attribuaient à l'hérédité un rôle beaucoup plus important, plus exclusif, plus inéluctable que les médecins d'aujourd'hui.

Tous les progrès de la médecine dans le dernier siècle ont eu leur retentissement sur la thérapeutique et sur l'hygiène. On guérit plus de syphilis et plus de tuberculose qu'autrefois et on sait mieux redresser les hérédités fâcheuses, on fait vivre des tarés qu'on eût sacrifiés autrefois. Ce ne sont donc pas les progrès de la médecine qui donnent à ces questions leur importance actuelle.

Quelles sont donc les origines vraies de ce mouvement médico-social qui a fait éclater de divers côtés le problème de l'hérédité et de la procréation sous les plumes les plus autorisées ?

L'origine est plus haute, plus élevée et plus *philosophique.*

Toutes ces questions biologiques ont pris une importance, non seulement plus grande, mais absolument prépondérante, depuis que la biologie a envahi et tend à remplacer toutes les autres sciences de l'homme, veut devenir la science unique de l'homme, supprimant ainsi non seulement les religions et la métaphysique, mais aussi la psychologie, la morale, l'esthétique et la sociologie.

Aux angoisses sur notre origine et notre destinée, qui torturent

tous les hommes, depuis les génies comme Musset ou Jouffroy jusqu'au pauvre bougre qui chante en pleurant (1) :

J'sais pas pourquoi j'suis sur la terre
Et j'sais pas pourquoi j'm'en irai ;

à tous, une école importante, composée de savants de premier ordre, répond : *La vie est son propre but.*

L'idéal de la vie, c'est la plénitude même de la vie, dans l'individu et dans l'espèce.

Si vous vous plaignez que la vie est une triste chose, pleine de désharmonies, ne donnant pas les satisfactions qu'on lui demande et se terminant par la mort, dont nous avons la terreur, Metschnikoff (2) répondra que le véritable idéal à poursuivre n'est pas la *vie telle que nous* la vivons, mais la vie prolongée des patriarches, non artificiellement arrêtée par une mort précoce (due à nos vices) et terminée par une mort naturelle avec désir de mourir.

La morale devient ainsi un chapitre de la Biologie (3) et alors, comme dit Herbert Spencer, « l'accomplissement de toutes les fonctions est, en un sens, une obligation morale... Toutes les fonctions animales, aussi bien que les fonctions plus élevées, ont leur caractère obligatoire ».

Or, de toutes les fonctions physiologiques, la plus élevée certainement pour la vie de l'individu et de l'espèce est la fonction de procréation.

Donc, tout doit être fait pour assurer cette fonction dans les meilleures conditions : *ce n'est pas seulement un conseil médical, c'est le devoir moral.*

Voilà la nouveauté du point de vue actuel. Il a toujours été dit que c'était *un* devoir de s'assurer de son mieux de la santé des conjoints ; mais, à côté, il y avait d'autres préoccupations ; l'idéal d'une union assortie comprenait aussi l'unité de pensées, d'aspirations, d'esthétique, d'amour...

Dans la morale biologique, tout cela disparait. *Le* devoir (et il n'y en a qu'un) est d'assurer la procréation dans les meilleures conditions physiologiques ; et, dans une société bien organisée, si une Henriette veut un taré comme Claude, non seulement la loi l'obligera à ne pas l'épouser, mais elle l'obligera à ne pas entrer au cloître, à ne pas rester célibataire. Elle doit sa puissance procréatrice à la société. Elle doit faire des enfants avec Raoul.

« ... Régler la création, la soumettre à des lois restrictives ; empêcher le mauvais mâle d'ensemencer sa mauvaise graine, ou ordonner au bon mâle de ne confier son germe qu'aux terrains d'élection pour aboutir à un fruit parfait, cela semble une chimère maintenant, une contrainte odieuse, bouleversant nos idées de mesquine pudeur et de conventionnelle famille !... Songe donc, ramener l'homme au rôle d'étalon, organiser l'humanité comme un haras, quel cataclysme de nos préjugés !... Et pourtant !... pour-

(1) JEHAN RICTUS, Cit. LÉON BLOY. *Mercure de France*, juillet 1903, p. 14.

(2) ELIE METSCHNIKOFF, *Etudes sur la nature humaine. Essai de philosophie optimiste*, 1903.

(3) Voir mes *Limites de la Biologie*, chap. III.

tant, que de charges, que de douleurs la société s'éviterait en détournant de l'hérédité la semence viciée, en n'autorisant que l'éclosion d'êtres excellents dans leur santé physique, dans leur beauté morale par conséquent !...

« ... A quoi servirait à la science d'avoir tant travaillé, d'avoir éclairci tant de problèmes, d'avoir accompli tant de découvertes magnifiques, si elle ne devait pas en arriver à parfaire les destinées humaines ?... La vieille religion, celle qui est basée sur les préceptes autrefois capables de diriger les troupeaux aveugles, disparaît, tend à être remplacée par une autre dérivant du génie pratique. On y viendra : là est la logique, là est la lumière. Et la science, par des efforts progressifs, dissipera les anciens errements, réorganisera le monde, à l'aide d'une morale qui sera en même temps une esthétique, édifiant l'homme nouveau, supérieur à l'homme moderne, comme l'homme moderne fut supérieur à l'homme primitif... »

Voilà bien l'idée moderne, admirablement exposée, dans toute sa splendeur.

Il faut faire progresser l'humanité ; or, tout le progrès, c'est la réalisation, la plus complète et la plus habituelle, du « fruit parfait ». La « santé physique » et la « beauté morale » étant identiques, la biologie devenant la « morale qui sera en même temps une esthétique », le devoir de la société est tout tracé.

Elle a charge de corps et doit défendre son avenir par des lois, des règlements, en tête desquels est l'établissement du « certificat d'aptitude au mariage ». Ce n'est plus à la *conscience* des individus qu'il faut s'adresser, c'est à leur état de citoyen : *un citoyen bien portant doit le service procréateur comme il doit le service militaire.* Et par conséquent il n'y a pas plus à invoquer la liberté individuelle dans le mariage que dans le tirage au sort.

La procréation rentre dans les fonctions que chacun doit à la société (qui lui rend tant d'autres services), et par suite elle doit être réglementée par telle loi qu'il lui paraîtra utile de dicter.

Si j'ai tenu à bien préciser le terrain actuel de la question, ce n'est pas pour trouver dans cet exposé un commencement d'argument pour ou contre le certificat d'aptitude au mariage ; c'est uniquement pour bien établir le point de départ du débat que je vais aborder maintenant.

Deux questions se posent à tous ceux qui voudront aborder ce problème : 1° Quelles sont les maladies et les hérédités qui empêcheront d'obtenir le certificat d'aptitude au mariage ? 2° Comment pourra être pratiqué l'examen pour l'obtention de ce certificat ?

II

Quelles sont d'abord les maladies et les hérédités qui empêcheront d'obtenir le certificat d'aptitude au mariage ?

Nous sommes sur le terrain de la loi et des règlements publics. Il ne s'agit plus de l'examen médical, *consenti par le conjoint* consciencieux, qu'il désire et accepte dans son verdict. Il s'agit d'un examen médical *forcé,* comme celui du conseil de revision ou des

compagnies d'assurances, dont les décisions *s'imposeront* au candidat.

Ces décisions ne peuvent donc être basées que sur des textes clairs, précis et *d'une certitude scientifique.*

La médecine actuelle est-elle en état de formuler ce point de départ certain, qui servira de guide légal et de garantie au médecin expert ?

Voici les maladies dont les noms viennent immédiatement à l'esprit et qui me paraissent les moins discutables : cancer, aliénation mentale et épilepsie, tuberculose, syphilis et gonococcie.

a) Le *cancer* ne peut guère être discuté que comme hérédité ; car, comme maladie, il n'est pas nécessaire de faire une loi pour empêcher un *cancéreux actuel* de se marier.

L'hérédité cancéreuse peut-elle être inscrite comme un obstacle légal, c'est-à-dire absolu, au mariage ?

Pour que ce fût possible, il faudrait que la médecine pût affirmer, *d'une manière certaine*, que tous les enfants de cancéreux procréent *nécessairement* des cancéreux.

Or, il y a là deux croisements successifs, puisque nous ne nous occupons que d'un sujet, non cancéreux, mais à hérédité cancéreuse.

Nous connaissons tous des familles dans lesquelles il y a eu du cancer et dans lesquelles nous voyons de beaux produits, rendant à la société et à la patrie de grands services, qu'il aurait été par conséquent mauvais de supprimer de parti pris.

Et je ne parle pas de l'incertitude où l'on est encore sur la nature *des* cancers. Tous les cancers ne sont pas égaux devant l'hérédité, pas plus qu'ils ne sont égaux devant la récidive. Dès lors, comment l'expert fera-t-il son enquête sur ces cas de cancer qu'on lui raconte avec beaucoup de franchise (?), mais sur la nature desquels il ne peut avoir aucune opinion personnelle ?

Je ne vois pas bien sous quelle formule pratique la loi pourrait faire figurer le cancer, dans les maladies et hérédités qui rendent inapte au mariage.

b) *L'aliénation mentale actuelle* n'est pas plus à redouter que le cancer actuel : il faut empêcher un fou de se marier dès à présent, sans législation nouvelle.

Plus importantes sont dans la question : l'aliénation mentale antérieure et l'hérédité mentale (ces deux questions sont connexes).

La loi doit-elle interdire définitivement le mariage à tout individu qui a été convaincu d'aliénation mentale et qui est sorti guéri d'un internement dans un asile et aussi à tout individu qui a un cas d'aliénation mentale dans sa famille ?

Pour justifier cette mesure, il faudrait que la médecine affirmât la *certitude* de la récidive chez le sujet et de la psychose héréditaire chez les enfants.

Or, je crois qu'aucun aliéniste n'affirmera chose pareille.

Certes, à un père de famille qui me demandera s'il doit donner sa fille à un ex-aliéné ou à un fils d'aliéné, je conseillerai nettement de n'en rien faire, parce que nombreuses sont les chances de récidive et d'hérédité.

Mais la question ne se pose pas ainsi. La société, plus brutale, mais plus générale, ne peut pas s'occuper de nuances et de chances. La loi ne peut que permettre ou interdire formellement, en se basant sur une certitude scientifique.

Or, la certitude scientifique n'existe pas sur ces deux questions et elle n'existera pas tant que l'on comprendra sous le nom d'aliénation mentale des maladies si nombreuses, si disparates, à pronostics si divers et si difficiles.

La question n'est plus facile qu'en apparence pour l'*épilepsie*.

Evidemment, l'épileptique ne doit pas se marier ; et cela autant pour lui que pour son conjoint et les enfants à naître.

Mais c'est là une idée que le médecin doit inculquer et démontrer à l'épileptique lui-même et à sa famille, sans que la loi ait à intervenir.

Car si la loi intervient, les difficultés apparaissent et on plaidera que l'incurabilité de l'épilepsie n'est pas absolue, qu'il y a des épilepsies difficiles à distinguer les unes des autres et à pronostic différent, que l'hérédité similaire n'est pas inéluctable, etc., etc.

Voilà donc un nouveau groupe de maladies, socialement bien redoutable cependant, qu'on ne pourra pas inscrire sans discussion sur la liste que nous élaborons.

Et encore on remarquera que, dans cette famille des névroses, je n'ai choisi que les moins discutables pour le danger social et l'hérédité.

Si l'on se laissait trop influencer par l'histoire de la première femme d'Antonin Fargeaud et de ses tristes rejetons, Hector et Rolande, on serait tenté d'inscrire l'*hystérie* dans les maladies empêchant le mariage ; ce qui rendrait bien plus facile ma discussion.

c) La *tuberculose* est la maladie du héros de *la Graine* qui commence par la description dramatique d'une hémoptysie. C'est la tuberculose qui rend impossible le mariage de Claude. Il la tenait de sa mère, qui cependant « était d'apparence vigoureuse » et « affirmait la santé ». Fargeaud se reproche de n'avoir pas assez réfléchi « aux bronchites qui avaient assombri son enfance ».

Qu'aurait dû donc faire la loi pour empêcher tout ce drame qui évolue si magnifiquement à travers le livre d'André Couvreur ? La loi devrait-elle donc interdire le mariage à tous les sujets convaincus de tuberculose ou d'hérédité tuberculeuse ?

La conduite à tenir par le médecin d'une famille de tuberculeux est très nette et très rigoureuse. Il ne doit pas plus permettre le mariage d'un tuberculeux que celui d'un épileptique, et il doit retarder beaucoup et ne permettre qu'après des examens répétés le mariage d'un héréditaire, non tuberculeux (dans ce dernier cas, il doit, de plus, exiger qu'on prévienne le conjoint et sa famille).

Claude devait donc renoncer au mariage projeté, *dès sa première hémoptysie* ou dès qu'on lui a donné son diagnostic. Cela, il le devait, de *par sa seule conscience d'honnête homme averti*.

A défaut de l'accomplissement de ce devoir, la loi devait-elle intervenir et lui interdire le mariage ? La tuberculose et l'hérédité tuberculeuse doivent-elles être inscrites comme un obstacle au certificat d'aptitude procréatrice ?

Je ne parle toujours pas de la liberté individuelle, des passions de ces *embrasés*, de leur avenir dans ce cas... Il est entendu que nous admettons le droit de la société de sacrifier l'individu à l'espèce, *si la science lui en fait une obligation.*

La question est donc celle-ci : la médecine actuelle peut-elle fournir à la loi une base scientifique et certaine suffisante pour lui permettre d'intervenir dans cette grosse question de la tuberculose ?

Je ne le crois pas.

La tuberculose est curable et l'hérédité tuberculeuse n'est pas fatale. Tant que ces deux principes médicaux resteront vrais (et je crois qu'ils le deviennent de plus en plus), la loi ne pourra pas inscrire la tuberculose et encore moins l'hérédité tuberculeuse dans les empêchements formels au mariage.

Tout est une question de cas particulier. Si Fargeaud avait fait de Claude un agriculteur, au lieu de le laisser devenir homme de laboratoire, peut-être aurait-il évité la maladie et pu épouser Henriette.

Les questions de cas particulier sont des questions de conscience et non des questions de loi.

d) Très analogues seront mes conclusions pour les *avariés* (je mets la gonococcie à côté de la syphilis, parce que je la crois aussi dangereuse pour l'avenir de la jeune femme).

Ici, cependant, un médecin (et pas des moindres) a posé un principe qui, généralement admis, ouvrirait enfin cette liste que nous élaborons péniblement : Landouzy ne permet à aucun syphilitique de se marier (1).

Voilà la formule rêvée pour une loi ; et encore faudrait-il dire s'il n'y a pas un moment où, dans certains cas, on cesse d'être syphilitique.

D'ailleurs, cette décision paraît excessive aux partisans les plus convaincus de l' « examen médical avant le mariage ». « Le monde ne serait plus, dit Cazalis, si tous ceux qui ont eu la syphilis étaient aussi fatals à la race que le pense M. Landouzy. Nous avons tous vu d'anciens syphilitiques se marier et avoir des enfants sains et eux-mêmes paraître absolument guéris. »

Et alors ?

Fournier demande cinq conditions au syphilitique pour lui permettre de se marier. Nous avons tous vu des syphilitiques remplissant les cinq conditions, se mariant et devenant bientôt tabétiques ou paralytiques généraux. Le *para* dont on fait alors précéder le nom de leur maladie ne console ni leur femme ni leurs enfants.

Donc, ici encore, la science moderne fournit de très utiles documents pour accroître le rôle du médecin dans le conseil de famille qui doit précéder un mariage. Le médecin aura des arguments d'une grande autorité pour agir sur les consciences. Mais il n'y a rien d'assez absolu et d'assez général pour qu'un médecin *expert* puisse agir au nom de la loi.

Car, et c'est par là que je termine ce trop long paragraphe, tout

(1) Dr Henry Cazalis, conférence citée, p. 13.

autre est le rôle du *médecin de la famille*, choisi par elle de longue date, en connaissant tous les membres, tout autre le rôle du *médecin expert*, choisi et imposé par la loi.

Le premier était un ami. On sait que s'il déconseille un mariage qui plaît à la famille, il ne le fait que par devoir de conscience. Il n'a donc pas besoin de textes précis à invoquer pour étayer son jugement. Il basera son opinion sur toutes les circonstances spéciales du cas particulier et son verdict devra être accepté, tel quel et sans discussion.

Le second est un ennemi. Comme le médecin de la compagnie d'assurances ou le médecin du conseil de revision, il vient contrôler les dires de ce monsieur qui veut se marier et qui se prétend apte au mariage. Il lui faudra donc non seulement juger, comme le premier, en son âme et conscience, mais il devra justifier son jugement, le défendre même contre le sujet. Celui-ci pourra même se faire assister de son médecin, comme d'un avocat dans une instruction criminelle. Il faut donc que le médecin expert ait, comme base, un règlement très net, très précis, qu'il se contentera d'appliquer.

Ces règlements existent pour les assurances et pour les conseils de revision.

Certainement. Mais c'est précisément cette assimilation de l'expertise du mariage à ces deux autres, qui a fait croire faussement à la possibilité du certificat d'aptitude que je combats.

Il est facile, tout au moins possible, de dresser la liste des tares qui, constatées chez un sujet, diminuent ses chances de survie ou le rendent impropre au service militaire ; tandis qu'il est, non seulement *très difficile*, mais je crois même *absolument impossible de dresser, dans l'état actuel de la médecine, une liste certaine, scientifique et indiscutable, des maladies et des hérédités qui rendent inaptes au service conjugal régulier, comme la société le souhaite.*

Voilà ce que j'ai essayé de démontrer dans ce second paragraphe.

III

Admettons cependant que, triomphant de toutes les difficultés signalées, on soit parvenu à dresser la liste officielle et légale des maladies et des hérédités qui empêchent d'obtenir le certificat d'aptitude au mariage. *Comment l'examen nécessaire pour l'obtention de ce certificat devra-t-il et pourra-t-il être pratiqué ?*

Il ne faut pas oublier la situation.

A tort ou à raison, quand l'expert entre en scène, le candidat se croit apte au mariage ; s'il a une cause d'inaptitude, ou il l'ignore ou il la dissimule. S'il a voulu s'éclairer, il l'a fait auprès de son médecin et, de deux choses l'une, ou son médecin l'autorise à se marier, ou il le lui défend ; mais, dans ce dernier cas, le sujet est décidé à passer outre.

En d'autres termes, quand il paraît devant l'expert, l'aspirant fiancé se croit ou tout au moins se dit sain et apte au mariage.

Voyez-vous la situation de l'expert ? J'avoue que je n'aimerais pas être à sa place.

Le voilà obligé de décider si ce monsieur est épileptique, menacé de tuberculose ou syphilitique latent.

Neuf fois sur dix, sans renseignements fournis par le sujet ou sur des renseignements évasifs (s'ils ne sont pas faux), il lui sera absolument impossible de poser un diagnostic.

Il ne doit naturellement pas compter sur le médecin traitant, qui est lié par le secret professionnel. Il doit encore moins compter sur la famille qui a décidé le mariage.

Ce pauvre confrère sera absolument dans une position comparable à celle du médecin des morts, qui, mis, pendant deux minutes, en face d'un cadavre, doit diagnostiquer la cause de la mort.

Vous voyez que la situation n'est en rien comparable à celle des médecins d'assurances ou des médecins militaires. Si ces confrères ne constatent aucune des tares qu'ils cherchent, c'est qu'aucune de ces tares n'existe ; tandis que, chez notre fiancé, il peut en exister une série.

Je connais des épileptiques qu'il faut examiner pendant des mois, en médecine légale, avant de diagnostiquer leur névrose, cependant certaine.

Naturellement le syphilitique ne choisira pas un jour de roséole ou de plaques muqueuses pour se présenter devant l'expert.

On a proposé, comme sanctions, des peines (dommages-intérêts) contre ceux que les circonstances ultérieures convaincraient de dissimulation d'une maladie donnée.

Mais la paternité d'une maladie (syphilis, tuberculose, épilepsie...) est bien difficile à établir chez un sujet qui se défend, comme un beau diable, pour ne pas être condamné.

Songez qu'il faut établir que cette maladie aujourd'hui patente, non seulement existait, mais était connue du sujet, au moment de l'expertise préconjugale.

Que de difficultés ! Et qui amorcerait cette enquête tardive, qui ferait une police assez rigoureuse autour du malheureux mari pour avoir un commencement de preuves de nature à mettre la justice en mouvement ? Qui ? La femme, l'amant de la femme, la belle-mère... ?

Dans tout cela il y a autant d'impossibilités matérielles que de bonnes intentions.

En second lieu, et c'est un point sur lequel on n'a pas suffisamment insisté, pour être vraiment efficace, cet examen pour le certificat d'aptitude procréatrice ne devrait pas être passé seulement avant le mariage, mais plus tard, *toutes les fois que les conjoints décideraient d'avoir un nouvel enfant*. Avant tout, il faudrait prévenir le magistrat qui enverrait l'expert.

Car enfin une gonococcie éteinte dans les fiançailles peut avoir reparu, une syphilis latente et inoffensive avant le mariage peut être en pleine période de contagiosité...

Une maladie nouvelle peut être née (de celles qu'on a inscrites sur le fameux tableau) : le mari a pu devenir tuberculeux, épileptique, cancéreux..., que sais-je ?

La société doit veiller à toutes les procréations, aussi jalousement qu'à la première, dans tous les ménages.

L'expert appelé dans ces conditions, et constatant une inaptitude acquise du mari, pourra ne pas demander immédiatement le divorce obligatoire et le mariage forcé du conjoint sain avec un autre conjoint non moins sain. Mais s'il constate une maladie rédhibitoire, il faudra bien qu'il transforme cette union en *mariage blanc.*

Si les conjoints passaient outre, on prononcerait la séparation, définitive ou à temps.

Et alors vous voyez ces époux qui s'aiment encore, à qui la loi enlève le droit de se le prouver, se guettant dans les petits coins, se donnant des rendez-vous clandestins dans une tierce maison facile....

Et si un malheur arrive (qui peut garantir qu'il n'en arrivera pas ?), la femme, pour sauver son mari coupable, obligée de démontrer que son enfant est d'un autre et que cet autre est bien portant !

Cela ferait encore de beaux jours pour les vaudevilles et les revues de fin d'année !

Enfin (je pense que tout le monde y pense sans que personne en parle), il va sans dire que ces examens médicaux avant le mariage et avant chaque grossesse devront être exigés par la loi, au moins aussi rigoureux *chez la femme* que chez l'homme.

La fiancée peut être tuberculeuse ou épileptique comme son fiancé ; la femme mariée peut être devenue cancéreuse ou syphilitique, comme son mari.

Antonin Fargeaud aurait eu beau subir un examen médical des plus rigoureux, tout le drame de *la Graine* aurait évolué, aussi poignant, si ses deux femmes n'avaient pas été, elles aussi, très sérieusement examinées et suivies.

« Si, dit le Dr Combe (1), je donne à ma fiancée un certificat constatant que je ne suis ni syphilitique, ni tuberculeux, ni quoi que ce soit m'empêchant d'être bon mari et bon père, je puis bien exiger à mon tour qu'elle me remette le libelle suivant : Je soussigné M. X. certifie que Mlle Y. est saine et bien constituée, que son utérus est bien placé, son bassin bien conformé, qu'elle n'a pas de pertes blanches, etc., etc ..., qu'en un mot, elle est apte au service conjugal et à la maternité.

« Inutile d'ajouter que l'hymen devra être intact ; et alors comment le médecin pratiquera-t-il le toucher ? Il faudra donc en arriver à la suppression pure et simple de la membrane virginale, l'inutile et dangereuse membrane, comme l'appelle notre confrère, Mlle Oranowskaïa, qui ne rêve que son anéantissement obligatoire et méthodique dès le jeune âge. »

J'avoue que cette dernière conséquence ne serait pas, pour les médecins, la plus redoutable.

Dans le livre de Metschnikoff, que j'ai déjà cité, on verra nombre d'arguments pour établir que la membrane hymen est tout aussi inutile et nuisible que l'appendice et le gros intestin.

Mais montrez toutes ces faces de l'idée nouvelle aux pères de

(1) Dr Louis Combe, de Valence, *Bullet. de la Soc. méd.-chirurg. de la Drôme et de l'Ardèche*, p. 115.

famille (les vrais initiateurs de la campagne), qui, au fond, ne veulent qu'une chose, protéger leurs filles contre les fiancés malades et dissimulateurs, — montrez-leur que la mesure devra s'appliquer à leur fille comme à leur futur gendre, qu'il faudra un examen sérieux et complet, et vous entendrez leurs cris, les vieux mots de pudeur, de virginité reparaîtront, toutes les vieilles guitares de la morale de nos pères résonneront....

Non, vraiment, *l'heure de la morale biologique n'a pas encore sonné.* Nous ne sommes pas mûrs pour cette évolution. *L'examen légal pour le certificat d'aptitude au mariage est impraticable et serait inefficace.*

IV

Est-ce donc à dire qu'il n'y a rien à faire? Une si grave question, qui importe tant à la vie de la famille, de la patrie et de l'espèce, ne doit-elle donc bénéficier en rien des progrès incontestables que le diagnostic et l'hygiène ont certainement faits dans ces derniers temps ?

Non, certes. Il y a, au contraire, beaucoup à faire. Et c'est pour cela qu'il faut, de tous les côtés, remercier les hommes qui, comme André Couvreur, emploient leur magnifique talent à se faire, comme disait Brieux à Jean Lahor, *les commis voyageurs des pensées médicales.*

Il faut agir sur les masses, sur les classes dirigeantes encore plus que sur les autres, leur montrer le péril qu'un mensonge ou une dissimulation d'apparence insignifiante peuvent faire courir à une famille entière, à une partie grave de la patrie et de l'espèce.

Je suis absolument de l'avis d'André Couvreur sur ce point. Mais il y a un autre point sur lequel je me permets d'être d'un avis un peu différent.

Il faut appuyer de plus en plus sur le levier ; mais il ne faut pas changer l'ancien point d'appui du levier. Il faut employer des arguments nouveaux et scientifiquement plus forts, mais les adresser toujours à la CONSCIENCE. *Il faut éclairer le plus possible cette conscience, mais ne pas essayer de la remplacer par la science.*

Ne dites pas que l'ancienne idée de devoir doit être remplacée par la science. La science instruit le devoir, mais ne le crée pas.

Il y a une scène presque pénible, dans *la Graine*, c'est quand Claude essaie d'empêcher Hector d'entrer dans la chambre d'une pauvre jeune fille qu'il veut séduire et abandonner le lendemain. Comment essaie-t-il de le détourner de ce crime véritable? En lui disant qu'il est syphilitique à la période contagieuse et qu'il ne doit pas communiquer cette maladie à cette vierge. Et Hector se défend, dit qu'il est guéri, qu'il ne peut rien communiquer. — Mais l'enfant, l'enfant que tu vas ensemencer.... Ne trouvez-vous pas douloureuse cette discussion médicale à la porte de cette chambre ?

Comment voulez-vous qu'un homme assez oublieux de ses devoirs, méprisant assez sa conscience pour aller commettre ce crime lâche, comment voulez-vous que cet homme soit arrêté par la pensée qu'il va rendre cette fille malade ? La menace de la vérole pour lui serait un argument ; mais la menace de la vérole pour l'autre ! Il est au-dessus de ces préjugés.

Je voudrais donc qu'au lieu de détruire l'ancienne morale au nom de la science moderne, on montrât que les deux peuvent faire bon ménage et s'entr'aider.

Laissez croire aux jeunes que *le mariage n'est pas plus exclusivement l'accouplement d'un mâle et d'une femelle bien sélectionnés, que l'association de deux fortunes bien assorties.*

Les anciens disaient qu'il y a aussi, dans le mariage, union des âmes. Ne faisons pas d'ontologie ; nous risquerions d'être lapidé. Mais nous pouvons bien dire qu'il doit y avoir, dans le mariage, union et unité de pensées, d'aspirations, d'intellectualité, de travail, d'amour....

Et alors n'introduisons pas l'Etat et la Loi dans des questions si complexes et dans lesquelles il faut tant de doigté. Nous serions trop vite obligés d'appeler un « bon juge » pour dénaturer et ne pas appliquer notre loi.

La science la plus moderne n'est pas en contradiction avec ces vieilles rengaines. *L'hygiène doit aider la morale, mais ne peut en aucun cas la remplacer.*

D'ailleurs, elle-même, l'hygiène, nous a tant aidés, dans ces derniers temps, pour sauver de l'Eurotas un certain nombre de tarés qui deviennent des hommes, et parfois des génies. Croyez-vous que le père d'Ésope soit à réprimander, tandis qu'on tressera des couronnes au père du lutteur le mieux musclé et le plus proportionné ?

Il faut donc d'abord développer le plus possible la conscience, la notion du devoir et le sentiment de la responsabilité chez tous nos jeunes gens. Voilà le premier point, le point ancien.

A ces consciences ainsi développées vous dites alors, au nom de la science (ceci est le point nouveau) : *un homme malade ne doit pas se marier ; il encourt de trop graves responsabilités et crée de réels dangers pour sa future famille et pour la société. Donc il ne faut jamais dissimuler une maladie. Un taré par hérédité peut, dans certains cas, se marier : c'est encore une question de médecin et de cas particulier. — Donc,* CECI EST UN DEVOIR STRICT DE CONSCIENCE, *avant de décider un mariage, vous devez* TOUJOURS *aller consulter votre médecin, lui demander un examen complet et* OBÉIR AVEUGLÉMENT A SON VERDICT.

Un monsieur à qui vous aurez tenu ce petit discours et qui n'en tiendra aucun compte n'a pas de sens moral, et il n'y a rien à faire avec lui. *Toutes les lois nouvelles et toutes les expertises officielles ne l'empêcheront pas de consommer, un jour ou l'autre, la canaillerie qu'il médite.*

On voit, ce me semble, facilement en quoi nous différons, André Couvreur et moi. Au fond, l'idée, le but sont les mêmes. Seulement, je voudrais les mettre dans les vieux cadres.

Le cadre reste vieux, c'est-à-dire que je veux continuer à enseigner, très scientifiquement, que l'homme ne revient pas plus au mâle que la femme n'est tout entière *in utero* ; que l'homme a des devoirs, une conscience, une responsabilité....

L'idée moderne à ajouter dans ce vieux cadre, c'est que, parmi ces devoirs obligatoires, il faut beaucoup plus qu'autrefois faire figurer les devoirs physiologiques et médicaux.

Ce n'est qu'ainsi, par cette alliance, que le mariage ne fera pas seulement *des enfants*, mais *une race*...

Veuillez excuser, mon cher Rédacteur en chef, la longueur de cette réponse. N'y voyez que la preuve du haut et puissant intérêt que fait naître le livre d'André Couvreur. C'est une bonne action d'employer son talent à remuer des idées semblables et à forcer tout le monde à les envisager en face.

Affectueux hommages.

Dr J. GRASSET,
Professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier.

6 juillet 1903.

Nous tenons à publier *in extenso* la lettre de M. le professeur JOFFROY, en dépit de sa sévérité pour l'œuvre de M. André Couvreur. Certainement tout est possible pour un littérateur, même de publier des romans chastes. Mais l'auteur de *la Graine* parle essentiellement de la vie, et la dépeignant, ne peut la dépeindre autrement qu'elle est, c'est-à-dire, souvent très triste, très basse. A d'autres de faire des manuels pour les petits enfants. Il est à craindre que ces manuels n'intéressent pas les grandes personnes, celles qui ont le plus besoin de se passionner à la question, celles qui créent. M. Joffroy n'admet la responsabilité que pour l'homme persuadé du mal qu'il fait ; il ne croit pas à la possibilité de l'enquête.

MON CHER CONFRÈRE,

Deux mots à la hâte pour répondre à vos aimables sollicitations.

Vous me demandez ce que je pense de *la Graine*, le livre récent de M. André Couvreur.

Tout d'abord je suis heureux de rendre hommage au talent que l'auteur met au service « d'une grande pensée d'humanité ». Mais comme l'auteur est bien connu et que sa réputation est déjà solidement établie, vous n'avez que faire de mon appréciation au point de vue littéraire.

Examinons donc le livre de M. Couvreur au point de vue médical, c'est-à-dire humanitaire.

Un livre de ce genre devrait pouvoir être mis entre les mains sinon de tous, de presque tous, et l'on conviendra — l'auteur tout le premier — que cela n'est pas possible avec l'ouvrage de M. Couvreur. Oserait-on, par exemple, le faire lire à un tuberculeux, quand on lui montre le suicide de Claude ? Je pourrais indiquer de la sorte beaucoup d'autres épisodes, qui obligent à restreindre de plus en plus le nombre des lecteurs de ce livre et c'est là, à mon sens, la faute capitale de cette œuvre.

Il m'est facile, dans mes leçons de l'asile Sainte-Anne, avec l'auditoire d'étudiants et de médecins auquel je m'adresse, d'indiquer toutes les précautions, tous les soins minutieux dont on entoure la procréation et l'élevage des animaux domestiques, et de les opposer, soit aux conditions toutes différentes dans lesquelles se font habituellement les mariages, soit aux circonstances dans lesquelles se font, comme par l'effet du hasard, un grand nombre de conceptions. Mais je dois avouer que je serais bien embarrassé si je devais dire les mêmes choses devant un grand public.

Ce sont là cependant des choses qu'il faut dire, qu'il faut vulgariser ; mais la vulgarisation de certains sujets soulève de graves objections et fait surgir des difficultés presque impossibles à vaincre, et c'est aux écrivains de talent que cette tâche revient tout naturellement.

La thèse soutenue par M. Couvreur est l'une de celles qui me sont chères. Je voudrais qu'elle soit dite, répétée, vulgarisée, mais de telle façon que le plus grand nombre puisse l'entendre, la lire, la discuter. Et ce ne sont pas seulement les médecins, les hommes de science, les philosophes, mais aussi tous les hommes sans exception, les femmes, les jeunes gens, qui doivent posséder ces notions générales sur la continuation de l'espèce, et M. Couvreur a trop oublié, en faisant son livre, qu'il fallait surtout s'adresser au plus grand nombre et qu'il devait mettre tout son talent, appliquer toutes ses qualités à dire les choses de telle façon qu'elles ne puissent choquer les oreilles intelligemment chastes.

Voilà mon opinion. J'espère que l'auteur voudra bien me pardonner ma critique et recevoir encore une fois toutes mes félicitations.

Pour terminer, mon cher confrère, vous me demandez : 1° si l'homme qui sème de la mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères, doit, dans l'état actuel de nos idées, être considéré comme responsable ; et 2° ce que je pense d'une enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage, et sous quelle forme efficace cette enquête pourrait être réclamée des parents ?

A la première question je répondrai que celui-là seul est responsable qui sait qu'il fait mal, et les malades qui procréent sont généralement des ignorants. La loi n'a pas à intervenir ici, mais seulement l'éducation bien comprise.

Les dispositions légales ne doivent non plus intervenir en aucune façon dans les enquêtes sanitaires des prétendants au mariage. On doit se protéger soi-même et c'est à chacune des parties de faire sur l'autre, à ses risques et périls, une enquête suffisante, et si on ne parvient pas à la faire telle, il vaut mieux renoncer au mariage projeté et attendre une occasion où l'on trouve toutes les garanties au point de vue de la santé. Hors de là le mariage est un crime ou la plus inepte des erreurs.

Croyez, mon cher confrère, à mes meilleurs sentiments.

A. Joffroy,
Membre de l'Académie de médecine,
Professeur à la Faculté.

Les travaux importants du Dr Lacassagne, professeur de médecine légale à l'Université de Lyon, sont trop connus, et la réputation du maître est trop établie pour que nous le présentions au public. Voici donc sa lettre, et le moyen pratique qu'il utilise pour éviter l'enquête légale. C'est, en somme, en revenir à l'enquête privée, par l'intermédiaire des compagnies d'assurances.

Mon cher ami,

Vous le dites avec raison, les créateurs seront toujours irréfléchis.

Savoir ce qu'est la mauvaise graine humaine, l'importance et les résultats de l'hérédité pathologique, n'appartient qu'à quelques individus instruits, prévoyants, aux idées altruistes élevées. Ceux-là, seuls, pourraient être considérés comme responsables.

Une enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage paraît impossible ou dangereuse, si elle est faite par les agents des pouvoirs publics. Les parents ont cependant le moyen d'être ren-

seignés : ils peuvent exiger, en ayant donné eux-mêmes l'exemple pour leur enfant, que l'autre conjoint ait contracté une assurance sur la vie, c'est-à-dire ait subi, devant une compagnie sérieuse par un médecin autorisé, l'examen physique et l'enquête obligatoires pour contracter une assurance.

C'est le conseil que je donne à mes élèves, à propos des problèmes variés que soulève la question du secret médical.

D[r] LACASSAGNE,
Professeur de médecine légale à la Faculté de Lyon.

Le professeur LANCEREAUX est une de nos plus hautes personnalités médicales, qui dirige, on sait avec quelle autorité, les débats de notre plus docte assemblée corporative. Il est inutile ici de rappeler ses travaux célèbres sur la cirrhose, sur l'alcoolisme, etc. La postérité, dont nous espérons bien que le jugement sera renvoyé à la plus lointaine échéance, conservera précieusement le nom de Lancereaux sur les tablettes de la Science.

Le professeur Lancereaux croit à la responsabilité et à l'utilité de l'enquête matrimoniale ; mais il fait une distinction, qu'il estime capitale, entre les deux sortes d'hérédité.

MON CHER CONFRÈRE,

Je ne puis qu'adresser mes plus vives félicitations à M. André Couvreur qui a eu le bon esprit d'écrire un livre utile, au lieu de suivre le courant mauvais, qui consiste à écrire pour ne dire que des choses la plupart du temps immorales.

L'idée est bonne et mérite d'être fécondée. L'auteur, à mon avis, s'acquitte fort bien de la tâche difficile qu'il s'est tracée ; le seul reproche qu'il soit possible de lui adresser (ce ne sont pas des éloges que vous me demandez, je le suppose du moins), est qu'il me paraît avoir quelque peu exagéré l'état qu'il s'applique à mettre en relief Je sais bien que, pour rendre plus visibles certaines choses, il faut les colorer, et M. André Couvreur est, il le prouve une fois de plus, un littérateur de grand mérite.

Je crois, pour mon compte personnel, qu'il faut distinguer deux sortes d'hérédité :

L'une purement accidentelle se produit par l'intermédiaire des microbes que charrie la graine (sperme ou ovule) et. suivant que les éléments sont imprégnés ou non de l'agent infectieux, la transmission morbide a lieu. Les effets de cette hérédité se manifestent en général dans les premières années de la vie.

L'autre, beaucoup plus redoutable et importante, tient à l'essence même de l'individu ; elle est une modification, une manière d'être de son système nerveux et fait partie de son être. Celle-ci, dont parle sagement notre auteur, est redoutable dans la pratique ; je me montre intraitable vis-à-vis d'elle, tandis que je passe facilement sur la première.

En ce qui concerne les deux questions posées, je réponds :

1° Nous ne pouvons savoir exactement si tel ou tel individu sèmera vraiment une mauvaise graine : on voit des descendants de syphilitiques et de tuberculeux être des individus très bien portants. Combien de pères syphilitiques dans Paris qui ont de très beaux enfants ! Donc, en ce qui concerne l'hérédité des maladies infectieuses, je ne suis pas disposé à refuser d'une façon trop absolue le mariage.

Pour ce qui est de la seconde forme de l'hérédité ou forme ner-

veuse, je n'hésite pas à l'interdire ; j'ai l'habitude de dire que je ne voudrais pas voir une de mes filles épouser le fils d'une *libertine*, d'une *hystérique*, d'une *folle* ou d'une *épileptique*.

Une enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage est, à mon avis, chose des plus utiles; mais elle présente les plus grandes difficultés. C'est à la famille de savoir se renseigner auprès du médecin, et, dans certaines circonstances, de demander l'examen du prétendant par un médecin de son choix ; ce dont auraient certainement tort de se formaliser les parents de ce dernier et le prétendant lui-même.

D[r] Lancereaux,
Président de l'Académie de Médecine.

Du fond de son ermitage de Louveciennes, dans le cadre artiste et savaut de sa demeure, le D[r] Auguste Létienne nous envoie sa pensée. Elle est précise, réservée et réfléchie, ainsi que chaque acte de ce parfait médecin, qui préféra la sagesse de l'étude calme aux brillantes situations qu'il lui eût été si facile d'atteindre. Il ne doute pas de la responsabilité ; il doute de la possibilité de l'enquête.

L'homme sait ou ne sait pas la qualité de la graine qu'il peut semer.

S'il ne sait pas qu'elle est mauvaise, il ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

S'il connaît sa tare, oui, il est responsable ; cela ne fait pas le moindre doute.

Mais j'estime qu'en pratique, l'homme taré ne sait jamais exactement quelle est l'étendue de sa tare, ni la valeur de sa graine. Bien plus, je ne crois pas que, dans son état actuel, la science puisse déterminer, avec *certitude*, l'étendue précise de l'une et encore moins la valeur exacte de l'autre. Je dis la science, c'est-à-dire l'aréopage idéal qui centraliserait les connaissances humaines les plus sûres. C'est pourquoi je ne suis pas partisan de l'enquête (obligatoire s'entend), celle-ci ne pouvant être faite que par un ou quelques-uns des représentants supposés de la science. Il me semblerait imprudent qu'un individu s'en remît, pour l'exercice de ses libertés les plus essentielles, à la direction d'un médecin. Il peut prendre l'avis du médecin ; mais il reste absolument libre d'en tenir le compte qu'il lui plaît.

Le médecin ne peut qu'avertir et conseiller ; il ne doit jamais contraindre. Le sortir de son rôle éventuel de simple expert dans cette grave question du mariage et le faire juge des conditions convenables, c'est ajouter une responsabilité de plus à sa charge déjà assez lourde.

Aussi je crois que la seule chose que nous puissions faire en ces questions, c'est de favoriser la diffusion des notions utiles. C'est à cela que M. André Couvreur emploie son talent, et c'est de cela que ses contemporains doivent lui être reconnaissants.

A. Létienne.

Si la loi sur le mariage ne voit jamais le jour, il arrivera certainement un moment — et cela ne s'est-il pas déjà produit ? — où l'un des époux contaminé par l'autre, ira s'adresser au tribunal, pour obtenir réparation du mal qui lui a été fait ; où l'enfant taré par ses parents, et délaissé ensuite par eux, demandera l'appui de la justice Quel verdict prononcera alors le bon juge ? Est-il possible de le soupçonner ?... Écoutons, en tout cas, ce que M. le Président Magnaud, de Château-Thierry, pense du secret professionnel, dans son

application à cette législation spéciale au mariage. Le digne magistrat applaudit — on ne pouvait que s'y attendre — aux deux solutions du livre.

MONSIEUR,

Je me suis hâté de parcourir le livre que vous avez bien voulu m'adresser. Les multiples cas médicaux qui y sont habilement rapportés et mis en action font de *la Graine* un excellent document de critique sociologique et j'adhère entièrement aux conclusions que l'auteur y a sous-entendues.

L'article 378 du Code pénal (secret professionnel), excellent dans son principe, est trop d'une pièce. Il est des cas nombreux (tous ceux qui sont donnés en exemple dans le roman) pour lesquels on voudrait voir la loi établir quelque tempérament à ce principe absolu.

Ceux qui se marient avec circonspection, ne voulant pas livrer leur future famille à quelque tare, essaient de se renseigner. Ils n'ont à leur disposition, le plus souvent, que l'enquête incertaine auprès d'indifférents, de jaloux ou d'incompétents. Le renseignement au sujet d'un mariage projeté ressemble beaucoup à un racontar. Et pourtant le souci de celui qui s'informe est des plus légitimes. Je pense qu'il serait préférable, qu'à l'abri d'une législation plus souple et plus prévoyante, l'enquête médicale préalable au mariage passât dans nos mœurs. Tous les intéressés à l'enquête pourraient alors être tenus au secret qui leur aurait été spécialement conféré.

Vous le voyez, j'adhère pleinement à la thèse de l'ouvrage, et je vous prie d'agréer, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Président MAGNAUD.

Mon très distingué collègue, M. le Président Le Gris, du tribunal d'Avranches, a traité récemment la question qui vous intéresse avec une rare compétence.

Peintres pittoresques, délicats observateurs de la vie, romanciers à la fois tendres et puissants; jeunes, et depuis longtemps rendus célèbres par tant de beaux livres, les frères MARGUERITTE, dévoués défenseurs de l'amour et de la liberté, ne pouvaient se détacher d'une question intéressant la famille et la race. Leur récente campagne en faveur du divorce par consentement mutuel, donne plus de poids encore à leur opinion, qui conclut à la responsabilité et à la nécessité des garanties sanitaires.

MONSIEUR,

Il n'y a aucun doute à nos yeux : l'homme qui engendre des enfants condamnés est moralement responsable et coupable. Les parents devraient toujours s'assurer de l'état de santé des futurs époux.

Mais ce ne serait qu'une garantie dans le présent, non dans l'avenir.

Ce qu'il faudrait, c'est que ceux qui s'appartiennent, librement ou légalement, se refusent courageusement à la joie humaine d'enfanter, lorsqu'ils savent qu'ils mettront au monde un être précaire et menacé.

Ce problème relève, surtout, de la conscience de chacun : on ne peut et on ne doit pas le réglementer par des lois.

Veuillez agréer, Monsieur, nos compliments distingués.

Paul et Victor MARGUERITTE.

Monsieur le sénateur Paolo Mantegazza, de Florence, professeur aussi célèbre dans son pays qu'au delà des frontières italiennes, nous envoie quelques lignes que nous sommes heureux de publier. Il approuve hautement la thèse de *la Graine*.

J'ai lu avec le plus grand intérêt le livre d'André Couvreur, *la Graine*, et je l'applaudis avec le plus grand enthousiasme. Il a fait une œuvre d'art et, ce qui est encore mieux, une œuvre de saine philanthropie. Et je l'admire d'autant plus, car dans un de mes livres j'ai soutenu la même thèse, en démontrant que le tuberculeux qui se marie est coupable d'un crime. Mon *Jour à Madère* a eu je ne sais pas combien d'éditions en Italie et j'en connais 15 traductions. J'en souhaite autant au livre magistral d'André Couvreur.

Professeur Mantegazza,
Sénateur.

Monsieur le docteur Morache, professeur de médecine légale à la faculté de Bordeaux, s'exprime avec la même prudence et souhaite la même solution que nombre de ses collègues. Il entrevoit, non sans raison, un aspect particulier de l'enquête officielle, les conséquences dangereuses que celle-ci pourrait offrir en étant confiée à des hommes malhonnêtes. Mais, là encore, ce n'est qu'une question d'application, et non de principe.

Cher Monsieur,

Je réponds aux questions que vous voulez bien me poser à propos du récent ouvrage d'André Couvreur, *la Graine*. Je le remercie directement, mais aussi vous, cher Monsieur, car vous n'êtes certainement pas étranger à son envoi :

1° Il est évident que l'homme qui, se sachant atteint d'une tare transmissible, procrée des enfants en les condamnant ainsi à la presque certitude de l'hérédité misérable, commet une mauvaise action.

2° Pour en être cependant responsable, encore faut-il qu'il soit averti, prévenu, qu'il n'ignore en aucune façon la portée de l'action qu'il commet. Ceci rentre absolument dans le domaine général de la responsabilité (je prépare un ouvrage sur ce sujet). — On n'est responsable que lorsque l'on *peut* savoir et que *l'on sait.*

3° Il est nécessaire de poursuivre la divulgation sous toutes ses formes, livre, presse périodique, conférences, études biologiques, qui ne sont encore que connues ou entrevues par un petit nombre.

4° Je n'approuve en aucune façon les projets de l'enquête *officielle* au sujet des mariages et aux autorisations données par une commission de médecins, et pour mille raisons (incapacité, parti pris, chantage possible, etc...).

5° C'est aux intéressés, futurs conjoints, ou à leurs familles, qu'il faut laisser ce soin, mais en les documentant le plus possible et par tous les moyens (V. p 3°).

6° Je suis partisan absolu de la liberté individuelle, mais en l'éclairant, et cela d'autant que, en l'espèce, si l'on veut l'entraver officiellement, on poussera à l'union libre, qui, socialement, donne de moins bons résultats que le mariage.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

G. Morache.

Le savant économiste et le profond philosophe qu'est Frédéric Passy n'a pas dédaigné notre enquête. Remercions-le d'avoir bien voulu se distraire de ses absorbantes occupations, pour répondre à notre questionnaire. Une telle bienveillance, venant d'un tel personnage, est un grand honneur pour la *Chronique médicale*, et sera d'une précieuse lumière pour la vérité que nous cherchons. Frédéric Passy accepte l'idée de responsabilité, repousse l'enquête légale, et désire l'enquête privée, sollicitée par les familles, et déliant les médecins du secret professionnel.

Monsieur le Docteur,

Je reçois, avec le livre *la Graine*, de M. André Couvreur, la lettre-circulaire que vous y avez insérée et le résumé du livre qui l'accompagne.

Ne sachant pas à quel moment l'excès de mes occupations me permettra de me faire lire ce livre, qui, d'après l'analyse que vous en donnez, a beaucoup d'analogie avec le premier Évangile d'Émile Zola, *Fécondité*, ouvrage dont j'ai rendu compte dans le *Journal des Economistes*, je ne veux point attendre pour répondre aux deux questions que vous posez.

Oui, sans nul doute, on est responsable des conséquences de tous ses actes, lorsque l'on a pu les prévoir; et il est bon, par conséquent, que plus de lumière se fasse sur des questions aussi importantes que celles dont traite, peut-être un peu de la façon réaliste, si j'en juge par l'analyse, le livre de M. Couvreur

Mais cette responsabilité, toujours réelle, au point de vue moral, bien qu'atténuée souvent par l'impossibilité de prévoir et l'incertitude des diagnostics même les plus sérieux, ne peut pas, à mon avis, justifier, comme quelques personnes le prétendent, l'intervention de la puissance publique, dans ce qu'on pourrait appeler la police médicale ou autre des unions. Elle ne pourrait motiver une action civile ou pénale, que dans les cas où il y aurait eu une faute grave, comme celle d'une union contractée, en connaissance de cause et en trompant l'autre conjoint ou sa famille, dans des conditions qui seraient, à l'égard de celui-ci et de sa progéniture, un acte véritablement dolosif et criminel.

Quant à l'enquête dont vous parlez, sur la santé des aspirants ou aspirantes au mariage, j'ai eu l'occasion d'en dire ma façon de penser, à propos d'un article signé Gabriel Ambon, du *Monde economique*, dans lequel cet écrivain proposait de faire remettre aux conscrits, au moment du conseil de revision, un certificat de « patente nette » ou de « patente brute », qu'ils devraient produire lorsqu'ils se présenteraient comme candidats au mariage.

J'ai fait observer que ce certificat, à supposer que le médecin qui le délivrerait ne se fût pas trompé, ne signifierait rien, la santé du titulaire pouvant avoir été plus ou moins modifiée en bien ou en mal, dès le lendemain ou plus tard. Il faudrait — et encore serait-ce une garantie bien sérieuse ? — qu'il fût délivré au moment du mariage, pour ainsi dire, et pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens.

Il me paraît impossible d'admettre, d'une façon générale et en quelque sorte administrative, une telle enquête. Les inconvénients et les dangers en seraient plus sérieux que les avantages problématiques. Mais je considère que c'est aux intéressés, et surtout aux familles, à prendre leurs précautions pour se bien renseigner, c'est-à-dire que, lorsqu'une proposition de mariage leur est faite,

pour leurs fils ou pour leurs filles, ils doivent, s'ils n'ont pas une certitude et une confiance absolues, demander l'autorisation d'interroger le médecin de la famille qui sollicite leur alliance, celui-ci se trouvant, par cette autorisation, délié du secret professionnel. Cette autorisation pouvant toujours être refusée, il n'y a rien là d'attentatoire à la liberté. Et si, passant outre, le mariage se fait, celui des deux époux qui, plus tard, aurait à souffrir de la santé de l'autre, n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même.

Sans doute, réduite à ces mesures de prudence volontaire et personnelle, l'enquête ne donnerait jamais de garanties absolues. Mais vous savez parfaitement, Monsieur le Docteur, que les prévisions des plus hostiles sont souvent trompeuses; que tels ou tels qui semblaient débiles vivent 90 ans, avec une santé florissante, au milieu d'une postérité superbe, tandis que tels autres, qui respiraient la force et la santé, traînent une existence languissante ou succombent au bout de quelques années. Et, d'autre part, il est impossible, sans porter à la dignité humaine une atteinte que ne compenseraient pas les sécurités douteuses que l'on prétendrait en obtenir, de livrer la jeunesse aux visites indiscrètes d'une police des mœurs, que beaucoup condamnent pour une catégorie spéciale de personnes, et de faire de la société un vaste haras, dans lequel des inspecteurs, imités de la République de Platon, procéderaient doctoralement aux accouplements.

J'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Docteur, mes salutations les plus distinguées.

Frédéric Passy,
Membre de l'Institut.

Monsieur Xavier Pelletier, un de nos critiques les mieux avisés, a depuis longtemps entrepris la tâche d'avertir la société des dangers qui la menacent. Ses conseils sanitaires, publiés dans un quotidien du soir, constituent une utile et excellente campagne de prophylaxie. Cet écrivain est le seul à nier la responsabilité des parents qui engendrent pathologiquement. Sa lettre n'en sera que plus curieuse à lire.

Monsieur,

L'enquête dont vous prenez l'initiative, à propos du livre de M. André Couvreur, *la Graine*, touche à de trop graves intérêts sociaux pour ne pas en louer l'esprit. Il est à craindre, toutefois, que la question, pour longtemps encore, reste insoluble.

Vous demandez si l'homme, qui engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères, doit être considéré comme responsable. Évidemment non. La responsabilité implique la volonté consciente. Or l'être humain n'est jamais le libre arbitre de ses actes. Il ne choisit pas, il subit; et sous l'apparence d'une décision indépendante, il obéit toujours à des forces dont il n'est pas le maître Comment surtout le rendre responsable des manifestations de l'instinct génésique, et le juger coupable de transmettre par hasard ou par ignorance la vie mauvaise dont souvent une hérédité lourde l'aura déjà lui-même chargé?

Cette irresponsabilité absolue laisse cependant intact le droit de légitime défense individuelle et collective, et l'individu, masculin ou féminin, qui, syphilitique, par exemple, aura contaminé, et personnellement et dans sa race, un autre individu, doit être astreint à réparer le dommage causé et être mis hors d'état de

nuire. Mais dans la pratique, l'exercice de ce droit rencontre des obstacles presque insurmontables. Et à votre seconde question, à propos d'une enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage, une réponse précise est impossible.

La plupart du temps, cette enquête tentée reste vague. Le secret professionnel interdit au médecin du fiancé ou de la fiancée, interrogé, de répondre, et les intéressés eux-mêmes ne peuvent le délier de ce secret, car il est des cas où le médecin ne dit jamais à son client *toute* la vérité. Un certificat médical, affirmant que le consultant n'est ni tuberculeux, ni alcoolique, ni syphilitique, ni cancéreux, ni aliéné ? C'est possible, mais vous savez vous-même, Monsieur, combien pareille matière est délicate, et les conséquences souvent graves pour le malade et le médecin d'un refus ou d'une affirmation.

Le certificat même de ce conseil de revision pour le mariage serait un leurre. Un jeune homme, une jeune fille, d'apparence sains, peuvent créer des enfants dégénérés, car les tares héréditaires enjambent parfois une ou deux générations Il faudrait donc reconstituer l'histoire pathologique indispensable des ascendants, ce qui serait, en l'espèce, impossible. D'ailleurs, quelles affections devraient faire juger « la graine » malsaine ? L'alcoolisme, la tuberculose, la stérilité masculine blennorrhagique, le cancer, la syphilis, l'aliénation, l'épilepsie ? Soit. Combien d'autres causes encore menacent la descendance, depuis l'appendicite héréditaire, jusqu'à l'arthritisme, aux manifestations polymorphes ! Ici même, l'affirmation médicale ne donnerait qu'une sécurité relative, car il est encore des médecins d'une ignorance assez coupable pour conseiller le mariage aux jeunes filles hystériques. Sans compter que ces entraves au mariage augmenteraient simplement le nombre des unions libres ou des caprices semant la graine empoisonnée. Comment, en effet, obliger au célibat ou à la continence les êtres impropres, et leur interdire l'association sexuelle ?

Cette thérapeutique des seuls symptômes est insuffisante. C'est aux causes profondes qu'il faut s'attaquer, et contre elles on n'est pas absolument désarmé. Sans aller jusqu'à la castration qui, dans certains cas, serait pourtant le seul remède efficace — qu'on songe aux mariages entre forçats ! — il est des moyens de contrainte morale, de persuasion utiles. C'est aux médecins à guider leurs clients, à leur imposer les décisions nécessaires. Chacun même doit autour de soi avertir, conseiller, qui par le livre, — et c'est en cela, qu'en dehors de leur valeur littéraire, les romans de M. André Couvreur ont leur action pratique, — par le journal, par les conférences, on donne au peuple, et à la société, une éducation hygiénique trop méconnue jusqu'à présent. Qu'on fasse nettement, clairement, comprendre, aux jeunes gens surtout, les dangers de la syphilis; qu'on rejette cette pudeur hypocrite qui veut laisser ignorer tout ce qui se rattache à l'acte sexuel ; qu'on répande cette idée qu'il n'est pas de maladie qu'on doive cacher, ni de honteuses, mais que tout malade est à plaindre et à guérir. Qu'on poursuive, plus impitoyable que jamais, la lutte contre l'alcoolisme, sous toutes ses formes... Et en matière de repopulation, qu'on s'attache moins à la procréation obligatoire, qu'aux moyens d'aider l'enfant à vivre. Qu'on protège mieux la première et la seconde enfance.

Forcer l'enfant à naître, c'est bien, mais il est plus utile de l'empêcher de mourir.

Je m'excuse, Monsieur, d'avoir si incomplètement indiqué un sujet très complexe, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

Xavier PELLETIER.

La question n'était pas nouvelle pour M. le professeur PINARD (1). C'est lui qui prononça le premier ces mots : « L'homme est un porte-graines. » Il croit donc ardemment à la responsabilité de l'individu, lorsque celui-ci est averti. Mais il nie la possibilité d'une enquête avant le mariage. Il suffira aux éducateurs d'instruire, d'éclairer le peuple.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous entreprenez une belle campagne !

Donc je suis heureux de me joindre à vous en vous donnant ma réponse aux deux questions posées par la *Chronique médicale* :

1° L'homme qui sème de la mauvaise graine humaine et engendre des enfants que l'hérédité pathologique condamne aux pires misères, doit être considéré comme *responsable*, c'est-à-dire comme CRIMINEL, S'IL SAIT CE QU'IL FAIT.

Celui qui pèche par ignorance ne peut être considéré comme responsable.

Or, jusqu'à présent, l'acte procréateur n'a été qu'un acte instinctif, tel qu'il existait à l'âge des cavernes. C'est le seul de nos instincts n'ayant pas été *civilisé*.

L'acte le plus grand, le plus élevé, que puisse commettre l'homme pendant son existence, celui dont dépend la conservation et l'amélioration de l'espèce, est accompli, à l'aurore du vingtième siècle, comme il l'était à l'âge de pierre !

---

(1) C'est un des sujets qui lui sont le plus familiers ; il l'a déjà, nous dit-il, maintes fois traité, en présence des publics les plus divers : aussi bien devant les étudiants, dans ses conférences cliniques, que devant les gens du monde. Ne fit-il pas jadis entendre la bonne parole à Troyes, dans une circonstance mémorable ?

Cette conférence fut faite le mercredi 6 décembre 1899 ; il en fut rendu, compte dans *le Troyen*, journal hebdomadaire, et c'est à cette excellente feuille locale que nous empruntons l'extrait qui suit. Après avoir constaté que la plupart des hommes se préoccupent davantage de la culture des plantes et de l'élevage des animaux que de la puériculture, le professeur Pinard poursuivait en ces termes :

« Jusqu'à présent, nous n'avons oublié qu'une chose à laquelle agriculteurs, jardiniers, vous pensez toujours, quand vous voulez faire pousser quelque chose : *la graine*. Car tout animal, tout végétal naît d'une graine et l'homme n'est qu'un animal, un peu plus raisonnable, dit-on, soit, mais, en somme, ce n'est qu'un animal et, par conséquent, naissant d'une graine. Et pour qu'un végétal, pour qu'un animal se développe bien, il faut que la graine soit bonne, soit saine... Tout enfant qui naît est un porte-graines... Ces graines existent toutes à la naissance ; il ne s'en forme pas pendant la vie. Je dirai plus, et cela est bien suggestif, la première chose qui apparaît à la naissance d'un individu, c'est la graine, c'est-à-dire la deuxième génération. Cette graine va sommeiller jusqu'à l'époque de la puberté, n'étant guère influencée par les maladies qui peuvent survenir chez le porte-graines. . Qui pense à la graine de ses enfants ? Personne. Qui doit y penser ? Tous. Quand doit-on y penser ? Toujours...

« Comment réagir contre l'anéantissement progressif de la race ? Par l'éducation .. Il n'est pas possible qu'un homme honnête, éclairé, ne s'abstienne, en songeant qu'il est dans des conditions telles qu'un dégénéré peut être le résultat de sa procréation. Comment ! on condamne pour homicide involontaire ; eh bien, de quoi se rendrait coupable celui qui donnerait la vie à un idiot, en sachant ce qu'il fait ? Celui-là, à mon avis, serait le plus infâme criminel qui, en connaissance de cause, fabriquerait un infirme... »

Les idées que vulgarisait alors M. Pinard sont celles qu'il proclame aujourd'hui. La vérité n'est-elle pas toujours la Vérité ?

Seuls, le hasard et la Providence, dit-on, ont présidé jusqu'à présent aux destinées humaines.

Le résultat qui s'offre quotidiennement à nos yeux montre suffisamment, je pense, qu'une évolution ou une révolution dans les mœurs s'impose à bref délai.

Depuis longtemps je prêche cette croisade, ainsi que vous pouvez le constater si vous voulez parcourir la conférence que je me permets de vous adresser et dont vous ferez l'usage que bon vous semblera.

2° L'enquête sur l'état sanitaire des prétendants au mariage me paraît être une chose aussi vexatoire dans son essence qu'irréalisable en fait.

C'est ce que j'essaierai de démontrer vendredi prochain, à la réunion de la Société de prophylaxie sanitaire et morale, où l'on doit discuter la question des « garanties sanitaires du mariage ».

Ce qu'il faut faire, c'est ce qu'a fait Couvreur dans son beau livre, c'est ce que vous faites vous-même, mon cher confrère, c'est ÉCLAIRER.

Votre reconnaissant et cordialement dévoué.

PINARD,

Professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.

Le docteur PLICQUE est un vulgarisateur. Son dernier livre, son *Précis populaire d'Hygiène pratique*, est de la plus grande utilité, et destiné à servir la société. M. Plicque est hostile à l'enquête matrimoniale.

Le livre de M. André Couvreur est un très beau livre. C'est une œuvre puissante, rappelant les créations les plus audacieuses de Zola. Mieux que Zola, Couvreur évite même, avec un talent remarquable, et dans les situations les plus scabreuses, toute trace de brutalité.

La valeur et l'intérêt littéraire de *la Graine* sont donc indiscutables. Mais au point de vue social je répondrai très franchement aux deux questions que vous inspire ce curieux roman, par la négative.

La qualité de la graine humaine est d'appréciation délicate. Même pour la syphilis, il y a eu, dans ces dernières années, beaucoup d'exagération.

J'ai soigné et suivi, comme médecin de l'Association des étudiants, un joli nombre de syphilitiques. Plusieurs de ces avariés se sont mariés plus tôt que je ne l'aurais voulu. Mais ils se sont surveillés et soignés. Ils ont eu de très beaux enfants robustes et indemnes. Dans les classes populaires et inintelligentes, le risque serait évidemment plus grand. Mais dans ces milieux on n'écoute guère les conseils des hygiénistes.

Reste la question d'un certificat médical à exiger pour le mariage. Mais remarquez qu'en France, surtout dans les classes aisées, on se marie de moins en moins. Les jeunes gens réfléchis reculent (non sans quelque raison) devant les charges de toute espèce qui accablent dans notre pays les familles. Avec ces tendances, compliquer encore les formalités du mariage serait-il bien rationnel ? Mieux vaudrait les simplifier. Par contre, il ne serait pas mauvais de diminuer quelque peu les facilités du divorce. Celui-ci dans les classes ouvrières tourne au véritable abus.

L'utilité sociale d'un homme ne se mesure pas exclusivement à sa perfection physique. Certains dégénérés peuvent être pour un pays de grands citoyens. Et, dans une nation qui se dépeuple, mieux vaut encore semer de la graine douteuse, que ne pas semer de graine du tout.

Dr A.-F. Plicque.

Il n'a pas fallu l'apparition du *Traité de chirurgie d'urgence* pour mettre en valeur le docteur Rochard, chirurgien des hôpitaux de Paris. Parvenir à ce poste tant ambitionné, sans passer par la filière ordinaire, après avoir quitté la marine où la carrière s'ouvrait glorieuse, est d'un robuste tempérament.

M. Rochard envisage le tort que les opérations trop facilement exécutées causent à la graine humaine.

Hélas ! *la mauvaise graine* pousse toujours, que ce soit dans les champs ou chez les hommes ! et je crois bien que l'éducation seule, qui est la culture de l'humanité, pourra rendre ses ravages moins grands. Ce sont, du reste, là de grands problèmes qui ne sont pas du ressort de la chirurgie. M. André Couvreur m'a pourtant beaucoup intéressé en nous montrant le Caresco du *Mal nécessaire*, manœuvrant encore son prestigieux bistouri ; il aurait même de la tendance à le rendre sympathique, à cause de la virtuosité de sa main ! Mais que signifie le geste, si beau qu'il soit, si son but n'est pas d'accord avec le bien ! Mieux vaut avoir affaire à un bistouri honnête et peu brillant, qu'à un couteau téméraire et splendide qui se préoccupe plus de l'opération que de l'opérée. Avec les moyens dont dispose la chirurgie d'aujourd'hui, on fait quelquefois de meilleure besogne en étant sûr, qu'en étant prestigieux, en pensant plus à sa malade qu'à la galerie. Mais cette sécurité donnée par les procédés modernes a, comme toute chose en ce monde, ses excellents et ses mauvais côtés. Elle permet beaucoup d'interventions qui, devenues bénignes, peuvent être pratiquées, bien que toujours pas nécessaires, parce que, sous le couvert de l'asepsie, elles ne mettent pas directement en danger l'existence de l'individu. Mais si ces opérations ne causent pas la mort de la patiente, elles peuvent, dans certains cas, nuire à la reproduction de l'espèce. Aussi M. Couvreur a-t-il grandement raison de stigmatiser, s'il en est, de ces chirurgiens, qui promettent de faire germer la semence et trompent honteusement leur malade en extirpant le moule qui doit la faire germer... Mais là encore, comme toujours, le public est coupable, il va au sang. Il a fait autrefois son idole des grands capitaines, et maintenant que ceux-ci ont disparu, il se tourne du côté du chirurgien, dont les pouvoirs sont si grands, qu'on frémit à la seule pensée qu'il peut avoir des mains indignes.

Dr Rochard,
Chirurgien des hôpitaux de Paris.

Le jeune fondateur de l'école naturiste, M. Saint-Georges de Bouhélier, a écrit, entre autres ouvrages, deux beaux livres : *la Route noire* et *la Tragédie du nouveau Christ.* Distingué par Zola qui le désigna à l'attention du public, il promet un fécond avenir.

Il croit à la responsabilité, mais il trouve l'enquête dangereuse.

Il est en effet bien certain, comme le pense si courageusement André Couvreur, que créer de plein gré des enfants misérables ressemble assez à un crime. Mais ce crime, est-ce qu'il vous paraît

qu'on puisse vraiment l'empêcher ? Sans doute, c'est bien affreux de mettre au monde des êtres sur lesquels les tares de l'hérédité pèseront jusqu'à la fin, comme une étoile de mort, comme un présage de malheur. Et pourtant que peut-on faire ? Prêcher me paraît la seule chose logique, la seule qui soit raisonnable. Par le livre, par la parole, faisons pénétrer dans le cœur des hommes l'idée de leur conscience, de leur vie véritable, de leur responsabilité dans l'univers. Car quant à une loi, ce serait *dangereux*. La meilleure des lois est encore cruelle, féconde en effets mauvais, en attentats souvent mille fois plus monstrueux que ceux qu'elle prétend prévenir.

SAINT-GEORGES DE BOUHELIER.

M. Gustave TOUDOUZE honore les lettres françaises par sa noble intelligence et sa parfaite santé d'esprit. Nous sommes heureux de publier son opinion, concluant à la fois à la responsabilité et à l'enquête.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

C'est après avoir lu le beau et robuste et sain roman de mon confrère André Couvreur, *la Graine*, que je viens répondre aux deux si intéressantes questions que vous posez à ce sujet.

1° Oui, je considère comme absolument responsable, et j'estime que étant données nos connaissances actuelles, on doit considérer comme responsable l'homme qui sème de la mauvaise graine humaine et engendre des enfants destinés fatalement aux misères et aux vices de toutes sortes : c'est une question de conscience inséparable du progrès de la science. On n'a pas le droit de créer et de donner la vie à un être, si on ne lui donne pas en même temps la santé, la force d'exister et de créer à son tour.

2° On ne devrait pas pouvoir se marier sans fournir un certificat médical. Comme les compagnies d'assurances sur la vie, les parents devraient exiger réciproquement un certificat de médecin des prétendants et prétendantes au mariage. Une fois l'habitude prise et cette exigence entrée dans nos mœurs et nos lois, personne ne s'en froisserait et tous y applaudiraient. Il est entendu que ces certificats seraient sérieux et que toutes les garanties seraient prises pour éviter les fraudes.

Croyez, Monsieur le Docteur, à ma bien vive sympathie.

Lundi, 29 juin 1903.

GUSTAVE TOUDOUZE.

Enfin voici, hors série, une lettre que nous n'avions pas sollicitée et que nous avons hésité quelque peu à publier. Parvenue jusqu'à nous sans autre signature, d'ailleurs, qu'une lettre majuscule, précédée d'un prénom peut-être de fantaisie, elle nous donna fort à penser. Mais comme, sous sa forme emphatique, elle contient un cri de douleur et de protestation, à titre de document curieux, nous la livrons à l'impression. Les lecteurs de cette revue sont des adultes, qui savent, depuis longtemps, comment l'esprit vient aux filles.

MONSIEUR,

Je suis courtisane, j'ai de nombreux amants, les uns qui me payent, les autres que j'aime.

Parmi ceux-ci, il en est un qui m'est particulièrement cher. C'est lui qui, après avoir reçu le roman de M. André Couvreur et

le prospectus qui l'accompagne, m'a suscité l'idée de répondre à votre enquête.

Cela sera piquant, a-t-il dit, d'exposer vos idées sur ce sujet tout particulier. J'ai donc lu le livre, et je prends ma plume d'ancienne institutrice déchue, non moins que brevetée, pour vous envoyer ma prose. Sans doute, ne la publierez-vous pas... tant pis ! j'écris tout de même.

Monsieur, le livre que je viens de parcourir est cruel pour des filles comme nous, parce qu'il nous met en face d'affreuses réalités et qu'après nous avoir inondées de lumineuses visions de famille, il nous replonge, à certains passages vraiment poignants, dans la tristesse où nous vivons. Mais pourquoi cela? Pourquoi cette injustice? M. André Couvreur fait de nous des victimes de l'organisation sociale défectueuse ; mais il n'indique rien pour la modifier. Il nous plaint ; mais il ne nous plaindra jamais assez. Jugez-en par mon histoire.

A vingt ans, j'étais institutrice, ainsi que Marthe, l'une des héroïnes du roman. Un homme me prononça les premières paroles d'amour et je l'écoutai comme on écoute la première musique. Je l'aimai éperdument. Je lui aurais donné tout mon sang ; je lui donnai ma chair.

Quand je fus enceinte, l'homme se sépara de moi, et je restai avec mon enfant, sans place, sans ressources. C'est l histoire banale, me direz-vous. Hélas ! oui, et la conclusion n'en fut pas moins banale.

J'avais faim, j'avais soif, j'avais froid, et mon enfant aussi. Je devins une fille de joie. Je peux maintenant manger, boire, me chauffer et élever mon enfant. Je vis, je chante, je caresse mes amants. Je ne pleure plus que lorsque je lis des livres comme *la Graine*. Et aussitôt que je les ai lus, je les rejette bien loin.

Allez me parler de la famille, après ce qui m'est arrivé ! Montrez-moi la ligne droite, lorsque j'ai été forcée de suivre la ligne brisée. Vantez-moi la semence généreuse lorsque je sais qu'elle me perdrait à nouveau. Allons donc ! Des mots, des mots ! Monsieur, quand je sors des bras d'un homme, je cours à mon cabinet de toilette, et vous devinez pourquoi. Refaites la société, permettez à une femme de rester honorée en aimant selon la nature ; et alors, peut-être, la graine nous fera moins peur ; peut-être les romanciers de talent n'auront-ils plus à s'ingénier à nous faire respecter ce que nous ne pouvons que craindre.

Lucy X...

Voilà notre *referendum* clos. Que conclure d'avis si variés ?

Pour la première question, point de doute : oui, l'homme qui engendre mal est responsable envers sa lignée, envers la communauté. Nous comptons vingt-sept affirmations absolues parmi les lettres que nous avons collationnées.

Mais, pour la seconde proposition, les avis sont fort partagés : dix de nos correspondants sont favorables à l'enquête matrimoniale par la loi ; douze la repoussent énergiquement ; six souha tent seulement les recherches privées ; la plupart

enfin opinent en faveur d'une éducation mieux comprise, de mesures de prudence directement conseillées à l'individu et ne s'exerçant pas par le ressort de la Société.

Toutes les idées nouvelles sont ainsi sujettes, dès leur éclosion, au doute ou à la réprobation des meilleurs esprits. Quel sera le sort de celle-ci? L'avenir nous l'apprendra. Nous avons semé la graine; qu'elle germe ou qu'elle reste inféconde, notre effort est accompli.

Ce numéro ayant été entièrement rempli par l'enquête que nous avons entreprise, et dont nous ne pouvions prévoir le magnifique développement, force nous est de renvoyer à des numéros ultérieurs la volumineuse et toujours intéressante correspondance que nos lecteurs continuent à nous adresser, ainsi que nos habituelles rubriques.

Avis à nos Souscripteurs

Nous rappelons aux souscripteurs des ouvrages du Dr Cabanès qu'ils ont droit à la prime des trois gravures précédemment annoncées, moyennant un supplément de *un franc* pour la province et l'étranger, *0 fr. 75* pour Paris, ajouté au prix du port de ou des volumes, annoncés d'autre part.

Nous sommes heureux de leur apprendre que le *cinquième mille* des **Indiscrétions de l'Histoire** est en vente, et que la *troisième édition* de **Poisons et Sortilèges** est sous presse: le prix de chacun de ces volumes est toujours de **3 francs**, pour les abonnés et lecteurs de la *Chronique*. Pour les autres volumes, non épuisés, du Dr Cabanès, consulter la couverture.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Ce qui manque à l'enseignement de la gynécologie, par le Dr Stapfer. *Clinique de Kinésithérapie gynécologique*, 6, rue Antoine-Dubois. Paris.

Nouvelles Observations de névrose d'angoisse, par P. Hartenberg (*Extrait des Archives de Neurologie*, 1903, n° 89).

Chroniques du Marseille-Médical pour l'année 1895, par le Dr E. Pluyette. Marseille, typographie et lithographie Barthelet et Cie, 19, rue Venture, 1896.

Centenaire de la mort de Xavier Bichat, par le professeur Raphaël Blanchard. Librairie scientifique et littéraire, 4, rue Antoine-Dubois. Paris. 1903.

L'extirpation du cancer du sein, par le Dr Mériel. Paris, A. Maloine, 23 et 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1903.

Guides professionnel et technique à l'usage des membres des sociétés d'assistance aux malades et blessés des armées de terre et de mer, par le Dr Sagrandi. Paris, A. Maloine, 23 et 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1903.

Étude de l'appendicite, son traitement par les eaux de Châtel-Guyon, par le Dr Louis Vibert. Paris. Masson et Cie, libraires de l'Académie de Médecine, 120, boulevard Saint-Germain.

La Thérapie hydrominérale et les stations balnéaires de la Belgique, par le Dr Jules Félix A. Manceaux. éditeur, Bruxelles. 1903.

Quelques notes sur un médecin philosophe, P.-J.-G. Cabanis, par le Dr F. Labrousse, Paris. Michalon, 26 rue Monsieur-le-Prince. 1903.

Montaigne et les médecins, par le Dr Merleau-Ponty. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente. 1903.

Journal du capitaine François (dit le dromadaire d'Égypte), par Charles Grolleau. Paris, Charles Carrington, libraire, 13, faub. Montmartre 1903.

Charles Baudelaire, par Féli Gautier. Paris, Editions de la *Plume*, 31, rue Bonaparte.

L'Alimentation lactée chez les nouveau-nés, par le Dr L. Butte. Paris, F.-R. de Rudeval. éditeur, 4, rue Antoine-Dubois. 1903.

Essai sur la Psycho-Physiologie des monstres humains. Un anencéphale, un xiphophage, par M. Vaschide et Cl. Vurpas. Paris F.-R de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine-Dubois.

Notes sur les Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris et sur quelques autres documents manuscrits concernant l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, par F. L. Hahn. Paris, Librairie Emile Bouillon, 67, rue Richelieu. 1903.

Théories mécaniques de l'extraction (Modification à la théorie de M. Godon), par De Croes. (Publication de l'*Odontologie*, 15 mai 1903.)

Les Stigmates obstétricaux de la dégénérescence, d'après MM. René et Henri Larger, par M. Pierre Roy. (Extrait des *Archives de Neurologie*, no 89.)

Sur les effets thérapeutiques du bismuth et de ses composés (surtout de la bismuthose). par le Dr B. Laquer. (Extrait des *Archives de Médecine des Enfants*, no 6, juin 1903.)

Das Geschlechtsleben in England, mit besonderer Bezie hung auf London, von Dr Eug. Duhren. Dritter Teil. M. Lilienthal, Verlag. Berlin N. W. 7. 1903.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 15 1er AOUT 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

« Poisons et Sortilèges » à l'Académie de médecine

Dans sa séance du 30 juin dernier, notre excellent maître et ami, le professeur Pouchet, nous a fait l'honneur de présenter à l'Académie de médecine le récent volume que nous venons d'écrire en collaboration avec le Dr Lucien Nass.

Nul n'était mieux qualifié que l'éminent professeur de toxicologie à la Faculté de Paris, pour formuler une opinion sur notre travail. Nous sommes fiers, mon ami Nass et moi, d'avoir pu conquérir un pareil suffrage, et nous remercions bien sincèrement le professeur Pouchet d'avoir bien voulu nous donner l'appui de sa haute autorité. Nous tenions tout particulièrement à cette consécration, par un homme d'une science et d'une compétence reconnues, de la valeur scientifique, autant qu'historique, de notre œuvre commune.

M. Pouchet s'est exprimé en ces termes :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de MM. les Drs Cabanès et Nass, le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Poisons et Sortilèges*. Ce volume comprend l'étude historique des poisons depuis les temps mythologiques jusqu'au commencement du XVIe siècle. Les substances toxiques sont envisagées dans leurs rapports avec les pratiques superstitieuses et criminelles : en Orient, en Grèce, à Rome, en Europe durant le moyen âge. De très intéressants chapitres retracent l'état de la science toxicologique à ces différentes époques, les rites d'une procédure criminelle au XIVe siècle, les relations des poisons avec les pratiques d'envoûtement, etc. La lecture de ce livre est très attrayante, en même temps qu'elle éclaire beaucoup de points de l'histoire de ces époques, auxquelles M. Cabanès a déjà consacré antérieurement de patientes et minutieuses études.

Les derniers échos d'un Centenaire

Un médecin, descendant de Victor Hugo.

Le grand-père maternel de notre distingué confrère, le Dr Ancelet, qui exerce à Paris, était Henri-Paul Foucher, frère de Mme V. Hugo.

Pierre Foucher, chef de bureau au ministère de la guerre, chevalier de la Légion d'Honneur, avait eu deux fils :

1° Foucher (*Victor*-Adrien), né à Paris le 10 juin 1802, substitut à Alençon (1823), puis procureur, avocat général à Rennes (1829), maître des requêtes en 1845, conseiller à la Cour royale de Paris (1847), conseiller à la Cour de cassation (1849), grand-officier de la Légion d'honneur (13 juin 1852), auteur de nombreux ouvrages de droit, magistrat très intègre et très considéré. Victor-Adrien Foucher mourut en 1866.

2° (Henri-*Paul*), né en 1810, mort en 1875, chevalier de la Légion d'honneur, littérateur, dramaturge et homme politique, auteur d'une cinquantaine de pièces de théâtre, feuilletoniste dramatique et, pendant trente ans, correspondant parisien de l'*Indépendance belge*.

Et deux filles :

1° Julie-Victoire-Marie-*Adèle* Foucher, qui épousa Victor Hugo, le 12 octobre 1822.

2° *Julie* Foucher, qui a épousé M. Paul Chenay, graveur, octogénaire plein de verdeur.

Victor Foucher est mort sans enfants.

Mme Victor Hugo a eu cinq enfants : François-Victor Hugo, mort sans enfants ; un bébé, mort tout petit ; Léopoldine Hugo, qui épousa Charles Vacquerie et qui mourut tragiquement noyée avec son mari, à Villequier ; Adèle Hugo, retirée dans une maison de santé ; Charles Hugo, père de Georges et de Jeanne Hugo.

Henri-Paul Foucher a laissé deux enfants :

1° Paul Foucher, né en 1849, ancien rédacteur en chef du *National*, chevalier de la Légion d'honneur, chroniqueur et romancier, auteur de *Monsieur Bienaimé*, de *Le Droit de l'Amant* et de *Fin Papa*.

2° Isabelle Foucher, mariée à Gabriel-Auguste Ancelet, architecte, membre de l'Institut.

Mme Chenay n'a pas de descendance.

Notre confrère le Dr Ancelet possède de nombreux souvenirs relatifs au grand poète ; il en a donné beaucoup, notamment des portraits de V. Hugo et de sa femme, au Musée V. Hugo, récemment inauguré place des Vosges.

Notre sympathique confrère a bien voulu nous communiquer les Mémoires, manuscrits et inédits, de M. Pierre Foucher, frère de Mme Victor Hugo, mémoires où il est, en plusieurs endroits, question du poète. Nous nous proposons, si M. Ancelet veut bien nous y autoriser, d'en extraire, quelque jour, des fragments pour notre revue.

La fluxion de V. Hugo.

On a beaucoup parlé des innombrables portraits du maître. L'un d'eux est particulièrement rare. C'est celui que grava Paul Chenay, le beau-frère de Victor Hugo.

La première épreuve de ce portrait ne plut pas à Hugo, ainsi qu'en témoigne cette curieuse lettre :

Hauteville-House, 5 octobre 1862.

Mon excellent et cher beau-frère, salut.

Vous avez fait une fort belle chose que M. Hetzel nous apporte, mon portrait d'après la photographie.

Cela est parfait de réalité, de vie, de finesse, de pensée, de regard. Pour que ce fût tout à fait un chef-d'œuvre, il suffirait de bien peu de choses. Vous n'auriez qu'à enlever un gonflement, qui, un peu marqué à la joue gauche, est très sensible à la joue droite. Quelques retouches, comme vous les savez faire, enlèveraient cette petite fluxion qui alourdit le bas du visage, et votre portrait serait absolument admirable. Ce n'est rien et c'est tout...

Je serre fraternellement vos mains dans les miennes.

Victor Hugo.

Il serait intéressant de retrouver l'épreuve avec *la fluxion*.

La puissance génitale chez les géniaux.

Victor Hugo avait été dans sa jeunesse et jusque dans un âge très avancé un robuste amoureux. Sa force physique ne le cédait en rien à sa force morale.

« Nous donnerons quelque idée de l'homme, écrit, sans sourciller, Mme Richard Lesclide (1), en répétant une confidence qu'il aimait à faire à ses amis, dans une intimité stricte et souriante. Le Maître leur disait que, dans sa nuit nuptiale — et il se maria, ne connaissant, comme sa fiancée elle-même, que le côté psychique de l'amour (2), — il avait sacrifié aux neuf muses sur l'autel conjugal !... »

Et l'on viendra nous parler encore des sept travaux d'Hercule ! Quelle misère ! !....

(1) *Victor Hugo intime.*

(2) En se mariant, V. Hugo était, dit-on, vierge. (V. *Chronique*, 1902, p. 133.)

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins à la Convention (a)

Par M. le Docteur Miquel-Dalton.

(*Suite*)

Le 1[er] mai, les sections du faubourg Antoine viennent à la barre se déclarer en insurrection, si la Convention ne décrète pas le maximum, l'impôt sur les riches, etc. Lehardi conteste les pouvoirs des délégués, mais ces mesures révolutionnaires seront bientôt ratifiées par la Convention (1), qui se met à la remorque de la Commune usurpatrice (2).

Baraillon excite les murmures de l'Assemblée (séance du 8), en proposant une amnistie générale pour les hommes égarés par les fanatiques, à la condition qu'ils chasseront leurs chefs.

Le 10, la Convention se transporte aux Tuileries. Les premières séances dans la nouvelle salle sont consacrées à la discussion sur la Constitution. Salle y prend part et traite à la légère le sacro-saint principe de la souveraineté du peuple. La division politique du territoire en sections délibérant à part n'y porte-t-elle pas atteinte? Salle s'étend ensuite sur le danger de la puissance municipale, et fait l'éloge des administrations départementales, citadelles du Girondinisme.

Le 11, on apprend de Vendée la capitulation de Quétineau à Thouars (du 5 mai). Baraillon réclame la levée en masse des départements circonvoisins. Taillefer propose de décréter sur-le-champ que le canon d'alarme sera tiré et que les spectacles seront fermés. Il émet l'avis que les biens des émigrés soient partagés entre les soldats qui se dévouent à la défense de la patrie. Levasseur, malgré l'opposition de Salle, fait proroger les pouvoirs du Comité de salut public.

Le 18, les passions sont déchaînées, et la Gironde pousse son cri de guerre, demandant la cassation des autorités de Paris et la convocation des suppléants à Bourges. La Plaine cède à l'ascendant de Barère et n'accorde que la nomination d'une commission de 12 membres, chargée d'examiner les actes de la Commune. On a cité un dire de Duhem, retour de la frontière : les étrangers ne comptent que sur l'esprit de discorde de la Convention.

Bergoeing entre dans la *Commission des Douze,* toute girondine. Dès le 24, elle fait un rapport sur le complot, que Marat qualifie

(a) V. la *Chronique* des 1[er] février, 15 mars, 15 avril et 1[er] mai 1903.

(1) Le 4 mai, décret sur le maximum. Le 20, emprunt forcé d'un milliard, imposable sur les seuls « riches ».

(2) La Commune a, de sa propre autorité, levé une armée contre la Vendée. *Chaumette* a fait voter que les recrues seront choisies, dans la proportion d'un sur deux, parmi les inutiles (employés, clercs, commis, etc.). Moyen commode, peut-être, de se débarrasser de citoyens supposés hostiles.

d'imaginaire, et ordonne des arrestations, entre autres celle d'*Hébert* (1).

Le lendemain, une députation de la Commune vient dénoncer l'attentat contre son substitut. Le président (Isnard) prononce une parole malheureuse, qui va mettre le feu aux poudres (2). MARAT, après le vote d'un décret d'expulsion contre les insulteurs, dit qu'il se moque de tous les décrets quand ils sont injustes. Le 27, Marat demande la suppression de la commission « liberticide » ; la Montagne et des pétitionnaires mêlés aux députés votent cette suppression, vers minuit, en présence des banquettes vides de la Droite, vaincue par la lassitude et le dégoût. Le lendemain, le prétendu décret est rapporté, malgré l'opposition de LEVASSEUR, qui le tient pour valable. D'après notre confrère, les pétitionnaires se seraient retirés avant le vote. Il accuse les Douze d'avoir eux-mêmes comploté.

En vain les prisonniers sont laissés en liberté provisoire. L'exaspération des sections est à son comble, et leurs commissaires, réunis à l'évêché, nomment le Comité révolutionnaire chargé de faire l'insurrection « morale », où figure le médecin *Séguy* (de la Butte des Moulins) (3).

La Convention est en permanence toute la nuit du 30 au 31. Le tocsin et la générale ont mis tout Paris sur pied, et, malgré la défense, le canon d'alarme se fait entendre. La Gironde va se trouver en face du peuple soulevé et en armes. L'Assemblée est envahie par les pétitionnaires au langage menaçant. LEVASSEUR, afin de permettre la « délibération », invite les députés de la Montagne à passer du côté droit dégarni. « Leur place, dit-il, sera bien gardée par les pétitionnaires. » La suppression des Douze et l'examen de leurs papiers sont décrétés. A cette nouvelle, la capitale s'illumine. La Convention lève la séance pour aller fraterniser avec le peuple ; c'est une heure de réconciliation générale, malheureusement factice.

Si, comme l'a dit plus tard Sieyès (4), sept ou huit membres de la Montagne à peine ont été dans le secret de la journée du 31 mai, les meneurs ne sont pas hommes à s'arrêter en chemin et à « laisser refroidir le peuple » (paroles de l'ex-capucin Chabot). Le 2 juin, les 80.000 hommes qui ont paradé la surveille cernent la Convention, et les canons sont braqués sur le Palais-National. Les députés sont à leur poste, sauf SALLE, BERGOEING et quelques « dénoncés », qui ont cédé aux conseils de la prudence. Les délégués de l'insurrection viennent « pour la dernière fois » accuser les « factieux » et demander leur arrestation provisoire. L'Assemblée passe à l'ordre du jour motivé sur un décret, rendu la veille, qui donne trois jours au Comité de Salut public pour faire son rapport. Un député propose d'accorder l'arrestation provisoire, pour sauver ses collègues et pour sauver le peuple de lui-même. LEVASSEUR, lui, tient pour l'arrestation définitive. Il existe une loi, dit-il, portant que les suspects

---

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1901. J'y raconte les débuts du Père Duchêne comme phlébotomiste (d'après Camille Desmoulins).

(2) Isnard, en termes d'une vigoureuse éloquence, menace Paris de la destruction totale.

(3) Séguy aura à se défendre, après la crise, d'avoir laissé échapper Roland.

(4) Convention séance du 24 mars 1795.

seront arrêtés, et la loi doit être égale pour tous. Les membres dénoncés sont au moins suspects, ne serait-ce que par leur système de calomnie contre la ville de Paris, que le ci-devant roi calomniait lui-même dans ses proclamations... Levasseur poursuit le rapprochement, et une demi-heure s'écoule dans un calme effrayant, en attendant le projet de décret que va apporter le Comité, invitant les 22 à se démettre volontairement. Lanthenas se rue au sacrifice : « Nos passions, nos divisions, dit-il, ont creusé sous nos pas un abîme profond ; notre devoir est de nous y précipiter, si notre sort, quel qu'il soit, peut le combler et sauver la patrie. » Marat vient au secours de son confrère, en l'injuriant. « Lanthenas, à son dire, est un pauvre d'esprit, qui ne mérite pas qu'on s'occupe de lui. » Pendant qu'on discute, le vaillant Barbaroux refusant de céder à la force, des Montagnards s'opposant à la transaction offerte, une poussée se produit du dehors, l'enceinte législative est violée. Et voilà la Convention affolée qui adopte le singulier parti de sortir, pour aller se mettre sous la protection de la force armée complice. Président en tête, lui seul couvert, en signe du danger de la patrie, les députés défilent dans le jardin et sur la place, se heurtant partout à la consigne qui les enserre : « Canonniers à vos pièces ! » sera la réponse d'Henriot à leur tentative de passer outre (1). La Convention, suffisamment humiliée, n'a plus qu'à rentrer, sur l'injonction de Marat, et à livrer les 22, qui sont devenus les 31. Salle et Lehardi sont décrétés. Le nom de Hardy a disparu, qui dira pourquoi ? Celui de Lanthenas a été rayé, à la demande de Marat, et peut-être aussi à cause de sa généreuse abnégation. Par contre, Bergoeing est des 31, avec la presque totalité de la Commission des Douze et deux ministres.

« Le *Ventre* ne vote pas, parce qu'il n'est pas libre », dit M. Thiers, et l'illustre historien ne croit pas si bien dire. Un conventionnel, (était-ce un médecin ?) vient apporter à la tribune une protestation qui montre les choses sous un aspect imprévu et presque... pathologique. « Les députés qui avaient des besoins à satisfaire, dit sans ambages l'opinant anonyme, ont trouvé les issues de la salle fermées. *Dans un tel état*, la liberté d'opinion n'existe pas comme elle doit exister..., et il n'a pu se rendre, à la Convention, de délibération valable... » (2).

Le 6 (et le 19 juin), 74 députés du côté droit font des protestations secrètes sur les événements du 2. Serre est des signataires.

Dans la séance du 9, il est donné lecture d'adresses menaçantes de Bordeaux, de Montpellier, de Rennes. Levasseur s'extasie sur la belle ordonnance des paraphes montpelliérains, qui lui est suspecte. Lyon est au pouvoir de la contre-révolution depuis le 29 mai, Marseille depuis le 9. Plus de cinquante départements font acte d'insurrection... La Convention, pour les rallier, improvise la Constitution de 1793.

Levasseur s'est opposé, le 10, à une proposition d'ajournement, motivée par l'absence des détenus et des missionnaires. Il ne s'agit, dit-il, que d'un projet à présenter au peuple.

Le Comité, par peur du fédéralisme, a supprimé la représentation

(1) A distance, on a peine à croire que le soudard, si aviné fût-il, ait songé sérieusement à mitrailler ensemble amis et ennemis.

(2) Extrait du *Procès-Verbal de la séance*, publié in *Revue de la Révolution*, t. IV.

départementale et propose un député par réunion de *cantons* formant 50.000 habitants. Levasseur fait voter un député par réunion d'*assemblées primaires* de 40.000 âmes (séance du 12). Le 15, Levasseur soutient l'article qui maintient des corps électoraux pour la nomination à deux degrés des administrateurs et des juges.

MARAT prend part à la discussion sur la justice civile (le 16) et prononce de judicieuses paroles. Le projet de l'arbitrage est superbe à ses yeux, mais il n'est fait que pour une nation simple, étrangère à la corruption et à la vénalité. Il faut en tout cas des tribunaux pour juger les malfaiteurs et pour le commerce.

A propos des contributions, LEVASSEUR demande l'exemption pour qui a seulement le strict nécessaire, et l'impôt progressif. On réfute son opinion sur les pauvres (séance du 17). Le lendemain, il s'oppose à ce qu'on parle de culte. « Le peuple français n'en reconnaît d'autre que celui de la liberté et de l'égalité. »

Enfin, le 24, Levasseur trouve impraticable le projet de faire juger chaque député par ses commettants, à la fin de la législature. Aucun député ne pourrait être réélu par une section du peuple autre que celle qui l'aurait élu précédemment.

L'acte constitutionnel est voté définitivement le 24, et le 27, sont convoquées les assemblées primaires.

Pendant ce temps, les Girondins, détenus chez eux aux termes du décret (1), ont, en majorité, profité des facilités d'évasion. Le 24 juin, la Convention décide que les détenus restants seront enfermés dans des maisons nationales. (Un premier décret, rapporté, disait : « dans des maisons publiques. ») TAILLEFER, interrompant un de leurs amis, a dit : « Si l'on vous écoute, ils s'en iront l'un après l'autre. » Avant l'emprisonnement, BOUSSION a fait une proposition humanitaire (le 23) : « Vous avez permis à quelques députés arrêtés de prendre l'air pour leur santé, accompagnés de leur gendarme. Je demande même faculté pour tous les détenus. »

LEHARDI écrit, le 25, qu'il a appris avec surprise l'ordre d'incarcération. Il ne demande pas grâce, mais justice prompte et rigoureuse. « Je défie Dieu lui-même, dit-il, de pouvoir faire connaître une seule de mes pensées politiques, qui n'ait eu pour but de procurer à mon pays un gouvernement purgé de tous les genres de tyrannie » (2).

BERGOEING et SALLE, insoumis au décret du 2 juin, se sont cachés quelques jours, avant de passer en Normandie, où les Girondins, réfugiés à Caen, prêchent la croisade contre Paris. Le général Wimpfen leur offre son épée. Salle écrit des « Provinciales », baptisées ainsi par ses collègues qui savent lui faire plaisir. Bergoeing publie les documents de la Commission des Douze.

A Lyon (8 juillet), une « Commission populaire et républicaine de Rhône-et-Loire » prend la direction du mouvement anticonventionnel et met à sa tête le médecin *Gilibert* (3). A Marseille, notre confrère

(1) Les députés, consignés dans leur demeure, peuvent cependant en sortir sous la garde de leur gendarme, dont l'entretien est à leur charge. Ils continuent à toucher l'indemnité de 18 livres.

(2) Cf. *Revue de la Révolution*. Documents inédits du tome V, p. 181.

(3) Gilibert, né en 1741, a fondé une école de médecine à Vilna (Pologne). Médecin de l'Hôtel-Dieu, il a été nommé maire, arrêté, et maintenu en prison malgré sa démission. L'insurrection lui a rendu la liberté.

Bô, qui a quitté Paris le 7 juin, se rendant en mission en Corse (1), est amené prisonnier par les fédéralistes d'Aix. BEAUVAIS, représentant à l'armée d'Italie, a abandonné Barras (c'est Barras qui le dit), au milieu d'une sédition militaire (2) et est revenu à Toulon, avec son collègue Bayle. Ils y sont menacés et bafoués par les sections, obligés d'assister, à genoux et un cierge à la main, à la célébration d'un *Te Deum* (3), et seront jetés dans un cachot du fort Lamalgue, pendant l'occupation anglaise. Les Vendéens qui ont pris Saumur, le 10 juin (c'est BODIN qui en transmet la nouvelle), échouent devant Nantes, que le général BEYSSER (4), un ex-confrère, a juré de réduire en cendres plutôt que de le livrer (29 juin), mais remportent une éclatante victoire à Châtillon (9 juillet). JARD PANVILLIER est à Niort, au moment le plus critique de la guerre de Vendée, et soutient Biron contre Ronsin. Il va être rappelé sur la dénonciation de MARAT et soupçonné de connivence avec les rebelles, pour avoir désapprouvé le décret renvoyant au feu les prisonniers relâchés, cuir chevelu rasé, par les Vendéens. CALÈS est un des nouveaux représentants à l'armée des Ardennes. La situation aux frontières est toujours aussi critique.

Le rapport de Saint-Just sur les députés détenus (8 juillet) étonne par sa modération : Salle, Bergoeing, Barbaroux et six autres insurgés, déclarés « traîtres à la patrie »; le décret d'accusation contre cinq prisonniers; le reste, « plus trompé que coupable », rappelé. (Les « traîtres » seront 20 dans le décret.)

Deux jours après, le Comité est renouvelé. GUYTON en sort ; Robespierre y entrera à la fin du mois.

Le 13, à Pacy-sur-Eure (près de Vernon), quelques coups de canons bien dirigés mettent en déroute la petite armée fédéraliste (5). SALLE et BERGOEING, et leurs collègues, au nombre de dix, sont obligés de prendre la fuite (le 28), de traverser la Bretagne à pied, cachés dans les rangs du bataillon du Finistère, et finissent par s'embarquer, aux environs de Quimper, à destinatiou de la Gironde, où ils arrivent au Bec-d'Ambez, le 24 août (6).

Le jour même de Vernon, le couteau de Charlotte Corday, plongé dans le cœur de MARAT, porte un coup non moins mortel aux Girondins.

A quoi bon prendrions-nous parti pour ou contre l'héroïque fille, et recommencerions-nous le recit archi-connu de la scène du crime.

(*A suivre.*)

(1) La « Consulte » corse a nommé Paoli chef suprême, et voté la séparation d'avec la France (26 mai).

(2) Cf. *Mémoires de Barras*, tome I, p. 91.

(3) Convention, 9 septembre. Rapport de Jean-Bon Saint-André sur la trahison de Toulon.

(4) BEYSSER, Jean-Michel, né en 1743 à Ribeauvillé (Alsace). *Chirurgien-major* au service de la Compagnie hollandaise (en 1781), etc. Rentré en France à la Révolution. Un des plus beaux hommes de son temps.

(5) Dans les rangs des fédéralistes combat le futur physiologiste LEGALLOIS, né près de Dôle, et alors étudiant en médecine à Caen.

(6) Cf. *Mémoires de Meillan* et Ch. Vatel, Biographie de J.-B. SALLE. (Extrait de *Charlotte Corday*, etc.; Paris, 1872.)

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

(*Suite*).

CHAPITRE V.

L'EUGÉINE. — SA COMPOSITION. — SES PROPRIÉTÉS.
SES AVANTAGES.

L'EUGÉINE PRUNIER ne congestionne pas plus les organes splanchniques, qu'elle ne bouleverse la digestion. Or, même administrée des mois, elle ne fatigue point l'estomac, mais améliore l'appétence et régularise les actes copragogues : c'est même pour ces raisons qu'elle est éminemment adéquate à la fixation atomistique du fer dans l'organisme. Quand on sait, d'autre part, la fréquence des troubles digestifs dans les anémies palustres, hépatiques ou dysentériques et dans les anémies tropicales en général, on conçoit les résultats satisfaisants de l'EUGÉINE PRUNIER chez les malades. De plus, l'anémie étant récidivante ou à reprises, il est important de ne pas être obligé, par les injonctions de la dyspepsie, de lâcher trop tôt la cure martiale : *chronicis morbis chronica remedia*.

Les principaux avantages de l'EUGÉINE PRUNIER sur les autres martiaux sont : l'absence de saveur styptique ou métallique, d'acidité, de pouvoir coagulant, irritant ou caustique ; l'assimilabilité de ses principes parfaitement admis par le torrent circulatoire ; l'action tonique parallèle sur le système nerveux, dont la perturbation se traduit, dans la chlorose, par les troubles vaso-moteurs et secrétoires sympathiques. De plus, grâce à sa combinaison mannitique, le phospho-mannitate de fer entretient la fonction alvine et ne pèse point sur l'estomac. Il semble avoir aussi une action élective contre la leucorrhée vaginale et la neurasthénie. Enfin, il a l'avantage de pouvoir être pris facilement, même à sec, par les femmes et les enfants, sa forme granulée ne laissant dans la bouche que l'agréable saveur du sucre candi.

Si le fer échoue si souvent dans la chloro-anémie, c'est qu'il favorise la coprostase et la toxémie qui en résulte. L'EUGÉINE PRUNIER, au contraire, stimule les fibres lisses et les glandes et rend les selles faciles, corrigeant ainsi l'action

astringente et irritante du fer, malheureusement favorable à l'auto-infection. La gastralgie hyperacide des anémiques, exaspérée par les martiaux, se calme aussi par l'Eugéine Prunier : renvois, nausées, vomissements et douleurs disparaissent, à mesure que le phospho-mannitate de fer s'incorpore aux albuminoïdes du sang ; à mesure qu'à l'action hématogène se combine le pouvoir reconstituant du neurone, dévolu à l'élément phosphorique, éminemment favorable à la récupération de l'énergie organo-plastique.

En cas de dilatation cardiaque avec oppression, malaises, anhélation, angoisses, le fer est souvent néfaste, parce qu'il exaspère les principales causes de l'ectasie du cœur, qui sont la dyspepsie et la constipation. C'est alors que l'Eugéine Prunier, à la dose de deux cuillers à café dans une grande tasse de lait, est tolérée par l'estomac le plus récalcitrant ; elle fait tomber l'éréthisme circulatoire, met un frein au cours tumultueux et anormal de l'hydrémie, le fer conférant aux capillaires une plus grande résistance et modérant le cours du liquide nourricier, densifié en hématies (*chair coulante*). C'est surtout par cette action promptement *globulisante*, que l'Eugéine Prunier mérite de sortir du chaos des spécialités. C'est le type des stimulants formateurs de l'hémopoièse, c'est l'excitant sanguificateur qui réalisera le plus bel apport de fer à la forge des globules sanguins, tout en sachant remédier à la névrose vaso-motrice concomitante le plus efficacement.

Lorsque l'estomac est trop malade (ulcère, cancer) ou intolérant (hépatisme des pays chauds, hyperémèse des femmes enceintes, leucémie, etc.), on pourra très bien faire absorber l'Eugéine Prunier dans un petit lavement de lait ou de bouillon.

Je recommande encore, par expérience, l'Eugéine Prunier dans la convalescence de la grippe, alors que la toux se prolonge, alors que le dépérissement persiste et que l'état fébrile s'éternise ; alors que la maigreur, l'anorexie, les sueurs nocturnes, font redouter les complications tuberculeuses. Le phospho-mannitate de fer est un antipyogène précieux : qui dit leucocyte ne dit-il pas pyocyte ? L'hyperhématie n'est-elle pas la phagocytose en action, pour l'hyperleucocytémie ?

Plus que la grippe encore, la fièvre typhoïde, les hépatites diminuent l'hémoglobine du sang, diminution réparable par l'Eugéine Prunier. Ce remède est aussi celui des enfants pâles, bouffis, en retard pour la dentition et pour la marche, et que leurs articulations gonflées, leurs tibias arqués, nous désignent comme des demi-rachitiques.

(*A suivre.*)

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

Prêtre-médecin et chirurgien-curé.

Le *Marseille médical*, du 1er juillet dernier, nous faisait connaître que le Dr Bonifay, qui, il y a cinq ans, avait renoncé à la clientèle, pour entrer au grand Séminaire, venait d'être ordonné prêtre. « Par une délicate attention, ajoutait notre confrère, le nouvel ecclésiastique dira sa première grand'messe le dimanche 5 juillet, à l'hôpital de la Conception, où il a passé tant d'années comme externe et interne de nos hôpitaux. »

Le cas n'est certainement pas isolé de médecins qui sont entrés dans les ordres et nous pourrions en signaler un certain nombre. Pour aujourd'hui, contentons-nous de rapporter un curieux passage, extrait des *Anecdotes historiques de la médecine*, t. I, p. 195, et qui a trait à un chirurgien curé ; peut-être un de nos lecteurs complétera-t-il notre information, en nous donnant le nom du personnage, sur lequel nous ne possédons aucune autre indication :

« Des François et des Hollandois s'étant établis dans la petite isle de Saint-Martin, aux Antilles, les premiers choisirent parmi eux, pour leur Commandant, un Chirurgien de profession, qui faisoit aussi l'office de Curé. C'étoit lui qui assembloit le peuple à l'église, qui faisoit le prône, récitoit les prières, donnoit avis des fêtes et des jeûnes. Aux fonctions de Chirurgien, de Pasteur et de Commandant, il joignoit aussi celle de Juge, assisté du Maître d'Ecole et de son Frater, qui lui tenoient lieu, l'un d'Assesseur, l'autre de Greffier. »

Après tout, le recteur de la plupart des îles bretonnes n'est-il pas, encore aujourd'hui, tout à la fois prêtre, instituteur, médecin et administrateur de la région qu'il gouverne en maître absolu ?

Un évadé de la médecine : le général Cialdini.

Il vient d'être constitué, à Florence, un comité pour l'érection, à Castelfidardo, d'une statue au général Cialdini. S'agit-il, en l'espèce, de Cialdini né à Lombardina (province de Modène) et qui devint duc de Gaëte et général? Nous le présumons. Quoi qu'il en soit, celui-là était fils d'un ingénieur en chef des eaux et routes de l'État de Modène, qui fut forcé d'émigrer en 1821.

Après avoir fait ses études philosophiques à l'Université de Parme, il suivait les cours de médecine dans cette même ville, lorsque éclata le mouvement révolutionnaire de février 1831. Il s'enrôla dans le régiment d'infanterie légère organisé à Reggio, et il servit comme caporal jusqu'à sa dissolution, à Sinigaglia. Condamné à l'exil, il fut embarqué à Ancône et débarqué à Marseille, d'où il se rendit à Paris. Toute sa famille étant frappée par les rigueurs du pouvoir, il se trouva réduit à la maigre pension quotidienne de 1 fr. 50 c., payée par le gouvernement français.

Le jeune Cialdini résolut néanmoins de continuer à Paris ses études médicales. En même temps, il entreprenait la traduction en italien de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, et celle des œuvres chirurgicales de Velpeau. Il supportait les misères d'une existence aussi laborieuse, avec une indomptable énergie, lorsqu'une attaque de choléra, à la fin de 1832, faillit l'emporter.

Il revint à Paris en 1876, comme ambassadeur d'Italie. Depuis le temps où il faisait des traductions d'ouvrages médicaux pour vivre, il avait fait du chemin !...

L'assurance contre la variole.

On a beaucoup parlé, il y a quelques mois, d'une compagnie d'assurances qui se serait formée, en Angleterre, contre les risques de l'appendicite. Le hasard d'une lecture nous a fait précisément retrouver une nouvelle, parue, il y a une trentaine d'années environ, et où il était question de la formation d'une société de même nature contre les ravages de la petite vérole. C'est, bien entendu, en Amérique, à New-York, que cette société s'était constituée.

« Cette Société, écrivait le nouvelliste d'antan, prétend, à tort ou à raison, que, pour réussir en ce bas monde, il est nécessaire d'être beau. Une jeune fille belle peut se marier sans dot, tandis qu'une jeune fille laide, sans fortune, doit s'attendre la plupart du temps à placer sur sa tête le bonnet inhumain de dame sainte Catherine. Or il est prouvé que les gens gravés de la petite vérole perdent, par ce fait, une partie de leur beauté et par conséquent de leurs chances de réussir. De là est née l'idée de la Société dont nous parlons.

« On verse, à la naissance de l'enfant, une somme indiquée, et, s'il attrape la petite vérole, la Société, qui ne peut lui rendre la beauté, l'indemnise en argent. Nous n'étonnerons personne en ajoutant que cette Société, unique en son genre, trouve auprès des Yankees l'accueil le plus bienveillant. »

Cette société, née des circonstances, a-t-elle disparu depuis ? C'est ce qu'un de nos confrères d'outre-mer ne saurait manquer de nous apprendre, si cette note lui tombe jamais sous les yeux.

Nomination du Dr P. Richer.

Le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de médecine, vient d'être nommé professeur d'anatomie à l'Ecole nationale et spéciale des beaux-arts, en remplacement du docteur Mathias Duval, mis, sur sa demande, en congé illimité.

Toutes nos félicitations à notre savant confrère et ami, dont nous espérons avoir bientôt le plaisir d'enregistrer l'entrée à l'Académie des Beaux-Arts.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Voyage d'études médicales aux eaux minérales, stations maritimes, climatériques et sanatoriums de France.

Le 5e voyage d'études médicales aura lieu du 10 au 23 septembre 1903. — Il comprendra les *stations du sud-est de la France*, visitées dans l'ordre suivant : Salies-du-Salat, Aulus, Ax-les-Thermes, Ussat, Les Escaldes, Font-Romeu, Mont-Louis, Carcanières, Alet, Molitg, Le Vernet, Amélie-les-Bains, La Preste, Le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Lamalou, Montmirail, Vals, Le Mont Pilat.

Le V. E. M. de 1903 — comme celui des quatre années précédentes — est placé sous la direction scientifique du Docteur Landouzy, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer, pour se rendre de son lieu de résidence au point de concentration : Toulouse. Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction, à partir de la gare d'accès sur le territoire français. Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : Lyon, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Toulouse à Lyon, prix à forfait 350 francs, pour tous les frais : chemins de fer, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au docteur Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (VIIIe arrondissement). Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 août 1903, terme de rigueur.

Congrès international pour la prévention et la cure des maladies du travail.

(*Milan*, 1904.)

C'est sur l'initiative de M. le Dr M. De Cristoforis, député au Parlement italien, que ce Congrès aura lieu, en 1904, à l'occasion des fêtes pour l'ouverture du Simplon. Il aura pour but :

1° l'étude, la prévention et la cure des maladies du travail et les lois y relatives ; 2° une exposition d'hygiène, industrielle et professionnelle.

Une première énumération des questions que l'on répute plus dignes d'étude et de discussion, et le programme de l'exposition seront envoyés prochainement aux Chambres de travail, aux corporations qui s'occupent d'assister les travailleurs, aux médecins, aux philanthropes, aux industriels et à toutes les personnes qui étudient cette matière si importante, au point de vue scientifique, social et industriel.

Revue Biblio-critique

Histoire de la Médecine : *Quelques notes sur un médecin philosophe, P.-J.-G. Cabanis* (1757-1808), par le Dr F. Labrousse, Paris, Michalon ; — *Montaigne et les médecins*, par le Dr Merleau-Ponty, Paris, Rousset ; — *Notes sur les Commentaires de la Faculté de médecine de Paris et sur quelques autres documents manuscrits concernant l'ancienne Faculté de médecine de Paris*, par F.-L. Hahn, Paris, E. Bouillon ; — *Notes sur Fagon, premier médecin de Louis XIV*, par Henri Frère, Rouen, imprimerie Cagniard.

Histoire générale, Mémoires, Biographies, Variétés historiques : *La Révolution française racontée par un diplomate étranger*, par le Vicomte de Grouchy et Antoine Guillois, Paris, E. Flammarion ; — *Lettres de M. de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas*, publiées, d'après les originaux, par A. de Boislisle, t. II (1745-1746), Paris, H. Champion ; — *La Foire Saint-Germain-des-Prés*, par P. Fromageot, Paris, Firmin-Didot ; — *Journal intime de l'abbé Mulot*, publié par Maurice Tourneux, Paris, Champion ; — *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps* (avant la Révolution, 1740-1789), par Léon Béclard, Paris, Champion ; — *Vieilles maisons, vieux papiers*, 2e série, par G. Lenotre, Paris, Perrin.

Littérature, Romans : *Amateurs et Voleurs de livres*, par Albert Cim, Paris, Daragon ; — *Œuvres galantes des conteurs italiens* (xive, xve et xvie siècles), traduction littérale par Ad. Van Bever et Ed. Sansot-Orland, Paris, *Mercure de France* ; — *Héliogabale*, raconté par les historiens grecs et latins, par Georges Duviquet, Paris, *Mercure de France* ; — *Le Nègre de Paris*, par Raoul Gineste, Paris, Dujarric ; — *Gisèle Chevreuse*, par Eugène Vernon, Paris, *Mercure de France*.

Cabanis (c'est bien, je crois, l'idée maîtresse de la thèse de M. le Dr François Labrousse) mérite de survivre surtout « comme un des fondateurs, le plus important après Descartes, de la psychologie physiologique, science bien française d'origine (comme l'écrit M. G. Dumas, dans la préface au travail de M. Labrousse), qu'on a le tort de confondre souvent avec la psycho-physique allemande et qui, dans le cours du dernier siècle, depuis Comte et Broussais jusqu'à Taine, pour ne parler que des morts, a compté dans notre pays ses plus illustres représentants ».

Cabanis a devancé Gall, en esquissant les premiers éléments d'une psychologie cérébrale, et ouvert ainsi la voie à l'étude des fonctions de l'esprit par l'anatomie, la physiologie, la pathologie mentale, en un mot, par toutes les sciences du cerveau normal ou malade. Cabanis fut un disciple de Condillac et de Locke, ce fut, à vrai dire, un idéologue.

Cabanis a écrit : « Le cerveau secrète la pensée, comme le foie secrète la bile, et l'influence du moral sur le physique n'est que l'influence du système cérébral sur les autres organes ».

Cabanis était-il donc matérialiste? M. Labrousse incline à prétendre qu'il était plutôt positiviste, positiviste avant le positivisme, mais que sa métaphysique était parfois passablement nébuleuse. De là à l'acquiescement au spiritualisme, il y a un grand pas, que Cabanis ne paraît pas avoir jamais franchi.

C'est, du reste, dans les *Rapports du physique et du moral* qu'on trouve le plus nettement exposées les idées philosophiques de Cabanis. M. Labrousse convient que ce livre venait après un ouvrage de Marat sur le même sujet, mais il ne nous semble pas attacher à celui-ci l'importance qu'il avait en réalité. Le traité de Marat avait, au contraire, soulevé un mouvement d'opinion réel ; il avait eu les honneurs de la critique de Voltaire ; il était, pour son temps, d'une grande hardiesse (1). M. Labrousse aurait pu, aurait dû insister davantage là-dessus.

Cabanis fut surtout un philosophe, mais il ne fut pas que cela : il se montra aussi hygiéniste avisé, dans ses *Observations dans les hôpitaux*, où il demandait — déjà ! — que ces établissements fussent hors de l'enceinte des villes, comme les cimetières ; il protesta contre le régime qu'on faisait alors suivre aux malades, les purgeant à dates déterminées par les règlements ; il demanda la suppression des lits à 4 ou à 5, qui tant favorisaient la contagion.

Mais Cabanis fut encore historien de la médecine, dans le *Degré de certitude de la médecine* et plus tard dans les *Révolutions de la médecine ;* poète, quand il traduisit des fragments de l'*Iliade ;* clinicien, quand il écrivit une *Note sur un genre particulier d'apoplexie* et surtout ses *Observations sur les affections catarrhales et particulierement sur les rhumes de cerveau et de poitrine.* C'est sous ces aspects divers que nous le présente M. François Labrousse, dans sa thèse inaugurale, thèse écrite dans un style d'une correction étudiée, non dépourvue d'élégance par endroits et pleine d'aperçus nouveaux et ingénieux, qui nous font bien augurer de l'avenir réservé à ce jeune confrère.

*
* *

Le sujet traité par M. le Dr Merleau-Ponty est de ceux qui demandent une longue méditation et des recherches approfondies ; il est regrettable que, pressé par le temps, le jeune docteur, tout frais émoulu de la Faculté, ne l'ait fait qu'effleurer. Cet essai est cependant mieux qu'un simple canevas ; tout y est, il suffira de développer ce qui n'est qu'esquissé.

Il était piquant d'exposer, devant la Faculté, l'opinion du grand moraliste sur la médecine, en laquelle, on le sait, Montaigne n'avait qu'une foi médiocre : « Je croy d'elle, écrivait-il, tout le pis ou le mal qu'on voudra, car nous n'avons, Dieu merci, nul commerce ensemble... » Et cependant ce fanfaron de santé était souvent malade et, de plus, il avait une peur bleue de la maladie ; il appréhendait avec une véritable terreur les attaques de goutte héréditaire, auxquelles il fut si souvent sujet.

Montaigne, comme la plupart des intellectuels, était un neuro-arthritique ; il souffrit toute sa vie de divers accidents relevant tous de

(1) V. notre *Marat inconnu*. Paris, 1890.

sa diathèse ; il fut lithiasique, migraineux, dysurique, toute la lyre !

Avec tant d'infirmités, est-il à croire que Montaigne se soit toujours passé de médecins ? Il est présumable qu'il y eut recours, mais le moins de fois possible, car, nous le répétons, il n'avait confiance que dans la nature médicatrice. Quand on considère l'état de la science médicale au XVIe siècle, on est bien près d'être de son avis.

Un des chapitres les plus intéressants de la thèse de M. le Dr MERLEAU-PONTY est celui intitulé : *Montaigne et les médecins modernes*. Montaigne attaqué par un médecin (le Dr C. JAMES), a été défendu par un médecin (le Dr PAYEN). Actuellement Montaigne ne compte pas d'ennemis dans notre secte et nous sommes convaincu qu'il a, au contraire, de nombreux admirateurs parmi les médecins. Mais il en est un, que M. Merleau-Ponty ne pouvait manquer de citer, qui a voué à l'auteur des *Essais* un véritable culte : c'est le Dr ARMAINGAUD. Quand notre distingué confrère se décidera à nous livrer le « Montaigne médecin », que depuis tant d'années il « porte » en lui, nous aurons ce jour-là une œuvre. Ce n'est pas à dire que la thèse de M. Merleau-Ponty ne soit pas un travail d'approche important et les biographes futurs du philosophe ne sauraient la négliger.

*
* *

La Faculté de médecine de Paris s'enorgueillit, à juste titre, des parchemins vétustes et vénérables dont elle a la garde. Tous les érudits savent quelles mines de renseignements sont les *Commentaires*, qui racontent l'histoire intime de l'antique Faculté, depuis 1395 jusqu'en 1786. M. le Dr HAHN, bibliothécaire en chef, s'est attaché à nous exposer un bref mais très substantiel historique de ces Commentaires et à nous donner un aperçu des autres manuscrits, se rapportant à l'ancienne Faculté, et qui se rattachent plus ou moins directement à ces mêmes Commentaires.

Une brochure comme celle de M. Hahn est difficile à analyser, non moins à résumer ; il n'y a pas une phrase, pas un mot d'inutile ; c'est un document qu'il faut lire jusqu'au bout et conserver, pour le consulter au moment du besoin.

*
* *

On a beaucoup écrit, on n'écrira jamais assez sur le grand siècle. De toutes les étoiles qui ont gravité autour de l'astre, il en est de plus ou moins brillantes, mais chacune a eu son éclat. Nous avons, ici même, publié un travail, fort remarquable à beaucoup d'égards, de M. Louis Delmas, sur les premiers médecins du roi ; nous n'avons jamais prétendu qu'il n'y aurait rien à ajouter à cette étude, pourtant si consciencieusement documentée. Nous aurions eu tort de le prétendre, puisque l'opuscule de M. FRÈRE, qui a suivi de près notre publication, nous aurait infligé un pénible démenti.

M. Frère a eu à sa disposition tout un dossier de pièces originales ayant appartenu à Fagon, et dans lequel on retrouve, à chaque pas, non seulement sa personne et sa signature, mais encore celles de ses prédécesseurs. Ces documents lui ont permis de revenir sur la biographie de Fagon et d'y ajouter quelques traits nouveaux.

Le premier de ces documents est un certificat, signé Vallot, qui

nomme Fagon au grade de médecin ordinaire du Roy : nous y lisons que le candidat à ce poste envié était devenu depuis peu professeur de botanique au Jardin Royal. Une seconde pièce nous révèle que c'est le même Vallot qui avait présenté au roi « le sieur Fagon, pour être pourvu de la charge de sous-démonstrateur et professeur des plantes simples médicinales audit Jardin Royal ». Cette présentation est du 26 juillet 1671. Fagon prêtait serment, le 2 août suivant, entre les mains de Vallot, et le renouvelait au mois de février 1672, entre les mains de d'Aquin. Bien que cette fonction ne lui rapportât que 1500 livres, Fagon, en sa qualité de médecin du roi, réussit à amasser une fortune considérable. Il est vrai qu'il cumulait les charges : avant d'être nommé archiâtre de Louis XIV, Fagon avait été breveté premier médecin de la Dauphine et premier médecin de la Reine.

M. Frère a conté comment Fagon succéda à d'Aquin, qui, contrairement à la légende, n'aurait pas été brutalement révoqué, mais aurait donné sa démission. Il nous présente, d'autre part, Fagon comme un homme dépourvu d'ambition, parfaitement désintéressé, soucieux seulement d'honorer la science et d'encourager les savants. Sur ce point, nous avons plus de peine à nous ranger à son avis. Fagon fut, on ne l'ignore plus, l'homme-lige de Mme de Maintenon, et il fut trop docile à suivre les instructions de la favorite, pour que nous acceptions de voir en lui autre chose qu'un courtisan sans caractère, sinon sans probité.

* * *

Pendant les années qui précédèrent la Révolution, Parme était « un poste d'observation assez important ». Le roi de France n'ayant de ministre ni à Milan, ni à Modène, c'était celui de Parme qui en tenait lieu.

En 1788, le bailli de Virieu était ministre plénipotentiaire du duché de Parme auprès du cabinet de Versailles ; ce sont ses notes diplomatiques que publient aujourd'hui MM. de Grouchy et Guillois. Comment le bailli de Virieu remplit sa mission ; avec quel soin il sut conserver l'estime et l'affection de la famille royale, sans froisser les susceptibilités des ministres alors en fonctions, qu'ils s'appelassent Montmorin, Dumouriez ou Danton ; avec quelle précision M. de Virieu signalait à son maître, le duc de Parme, ce qui se passait autour de lui, voilà ce que l'on trouvera dans cette correspondance, qui comprend plus de 300 lettres, où l'anecdote fourmille, où le témoignage oculaire vient constamment à l'appui des rapports du diplomate.

Quand nous aurons dit que ces rapports furent écrits de 1788 à 1793, c'est-à-dire qu'ils relatent le prologue et presque l'épilogue du drame révolutionnaire, nous en aurons laissé pressentir le grand et véritable intérêt ; quand nous ajouterons qu'ils ont été classés, mis en ordre et commentés par deux historiens qui n'en sont plus à faire leurs preuves, nous aurons donné à nos lecteurs une idée de la valeur de ce document, de tout premier ordre, sur l'époque qu'il raconte.

* * *

Nous ne pouvons que signaler le tome deuxième des *Lettres de*

M. de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas, nous réservant d'y revenir, avec détails, si l'éditeur ou l'auteur veut bien nous gratifier du premier volume, qui nous est absolument indispensable pour une étude analytique sérieuse.

*
* *

La Foire Saint-Germain-des-Prés est une de ces vieilles institutions chères aux Parisiens d'autrefois. Pendant plusieurs siècles, ce fut, comme se plaît à nous le rappeler son historiographe, M. P. Fromageot, « le rendez-vous des élégances mondaines : les rois, les grands seigneurs et les riches bourgeois y achetèrent des pierreries, des tableaux, des objets d'art, des étoffes précieuses ; on y vit naître l'Opéra-Comique, l'Ambigu, les Variétés, le Vauxhall, les théâtres de marionnettes — aujourd'hui elle est remplacée par un simple marché de victuailles, qui ne reçoit guère la visite que des bonnes ménagères et des cuisinières du quartier ! » Grandeur et décadence ! Ce sont les transformations, les vicissitudes de cette foire, depuis le douzième siècle jusqu'au premier quart du dix-neuvième, que M. Fromageot nous expose, dans sa monographie.

Pour nous en tenir à ce qui se rapporte à notre habituel sujet de préoccupations, nous y relevons qu'en 1581 la foire fut fermée, à cause de la peste qui sévissait à Paris...

Une foire qui se respecte exhibe des curiosités variées ; une des plus amusantes, surtout à cause des savantes controverses médicales auxquelles elle donna lieu, se produisit en février 1651. « C'était un *buveur d'eau* qui se faisait fort d'avaler cent pintes d'eau et de rejeter cette eau transformée en vins, liqueurs, eau-de-vie et fleur d'oranger. Ce spectacle stupéfiant attira une telle foule que le corps médical s'en émut et que plusieurs savants docteurs allèrent voir ce prodige. Le docteur Eusèbe Renaudot, médecin du roi, avait institué des conférences, où plusieurs de ses plus éminents confrères venaient discuter des problèmes de science ou de philosophie. La 229e conférence fut consacrée à l'examen du cas de ce buveur d'eau, que tout Paris avait contemplé. Après une copieuse description, faite par le premier orateur, du phénomène en question, sept autres docteurs prirent successivement la parole, pour disserter savamment sur ce sujet, et c'est à peine si l'un d'entre eux parut émettre quelques doutes timides sur la sincérité du fait. Le dernier orateur termina la discussion, en expliquant que le personnage dont il s'agissait devait posséder plusieurs estomacs, ainsi qu'il en avait déjà vu des exemples, et que c'est ainsi que le phénomène pouvait être produit à l'aide de provisions de liquides divers emmagasinés dans ces récipients stomacaux distincts. Il faut rapprocher de cette étonnante et naïve discussion académique la confidence du voyageur anglais Evelyn, qui raconte, à la date du 24 février 1651, sa visite au buveur d'eau de la foire, en disant : « C'était le spectacle le plus surprenant *pour ceux qui n'étaient pas dans le secret* » ; et il ajoute en terminant : « Pour une pièce de monnaie, il me montra le tour. »

C'est encore grâce à M. Fromageot que nous apprenons qu'en 1672 fut, pour la première fois à Paris, offert au public un breuvage oriental, introduit depuis quelques années en France, mais encore

peu connu, le *café*. C'est aussi à la foire Saint-Germain que prit naissance, en 1716, le café Procope : en février de cette année, Procope-Couteaux ou Coltelli était propriétaire de trois loges contiguës, à la foire Saint-Germain, dont il fit, en les réunissant, une seule grande salle, luxueusement ornée, et qui devint rapidement à la mode.

De 1789 à 1791, les droits féodaux ayant été anéantis, les corporations ou corps de métiers supprimés, les biens de mainmorte et entre autres ceux de la riche abbaye de Saint-Germain-des-Prés confisqués, la foire de Saint-Germain fut déchue, de ce fait, de son antique splendeur. En 1793, nous constatons cependant qu'un chirurgien-accoucheur n'a pas dédaigné d'y établir sa boutique. Il faut croire que tous les clients ne le payaient pas exactement, car il assigna, devant le commissaire, une dame Quaitier, en paiement d'une somme de 24 livres, montant de ses honoraires pour un accouchement.

La foire Saint-Germain n'existait déjà plus réellement depuis 1791, mais il en subsistait l'apparence. Ce ne fut que le 7 avril 1806 qu'un décret impérial déclara tout l'emplacement de la foire propriété de la Ville de Paris ; enfin, en 1811, tout était démoli et le grand enclos était livré aux ingénieurs et aux architectes, pour y construire le marché monumental qui en occupe aujourd'hui l'emplacement.

* * *

C'est dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris* qu'a paru originairement le *Journal intime de l'abbé Mulot*, bibliothécaire et grand prieur de l'abbaye de Saint-Victor. M. Maurice Tourneux en a fait depuis un tirage à part, dont il a bien voulu nous réserver un des 50 exemplaires, et où se trouve un carton de quatre pages qui n'existe pas ailleurs.

Il est superflu de louer l'érudition de M. Tourneux. Les bio-bibliographies qui sortent de sa plume sont des travaux achevés et où il n'y a rien à ajouter ni à contredire. Pour le souci de la notation exacte, de la documentation scrupuleuse et complète, M. Tourneux n'a pas son égal. C'est un modèle que nous nous plaisons à indiquer à tous les jeunes travailleurs qui nous font l'honneur de nous demander un avis. Dans le *Journal de l'abbé Mulot* se retrouvent toutes les précieuses qualités qui ont placé, depuis longtemps, M. Tourneux hors pair dans le monde des lettres.

L'abbé Mulot était un singulier personnage, qui avait commencé à consigner ses impressions sur le papier dès 1777 ; qui avait interrompu son travail pendant plusieurs années, pour le reprendre beaucoup plus tard. Il avait été mêlé à des événements considérables, où il avait joué un certain rôle, notamment l'affaire du Collier. On retrouve, dans son Journal, des informations vécues qu'on chercherait vainement ailleurs : sur la visite de Marie-Antoinette à Paris, après la naissance du premier dauphin ; sur les pamphlets dont la reine fut accablée par la populace ; c'est un de ces pamphlets, qui n'a pu trouver grâce devant la censure intransigeante des éditeurs des Mémoires précités, que M. Maurice Tourneux a, très justement à notre sens, sauvé de l'oubli, en le recueillant dans sa plaquette,

qui, de ce fait, acquerra, aux yeux des bibliophiles et des curieux, une inestimable valeur.

*
* *

On doit à Sébastien Mercier le tableau le plus précis, le plus fidèle, le plus vivant, de Paris, à la veille de la Révolution. Selon l'expression de son dernier biographe, M. Léon Béclard, qui porte un nom dont notre profession a le légitime orgueil, Sébastien Mercier a retracé de Paris « la prodigieuse métamorphose, d'un pinceau qui en conserve et qui en perpétue toute la fièvre ».

Croirait-on qu'à part quelques pages de Ch. Monselet, qui l'a recueilli dans sa galerie des *Oubliés et Dédaignés du XVIII*[e], une notice de G. Desnoiresterres en tête d'une édition, fort abrégée, du *Tableau de Paris,* on ne trouve rien à glaner sur un des hommes qui « a réfléchi l'âme même du demi-siècle où il a vécu » ? Philanthrope, novateur, précurseur, avec une pointe de paradoxe et d'originalité, Mercier fut tout cela, et le nombre des idées qu'il a remuées ou semées est incalculable. Dans le gros volume que M. Béclard lui a consacré, Mercier nous est tour à tour présenté — après un exposé biographique des plus documentés — comme philosophe, écrivain, dramaturge, journaliste, et, par-dessus tout, observateur de mœurs et indulgent censeur d'une société où il tint largement sa place. M. Béclard nous présente aussi un Mercier historien, qui est une véritable révélation. Mais l'ouvrage de M. Béclard n'est pas de ceux dont on parle légèrement ; nous n'avons voulu qu'en donner la substance, nous réservant d'y revenir plus amplement et à différentes reprises, nous en avons du moins l'espoir.

*
* *

On connaît la *manière* de M. Lenotre : tout à l'encontre des historiens non moins ennuyeux qu'officiels, M. Lenotre excelle à infuser la vie à ses personnages ; il reconstitue à merveille le cadre dans lequel ils se sont mus, jusqu'à nous donner l'illusion d'être leur contemporain. Il présente, en outre, cet avantage sur les romanciers de l'histoire, Alex. Dumas, par exemple, qu'il établit très rigoureusement l'état civil de ses héros, et nous rapporte leurs moindres faits et gestes, d'après des pièces rigoureusement authentiques, extraites tant des archives que des minutes notariales, ou d'après des témoignages oraux patiemment recueillis et consciencieusement contrôlés.

Ceci dit, M. Lenotre nous permettra-t-il une critique ? Notre confrère, dans son désir de détruire une légende, ou simplement pour le plaisir de formuler une opinion contraire à l'opinion généralement reçue, s'obstine à soutenir des thèses que n'appuie aucun argument solide : ne prétend-il pas que la du Barry avait les cheveux *du plus beau noir*, parce qu'un témoin, qui l'a vue passer en charrette, se rendant au supplice, la décrit ainsi ? Or, nous l'avons établi ailleurs (1), tous ceux qui l'ont approchée la disent *blonde* ou *châtain très clair*, avec des sourcils et des cils bruns. M. Lenotre

(1) Dans les *Indiscrétions de l'Histoire*, que M. Lenotre aurait pu nous faire l'honneur de citer dans son livre, puisque nous l'avions mis personnellement en cause.


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

en convient, mais cela ne l'embarrasse nullement, et voici comment il explique cette apparente (?) contradiction : « Mme du Barry faisait usage, au temps de sa splendeur, d'une mixture décolorante, infusion de camomille (*sic*) ou autre, et, au moment de ses voyages, de son arrestation et de son procès, elle avait renoncé, ce qui s'explique naturellement, à ce raffinement de coquetterie. » Ceci est pure affirmation, et nous n'avons nullement la preuve que l'on se teignît en blond, au temps de Louis XV. Outre que l'eau oxygénée n'était pas inventée, nous n'avons jamais ouï dire que l'infusion de camomille ait la vertu décolorante que lui prête notre érudit collègue... Au surplus, les chimistes prononceront.

*
* *

On a dit parfois que, de tous les êtres qui sont au monde, le bibliophile est celui qui, dans certaines circonstances, se montre le plus égoïste, le plus féroce. A lire les aventures du libraire assassin Vicente, aventures qui fourniraient les éléments du plus dramatique des feuilletons ; les prouesses du trop fameux Libri, et de tous les emprunteurs indélicats, voleurs par amour des livres, voleurs par amour de l'argent, voleurs à l'étalage ou dans les bibliothèques, dont M. Cim nous conte les exploits, on est obligé de convenir que le livre a ses fanatiques, qui vont jusqu'au crime pour satisfaire leur incurable passion.

Tous nos compliments, en passant, à l'intelligent éditeur, qui a su faire de cette plaquette un bijou de typographie, où tout est réuni à souhait — papier, caractères, impression — pour satisfaire les plus difficiles.

*
* *

C'est à MM. Van Bever et Sansot-Orland que nous sommes redevables du premier recueil collectif de contes italiens, traduits en français. Quand nous avons prononcé le nom de Boccace, nous avons tout dit. Combien d'autres conteurs et nouvellistes mériteraient cependant d'être placés à côté de lui, sans trop souffrir de cet écrasant voisinage : Francesco da Barberino, Franco Sachetti, Masuccio, Matteo Bandello, Firenzuola, etc. Et cependant MM. van Bever et Sansot-Orland n'ont accueilli que « des conteurs notoires, sinon personnels, afin de composer, en même temps qu'un plaisant recueil, une sorte de tableau des producteurs de ce genre, dans diverses contrées de la péninsule, au cours de trois siècles. »

Par une heureuse innovation, nos deux critiques ont fait suivre les extraits des conteurs qu'ils font revivre, d'une bibliographie très soignée, afin que le lecteur puisse, s'il lui plaît, remonter aux sources originales ; cela seul donne au recueil de MM. Van Bever et Sansot-Orland une valeur incontestable aux yeux des travailleurs.

*
* *

Celui que M. Remy de Gourmont caractérise « l'empereur de l'extravagance », Héliogabale, ne fut pas le perverti sexuel vulgaire

qu'on s'imagine : c'était un enfant, « libre d'une liberté illimitée, riche d'un amas énorme de richesses ».

M. DUVIQUET n'a négligé aucune des sources où doit puiser un biographe qui tient à ne rien ignorer de ce qui a été écrit avant lui ; c'est pourquoi son *Héliogabale* est une synthèse très complète, et aussi très ingénieuse, qui éclaire cette physionomie, peu connue en somme, et que le médecin doit étudier de près, car elle en vaut la peine. Nous réservons pour plus tard (1) cette étude, qui est, du reste, dans nos projets depuis plusieurs années.

*
* *

Le *Nègre de Paris* n'est pas, de l'aveu de son auteur, notre confrère, le Dr Augier (en littérature, Raoul GINESTE), un livre uniquement licencieux ; de son sensualisme un peu brutal se dégage une haute moralité sociale. Nous y retrouvons les qualités habituelles à M. GINESTE : l'humour, l'originalité, pas trop d'audace dans l'expression, assez cependant pour qu'on n'en conseille pas la lecture aux jeunes élèves des pensionnats, fussent-ils laïques et de fréquentation obligatoire.

*
* *

Encore un roman de médecin, cette *Gisèle Chevreuse*, dont l'auteur se dérobe sous le pseudonyme d'Eugène VERNON. On a été généralement assez sévère pour ce roman, qui ne vaut ni plus ni moins que les productions qui s'étalent au rez-de-chaussée de nos quotidiens. M. Vernon nous paraît avoir une préférence marquée pour la phrase courte : elle constitue, en effet, une supériorité sur les interminables et fastidieuses périodes auxquelles nous ont trop habitués les fabricants à la grosse, dont nous venons de parler ; mais, à la longue, et par la répétition incessante, elle cause le même sentiment de fatigue et nous laisse la même impression de désespérante banalité.

Un spécimen pour que nos lecteurs en puissent juger :

« M. de Charny recevait. Gisèle faisait les honneurs. Elle se décolletait. Elle ne se déplaisait pas dans ses avantages. Elle était engainée dans une spirale de tulle rose. Elle agitait fiévreusement un éventail. »

Si, après cela, vous ne voyez pas la scène se dérouler sous vos yeux, c'est que vous êtes d'une myopie incurable.

Dr CABANÈS.

Faute de temps et de place, pour aujourd'hui nous nous contentons de signaler les ouvrages suivants, dont nous tâcherons de donner l'analyse prochainement : *Paris, les anciens quartiers*, 3e fascicule (le Temple, Saint-Paul, la Place Royale, le Marais, Carnavalet, l'Arsenal, la Bastille), par M. Frantz FUNCK-BRENTANO ; — *Lettres de Barbey d'Aurevilly à Léon Bloy*, avec un portrait et une lettre autogra-

(1) La psycho-pathologie d'Héliogabale sera présentée, dans le volume que nous préparons, en collaboration avec le Dr NASS, sur les *Fous de l'Histoire*.

phe de Barbey d'Aureville ; — le *Journal du capitaine François*, par M. Charles GROLLEAU ; — et enfin une monographie, tout à fait remarquable, sur Baudelaire, due à la plume de M. Féli GAUTIER, et éditée par *la Plume*. Cette monographie ne contient pas moins de vingt-deux portraits du poète, tant dessins que caricatures et photographies.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'interdiction de la recherche de la paternité et de l'avortement provoqué criminellement, par le Dr A DUMAS, de Lédignan (Extrait de *l'Echo médical des Cévennes*, n° 5, mai 1903). Nîmes, imprimerie coopérative « La Laborieuse », 7, rue J.-B.-A-Godin. 1903.

Traitement hydro-minéral des appendicites, par le Docteur FÉLIX BERNARD, de Plombières (Extrait du *Journal de Physiothérapie*, 15 janvier 1903). Paris, imprimerie de la Seine, 14 et 14 *bis*, avenue de Versailles. 1903.

Les dispensaires gratuits de la caisse des écoles du VIIe arrondissement, pour enfants malades et consultations des nourrissons, par le Dr BRESSET. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1903.

Le bicarbonate de soude en chirurgie, par le Dr CH. LEVASSORT. Mâcon, Imprimerie générale, X. Perroux. 1903.

Traitement électrique des rétrécissements de l'urèthre, par le Dr TRIPIER (Extraits du *Bulletin officiel de la Société française d'Electrothérapie*, février-mai 1903). Paris, Schlaeber. 1903.

Epilogues, Réflexions sur la vie (1895-1898), par Remy de GOURMONT. Paris, *Mercure de France*. 1903.

Traitement des cardiopathies par le bain de Spa, par le Dr GUILLEAUME (Extrait de *la Clinique*, de Bruxelles, 4 juillet 1903).

Solayrés de Renhac, par le Dr P. PUECH, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. Montpellier, 1902.

Avis à nos Souscripteurs

Nous rappelons aux souscripteurs des ouvrages du Dr CABANÈS qu'ils ont droit à la prime des trois gravures précédemment annoncées, moyennant un supplément de *un franc* pour la province et l'étranger, *0 fr. 75* pour Paris, ajouté au prix du port de ou des volumes, annoncés d'autre part.

Nous sommes heureux de leur apprendre que le *cinquième mille* des **Indiscrétions de l'Histoire** est en vente, et que la *troisième édition* de **Poisons et Sortilèges** est sous presse : le prix de chacun de ces volumes est toujours de **3 francs**, pour les abonnés et lecteurs de la *Chronique*. Pour les autres volumes, non épuisés, du Dr CABANÈS, consulter la couverture.

La "Chronique" par tous et pour tous

L'affaire Dolbeau. — La religion de Claude Bernard.

L'incident relatif à Dolbeau et à l'émeute qui se produisit à l'ouverture de son cours fut provoqué par une délation bien connue. Lissagaray l'a racontée tout au long, dans son *Histoire de la Commune*, à tel titre que les membres survivants de la famille du chirurgien l'ont attaqué et un jugement a forcé l'auteur à faire disparaître le récit historique de son volume. On le retrouve dans la première édition (*retirée de la circulation*).

L'émeute du 22 mars 1872 dura plusieurs jours et se répandit dans Paris. Il y eut même des barricades embryonnaires sur la place de l'Ecole-de-Médecine, où existait alors « la Clinique ». On voulut faire descendre un cocher de fiacre de son siège, pour renverser le véhicule, mais l'automédon se dressa sur son siège et fit un discours, à la grande joie des étudiants. — C'était un ancien cabotin que ce cocher de fiacre et il termina son discours par une citation de *Ruy Blas*, qu'on jouait alors, je crois, à l'Odéon. Cela signifiait en vulgaire prose : Si j'ai l'habit d'un laquais, je n'en ai point l'âme !

Il eut un immense succès et sauva son fiacre de la barricade. Il est certain qu'il existe parmi nos confrères de nombreux survivants ayant pris part à cette petite révolution d'école; pourquoi ne pas solliciter leur plume? C'est bien le rôle de la *Chronique* de prendre sur le vif l'histoire que nous vivons pour la transmettre à nos neveux.

Quant à Claude Bernard, le récit de ses derniers moments a été fait déjà. Ce qui est certain, c'est qu'on a pu éviter au grand savant l'ignoble comédie jouée devant le cadavre de Charles Robin. Ce fut Paul Bert qui rendit à Bernard mourant le service de lui éviter la lutte contre l'envahissement et la surprise des ecclésiastiques qui guettaient ses derniers moments.

Quant à dire que Bernard fut au-dessus de toute faiblesse, c'est peut-être beaucoup. Charcot se rasait le front pour accuser sa ressemblance avec Napoléon. Bernard se teiguait les cheveux !!... Le soleil a des taches.

Il y a un chirurgien des hôpitaux actuel, qui ne va jamais faire une opération en ville sans se faire friser et exiger que ses aides passent chez le coiffeur. Cela ne prouve absolument rien. Il y a beaucoup de médecins qui sont catholiques pour ne pas déplaire à leur femme, de même qu'ils portent un chapeau de haute forme, tout en étant convaincus que c'est très mal commode et antiesthétique.

M. Dabot a raconté ce qu'il a vu et entendu, mais personne n'entend ni ne voit tout. C'est pour cela, mon cher Cabanès, que votre *Chronique* est toujours si attrayante.

Quant à dire, avec Anatole France, que l'histoire est bien difficile à écrire, c'est répéter un lieu commun. Nous sommes obligés de nous en rapporter aux *documents humains* et l'homme se trompe,

parfois même il veut nous tromper. « Dieu, dit Condillac, seul ne se trompe pas et ne peut vouloir nous tromper... mais Dieu a-t-il parlé ? » La Bible elle-même, suspectée par un prêtre, doit nous laisser sceptiques sur la vérité de tous les historiens, même sur ceux qui ont vu ce qu'ils racontent.

Bien vôtre

Dr MICHAUT.

Le rôle de Dolbeau pendant la Commune.

Un de nos collaborateurs nous transmet cet extrait de l'*Éloge de Dolbeau*, par le Dr DE SAINT-GERMAIN ; il se refuse, nous dit-il, à y ajouter un commentaire, pour ne pas envenimer le débat.

«... C'est à cette irascibilité incurable qu'il faut attribuer la malheureuse aventure de l'hôpital Beaujon.

« La Commune avait vécu. Les troupes régulières occupaient Paris et les fédérés, traqués de toutes parts, tentaient une fuite rendue bien difficile par la minutieuse surveillance dont ils étaient l'objet, ou cherchaient dans une maison amie un refuge qui leur était souvent fermé, soit par crainte d'être compromis, soit par haine du passé. Le Parisien délivré ne savait comment faire expier aux fédérés la peur que pendant de longs jours ils lui avaient faite.

« Pour plus d'un, en ce moment critique, les hôpitaux représentèrent ces lieux de refuge d'un autre âge où les criminels s'élançaient en criant asile, et où, nourris par les moines qui n'étaient pas fâchés de jouer ce tour à l'autorité, ils bravaient pendant longtemps la hache ou la corde qui les attendait.

« Un vengeur de Flourens, un espion de Versailles peut-être, se cachait de la sorte dans le service de Dolbeau. Entré pendant la Commune, et jouissant pendant le règne de celle-ci d'une liberté étrange, il s'aperçut, dès le triomphe des troupes de Versailles, que sa présence ne serait pas longtemps supportée ; il prit les devants et disparut, non pas de l'hôpital, où il trouva moyen de se cacher, mais du service de Dolbeau, dont les idées autoritaires, renforcées par le succès de l'ordre, ne pouvaient plus longtemps se plier à une tolérance qu'il considérait comme coupable.

« Il fallait cependant que la pancarte fût signée ; on tenta de le faire, et on présenta à notre collègue une feuille, sur laquelle le vengeur de Flourens s'était tout d'un coup transformé en chasseur à pied. Dolbeau s'aperçoit du stratagème et demande des explications. On hésite, on balbutie et au lieu de lui avouer franchement le but que l'on poursuivait, à savoir l'élargissement d'un soldat de la Commune, on cherche maladroitement à lui faire perdre sa piste, en rejetant successivement sur chacune des autorités de l'hôpital la responsabilité du subterfuge.

« La colère de Dolbeau, sourde d'abord, éclate bientôt ; il veut qu'on lui amène le malade, il le cherche lui-même, et rendu plus furieux encore par l'insuccès de ses recherches, il pénètre dans le cabinet du directeur et demande avec emportement si l'on entend se moquer de lui. Le lieutenant du poste accourt, demande des explications, dirige lui-même les recherches et finit par trouver son homme, qu'il dirige sous bonne escorte vers la plus prochaine mairie ! Triste victoire que Dolbeau regretta plus d'une fois ! Funeste

accès de colère, puisqu'il put faire oublier un moment à notre collègue que pour nous un malade de l'hôpital doit être un hôte et que la personne d'un hôte est sacrée.

« Le fait fut aussitôt colporté, travesti, altéré ; et bientôt on représenta partout Dolbeau comme un délateur, comme un pourvoyeur des conseils de guerre. Disons en passant que le héros de cette triste affaire, loin d'être fusillé, avait eu la chance de rencontrer, en sortant de Beaujon, le général Vinoy, dont il avait été jadis l'ordonnance, qui l'avait fait élargir sur-le-champ.

« Quoi qu'il en soit, un immense *tolle* s'éleva contre Dolbeau. La jeunesse des écoles, aussi généreuse dans ses aspirations qu'aveugle dans ses amitiés et dans ses haines, voulut faire expier au professeur le fatal mouvement de colère du chirurgien. On l'empêcha de faire son cours. Certes, j'ai vu à la Faculté bien des séances houleuses, mais je ne pense pas qu'il soit possible de rien imaginer de pareil au tumulte qui se produisit ce jour-là, et là encore, je dois le dire, Dolbeau fit preuve de ce sang-froid imperturbable, qui était plutôt chez lui l'effet de la volonté qu'une qualité naturelle. Il avait décidé qu'il ne céderait pas devant l'orage, et il ne céda pas... »

Pour clore cette question irritante et que nous aurions préféré ne pas voir soulever, nous publions ci-dessous la lettre suivante, qui nous a été adressée par le fils du professeur mis en cause, notre confrère, M. le Dr Dolbeau. Elle mettra fin, souhaitons-le, à la discussion.

A Monsieur le Dr Cabanès, directeur-rédacteur en chef de la Chronique médicale, *Paris.*

Paris, le 1er juillet (1) 1903.

Monsieur et honoré Confrère,

Je vois, dans le dernier numéro de la *Chronique médicale*, dont vous avez eu l'obligeance de m'adresser un exemplaire, que le Dr Callamand (de Saint-Mandé) a éprouvé le besoin de rééditer encore l'odieuse légende dont mon père eut à souffrir en 1871-1872.

Ainsi que vous le rappelez d'ailleurs, dans le n° du 15 avril dernier, j'ai déjà protesté, en temps et lieu (2), contre les mêmes allégations, m'appuyant sur l'enquête administrative faite sur place en 1872 et dont j'ai reproduit les passages les plus saillants.

Cette enquête, quoi qu'en pense notre confrère, avait bel et bien été publiée *in extenso*, notamment dans la *France médicale*, année 1872, n° du 20 avril, pages 121 et suivantes.

« L'intéressé » estimait qu'elle était pour lui une justification suffisante. Sa mémoire a eu depuis, ainsi que vous le rappelez également, la plus parfaite satisfaction que je lui aie jamais désirée, le tribunal de la Seine ayant, après une nouvelle enquête, constaté, parmi ses *attendus* (3), que le fait imputé au Dr Dolbeau « est faux dans ses éléments essentiels et caractéristiques ».

---

(1) Nous avons dit pourquoi cette lettre n'a pu être insérée plus tôt. Le 1er juillet, notre numéro, portant cette même date, était tiré, et le 15, nous avons publié un n° spécial.

(2) V. l'*Éclair* du 15 mars 1892.

(3) V. le jugement du tribunal de la Seine du 10 mars 1897.

Le jugement susdit a été publié, notamment dans la *Revue scientifique*, n° du 19 mars 1898, qui l'a reproduit *in extenso*.

M. Callamand, désirant « tirer au clair la vérité », s'appuie sur un récit publié en 1872 dans la *Revue scientifique*, sous la signature de M. Alglave.

Le récit de M. Alglave n'est que le récit de M. Alglave.

Il y a eu d'autres récits encore.

Je lui oppose l'enquête administrative de 1872 ; je lui oppose, en outre, le jugement du tribunal et l'arrêt de la Cour d'appel de 1897.

Tout me semble avoir été dit sur cette affaire et j'estime qu'il n'y a nullement lieu de rouvrir maintenant la discussion.

Je me borne à renouveler ma protestation.

M. Callamand ne craint pas d'affirmer aujourd'hui que l'enquête n'a pas été publiée (!) ; qu'un témoin « gênant » a été écarté (!).

Que ne dira-t-on pas demain ?

Faudrait-il tout recommencer ?

Au surplus, à quoi bon... Je l'ai dit, je n'ai pas la prétention d'éclairer ceux qui ne sont pas susceptibles de l'être. Il paraît que la légende de Dolbeau délateur, de Dolbeau « pourvoyeur de fusillades » est, pour certaines gens, un dogme.

Que peut le raisonnement, que peuvent les faits en présence d'un dogme ?...

Il y a, en vérité, des gens qui crient très haut qu'ils ne sont pas cléricaux, mais qui montrent bien, par leur mentalité, qu'ils étaient dignes de l'être.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dolbeau.

Louis Jacolliot et les microzymas.

J'avais pris Louis Jacolliot simplement pour un voyageur de l'école de Méry et de Dumas père et pour un ethnographe de beaucoup d'imagination. Je l'ignorais absolument comme anthropologiste et sociologue. C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière, et le Dr Wodon (de Namur) nous apporte le signalement suivant du microzyma, emprunté à Jacolliot :

« Un être organisé, vivant par lui-même, immortel, survivant à tous les êtres qu'il crée, contenu en germe dans l'atome primordial (?), et qui se sert des minéraux pour pétrir les corps végétaux et animaux... »

C'est là du pur galimatias, et M. Béchamp n'a décidément pas de chance. Devant une pareille définition, la critique n'a pas de prise sur Jacolliot naturaliste : il est au-dessous d'elle.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

La médecine de l'apôtre S. Paul.

L'apôtre S. Paul, dans son épître à Timothée (I, verset 3), conseille le vin aux estomacs affaiblis. C'est du moins ce que nous apprend Fortunat, l'agent et le directeur spirituel du monastère de

Poitiers, dans une pièce de vers qu'il adresse à sainte Radegonde et à Agnès, l'abbesse du couvent de Sainte-Croix, afin de les décider à boire du vin, à la place de l'eau miellée dont elles se servaient en guise d'abondance. Pour vaincre leurs mortifications volontaires, il leur cite ce passage de l'Apôtre : *Modico vino utere, propter stomachum.* D'autre part, dans son épître aux Corinthiens (I, verset 5), l'apôtre S. Paul nous dit que *le lait est la nourriture des malades.* On voit que cette nouveauté, dans la médecine moderne, a d'illustres antécédents ; d'autant plus qu'il est à croire que S. Paul n'avait pas inventé ce précepte, et qu'il le tenait de ses ancêtres.

Dr Bougon.

Rebouteux malgré lui.

En avril 1898, un jeune docteur de Montmartre fut accusé d'exercice illégal de la médecine. Il exhiba son diplôme en police correctionnelle, en priant les journalistes présents de ne pas révéler son secret : « Si on sait que je suis docteur, je perdrai toute ma clientèle, » leur dit-il. Pourrait-on citer le nom de ce confrère et celui de deux ou trois autres qui ont traversé de telles situations ?

Cette question m'est inspirée par le passage suivant d'un livre récent de M. Remy de Gourmont, *Epilogues* :

« Un jeune médecin ne gagnait pas sa vie, passait inconnu, sans clientèle. Il changea de méthode, dissimula son titre, opéra quelque facile guérison, enfin se posa comme l'homme qui a des secrets, qui en sait long, c'est-à-dire plus long que tous les docteurs de la loi. Ainsi il se créa, en quelques années, une situation magnifique, et telle que des jaloux le dénoncèrent. Il a passé en police correctionnelle, où son parchemin, pour la première fois, lui servit à quelque chose. A cette heure, il tremble que le peuple n'apprenne son véritable état de légitime guérisseur. — Cette anecdote, qui a l'air d'une fable, servira à mesurer le prestige de la science dans les milieux populaires. »

J'estime qu'il serait intéressant, pour les curieux de l'avenir, de publier, dans la *Chronique*, le résumé des débats auxquels a donné lieu ce curieux procès.

Je m'inscris en faux contre la conclusion trop restreinte de Remy de Gourmont. Le zouave Jacob, le docteur Noir, etc., ont démontré que ce n'est pas seulement dans les milieux populaires que la science perd son prestige près des malades.

Si la *Chronique médicale* pouvait encore donner l'hospitalité à des chroniques, je me plairais à rapprocher ce cas d'une autre anecdote plus récente : le docteur Mayer vient d'être condamné, à la 9e Chambre, le 9 juin, pour *vol dans les grands magasins.* « Ce qui nous tue, a-t-il dit, ce sont les spécialités pharmaceutiques ! » L'excuse est maigre !...

Dr Mathot.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE — N° 16 — 15 AOUT 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

LES MÉDECINS DANS LES ASSEMBLÉES DE LA RÉVOLUTION

Les Médecins à la Convention (a)

Par M. le Docteur MIQUEL-DALTON

(Suite)

Les curieux du document trouveront dans le *Marat inconnu*, de Cabanès, le procès-verbal de l'ouverture du corps, signé *Deschamps*, chirurgien-major de l'Unité (Charité), d'où il résulte que « l'instrument a perforé l'aorte, pénétré dans l'oreillette gauche », et que la mort a dû être presque instantanée.

Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer au livre de notre Directeur pour les détails de l'embaumement (pratiqué aussi par Deschamps, à qui on marchanda ses honoraires), de la pompe des funérailles, du véritable culte posthume dont fut l'objet l'*ami du peuple*, idole d'un jour.

Il est de toute justice cependant de noter ici, à l'éloge de MARAT, deux lignes du billet qui a servi à la justicière à forcer sa porte : « Je suis malheureuse, il suffit que je le sois pour avoir droit à votre protection » (1).

Le 15 juillet, la Montagne commence à jouer du cadavre. LEVAS-

(a) V. la *Chronique* des 1er février, 15 mars, 15 avril, 1er mai et 1er août 1903.

(1) Charlotte Corday comparaît le 17 juillet devant le Tribunal révolutionnaire, qui n'a encore eu à juger qu'un procès important, l'affaire la Rouërie, où le médecin *Taburel* et le chirurgien *Morel* ont été acquittés, le chirurgien *Le Masson* condamné à la déportation.

Le jury a été renouvelé en juin, et *Cabanis* n'en fait plus partie.

Sur l'échafaud, le valet du bourreau soufflette la tête coupée de Charlotte, qu'on croit voir rougir sous l'outrage. *Sue* édifie, sur les on-dit, une théorie de la survie possible. *Roussillon*, médecin, juge au Tribunal, annonce à un journal que le misérable Legros a été mis en prison et sera réprimandé *coram populo*.

Le jeune *Adam Lux*, envoyé de Mayence, s'est épris de Charlotte en la voyant sur la fatale charrette, et publie une brochure où il la proclame plus grande que Brutus. Lux, d'après M. de Lescure (Cf. *L'Amour sous la Terreur*, 1882), est un docteur en médecine et en pharmacie, reçu à 19 ans. « Il n'exerca pas, par suite d'une répugnance instinctive pour les études anatomiques. » (?) Arrêté le 24 juillet, il ne comparaîtra que le 4 novembre.

SEUR est à la tribune, demandant qu'on ouvre la séance chaque matin à 8 heures. « Le poignard des assassins est levé sur nos têtes. Doublons, s'il est possible, notre existence politique : il nous reste l'éducation politique à décréter, des lois populaires à faire ; alors nous aurons assez vécu. » Levasseur est secrétaire pour un mois, depuis le 28 juin.

Le Dr VITET, réfractaire au décret de rappel, est déclaré démissionnaire (le 15 juillet) et remplacé par un suppléant (1). (Il sera rappelé en l'an III.)

FOURCROY, Antoine-François, médecin, membre de l'Académie des Sciences (2), cinquième suppléant du département de Paris, prend séance le 25 juillet, en remplacement de son confrère MARAT. Fourcroy est né en 1755, fils d'un apothicaire de la maison du duc d'Orléans (en lutte avec la corporation des apothicaires). *Vicq d'Azyr* l'a protégé et a voulu lui faire obtenir à la Faculté une des bourses de la fondation Diest (3) ; mais l'animosité qui régnait entre « Sociétaires » (membres de la Société Royale) et « Facultaires » a nui au jeune Fourcroy. La Société Royale fait alors les frais de sa réception, et il peut exercer, en qualité de docteur non-régent, tout en s'adonnant à la chimie. Il fait des cours particuliers, où « il met la science à la portée de tout le monde », dit *Brissot* (4), qui vante « son organe aussi pur que son langage ». Electeur de Paris en 89, Fourcroy a refusé les fonctions de directeur de la régie nationale des poudres, malgré le pressant appel fait à son patriotisme et à ses lumières par le Conseil exécutif, en septembre 92.

GILBERT, Nicolas-Pierre, premier suppléant d'Ille-et-Vilaine, appelé à remplacer Lanjuinais, mis hors la loi, envoie sa démission le 27 juillet. Gilbert est né à Brest en 1751 et a été chirurgien de marine. Il est médecin militaire à Pol-Léon et officier municipal de Rennes, membre de cette administration d'Ille-et-Vilaine qui s'est mise en état d'insurrection. Gilbert sera inquiété comme Girondin. Il sera plus tard médecin-chef de l'armée de Sambre-et-Meuse (an III), de l'armée de Saint-Domingue (an XI), du Val-de-Grâce (1814).

BAUDOT (séance du 23 juillet) fait décréter que quiconque ne sortira pas dans le délai de trois jours des cités rebelles de Lyon, Bordeaux, Caen, Marseille, sera considéré comme émigré.

Le 21, LEVASSEUR (encore secrétaire) a été désigné pour l'armée du Nord. Le 26, LACOSTE (Elie) reçoit la même mission, et BAUDOT est envoyé à Montauban, alors chef-lieu de district du Lot.

A l'armée du Nord, en juillet, DUHEM a eu des complaisances pour Custine ou son lieutenant Lamarlière. Il dénonce Ronsin et autres coquins des « bureaux de la guerre, qui renferment maintenant ce qu'il y a de plus corrompu dans le pays et veulent perdre la France ; ils n'accueillent et ne voient que des fripons » (5). Duhem, qui demande son rappel, est dénoncé à son tour (le 5 août), aux Jacobins, par Vincent, qui l'accuse de protéger les aristocrates.

(1) Le tonnelier Boiron, dont le nom s'est glissé, par erreur, dans la liste de Saucerotte.
(2) Toutes les Académies et Sociétés seront supprimées le 10 août.
(3) Je n'ai trouvé nulle part de détails sur le généreux donateur.
(4) *Mémoires de Brissot.*
(5) Cf. Wallon, *Les Représentants en mission*, t. IV.

Au Midi, le Roussillon a été envahi, et Ricardos occupe nos places fortes. CASSANYES qui, avec FABRE et ses autres collègues roussillonnais, ont vainement demandé jusque-là des secours pour l'armée des Pyrénées-Orientales, « dépourvue de tout, hors de courage », s'est fait envoyer lui-même en mission dans son département (6 juillet). Dès le lendemain de son arrivée à Perpignan, il assiste à une bataille (le 19), et ne contribue pas peu, par sa présence et ses harangues enflammées, à la défaite des Espagnols.

LEVASSEUR a été chargé de signifier à Custine son rappel à Paris (1) après la capitulation de Mayence (23 juillet), dont le général est rendu responsable, et que va suivre, le 28, celle de Valenciennes. L'armée du Nord regrette son chef et fait au représentant une réception *à la muette*. Levasseur passe la revue, promène son œil fascinateur sur les mutins, leur parle, et les voilà calmés. Ce trait de dompteur est attesté par... notre confrère lui-même, dans ses *Mémoires*.

Quelques jours après, à Lille, Levasseur régente le théâtre, « école des mœurs, branche essentielle de l'esprit public. »

Le 6 août, les délégués des Assemblées primaires sont à l'Assemblée, venus pour la fédération du 10, où sera proclamée l'acceptation de l'Acte constitutionnel. GUILLEMARDET dénonce les malveillants, qui veulent troubler la grande fête nationale, en répandant l'alarme sur les subsistances.

Le 23 août, est présenté, par le Comité de salut public, le rapport sur la réquisition civique de tous les Français. TAILLEFER est un des 18 membres adjoints aux représentants déjà nommés, pour organiser la levée en masse (dans l'Aveyron, le Cantal et le Lot).

Le bombardement de Lyon (2) a commencé le 8, malgré la rétractation par le Directoire et le Dr *Gilibert* de leurs arrêtés, et malgré l'adhésion des Lyonnais à la Constitution. Le 25, le général *Doppet* (docteur), qui sert sous Carteaux (peintre), entre à Marseille sans coup férir, « à temps pour empêcher que ce port soit livré aux Anglais », avance-t-il dans ses *Mémoires*. La prise de Marseille met fin à la captivité de Bô, qui aura à se défendre de s'être laissé interroger par le Comité fédéraliste. BEAUVAIS est à Toulon, qui est livré aux Anglais le 27. L'insurrection triomphe à Bordeaux, d'où BAUDOT et un sien collègue se réfugient à la Réole. Un décret du 29 août envoie notre confrère en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales ; mais nous le retrouverons le 3 septembre à Toulouse, chargé d'apaiser les troubles du district de Rieux.

CASSANYES est à l'armée où l'on nomme Baudot, et joue un rôle important, à côté de Dagobert, dans les combats de la Perche (28 août) et des Llangades (3 septembre), qui nous rendent la Cerdagne.

Plusieurs suppléants médecins entrent à la Convention au mois d'août.

DELTEL, Jean (du Tarn), est né en 1755 à Cordes et y exerce la

---

(1) Le procès de Custine a lieu le 15 août, le général est exécuté le 28. Le 30 juillet, il avait subi un interrogatoire du médecin *Roussillon*, juge au Tribunal. Fin juillet, le Tribunal révolutionnaire a été dédoublé, et l'ancien médecin *Coffinhal* est devenu juge. Juges et jurés touchent 18 livres par jour.

(2) Pendant le siège de Lyon se distinguent plusieurs médecins, dont nous parlerons plus tard.

médecine. Il siège le 9 août, à la place d'Alba Lasource, hors la loi, et se tiendra coi durant la session.

Rivière Pierre (de la Corrèze) est médecin de Chamboulive, docteur de Montpellier (1773), et commandant de la garde nationale de ce canton. Il est appelé le 8 août à remplacer Lidon, négociant de Brive, qui se brûlera la cervelle en novembre.

Noailly, Pierre (de Rhône-et-Loire), est né en 1750 à Changy (Loire), y est médecin et maire. Elu troisième suppléant, il est admis le 13, à la place du Girondin Chasset. C'est le cinquième médecin conventionnel de Rhône-et-Loire (1).

Bernard, Marc-Antoine-François (des Bouches-du-Rhône), est né en 1755 à Cadnoy (Vaucluse) (2). Chirurgien à Tarascon, administrateur du département en 90, il est appelé le 20 août comme suppléant de *Barbaroux* et est fédéraliste comme lui (3). Il ne siégera que 4 mois et 25 jours et périra sur l'échafaud.

Eschassériaux, René, *le cadet* (de la Charente-Inférieure), nous est déjà connu comme suppléant, non appelé, de la Législative. Ce docteur en médecine, né en 1754, est procureur général syndic de la Charente-Inférieure, et siège le 31 août, remplaçant un démissionnaire.

En septembre, Levasseur a un cheval tué sous lui à Hondschoote, le 8, et ce n'est pas la faute de notre intrépide confrère si le général Houchard ne sait pas mieux profiter de sa victoire.

Duhem, rappelé de sa mission, et secrétaire du 6 au 20, est devenu un mécontent. Lui et Laurent (qui est à l'armée du Nord avec Elie Lacoste) ont été menacés d'expulsion aux Jacobins. Pressavin en a été chassé pour avoir obtenu du Comité de sûreté générale la libre sortie, sous caution, de son neveu Trillard, emprisonné comme membre de la municipalité de Lyon (4). L'occasion d'attaquer le Comité de salut public est fournie par les revers qui ont suivi Hondschoote. Duhem s'engage à fond le 25, et lit une lettre d'Arras, signée de Levasseur et d'un collègue, annonçant que les subsistances vont très mal, ainsi que les administrations ; qu'il n'y a dans les opérations ni ensemble, ni ordre... Robespierre rabroue véhémentement Duhem qui, « partisan de Custine et Lamorlière, fut le persécuteur des patriotes dans une forteresse importante (Lille), et dernièrement encore a osé ouvrir l'avis d'abandonner un territoire (la Corse ?) dont les habitants, dénoncés par lui, se défendent avec énergie contre les fanatiques et les Anglais ».

Cassanyes, la Cerdagne reconquise, accourt sur un autre point, au Vernet, au moment où nos troupes ont faibli. Il les ramène au combat et suggère au général d'Aoust d'enlever le « camp de Peyrestortes ». Ce brillant fait d'armes (17 septembre) arrête encore l'invasion de ce côté (5).

---

(1) Un arrêté des représentants, du 10 août, qui sera confirmé par la Convention le 19 novembre 93, démembrera le département, en punition de sa révolte. La Loire (ancien Forez) devient le 88e département.

(2) Le Vaucluse est érigé en département lors de l'insurrection fédéraliste des Bouches-du-Rhône.

(3) M. Bord a cherché vainement le nom de Bernard et se demande s'il a siégé. Cf. *Revue de la Révolution*, t. III.

(4) Cf. Buchez et Roux, t. XXIX.

(5) La campagne se poursuit malheureuse pour nous. Les Espagnols s'emparent des places du littoral. Cassanyes sera rappelé le 22 décembre 93 (2 nivôse an II).

Baudot se multiplie. Nous l'avons laissé dans la Haute-Garonne, au commencement du mois. Le 13, il est à Fontenay « le Peuple » (Vendée), prenant des mesures contre Bordeaux. « Le dessein des contre-révolutionnaires de la Gironde, écrit-il, est, manifestement, de livrer leur ville ». Le 23, il électrise l'Ariège. Le 25, il insiste (de Toulouse) sur la nécessité de renouveler presque partout les administrations fédéralistes, donne de mauvaises nouvelles de l'Aude et de Castres (1). « C'est l'affaire de 50 baïonnettes, d'un discours un peu rude et d'un comité révolutionnaire. »

Taillefer est à Cahors le 29. Il a « péroré les gens de Gourdon et assaisonné son homélie de variations sur la fourberie des prêtres, leurs coquinades, leur avarice. Le peuple a rétracté le résultat des assemblées primaires ».

Du Bouchet mande de Melun, le 14 septembre, qu'il vient de faire partir « le sieur Bailly » (l'ex-maire) sous bonne escorte. Siblot, le 6, surveille la vente des biens royaux à Marly.

A la Convention, alors que la terrible phrase : *Mettons la Terreur à l'ordre du jour* (2), vient d'être prononcée (5 septembre), Barailon s'occupe des loteries, qu'il faut supprimer (séance du 5) et Fourcroy, le 11, propose de hâter l'uniformisation des poids et mesures (3).

Les écoles de médecine et chirurgie sont supprimées le 15, sur une pétition parisienne. Au nom d'une députation du département de Paris, des districts ruraux, de la municipalité, des sections et des Sociétés populaires, un « orateur » est venu à la barre présenter des réflexions sur l'instruction publique, faire la critique des écoles existantes (théologie, médecine, droit), et soumettre un plan de réorganisation comportant trois degrés d'enseignement, en dehors des écoles primaires. Séance tenante, le projet est rédigé par Lakanal, la création d'établissements des trois ordres est décrétée, leur ouverture fixée au 1er novembre suivant.

L'Académie de chirurgie (composée des membres du Collège) a été abolie le 10 août, avec les autres sociétés savantes (4). Ses membres pétitionnent pour demander le maintien de l'Académie, sans tenir au titre, et font valoir qu'elle n'a jamais coûté un sol au Trésor. Les professeurs du ci-devant Collège reprendront leurs cours dès le 4 décembre, en bonnet rouge (ce détail donné par le Journal de Perlet) (5).

Fourcroy est entré en juillet au Comité d'instruction, où siègent deux autres confrères depuis le renouvellement de juin : Lanthenas et Prunelle de Liere. En juin-juillet, le Comité, où ne domine plus l'influence de Condorcet proscrit (6), a fait imprimer des « Opinions »,

(1) Castres reste chef-lieu du Tarn jusqu'au 17 novembre 97. La Constitution de 91 avait prévu des « alternances ». Nous suivons les pérégrinations des missionnaires dans le *Recueil* de M. Aulard.

(2) L'initiative en est due à *Chaumette* et à *sa* Commune.

(3) Le système métrique sera adopté seulement en 95 (18 germinal an III, 7 avril).

(4) Après la suppression de l'Académie des sciences et de la Société ci-devant Royale, Berthollet, Vicq d'Azyr, Fourcroy, Hallé, Richard, etc., adhèrent (avec *Lavoisier*) à la *Société philomathique* (libre), créée en 1788 par les médecins Audirac, Petit, Silvestre, et trois autres membres. (Cf. Guillaume, t. II.)

(5) Cf. *La Révolution française,* t. XII (article de M. Aulard sur lel ivre de Saucerotte).

(6) Condorcet trouve, pendant plusieurs semaines, un refuge chez la dame Vernet, rue Servandoni. C'est Cabanis, son beau-frère, qui le lui a procuré, aidé, au dire de Michelet, de

entre autres celles de Serre, de Calès (1). En octobre, le Comité sera de nouveau renouvelé : Lanthenas en sortira ; Bô, élu, sera toujours absent ; Duhem sera nommé en novembre.

La discussion sur le calendrier vient le 5 octobre 1793. Le Dr Marcoz, mathématicien distingué, a collaboré au projet qui date l'ère nouvelle du 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la République, et de l'équinoxe d'automne (2). Duhem craint qu'on ne « religionne » la Révolution et fait adopter l'ordre numérique pour les divisions du temps. Fourcroy ne voudrait pas laisser la nomenclature des jours en blanc, parce que les mal pensants la feront à leur manière. Les noms de plantes et d'animaux ne paraissent que le 3 du second mois (24 octobre), avec les appellations autrement harmonieuses des mois de l'année républicaine (3).

Le 16 du premier mois (7 octobre), deux députés coloniaux, retenus prisonniers trois mois par les Anglais, prennent séance.

Gouly, Benoît-Louis, est un de ces députés de l'Ile de France. C'est un médecin de Port-Louis, originaire de l'Ain, né à Bourg en 1750. Nous l'avons déjà nommé parmi les députés supplémentaires à la Constituante (qui ne siégèrent pas), et il ne passera pas inaperçu à la Convention.

Le 17 (8 octobre), sont décrétés d'accusation, sur le rapport d'Amar, 41 Girondins et prétendus complices (dont Egalité). Hardy reparaît sur la liste, à côté de son presque homonyme Lehardi. Rien n'est changé au décret du 28 juillet, déclarant « traîtres » Salle, Bergoeing et dix-huit autres membres. Les 73 ou 74 (4) signataires des protestations, parmi lesquels figure Serre, ont été appréhendés au corps au Palais-National, le 3 octobre, sur l'ordre du Comité de sûreté générale et conduits à la Force. Un discours de Robespierre les sauve du décret d'accusation.

Une lettre du bon sans-culotte (5) *Doppet*, datée du 9 octobre, annonce son entrée à Lyon ce jour-là (6).

Le 10 octobre, la Convention déclare le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. C'est la dictature des deux grands comités, dictature qu'un décret organisera complètement le 4 décembre. Le docteur Elie Lacoste entrera au Comité de sûreté générale avant cette date.

Cent trente-cinq députés sont proscrits, la plupart non remplacés encore. Sans parler des missionnaires, la Convention n'a guère été au complet depuis le 31 mai, et le nombre des votants représente souvent le 1/5e, ne s'élève que par exception aux 2/3 des

---

« deux élèves en médecine », qui ne sont autres que Pinel (49 ans), médecin de la Salpêtrière, et Boyer (34 ans), le chirurgien célèbre de la Charité. Marcoz coudoie tous les jours Condorcet et a la générosité de ne pas le reconnaître.

(1) Calès demande pour les filles des pensionnats remplaçant les couvents. Serre ne veut pas exclure les prêtres.

(2) Le décret fixant le commencement de l'an II au 1er janvier 93 est rapporté et les huit mois et 21 jours écoulés n'appartiennent plus *officiellement* à l'an II.

(3) Le *Moniteur* du 29 octobre est daté d'octodi, première décade de Brumaire.

(4) Le chiffre vrai est 74, sur lesquels un certain nombre étaient déjà en état d'arrestation.

(5) L'inventeur de cette dénomination (qui fit fortune) serait, au dire de Montgaillard, l'abbé Maury. Impatienté par les moqueries de deux belles dames des tribunes, il cria au président : Faites taire ces sans-culottes !

(6) Rendons au confrère Doppet cette justice qu'il ne fut pour rien dans la répression sanglante de Lyon, laquelle, si nos relevés sont exacts, coûta la vie à 27 médecins (ou élèves), dont le maire *Coindre*.

membres. Quelques Montagnards ont pris des congés après le triomphe de la Montagne, comme ce gascon de BOUSQUET, qui est à Mirande vers le mois de septembre (1).

Les représentants envoyés dans les départements continuent, en octobre et novembre, à déployer le plus grand zèle révolutionnaire.

BAUDOT et son collègue ont fait arrêter plus de 1500 personnes dans la région de Toulouse, et ne savent qu'en faire (8 octobre) ; ils demandent leur changement, parce qu' « il ne faut pas laisser user par la longueur et l'habitude le talisman du patriotisme ». Le 12 brumaire (2 novembre), Baudot rend compte à la tribune de la prise du château Trompette, qui a décidé de la reddition de Bordeaux (18 octobre). Le département du Bec-d'Ambès (les Montagnards du pays ne veulent plus être appelés Girondins) est en bonne voie de régénération. Le 10 novembre, Baudot est à Strasbourg, et enregistre les abjurations de tous les prêtres et pasteurs.

TAILLEFER (de Castelsarrasin, octobre) demande au Comité de daigner lui faire savoir s'il approuve ses opérations. Les fanatiques disent qu'il a une guillotine dans la caisse de sa voiture.

Le 26 octobre, il écrit de Rodez qu'il s'est rendu spontanément dans l'Aveyron où l'insurrection de la Lozère a eu son contre-coup. Il faudra arrêter au moins 4000 personnes. Il se plaint de BAUDOT, qui, courant la poste, donne des signatures à tort et à travers. Le 2 novembre, Taillefer annonce qu'il a pacifié l'Aveyron (il y a été aidé par le général Marbot). Taillefer est rappelé, en vertu d'un décret d'ordre général sur les missions terminées (2).

Bô, absous pour sa conduite à Marseille, signe, dans les Ardennes, l'ordre d'arrestation du Directoire modérantiste. Le général Jourdan mande, le 3 novembre, qu'il a laissé Bô à l'armée, à la tête des colonnes. « Il faut nationaliser les superfluités liberticides (l'or et l'argent), écrit Bô, de Sedan, le 6 novembre. La richesse nuit à la santé et conduit rarement à la vertu. » Notre confrère demande son rappel, pour s'occuper d'un travail sur les hôpitaux dont le malheureux BEAUVAIS s'était naguère chargé. (BEAUVAIS, qui a passé pour mort, est toujours captif à Toulon.)

CALÈS est aussi, depuis le 16 juin, à l'armée des Ardennes. Il dénonce la présence à l'armée, dans les hôpitaux, etc., d'une multitude d'employés superflus. Une adresse, élogieuse sur son compte, de la commune de Charleville, est lue le 27 septembre. Il est rappelé, comme trop mou, le 19 octobre (3).

LAURENT écrit de Péronne en octobre. Les représentants ne

---

(1) BOUSQUET est encore à Mirande en mai 94 et on l'invite à partir. Il monte à la tribune de la Société montagnarde d'Auch, et remercie les bons citoyens de leur conseil « d'aller respirer l'air de la Montagne ». Il languissait entre les mains des « officiers de santé, dont il est obligé de dévoiler en public le charlatanisme, non moins grand et presque aussi dangereux que celui des prêtres, *quoiqu'il ait l'honneur d'être un membre de la Faculté.* » Les médecins lui prescrivaient une saison thermale. Le seul conseil de la Société a produit sur Bousquet des effets autrement merveilleux. « Que sera-ce lorsqu'il sera arrivé à ce lieu salubre » qu'est la Montagne ? On applaudit à ce pathos, je veux dire à la pureté de ces principes. (Cf. Paul Bénétrix, *Les Conventionnels du Gers*, Auch, 1894.)

(2) Il est peut-être utile de rappeler que je cite souvent le *Recueil* de M. Aulard. Nous en sommes aux tomes VII et VIII. Dorénavant, je ne mentionnerai plus que les autres sources.

(3) Cf. Wallon, *Les Représentants en mission*, tome V, et *Grande Encyclopédie* : article *Calès*, par M. Aulard.

peuvent suffire à la besogne, la justice est trop lente. Le 1er novembre, il donne son avis sur les farines : on blute trop, le pain moins beau serait aussi bon.

Elie Lacoste (6 octobre) se plaint des divers services. Il a constitué à Arras une commission révolutionnaire.

Levasseur a fait régner la paix et la fraternité dans l'Oise. Fin novembre, il est envoyé sur la Loire, pour empêcher les Vendéens de la repasser (1).

Guillemardet a été chargé de la levée de chevaux (octobre). Le 15 novembre il est appelé à l'armée des côtes de Cherbourg.

De Nantes, en octobre, Carrier dénonce les *officiers de santé* (2) : « Les vieux puent l'aristocratie ; les jeunes sont des muscadins, mignons royalistes et fédéralistes, qui ne se sont glissés dans leurs places que pour se dispenser de traîner leurs corps délicats et adonisés aux frontières » Vite, des médecins bons sans-culottes, jacobins et cordeliers !

A la Convention, Fourcroy est secrétaire, en brumaire (octobre-novembre).

« Le 28e jour du 1er mois » (8 octobre), l'instruction publique est à l'ordre du jour. Duhem ne veut pas de l'éducation commune « comme à Sparte. Sparte était un couvent, une abbaye de moines ». L'opinion publique a besoin d'être épurée au creuset de la Révolution Il suffit, pour le moment, de purifier les écoles primaires. (Elles ont été décrétées le 29 mai, au moment le plus critique de la grande lutte). Duhem ne conteste pas le mérite et l'utilité des sciences, « base de la liberté », mais les veut « révolutionnaires ».

Le 2 novembre, Levasseur (est-ce bien le nôtre ?) fait voter que le code en projet sera revisé par des non-légistes.

Le 15 est élu un jury des beaux-arts. Sur la liste, proposée par le Comité d'instruction (3), figurent *Fragonard*, « anatomiste », *Signi*, médecin, *Vicq d'Azyr* (suppléant), un cordonnier, un laboureur, et... Talma.

Le 17, la Commune, dont l'ex-carabin *Chaumette* est l'âme, est autorisée à transformer en hôpital le ci-devant évêché. Chaque malade aura son lit, la distance entre les lits sera de 3 pieds.

C'est en brumaire qu'a lieu le mouvement en faveur de la déesse Raison, et *Chaumette* conduit la mascarade. Les abjurations pleuvent. La Convention se lasse de ces momeries d'un nouveau genre et se décharge sur son Comité d'instruction, où siège Fourcroy. Le grand chimiste réédite l' « Ecrasons l'infâme » (4).

(*A suivre*).

---

(1) Cf. Chassin, *La Vendée patriote*, t. III, p. 329.

(2) Le titre d officiers de santé, jadis réservé aux médecins de la Cour, est devenu d'un usage courant, sous la Révolution, dans le civil et dans le militaire. En octobre 93, pourtant, ou dit encore : chirurgien-major. (V. plus loin.)

(3) Le Comité s'occupe de maintes affaires d'ordre médical. Le 15 novembre, par exemple, une méthode de Gautry, médecin, « pour simplifier la médecine », est renvoyée à l'examen d'Arbogast (mathématicien).

(4) S'il faut en croire les *Mémoires de Grégoire*.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Deux cas d'appendicite, d'origine vermineuse, au XVII[e] siècle.

Dans un mémoire, présenté à l'Académie de médecine en 1901, le Dr Metchnikoff (1) fit la bibliographie à peu près complète des cas d'appendicite d'origine vermineuse connus jusqu'à cette époque. Le plus ancien de ces cas remonte, d'après cet auteur, à une soixantaine d'années : c'est celui où Becquerel trouva, à l'autopsie d'un enfant, des ascarides dans le péritoine et dans l'extrémité de l'appendice. A cette époque, comme aux temps préhistoriques, cette affection existait déjà, peut-être avec moins de fréquence qu'aujourd'hui, mais l'étiologie en était inconnue, et la localisation n'en avait pas été déterminée. Les méfaits de ce rudiment d'organe étaient attribués à une cause d'ordre plus général, comme, par exemple, au sang vicié et aux humeurs peccantes. Si, par hasard, à une autopsie ou dans le courant du traitement de fièvres intestinales, on trouvait des vers dans l'intestin ou dans les évacuations alvines, on les considérait comme des curiosités pathologiques, sans y voir de rapport de cause à effet, entre la présence de ces parasites et les maladies concomitantes. C'est ainsi qu'il faut interpréter les faits, rapportés par Guy Patin (2), dans la lettre XLV, à Monsieur A. F. C. M. D. R :

« Monsieur,

« Votre observation touchant les huit vers trouvés dans l'appen-
« dice du boyau *cæcum* par M. Troussière est belle, rare et cu-
« rieuse. Je la mettrai, Dieu aidant, dans mon Manuël de Médecine,
« pourvu que j'aye le loisir de le faire. Tandis que M. de Label
« étoit ici, je traitai près de son logis une brave et digne femme,
« nommée Mme de Lubert, laquelle mourut le 17, d'une fièvre ma-
« ligne, avec assoupissement et gangrène. Elle étoit âgée de 53 ans,
« accablée de vieilles et de mauvaises humeurs que lui avoient
« causé la grande quantité de fruits qu'elle mangeoit. Elle avoit
« de plus un de ses fils qui ne la tourmentoit guères moins que la
« fièvre continuë. — Elle vuida 3 grans vers en trois jours différens
« qu'elle avoit pris un purgatif. Ils étoient chacun de la longueur
« du bras, bien plus gros que des plumes à écrire. C'eussent été
« de petits dragons s'ils avoient eu la tête plus grosse...

« De Paris, ce 4 octobre 1650. »

Il est évident que, dans la première observation, il s'agit bien d'une appendicite à étiologie vermineuse, tandis que, dans la deuxième, on manque de données précises pour porter un diagnostic

(1) Metchnikoff, *Bull. Acad. médecine*, 2e série, vol. 45, 1901, p. 301.
(2) Patin (Guy), *Lettres choisies* (Paris, 1692, in-12), t. I, p. 113.

aussi affirmatif. Cependant la malade paraît avoir succombé à une affection intestinale accompagnée de gangrène.

Dans ce cas, il n'y a guère à envisager que deux hypothèses plausibles : ou bien il s'agissait d'une péritonite par perforation de l'intestin par les vers ; ou bien plutôt, d'une typhlite ou d'une appendicite gangreneuse, occasionnée par les helminthes.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru utile, par cette note rétrospective, de montrer que, en l'an 1650, l'appendicite d'origine helminthiasique faisait déjà des victimes.

Dr Ad. GILLOT.

Médecine et Télégraphie sans fils.

On sait que notre confrère le Dr Edouard BRANLY a montré l'action à distance de l'étincelle électrique dès 1890 et qu'il en a construit le récepteur ou radio-conducteur.

Partant, il est le vrai inventeur de la télégraphie sans fils, ainsi que l'a reconnu MARCONI lui-même, en la première dépêche qui franchit la mer (ici la Manche), entre Douvres et Calais, et qui était l'hommage de MARCONI à BRANLY.

Ce n'est pas en faisant des recherches médicales que BRANLY est arrivé à la découverte du tube à limaille ou radio-conducteur, sinon il eût imité Galvani. A ce propos, qu'il nous soit permis de citer la note de la page 12 de notre *Année Electrique, Electrothérapique et Radiographique*, de 1902 :

« Il est bon, à notre époque, où l'on cherche des devanciers à tous les inventeurs, où le radio-conducteur de BRANLY, qui aurait pu exister, dans l'ignorance la plus absolue des ondes hertziennes, avec une machine statique et une pile de Volta, se voit dénier sa grande importance, de remarquer que c'est Madame Galvani qui, la première, a démontré l'action électrique à distance : en 1789, son mari, touchant d'une pointe de scalpel des nerfs lombaires de grenouilles, ne faisait *bouger* ceux-ci (ainsi que le remarqua, et lui fit constater sa femme), qu'à *chaque étincelle* de la machine statique, située à l'autre extrémité du laboratoire ». (Œuvres de Galvani.)

Louis Figuier, dans ses *Merveilles de la science*, page 603, donne, d'ailleurs, du fait de l'action à distance de l'étincelle sur le nerf dénudé, et au contact de l'acier du scalpel, toutes les justifications possibles.

On voit les conclusions que personnellement nous nous croyons en droit d'en tirer, sans diminuer en rien, au contraire, la grande valeur pratique du récepteur Branly.

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

(Suite).

CHAPITRE VI.

ÉTUDES CLINIQUES ET CONCLUSIONS.

Hoppe-Seyler nomme, avec raison, le fer : le métal vital par excellence, parce que, dit-il, c'est lui qui, fixant l'oxygène, porte incessamment la vie aux tissus, et le comburant aux oxydations rénovatrices. La science a justifié, une fois de plus, en faisant la plus large place à la médication ferrugineuse, une thérapeutique traditionnelle, aussi vieille que l'empirisme. La découverte de l'Eugéine Prunier, ce phospho-mannitate soluble, non atramentaire, constitue une nouvelle mise au point de la médication martiale. Par l'Eugéine Prunier, le sang enrichi rendra la nutrition réfractaire aux lésions néoplastiques, rebelle à l'envahissement des agents infectieux ; résistante, enfin, grâce à l'expansion et à l'équilibration de toutes les ressources vitales. Enfin sa teneur en phosphore et en mannite en fait un eupeptique, un copragogue, un emménagogue (par déplétion pelvienne) ; un névrosthénique fidèle et éprouvé.

L'Eugéine Prunier comporte, ordinairement, un traitement de vingt jours par mois et un repos de dix jours, jusqu'à guérison : 2 à 4 cuillerées à café, suivant la gravité de l'hypoglobulie, représentent les doses moyennes, qu'il n'y a aucun danger, non plus qu'aucun avantage, à dépasser. Dès le premier septénaire du traitement, la teneur des globules en hémoglobine augmente généralement d'un tiers. Ensuite, on assiste à la réapparition de l'appétit et de l'entrain ; le tube digestif se dégage, la rate diminue de volume.

La céphalée, les palpitations, l'essoufflement, la pâleur, disparaissent graduellement. Il est rare que l'anémie n'ait pas cédé après deux mois, soit quarante jours de médication. En cas de rechute, il suffira, parfois, de quelques jours de reprise d'EUGÉINE PRUNIER, pour remettre le malade à flot. Je conseille généralement de continuer les médications, jusqu'à complète disparition des bruits de souffle accidentels (dus à l'affaiblissement de densité du liquide sanguin, et non à une lésion valvulaire).

L'EUGÉINE PRUNIER ne dispense pas de l'hygiène : on sait le rôle important des *circumfusa* dans la cure des anémiques. Le grand air et le soleil, les frictions sèches et alcooliques, les bains sulfureux et salés, l'alimentation reconstituante, ne sauraient donc être négligés. Dans certaines chloroses, le repos au lit, en supprimant l'excitabilité névropathique, semble favorable à une plus prompte reproduction des érythrocytes de néo-formation, sous l'influence bienfaisante de l'EUGÉINE PRUNIER. Le fer ne fabrique pas, à coup sûr, le sang *de toutes pièces :* il faut le consentement de l'organisme. Plaçons donc l'anémique dans les meilleures conditions de milieu, pour qu'il daigne élaborer et mettre en œuvre les puissants matériaux de reconstitution que lui offre une thérapeutique de progrès. Qu'il n'abuse ni de l'exercice ni du travail intellectuel, ni des émotions sexuelles, s'il veut, d'une manière décisive, remonter à la surface. Qu'il supprime le thé, le café, le tabac et l'alcool, poisons du système nerveux ; qu'il sale bien ses aliments : le sel est un élément du globule, et l'hématie, privée de chlorure, se déforme et se dissout dans le sérum.

Pour éviter de pousser aux pertes ménorrhagiques, il vaut mieux faire cesser l'EUGÉINE PRUNIER pendant la période menstruelle : on fera donc, chez la femme, coïncider cette période avec les dix jours de repos. C'est là une excellente tactique.

(A suivre.)

ÉCHOS DE PARTOUT

Le médecin du roi de Serbie. Le roi Pierre Ier vient de désigner pour son médecin particulier une personnalité très connue du monde colonial belge : il s'agit du docteur Kosta Ditrich, réfugié au Congo à la suite d'une condamnation aux travaux forcés, encourue à la suite d'un procès politique dans lequel il s'est trouvé impliqué, pour avoir voulu renverser la dynastie des Obrenovitch.

(*Paris-Nouvelles.*)

Le libre exercice de la médecine, en Suisse. On mande de Zurich, le 5 juillet, que le comité qui s'est formé par la voie de l'initiative populaire, pour demander le libre exercice de la médecine, a réuni les 7.000 signatures nécessaires pour que sa demande soit soumise au peuple.

(*Le Français.*)

Une statue au docteur Livingstone. Les Anglais vont élever prochainement une statue au fameux docteur Livingstone, le célèbre explorateur qui, un des premiers, pénétra au centre du continent noir.

Ce monument serait, dit-on, édifié à Chitambo, à l'est du lac Bangueolo, à l'endroit même où l'explorateur rendit le dernier soupir et où, ajoute-t-on, son cœur se trouve enterré au pied d'un arbre.

(*Le Journal.*)

Contre les cracheurs. Sous le nom de *Anti-Spittingue League*, il vient de se former à Philadelphie une association ayant pour but de lutter contre l'habitude de cracher sur les planchers dans les endroits publics. La cotisation des adhérents est de 10 cents.

(*Med. News.*)

La Médecine au théâtre. L'Ambigu vient de reprendre *Latude ou 35 ans de captivité*, le vieux drame qui fit les délices de nos pères.

Le célèbre prisonnier était, en réalité, paraît-il, un aide-chirurgien très ambitieux, qui avait adressé à la favorite de Louis XV une sorte de petite machine infernale, peu dangereuse d'ailleurs, pour avoir le mérite de divulguer un complot imaginaire et d'en tirer profit.

Dans la pièce, le prétendu poison, envoyé par Latude, officier du génie, est analysé par le médecin du roi, Quesnay, et n'est autre que de la poudre à la maréchale.

Le personnage de Latude (*Danry*) est joué par Laroche. Picard tient honorablement celui du Dr QUESNAY, dont les auteurs ont évoqué la belle figure historique, en lui prêtant, lors d'une visite au prisonnier, ces paroles à Louis XV :

« Sire, pour estimer les hommes, il ne faut être ni *médecin*, ni confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police, ni roi ! »

(*Gazette médicale de Paris.*)

Un roman médical de Paul Bourget. Il ne faut pas être grand prophète pour prédire que nous aurons bientôt un pendant aux *Morticoles*, et qui sortira de la plume de l'un des maîtres du roman contemporain : Paul BOURGET.

Tous ces jours derniers, on l'a vu entrer discrètement à l'Hôtel-Dieu, assister aux visites et suivre les leçons des professeurs.

Avant-hier, notamment, M. Dieulafoy, avec qui il est lié d'amitié, lui a fait faire une excursion de détail dans l'hôpital, et lui a montré et lui a commenté, avec sa science et son éloquence admirables, les cas de maladie les plus intéressants : des sujets atteints de gangrène, d'ulcères, de diabète, de fièvres pernicieuses.

M. Paul Bourget prenait des notes. Et sa retraite à la campagne, cet été, nous vaudra sans doute un nouveau chef-d'œuvre.

(*Le Figaro.*)

Fondation d'un collège médical aux États-Unis. Les administrateurs du « Rush Medical College » ont réuni une somme de 5 millions, pour remettre aux administrateurs de l'Université de Chicago, remplissaut ainsi les conditions requises par M. John ROCKEFELLER pour son don de 30 millions.

On pense que M. Rockefeller va très prochainement verser sa généreuse offrande, et que le nouveau collège médical sera sous peu organisé.

Le *Journal des maladies infectieuses* va, par conséquent, être édité, avec le concours de M. et Mme Mac Cormick, qui, depuis la mort de leur fils, ont fondé un institut pour l'étude des maladies infectieuses; cet institut est dépendant du « Rush Medical College ».

(*New-York Herald.*)

Microbophobie. Un Hollandais qui exerce la médecine à Yokohama s'est fait construire une maison spécialement aménagée contre les microbes et destinée, en outre, à le protéger contre les tremblements de terre. Les murs de la maison sont construits en briques de verre creuses et remplies d'une solution de carbonate de soude, pour régulariser la température à l'intérieur. Les fenêtres sont fermées à l'émeri et l'air ne pénètre qu'après filtration à travers des couches filtrantes.

(*Philad. med. Journ.* et *Lyon médical.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Le Dr Ramond. — Il semble que maintenant la gloire des romantiques n'ait plus rien à désirer. Hugo a sa statue et sa maison, Lamartine sa statue, Théophile Gautier sa rue, bientôt Musset aura sa statue, sans doute avant que le pic des démolisseurs abatte sa maison natale. N'y a-t-il pas quelque injustice à ne pas faire une petite place aux ouvriers qui ont préparé la route à nos glorieux écrivains ?

En 1789, deux ans avant la *Chaumière indienne*, un futur membre de l'Institut, docteur en droit et *docteur en médecine*, professeur d'histoire naturelle à Tarbes, membre de l'Assemblée législative et futur baron et préfet de l'Empire, publiait des *Observations faites dans les Pyrénées* — dont le mérite descriptif est au moins égal à celui des études de Bernardin de Saint-Pierre. Aucun traité classique de littérature ne le compte parmi les précurseurs du romantisme.

Il s'occupe de législation, d'astronomie, d'histoire naturelle. Cuvier, Brongniart prononcent son éloge. Il voyage en Allemagne, en Angleterre, assiste à la Révolution, meurt conseiller d'Etat, après avoir été maître des requêtes et préfet du Puy-de-Dôme. Cette existence d'un médecin paraît avoir été assez bien remplie et celui-là, ce nous semble, a bien honoré la profession et mérité d'être placé dans la série des évadés de la médecine.

Je connais assez l'esprit de libéralisme du directeur de la *Chronique* pour être sûr que, même au risque de déflorer sa galerie des évadés, il n'hésitera pas à demander aux confrères qui peuvent avoir des documents sur cette si originale figure médicale et littéraire, de les produire dans cette revue, comme on l'a déjà fait pour Charles Nodier, cet autre ancêtre du romantisme.

Dr Michaut.

Pasteur et Baillon : la cause de leur inimitié ? — Quelqu'un des lecteurs de la *Chronique* pourrait-il nous renseigner sur les causes de l'antipathie qui divisèrent Pasteur et le professeur Baillon, professeur de botanique à l'école de Paris ? Querelle d'école, divergence d'opinions scientifiques, souci de rétablir la vérité et de rendre à chacun ce qui lui est dû ? Que sais-je encore ?

Le *Traité de Botanique cryptogamique*, du professeur Baillon, fourmille de phrases où la personnalité de Pasteur et ses capacités scientifiques, tout au moins botaniques, sont sérieusement mises en doute. Le professeur Baillon, outre ses affirmations personnelles, apporte celles de Fol et de Koch, qui tous deux ne pèchent pas par excès de sympathie pour notre grand savant. On sent, sous chacune de leurs phrases, une ironie mordante et, dans quelques-unes, les signes d'une méchanceté et d'un dénigrement trop évidents.

Voici quelques-unes de ces citations :

P. 163, au sujet de l'atténuation du virus charbonneux : « Cette

idée appartient à un vétérinaire français, Toussaint, quoique bien des auteurs l'attribuent à M. Pasteur. Nous étant imposé la loi de ne jamais, dans cet ouvrage, juger cette personnalité célèbre, nous nous bornons à reproduire sur cette question le jugement du professeur Fol : « C'est Toussaint qui, le premier, dit-il, a su atténuer le virus « charbonneux, par la culture à de hautes températures, et en a « fait un bon vaccin pour le mouton. Il l'a prouvé par des expérien- « ces convaincantes. M. Pasteur a attaqué bien à tort la théorie « de l'atténuation de Toussaint ; il lui emprunta ses procédés, mais « prétendit les expliquer par l'action de l'oxygène sur les virus. Il « passa aux yeux du public pour avoir découvert l'atténuation du « virus charbonneux, et Toussaint mourut dans le désespoir et l'ou- « bli. La postérité sera plus juste pour lui que ne l'ont été ses con- « temporains. »

P. 191, sur le *Saccharomyces cerevisiæ* : « M. Pasteur a donné dans son mémoire (p. 74) des figures du *S. cerevisiæ* qui sont assez inexactes. »

P. 194, « M. Pasteur, que les faits relatifs à l'histoire naturelle préoccupaient peu.... »

P. 200, «... De sorte que M. Pasteur a probablement dû renoncer à la spécificité des ferments, comme il a dû renoncer à la panspermie telle qu'il l'avait conçue. Ce n'est pas que nous l'en blâmions, puisque l'invariabilité serait la négation du progrès. Mais nous avons le devoir de constater qu'il a toujours abandonné, d'année en année, les assertions *a priori* qu'il avait d'abord émises avec une assurance absolue. »

Vous retrouverez, dans le traité en question, de nombreuses autres phrases sur ce sujet. Je ne puis les citer toutes. On y sent la jalousie, le venin distillés à plaisir. Je voudrais, seulement, connaître ce qu'il y a de vrai ou de faux sur Toussaint, à qui reviendrait, selon Baillon et Fol, la découverte de l'atténuation du virus charbonneux. Toussaint a-t-il laissé quelque ouvrage où sa méthode soit expliquée ? La simple observation des dates mettrait les choses au point.

Dr Clavier.

Du traitement de la rage, à l'époque de Mme de Sévigné. — Dans une lettre à sa fille, datée du vendredi 13 mars 1671, Mme de Sévigné parle de trois personnes de la cour, « Mmes de Ludre, Coëtlogon, et la petite de Rouvroi », qui furent mordues par une petite chienne enragée et qui furent envoyées à Dieppe, pour « se faire jeter trois fois dans la mer ». Quels furent les résultats de ce traitement de la rage par l'eau de mer ? Les lettres suivantes n'en parlent pas et il aurait été curieux de savoir si cette triple immersion a été couronnée de succès. Une quatrième personne « n'a pas voulu y aller, quoiqu'elle ait été mordillée », et sur celle-là, nous n'avons pas plus de renseignements que sur les trois autres. La bonne marquise a négligé de nous éclairer sur un mode de traitement qui, de son temps, était considéré comme sérieux, mais qui, aujourd'hui, aurait bien peu de chances d'être accepté, l'Institut Pasteur, en matière de rage tout au moins, ayant détrôné les bains de mer.

Dr Clavier (Dieppe).



Le médecin Tant-Pis et le médecin Tant-Mieux (*Fables de la Fontaine*, illustrées par Grandville, liv. V, fable XII).

(Cliché photographique, communiqué par le Dr LETER, DE BONSECOURS, près Rouen.)

Une caricature médicale de Grandville ; la clef des personnages. — Je vous adresse une reproduction photographique d'un amusant dessin de Grandville : *Le médecin Tant-Pis et le médecin Tant-Mieux.*

Ne serait-il pas intéressant de connaître le nom des deux originaux ? Ces deux têtes, très soigneusement dessinées, doivent être certainement les portraits de deux confrères contemporains de Grandville ; ils sont tirés des *Fables de La Fontaine*, illustrées par Grandville. (H. Fournier aîné, éditeur, rue de Seine, 1838. — Livre V, fable XII, tome Ier, page 192.)

Vous serait-il agréable de proposer ce petit problème à la sagacité des lecteurs de la *Chronique ?* Dr Leter.

Le « Christ hermaphrodite » de Beauvais. — Dans un livre récent (1), J.-K. Huysmans raconte, — avec quelle saveur narquoise ! — que, se trouvant à Beauvais, il y a quelques années, il visita la vieille église Saint-Etienne. Non loin de l'entrée, se dressait un crucifix grandeur nature. sur lequel était fixé, à la place du Christ, un être bizarre, ni homme ni femme, le chef orné d'une couronne de roi.

« Cet être avait des cheveux de femme lui tombant jusqu'à la ceinture, un masque pareil à un loup lui couvrant le haut de la face, une barbe de sapeur, une gorge plate et un ventre de personne enceinte de plusieurs mois... Que faisait ce monarque masqué ou cette souveraine velue dans une église ? »

L'auteur s'informa, consulta les archives de Beauvais, et trouva que cette statue était celle de sainte Wilgeforte, fille d'un roi de Portugal ! Cette vierge, très pudique autant que belle, voulant se consacrer au Seigneur, le supplia de l'enlaidir, pour décourager les prétendants. Ce fut alors que son ventre poussa et qu'une barbe de sapeur lui serpenta le long du menton et des joues.

Telle serait la légende de sainte Wilgeforte, appelée aussi sainte Libérate, parce que le Seigneur l'avait, par son miracle, libérée de tout mariage. Les femmes du peuple la connaissent sous le nom plus moderne de sainte Débarras et s'adressent à elle pour devenir veuves !

Cependant, deux ans plus tard, Huysmans repasse par Beauvais ; sainte Wilgeforte est toute changée : plus de masque ni de barbe ! Il se demande quel est « le pieux imbécile, le merlan de sacristie, qui s'est ainsi permis de gâcher une statue du XVIe siècle et de passer sa barbe à la tondeuse », et finit par apprendre que « le clergé de Saint-Etienne, choqué de voir cette effigie, désignée dans un guide sous le titre de *Christ hermaphrodite*, a jugé prudent de lui donner un sexe. Mais alors lequel ? Car elle reste homme par les traits, par le buste, et femme par les cheveux et par le ventre. La question n'est donc pas résolue, et l'androgynat persiste. »

Sainte Wilgeforte est également révérée à Vattetot-sur-Mer, près de Fécamp, et l'église du village possède deux statues de la sainte, l'une ancienne, affreusement délabrée, et l'autre neuve, issue des chantiers (!) de la rue Bonaparte. Le 20 juillet, toute la contrée se rend en pèlerinage à Vattetot, où la sainte est invoquée contre la stérilité des femmes et les maladies des enfants.

(1) *De tout* (Paris, Stock, 1902), pp. 273 et 309.

En Normandie encore, à Vittefleur (arrondissement d'Yvetot), elle guérit l'anémie et les maux d'estomac ; mais là, le peuple implore la « *Vierge forte* », et sa dévotion, comme en bien d'autres lieux, repose sur un calembour.

A Wissant, entre Boulogne et Calais, se dresse aussi une effigie de la sainte, velue et couronnée, mais non masquée.

A travers les ironies du paradoxal hagiographe qu'est Joris-Karl Huysmans, il est difficile de faire la part de la vérité. Peut-être quelque confrère de l'Oise ou de Normandie pourra-t-il nous renseigner ?

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Une perversion sexuelle : l'accouplement avec les animaux. — Annibal Montalti, dans le journal *lo Sperimentale*, de septembre 1887, écrit qu'*une prostituée, qui se mettait à quatre pattes pour faciliter les approches de l'animal, donnait le spectacle de son accouplement avec un chien mâtin.*

La *Chronique* connaît-elle des faits d'exhibition de ce genre? Il y a là des documents médico-légaux intéressants à recueillir.

Dr MONSTAL.

La résurrection par la physiologie. — Wepfer aurait démontré (lisons-nous dans SPRENGEL, *Hist. de la médecine*, t. IV, p. 135) que le cœur vide de sang peut être mis en jeu quelques instants encore après la mort, par l'action de certaines substances. Pourrait-on nous fournir quelques détails sur les expériences de Wepfer et sur d'autres analogues, antérieures à celles déjà relatées par la *Chronique* (1) ?

A. C.

Les poissons anthropophages. — Durant les premiers jours qui ont suivi le retentissant abordage du *Liban*, il s'est passé à Marseille une grève d'un genre spécial : les halles et les poissonneries étaient désertées par la population, sous prétexte que les poissons de la rade avaient dû se nourrir de la chair des naufragés. Existe-t-il, dans l'histoire des villes maritimes, une panique de ce genre? Cette abstention est-elle basée sur quelques notions scientifiques, c'est-à-dire les poissons sont-ils anthropophages ? Aux historiens et aux savants de répondre.

Docteur PLUYETTE.

Petit diagnostic rétrospectif. — J'ai cueilli, parmi les hardes, chez un brocanteur, une mignonne gravure, du format d'un grand exlibris, représentant un cartouche enguirlandé de roses et soutenu par deux amours joufflus. Les coups de burin y sont d'une hardiesse à rendre jaloux Helleu. Au bas, on lit : Cl. Roy, inv. et sculp. post Recupm visum, 1743.

Quel fut ce Cl. ROY ? De quelle affection de la vue fut-il guéri, et bien guéri si l'on en juge par son œuvrette ? Quel oculiste lui donna ses soins ?

F. MATHIEU.

(1) Cf. *Chronique*, 1903, p. 295 et 372.

Réponses.

Comment se pratiquait l'enseignement médical dans l'antiquité ? (VIII, 286.) — Où peut-on trouver des renseignements concernant la façon dont enseignaient les anciens maîtres de la médecine ? 1° leurs locaux; 2° leur outillage; 3° leurs élèves; 4° leurs méthodes d'enseignement dans les époques : 1° grecque ; 2° romaine ; 3° égyptienne ; 4° moyen âge, etc. ? Je réponds :

1° Pour l'enseignement de la médecine à Rome : Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, tome IV, pages 530-538 ; dans *Deutsche Klinik* (mœurs médicales de l'ancienne Rome, article de Finckenstein) ; R. Briau, *Du service de santé militaire chez les Romains*, 1869, Paris, in-8° ; Albert, *Médecins grecs à Rome* ; Guardia, *La médecine à travers les siècles*, etc., etc.

2° *En Grèce* : Thèse de Guardia, 1855 ; Vercoustre (Médecine publique dans l'antiquité grecque, *Revue d'Archéologie*, 1880, t. XXXIX; Courtois-Suffit, *Archives générales de médecine*, 1891, t. XI, etc.

3° *Egyptienne* : F. Chabas, *La médecine des anciens Egyptiens ;* Bœrner, *De antiquitatibus medicinæ ægyptiæ*, etc.

Dr Mathot.

Un genre de suicide qui paraît rare (IX, 781). — Puisque le latin n'est plus indispensable aux médecins, j'emprunte à Frémion la traduction d'un passage de Valère Maxime (livre IX, chapitre XII, parag. 1) :

« On a vu aussi chez les étrangers des morts dignes de mémoire : « telle fut celle de Coma, que l'on dit avoir été le frère de Cléon, « ce fameux chef des brigands. Lorsque nous eûmes repris la ville « d'Enna, qui était tombée au pouvoir des esclaves fugitifs, ce Coma « fut amené durant le consul Rupilius. Tandis qu'on l'interrogeait « sur leurs forces et leurs desseins, il fit semblant de se recueillir; « il se couvrit la tête, l'appuya sur ses genoux, et comprima telle- « ment sa respiration, qu'au milieu même des gardes et sous les « yeux de l'autorité suprême, il trouva pour jamais le repos et la « sécurité qu'il désirait. Que les malheureux, à qui il est plus avan- « tageux de mourir que de vivre, se tourmentent et s'agitent, qu'ils « cherchent avec anxiété les moyens de sortir de la vie, qu'ils aigui- « sent le fer, distillent le poison, saisissent des cordes, qu'ils mon- « tent sur des hauteurs très escarpées, comme s'il fallait un grand « appareil et des efforts extraordinaires pour rompre le faible lien « qui unit l'âme et le corps, Coma n'a recours à rien de semblable, « il ne fait que retenir un souffle dans sa poitrine (*intra pectus in- « clusa anima, finem sui reperit*) ».

On pourra discuter si Coma a pu arrêter les mouvements respiratoires, en supprimant le réflexe par une tension de la volonté, ou s'il a supprimé l'accès de l'air en appuyant la bouche et le nez sur ses genoux. Valère Maxime semble se ranger à la première explication — *il retint son souffle*. Il serait curieux de déterminer si vraiment la mort peut survenir par inhibition du réflexe laryngé.

Ce genre de mort était-il possible chez les Romains ? Notre volonté efféminée n'a-t-elle plus assez de puissance pour nous permettre ce luxe de mourir « en beauté », comme dit Ibsen ? L'élé-

gance de ce grand suicide est recommandable aux esthètes — de préférence à tout autre — il n'exige aucun instrument encombrant.

Les faits divers de 1902 rapportaient qu'un malade de Lariboisière s'était donné la mort en déterminant une hémorrhagie abondante par la *section de la langue :* le suicidé s'était coupé la langue avec ses dents.... Arrêter son cœur ou sa respiration semble encore une méthode plus élégante — comme disent les géomètres ; — elle n'est pas nouvelle, mais une mode ancienne rajeunie peut séduire les amateurs.

Dr Michaut.

Grégoire de Tours nous raconte, avec les plus grands détails, le suicide de Palladius, vers l'année 575, plutôt un peu avant. C'était un comte du roi Sigebert, qui avait gravement offensé son souverain. Persuadé que son maître voulait le mettre à mort, il résolut de se suicider. Pour cela, il s'y prit de la singulière façon suivante :

Le pommeau de la poignée des épées se terminait alors par un prolongement de chaque côté, appelé aileron, ou *cornua* en latin. Il posa donc à terre son épée debout, la pointe en l'air, reposant sur le sol à l'aide des prolongements latéraux de son pommeau. Puis il mit les pieds sur ces ailerons, et appuya sa poitrine contre la pointe, en se penchant dessus. Le fer entra ainsi par la mamelle droite, et ressortit par la région scapulaire, dans le dos. Au lieu de rester ainsi empalé, il se releva et recommença la même opération à gauche ! Cette fois, comme il avait traversé le cœur, en plus du poumon, il tomba mourant par terre. Le naïf hagiographe croit que c'est le diable qui l'empêcha d'être tué du premier coup.

Dr Bougon.

— Sur la section récemment ouverte du chemin de fer métropolitain, se trouve une station portant le nom, énigmatique pour beaucoup de voyageurs, de « Combat », dû à l'ancienne barrière de Pantin, dite du Combat, qui se trouvait en ce lieu et qui devait elle-même sa dénomination aux arènes rudimentaires dans lesquelles eurent lieu longtemps de sanglantes batailles d'animaux, spectacle hideux qui faisait les délices de la populace parisienne.

Au commencement du siècle dernier, le cirque du Combat s'élevait vers l'endroit où on a aménagé depuis le dépôt de la Compagnie des Petites-Voitures, à l'angle de la rue de la Butte-Chaumont (1) et du boulevard de la Villette ; démoli en 1823, il fut réédifié de l'autre côté du boulevard, en dehors de l'enceinte, et dut offrir longtemps encore ses répugnants spectacles aux bouchers, aux vidangeurs de la Villette, aux équarrisseurs de Montfaucon et aux ouvriers de ces quartiers populeux.

C'est dans son enceinte que le docteur Aussandon, auteur d'une série d'études remarquées, dans l'ancien *Figaro*, d'avant 1862 (*Silhouettes médicales*), écrivain plein de fantaisie et d'originalité du *Minimus Lavater*, donna un jour un intermède singulier et imprévu, qui devait avoir un douloureux épilogue.

(1) Aujourd'hui rue *Louis-Blanc*.

Très répandu dans le monde des lettres et des artistes, il soignait aussi les pauvres hères avec désintéressement, et avait dû prendre, pour compagnon de ses fréquentes courses nocturnes, un énorme bouledogue, qu'il avait dressé à la lutte dans les arènes du Combat et qui faisait un jour partie d'une meute lancée contre un ours gigantesque ; happé par le monstre, le chien d'Aussandon se débattait désespérément, lorsqu'on vit une chose inouïe, dont on a longtemps causé dans les faubourgs : un spectateur écarte ses voisins, culbute les banquettes, escalade la palissade et va droit à l'ours : c'était Aussandon qui venait au secours de son chien !

Doué d'une force herculéenne, souvent éprouvée au cours de ses pérégrinations nocturnes, dans des rixes avec les Apaches d'alors, Aussandon réussit à faire lâcher prise à l'ours et emporte son chien ; mais la monstrueuse bête veut reprendre sa proie, et étreint dans ses pattes puissantes le malheureux médecin, qui, par un effort surhumain, se retourne, enfonce son doigt dans l'orbite de l'ours et lui arrache un œil !

Enfin dégagé, Aussandon parut se rétablir, après avoir langui deux ans ; mais sa force prodigieuse, sa santé, sa gaieté ne revinrent plus, et firent place aux infirmités et à de sombres préoccupations.

— N'avez-vous jamais eu l'intention de vous tuer ? demandait-il un jour à M. de Villemessant, qu'il venait de rencontrer au café du Helder et qui cherchait à lui remonter le moral. Si cette envie vous prend, je vais vous donner le moyen de vous tuer proprement : vous chargez un pistolet, vous mettez la main sur votre cœur ; — quand vous le sentez bien battre, vous appuyez le doigt sur la place où vous l'avez senti, vous laissez glisser votre doigt un peu au-dessous, vous appuyez le canon du pistolet sur votre doigt pour bien l'assurer, vous avez soin de ne pas appuyer la bouche du canon sur la peau, ce qui empêcherait l'arme de partir, et vous tirez... Votre affaire est faite... sans douleur...

Au commencement de mai 1859, Aussandon, qui avait eu une attaque d'apoplexie quelque temps auparavant, essaya de se suicider à l'aide du chloroforme ; l'odeur le trahit, sa femme vint, appela du secours et envoya chercher un confrère. C'est alors qu'il se tira un coup de feu au cœur !

Certains des lecteurs de la *Chronique* pourraient peut-être nous donner quelques autres traits intéressants sur le bon Aussandon, ou nous fournir quelques détails sur sa fin tragique, dont le pourquoi, dit M. Firmin Maillard, dans les *Derniers bohêmes* — ouvrage auquel nous empruntons plusieurs de ces détails (1) — est connu seulement de quelques-uns.

Paul Perot.

Vierges nourrices dans l'art religieux (IX, 751 ; X, 123). — Je vous envoie la photographie d'une statue conservée à l'église de Muneville (Manche). Elle date de 1353 ; elle a été donnée, d'après une inscription gravée sur le socle par un clerc de Jeanne d'Evreux, avec une chasuble de velugan.

(1) Paris, Sartorius, 1874.



Vierge nourrice, d'Annibal Carraccio.
(Communication du Dr Maillart, de Genève)



Vierge allaitant.
(Communication du Dr Guiot, de Caen

L'original est en pierre peinte et provient d'une église campagnarde (H. : 1.10).

Le sculpteur Casini, de Caen, qui m'a signalé l'existence de cette statue et m'en a détaillé les beautés, me faisait remarquer qu'à une certaine époque, une couche épaisse de plâtre avait été appliquée pour masquer la saillie du sein droit.

Je viens d'apprendre qu'il y a, dans un château voisin de Caen, un tableau de Vierge allaitant ; si le sujet offre quelque intérêt, je ferai en sorte de vous en envoyer une photographie.

D[r] GUIOT.

— Je viens de lire, dans la *Chronique*, votre question sur les Vierges nourrices.

Je crois que la représentation de la Vierge allaitant n'est pas banale, mais se trouve assez fréquemment. Vous écrivant à l'improviste, je ne puis vous citer des documents précis, mais je vous signale dès maintenant :

1° « La Vierge au coussin vert », du Louvre, par Andrea SOLARIO.

2° La « Charité » du Louvre, par ANDREA DEL SARTO ; ne pas prendre l'appellation « Charité » dans son sens strict.

3° « Vierge et Saints », des Offices, par Andrea VERROCCHIO.

Si cette question vous intéresse, je vous rechercherai les sujets similaires. A. LÉTIENNE.

— Le D[r] Pluyette demande, dans la *Chronique*, s'il existe « dans l'art des exemples où la Vierge est reproduite donnant le sein à son divin enfant ».

Voulez-vous me permettre de lui répondre que ces exemples sont extrêmement fréquents chez les primitifs flamands ?

Je me rappelle qu'à l'exposition rétrospective de Bruges, il y en avait au moins quatre, dans un coin de la salle où étaient exposés les Memling.

JEAN BERNARD, 25, rue de l'Amiral-Courbet.

— Je vous envoie un souvenir de l'Exposition de 1889, qui intéressera peut-être le confrère Pluyette.

Dans la grande galerie du Trocadéro, à l'extrémité (éloignée de l'entrée) de la 1[re] ou de la 2[e] travée, je remarquai une figurine en ivoire, assez finement travaillée et qui me sembla d'un joli style, un peu plus haute que les doigts et qui me parut d'une époque assez ancienne, opinion confirmée par le détail naïf qui suit :

La Vierge tenait dans ses bras le bambin et l'allaitait à sa mamelle gauche. Par suite des difficultés teutoniques (?), la pièce étant d'un seul bloc, l'artiste, gêné par la posture, avait figuré la susdite mamelle par une lame mince, allongée, aplatie, terminée en pointe dans la bouche de l'enfant, sans aucun souci, je ne dirai pas de l'esthétique, mais de la plus simple anatomie des formes, — la face du bébé étant notablement éloignée, — contrairement à la « nature » — de la poitrine de la mère. Des chercheurs, comme votre journal en fourmille, pourront peut-être trouver, soit dans les catalogues de la susdite exposition, soit dans des collections particulières, une indication qui pourra les mettre sur la voie de cet objet d'art qui, en dehors de la bizarrerie de l'exécution, et au point de vue

spécial qui nous occupe, n'est point d'un travail fini et charmant, — sauf erreurs dues à l'éloignement du temps.

Martel, anc. int. des h. P., ch. chef h. de l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo.

Exercice illégal de la médecine par des femmes (IX, 506). — Voici encore un cas d'exercice illégal de la médecine par les femmes, cas bien connu de la plupart des praticiens de Paris.

Il s'agit, en l'espèce, d'une religieuse d'un hôpital parisien qui, avec une pommade spéciale, soigne plaies, ulcères, etc., et cela, paraît-il, beaucoup mieux que tous les chirurgiens dudit hôpital.

Ne pensez-vous pas qu'il serait intéressant de savoir si quelqu'un de ces chirurgiens fait partie du Syndicat des médecins de la Seine, dont le but est la répression de l'exercice illégal?

Dr P. Archambaud.

Les origines du stéthoscope. — Laënnec à Bordeaux (IX, 423). — Permettez-moi de vous envoyer des fragments de lettres médicales publiées, en 1824, par un journal de médecine de Bordeaux, pour ajouter aux renseignements que nous a déjà donnés votre intéressant journal, sur la vie de Laënnec et sur l'impression produite par sa découverte de l'auscultation.

La *Chronique médicale* a notamment reproduit un portrait-charge de Laënnec, exécuté en 1824, et trouvé chez un marchand de Bordeaux par M. le Dr Gélineau.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr A. Demons.

LETTRES MÉDICALES, No 1.

Bordeaux, ce 28 octobre 1824.

... Tandis que M. le Doyen (M. Lordat, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier), présidait le Jury médical de la Gironde, un événement très important pour les médecins bordelais se préparait en silence. M. Laënnec, professeur de la Faculté de médecine de Paris, se dirigeait vers Bordeaux... Ce médecin distingué, inventeur du *stéthoscope*, auteur du traité de l'auscultation médiate, était dernièrement à Quimper-Corentin, sa patrie, quand un de nos docteurs vint troubler les plaisirs qu'il goûtait au sein de sa famille, en le priant de venir sur-le-champ à Bordeaux, afin d'y explorer la poitrine d'un Espagnol malade, qui donnerait *mille pistoles* pour cet acte de complaisance.

M. L., infiniment flatté de cette confiance, quitta promptement sa patrie, ses proches, ses amis, et courut en poste au secours d'un malade d'une générosité bien rare de nos jours.

Le lendemain de son arrivée dans nos murs, une consultation est convoquée chez le malade généreux. M. L. applique le *stéthoscope* sur la poitrine, et déclare aux consultants qu'il ne trouve, dans le poumon, aucune lésion organique ; il traite la maladie de *catarrhe pulmonaire chronique*, et porte un pronostic favorable. On lui fait observer que, d'après les symptômes soigneusement étudiés depuis l'origine de la maladie, on a acquis la certitude de l'existence d'une

caverne tuberculeuse dans le poumon droit. Il persiste dans son diagnostic, et les consultants se séparent.

Le jour suivant, nouvelle *consultation*, en présence des mêmes consultants, et alors M. L. trouve, avec son cylindre, la caverne dont il niait l'existence la veille, et détermine méthodiquement ses dimensions. Ainsi, d'après ce diagnostic profond et lumineux, la famille du malade en sait tout juste autant qu'elle en savait sur sa maladie, avant l'arrivée de M. L. ; ce qu'elle sait de plus, c'est qu'un examen par le *stéthoscope*, tenu par son inventeur, lui a coûté *mille pistoles*.

Mais M. L. ne pouvait pas se borner à examiner le thorax de son riche malade ; puisqu'il était à Bordeaux, il était convenable qu'il y fît connaître sa méthode d'interroger la nature, sur un théâtre plus vaste et plus digne d'un professeur de clinique. C'est dans les salles des femmes malades de l'hôpital Saint-André que M. L. a eu la complaisance de se livrer, pendant deux matinées, à plusieurs consultations médiates de la poitrine, en présence d'un grand nombre de médecins et d'élèves qui se pressaient autour de lui, pour juger de sa pénétration facile et de son tact médical, ou pour mieux dire, de son ouïe médicale.

M. L., armé de son stéthoscope, accompagné du médecin de la salle et d'un élève interne, porteur du cahier des prescriptions, marchait gravement vers le lit des malades, appliquait son instrument acoustique sur le thorax, et sans autre examen, sans nulle interrogation, déclarait, en latin, la lésion organique dont le stéthoscope lui décelait l'existence, et dictait, dans la même langue, une prescription appropriée. Le médecin de la salle, écoutant humblement la décision prononcée par M. L., lui répondait, en baissant les yeux, *credo*, et prescrivait ensuite, à haute voix, l'ordonnance dictée par le professeur de clinique. On croit s'être aperçu que, dans cette répétition subite, le docteur de Bordeaux violait ouvertement les règles de la langue de Celse et de Cicéron. Ne forçons pas notre talent, docteur : en France, au XIXe siècle, après une éducation de la Révolution, on peut être médecin et ne pas être humaniste ; vous êtes donc bien pardonnable, mais, au nom de nos classiques, que vos prescriptions ne soient plus latines !

Ce tableau, peint d'après nature, vous affligera, j'en suis certain, mon vieil ami, car vous avez apprécié les utiles travaux qui, jusqu'à ce jour, ont fait connaître avantageusement M. Laënnec, et vous gémirez, comme tous les médecins impartiaux, en voyant que ce professeur distingué attache trop de prix aux notions acquises par le stéthoscope, et dédaigne hautement l'étude des symptômes et les autres moyens d'exploration, consacrés par une longue expérience et approuvés par la raison. Aussi qu'est-il arrivé pendant ces deux leçons de clinique ? Ce que vous prévoyez sans doute : M. L. a commis quelques méprises. La plus remarquable est celle-ci : M. L. explorait par la percussion la partie supérieure du poumon droit chez une femme très pieuse ; il écoute attentivement et prononce ces mots : tintement métallique. Un jeune docteur studieux, qui le suivait dans sa visite, frappé de la rapidité de son diagnostic, veut examiner à son tour le thorax de la malade, et, jugez de sa surprise, quand il découvre un chapelet métallique, placé non loin du lieu sur lequel M. L. venait de percuter.

Il avertit respectueusement le professeur de sa découverte. Celui-ci revient sur ses pas, reconnaît et avoue franchement sa méprise, et dit aux assistants avec un sang-froid admirable : « J'a-« vais entendu le tintement métallique ; je le croyais causé par « une lésion organique des poumons, et mon erreur est excusable, « car, Messieurs, le tintement métallique de cet organe malade est « absolument semblable à celui que la percussion a produite ; « c'est donc un terme de comparaison que vous ne devez pas ou-« blier, pour en faire une sage application dans vos consultations « ultérieures. »

Vous pensez bien, mon vieil ami, qu'en vous racontant ces détails, je n'ai point l'intention de détruire la bonne opinion que vous avez du mérite de M. Laënnec. Vous savez que j'estime, autant que vous le faites vous-même, les ouvrages de cet élève de Corvisart ; mais lorsqu'un homme placé, par la confiance du gouvernement, dans une chaire de clinique, vient dans un hôpital de province, et s'écartant des routes hippocratiques, paraît vouloir y faire adopter une méthode d'investigation trop superficielle et trop exclusive, qui peut égarer la jeunesse et séduire l'âge mûr, n'est-il pas du devoir de ses confrères de lui montrer le droit chemin quand même !...

D. S.

(*Journal médical de la Gironde*, t. II, 1824, p. 351 et s.)

LETTRES MÉDICALES, N° 2.

Bordeaux, ce 28 novembre 1824.

. . . .

Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, d'un professeur dont le séjour à Bordeaux a été fructueux pour lui et ses amis. Quelques personnes, dont je respecte le caractère, ont cru voir, dans mon récit franc et naïf, une critique du *stéthoscope* et du mode d'exploration dont il est l'agent nécessaire ; j'ai entendu un administrateur, très estimable, traiter d'*obscurantisme* cette manière de blâmer les choses nouvelles avant de les avoir soumises à un examen approfondi. Ou je me suis bien mal expliqué, ou l'on m'a bien mal compris. Je n'ai point blâmé l'emploi du *stéthoscope ;* car je connais et j'apprécie toute l'utilité de cet instrument dans la recherche des maladies des poumons et du cœur ; je n'ai critiqué que l'abus de son emploi, exclusivement à tout autre genre de recherches. Vous me connaissez, mon vieil ami, vous savez que j'aime les lumières, que j'applaudis, avec chaleur, aux progrès des lettres, des sciences et des arts, et que je suis loin d'être du nombre de ceux qui louent sans cesse le passé aux dépens du présent. Vous n'aurez donc pas interprété de la sorte une relation dans laquelle je me suis fait un devoir de rendre hommage au mérite de M. Laënnec, comme auteur, comme professeur et comme inventeur du *stéthoscope*, instrument précieux sans doute, mais qui ne doit pas faire négliger l'étude des signes des maladies du cœur et des poumons, ni l'emploi de la succussion d'Hippocrate et de la percussion d'Auenbrugger, perfectionnée par Corvisart. . . . .

D. S.

(*Journal médical de la Gironde*, t. II, 1824, p. 418-19.)

La "Chronique" par tous et pour tous

Le premier microbiologiste connu (1646).

J'ai été surpris de lire, dans une réponse du Dr Callamand, cette phrase : « Il conclut que la maladie résulte du développement, dans les tissus normaux, d'un être microscopique (Pasteur). *Cette idée nous paraît simple aujourd'hui.* » Je ne me souviens pas d'avoir vu signaler dans *la Chronique*, journal *historique*, le nom du premier auteur qui ait parlé d'êtres microscopiques comme *cause des maladies humaines*. Je ne doute pas que M. Duclaux en ait dit un mot, dans son récent et volumineux ouvrage, que je n'ai pas sous la main pour le moment; mais, n'ayant rien trouvé de précis dans les traités de microbiologie que je possède, je crois intéressant de recopier le titre du premier livre où la doctrine microbienne soit réellement signalée.

L'ouvrage contient, du reste, le premier microscope dont on se soit servi pour découvrir les infiniment petits, — il grossissait 1000 fois (*millies majora quam in se sunt*).

L'auteur attribuait nettement la peste à la présence de petits vers qu'on ne peut apprécier qu'au microscope. Or, le livre a été publié à Rome en 1646 et est intitulé : *Ars magna lucis et umbræ in 10 libros digesta.* On a, du même auteur, un autre ouvrage, dont le titre est encore plus explicite :

Athanasii Kircheri, e Soc. Jesu, Scrutinium physico-medicum, contagiosæ luis quæ dicitur pestis quo erigo, causæ, prognostica pestis nec non insolentes malignitatis naturæ effectus, qui statis temporibus, cælestium influxuum virtute et efficacia tum in elementis, tum in epidemiis hominum animantiumque morbis elucescunt, una cum appropriatis remediorum Antidotis NOVA DOCTRINA *in lucem eruuntur. Cum praefatione D. Christiani Longii professoris medici in Acad. Lipsiensi pub. Lipsiæ*, 1671.

Il y aurait donc *246 ans* que l'idée, qui paraît simple *seulement aujourd'hui* à mon savant confrère, le Dr CALLAMAND (de Saint-Mandé), paraissait déjà simple à ce bon père Jésuite Athanase Kircher, qui fut, du reste, le précurseur de Champollion et celui du professeur Béchamp ; qui inventa le volapu'ch (*pasigraphie*) ou l'espéranto d'alors, le barème, la lanterne magique ; rédigea le premier dictionnaire chinois connu ; soupçonna l'attraction universelle, etc., etc..

Dr MICHAUT.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 17 1er SEPTEMBRE 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins à la Convention (a),

Par M. le Dr Miquel-Dalton.

(*Suite.*)

Le procès des Girondins (1), commencé le 24 octobre, s'achève dans la nuit du 30 au 31 (abrégé par un décret de circonstance). Les 21 sont conduits à l'échafaud le 1er novembre, à onze heures, le vingt et unième à l'état de cadavre (Valazé). Lehardi est le seul médecin. *Brissot*, un confrère amateur, ce Brissot « horriblement calomnié par Robespierre », reconnaîtra plus tard Baudot dans ses *Mémoires*, mourra le dernier. Sous le couperet, Lehardi crie : Vive la République ! et son cri a été généralement entendu, dira le bulletin du tribunal, grâce aux vigoureux poumons dont l'avait doué la nature ».

Le 3 novembre, Baudot, à la tribune, rapporte le propos d'un Girondin capturé à Bordeaux (Biroteau) : « Si nous eussions été les plus forts, nous vous aurions tous fait guillotiner » ; mot qui en dit long, nous semble-t-il, sur l'état d'âme des uns et des autres.

En frimaire, novembre-décembre, on épure aux jacobins. Duhem n'arrive pas à se laver des graves inculpations dont il a été l'objet de la part de Robespierre, et est rejeté. Du Bouchet est admis ; il a été accusé au club, le 11 octobre, et on a cité ce trait pour le peindre et le perdre : « Un homme était en prison pour délit ; on fit venir sa famille ; un enfant plut à Du Bouchet. Voilà, dit-il, un enfant dont la figure m'intéresse ; qu'on rende la liberté au prisonnier » (2). En fallait-il davantage pour compromettre irrémédiablement l'élégant sans-culotte, qui « a sans-culottisé Seine-et-Marne ? »

(a) V. les nos des 1er février, 15 mars, 15 avril, 1er mai, 1er et 15 août 1903.

(1) Les 5 et 14 septembre, le Tribunal révolutionnaire a encore été dédoublé, *Coffinhal* est juge. Parmi les 60 jurés sont : *Souberbielle*, chirurgien pour l'opération de la taille ; *Martin*, chirurgien de Paris ; *Bécu*, médecin de Lille. En brumaire, le Tribunal liquide les grandes causes : la Reine, d'Orléans, Bailly, les Girondins, etc. Le tribunal est désormais en pleine activité. C'est la Terreur.

Levasseur, dans ses *Mémoires*, confessera l'erreur des Montagnards qui crurent à la trahison des Girondins.

(2) Cf. Buchez et Roux, tome XXIX.

Fourcroy préside les Jacobins le 18 frimaire (8 décembre) et est soumis lui-même au ballottage. Lui aussi, le pauvre grand homme, parle le langage du jour. « Après vingt ans de travaux, dit-il, je suis parvenu, *en professant la médecine*, à nourrir le sans-culotte mon père et les sans-culottes mes sœurs. J'ai parlé à la Convention chaque fois que j'ai cru pouvoir y dire quelque chose d'utile, mais l'étude des sciences et des arts ne m'a pas permis de m'occuper également de politique et de législation ; et j'ai cru que le sage ne devait pas parler des choses qu'il ne connaissait pas parfaitement... » Cette modestie est louable, certes, mais le savant s'excuse ensuite d'avoir paru quelquefois au Lycée des Arts, depuis qu'il occupe une fonction publique : c'était « dans l'intention de le sans-culottiser ».

Le 5 frimaire, à la Convention, une députation de ce Lycée des Arts (1) a présenté une « machine propre à opérer le prompt rétablissement des jambes cassées », imaginée par un serrurier. On a voté la mention honorable.

Le 19 (9 décembre), Fourcroy monte à la tribune, pour exposer, au nom du comité d'instruction, ses idées sur l'enseignement *libre* des sciences. Il montre dans la liberté de l'enseignement supérieur, dans la concurrence et l'émulation des savants, la condition même de la vie scientifique et du progrès (2).

Le 20, un député extraordinaire de Sarre-Libre (Sarrelouis) vient dénoncer les abus dans les armées, notamment *l'inexpérience des médecins*. Un conventionnel appuie la dénonciation, et proclame que le mauvais choix des médecins, chirurgiens et apothicaires enlève plus de monde que le feu de l'ennemi.

Le 27 (17 décembre), les mécontents et les effrayés portent plainte contre les agents du pouvoir exécutif. Du Bouchet fait part de ses démêlés avec celui qui l'a dénoncé aux Jacobins (Rousselin). Pressavin s'en prend à un patriote « connu » (Héron), qu'il veut faire traduire devant le comité de sûreté générale. Duhem attaque les ministres...

A la fin de frimaire, Toulon est repris (19 décembre). Beauvais est rendu à la liberté. Pendant le siège, il a eu la douleur de voir périr son collègue ; sa santé est gravement altérée (3) et le bruit de sa mort a couru, si bien que le comité d'instruction a délibéré sur les honneurs à lui rendre. C'est une question simplement ajournée.

Levasseur, en mission sur la Loire, est à Angers le 13 frimaire (3 décembre) et a l'occasion de se rappeler qu'il est chirurgien. Le général Danican a fait une chute et simule une fracture ou quelque autre traumatisme grave de la jambe. Levasseur l'examine presque malgré lui et constate que les mouvements du pied et du genou s'exécutent fort bien. Il veut faire remonter le général à cheval ; Danican se met au lit (4).

---

(1) Société fondée en 1792 par le colonel du génie Désandrais, pour l'encouragement des sciences, des découvertes et des arts utiles. Elle s'installa dans le cirque du jardin du Palais Royal, et y ouvrit des cours publics.

(2) Cf. Guillaume, t. III (Introduction).

(3) Barras, dans ses Mémoires, prétend que Beauvais était déjà malade à son départ pour Toulon.

(4) Cf. Chassin, *La Vendée Patriote*, t. III, p. 349.

Bô, représentant de l'armée des Ardennes, a visité Reims en novembre, et y a donné l'impulsion révolutionnaire. « L'argenterie des églises s'achemine vers Paris, et tous les hommes suspects sont arrêtés sans respect humain. » Bô est dans la Meuse dans les premiers jours de frimaire (fin novembre), « destituant, suspendant, épurant, arrêtant (1). »

Baudot est dénoncé par un de ses collègues en Alsace. « Cinq hussards, quinze chevaux, sa femme, et tout l'attirail de frérie, et par-dessus tout le défaut de tranquillité si nécessaire à une commission aussi importante que la nôtre. Bien du bruit et peu de travail de sa part. » A la fin de 93, Baudot écrit au Comité qu'il se demande « s'il ne serait pas convenable de s'occuper d'une régénération guillotinière des Juifs » (pas du tout reconnaissants de ce que la Révolution a fait pour eux). Notre confrère veut réformer le style. « Les phrases longues appartiennent au régime des monarchies, le laconisme est le propre d'une république. Dix lignes suffisent, et au delà, pour chaque objet d'une pétition (2). Ceux qui en écrivent davantage seront suspects de vouloir mettre des longueurs à la Révolution. »

L'hiver de 1793-94 (nivôse-pluviôse-ventôse) an II voit la continuation des terribles représailles à Ville-Affranchie (Lyon), à Marseille (la Ville sans nom), à Port-la-Montagne (Toulon), à Bordeaux, à Nantes (après l'écrasement final des Vendéens à Savenay le 3 nivôse, 23 décembre), etc... Nous n'aurions à citer des noms de médecins que parmi les victimes.

Mais les honneurs de la séance du 25 nivôse (14 janvier 94) sont pour le confrère Baudot, qui vient à la tribune raconter la victoire de Geisberg (du 6 nivôse). « Il y a eu sa part, en prenant sur lui de donner le commandement des deux armées à Hoche, malgré Saint-Just, qui désignait Pichegru. Avec quelle rapidité héroïque il décrit cette bataille : les lignes de Wissembourg enlevées, Landau repris,... le Rhin conquis. Grande date : la Révolution s'est donné sa frontière !... Baudot lit la proclamation qu'il a adressée à l'armée. La voici : Républicains, vous avez fait votre devoir. Quoi ! rien de plus ? Non. L'Assemblée applaudit ; les tribunes acclament ce langage de Spartiate. Le jeune représentant est déjà reparti (3). »

Le 21 janvier (2 pluviôse), Baudot, revenu à son poste, se plaint que l'esprit public baisse à mesure que les victoires augmentent. Il crée à Strasbourg une commission révolutionnaire (qui sera cassée).

Laurent célèbre à Arras, au temple de la Raison, l'anniversaire du 21 janvier (qui est le 2 pluviôse). « En même temps, dit-il, nous entassons des grains avec promptitude pour faire vivre les défenseurs de la République. » En ventôse, Laurent se plaint beaucoup des bureaux, repaire de malveillants, d'égoïstes et d'hommes dangereux.

Beauvais, le 29 ventôse (19 mars), écrit de Montpellier que « l'état

(1) Cf. Wallon, *Les Représentants*, etc., tomes III et V.

(2) Cf. id., ibid., tome IV.

(3) Cf. Edg. Quinet, *La Révolution*, 3 vol., tome II, p. 335. (Michelet parle, dans sa préface, de deux médecins conquérants du Rhin. C'est qu'il confond J.-B. Lacoste (avocat) avec Elie Lacoste, médecin.

rétrograde » de sa santé l'a obligé à changer de séjour et à quitter Marseille. Il brûle de rejoindre son poste et de « consacrer les jours que la Providence a daigné lui conserver, d'une manière si particulière, à l'utilité de la République une et indivisible ».

GOULY est dans l'Ain depuis le 17 frimaire et se montre modéré, comparativement à ce qui se passe à Lyon. Il poursuit *Brillat-Savarin*, ex-constituant, le futur « professeur ». En nivôse il fait arrêter un curé « fanatique et dangereux, qui restera en prison... jusqu'à ce qu'il soit marié. (Lettre de Gouly du 12, datée de Coullonges — Régénérée.) Gouly est rappelé le 30 nivôse et tenu en suspicion pour sa mission. (Rappelons que Gouly, député de Maurice, est bressan d'origine.)

SIBLOT, représentant dans l'Eure et dans la Seine-Inférieure, est au *Havre-Marat*, en février, et rend à ses travaux l'ingénieur Forfait, arrêté comme suspect. Il épure les autorités et a la douce joie de voir ériger un temple de la Raison (Lettre du 20 ventôse). Le 28 ventôse (18 mars), il mande que la guillotine aura le pouvoir de terminer les désordres de Dieppe.

GUILLEMARDET, dans l'Yonne, prend le 4 nivôse (fin décembre) un arrêté pour faire servir les églises à l'utilité publique : elles seront transformées en magasins, en salles de réunion pour les sociétés populaires.

Bô est en Champagne au commencement de nivôse et envoie au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la mort, quatre suspects de Troyes, dont le médecin *Gillet*. En ventôse (février-mars), Bô parcourt le Cantal et le Lot, mettant en pleine activité le gouvernement révolutionnaire. Il épure même, en passant, Villefranche, qui n'est pas de son ressort.

A la Convention, PELLISSIER est secrétaire en nivôse, LACOSTE, Elie, en pluviôse et ventôse.

Encore un suppléant vient prendre séance, le 9 nivôse (29 décembre).

VEAU (DE LAUNAY), Pierre-Louis-Athanase (d'Indre-et-Loire), est né à Tours, le 28 octobre 1751. Il est qualifié par M. Bord (d'après les procès-verbaux ?) d'homme de loi et de médecin naturaliste (1). En tout cas, *plus tard*, il se fera recevoir docteur et sera un médecin connu de Tours, s'il faut en croire les dictionnaires. Il a été secrétaire, puis président des Jacobins.

Le 15 pluviôse (3 février), sont entrés à l'Assemblée « les trois députés de Saint-Domingue : un blanc, un noir, un mulâtre (2). » Le 16, LEVASSEUR demande et fait voter l'abolition de l'esclavage sur tout le territoire de la République (3), et les deux députés de couleur sont embrassés par tous les députés.

LEVASSEUR et E. LACOSTE font partie du Comité de correspondance.

---

(1) Cf. *Revue de la Révolution*, tome IV. Dans le *Dictionnaire des Médecins*, chirurgiens et pharmaciens français légalement reçus avant et depuis la fondation de la R. F., publié sous les auspices du gouvernement, an X, figure un *Veau-Delaunay*, prénommé Claude-Jean, docteur de Montpellier (1788), professeur de Chimie au Musée de Tours. Je crains que les biographes n'aient confondu ces deux Veau-Delaunay.

(2) D'après Gallois, *Histoire de la Convention*, tome VI. Je constate que dans l'Almanach de l'an III figurent *cinq* députés de Saint-Domingue.

(3) La négrophilie de Levasseur lui a coûté naguère l'héritage d'un oncle, riche planteur. (Cf. ses *Mémoires*.)

Le Dr ESCHASSÉRIAUX est au comité de liquidation et d'examen des comptes. PLAICHARD-CHOLTIERE entre en ventôse au comité d'Instruction, où siègent FOURCROY, DUHEM et, nominalement, BÔ. PRUNELLE DE LIERE en est sorti et est au comité d'aliénation et des domaines; GOULY à celui de la Marine, secrétaire de la section des colonies. GUILLEMARDET est membre du comité de la Guerre (1).

Au nom de ce comité, GUILLEMARDET présente un projet sur l'organisation du service de santé militaire, dans la séance du 2 ventôse (20 février). *Le Moniteur* est là pour prouver qu'à l'occasion nos confrères savent se souvenir qu'ils sont médecins (2). Guillemardet parle du ridicule dont se couvraient les anciens médecins (?) et dit que l'instruction publique doit saper l'aristocratie médicale. La nécessité a fait avancer des gens qui ne savaient rien, mais il faut écarter de l'art de guérir, dans les armées et les hôpitaux, les charlatans et les formules scientifiques, qui sont faites pour le profit des droguistes. Pour cela il est nécessaire de centraliser auprès du ministre la direction et la surveillance du service de santé. Un membre craint le retour des docteurs à perruque, payés très cher pour tenir des séances académiques. Un autre dit que la place des médecins est aux armées. LEVASSEUR accepterait plusieurs commissions, qu'on placerait là où on le jugerait convenable. DUBOUCHET est d'avis que les commissions ne peuvent être placées qu'à côté des écoles : à Paris, à Montpellier... GUILLEMARDET précise les attributions de la Commission centrale qu'il réclame : l'examen des aliments et des remèdes ; l'étude des nouveaux systèmes curatifs ; se tenir en relation avec les officiers de santé qui sont aux armées, veiller aux besoins des hôpitaux, combattre les épidémies. La commission sera en correspondance avec les écoles de province; elle recevra seulement les médecins et chirurgiens de Paris. LEVASSEUR donne son approbation complète. DUHEM dit que la brigue qu'on semble redouter, serait autrement à craindre avec les bureaux, ignorants des choses de la médecine et de la chirurgie. La discussion est close, et l'on passe au vote des articles.

Au point de vue tout spécial auquel nous étudions la Révolution, l'histoire des quatre mois qui vont suivre, de la période la plus tragique, est celle que nous pouvons le plus abréger. Aucun médecin ne siège au Comité de salut public, qui, surtout après la suppression des ministères (12 germinal, 1er avril), va centraliser tous les rouages du gouvernement. Elie LACOSTE est au Comité de sûreté générale, mais de la minorité, du parti « des gens de contre-poids », et se contentera longtemps de donner des signatures (3).

Germinal (mars-avril) est le mois décisif, où les comités se débarrassent successivement des Enragés (hébertistes) et des Indulgents (dantonistes).

Hébert (4) et ses complices sont jugés du 1er au 4 germinal (21-24 mars), exécutés le 4.

Dans la nuit du 10 au 11 germinal (30-31 mars), Danton et Camille

(1) Cf. *Almanach National de l'an II.* J'ai tenu compte, je crois, des mutations.

(2) N'en déplaise à M. Aulard, dans sa critique de Saucerotte.

(3) Cf. Buchez et Roux, tome XXXIII. (Extraits des *Mémoires de Sénart.*)

(4) Hébert (le Père Duchêne) fut au moins *frater*. *Armand*, élève en chirurgie, monte sur l'échafaud avec lui. Le seul *Laboureau*, médecin, mouchard du Comité de salut public, est acquitté. (Cf. *Chronique médicale*, 1901.)

sont arrêtés avec deux de leurs amis, dont un (Philippeaux) est poursuivi de longue date par la haine de son concitoyen LEVASSEUR.

Le paraphe d'Elie LACOSTE est au bas du décret. Un membre a le courage de protester le lendemain à la Convention, et ce n'est pas Baudot, si enthousiaste plus tard de la mémoire du grand homme (1). (BAUDOT, rappelé de mission, est secrétaire en germinal.) Les Dantonistes comparaissent le 13 (2 avril), au nombre de quinze (2) : dans le but de les déshonorer on leur a accolé un Chabot et quelques exotiques. Un décret rendu le 15 permet de leur retirer la parole le 16, et quatorze montent à l'échafaud ce même jour (5 avril) (3).

Cinq jours plus tard, devant le tribunal, c'est la fournée des 26 accusés de la « Conspiration des prisons », (évoquée pendant le procès de Danton). *Chaumette* (4), le général-chirurgien *Beysser* (5) et deux femmes, dont l'intéressante Lucile, sont parmi les 19 condamnés à mort (6). La veuve Hébert se déclare vainement enceinte ; le rapport négatif des médecins est du 24 germinal, le jour même de l'exécution (13 avril). Un arrêté du Comité de salut public, du 3 floréal (22 avril), portera que les sentences capitales sont *suspendues* (seulement ?) *à l'égard des femmes grosses de 7 mois*, jusqu'après leurs couches et leur rétablissement, le délai à partir de l'accouchement ne pouvant excéder deux mois (7). Ce décret, heureusement, restera lettre morte.

Un de nos missionnaires, SIBLOT, s'empresse, le 1er germinal, de Rouen, de féliciter le Comité qui a sauvé la patrie et déjoué le « complot infâme » (celui d'Hébert).

Le 1er germinal aussi, Bô écrit de Martel (Lot) : « A fur et à mesure que j'avance vers un district, les prêtres se hâtent de déménager et de faire place à l'opinion publique, qui partout les poursuit. » Le 4, de Figeac, il annonce qu'un révolté lui a tiré un coup de fusil à mitraille ; un autre l'a mis en joue, mais le fusil a raté deux fois. « Si je pouvais me considérer comme individu, ajoute Bô, et que la sûreté générale ne fût pas compromise, j'oublierais l'insulte qui m'est faite. »

Le 10 (30 mars), un collègue de BEAUVAIS annonce sa mort, de la veille. Son fils Théodore, adjudant-général, écrit qu'il vient de perdre le meilleur des pères, dont il se promet de suivre les traces,

---

(1) Cf. Quiuet, tome II. (Extraits des *Mémoires* (inédits) *de Baudot*).

(2) Dans un rapport inachevé (et non accepté) de Robespierre sur les Hébertistes et les indulgents, rapport antérieur de plusieurs décades, l'infortuné Fabre (d'Eglantine) était regardé comme le chef de ce dernier parti, le médecin *Pressavin* comme un de ses complices directs. (Cf. Buchez et Roux, t. XXX.)

(3) *Souberbielle* a été des 7 jurés *triés* plutôt que *tirés*. (Cf. Wallon). *Le Tribunal révolutionnaire*, 1899.)

(4) Il ne faut pas juger Chaumette sur ses excentricités de circonstance. Thiers lui-même, le comparant à Hébert, ne le trouve « ni bas, ni méchant, ni ambitieux comme lui. » L'ancien étudiant en médecine Anaxagoras vaut, nous n'aurons aucune peine à le prouver le moment venu, mieux que sa réputation.

(5) *Beysser*, le défenseur de Nantes, mandé à la barre le 7 août, a témoigné ses regrets d'avoir signé, à moitié endormi, la protestation fédéraliste, et a été renvoyé absous. Ses fautes militaires, en septembre-novembre 93, ont sauté aux yeux d'un jeune caporal des grenadiers d'Ille-et-Vilaine, qui s'appelle... BROUSSAIS, et qui fera couler plus de sang que le tribunal révolutionnaire. (Cf. Chassin, *La Vendée Patriote*, tome III.)

(6) Le médecin *Moutin-Lambin* est acquitté, sans qu'aucun soupçon d'espionnage semble planer sur lui.

(7) Cf. Buchez et Roux, tome XXXII.

en restant toujours un ferme républicain. L'insertion de cette lettre au *Bulletin* est décrétée.

Quelques jours après (le 16), lecture est donnée de lettres de la municipalité du Montpellier et du président du département de l'Hérault. Ces autorités ont décidé que le corps du « vertueux Beauvais, martyr de la liberté », serait brûlé au milieu d'une pompe civique, et que les cendres, recueillies dans une urne, seraient envoyées à la Convention.

Le 16 germinal (5 avril), Siblot rend compte d'un incident relatif au Dr *Eloy*. Ce confrère, destitué par les représentants à Brest, s'est retiré à Evreux, « à la distance légale. »

Laurent, le 27, demande si on veut livrer Maubeuge. « Nous avons des farines pour vingt-deux jours, puis rien. » (L'ennemi chassé par la victoire de Carnot, à Wattignies, le 16 octobre 93, est revenu en force.)

En floréal (avril-mai 1794), on accorde (le 9) au bourreau Samson 20,000 livres, *pour son travail supplémentaire* (1). Le 19 (8 mai), *Lavoisier* périt avec les fermiers généraux. On prête généralement à *Coffinhal* ce mot sauvage : La république n'a pas besoin de savants ni de chimistes (2).

Le 2, le Comité de Salut public décide qu'il ne sera attribué désormais que 6 onces de viande aux *malades de l'Hôpital général*, et des hospices : *Humanité, Nord, Incurables, Charité*. Les employés auront 16 onces par semaine, comme les habitants ; les invalides, 8 onces par jour, comme les soldats en activité (3). C'est un des épisodes de la disette sous la Révolution.

Le 3, un représentant, en mission à Avignon, dénonce le fameux Jourdan Coupe-Têtes, devenu l'homme des contre-révolutionnaires, qui a failli outrager Pellissier et a soustrait à un mandat d'arrêt un chirurgien-juge de paix des Bouches-du-Rhône, *Joseph Roux*.

Le 8, Gouly fait voter l'insertion au *Bulletin de la Convention* d'un rapport sur l'ouvrier Gamain, « empoisonné par Capet le 22 mai 1792 », auquel est accordée une pension de 1.200 livres. Un historien, dont l'impartialité n'est pas douteuse, Louis Blanc, fera bonne justice de ce roman terroriste du roi empoisonneur, dans le but d'assurer le secret de l'armoire de fer.

Le 18, Robespierre propose de proclamer, au nom du peuple français, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Baudot raconte, dans ses *Mémoires*, que, jugeant le déisme bon seulement pour les particuliers, il proposa, lui Baudot, « de substituer au catholicisme disparu une des formes du christianisme émancipé » (4). Cette tentative de protestantiser la France n'obtint aucun succès auprès de ses collègues.

Le 22, Barère lit un rapport sur les *secours aux indigents*. Pour arracher les campagnards aux empiriques qui aggravent leurs maux, il avait été décrété, le 28 juin, que des « officiers de santé » seraient

(1) Cf. Wallon, *Le Tribunal révolutionnaire*.

(2) *Le 2 août 1795*, au Lycée des arts, Fourcroy, lisant une notice sur Lavoisier, dira : « Le juge-bourreau n'avait-il pas annoncé que la République n'avait pas besoin de savants ? »

(3) Cf. Aulard, *Recueil*, tome XII. Au Recueil nous continuons à emprunter les extraits de la correspondance des médecins missionnaires.

(4) Pareille proposition fut faite, si nous ne nous trompons, vers 1875, dans les colonnes du *XIXe siècle*, par un M. B., conseiller général de la Côte-d'Or.

attachés à chaque agence de canton. L'exécution de cette mesure est ajournée et le Comité de Salut public propose, à titre provisoire, la nomination de trois officiers de santé par district, aux appointements de 500 livres pour l'un, de 350 pour les deux autres. S'il en est qui protestent, fulmine Barère, « que les administrations les rejettent du tableau des officiers de santé (1). Ceux-là qui calculent froidement ce que donne la République pour une fonction aussi honorable, ne sont pas des républicains, pas même des hommes, qu'ils aillent dans les hôpitaux des monarchies ! » Barère calcule sur 5 0/0 d'indigents et prévoit, pour les 555 districts, une dépense de 555.000 livres. C'est 666.000 qu'il veut dire.

Le 5 prairial (24 mai), Taillefer demande s'il est vrai qu'une « nouvelle Corday » ait entrepris de frapper Robespierre. C'est l'attentat de la petite Cécile Renaut. Le même jour, le buste de Beauvais, œuvre du citoyen Aspect, artiste de Montpellier, est présenté à la Convention par Châteauneuf-Randon. La Convention le reçoit avec satisfaction, et décrète qu'il sera placé dans son sein.

Le 7, Barère dénombre les crimes des Anglais. Durant la captivité de Beauvais à Toulon, les contre-révolutionnaires, « et surtout les Anglais, se réunissaient sous les fenêtres des cachots, les uns parlant d'arracher la langue aux représentants, les autres de verser dans leurs veines du plomb fondu, et leur conversation cannibale retentissait à l'oreille des prisonniers (2). »

Le 15 (3 juin), 27 municipaux et notables (3) de Sedan sont guillotinés, le 28e sauvé par une opportune pneumonie. Nous citons cette hécatombe, entre tant d'autres, parce que Levasseur les envoya à Paris. L'accoucheur du Mans avait voulu parler de « brebis égarées », mais il lui avait fallu exécuter à la lettre l'ordre du comité de Sûreté générale, et se mettre au pas révolutionnaire.

Le 20 prairial, 8 juin, après trente jours de préparatifs, a lieu la fête de l'Être suprême. Duhem se distingue parmi ceux qui raillent Robespierre à la procession, et se risquent à l'injurier : dictateur ! tyran ! (4).

Dans la troisième décade de prairial, la guillotine déménage, place Antoine, en face de l'ex-Bastille (21 prairial) ; quelques jours après, à la barrière du « Trône renversé » (le 25) (5). Alors commence la « Grande Terreur » qui, en six semaines, fournira la moitié du contingent des victimes.

Le 22 prairial (10 juin), un décret rend la « justice » du Tribunal encore plus sommaire. C'est la vraie « mort sans phrases ». Duhem s'étonne qu'on demande des explications et admire l'article : la loi donne pour défenseurs, aux patriotes calomniés, des jurés patriotes. A cette occasion, Duhem répète une belle phrase : le juré patriote,

---

(1) L'existence de ces tableaux, si elle avait été réelle, aurait pu empêcher l'anarchie médicale.

(2) Exagération pour exagération. Les écrivains royalistes font de Beauvais un prisonnier volontaire, qui s'est livré entre les mains des Anglais pour éviter de dangereuses responsabilités.

(3) Parmi lesquels le médecin *Petit* (J.-B.).

(4) Baudot, *Notes historiques*.

(5) Avant les guillotinades de la place de la Révolution, il y en eut quelques-unes au Carrousel.

« c'est Brutus assis sur la chaise curule, condamnant ses fils, et couvrant de son égide tous les amis de la liberté ! »

Le 23 prairial, est lu le rapport d'admission d'un dernier confrère.

Dario Blaise (de la Haute-Garonne), est né à Fabas (Haute-Garonne), en 1760, et, au moment de son élection, était médecin à Toulouse. Il est devenu juge à Saint-Gaudens (Mont d'Unité). A la fin de ventôse, il a été dénoncé par Dartigoeyte (en mission à Toulouse), « comme fédéraliste, ayant, en juin 93, abandonné son poste, pour être secrétaire d'une assemblée sectionnaire .» Il est rejeté, comme suppléant de Julien, selon les conclusions de Dubarran, et « attendu qu'il a participé aux manœuvres dans son département contre la Révolution du 31 mai ». C'est pour Dario l'arrêt de mort (1).

Le 26 prairial, Lacoste montre le moyen de grouper n'importe quels détenus sous une même accusation. (Fournée des 54 « chemises rouges ».)

Le 27 (15) juin, vient l'affaire Catherine « Théos », où « des médecins » seraient impliqués (2).

Elie Lacoste est président de la Convention, pour quinze jours, le 2 messidor. Il est le seul médecin qui ait présidé.

Ce jour-là (20 juin), est décapité à Bordeaux l'infortuné Salle, capturé, la veille, avec Guadet, dans le grenier du père de celui-ci. Constatation faite de leur identité, les deux « hors la loi » sont menés au supplice, aux sons d'une musique militaire.

Le 6 messidor, à Paris, un orateur des Jacobins s'égaie aux dépens de notre confrère, surpris au moment où il bafoue le comité, dans une comédie qu'il est en train d'écrire, sans se douter que la tragédie le guette, dont il va être le principal acteur. Avant d'aller à l'échafaud, Salle écrit à sa femme une lettre admirable (3). Il meurt à 34 ans.

Le 8 messidor (26 juin), est remportée la grande victoire de Fleurus (hors frontière). Laurent y assiste.

Le 11, Dario passe sous le couperet. La guillotine a fait quatre victimes parmi les médecins conventionnels (4) : avant Dario et Salle, Lehardi et Bernard (suppléant de Barbaroux), exécuté en pluviôse (22 janvier 94).

Le 9 messidor, Guillemardet, au nom du Comité de la guerre, fait rendre un décret supprimant la dénomination de « chirurgiens-majors ». Les titulaires de ce grade deviennent officiers de santé de

(1) Alard, qui l'a dénoncé et le va remplacer, n'est pas un médecin, comme l'a cru Saucerotte (qui l'a d'ailleurs confondu avec le constituant angevin Dr Allard). Cela aurait été un beau trait d'*invidia medicorum*.

(2) Le rapport fait par Barère et lu par Vadier ne fait mention que d'un médecin du ci-devant d'Orléans, *Quesvremont* dit *Lamotte*, adonné au mesmérisme, mais que l'on s'étonne quand même de trouver dans la compagnie de la « Mère de Dieu ».

(3) En messidor an III, la veuve de Salle obtiendra une pension de 2000 livres, réduite à 500 francs par l'ingrate Restauration. (Cf. Vatel, *loc. cit.*)

(4) Je relève 35 noms de médecins, non compris Beysser et Chaumette, parmi les guillotinés à Paris, de pluviôse à fructidor. Il faudra tripler le chiffre, quand nous ajouterons les victimes de Lyon, de Toulon, de la Vendée, de Bordeaux, etc. Laissons dire à M. Aulard que « la Révolution fut relativement indulgente pour les médecins ».

La liste officielle des émigrés est incomplète à la Bibliothèque nationale, et je n'ai pu me la faire communiquer aux Archives. *Non licet omnibus...* Dans les 4 volumes in-folio et les 10 in-octavo de « suppléments » que j'ai compulsés (le 5e supplément manque, et presque tout le sixième), j'ai trouvé 131 médecins, 185 chirurgiens et officiers de santé, 19 élèves. Au total, 335. (M. Aulard, dans sa critique de Saucerotte, dit : 328 médecins émigrés, 540 chirurgiens).

seconde classe, les ex-élèves, de 3[e]. Tous, comme ceux des hôpitaux, seront sous l'inspection de la Commission de santé et sous la surveillance des officiers de santé en chef.

Laurent se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le 5 messidor (avant Fleurus), il annonce sa découverte, près d'Ypres, d'une abbaye (de Zonnebeke), dont les moines sont hospitaliers et prêchent misère, avec 25,000 florins de revenus. Comme ils avaient avancé 10.000 florins à l'empereur, il les a imposés de pareille somme de 1.000 louis, pour faire la guerre à S. M. De Mons, le 21 messidor, il prend un arrêté: défense aux juifs de suivre l'armée, sous peine de mort. Le 25 messidor, Laurent arrivant à Bruxelles, annonce qu'il va frapper la ville d'une contribution de 3 millions. Notre confrère est inflexible sur le décret de la Convention : qu'il ne sera pas fait de prisonniers anglais, ni hanovriens, et s'oppose à la capitulation de Nieuport, mais ses collègues passent outre... (1). Laurent continue à prélever de l'argent partout et annonce à la Convention l'envoi des riches dépouilles des églises.

Avant de quitter Paris, Laurent a assisté, dès prairial, aux conciliabules « tyrannicides » des Tallien, des Thirion, des Lecointre qui préparent la chute prochaine de Robespierre. Baudot refuse de s'affilier à une conjuration d'émules de Brutus, qui ont formé le projet de tuer le dictateur à la tribune (2).

En thermidor, Elie Lacoste, qui va se déclarer son ennemi, préside aux Jacobins, le 3 et le 4.

Dans la séance historique du 9 thermidor (27 juillet), ce Lacoste demande l'arrestation du doux Augustin Robespierre, le jeune, et traite de « scélérats » Couthon, Lebas et Saint-Just. Il a dénoncé le premier, se vante-t-il, le « triumvirat » Maximilien, Saint-Just, Couthon au comité. Saint-Just a pâli et s'est trouvé mal.

Robespierre et ses complices sont décrétés d'arrestation. On sait la fin: le refus d'écrouer, dicté peut-être aux geôliers par le machiavélisme du Comité de Sûreté générale ; la révolte nocturne à l'Hôtel de Ville (3) ; la mise hors la loi (Lacoste la demande pour les municipaux) ; le coup de pistolet de Merda (4) ; l'hécatombe des 21 (toujours ce chiffre fatidique !), le 10, à midi. L'énergique *Coffinhal, médecin avant la Révolution*, va se soustraire, quelques jours, aux poursuites.

Le 15 thermidor, Bô, en mission à Nantes (5), abjurant ses adorations de la veille, écrit : « La Convention vient de frapper de mort le faux proclamateur de la probité et de la vertu. » C'est le coup de pied.. d'usage.

---

(1) Cf. Wallon, *Les Représentants*, etc., t. IV.

(2) Mémoires de Baudot, *in* Quinet. La maîtresse de Gateau, secrétaire de Saint-Just, chez qui ce dernier soupe tous les soirs, avec sa maîtresse à lui et Gateau, fait savoir à Baudot les projets de Saint-Just contre le reste des partisans de Danton, et sauve peut-être la vie du confrère.

(3) Les médecins *Lorinet* (Panthéon) et *Forestier* (Gardes françaises) signent la feuille de présence le 9. Ils ne seront pas guillotinés. (Forestier a un homonyme, qui l'est.) *Coffinhal* est l'âme du Comité nommé (de 9 membres).

(4) *Marrigues*, qui s'intitule encore chirurgien-major des Grenadiers de la Convention, et *Vergez*, officier de santé de 1[re], sont requis, le 10, à 5 heures du matin par le Comité de sûreté générale, pour panser les blessures de Robespierre et l'accompagner à la Conciergerie. *Malet* et *Sorbier*, médecins, ont donné des soins (à 2 heures du matin) à son frère, qui s'est jeté par une des fenêtres de la Maison commune. (Cf. Buchez et Roux, tome XXXIV.)

(5) Le 11 thermidor, Bô a transmis une lettre de son fils, lieutenant au 11[e] hussards, où ce bon jeune homme donne « des renseignements utiles » sur ses camarades, tous aristocrates, paraît-il.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Lettre d'un médecin ayant pris part à la campagne de 1870.

Un de nos aimables confrères de Chaumont (Haute-Marne), que la lecture des articles publiés ici même sur Napoléon III avait particulièrement intéressé, nous a adressé cet important document, qu'il a bien voulu nous autoriser à livrer à la publicité.

Ce nouveau témoignage a d'autant plus de valeur qu'il est vécu et sincère. C'est une déposition à ajouter à celles qui ont été déjà recueillies, dans le procès qui commence à peine à s'instruire.

Bourges, le 29 *septembre* 1870.

Que vous dire, mon cher Monsieur Chatelain (1), de cette campagne de France, commencée à Reims le 22 août, sous les meilleurs auspices, et terminée le 1er septembre par la capitulation de Sedan. Les journaux vous ont sans doute renseigné d'une manière générale, permettez-moi de vous en donner le détail exact ; il ne sera pas sans intérêt pour rétablir la vérité sur bien des points.

Après être passés par Paris et après nous être ralliés à Reims, nous formions un corps d'armée de 115.000 hommes. Mac-Mahon en avait le commandement. Le plan de campagne était simple : courir à Montmédy et rallier Bazaine.

Le corps du prince royal qui nous poursuivait, n'était pas à Châlons ; il allait y arriver par plusieurs routes, dont les principales étaient celles de Toul, de Commercy et de Bar-le-Duc, de Château-Salins, de Pont-à-Mousson et de Saint-Mihiel. Nous nous préparions donc à un mouvement tournant, pendant que l'ennemi nous cherchait sur la route de Paris ; et le succès de notre jonction allait donc dépendre de la rapidité de nos mouvements et de l'ignorance prolongée de l'armée prussienne sur nos intentions.

Partis le 22 août de Reims, nous arrivâmes à Réthel le 24 au soir. Le 25, nous allâmes coucher à Amagne et le 26 au Chêne, en passant par Tourteron. Jusqu'ici, notre marche, sans être rapide, fut ce qu'elle devait être, et grâce à l'ardeur de l'ennemi qui nous poursuivait, la tête de colonne prussienne perdit 48 heures sur nous.

Cependant elle ne fut pas longue à se raviser : ne rencontrant plus nos traces, elle s'arrêta pour rebrousser chemin et courir au plus vite à notre rencontre, ou mieux au point précis de la jonction projetée. Tout le corps du prince royal fit un à droite et se dirigea, à marches forcées, sur Stenay et Montmédy. Dans ce mouvement la gauche devint la droite de l'armée, comme étant la plus rapprochée du but à atteindre.

(1) Cette lettre était adressée au Docteur Chatelain, à Chaumont.

Pour nous, c'était le cas de doubler de vitesse pour devancer l'ennemi ; de cette façon nous arrivions sous Montmédy et nous pouvions, en cas de revers comme autrement, nous rabattre sous les murs de Metz.

Quel mauvais génie vint inspirer Mac-Mahon ? Je ne sais au juste ; mais l'empereur était au Chêne, et sans doute il ne fut pas étranger aux décisions qui firent abandonner le premier plan en faveur d'un second, aussi insensé que périlleux.

Nous reçûmes l'ordre de laisser nos bagages au Chêne et de nous porter, par corps d'armée, sur les flancs de l'ennemi. Disposés en éventail, nous tînmes la campagne et les bois, nuit et jour, pendant trois fois vingt-quatre heures, harcelant l'ennemi et faisant des efforts inouïs pour le décider à accepter le combat. Ses chefs, en gens habiles, comprenaient trop l'importance de leur objectif pour se laisser détourner un seul instant de leur route. Ils doublèrent les étapes, ils se dissimulèrent dans les bois et ne livrèrent bataille qu'à leur heure, c'est-à-dire lorsqu'ils furent en grandes masses sur les routes qui conduisent à Stenay.

Au château de Belval, à Vaux-en-Dieullet, le 29 août, nous eûmes, pour la première fois, un engagement sérieux ; c'était la préface de ce qui devait se passer le lendemain. Si le *de Failly*, de triste mémoire, eût tant soit peu compris la situation, son devoir était de brusquer le mouvement et de passer sur le corps de l'ennemi. Nous le pouvions facilement ; nos troupes vierges de tout revers, ne demandaient qu'à terminer la journée par une victoire complète. On se contenta d'un demi-succès.

Le soir même du combat, toujours le 29 août, nous prîmes la route de Beaumont, tournant l'ennemi sur sa droite. Dans cette marche, comme dans bien d'autres, nous nous égarâmes dans les bois ; un paysan nous servit d'officier d'état-major, et nous n'arrivâmes au camp qu'à 2 heures du matin. Un officier supérieur, dans son génie de caserne, trouva bon de faire exécuter un son de clairon ; nous n'avions pas encore assez fait de sottises, il fallait instruire l'ennemi de notre mouvement de nuit. Enfin, ce n'est pas tout encore. Vous pensez sans doute que les mesures les plus élémentaires vont être prises pour la garde et l'installation d'un camp situé à 10 kilomètres de l'ennemi ? Erreur. Personne, au jour, ne s'occupe de rectifier nos lignes. Les ambulances, l'artillerie de minutions et l'artillerie de réserve, arrivées les dernières, demeurent à leur rang de marche, sur le bord de la route, et font face à l'ennemi de la veille.

Chacun fait cette remarque d'une disposition nouvelle, et chacun, avec l'insouciance française, ne songe qu'à grignoter en repos le biscuit de distribution, pendant que généraux et états-majors sont à Beaumont, festoyant chez les autorités.

A dix heures, nous étions dans ce débraillé du camp, nous séchant au soleil, mangeant ou nous reposant ; l'artillerie était au fourrage et à l'abreuvoir ; bon nombre d'hommes étaient en ville pour le ravitaillement. Tout à coup, nous entendons et nous recevons la mitraille ennemie, les caissons brûlent ou sont renversés, des chevaux sont tués à la corde et des hommes tombent, sans avoir eu le temps de courir aux faisceaux. Trois colonnes ennemies foudroyaient le camp à 600 mètres avec une artillerie formidable. Un

instant on se jette sur la route pour arrêter l'ennemi ; pendant une demi-heure, on lutte avec l'espoir de donner le temps aux généraux de venir et à l'artillerie de former ses batteries. Peine inutile : les fusils à aiguille aident l'artillerie ennemie contre nos chassepots. Les hommes tombent par centaines, les rangs sont aussitôt balayés par les obus et les boîtes à balles. Masse d'officiers et soldats couvrent le champ de bataille sans pouvoir être secourus. Enfin la retraite devient la seule ressource qui reste à l'armée ; elle compte encore sur le village pour pouvoir se rallier. Mais peine inutile, les maisons sont criblées de boulets, le feu se déclare dans quelques-unes, et la route de Mouzon se présente seule comme ligne de retraite. En moins de trois heures, 30.000 hommes braves et vigoureux avaient été tués, blessés ou mis en fuite, sans qu'on puisse accuser autre chose que la stupidité, la négligence et la gourmandise de leurs chefs, plus soucieux de leur bien-être que de la mission sacrée dont ils étaient chargés.

J'ai vu, mon cher Monsieur Chatelain, dans ce combat de quelques heures, bien des actes d'héroïsme, que la mort a couverts de son linceul. J'ai vu bon nombre de braves gens vendre chèrement leur vie, et je dois dire, à la honte de ceux qui nous conduisaient, que tous ces actes de bravoure étaient faits pour nous assurer la victoire, s'ils se fussent produits dans des conditions ordinaires. — Que faisait de Failly pendant la mêlée ? il prenait un bain, comme apéritif du déjeuner auquel il se préparait.

Pendant 11 kilomètres, c'est-à-dire jusqu'à la nuit noire, l'ennemi nous donna la chasse. La route de Mouzon devint un long ruban de sang et de débris ; hommes, chevaux, canons, caissons et voitures encombrèrent la voie pendant plus de 48 heures.

Le lendemain, le combat prit de nouvelles proportions ; le corps de Failly avait rencontré à Mouzon le corps de Mac-Mahon, l'infanterie de marine, les zouaves, les turcos et la brillante infanterie du général Margueritte. Les Prussiens avaient couvert les hauteurs de leur artillerie ; la lutte se prolongea toute la journée avec des chances à peu près égales ; mais quand vint la nuit, nous exécutâmes un mouvement de retraite sur Douzi et Bazeilles, le long de la Meuse, nous repliant sur Sedan.

Le 31 fut, comme la journée du 30 à Beaumont, une journée de carnage inutile ; nous avions sur les bras tout le corps du prince royal, que nous aurions si bien pu éviter ou combattre dans de bonnes conditions avec Bazaine.

Enfin, le 1er septembre, le soleil vint éclairer le troisième jour d'une lutte inégale et désespérée ; le combat se concentra dans les villages des environs de Sedan ; tous furent pris et repris plusieurs fois dans la journée avec acharnement égal des deux côtés. Bazeilles surtout fut le centre d'une mêlée générale ; ce ne fut qu'à la nuit noire, et à la lueur d'un incendie lugubre, que nos troupes se replièrent. Toutes les maisons, sans aucune exception, furent ou renversées par le canon ou brûlées par les Bavarois, dont les casques et les cadavres couvraient littéralement le sol. Leur rage se comprend ; plus de 15.000 d'entre eux furent tués et ensevelis sous les murs de ce petit village, aujourd'hui célèbre par sa résistance et ses malheurs ; bon nombre de familles périrent dans leurs caves, les autres sont réduites à la mendicité.

Je m'arrête ici, mon cher Monsieur Chatelain, parce que je n'ai ni vu le reste, ni assisté à la capitulation de Sedan. Les journaux à ce sujet n'ont rien pu exagérer. Soixante mille hommes qu'on venait de faire écharper pendant trois jours après les avoir fait surprendre ne pouvaient qu'être livrés par le gredin qui se disait encore leur chef — il pensait, l'infâme pourceau, attendrir le cœur de Guillaume sur son compte et rentrer à Paris, après nous avoir couverts de honte. Heureusement, quoiqu'un peu tard, la république fut proclamée......

LANCELOT.

La glorification du petit verre.

Une histoire qui n'est pas un conte.

Il y a quelques années, l'alcoolisme sévissait en Écosse : l'hospitalité écossaise n'a jamais été un vain mot, et quand la verte Erin fête ses hôtes, c'est avec accompagnement de force beuveries.

Quelques philanthropes bien intentionnés — ne le sont-ils pas tous et toujours? — s'avisèrent de guérir leurs compatriotes du vice d'ivrognerie — et aussitôt furent créées des sociétés de tempérance.

La religion bientôt s'en mêla ; le culte de l'eau claire fut décrété ; les femmes se mirent de la partie ; et l'opinion, plus forte que les lois, ne tarda pas à opprimer la liberté.

« Mes frères, dit un jour un ministre à ses paroissiens, vos excès ne sont plus tolérables. Habituez-vous, quelque chose que vous fassiez, à le faire avec modération, et surtout soyez sobres de liqueurs fortes.

« En vous levant, vous pouvez prendre *un* petit verre pour vous fortifier l'estomac, *un* autre avant le déjeuner, et, à la rigueur, *un* après. Mais ne soyez pas constamment à boire.

« Si vous sortez le matin, vous pouvez prendre *un* petit verre à cause du brouillard ; peut-être *un* autre avant le dîner, ce qui n'a rien de condamnable en soi ; mais qu'on ne vous voie pas constamment la bouteille à la main.

« Personne ne trouvera mauvais que vous preniez *un* petit verre au dessert, *un* autre quand on desservira la table, à la santé de vos amis. Tout cela est raisonnable ; il en est même qui, pour se tenir éveillés dans l'après-midi et se donner du cœur au travail, ont besoin d'*un* verre ou de *deux* ; mais ce qui est honteux, c'est de se vautrer dans la boisson.

« Quand la journée est finie, c'est différent ; on peut se délasser, prendre *un* verre avant le souper, *un* verre ensuite. Après le thé, *un* verre n'est certes pas de trop.

« Enfin, comme on ne peut pas se défaire tout à coup d'une longue habitude, j'admettrai, si vous voulez, *un* verre ou *deux* pour se rendormir ; mais du moins, mes chers frères, tenez-vous-en là, autrement vous franchiriez les bornes de la modération. »

Voilà un sermon qui dut avoir, je le gage, un certain succès.

La Médecine des Praticiens

Les anémies et l'Eugéine

CHAPITRE VI.

ÉTUDES CLINIQUES ET CONCLUSIONS.

(*Suite*).

L'EUGÉINE PRUNIER remplit entièrement le but défini par Gubler : faire absorber, avec des doses aussi faibles que possible, la plus grande quantité de modificateurs utiles, actifs, immédiatement assimilables. Le retour, extraordinairement rapide, des forces s'expliquerait, je crois (d'après des expériences en cours sur les animaux), par la formation presque immédiate d'hématoblastes nouveaux dans la rate, cette grande usine métallurgique de l'économie animale. Mais la dualité chimique de l'EUGÉINE PRUNIER la rend à la fois euplastique pour le sang et antidyscrasique pour le système nerveux. Cette double action est surtout visible dans la scrofulose, la phtisie torpide, l'albuminurie, la syphilis (qui est coutumière d'entraîner une sorte de méïopragie globulaire difficile à vaincre).

On voit l'hydrémie disparaître, au fur et à mesure que l'oxyhémoglobine récupère son activité de réduction dans les tissus (Hénocque), et que s'accélère la facile transformation des hématoblastes. Je dis *facile*, parce que, de toutes les préparations organométalliques martiales, le phosphomannitate de fer est celle qui est le plus promptement résorbée par l'intestin et accumulée par le système hépato-splénique, pour la besogne métabolique de l'économie humaine.

L'EUGÉINE PRUNIER possède apparemment une action élective sur le centre génito-spinal, chez l'homme aussi bien que chez la femme. Le Père de la médecine disait déjà

du fer : qu'*il rend les femmes plus fécondes et les hommes plus prolifiques*.

Un fer phosphorique, influençant à la fois les nerfs et les vaisseaux, « c'est-à-dire les organes qui rendent toutes parties du corps solidaires, en santé comme en maladie » (Bichat), ne peut donc qu'être favorable au bon fonctionnement sexuel. La pratique démontre qu'il en est ainsi, sans irritation ni contraction motrice de l'estomac, par le réconfort apporté au système nerveux parésié et au sang déminéralisé.

Le meilleur ferrugineux, disait Piorry, est le plus agréable. A ce titre, l'EUGÉINE PRUNIER mérite une place d'honneur. Mais elle la doit surtout à sa riche constitution biophorique et à son action sur les cellules et les ferments d'oxydation. Il faut donc la conseiller surtout en cas de dépression psychique, d'inappétence, d'aménorrhée, pertes blanches, hydropisies cachectiques, impuissance, spermatorrhée, incontinence d'urine, gonorrhée chronique ; dans les anémies puerpérales ; chez les enfants menacés de rachitisme, de scrofulose, de déviations osseuses, à dentition et croissance irrégulières ; chez les adultes, atteints d'albuminurie, de rhumatisme et de goutte chronique non congestive ; chez les artérioscléreux anémiques et cachectiques. L'EUGÉINE PRUNIER obvie, dans tous ces cas, à la décomposition aqueuse du sang et procure une période de bien-être, à longue échéance, avec amélioration des digestions et de l'assimilation ; exonération alvine plus régulière, aptitude plus marquée aux travaux de l'esprit, sommeil plus régulier et plus paisible ; disparition des palpitations, de la tachycardie, de l'arythmie et des intermittences du cœur, des angoisses dyspnéiques, du choc précordial douloureux et des tendances lipothymiques : symptômes, qui tiennent souvent autant du nervosime que de l'anémie, et résistent habituellement à l'administration des ferrugineux classiques.

L'EUGÉINE PRUNIER n'est donc pas, comme on voit, une spécialité banale : c'est une médication de progrès, appuyée sur une découverte chimique, et répondant, dans la pratique de tous les jours, à un véritable *desideratum*.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les cyclistes infirmes. Un journal anglais vient de publier un curieux relevé des infirmes cyclistes les plus célèbres.

On y remarque :

1° L'Américain W. Brown, qui, ne possédant qu'une jambe, n'en fait pas moins de 100 à 110 kilomètres chaque jour ;

2° Une équipe de *duplette*, dans laquelle l'équipier qui tient la direction ne possède qu'une jambe, alors que le cycliste d'arrière a bien ses deux jambes, mais ne possède qu'un seul bras;

3° Le coureur Spread, qui, n'ayant qu'une jambe, fit le trajet de Londres-Brighton en six heures vingt-cinq minutes : ce qui représente une vitesse moyenne de 20 kilomètres à l'heure ;

4° M. Scott, respectable gentleman, qui, n'ayant plus de mains, dirige le guidon avec les deux crochets terminant ses moignons ;

5° Enfin, le cul-de-jatte J. Mackintosh, qui, en 1899, a fait la traversée de l'Écosse et de la Grande-Bretagne sur un tricycle spécial, mû par les mains.

(*Le Journal.*)

Contre la dépopulation. On a proposé une foule de moyens pour combattre la dépopulation. Il en est un qui mériterait d'être pris en sérieuse considération et dont l'avantage serait déjà de modifier le jeu du suffrage universel. Il consisterait à donner au père de famille, dans les élections, autant de voix qu'il aurait d'enfants mineurs. Et M. Leneveu (de Trouville), qui a émis cette idée, y tient d'autant plus que cela ne coûterait rien à l'Etat ; que c'est bien démocratique; que, dans la lutte sociale et politique, dorénavant âpre et fatale, ce serait une arme de résistance et même de domination, pour la classe de la société qui ne voudrait pas se laisser absorber par sa rivale ; que ce serait enfin juste t judicieux.

(*Bull. général de Thérapeutique.*)

Ivresse tarifée. L'État de Michigan semble se soucier fort peu de combattre l'alcoolisme. Il préfère tirer de l'abus des boissons un avantage immédiat, sans songer à quelles dépenses éloignées (hôpitaux, asiles d'aliénés, prisons, etc.) l'entraîneront les buveurs. *Le Monde économique* nous apprend que, dans ce paradis des ivrognes, l'on vend, moyennant 5 dollars, des permis d'ivresse, donnant le droit de boire pendant toute une année, à tous les bars possible, aussi souvent qu'on le désire, sans être inquiété en cas d'ivresse manifeste.

Doux pays !...

(*Rev. d'Hyg.*)

La couleur des nègres à la naissance. Un médecin allemand, après un séjour de plusieurs années à Klein-Popo, dans le Togoland africain,

a pu se rendre compte que le petit nègre est, en naissant, de la même couleur que n'importe quel enfant européen. Au bout de deux ou trois jours environ, sa peau prend une teinte légèrement foncée, presque lilas; dix jours après, elle devient marron clair, et reste assez longtemps de cette couleur. Ce n'est guère que trois ou quatre mois plus tard que la peau devient complètement noire.

(*Bull. général de Thérapeutique.*)

Curieuse méthode javanaise d'hypnotisme. Dans les « Archives d'hygiène des troupes allemandes de terre et de mer », le Dr Steiner décrit une méthode d'hypnotisme employée depuis longtemps à l'île de Java : on place les mains sur le cou du sujet, les doigts se rencontrant sur le haut du cou. L'artère carotide est comprimée avec les pouces, en arrière et un peu au-dessous du maxillaire inférieur ; la pression de l'artère est dirigée vers l'épine dorsale. Aussitôt, la tête s'incline et le sujet semble être plongé dans un profond sommeil, duquel il se réveille seul, *presque subitement*, au bout de quelques minutes. L'effet n'est pas dû à la suggestion, car l'emploi de ce même procédé, sans la compression des artères, ne donne aucun résultat.

Ce procédé a, en javanais, un nom qui signifie *compression des vaisseaux en sommeil.*

D'ailleurs, en Russie, le nom populaire de l'artère carotide est « l'artère du sommeil ». Et carotide ne vient-il pas du grec καρος, sommeil ?

Le Dr Steiner n'a jamais entendu parler d'accident provenant de l'application de cette méthode de narcotisme, très répandue dans l'île de Java. Les patients ne vomissent pas et ils n'ont ni incontinence d'urine, ni fécale.

Le Dr Steiner a ouvert un abcès inguinal, sur un sujet placé dans cet état spécial de somnolence, sans que ce patient ressentît de douleur. Il recommande à la chirurgie, pour les courtes opérations, cette méthode, à cause de sa brièveté et sa simplicité d'exécution, et de la rapidité du réveil. Ce même procédé peut être également utilisé avec efficacité pour combattre la céphalalgie, le vertige et l'insomnie.

(*Le Monde dentaire.*)

Un Mécène de la médecine (1) M. Rockefeller vient de porter de un million à six millions la donation qu'il a faite pour la fondation, à New-York, d'un Institut de recherches médicales, notamment pour la cure de la tuberculose. L'Institut comportera un hôpital, un laboratoire et un musée d'hygiène populaire. Il publiera un journal de médecine expérimentale et donnera des conférences publiques. Un certain nombre de médecins ont été déjà envoyés en Europe, pour s'y livrer à des recherches spéciales.

(*La Lanterne.*)

(1) Cet écho aurait dû passer avant celui intitulé : *Fondation d'un collège médical aux Etats-Unis*, paru dans le n° du 15 août et qui en est la suite et le complément. Nos lecteurs voudront bien excuser cette erreur de mise en pages.



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Glanes de la “ Chronique ”

Le professeur Bouillaud et le phonographe

Il y a un quart de siècle environ, Edison construisait le phonographe. Nous nous souvenons tous des premières auditions phonographiques données à cette époque ; nous étions frappés des résultats obtenus avec un appareil d'une si grande simplicité. Aujourd'hui le phonographe est dans toutes les mains et on se demande comment un savant tel que le professeur Bouillaud, put s'écrier, en se précipitant sur le démonstrateur qui présentait le phonographe à l'Académie des Sciences: « Misérable, vous trompez l'Académie, vous êtes ventriloque ! »

Le distingué professeur ne reconnut pas sa méprise et continua à s'enraciner dans l'erreur : les comptes rendus de l'Académie des Sciences et la pièce autographe que nous possédons le témoignent.

Dumoncel présenta le phonographe à l'Académie des Sciences le 11 mars 1878 ; mais la « gaffe » du célèbre médecin ne parut pas au compte rendu de cette séance. Quelques jours après, Dumoncel voulut bien répéter dans son cabinet « l'expérience du phonographe » devant Bouillaud. Le professeur réfléchit plusieurs mois et lut le 30 septembre à l'Académie les « remarques sur le phonographe et le téléphone ».

On peut faire deux hypothèses, dit-il, au sujet du phonographe :

La première, c'est que cet appareil ne serait qu'un écho *sui generis:* « il ne constitue pas par conséquent une véritable invention ». Cependant Bouillaud reconnaît que cet écho phonographique diffère de l'écho ordinaire : « Je ne pouvais me dissimuler que la répétition *dite* phonographique n'avait pas lieu immédiatement après la prononciation des paroles, comme il arrive dans le cas de leur répétition par un écho très voisin de l'oreille de la personne qui les a prononcées. Je ne pouvais me dissimuler non plus que la répétition d'origine phonographique pouvait se reproduire, selon les phonographistes, un plus ou moins grand nombre de fois, à des intervalles divers, sans avoir besoin d'une prononciation nouvelle de la part de la personne qui les avait déjà prononcées. »

Bouillaud s'était aperçu, pendant la répétition des paroles par le phonographe, « de faibles mouvements des lèvres des personnes par lesquelles les paroles avaient été prononcées. » Ainsi s'explique sa malheureuse exclamation et la seconde hypothèse : « Les paroles attribuées au phonographe seraient reproduites par une sorte d'imitation artistique », par un ventriloque, en un mot. Bouillaud terminait ses remarques en disant qu'il resterait « dans le doute, jusqu'au moment où M. Dumoncel, toutes les conditions requises observées, en présence de la commission demandée, fasse répéter au phonographe la phrase enregistrée par lui telle que je l'ai prononcée, ce qu'il a déjà fait plus d'une fois, dit-il, en présence de centaines de personnes. »

La lecture de ces observations ne pouvait pas rester sans réponse. Milne Edwards prit la parole, au nom de l'Académie : « Tous les physiologistes de l'Académie ne partagent pas les opinions de leur savant confrère Bouillaud » ; principalement au sujet de la discussion qui est relative aux lois de l'acoustique, « il ne croit pas nécessaire d'y intervenir. » On ne pouvait dire plus clairement à Bouillaud que l'Académie n'approuvait pas sa discussion. Le président ne nomma pas d'ailleurs la commission demandée.

A la séance suivante, le 7 octobre 1878, Dumoncel répète devant l'Académie les expériences relatives au phonographe et s'étonne que « M. Bouillaud n'ait jamais voulu répéter les expériences lui-même et alors qu'on lui donnait toutes les facilités pour le faire ».

Tel est le résumé de la discussion relative au phonographe, intéressant à lire tout au long dans les comptes rendus des séances de l'Académie pour l'année 1878. On pourrait croire l'affaire terminée, mais Bouillaud continue à ne pas partager « la foi phonographique » de l'Académie. Nous apportons à l'appui de cette affirmation la note que nous reproduisons ici. Elle est écrite par Bouillaud au secrétaire perpétuel et il le prie de l'insérer au compte rendu.

On lit au verso de la pièce reproduite : « *M. Dumoncel n'ayant point conservé la feuille de cet enregistrement, il ne peut, et cela est clair, me donner le spectacle de cette répétition. Alors j'ai prononcé une nouvelle phrase (M. Dumoncel faisant fonctionner le phonographe). Cette expérience n'a été qu'une sorte de seconde édition de celle à laquelle j'avais assisté et coopéré dans le cabinet de mon savant confrère.*

« Si le compte rendu contient un article sur l'expérience de M. Dumoncel, relative au phonographe, je prie instamment M. le secrétaire perpétuel d'y consigner ma réponse en ces termes laconiques.

« Bouillaud. »

Nouvelles remarques sur le phonographe par M. Bouillaud.

J'aurais dit, et cela est écrit dans le compte rendu de l'avant-dernière séance : « Mon incrédulité, pour être vaincue, attend uniquement l'heureux moment où, fonctionnant sous sa direction personnelle, toutes les conditions requises observées, en présence de la commission demandée, M. Dumoncel fera répéter au phonographe ma phrase enregistrée telle que je l'ai prononcée. »

« J'ai donc conservé mon incrédulité tout entière ; *elle a pleinement confirmé les hypothèses que j'avais conçues relativement au mécanisme selon lequel on fait manœuvrer l'instrument, sous le double rapport de l'enregistrement et de la répétition des paroles. Assurément le phonographe est un instrument d'acoustique très ingénieusement et habilement construit. Je ne lui conteste pas assurément le pouvoir, quand on le fait bien jouer, de produire, de transmettre, de réfléchir, de modifier des bruits. Mais ce que, jusqu'à nouvelles expériences faites dans les conditions requises, je conteste, c'est d'articuler,* par lui-même, *les mots qui lui ont été prononcés.* »

En résumé, il est difficile de saisir la véritable opinion de Bouillaud ; il dit qu'il a « conservé son incrédulité tout entière », mais il ne parle plus de ventriloquie ; il ne considère plus la voix phonogra-

phique comme une sorte d'écho et même il donne une très bonne définition de l'appareil, en l'appelant « un merveilleux instrument d'acoustique qui reproduit les bruits ».

Cet autographe ne fut peut-être pas envoyé au secrétaire perpétuel; en tous cas, si ce dernier le reçut, il jugea inutile de l'insérer, car nous ne le trouvons pas dans le compte rendu de l'Académie. On ne pouvait être plus laconique.

Le grand médecin reconnut-il qu'il s'était complètement trompé? C'est certain. Mais il ne vint pas à l'Académie comme il l'avait dit. « Je viendrai proclamer ma défaite au sein de cette Académie et je n'en rougirai point, car s'il y a une chose de plus beau peut-être que de découvrir la vérité, c'est de reconnaître son erreur. »

Ses observations malheureuses n'empêchèrent pas Bouillaud de faire les années suivantes plusieurs communications importantes à l'Académie des Sciences.

De même que l'Académie, nous ne pouvons oublier, malgré son manque de foi à la phonographie, que Bouillaud fut un grand savant.

Après sa mort, à la séance du 31 octobre 1881, le président prit la parole en ces termes : « Le pays et notre compagnie ont perdu en M. Bouillaud un des médecins contemporains les plus éminents par la science. par l'élévation de l'esprit et du caractère. Son nom est un des plus grands de la médecine contemporaine. M. Bouillaud a aperçu le premier les relations qui existent entre les affections organiques du cœur et le rhumatisme articulaire aigu ; il a reconnu et délimité en quelque sorte la lésion anatomique qui produit l'aphasie... »

L'incident du phonographe est rendu plus amusant encore par la grande intelligence de Bouillaud ; il eut l'énergie de soutenir son opinion contre toute l'Académie, croyant l'éclairer et l'empêcher d'être trompée par un habile ventriloque (1).

R. Helot.

Il n'y a rien que les hommes aiment mieux à conserver et qu'ils ménagent moins que leur vie.

(La Bruyère.)

*
* *

Précaution vaut mieux que repentir.

(*Proverbe hollandais.*)

*
* *

Nous ne croyons le mal que quand il est venu.

(La Fontaine.)

---

(1) Extrait du Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique *Le Vieux Papier*, n° du 1er janvier 1903.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Bossuet a-t-il disséqué? — Le professeur Le Double (de Tours), qui prépare un digne pendant à son *Rabelais anatomiste*, en fouillant les documents relatifs aux études médicales de Bossuet, nous fait part de ses doutes. « Nulle part, dit-il, je n'ai trouvé la preuve péremptoire que Bossuet ait disséqué. Je connais les éloges académiques de Du Verney et de Dodart par Fontenelle, de l'évêque de Tarentaise, etc. Sur Bossuet je connais également les manuscrits de l'abbé Ledieu, qui fut pendant 20 ans le secrétaire particulier et l'ami de l'évêque de Meaux et qui tint un journal quotidien des moindres événements de la vie du prélat. Rien non plus de précis là-dessus.... »

Or, rien n'est plus certain : Bossuet a étudié l'anatomie et disséqué.

Le renseignement se trouve dans un auteur, qui fut naguère fort malmené par un correspondant de *La Chronique*, sous prétexte qu'il n'était pas le partisan de Pasteur. Pouchet écrit : « Bossuet abandonnait la cour brillante de Louis XIV, et s'enfermait dans l'amphithéâtre de Duverney, pour s'y initier à l'anatomie du corps humain. »

Ce ne fut pas seulement Bossuet qui s'enthousiasma aux leçons du bon Duverney. Les biographes nous disent que les courtisans et les gens du monde assistaient à ses leçons, et que plusieurs portaient même dans leurs poches des pièces osseuses desséchées et préparées par l'illustre anatomiste. Les plus fameux comédiens allaient entendre Duverney, pour acquérir le talent de parler en public. « C'était, dit Fontenelle, un feu dans les expressions, dans les tours, et presque dans sa prononciation, qui auraient presque suffi à un orateur. » Il serait curieux de savoir si Bossuet lui-même n'a pas emprunté quelques périodes oratoires au célèbre professeur ?

Duverney mourut le 10 septembre 1730, âgé de 82 ans. Il mériterait de passer à la postérité, rien que pour avoir mérité d'être *le professeur d'anatomie de Bossuet.*

Mais il eut encore un autre mérite : il fut le *professeur de Mme de Staal.*

Il allait souvent à Sceaux, chez Mme la duchesse du Maine. Il y vit Mlle de Launai, qui devint Mme de Staal et en devint éperdûment amoureux, bien qu'il fût alors très âgé. Voulant faire valoir les talents de sa maîtresse, il dit un jour, en compagnie, que cette demoiselle était la fille de France qui connaissait le mieux le corps humain. Ce singulier éloge fournit beaucoup à la plaisanterie.

M. le professeur Le Double, bien qu'inclinant à penser que Bossuet a disséqué, objecte les défenses du droit canon. Bossuet n'était pas homme à s'arrêter à ces vétilles. N'existe t-il pas des preuves certaines que Bossuet fut marié avec Mlle Des Vieux

(plus tard appelée de Mauléon, du nom de la terre que Bossuet lui avait donnée) ?

On s'occupait, du reste, beaucoup d'anatomie à la cour de Louis XIV, et souvent, nous dit Saint-Simon, le Dauphin renonçait à ses parties de chasse, pour assister aux leçons de Duverney.

Il suffirait de connaître certains passages du *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, pour être sûr que Bossuet a étudié l'anatomie.

Ne serait-il pas intéressant, dans une revue comme *La Chronique*, de publier une étude sur les ecclésiastiques qui ont disséqué, depuis Rabelais jusqu'à Debreyne ? Dr Mathot.

Quel est l'inventeur de la vaccine ? — Deux correspondants de *La Chronique* se sont rencontrés dans cette conviction, exprimée en termes différents, que les grandes découvertes ne naissaient pas tout d'un coup, mais étaient préparées lentement, et que les grands inventeurs avaient eu la voie préparée par d'autres pionniers plus obscurs, mais non moins utiles dans l'œuvre finale. Il s'agissait de la découverte du siège du langage articulé et des travaux anatomiques de Rabelais, si j'ai bonne mémoire.

Je ne veux pas, à propos d'une simple question sur la priorité, accordée par l'histoire officielle à un médecin anglais, au détriment d'un simple pasteur protestant français, raviver de nouvelles discussions de doctrines. La légende vit toujours aux dépens de la vérité, l'humanité ayant besoin de mensonges et d'illusions pour vivre, et la médecine encore davantage ; mais je tiens à faire remarquer que la commune opinion des deux correspondants de *La Chronique* n'est vraie que si on y ajoute un commentaire.

Presque toujours on voit le désir intellectuel, le dévoilement d'une vérité se produire non en *un seul individu*, mais à *travers plusieurs générations*. Presque toujours aussi la découverte définitive est atteinte par plusieurs individus *presque en même temps*. Qu'on examine l'histoire de toutes les grandes découvertes, on vérifiera cette loi. Le calcul différentiel, la découverte du phosphore, l'invention du phonographe, la loi de l'adaptation au milieu, la doctrine darwinienne, etc., etc..., ont été atteintes par plusieurs savants — un seul, devant l'histoire, reste le premier — parce qu'il faut bien, pour simplifier l'histoire, qu'on attache un seul nom à une découverte.

Jenner aurait-il eu son Americ Vespuce, comme Pasteur a eu son Béchamp, comme Darwin a eu son Lamarck, etc. ? Puisque *La Chronique médicale* a publié une nomenclature des médecins ayant fait partie de la Convention, ne pourrait-on y adjoindre l'histoire des conventionnels qui se sont occupés des sciences médicales, sans être médecins ?

Certain Jean-Paul Rabaut de Saint-Etienne, né à Nîmes en 1747, fut de son temps opposé à Mirabeau. Comme homme de lettres, on lui doit un poème épique sur Charles Martel et une histoire primitive de la Grèce, qui eut grand succès. Doué d'une éloquence entraînante, un instant Mirabeau fut, grâce à lui, orthographié Mi-Rabeau. On lui doit l'organisation de la gendarmerie en France.

Son frère Rabaut-Pommier, moins connu comme orateur, mérite l'attention, parce qu'il pourrait bien être le Jenner français. Vers

l'année 1780, il avait observé qu'aux environs de Montpellier, on connaissait sous le nom de *picote* une maladie commune aux vaches et aux moutons. Ayant remarqué que les bergers qui contractent la picote, en trayant les vaches, n'ont qu'une maladie très atténuée et même passent pour ne pas la contracter, il en conclut qu'il serait plus prudent d'inoculer la *picote* que la variole. En 1784, il eut l'occasion de communiquer ces observations à un nommé Pugh, en présence de sir James Ireland, de Bristol. M. Pugh promit qu'à son retour en Angleterre, il ferait part des observations de Rabaut au docteur Jenner, son intime ami.

Rabaut, au rapport de Beaulieu qui l'a connu, possédait une lettre de Sir Ireland, datée du 12 février 1811, indiquant ce fait. Le *Dictionnaire des sciences médicales* (article *Vaccine*), tome LVI, page 395, mentionne également l'anecdote. Il est donc légitime de se demander si ce n'est pas à ce pasteur protestant français qu'on doit la première idée de la vaccine — et si Jenner n'aurait fait que profiter de l'invention de notre compatriote ?

Rabaut fut sous-préfet du Vigan, jusqu'en 1803. Il est mort le 16 mars 1820. Inutile de dire qu'il n'a aucune statue, ni à Montpellier ni à Paris, tandis que Jenner en possède plusieurs. Ce remarquable plagiat ne paraît pas avoir attiré l'attention des historiens de la vaccine, et il serait, je crois, intéressant de le voir discuter dans les colonnes de *La Chronique médicale*. Il serait également intéressant de rechercher si cette célèbre famille des Rabaut a laissé des descendants, soit à Nîmes, soit à Montpellier. Un troisième frère, nommé Dupuis, député du Gard, fut, comme son père, décoré de la Légion d'honneur et universellement estimé de ceux qui l'ont approché.

Ne pourrait-on établir, par des faits précis, si Rabaut n'a pas le premier inoculé la vaccine et si Jenner, par conséquent, n'est venu que le second ?

D[r] Michaut.

L'Angleterre et la lutte contre la tuberculose. — Depuis longtemps le professeur Brouardel répète, dans ses discours et ses écrits, que, dans l'espace du dernier demi-siècle, l'Angleterre a vu sa mortalité par tuberculose diminuer *de moitié*, malgré l'état stationnaire, en ce pays, de l'alcoolisme.

A quoi tient un résultat si extraordinaire ? Dans la *Revue encyclopédique Larousse*, de 1899, M. Grancher a ciselé cet aphorisme un peu simpliste : « L'Allemand lutte contre la tuberculose par le sanatorium, et l'Anglais par le beefsteack et le tennis. Je préfère la méthode anglaise, plus agréable et plus efficace. »

Le grave professeur a trouvé cette formule si humoristique qu'il vient de la rééditer, dans un leading article du *Bulletin médical*. Mais ce n'est pas suffisant à notre point de vue historique.

Quelles ont été les mesures législatives, hygiéniques, prophylactiques, thérapeutiques, édictées par l'Angleterre, dans cette lutte victorieuse, comme toutes celles qu'elle a entreprises ? Quels ont été les résultats, spécialement dans les grandes villes et les centres industriels ? dans l'armée et la flotte ? Quel a été le rôle des médecins, l'argent dépensé, etc. ?

D[r] E. Callamand (de Saint-Mandé).

La "Chronique" par tous et pour tous

La salle de garde de la Pitié, en 1859.

Monsieur le Directeur,

Je vous envoie ci-joints les renseignements sur la Marche triomphale des Internes de la Pitié en 1859, peinte par Alexis Douillard, alors élève des beaux-arts, et qui m'ont été obligeamment fournis par mon cher maître, le professeur Heurtaux.

Les internes figurés (1) sont, de gauche à droite :

(1) Marcellin Douillard, le frère du peintre, jouant du cor de chasse;

(2) De Saint-Germain, en hercule, brandissant le grand serre-nœud de Maisonneuve;

(3) Baillet, tenant sur l'épaule une immense pince de Liston;

(4) Leven Moïse, en costume de professeur, portant un carafon;

(5) En avant, Heurtaux, en écolier studieux, portant un gros livre (il venait d'obtenir la médaille d'or);

(6) Derrière lui, Michel, coiffé d'un bonnet d'astrologue (ou d'un éteignoir) tenant cette médaille au bout d'une hampe au-dessus de la tête de son camarade;

(7) Dubrisay, le lorgnant du haut de sa grande taille;

(8) Eugène Fournier, songeur, derrière le cheval de bois;

(9) Monsten, en Don Quichotte;

(10) Prado, grand joueur de cartes, en clown;

(11) Enfin Gauthiez, qui était fiancé, et tenait le flambeau de l'hyménée, pendant qu'un petit amour effeuillait des roses au-dessus de sa tête.

Recevez, etc.

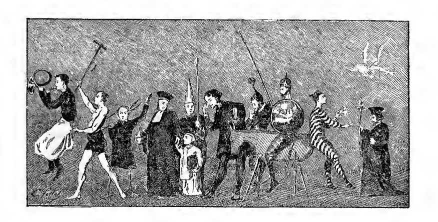
Dr J. Gourdet.

Gœthe et la danse expressive.

On a beaucoup vanté dans ces derniers temps, et considérablement surfait, à mon avis du moins, *les danses-idylles* d'une jeune Américaine, miss Isadora Duncan, au théâtre Sarah-Bernhardt. La physionomie de l'artiste est plutôt banale et le visage sans beauté; la ligne du corps n'a rien de botticellesque et les attaches des bras sont un peu massives ; les pas de danse m'out paru souvent monotones et un peu lourds ; enfin la nudité absolue de la jambe et du pied, sans la moindre chaussure, ne constitue pas une suffisante originalité.

---

(1) V. la gravure à la page suivante.
Voici les noms des internes figurés dans le panneau inférieur (*Salle de garde de 1877*); nous les devons à l'obligeance de M. Paul Richer. Ce sont, en allant de gauche à droite : *Saint-Ange*, *Kirmisson*, *Chuquet*, *Dave*, *Hutinel*, *Berdinal* (dont la tête est munie de deux ailes), *Vermeil*, Ch. *Leroux* (et non Campenon, comme nous l'avions indiqué par erreur), *Letulle*, *Segond*, et enfin Paul *Richer*, qui croque ses camarades, au premier plan, dans le coin, à droite.



Salle de garde de la Pitié, en 1859.

1. M. Douillard. — 2. De Saint-Germain. — 3. Baillet. — 4. Leven. — 5. Heurtaux. — 6. Michel. — 7. Dubrisay. — 8. Eug. Fournier. — 9. Monsten. — 10. Prado. — 11. Gauthiez.



Salle de garde de la Pitié, en 1877.

1. Saint-Ange. — 2. Kirmisson. — 3. Chuquet. — 4. Dave. — 5. Berdinal. — 6. Hutinel. — 7. Vermeil. — 8. Ch. Leroux. — 9. Letulle. — 10. Segond. — 11. Paul Richer.

Il est certain que l'art tout moderne de l'électricien a permis à la célèbre et toute gracieuse Loïe Fuller des jeux de lumière absolument inédits ; mais la danse pittoresque et ses moyens d'expression, d'ailleurs limités, ne sont pas précisément nouveaux. Au cours de son voyage en Italie, en 1787, Gœthe eut plusieurs fois l'occasion d'admirer, chez l'ambassadeur d'Angleterre à Naples, la belle Emma Lyon, la même qui devint plus tard la maîtresse de l'illustre amiral Nelson. Le grand poète avait alors 38 ans, et les agitations de sa jeunesse avaient fait place à une inlassable recherche de toutes les manifestations de l'art, de la nature et de la science. Aussi, pendant son séjour à Naples, ce fut pour lui, de son propre aveu, une sensation singulière de ne vivre qu'avec des hommes occupés à jouir. Et voici la description enthousiaste qu'il trace du spectacle :

« Le chevalier Hamilton, qui est toujours ici ambassadeur d'Angleterre, après s'être occupé si longtemps des arts en amateur, après avoir étudié si longtemps la nature, a trouvé le comble des plaisirs de la nature et de l'art dans une belle jeune fille. Il l'a recueillie chez lui : c'est une Anglaise de vingt ans ; elle est très belle et bien faite. Il lui a fait faire un costume grec qui lui sied à merveille. Elle laisse flotter ses cheveux, prend deux châles, et varie tellement ses attitudes, ses gestes, son expression, qu'à la fin, on croit rêver tout de bon. Ce que mille artistes seraient heureux d'exécuter, on le voit ici accompli, en mouvement, avec une diversité surprenante. A genoux, debout, assise, couchée, sérieuse, triste, lutine, exaltée, contrite, provocante, menaçante, inquiète : une expression succède à l'autre et en découle. Elle sait ajouter à chaque expression les plis du voile, les changer, et se faire cent coiffures diverses avec les mêmes tissus. Cependant le vieux chevalier lui tient la chandelle, et il s'est donné de toute son âme à cet objet. Il trouve en elle tous les antiques, tous les beaux profils des monnaies siciliennes, et jusqu'à l'Apollon du Belvédère. Pour tout dire, cet amusement est unique (1). »

L'art de notre Américaine rappelle absolument les poses esthétiques de la belle Anglaise, tant célébrée par les peintres de son pays, notamment par Romney. En effet, miss Duncan s'est contentée de choisir, dans les attitudes passionnelles, celles qui pouvaient s'adapter à l'eurythmie d'une danse pittoresque et traduire, de façon nécessairement très sommaire, l'impression laissée par certains tableaux de maîtres illustres. A l'immobilité des poses plastiques, elle a tenté de substituer une sorte de chorégraphie symbolique ; mais si l'effort a su piquer la curiosité des snobs, il est clair qu'il devait échouer.

Dr E. Callamand (*de Saint-Mandé*).

Une page médicale de Michelet.

Le Dr Henri Fauvel, qui nous a déjà fourni quelques contributions, où le souci du bien dire se mêle à la précision et à l'esprit scientifiques, nous adresse cette page, détachée de l'*Histoire de France* de

(1) *Œuvres de Gœthe*, traduction Porchat, t. IX, p. 257.

Michelet, et qui a trait à la folie du roi Charles VI ; tragique et sombre page, qu'illuminent le lyrisme et la flamme de notre grand historien national :

« Les médecins ne manquèrent point au royal malade, mais ils ne firent pas grand'chose. C'était déjà, comme aujourd'hui, la médecine matérialiste qui soigne le corps sans se soucier de l'âme, qui veut guérir le mal physique sans rechercher le mal moral, lequel pourtant est ordinairement la cause première de l'autre. Le moyen âge faisait tout le contraire ; il ne connaissait pas toujours les remèdes matériels ; mais il savait à merveille calmer, *charmer* le malade, le préparer à se laisser guérir. La médecine se passait chrétiennement, au bénitier même des églises ; souvent on commençait par confesser le patient, et l'on connaissait ainsi sa vie, ses habitudes. On lui donnait ensuite la communion, ce qui aidait à rétablir l'harmonie des esprits troublés. Quand le malade avait mis bas la passion, l'habitude mauvaise, dépouillé le vieil homme, alors on cherchait quelque remède. C'était ordinairement quelque absurde recette ; mais, sur un homme si bien préparé, tout réussissait. Au XIVe siècle, on ne connaissait déjà plus ces ménagements préalables ; on s'adressait directement, brutalement au corps ; on le tourmentait.

« Le roi se lassa bientôt du traitement, et dans un moment de raison il chassa ses médecins. Les gens de la cour l'engageaient à ne rechercher d'autre remède que les amusements, les fêtes, à guérir la folie par la folie... Une belle occasion se présenta : la reine mariait une de ses dames allemandes, déjà veuve... Les noces de veuves étaient charivaris, des fêtes folles, où l'on disait et faisait tout... »

On connaît la suite ; le roi et cinq chevaliers, déguisés en satyres, enduits de poix-résine, le feu mis à leur toison d'étoupe, les satyres flambants.... Singulier traitement de la folie que la frayeur et que l'épouvante ! Décidément, quand on est malade, autant vaut-il se faire soigner par les médecins, si attardés, si ignorants soient-ils.

Dr Henri FAUVEL.

Avis à nos Souscripteurs

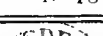
Nous rappelons aux souscripteurs des ouvrages du Dr CABANÈS *qu'ils ont droit à la prime des trois gravures précédemment annoncées, moyennant un supplément de* un franc *pour la province et l'étranger,* 0 fr. 75 *pour Paris, ajouté au prix du port de ou des volumes, annoncés d'autre part.*

Nous sommes heureux de leur apprendre que le cinquième mille *des* **Indiscrétions de l'Histoire** *est en vente, et que la* troisième édition *de* **Poisons et Sortilèges** *est sous presse : le prix de chacun de ces volumes est toujours de* **3 francs**, *pour les abonnés et lecteurs de la* Chronique. *Pour les autres volumes, non épuisés, du* Dr CABANÈS, *consulter la couverture.*

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 18 15 SEPTEMBRE 1903



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

La vie d'un étudiant en médecine à Paris sous la Restauration

PAR LE DOCTEUR CABANÈS.

Au mois d'octobre 1818, la diligence de Lafitte et Caillard déposait dans la cour des Messageries un jeune Arlésien « sans fortune, sans protecteurs, muni d'un simple diplôme de l'Ecole de Montpellier », et qui ne rêvait de rien moins que de conquérir Paris.

Ce rêve était permis à un jeune homme de 23 ans, qui avait toutes les illusions de son âge ; mais, ô ironie de la destinée, au lieu de réussir dans la carrière qu'il s'était choisie, il devait parvenir au but en suivant un chemin tout différent.

Ce qui nous rend particulièrement attachant notre personnage, c'est qu'ayant commencé par la médecine, c'est en dehors d'elle qu'il trouva sa voie ; nul ou à peu près ne connaît *le docteur* Pichot, alors que tous les lettrés gardent leur gratitude au créateur de la *Revue britannique*, l'émule, si même il ne fut pas le précurseur, de Buloz, fondateur, comme chacun sait, de la *Revue des Deux-Mondes*.

Les correspondances de jeunesse des grands hommes — et celui-là en fut un dans son genre (ne jouit-il pas en son temps d'une très grosse et très légitime notoriété ?) — sont toujours instructives par quelques côtés. Outre qu'elles marquent l'étape première d'un laborieux à la conquête de la gloire, elles nous révèlent bien des détails ignorés, non pas seulement sur la vie même de celui qui nous livre ses impressions, mais encore sur les événements dont il fut le témoin, et dont il se trouve être, à son insu, l'historien, d'autant plus sincère et plus impartial que sa « déposition » est dépourvue d'apprêt.

*
* *

Au moment où s'ouvre la correspondance que vient d'exhumer un de nos savants universitaires (1), Amédée Pichot est à Montpellier, où il termine ses études médicales.

(1) *La jeunesse d'un félibre arlésien. — Amédée Pichot à Paris* (1818-1820), par Léon-

Le séjour de la vieille ville commence à l'ennuyer, et il rêve déjà d'aller s'établir à Paris. « J'aime mieux aller chercher femme à Paris », écrit-il le 12 mars 1817, et sa mère entre volontiers dans ses vues : « Il me paraît que tu veux tâcher de ne plus retourner à Montpellier... Si tu termines cette année, tu pourras plus tôt aller à Paris. » (12 janvier 1817.)

On l'autorisait à commencer ses études de doctorat au mois d'avril; le 12 mars, il attendait l'argent de ses inscriptions, pour faire fixer son examen à une date antérieure aux vacances de Pâques.

Mais les vacances arrivent et l'examen n'est pas encore passé. Cela n'empêche le futur docteur de mettre la dernière main à sa thèse de doctorat. Il a choisi pour sujet une question d'intérêt local : « Aperçu sur les diverses espèces de pays marécageux et sur la ville d'Arles en Provence. »

Au moment d'aborder son cinquième examen, Amédée Pichot apprend d'Arles que son père est très malade. Honnête boutiquier du plan de la Cour, Jean-Baptiste Pichot n'avait pu se consoler de sa retraite à la campagne. Il déclina rapidement, et, dès la fin d'avril, Mme Pichot annonçait à son fils que « l'état du père était désespéré ». Il mourut en effet le 1er mai, sans que son fils eût pu ou voulu aller assister à ses derniers moments.

Ce fut le 13 mai 1817 qu'Amédée Pichot soutint sa thèse et fut reçu docteur en médecine. Il abandonna aussitôt le logis qu'il occupait « chez M. Bedos, marchand de papiers, rue de l'Argenterie », et rentra dans Arles.

Un mois plus tard, nous le retrouvons à Marseille. Après un court séjour dans cette ville, il s'installait à Toulon, où il projetait d'exercer la médecine.

Mais l'acclimatement fut sans doute malaisé, car, moins d'un an après, en février 1818, Pichot parlait déjà de repartir pour Paris. Au mois d'octobre suivant, il réalisait son projet : en compagnie d'un de ses camarades, étudiant en droit, notre héros quittait Arles, « par un soleil magnifique », et faisait son entrée dans la capitale, le jeudi 29 octobre.

Installé d'abord rue Saint-André-des-Arts, n° 53, il y reste peu de temps : « Je n'ai pas encore le logement que je voudrais », écrit-il le 17 novembre 1818.

Au mois de mai, il se transporte rue des Grands-Augustins, 17 : « Je suis à un quatrième et je n'ai vue que sur un ciel ouvert. » Cette mansarde lui coûtait 28 francs par mois (1).

Le soir, il retrouvait son ami au restaurant, et ils dînaient ensemble dans une pension, moyennant 48 fr. par mois, assez bien et souvent très bien.

La table leur paraissait satisfaisante : « Je suis surpris de la bonne cuisine », écrivait-il à sa mère. Le pain était à discrétion. Le plus cher c'était le vin : tandis que « dans les cabarets le peuple ne le payait que quatre ou cinq sous » et qu'on « n'y voyait que des hommes saouls », dans les restaurants bourgeois, il coûtait trente ou quarante sous la bouteille ; encore était-il de qualité inférieure. Aussi les jeunes gens préféraient-ils au vin de la bière ou du cidre.

G. Pélissier, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. Montpellier, imprimerie Centrale du Midi.

(1) *La jeunesse d'un félibre arlésien*, loc. cit.

Mais ces préoccupations gastronomiques n'occupaient pas tout le temps de notre étudiant. L'art de parvenir comporte d'autres préceptes que ceux de bien boire et de bien manger ; il est, par exemple, autrement important de se bien vêtir et d'obéir à la mode, quelle que soit sa loi, quels que soient ses caprices.

Le jeune Pichot, qui n'a pourtant rien d'un petit-maître, comprend qu'il est des nécessités auxquelles un homme de bonne tournure ne peut se soustraire. Nous présumons que le sacrifice ne lui coûtait guère, car il paraît suivre bien docilement les avis de son costumier. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions trouver de guide plus sûr pour savoir comment s'habillait le monde fashionable dans les premiers temps de la Restauration. Apprenez donc que, dans l'hiver de 1818-1819, on s'habille à Paris tout en noir, avec des bas de soie noire. Les bas, cependant, ne doivent être de soie que « pour l'habit » ; lorsqu'on est en bottes, il les faut de fil très commun. La culotte tend à se substituer presque partout au pantalon.

Mais on n'est un parfait gentleman que si l'on a des chemises de percale, à treize francs pièce, des cravates de « mousseline fine », ou même en batiste. En batiste aussi doit être le jabot, que porte tout docteur qui se respecte, quand il est reçu dans les salons.

Les bottes et les souliers, « pour n'avoir pas les pieds humides », coûtaient dans les 9 ou 10 francs la paire. Il pleuvait, paraît-il, beaucoup, et les bonnes chaussures n'étaient pas de luxe. On avait, il est vrai, la ressource de prendre le cabriolet, au lieu de « trotter dans l'eau », d'autant qu'il n'était pas de bon ton d'avoir un parapluie : « cela prouve qu'on n'a pas d'argent pour payer une voiture. »

L'hiver il faut se chauffer, et le bois est, avec le loyer, une grosse dépense : outre ce que l'on consomme, il faut compter que le portier et sa femme en volent pour vingt francs par mois.

S'il n'y avait eu que ces occasions de dépenses ! Mais deux mois à peine après son arrivée à Paris, le jeune Provençal « s'en faisait déjà » pour cinquante francs d'étrennes : argent pour les domestiques, almanachs, bonbons, etc. Ces *etc.*, ce sont les *bonnes occasions* dont on veut profiter, l'*imprévu* qui revêt à Paris tant de formes, la visite des monuments, les spectacles... et le reste, qui ne s'avoue pas ! Amédée Pichot tient à nous convaincre, ou plutôt à persuader sa mère qu'il appartient à la catégorie des jeunes gens rangés (1), et s'il accorde une part aux divertissements, il en fait une bien plus grande aux distractions artistiques et intellectuelles. C'est ainsi qu'il va voir jouer Mlle Mars, « qui est une divinité et joue à merveille », et dont il devient, après l'avoir vue un certain nombre de fois, un des plus déterminés admirateurs. Mlle Mars l'enthousiasme « par son naturel, sa grâce et sa naïveté ». Toute jeune qu'elle paraisse, la grande artiste a bien ses quarante-cinq ans sonnés, « mais elle fait les petites filles de quinze à seize ans à ravir ». Un autre jour, c'est Talma que notre Arlésien va applaudir, et il revient du spectacle absolument enchanté.

L'époque du carnaval arrive : notre étudiant aurait garde de manquer le bal de l'Opéra, où il s'est ennuyé, parce que personne ne l'a

(1) « J'ai beaucoup de distractions, écrivait-il le 28 décembre 1818, mais peu d'amusements véritables. » (Lettre du 28 décembre 1818.)

intrigué. C'est déjà « un bal où on ne danse pas, faute de place, quoiqu'il y ait musique tout le temps, et que la salle soit vaste. »

Le saint temps du carême vient un moment interrompre cette vie de dissipation. « Les théâtres royaux sont fermés; les églises sont pleines. » Pichot préfère les boulevards, où se concentre tout le mouvement de la grande ville.

L'ouverture des Chambres, les cérémonies funèbres en l'honneur du duc de Berry, les fêtes de banlieue, où l'on se rend en voiture, « pour vingt ou trente sols », voilà les distractions de Paris l'été.

Dans l'hiver qui suit, celui de 1819, ce sont, à peu de variations près, les mêmes passe-temps. Les spectacles de la rue sont tels que nous les revoyons de nos jours : ce sont les mêmes petites boutiques, installées dans les passages et sur les ponts, la semaine qui précède le Jour de l'An, et où l'on vend, tout comme aujourd'hui, « des joujoux, des étrennes de toutes les façons, jusqu'à des compliments de bonne année pour deux sous ».

La grande attraction du Carême de 1819 est la représentation d'*Athalie*, avec chœurs, à l'Opéra. La pièce obtient le plus grand succès. Beaucoup de billets se sont payés jusqu'à 50 et 100 fr.

Après les plaisirs chers, ceux qui ne coûtent rien, « comme cette promenade dite de Longchamps, où des voitures élégantes, des attelages magnifiques et la toilette des dames forment un spectacle admirable » ; ou encore le cortège de cet ambassadeur du shah de Perse, qui fit courir tout Paris, comme on court aujourd'hui après les souverains qui nous rendent visite.

Le 3 mai, grande fête en l'honneur du retour de Louis XVIII; « mais peu de particuliers se sont donné la peine d'éclairer les lampions. C'est qu'en général on se moque assez du 3 mai à Paris, et s'il y avait beaucoup de monde partout, c'était le beau temps et non le royalisme qui faisait sortir les promeneurs ».

Amédée Pichot préfère au spectacle de la rue celui plus discret et aussi plus intime qu'il va nous décrire. Il ne lui en a coûté que trois francs d'entrée pour contempler les merveilles qui se sont déroulées sous ses yeux éblouis : « Dans un salon de verdure, de jolies demoiselles, qui ne sont cependant que des feseuses de mode ou des ouvrières, toutes bien parées qu'elles sont, dansent avec des calicots au son d'un orchestre très animé ; plus loin, un concert de musiciens rassemble un cercle d'amateurs ; dans une allée, des jeunes gens enfourchent des chevaux de bois (les *draisiennes*, première forme des vélocipèdes), qui vont tout seuls, quand on sait les faire aller ; dans une autre, une promenade d'élégants et d'élégantes. Des chars volants, des gondoles aériennes font voyager dans les airs ceux qui dédaignent de se mêler dans la foule. Les petits enfants et beaucoup de grands garçons courent au théâtre des marionnettes, où Polichinelle danse au moyen d'un fil secret. Plus loin, c'est un escamoteur, ce sont des danseurs de corde, des sauteurs; et enfin un roulement sourd comme celui du tonnerre vous attire du côté des montagnes (les *montagnes russes*, alors dans leur nouveauté), où pour dix sous on fait dans une minute un quart de lieue en poste, sans chevaux ni postillon ; tout cela se trouve dans un même jardin (1), ainsi que

(1) Jardin de Tivoli.

mille jeux divers, celui de la bague, du billard, etc. Tous les arbres sont illuminés en verres de toutes couleurs, et quand dix heures sonnent, un superbe feu d'artifice commence la soirée. Avec de l'argent on peut se faire un paradis à Paris (1). »

En cette année 1819, les Parisiens eurent, d'ailleurs, tous les bonheurs, jusqu'à une comète au mois de juillet, et une exposition universelle au mois d'août ! Cette exposition s'ouvrit le 25, jour de la saint Louis, dans la grande galerie du Louvre. Le jour même de l'ouverture, qui était la fête du roi, on dansa dans tous les carrefours. La veille avait eu lieu un spectacle gratis, où « la canaille » était allée écouter nos grands acteurs, « avec un silence dont les jeunes bourgeois n'ont aucune idée ».

« Le lendemain, des distributions gratuites de comestibles, et surtout de vin, mirent le peuple en goguette, et le soir un feu d'artifice des plus beaux attira une population immense aux Champs-Elysées et aux Tuileries. »

* * *

La correspondance d'Amédée Pichot, c'est, pour tout dire, la chronique de la vie parisienne dans toutes ses manifestations. Parfois le conteur ne dédaigne pas la note tant soit peu graveleuse. Mais n'est-il pas médecin, et, comme tel, ne jouit-il pas, entre autres privilèges, de celui de tout dire... avec bienséance?

Au mois de décembre 1819, il n'est bruit à Paris que « de certains *piqueurs*, qui attaquent les jeunes filles et les lardent avec de petites broches. Il y a de quoi en rire et de quoi en avoir peur. C'est un diable qui est dans Paris ; d'autres disent un certain lord anglais, assez mauvais sujet (2) ». Nous avons vu reparaître de nos jours, sinon sur les boulevards, au moins dans les annales judiciaires et médico-légales, ces singuliers érotomanes. Mais combien ils ont fait de progrès depuis ! leur imagination fertile leur a suggéré bien d'autres dépravations !...

Il y a, comme on voit, de tout un peu dans ces lettres, écrites au courant de la plume, sans pose et sans prétention. S'il y est souvent question de la pluie et du beau temps, on peut y relever nombre de menus faits, qui sont et qui resteront la meilleure monnaie de l'histoire. Où trouver, par exemple, un plus fidèle tableau de la situation politique que dans les lettres qui vont suivre, et qui dénotent un esprit d'observation et un sens pratique... tout professionnel :

«... Il circule de mauvais bruits dans Paris sur l'île Sainte-Hélène (la lettre est datée de novembre 1818)... la garnison s'est révoltée... On craint peu Bonap... (*sic*), mais on a peur d'une diablerie plus forte que le changement du tribunal d'Arles, et le gouvernement se bat les flancs pour soutenir les fonds. Les Parisiens sont si drôles qu'on parle de tout en riant et en faisant des calembours. Nous verrons si les Chambres riront. J'ai rencontré le père 18 dans sa voiture. Je l'ai vu dans le fond assis comme un bon père...

---

(1) Lettre du 12 juin 1819.
(2) Lettre du 14 décembre 1819.

« On ne crie jamais : Vive le Roi; cependant il n'y a que les *ultra* qui ne l'aiment pas. J'ai vu à l'Opéra la pauvre duchesse de Berry; elle est toujours en rose, chapeau et robe ; les Parisiens n'aiment pas les femmes qui ne font pas d'enfants. On ne fait point d'acclamations non plus pour elle ; elle est bien peu jolie... »

Pas très galant pour la duchesse, le confrère, mais la vérité avant tout.

Un mois plus tard, l'horizon politique se rassérène. « Bonaparte n'a pas réussi à s'échapper; on ne le craint plus... » Le peuple, pas plus du reste que les fidèles du parti, ne montrent grand enthousiasme pour le souverain régnant. A part les *ultra*, « très contents du discours du Roi, personne n'a crié : Vive le Roi, le jour de la messe et de l'ouverture, hors la salle du moins... » Il n'y avait pas foule pour voir « le magnifique cortège des voitures dorées, des princes, des ducs, des valets galonnés, des dames de la cour couvertes de diamants, des troupes de la garde qui sont superbes », et « cependant il ne faisait pas froid ». La réflexion ne manque pas de piquant.

Survient une crise ministérielle, mais la vie de Paris n'en est pas pour cela troublée. « A Paris, la tristesse ne gagne pas le dessus. On vous dit d'un air consterné que tout est perdu, et soudain on se déride le front pour inviter une demoiselle à une contredanse. Il y a même des gens, hommes ou femmes, qui ne se donnent pas la peine de prendre l'air de ce qu'ils disent, et c'est avec la physionomie la plus calme qu'on vous assure qu'on est au désespoir (1). »

Cependant des symptômes graves se font jour : une « forte révolte » à Louis-le-Grand, où les jeunes gens crient : Vive la Liberté ; du tapage à l'Ecole de Droit, mais on n'y attache aucune importance dans les sphères officielles. Peut-être y prend-on plus garde aux propos qui se tiennent dans certains cafés, où l'on parle de soulever le faubourg Saint-Antoine et de courir aux Tuileries; on sera plus ému sans doute quand (le jour où la hausse de pain est affichée sur les murs de la capitale) la famille royale, revenant de Saint-Cloud, sera saluée par les cris de : *Vive la République !*

Mais Paris redevient calme bien vite, et la naissance de l'*Enfant du miracle*, comme on a baptisé le fils posthume du duc de Berry, vient à point pour consolider la monarchie chancelante.

* * *

Nous ne vous avons présenté jusqu'ici que le Pichot chroniqueur et historien, le seul, du reste, que la postérité consacrera. Il est peut-être temps de retrouver le médecin.

Pichot a eu l'intention bien réelle de pratiquer notre art (au début, il s'était même spécialisé comme gynécologue), mais à Paris il s'en tint à la médecine générale. En février 1820 il nous parle de ses premiers malades, dont il paraît avoir reçu surtout des honoraires en nature : l'un d'eux lui a fait « un cadeau de cinquante à soixante livres de sucre superbe » ! Le prix de cette denrée

(1) 16 février 1819.

de première nécessité était alors assez élevé, pour que ce ne fût pas tant que cela un cadeau à dédaigner.

Le « docteur Pichot » s'était installé à proximité des beaux quartiers, près du Louvre, 16, rue d'Angivilliers. Dès les premiers temps de son installation, il s'était rendu compte que la médecine ne nourrissait pas son homme; aussi songea-t-il à se procurer quelque argent par d'autres moyens. Il écrivit des articles de médecine dans les journaux, rédigea une préface et des notes pour un ouvrage qui ne porte pas son nom. Mais tout cela ne l'enrichit guère.

Bientôt le moment viendra où il se fera imprimer à son tour, au lieu de toujours travailler pour le compte d'autrui. Il eut l'idée, assurément neuve pour l'époque, de traduire les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise, et, pour ses débuts, son choix fut des plus heureux. C'est lord Byron qui obtint ses préférences, et il n'eut pas lieu de s'en plaindre par la suite, puisque ce fut le commencement de sa réputation littéraire.

Désormais Hippocrate et Galien seront relégués au second plan et les Lettres compteront un adepte de plus.

Il ne nous appartient pas de suivre notre confrère dans cette phase nouvelle de son existence. Aussi bien cette période de sa vie est-elle connue, et nous ne pourrions que répéter ce que maints biographes ont écrit avant nous. Et puis nos lecteurs trouveraient-ils sans doute que nous avons déjà trop abusé de leur indulgente patience.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Les pisteurs de villes d'eaux.

Les pisteurs, ce fléau bien connu dans les villes d'eaux françaises, existaient déjà en Belgique, au XVIIe siècle.

Nous avons retrouvé, dans les archives de Spa, une ordonnance, édictée par le gouverneur du marquisat de Franchimont, territoire dont Spa dépendait, interdisant aux apothicaires et leurs « mis en œuvre » de détourner les visiteurs au profit de leurs amis.

Voici la teneur de cette défense :

Ferdinand, eomte Aspremont de Lynden, ete., gouverneur du marquisat de Franchimont ; sur les plaintes faites que les Apoticaires et leurs valets et autres s'entremeloient de eonduire tous les estrangers dans les maisons particulières où bon il leur plait, au grand détriment du bourg de Spa ; affin d'y remédier et pour observer une poliee entière, nous défendons par ees présentes, à tous et un ehaeun des dits apotieaires, leurs valets et autres, de s'entremesler en aucune façon du logement des estrangers, leur laissant la liberté d'aller où bon leur plaira, ni même eourir au devant d'eux pour ee subjeet, à peine d'estre proeédé eontre les désobéissants en toute rigueur.

Fait à Wégimont, ce vingtième de juin 1679.

Publié à la fenestre de la Halle, au peuple assemblé à son de cloehe ; présents le mayeur et eschevins, le 24 juin.

Pour copie :
ALBIN BODY.

Glanes de la " Chronique "

Un projet d'encouragement à des médecins sous Louis XVI.

Il a paru naguère, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, un travail posthume du regretté Etienne Charavay où nous avons puisé quelques utiles indications.

Il s'agit d'un tableau de pensions à accorder à des savants et des littérateurs, tableau qui fut dressé, selon les inductions de M. Tourneux, à la fin de 1785 ou dans les premiers mois de 1786. Avec son habituelle sagacité, l'érudit critique a pu attribuer, avec assez de vraisemblance, les piquantes annotations qui accompagnent chaque nom de solliciteur, au ministre de la maison du Roi, duquel dépendaient les pensions et gratifications, et qui était à l'époque le baron de Breteuil.

Quoi qu'il en soit, le manuscrit exhumé par M. Etienne Charavay et publié après la mort de ce dernier par M. Tourneux, est, comme tous les états ministériels, divisé en deux colonnes : dans la première, les noms des impétrants sont écrits en lettres majuscules ; dans la seconde, leurs titres sont transcrits uniformément par la plume d'un expéditionnaire.

Au-dessous de chaque nom, dans la première colonne, une main inconnue a tracé, d'une écriture fine et couchée, l'appréciation des titres de chacun. Au-dessous, le ministre ou son représentant a inscrit la décision à intervenir et qui est reproduite ci-dessous en italiques.

Nous ne relèverons dans ce tableau que le nom de ceux de nos confrères qui sollicitaient les faveurs royales.

La plupart, avons-nous besoin de le laisser pressentir, sont obscurs ou ignorés. Mais il en est d'autres qu'on sera quelque peu surpris de retrouver sur cette liste de quémandeurs.

L'Éditeur du journal de médecine (1)

Il assure que M. le Contrôleur général le lui a promis, parce qu'il a augmenté son ouvrage d'un quart sans en augmenter le prix, et qu'il y renferme toutes les observations des médecins des provinces.

Demande qu'on lui accorde annuellement en gratification ce qu'il est obligé de donner à la poste pour le port des journaux.

M. Bayen (2).

Il semble que l'administra-

Chimiste, a été employé à l'exa

(1) Le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, rédigé par Bacher, Vandermonde et Roux, parut sous ce titre de 1758 à 1793 (cf Hatin, p. 579).

(2) Pierre Bayen, né à Châlons (Marne), le 7 février 1725, membre de l'Académie des sciences en 1785 et de la première classe de l'Institut en 1795, mort à Paris le 15 février 1798.

tion pour ce genre de service ne doit pas confondre le traitement qu'il peut mériter avec celui des gens de lettres.

men des eaux minérales du royaume, a détrompé le public par des mémoires sur les prétendus dangers des vases d'étain.

M. Andry, médecin (1).

N'est pas de notre ressort.

Demande que le gouvernement le charge du traitement des personnes mordues par des animaux enragés.

M. Gardanne, médecin (2).

La tête a tourné.

A fait plusieurs écrits sur le traitement des diverses maladies par ordre de l'administration, sollicite un traitement.

M Barthez (3).

C'est sans doute à Monsieur le duc d'Orléans que cette demande est adressée.

Attendre et proposer à la Reine 2400 livres.

Demande une pension de 6000 livres, pour indemnité de la place de premier médecin de Monsieur le duc d'Orléans, qu'il vient de perdre.

M. Laugier, médecin (4).

Marseille doit le récompenser.

Sollicite une pension pour avoir fait cesser la peste à Marseille ; demande qu'un ouvrage qu'il a composé relativement à ce fléau soit imprimé à l'Imprimerie royale.

M. Buc'hoz (5).

Il n'a peut-être pas existé un homme plus laborieux, mais il fait un livre comme un maçon fait un bâtiment. Il n'épargne rien pour les épreuves des planches, et il est très vrai que ses ouvrages l'ont ruiné. Je doute qu'ils aient enrichi ses libraires. Mais ils ont donné lieu à de meilleurs, et c'est toujours un service qui mérite récompense, surtout chez un vieillard.

1000 livres sauf à renouveler. Avec une lettre.

Médecin de Monsieur, a entrepris des ouvrages nombreux et dispendieux sur l'histoire naturelle, sur la botanique et sur l'économie. Les dépenses qu'il a faites l'ont ruiné, et les ressources de ses livres sont pour ses libraires. Il a un arrêt de surséance.

---

(1) Charles-Louis-François Andry, né à Paris en 1741, mort le 8 avril 1829. Il avait publié, en 1779, des *Recherches sur la rage*. Il fut médecin consultant de Napoléon Ier et un des propagateurs de la vaccine.

(2) Joseph-Jacques Gardanne, né à la Ciotat, a publié des écrits sur l'électricité médicale et les maladies vénériennes (cf. Quérard).

(3) Paul-Joseph Barthez, né à Montpellier le 11 décembre 1734, mort le 15 décembre 1806.

(4) Isaïe-Michel Laugier a publié de très curieux ouvrages : *L'art de faire cesser la peste ou les épidémies les plus terribles dans tels temps et dans tel lieu que ce soit, ainsi qu'il a été prouvé par celle de 1769 à Marseille*, 1784 ; *Nouvelle découverte pour l'humanité ou essai sur la maladie de Cythère*, 1784 ; *Hydrographie nouvelle ou Description des bains hydrauliques médicinaux de toutes les espèces*, 1785 ; *Tyrannie que les hommes ont exercée dans presque tous les temps et pays contre les femmes*, 1789.

(5) Pierre-Joseph Buc'hoz, né à Metz en 1731, mort à Paris en 1807. Ce médecin a publié plus de 300 volumes, parmi lesquels on peut citer l'*Histoire naturelle de la Lorraine*, l'*Histoire naturelle de la France* et l'*Histoire universelle du règne végétal*.

M. l'abbé Desmonceaux (1).

Se croit de grands talents pour les maux d'yeux. Les chirurgiens ne sont pas de son avis. Il a imprimé une brochure de 3 à 4 feuilles d'impression.

Rien.

Voudrait faire imprimer un traité qu'il a fait sur les maladies des yeux et des oreilles ; demande une gratification une fois payée de 6.000 livres pour subvenir aux frais de l'impression.

M. Mauduit.

Il faut prendre le moins possible des engagements pour des pensions. On lui doit la justice qu'il n'est pas charlatan et qu'il fait ses expériences en homme éclairé qui ne se trompe pas sur l'insuffisance du remède.

800 livres de pension, avec une lettre.

Docteur en médecine chargé des expériences à faire sur l'électricité médicale. Demande que le traitement de 1200 livres qui lui est accordé pour ce travail, lui soit assuré comme pension.

M. de Horne (2).

Ce traitement est considérable, mais ce n'est pas le cas de le diminuer.

A été nommé médecin au rapport pour la salubrité de la Ville de Paris, aux appointements de 4.400 livres ; demande que le Ministre des finances confirme ce traitement.

M. Carrère (3), médecin.

La pratique lui sera plus utile que la théorie.

Est auteur d'un traité sur l'usage de la douce-amère dans les maladies dartreuses et de plusieurs ouvrages utiles sur la médecine ; demande une pension.

M. Leclerc (4).

Il a déjà eu une grande récompense, puisqu'il est chevalier de Saint-Michel et par conséquent noble. Il n'a pas achevé son *Grand Yu*, qui devait avoir deux volumes in quarto.

Attendre ; avec une lettre.

Médecin, chevalier de l'ordre du Roi, auteur d'une *Histoire de Russie*, de l'*Histoire d'Yu le Grand et de Confucius*, d'un atlas de commerce ; demande une pension (5).

---

(1) L'abbé Desmonceaux, né en 1734, mort en 1806.

Il fit imprimer, en 1786, son *Traité des maladies des yeux et des oreilles, considérées sous le rapport des quatre âges de la vie de l'homme*, qui forme deux volumes in-8.

(2) D.-R. de Horne, médecin du duc d'Orléans et de la comtesse d'Artois, censeur royal, auteur de *Traités sur les maladies vénériennes*.

(3) Joseph-Barthélemy François Carrère, né à Perpignan, le 24 août 1740, mort à Barcelone, le 20 décembre 1802.

Il publia, en 1780, un *Mémoire sur les vertus et les effets de la douce-amère* et, en 1785, un *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de France en particulier*.

(4) Nicolas-Gabriel Clerc, dit Leclerc, né à Baume-les-Dames (Doubs), en 1726, mort en 1798.

Il avait publié, de 1783 à 1785, une *Histoire physique, morale, civique et politique de la Russie ancienne et de la Russie moderne*, qui forme 6 volumes in-4.

(5) Toutes les annotations qui précèdent sont dues à M. Maurice Tourneux.

ÉCHOS DE PARTOUT

Monnaies hygiéniques. Pour des raisons d'hygiène, la succursale de la Banque d'Etat russe a pris les dispositions nécessaires pour que les pièces d'argent divisionnaires, usées et salies par une longue circulation, soient soigneusement nettoyées. La mesure n'a eu qu'un succès relatif dans le public. Les commerçants, les industriels et les conducteurs de tramways refusent d'accepter les pièces reluisantes, mais non neuves, qu'ils croient fausses. (*Le Rappel.*)

La Médecine au musée de Saint-Germain. Un grand nombre de nos antiquités nationales relatives à la médecine est inconnu de nos érudits.

Il est un musée de notre pays qui jouit à peu près du même privilège, celui d'être inconnu de la plupart des praticiens: c'est le musée de Saint-Germain-en-Laye (1). Pourtant on y trouve çà et là des trésors: telle cette inscription, relative à une femme-médecin romaine, mentionnée dans le petit catalogue de M. Reinach ; tel le document relatif à une boutique de pharmacien, qui viendrait de Grand dans les Vosges (nº 16); tels les différents objets qui proviennent de la collection Duquesnelle, et qui ont été trouvés près de Laon et de Reims. Ces derniers ont trait à des trousses d'oculistes très belles, à des crochets en bronze, à des pinces à épiler, à des spatules, à des sébiles, à des tablettes de collyres, etc. Dans la Seine-et-Oise, et dans l'Oise, des fouilles importantes, exécutées à Roucy, ont procuré aussi à ce musée des types très intéressants : pinces à épiler, aiguilles et épingles en bronze, des aiguilles à chas, etc., etc.

Tout cela malheureusement est à peu près inconnu des médecins, et la conclusion qui s'impose est que ces objets, au lieu d'être à Saint-Germain, devraient se trouver à Paris, au musée des Appareils de chirurgie, en formation à la faculté de Médecine depuis plus de trois ans. Là ils n'échapperaient à personne.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Greffe merveilleuse de saint Côme Le pape Félix avait fait élever à Rome une église dédiée à saint Côme et saint Damien.

Un homme, attaché au service de ce sanctuaire, était atteint d'un ulcère, qui lui avait détruit les parties molles de la jambe. Pendant son sommeil, les deux saints lui apparurent, munis de leurs appareils de chirurgie et des onguents nécessaires au pansement des plaies. « Mais, dit l'un d'eux, où trouverons-nous des chairs pour remplacer les parties atteintes ou détruites par le mal ? » L'autre lui répondit: « On a enterré aujourd'hui même, au cimetière de Saint-Pierre-aux-Liens, un nègre. Allons le chercher et nous prendrons sur sa jambe les tissus nécessaires. »

Ainsi fut fait. Le lendemain, en se réveillant, le bon serviteur, ne sentant aucune douleur, porta sa main à sa jambe, ne trouva plus de plaie, et, approchant une lumière, ne se voyant aucun

(1) On peut en dire autant des musées de province, et en particulier de celui du Mans, où existent une pince épilatoire et une sonde provenant des ruines d'Allonne, près du Mans.

mal, il se demanda, dit le naïf narrateur de ce fait merveilleux, s'il était bien lui-même. *Cogitabat autem non ipse esse qui erat, sed alius alter esse.* Se levant, il remercia le Seigneur et, se remémorant son rêve, il raconta la manière miraculeuse dont il avait été guéri. (*La Lumière*, d'après *le Cosmos*.)

Petites causes, grands effets. Sous le règne de Henri VIII, en Angleterre, survint tout à coup, vers 1528, une épidémie de suette (*sweating siekness*), qui fit les plus grands ravages. Elle est décrite dans un manuscrit de Béthune (8603), publié par Audin et dû à l'évêque de Bayonne, ambassadeur de France à Londres.

Symptômes observés : un peu de mal de tête et d'estomac, et soudain *sueur* abondante.

Nombre de eas observés à Londres : deux à trois mille en quatre jours.

Le roi Henri VIII prit peur, ainsi que sa maîtresse Anne de Boleyn, qui prit la fuite dans le comté de Kent, où elle fut soignée dans son donjon par le médecin Butts. Et la principale résultante de l'épidémie fut de ramener le roi à sa femme Catherine, qu'il voulait répudier. (*Gaz. Méd. de Paris.*)

Les injections d'acide carbolique contre le tétanos. — Dans ces derniers temps on a préconisé, d'après Bacelli, les injections de 4 à 10 % d'acide phénique, contre le tétanos. Ces injections étaient, ajoutait-on, d'invention nouvelle. C'est oublier que ces injections ont été d'abord recommandées, puis appliquées — apparemment même avec un grand succès — par C. Hueter, contre les affections les plus diverses, affections contagieuses et autres, par exemple : l'érysipèle, les arthropathies, le tétanos, etc., en 1876. Est-il possible que ce traitement soit tombé déjà en désuétude, tandis que l'acide carbolique, remède des plus répandus, se trouve encore dans la main de tous les praticiens ? Dans ce cas, Wichmann aurait raison, quand il constate qu'une médication, en disparaissant, revient tous les 25 ans, vérité qu'on n'appliquerait pas à un remède si populaire et vanté que l'acide phénique.

(*Janus.*)

Pathogénie de la tuberculose au XVIe siècle. Un correspondant de la *Nature* signale un ouvrage italien du xvie siècle, dont l'auteur semble avoir prévu la véritable cause de la propagation de la tuberculose.

Cet ouvrage, intitulé : *Opera nuova intitulata il Perehe, utilissima ad intendere le ragioni de molte eose*, etc., fut publié à Venise en 1520. « Du crachat du phtisique, y dit l'auteur, ou de sa bouche, se dégage une vapeur fétide et aiguë, qui pénètre dans la bouche de celui avec qui il converse, lui brûle lentement les poumons, et, de cette façon, produit la phtisie. » Qu'au mot : *vapeur*, on substitue : *baeilles*, et l'on aura la théorie moderne de la propagation de la tuberculose. Cette sorte de divination des résultats obtenus par la science moderne est, en tous cas, bien remarquable (1).

(1) D'après la *Revue scientifique*.

Le champ de la mort. Dans la commune de Torre del Greco, non loin de Naples, il existe un champ que les paysans appellent : *Il fondo della morte*, le champ de la mort. Ce nom lugubre lui fut donné à la suite de plusieurs morts successives, mystérieuses, inexplicables, dont il fut le théâtre, il y a une dizaine d'années. Et depuis cette époque, aucun cultivateur n'avait osé se risquer à le louer ou à l'acheter.

Quelle était exactement la maladie à laquelle succombèrent, il y a dix ans, tous les membres de la famille propriétaire de cette terre ? On ne l'a jamais su, et plusieurs médecins, qui furent appelés alors au chevet des malades, déclarèrent se trouver en présence de cas absolument nouveaux.

Les symptômes du mal étaient de violentes douleurs de tête et de subites rougeurs aux joues, auxquelles succédaient de non moins subites pâleurs. Après trois jours de souffrances, le malade était enlevé. Hyperémie cérébrale, disaient bien alors les docteurs dans leurs constatations des décès. Mais c'était là la cause de la mort. Pour la cause de cette maladie elle-même, pour la raison qui généralisait ainsi l'hyperémie cérébrale chez tous les habitants du champ, elle leur demeurait impénétrable.

Mais le plus étrange est ce qui vient de se produire. Il y a environ un mois, un pauvre diable de journalier qui rentrait de l'Amérique, Rocco-Santo de son nom, sollicita du propriétaire du champ l'autorisation de l'habiter et de le cultiver gratuitement pendant une année. Trop heureux de cette occasion qui s'offrait de défricher sa terre abandonnée depuis dix ans, le propriétaire donna aussitôt cette autorisation à Rocco-Santo, qui s'installa dans le champ de la mort.

Le malheureux, au bout de huit jours, tombait malade de la même maladie mystérieuse qui avait emporté autrefois ses prédécesseurs, et en quarante-huit heures, il mourait d'hyperémie cérébrale, lui aussi !

Je laisse à penser dans quel émoi cette mort nouvelle a mis tout le pays. Les légendes vont un train d'enfer, depuis trois semaines, des légendes où l'on parle de fantômes nocturnes et de vampires goulus. Toutes stupidités qui font d'autant plus ardemment souhaiter que quelque savant s'occupe de déchiffrer cette curieuse énigme médicale.

(*Echo de Paris.*)

Médecin pédicure. On sait qu'aujourd'hui la médecine, comme autrefois le journalisme, conduit à tout, à condition d'en sortir.

M. Berthet a donc étudié la médecine générale, l'anatomie, la pathologie et l'histologie, avant d'examiner à la loupe les pieds de ses contemporains.

Tout est dans tout, et il n'est pas le moins du monde surprenant que la médecine générale vienne en aide à la médecine particulière.

(*Le Soleil.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La syphilis médicale. — Pourquoi Ricord a-t-il dit : « La plus mauvaise condition pour attraper la vérole, c'est d'être médecin ? »

a) Est-ce parce que souvent les médecins ont des syphilis ignorées (chancres du doigt, de la conjonctive, etc.) ?

b) Est-ce parce que, du temps de Ricord, ignorant la parasyphilis, les médecins soignaient peu leurs accidents et avaient peu confiance dans la thérapeutique préventive ?

c) Est-ce enfin parce que la profession, par son surmenage physique et intellectuel, est une entrave à la tendance à l'atténuation progressive de l'infection ?

d) Est-ce enfin... mais je touche là à une question délicate, parce que, du temps de Ricord, la syphilis médicale se compliquait quelquefois..... d'*aliment-isme* (!) et que, par là même, les accidents chez nos *ancêtres* (!) lui paraissaient plus graves que ceux de sa clientèle ?

Nul doute qu'on ne se soit déjà fait cette question; les réponses n'en seront que plus nettes et plus nombreuses. J. I.

Médecins gastronomes. — J'ai vainement cherché à prendre une idée de ce que put être un homme d'esprit, un médecin de talent et, qui plus est, un gastronome, du nom de Gastaldy (Joseph). Il fut médecin en chef de l'asile de Charenton et mourut d'une attaque d'apoplexie, en janvier 1806. C'est à lui qu'est dédiée la 5e année de l'*Almanach des gourmets*, et ce fut en effet un gourmet émérite. On lui doit cette épithète donnée au macaroni, qu'il appelait *le Doge de la table*. Son père, Jean-Baptiste Gastaldy, fut agrégé de la Faculté de médecine d'Avignon; mais ce qui est intéressant, c'est que ce Gastaldy, qui avait beaucoup d'esprit à table et fut un convive original, passe pour n'avoir laissé aucun ouvrage culinaire, alors que les gastronomes le citent avec honneur.

J'imagine que le collaborateur de la *Chronique* qui voudrait faire une étude sur les *Médecins gastronomes* trouverait là un sujet appétissant et peu « mâché » encore. On cite Brillat-Savarin et les classiques de la table ; ne serait-il pas piquant de réunir les adages culinaires, les pensées détachées des *Médecins gastronomes* ? Tous les médecins sérieux sont un peu gastronomes et tous les gastronomes sont un peu médecins. Il y a là certainement un petit filon pour qui voudra l'exploiter. Mathot.

Réponses.

Aller à la selle (VI, 627 ; VII, 506 ; VIII, 660 ; IX, 64, 547). — Quoique cette question ait été agitée ici bien des fois, les fêtes récentes du bicentenaire de la fondation de Saint-Pétersbourg m'engagent à donner une réponse nouvelle, dont l'originalité savoureuse rehausse encore l'intérêt historique.

Il s'agit du fameux voyage de Pierre le Grand à Paris, sous la Régence. Jean Buvat, écrivain de la bibliothèque du Roi, raconte

que, « le lendemain des fêtes de la Pentecôte, le Czar passa par les Invalides en revenant du château de Meudon, où l'on disait que l'envie lui avait pris d'aller à la selle, et, étant sur une chaise percée, il demanda du papier au valet qui la lui avait apportée, lequel n'en ayant point à lui donner, ce prince se servit d'un écu de cent sols pour y suppléer, et le présenta ensuite au valet, qui s'excusa de le recevoir, parce que le concierge lui avait fait défense de rien prendre de personne ; ce que voyant, le Czar, après lui avoir dit plusieurs fois de le prendre, il le jeta plein de vilenie par terre... »

Un tel récit ne s'invente pas ; et voilà bien, comme dit Rabelais (1), « un moyen de se torcher le..., le plus seigneurial, le plus excellent, le plus expédient que jamais fut vu », au pays des Cosaques du moins.

Il y a pourtant mieux encore. Le comte de Toulouse mena le Czar à Fontainebleau. Après le souper, « il fallut se mettre quatre pour le porter dans le carrosse qui devait le ramener à Petit-Bourg, chez le duc d'Antin. Celui-ci, prévoyant ce qui allait arriver, monta dans un autre carrosse. Dans la traversée de Fontainebleau à Petit-Bourg, le Czar, qui avait bu et mangé avec excès à dîner, s'endormit et vida ses entrailles dans sa culotte. Il fallut le descendre du carrosse comme on l'y avait mis, les fumées du vin n'étant pas encore évaporées de son cerveau. On fit venir deux femmes du village pour le nettoyer ; on le mit au lit, où, après avoir achevé sa cuvée, il se remit à table, et il recommença à se remplir le ventre... »

Ce sont les invités qui ne devaient pas avoir faim !

Entre temps, Pierre s'étant délassé avec la fille d'un marchand et celle d'un vinaigrier de Paris, « fut obligé de consulter les disciples d'Hippocrate et de Galien, qui se transportèrent en diligence à Trianon, ce lieu délicieux et plein de charmes où Cupidon a tant de fois triomphé et où il venait encore de terrasser un des plus grands princes du monde en la personne du Czar et de ses compagnons de voyage. »

Nos confrères, mis au courant de l'extrême ladrerie de leur impérial client, et après s'être consultés, déclarèrent qu'ils n'entreprendraient point la cure à moins de quatre cents pistoles, « ce qui effraya beaucoup le prince, peu habitué à prodiguer ses trésors immenses ». Il fallut bien en passer par là, et c'est sans doute de fort méchante humeur qu'il prit le chemin de Spa, pour y prendre les eaux idoines à rétablir ses forces épuisées au jeu d'amour.

Tels sont les dessous et les indiscrétions de l'histoire ! Sur la façade et dans les discours officiels de Saint-Pétersbourg, après avoir célébré, comme il convient, la bonté, la justice et l'intelligence du petit père Nicolas II, apôtre de l'arbitrage de la paix... pour les autres, il ne sera question sûrement que du grand Czar, préludant à l'alliance future en jouant avec les boucles blondes de Louis XV enfant. La sculpture a déjà consacré ce sujet de pendule à l'admiration des foules.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

(1) *Gargantua*, chapitre XIII.

Trouvailles curieuses et documents inédits

Une panacée ignorée : l'Eau de Cologne.

Fidèle abonné de la *Chronique*, j'offre à la curiosité de ses lecteurs le mirifique prospectus suivant, par moi retrouvé. Peut-être pourra-t-il amuser quelques médecins, qui ne se doutaient guère de l'existence de l'universelle panacée (1) dans toutes les vitrines des parfumeurs.

D[r] Alexis EPAULARD.

Vertus et effets de l'Excellente « Eau Admirable » ou Eau de Cologne,

Approuvée par la Faculté de médecine le 13 *janvier* 1727.

Il y a environ un siècle que cette eau a été inventée et composée par le S[r] Paul FEMINIS, Italien et ancien distillateur à Cologne, et qu'elle est en grande réputation dans toute l'Europe.

On peut donner à cette eau tout l'éloge qu'elle mérite ; ses vertus sont au-dessus de tout ce qu'on en peut dire, et l'expérience constante qu'on en a par les effets surprenans que, dans une infinité de maladies, elle opère continuellement sur toutes les personnes de quelque sexe et âge qu'elles soient, en est une preuve si convaincante, que c'est à juste titre qu'on lui a donné celui d'*Admirable*.

C'est un esprit volatil extrait des simples les plus rares et les plus exquis ; c'est un Elixir qui a la propriété de rétablir les parties du corps attaquées de quelque mal ou y ayant de la disposition, de les fortifier et de leur procurer leurs opérations naturelles, leur insinuant une chaleur modérée et vivante qui, sympathisant avec la nôtre, ranime les esprits vitaux, aide aux coctions et chasse puissamment tous les excrémens.

On peut s'en servir intérieurement et extérieurement. Si l'on en use intérieurement, généralement la dose est depuis 50 jusqu'à 60 gouttes dans deux cuillerées de vin, d'eau de fontaine ou de bouillon, avec cette précaution que, si on la prend dans un bouillon, il ne doit être qu'un peu chaud, de crainte qu'une chaleur excessive n'en fît évaporer les parties les plus spiritueuses. Si l'on s'en

(1) A l'heure actuelle, les usages de l'eau de Cologne sont beaucoup plus multipliés qu'on ne pourrait se l'imaginer. Ainsi un médecin italien, le docteur Calvello, a cherché récemment un moyen d'assurer la désiufection des mains des opérateurs, autrement qu'avec le sublimé, qui offre tant d'inconvénients. Après de nombreuses expériences, il a reconnu que les mains sont aseptisées complètement par un lavage prolongé dans une émulsion contenant 9 0/0 d'essence de cannelle, 12 0/0 d'essence de thym et 18 0/0 d'essence de géranium. Les mains des expérimentateurs avaient été souillées de semences de *staphylocoques* et de *coli-bacilles*, dont on n'a plus retrouvé trace après l'opération.

Comme les essences dont il s'agit entrent dans la composition de l'eau de Cologne, faut en conclure que ce parfum usuel est un excellent antiseptique.

sert extérieurement, on doit s'en frotter les tempes, le pouls, les jointures, l'épine du dos, et enfin les parties affligées. (N. B. Avec cette Eau toute pure.) Si l'on voulait faire le détail de tous les maux auxquels cette Eau est propre, il faudrait faire celui de toutes les infirmités auxquelles le corps humain est sujet ; il suffit d'en citer ici quelques-uns qui pourront faire juger de ceux qu'on passe sous silence.

C'est un Antidote merveilleux contre toutes sortes de venins, et un préservatif excellent contre le mauvais air et la peste en prenant intérieurement la dose ci-dessus ; et les empoisonnés prendront cinq cuillerées de cette Eau dans une pinte d'eau tiède, et elle fera vomir le poison sans peine.

C'est un remède souverain contre le mal caduc et l'apoplexie, paralysie, tremblement, roideur du col, qui empêchent le mouvement, palpitation du cœur, catarres causés par les humeurs froides ; et elle ouvre avec un heureux succès les obstructions du foie, de la rate, des reins, et guérit les maladies qui en sont la suite, comme jaunisse, puanteur d'haleine, et autres semblables, en se servant intérieurement de la dose mentionnée, trois ou quatre fois par semaine, dans les attaques même du mal caduc ou d'apoplexie, ayant même les dents serrées ensemble ; il faut tâcher de les ouvrir pour y faire entrer ladite dose, et dans les évanouissemens, on prend cette dose intérieurement, on met de cette Eau toute pure aux tempes, on en respire par le nez, et on se trouvera soulagé.

Elle guérit parfaitement la migraine, si on la respire toute pure par le nez ; encore fait-elle plus de bien, si on en met quelques gouttes sur le cerveau, et qu'on s'en frotte tout doucement.

Elle fortifie la vue et apaise la douleur des yeux provenant d'humeurs grossières, si, ayant fermé l'œil, on applique sur la paupière un linge humecté de cette eau et si on l'y laisse jusqu'à ce qu'il soit sec.

Elle dissipe les tintemens inportuns d'oreille, si on y met un peu de coton imbibé de cette Eau.

Pour le mal de dents, lorsqu'on en est attaqué, il faut mêler une cuillerée de cette Eau dans une demi-cuillerée d'eau de fontaîne prendre ce mélange dans la bouche, et le tenir le plus longtems qu'il sera possible du côté de la douleur.

C'est un remède infaillible pour se préserver du scorbut, en prenant de tems en tems une cuillerée de cette Eau mêlée avec deux cuillerées d'eau de fontaine, et en s'en lavant la bouche ; et pour guérir ceux qui en sont attaqués, ils se laveront la bouche avec ce mélange, tous les jours, et prendront aussi intérieurement la dose trois fois par semaine.

Elle est excellente pour le mal de gorge ; on en prend une demi-cuillerée pure dans la bouche, on la laisse courir tout doucement dans la gorge, et on s'en frotte la gorge par dehors, même quand les amigdales sont enflées.

Elle dissipe aussi les douleurs de côté ou fausses pleurésies causées par fluxions froides ; on s'en frotte la partie affectée, et on y met un linge chaud humecté de cette Eau ; et si ces douleurs proviennent par ventuosités, ou par des vents enfermés, on en prend une ou deux fois, selon le besoin, une dose intérieurement.

Elle fait passer la colique, en prenant intérieurement la susdite dose, lorsqu'on en est attaqué; elle appaise les douleurs de l'estomac, en y appliquant une croute de pain brûlé imbibé de cette Eau pure et en prenant aussi en même tems la dose intérieurement.

Elle est d'une vertu très singulière aux graveleux, et à ceux qui ont le malheur d'avoir la pierre formée, qu'elle dissout et fait sortir par petits graviers en forme de sable; il faut prendre tous les jours une cuillerée de cette Eau, mêlée avec autant d'eau de fontaine.

Sa vertu s'étend aussi aux douleurs de la goutte, qu'elle appaise sûrement; il faut prendre quatre cuillerées de cette eau et y faire dissoudre une demi-once de sel commun; on en frottera l'endroit de la douleur, et on y appliquera un linge trempé dans cette Eau.

Elle est un spécifique pour les maux de matrice et pour ses vapeurs : il faut prendre la dose trois fois par semaine, en observant aussi de ne manger ni boire rien qui puisse être contraire à ce mal.

Elle est très bonne dans les accouchemens difficiles, et aussi après l'accouchement, pour faire sortir l'arrière-faix; on en donne la dose ci-dessus, et si elle est nécessaire, il faut la réitérer.

Elle guérit à merveille les brûlures, si on applique d'abord un linge trempé ou baigné de cette Eau.

Elle résout les tumeurs qui proviennent des chûtes et contusions, en résolvant le sang caillé, et par sa force empêche la putréfaction, en la coulant dans les blessures, coupures, écorchures et plaies, et y mettant des linges trempés dans cette Eau, elle les guérit en peu de temps, sans qu'il y reste aucune marque, et ne laisse entrer ni le feu ni aucune pourriture.

Elle est fort bonne pour ceux qui prennent les eaux minérales; ils prendront dans le dernier verre une cuillerée pleine de cette eau. L'on est assuré qu'elle fait un grand bien et chasse du corps toute l'eau minérale qui peut avoir resté dans l'intérieur.

Elle fait beaucoup de bien à ceux qui sortent du bain, leur frottant les parties du corps affligées, enflées ou contractées dans le tems que les pores sont ouverts.

On peut aussi donner à des enfans de deux à quatre ans dix ou douze gouttes de cette Eau dans une demi-cuillerée d'eau de fontaine, et à proportion suivant l'âge; et comme ils sont sujets à avoir beaucoup de vers, et que ces vers se mettent quelquefois jusques dans leur gorge, au point qu'on croit les enfans étouffés et presque morts, on leur donne tout de suite ladite dose; elle opère sur-le-champ des miracles évidens.

Comme donc elle a la vertu de faire des opérations si merveilleuses dans le corps humain, avec le même succès elle opère aussi dans les animaux, extérieurement pour toutes sortes de plaies et écorchures, et intérieurement pour beaucoup de maux; l'expérience a fait voir plusieurs fois que des chiens sont tombés prêts à crêver, et en leur insinuant intérieurement de cette eau, ils en sont revenus tout de suite.

Enfin si elle conserve et rend la santé, elle procure aussi la beauté, car elle embellit le teint, le rend uni en dissipant toutes

sortes de pustules et généralement tout ce qui peut le rendre inégal. Pour cela, il n'y a qu'à mêler de cette Eau avec autant d'eau de fontaine qu'il faut pour en faire un lait virginal, et s'en frotter le visage. Ce mélange est aussi bon pour ceux qui ont le visage échauffé, et pour ceux qui ont eu la petite vérole, elle fait tomber promptement les croûtes et empêche qu'on en soit marqué.

On ne finirait pas si on voulait rapporter tous les maux que cette Eau a la vertu de guérir et de prévenir. Il suffit de dire qu'il y en a peu contre lesquels elle n'exerce son pouvoir, avec cette bonne qualité qu'elle ne peut causer le moindre mal et fâcheux accident, non pas même à un enfant au berceau (1).

---

(1) Il ne faudrait pourtant pas exagérer cette prétendue innocuité. C'est peut-être de ce préjugé qu'est née cette coutume pernicieuse d'absorber de l'eau de Cologne, tout comme d'autres prennent de l'éther ou de la morphine.

Ceux qui sont habitués à l'usage de l'alcool, les femmes surtout, commencent à ingérer quelques gouttes d'eau de Cologne et arrivent à la consommer par verres.

Cet alcoolisme cause des accidents d'autant plus redoutables, qu'aux alcools mal rectifiés, servant à la préparation de ce liquide, on ajoute des essences, naturelles ou artificielles, également toxiques. Ces buveurs (*Eaux de Cologne Kiplers*) se rencontreraient, d'après nos confrères anglais, dans les classes aisées principalement.

Il faut lire, dans les journaux d'Outre-Manche, les « trucs » nombreux auxquels ont recours les « misses » et les « ladies » pour satisfaire leur peu noble passion.

Ecoutez cette anecdote édifiante racontée par un docteur d'Oxford :

« Une de mes clientes avait perdu, à la suite d'un accident, l'index de la main droite ; pour cacher cette mutilation disgracieuse, elle se fit faire un doigt artificiel, tout ce qu'on put trouver de mieux, le « dernier cri » du genre. Une large bague dissimulait le point d'union du doigt postiche avec le moignon, et il fallait vraiment être averti d'avance pour remarquer l'artifice.

« Mais, tout de même, ce que ne devinaient pas les personnes qui étaient au courant de la supercherie, c'est ceci : le faux index était creux, et, quand elle allait dans le monde, la dame le remplissait d'eau de Cologne. Sous l'ongle, à l'extrémité de la dernière phalange, il y avait une petite soupape, que la succion ouvrait. Et lorsque dans un salon, en plein monde, la dame portait son index à sa bouche, d'un air innocent et pensif, elle satisfaisait tout simplement sa passion furieuse pour l'eau de Cologne. »

Un autre subterfuge, également percé à jour par un médecin londonien, est celui des *grappes de raisin en caoutchouc* !!

On ne comprend pas, au premier abord, l'attrait que peuvent avoir ces raisins artificiels, mais il faut savoir le fin mot de la chose : chaque grain de la grappe est formé d'une pellicule de caoutchouc, colorée en bleu noir, et remplie exactement de whisky, de gin ou d'eau de Cologne.

Vous voyez une belle et noble dame qui, dans sa voiture, ou à la campagne dans un pique-nique, croque les grains rebondis d'une superbe grappe de raisin noir ; vous admirez l'élégance et la délicatesse de ses gestes — et vous ne vous doutez pas que, quand elle porte son mouchoir à ses lèvres, c'est pour y dissimuler une mince membrane caoutchoutée, crevée sous la dent et vidée de son contenu alcoolique !

Mais regardez cette autre lady, qui porte à sa bouche l'extrémité de son éventail, un éventail de prix, superbe, tout constellé et chamarré ; vous ne vous apercevez pas que chaque branche de ce bel éventail est creuse et remplie d'une liqueur qu'un débardeur ne boirait pas sans grimace. Là aussi, une petite soupape s'ouvre sous l'action aspiratrice des lèvres, et la divine eau de Cologne vient doucement griser la pauvre monomane.

Une autre mondaine, la femme de lord K..., a toujours au corsage un bouquet superbe. Elle se penche de temps en temps pour en aspirer le parfum, derrière son éventail déployé. Personne ne remarque, même pas ses voisins de table, qu'à ce moment elle saisit avec ses lèvres un petit embout métallique, dissimulé au milieu des roses, et qu'elle aspire goulûment. Ce petit embout termine un tube de caoutchouc, qui pénètre sous la robe et correspond à un récipient, également en caoutchouc, rempli d'alcool, fixé et caché sous les vêtements.

A domicile, la buveuse est aussi obligée de ruser, pour satisfaire son vice à l'insu du mari ou des parents ; en ce cas, le piano devient une excellente « cave à liqueurs ». Tout récemment, un membre de la Chambre des pairs faisait accorder son piano, auquel on n'avait pas touché depuis la mort de madame, décédée subitement un an auparavant. Ce fut une révélation pour lord X... ; il comprit alors pourquoi sa femme était morte si jeune

Plus cette eau vieillit et meilleure elle devient. Il faut qu'elle soit toujours bien bouchée, et avoir soin, quand on s'en frotte, de ne pas s'approcher de la chandelle ; cette Eau est si subtile qu'elle s'enflamme, et on se brûlerait, accident qui est arrivé à ceux qui en ont usé sans cette précaution.

Avertissement.

Il est incontestable que le Sieur Paul Feminis, inventeur et auteur de l'Eau Admirable de Cologne, n'a laissé son secret et sa composition avant de mourir, qu'uniquement à Jean-Antoine Farina, qui déclare et avertit le Public que toute Eau Admirable de Cologne qui se fait ou se vend sous quelqu'autre nom que ce soit, n'est ni de la qualité, ni de la composition dudit inventeur et auteur. Ainsi, comme seul successeur et héritier dudit secret, faisant la seule véritable Eau de Cologne, il prie de n'ajouter aucune foi qu'à celle qui sera accompagnée du même imprimé, et confirmé par Jean-Antoine Farina, Marchand Italien et Distillateur, rue de la Balance-d'Or, à l'enseigne de la ville de Milan, à Cologne.

Une lettre du Dr Küss, maire de Strasbourg, en 1870.

Le Docteur Küss, dont notre distingué collaborateur, M. le Dr V. Scheuer, l'autographile bien connu, veut bien nous communiquer la lettre qu'on va lire, était, à l'époque où il écrivit celle-ci, maire de la ville de Strasbourg. Sa lettre, datée du 16 décembre 1870, donne un aperçu curieux sur l'état des esprits dans la capitale de l'Alsace et sur l'opinion qui y régnait, touchant le sort qui était réservé au pays conquis par l'invasion allemande.

Les événements ont infligé un bien cruel démenti à l'optimisme dans lequel une partie de la population se complaisait, à en juger d'après les illusions du Dr Küss.

La lettre du Dr Küss est écrite en allemand ; nous en donnons à la fois l'original et la traduction (1).

---

et avait été si bizarre durant sa vie. La caisse du piano était garnie de flacons divers, plus ou moins entamés, qui n'auraient pas déparé les tablettes d'un bar américain !

L'Anglaise alcoolique boit aussi en voyage. Le fait est bien connu des hôteliers suisses, dont la clientèle, on le sait, est surtout composée de filles de John Bull. Interrogez l'hôtelier d'une pension de Vevey ou de Glion : il vous dira que telle miss au maintien rigide, que telle veuve coiffée du classique petit bonnet, qui, à la table commune, boivent avec ostentation de l'eau claire, possèdent dans l'armoire à glace de leur chambre, cachée sous leur linge, toute une batterie de flacons nationaux, pleins de gin ou de whisky.

Chaque soir, avant de s'endormir, la chaste miss et la veuve inconsolée leur donnent une vigoureuse accolade, à l'abri des regards curieux.

En Italie, en Allemagne, en Hollande, partout où voyagent les Anglaises, la cave dans l'armoire est devenue classique ; si bien que certains maîtres d'hôtel en sont arrivés à faire afficher dans leurs chambres le petit avis suivant : « *MM. les voyageurs sont prévenus qu'il est défendu d'introduire dans les chambres des liquides venant du dehors et qu'ils peuvent se procurer à l'hôtel même.* »

(1) Nous joignons ici quelques notes, dues à M. le Dr Scheuer et qui contribueront à la biographie du Dr Küss. Notre confrère fut élu membre de l'Assemblée nationale par la presque unanimité des suffrages de ses concitoyens. Malgré les instances et les prières de ses médecins et de ses amis, malgré les supplications et les larmes de sa famille, il voulut, en dépit de la grave altération de sa santé, se mettre en route pour Bordeaux, afin d'y remplir, au sein de l'Assemblée nationale, le mandat impératif que les électeurs lui avaient

Strassburg, den 16 déc. 1870.

GEEHRTESTER HERR.

Reinekes Staats handbuch, so wie die kleine Deutsche Grammatik habe ich rictig erhalten und danke verbindlichst für diese Gabe. Ersteres ist jedenfalls interessant und kann iens auch nützlich werden, wenn wir preussich werden sollten. Vor cinigen wochen, zweifelte ich kaum daran, jetztaber, da ich das Gebahren der preussischen Behörden, die daraus falgende Stimmung hiesiger Bevolkerung und die mir unerwartete Bewegung in Frankreich betrachte, kamont mir solchessehr problematisch vor.

Mit de Grammatik werden wir wohl warten müssen, bis ein endgültiger Studienplan für hies ige Schulen feststeht.

Ihr Dankbarer
Maire,
Küss.

Strasbourg, le 16 déc. 1870.

TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

J'ai bien reçu l'Annuaire des fonctionnaires de l'Etat de Reinecke et la petite Grammaire allemande que vous avez bien voulu m'envoyer, et je vous en suis très obligé et je vous remercie bien de ce don. Le premier ouvrage est de toute façon très intéressant et pourra aussi nous être utile *si nous devions devenir Prussiens. Il y a quelques semaines, c'est à peine si j'en doutais, mais, maintenant, cela me paraît fort problématique lorsque je considère la conduite des autorités prussiennes. les dispositions d'esprit qu'elle provoque dans le sein de notre population ainsi que l'agitation de l'opinion publique qui se manifeste en France et à laquelle je ne m'attendais pas.*

Pour ce qui concerne la grammaire, il nous faudra bien attendre jusqu'à ce que l'on ait fondé un plan d'études définitif pour nos écoles.

Votre très reconnaissant Maire,
(*Signé*) Küss.

---

confié, et en vertu duquel il devait. et il se proposait de voter contre l'annexion de l'Alsace au nouvel empire d'Allemagne.

Voici, au sujet de l'arrivée à Bordeaux de l'infortuné Dr Küss, un document absolument inédit, que M. Scheuer a extrait d'une lettre que lui écrivait, le 29 novembre 1884, le Dr Paul DELMAS, directeur de l'Etablissement Hydrothérapique de Longchamps à Bordeaux :

... « J'ai eu l'honneur de recevoir, dans mon établissement de Longchamps, le digne Dr Küss, arrivé mourant à Bordeaux, accompagné de son compatriote Kablé. Il est mort entre mes bras, le jour même où l'Assemblée nationale acceptait les préliminaires de la paix.

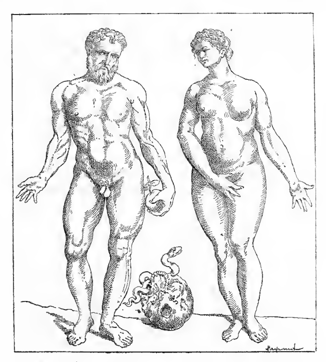
« Singulière et triste coïncidence ! Souvenir poignant et beau ! Car il me rappelle l'éclat d'une fête funéraire, dans les jardins de Longchamps, comme je n'en verrai jamais plus. »

(Signé) Dr PAUL DELMAS.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

De la conduite d'Adam et Ève à l'égard de leurs premiers enfants.

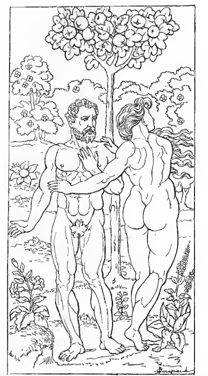
On est étonné de voir certains esprits discuter sérieusement sur des matières puériles. J'ai eu l'occasion de feuilleter l'*Art d'ac-*



Adam, Ève et le serpent. (livre de Fontanus, 1642)
Communication du Dr P. Noury, de Rouen.

coucher réduit à ses principes, imprimé en 1771, de J. Astruc (1), Professeur royal de Médecine et Médecin consultant du Roi. A la fin de l'ouvrage, après une discussion sur la validité du baptême conféré par injection, j'ai trouvé une lettre très intéressante : c'est une « Réponse à une lettre de M. D. F. B. sur la conduite d'Adam et d'Eve à l'égard de leurs premiers enfants. »

(1) J. Astruc, né le 19 mars 1684, à Sauve, fut un des médecins les plus célèbres du XVIIIe siècle. Il fut tour à tour professeur à Toulouse, à Montpellier et à Paris. Il a laissé de nombreux ouvrages ; un des principaux traite des maladies vénériennes (*De morbis venereis*).



Adam et Ève (Vitrail de Saint-Patrice de Rouen).



Adam et Ève (d'après Rembrandt).

Communication du Dr P. Noury, de Rouen.

Un philosophe facétieux avait posé plusieurs questions à M. D. F. B. : « Adam et Eve ont-ils lié et coupé le cordon, comme on le « pratique à présent ? Comment savaient-ils cette pratique ? Qui « la leur avait apprise ? Ils avaient été créés sans nombril et ils « n'avaient jamais vu naître d'enfant. Ne l'ont-ils pas lié et coupé ? « Leurs enfants ont dû expirer tous. C'est une vérité reconnue de « tous les médecins, et voilà le genre humain perdu. »

M. D. F. B., très embarrassé, demanda à Astruc de l'éclairer de ses lumières, pour répondre victorieusement au philosophe. Astruc ne se contenta pas d'une réponse banale, il écrivit une longue lettre, où il proposait cinq solutions ; toutes, suivant lui, plus probantes les unes que les autres. C'est le résumé de ces cinq solutions que je donne ci-dessous :

Ire Solution. — Adam, surpris de voir une masse informe qui tenait au nombril de Caïn, n'osa pas y toucher, croyant qu'elle faisait partie de l'enfant. « Dans ce pays-ci, un pareil placenta plein « de sang, à cause de la nourriture plus forte ou plus abondante « des femmes, contracterait bientôt un principe de putréfaction ; « mais il y a lieu de croire que, dans le pays où Adam était, plus « chaud que le nôtre, il se dessécha, surtout si l'on fait attention « qu'il devait être moins abreuvé de sang, à cause de la nourriture « frugale d'Eve, qui se nourrissait de fruits. » En admettant qu'il se fût putréfié, dès le cinquième ou sixième jour, le cordon se serait détaché et n'aurait occasionné aucun accident. Adam profita de cette observation ; il comprit que cette masse ne faisait pas partie de l'enfant, et profitant de ses réflexions, il coupa le cordon à Abel, son second fils, et voyant que du sang coulait, il le lia. Voilà la section et la ligature du cordon connues.

IIe Solution. — Adam, au Paradis terrestre, avait vu les petits des quadrupèdes naître avec une masse informe ; il savait aussi que la femelle, après avoir mis bas, mangeait cette masse et coupait le cordon avec les dents. « Je ne prétends pas, dit l'auteur, qu'Adam « ait mangé l'arrière-faix, mais il a très bien pu couper le cordon « avec les dents. C'est ainsi que les sauvages du Brésil en usaient, « quand les Français y abordèrent, comme le témoigne Jean Léry, « dans « l'Histoire de sa Navigation au Brésil, chap. xvi ».

Adam, jugeant qu'on pouvait couper le cordon avec les dents, jugea aussi qu'on pouvait le couper de toute autre manière. Comme il vit sortir du sang, il le lia. « Voilà donc la ligature et le retranchement du cordon établis, et voilà le genre humain sauvé. »

IIIe Solution. — « Je vais plus loin, dit Astruc ; et je suppose « qu'Adam, à qui l'arrière-faix et le cordon qui pendaient du nom- « bril déplaisaient, les arracha. » Alors, pour prouver que Caïn ne serait pas mort, l'auteur se base sur ce qu'on les arrache aux veaux et aux cochons et sur des observations de divers auteurs (Jean-Henri Schulze, professeur en médecine à Hall ; Jean-Georges Rœderer, professeur à Gœttingue). Ces auteurs avaient publié des cas où des enfants n'étaient pas morts, malgré l'arrachement du cordon. Le contraire, il est vrai, arrive plus souvent. Mais Dieu, qui a pourvu à la conservation des petits des quadrupèdes, doit avoir eu autant d'attention pour la conservation des enfants ; et il n'a pas laissé aux hommes le soin de pourvoir par leur adresse à ce qu'il semblerait avoir négligé de faire lui-même.

L'auteur se lance dans une dissertation un peu obscure, pour prouver que, d'après l'anatomie du cordon, le nombril doit se fermer de lui-même. Ceci démontre qu'Adam a pu arracher le cordon à Caïn sans aucun danger de lui nuire. Voyant qu'il s'en écoulait, pendant quelque temps, une sérosité sanguinolente, il a dû prendre le parti de lier le cordon à ses autres enfants.

IVe Solution. — Dieu, qui donna l'instinct aux oiseaux pour construire les nids, dut instruire Adam et Ève sur la conduite qu'ils devaient tenir à la naissance de leurs enfants. Dieu a dû donner aux hommes des instructions sur des sujets moins importants. Il apprit une langue à Adam, qui donna un nom à tous les animaux ; il apprit à Caïn à labourer la terre et à Tubalcaïn, septième descendant d'Adam, l'art de travailler les métaux. « Comment rendre « raison de ces faits, si ce n'est en reconnaissant que c'était Dieu « qui avait appris à Adam la langue qu'il parlait, à Caïn l'art et les « moyens de cultiver la terre, à Tubalcaïn les connaissances né- « cessaires pour trouver les métaux, les préparer et les travailler. » Par conséquent, on peut admettre facilement que Dieu avait appris à Adam ce qu'il devait faire pour la conservation de ses enfants.

Ve Solution. — Dans cette solution, l'auteur retorque l'argument au philosophe. Il part de ce dilemme : « Le genre humain existe ; « il faut donc, ou qu'il ait commencé d'être par la volonté de « Dieu, qui l'a créé, ou qu'il existe nécessairement et de toute « éternité. »

Si le philosophe prend le premier parti, il n'y a qu'à lui poser sa propre question et se servir, pour lui répondre, de ce qu'il adoptera lui-même.

S'il prend l'autre, il devra admettre que les hommes avaient cette connaissance innée. Il n'y a qu'à lui dire qu'on admet cette connaissance innée, mais donnée par Dieu.

Telles sont les cinq solutions proposées par Astruc. Comme on le voit, il y en a pour tous les goûts.

Docteur Albarel (de Névian).

Que signifie le mot « hémorrhoïdes » dans les textes anciens ?

Les *hémorrhoïdes* des auteurs latins étaient-elles simplement les veines où coule le sang (αἷμα ῥέω) ; ou bien étaient-ce nos veines hémorrhoïdes ?

La réponse à cette question serait importante, pour en résoudre bien d'autres. C'est qu'en effet, nous trouvons la saignée faite, dans une mort par coup de sang, aux vaisseaux appelés hémorrhoïdes : *meatus quos hæmorrhoïdas appellamus.*

Je suis convaincu qu'une quantité d'erreurs ont été commises en histoire, pour avoir donné aux mots anciens une traduction trop littérale, qui n'a plus aujourd'hui le même sens qu'autrefois. Aussi serions-nous bien aise de savoir s'il n'en est pas de même dans ce cas particulier, où il s'agit de l'empereur Valentinien Ier ?

Dr Bougon.

La « Chronique » par tous et pour tous

La France, reine de l'alcoolisme.

Gladstone disait un jour à la Chambre des communes : « L'alcool fait de nos jours plus de ravages que ces trois fléaux historiques : la famine, la peste et la guerre. » Cette proposition n'a rien d'exagéré ; et, pour avoir l'air de combattre la nouvelle plaie sociale, on s'est livré récemment, sur les murs, à une débauche d'affiches blanches, où sont étalées des instructions très paternelles, et qui auront sans doute le même succès d'estime que la loi de 1872 sur l'ivresse publique. Que peut-on bien attendre de simples conseils, alors que les habitudes sont invétérées, les cabarets et débits multipliés et protégés par les nécessités fiscales et électorales ? Les empoisonneurs publics auraient bien tort de s'émouvoir et de craindre pour l'écoulement de leur marchandise.

Cependant on s'imagine volontiers que le mal est moins grand chez nous que chez nos voisins les Anglais ou les Allemands ; et les publications populaires, telles que l'*Almanach Hachette*, entretiennent avec complaisance cette erreur funeste. C'est ainsi qu'on a pu lire ici même (1) un écho répétant que « l'Allemagne est le pays d'Europe qui souffre le plus du fléau de l'alcoolisme ».

La vérité est tout autre, et, bien qu'elle ne soit pas inédite, ni flatteuse pour notre amour-propre, elle est bonne à redire dans l'intérêt du salut public.

Grâce aux patientes recherches de M. Denis, instituteur à Genève, qui les fit connaître au Congrès de l'alcoolisme, à Bâle, en 1895, on apprit avec stupeur que la France tenait le record de l'alcoolisme, à la tête, et de beaucoup, de toutes les nations, avec une consommation annuelle de 14 litres d'alcool pur, à 100 degrés, par habitant, alors que l'Allemagne ne vient qu'après, avec 10 litres et demi seulement, et l'Angleterre un peu plus de 9 litres (2).

La consommation de l'absinthe en France est passée de 58 milliers d'hectolitres en 1885 à 165 milliers en 1894.

Chaque Parisien, en 1901, a consommé une moyenne de 268 litres de vin, d'après les chiffres de l'octroi. Cette même moyenne n'avait pas dépassé 197 litres en 1897 et 186 litres en 1887. C'est un beau résultat, dit ironiquement M. Edmond Théry (3), pour la Faculté de médecine de Paris, qui, depuis plus de quinze années, interdit systématiquement l'usage du vin à sa clientèle.

Si l'on considère uniquement la consommation des boissons distillées ou spiritueux (alcool à 50 degrés), on constate que la France et l'Allemagne sont aujourd'hui, à très peu près, sur le même rang, avec 8 à 9 litres par tête et par an.

---

(1) V. *Chronique médicale*, 1903, page 49.

(2) Sous ce nom d'alcool pur, à 100 degrés, on comprend, bien entendu, l'alcool des boissons fermentées dites hygiéniques, vin, bière, cidre, aussi bien que celui des eaux-de-vie et spiritueux.

(3) *Économiste européen*, 1903.

Mais la consommation s'est accrue en France d'une façon continue : elle passait de 2 litres, en 1835, à 5 litres, en 1875 (1).

L'Allemagne, au contraire, qui consommait en 1885 l'énorme chiffre de 16 litres d'alcool à 50 degrés, par habitant, n'était plus qu'à 9 litres à peine en 1892, soit une diminution de 7 litres en cinq ans. Ce résultat est dû à la loi de 1887, qui frappe l'alcool d'un impôt énorme.

Notons enfin que l'Angleterre, qui consommait 5 litres de spiritueux en 1850, était toujours au même chiffre en 1895. Malgré cet état stationnaire, en somme très méritoire, de l'alcoolisme, on sait que l'Angleterre a vu sa mortalité par tuberculose diminuer de moitié durant le demi-siècle écoulé, c'est-à-dire précisément depuis les environs de 1850. Ce n'est donc pas à la diminution de l'alcoolisme qu'il faut attribuer ce remarquable recul de la tuberculose chez nos voisins.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Un évadé de la médecine : le poète Keats.

John Keats, né à Londres en octobre 1795, mourut à Rome en février 1821. Les Français, même les mieux informés, ne savent rien de Keats, sinon qu'il fut l'André Chénier de l'Angleterre et qu'il fut garçon apothicaire (comme Henrik Ibsen), à moins qu'il ne fût apprenti médecin, ce qui est tout comme, puisqu'en Angleterre, les médecins sont à la fois médecins et pharmaciens et font (je ne sais si les choses ont bien changé depuis) leurs études, comme « bonnes à tout faire », dans une officine ou près d'un praticien.

En France, à dire vrai, nous n'avons rien à envier aux Anglais, puisque, d'après M. le professeur Brouardel lui-même, sur 5.000 étudiants en médecine, 2.000 ne trouvent point place aux cours, rien qu'à Paris, et font leurs études… en chambre.

Revenons à Keats. Il a donc vécu 26 ans. Ses meilleurs poèmes sont inachevés. Le plus pur de sa gloire, comme pour celle d'André Chénier, réside dans des fragments. Le plus grand nombre fut écrit de 1817 à 1820. Quatre années, c'est peu de chose pour le commun des hommes ; elles sont une vie entière pour une âme remuante et passionnée. Son œuvre impersonnelle, son imagination ont été une forme de sa sensibilité. Correspondance, souvenirs, poèmes, nous intéressent doublement, car Keats était un malade et il avait été médecin.

Le plus grec, le plus artiste des poètes anglais était le fils d'un palefrenier. Singulière ironie de la Providence et des théories héréditaires ! En 1810, à la mort de sa mère, il fut placé en apprentissage chez un officier de santé d'Edmonston. Son génie s'éveilla, chez ce morticole, à la lecture d'un poème de Spencer, la *Reine des fées*. En 1814, brouille avec le médecin d'Edmonston : Keats vint à Londres suivre les cours de médecine, sembla un étudiant appliqué et studieux et fut même attaché, pendant un temps, à Guy's Hos-

(1) Tous ces chiffres sont tirés d'un graphique publié par le Comité central international de la *Croix Bleue*.

pital. Peu à peu il se rebuta de la médecine : « L'autre jour, pendant le cours, écrivait-il à un ami, un rayon de soleil entra dans ma chambre, et avec lui toute une troupe de créatures qui flottaient dans la lumière ; et elles m'entraînèrent vers Obéron et le pays des fées. » Son caractère impressionnable le rendait d'ailleurs impropre à la médecine et les opérations le faisaient trembler.

Il se lia avec des poètes, des peintres, fit un séjour à l'île de Wight. La poésie fut dès lors toute la vie de Keats : « Je sens, écrit-il, que je ne puis plus me passer de la poésie, de la poésie éternelle... Oh ! qui me donnera une vie de sensations plutôt que de pensées ! »

Keats est un grand poète assurément, le plus grand des poètes anglais, pour la douceur, l'angélique pureté de ses chants.

Il est mort à vingt-cinq ans, de phtisie, disent les uns, du chagrin, insinuent les autres, que lui aurait causé un article de la *Quarterly Review*. Mais c'est ailleurs qu'il faut chercher la cause de sa fin, comme le prouve bien, dans une de ses lettres, un de ses amis, le vieux peintre Severn : « La vie de Keats était désormais impossible : je l'ignorais alors, mais maintenant, je le comprends. La publication récente de ses lettres à Fanny Brawne m'a tout expliqué. Je m'étonnais aussi de voir que l'air de Rome ne lui apportât aucun mieux ! Non, ce n'est ni la phtisie, qui était fort peu développée chez lui, à son départ d'Angleterre, ni l'article de la *Quarterly* qui l'ont fait mourir. Keats est mort d'amour, si jamais un homme a pu mourir d'amour. »

Et, en effet, voici, comme spécimen, une des lettres du malheureux Keats à cette Fanny Brawne : « En vérité, j'ai hâte que tout soit fini. J'ai hâte de mourir. Je ne puis songer plus longtemps à cet ignoble monde auquel vous souriez. Je hais les hommes, et les femmes davantage encore. (*On voit que Keats a lu* Hamlet, *puisque, mot pour mot, il en reproduit un vers célèbre.*) Je ne vois rien que nuages devant moi. Où que je passe l'hiver, en Italie ou dans le néant, ce Brown (son rival) sera toujours près de vous... Le monde est décidément trop lourd pour moi. »

Et voilà comme quoi l'André Chénier de l'Angleterre reposa à vingt-cinq ans, prématurément, dans le cimetière protestant de Rome, à côté du grand panthéiste Shelley, son antipathique rival. « Je sens, disait-il en mourant, des fleurs qui poussent sur moi ! » Gracieuse et mélancolique image, plus juste, en son allégorie, que l'inscription qu'il demandait à Severn de graver sur sa tombe : « Ici repose un homme dont le nom fut écrit dans l'eau ! »

Si je pouvais pousser plus loin le tableau et la comparaison entre notre Chénier et Keats, je démontrerais que l'un est mort, comme un vrai fils de la Grèce, en se frappant le front et en proclamant : « Oui, pourtant, j'avais quelque chose là ! » le poète anglais, au contraire, a fini comme un carabin, en pronostiquant sa fin prochaine, à la suite d'une hémoptysie ; et aussi comme un général politicien, dont on n'a pas oublié la mort à la Werther.

Keats méritait de prendre place, au premier rang, parmi les évadés de la médecine.

D[r] Henri FAUVEL.

Le Co-Propriétaire, Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 19 1er OCTOBRE 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La psycho-pathologie de Thérèse Humbert,

par M. le Dr A. FOREL, ancien professeur de l'Université de Zurich.

Dès le commencenent, j'ai suivi avec un intérêt spécial l'escroquerie phénoménale de Thérèse Humbert, mais à un tout autre point de vue que celui qui passionnait le public.

D'emblée, la nature et les dimensions fantastiques de l'héritage Crawford, le nombre et le genre des innombrables dupes de Thérèse, la quiétude et le naturel de cette dernière surtout, me rappelèrent certains cas tout à fait semblables observés dans ma clinique, cas qui conduisirent tous à des expertises de psychiâtrie légale et qui ont été consignés et discutés dans deux livres publiés en allemand :

1° Dr Ant. Delbrueck : *Die pathologische Luege und die psychisch abnormen Schwindler* (Le mensonge pathologique et les escrocs anormaux) ; *Stuttgart*, 1891, *chez Ferdin. Enke*.

2° *Gerichtlich-psychiatrische Gutachten aus der Klinik von Herrn Prof. Forel in Zurich fuer Aerzte und Juristen, herausgegeben von* Dr Th. Koelle ; *Stuttgart, F. Enke*, 1896.

Dans le premier de ces ouvrages, le Dr Delbrueck, qui était alors mon assistant, décrit, sous le nom de *pseudologia phantastica*, cinq cas, deux femmes et trois hommes, d'escroqueries fantastiques. Quoique fort différents les uns des autres, ces cas se distinguent par les caractères communs suivants :

1° L'escroc croit lui-même à la réalité des histoires insensées qui lui servent à duper les autres, comme Tartarin de Tarascon croyait avoir été à Shang-Haï et avoir tué de nombreux lions, ou comme il croyait aussi que les Alpes étaient truquées. La conscience de son cerveau à l'état de veille ne comprend donc pas, comme chez le trompeur nettement conscient, deux séries distinctes, simultanées et parallèles d'associations, celle de la réalité et celle de la fiction, mais une seule, celle de la fiction qui remplace celle de la réalité. Sans doute, la réalité est bien perçue d'une façon plus ou moins subconsciente par le cerveau, et devient de temps en temps consciente. Mais chez ces natures la confusion entre le rêve et la

réalité est si perpétuelle, que le contraste ne leur produit plus d'effet, ne les émeut pas, et qu'elles persistent à vivre dans le rêve, malgré les réveils les plus dangereux qui devraient leur être significatifs, si elles n'étaient pas ce qu'elles sont.

2° Tandis que le menteur conscient, avec les deux séries contradictoires d'associations qui le hantent, est obligé de s'observer avec soin, ce qui se trahit par sa physionomie renfermée, mauvaise ou au moins louche, ou — s'il est novice, par ses hésitations et ses réticences, — l'escroc pathologique a une physionomie persuasive, communicative, enthousiaste, souvent même franche et ouverte, bonne, douce et aimante. Il entraîne les autres parce qu'il croit lui-même, comme un prophète ou un apôtre. Il joue en véritable artiste, parce qu'il joue et ment au naturel. Sa vie n'est pas une vie sombre, mais une vie rose. Il donne, il aime, il s'enthousiasme, il est religieux, amoureux du beau, du faste, chevalier des grandes causes. Et voilà pourquoi tout le monde y est pris. J'ai beau connaître à fond ces cas, en suite de nombreuses expériences personnelles, je ne garantis pas de ne pas m'y laisser prendre un jour moi-même. Certes, une logique rassise doit concevoir de graves doutes devant les récits souvent fabuleux et les assertions singulières des héros pseudo-Tarasconnais dont nous parlons. Mais la logique a peu de prise sur le gros du genre humain (on devrait le savoir depuis longtemps), et elle fait mauvaise figure devant l'enthousiasme et la persuasion par le sentiment. Puis ces derniers se trouvent en haute et bonne compagnie, de sorte que les dupes persuadées font taire les douteurs.

3° L'escroc pathologique aime le faste, ce qui brille ; il se passionne, s'enthousiasme de ses mirages. L'un se croit missionnaire, l'autre se mire dans le haut clergé catholique, un autre encore dans les grandeurs politiques ou dans l'américanisme, plusieurs dans la haute spéculation et les grands héritages.

4° Tous, hommes et femmes, ont un large fond d'hystérie, c'est-à-dire de dissociation ou d'autosuggestibilité pathologique.

5° Plusieurs (pas tous) sont atteints d'inversion sexuelle (3 cas, une femme et deux hommes sur 9).

6° Tous sont incorrigibles et continuent leurs escroqueries jusqu'à leur mort, car le symptôme pathologique foncier de leur cerveau est profondément héréditaire et fait partie de leur caractère. Ce sont des anormaux constitutionnels.

7° Inutile d'ajouter qu'il existe des types transitoires entre l'escroc normal et conscient, et l'escroc pathologique complet. Pour être escroc, il faut en général une certaine disposition naturelle à mentir et à tromper.

Dans le second ouvrage, celui de Kölle, trois nouveaux cas (trois hommes) viennent s'ajouter à ceux de Delbrueck et confirmer le type morbide dont nous parlons ; ce sont les cas n[os] 9, 10 et 11 du livre (Rao, Bradn et A. W.). L'un d'eux (Rao) est devenu célèbre depuis, par ses escroqueries réitérées en Allemagne et en Autriche. Son vrai nom est Paetz ; c'est un inverti sexuel. Certains aliénistes, suivant mon diagnostic, l'ont considéré comme irresponsable et ont demandé son internement continu dans un asile d'aliénés ; d'autres l'ont considéré comme non aliéné, et l'ont laissé sortir.

Il a alors invariablement recommencé. Dernièrement, le médecin

légiste Hinterstoisser, à Vienne, se mettant en opposition avec moi, l'a déclaré pour la seconde fois responsable et normal, et a ainsi amené sa condamnation à quelques années de maison de force, après lesquelles... il recommencera ses escroqueries.

Enfin, dans mon livre publié récemment avec le professeur Mahaim, *Crimes et anomalies mentales constitutionnelles* (Paris, chez Alcan, 1902), j'ai décrit un nouveau cas (homme) tout semblable (A. K.), cas qui rappelle à divers égards celui de Thérèse Humbert, autant par l'insouciance de l'escroc, que par son amour du faste et le genre de ses dupes, toutes fortunées et la plupart attirées par l'appât du gain.

Je n'ai point l'intention de faire ici une étude du cas Humbert, car, en fait de documents, je ne possède que des articles de journaux. Ceux du *Matin* sont sans doute assez complets, mais il faudrait une étude personnelle pour pouvoir juger nettement de tout. Il faudrait surtout connaître les antécédents intimes et héréditaires de l'héroïne de ce qu'on a bien le droit d'appeler une formidable tragi-comédie judiciaire. Mais, tout fragmentaire que fût mon matériel, il m'a permis de prédire à mes connaissances que la montagne accoucherait d'une souris, que les secrets de la grande Thérèse ne seraient que fumée, comme tout le reste, et que je la considérais comme un type éclatant d'escroc pathologique.

Les personnes qui ont suivi les plaidoiries et qui voudront bien se donner la peine d'étudier les neuf cas que j'ai cités ci-dessus, ne pourront nier la parenté frappante qu'ils offrent avec la vie de mirages de la « Grande Thérèse ». Ses dupes sont typiques; ce sont celles de tous les escrocs pathologiques. La façon dont elle les entraîne ne l'est pas moins. Elle s'est si bien identifiée à l'héritage Crawford qu'elle a fini par y croire. La confiance inouïe qu'on a eue en elle est celle qu'on a eue envers les personnages des neuf autres cas, car tous paraissaient dans un cadre plus ou moins noble, généreux, enthousiaste ou même religieux et moral. — Les « *grands* » rôles politiques ou autres que joue Thérèse, nous les retrouvons au moins chez plusieurs des neuf autres personnes. L'une (une simple domestique) se déguise en jeune homme de haute aristocratie et se fait recevoir comme fils naturel d'un cardinal, par une kyrielle de grands propriétaires autrichiens qu'elle dupe tous. Elle en arrive même à se fiancer avec une jeune fille! L'autre joue le rôle d'évêque, un troisième celui d'un général, grand possesseur de mines dans l'Etat de Nevada, etc. Tous courent à une catastrophe inévitable avec un calme, une sérénité, une assurance incroyables, sans se faire de soucis, confiants dans leur mirage, ne doutant de rien, pas même au dernier moment, — comme la « Grande Thérèse ». Celle-ci a fui à Madrid, il est vrai. Mais elle y recommençait déjà sa vie naturelle, sans prendre les précautions élémentaires que tout escroc réfléchi eût prises.

Lorsqu'on serre un escroc pathologique de près, par des questions embarrassantes, il sort du sujet, divague, s'extasie sur sa bonté, sa religion, ses goûts artistiques, etc. Un flux de paroles coule de sa bouche et empêche toute discussion logique. En lisant les élucubrations de Thérèse Humbert à la barre du tribunal, il me semblait entendre les discours de mes anciens malades — car ce sont des anormaux, donc des malades, — que je crois devoir lui comparer.

Mais, m'objectera-t-on, que direz-vous de ses complices ? Eh bien ! je dirai ceci : les grands escrocs pathologiques ont un pouvoir fascinateur incontestable. Ils hypnotisent, c'est-à-dire suggèrent leur entourage, le subjuguent, comme certains fous prophètes ont de tout temps suggéré le troupeau des moutons de Panurge qui les suivait. On connaît des cas de folie à deux ou trois, où des personnes faibles, contaminées, suggérées par un aliéné, épousent ses idées délirantes, en font leur évangile, et en arrivent à débiter et à croire les absurdités les plus invraisemblables, et à agir en conséquence.

Ce sont des cas plus graves, pouvant eux-mêmes tourner à la folie complète. Il ne s'agit pas ici de cela, mais d'un phénomène plus fréquent, et seulement analogue. Il faut, du reste, bien distinguer entre les Daurignac et Fr. Humbert. Tous ont été, sans aucun doute, plus ou moins suggérés par les mirages et l'esprit dominateur, souverain et assuré, de Thérèse.

Mais, tandis que Fr. Humbert fut simplement une faible volonté dominée, mettant toutes ses connaissances au service d'une foi aveugle en sa femme et se laissant suggérer par elle toute une série d'actions déshonnêtes, les Daurignac ont une mentalité plus parente de celle de leur sœur, à laquelle ils ont obéi tant par instinct naturel que par suggestion, croyant ou ne croyant pas, peu importe, mentant et se mentant à eux-mêmes avec elle.

Quant à Thérèse, c'est un type d'hystérique, remplie de mirages de haute volée, un escroc pathologique pur, grand style, simplement du fait qu'elle s'est attaquée en grand aux grands qui y ont été pris. Trouvant que cela allait si bien, elle en a pris elle-même le goût et l'habitude, et ses contes de fée se sont élevés à de si hautes allures que personne n'osait plus douter de leur réalité. Comme tout escroc pathologique, Thérèse travaille pour l'amour de l'art. Elle dépense et distribue d'un côté ce qu'elle escroque de l'autre, au lieu de profiter de son crédit pour faire de bonnes affaires. Ces natures-là ne comptent pas et ne se rendent pas compte de la valeur de l'argent ; ou, si l'on veut, leurs comptes reposent sur des rêves à l'aide desquels ils trompent les autres en s'y trompant eux-mêmes. Réduite aux abois, Thérèse remplace ses anciens rêves par de nouveaux rêves et son imagination lui présente des gens haut placés, des personnages historiques, qu'elle compromet à plaisir, en les combinant à son rêve principal, l'héritage Crawford. Régnier, l'Erostrate à demi fou de Metz, lui fournit son dernier mythe.

Ce fut un singulier spectacle que d'observer la désorientation complète de la justice et de la presse dans l'affaire Humbert. Le défenseur de Thérèse s'est laissé tromper par sa cliente et s'est accroché à des trucs d'avocat, à des formes judiciaires, et à de vaines conjectures, au lieu de comprendre qu'il avait affaire à un cerveau fêlé. Personne n'a soulevé le point principal : la responsabilité de Thérèse Humbert et son état mental. Sans doute, le président du tribunal a mené l'interrogatoire de main de maître, au point de vue juridique pur, et a ainsi admirablement fait ressortir l'inanité des contes de fée de Thérèse Humbert. Mais il n'a pas posé la question psychologique de leur mobile. Pourquoi cette famille de grands escrocs, — puisque, d'après l'idée des juges, elle s'était sue sur un volcan, — n'a-t-elle pas, au moment où elle avait des millions à sa disposition, savamment préparé une habile disparition, en se

dissimulant sous de faux noms et avec de faux papiers, en pays lointain, comme le font toujours, en pareil cas, des escrocs conscients? C'est parce que Thérèse, le grand chef, croyant à son mirage, ne se sentait nullement sur un volcan. Elle n'a fui qu'à la dernière extrémité, et n'a fui, on peut le dire, qu'à moitié à contre-cœur !

Pour expliquer la chose, on a dit que Thérèse se sentait sûre, parce que de hauts personnages étaient compromis. C'était l'erreur d'une psychologie mal comprise. Les gens compromis n'existaient que dans l'imagination de Thérèse Humbert et des journalistes. On ne sait, en pareil cas, ce qui est le plus admirable : l'inépuisable faconde de l'imagination mensongère d'une hystérique, ou l'inépuisable confiance et la crédulité de ses dupes et du public. Et cependant, le jeu de ce contraste se reproduit invariablement pour chaque nouveau cas d'escroc pathologique. Brochant sur le tout arrive le *Calumnia, semper aliquid hœret.* Il suffit que le délire des rêves de Thérèse dénonce quelque nouvelle personne haut placée, pour que le troupeau des moutons de Panurge se rue dessus et déclare ladite personne compromise !

La contenance des accusés, à l'ouïe du verdict, ne manque pas d'intérêt : Fr. Humbert, l'homme normal et suggéré, s'affaisse et sombre, devant l'effondrement de son tuteur moral, de sa forte moitié. Thérèse, après avoir déclaré qu'elle ne survivrait pas à une condamnation, donne la main à ses avocats, salue gracieusement les jurés, sans montrer d'émotion. Déjà auparavant, le réquisitoire ayant signalé ses capacités dans la haute escroquerie, elle s'en est sentie flattée et a manifesté nettement son contentement en public, à l'audience : c'est typique. Sa nature hystérique, de caoutchouc, ne comporte pas de sentiments profonds. Elle semble abattue, on le serait à moins ; mais elle se prépare à recommencer. Les frères Daurignac sont agacés ; ils avaient évidemment cru leur célèbre sœur plus forte qu'elle n'est. Toute cette famille Daurignac paraît tarée par hérédité.

Pour les raisons indiquées au début, je ne veux ni ne puis entrer dans l'examen critique des détails. Je crois cependant que le diagnostic ne laisse guère de doute. On peut en conclure au pronostic, c'est-à-dire à l'incurabilité de Thérèse Humbert.

La morale pratique qui résulte du cas en revient toujours à la contradiction foncière où le droit pénal, tel qu'il est encore en vigueur, se trouve avec les faits psychologiques. Ce droit repose sur la métaphysique appliquée du libre arbitre absolu.

La diminution de la responsabilité entraîne en fait, en psychopathologie pratique, une augmentation du danger de récidive, qui va jusqu'à « la récidive à coup sûr », et qui entraîne à son tour l'augmentation du péril social de la part du délinquant.

En droit pénal, par contre, cette même diminution de la responsabilité entraîne des circonstances atténuantes qui, à leur tour, se traduisent par une abréviation de la peine.

Logique : Plus le criminel est dangereux, plus sa peine est courte !

Mais, dans le cas présent, la question de responsabilité n'a pas été soulevée, et, après avoir subi sa peine — non atténuée — Thérèse sera relâchée et pourra recommencer ses escroqueries, probablement pas à Paris, mais à l'étranger, sous quelque autre nom. Et elle retrouvera des dupes, n'en doutons pas un instant.

Je n'insiste pas. Quand la justice pénale aura compris, tout le monde aura compris, et l'on changera la nature de la pénalité, pour les délinquants constitutionnels à responsabilité diminuée, tant pour leur propre bien que pour celui de la société. La dosimétrie de la peine ne les améliore pas et ne protège pas la société contre eux. Il faut, pour des êtres pareils, une punition qui soit en même temps un traitement moralisant par le travail, et qui protège la société d'une façon durable contre ces incurables dangereux.

INFORMATIONS DE LA "CHRONIQUE"

Ce que deviennent les fils de médecins.

Voici un certain nombre d'exemples, pris entre mille, de fils de médecins qui n'ont pas suivi la carrière paternelle et qui, apparemment, ne s'en sont pas plus mal trouvés :

Le père d'Aristote était médecin d'Amyntas, père de Philippe, roi de Macédoine ; il prétendait descendre de Machaon, fils d'Esculape. Aristote se fit soldat et revint à Athènes, dénué de ressources ; il vendit des médicaments sur la place publique, tirant ainsi parti des connaissances médicales qu'il avait acquises dans la société de son père et aussi de celle de son tuteur, Proximus.

Pour parler d'une époque plus proche de nous, nous rappellerons que Gérard de Nerval était fils du médecin Labrunie (1).

Maxime du Camp, fils de chirurgien, est devenu académicien, comme Victor de Laprade et le dominicain Lacordaire, tous deux fils de médecins.

Flaubert, Eug. Manuel, qui sont restés à la porte de l'Académie, ont failli devenir des disciples d'Esculape, de par leur filiation paternelle.

Le peintre Fromentin était fils de médecin ; de même : Georges Bell, Emmanuel Gonzalès et bien d'autres.

André Vesale, l'illustre anatomiste, était fils du pharmacien de l'empereur Maximilien.

Granier de Cassagnac, Gustave Planche, Edouard Thierry étaient aussi fils de pharmaciens.

Ne serait-il pas piquant, dans ce même ordre d'idées, de s'enquérir de ce que seraient devenus nos grands médecins, s'ils avaient suivi la carrière paternelle ? Ouvrons la série par un nom :

Le père du regretté docteur Féréol était Second, dit Féréol, nom qu'il prit comme acteur à l'Opéra-Comique. Second avait fait ses études au lycée d'Orléans ; il fut reçu à Saint-Cyr et en sortit, en 1813, sous-lieutenant dans la jeune garde, où il se distingua dans les

---

(1) Il y a eu un docteur Labrunie — ne serait-ce pas le père du doux illuminé ? — dont la thèse dut faire quelque sensation à la Faculté, quand elle fut présentée au docte aréopage ; elle avait, en effet, pour titre : *Dissertation sur les dangers de la privation et de l'abus des plaisirs vénériens chez la femme.* (Paris, 1805, in-4, 48 p.)

campagnes de 1813 à 1815. C'est après son licenciement de l'armée qu'il se fit acteur. Il mourut, le 4 septembre 1870, à Orléans. Sa femme était la petite-fille de Monvel, auteur et acteur de la Comédie-Française, père de Mlle Mars, la grande tragédienne. Féréol était donc, de par l'atavisme, destiné à brûler les planches.

La série est ouverte ; on n'a plus qu'à la continuer...

Un évadé de la médecine : G. Larroumet.

Dans les nombreux articles nécrologiques consacrés à notre regretté compatriote (1) Larroumet, nous n'avons pas vu mentionner un détail qui intéressera plus particulièrement les lecteurs de cette revue et que, seuls, les intimes du défunt pouvaient connaître.

Larroumet avait eu, à certain moment, des velléités médicales ; il voulut bien s'en ouvrir à nous, au cours d'une visite que nous lui fîmes, lors de l'inauguration du monument de Sainte-Beuve.

Celui qui devait si brillamment réussir dans les lettres avait commencé des études médicales à Bordeaux, au mois de mars 1871. A cette époque il prit, nous dit-il, deux inscriptions cumulatives ; il disséqua même et suivit, quelque temps, les leçons de physiologie du professeur Oré.

Comment lui était venu le goût de la médecine ?... En 1870, il s'était engagé comme franc-tireur, et on lui avait confié la garde de la boîte de secours ; la nécessité aidant, il s'était improvisé aide chirurgien.

Notre profession ou plutôt notre art l'aurait facilement conquis ; mais la maladie vint, qui l'obligea à suspendre ses premiers travaux : pris d'hémoptysie, il fut envoyé dans le Midi, auprès d'une de ses tantes, à Grasse, dans le voisinage de la Faculté des lettres d'Aix. Sa vocation s'y révéla ; désormais il put entrevoir l'avenir qui lui était réservé.

Larroumet devait accepter avec empressement l'offre qui lui fut faite de glorifier Sainte-Beuve, un des hommes, se plaisait-il à répéter, sur qui la médecine avait laissé une si forte empreinte.

« La médecine — nous croyons encore entendre cette voix charmeuse — a été certes très utile à Sainte-Beuve, pour son histoire naturelle des esprits, mais ceci est un leurre : les esprits ne sont

---

(1) Nous donnons ci-après l'acte de naissance de G. Larroumet, qu'un de nos amis a bien voulu transcrire, à notre intention, sur les registres de notre ville natale :

Acte de naissance de Gustave Larroumet.

« Le vingt-deux septembre 1852, à 3 heures après-midi, devant nous, Barthélemy « Périé, maire et officier de l'état civil de la commune de Gourdon, chevalier de la Légion « d'honneur, est comparu Etienne-Jean-Hippolyte Larroumet, employé des contributions « indirectes, âgé de 37 ans, habitant de la rue du Majou de la présente ville, lequel nous a « présenté un enfant du sexe masculin, né cejourd'hui, à 10 heures du matin, de lui dé- « clarant et de Marie-Hyacinthe-Sarah Périé, son épouse, âgée de 29 ans, et auquel il a « donné les prénoms de *Louis-Barthélemy-Gustave-Paul*.

« Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Gabriel Massias, boucher, « âgé de 33 ans, et Pierre Grangié, courtier, âgé de 55 ans, habitants de ladite ville de « Gourdon, dans la rue du Majou.

« De quoi avons dressé le présent acte que nous avons signé avec le déclarant et après « en avoir fait lecture, non les témoins, qui, requis de signer, ont déclaré ne savoir.

Signé : Périé, Larroumet.

originaux qu'à la condition de ne pas être classifiés. L'originalité consiste précisément dans l'individualisme... Ce qu'on ne saurait nier, c'est que Sainte-Beuve a attaché, *le premier*, une importance extrême — excessive à mon avis — aux tempéraments, à l'hygiène des personnages qu'il a étudiés. Il a, pour tout dire, cherché à expliquer l'homme par le milieu — doctrine que Taine devait étendre et tant exagérer !.. »

Mais c'est surtout le discours que Larroumet prononça devant le monument du critique et aussi l'article si nourri qu'il écrivit, à la même époque, dans la *Revue bleue*, qu'il faut relire et méditer. Il y a tel de ses volumes qui sera bien oublié, quand on reproduira encore ces pages si fortement pensées, si élégamment écrites !

Le monument de Charcot à Lamalou-les-Bains.

Les 20 et 21 septembre ont eu lieu, à Lamalou, les fêtes organisées à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à Charcot, dont le buste est l'œuvre même de la veuve du regretté savant.

« Nulle part en France, sauf à la Salpêtrière toutefois — comme le rappelait avec une légère pointe d'ironie notre confrère Jules Véran — l'illustre neurologue n'aurait pu être mieux loué qu'à Lamalou, au milieu même des sources bienfaisantes dont il a indiqué le chemin à ses malheureux clients. Ce qu'il y a de curieux en cette affaire, c'est que Charcot, qui a véritablement créé Lamalou, n'y est jamais allé de sa vie. Averti par un vieux médecin de là-bas, le docteur Privat, qui a été d'ailleurs associé à la fête d'hier, des heureux résultats obtenus pour le traitement des maladies nerveuses par l'usage des eaux de Lamalou, il n'hésita pas à y envoyer ses malades. Quelques-uns lui revinrent guéris, d'autres soulagés. La conviction de Charcot était faite, et la fortune de Lamalou pareillement.....

« Les visages que l'on rencontre à Lamalou ne sont point gais. Nous sommes ici dans la cité de la Douleur. Lamalou en provençal ne veut-il pas dire exactement « la douleur » ? Pour qu'on ne s'y trompe point, à l'entrée même de la petite station, se dresse une statue de la Douleur, due au ciseau d'Injalbert. C'est elle qui accueille les étrangers, mais sa main n'est point ouverte, ni tendue, et son visage est baissé...

« Des noms illustres sont inscrits sur les registres des hôtels de Lamalou. A quoi bon les énumérer ? Il y a quelques années, la grande tragédienne Agar, vieille, infirme, souffrante, se laissait voiturer sous les arbres de Lamalou-le-Haut. Tout à coup, au détour d'une allée, paraît Mounet-Sully. Les deux célèbres artistes ne s'étaient pas vus depuis longtemps. Mounet-Sully se penche, muet, saisit la main d'Agar, l'embrasse, et Agar pleure...

« Mais il est surtout une grande ombre qui erre à travers les ombrages de Lamalou : c'est celle d'Alphonse Daudet. De longues années durant, l'écrivain toujours regretté vint demander aux eaux de Lamalou un soulagement à ses souffrances. Il aimait les coins agrestes de la station et s'y reposait volontiers. Il avait même conçu le projet d'un roman sur Lamalou, qui aurait été le roman de la Douleur, et, j'imagine, de son martyre. Sa douleur, sa maladie, il en

parlait comme d'une personne vivant en lui d'une existence à part, mais très liée à la sienne.

Un jour, le peintre Eugène Carrière venait lui montrer un portrait qu'il avait fait de lui. L'œuvre était d'une ressemblance frappante. Le visage de Daudet criait la souffrance, donc la vérité. C'était cette belle et pitoyable tête de Christ devant laquelle on s'inclinait, ému.

— « Mais ce n'est pas mon portrait que vous avez fait là, s'écria Daudet douloureusement : c'est le portrait de ma maladie ! »

Et Carrière fit un nouveau portrait de Daudet, celui où l'auteur de *Sapho* est représenté avec sa jeune fille. »

La légende de Brizeux.

On a beaucoup parlé de Brizeux, le mois dernier : Brizeux, le doux Breton, l'auteur de ce charmant poème de *Marie*, qui l'a immortalisé.

Pourquoi ne fut-il pas, comme tant d'autres, qui ne le valaient pas, de cette Académie qui, si elle reçut Hugo, Lamartine et Musset, en se laissant encore bien prier, consigna à sa porte l'auteur de la *Comédie humaine*, pour ne citer que celui-là ?

L'explication, nous pouvons la fournir aujourd'hui, où tous les voiles sont déchirés : Brizeux passait pour un alcoolique, et la vénérable douairière, qui habite à l'extrémité du pont des Arts, ne pouvait se commettre avec un personnage qui avait de si vilaines habitudes.

Ces habitudes, le complaisant biographe de Brizeux, l'abbé Lecigne, convient qu'elles n'avaient rien de très académique ; mais la manière dont il les justifie (1) mérite d'être rapportée :

« Un des symptômes de la maladie dont il souffrait, écrit M. Lecigne (2), le diabète, était une soif perpétuelle, et pour en apaiser les ardeurs, il ne reculait point devant les longues séances et les copieuses libations à la table des cafés. Enfin, dans sa vie nomade, il avait pris peu à peu des allures de bohême débraillé, qui contrastaient singulièrement avec l'impeccable élégance de sa jeunesse ; et l'Académie, qui avait alors devant les yeux le spectacle de l'Enfant du siècle, ivre à certains jours et chancelant sur son fauteuil, répondit, par la bouche de M. de Montalembert, à ceux qui vantaient les titres de Brizeux :

« Nous en avons bien assez de M. de Musset ! »

C'était une injustice. »

---

(1) Nous avions tenté cette explication, bien avant M. Lecigne, dans un feuilleton que nous écrivions naguère, dans le *Journal de médecine de Paris*, feuilleton consacré à *l'Alcoolisme en littérature*. Voici ce que nous écrivions, à cette époque déjà lointaine :

« M. de Poutmartin, dans un feuilleton de la *Gazette de France* du 21 avril 1889, a flétri Brizeux de l'épithète d'ivrogne. Nous avons tout lieu de croire qu'il a été mal renseigné. Le poète des *Bretons* était atteint de la maladie qui donne soif, du diabète, qui tourmenta ses dernières années. De là l'origine de la légende qui l'accusa d'être intempérant. »

(2) *Brizeux*, par l'abbé Lecigne. Lille, 1898.

Echos et Nouvelles de la “ Chronique ”

Société des Conférences anthropologiques.

Il y a deux ans, une *Société des Conférences anthropologiques* a été fondée, dans le but de répandre dans le public le goût de l'étude de l'histoire naturelle de l'homme et d'en faire connaître les résultats. Depuis cette époque, la Société a donné, chaque hiver, une série de conférences, sur les différentes branches des sciences anthropologiques, qui ont eu un succès croissant.

La *Société des Conférences anthropologiques*, voyant aujourd'hui son œuvre consacrée, veut lui donner tous les développements qu'elle comporte. Elle a donc décidé de passer à l'exécution de la seconde partie de son programme, qui consiste à faire appel aux anthropologistes de la province et de l'étranger. Toute personne de province qui s'occupe d'anthropologie se trouve isolée et ne sait à qui s'adresser quand elle vient dans la capitale. La *Société des Conférences anthropologiques* offre de lui donner tous les renseignements scientifiques et pratiques qu'elle peut désirer et d'être à Paris son correspondant bénévole.

De plus, et c'est là un point important, la Société procure à ses adhérents une salle parfaitement aménagée, dans le cas où ils désireraient faire une conférence sur le sujet qui les intéresse. Une tribune leur est assurée, où ils pourront divulguer leurs idées au public parisien (1).

Cure familiale des états névropathiques.

La cure des neurasthénies et des divers états névropathiques est ordinairement longue et pénible. En maintes circonstances, les malades sont, faute de mieux, envoyés à la campagne, loin des bruits excitants de la ville, loin du souci déséquilibrant des affaires. D'autres vont chercher le repos dans des maisons de santé, hydrothérapiques ou autres. En tout état de cause, on juge avec raison que l'isolement, l'éloignement, sont des adjuvants utiles au traitement.

Il y a mieux que le déplacement simple à la campagne, que le traitement dans une maison de santé : c'est la cure au sein d'une famille étrangère, habituée aux neurasthéniques, outillée pour les traiter et les diriger avec bienveillance. L'isolement, loin du milieu habituel, est ici corrigé par une cure morale, dont la nécessité s'impose, sans conteste, dans tous les cas.

---

(1) Pour permettre la diffusion de la Société et assurer la participation de tous les savants de la province et de l'étranger, la cotisation a été fixée à cinq francs par an, avec faculté de dépasser ce minimum pour ceux qui le désireraient.

Il suffit, pour faire acte d'adhésion, d'adresser cette modique somme, par bon de poste ou mandat, au trésorier, le Dr Félix Regnault, 225, rue Saint-Jacques, Paris, 5e. Celui-ci répondra également à toute personne qui désirerait des renseignements plus détaillés.

C'est là ce qu'a tenté avec succès, depuis un an, notre distingué confrère et excellent ami, le Dr Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, dont la compétence en l'espèce est suffisamment connue. Notre confrère a consenti à recevoir, chez lui, cinq ou six pensionnaires, pas davantage, qui participent à la vie de la famille, partagent ses exercices et ses distractions, tout en recevant le traitement médical approprié à leur état. Le Dr Legrain reçoit en particulier les buveurs et autres intoxiqués, désireux non seulement d'être désintoxiqués, mais surtout de guérir de leur habitude mentale pernicieuse.

Nous avons tenu à signaler cette utile tentative, nouvelle dans notre pays (1).

La vaccine des chiens.

Selon un de nos confrères, le Dr Laroulandie, il suffit, pour préserver les chiens de la maladie, de les vacciner avec du vaccin de génisse : l'opération se fait à la fin du deuxième mois, à la partie interne des membres postérieurs.

On procède comme pour la vaccine humaine. La réaction inflammatoire est générale et locale.

Pendant deux ou trois jours, l'animal est fatigué, une pustule se forme, et après quelques jours, tout rentre dans l'ordre ; le chien continue sa croissance à l'abri de la maladie.

Qu'en pensent les vétérinaires ?

VIEUX-NEUF MÉDICAL

La cure de déchloruration chez les Arabes.

Au moment où la cure de déchloruration vient d'éclore à la Société médicale des hôpitaux, le Dr Legrain, de Bougie, nous apprend que cette nouveauté parisienne est une pratique empirique très ancienne, en usage dans le nord de l'Afrique, chez les Kabyles et chez les Israélites de la région, où l'on traite les maladies chroniques, surtout les « enflures », par la cure de quarante jours à la tisane de salsepareille avec diète de sel.

On consomme en quarante jours un kilo de salsepareille indigène : une moitié est pilée très fin et s'ajoute par cuillerée à café dans une infusion faite avec le reste du bois. Pendant tout le temps que dure le traitement, *on s'abstient de toute nourriture salée*. On mange surtout, pendant la cure, du mouton grillé sans sel, des dattes et des raisins secs.

M. Legrain a eu plusieurs fois l'occasion de constater les heureux effets de cette cure faite par des brightiques : la diurèse augmente le malade excrète beaucoup plus d'urée ; il y a diminution très notable des chlorures.

« La cure de déchloruration était d'ailleurs pratiquée dans l'antiquité où la médecine et la religion l'ont parfois recommandée Des documents existent, montrant que l'absence ou la présence de sel dans le régime n'était pas, pour les médecins anciens, chose indifférente .. » Une fois de plus, *nil novi sub sole* (2).

(1) Pour renseignements, s'adresser à *la Source*, 9, avenue des Arts, parc St-Maur (Seine)
(2) *Le Caducée.*

- ÉCHOS DE PARTOUT

Féminisme médical. Une étoile de l'Opéra de Vienne, Mme Nello Hilgerman, a décidé d'abandonner la carrière artistique pour devenir médecin, et s'est fait inscrire comme étudiante à la Faculté de Vienne (1).

***

Une femme chef de clinique.

On enregistre à peu près chaque année la nomination de femmes aux fonctions d'interne des hôpitaux ; mais, jusqu'ci, aucune d'entre elles n'avait été admise au clinicat.

Cette lacune vient d'être comblée.

On annonce qu'à la suite d'un brillant concours, Mme Gaussel vient d'être nommée chef de clinique d'accouchement et de gynécologie à la Faculté de médecine de Montpellier.

Cette nouvelle victoire féministe marque certainement un acheminement vers l'agrégation (2).

***

Une étrangère, qui a conquis à Paris le diplôme de docteur en médecine et celui de médecin colonial, Mlle S. Broïdo, doit embarquer prochainement, en qualité de médecin sanitaire maritime, à bord d'un bateau de la Compagnie de navigation mixte de Marseille. Ce sera la première femme qui aura rempli un poste de médecin sanitaire maritime (3).

Hommages à Bichat. Sous la présidence d'honneur du docteur Goujon, sénateur de l'Ain, un comité vient de se former à Poncin, pour élever, place des Halles, un buste au grand médecin Bichat, dont on a célébré récemment le centenaire.

Le savant anatomiste, né à Thoirette (Jura), mort jeune à Paris, habita ce chef-lieu de canton de l'Ain dans sa jeunesse.

(*Le Petit Journal.*)

Les anciens élèves de l'école de Nantua viennent de célébrer leur onzième fête annuelle, qui revêtait, cette année, un caractère plus imposant, en raison de l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Xavier Bichat, ancien élève du collège de Nantua. La plaque en marbre noir a été placée dans la grande cour de l'établissement ; elle est l'œuvre de M. Gauthier, ancien élève

(1) *Presse méd.*
(2) *Le Journal.*
(3) *Le Caducée.*

du collège, sculpteur à Molinges (Jura). La fête était présidée par M. le Dr Baudin, conseiller général du canton de Nantua.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

L'hygiène à l'ancienne Académie de médecine. On vient de procéder aux réparations que nécessitait le lamentable état des anciens locaux de l'Académie de médecine, rue des Saints-Pères, et les découvertes qu'on y a faites sont de nature à étonner les amis de la logique.

La petite salle où se réunissait le conseil était très basse de plafond et d'une malpropreté paradoxale. Quand déménagea l'Académie, on enleva le tapis, usé et poussiéreux, qui couvrait le plancher de ce sanctuaire. O surprise ! sous ce tapis s'en trouvait un autre, tout aussi usé et encore plus poussiéreux ; sous celui-ci, un troisième, et l'on enleva ainsi une dizaine de vieux tapis superposés et restés vierges de tout battage, pendant que défilaient sur eux des générations successives d'Esculapes savants et vénérables.

On voit quel séjour d'élection était devenue la salle du Conseil de l'Académie de médecine, pour les streptocoques, staphylocoques et autres bacilles de Koch.

Et c'est là que furent promulgués, par les grands prêtres de l'hygiène, les préceptes féconds de l'antisepsie !

(*Le Journal.*)

Les médecins archéologues. M. le Dr Carton continue les fouilles qu'il exécute à El Kenissia, près de Sousse, pour le compte de l'Académie des inscriptions et avec le concours du capitaine Ordioni.

M. le Dr Marcel Baudouin vient d'explorer deux importants souterrains-refuges en Vendée maritime, pour le compte de l'A. F. A. S.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Les Mécènes de la médecine. Le milliardaire américain John D. Rockefeller, ayant perdu un petit-fils d'une diarrhée estivale, a offert, dit le *British medieal Journal*, 200.000 dollars au Dr William H. Welch, professeur de pathologie à Walhmon, pour organiser des recherches sur les causes et le traitement de cette affection, en promettant de donner encore autant d'argent qu'il le faudra pour mener à bien cette étude. Sous la direction de M. Welch, les travaux sont en cours, et MM. Duval et Bassett ont, paraît-il, déjà trouvé un micro-organisme, qui serait la cause pathogène de quelques-unes des formes de la diarrhée estivale.

***

M. Waldorf Astor vient d'envoyer 20,000 livres sterling à la souscription ouverte pour encourager les recherches sur la guérison du cancer.

On remarquera que les milliardaires américains emploient leurs

immenses fortunes avec un peu plus de discernement que les nôtres. La guérison du cancer vaut peut-être mieux que la conquête du Sahara.

La terminologie médicale. Voici comment un journal politique parisien rend compte du récent Congrès de Bruxelles :

« Il n'est point jusqu'aux tics les plus vulgaires qu'ils n'aient éprouvé le besoin de cataloguer et d'étiqueter sous la plus pédantesque des terminologies.

« Croiriez-vous, par exemple, qu'ils ont baptisé du nom de *Mistakostrepsomanie* le léger tic qui, chez les adolescents, consiste à caresser souvent de la main leur jeune moustache naissante ; de *Strepsorabdomanie*, l'habitude, à coup sûr fâcheuse, qu'ont surtout les maîtres d'armes et les anciens tambours-majors de faire le moulinet avec leur canne ou leur parapluie ; d'*Otodactylomanie*, le mouvement qui, chez certaines personnes, consiste à se mettre le petit doigt dans l'oreille — ce qui vaut mieux, après tout, que de se le mettre dans l'œil — en l'agitant nerveusement.

« D'autres préfèrent se mettre un doigt dans la bouche : ce sont les *Stomadactylomanes* ; si, par surcroît, ils rongent leurs ongles, ils deviennent *Onyxophagomanes*.

« C'est être atteint, paraît-il, d'*Harmoniomanie* que de battre du tambour sur les vitres et que d'emboîter le pas au régiment qui passe ; de *Spingomanie*, que d'apporter trop de brusquerie ou de fébrilité dans ses mouvements ; de *Trépodomanie*, que de remuer la jambe nerveusement, tic, en effet, fort désagréable pour les voisins.

« Réservons enfin une mention d'honneur au *Kratopodomane*, qui a contracté l'habitude de croiser les jambes et de tirer ses chaussettes en parlant. »

Quand donc les maniaques du néologisme commenceront-ils à comprendre l'inanité et le ridicule de leurs efforts ?

Médiums rhumatisants. De temps à autre on reparle d'esprits frappeurs. Des bruits étranges terrifient une maison. Ils ne sont pas imaginaires, des savants de tous pays en ont constaté l'existence ; mais, en ce qui concerne leur origine, ils n'ont pas été de l'avis du vulgaire.

Certains médiums produiraient cette musique étrange, en frottant leur tibia contre l'extrémité inférieure du fémur. Le Dr Austin Flint prit en flagrant délit les demoiselles Tox, médiums à Chicago.

D'autres médecins ont surpris l'origine du bruit dans l'articulation de la hanche ou celle de l'épaule (Velpeau). La rotation volontaire de la colonne vertébrale donne un bruit cabalistique de tournebroche (Cloquet). On peut encore exécuter une musique étrange et variée au moyen du tendon du long péronier latéral. Schiff, de Genève, était arrivé à exécuter ainsi de véritables airs, voire la *Marseillaise*, et produisait son talent dans les Congrès. Le bruit était d'autant plus intense, que le pied était plus tendu et mieux fixé ; en posant sa main sur cet instrument musical, on sentait le tendon se déplacer dans sa gaîne et frotter la malléole.

Pour être bon médium, il faudrait donc, avant tout, être pourvu de rhumatisme chronique.

Trouvailles curieuses et documents inédits

Un cas curieux de polyphagie : l'observation du forçat de Brest.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Un de mes amis, le Docteur KEISSER, médecin principal de la marine, me communique la copie qu'il a prise d'une pièce manuscrite, conservée à la bibliothèque de la marine à Brest.

C'est un procès-verbal d'autopsie qui figure dans les procès-verbaux de l'académie royale de marine.

Le cas est des plus curieux ; il est inédit, je crois (1), et je pense qu'il sera de nature à vous intéresser ; peut-être jugerez-vous bon d'en faire profiter les lecteurs de *la Chronique médicale*.

Séance du 27 octobre 1774.

Rapport de l'ouverture faite du cadavre du nommé André Bazile, forçat n° 8606, âgé de 88 ans, taille 5 pieds 3 pouces, entré à l'hôpital de la marine le 5 7bre dernier, où il est mort le 10 du présent mois d'octobre, vers les 2 heures après-midi.

Ce forçat qui avait servi cy-devant dans les troupes de la marine, où il passait, suivant les informations que nous en avons fait, pour un homme d'un grand appétit et à demi-imbécile, l'était tellement devenu depuis, que, pendant son séjour à l'hôpital, il n'a pas été possible de tirer de lui aucun éclaircissement sur sa maladie. Il se plaignait seulement de douleurs d'entrailles sans fièvre, de constipation, d'oppression et quelquefois de douleurs à la jambe gauche, qui lui faisaient jetter des cris que l'on regardait comme des grimaces et une feinte qu'il faisait pour se faire ôter sa chaîne. Il avait de tems en tems des vomissements accompagnés de douleurs et ce qu'il vomissait était noirâtre, il avalait assez bien les aliments liquides et les remèdes, mais il n'avalait les aliments solides, même la bouillie qu'il avait demandée et les œufs, qu'avec difficulté.

On retrouvait souvent son pain sur sa tablette ou il le vendait

---

(1) Il nous semble nous rappeler l'avoir lu jadis dans le *Journal de physique* de l'abbé ROZIER, qui paraissait vers 1780 ; mais comme ce journal est lui-même très difficile à trouver et que, d'ailleurs, notre mémoire peut être infidèle, nous avons cru devoir reproduire le très curieux document que nous a communiqué le Dr HÉBERT.

Nous conservions cette pièce dans nos dossiers depuis deux ans ; la communication faite à l'Académie de médecine, dans sa séance du 18 juillet dernier, par le Dr MONNIER, de Paris, nous a engagé à la retirer de nos cartons. Nos numéros de vacances étant prêts dès le 1er juillet, force nous a été de différer la publication du document ci-dessus.

pour avoir du tabac. En palpant le bas-ventre on n'y appercevait ni tension ni gonflement. Sur la fin, il se plaignait d'un mal à la gorge et à la poitrine, indiquant le sternum sans s'expliquer davantage, et il disait à la sœur qui voulait le faire manger : « *J'ai mille diables de choses dans mon ventre qui font tout mon mal* », sans rien dire de plus.

Enfin il est mort le 10, à la suite d'un vomissement, subitement et presque sans agonie, que quelques pandiculations, fort exténué et fort amaigri. Il portait depuis son enfance une tumeur athéromateuse et indolente sous la mâchoire inférieure. Il avait été traité plusieurs fois des maladies vénériennes.

M. Fournier, qui était de service à l'hôpital, le fit porter après sa mort à l'amphithéâtre pour faire l'ouverture de son cadavre, afin de découvrir les causes qui avaient pu occasionner cette maladie ; il en fit l'ouverture, le 11, dans la matinée, après sa visite. On ouvrit d'abord la poitrine. Le soulèvement du poulmon gauche laissa appercevoir un petit épanchement de sérosité et occasionna une petite déchirure de l'œsophage, vis à vis le corps de la sixième vertèbre dorsale.

En portant le doigt sur cette ouverture, on sentit un corps étranger, noirâtre, que l'on reconnut pour être du bois qui plongeait dans l'estomach. On procéda à l'ouverture du bas-ventre pour examiner les viscères renfermés dans cette cavité. Au tact, on sentit, à travers les tuniques de l'estomach, grand nombre de corps étrangers. M. Fournier, jugeant la chose digne d'attention, ne poursuivit pas plus loin ses recherches et fit avertir différentes personnes de l'art pour s'assembler l'après-midi, continuer les recherches et constater un fait aussi singulier.

Le 11, après midi, l'ouverture de l'estomach fut faite par MM. Fournier, chirurgien ordinaire de la marine et démonstrateur et Duret, chirurgien ordinaire et vice-démonstrateur, en présence et sous les yeux de M. Testanière, commissaire de la marine ayant le département de l'hôpital, de MM. de Courcelles, premier médecin, Fournier, médecin ordinaire, Voisin, chirurgien aide-major, Nicolas, Laporte, Fabre... chirurgiens ordinaires de la marine, de plusieurs officiers et d'une cinquantaine de seconds aides et élèves chirurgiens.

Mais avant de procéder à cette ouverture, on observa que ce viscère n'était pas dans sa situation naturelle. Il s'étendait depuis l'hypocondre gauche jusqu'au bas de la région iliaque du même côté, s'enfonçant dans le tissu cellulaire du péritoine ; en le touchant on sentit qu'il renfermait plusieurs corps durs et séparés les uns des autres. Sa portion inférieure avait contracté adhérence avec le tissu cellulaire et on y découvrit une tache gangréneuse de la grosseur d'un petit écu. Cet estomach avait 12 pouces de longueur, depuis son orifice du pylore, en remontant obliquement de gauche à droite, 8 pouces, et de l'extrémité gauche à la droite antérieurement 4 pouces. Les tuniques, à l'extérieur, ne parurent avoir souffert aucune altération, non plus que les intestins qui étaient dans leur situation naturelle, à l'exception de la portion supérieure du duodenum qui était un peu en bas.

Ayant procédé à l'ouverture de ce viscère, on découvrit et on tira les pièces rapportées cy-dessous, toutes rangées dans le sens de la longueur, savoir :

1° Une portion de cercle de barrique de 19 pouces de longueur sur 1 pouce de largeur, s'étendant depuis la partie supérieure de l'œsophage, vis-à-vis du corps de la 1re vertèbre dorsale jusqu'au fond de l'estomac, se terminant au rebord supérieur interne du petit bassin où se trouvait une tache gangréneuse sans ouverture ni épanchement.

2° Un morceau de bâton de genêt long de 6 pouces et 6 lignes de diamètre.

3° Un *idem* de 8 pouces de longueur et de 6 lignes de diamètre.

4° Un *idem* de 6 pouces de longueur et de 6 lignes de diamètre.

5° Un *idem* de 4 pouces de longueur et de 6 lignes de diamètre.

6° Un *idem* de 4 pouces de longueur et de 6 lignes de diamètre.

7° Un morceau de bois de chêne de 4 pouces 6 lignes de longueur sur 1 pouce 3 lignes de large et 6 lignes d'épaisseur.

8° Un *idem* d'une figure à peu près triangulaire de 4 pouces 6 lignes de longueur et 6 lignes de surface.

9° Un *idem* de 4 pouces de longueur sur 6 lignes de large et 4 lignes d'épaisseur.

10° Un *idem* de figure triangulaire de 4 pouces de longueur et 6 lignes de largeur sur ses surfaces.

11° Un *idem* de 4 pouces 6 lignes de longueur sur 6 lignes d'épaisseur.

12° Un *idem* de 3 pouces 2 lignes de longueur et de 6 lignes d'épaisseur.

13° Un *idem* de 3 pouces de longueur sur 6 lignes de largeur et 4 lignes d'épaisseur.

14° Un *idem* d'une figure irrégulière, de 3 pouces de longueur et 6 lignes d'épaisseur.

15° Un morceau de bois de sapin de 3 pouces 6 lignes de longueur sur 9 lignes d'épaisseur en quarré.

16° Un *idem* de 3 pouces 8 lignes de longueur, un pouce de largeur et 4 lignes d'épaisseur.

17° Un *idem* de 2 pouces de longueur sur 1 pouce de largeur et 6 lignes d'épaisseur.

18° Un *idem* en forme de coin de 2 pouces 6 lignes de longueur sur 1 pouce de largeur et 6 lignes d'épaisseur à un de ses bouts.

19° Un morceau de bois de bouleau de figure cylindrique de 4 pouces de longueur et de 3 lignes d'épaisseur.

20° Un *idem* de 4 pouces 6 lignes de longueur séparé dans sa longueur sur 4 lignes de largeur.

21° Un *idem* de près de 5 pouces de longueur sur 4 lignes de largeur pointu à un de ses bouts.

22° Un *idem* de figure cylindrique de 4 pouces de longueur sur 4 lignes d'épaisseur.

23° Un *idem* de 2 pouces 6 lignes de longueur, 4 lignes d'épaisseur à un de ses bouts.

24° Un morceau de cercle de barrique de 5 pouces de longueur sur un pouce de largeur.

25° Une portion d'écorce de cercle de barrique de 5 pouces 6 lignes de longueur sur un pouce de largeur.

26° Un morceau de bois de chêne en forme de bouchon de bouteille ayant un pouce de longueur et 9 lignes de diamètre.

27° Une cuillere de bois rognée des 2 côtés du cuilleron, longue de 5 pouces et large à un de ses bouts d'un pouce 6 lignes.

28° Une cuillere d'étain, longue de 7 pouces, ayant le cuilleron plié des 2 côtés.

29° Un manche de cuillere aussi d'étain, long de 4 pouces 6 lignes.

30° Un cuilleron de cuillere aussi d'étain et plié selon sa longueur, ayant 2 pouces 2 lignes de longueur.

31° Un autre cuilleron aussi d'étain et plié dans le même sens, ayant 2 pouces 10 lignes de longueur.

32° Un autre morceau d'étain qui parait être le bec d'une cuillère long d'un pouce et 6 lignes de large dans son milieu.

33° Trois portions de boucle d'étain de figure irrégulière dans lesquelles on remarque l'impression des dents.

34° Le tuyau d'un entonnoir en fer blanc ayant 3 pouces 6 lignes de longueur et 6 lignes de diamètre à un de ses bouts, l'autre étant applati.

35° Une autre portion de tuyau d'entonnoir aussi de fer blanc de 2 pouces 6 lignes de longueur et de 6 lignes de diamètre à un de ses bouts, l'autre étant irrégulier et applati.

36° Un briquet long de 2 pouces 6 lignes, large de 6 lignes dans sa longueur et 2 lignes d'épaisseur, pesant 1 once 1/2.

37° Une pipe et une portion de son tuyau garni de ficelle, le tout ensemble ayant 3 pouces de longueur.

38° Un clou de demi-lice épointé ayant 2 pouces de longueur.

39° Un autre clou, mais très-pointu, ayant 1 pouce 6 lignes de longueur.

40° Un couteau pliant à manche de bois. Il était fermé, ayant, sans être ouvert, 3 pouces 9 lignes de longueur et 1 pouce de largeur y compris la lame.

41° Deux portions de verre de vitres dont le plus grand a un pouce 4 lignes de longueur, plus de 6 lignes de largeur et à plusieurs angles ; l'autre portion a près d'un pouce de longueur et 3 lignes de largeur.

42° 5 noyaux de pruneau.

43° Une petite portion de corne.

44° Un morceau d'empeigne de soulier ayant 3 pouces de longueur sur 1 pouce 6 lignes de largeur.

45° Un autre morceau de cuir de 6 lignes de longueur sur 4 lignes de largeur.

Tous ces articles au nombre de 52 pièces ont donné : 1 livre 6 onces et demi poids de marc, et les mesures en ont été prises avec un pied de Roi.

Observation.

Il est à observer qu'on n'a trouvé dans l'estomach aucune lésion ni inflammation, excepté à l'endroit gangréné ou il n'y avait ni ouverture, ni épanchement. Les rides étaient seulement recouvertes d'un sang vermeil et les vaisseaux rampant dans l'épaisseur des tuniques étaient variqueux. Il n'y avait non plus d'autre lésion à l'œsophage que la déchirure faite en soulevant le lobe gauche du poulmon. Son diamètre était seulement un peu augmenté et ses

tuniques ont paru plus épaisses. On a observé intérieurement quelques vestiges d'érosion. La cavité du pharinx était élargie et la luette réduite au quart de sa grandeur ordinaire. Le tranchant des dents incisives, les pointes des canines et les inégalités des molaires étaient usés. Les parties contenues dans le crâne étaient à l'état ordinaire ; les intestins grêles n'étaient point altérés, ils étaient seulement un peu déjettés sur la droite.

La rate était à peu près dans la situation naturelle, de couleur paraissant un peu altérée et son volume diminué considérablement. Le foie a été trouvé sain mais moins volumineux ; la vésicule du fiel n'a rien d'extraordinaire qu'un petit étranglement dans sa partie moyenne, les canaux biliaires conservant leur couleur, leur longueur et leur grosseur ordinaires.

La surface interne de l'estomach, de l'œsophage et des intestins, était enduite d'une couleur noirâtre, semblable à de la lie de vin ; les morceaux de bois renfermés dans l'estomach étaient aussi imprégnés de la même couleur et quoiqu'ils aient été lavés plusieurs fois, ils ont conservé cette couleur et une odeur fétide qu'ils n'ont pas perdu par l'exsiccation.

N'ayant pu tirer aucun éclaircissement du malade pendant sa maladie, attendu son état d'imbécillité et qu'il ne répondait point aux questions que lui faisaient les médecins ou qu'il ne faisait que des réponses inconséquentes, absurdes, sans jamais avoir donné aucun indice qui pût faire deviner ce qui était renfermé dans son estomach, la singularité de l'événement nous a engagé à faire des informations sur sa vie passée et voici ce qui nous a été rapporté.

Les soldats de la marine qui l'ont connu lorsqu'il servait dans l'artillerie, ont rapporté que dès lors cet homme avait des aliénations d'esprit, qu'il était d'un appétit vorace et qu'il ne mangeait que par fantaisie. Ayant été congédié par réforme, il retourna à Nantes, lieu de sa naissance, où il fit le métier de portefaix et fut ensuite condamné aux galères par sentence du Présidial du 18 juin 1773, pour raison de vie errante, vagabonde et de vol.

Des forçats qui ont été ses compagnons dans les prisons de Nantes et de Rennes jusqu'au départ de la chaîne (1774) ont rapporté que, dans ces prisons, ils l'avaient souvent vu manger de la chaux et du plâtre avec sa soupe, et avaler de petits morceaux de bois ; que, dans le voyage de Rennes à Brest, il n'avait cessé d'avaler de la terre.

Les forçats du même banc, au bagne, ont confirmé que cet homme était d'un appétit vorace, qu'il avait une passion désordonnée pour le tabac en poudre, ce qui l'obligeait à vendre une partie de son pain pour en avoir, et qu'il mangeait ce qu'il rencontrait dans les ordures, le long de son banc, comme tronçons de choux cruds, boutons de guêtres, rognures de cuir et qu'il grattait souvent la chaux des murailles qu'il mêlait et mangeait avec ses autres aliments.

D'autres ont affirmé l'avoir vu avaler plusieurs fois des morceaux de bois de différentes grosseurs et longueurs ramassés dans les ordures ; que, deux jours avant d'aller à l'hôpital, il en avala deux très considérables. Il crachait souvent et chantait continuellement comme quelqu'un qui a l'esprit aliéné ; que, 8 jours auparavant, il vomissait du sang, qu'il ressentait des douleurs d'entrailles et

que souvent il s'introduisait la main toute entière dans le gosier. Il allait tous les jours aux commodités et ses camarades prétendent que c'est là où il avalait tous ces corps étrangers pour qu'on ne le vît point.

Nous, premier médecin ordinaire et chirurgien major et ordinaire de la marine, certifions avoir assisté à l'ouverture du cadavre du forçat cy-dessus dénommé et que nous y avons vu et touché toutes les pièces cy-dessus énoncées, que nous avons mesurées et examinées avec attention les unes après les autres. Attestons en outre que soit par l'inspection des pièces, soit par le déplacement de l'estomach et par l'adhérence que ce viscère avait contractée au rebord supérieur du petit bassin et par les autres circonstances mentionnées cy-dessus, on ne peut soupçonner que cette multitude de différentes pièces y ait été introduite depuis la mort du sujet et qu'elles doivent y avoir séjourné depuis un assez long espace de temps.

En foi de quoi nous avons signé le présent à Brest le 12 octobre 1774.

Ainsi signé :

De Courcelle, premier médecin ; Fournier, médecin ordinaire ; Voisin, chirurgien aide-major ; Fournier, démonstrateur ; Duret, vice-démonstrateur ; Nicolas, Fabre, Laporte, chirurgiens ordinaires.

Visé par M. Testanière et par M. Marchais, commissaire général et ordonnateur.

Cette curieuse observation fut communiquée au ministre, qui répondit à l'intendant de la marine à Brest :

« 9 novembre 1774.

« J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez écrite le 21 « du mois dernier, le procès-verbal d'ouverture du cadavre du « nommé André Bazile, dont l'estomac renferme jusqu'à 52 pièces « de différens bois, de l'étain, du fer battu, du verre, des clous et « un couteau ; je vous sais très gré de m'avoir fait part de ce fait « irrégulier. »

Lettre d'un médecin de Napoléon Ier à M. Thiers : le Dr Foureau de Beauregard.

Mme Vve Charavay a récemment mis en vente deux lettres d'un des médecins les plus ignorés de Napoléon Ier, celui qui l'avait accompagné à l'île d'Elbe — le Dr Foureau de Beauregard. On pourra juger de l'intérêt de ces lettres par les extraits que nous en reproduisons ci-après.

Selon le Dr Foureau de Beauregard, l'empereur aurait perdu sa couronne impériale par un scrupule religieux, et sa vie par un scrupule politique. Mais laissons-lui la parole :

« Ayant fait la campagne de 1814, en qualité de médecin de sa Cour, je ne le quittais ni le jour ni la nuit. J'étais à Fontainebleau, lorsqu'il y fut en quelque sorte acculé. On traitait de son abdication non seulement au Congrès de Châtillon-sur-Seine, présidé par

l'Empereur d'Autriche, son beau-père, mais aussi aux Conférences de Luzigny, endroit peu éloigné de Fontainebleau. Les Envoyés de ces Conférences y vinrent et lui dirent en ma présence que s'il voulait renoncer à la Belgique, l'Angleterre qui, jusque-là, n'avait pas voulu reconnaître son titre d'Empereur, le reconnaîtrait.

« Il y avait un livre sur la table, l'Empereur y plaça sa main et dit aux Envoyés des Conférences : « Messieurs, quand j'ai été sacré et couronné, le Pape m'a fait mettre la main sur le livre des Evangiles et m'a fait jurer de n'abandonner aucune portion du territoire confié à mon Gouvernement...

« L'Empereur, poursuit le Dr Foureau, a perdu la vie par un scrupule politique, relatif aux fonctions que je remplissais quand il partit pour Sainte-Hélène. L'Empereur n'ayant trouvé que moi, dans son service médical et chirurgical civil et militaire à Fontainebleau, quand il en partit pour se rendre à l'île d'Elbe, qui consentisse à le suivre dans cette Isle et y ayant reçu mes soins dans deux maladies où sa vie fut en danger, joignit à la confiance un sentiment d'affection auquel je fus infiniment sensible et qui augmenta encore à Lyon dans le voyage de retour à Paris, parce que j'eus le bonheur de le guérir d'une extinction de voix complète en sept heures.

« Après ce retour en France, le collège électoral de l'arrondissement de Loudun, où sont situées mes propriétés, me nomma député à la Chambre des Représentants, dite des Cent jours. Le destin de l'Empereur l'ayant exilé à Sainte-Hélène, je lui proposai de l'y suivre. Il refusa mon offre en me témoignant son regret et en m'alléguant pour motif de ce refus *son respect pour mes fonctions de Député* ; il ajouta qu'il serait heureux si je pouvais le rejoindre après la cessation des mes fonctions législatives. Quand ce moment fut arrivé, je partis de Paris avec le passeport que Monsieur le Président de la Chambre donnait à chaque Député pour retourner dans son département.

« L'Empereur était alors à Fontenay (Vendée) en attendant la possibilité de s'embarquer pour Sainte-Hélène. Les débris de l'armée française étaient sur la rive gauche de La Loire, près de Tours ; l'armée prussienne était cantonnée sur la rive droite. Quand j'arrivai sur cette rive pour passer le pont qui conduit à Tours, je présentai mon passeport pour le faire viser à un commissaire prussien qui parlait français comme moi ; il me répondit que je ne pouvais pas passer la Loire... Je lui témoignai mon étonnement de son refus : ce commissaire me dit que c'était parce que j'avais été premier médecin de l'Usurpateur ; il consentit à se fier à moi à condition que je lui donnasse ma parole d'honneur de retourner à Paris dans le délai des journées d'étape et que si je ne la lui donnais pas, il m'y ferait conduire par la gendarmerie. Je me rendis à Paris et pris la résolution d'en repartir pour aller passer la Loire à Moulins, d'où je me serais fait conduire par un homme du pays à cheval jour et nuit jusqu'à Rochefort. Je ne pus trouver place dans la voiture de Moulins que pour partir le lundi 17 juillet et le dimanche 16 tout Paris apprit par le télégraphe que l'Empereur avait accepté l'offre du vaisseau anglais *le Bellérophon* pour le conduire à Sainte-Hélène. »

Le Dr Foureau parle ensuite de *Madame Mère*, du prince Jérôme,

de la comtesse d'Albany, d'Antommarchi, le médecin qui, chacun le sait, soigna Napoléon dans sa dernière maladie.

Comme on le voit, les documents dont nous n'avons pu, à notre grand regret, obtenir la communication intégrale, pourront contribuer à rectifier le jugement des historiens sur une période, encore mal élucidée, de la vie de l'Empereur ; à ce titre, nous ne pouvions les négliger.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Les premières inoculations contre la syphilis. — Guilbert de Préval. — L'Institut Pasteur a fait dernièrement quelque bruit autour de l'inoculation de la vérole à un singe : nouvelle qui a fait sensation sur les lecteurs des journaux politiques. Il y a 20 ans, Martineau et Hamonic avaient fait la même expérience à l'hôpital de Lourcine.

Au siècle antépénultième, un certain docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, nommé Guilbert de Préval, avait inventé un remède contre la syphilis. Ce médecin fut accusé d'avoir fait des expériences publiques, où il aurait inoculé la syphilis, pour démontrer qu'il pourrait la guérir. Il fut l'objet d'un décret et d'une condamnation. Le 27 juillet 1772, un certain Dr G... présente à la Faculté un libelle, imprimé, accusant le remède secret du Dr de Préval, d'être nocif et dangereux. Ce *Préservatif* fit quelque bruit, puisque les Mémoires du temps prétendent que 25.000 personnes en essayèrent.

Quel était exactement ce *Préservatif* ? Mes recherches sont restées sans résultat (1) ; je ne doute pas que les collaborateurs de la *Chronique* ne soient plus heureux que nous et voudront bien nous l'apprendre. Il serait également intéressant de rechercher si les documents de cette époque relatent les expériences publiques d'inoculation du docteur de Préval.

Ce Préval paraît avoir joui d'une célébrité très grande et aurait eu une clientèle énorme. Il était lié d'amitié avec un original, polygraphe, romancier, illuminé, qui, lui aussi, a eu son heure de célébrité : *Restif de la Bretonne.*

Je crois que ce Préval réserverait beaucoup de surprises à ceux qui voudront faire des recherches. La *Chronique* est malheureusement trop encombrée de documents intéressants à publier, pour que je me risque à en dire plus long — au moins pour cette fois.

Dr Michaut.

Le secret du paysan de Viroflay contre la rage. — On a rappelé ici beaucoup de traitements, barbares ou non, contre la rage.

Il y avait à Viroflay, vers la fin du second Empire, un paysan qui s'était acquis la réputation de guérir la rage. Le paysan de Viroflay guérissait-il vraiment la rage, et pourrait-on dire comment?

Dr Mathot.

(1) Le Dr Michaut a, sans doute, lu bien distraitement nos *Indiscrétions de l'Histoire*, où un chapitre entier est consacré à Gilbert de Préval. Ce chapitre est intitulé : *Comment on se préservait de l'avarie au siècle galant.*

Réponses.

La mort de la Condamine (IX, 750). — Notre confrère CALLAMAND est modeste. On pourrait poser plusieurs questions à propos de la mort de la Condamine, questions intéressant les médecins, bien entendu :

1° Deux jours avant sa mort, La Condamine (à qui nous devons le *curare*) fit un couplet plaisant sur l'opération chirurgicale qui le conduisit au tombeau ; et, après avoir dit ce couplet à un de ses amis qui venait le visiter : « Il faut que vous me laissiez, continua-t-il, j'ai deux lettres à écrire en Espagne ; peut-être, l'ordinaire prochain, il ne sera plus temps. » Il mourut le soir même. Pourrait-on citer ce couplet ?

2° Comme il ne pouvait aller à l'Académie, il se faisait apporter le compte rendu des séances. Ayant ainsi appris qu'un jeune chirurgien venait de proposer une opération très hardie et *nouvelle*, pour une des maladies dont il était attaqué, il le fit venir : « Répétez sur moi-même l'opération. » — « Mais si j'ai le malheur de ne pas réussir ? » — « Eh bien, cela ne peut avoir aucun inconvénient pour vous. Je suis vieux et malade ; on dira que la nature vous a mal secondé. Si, au contraire, vous me guérissez, je rendrai moi-même un compte exact de votre procédé opératoire à l'Académie, et cela vous fera le plus grand honneur. » Quel était le nom de ce jeune chirurgien ?

3° Ce jeune chirurgien consent à l'opération. Le curieux malade ne se contentait pas de souffrir : il voulait encore voir comment on opérait. — « Allez donc doucement, Monsieur... Mais, Monsieur, je ne vois pas votre manière d'opérer, je n'en pourrai jamais rendre compte à l'Académie. » Quelle était cette opération ?

Buffon, Delille et Condorcet ont prononcé les éloges de La Condamine, qui appartient à l'histoire de la Médecine par trois *Mémoires sur l'Inoculation* (de la variole), dont il était partisan.

D[r] MICHAUT.

— Dans le cas où vous n'auriez pas reçu de réponse satisfaisante concernant La Condamine, voici un renseignement peut-être utile :

On lit dans la *Correspondance de Grimm*, que La Condamine, ayant dû être opéré de hernie étranglée, suivait curieusement la marche de l'opération et accablait le chirurgien de demandes d'explications anatomiques.

D[r] R. VIGOUROUX.

Les Epaves de la médecine (V, 610 ; VI, 251, 407 ; VII, 55, 571). — Aux renseignements, déjà très précis, donnés par notre collaborateur Callamand, *il y a cinq ans*, sur l'espion Régnier, qui vient d'être, *Deus ex machina*, évoqué, pour les besoins de sa cause, par la grande Thérèse, ajoutons les suivants, que nous devons à notre obligeant confrère Baudouin ; ils compléteront la physionomie de l'équivoque personnage :

En fait de médecine, Régnier s'était surtout occupé de... magnétisme. Il prétendait se magnétiser lui-même, par *automagnétisme*,

comme il le disait, et se mettre par ce procédé en mesure de faire les choses les plus extraordinaires. C'est en vertu du pouvoir qu'il tenait de son automagnétisme, qu'en juin 1848 il voulut dissuader les insurgés de la rue du Petit-Pont de continuer la lutte et faillit être fusillé par les troupes, qui le prenaient pour un chef à cause de son costume béarnais.

Dès 16 ans, il se livrait au mesmérisme et inclinait vers le Grand Œuvre, la recherche alchimique de l'or, mais pas à la façon de Thérèse.

En 1870, il se croit appelé à une mission divine, tirer la France de l'anarchie, en obtenant un armistice, pendant lequel la France aurait nommé une assemblée chargée de négocier les conditions de la paix. D'après Me Lachaud, le défenseur de Bazaine, Régnier était un fou et non un espion.

A la vérité, Régnier était un déséquilibré (son père était mort fou, en Suisse); et c'est précisément en raison même de son état mental que Bismarck le choisit pour exécuter ses desseins (1).

L. R.

A quelle date remonte l'emploi des sels solubles de quinine par la méthode endermique ? (VIII, 805). — La presse a recommencé à s'occuper de Renan, à propos de sa statue, dont l'inauguration a eu lieu dernièrement, et cela me rappelle qu'il y a environ deux ans, la *Chronique médicale* entretenait ses lecteurs d'Henriette Renan, sœur du grand écrivain, et la montrait mourant en 1861, dans un village des côtes de Syrie, en face d'un aviso de l'Etat, *le Caton*, dans des conditions que M. le Dr Michaut, l'auteur de l'article, jugeait assez sévèrement.

Il s'agissait d'une fièvre pernicieuse. « Il est singulier, disait notre honorable confrère (no du 15 décembre 1901), que, sur trois médecins qui la soignaient, dont deux de la marine et un médecin sanitaire très renommé à Beyrouth, aucun n'ait songé à faire une injection hypodermique de quinine, puisque la malade ne supportait pas le médicament par la voie digestive ». A quoi vous répondiez en note : « Mais la seringue de Pravaz était-elle inventée en 1861 ? »

Dans le numéro suivant, réplique très documentée de M. Michaut : « La seringue de Pravaz était connue depuis longtemps ; la méthode hypodermique l'était également et se pratiquait couramment dès 1859 dans le service de Béhier ; donc, en 1861, les médecins qui soignaient Henriette Renan auraient pu, je n'ose dire auraient dû, pratiquer des injections de quinine sur leur malade ». Puis il ajoutait cette judicieuse réflexion : « la vraie question à poser n'est pas si la seringue de Pravaz était déjà répandue en 1861 dans le corps médical de la marine, mais celle-ci : « A quelle époque commença-t-on à injecter les sels solubles de quinine par la méthode hypodermique ? »

L'invitation s'adressait à tous les médecins, civils ou militaires, à

---

(1) Cf. sur Régnier, l'*Interméd. d. Cherch. et Cur.*, 1889, XXII, 161, 252 et 1890, XXIII, 24 ; de Chennevières, *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts*, IVe partie ; le Rapport du général Seré de Rivière, et la déposition du camarade d'enfance de Régnier, Soulié, au procès Bazaine ; l'article du *Dict. Larousse* ; Dr Callamand, *Chron. méd.*, 1898, p. 611, etc.

terre ou embarqués ; mais aucun ne répondit. Il semble pourtant que ce devait être facile, dans les grands centres d'études, à la Faculté de Paris par exemple. En qualité d'ancien médecin de la marine, j'aurais été heureux surtout de voir quelqu'un de mes collègues actuels, de ceux qui sont bien placés pour faire des recherches dans les archives du ministère ou ailleurs, venir en aide à leurs aînés de 1861 ; car, il n'y a pas à dire, la formule de M. Michaut « auraient pu, sinon auraient dû », laissait planer sur les médecins d'Henriette Renan, sur leurs ombres peut-être, un doute peu flatteur. Etait-il mérité ? Je ne le pense pas.

Plaider aujourd'hui en leur faveur les circonstances atténuantes, c'est le moindre souci de vos lecteurs ; mais l'intéressante question du Dr Michaut sur l'emploi hypodermique de la quinine reste debout et mérite une réponse ; je crois qu'en ce qui concerne la marine au moins, je puis vous donner quelques renseignements, et peut-être provoquer une solution précise.

Oui, assurément, nous connaissions tous la seringue de Pravaz en 1861 ; nous la voyions, employée avec plus ou moins de succès, au traitement des anévrysmes par le perchlorure de fer, même dans nos hôpitaux coloniaux ; mais elle ne faisait pas partie de notre modeste arsenal chirurgical du *Caton*, par la raison que l'anévrysme ne s'embarque pas et que si, par hasard, il s'en produit un à la mer, on s'empresse de l'envoyer au plus prochain hôpital chercher un traitement qui n'est jamais urgent.

Quant à la méthode hypodermique, il faut bien avouer qu'en 1861 elle était encore dans la période de tâtonnements. Si je me souviens bien, on combattait l'élément douleur, et non sans danger quelquefois, avec les sels d'atropine ou de morphine, mais on injectait peu ou pas ceux de quinine, en France du moins ; et cela est tout naturel, puisque les affections qui peuvent justifier son emploi, les fièvres pernicieuses, sont heureusement fort rares chez nous. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'à cette époque déjà lointaine, nous ne jouissions pas des bienfaits de l'antisepsie, et qu'une piqûre d'injection était, aussi bien qu'une saignée, une porte ouverte à l'infection. Bref, l'emploi hypodermique de la quinine ne se développa qu'avec une certaine lenteur, et je crois pouvoir affirmer à mon savant confrère, M. le Dr Michaut, que, si les médecins d'Henriette Renan étaient sans doute autorisés, en 1861, à tenter l'injection sur leur intéressante malade, s'ils en ont eu la pensée, ce qui est fort possible, ils ne devaient pas, à bord du petit aviso *le Caton*, être armés pour la pratiquer.

Quant à la méthode de Lafargue, à laquelle il fait également allusion, et qui consiste à introduire un médicament sous la peau avec une lancette, si elle a quelque efficacité pour calmer avec de la morphine une douleur locale, ce qui n'est pas niable, elle est absolument nulle pour combattre un accès pernicieux ; c'est de la quinine à la mer.

Quand donc avons-nous commencé à injecter celle-ci dans le tissu cellulaire ? Je vais essayer de résoudre le problème.

A peu près à l'époque où mourait la sœur de Renan, en 1861, je partais pour le Gabon, où je pris le service de *la Caravane*, hôpital flottant de la division navale, mouillé au milieu de la rade. J'y restai près de trois ans, dans le plus complet isolement médical,

n'entendant que des échos lointains et affaiblis du mouvement scientifique, et en lutte avec les plus graves manifestations pathologiques de la zone tropicale, dont je faillis être victime moi-même, mais auxquelles m'avait heureusement préparé comme médecin un long séjour dans les hôpitaux de la Martinique.

Quand je rentrai au port de Rochefort en 1864, la marine venait de créer son journal les *Archives de médecine navale*, et mon rapport de campagne eut l'honneur de les inaugurer. On peut y voir que l'hôpital flottant du Gabon n'était pas une sinécure, et lorsque j'y jette les yeux aujourd'hui, j'apprécie combien l'injection hypodermique de quinine m'eût rendu de services, si j'avais eu une seringue de Pravaz..., et si j'avais eu la pensée de m'en servir, ce qui eût fort bien pu arriver : la nécessité est un grand maître (1).

Pendant mon absence, la méthode avait marché en France et commençait à être populaire. On n'injectait guère la quinine, même à Rochefort, de fiévreuse réputation, la voie digestive suffisant à tous les cas ; mais les instillations calmantes avaient des adeptes de plus en plus nombreux. Un progrès d'ailleurs se réalisait : la seringue à vis de Pravaz était remplacée par l'instrument élégant et commode de Lüer, et ce fut dans l'hypodermie une petite révolution, qui n'est pas sans analogie avec celle qu'opéra plus tard dans le cyclisme l'apparition de la bicyclette : tout médecin eut bientôt dans sa poche son aiguille à injection.

Je n'oubliai pas de m'en pourvoir, lorsqu'en 1867 je fus appelé à servir à la Guadeloupe, où elle était parfaitement connue d'ailleurs. Je n'étais pas depuis un mois dans la colonie que j'eus à traiter une fièvre typhoïde grave, qui se compliqua subitement d'accès de fièvre très violents. J'avais assez l'habitude des pays chauds pour voir qu'il s'agissait bien d'un élément morbide nouveau. C'était, dirions-nous aujourd'hui, l'hématozoaire de M. Laveran, qui venait disputer sa proie au bacille d'Eberth. J'avais institué contre celui-ci un traitement purgatif ; le suspendre pour faire absorber de la quinine par une surface intestinale probablement très rebelle, c'était certainement abandonner ma malade, une sœur de Saint-Joseph de Cluny, à ses deux ennemis redoutables. Je n'hésitai pas un seul instant : je continuai le traitement établi, et j'attaquai vigoureusement l'élément paludéen par une série d'injections de quinine ; le succès fut complet, et bien démonstratif, car la situation était assurément grave.

C'était ma première injection de quinine, et ce ne fut pas la dernière : des fièvres graves ou pernicieuses sont communes aux Antilles. Je ne réussis pas toujours, loin de là, mais je n'eus du moins

(1) Triste résidence, le Gabon, où la botanique fut mon unique mais précieuse distraction. Dans mon herbier, M. le professeur BAILLON trouva beaucoup de nouveautés, qu'il décrivit dans son *Adansonia* ; une collection de bois du pays, que je composai avec un officier du génie, figura longtemps à l'Exposition coloniale. De jeunes plants d'arbres que je jugeai utiles, expédiés, dans des serres de voyage, au magnifique jardin d'acclimatation de Saint-Pierre Martinique, y grandirent superbement et ont été foudroyés l'année dernière par la Montagne Pelée. Dans ma collection de produits gabonais enfin, M. le Professeur VULPIAN et le physiologiste russe PELIKAN trouvèrent, en 1864, l'*Inée*, poison des flèches des Pahouins, extrait d'une liane de la famille des apocynées, et leur rapport à l'Académie des sciences fut, si je ne me trompe, la première étude du Strophantus. Qu'on me pardonne ce petit accès de gloriole rétrospective (G. DU B.).

que de rares accidents : quelques abcès, dont l'un fut causé par une solution défectueuse, préparée hâtivement à la campagne avec du jus de citron ; quelquefois des engorgements cellulaires persistants : le général Brière de l'Isle, entre autres, porta jusqu'à sa mort, sur la poitrine, une paire de tumeurs, résultant d'injections que je lui avais faites non à la Guadeloupe, mais plus tard, au Sénégal, et qui ne se résorbèrent jamais.

Je conclus : les injections que j'ai faites en 1867, j'ai conscience que je les aurais tout aussi bien pratiquées en 1864, si mon tour de service m'avait renvoyé dans la zone tropicale aussitôt après mon retour du Gabon ; ceux de mes collègues qui y naviguaient alors et qui étaient au courant du mouvement scientifique, ont dû y recourir, j'en suis convaincu, dans ces cas épouvantables où le médecin se sent si promptement désarmé : l'accès délirant ou convulsif par exemple ; nos confrères civils des colonies ont dû faire de même ; nos collègues militaires de l'Algérie, mieux placés, nous ont sans doute devancés.

Si donc, les survivants de cette époque voulaient bien fouiller comme moi dans leurs souvenirs, je crois que nous arriverions à déterminer d'une façon précise la date de l'introduction de la méthode hypodermique dans le traitement des affections paludéennes des pays chauds ; et je dirais volontiers d'avance à M. le Dr Michaut qu'elle se trouverait probablement fixée aux environs de 1863 ou 64 au plus tard. Cette pauvre Henriette Renan a été malade peut-être deux ans trop tôt.

Griffon du Bellay,
Médecin en chef de la Marine, en retraite.

Une tentative de suicide de Berlioz (X, 235). — La tentative de suicide à laquelle vous faites allusion est à rapprocher d'un autre fait volontaire ou accidentel. On trouve, dans un livre de Berlioz (*A Travers chants*, p. 325-326), le récit d'une chute qu'il fit dans le Tibre et qui faillit lui coûter la vie. Or le point intéressant, pour le médecin comme pour le psychologue, est celui-ci : dix ans avant, il avait voulu composer une cantate avec chœurs sur le *Cinq mai* de Béranger; il se trouva arrêté court au refrain :

Pauvre soldat, je reverrai la France.
La main d'un fils me fermera les yeux.

Il s'obstina, en vain, plusieurs jours de suite — l'inspiration était rétive. Il laissa là la cantate et n'y pensa plus. Or, sauvé de sa noyade, il sort du fleuve et revient à lui, en chantant la phrase musicale vainement cherchée jusque-là! Le Tibre avait été la baignoire d'Archimède !

Comment la violente sensation d'une mort imminente a-t-elle pu provoquer, chez un musicien, une excitation cérébrale capable de lui faire inventer une phrase musicale vainement cherchée en temps ordinaire ? Les hydrothérapistes auraient beau jeu ! !

Modifiant votre question, ne serait-il pas plus intéressant de demander : « Certains hommes de génie n'ont-ils pas cherché dans le suicide une excitation cérébrale propre à leur faire rencontrer l'idéal non atteint dans l'existence quotidienne ? » Rapprochez la

noyade de Berlioz du banquet d'Auteuil, qui faillit priver la France des trois plus grands noms de notre littérature ; des idées de suicide de Flaubert, de Chateaubriand, de Champfort, de Soufflot, de J.-J. Rousseau, de Schubert, des autres noms que vous citez, et cherchez si la mort n'est *pas apparue comme la solution cherchée à tous les grands amoureux d'art et d'idéal.*

Dr Mathot.

Les seins dans l'histoire (X, 441). — La nature se plaît parfois à des fantaisies étranges.

La montagne de Paps ou *Tétons*, dans l'île de Jura, une des Hébrides, est ainsi nommée de la forme de ses sommités, qui représentent le sein d'une femme (Cambry, *Monuments celtiques*, Paris, 1805, p. 105).

Dans l'île d'Hoïe, l'une des Orcades, est une pierre nommée *the Dwarfik stone* : la Pierre du petit nain. Elle a 12 pieds de longueur sur 6 de largeur. Comme elle offre l'image d'une espèce de lit, des imaginations corrompues supposent qu'elle fut ainsi formée pour servir à l'œuvre de la génération des nains, que nos Bretons appellent *Goric* (Cambry, *op. cit.*, p. 110).

X...

Curieuses anomalies (IX ; X, 438). — Sous le titre : *Curieuses anomalies*, à propos d'hérédité, votre numéro du 1er juillet 1903 rapporte plusieurs faits qui sont typiques ; en voici un non moins caractéristique :

Lors de mon stage en chirurgie à l'hôpital Trousseau, j'ai eu l'occasion d'observer une famille composée de 8 personnes :

Le père, double pied-bot ; la mère, saine ; un premier enfant, double pied-bot ; le second, sain ; un troisième enfant, double pied-bot ; le quatrième, sain ; le cinquième, un double pied-bot ; le sixième, sain.

Les pieds-bots étaient absolument complets ; les sujets auraient pu applaudir avec leurs plantes de pieds et ils ne furent améliorés que par l'opération de Phelps.

Dans les enfants malformés, comme dans les sains, les sexes étaient variés.

Dr S.

Claude Bernard et Longet (X, 432). — Je suis heureux des réponses que m'a valu, dans la *Chronique*, mon article sur Cl. Bernard et Longet, et je remercie mes correspondants.

L'antipathie de Cl. Bernard et de ses élèves, en particulier de P. Bert, contre les médecins praticiens, surtout ceux de la Faculté, n'en est pas moins indiscutable. Que Paul Bert ait eu plus de sympathie pour les médecins politiciens, c'est possible : c'était une manière de les retirer à la pratique.

Vallery-Radot rapporte ce mot ironique de Cl. Bernard, faisant remarquer à Pasteur l'air gourmé de certains docteurs académiciens : « Ils semblent dire : je viens de sauver la vie à un de mes semblables ! » N'en déplaise à l'illustre physiologiste, je suis sûr que cela leur arrivait quelquefois.

Quoi qu'en disent mes distingués correspondants, les Drs Michaut et Mathot, je crois fort heureux que plusieurs savants, Vulpian,

Charcot, aussi bien et plus que Longet, n'eussent pas cru devoir opter entre le laboratoire et l'hôpital. Il est heureux qu'il y ait des savants connaissant assez les deux choses pour appliquer l'une à l'autre et féconder l'une par l'autre. Le nombre de ces esprits larges me paraît trop petit. Que de fois, pour ma part, j'ai regretté d'avoir été, suivant l'expression du Dr Mathot, obligé de faire un choix, que la situation de praticien de petite ville impose forcément.

Je terminerai en conseillant humblement au Dr Mathot de ne pas mêler la politique à l'érudition. Faire de Cl. Bernard une sorte de Jacobin, victime des tyrans, et l'opposer sur ce point à Longet et à Pasteur, c'est oublier que Cl. Bernard fut sénateur de l'empire ; que ce même empire créa à ce même Cl. Bernard une situation scientifique unique, en le nommant *à la fois* au Collège de France et au Muséum, et en lui attribuant un traitement que ne touchait et n'a sans doute touché aucun savant ! L'empire, loin de tenir Cl. Bernard *à l'écart*, chercha à le mettre en évidence aux yeux de l'Europe ; peut-être, il est vrai, Cl. Bernard ne répondait-il pas très bien au rôle qu'on voulait lui faire jouer. L'empereur était personellement très favorable aux recherches scientifiques. N'avait-il pas *payé* sur sa cassette les recherches de Sainte-Claire Deville ; provoqué le mémoire de Cl. Bernard sur l'état des sciences physiologiques en France ; soutenu Robin et la science nouvelle de l'histologie contre la Faculté ; fait paraître en brochure l'article de Pasteur sur le Budget de la science, article refusé au *Moniteur*, et pris personnellement la défense des conclusions de Pasteur ?

Seulement, la mode n'était pas encore aux laboratoires somptueux. Les faits dont nous parlons se passaient en 1868. L'empereur, déjà vieilli, n'eut pas le temps ni la force d'exécuter ses projets scientifiques, ni d'autres projets non moins pressants. Deux ans et demi après, survenait le 4 septembre, trop tôt pour la science, trop tôt pour la France !

Dr F. Beaudouin (d'Alençon).

Les microzymas du Dr Béchamp (X, 374). — Nous attendions que le Dr Michaut voulût bien, en réponse à son contradicteur le Dr Callamand, nous exposer les doctrines de Béchamp. Notre attente est déçue.

Il semble se dérober ; et c'est en vain que le Dr Bourgois a bien voulu le remplacer et nous donner quelques renseignements sur les doctrines de Béchamp, au sujet des ferments et des maladies des vers à soie.

La connaissance des doctrines médicales de Béchamp, et notamment les microzymas, qu'il a toujours opposés aux microbes, nous intéresserait davantage.

J'essayerai *de mon mieux* de remplir cette lacune.

A vrai dire, la tâche n'est pas très facile, et les théories de Béchamp se trouvent noyées dans un tel fatras d'érudition, de discussions philosophiques et philologiques, qu'il est difficile d'y voir clair.

Voici, toutefois, nous semble-t-il, le résumé de sa doctrine médicale : 1° Tous les organismes sont formés par une agglomération de corps extrêmement petits, les microzymas. Les attaches elles-mêmes sont formées de microzymas.

2° Le microzyma est un organisme vivant : c'est lui l'organe

élémentaire et essentiel. En lui résident la vie et toutes les propriétés vitales. L'organisme n'a d'autre vie propre que celle des microzymas.

L'unité vivante, que Verchon avait reculée de l'individu au microbe, est encore reculée par Béchamp jusqu'au microzyma.

3° Le microzyma est *indestructible*. C'est lui qui est la semence génératrice. Après la mort de l'individu, les microzymas se désagrègent, vivent de leur vie propre, jusqu'à ce qu'ils soient incorporés par un autre individu, de la même espèce ou d'une espèce très différente.

Pendant la vie même, ils se séparent accidentellement de leur porteur et vivent isolément jusqu'à ce qu'ils rentrent au sein d'un autre organisme.

4° Les microzymas sont la cause et le siège des maladies comme de toutes les fonctions.

Le microzyma peut engendrer la maladie *spontanément* dans l'organisme; il peut aussi se détacher de l'organisme malade et aller porter la maladie à un autre individu.

Il existe donc deux différences essentielles entre la pathogénie de Béchamp et celle de Pasteur :

1° D'après Pasteur, la maladie transmissible est *toujours* due à un microbe venant de l'extérieur. D'après Béchamp, le microzyma, siège et cause de la maladie, tantôt réside dans l'organisme et tantôt vient d'un contre-organisme.

2° D'après Pasteur, l'organisme n'est qu'un *terrain de culture* pour le microbe étranger. D'après Béchamp, le microzyma procède toujours d'un organisme, soit de l'organisme du sujet, soit d'un organisme étranger.

Tel est, approximativement, ce qui se dégage des longues et subtiles argumentations du Dr Béchamp. Il va sans dire, du reste, que le microzyma n'a été vu qu'accidentellement au microscope, et n'est pas très clairement connu dans sa morphologie et sa physiologie. La philosophie et l'érudition ont remplacé le laboratoire. Aucune expérience précise ne vient à l'appui des doctrines affirmées.

Après cela, que le Dr Béchamp ait eu l'intuition d'une foule de vérités, c'est possible. Qu'il eut, avant Pasteur, nié la génération spontanée, c'est certain, mais il avait été précédé dans cette voie par mille savants, depuis Moïse et Héraclite, le philosophe qui pleurait toujours, nous dit la grammaire. En tout et partout, ce qui lui a manqué, c'est la preuve des faits avancés.

C'est pour avoir précisé et prouvé ce que d'autres avaient plus ou moins vaguement entrevu; c'est pour avoir créé une science sur des faits, et en avoir déduit des conséquences également prouvées par les faits, conséquences qui ont révolutionné la médecine et la chirurgie, que Pasteur est le savant que l'Europe vénère et contre la gloire duquel viendront se briser la malveillance et la critique.

Dr F. Beaudouin (d'Alençon).

A propos d'hypospadias et d'épispadias (X, 504). — Aujourd'hui seulement me tombe sous les yeux votre numéro 9, du 1er mai, où je retrouve une élucubration un peu fantaisiste, que je vous avais adressée il y a environ un an, et dans laquelle, à propos d'hypo-

et d'épispadias, j'avais rassemblé plusieurs mots, latins, espagnols, vieux français et provençaux, tendant tous à désigner l'organe mâle par des mots signifiant : épée, dard, javeline, couteau, etc.

Il n'était pas question de l'étymologie grecque elle-même, que Galien fait dériver de σπαδιον (espace), pris probablement dans le sens de trou, crevasse, fissure, pour l'hypospadias, et Chaussier et Dumenil, pour l'épispadias.

Il y a cependant un curieux rapprochement à faire. Le σπαθη,ης grec (glaive, épée) est bien le glaive latin, spatha, qui serait bien la spada espagnole et l'espasé provençale. Mais de là à admettre que spadias puisse venir de σπαθη, je ne pense pas qu'il faille y songer, quoique σπαθια en soit un diminutif grec, et dans ce cas faudrait-il encore pouvoir remonter à l'original, pour être certain que le δ n'était pas un θ.

Dr C. Martin-Raget.

Les poissons anthropophages (X, 549). — La question de savoir si les poissons perçoivent les odeurs a été souvent agitée. Le naturaliste Duméril leur refuse ce sens :

« Chez les insectes et les mollusques gastéropodes pulmonés, écrit-il, le siège de l'olfaction semble être l'entrée des voies respiratoires. Quant aux animaux aquatiques, j'ai été amené, par un examen consciencieux et impartial des faits, à maintenir les conclusions émises par mon père, sur l'impossibilité dans laquelle sont les poissons de percevoir les odeurs. » Nous devons cependant noter une opinion toute différente chez les anciens auteurs. Ainsi Oppien dit, dans ses *Halieutiques* :

« Quelqu'un pense-t-il à la pêche des thrisses et des chalchis ? En veut-il à la belle race des trochures ? Que ses nasses de spartium soient fortement construites ; qu'il fasse griller des orobes et les trempe dans un vin odorant... Il enverra sa nasse dans les eaux ; *l'odeur délicieuse qui s'en répandra à l'instant sur les ondes* servira comme d'appel aux cohortes éparses de ces poissons ; son charme enivrant les entraînera dans les nasses, qui en seront ainsi remplies...

« Il n'est pas de poisson qui s'accommode de plus vils aliments que le trigle ; tout lui est bon, jusqu'à la moindre ordure ; il recherche tout ce qui est d'odeur fétide : *le mets qui flatte le plus son goût est le cadavre d'un homme en putréfaction...* » Voilà qui répond bien, il me semble, à la question du confrère Pluyette. S. R.

Médecins-poètes allemands (X, 84). — Permettez à un lecteur de votre journal si intéressant de présenter une petite observation sur l'article : « Les médecins-poètes allemands. » Le professeur von Volkmann n'était pas le grand chirurgien de Tubingue, mais de Halle ; à Tubingue il existait un professeur Liebermeister, qui, lui aussi, était médecin-poète ; en outre, il y avait encore, en Westphalie, dans la petite ville balnéaire de Lippspringe, un simple praticien, Frédéric-Guillaume Weber, qui est peut-être le plus fameux médecin-poète allemand ; en tout cas il est le plus connu, parmi ses compatriotes, par ses poèmes lyriques et par son épopée « Dreizehn Linden » (treize tilleuls).

Dr J. Thissen (Aix-la-Chapelle.)

Bibliographie du roman médical (IX, 500). — Un des derniers romans parus chez l'éditeur Ollendorff, *Pierre et Anna*, est d'un de nos confrères, M. le docteur Louis Michel, de Verviers.

Tout ce qui intéresse notre profession faisant l'objet des recherches de votre si attrayante *Chronique médicale*, je me permets de vous donner ce renseignement.

Dr Groulard (Verviers).

L'antique grenouillette (X, 89). — Votre honoré correspondant, le Dr Bougon, dans la *Correspondance médico-littéraire* du 1er février, de votre si intéressante *Chronique médicale*, demande si la grenouillette était signalée par Hippocrate. Je me permets de vous adresser ce que j'ai trouvé à ce sujet dans la médecine ancienne.

1° Hippocrate, livre II, *des Maladies*, y fait allusion, en décrivant les tumeurs des amygdales. Il parle de celle qui se trouve *sous la langue*, sans la dénommer : « Si la tumeur est sous la langue, on y trouve de la dureté en tâtant par-dessus. Le malade ne peut avaler la salive. Dans cet état on applique des éponges imbibées d'eau chaude, des cataplasmes de farine cuite dans le vin et l'huile. On fait avec une décoction de figues des gargarismes. Lorsque la tumeur est venue à la suppuration, on l'ouvre : quelquefois elle se perce d'elle-même ; si elle s'ouvre en dehors, on y met le feu. »

2° Ambroise Paré, livre VI, *des Tumeurs*, chapitre v, dit :

« Il se fait sous la langue une aposteme qui empesche de bien proferer la parole, appelée des Grecs pour cette cause *Batrachium* et en latin *Ranula*, et en nostre langue *Grenouille*, pource que les patients difficilement peuvent articuler et interpreter leur langage sinon en grenouillant.

« Elle est faite de matière pituiteuse, humide, grosse et visqueuse, tombant du cerveau sous ladite langue, en laquelle est trouvée une sanie visqueuse ainsi que le blanc d'un œuf, tant en substance qu'en couleur, et quelques fois aussi est de couleur citrine.

« Or pour seurement parfaire la curation, il faut faire ouverture de ladite aposteme avecques cautère actuel, plustôt qu'avecques lancette, autrement le plus souvent reïtere, voire par plusieurs et diverses fois. Par quoy ouvriras ladite aposteme ainsi que s'ensuit.

« Il te convient avoir une piece de fer, de figure cambre comme un chausse-pied, et feras ouvrir la bouche du patient, puis la poseras sous la langue ; et au milieu de ladite pièce de fer y aura un trou, lequel mettras à l'endroit où il sera besoin faire l'ouverture, et par iceluy appliqueras le cautère actuel ; puis, après l'apertion faite, feras evacuation de la matière. Et le malade lavera sa bouche d'eau d'orge, en laquelle on aura fait un peu bouillir sucre rosat et miel. Ce faisant l'ulcere sera guerie tost après et sans nul accident. »

3° Dionis, *Des opérations de chirurgie*, Septième démonstration, faite en 1672, dit : « Il survient sous la langue de petites tumeurs qu'on appelle *grenouillettes*, qui tiennent un peu de la nature des loupes ; elles sont ordinairement pleines d'une humeur glaireuse, et quand elles ont une fois commencé à paraître, elles grossissent en peu de temps. L'humeur qui les compose est presque toujourz contenue dans un kiste, c'est pour cela que plusieurs auteurs nous conseillent de les disséquer, et de les ôter avec leurs membranes. Il

faudra faire une simple incision par laquelle la matière contenue étant evacuée le mal se guérira entièrement ; car les médicaments propres à résoudre de pareilles tumeurs ne peuvent être employez dans la bouche, d'autant plus que sous la langue il y a deux vaisseaux salivaires qui versent sans cesse de la salive dans cette cavité, laquelle empêcherait que les remèdes n'opérassent. On prendra donc ce scalpel, C, avec lequel la bouche étant ouverte et la langue élevée on fera une incision dans le milieu de la tumeur, dont la matière ne sera pas plutôt sortie qu'on détergera le fond du sac avec le miel rosat et un peu d'esprit de vitriol, trempant dans ce miel un petit linge attaché au bout d'un brin de balay avec quoy on frottera rudement le dedans du kiste pour le faire exfolier et le consumer par ce traitement qui doit durer quelques jours ; on lavera souvent la bouche avec un vin austère dans lequel il y aura un peu d'alun. J'en ay vû qui revenaient parce qu'on se contentait d'y faire une simple ouverture avec la lancette pour en vuider la matière ; la playe se fermait et la tumeur se remplissait. »

Il était intéressant de faire une recherche, comme le demande votre savant correspondant, dans la médecine ancienne, sur cette singulière affection, sur la nature et le siège de laquelle les chirurgiens ne sont pas encore tous d'accord de nos jours. Mais n'est-ce pas vraiment curieux de voir Hippocrate pressentant déjà qu'il fallait guérir en y mettant le feu ; et notre grand chirurgien A. Paré se servant du cautère au lieu de la lancette, opérant promptement et sûrement, allant droit au but, comme tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il inventait ? Deux grands génies, le premier mort 349 ans avant Jésus-Christ, le deuxième en 1561.

Les autres chirurgiens, venus après, ont-ils mieux fait ?

D[r] Le Juge de Segrais.

La beauté dans la mort (X, 297.) — Le conservateur de la Morgue serait tout indiqué pour traiter cette question. A défaut de son expérience documentaire, je proposerai cette réponse de Schopenhauer : « Il semble que la fin de toute activité vitale soit un merveilleux allégement pour la force qui l'entretient : c'est là ce qui explique peut-être cette expression de douce sérénité répandue sur le visage de la plupart des morts » (1).

Il y a déjà une forte nuance entre *beauté* et *sérénité*, et il est clair qu'après les spasmes et les affres de l'agonie, la détente de la mort laissera parfois sur le visage une expression de placidité relative. Mais Schopenhauer était un neurasthénique, sujet à d'étranges lubies, ou comme on dit aujourd'hui, des phobies (2). En face de l'idée de la mort, il avait peine à garder le sang-froid qui devrait inspirer son système, si tout système de philosophie n'était pas absolument indépendant de la conduite de la vie pratique.

Voici maintenant l'opinion de Gœthe en cette matière : « La mort est un pitoyable peintre de portraits, dit-il à l'occasion de Wieland; je veux conserver, dans mon souvenir, des êtres que j'ai

(1) *Le Monde comme volonté et représentation*, t. II, p. 536.

(2) Il détestait la bière et les duels, le mariage et les femmes, les juifs et les révérends. Il avait une peur bleue des révolutions, des voleurs, des accidents et de l'incendie, des maladies et surtout du choléra, qui le fit émigrer, en 1831, de Berlin à Francfort, où l continua de résider jusqu'à sa mort.

chéris, quelque chose de plus animé que ce masque affreux qu'elle leur pose sur le visage. Aussi me suis-je bien gardé d'aller voir, après leur mort, Herder, Schiller et la grande-duchesse Amélie. »

L'homme a sur la mort des idées si enfantines, que la vie ne lui semble pas encore absente après le dernier souffle, et que, jusqu'aux funérailles, le trépassé lui apparaît comme le héros endormi d'une aventure tragique. De là à transfigurer cette pâle victime et à lui apercevoir une auréole de beauté il n'y a qu'un pas, franchi d'avance par ces imaginations que hantent leschimères de l'au delà.

Cette beauté dans la mort, cette prétendue sublimation des traits, ne s'aperçoit, d'ailleurs, que sur le visage de l'être aimé, et n'a jamais été reproduite par les peintres. Elle était ignorée des écrivains de l'antiquité. La littérature chrétienne, idéaliste, en a fait une sorte de lieu commun, aussi poncif et aussi faux que bien d'autres : tels le joli mois de mai, la candeur de l'homme des champs, la vertu de Jenny l'ouvrière, la charité des bonnes sœurs et la pauvreté des Chartreux. On sait ce qu'en vaut l'aune ; et il est bien inutile de rappeler que la virtuosité du poète consiste précisément à présenter l'exception comme la règle et à revêtir les vieux clichés du manteau troué de la fantaisie.

Le médecin, lui, voit l'homme dans toute sa laideur physique, ruiné par la maladie, ravagé par la souffrance, et figé par la mort dans l'écroulement définitif : chairs livides, tuméfiées ou flétries, nez réduits au cartilage, et comme passés au laminoir, yeux troubles et affaissés dans les orbites agrandies, cheveux secs et barbes moussues, bouches tordues ou béantes, avec des grimaces de cauchemar, et, comme dit le poète (Th. Gautier, *la Comédie de la mort*) :

Riant affreusement d'un rire sans gencive.

Voilà le genre de beauté que l'esthétique morticole nous accoutume de contempler... et tout le reste est littérature !

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Médecins mystificateurs et mystifiés (IX ; X, 236). — Je trouve, dans le n° 7 de la *Chronique médicale*, 1er avril 1903, l'histoire de la mystification de la Société Royale de Londres, par le Dr Hill. Je ne sais si le fait s'est passé à Londres, ni à quelle époque, mais vous le trouverez identiquement conté par Aulu-Gelle, dans *les Nuits attiques*, et j'ai souvenance d'avoir, pendant ma rhétorique, traduit cette petite histoire.

La *Chronique médicale* aimant à puiser aux sources, j'ai cru bon de vous signaler le fait. Dr CAZANOVE (de Carcassonne).

Bouillaud et le magnétisme animal (X, 583). — Puisque l'histoire de Bouillaud et du phonographe vous intéresse, je vous signale une autre discussion à laquelle Bouillaud prit part, en 1837, à l'Académie de médecine, au sujet du *magnétisme animal*. Il discuta avec beaucoup d'animation et prit vivement à parti un membre de l'Académie, qui soutenait que les faits observés étaient incontestables. Cette conduite est plus compréhensible dans cette discussion que dans celle du phonographe ; Bouillaud n'aimait pas être refait ! Dr HELOT.

La « Chronique » par tous et pour tous

L'histoire et la légende, à propos de Dolbeau et de Claude Bernard.

I. — Dans mon récit de l'affaire Dolbeau (1), j'avais bien moins en vue de rouvrir un débat stérile sur une question parfaitement élucidée, que de défendre la manifestation généreuse de la jeunesse des écoles (dont je fus par approximation) contre les injustes critiques de M. Dabot (2).

Je n'ai puisé mes renseignements ni dans l'*Histoire de la Commune* de Lissagaray, qui est une œuvre de combat et un pamphlet, ni dans les considérants du tribunal de la Seine, qui n'a rien de commun, que je sache, avec le tribunal de l'Histoire.

Je les avais empruntés tout simplement à la *Revue scientifique* de 1872, parce qu'elle jouissait d'une autorité toute particulière dans le monde médical d'alors, grâce à l'habile direction de M. Emile Alglave et à l'assidue collaboration de savants tels que Claude Bernard, de Quatrefages, Würtz, Paul Broca, P. Lorain, Gréhant, etc.

Mais puisque le récit de M. Alglave est suspecté, il y en a d'autres en effet, et je vais citer la relation très calme et très digne du professeur Jules Béclard, un de nos anciens doyens :

« Lorsque les troupes de Versailles entrèrent dans Paris, il y avait dans un hôpital un malheureux fédéré que tout le monde voulait sauver. La supérieure de l'hôpital, l'aumônier, l'économe qui faisait fonction de directeur, les internes, tous s'étaient unis dans un sentiment de commisération et d'humanité. Une seule personne crut pouvoir se refuser à cette œuvre de pitié, un devoir peut-être pour la médecine (3)... »

Je ne suis pas loin de croire pourtant que les récits de M. Alglave et de Jules Béclard sont encore plus modérés que la version dramatisée de M. de Saint-Germain, qui prend tout à coup des allures de réquisitoire : « Funeste accès de colère, puisqu'il put faire oublier un moment à notre collègue que pour nous un malade de l'hôpital doit être un hôte et que la personne d'un hôte est sacrée ! »

Et notez que ce pavé de l'ours fut asséné dans un *Eloge*, en séance publique annuelle de la Société de chirurgie !

Quant à la légende de Dolbeau « pourvoyeur de fusillades », personne n'en a jamais rien su dans le milieu médical. L'histoire, impartiale et sereine, se tient aussi loin des équivoques et des arguties du prétoire que des exagérations de la légende.

II. — Il n'y a pas longtemps, le Dr Mathot, qui est le meilleur ami de M. Michaut, disait excellemment qu'il ne faut « jamais descendre dans les loges de concierges, ni endosser la livrée des

---

(1) V. *Chronique médicale*, 1903, p. 401.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 257.
(3) *La Revue scientifique*, du 10 août 1872, p. 121

valets du dénigrement, car s'il n'est pas de grands hommes pour leurs valets de chambre, il n'est pas de grands savants pour les ramasseurs de potins scientifiques (1) ». Mais M. Michaut, qui a l'esprit très anecdotier, ne tarde pas à oublier la sage leçon de son ami.

L'autre jour, il nous montrait Pasteur vieilli, « ne s'intéressant plus qu'au collage des étiquettes et au balayage des salles (2). » Aujourd'hui il nous parle de Charcot qui se rasait le front, de Claude Bernard qui se teignait les cheveux, etc.

Il y a beaucoup d'ivraie parmi le bon grain des anecdotes, et il serait fâcheux d'en abuser. S'il est de notoriété publique que Charcot se faisait raser, non pas le front, mais les tempes, pour mieux ressembler à Napoléon, je puis certifier, pour l'avoir vu de très près pendant les trois dernières années de sa vie, que les longs cheveux de Claude Bernard étaient vierges de teinture (3).

Maintenant M. Michaut me reproche, comme un lieu commun périmé, d'avoir dit que l'histoire est bien difficile à écrire. Et tout aussitôt il professe que « personne n'entend ni ne voit tout, que l'homme se trompe, que parfois même il veut nous tromper, que Dieu seul ne se trompe pas ». De pareils aphorismes ne sont pas d'une telle envolée, qu'ils doivent beaucoup rehausser le niveau du lieu commun, et M. Michaut, qui cite la Bible, connaît sans doute le proverbe de la paille et de la poutre.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

1er août 1903.

* * *

Genève, 18 juillet 1903 (4).

Monsieur et très honoré confrère,

J'ai lu, dans le numéro du 15 avril 1903 de votre estimable journal, à la page 508, à propos du « Calendrier d'un bourgeois du Quartier latin », de H. Dabot, la phrase suivante : « Il y a peu d'années, des journalistes mal avisés remettaient dans la circulation la légende dont Dolbeau eut tant à souffrir. Notre confrère le Dr Dolbeau, fils du regretté professeur, intervint avec énergie, et le tribunal, appelé à se prononcer sur la matérialité du fait reproché à Dolbeau,

---

(1) V. *Chronique médicale*, 1903, page 434.

(2) V. *Chronique médicale*, *ibid.*, page 341.

Parlant du travail obstiné de son maître à Villeneuve-l'Etang jusqu'en ses dernières années, le Dr Roux s'exprimait ainsi, le 12 juillet dernier : « Il combinait sans cesse des expériences nouvelles : dans les allées ombragées comme à la table de famille, il nous entretenait de ses projets, et nous partions avec tout un programme de recherches. » *Discours d'inauguration* du monument de Pasteur à Marnes.

(3) Le professeur Piorry, qui mourut à un âge avancé, se teignait outrageusement. « Il ne vieillit pas, disait Ricord, c'est l'âge qui l'atteint. » Le mot n'est pas fameux, mais je l'ai entendu citer par Paul Broca.

(4) Nos nos de vacances étant prêts quand nous sont parvenues les lettres, relatives à l'affaire, nous avons dû en ajourner la publication. La qualité de l'un des signataires, l'indiscutable valeur de son témoignage, nous obligent à rouvrir ces pénibles débats.

réduisit à néant, par un jugement fortement motivé, les allégations que des publicistes avaient émises un peu, semble-t-il, à la légère ».

Connaissant le profond respect de la vérité qui caractérise votre journal, étant d'autre part l'un des deux élèves qui, le 27 mai 1871, indignés de ce qui venait de se passer, écrivirent au professeur Dolbeau qu'ils ne pouvaient continuer à être ses internes, je crois de mon devoir de ne pas laisser passer la phrase de votre rédaction sans rectification. Jusqu'ici je n'avais pas cru devoir rompre le silence, malgré différents articles parus dans les journaux politiques sur ce triste événement. Il s'agit cette fois d'un journal médical, et je tiens trop à l'estime de mes confrères pour me taire encore, ce qui pourrait être interprété par quelques-uns d'entre eux comme l'aveu d'une faute de conduite. D'ailleurs mon nom vient d'être donné dans l'article du Dr Callamand (*Chronique médicale* du 15 juin 1903).

Il serait trop long de faire le récit complet de ce qui se passa à Beaujon le 26 mai 1871 ; permettez-moi simplement d'attirer l'attention de vos lecteurs sur les trois points suivants :

1° Lors de l'incident, une enquête officieuse fut faite par quelques-uns des chefs de service et des élèves de l'hôpital, à l'exclusion de toute personne étrangère au corps médical ; les témoignages des élèves recueillis par notre collègue Langlet furent lus par lui à l'amphithéâtre, en présence de deux ou trois chefs de service et d'assez nombreux élèves. Il résultait de ces témoignages, dont le Dr Langlet, de Reims, et moi-même avons conservé le texte, que *deux* malades du service du professeur Dolbeau, qui n'avaient pas quitté l'hôpital malgré la signature de leur exeat, avaient été emmenés par la troupe, sur la demande et en la présence du professeur Dolbeau. De ces deux hommes l'un fut libéré ; quant à l'autre, nous n'avons jamais su ce qu'il était devenu. Qu'il ait été condamné et fusillé ou non, cela ne change absolument rien au fait principal qui a motivé ma conduite et qui résultait, avec la plus complète évidence, des récits des élèves témoins.

2° Lors de l'enquête faite au printemps de 1872, par le Conseil de surveillance de l'Assistance publique, à la demande du professeur Dolbeau, deux seulement des cinq élèves ayant témoigné dans l'enquête de Beaujon en 1871, ont été entendus. En ce qui me concerne, je n'ai reçu ni convocation, ni avis, ni demande quelconque ; il est vrai que j'avais quitté Paris, mais d'autres qui y étaient alors n'ont été ni entendus, ni convoqués par le Conseil de surveillance.

3° Le professeur Gubler a bien voulu m'accepter, en novembre 1871, comme remplaçant de mon collègue Langlet, son interne en vacances, à ce même hôpital Beaujon ; ceux qui ont connu le professeur Gubler ne penseront pas, j'en suis certain, qu'il eût fait à son collègue, le professeur Dolbeau, un pareil affront, si ma conduite vis-à-vis de ce dernier n'eût pas été suffisamment expliquée à ses yeux.

Professeur Jacques Reverdin, de Genève,
Ancien interne, médaille d'or des hôpitaux de Paris.

* * *

La *Chronique médicale* a cité, à propos du Dr Dolbeau, un article de M. Alglave, paru dans la *Revue scientifique* de 1872, et auquel le

Dr Dolbeau fils a fait allusion, en laissant à cet auteur la responsabilité de son article. Nous pouvons aller plus loin et ajouter à cela que le seul fait d'avoir été accusé à cette époque par M. Alglave, loin d'être une preuve de culpabilité, serait plutôt une présomption en faveur de son innocence, et voici pourquoi :

D'une manière générale, on ne peut avoir aucune confiance dans les accusations de M. Alglave : c'est qu'en effet il a perdu toute espèce de créance, aux yeux des esprits impartiaux comme le sont nos confrères, le jour où il a publié, dans la même revue et vers la même époque, le scandale ridicule (1) concernant une composition de géométrie descriptive, au concours d'entrée à l'Ecole polytechnique, *comme il nous serait facile d'en faire la preuve et d'en donner le témoignage personnellement.*

Dr Bougon.

A propos de « l'Enquête » sur le Mariage (2).

Comment des médecins, généralement déterministes dans les questions biologiques, reviennent-ils à la doctrine du libre arbitre en sociologie ?

Déclarer des humains responsables d'un acte, c'est tendre à justifier des arrêts judiciaires si souvent en contradiction avec les données les plus évidentes de la psychologie positive, renforcer le droit si contestable de punir, ajouter à la somme des inutiles souffrances.

Il faut non punir ceux qui font le mal, mais, s'ils pèchent par ignorance, leur enseigner simplement à faire mieux ; s'ils pèchent par infirmité mentale, les mettre, le *plus humainement possible, aussi longtemps* et *pas plus* que nécessaire, dans l'impossibilité de nuire. Rien de plus !

Les médecins parfaitement égoïstes (et il y en a beaucoup de tels) qui désirent avoir le plus de malades, les plus malades possibles, et qui ont l'art funeste de les maintenir en mauvais état sans les achever, ont intérêt à ce qu'il y ait, entre autres misères, beaucoup de grossesses, beaucoup d'enfants inférieurs. On peut même reconnaître les praticiens de cette catégorie à leur passion pour la haute natalité. J'ai assisté, en 1902, à un congrès nombreux, dans lequel tous les médecins présents votèrent de manière à s'y faire classer (3).

Les dignes médecins, trop rares, pénétrés de leur haute mission de véritables apôtres de la santé physique et morale de toute l'hu-

(1) Il y avait si peu matière à scandale, qu'on n'a même pas eu à faire recommencer cette composition en donnant une autre épure ; ce qui se serait fait sans la moindre difficulté si l'accusation avait été fondée. De l'avis même du conseil d'enquête, l'accusation *soutenue par M. Alglave dans la « Revue rose »* était d'autant plus absurde, qu'il ne s'agissait (à leurs yeux) que d'une question de graphique ; cas dans lequel l'accusation tombait par sa base même.

(2) Il ne sera pas superflu de répéter, une fois de plus, que la tribune de la *Chronique* est absolument libre, mais que nous n'entendons en aucune façon endosser la responsabilité des opinions émises par nos divers collaborateurs.

(3) Voir, dans le périodique *l'Assistance familiale*, direct. : Dr Marie, le récit très atténué, reproduit dans *Régénération*, n° 14, de la manière dont furent traitées ma personne et mes théories.

manité, ne peuvent manquer, s'ils étudient et réfléchissent, d'arriver aux suivantes conclusions théoriques et pratiques :

La population tend à s'accroître plus rapidement que les moyens de subsistance.

Les obstacles naturels qui la limitent sont douloureux : morts prématurées, misère et ses conséquences sociales, guerre, crime, vice, célibat, prostitution (1). Avec la procréation au hasard il y a eu partout, en tout temps, le nôtre compris, insuffisance générale de subsistances. Comme il est impossible de les faire croître aussi vite que la population, il faut empêcher celle-ci d'augmenter autant, voire même la maintenir stationnaire, la laisser se réduire.

L'art des physiologistes nous permet déjà d'obtenir ce résultat sans souffrance pour personne, en donnant aux gens *conscients*, femmes aussi bien qu'hommes, des moyens de *ne procréer que quand ils le veulent*. Les moyens actuels de prévention ne conviennent qu'aux gens propres et soigneux. Aux artistes physiologistes d'en trouver qui conviennent aux femmes sales et négligentes, c'est-à-dire à l'immense majorité.

Sont moralement impropres à remplir leurs devoirs parentaux, les couples qui ne désirent pas un enfant, fussent-ils physiquement des plus aptes ; car, suivant toute probabilité, ils le traiteraient mal, par ignorance, incurie, ou même haine. — A l'usage des femmes inintelligentes, maladroites, inférieures, les médecins ne doivent pas se contenter de pratiquer en secret l'avortement ; ils doivent revendiquer avec énergie leur droit naturel de le pratiquer, quand cela est individuellement et socialement utile, et venir à bout sur ce point de l'opiniâtreté idiote et féroce des attardés qui font et appliquent les lois malfaisantes.

Il se fera peut-être, mais pas sûr, plus d'avortements (2) que maintenant, mais ils ne présenteront plus les souffrances et les dangers que présentent, pour les femmes, la plupart de ceux, clandestins, qui réussissent aujourd'hui, et, en plus, pour les enfants, les innombrables tentatives qui échouent.

Pour les pires dégénérés incurables, ceux dont certains aliénistes tendent à entretenir la reproduction, il n'y a pas d'autre remède que la stérilisation artificielle.

Encore une fois, il appartient aux artistes de la physiologie de chercher, et ils en trouveront, des procédés qui ne présentent ni les dangers ni les douleurs de la brutale castration, de l'ablation des ovaires, de la ligature des trompes. A part d'antiques préjugés, religieux et métaphysiques, qu'on peut dédaigner, rien n'empêchera alors de laisser ces dégénérés extrêmes goûter à saturation, même avec excès, abus, dussent-ils en crever comme le roi Charles IX (3)

---

(1) Voir, à ce sujet, le célèbre ouvrage de Joseph GARNIER, de l'Institut, sénateur : *Du principe de population*, 1857, 1885 ; — *Les éléments de science sociale*, par un D. M., 5e édit. franç., traduite de la 32e angl., 1902, — et nombre de brochures populaires, aux bureaux de *Régénération*, 27, rue de la Duée, XXe.

(2) Divers statisticiens estiment que leur nombre égale au moins celui des naissances, soit, par jour : à Paris, 150, dans le monde 80,000 ; par an, 60.000 et 30 millions.

(3) Charles IX victime du vice d'Onan, voilà qui est au moins nouveau ; on apprend tous les jours. Nous nous en tenons néanmoins à ce que nous avons écrit sur ce sujet. (Cf. *Les Morts mystérieuses de l'Histoire*, du Dr CABANÈS.) (*Note de la Rédaction.*)

ou l'archonte Sthenaros Eudaimon, les seuls plaisirs qui puissent les charmer.

Que les rapports sexuels dont ils sont aujourd'hui privés soient permis, après stérilisation bienveillante, aux fous dans les asiles, aux criminels (fous cohérents) dans les prisons et les bagnes, ce sera un excellent remède pour atténuer leur détraquement, sans aucun danger pour un être sensible, présent ou futur, et en même temps une faible indemnité pour leur liberté, qu'on est bien forcé de limiter.

Ainsi, les bicêtres se dépeupleront de leur population actuelle et devront être transformés en phalanstères, en vrais palais sociaux pour les gens sains. Tant pis pour les aliénistes curieux, les geôliers féroces, dont la race disparaîtra avec celle de leurs fous et de leurs criminels... Tant mieux pour tout le monde!

Voilà ce que doivent penser, propager, accomplir les vrais apôtres de la santé de tous, les sauveurs de la pauvre humanité. Voilà quelle devrait être, sans délai, l'œuvre de sélection supérieure par l'Académie de médecine transformée.

Pour cela, point de nouvelles lois, ridicules ou infâmes ! Au feu les vieilles ! Les cordiales instructions de ceux qui savent données aux souffrants, qui ne demandent qu'à savoir ; la confiance de tous envers la future majorité, et même unanimité ; la nouvelle race de médecins, savants et habiles entreteneurs de santé, remplaçant l'universelle méfiance contre les diplômés actuels, en si grand nombre ignorants et rapaces ; voilà ce qui vaut mieux que du papier inutilement sali par les législateurs et les jurisconsultes !

Dans le vieux mariage qui s'écroule, ou dans le libre amour dont nous voyons l'aurore, jamais personne ne se permettrait un coït fertile, sans les précieux avis des bons et experts conseillers, sans être assuré que le produit désiré aura toutes chances d'être sain, vigoureux, intelligent, adroit, bon, et de devenir un membre utile de la famille humaine.

Quant aux cas ordinaires, aux coïts stériles, aux copulations préventives, s'ils ne sont ni prématurés ni excessifs, si l'on sait, chose très facile à bien enseigner à tous, éviter les contagions vénériennes, ils sont absolument sans importance et ne doivent causer à qui que ce soit aucune inquiétude individuelle, familiale ou sociale.

Cette doctrine, ces pratiques constituent le premier et indispensable chapitre du salut de l'individu et de toute la race humaine.

Plusieurs des savants et des écrivains, plus ou moins sociologues, qui ont pris part à « l'Enquête », ont eu, de ces vérités, une première perception qu'ils font vaguement pressentir dans leurs réponses.

Un peu plus de courage, Messieurs ! Osez clamer la vérité tout entière.

Marchez en tête, nous vous suivrons. Ou bien, si l'audace vous manque encore, provisoirement suivez-nous. Voilà des années que nous marchons seul, après vous avoir souvent sollicités en vain...

Paul Robin,

Fondateur (1896) de la Ligue de la *Régénération humaine*,
27, rue de la Duée, xxe.



Biarritz, le 30 juillet 1903.

Mon cher Confrère,

J'ai lu avec un grand intérêt les réponses à votre enquête, qui vous ont été faites par les hommes les plus éminents, les savants les plus consciencieux, les philosophes du jugement le plus sûr.

Eh bien ! il me semble que quelque chose a été oublié.

I. — Sur la première question :

Evidemment l'homme qui sait qu'il va semer la mauvaise graine doit, *dans l'état actuel de nos idées*, être considéré comme responsable.

Mais, justement, l'*état actuel de nos idées* représente-t-il la vérité ? Pour ma part, j'hésite à répondre affirmativement, et nous savons tous que le degré de responsabilité de l'homme, même de celui qui *sait* ou *croit savoir*, ce degré-là même est bien limité.

Video meliora, proboque, deteriora sequor. Ce sera toujours vrai, tant que notre *état physiologique* actuel persistera.

Pouvez-vous supprimer les passions, même de celui qui *sait* qu'il va semer la mauvaise graine — je parle de la passion du moment, bien entendu ? — Mais une coupe de champagne ne devient-elle pas souvent la responsable ?

Empêcherez-vous de semer la graine en dehors du mariage ?

Non, n'est-ce pas ?... Et alors ?

Développer la culture de la conscience individuelle, de la raison ; modifier l'*état physiologique* par l'instruction et la science. En modifiant cet état, on parviendra à augmenter réellement les degrés de responsabilité et la connaissance de cette responsabilité.

Voilà le devoir social.

II. — A la deuxième question je répondrai :

Nous avons trois manies en France : la *statuomanie*, la *manie des décorations*, la *manie légiférante*.

Si la première est inoffensive, les deux autres sont désastreuses. L'état social et moral, de même que le sentiment et le souci de la dignité et de la liberté individuelle bien comprises, exigent la suppression immédiate de ces deux dernières.

Dr Lobit (*Biarritz*).

La génération spontanée et Renan.

La *Chronique médicale*, qui est toujours si bien à la piste des événements d'actualité, pour y rattacher les petits coins connus des seuls curieux des « Cabinets secrets de l'histoire », n'a pas parlé de Renan, à propos de l'inauguration de sa statue à Tréguier. Je recommande à mon honorable contradicteur, M. le Dr Callamand, de Saint-Mandé, la lecture *de l'Origine du langage* (Paris, 1858) ; il y trouvera ces lignes, à la page 245 :

« Cette assertion repose sur un raisonnement bien simple ; il y a eu une époque où notre planète ne possédait aucun germe de vie

organisée; donc la vie organisée y a commencé sans germe antérieur. Toutes les apparitions nouvelles qui ont eu lieu dans le monde se sont faites, non par l'acte incessamment renouvelé d'un être créateur, mais de la force intime déposée une fois pour toutes au sein des choses. »

Donc, comme Littré, comme Büchner, comme Tiedemann, comme Burdach, comme J. Muller, comme Dugès, comme Joly et Musset, comme Wyman, Schaaffhausen, comme Schultze et Schwann, Serres, Geoffroy Saint-Hilaire et comme R. et F. Bacon, Renan était, avec F. A. Pouchet, pour la génération spontanée.

Nous pouvons ajouter comme Pasteur et Dumas, qui furent, avec Quatrefages et Cl. Bernard, un moment, chauds partisans des expériences de Pouchet et de son hypothèse.

Et comme on va démolir la colonne du puits artésien de Grenelle, pour y édifier une statue de Pasteur, il est bon de rappeler que Pouchet, l'introducteur des mécaniques à filer le coton, à qui Rouen doit sa fortune et la France deux savants du plus grand mérite, n'a même pas un buste !...

Dr Michaut.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Documents pontificaux sur la Gascogne, d'après les Archives du Vatican : Pontificat de Jean XXII, par l'abbé Louis Guérard. Paris, H. Champion. 1903.

Le Médecin comme agent de pénétration en Chine, par le Dr J. Matignon. Extrait des *Archives générales de médecine*. 1903.

La Chlorurie alimentaire expérimentale, par le Dr A. Mauté. Paris, C. Naud, 3, rue Racine. 1903.

Tumeurs du placenta et tumeurs placentaires (Placentomes malins), par le Dr Paul Briquel. Paris, C. Naud.

L'Amour acte du monde (suite d'Æsus), par H. Lizeray. Paris, Vigot frères. 1903. *Ogmios ou Orphée*, par le même.

Les Voyages de Psychodore, par Han Ryner. Paris, *Bibliothèque des Cahiers humains*, 125, rue d'Alésia. 1903.

De la Dégénérescence cancéreuse de l'ulcère de l'estomac, par le Dr C. Audistère. Paris, C. Naud. 1903.

La Baule-sur-Mer, la Nice armoricaine, par le Dr Charles Bidan. Imprimerie Tournadour, St-Nazaire-sur-Loire.

Traitement de la Tuberculose pulmonaire et des maladies des voies respiratoires, par la respiration méthodique de poussières médicamenteuses, par le Dr E. Favreau. Mâcon, imprimerie X. Perroux. 1903.

L'Histoire de la médecine dans l'art religieux ; l'église Saint-Géry de Cambrai, par P. Peugniez. Amiens, Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins. 1903.

Les Stigmatisés, étude historique et critique sur les troubles vasomoteurs chez les mystiques, par le Dr Maurice Apte. Paris, J. Rousset. 1903.

Phonétique expérimentale et Surdité, par l'abbé Rousselot, Directeur du Laboratoire de Phonétique expérimentale au Collège de France. Paris, Institut de Laryngologie et Orthophonie, 6, quai des Orfèvres. 1903.

Les Poètes satiriques des XVIe et XVIIe *siècles*, par AD. VAN BEVER. Paris, Bibliothèque internationale d'édition, 9, rue des Beaux-Arts. 1903.

La Maîtresse du prince Jean, par WILLY. Paris, Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins. 1903.

Médication nouvelle kératinisée, par H. PHILIPPE. Mâcon, Protat frères imprimeurs. 1903.

La Puériculture ; *hygiène et assistance*, par le Dr G. Eustache. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, rue Hautefeuille, 19. 1903.

Léon Crouslé (Extrait de *la Quinzaine*, des 1er et 16 juillet 1903), par l'abbé A. CHAUVIN. Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire, 1903.

L'Ame du chirurgien, par le Dr J.-L. FAURE. Paris, typographie A. Davy, 52, rue Madame. 1903.

La position de Rose en oto-rhino-laryngologie, par le Dr Marcel CLARY. Paris, Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, 23. 1903.

Les Crimes de sang et les crimes d'amour au XVIIe *siècle*, par Edmond LOCARD. Paris, A. Storck et Cie, 16, rue de Condé, et 8. rue de la Méditerranée, Lyon.

L'Orient lointain, par le Dr MATIGNON. Paris, A. Storck et Cie, 16, rue de Condé. 1903.

Des prompts Secours dans les accidents de chemin de fer, par P. REDARD. Paris, publications du journal *le Génie civil*, 6, rue de la Chaussée-d'Antin. 1903.

Les Varices : *traitement, guérison et hygiène des varices, phlébites, ulcères*, par le Dr DELCROIX. Paris, chez l'auteur, 31, faubourg Montmartre. 1903.

Conférences faites par le Dr P. GUEIT. Toulon, imprimerie P. Tissot, 19, place d'Armes. 1903.

La Vie monastique de l'abbé Prévost (*1720-1763*), par Henry HARRISSE. Librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, et 16, rue d'Alger. 1903.

Des Droits de timbre et d'enregistrement en matière de certificats médicaux, par Gaston GINESTOUS et le Dr Etienne GINESTOUS. Paris, Vigot frères. 1904.

Sadisme et masochisme, par le Dr Emile LAURENT. Paris, Vigot frères. 1903.

Le Droit à l'amour pour la femme, par le Dr Michel BOURGAS. Paris, Vigot frères. 1903.

Pathogénie, pronostic, thérapeutique du tabes, d'après 1960 observations, par les Drs BELUGOU et M. FAURE. Mazamet, 1903.

La Poésie française chez les noirs d'Haïti, conférence de M. J. VALMY BAYSSE. Edition de la *Nouvelle Revue moderne*, 20, avenue Carnot, Paris. 1903.

Correspondance du vétérinaire du 101e régiment d'artillerie. Nancy, 51, rue Saint-Dizier. 1903.

Les Fêtes du centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire (1801-1901). Tours, Imprimerie tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture. 1902.

Index Rosenwald, sommaires, tables des principaux journaux de médecine et bibliographie médicale. L. Rosenwald, 87, rue Lafayette, Paris.

La question des Verres isométropes, par le Dr LAROUSSINIE. Paris, librairie de la *Revue médicale*, 21, rue Cujas.

Précis d'Electricité médicale, par E. CASTEX. Paris, de Rudeval, 4, rue Antoine-Dubois. 1903.

De l'Hospitalisation d'urgence en temps de guerre, par le Dr FERRIER. Paris, de Rudeval. 1903.

La Fin de la Vie, par le Dr J. GRASSET (Extrait de la *Revue de Philosophie*, du 1er août 1903). La Chapelle-Montligeon (Orne), 1903.

Une Elégie latine d'Héloïse, suivie du nécrologe d'Argenteuil et autres documents inédits, par J. DEPOIN. Pontoise, bureaux de la Société historique du Vexin. 1897.

Du Positivisme en médecine par la fonction nerveuse, thèse de doctorat du Dr J. RIVIÈRE. Paris, Bouchez et Cie, 11, rue Hélène. 1884.

Diagnostic et traitements physiques et mécaniques de la paralysie infantile, par le Dr E. ALBERT-WEIL. Paris, 25, rue Serpente. 1903.

Ligue nationale belge contre la Tuberculose ; *Rapport général sur le 3e exercice* (1902). Bruxelles, 61, rue aux Laines.

Discours prononcé à la distribution des prix du lycée Charlemagne, le 27 juillet 1903, par M. E. LAUVRIÈRE. Paris, Maretheux, 1, rue Cassette. 1903.

ERRATA

Dans la *Chronique* (1er septembre 1903), nous avons, en parlant de l'Ecosse, qualifié ce pays de *verte Erin ;* ce vocable désigne généralement l'Irlande. *Lapsus calami*, que voudront bien excuser ceux qui savent combien est parfois hâtive la composition d'un article, surtout à la veille des vacances.

*
* *

Un puriste impeccable nous fait remarquer l'incorrection de cette phrase : « L'*Eugéine Prunier* remplit entièrement le but... »

On doit dire, nous fait-il observer : « l'*Eugéine Prunier* atteint le but... »

Nous ne pouvons que souscrire à cette juste réclamation.

*
* *

Dans l'article sur « Bouillaud et le phonographe », le paragraphe qui commence par ces mots : « On lit au verso de la pièce reproduite... » doit être placé avant cette phrase : « J'ai donc conservé mon incrédulité... »

C'est la suite de la note de Bouillaud qui commence par ces mots « Si le compte rendu... »

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Abonnements pour 1903

Tout abonné, ancien ou nouveau, qui enverra *directement* à l'administrateur de la *Chronique*, 6, rue d'Alençon, le montant de son abonnement (soit 10 fr.), *avant le 1er janvier*, recevra, en prime gratuite et *franco*, à son choix : la plaquette du Dr POTIQUET, *la Mort de François II*, ou les trois gravures éditées spécialement par la *Chronique*.

Il bénéficiera, en outre, d'une nouvelle réduction sur les deux ouvrages du Dr Cabanès : *les Morts mystérieuses de l'Histoire* et *le Cabinet secret*, 3e série, dont nous possédons les derniers exemplaires; ces ouvrages leur seront envoyés *franco*, contre un mandat-poste de 4 fr. 50 et 3 fr., au lieu de 6 fr. 50 et 4 fr.

Les *Indiscrétions de l'Histoire* et *Poisons et Sortilèges* (dont la 2e série paraîtra dans les premiers jours de novembre), appartenant aux éditeurs, ne pourront subir la même réduction ; ils continueront à être cédés au prix de 3 francs le volume (*port en sus*), conformément aux indications de la couverture.

Pages oubliées

Wagner jugé par deux Allemands (1) : Fr. Nietzsche et M. Nordau.

Wagner est-il vraiment un homme ? N'est-il pas plutôt une maladie ? Il rend malade tout ce qu'il touche, — il a rendu la musique malade.

Un décadent typique, qui se sent nécessaire en son goût dépravé, qui revendique avec cela le goût le plus élevé, qui sait faire valoir sa dépravation comme une loi, comme un progrès, comme un but suprême... Comme Wagner doit être parent de toute cette société européenne de décadence, pour n'être pas trouvé décadent par elle ! Il lui appartient : il est son protagoniste, son nom le plus grand... On s'honore, en l'élevant dans les nuages. — Car, ne pas se défendre contre lui, cela même est un symptôme de décadence. L'instinct est atrophié. Ce qui devrait faire fuir, attire. On se met sur les lèvres ce qui mène encore plus vite à l'abîme.

Veut-on un exemple ? Mais il suffit d'observer le régime que les anémiques, ou les goutteux, ou les diabétiques s'imposent.

Définition du végétarien : un être qui a besoin d'une diète corroborative. Voir que ce qui est nuisible est nuisible, pouvoir se défendre de ce qui est nuisible, c'est encore le signe de la jeunesse, de la force vitale. L'épuisé s'amorce à ce qui est nuisible ; le végétarien au légume. La maladie même peut être un stimulant de vie ; seulement il faut être assez sain pour ce stimulant ! — Wagner augmente l'épuisement : c'est pour cela qu'il attire les faibles et les épuisés.....

Je mets en avant ce point de vue : l'art de Wagner est malade. Les problèmes qu'il porte à la scène — purs problèmes d'hystérie, — la convulsivité de son tempérament, sa sensibilité irritée, son goût, qui réclamait toujours des saveurs plus pimentées, son instabilité, qu'il travestissait en principes, et par-dessus tout le choix de ses héros et de ses héroïnes, ceux-ci considérés comme types physiologiques (une galerie de malades!)— tout cela réuni forme un tableau de maladie qui ne laisse aucun doute : *Wagner est une névrose*.

Rien n'est peut-être aujourd'hui mieux connu, rien n'est mieux étudié dans tous les cas que le caractère protéiforme de la dégénérescence qui se cristallise ici en un art et en un artiste. Nos médecins et nos physiologues ont en Wagner leur cas le plus intéressant, tout au moins un cas très complet. Justement parce que rien n'est plus moderne que ces maladies de tout l'organisme, cette décrépitude et cette irritation du système nerveux, Wagner est *l'Artiste moderne par excellence*, le Cagliostro de la modernité. En

(1) A l'heure où les Allemands fêtent bruyamment leur grand homme, après l'avoir convenablement honni de son vivant, il nous a paru piquant d'exhumer ces pages, écrites par deux compatriotes de l'illustre musicien, et qui, par suite, ne sauraient être suspects de partialité.

Il peut être utile parfois de rafraîchir la mémoire de ses contemporains, trop oublieux des injures qu'ils ont reçues, au moment douloureux où notre pays râlait sous la botte du vainqueur.

son art se trouve mélangé de la manière la plus séductrice ce qui est aujourd'hui le plus nécessaire au monde entier, — les trois grands stimulants des épuisés : la Brutalité, l'Artifice, la Candeur (l'idiotie).

Wagner est un grand malheur pour la musique. En musique il a trouvé le moyen d'exciter des nerfs fatigués, — il a rendu ainsi la musique malade. Son génie de l'invention n'est pas médiocre dans l'art d'aiguillonner encore les plus épuisés, de rappeler à la vie les gens à demi morts. Il est passé maître dans l'adresse de l'hypnotiseur, il renverse les plus forts comme des taureaux. Le succès de Wagner — son succès sur les nerfs et par conséquent sur les femmes — a fait de tout l'ambitieux monde musical des disciples de son art mystique. Et non pas seulement les ambitieux, mais les sages... C'est de nos jours seulement que l'on fait de l'argent avec de la musique malade, nos grands théâtres vivent de Wagner.

A la vérité, ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est encore la perversion des nerfs. Promenez-vous pendant la nuit à travers une grande ville : on entend de toutes parts les instruments violés avec une fureur solennelle — un hurlement sauvage s'y mêle... Que se passe-t-il ? Les jeunes gens adorent Wagner... Bayreuth rime avec établissement d'hydrothérapie. Télégramme typique de Bayreuth : *Bereits bereut* (déjà des regrets). — Wagner est nuisible aux jeunes gens ; il est gros de malheurs pour les femmes.

Médicalement, qu'est-ce qu'une wagnérienne ? Il me semble qu'un médecin de jeunes femmes ne saurait avec trop de gravité leur poser ce cas de conscience : l'un ou l'autre.

Mais elles ont déjà fait leur choix. On ne peut pas servir deux maîtres, lorsque l'un d'eux se nomme Wagner. Wagner a sauvé la femme ; pour la peine, la femme lui a construit Bayreuth.

Frédéric Nietzsche (1).

.....Richard Wagner est chargé à lui seul d'une plus grande quantité de dégénérescence que tous les dégénérés ensemble que nous avons vus jusqu'ici. Les stigmates de cet état morbide se trouvent réunis chez lui au grand complet et dans le plus riche épanouissement. Il présente, dans sa constitution d'esprit générale, le délire des persécutions, la folie des grandeurs et le mysticisme ; dans ses instincts, la philanthropie vague, l'anarchisme, la rage de révolte et de contradiction ; dans ses écrits, tous les caractères de la graphomanie, c'est-à-dire l'incohérence, la fuite d'idées et le penchant aux calembours niais, et, comme fond de son être, l'émotivité caractéristique, de teinte à la fois érotomane et religieuse.

Quant au *délire des persécutions* de Wagner, nous avons le témoignage de son dernier biographe et ami, Ferdinand Praeger, qui raconte que, pendant de longues années, Wagner fut fermement persuadé que les juifs s'étaient ligués contre lui pour empêcher la représentation de ses opéras, délire qui lui inspira son furieux antisémitisme.

Sa *folie des grandeurs* est tellement connue par ses écrits, ses conversations et toute sa conduite, qu'il suffit de la signaler ; il convient d'avouer, d'ailleurs, que les agissements lunatiques de son

(1) *Le cas Wagner*, pp. 22 et *passim*.

entourage ne contribuèrent pas peu à l'augmenter. Même un équilibre beaucoup plus stable que celui qui régnait dans l'esprit de Wagner aurait infailliblement été détruit par la répugnante idolâtrie qui avait son foyer à Bayreuth.

Les *Bayreuther Blætter* sont un phénomène sans précédents. Pour ma part, du moins, je ne connais pas un second exemple de joûrnal fondé exclusivement en vue de la déification d'un homme vivant, et dans chaque numéro duquel, pendant de longues années, les prêtres préposés au culte du dieu du temple lui aient, avec le fanatisme sauvage de derviches hurlants et dansants, brûlé de l'encens, offert des génuflexions et des prosternations, et immolé ses adversaires en guise de sacrifices......

Nous voulons examiner de près le graphomane Wagner. Ses écrits et poèmes complets forment dix gros volumes, et parmi les 4.500 pages environ qu'ils renferment, on en trouverait difficilement une seule qui n'étonne pas le lecteur critique, par une idée absurde ou une expression impossible...

Wagner trahit cet état d'esprit que les dégénérés partagent avec les réformateurs illuminés, les criminels-nés avec les martyrs du progrès humain : le mécontentement profond et dévorant de l'état de choses existant. Ce mécontentement, il est vrai, est d'autre nature chez le dégénéré que chez le réformateur. Celui-ci s'indigne seulement contre les maux réels et forme, pour y remédier, des projets raisonnables qui peuvent être en avance sur leur temps, supposer une humanité meilleure et plus sage que celle qui existe, mais se soutiennent toujours par des arguments logiques. Le dégénéré, au contraire, choisit, parmi les institutions de la civilisation, ou celles qui n'ont pas d'importance ou celles qui sont justement très utiles, pour se révolter contre elles. Sa colère vise des buts ridiculement insignifiants ou se déchaîne en l'air. Il ne songe d'ailleurs pas sérieusement à une amélioration, ou couve des projets de bonheur universel dont l'absurdité est renversante. Sa disposition d'esprit fondamentale est une fureur persistante à l'égard de tout et de tous, fureur qui se traduit en paroles virulentes, menaces sauvages et rage de destruction propre aux bêtes fauves. Wagner est un bon échantillon de cette espèce. Il voudrait écraser « la civilisation politique et criminelle », comme il s'exprime.......

Wagner est anarchiste déclaré. Il développe nettement la doctrine de cette secte dans *l'Œuvre d'art de l'avenir*.

A côté de l'aigrissement anarchiste, une autre émotion domine toute la vie intellectuelle, consciente et inconsciente, de Wagner : l'émotion sexuelle. Il a été toute sa vie un érotique (dans le sens de la psychiatrie), et toutes ses idées tournent autour de la femme. Les impressions les plus banales et les plus éloignées du domaine sexuel éveillent infailliblement dans sa conscience de luxuriants tableaux de caractère érotique, et le trajet de l'association d'idées automatique est chez lui toujours dirigé vers ce pôle de sa pensée...

La sensualité éhontée qui règne dans ses poèmes dramatiques a frappé tous ses critiques. Hanslick parle de la « sensualité bestiale » de *l'Or du Rhin* et dit de *Siegfried* : « Les accents exaltés d'une sensualité insatiable et brûlante jusqu'à l'extrême, ces râles de rut, ces gémissements, ces cris et ces affaissements si affectionnés par Wagner, produisent une impression répugnante. Le texte

de ces scènes d'amour devient parfois, dans son exubérance, un pur non-sens. » Qu'on lise au premier acte de la *Walkyrie*, dans la scène entre Siegmund et Sieglinde, les indications de jeu : « Interrompant ardemment », « il la saisit avec une ardeur brûlante », « dans un doux transport », « elle se suspend ravie à son cou », « les yeux dans ses yeux », « hors de lui », « au comble de l'ivresse », etc. A la fin, il est dit : « Le rideau tombe vite », et des critiques légers n'ont pas manqué ce trait d'esprit facile : « C'est très nécessaire. » Les lamentations, les glapissements et les fureurs amoureuses de Tristan et Iseult, tout le second acte de *Parsifal*, entre le héros et les filles-fleurs, puis entre le même et Kundry, dans le jardin enchanté de Klingsor, s'ajoutent dignement à ces endroits......

L'excitation amoureuse revêt toujours, dans la peinture qu'en fait Wagner, la forme d'une folie furieuse. Les amants se comportent dans ses pièces comme des matous enragés qui se roulent, avec des extases et des spasmes, sur une racine de valériane. Ils reflètent l'état intellectuel du poète, que connaissent bien les hommes spéciaux.

C'est une forme du sadisme ; c'est l'amour des dégénérés, qui dans le transport sexuel deviennent des bêtes féroces.

Wagner est atteint de la *folie érotique* qui fait des natures grossières des assassins par luxure, et inspire aux dégénérés supérieurs des œuvres telles que la *Walkyrie, Siegfried, Tristan et Iseult*.

L'imagination de Wagner est incessamment occupée de la femme. Mais il n'aperçoit jamais les relations de celle-ci avec l'homme sous la forme de l'amour sain et naturel, qui est un bienfait et une satisfaction pour les deux amants. De même qu'à tous les érotiques malades, — nous avons déjà remarqué cela chez Verlaine et Tolstoï, — la femme s'offre à lui comme une terrible force de la nature, dont l'homme est la victime tremblante et impuissante.

Jusqu'au soir de sa vie, l'existence de Wagner n'a été que lutte et amertume, et ses fanfaronnades n'eurent d'autre écho que les rires non seulement des gens raisonnables, mais, malheureusement aussi, des sots. Ce n'est qu'après avoir dépassé depuis longtemps déjà la cinquantaine, qu'il commença à connaître l'ivresse de la gloire universelle, et dans les dix dernières années de sa vie, il était placé parmi les demi-dieux. En résumé, le monde, dans l'intervalle, était devenu mûr pour lui et pour les Petites-Maisons. Il avait eu le bonheur de durer, jusqu'à ce que la dégénérescence et l'hystérie générales fussent suffisamment avancées pour fournir à ses théories et à son art un riche sol nourricier.

Le phénomène constaté et expliqué ici à diverses reprises, que les aliénés volent les uns vers les autres comme la limaille de fer vers l'aimant, frappe tout particulièrement dans la vie de Richard Wagner. Sa première grande protectrice a été la princesse de Metternich, fille du comte Sandor, cet original bien connu, et dont les propres excentricités ont défrayé la chronique de la cour napoléonienne.

Son autre zélateur, qui s'enthousiasma pour lui et le protégea, fut François Liszt, que j'ai caractérisé à un autre endroit (Voir mes *Lettres parisiennes choisies*, 2e édition, Leipzig, 1887, p. 172), et au sujet duquel je me contenterai, pour cette raison, de remarquer ici qu'il offrait la plus grande ressemblance avec Wagner : il était

écrivain (ses œuvres, qui comprennent six gros volumes, occupent une place d'honneur dans la littérature des graphomanes), compositeur, érotomane et mystique, tout cela, il est vrai, à un degré incomparablement inférieur à celui de Wagner, qu'il ne surpassait que dans son talent extraordinaire de pianiste.

Wagner s'éprenait d'admiration pour tous les graphomanes qui lui tombaient sous la main, par exemple pour ce A. Gleizes, que Lombroso range expressément parmi les aliénés et sur le compte duquel Wagner s'exprime en termes d'un enthousiasme exubérant, et il s'entourait en outre d'une cour de graphomanes d'élite, parmi lesquels nous citerons : Frédéric Nietzsche, dont la folie rendit nécessaire l'internement dans une maison de santé; Henri de Wolzogen, dont la symbolique poétique du son aurait pu être écrite par les plus exquis « symbolistes » ou « instrumentistes » français; Henri Porgès, E. de Hagen, etc. Mais les relations les plus importantes de ce genre étaient celles qui l'unissaient au pauvre roi Louis II. Wagner trouva en lui l'âme qu'il lui fallait ; en lui il trouva la pleine compréhension de ses doctrines et de ses créations. On peut affirmer que c'est Louis de Bavière qui a créé le culte de Wagner. C'est seulement quand le roi fut devenu le protecteur déclaré du musicien, que celui-ci et ses tendances acquirent une importance pour l'histoire de la civilisation : non seulement parce que Louis II offrit à Wagner les moyens de réaliser ses rêves artistiques les plus somptueux et les plus audacieux, mais surtout parce qu'il mit l'éclat de sa couronne au service de la tendance wagnérienne.......

En tête du mouvement wagnérien s'avance, comme cela était logique, un roi dément.

Louis II pouvait mettre Wagner à la mode chez le peuple allemand tout entier (à l'exception toutefois des Bavarois révoltés des prodigalités de leur roi) ; mais le prosternement d'humbles sujets n'aurait pas à lui seul enfanté un fanatisme wagnérien. Pour que la simple mode de Wagner grandît jusqu'à celui-ci, un autre élément encore devait se mettre de la partie : l'hystérie de l'époque.

Cette hystérie n'est pas encore répandue en Allemagne au degré où elle l'est en France et en Angleterre, mais elle n'y manque pas non plus, et, depuis un quart de siècle, elle y gagne de plus en plus de terrain...

Je crois qu'on ne peut pas mettre en doute que chaque grande guerre est une cause d'hystérie des masses, et que le plus grand nombre des soldats rapportent d'une campagne, quoique complètement à leur insu, une vie nerveuse quelque peu dérangée...

Sous l'influence des deux grandes guerres, en y rattachant le développement de la grande industrie et l'accroissement des grandes villes, l'hystérie a donc, depuis 1870, gagné chez le peuple allemand considérablement de terrain, et nous ne tarderons pas à rattraper l'avance peu enviable que les Anglais et les Français avaient sur nous dans cette direction.

L'hystérie de Wagner revêtit toutes les formes de l'hystérie allemande. Il pouvait dire de lui-même, en modifiant légèrement le *Homo sum* de Térence : « Je suis un déséquilibré, et nul trouble intellectuel ne m'est étranger... »

La circonstance aussi qu'on ne pouvait entendre qu'à Bayreuth

celle-ci tout à fait authentique et non délayée, fut d'une grande importance pour l'estime qu'on en fit.

Si on l'avait jouée dans ce théâtre, s'il avait été possible d'assister sans peine et sans complications à une représentation de Wagner, comme à une représentation du *Trouvère*, Wagner n'aurait pas acquis, à l'étranger, son public précisément le plus zélé. On devait, pour connaître le Wagner authentique, se rendre à Bayreuth; on ne pouvait le faire qu'à de longs intervalles et à des époques déterminées; il fallait se préoccuper longtemps à l'avance de ses places et de son logement. C'était un pèlerinage exigeant beaucoup d'argent et de temps, et auquel la plèbe, par conséquent, ne pouvait prendre part.

L'excursion à Bayreuth devint ainsi le privilège des gens riches et distingués, et ce fut pour les snobs des deux mondes un grand mérite social que d'y être allé. On pouvait se vanter de ce voyage ; on pouvait en être fier.

On n'appartenait plus à la foule, mais à l'élite ; on était un hadji! Et les sages orientaux connaissent si bien la vanité spéciale au hadji, qu'un de leurs proverbes met expressément en garde contre l'homme pieux qui a été trois fois à la Mecque.

Ce fut donc un signe d'aristocratisme que d'avoir fait le pèlerinage de Bayreuth, et un signe de distinction intellectuelle que d'apprécier Wagner malgré sa nationalité. Le préjugé favorable pour lui était créé, et une fois qu'on venait à lui dans ces dispositions, il n'y avait aucune raison pour qu'il n'agît pas sur les hystériques étrangers comme sur ceux de l'Allemagne.

De tous les égarements du temps présent, le wagnérisme, le plus répandu, est aussi le plus sérieux. Le théâtre de Bayreuth, les *Bayreuther Blætter*, la *Revue wagnérienne* de Paris, sont des monuments durables, qui permettront à l'avenir étonné de mesurer toute l'étendue et toute la profondeur de la dégénérescence et de l'hystérie de notre temps.

Max Nordau (1).

Wagner et Louis II de Bavière.

L'œuvre de Wagner a été pour Louis II une féconde source d'émotions ; si bien qu'on s'est demandé, avec juste raison, si l'on ne devait pas chercher dans cette influence une des causes déterminantes de la folie du roi.

Lorsque, après sa mort, en juin 1886, le conseil de régence interrogea les médecins experts, sur le point de savoir si l'on pouvait attribuer à Wagner et à l'amour exagéré de ses œuvres la démence du Roi, les « psychiatres » se tirèrent comme ils purent de l'embarrassante question :

« Sur un tempérament aussi accessible à toutes les extravagances dans le domaine intellectuel que celui de Sa Majesté, répondirent-ils, toute personnalité marquante pouvait exercer une influence non seulement sympathique, mais même aussi dominante. Si, au moment où Richard Wagner était auprès du roi, il y avait eu à sa place un esprit tourné vers les choses religieuses, par exemple, et si, avec ses convictions exagérées, il était entré dans le cercle

(1) *Dégénérescence*, t. I, pp. 305 et *passim*.

des idées du prince, il est très vraisemblable qu'une dégénérescence maladive et de l'exaltation se fussent produites dans ce sens.»

Cela est parfaitement juste, avec les réserves, toutefois, que nous avons déjà signalées. Wagner ne domina jamais Louis II et jamais personne ne put réussir non plus à prendre une décisive autorité sur cet esprit ombrageux. Les médecins n'indiquent pourtant pas dans quelle mesure l'œuvre wagnérienne a contribué à la démence du roi ; si, du moins, ils ont raison de dire que l'esprit de Louis II eût pu aussi bien se laisser gagner par telle autre manie. Seulement ces opéras lui firent une impression profonde, sous laquelle il resta toute sa vie.

Comme nous avons essayé de le montrer, l'atavisme, l'éducation, les penchants naturels favorisaient quelque aventure de ce genre. Car, Dieu merci, pour puissante que soit l'emprise de la musique wagnérienne, tous ceux qui l'ont comprise, aimée, exécutée, n'ont pas fini dans la démence !

On raconte, il est vrai, que, la veille de la représentation du *Parsifal*, à Bayreuth, le vieux Maître dit aux fidèles de la villa Wahnfried : « Si demain vous n'avez pas tous perdu la raison, mon ouvrage a manqué son but. » On peut dire aussi que *le pur dément (der reine Thor)*, qui, dans l'opéra mystique, sauve l'honneur des chevaliers du Graal, ressemble bien à Louis II, sauvant par son intervention généreuse la *Musique de l'avenir* en danger de n'être pas jouée. Tout cela, nous le savons,et aussi, comme le crie M. Max Nordau, que le wagnérisme est le plus beau produit d'un siècle névrosé et dégénéré. Mais de sévères docteurs n'ont-ils pas soutenu qu'il y a, dans toute œuvre d'art, un principe de folie et d'immoralité ?

On pourra tirer encore telle conséquence que l'on voudra de ce fait, qu'après avoir vu jouer *Parsifal*, Louis II se faisait dire une messe par son chapelain. Il est bien certain que l'œuvre wagnérienne a exercé une profonde influence sur lui : la décoration de ses châteaux le prouve amplement, comme aussi ces fantaisies étranges, qui lui faisaient revêtir l'armure du chevalier au cygne, et monter dans une barque dorée, tirée par un oiseau mécanique : d'où le nom qui lui est resté de *Roi Lohengrin*. L'imagerie populaire, en Allemagne, le représente sous ce déguisement. Peut-être l'histoire ratifiera-t-elle ce surnom, qui vaudrait mieux, certes, que celui de *Louis le Fou*.

Non, ce n'est pas au wagnérisme qu'est due la démence du pauvre roi. Plût à Dieu même qu'il n'eût jamais cherché d'autres motifs d'exaltation et de rêverie que ceux-là, qui, du moins, sont artistiques.

Le peuple avait surnommé Wagner « le mauvais génie du prince ». Mais ne lui fallait-il pas quelqu'un sur qui rejeter ses déceptions et ses colères ? Wagner est cause que Louis II aima à l'excès toutes les antiques légendes, c'est possible. Le roi, pour y rêver plus à l'aise, se retirait dans ses châteaux, cela est certain. Mais, comme nous le verrons plus loin, le *Guillaume Tell* de Schiller, et quelle pièce est plus grave, plus compassée ! lui suggérait le désir de faire un pèlerinage au Rütli, et un poème de Grillparzer l'attirait vers l'Inde !

C'est donc dans les dispositions romanesques et maladives du roi que réside tout le mal. Wagner fut seulement l'occasion et le

prétexte. Sans *Lohengrin* et sans l'*Anneau*, Louis II fût devenu tout aussi bien fou ; car on ne peut prétendre que le roi de Bavière se laissa prendre au pessimisme, qui est toute la philosophie du Maître de Bayreuth. Il y eut seulement, entre l'œuvre wagnérienne et l'esprit de Louis II, un parfait accord ; l'un était fait exactement pour l'autre, parfaitement préparé à l'aimer et à le comprendre : d'où soudaine attraction des deux hommes et la profonde influence intellectuelle de Wagner sur Louis II.

Il y avait, dans cette amitié, un autre élément encore, et de capitale importance. Le jeune prince, si tôt venu au trône, désirant toutes les gloires, ayant devant lui des espérances illimitées, avait été séduit par l'étiquette sous laquelle Wagner, assez bizarrement, présentait son art : *la Musique de l'avenir*. Louis II rêva de s'associer à la fortune, qu'il sentait devoir être grande, de l'œuvre wagnérienne. Mieux que les douteux triomphes politiques du règne, la protection du musicien lui assurerait l'immortalité. Avoir Wagner auprès de lui, le soutenir, l'encourager à produire, faire jouer dignement ses opéras, lui vaudrait, pensait-il, la reconnaissance et l'amour des admirateurs du Maître. Et de là l'enthousiasme et la persévérance que met Louis II à l'exécution de ses projets : le wagnérisme, c'est sa chose propre, la tâche de son règne, le monument auquel il veut attacher son souvenir. C'est comme protecteur du grand musicien et de son art qu'il veut paraître devant la postérité.

Ce sentiment, légitime sans doute, encore qu'un peu naïf, — mais il se mêle tant de puérilité à tous les actes et à toutes les pensées de Louis II, — ce sentiment perce en maint passage des lettres que l'on a lues plus haut. « Quand *nous* aurons disparu *tous deux*, depuis longtemps déjà, écrit-il le 4 août 1865, *notre œuvre* encore sera là... pour ravir les siècles ! » Certes le roi avait bien le droit de parler ainsi ; nous l'avons dit : *l'Anneau du Niebelung* et *Parsifal* sont bien un peu son œuvre. La reconnaissance qu'il réclamait était juste ; l'obtiendra-t-il aussi grande qu'il l'espérait ? Qui songe, aujourd'hui déjà, à mettre au même rang le musicien et son protecteur? Si, pour quelques fervents du Maître, ces deux noms sont encore indissolublement liés, sans doute le souvenir du prince ira toujours pâlissant davantage. De Louis II ne restera plus que le héros de ces légendes populaires qui commencent à se former. Pour l'historien, le jeune prince représentera l'esprit romantique régnant jusqu'en 1870 dans cette Allemagne qui, avant de s'enivrer de ses victoires, s'exaltait à ces vieilles légendes germaniques, qui ont trouvé chez Wagner leur forme artistique et définitive. Et plus que son dévouement douteux à l'unité et à l'Empire, avoir aimé et secouru le grand musicien sera, un jour, le meilleur titre du roi de Bavière au nom de *Louis l'Allemand*.

Qu'importe s'il l'a payé par une démence plus rapide ou plus complète ! Il était voué à la folie : le wagnérisme en fut du moins la forme la plus relevée. Grâce à lui seul, on ne le considère pas comme un malheureux maniaque.

Grâce à lui, les poètes chantent et célèbrent, en le roi de Bavière, le prince du Rêve et de la Beauté.

Jacques BAINVILLE (1).

---

(1) *Louis II de Bavière*, pp. 90 et suiv.

ACTUALITÉS

Les souverains d'Italie et l'hygiène (a)

Le roi d'Italie, notre hôte actuel, est un serviteur fidèle des prescriptions hygiéniques ; il pourrait être cité en modèle à son peuple, sous ce rapport.

Victor-Emmanuel III n'est pas fumeur. Très rarement, dans sa vie, il a allumé une cigarette. Son père Humbert, au contraire, fumait beaucoup dans sa jeunesse, mais, plus tard, le tabac irritant son système nerveux, ses médecins lui conseillèrent d'y renoncer et il réussit peu à peu à perdre complètement cette habitude. Il aimait néanmoins à s'approcher des fumeurs et il aspirait avec plaisir l'odeur du cigare.

Victor-Emmanuel III est levé dès l'aube et il se met aussitôt au travail, après avoir expédié hâtivement son déjeuner. Chez lui, le roi se met toujours à table exactement à la même heure. Humbert et Marguerite avaient coutume d'inviter les dames d'honneur et les officiers de service, mais Victor-Emmanuel, ennemi de toute étiquette, préfère être à son aise et dîner seul avec la reine, en tête-à-tête. Parfois, après le repas, les souverains font une courte promenade dans les jardins du Quirinal.

Tous les ans on conduisait le futur roi d'Italie à Venise, pour y prendre les bains de mer, et y apprendre la natation. Il s'y essaya tout d'abord sous la surveillance des marins ; mais il ne tarda pas à devenir un excellent nageur. C'est vers la même époque, en juillet 1880, qu'il fit, à Capodimonte, ses débuts comme chasseur, en tuant un faisan et en abattant cinq tourterelles, en deux coups de fusil. A sa résidence de campagne de Monte-Cristo, ses deux passe-temps favoris sont. — comme au temps où il était prince héritier, — la pêche et la chasse.

Comme tous les princes de la maison de Savoie, Victor-Emmanuel monte à cheval avec élégance. L'escrime, la gymnastique, le lawn-tennis lui sont aussi familiers que l'équitation, la natation ou le tir à la cible.

Lorsque le prince enfant subit son premier examen, en présence de ses parents et des ministres, la dernière épreuve fut celle de l'escrime. Victor-Emmanuel se mit en garde et croisa le fer avec son professeur d'escrime, le comte Calori. Dès le premier engagement, il mit une telle fougue dans son attaque, que le roi Humbert intervint : « Doucement, doucement ! dit-il. Que tout cela ne finisse pas par un *caloricide* !.... » Par contre, Victor-Emmanuel III fut toujours un déplorable danseur, à l'exemple d'ailleurs de ses ancêtres.

(a) L'air retentit des vivats poussés en l'honneur des souverains italiens, qui rendent visite à la nation sœur ; est-il moment plus propice pour publier ces lignes que nous avons glanées dans un ouvrage qui figure depuis quelques jours à peine aux vitrines des libraires : *Victor-Emmanuel III intime*, par le comte Caracciolo.

Mais si le roi d'Italie pratique également tous les sports, ceux qu'il préfère à tous les autres sont assurément l'automobilisme et le yachting : le roi a été un des initiateurs de l'automobilisme en Italie.

On sait que les souverains d'Italie ont deux fillettes, qu'on a baptisées du nom de Yolande et de Mafalda. La naissance de la princesse Mafalda eut lieu à une date imprévue. Le docteur Morisani, qui devait assister la reine, se trouvait à Naples pour quelques jours, ne croyant pas l'événement si proche. Le roi lui-même était parti pour Monte-Cristo ; mais la mer étant très mauvaise et l'île n'ayant aucune baie suffisante pour recevoir les navires d'un certain tonnage, il avait dû retourner en arrière. Le roi n'aurait pas, dit-on, hésité à se jeter à la mer pour arriver plus tôt auprès de la reine, qu'il trouva en proie aux douleurs de l'enfantement.

Le docteur Quirico, médecin de la Cour, se voyait très embarrassé, par suite de l'absence du docteur Morisani. Il n'osait assumer la responsabilité d'assister seul la reine, en cette grave circonstance. S'étant ouvert au roi de ses scrupules, on appela le professeur Bompiani. L'accouchement eut lieu dans la matinée du lendemain, dans des conditions exceptionnellement favorables. Quand Morisani arriva de Naples, il n'eut autre chose à faire qu'à complimenter la reine et aussi ses confrères. La tâche était heureusement remplie à l'entière satisfaction de tous.

Un médecin philanthrope : Th. Roussel.

Il est bon de préciser, au moment où vient de disparaître le grand philanthrope qu'était Théophile ROUSSEL, les services qu'il a rendus à son pays et à l'humanité.

Th. Roussel était un doyen de nos assemblées parlementaires : né en 1816, il siégea, pour la première fois, en 1849, comme représentant du peuple pour le département de la Lozère, à l'Assemblée législative.

Il rentra dans la vie privée pendant toute la durée de l'Empire. Il fut élu, en 1871, membre de l'Assemblée nationale, et fit partie plus tard des 363.

En 1876, député de l'arrondissement de Florac, il fut envoyé, au renouvellement sénatorial de 1879, par le département de la Lozère, à l'assemblée du Luxembourg, et fut réélu aux élections de 1888 et de 1897, à la presque unanimité des suffrages.

Dans ces diverses assemblées, Théophile Roussel s'est consacré à toutes les œuvres de solidarité sociale et de moralité publique ; mais son nom demeurera justement attaché, dans la tâche législative de ce temps, à la plus généreuse, à la plus prévoyante des lois, à cette loi du 23 décembre 1874, connue sous le nom de *loi Roussel*, sur la protection des enfants du premier âge.

Il réussit aussi à faire aboutir plusieurs propositions de loi importantes, parmi lesquelles nous mentionnerons notamment : la loi du 3 février 1873, ayant pour objet de réprimer l'ivresse publique et les progrès de l'alcoolisme ; la loi du 25 juillet 1889, relative à la protection des enfants moralement abandonnés ou maltraités ; la

loi du 11 juillet 1893, sur l'organisation médicale gratuite, etc., etc.

Savant médecin (1), il était également, — ce qui est moins connu, — érudit historien : on lui doit une *Histoire de la vie et du pontificat du pape Urbain V*, couronnée, en 1841, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Élu, en 1872, membre de l'Académie de médecine, il fut appelé à siéger, en 1891, à l'Académie des sciences morales et politiques.

Le Dr Roussel avait eu cet exceptionnel privilège d'entrer, comme Pasteur, « vivant dans l'immortalité. » On n'a pas encore perdu le souvenir de la superbe manifestation du 20 décembre 1896. Ce jour-là, le buste de l'immortel philanthrope, œuvre du sculpteur Denys Puech, était inauguré en grande pompe, à la Sorbonne, et le Dr Roussel recevait, en présence du Président de la République, du gouvernement et des corps constitués, la juste récompense d'une vie tout entière consacrée au bien public.

Les papiers de Buchez. — Un médecin historien.

Une courte note, passée dans les journaux, annonçait récemment que M. Auguste Ott avait légué à la ville de Paris sa bibliothèque, avec les papiers et manuscrits de Buchez.

Nous avions rendu visite à M. Ott, le 13 septembre 1896 — et voici ce que nous retrouvons, à ce sujet, dans nos dossiers.

M. Ott avait connu Buchez, quand celui-ci était interne ou chef de clinique de Récamier. Il fonda plus tard le *Journal des Progrès des Sciences médicales*.

En 1848 ou 1849, il avait été, au moment où Ledru-Rollin occupait la mairie de Paris, son adjoint, ainsi qu'un autre médecin, qui joua, lui aussi, un rôle politique : le Dr Recurt.

Buchez fut président de l'Assemblée nationale pendant un mois. Il mourut, à Rodez, d'une rétention d'urine, en 1866 : il était âgé de 70 ans. M. Ott et le Dr Cerise furent ses exécuteurs testamentaires.

M. Ott possédait nombre de manuscrits provenant de Buchez, et ce sont ces manuscrits qu'il vient, selon l'intention qu'il avait manifestée devant nous, de léguer à la ville de Paris.

Ajoutons, pour compléter la physionomie d'une illustration de la médecine, bien oubliée aujourd'hui, quelques détails bio-bibliographiques.

Buchez s'est surtout acquis un titre à la reconnaissance des historiens, par la publication de son *Histoire parlementaire de la Révolution*, où sont rapportés quantité d'épisodes qui ne se trouvent que là. Mais auparavant, il avait publié, en collaboration avec Trélat, un *Traité d'hygiène*, assez estimé pour l'époque où il parut.

---

(1) Ancien interne des hôpitaux de Paris, il fut reçu docteur, avec une thèse sur *la Pellagre*, qu'il avait étudiée notamment en Italie ; après son doctorat, il continua ses recherches et reçut, en 1865, le prix de l'Académie des sciences, pour sa remarquable étude de la pellagre, qu'il avait augmentée considérablement par ses voyages daus toutes les régions atteintes par ce fléau ; il a été l'introducteur en Italie de l'emploi du four bourguignou pour le traitement du maïs. A Almaden (Espagne) il étudia les accidents dus au mercure et fut le premier à découvrir la nécrose phosphorée des allumettiers, et c'est sur son travail que se basèrent les études ultérieures de M. Magitot.

En 1826, il collabora au *Producteur*, journal fondé par Bayard, Rodrigue, Cerclet et le fameux Enfantin. Dans ce recueil, qui au début avait des tendances purement industrielles, se trouve, en germe, la doctrine saint-simonienne, modifiée dans la suite par des idées mystiques, qui avaient été étrangères à son origine.

Buchez se sépara des saint-simoniens, quand il vit le saint-simonisme afficher la prétention d'être une religion dont le fond était le panthéisme. C'est alors qu'il fonda *l'Européen*, journal consacré à l'étude des sciences morales et politiques ; puis il publia le résultat de ses méditations personnelles dans l'ouvrage qu'il intitula : *Introduction à la science de l'histoire*, ou science du développement de l'humanité (1833).

En même temps que paraissait l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, histoire qui ne comprend pas moins de 40 volumes, Buchez mettait au jour, en 1840, l'*Essai d'un traité complet de philosophie, au point de vue du catholicisme et du progrès.*

Dans cet ouvrage, au dire de M. Ott, se trouve une étude sur le système nerveux que Brown-Sequard citait avec éloge ; elle paraîtrait sans doute bien incomplète aujourd'hui.

Buchez avait cherché longtemps sa voie, au point de vue philosophique. Nous avons un témoignage de ses incertitudes dans la lettre suivante, inédite, que lui adressait Sainte-Beuve, très fluctuant lui-même. Nous en devons l'obligeante communication à M. Etienne Charavay, dont M. Noël Charavay continue si aimablement la généreuse tradition.

LETTRE DE SAINTE-BEUVE A BUCHEZ.

Le 5 avril 1830.

MONSIEUR,

J'ai à vous remercier beaucoup de votre lettre et des sentimens que vous avez bien voulu me garder. Je n'ai moi-même oublié ni votre aimable connaissance ni le tems où je me plaisais à entendre vos discussions profondes et instructives. Depuis ce tems les modifications qui paraissent être survenues dans le système (le saint-simonisme, sans doute) à titre de développement, me semblent très propres à le féconder et à le vivifier. J'ai sympathisé avec l'ensemble du mouvement, plutôt qu'avec les formes, qui peut-être d'ailleurs ne sont pas encore fixées dans mes idées.

En attendant que quelque chose de satisfaisant pour moi m'apparaisse au dehors, je suis de mon mieux mon progrès individuel, me rattachant au catholicisme en tout ce qui ne choque pas directement l'esprit du siècle. Au reste, rien de fixe encore dans mon esprit ; je cherche une loi et je ne l'ai pas encore trouvée. Je pense que du concours des mouvemens individuels ou collectifs il sortira quelque chose de grand et de nouveau, mais je n'ose me le figurer, et je désespère de l'entrevoir de sitôt ; il faudra des siècles pour le mûrir. Nous, pauvres hommes, nous mourrons à la peine.

Adieu, Monsieur, et croyez à l'assurance bien sincère de mon souvenir et de ma considération distinguée.

SAINTE-BEUVE.

Histoire de la Médecine

Claude Bernard et les physiologistes de son temps. La médecine scientifique et la découverte des vaso-moteurs.

Par M. le Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Dans une note publiée ici même et déjà discutée par plusieurs confrères (1), le Dr Beaudouin (d'Alençon), mettant en cause les physiologistes qui brillaient au temps périmé de notre jeunesse, Cl. Bernard, Longet, Vulpian, Brown-Sequard, Paul Bert, traite avec quelque fantaisie leurs personnes et leurs idées.

Il n'y a évidemment aucun parallèle à établir entre l'homme de génie que fut Cl. Bernard et un estimable savant comme Longet. Cependant la comparaison de leur carrière scientifique et le rapprochement de quelques dates peuvent suffire à expliquer la jalousie professionnelle, l'*invidia pessima* de Longet à l'égard de son illustre collègue.

Ils étaient à peu près du même âge, Longet étant né en 1811, et Cl. Bernard en 1813.

Les débuts de Longet avaient été aussi précoces que rapides. Interne en 1831, docteur en 1835, il est membre de l'Académie de médecine à 33 ans (1844), alors que Cl. Bernard vient à peine de passer sa thèse inaugurale.

En 1853, Longet est nommé professeur à la Faculté de médecine, mais depuis 1845, il n'a plus rien produit d'original. Son *Traité d'anatomie et de physiologie du système nerveux de l'homme et des animaux vertébrés* date de 1842. Il commence son grand *Traité de physiologie* en 1850 et le termine en 1861, pour le refondre en une vaste compilation qui n'a jamais eu qu'un succès scolaire, et des plus médiocres.

Tout autres furent les débuts, tardifs et difficiles, de Cl. Bernard. Interne à 26 ans, il est docteur à 30 ans (1843), avec une thèse *sur le suc gastrique*. La même année, il publie son mémoire *sur la corde du tympan*; et dès lors, chaque année, il accumule les travaux originaux et les découvertes, tandis que Longet est déjà fini, éclipsé, réduit à la situation de savant officiel.

Cl. Bernard ne faisait pas de médecine, il faisait la médecine. Sans avoir de service d'hôpital, on peut dire qu'il a renouvelé la toxicologie et la thérapeutique, par ses mémorables études sur le curare, l'oxyde de carbone, les alcaloïdes de l'opium et les anesthésiques.

Vers 1851, après avoir échoué à l'agrégation, il perdit courage un moment, en face des situations misérables que la France d'alors faisait aux hommes de science, et songea à pratiquer la chirurgie.

(1) V. *Chronique médicale*, 1902, p. 782, et 1903, pp. 432-435.

Ne voit-on pas, ans la longue liste de ses œuvres, un *Traité de médecine opératoire*, publié en collaboration avec Huette ?

Cependant, en 1854, on crée pour Cl. Bernard une chaire de physiologie générale à la Sorbonne, sans laboratoire, ni budget, ni préparateur ; et il entre à l'Académie des sciences.

En 1855, son maître Magendie meurt, et il lui succède au Collège de France. En 1868, il entre à l'Académie française, devient sénateur de l'Empire, sans l'avoir demandé, et transporte sa chaire de la Sorbonne au Muséum.

Il est membre de la Société royale de Londres et de toutes les Académies d'Europe. Il a la gloire, exceptionnelle pour un savant, d'être sinon compris, du moins connu et admiré des profanes comme des initiés. « On peut dire que, pendant près de trente années, la plupart des recherches physiologiques qui ont été publiées dans le monde savant n'ont été que des développements ou des déductions plus ou moins directes de ses propres travaux. A ce titre il a été véritablement, dans le grand sens du mot, le maître de presque tous les physiologistes de son temps (1). »

Longet ne put voir sans envie grandir à ses côtés ce colosse qui le couvrait de son ombre, et voilà, je pense, tout le secret de ses rancunes.

Ce point éclairci, j'ose dire qu'il n'y eut jamais d'antagonisme, même apparent, entre les médecins cliniciens et les physiologistes, entre la médecine d'observation et la médecine expérimentale, pas plus qu'entre la Faculté et le Collège de France.

Où donc M. Beaudouin a-t-il vu que « *Cl. Bernard, son maître Magendie et ses disciples, n'admettaient pas la médecine comme science* » ? C'est précisément le contraire qui est vrai.

Magendie était médecin à l'Hôtel-Dieu, en même temps que professeur au Collège de France ; praticien à la fois très consulté et très désintéressé, volontiers sceptique en thérapeutique, comme tant d'autres qui ne l'avouent pas — et pourtant c'est lui qui a fait connaître le premier l'action de la strychnine, de la morphine, de l'iode, de l'acide prussique, etc. Loin de renier la médecine comme science, c'est lui qui a emprunté à la physique ses instruments et ses méthodes, pour contrôler les données de la clinique ou pour étudier des problèmes restés sans solution.

Pour Cl. Bernard, il suffirait de rappeler qu'il fut interne des hôpitaux pendant quatre ans, voire même étudiant en pharmacie, avant d'incarner la physiologie. Mais j'ouvre cet admirable manuel de claire philosophie médicale qu'est l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale,* et je transcris :

« J'ai entendu parfois émettre par des médecins l'opinion que la médecine n'est pas une science, parce que toutes les connaissances que l'on possède en médecine pratique sont empiriques et nées du hasard, tandis que les connaissances scientifiques se déduisent avec certitude d'une théorie ou d'un principe. Il y a là une erreur... (2) »

Et encore, quelques pages plus loin : « Une opinion fausse, assez

---

(1) Vulpian, *Discours prononcé aux obsèques de Cl. Bernard.*
(2) *Introduction*, etc., page 333.

accréditée et même professée par de grands médecins praticiens, est celle qui consiste à dire que la médecine n'est pas destinée à devenir une science, mais seulement un art, et que par conséquent le médecin ne doit pas être un savant, mais un artiste. Je trouve cette idée erronée... (1) »

D'autre part, toujours suivant M. Beaudouin, Cl. Bernard aurait considéré *les enseignements de la pathologie comme antiscientifiques !* Il est impossible de méconnaître plus complètement la pensée du maître : « Si je ne fais pas ici de la médecine clinique, dit-il, je dois néanmoins la sous-entendre et lui assigner la première place dans la médecine expérimentale. Donc, si je concevais un traité de médecine expérimentale, je procéderais en faisant de l'observation des maladies la base invariable de toutes les analyses expérimentales (2). »

Il est vrai que, suivant le mot d'Emile Littré (3), le terme idéal de la pathologie est de s'assimiler en tout et partout à une expérience de physiologie; mais il faut bien commencer par observer diligemment.

Les physiologistes contemporains de Cl. Bernard étaient tous animés du même respect pour la médecine ; et ce n'est pas un paradoxe de dire qu'ils étaient obligés de revendiquer pour elle son caractère de science contre les médecins eux-mêmes.

Vulpian, à ses débuts, professa au Muséum d'histoire naturelle, comme suppléant de Flourens (4), avant d'être reçu agrégé et médecin des hôpitaux. Il fut nommé professeur d'anatomie pathologique à la Faculté en 1867. C'est en 1876, âgé de 50 ans, qu'il fut élu membre de l'Académie des sciences, en remplacement d'Andral. Il y eut deux tours de scrutin. Au premier tour, Vulpian eut 22 voix, M. Marey 23, et 11 autres suffrages se répartirent entre Gubler, Barth et Davaine. Au second tour, Vulpian réunit 32 voix, et M. Marey 24. Voilà l'histoire de cette élection que M. Beaudouin suppose, bien à tort, arrachée à « la cabale des physiologistes ».

Tout physiologiste qu'il était, Brown-Sequard exerça pendant de longues années, avec le plus grand succès, la spécialité des maladies nerveuses, à New-York, à Londres et à Paris. Il a été, comme on sait, l'initiateur de cette méthode éminemment pratique, et, pourrait-on dire, empirique, décorée plus tard du nom si mal venu d'*opothérapie*. Il fonda, en 1868 (avec Charcot et Vulpian), les *Archives de physiologie normale et pathologique*, aujourd'hui disparues ou transformées ; et, en 1873, en Amérique, les *Archives de médecine et chirurgie scientifique et pratique*. Reçu agrégé de la Faculté de Paris, il occupa, en 1871-72, la chaire de pathologie comparée et expérimentale ; mais il l'abandonna pour retourner en Amérique, et eut pour successeur Vulpian, dont la chaire passa alors à Charcot.

A la mort de Cl. Bernard, Brown-Sequard, que son tempéra-

---

(1) *Op. cit.*, page 356.
(2) *Op. cit.*, page 350.
(3) Préface du *Manuel de Physiologie* de Jean Müller, 1851, page XXII.
(4) C'est à cette époque, sous l'empire, que Vulpian fut dénoncé comme matérialiste, dans la presse et jusqu'au Sénat, par les évêques et les cléricaux, qui ne réclamaient pas encore la liberté de l'enseignement !

ment nomade avait ramené en France, brigua sa succession au Collège de France. Contrairement à l'assertion de M. Beaudouin, Vulpian ne fut à aucun moment candidat. Charcot se mit d'abord sur les rangs, mais il se retira bientôt, et Brown-Sequard fut présenté en première ligne, à la presque unanimité, par l'assemblée des professeurs du Collège de France.

Paul Bert, à la vérité, ne pratiqua jamais la médecine. Il était parti du droit pour arriver aux sciences naturelles. Mais, à la Société de biologie, il aimait à se retremper chaque semaine dans le milieu médical ; à la Sorbonne, il poursuivait, sur les variations de la pression atmosphérique, des études d'un intérêt biologique immédiat, dont un riche praticien, le Dr Jourdanet, faisait les frais ; à l'hôpital Saint-Louis, il étudiait, avec le maître Péan, différentes méthodes d'anesthésie. Maintenant, que, dans un salon, il ait lancé quelque boutade plaisante à propos d'auscultation, cela ne tire pas à conséquence ; et le grand esprit que fut Paul Bert, si ouvert à toutes les manifestations de la connaissance, avait exploré l'histoire de la médecine, aussi bien que celle des Jésuites et de leur morale.

J'arrive enfin à la question de la découverte des nerfs vaso-moteurs et de la part qu'y prit Cl. Bernard, si vainement contestée par Longet.

Une expérience de Pourfour du Petit (1) avait montré qu'après la section du grand sympathique au cou, la pupille de l'œil correspondant se resserre aussitôt. Mais les phénomènes vasculaires lui échappèrent complètement, et c'est Dupuy (d'Alfort), en 1816, Brachet, en 1837, John Reid, en 1838, qui ont parlé les premiers de rougeur, de vascularisation, de sécrétions sudorale et lacrymale, dans les tissus correspondant au côté sectionné.

En 1840, Henle décrivit la tunique musculaire des vaisseaux, qu'il nomma tunique contractile ; il ajoutait que les nerfs devaient avoir sur les vaisseaux une action analogue à celle qu'ils ont sur les muscles.

La même année, Stilling décrit les effets probables des nerfs sur les vaisseaux, et c'est lui qui crée ce mot de nerfs *vaso-moteurs*, que nous employons couramment aujourd'hui.

Les premières expériences concluantes sont dues à Cl. Bernard, en 1851 (2). Il refait l'expérience de Pourfour du Petit, sur des lapins, des chiens et des chevaux, et il voit ce que personne n'avait vu avant lui, c'est-à-dire que tout le côté de la face correspondant au nerf coupé rougit, s'échauffe, se tuméfie et devient plus sensible. Le fait est surtout remarquable à l'oreille, dont les capillaires dilatés laissent si facilement passer le sang, qu'en piquant une veine on le voit jaillir en cadence comme si c'était une artère, et qu'il apparaît rouge et non plus noir.

Plus tard, en examinant les effets de l'excitation des nerfs sur les glandes salivaires sous-maxillaires, Cl. Bernard s'aperçut qu'en électrisant le nerf tympanico-lingual, il produisait non une contrac-

(1) Pourfour du Petit fit l'expérience en 1712, mais ne la publia qu'en 1727.

(2) La première note de Cl. Bernard, communiquée à la Société de biologie, est intitulée : *Influence du grand sympathique sur la sensibilité et sur la calorification*, 1851, page 163.

tion, mais bien une dilatation des vaisseaux sanguins. Il y a donc, à côté des nerfs vaso-constricteurs, des nerfs vaso-dilatateurs.

Quelque temps après la publication des premières expériences de Cl. Bernard, il s'éleva des réclamations de priorité, surtout de la part de Schiff et d'un de ses élèves, F. de Meyer.

« Je n'ai pas pu consulter leurs mémoires par moi-même, dit Vulpian (1), et je ne les cite que d'après Longet ; mais la valeur de la réclamation dont il s'agit ne me paraît pas avoir frappé beaucoup les esprits, car non seulement en France, mais à l'étranger, en Allemagne même, on s'accorde généralement à attribuer le mérite de la découverte, ou, si l'on veut, de la démonstration de l'action des nerfs vaso-moteurs à Cl. Bernard. Avant lui, la physiologie des nerfs vaso-moteurs n'existait réellement pas, et les spéculations perspicaces de Henle et de Stilling ne pouvaient être admises qu'à titre d'hypothèses hardies, pour ne pas dire téméraires. »

Très peu de temps après la première publication de Cl. Bernard, et dans un travail paru en Amérique, à Philadelphie, en août 1852, Brown-Sequard fit voir que si, après la section du grand sympathique, il y a dilatation des vaisseaux et augmentation de température dans le côté correspondant de la tête, l'électrisation du bout supérieur du nerf amène la constriction vasculaire et un refroidissement très net dans les mêmes parties. Le premier, il conclut à l'action indirecte du grand sympathique, et attribua l'échauffement ou le froid à la paralysie ou à l'excitation vaso-motrice.

En 1853, Waller et Budge trouvèrent les mêmes faits, sans avoir eu connaissance des travaux de leurs devanciers.

Et telle est l'histoire, générale et résumée, de la physiologie des vaso-moteurs.

Ce qu'on trouve dans les vieux journaux.

Un remède contre la neurasthénie.

La neurasthénie n'est pas une maladie particulière à notre époque. On tentait déjà de la guérir à la fin du dix-huitième siècle, et c'est le grave *Moniteur universel*, du 16 novembre 1792, qui nous apprend qu'un docteur en médecine, le citoyen Dubreuil, a trouvé un remède admirable contre « les maux de nerfs ».

Pas de doute : il s'agit bien de la neurasthénie et des fâcheux symptômes qui l'accompagnent : maux de reins, faiblesse du système digestif, cardialgie, « dont la nature a si souvent embarrassé les gens de l'art ».

Quant au remède, « d'une odeur aussi agréable qu'il est facile à prendre », il consistait en prises : « la prise se vend deux livres, et vingt prises suffisent la plupart du temps pour rétablir la santé ».

Le remède était coûteux. Etait-il, au moins, efficace ? Et quel était-il, en somme ? Le *Moniteur* l'assure « végétal ». Entendu ; mais voilà qui ne nous fixe guère tout de même (2).

---

(1) *Leçons sur l'appareil vaso-moteur*, à la Faculté de médecine, in *Revue scientifique*, 1873, page 86.

(2) *La Lanterne.*

ÉCHOS DE PARTOUT

Les Mécènes de la médecine. Mme GRANCHER, femme du professeur Grancher, médecin en chef de l'hôpital des Enfants-Malades, vient de faire une donation de 100,000 francs, répartie en cinq annuités, pour la fondation d'une œuvre de « préservation de l'enfance contre la tuberculose ». A mesure que les ressources le permettront, on enlèvera des milieux où sévit la tuberculose des enfants pauvres qu'on enverra à la campagne.

***

M. LALANCE, ancien député de Mulhouse au Reichstag, a décidé d'affecter son château de Pfastatt (près Mulhouse) à un sanatorium pour tuberculeux et a donné une somme de 500,000 fr. pour l'aménagement et l'administration.

(*Le Soleil.*)

L'Institut Rommelaere. D'après certains journaux, le chirurgien Régnier, l'homme aux millions de Mme Humbert, aurait eu un père (Arthur-Marie-Louis), en son vivant consul général en Belgique, lequel, après la notoriété fâcheuse de l'émissaire de Metz, fit modifier l'orthographe de son nom, en supprimant le G.

Ce monsieur « Rénier » serait décédé dans les environs de Cannes (ce qui est d'ailleurs dans la tradition des Crawford), le 13 février 1896, laissant une fortune considérable, qu'il léguait à l'Etat belge, avec l'obligation pour celui-ci de la consacrer à l'édification d'un Institut médical, qui porterait le nom du Dr Rommelaere, ou, à défaut d'acceptation, à l'Etat français, qu'il qualifiait dans son testament de « seconde patrie ».

Le legs a été accepté, et l'Institut existe à Gand. Il a été, du reste, érigé en ces derniers temps, près de l'hôpital civil de cette ville, trois instituts : 1° l'Institut Rommelaere (hygiène et bactériologie) ; 2° et 3° Instituts de Biologie (physiologie, pharmacodynamie et pathologie générale). Ces trois instituts ont été construits d'après les plans de M. Cloquet, professeur d'architecture à l'Université de Gand. La dépense totale à résulter de la construction, de l'ameublement, du chauffage, de la ventilation, etc., des trois instituts en question, s'élèvera à plus de 1,400,000 francs. Cette dépense est couverte, jusqu'à concurrence de 600,000 francs, par le don qui a été fait au gouvernement par M. Arthur Rénier, à la condition de consacrer cette somme à l'érection d'un Institut qui porterait, ainsi que nous l'avons dit, le nom de M. Rommelaere, un enfant de Gand, qui est, comme on sait, devenu un des principaux médecins de la capitale, et un membre distingué de l'Académie de médecine de Belgique. L'inscription imposée par le donateur consacre un souvenir reconnaissant à cet éminent docteur; elle portera ce qui suit : « Institut Rommelaere. Fondation Arthur

Rénier, en souvenir de ses bien-aimés parents, G.-L. Rénier et H. Yserbyt. »

Médecin docteur en droit. Le Dr Krause, l'ancien procureur général, puis gouverneur de Johannesburg, condamné par la justice anglaise à deux ans de prison, pour prétendue excitation au meurtre d'un Anglais, et enfermé dans la prison de Pentonville, près Londres, vient d'être élargi et est allé s'installer provisoirement chez sa sœur, Mme Dizon, en attendant qu'il retourne dans l'Afrique du Sud, où il exercera sa profession d'avocat, si tant est que le gouvernement l'autorise à rentrer dans sa patrie. C'est à lui que la Grande-Bretagne doit en grande partie d'avoir trouvé intactes les mines d'or de Johannesburg.

Pendant sa captivité, M. Krause, qui est à la fois docteur en droit et *docteur en médecine*, a soigné avec succès plus d'un malade anglais à l'infirmerie ; de sorte qu'on eût eu vraiment de la peine à trouver un prétexte pour lui refuser le bénéfice de la diminution de peine prévue par les règlements.

Médecin dramaturge. On a joué sur la scène du Parc (théâtre Poitevin), à la Mothe-Saint-Héray, *Marie de Magdala*, drame évangélique en trois actes, en vers, par le Dr P. Corneille, bien connu de nos lecteurs.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Médecin diplomate. Le ministre des affaires étrangères a reçu les lettres par lesquelles S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères de Serbie accrédite M. le Dr M.-R. Popovitch en qualité de chargé d'affaires.

(*Archives générales de médecine.*)

Agences de presse. *L'Argus de la presse* est le plus ancien bureau de coupures de journaux, celui dont le service est le plus exact, le plus rapide et le plus économique ; dans les bureaux de l'*Argus*, plus de dix mille journaux ou publications de tous pays sont lus chaque jour.

L'Argus procède dans les journaux et périodiques à toutes les recherches passées, présentes et futures.

S'adresser, pour tous renseignements, 14, rue Drouot (Téléph.).

Le Courrier de la Presse, 21, boulevard Montmartre, lit, découpe, traduit et fournit les articles de journaux et revues du monde entier (0,30 la coupure).

L'Intermédiaire de la Presse, revue bi-mensuelle, publie les titres de tous les articles intéressants parus dans les journaux et revues de la quinzaine, et fournit tous ces articles aux personnes qui les désirent.

Administration et rédaction de la Revue et Bureau de coupures de journaux, 15, rue Ste-Gudule, Bruxelles. Abonnement : 3,50 par an.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

La médecine dans Cervantes et Le Sage

« Ce n'est pas seulement, dit M. Huchard dans un de ses derniers volumes (1), le tube digestif qui est amené à remplacer les reins ; l'élimination des matières toxiques peut se faire encore par les *ulcères suintants des jambes*, qui se produisent parfois sur les membres œdématiés, comme Lancereaux en a cité quelques exemples. Aussi doit-on chercher à provoquer des ulcères de ce genre, qui ont souvent pour résultat de prolonger l'existence des malades.

« Je n'hésite pas, dans certains cas, à pratiquer de grosses mouchetures sur les membres œdématiés avec la pointe rougie du thermocautère. »

La sagacité clinique de maîtres comme Lancereaux ou Huchard n'est pas à démontrer. N'empêche que de tels faits étaient connus, bien avant eux, des médecins du temps jadis, et qu'ils étaient même de notion populaire.

Ouvrons *Don Quichotte*, 2e partie, chap. XLIX : nous y verrons la duègne de la duchesse implorant le secours du preux chevalier, et se laissant aller à de dangereuses confidences :

— Seigneur chevalier, la beauté de Mme la Duchesse, ce teint si brillant, qu'on dirait que c'est une lame d'épée fourbie, ces joues qui semblent pétries de lait et de vermillon, et cet air dont elle marche, dédaignant presque de toucher la terre — eh bien, tout cela, c'est grâce à *deux fontaines qu'elle a aux jambes, par où vont s'écoulant toutes les mauvaises humeurs dont les médecins assurent qu'elle est remplie.*

— Bon Dieu ! que m'apprenez-vous là, señora ? Est-ce possible que Mme la Duchesse ait de semblables exutoires ? — D'ailleurs, je suis persuadé que de pareilles fontaines doivent répandre plutôt de l'ambre liquide qu'aucune autre humeur(!), et tout de bon je commence à croire que ces sortes de fontaines sont fort utiles pour la santé.

Gil Blas nous fait des révélations du même genre, sur la dame Jacinthe, gouvernante du licencié Sedillo, qui, bien qu'un peu surannée, avait encore de la fraîcheur. « Il est vrai qu'elle n'épargnait rien pour se conserver ; outre qu'elle prenait tous les matins un clystère, elle avait, pendant le jour, et en se couchant, d'excellents coulis... Mais ce qui peut-être contribuait plus que toutes ces choses à lui rendre le teint frais, c'était, à ce que me dit Onésime, *une fontaine qu'elle avait à chaque jambe* ».

Voilà donc la notion d'un exutoire supplémentaire et spontané, retrouvé de nos jours par des maîtres éminents, et qui fut populaire aux temps de Le Sage et même de Cervantes (2).

Le premier uniforme des chirurgiens militaires.

C'est au début seulement de la partie française de la guerre de Sept Ans, que l'uniforme des chirurgiens militaires fut réglé, dans un arrêté communiqué à l'armée en vertu de la lettre suivante :

(1) *Consultations médicales.*
(2) *Le Correspondant médical.*

« Sur le compte que j'ai rendu au Roy, Monsieur, des représentations qui m'ont été faites par M. de La Martinière et par le sieur Desport, chirurgien-major de l'armée de Westphalie, sur la nécessité de donner un uniforme aux chirurgiens employés à l'armée, afin de les reconnaître un jour de bataille et dans d'autres circonstances où on a un prompt besoin de leur secours, Sa Majesté désire qu'ils en fassent faire un conforme au mémoire ci-joint. Je vous prie de leur donner vos ordres sur cela et d'informer les commandants des régiments qui sont à l'armée de Westphalie de ce qui a été réglé pour leurs chirurgiens-majors.

« Il a paru convenable d'en donner aussi un aux chirurgiens-majors et aide-majors des places, en y mettant une différence qui distingue celui des premiers.

« Il faudra que les habits soient de la couleur de l'échantillon que je vous envoie, afin qu'ils n'aient aucun rapport avec ceux des commissaires des guerres et des officiers des troupes.

« Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. « R. DE PAULMY. »

UNIFORME QUE LE ROY A RÉGLÉ, TANT POUR LES CHIRURGIENS DE SES ARMÉES, QUE POUR CEUX DES RÉGIMENTS, DES HOPITAUX ET DES FORTS ET CITADELLES DE SES PLACES.

Le drap sera de couleur gris d'épine conforme à l'échantillon ci-joint, les habits seront faits en surtout avec de petits parements rouges en bottes, les poches en long, veste et culotte rouges, et les boutons seront de fil d'or.

Celuy des chirurgiens-majors des armées aura un galon, d'or ou de broderie, à leur choix.

Celuy des aydes majors aura six boutonnières d'or de chaque côté par devant, sçavoir une de chaque côté au-dessous du collet, deux plus bas et trois à la hauteur des poches, trois sur chacune des manches et trois sur chaque côté du derrière.

On mettra seulement des boutons d'or à ceux des garçons.

Les chirurgiens majors des hôpitaux militaires et ceux des citadelles et forts du royaume auront des boutonnières en or des deux côtés, depuis le haut jusqu'en bas de l'habit, et sur les deux derrières.

Celuy des aydes majors des places sera pareil à celui des aydes majors des armées.

Celuy des chirurgiens majors des régiments sera semblable à celui des chirurgiens majors des places, mais ils auront des boutons pareils à ceux des régiments auxquels ils sont attachés.

Fait à Compiègne le 15 juillet 1757.

R. DE VOYER DE PAULMY.

Il est à remarquer que les deux pièces reproduites ci-dessus ne se trouvent point dans la grande collection des ordonnances militaires existant à la bibliothèque du ministre de la guerre.

Elles proviennent de manuscrits légués à la bibliothèque de Nancy, par M. Guerrier de Dumast.

(1) *Carnet de la Sabretache*, 1893, pp. 425 et 426, reproduit par *Le Caducée*.



Le supplice de la mutilation du nez.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTERAIRE

Réponses.

Le chapitre du nez (IX; X, 436). — Dans sa curieuse thèse sur la *défiguration*, le Dr CRISTIANI a parlé, avec détails, des mutilations de la face et en particulier de celles du nez; nous lui emprunterons ce qui suit, et qui est plus spécialement relatif à cet organe.

Au point de vue ethnique, le nez est perforé, comme les oreilles, chez certaines peuplades de l'Asie ou de l'Amérique du Sud. Il sert, comme celles-ci, de support à une multitude d'objets, depuis l'anneau d'or des Péruviennes, jusqu'à l'os bien connu de ce chef Néo-Zélandais, qui lui croisait entièrement le visage en passant à travers la cloison, et que les matelots appelaient « la vergue de beaupré ».

La même coutume est adoptée par les peuples de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Guinée, de l'Australie, des îles Aléoutiennes.

La cloison n'est pas d'ailleurs la seule partie endommagée ; les ailes du nez, surtout la gauche, sont perforées chez les hommes des côtes de la mer Rouge, des Indes, de l'Himalaya, les Arabes, pour supporter ou non un ornement de cuivre ou de corail.

Une autre mutilation consiste à élargir la base du nez, en comprimant les os propres de cet organe chez l'enfant.

La *mutilation du nez* a été employée dans un but de vengeance, depuis la plus haute antiquité. Martial et Virgile en ont parlé :

Quis tibi persuasit nares abscindere mæcho ?

écrit Martial (III, 85). Le mari qui surprenait son rival lui demandait de l'argent, et, s'il ne pouvait lui en donner, il l'amputait du nez.

Virgile, dans le 6e chant de l'*Enéide*, nous fait un portrait navrant de l'infortuné fils de Priam, Déiphobe, dont les mutilations nasales avaient excité la pitié du poète.

Dans des temps plus modernes, nous voyons l'impératrice Elisabeth de Russie se venger de deux femmes de l'aristocratie, toutes deux réputées pour leur beauté, en leur faisant subir le supplice du fils de Priam.

C'est dans la catégorie des sadiques que doivent être rangés les « mangeurs de nez » dont nous entretiennent de temps à autre les faits-diversiers.

Mérat et Delens, à l'article *Nicotiana*, mentionnent qu'un empereur des Turcs, Amurat IV, si notre mémoire est fidèle, faisait couper le nez à ceux que ses agents surprenaient en train de fumer.

Autre temps, autres mœurs !... Heureusement !...

L. R.

Renan et le Dr Descuret (VIII, 805).— Voici ce que nous relevons, à ce sujet, dans la *Vie d'Ernest Renan*, par M. J Darmesteter :

« Dès l'été de 1838, le jeune Renan remporta tous les prix de sa classe au collège de Tréguier. Ce fut là une grande joie pour la pauvre Henriette dans son exil à Paris. Quand elle apprit cette bonne nouvelle, elle en fut comme soulevée, comme ravie ; elle ne put pas la garder toute pour elle. Oubliant sa réserve habituelle, la chère fille en fit part au médecin de la maison, un certain docteur Descuret, homme bon, distingué, fort bien. Il était assez lié avec M. Dupanloup, qui dirigeait alors à Paris le petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, selon une conception bien originale, très aristocratique. L'idée de M. Dupanloup était d'attirer chez lui, à Paris, l'élite des collèges ecclésiastiques les plus éloignés. Rien ne ressemblait moins au collège de Tréguier que la maison de Saint-Nicolas. C'était un séminaire d'un genre nouveau, fort brillant, fort à la mode. Le succès, la gloire, le prestige mondain, y prenaient rang de vertus évangéliques. On y savait donner un vernis parfait à la piété chrétienne. L'élite de la jeunesse cléricale y était élevée avec des jeunes gens des premières familles de France, destinés à la vie mondaine. De ce mélange il résultait un esprit un peu frivole, peut-être, mais distingué, cependant. Toujours à l'affût du talent, M. Dupanloup jeta un coup d'œil sur le *palmarès* de Tréguier, et s'écria : « Faites-le venir ! » Le docteur Descuret revint annoncer à mademoiselle Renan qu'une bourse au petit séminaire était offerte à son frère. » C'est, en somme, aux termes près, ce que Renan a raconté lui-même, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

Lector.

Quel est ce médecin artiste ? (X, 90.) — C'est bien notre confrère Elie Faure qui est l'auteur des sensationnelles chroniques d'art que publie depuis quelques mois le journal *l'Aurore*. Elie Faure est le frère du chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé, et le neveu de Paul Reclus.

Dr Nigay.

Descendance des médecins (IX, 275,288, 505). — Dans un des derniers numéros de votre revue, qui est toujours un fin régal de lettré, un de vos correspondants demandait quel était le lien entre Quesnay l'économiste et M. Quesnay de Beaurepaire. Le lien est facile à établir, pour nous qui sommes de la famille : M. Quesnay de Beaurepaire est un descendant en ligne directe. Si la chose en valait la peine, il me serait facile de vous donner le détail... Savez-vous qu'il existe dans la petite commune de Saint-Germain-Chassenay, Nièvre, un buste en plâtre de Quesnay, par Houdon, reproduction du buste qui parut au Salon, en 1781, et qui a disparu ? Ce buste en plâtre est très remarquable et vaudrait une reproduction.

Dr de Brinon (Moulins).

Avoir ses Anglais (IX ; X, 93). — Je viens d'apprendre une dénomination du même état, employée par les artistes lyriques et dramatiques. De même qu'un drame se termine par la mort du traître avec effusion de sang, ainsi une artiste indisposée dit couramment : « J'ai mes drames ».

Dr S.

Chronique Bibliographique

Les Médecins romanciers.

Au delà de la foi, par le Dr Bouchinet. — **Mémoires d'un séquestré**, par P. Boyer.

Le docteur Bouchinet n'en est plus à ses débuts, et il apparaît déjà comme une figure littéraire de notre époque. Deux pièces au Théâtre français, dont *Gertrude*, représentées avec succès, et un roman remarquable, tel est son bilan. Je dois dire qu'il donne plus encore à espérer dans un avenir prochain.

Je me souviens qu'Edmond de Goncourt disait, en parlant de notre confrère Maurice de Fleury : « Il nous donnera un beau roman. Il écrira *les Amoureux de Sainte-Périne*, que Champfleury a raté ». Et notre confrère, accaparé par l'engrenage de la clientèle, et aussi par d'autres travaux, n'a pas réalisé cette espérance. Je souhaite que notre confrère Bouchinet nous donne les très beaux romans qu'il *doit* écrire.

Je crois que c'est un tort de raconter l'intrigue d'un roman, dans un journal lu par des médecins : quand ils ont parcouru l'analyse du livre, ils en profitent souvent pour ne pas se donner le plaisir de le lire. Je n'analyserai donc pas *Au delà de la foi*, qui est un très beau livre, tout à fait digne de figurer à côté des romans de Maupassant, de Marcelle Tynaire et de quelques-uns de l'édulcoré Paul Bourget.

La lutte passionnante d'un esprit libre de croyance et d'une âme intoxiquée de bigotisme, le duel de deux êtres qui s'aiment, mais qui n'ont pas la même religion, tel est le drame. C'est un drame tout psychologique, très peu romanesque, une tranche de vie intime, mais combien vécu ! Combien de nos confrères mariés y retrouveront avec mélancolie leur propre histoire !.....

M. Bouchinet, ou je me trompe fort, a surtout un talent dramatique. Son roman ne contient aucune description, presque pas d'analyse psychologique, de tirades philosophiques ; il est bref, un peu sec peut-être, et court droit à son but. Les personnages y parlent bien, l'auteur disparaît derrière ses créations, selon la méthode de Flaubert, que le romancier a visiblement beaucoup cultivé.

L'action se passe tantôt à Compiègne et à Pierrefonds, dans un milieu de petits rentiers, tantôt à Paris, dans les salles de garde, dans les réunions socialistes, et pas une fois le romancier n'a été tenté de se laisser aller au plaisir de décrire quelques coins de forêt ou quelque tableau nosocomial. Il oppose un peu trop symétriquement la jeune fille catholique de province à l'étudiant librepenseur, encadré par le prêtre bienveillant, charitable, par le savant positiviste, par le confesseur rigoriste et le raté radical, interrupteur de sermons. La lutte quotidienne, les querelles de ménage irritantes, l'enfer d'un bagne à deux n'a pas lieu ; le roman finit où un autre plus terrible aurait pu commencer. L'amour des jeunes mariés leur fait oublier leur dogme. Le mari libre penseur met beaucoup d'eau dans son vin, et la jeune catholique manque les vêpres, pour rester dans le lit nuptial. Cette solution est la plus agréable, la plus naturelle ;

mais, je le demanderai au bon romancier qui nous vient, croit-il que le duel ne recommencera pas plus tard ?

C'est un livre qu'il faut lire. Cette lecture est non seulement agréable, mais elle montre comment, quand on sait observer, on peut tout aussi bien écrire, comme l'étudiant en médecine Sainte-Beuve, *Volupté*, qu'une étude comme *Port-Royal*. La médecine conduit à tout..., à condition d'en sortir.

Qu'il serait désirable que notre romancier, notre auteur dramatique applaudi, ne reste médecin que juste ce qu'il faut pour nous donner l'orgueil, à nous autres qui le sommes trop restés, de voir la profession, si ravalée, servir d'engrais à une belle fleur de littérature !

* * *

Le jeune étudiant en médecine Louis Duguet n'a pas de chance. Il s'établit dans un village et y périclite, parce qu'un pharmacien, une sage-femme et un confrère se coalisent contre lui. Traqué par ses créanciers, il s'adresse à son oncle et lui réclame la liquidation de son héritage et, dans un mouvement de vivacité, devant le refus de celui-ci, lui tire un coup de fusil. Cet oncle, conseiller général et maire, le fait enfermer dans une maison d'aliénés, sur le certificat d'un confrère, qui constate chez lui des signes d'aliénation. Le jeune étudiant, qui n'avait pas eu la somme suffisante pour faire imprimer son livre, s'insurge d'abord contre ce procédé, puis se résigne, se trouvant encore mieux dans cet asile où on lui confie les fonctions d'infirmier, qu'en prison où aurait pu le conduire sa tentative d'homicide.

Ce récit est égayé par la description de ce qui se passe dans la lutte médicale d'un débutant, par ce qu'ou peut critiquer dans les agissements des directeurs d'asiles d'aliénés. Il y a donc dans ce roman deux romans pamphlétaires : la critique de l'injustice sociale, qui laisse mourir de faim les médecins sans fortune personnelle, le pamphlet facile et déjà présenté dans la pièce d'Antoine *En Paix* contre les abus de la loi de 1838, cette fameuse loi qui permet de laisser enfermer arbitrairement un citoyen sur le certificat d'uu *seul* médecin, qui peut commettre une erreur de diagnostic, ou se laisser circonvenir par un personnage politique influent.

Le romancier, qui est médecin, a voulu, dit-il, attirer l'attention publique sur les dangereuses imperfections d'un loi ancienne, encore en vigueur.

On pourrait, au même titre, attaquer le régime actuel des études médicales, qui autorise un docteur à rédiger des certificats médico-légaux, sans avoir fait de stage dans une clinique de psychiatrie. Bien mieux encore, on pourrait produire un roman dans le genre des *Morticoles*, s'attaquant à un régime universitaire qui nomme des professeurs de médecine mentale, alors qu'il n'existe aucun examen, aucun concours spécial, permettant de reconnaître les aptitudes des agrégés qui veulent enseigner dans cette branche importante de la pathologie ; lacune qui a pour résultat ce fait connu d'un médecin nommé professeur, après s'être occupé, son existence entière, de tout autre chose que de médecine mentale et s'écriant, au début de sa première leçon de clinique psychiatrique :

« Ce qui m'étonne le plus, Messieurs, en montant pour la première fois dans ma chaire, c'est de m'y voir! » (Leçons du professeur Ball.)

Le romancier a été discret dans ses critiques, exact dans ses descriptions, attachant dans son récit. On ne peut lui reprocher d'avoir fait ce qu'il a voulu faire : un roman à thèse. La thèse nuit souvent au roman.

Ce n'est pas le roman d'un nouveau venu en littérature. Sainte-Beuve a fait l'éloge, dans sa Correspondance (je crois l'avoir rappelé ici même, à propos des *Souvenirs d'une Doctoresse*, parus en feuilleton dans le *Temps*), d'un roman du Dr Boyer, intitulé : *Une Brune, scènes de la vie de carabin*. Le romancier n'est pas réaliste, il ne cherche pas les scènes répugnantes ou terribles, il reste presque académique dans la forme. Ami des périphrases et des demi-sens, « il ne pousse pas sa peinture », dirait un critique d'art.

Après avoir écrit et fait jouer tant d'histoires, où les incarcérations de faux aliénés nous arrachent des larmes ou nous excitent à l'indignation, quand nous distraira-t-on en nous contant les anecdotes de vrais aliénés continuant à exercer, dans la société, des rôles importants? M. le Dr Boyer a débuté dans ce genre par l'histoire (jouée chez Antoine) d'un juge d'instruction épileptique, instruisant contre un innocent convaincu par lui d'un assassinat commis dans une crise d'épilepsie. Qui nous dira le roman réel d'un chirurgien des hôpitaux aliéné, continuant son service et ses hécatombes d'opérés ? Edgard Poë a conté le roman d'aliénés dirigeant comme médecins un asile où les directeurs et les médecins étaient enfermés à leurs lieu et place. Le Grand Guignol a donné le *Système du professeur Goudron et du Dr Plume*. Qui osera le récit des aventures d'un homme politique, d'un ministre, d'un dictateur ou d'un roi devenu aliéné ? C'est toute une mine de sujets inédits ; il suffit d'avoir du talent pour s'y risquer.

Dr MICHAUT.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Technique et indications des médications usuelles, par G. LEMOINE. Vigot frères, éditeurs.

Centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire, par le Dr François HOUSSAY. Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture, Tours. 1903.

Statuts de l'Association médicale humanitaire. Imprimerie Nouvelle, 11, rue Cadet. 1903.

L'Urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne, par E. VIEILLARD. F. R. de Rudeval, éditeur, Paris. (*Sera analysé.*)

Études expérimentales et cliniques sur le traitement de la tuberculose, par les Drs Marc LAFFONT et André LOMBARD (Extrait du *Progrès médical*, nos 11, 16, 19 et 24 de 1903).

Analyse clinique et bactériologique des eaux potables et minérales, par F. BAUCHER. Vigot frères, éditeurs. 1904.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 21 1er NOVEMBRE 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Dans quelques jours, va paraître, à la librairie Plon, la seconde série de l'ouvrage des Drs Cabanès et L. Nass : *Poisons et sortilèges*. Ce second volume traite plus particulièrement des poisons à l'époque moderne et met successivement en scène : *Catherine de Médicis, la Brinvilliers, la Voisin, Le Régent, Louis XV*, etc. C'est une révision de légendes plus ou moins fantaisistes, une réhabilitation de prétendus grands coupables, que les auteurs ont eu l'audace de tenter.

En attendant que nous fassions paraître, ici même, une analyse détaillée de l'ouvrage des Drs Cabanès et L. Nass, nous en détachons, spécialement pour *la Chronique*, un des chapitres qui nous ont paru le mieux rentrer dans le cadre de cette publication. Nos lecteurs en apprécieront l'intérêt.

Mme de Brinvilliers est-elle responsable de ses crimes ?

par les docteurs Cabanès et L. Nass.

On peut considérer le procès de la Brinvilliers comme le prologue sensationnel du drame des poisons. Un nom respecté jusqu'alors fut, de ce fait, définitivement souillé et déshonoré ; néanmoins, tant de forfaits ne dépassèrent pas les limites restreintes d'une affaire privée, qui ne devait pas, à elle seule, ternir l'auréole éblouissante du Roi Soleil. Elle eut, par contre, ce triste avantage de dévoiler de terribles secrets, d'initier le public aux mystérieux arcanes de l'empoisonnement, de vulgariser le procédé si pratique et si sûr de la « poudre de succession ».

Les crimes abominables dont Mme de Brinvilliers eut à répondre devant la justice ont à maintes reprises défrayé la chronique et le roman ; ils sont trop connus pour que nous les analysions à notre tour en détail. Toutefois un point reste à étudier : quelle fut au juste la mentalité de la marquise de Brinvilliers ? Quelle est sa part de responsabilité légale ; quels milieux, quelles influences, quelles passions la dominèrent, au point d'en faire une anomalie dans les annales du crime, un monstre véritable ? Problème ardu sans doute, mais dont on doit chercher la solution, si on veut porter sur le personnage un jugement équitable. Le juge n'est impartial qu'autant qu'il connaît, examine, estime à leur valeur toutes les contingences de l'acte soumis à sa conscience ; sinon il risque de se voir appliquer le terrible adage : *Summum jus, summa injuria.*

Si cette thèse de la responsabilité légale est en harmonie avec les principes modernes, elle était, par contre, totalement inconnue des robins du dix-septième siècle, qui appliquaient la loi brutale-

ment, dans toute sa rigueur. Ils punissaient l'accusé sans souci de sa mentalité, de ses antécédents, des névroses maladives qui auraient pu contribuer à le pousser au crime. C'est suivant cette règle qu'ils condamnèrent la marquise de Brinvilliers, et pourtant nulle, plus qu'elle, ne méritait, sinon le pardon, du moins l'indulgente pitié des juges.

Cette théorie de la responsabilité mitigée n'est pas, encore aujourd'hui, admise unanimement ; quelques-uns, dans le but évidemment très louable de mettre la société à l'abri des entreprises criminelles des dégénérés, se refusent à partager les vues des médecins neurologues auxquels nous devons cette doctrine nouvelle ; ils accusent ces derniers de se laisser gagner par un sentimentalisme trompeur et de lui sacrifier les intérêts supérieurs de la justice. Il n'est pourtant de justice que celle qui établit toutes les responsabilités, et inflige le châtiment à celui-là seul, maître de son libre arbitre, qui a commis le délit en toute connaissance de cause.

Ce n'est pas qu'à propos de la marquise de Brinvilliers, nous voulions défendre la cause des crimes passionnels : l'excès en tout est un défaut, et le juge doit savoir garder la juste mesure et peser impartialement les motifs volontaires et les impulsions morbides de celui qu'il a la lourde tâche d'absoudre ou de punir. M[me] de Brinvilliers était plus malade que consciente ; elle portait la tare de déchéances physiques et morales, qui dominèrent sa volonté, étouffèrent la voix de sa conscience. Qui donc songerait à les lui imputer à grief ? Mais ne tardons pas plus longtemps à nous expliquer.

Les faits de la cause sont connus : la marquise de Brinvilliers empoisonna ou tenta d'empoisonner, avec plus ou moins de succès, son père, son mari, ses enfants, ses frères, ses amants, ses amis, ses domestiques, des étrangers même, inconnus dont la vie ou la mort lui importait peu. Cette seule énumération n'éveille-t-elle pas immédiatement dans l'esprit l'idée de la folie ? La raison se refuse à croire qu'un être conscient de ses actes puisse commettre tant d'abominables crimes, dont un seul suffit à le rejeter hors de l'humanité !

Pourtant M[me] de Brinvilliers n'était pas folle, au sens absolu du mot, mais elle avait certainement une mentalité spéciale, la mentalité des hystériques et des détraquées.

Nous ne connaissons pas ses antécédents héréditaires, mais nous pouvons les soupçonner. Son éducation morale fut absolument nulle : elle ne reçut aucune notion de religion — la seule morale du dix-septième siècle — et grandit comme un sauvageon, sans contrainte ni règle.

Ses parents étaient nobles, riches ; son père, conseiller d'Etat, maître des requêtes, lieutenant général des mines. On peut, à bon droit, s'étonner de leur conduite indifférente envers cette enfant, qu'un mauvais naturel entraînait vers la faute. N'étaient-ils pas eux-mêmes des pervertis et des débauchés ? — peut-être pis encore ; — et ne doivent-ils pas en ce cas être rendus en partie responsables des crimes de leur fille ?

L'enfance de Marie-Madeleine d'Aubray, la future marquise de Brinvilliers, est le digne prélude de sa vie, singulièrement orageuse : déflorée à sept ans, elle se livre à ses frères et commet avec eux les pires débauches. A l'âge où les fillettes jouent à la

poupée, elle est en proie à de terribles passions, signe non équivoque de dégénérescence : son sexe déjà la domine tout entière, et cette sujétion ira grandissant avec le temps. M. Funck-Brentano le confirme, en citant ce passage typique de l'avocat Vautier : « la dame de Brinvilliers ne traitait pas l'amour de mystère ; elle s'en faisait honneur dans le monde, où il en résulta beaucoup d'éclat. »

Avec de tels antécédents, héréditaires et personnels, ignorant la pudeur, cet exquis joyau des âmes féminines, ne cherchant dans l'amour que la satisfaction voluptueuse de sens exaspérés, la marquise ne pouvait être qu'une pervertie sexuelle, une déséquilibrée.

Ces sentiments, ces passions s'exagérèrent encore par le mariage. M. de Brinvilliers ne pouvant suffire aux appétits excessifs de sa femme, celle-ci prit des amants. Son mari, complaisant, ferma les yeux ; mais, quand il voulut à son tour se libérer des liens conjugaux, la marquise se montra atrocement jalouse : bizarrerie de caractère fréquente chez l'hystérique, qui ne tolère pas aux autres les propres fautes qu'elle commet ; n'est-ce pas là déjà un indice certain du rétrécissement du champ de la conscience, signe non équivoque, d'après Janet, de la névrose morbide ?

Sa jalousie la pousse aux pires excès, et, pour son malheur, son amant en titre, Sainte-Croix, est un fieffé bandit, qui l'entraîne à sa suite dans la voie du crime.

M. d'Aubray, croyant refréner les déportements de sa fille, fit embastiller Sainte-Croix. A sa sortie de prison, celui-ci se vengea : il arma la main de la fille, pour faire disparaître le père.

On connaît l'agonie atroce de cet homme, empoisonné vingt-huit ou trente fois, agonie de huit mois, à laquelle nous font assister ceux qui en ont été les témoins, indifférents ou impuissants : « Les plus grands crimes, écrit Mme de Sévigné, sont une bagatelle, en comparaison d'être huit mois à tuer son père et à recevoir toutes ses caresses, toutes ses douceurs, où elle ne répondait qu'en doublant toujours la dose. Médée n'en a pas fait tant. » Une hystérique seule est capable de tant de dissimulation, et malgré soi, on pense à cet autre fou, Charles IX, qui disait à Coligny, le jour de l'attentat Maurevert : « La douleur est pour vous, mon père, mais pour moi l'outrage et pour moi l'affront. » Le lendemain, Coligny était massacré sur les ordres du même Charles IX. De tels êtres qui déshonoreraient l'humanité, s'ils étaient conscients, méritent certes moins l'indignation que la pitié.

Mme de Brinvilliers prit goût au crime. Aidée de ses complices, de son amant Sainte-Croix, de son laquais La Chaussée, d'autres encore, elle allait, sinistre pourvoyeuse de mort, verser à tous le poison mystérieux.

Le nombre de ses victimes fut inconnu et l'est resté jusqu'à cette heure: après avoir tué son père, pour se venger, elle empoisonne ses frères, pour en hériter; sa fille, parce qu'elle était sotte; ses amants, par jalousie; ses complices, par peur de la trahison; son mari, bien inoffensif pourtant ; elle va même, étrange sœur de charité, au chevet des malades de l'Hôtel-Dieu, leur offrir des gâteaux et fruits savamment préparés, pour juger de leur pouvoir toxique (1) !...

(1) Cette recherche du raffinement dans le crime s'est vue plus d'une fois, et il n'y a pas longtemps encore ; en 1894, la cour d'assises d'Anvers jugea une dame Joniaux qui,

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

La cupidité, le vol, ne sont donc pas les uniques mobiles du crime. L'arsenic sublimé n'est pas, entre les mains de la Brinvilliers, que de la poudre à succession : une bonne partie de ses assassinats sont d'ordre passionnel. Sensuelle et jalouse, se partageant entre plusieurs amants, mais leur refusant d'autres maîtresses qu'elle, cette hystérique subit de véritables impulsions au meurtre ; elle tue pour l'honneur (le mot est d'elle).

Peut-être la marquise était-elle une sadique ? Certes, le sadisme est rare chez la femme ; il se manifeste généralement par des actes violents et sanguinaires ; néanmoins, pour qui connaît les passions de Mme de Brinvilliers, ses déportements insensés, les débauches de son enfance, cette hypothèse est admissible, bien que la preuve ne puisse en être faite aujourd'hui.

Lorsque lui est suggérée l'idée du crime, elle accepte l'impulsion délibérément, sans résistance ; tous ses efforts tendront à en assurer l'exécution. Sa conscience ne se révolte pas, du moins en ce moment. Elle dissimule avec ruse, comme pour l'empoisonnement de son père, et prend si bien ses précautions, que personne ne peut douter de sa tendre affection. Mais sitôt le crime commencé, elle hésite, elle regrette, et la main qui a versé le poison donne l'antidote à la victime. Tour à tour partagée entre les bons et les mauvais sentiments, entre le devoir et le crime, elle tue, puis elle sauve les malheureux désignés à ses coups.

C'est ainsi que son père fut empoisonné trente fois ; son mari survécut à cinq ou six tentatives ; ses frères ne succombèrent qu'au bout de plusieurs mois. Il semble que la vie de cette femme ait été une lutte perpétuelle, lutte où définitivement succombèrent sa conscience et son jugement.

L'aventure arrivée à Briancourt, le précepteur de ses enfants, devenu son amant, vient à l'appui de cette nouvelle hypothèse : une fois, elle lui fait promettre de venir, à l'heure du berger, dans sa chambre, pour y passer une pleine nuit d'amour. Briancourt, soupçonnant quelque supercherie, et pour cause, descend aux aguets avant le temps du rendez-vous, écoute à la porte, regarde aux vitres, et aperçoit dans la pièce Sainte-Croix qui se cachait dans la cheminée. Briancourt entre, sa maîtresse l'invite à se coucher, mais celui-ci découvre Sainte-Croix dans sa cachette, qui attendait le moment propice pour le poignarder.

Sainte-Croix s'enfuit ; quant à la Brinvilliers, elle se jette aux pieds de Briancourt, se roule à terre et, passant d'une extrémité à l'autre, donne les marques du chagrin le plus vif, et veut à son

---

pour toucher le montant d'assurances sur la vie, qu'elle avait fait contracter à son oncle, à sa sœur et à son frère, avait successivement empoisonné ces trois malheureux. Or, aux débats, il fut démontré que c'est dans des gâteaux que la criminelle enfermait le poison qu'elle faisait prendre à ses victimes. Friandises et strychnine mêlées, charmant dessert, comme on voit.

Des procès plus récents ont prouvé que les criminels savaient recourir encore aux sucreries pour donner la mort. A Troyes, un pharmacien envoyait à son ancienne maîtresse des bonbons où il avait mis du poison. Il y a eu également à Limoges, voilà six ou sept ans, une affaire de bonbons empoisonnés.

Et la petite Marie Saintenoy, dont la mort, causée par la strychnine, a été entourée de circonstances si mystérieuses, ne disait-elle pas, dans son agonie, qu' « elle avait mal parce qu'on lui avait fait manger des gâteaux ? »

tour mourir par le poison Briancourt l'en empêche, la console, lui pardonne.. mais trouve prudent de ne point passer la nuit dans le lit de sa maîtresse.

Cette romanesque aventure nous montre le caractère de la Brinvilliers, exagérée en toutes choses, consciente de la faute, et immédiatement après, sincère dans le repentir, s'offrant à son amant avec toute la fougue de son tempérament emporté, et préparant le plus abominable guet-apens ; puis, devant l'échec inattendu de son projet, se ressaisissant sur-le-champ, en proie à une douleur violente, se trouvant indigne de vivre et demandant pour elle la mort qu'elle réservait à sa victime. La Brinvilliers est là tout entière.

Son attitude, au cours des divers événements qui s'écoulèrent, de son arrestation à son supplice, fut bien celle d'une exaltée. Par trois fois, elle tente de se suicider, et trois fois de façon étrange : en avalant des morceaux de verre, puis des épingles ; enfin, en cherchant à se perforer la matrice avec un bâton pointu, genre de mort ignoré au *Jardin des supplices*, horrible mais infidèle, puisque les gens de police amenèrent leur prisonnière vivante à Paris.

Devant ses juges, elle nie tout, en dépit des témoignages accablants, irréfutables, de l'accusation, malgré une confession complète qu'elle avait écrite dans un moment de remords. Elle s'obstine dans son mauvais système de défense, et cherche moins à sauver sa tête qu'à étonner magistrats, avocats et témoins ; il lui faut le mot à l'emporte-pièce. A Briancourt qui, la voix coupée de sanglots, lui rappelle ses crimes, elle répond par cette phrase stupéfiante : « Vous n'avez guère de cœur, vous pleurez ! » Bref, elle est si extraordinaire de fierté, de noblesse, de dignité, qu'elle parvient à émouvoir ses juges, et bientôt après l'habile plaidoirie de maître Nivelle, tout le prétoire fond en larmes, depuis le premier président jusqu'à l'avocat de la partie civile ; seule, la marquise reste impassible, l'œil dur, l'attitude farouche, devant l'arrêt qui la condamne à la mort.

Quelques jours avant le supplice, on lui avait donné pour confesseur le Père Pirot, et cet homme prit immédiatement sur elle un empire absolu : il la domina de toute son autorité morale. Dès lors, la lutte était terminée entre le bon et le mauvais génie de la marquise. La conversion fut éclatante et sincère. Voilà bien une nouvelle preuve de ce caractère suggestionnable à l'excès, incapable d'initiative personnelle, mais obéissant aveuglément à son maître.

Le Père Pirot la fit mourir dignement. On connaît les détails de cette fin, qui la réhabilita devant l'opinion publique ; elle montra, au plus infâme des supplices, une humilité, un stoïcisme touchants ; elle dit le complet aveu de ses fautes et marcha à la mort comme une sainte. Elle subit la question de l'eau, fit amende honorable à Notre-Dame, monta à l'échafaud sans défaillance et s'agenouilla docilement devant le bourreau libérateur. Elle voyait au delà le ciel paradisiaque, que le Père Pirot lui avait entr'ouvert... Jeanne d'Arc mourant pour la patrie, Mme Roland pour la liberté, ne furent ni plus dignes ni plus courageuses. La foi avait envahi cette âme désemparée et la mort effaça tous les crimes.

Seule, une martyre, une héroïne ou une hystérique ont devant le supplice l'abnégation et le renoncement de Mme de Brinvilliers. Oui, sa vie fut bien celle d'une déséquilibrée, dominée tantôt par

l'un, tantôt par l'autre, agitée par les passions les plus violentes et les plus diverses. Elle eût pu, si le hasard l'avait servie, s'il avait placé sur son chemin le Père Pirot, au lieu de Sainte-Croix, être une mystique carmélite, fidèle disciple de sainte Thérèse ; elle devint, pour le malheur des siens, la plus célèbre empoisonneuse dont l'histoire nous ait légué le nom ; convient-il aujourd'hui de lui laisser porter tout le poids de ses forfaits ?

Elle présentait tous les caractères spéciaux à la mentalité hystérique : suggestionnable à l'excès, puisqu'elle s'est laissé entièrement dominer par Sainte-Croix, puis par le Père Pirot : or, la suggestibilité est la caractéristique de l'état mental des hystériques (1).

Bernheim définit la suggestion : « l'acte par lequel une idée est introduite dans le cerveau et acceptée par lui. » N'est-ce pas ainsi que l'idée du crime a pénétré l'esprit de la Brinvilliers et que celle-ci a été contrainte de l'accepter en dépit d'elle-même ?

Elle n'a pas la moindre volonté, autre symptôme corollaire du précédent et pathognomonique de la névrose : dans une discussion, elle est de l'avis du dernier qui a parlé. Si elle hésite entre le devoir et la faute, elle suivra les conseils de celui qui l'aura persuadée sans effort ; tant mieux si c'est un honnête homme, comme Pirot, tant pis si c'est un gredin, comme Sainte-Croix.

Elle est en proie à l'hésitation, au doute ; or, « l'*aboulie*, l'*aprosexie*, l'hésitation, le doute, sont les caractères psychologiques essentiels de l'hystérie. » D'où, ses remords passagers et fréquents, ses attentats réitérés contre les mêmes victimes qu'elle s'emploie à sauver.

Ainsi le champ de sa conscience est très restreint ; la marquise ne s'analyse pas complètement, ou bien ne le fait que par à-coups ; elle a, pour ainsi dire, des éclairs de conscience, où elle mesure désespérément la profondeur de l'abîme où elle s'est laissée choir ; puis, ressaisie par sa folie criminelle, elle perd la notion du bien et du mal, n'entend plus cette voix intérieure que tout être humain en possession de son libre arbitre perçoit aux moments les plus critiques, voix intérieure qui l'approuve ou le blâme. La marquise connaît les enthousiasmes superbes et les désespoirs exagérés, vite consolés, vite oubliés. C'est qu'elle se donne entièrement à l'idée présente, sans aucune de ces réserves, de ces restrictions mentales, qui donnent à la pensée son équilibre, sa modération.

Ces symptômes moraux caractérisent, plus que tout autre signe physique, l'hystérie pure. Si nous ajoutons cependant que notre malade devait présenter une *anesthésie* singulière, pour se permettre la tentative de suicide que Mme de Sévigné dépeint si finement ; pour supporter, avec la résignation d'une martyre, la question à l'eau (la plus terrible des tortures) et le supplice du bûcher, nous aurons coordonné un ensemble de faits absolument probants, nous semble-t-il, permettant d'établir avec sûreté un diagnostic précis, dans la mesure où peuvent l'être des diagnostics rétrospectifs.

La marquise de Brinvilliers n'était donc pas pleinement responsable de ses actes : *aboulique* et quasi inconsciente, son cas relève de la médecine mentale.

Il lui fallait des médecins ; ce fut des juges qu'on lui donna.

(1) Pierre Janet, *Accidents mentaux des hystériques* (thèse de médecine, Paris, 1893

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine

L'utilisation en thérapeutique des produits synthétiques les plus variés a entraîné la connaissance de telles notions sur l'action des divers agents chimiques et physiques et aussi sur la nature de la constitution moléculaire des corps, que le sujet un peu spécial que nous allons traiter ne sort pas du cadre de la *Chronique médicale*. C'est une page de l'Histoire de la Médecine contemporaine que nous écrivons, en faisant l'étude de la Neurosine Prunier.

Alors qu'en mars 1894, MM. Portes et Prunier faisaient connaître le Phosphoglycérate de chaux pur et en prévoyaient les applications contre les déperditions phosphorées de l'organisme, personne avant eux n'avait étudié ce corps au point de vue thérapeutique. Et si Pascalis en avait fait, il est vrai, l'expérimentation au point de vue physiologique, et l'avait montré des plus intéressants, faute d'un moyen de le préparer et de le mettre à la portée de tous, cet agent risquait fort de rester sans utilisation pratique.

MM. Portes et Prunier en ont donné les premiers le mode de préparation, et c'est là un point sur lequel il convient d'insister, car ce procédé avait été tellement bien étudié par eux, qu'aujourd'hui encore, après dix ans de recherches, c'est à lui seul qu'il faut avoir recours, si l'on veut obtenir un produit toujours semblable à lui-même et toujours sûrement actif.

« Prenez, disaient-ils, trois parties d'acide phosphorique liquide à 60 0/0 et trois parties et demie environ de glycérine pure à 28°. Maintenez en contact à 110° pendant six jours. — Après refroidissement de la masse, dissolvez dans l'eau, saturez l'acidité par du carbonate de chaux, filtrez, ajoutez la chaux hydratée jusqu'à exacte neutralité, puis filtrez et précipitez par de l'alcool à 90°. Essorez, redissolvez le précipité dans de l'eau froide, filtrez et évaporez à basse température. »

C'est là, semble-t-il, un procédé très simple, à la portée de tous les chimistes, et que tous devraient exécuter de manière si parfaite, que tous les phosphoglycérates de chaux, sels parfaitement définis, devraient être identiques. Combien loin cependant de la pratique à la théorie ! Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les produits commerciaux. Si quelques-uns, *rari nantes*, répondent aux caractères du phosphoglycérate de chaux pur, beaucoup en diffèrent si complètement, qu'il est difficile d'admettre qu'ils aient été obtenus par le procédé ci-dessus. Les uns sont presque insolubles dans l'eau, alors que le phosphoglycérate de chaux doit se dissoudre dans moins de vingt fois son poids d'eau ; d'autres sont nettement alcalins ; d'autres, ceux qui sont solubles, sont acides, alors que le phosphoglycérate de chaux doit être neutre, etc., etc...

A quoi sont dues toutes ces diversités ? A ce que, dans le procédé

des auteurs, il est fait usage d'un véhicule coûteux, l'alcool, et à ce que, par un tout autre moyen, on croit pouvoir arriver à un produit identique. Ce moyen, c'est la chaleur : qu'on chauffe, en effet, une solution concentrée de phosphoglycérate de chaux, la majeure partie du sel en solution se dépose.

Van Helmont écrivait, il y a de cela trois siècles : « on ne saurait « trop respecter l'état naturel des simples, quand il s'agit de leur « donner une forme pharmaceutique. La chaleur détruit les tissus « végétaux, altère leurs sucs, et affaiblit leurs propriétés par une « sorte de castration. »

Ce que Van Helmont disait à propos des végétaux est encore plus vrai pour certains corps organiques, dont la constitution moléculaire complexe, comme celle des phosphoglycérates, est souvent fort instable.

On sait, par exemple, que, parmi les trois acides phénylsulfureux prévus par la théorie et connus aujourd'hui, un seul, le dérivé ortho, jouit de propriétés antiseptiques énergiques, tandis que les deux autres sont inertes ; or la chaleur seule suffit à transformer le dérivé ortho et à lui faire perdre sa valeur antiseptique.

« Ainsi que des pierres de même nature, dit le Professeur Pou- « chet, peuvent servir à construire des édifices différents, de même « les isomères exercent sur un organisme déterminé des impres- « sions différentes, impressions qui résulteront précisément de leur « structure moléculaire, de leurs états allotropiques, des isoméries « physiques qu'on peut observer dans ces différents isomères. »

Cette isomérie ou tout au moins cette dissemblance de composition moléculaire se retrouve avec le glycérophosphate de chaux.

Qu'on l'évapore, en effet, à une température dépassant 40°, ou, encore davantage, qu'on l'obtienne par l'ébullition, le résultat final est toujours, au point de vue chimique, du phosphoglycérate de chaux, mais son action thérapeutique est, sinon nulle, tout au moins des plus atténuées.

La Neurosine Prunier, obtenue sans intervention d'une chaleur élevée pendant son évaporation, préparée minutieusement suivant le procédé de MM. Portes et Prunier, possède toutes les propriétés thérapeutiques du Phosphoglycérate de chaux pur et donne, ainsi qu'en témoignent les observations qui suivront, les résultats les plus satisfaisants.

Livres reçus aux bureaux du Journal.

Le Charbon animal ou végétal, antidote général populaire (Communication faite au VI[e] Congrès français de médecine), par M. Secheyron, chirurgien des hôpitaux de Toulouse, et M. Daumic, médecin des hôpitaux de Toulouse. Toulouse, librairie de l'Université, 14, rue des Arts, 1902.

The genesis of Epilepsy, by Louise G. Robinovitch, B. ès L. (Paris), M. D. Part. I. State Press, Publishers, 290 Broadway, N. Y. C.

INFORMATIONS DE LA "CHRONIQUE"

Les médecins de la famille royale d'Italie.

Lors de son séjour à Paris, la reine Hélène a eu la gracieuseté d'accorder audience à notre vénéré confrère, le Dr Feuvrier (1), qui avait donné ses soins, étant au Monténégro, à la jeune princesse.

Voici en quels termes un de nos confrères de la grande presse a raconté l'entrevue :

« Tout près des petits « pays », la reine remarqua ensuite un visiteur, bel homme, la barbe grisonnante, le teint respirant la santé et l'énergie, la boutonnière fleurie de la rosette de la Légion d'honneur. En apercevant ce visiteur, la reine eut un petit cri:

« — Le docteur ! » s'écria la souveraine en se retournant vers le roi.

« En effet, la reine avait devant elle le docteur Feuvrier, ancien médecin de S. A. le prince de Montenegro, le praticien dévoué qui demeura une douzaine d'années à la cour de Cettigné, attentif à la santé de la petite princesse qui devait être un jour la reine d'Italie.

« La première chose qu'elle dit, avec un bon sourire, au docteur Feuvrier, prévenant sans doute la pensée du visiteur :

— « Eh bien ! docteur, j'ai grandi depuis que vous m'avez vue ?

— « Certes oui, Madame, en beauté !

— « En quelle année êtes-vous venu au Montenegro ?

— « En 1873 ; Votre Majesté connaît cette date ?

— « Oui, oui, je la connais, c'est l'année de ma naissance ! »

« Là-dessus, le médecin reparaissant immédiatement, M. Feuvrier demanda des nouvelles de la santé des petites princesses Yolande et Mafalda.

« — Je vous remercie ; elles viennent bien (*sic*). »

« Et la conversation se prolongea sur la famille. Enfin, se tournant un peu vers le roi, pour qu'il entendît ce qu'il allait dire à la reine, le docteur ajouta :

« — J'espère, quand vous donnerez un fils à Sa Majesté, qu'il sera un enfant robuste, de fer, où se reconnaisse le beau sang monténégrin! »

« Alors le roi a souri, acquiesçant à ce vœu, qui paraissait visiblement être le sien, et Victor-Emmanuel a donné une cordiale poignée de main au docteur Feuvrier, tandis que la reine ajoutait encore :

« — Merci ! » en tendant à son tour la main au bon docteur.... »

Les souverains d'Italie étaient, on le sait, accompagnés, dans leur voyage en France, de leur médecin particulier, le Dr Quirico. Grâce à l'entremise de M. le Dr Torrella (de Turin), secrétaire de la rédaction de *Il Progresso medico*, nous avons pu obtenir quelques indications bio-bibliographiques sur le Dr Quirico, qui a bien voulu lui-même fournir ces renseignements, que son invincible modestie l'a empêché de nous donner plus complets.

Le Dr Quirico est né à Chieri, petite ville près de Turin.

Il a fait ses études à Bologne, puis à Rome, où il fut lauréat.

(1) Le Dr Feuvrier est l'auteur d'un très attachant volume, *Trois ans à la Cour de Perse*, publié chez Juven, livre de souvenir sur le séjour de notre distingué confrère auprès du Shah Nasr ed Din, dont il fut, pendant plusieurs années, le médecin en chef. Nous y reviendrons quelque jour.

Il servit trois ans dans l'armée, en qualité de médecin-major et, en cette qualité, il fit une campagne en Afrique.

De retour en Italie, il fut nommé aide de clinique oculistique à l'Université de Rome.

Dans le même temps, il fut nommé médecin de la Maison royale, et, dans le courant de 1895, médecin particulier de feu le roi Humbert Ier.

En 1900, il fut confirmé dans ses fonctions de médecin particulier de Sa Majesté Victor-Emmanuel III.

Ajoutons que la fonction du Dr Quirico est heureusement, jusqu'à présent, presque une sinécure, le jeune roi et la charmante reine n'ayant guère eu l'occasion de recourir à ses bons offices.

Nous faisons des vœux pour qu'il en soit longtemps ainsi.

La légende du cœur. — Les cœurs mangés.

Avez-vous vu jouer la pièce de Jean Aicard ? Elle a été sans doute très discutée, et, en effet, elle présente bien des imperfections, mais elle avait son intérêt, ne fût-il qu'archéologique — et médical.

Outre une peinture, qui paraît assez exacte, du décor moyen âgeux, il s'agit, vous en douteriez-vous, dans cette légende en 4 actes et en vers,... d'opothérapie ? Nous n'avons pas retenu le texte exact, mais nous avons au moins le souvenir vague d'une tirade des plus vibrantes sur le cœur qui rend vaillants ceux qui en mangent, tirade qui nous a convaincu que M. Aicard n'ignore rien des conquêtes les plus récentes de la thérapeutique. Rendons-lui donc grâce de nous donner le prétexte d'aborder, par son côté le moins poétique, une question qui, par ses dehors assez répugnants, pourrait inspirer quelque répulsion.

Commençons par une revue ethnographique.

Chez les Malais, le cœur semble être le siège du courage. On a pu lire, dans le compte rendu d'un procès contemporain, le procès d'Hippolyte de Bocarmé, que celui-ci avait été nourri par une femme de couleur et élevé au milieu des Malais ; et que, *suivant les usages du pays*, on lui avait fait, disait-on, manger du cœur de lion : il doit y avoir ici confusion du tigre avec le lion, qui manque entièrement en Malaisie.

Les Kolo, Thibétains orientaux qui habitent vers les sources du fleuve Jaune et se livrent au brigandage, mangent le cœur de leurs prisonniers, dans le but d'entretenir et de fortifier leur courage.

Chez les Achantis, quand on est en guerre, les prêtres qui suivent l'armée coupent en morceaux plusieurs cœurs d'ennemis, les mêlent à différentes herbes, et les font manger à ceux qui n'ont encore tué personne, de peur que, quand ils auront eu cette gloire, l'âme errante du guerrier mort ne vienne anéantir leurs forces et leur courage.

Les Umburmi (au nord du golfe de Guinée) mangent toujours leurs ennemis morts en combattant, et même blessés, et les cœurs sont réclamés par les chefs. Si on leur demande pourquoi ils mangent de la chair humaine, ils répondent qu'elle est préférable à toute autre, et que le cœur, ainsi que la mamelle, chez la femme, est la meilleure partie du corps.

Les Cafres, qui habitent une contrée moins brûlante, nous fournissent un fait plus probant : chez certaines tribus cafres, nous dit Delegorgue, ainsi chez les Amazoulous, quand on élit un chef,

un homme doit être immolé, afin que le sang serve à ce nouveau chef pour frictionner ses articulations, et que le cœur rôti lui soit présenté et qu'il en mange, pour fortifier son corps et doubler son cœur.

Chez les indigènes de nos possessions algériennes, le cœur est bien évidemment l'organe du courage, car on peut lire, dans *la Chasse au lion*, par Jules Gérard, qu'après la mort d'un lion, « les mères de famille reçoivent chacune un petit morceau du cœur de l'animal, qu'elles font manger à leurs enfants mâles, pour les rendre forts et courageux ».

Ainsi certaines tribus considèrent que le plus sûr moyen de doubler son courage est de manger le cœur d'un ennemi. Or, chose curieuse, nous retrouvons une formule toute semblable dans les poésies de nos troubadours. Ici seulement, c'est le cœur d'un brave qui donne la bravoure à ceux qui s'en nourrissent.

Le poète Sordel, avec cette liberté souvent mordante et satirique qui caractérise les poètes méridionaux du XIIIe siècle, exprime le vœu que le cœur de son héros soit retiré de sa poitrine, puis partagé, et qu'on en fasse manger à ceux qui manquent de cœur :

« L'empereur en mangera le premier, afin de recouvrer les pays que les Milanais lui ont enlevés. Le noble roi de France (Louis IX) en mangera, pour reprendre la Castille qu'il perd par sa sottise ; mais si sa mère le sait, il n'en mangera pas, car il craint trop de lui déplaire. »

Dans un poème scandinave, Atli, ce roi des Huns que nous nommons Attila, a fait tuer Hagen, jeune frère de sa femme Gudruna. Celle-ci, chez qui l'amour de la vengeance l'emporte apparemment sur l'amour maternel, tue les deux fils qu'elle a eus d'Attila, et, dans un somptueux banquet, fait servir leurs cœurs, accommodés avec du miel, et les fait manger à son époux.

Cette horrible scène, nous dit Amédée Thierry, est traitée avec complaisance par les scaldes groënlandais (1). Sans sortir de notre France, qui ne connaît la dramatique histoire de Gabrielle de Vergy, puisée par Froissart dans la Chronique du Chastelain de Coucy et de la dame de Fayel, ou dans le Roman du Chastelain de Coucy, roman du XIIIe siècle ?

Dans ce roman, qu'ont répété en l'altérant plus ou moins, certains romanciers (2), et même plusieurs historiens, — ainsi Froissard, qui a changé le nom de l'héroïne ; ainsi quelques auteurs espa-

(1) L'histoire de la dame de Fayel et de Raoul de Coucy paraît être tirée d'une légende indienne, car on peut lire, dans le numéro de mai-juin 1883 de la *Revue archéologique*, un artiele signalant la parfaite ressemblanee, remarquée par Gaston Paris dans une publication anglaise relatant des contes indiens recueillis de la bouche même d'un paysan du Pendjab, entre un de ees réeits légendaires et le drame du ehâtelain de Couey.

(2) L'histoire de la dame de Fayel et de Raoul de Coucy a fourni à du Belloy le sujet de sa tragédie, *Gabrielle de Vergy*, histoire dont Legrand d'Aussy conteste la vérité. A Raoul de Coucy, les Provençaux ont donné un pendant dans Cabestaing, dont Boccace a conté les malheureuses amours (Nov. XI, gior. IV). Le méme auteur attribue une vengeance du même genre à Tancrède, prince de Salerne (Nov. I, gior. IV) ; mais il s'agit de la fille et non de la femme du prince. Cf. sur le même sujet l'ouvrage tout récent de Ch. V. Langlois, *la Société française au XIIIe siècle*.

Dans le *Cento Novelle Antiche* (Nov. LXII), ou lit comment Robert de Rimini fit manger le cœur de Baligante, non seulement à sa femme, mais encore aux eaméristes de eelle-ei.

Le Tyrol a son Raoul de Coucy daus un aimable chevalier Brennberger. Dans une romance espagnole, le cœur de Don Carlos est présenté à l'infante qu'il aimait et que cette vue fait mourir de douleur. En Espagne encore, sous Charles II, dit-ou, la marquise d'Astorga fit manger à son mari le cœur de sa maitresse (*Interm. des Chercheurs*, 1886).

gnols ; ainsi Boccace, — le châtelain de Coucy, blessé en Palestine, repart pour la France, et, se sentant mourir pendant la traversée, ordonne à son écuyer Gobert d'embaumer son cœur, dès qu'il sera mort, et de le porter à la dame de Fayel, avec les tresses qu'elle lui a données.

Gobert obéit, mais, près d'arriver au château de Fayel, il est reconnu par le mari outragé, qui lui enlève son dépôt, et, pour venger son honneur conjugal, exige de son maître-queux (cuisinier) qu'il apprête le cœur et le serve à sa dame. Celle-ci en mange, puis meurt de douleur en l'apprenant.

Il n'est pas jusqu'à nos légendaires religieux, chez qui nous ne puissions trouver aussi des exemples du mode d'anthropophagie dont nous parlons.

Un jésuite, Paul de Barry, cité par Gunther ,rapporte que la bienheureuse Blonda venait de perdre son mari, quand son fils unique fut tué lui-même, et que, par surcroît de férocité, les assassins arrachèrent le cœur de ce dernier, invitèrent, avec une feinte amitié, la malheureuse mère, et, après lui avoir fait manger le cœur de son fils, lui apprirent de quel horrible mets elle venait de se nourrir. La sainte mère pardonna à ces misérables, et se retira chez les Servites, chez qui la mère de Dieu, la mère des douleurs, est honorée d'un culte particulier.

Aristote, pour nous montrer jusqu'à quel point de démence peut être portée la férocité de certains individus, nous cite un prisonnier qui mangea le cœur de son compagnon d'esclavage.

Mahomet II, roi des Ottomans, fait étouffer son frère par un de ses officiers, puis, comme expiation de ce crime, il livre le meurtrier à sa mère qui, lui ouvrant la poitrine, y plonge sa main, lui arrache le cœur et le jette en pâture aux chiens.

Au XVI[e] siècle, un des plus cruels hommes d'armes de l'armée protestante, Cœur-de-Roi, est pris par les catholiques, mené à Auxerre, mis en pièces,et son cœur, coupé par morceaux,est exposé en vente, pour venger les cruautés que ce scélérat avait commises (1).

Et nous sommes loin d'avoir tout dit sur la légende des « cœurs mangés (2) », car nous n'avons parlé ni du cœur de Concini (3), ni du cœur de la princesse de Lamballe, etc., etc. Mais nous avons déjà du regret d'avoir remué toutes ces horreurs...

---

(1) Nous avons extrait la plupart des détails qui précédent, d'un ouvrage, que noue avons tout lieu de croire très rare, et qui porte pour titre : *Recherches sur le Cœur et le Foie*, par ANDRY.

(2) Au siège de Leyden, un matelot zélandais mange le cœur d'un Espagool (page 60 des *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*, par AUBERY DU MAURIER).

En 1581, los Espagnols sont battus dans l'île do Tercère ; les insulaires sont accusés de toutes sortes de cruautés ; ils mangent, dit-on, le cœur des cadavres (livre LXXIII de l'*Histoire*, de DE THOU.)

Le 18 octobre 1647, à Naples, le peuple égorge des malades à l'hôpital Saint-Jacques des Espagnols ; une femme coupe la tête à l'un d'eux, fend l'estomac, arrache le cœur ; un homme trempo du pain dans le sang et le mauge (Voyez tome II et p. 437 de l'*Histoire pendant la minorité de Louis XIV*, Paris, Hachette, 1881, 4 vol. in-8, et p. 179 de *Un bourgeois de Paris lettré au XVII[e] siècle*, Valentin Conrart, par Auguste BOURGOIN. Paris, Hachette, 1883, in-8).

Toutes ces légendes pourraient bien romonter aux enfants qu'Atrée fit manger à son frère Thyeste (*Intermédiaire*, 1886, p. 13).

(3) Le cœur de Concini, maréchal d'Ancre,fut cuit et mangé par un Parisien; quant aux cœurs des DeWitt, ils eurent, je crois, le même sort en Hollande (*Intermédiaire*, 1886, pp. 58-59).

ÉCHOS DE PARTOUT

Réflexions sur la maladie de Léon XIII. Le professeur Cardarelli (1) avait cru tout d'abord, en lisant les bulletins médicaux de la maladie du pape défunt, qu'il s'agissait d'une *pleuro-pneumonie* ou d'une *pleurésie* droite, mais quand on annonça qu'il avait été retiré, par la thoracentèse, un liquide séro-hématique, il fallut bien modifier le premier diagnostic. Ce liquide s'étant rapidement reformé, et, d'autre part, les médecins traitants n'ayant constaté ni température anormale, ni douleurs, ni toux, il y avait là autre chose qu'une pleurésie banale. On pouvait donc légitimement penser, soit à un *cancer de la plèvre*, soit à une *tuberculose de la plèvre*, ou même à un *hydrothorax droit*.

Dans ces trois affections, le liquide pleural est sanglant, ce qui n'est pas le cas pour la pleurésie simple.

Les résultats de l'autopsie n'étaient pas de nature à lever les doutes ; le diagnostic de pleurésie fut, paraît-il, vérifié, mais il est des cas où le cancer ou la tuberculose de la plèvre ne sont reconnus qu'à l'examen histologique.

Le diagnostic des médecins traitants a très bien pu être exact, mais cette discussion rétrospective est néanmoins intéressante. Elle montre, en tout cas, de quelle importance est l'épanchement hémorragique, signe qui, à lui seul, a permis à Trousseau de diagnostiquer un cancer de la plèvre.

Féminisme médical Une dépêche de Pétersbourg annonce que le ministère de la guerre a adopté en principe l'idée d'admettre les femmes comme élèves de l'Ecole de médecine militaire. Il n'est pas dit que les femmes munies du brevet de médecin-major feront leur service au régiment. Elles auront une autre destination : on leur réserve les fonctions de médecins dans ceux des hôpitaux militaires où les malades se recrutent en majeure partie parmi les enfants de troupe.

(*La Lanterne.*)

On annonce, dans les journaux russes, qu'une école de pharmacie pour les femmes vient d'être annexée à la pharmacie tenue à Saint-Pétersbourg par Mme Lesnevsky, qui a, la première, obtenu le droit d'exercer cette profession en Russie.

(*Gazette médicale de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

L'Association médicale humanitaire, due à l'initiative du Dr Hulmann, vient de publier ses statuts. Nous rappelons que cette société a pour but de servir, à l'aide des médecins — tout particulièrement désignés pour ce rôle — d'intermédiaire entre les infortunes de toutes sortes

(1) Cf. *Rivista critica di clinica medica*, IV, n° 37, 1903.

qui parviendront à sa connaissance — et les œuvres d'assistance ou les générosités privées, qui voudront bien lui donner leur concours.

L'Association, ayant décidé de laisser reposer tout le fonctionnement de l'œuvre, au moins momentanément, sur le Secrétaire général, celui-ci (ou un membre qui voudra bien le suppléer) se tiendra au siège, les *lundis*, *mercredis* et *vendredis*, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, pour mettre à jour la correspondance, recevoir visites et communications.

A ces jours et heures, les confrères seront les bienvenus près du Secrétaire général (1), mais on leur saura gré d'y envoyer le moins possible leurs protégés et d'user surtout de la correspondance.

Le fonctionnement de la société, nous espérons le faire comprendre dans toute sa simplicité en ramenant tous les cas susceptibles de se présenter aux combinaisons suivantes :

1° Une infortune est signalée à un membre de l'Association ;

a) Ou bien, il voit à quel *adhérent*, à quel *correspondant*, à quelle œuvre *correspondante* adresser cette infortune, et il fait seul et directement le nécessaire ;

b) Ou bien il ne le voit pas et passe par l'intermédiaire du Secrétaire général qui, muni de répertoires, d'offres antérieures, fait de son mieux.

2° L'un de nous a à sa disposition tel secours, telle place disponible, etc... Il adresse le renseignement au Secrétaire général, qui a toujours des candidats pour l'offre ainsi faite ou qui met celle-ci en réserve.

Nous ne demandons aux médecins que leur adhésion (2) ; il ne leur sera réclamé aucune cotisation.

***

Le Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique, organisé par la *Ligue des médecins et des familles*, pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles, s'est ouvert le 1er novembre à Paris, à 1 heure 1/2, à l'Ecole de Médecine. Il durera deux jours.

Il y sera lu et discuté des rapports sur les questions suivantes :

Rôle du médecin scolaire ; Inspection médicale des écoles primaires ; Valeur comparative du travail du matin et du travail de l'après-midi ; repos prolongé de l'après-midi ; Répartition des heures de travail scolaire.

Des communications sont, de plus, annoncées, sur un certain nombre d'autres questions : Prophylaxie de la tuberculose dans les écoles ; Relations entre les professeurs et les parents ; Nécessité d'un enseignement pédagogique ; Travail manuel dans les lycées, etc., etc.

Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser au docteur J.-Ch. Roux, 46, rue de Grenelle, 46.

---

(1) Le siège de la Société est à Paris, à la mairie du 16e arrondissement, avenue Henri-Martin.

(2) Il suffit d'envoyer cette adhésion à *la Chronique médicale*, sur une simple carte de visite.

Histoire de la Médecine

Le centenaire de la Société de Pharmacie de Paris.

Le 17 octobre, la Société de Pharmacie de Paris célébrait le centenaire de sa création.

A 1 h. 1/2, les invités étaient reçus très aimablement (1), par le bureau de la Société, à l'École de Pharmacie, décorée pour la circonstance de faisceaux de drapeaux et ornée de plantes et d'arbustes du plus gracieux effet. A 2 heures, tous les assistants se rendaient dans la salle des Actes, où avait lieu la séance solennelle de la Société, présidée par le président actuel, le sympathique M. Léger, pharmacien en chef de Beaujon.

Après un discours, fort goûté, du président, une trop courte mais spirituelle allocution du savant Directeur de l'Ecole de Pharmacie, le professeur Guignard, après la présentation des adresses des sociétés étrangères, par le secrétaire général, M. le professeur Bourquelot a lu, avec une netteté de diction qui a été très remarquée, une communication sur *les Origines de la Société de Pharmacie ; son histoire de 1803 à 1824*, dont nous voudrions ici reproduire — à défaut d'une publication intégrale que notre « abondance des matières » nous interdit — les passages principaux, d'autant que le sujet traité touche de près à l'histoire de la pharmacie — cette sœur cadette de la médecine.

C'est le 19 thermidor an XI (3 août 1803) que fut tenue la première séance de la Société de Pharmacie ; celle-ci avait été précédée de la *Société des Pharmaciens de Paris*, dont la loi de germinal provoqua la dissolution ; la société libre avait elle-même remplacé, en 1796, le *Collège de Pharmacie*, institué par la déclaration du 25 avril 1777, « laquelle consacrait les efforts fournis depuis longtemps par la corporation des Apothicaires, pour régulariser l'enseignement et l'exercice de la pharmacie ». Mais nous ne remonterons pas aussi loin dans le passé, et nous nous en tiendrons, à l'exemple du professeur Bourquelot, à l'historique des origines immédiates de la Société, dont notre maître et ami s'est constitué l'historiographe; aussi bien les origines anciennes ont été déjà rappelées par le regretté Gustave Planchon, et nous n'avons pas à revenir sur une question épuisée.

Nous passerons également sur le *Collège de Pharmacie*, institué depuis douze ans, au moment où éclata la Révolution, et qui fut

(1) Un lunch, très bien servi, avait été organisé dans la salle des Pas-Perdus, et le soir, un magnifique banquet réunissait à l'Hôtel Continental les membres de la Société de Pharmacie et leurs invités. A ce banquet furent prononcés plusieurs discours, dont nous avons le regret de ne pouvoir, faute de place, donner un compte rendu. Citons, au moins, le nom des principaux orateurs : MM. Léger, Atkins, Gilbert (de Moulins), Guignard, Derneville, Riethe, Desvignes, Marty, Haller, les professeurs Riche et Bourquelot, ces deux derniers chaleureusement applaudis, ainsi que M. Léger et MM. les professeurs Guignard et Haller (de l'Institut), qui avaient bien voulu se souvenir qu'ils avaient reçu le baptême confraternel et communié sous les espèces pharmaceutiques, avec les convives, de situation moins élevée, qui les entouraient.

sérieusement menacé lors de cette période troublée, et nous renverrons au travail si consciencieusement documenté du professeur Bourquelot, pour cette partie de son historique, si supérieurement traitée. Nous en retenons seulement que ce fut à Fourcroy, sur le rôle duquel on s'est, paraît-il, beaucoup mépris jusqu'ici, que le Collège de Pharmacie dut de ne pas sombrer avec les autres corporations qu'atteignirent les décrets révolutionnaires.

Mais la Révolution, si elle n'admettait pas les corporations, tolérait les sociétés et établissements libres d'éducation et d'instruction. En conséquence, le 30 ventôse an IV (20 mars 1796), les pharmaciens composant le Collège de Pharmacie de Paris se constituaient en une société libre, qui reçut le nom de *Société libre des Pharmaciens de Paris.*

L'acte qui fut rédigé à cette occasion est signé par les membres de l'ancien Collège. Il porte que la Société libre a pour objet « de concourir aux progrès des sciences et spécialement de la Pharmacie, de la Chymie, de la Botanique et de l'Histoire naturelle ». — « Nous déclarons, ajoutent les signataires, que notre intention est de perpétuer l'Etablissement d'instruction formé par les pharmaciens de Paris (le Collège), et nous nous engageons mutuellement à continuer à faire dans notre laboratoire et jardin sis rue de l'Arbalètre (*sic*) des cours et démonstrations publics et gratuits de Chymie, de Pharmacie, de Botanique et d'Histoire naturelle. »

L'ouverture de ces cours, par suite sans doute de pénibles difficultés, n'eut lieu qu'un an après (8 mars 1797), et le 22 mai suivant, l'établissement d'instruction était reconnu par le Directoire, sous le titre d'*Ecole gratuite de pharmacie.* L'ancien Collège était complètement transformé, et il n'y avait pas qu'un changement d'étiquette.

La nouvelle Ecole était une société savante, mais qui manquait encore d'un organe pour la publication de ses travaux. Presque à la même époque s'était fondée (le 22 mars 1796) une *Société* dite de *santé de Paris*, qui, un an plus tard, devenait la *Société de médecine de Paris ;* elle comprenait, outre les médecins, bon nombre de pharmaciens distingués du temps, entre autres Parmentier, Vauquelin, Bouillon-Lagrange, Baumé, Pelletier, qui faisaient également partie de la *Société libre des Pharmaciens* : ainsi s'établirent des liens assez étroits entre les deux Sociétés, et c'est ce qui explique comment le *Recueil périodique de la Société de santé*, qui devint ensuite le *Journal général de médecine*, donna l'hospitalité aux premiers travaux émanés des membres de la Société des Pharmaciens.

Ce n'est que plus tard, quand la Société des Pharmaciens prit plus d'importance, qu'elle songea à avoir un recueil à elle : *le Journal de la Société des Pharmaciens de Paris* ou *Recueil de découvertes et d'observations sur la pharmacologie.* La rédaction en fut confiée à Fourcroy, assisté « des citoyens Demachy et Bouillon-Lagrange ». Ce journal fut fondu, trois ans plus tard, avec les *Annales de chimie.*

Jusqu'en février 1801, la *Société libre des Pharmaciens de Paris* ne fit que peu parler d'elle. A cette date, depuis un an, la Constitution de l'an VIII avait été promulguée, et, selon un article de cette Constitution, les lois devaient être préparées par un Conseil d'Etat,

sur l'ordre des Consuls. C'est là, assurément, ce qui explique la démarche que fit, au commencement de 1801, la Société de Médecine auprès de Bonaparte, premier consul : démarche très intéressante, car elle jette quelque lumière sur ce que pouvaient alors désirer non seulement les médecins, mais aussi les pharmaciens, relativement à l'enseignement et à l'exercice de leur art.

L'occasion de cette démarche fut l'attentat du 3 nivôse an IX (24 octobre 1800). Bonaparte venait d'échapper à la fameuse machine infernale. La *Société de Médecine*, admise auprès de lui, « pour lui « témoigner son indignation », profita de la circonstance « pour lui « représenter la nécessité très urgente de réprimer les charlatans « qui infestent la république et d'organiser incessamment l'exer- « cice et l'enseignement de l'art de guérir. »

Le premier consul lui demanda de lui exposer ses projets et ses vues à cet égard, et la Société, quelques semaines plus tard, lui envoyait une adresse accompagnée de ses projets de règlement.

De la lecture de l'adresse, il ressort que ses auteurs ne voyaient encore de salut que dans le rétablissement des anciennes corporations médicales. « Le Collège de Pharmacie de Paris, disaient-ils, a eu seul le *bonheur* de conserver des institutions à travers tous les orages de la Révolution ; et les anciennes loix (*sic*) régissent encore, dans la république, cette branche de l'art de guérir. » Et ils ajoutaient :

« Citoyen premier consul, que les collèges de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie renaissent, et bientôt vous verrez la plus utile des professions reprendre la considération qu'elle comporte, la dignité qui lui est essentiellement nécessaire ; le médecin philosophe séparé, par l'opinion, de l'aveugle empyrique ; le chirurgien éclairé, du rhabilleur meurtrier ; le pharmacien instruit, du charlatan éhonté. »

Nous ignorons si Bonaparte fut convaincu. Ce qui est certain, et la démarche précitée y a sans doute contribué, c'est que le Conseil d'Etat s'occupa dès lors activement des lois sur la médecine et la pharmacie.

Plusieurs des projets ne sortirent pas du Conseil d'Etat ; le rapporteur de tous ces projets, Fourcroy, fit passer, avant la discussion de ces projets particuliers, celle de la loi générale de l'instruction publique, discutée en avril 1802, et votée enfin, après un discours de Fourcroy, le 1er mai de la même année.

La « loi de germinal », qui visait plus spécialement l'exercice de la médecine et de la pharmacie, fut votée par 202 boules blanches contre 4 boules noires ; c'est encore elle qui nous régit aujourd'hui, en attendant celle qu'on élabore.

Après avoir insisté sur le rôle de Fourcroy pendant la Révolution, rôle complètement inconnu de la plupart, le professeur Bourquelot poursuit en ces termes :

« On comprend maintenant la genèse de la Société de Pharmacie. La corporation des apothicaires était devenue peu à peu une sorte de société trinitaire : c'était à la fois une société enseignante, une société scientifique et une société de prévoyance. Elle fut même, dans un temps, une société commerciale. Survient la loi de germinal : tout se désagrège.

« L'Etat se substitue à la Société enseignante. Il s'empare des bâtiments et dépendances du Collège qui, par un arrêté du 3 frimaire an XII (23 novembre 1803), signé Bonaparte, sont attribués

à l'Ecole que la loi a créée, pour y placer son administration et y faire les cours prescrits.

« Les membres de l'ancien Collège, dépossédés, décident néanmoins qu'ils continueront à se réunir.

« Pour pouvoir le faire, ils déclarent, dans un règlement nouveau, qu'ils ne s'occuperont plus que de science et ils changent le titre de l'ancienne Société en celui de *Société de Pharmacie de Paris.* »

La Société de Pharmacie s'était bien interdit de s'occuper de toute autre chose que de science pure ; mais l'audace croissante des charlatans lui imposa le devoir de lutter contre les parasites de la profession, prêtant ainsi son concours à l'Ecole de Pharmacie.

Bientôt ces empiétements devenant de plus en plus considérables, il se fonda une Société nouvelle, ouverte, celle-là, à tous les pharmaciens, et plus particulièrement chargée de la défense des intérêts professionnels : la *Société du département de la Seine*, fondée, sans grand succès tout d'abord, en 1820, et dissoute le 18 décembre 1821, et qui devint, en 1824, la *Société de prévoyance*, laquelle vit encore et est en pleine prospérité, à l'heure actuelle.

Mais revenons aux travaux scientifiques que la Société de Pharmacie s'était réservé d'élaborer, et qui constituent le plus beau fleuron de sa couronne.

Il faudrait un volume pour les exposer tous, surtout si l'on voulait ne rien omettre des circonstances intéressantes qui les ont le plus souvent provoqués. Mais, avec le professeur Bourquelot, nous estimons qu'il suffit de faire connaître les principaux, ceux qu'aucun médecin, soucieux du prestige de son art, ne doit négliger de connaître — nous entendons parler de la découverte de « ces principes immédiats organiques dont la plupart ne tardèrent pas à être appliqués en médecine. » Il n'est pas, d'ailleurs, d'étude plus instructive et plus captivante pour celui qui pense. « On y saisit la marche parfois capricieuse, mais jamais interrompue de la science. Ce sont d'abord les surprises, les tâtonnements ; puis tout s'éclaire à la lueur d'une idée, et les découvertes se précipitent.

« En 1803, quelques mois avant que la Société libre fût devenue la Société de Pharmacie de Paris, Derosne, en analysant l'opium, selon les procédés élémentaires de l'époque, en sépara fortuitement un produit cristallisé, ou plutôt divers produits cristallisés, mais qu'il confondit en un seul, bien qu'il eût constaté qu'ils différaient par certaines propriétés. C'est l'un de ces produits que Robiquet, quatorze ans plus tard, démontrera être un principe particulier, distinct de la morphine, et qui fut appelé *narcotine.* Quant à l'autre, il est à peu près certain, étant donnée la façon dont il fut obtenu, que c'était de la *morphine* elle-même.

« Avec les idées qui régnaient de son temps, Derosne donna à son produit le nom de *sel*, mais il ne lui échappa pas qu'il dût être un nouveau principe immédiat. Il fit, avec lui, quelques essais sur des animaux, qui en furent fortement incommodés, et il en tira, très timidement, il est vrai, la conclusion que les propriétés de l'opium devaient tenir en grande partie à cette substance saline.

« Quoi qu'il en soit, la découverte du *sel de Derosne*, comme on l'a appelé, venait à l'appui de l'opinion soutenue par quelques chimistes, par Vauquelin en particulier, que les médicaments végétaux, réellement actifs, devaient leur activité à quelque principe inconnu...

« On attribue généralement la découverte de la nicotine à Posselt et Reimann, qui l'auraient isolée les premiers en 1828. Il nous paraît que, en ce point, on n'a pas assez rendu justice à Vauquelin. Le travail de ce chimiste, dont nous avons le manuscrit dans nos archives, est intitulé : « Mémoire sur un principe nouveau contenu dans le tabac », et il débute ainsi :

« En faisant l'analyse du *Nicotiana Tabacum,* j'ai trouvé une sub-« stance qui m'a paru différente de toutes celles qui ont été recon-« nues jusqu'ici dans les végétaux et qui me semble, d'après cela, « mériter un nom et une place particuliers parmi les matériaux « immédiats des plantes. » Pour obtenir ce principe, il examine le suc de la Nicotiane, l'évapore en consistance sirupeuse, traite le sirop par l'alcool, évapore à sec la solution alcoolique, dissout le résidu dans un peu d'eau, sature par de la potasse et distille avec ménagement. Ce principe est un liquide volatil, incolore, quand il est pur, soluble dans l'eau et l'alcool, doué d'une odeur irritante et d'une saveur âcre, précipitant par une infusion de noix de galle. Est-ce que ce n'est pas là la *nicotine*?...

« Vauquelin eut même, à la suite de ce travail, la pensée que des plantes actives, que leurs caractères botaniques réunissent dans une même famille, devaient renfermer des principes immédiats, sinon identiques, du moins analogues : c'est ce qui l'amena à étudier la belladone. A la vérité, il n'en isola pas le principe actif, l'*atropine*, mais il établit que l'activité de la plante était due à une matière amère, nauséabonde, soluble dans l'alcool, donnant avec le tanin une combinaison insoluble qui fournissait de l'ammoniaque sous l'action de la chaleur. C'était bien encore quelque chose !

« Presque à la même époque, Robiquet qui, en collaboration avec Vauquelin, avait antérieurement (15 janvier 1806) découvert l'*asparagine* dans l'asperge, annonçait la découverte d'un principe sucré différent du sucre, dans la racine de réglisse, la *glycyrrhizine* (16 août 1809), puis celle du principe vésicant des cantharides, la *cantharidine* (16 février 1810).

« Deux ans plus tard, le 15 décembre 1811, Boullay présentait à la Société le principe actif de la coque du Levant, la *picrotoxine*. Cette dernière découverte marque encore une étape, en ce sens que Boullay fait la remarque que ce corps ne renferme pas, comme le sel de Derosne et l'asparagine, les éléments de l'ammoniaque (nous dirions aujourd'hui : pas d'azote)... Ainsi le nombre des principes immédiats va sans cesse en s'augmentant ; Vauquelin y ajoutera encore la *daphnine* en 1812 (17 août), Pelletier l'*olivile*, en 1816, Magendie et Pelletier l'*emétine*, en 1817.

« Mais, jusqu'alors, ces recherches ont été faites un peu au hasard. On n'a eu recours, pour ainsi dire, qu'à des méthodes physiques : les dissolvants neutres, la chaleur, le repos, ont été les agents presque exclusifs des séparations. La découverte d'un chimiste allemand va changer l'orientation.

« En 1816, en effet, Sertuerner, qui s'était déjà occupé de l'opium, à peu près en même temps que Derosne, annonce qu'il a retiré de ce produit un principe nouveau — c'était la *morphine*, — et il établit, ce qui était jusque-là sans exemple, que ce principe possède par lui-même des propriétés alcalines, pouvant donner, avec les acides, des sels définis. Le fait fut vérifié presque aussitôt :

en France par Robiquet, à Munich par Vogel, tous deux membres de la Société de Pharmacie. Dès lors, quoi de plus naturel que d'appliquer à la recherche des principes analogues à la morphine les méthodes déjà employées en chimie minérale, pour la séparation des bases ? C'est ce que l'on comprit immédiatement.

« Deux membres de notre Société, deux hommes qui travaillèrent en commun, et qui ont été réunis il n'y a pas longtemps dans une même apothéose, se sont acquis dans cette voie une gloire impérissable : j'ai nommé Pelletier et Caventou. Coup sur coup, ils sont venus apporter la découverte de cinq alcaloïdes, dont l'un est devenu un des médicaments les plus utiles à l'humanité.

« En 1818, ils découvrent la *strychnine*, en 1819 la *brucine* et la *vératrine*. En 1820, ils établissent la nature alcaline du principe qu'avait entrevu Duncan dans le quinquina gris, et pour lequel ils conservent le nom de *cinchonine*, qui lui avait été donné par Gomez ; ils en décrivent, en outre, toutes les combinaisons salines. En 1821, enfin, ils découvrent la *quinine* et en font une étude complète.

« Toutes ces découvertes de Pelletier et Caventou ont jeté un si grand éclat sur cette période, que celles qui ont été faites à côté d'eux se trouvent rejetées un peu dans l'ombre. Il s'en faut cependant qu'elles soient sans importance. Citons : le beau travail de Robiquet sur la *narcotine*, dont il établit la nature ; en 1820, la découverte de la *solanine* par Desfosses, pharmacien à Besançon et membre correspondant ; en 1821, celle du *gentianin*, par Henry et Caventou ; et enfin, dans cette même année 1821, la découverte du *pipérin*, qui fut faite en même temps par Pelletier et par Poutet, de Marseille, membre correspondant.

« Les membres de la Société ne se bornèrent pas, d'ailleurs, à s'occuper de la recherche et de la séparation des principes immédiats. Bien d'autres travaux, les uns de chimie pure, les autres de chimie pharmaceutique et de pharmacie proprement dite, furent présentés et discutés dans ses séances... »

La Société de Pharmacie n'a pas seulement contribué aux progrès de la science par les travaux de ses membres ; elle a encore organisé des concours, fondé des prix, publié de remarquables études dans les recueils scientifiques, qui attestent de son activité féconde.

Parmi les hommes remarquables qu'elle a couronnés, il suffira d'en citer quelques-uns ; certains d'entre eux sont devenus célèbres: Cluzel, dont le procédé de préparation du kermès est toujours classique ; Frémy le père, Sérullas, Bussy, Payen, et enfin Pasteur, dont la Société couronna un mémoire, au début de sa glorieuse carrière.

Nous retrouvons encore deux noms fameux dans les fastes de la Pharmacie, parmi les fondateurs de la Société : Parmentier et Vauquelin, pour qui la Société de Pharmacie — honneur insigne ! — a organisé, après leur mort, une séance publique, consacrée « à payer à leur mémoire un juste tribut d'hommage et de vénération ».

Mais si nous voulions dénombrer toutes les personnalités de valeur qui ont illustré et illustrent, à l'heure actuelle, la *Société de Pharmacie de Paris*, il nous faudrait copier son annuaire, véritable Bottin des célébrités de la pharmacie. Ce serait une tâche aussi ingrate que superflue.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Projet de monument à Molière, en 1818. — Un essai de Pharmacie-Dispensaire aux Tuileries en 1814.

Au cours de ses laborieuses recherches sur les origines de la Société de Pharmacie, le professeur Bourquelot a dû consulter les archives, peu explorées jusqu'alors, de la Société de Pharmacie de Paris. Quelle n'a pas été sa surprise de trouver, dans ces papiers poudreux, deux documents dont nos lecteurs vont comprendre l'intérêt.

Dans le premier, il s'agit d'un projet de monument à Molière, en 1818, pour lequel la Société de Pharmacie avait souscrit la somme, importante pour l'époque, de 150 francs. Casimir Périer, qui semble avoir été l'initiateur de cet hommage posthume à l'immortel comique, fait connaître à la Société qu'il tient à sa disposition la somme souscrite, la souscription ayant mal marché et n'ayant pas chance d'aboutir.

Quelque moliériste fervent, M. Claretie ou M. Monval, par exemple, nous feront peut-être l'honneur de nous renseigner plus amplement sur cette manifestation... avortée. En attendant, voici la lettre de Casimir Périer à laquelle nous venons de faire allusion :

Paris, 20 mai 1820.

MONSIEUR,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 de ce mois, vous me demandez si la Société de Pharmacie de Paris peut rentrer dans les fonds qu'elle a versés dans mes mains pour l'érection d'un monument à la gloire de Molière.

Il est vrai, Monsieur, que le temps qui s'est écoulé depuis l'ouverture de la souscription, a pu faire croire à l'ajournement du projet qui a été conçu ; mais je puis vous assurer que les intentions sont toujours les mêmes, et que si leur accomplissement a éprouvé quelque retard, on peut l'attribuer aussi bien aux circonstances qu'à l'insuffisance même du produit des souscriptions particulières. Les personnes qui ont donné leurs soins à cet objet ont désiré plusieurs fois y donner suite ; mais les esprits leur ont paru tellement préoccupés de la discussion des affaires publiques, qu'elles ont cru devoir, pour plus de succès, différer encore l'époque où elles se proposent de provoquer de nouveaux dons pour compléter la somme nécessaire à l'exécution du monument.

Si la Société de Pharmacie voit dans cette détermination un motif pour retirer le montant de sa souscription, elle me trouvera toujours prêt à la lui remettre contre son récépissé. Veuillez, je vous prie, me faire part de la décision qu'elle aura prise, et soyez sûr d'avance de l'empressement que je mettrai à m'y conformer (1).

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée. CASIMIR PÉRIER.

(1) La Société avait souscrit, dès 1818, pour une somme de 150 francs, ainsi que l'atteste le reçu donné par le caissier de Casimir Périer, daté du 28 avril de cette année-la ; ce reçu

***

La seconde pièce se rapporte à un projet — qui n'aboutit pas davantage — de pharmacie-dispensaire, sans doute le premier essai de ce genre dans notre capitale, qui en compte aujourd'hui un certain nombre. Voici, au surplus, comment les faits sont rapportés dans les archives précitées :

Dans la séance du 15 décembre 1813 (de la Société de Pharmacie de Paris) se produisit un petit incident dont il est rendu compte dans le procès-verbal, de la façon suivante :

« Un membre appelle l'attention de l'assemblée sur la translation « prochaine de la pharmacie impériale de Saint-Cloud à Paris, et « fait sentir les dommages qui doivent résulter, pour les Pharma- « ciens de la capitale, de la faculté qu'aura cet établissement de « vendre au public. Un autre membre appuie et développe ces con- « sidérations et, sur sa proposition, l'assemblée arrête que les « membres de son bureau se transporteront chez M. Corvisart, « 1er médecin de l'empereur, pour lui exprimer les craintes des « pharmaciens de Paris sur l'établissement projetté (*sic*), et sur les « privilèges dont il doit jouir au détriment général. »

Le bureau ne paraît pas s'être transporté chez Corvisart ; le secrétaire général lui écrivit simplement une lettre à laquelle Corvisart répondit en ces termes :

Paris, 31 janvier 1814.

A Monsieur Cadet de Gassicourt, Secrétaire général de la Société de Messieurs les Pharmaciens de Paris.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au nom de la Société de Messieurs les Pharmaciens de Paris, et dans laquelle vous me faites part des vives inquiétudes qu'elle a conçues en apprenant le projet d'établir une pharmacie au Palais impérial des Tuileries, qui serait autorisée à vendre des médicaments au Public.

Ce que je puis connaître, Monsieur, des dispositions des localités où l'on se propose d'établir une Pharmacie au Palais des Tuileries ne me paraît pas propre à favoriser la vente de médicaments au Public. D'ailleurs on n'a rien encore arrêté de très p sitif relativement à l'établissement de cette Pharmacie. Ainsi je pense que Messieurs les Pharmaciens de Paris peuvent suspendre leurs réclamations jusqu'au moment où il sera véritablement question de l'établir. Alors, Monsieur, si la formation de cette Pharmacie devait être de nature à porter un grand préjudice aux Pharmaciens de Paris, je vous prie de les assurer que je me ferais un devoir et un plaisir de soumettre leurs observations à Sa Majesté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

CORVISART.

---

avait été délivré à C. L. Cadet de Gassicourt, qui avait avancé la somme (Archives de la Société de Pharmacie, cote 57, pièces n° 71).

La lettre était adressée à M. le chevalier Boullay, pharmacien, secrétaire général de la Société de Pharmacie de Paris, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

Chronique Bibliographique

La Passante d'un soir de neige, par MARCEL CLAVIÉ. (Editions de l'*Œuvre d'art international*, 33, rue de Constantinople, à Paris).

« Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas, dit La Bruyère, une autre règle pour juger de l'ouvrage, il est bon, et fait de main d'ouvrier. »

A la juger ainsi, qui ne dira de *la Passante d'un soir de neige* : Ce livre est bon ?

La critique a rendu justice à la sincérité, à l'élévation de cette œuvre de poète. Quant au reproche qu'on fit aux personnages de M. Clavié de n'être pas réels, à ses idées d'être des utopies, nous le trouvons hors de propos. Puisque l'auteur a voulu faire non pas une peinture de mœurs, mais un poème, irons-nous l'accuser de pécher par excès d'idéalisme et de noble enthousiasme ?

Cependant, cet enthousiasme, cet élan vers l'idéal qui font l'originalité de M. Clavié sont aussi la cause de défauts qu'il n'a pas su éviter : l'emphase et la monotonie, résultant du ton lyrique à peu près uniformément soutenu.

Mais, malgré ses faiblesses, cette œuvre mérite de retenir l'attention, non seulement par l'idée qu'elle expose si chaleureusement, mais aussi parce qu'elle contribue à élever le poème en prose au rang des principaux genres de la littérature.

J. ADAM.

Les Voyages de Psychodore, *philosophe cynique*, par HAN RYNER. Un vol. in-18, Biblioth. des Cahiers Humains, Paris. — **La Mortelle Impuissance**, par POINSOT ET NORMANDY. Un vol. in-18, Charpentier, éd.

Psychodore est un disciple de Diogène, qui, comme son illustre maître, regarde la vie avec une philosophie quelque peu paradoxale. Il raconte ses voyages à travers l'humanité, sa poursuite à la recherche de la divine maîtresse, la *Vérité*, possédée en rêve, et perdue au grand jour de la réalité. Au cours de ses pérégrinations il aborde, tels ses prédécesseurs Gulliver et autres, dans des pays étranges, dont il pénètre difficilement les mœurs et la mentalité des habitants.

Et pourtant ceux-ci sont de braves gens, ayant évidemment, aux yeux de ce désabusé, le tort d'être le jouet des passions humaines ; ils vivent dans l'incertitude de l'avenir, et même dans l'ignorance du passé, mais cependant cherchent à résoudre le problème métaphysique, sans se mettre d'accord sur la solution exacte. Et la morale du livre est résumée par cette phrase simple d'une fillette, à qui le voyageur demande si elle voit de l'autre côté de la tombe :

— « La tombe... c'est un mur... On ne voit pas à travers les murs. »

M. Han Ryner, en écrivant cette œuvre essentiellement philosophique, n'a pas sacrifié au goût du jour, en l'enveloppant d'une affabulation ingénieuse et attirante. Faut-il lui en savoir gré ? Évidemment sa pensée, qui plane toujours au-dessus des petitesses et des contingences modernes, reste pure de toute compromission ; mais elle est parfois trop symbolique, si symbolique qu'elle en est affaiblie. Ce sont les pages d'un penseur stoïque (Diogène n'était pas loin d'être un stoïque), dont toute la sagesse tient en ces deux mots : « Supporte, et abstiens-toi. »

Assurément, c'est une façon comme une autre d'envisager la vie, mais, à mon sens, ce ne doit pas être la formule de l'Humanité de demain. A celle-ci on doit apporter d'autres paroles que celles de la résignation passive : à cette maxime, je préfère celle de cet autre philosophe, qui disait simplement : « Agis. »



MM. Poinsot et Normandy, qui ont déjà publié un roman quasi médical, *l'Échelle*, où ils exposaient le développement de la cruauté dans un individu moderne, ont, dans leur nouveau livre, *la Mortelle Impuissance*, consacré de très longues pages à un cas psychologique, fréquent du reste, et qui prêtait à une étude fort intéressante. Il est des hommes à qui ne suffisent pas les sensations ordinaires, les sensations normales, et qui sont toujours en quête d'inédit, parfois d'invraisemblance. Ces hommes, ce sont les dilettanti proprement dits, jamais contents de soi, jamais assouvis dans leurs intimes ambitions, toujours en chasse vers de nouvelles aventures, amoureuses ou non, qui leur procureront l'ivresse désirée : Georges Daussonnes est de ceux-là. En amour, il s'est fait un idéal, évidemment fort chimérique, et irréalisable... Il rêve d'une femme profondément intelligente, d'une plastique admirable, réunissant la double beauté du corps et de l'âme.

Et il se désespère de ne pas trouver sur sa route cet être divin qui satisferait aux besoins physiques et moraux qui le tourmentent.

Névrosé mal dirigé, laissé seul dans la vie, sans aucun appui moral, par un père qui avait foi dans le perfectionnement naturel et spontané de son fils, Georges Daussonnes s'essaie dans toutes les branches sociales, et échoue dans toutes : artiste, poète, musicien, orateur, homme public, sociologue, il est médiocre partout, et ne réussit jamais à atteindre son idéal : « Plus loin, toujours plus loin », s'écrie-t-il, et téméraire, aveugle, il donne tête baissée dans une série d'aventures d'où il sort chaque jour plus meurtri, plus blessé, agonisant enfin, malgré sa grande intelligence et son honnêteté.

Le livre de MM. Poinsot et Normandy est un roman attrayant, un peu touffu peut-être. Disciples de l'école réaliste, ils s'attardent trop dans des détails de second ordre qui, pour vouloir trop prouver, ne prouvent rien. Leur roman aurait gagné à être plus concis, plus sobrement traité. Tel qu'il est cependant, il constitue

une contribution fort curieuse à l'étude de la mentalité moderne.

Il aura, nous n'en doutons pas, le même succès que son prédécesseur, *l'Échelle*, et ce sera un succès de bon aloi, bien dû au travail persévérant et consciencieux des deux écrivains.

Dr Lucien Nass.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Il Conte di Neipperg ; *Documenti sulla sua morte*, pubblicati dol Dott. Giovanni Carbonelli. Torino, Rienzo, Streglio et Ce. editori. 1903.

Sainte-Beuve avant les « Lundis » (essai sur la formation de son esprit et de sa méthode critique), par G. Michaut. Fribourg (Suisse), librairie de l'Université. 1903.

Sainte-Beuve intime et familier, par Jules Troubat. Librairie L. Duc et Cie, 125, rue du Cherche-Midi, Paris. 1903.

La Médecine au temps des Pharaons, par le Dr Abdel Ariz Nazim. Montpellier, Manufacture de la Charité. 1903.

De la vibration, Effets physiologiques et applications thérapeutiques, par le Dr René Mesnard. Clermont (Oise), imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André. 1903.

Le Saturnisme, Etude historique, physiologique, clinique et prophylactique, par G. Meillère. Paris, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon. 1903.

Ligue nationale belge contre la tuberculose, section du Brabant (dispensaire Albert-Elisabeth, exercice 1902). Siège social, 61, rue aux Laines, Bruxelles.

De la valeur hydrothérapique du bain de siège froid, par les Drs Caulet et Macrez.

Contribution à l'étude des anomalies de dimensions et de formes des maxillaires dans leurs rapports avec l'esthétique faciale, par J. de Croès. Publications de l'*Odontologie*. 1903.

La protection des Enfants du premier âge en France ; de l'utilité de la généralisation des pouponnières, par le Dr François Houssay. Paris, Institut de bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain. 1903.

De l'Education des femmes, par Choderlos de Laclos, préface par Edouard Champion. A. Messein, éditeur, 19, quai Saint-Michel.

Statistique des opérations pratiquées au Havre en 1903, par Robert Sorel (du Havre). Institut de bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain. 1903.

Statistique des opérations pratiquées au Mans du 1er janvier au 31 décembre 1902, par Henri Delagenière (du Mans). Tiré à part des *Archives provinciales de chirurgie*. Paris, Institut de bibliographie. 1903.

Hépaticotomie pour calculs ; guérison, par H. Delagenière (du Mans). Tiré à part des *Archives provinciales de chirurgie*. Paris, Institut de bibliographie. 1903.

ERRATA

Nous recevons de M. le Dr Régis la lettre suivante, qui restitue le véritable sens d'un mot attribué au professeur Ball, mot qu'un de nos collaborateurs avait détourné, involontairement sans aucun doute, de sa signification.

Mon cher Cabanès,

Je lis, dans le n° du 15 octobre 1903, de *la Chronique médicale*, page 703, sous la signature du Dr Michaut, le passage suivant :

... « On pourrait produire un roman dans le genre des *Morticoles*, s'attaquant à un régime universitaire qui nomme des professeurs de médecine mentale, alors qu'il n'existe aucun examen, aucun concours spécial, permettant de reconnaître les aptitudes des agrégés qui veulent enseigner dans cette branche importante de la pathologie; lacune qui a pour résultat ce fait connu d'un médecin nommé professeur, après s'être occupé, son existence entière, de tout autre chose que de médecine mentale et s'écriant, au début de sa première leçon de clinique psychiâtrique : « Ce qui m'étonne le plus, Messieurs, en montant pour la première fois dans ma chaire, c'est de m'y voir ! » (Leçons du professeur Ball.) »

A titre d'ancien élève et ami du professeur Ball, dont je fus successivement, au début même de son enseignement clinique à Sainte-Anne, l'interne, puis le chef de clinique, je vous demande la permission de rectifier la double erreur contenue dans ce passage du Dr Michaut.

Et d'abord, ce n'est point parce qu'il reconnaissait n'être pas à sa place dans la chaire des maladies mentales que le professeur Ball s'étonnait de s'y voir; c'est tout simplement parce qu'il s'était écoulé tant de temps et produit tant de difficultés entre sa nomination et son installation à cette chaire, qu'il se trouvait tout à fait surpris de l'occuper enfin ; ce n'est pas, on le voit, la même chose.

Au surplus, pour qu'il ne reste pas le moindre doute à cet égard, voici le début même de la leçon d'ouverture du professeur Ball :

« Messieurs,

« On demandait un jour au vieux doge de Gênes, contraint, par Louis XIV, de venir s'humilier à Versailles, ce qui l'étonnait le plus dans la cour du grand roi : — « C'est de m'y voir, » répondit-il.

« Je pourrais à mon tour m'appliquer cette parole ; et lorsque, après une si longue attente, je monte enfin dans cette chaire dont l'accès semblait m'être à jamais interdit, ce qui m'étonne le plus, c'est de m'y voir. »

Il me semble qu'il ne peut y avoir deux façons différentes d'interpréter un pareil langage. D'ailleurs, comme pour en préciser davantage encore le sens, Ball, en publiant pour la seconde fois sa leçon, y a adapté, en renvoi, la note suivante :

« Cette leçon a été professée le 16 novembre 1879. Les premières lignes font allusion aux obstacles qui ont retardé de deux ans l'ouverture de mon cours. Je n'ai rien voulu changer au texte, qui

marque ma reconnaissance à des maîtres et à des amis qui ne sont plus (1). »

En second lieu, il n'est pas exact de dire, ainsi que le fait le Dr Michaut, que Ball fut nommé professeur de médecine mentale, « après s'être occupé, son existence entière, de tout autre chose ». Ball, pour n'être pas ce qu'on appelle un aliéniste de carrière, n'était pas cependant, à son avènement au professorat, étranger à la psychiâtrie qu'il avait étudiée à la Salpêtrière avec Moreau (de Tours), dont il fut l'interne, et à l'Infirmerie du Dépôt de la Préfecture de police, avec Lasègue, à l'exemple duquel il fit, comme agrégé, à l'Ecole pratique, en 1875 et 1876, un cours sur les maladies mentales.

Excusez-moi, mon cher Cabanès, d'avoir, par cette lettre de rectification, voulu « marquer ma reconnaissance à un maître et un ami qui n'est plus », pour parler son propre langage, et agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Dr Régis.

***

M. le Dr Callamand, de Saint-Mandé, dit, en parlant de Claude Bernard : « Interne à 26 ans » ; or Bernard fut reçu à l'internat le 24 décembre 1839, le 26e sur une promotion de 29 internes. Quant à Longet, on ne trouve pas de traces de lui dans l'Internat de Paris en 1831.

Le *Précis iconographique de Médecine opératoire et d'Anatomie chirurgicale*, par M. Bernard et Ch. Huette est de 1848 (ce n'est pas un *Traité*, mais un *Atlas*).

Parmi la longue liste des ouvrages de Cl. Bernard, le Dr Callamand oublie le fameux drame *Arthur de Bretagne* (novembre 1834), que le Dr Cabanès a analysé dans le premier numéro de la *Chronique médicale* (15 décembre 1894) et dont le manuscrit a été publié par M. George Barral en 1887 (E. Dentu, éditeur).

L'anecdote qui pourrait intéresser les lecteurs est la suivante : Mme Claude Bernard (Mlle Pelouze) fit racheter tous les exemplaires de ce drame chez l'éditeur et saisir tous ceux qu'on rencontrait à l'étalage des libraires. Le volume est donc introuvable.

Enfin *Rose du Rhône*, comédie-vaudeville de Claude Bernard, jouée à Lyon, n'a jamais été imprimée.

Bernard avait 21 ans quand il écrivit *Arthur de Bretagne*. L'exemplaire du drame fut jeté au pilon, parce qu'il contenait cette phrase : « Ce sera l'éternel honneur de MM. Mathias Duval, Armand Moreau, Paul Bert, d'Arsonval, Jousset de Bellesme, Dastre, Augustin Galopin, Roger de la Coudraie, G. Maloizel, A. Ferrand, Raphaël Dubois, Paul Regnard, R. Blanchard, A. Hénocque, Jolyet, Lepine, Pozzi, Ch. Richet... de ne l'avoir jamais négligé dans l'*abandon cruel* où le laissèrent, un triste matin, en 1869, sa femme et ses deux filles (*sic*). »

. . . .

Page 704, ligne 20 (no du 15 octobre 1903), vous me faites dire : « M. le Dr Boyer a débuté dans ce genre par l'histoire (jouée chez

(1) B. Ball., *Leçons sur les maladies mentales*, 2e édition, Asselin et Houzeau, 1890.

Antoine) d'un juge d'instruction épileptique, instruisant contre un innocent convaincu par lui d'assassinat commis dans une crise d'épilepsie. » Je n'ai pas gardé le souvenir du texte exact, mais il faut certainement lire : « M. le Dr Roger, et non Boyer ; le Dr G. H. Roger, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'hôpital d'Aubervillliers, auteur de l'*Introduction* à l'*Etude de la Médecine*, du *Traité des Maladies infectieuses* et de l' « Enquête ». La pièce a été reproduite ensuite, sous la forme du roman, avec le même titre.

Le Dr Boyer, dont il est question, n'est pas auteur dramatique. La confusion tient à la transposition de deux lettres... *Suum cuique.*

Dr Michaut.

Abonnements pour 1904

Tout abonné, ancien ou nouveau, qui enverra *directement* à l'administrateur de la *Chronique*, 6, rue d'Alençon, le montant de son abonnement (soit 10 fr.), (1), *avant le 1er janvier*, recevra, en prime gratuite et *franco*, à son choix (2) : la plaquette du Dr POTIQUET, *la Mort de François II*, ou les trois gravures éditées spécialement par la *Chronique*.

Il bénéficiera, en outre, d'une nouvelle réduction sur les deux ouvrages du Dr Cabanès : *les Morts mystérieuses de l'Histoire* et *le Cabinet secret*, 3e série, dont nous possédons les derniers exemplaires ; ces ouvrages leur seront envoyés *franco*, contre un mandat-poste de 4 fr. 50 et 3 fr., au lieu de 6 fr. 50 et 4 fr.

Les *Indiscretions de l'Histoire* et *Poisons et Sortilèges* (dont la 2e série paraîtra prochainment), appartenant aux éditeurs, ne pourront subir la même réduction ; ils continueront à être cédés au prix de 3 francs le volume (*port en sus*), conformément aux indications de la couverture.

Avis aux abonnés étrangers

En raison de l'éloignement et du temps assez long que prend la correspondance, pour arriver directement aux bureaux de la *Chronique* ou parvenir aux libraires parisiens chargés du renouvellement des abonnements, l'Administration prie les abonnés de la *Chronique* résidant *hors d'Europe*, de prendre sans retard les mesures que comporte ce renouvellement. Ils éviteront ainsi une suspension dans l'envoi de leur journal.

(1) 12 fr. pour l'étranger.
(2) Prière d'indiquer la prime choisie.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 22 15 NOVEMBRE 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Biographies Médicales

Dominique Larrey

(D'après des documents inédits)

PAR M. FÉLIX CHAMBON,

Bibliothécaire de l'Université de Paris.

Le testament de Napoléon Ier contient une phrase bien souvent citée : « Je lègue.... au chirurgien en chef Larrey, cent mille francs. *C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu.* »

C'est cet homme que je voudrais faire revivre pour les lecteurs de la *Chronique*, en ajoutant à un ouvrage récemment paru (1) un certain nombre de documents inédits.

Dominique Larrey naquit à Baudéan (Hautes-Pyrénées), en 1766 ou en 1769, — il ne le sut jamais lui-même, les archives ayant été détruites pendant la Révolution, — mais il est probable que ce fut en 1766. Un de ses oncles, Alexis Larrey, était un des professeurs les plus remarquables de l'Ecole de chirurgie de Toulouse. Le 10 mai 1780, Larrey partit pour le rejoindre. Son oncle l'admit à l'hôpital Saint-Joseph de la Grave, dont il était chirurgien en chef, et, tout en apprenant l'anatomie, le jeune Dominique continua à suivre les cours du collège.

Il était extraordinairement doué pour la carrière qu'il désirait suivre. Dès la première année il était nommé, au concours, sous-aide à l'hôpital, puis sous-prosecteur. En 1785, ayant obtenu le

(1) M. le Dr TRIAIRE, l'auteur de cet ouvrage : *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire* (1768-1842), Tours, Mame, 1902, gr. 8°, xv-756 p. (avec portrait d'après Girodet), s'est servi des documents remis par Mlle DODU à la Bibliothèque nationale, mais il n'en donne pas le détail. Voici l'état sommaire de ces documents, répartis en 14 volumes : Nouv. acq. frs. 5873-5886. I. Correspondance officielle pour le service de santé des armées : 5873, Armée d'Orient, 364 ff ; 5874, Campagnes d'Italie, d'Espagne, d'Autriche, 101 ff ; 5875, Campagne de 1813, 201 ff. — II. 5876, Correspondance générale de 1792 à 1842, 533 ff. — 5877, Documents autobiographiques, 160 ff. ; — 5878-9, Lettres et rapports de médecins militaires, 700 et 622 ff. ; — 5880, Lettres de médecins et savants étrangers, 650 ff. ; — 5881, de médecins civils, 659 ff. ; — 5882, de fonctionnaires, 545 ff. ; — 5883, d'officiers supérieurs, 201 ff. ; — 5884, de maréchaux et généraux, 603 ff. ; 5885, du personnel de la marine, 230 ff. ; — 5886, des ordonnateurs et intendants militaires, 689 ff.

1er prix de la Société de l'hôpital, il fut invité à faire des leçons publiques, et, l'année suivante, aide-major à l'hôpital, il soutenait, le 10 septembre, une *Thèse de chirurgie sur la carie des os*, qui lui valut une médaille de vermeil, aux armes de la ville.

Un an après, le 29 septembre 1787, il partait pour Paris, muni de lettres de recommandation de son oncle pour Louis et Desault, dont il suivit la clinique à l'Hôtel-Dieu. Sans fortune, il passa avec succès le concours pour la médecine navale, et partit pour Brest à pied. A Mortagne, il pratiqua l'opération d'une hernie étranglée. A Brest, après de nouveaux examens, il embarqua, le 3 mai 1788, sur la *Vigilante*, à destination de Terre-Neuve, en qualité de chirurgien-major. Il en a raconté la campagne, dans ses *Mémoires de chirurgie militaire*. Rentré à Paris en novembre, il se logea dans cette même rue du Foin, que Velpeau devait habiter plus tard, se lia avec Bichat, et continua à suivre des cours. Reçu le premier au concours, pour un poste de sous-aide major aux Invalides, il fut rayé par Puységur, qui avait à donner la place à un de ses protégés, et obligé de donner des leçons pour vivre. Il fut encore reçu premier au concours d'anatomie, à l'École pratique.

Après avoir participé à la prise de la Bastille et exercé les fonctions de chirurgien-major du district Saint-André-des-Arts, il quitta les Invalides, pour le poste de chirurgien-major du *Jupiter*. Au moment où il allait s'embarquer, son maître, Sabatier, le rappela pour un concours à Paris, à la suite duquel il fut nommé sous-aide, au moment où la guerre éclatait.

Il fut désigné, à la fin d'avril 1792, par le service de santé pour servir à l'armée de Luckner, comme chirurgien aide-major ; l'ordonnateur Villemanzy, « le plus honnête et le plus grand administrateur aux armées qu'ait eu la France à cette époque » (1), lui remit sa commission, qui l'attachait au corps de Custine, avec Percy comme chirurgien en chef. Percy s'occupait activement de la réorganisation des ambulances : il avait créé un corps d'infirmiers et de brancardiers. Il proposa même la neutralisation des blessés et des ambulances, mais il ne devait pas voir son projet réalisé.

Larrey reçut le baptême du feu à la prise de Spire. Il fut même mis aux arrêts, pour s'être exposé trop audacieusement en allant au secours des blessés ; sur 40 blessés français, il n'en perdit que 4. Il en fut toujours ainsi pendant tout le cours de sa carrière. Son intervention était si rapide (il opérait immédiatement), qu'il perdait très peu de blessés. Pour augmenter les chances de guérison, il demanda et obtint la création d'ambulances volantes. Il fut attaché à l'avant-garde de Houchard.

L'armée s'était établie à Mayence pour prendre ses quartiers d'hiver. Larrey en profita pour travailler. Il imagina des aiguilles à suture à tiges variées, permettant d'approprier leur usage à chaque organe et aux divers tissus : ce qui lui valut une médaille d'or de l'Académie de chirurgie. Il suivit aussi les cours de la Faculté de médecine de Mayence, où il se rencontra avec Sœmmering, et il rédigea à la hâte de nombreuses observations, qu'il envoya à la Société philomathique.

Les rapporteurs n'étaient pas toujours très bienveillants. Larrey

(1) P. Triaire, *op. cit.*, 86.

avait envoyé deux observations chirurgicales : l'une sur un cas de gangrène du rectum, par suite de gonorrhée, l'autre sur une opération de hernie étranglée. Les rapporteurs, Bellot et Robillard, tout en reconnaissant que l'opération *paraissait* avoir été faite « avec la plus grande délicatesse » et avait été suivie du plus grand succès, la critiquèrent vivement. Ils proposèrent néanmoins à la Société d'admettre Larrey au nombre de ses correspondants, terminant ainsi leur rapport : « Nous ajouterons seulement que ces observations seraient plus complettes si M. Larrey s'était donné le temps de les rédiger avec plus de soin et plus de méthode ».

Voici la lettre (inédite) que Larrey envoya, en réponse, à Brongniart :

« *A Mayence, ce 3 janvier 1793.*

« Pardon Citoyen du retard que j'ai mis à vous répondre ; j'attendais le moment de pouvoir recueillir les notes des maladies intéressantes que j'ai traitées pour vous envoyer les observations de celles qui m'ont présenté des objets importants. Au moment où je croyais m'en occuper je fus envoyé à l'ambulance volante où il ne m'a pas été possible de travailler. Je suis rentré en quartier d'hiver depuis 7 à 8 jours. J'ai profité de ce moment quoique bien occupé d'ailleurs pour faire les observations que je m'empresse de vous envoyer ; mais je réclame d'avance votre indulgence que je crois mériter par la situation où je me trouve, à présent surtout que je suis peut-être à la veille de partir avec l'armée qui, dit-on, va faire un mouvement sous peu de jours ; il ne sera donc pas étonnant que vous ne trouviez beaucoup de confusion dans ces écrits, des fautes d'orthographe, et nombre de ratures parce que je n'ai point eu le temps de les rédiger, et si je le commençais, j'aurois le désagrément de ne pouvoir le finir avant mon départ. Cette crainte bien fondée m'engage de vous les envoyer tels qu'ils sont, d'autant que les fets (*sic*) y sont exposés avec la plus grande vérité.

« Je ne puis vous exprimer le plaisir que j'éprouve d'être admis au nombre des correspondants de votre savante Société qui fera et fait déjà l'admiration des plus grands hommes, mais c'est à vous cher concitoyen a qui j'en ai cette obligation. Contez que je ne laisserois échapper aucune occasion pour vous en témoigner ma reconnaissance, et soyez bien persuadé que je metroi tout le zèle et l'application possible à répondre par ma correspondance aux démarches généreuses de la Société que je remercie infiniment ainsi que vous.

« Les commissaires chargés de mes deux dernières observations m'ont observé que si j'avois connu le moyen qu'employoit M. Desault pour les hernies, j'aurois peut-être épargné une opération qui auroit pu entrener la vie du malade parce que peut-être la hernie seroit rentrée. Dites leur je vous prie que j'avois employé ce moyen étant à l'h[opi]tal de Toulouse, que je ne connaissais pas M. Desault.

« Je l'ai conseillé, après m'en être servi plusieurs fois pour mes malades, à Paris, à un confrère nommé Marin qui demeure rue de St.-Jacques en face de la rue des Mathurins, ami du c[ito]yen

Mause, prévôt de l'Ecole pratique, il étoit à toute extrémité par un spasme de l'estomac et une hémorragie de ce viscère, et je puis dire que ce moyen lui sauva la vie ; et je n'ai pas négligé de le mettre en usage pour le malade qui fait le suget de l'observation, et si je n'en ai point fait mention comme d'un remède nouveau, c'est parce que je le croyois très ancien et connu de tout le monde. D'ailleurs quand bien même j'aurois négligé ce moyen; l'exposé des parties formant la hernie prouve que tous excepté l'opération auroient été inutiles puisqu'une grande partie de l'épyploon étoit gangréné et l'intestin renfermé dans son épaisseur et serré de toute part avec force, de manière que l'un ne pouvoit rentrer dans l'autre, et si cet accident fût arrivé le malade seroit mort par les effets de la gangrène, tandis qu il a essuyé trois combats depuis et jouit d'une parfaite santé. Réfléchissez sur ces motifs et vous verrez si cela est vrai.

« Pour la prochaine fois, je vais faire un petit recueil d'objets d'histoire naturelle qui vous feront sans doute plus de plaisir que mes observations chirurgicales qui sont très dégoutantes par leurs détails. En attendant je vous prie de ne pas m'oublier pour me faire part de vos travaux, et suis cher concitoyen avec les sentimens d'estime et d'amitié.

« Votre zélé concitoyen

« Larrey.

« Vous voudrez bien m'adresser les lettres au citoyen Villemansi, commissaire général de l'armée du Rhin et sous l'enveloppe : A Larrey. »

Au citoyen Brogniard.

Ce fut encore Bellot qui fut chargé du rapport sur l'observation d'une plaie de tête avec fracture du crâne et lésion au cerveau, « intéressante, dit-il, mais pas nouvelle », et sur la description d'animaux monstrueux observés à Mayence. Brongniart adoucit la fin du rapport en ces termes : « Les faits quoique intéressans pour la Société ne nous ont pas paru assez neufs pour être publiés ; ceci ne dépend pas de M. Larrey, mais des circonstances qui ne lui en ont point offerte de ce genre, car avec le zèle qu'il met dans ses observations il ne les auroit certainement pas laissé échapper. »

Larrey envoya, peu après, une observation plus importante :

A Steinffel, du 26 avril 1793, l'an 2e de la République française.

« Citoyen Président,

« J'ai reçu le *Bulletin* de la Société et la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en son nom. Je vous prie de lui témoigner de ma part combien je suis sensible à l'intérest qu'elle prend à mon instruction, en me communiquant ses travaux et en rectifiant surtout ceux que mes facultés me permettront de lui faire passer, elle peut être persuadée aussi que je profiterai de toutes les circonstances pour lui en témoigner ma reconnaissance et à vous, citoyen, en particulier.

« Dans l'article phisique de ce bulletin j'ai vu que la Société

venait de s'occuper du fluide nerveux dont l'identité avec le fluide électrique a été reconnue par Galvani. Et comme j'ai eu occasion de répéter ses expériences sur l'homme avec le fils du Dr Strack, associé à la Société de médecine de Paris, je vais vous en faire part, quoique notre travail n'offre rien d'intéressant qu'autant que les expériences ont été faites sur l'homme.

« Au mois de février dernier un de mes camarades ayant fait l'amputation de la cuisse dans l'hôpital de Mayence à un homme d'environ 50 ans dont la jambe avait été écrasée près de l'articulation du pied par une roue de voiture, à peine l'amputation fut-elle faite que nous disséquames le nerf poplité dont j'isolai le tronc jusqu'aux plus petites branches, nous enveloppâmes ensuite le tronc de ce nerf avec une lame de plomb et après avoir mis le corps le mieux à découvert, je pris deux pièces d'argent, une de chaque main ; j'en appliquai une sur le plomb qui recouvroit le nerf. Jusqu'alors il n'y eut point d'effet, mais à peine eus-je touché les muscles avec l'autre pièce d'argent qu'ils entrèrent dans des mouvements convulsifs très forts, qui faisoient étendre les fragments du pied sur la jambe. Le Dr Strack répéta cette expérience avec le même succès. Nous nous servîmes ensuite au lieu des pièces d'argent des pièces de fer et d'acier qui ne produisirent pas des effets aussi sensibles ; mais je répétai l'expérience avec un stilet d'argent courbé en demi-cercle. J'appliquai une de ses extrémités sur le plomb qui recouvroit le nerf, et l'autre sur le corps des muscles, et quoique le membre fût presque froid, les contractions furent plus fortes que jamais. J'observai encore qu'en tendant un peu le nerf avec cet excitateur au moment de l'expérience les effets en devenaient encore plus sensibles et les muscles entroient dans des contractions extrêmement fortes ; tel fut le résultat de nos expériences.

« Le jeune Strack m'avait promis de les répéter avec moi de différentes manières sur les animaux vivants, mais les circonstances m'ont privé de pouvoir exécuter cet agréable projet.

« Je pense que la Société a déjà fait des grandes réflexions sur cette découverte importante et en tirera sans doute des grandes inductions pour la pratique de l'art de guérir. Cependant elle me permettra à ce sujet de lui faire la question suivante, si elle n'a pas été déjà proposée, par exemple :

« 1o *Dans un membre paralysé suffirait-il de mettre un nerf à découvert pour l'électriser afin de rétablir le mouvement dans les muscles ?* ou faudrait-il mettre à découvert une partie des muscles en même temps que le nerf ? Première question.

2o Cette opération serait-elle contraire aux principes de l'humanité ?

3o Suffirait-il d'électriser le nerf superficiel du membre pour ranimer les muscles paralysés ?

« Enfin, exposer les avantages et les inconvénients de cette opération. Voilà, je crois, ce qu'il serait important de connaître.

« Si la Société trouve quelque chose de bon dans ces idées, je la prie de les réserver et d'en faire une question claire et précise qu'on proposera à tous les amateurs, membres et correspondants de la Société pour la résoudre selon ses intentions ; et pour encourager les auteurs, je donne un assignat de cent livres pour faire frap-

per une médaille d'argent, que la Société adjugera à celui qui l'aura méritée, mais il faut donner assez de temps pour ne pas précipiter les travaux.

« En donnant cette somme, je désire ne point être connu.

« Une fièvre bilieuse que j'ai essuyée m'a causé le retard que j'ai mis à vous répondre. Mais soyez persuadé que je ne laisserai échapper aucune circonstance favorable de pouvoir être utile à une Société aussi savante qu'utile.

« Comptez, je vous prie, sur mon zèle et l'attachement avec lequel je suis votre concitoyen et confrère,

« Mes amitiés à Brogniard.

« LARREY. »

Larrey dut bientôt cesser ses travaux. Lors des combats sous Mayence, en juin 1793, il se distingua en allant chercher les blessés sous le feu d'une batterie ennemie, à la tête d'une escorte de cinq dragons, et en les opérant immédiatement. Beauharnais signala sa brillante conduite à la Convention, le 25 juillet 1793. Cantonné à Strasbourg, il fut, en avril 1794, envoyé à Paris par les représentants du peuple, auxquels il remit un projet pour les ambulances volantes, avec la recommandation de Desaix.

Le service de santé militaire laissait alors fort à désirer, et l'on s'aperçut que les idées du jeune chirurgien étaient excellentes ; on le nomma chirurgien en chef de la 14e armée destinée à la Corse. Il put obtenir un sursis, dont il profita pour se marier avec Henriette Le Roux de Laville. Mais, dès le lendemain, il était obligé de partir pour Toulon. Sa femme l'accompagna jusqu'à Toulouse, où elle resta. Quant à Larrey, aussitôt arrivé à Toulon, il se présenta à Bonaparte, puis organisa son service. Il s'embarqua le 4 juin, mais la campagne ne fut pas longue, car l'escadre fut bloquée dans le golfe Juan, et l'état-major s'installa à Nice où Larrey reprit ses cours. La Commission de santé dont faisaient partie Pelletier, Berthollet, Antoine Dubois, lui adressa, le 6 messidor an II, un témoignage de satisfaction.

(A suivre.)

Caricatures médicales.

On nous a souvent exprimé le désir de voir la *Chronique* affecter une allure moins rébarbative, une mine plus souriante. Nous reconnaissons, en effet, que nous sacrifions peu, dans cette revue austère, à la gaudriole, la saine gaudriole de nos pères. Arrière donc les censeurs moroses ! Nous allons, pour vous dérider un peu, très chers confrères, commencer la publication d'une série de caricatures visant notre profession, éternelle cible des malades en belle humeur et aussi des fanfarons de santé.

Nous inaugurons, dès aujourd'hui, la série par deux caricatures de notre grand DAUMIER, qui font partie de la précieuse collection sur Paris, en la possession du Dr Vimont, qui a bien voulu — et nous l'en remercions vivement — nous les communiquer, à l'intention de nos lecteurs.

Caricaturana, 68.



par MM. Daumier et Philipon — Chez Aubert gal. véro dodat — Imp. d'Aubert & Cie

Robert Macaire magnétiseur.

Voici un excellent sujet … pour le magnétisme. Ceci n'y a pas de compérage, je n'ai pas l'honneur de connaître Mlle de St Bertrand et vous allez voir Messieurs l'effet du somnambulisme.
(Mlle de St Bertrand donne dans son sommeil des consultations sur les maladies de chacun, indique des trésors cachés sous terre, conseille de prendre des actions dans le papier Macaire, dans les mines d'or et dans une foule d'autres fort belles opérations) (1)

Caricaturana, 73.



Par MM. Daumier et Philipon — Imp. d'Aubert & Cie — Chez Aubert gal. véro dodat

Le Début

(Bertrand) Oh! non! la malade est faible, elle succomberait … l'opération devient impraticable.
(Robt Mac.) Impraticable!!! il n'y a rien d'impraticable pour un débutant … Ecoute! nous sommes inconnus, si nous échouons nous restons dans l'obscurité, ça ne nous recule pas; si par hasard nous réussissons … C'est fini, nous sommes lancés, notre réputation est faite! (Ensemble) Pratiquons! pratiquons
(Donnez donc votre pratique à ces gaillards là

(1) Que n'est-elle venue au monde un demi-siècle plus tard! Mais si les somnambules ne font plus fortune, Robert Macaire dépouille toujours M. Gogo. (N. de la R.)

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine (1).

(Suite).

OBSERVATION I

Mme L..., employée de commerce, 32 ans (neurasthénie).

HISTOIRE DE LA MALADIE.

Antécédents héréditaires. — Grands-parents paternels et maternels n'ont rien présenté de particulier et sont arrivés à un âge assez avancé.

Père, mort à 54 ans, de fluxion de poitrine ; avait des habitudes alcooliques, et se livrait par intermittence aux excès de boisson.

Mère, vivante, 58 ans, émotive, très nerveuse, sujette à des craintes imaginaires.

Un frère d'intelligence peu développée.

Antécédents personnels. — La malade n'a jamais joui d'une bonne santé ; elle a toujours été un peu nerveuse, se plaignant souvent de céphalalgies, de douleurs sans localisations précises.

Les digestions sont difficiles, s'accompagnant d'une sensation de plénitude de l'estomac et de ballonnement du ventre.

Pas de maladie grave; rougeole dans l'enfance.

Menstruation apparue normalement, mais d'une façon très irrégulière ; pertes blanches.

Constipation habituelle.

Insomnies fréquentes.

Durant ces derniers temps, Mme L... souffre davantage des douleurs névralgiques, ce qui l'empêche de travailler.

Rachialgie très marquée ; vertiges.

Traitement. — Le 21 mars, nous soumettons la malade au traitement par la Neurosine Prunier, à la dose de trois cuillerées à soupe par jour, pendant quatre jours, puis deux cuillerées après cette période.

Mme L... est revue trois semaines après : la rachialgie a notablement diminué ; moins de douleurs névralgiques.

26 avril. — Les céphalalgies ont presque complètement cessé ; plus de vertiges. Seule, l'insomnie persiste. Toutefois, les digestions sont meilleures.

Continuation de la Neurosine Prunier, à la dose de trois cuillerées à café par jour.

Nous revoyons cette malade, le 17 juin, en bon état de santé ; son patron l'a reprise à travailler, comme auparavant.

---

(1) V. le nº du 1er novembre.

La rachialgie et les vertiges ont complètement disparu : plus de pertes blanches. Bon appétit et digestions normales.

Mme L... ne prend plus de Neurosine Prunier. Du 17 juin au 2 septembre, le mieux s'est maintenu ; plus de névralgies : donc mieux.

Cette malade reprendra encore de la Neurosine Prunier pendant une dernière période de vingt jours.

OBSERVATION II

M. D..., Emile, 27 *ans* (neurasthénie).

Employé, se plaint d'asthénie générale. Grande fatigue le matin au réveil ; brisement des membres ; céphalées violentes ; rachialgie ; peu d'appétit ; digestions très pénibles.

Traitement. — Prend de la Neurosine Prunier, du 12 avril au 23 juin, à la dose de deux cuillerées à soupe par jour, pendant les quinze premiers jours, trois cuillerées à café ensuite.

Paraît nettement amélioré par le traitement : l'appétit a augmenté. Le malade se sent plus vigoureux ; il n'a plus cette grande fatigue qu'il éprouvait autrefois ; les céphalées et la rachialgie ont presque complètement disparu.

Analyse des urines. — Avant le traitement : urée, par litre, 11 gr. 86 ; phosphates, par litre, 2 gr. 72 ; rapport des phosphates à l'urée, 0,19.

Après le traitement, moyenne des trois analyses : urée, par litre, 16 gr. 1 ; phosphates, par litre, 1 gr. 28 ; rapport des phosphates à l'urée, 0,08.

Dr C.

ERRATA

Dans son ardeur de polémiste, M. le Dr Michaut me reproche des erreurs, même quand nous sommes, par hasard, d'accord !

J'avais écrit (*Chronique médicale*, 1903, page 688), que Claude Bernard, né en 1813, était interne à 26 ans ; et M. Michaut m'objecte qu'il fut reçu à l'internat en 1839... Si ce n'est pas exactement la même chose, c'est que l'arithmétique est pleine d'embûches, comme dit Victor Hugo.

J'ai dit aussi que Longet était interne en 1831, et j'ai pris cette date, comme tout le monde, dans le *Larousse*. Je l'adopte jusqu'à preuve contraire, ou tant que M. Michaut, qui a été interne lui-même, ne donnera pas d'autre date.

Quant à la question de savoir si l'ouvrage de médecine opératoire signé par Claude Bernard est un *traité*, un *précis* ou un *atlas*, elle importe assez peu, car il s'agissait simplement de démontrer que le grand physiologiste n'eut jamais d'aversion ni de dédain pour la médecine pratique, et je crois avoir réussi.

Enfin je n'ai jamais eu l'intention de donner la liste des ouvrages de Claude Bernard, qui tiendrait plusieurs pages de la *Chronique*, et *Arthur de Bretagne* n'avait rien à faire avec mon sujet.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

INFORMATIONS DE LA "CHRONIQUE"

Priorité scientifique.

A la suite d'une réclamation, fortement motivée, du Dr Hamonic, une commission (1) fut nommée, au sein de l'Académie de médecine, pour établir la question de savoir si MM. Metchnikoff et Roux étaient bien — comme ils le prétendaient — les premiers à avoir réussi l'inoculation de la syphilis au singe. Cette commission, par l'organe de son rapporteur, le Dr Hallopeau, a présenté ses conclusions, à la séance du 3 novembre dernier. Le rapport conclut qu'on ne peut ni affirmer, ni contester les résultats obtenus par M. Hamonic et ses collaborateurs, il y a plus de vingt ans. La seule preuve possible serait dans le renouvellement de l'expérience, car un fait n'est scientifiquement démontré, que s'il peut être reproduit dans les conditions où il a été réalisé une première fois.

Ce n'est pas tout à fait ce que nous attendions, mais enfin la priorité des expériences de MM. Hamonic et Martineau est proclamée — ce qui est un grand point.

Nous étions à Lourcine, en qualité d'interne en pharmacie, quand le singe Fracastor fut soumis aux épreuves que l'on sait, et nous pouvons nous porter garant des assertions du Dr Hamonic.

L'isolement de la bactérie spécifique, les inoculations à plusieurs animaux, porc, chien et cobaye, la nature réfractaire des premiers, moins réfractaire chez le cochon d'Inde, tous ces premiers résultats furent présentés par M. Martineau, en son nom et au nom de M. P. Hamonic, à l'Institut et à l'Académie de médecine, en août 1882. Par là, la science française prenait date et précédait l'Allemagne, où Lustgarten isola le microbe syphilitique un an seulement après les communications susdites.

Pasteur, qui avait été intéressé par ces travaux, avait offert à M. P. Hamonic de les poursuivre dans les laboratoires de la rue d'Ulm. Celui-ci resta cependant à l'hôpital Lourcine ; mais il porta son expérimentation sur un nouveau sujet, auquel il avait pensé de prime abord : c'est de cette époque que date la première inoculation syphilitique au singe.

A cette époque, M. Hamonic constata nettement, chez le macaque soumis à l'expérience, des accidents analogues à ceux qui se produisent chez l'homme :

« Il y a eu, écrivit-il, analogie absolue, autant au point de vue de l'*aspect clinique* que de la *durée des périodes évolutives*, avec ce qui se passe chez l'homme atteint de syphilis acquise.

« La maladie, tout en imposant un diagnostic absolu, a présenté une bénignité assez grande. Les accidents ont rétrocédé assez rapidement, comme cela s'observe chez certains sujets doués d'un terrain de culture assez peu favorable au développement de la bactérie syphilitique. On peut conclure que, chez le singe, la syphilis subit une certaine *atténuation*. J'avais cependant fait mon possible

(1) La commission était composée de MM. Alfred Fournier, Pinard et Hallopeau.



Médication alcaline

Comprimés de Vichy

(Comprimés Vichy-État)

GAZEUX

aux Sels naturels de Vichy-État

Chaque **Comprimé de Vichy** contient 0 gr. 33 de Sels Naturels de Vichy.

pour préparer mon sujet, en le laissant se livrer sans réserve à la passion alcoolique (1) qu'il portait en lui. »

Ces expériences, comme les précédentes, furent l'objet de trois notes détaillées, lues par M. Martineau le 22 décembre 1882 et les 2 et 26 janvier 1883, à la *Société médicale des Hôpitaux*.

Les injections et observations syphiligraphiques de M. P. Hamonic sur *Fracastor* auraient donc été, — suivant la juste remarque du Dr Héricourt, dans la *Revue scientifique*, — les *premières* faites sur un singe, et auraient ainsi constitué, jusqu'à la communication de MM. Roux et Metchnikoff, un fait unique dans la science, au moins en France.

Mommsen et la science allemande.

En France on est aussi prompt à l'enthousiasme qu'au dénigrement; on en vit une preuve nouvelle quand l'Allemand Mommsen vint, il y a quelques années, nous rendre visite. Il n'y eut attention qu'on ne lui témoignât. Ce n'était pas de la déférence, c'était la plus basse servilité. Et l'homme qu'on accablait de tant d'adulations était le même qui, à l'heure de nos revers, sonnait l'hallali et appelait les peuples à la curée ; le même qui, dans un banquet, à Rome, déclarait qu'en dehors de la science allemande, tout était « ténèbres et abrutissement ».

Nous avons plaisir à lui opposer, comme contraste, un savant, Allemand lui aussi, mais autrement juste dans ses appréciations : le professeur Carl Vogt, qui ne fut jamais ni le collaborateur de Napoléon III, ni le plat courtisan de Guillaume, et qui, dans la *Gazette de Francfort*, portait, en 1876, ce jugement équitable sur la science française, jugement que beaucoup de Français hésiteraient peut-être à contresigner aujourd'hui, mais qui pouvait alors passer pour un acte de courage et de haute impartialité.

« M. Mommsen a dernièrement exprimé de sévères jugements sur la science française et sur ses représentants. Chacun peut avoir son opinion personnelle, mais on ne peut nier l'évidence des faits. En France, les diplômes de licencié et de docteur sont encore de vrais diplômes. La preuve en est que le gouvernement n'a pas encore eu besoin d'instituer les examens d'Etat. La masse des connaissances exigées est peut-être moindre, mais on sait bien ce qu'il faut savoir, et si l'on mettait dans une balance la science française et la science allemande, je suis certain que l'avantage serait à la première, pour la médecine, le droit et la littérature. En France il n'y a pas, comme en Allemagne, des docteurs *in absentia*, ni des *colloquia*, ou des *tentamina*. Il n'y a pas de promotions sans que les études soient satisfaisantes et que les examens aient été passés. *Sumimus pecuniam et mittimus asinum in patriam :* telle fut la réponse du vieux Kastner à l'université de Gœttingue, un jour qu'on lui reprochait de nommer docteurs de parfaits ignorants. Dans plusieurs universités, en ce temps-là, on traitait les examens du doctorat fort légèrement, et,

(1) La fin de Fracastor fut tragique : un jour, étant gris et se trouvant seul dans le labotoire, il bouleversa tout, découvrit une boîte d'allumettes, mit le feu à un tas de papier et fut retrouvé asphyxié.

pendant qu'on débitait de longs discours avec de grands mots, sur la noblesse de la science, on vendait, argent comptant, non seulement le titre de docteur, mais aussi les thèses et dissertations sur le doctorat.

« On raconte que le célèbre K. Sprengel avait une grande armoire, remplie de dissertations bien rangées et étiquetées, à vendre à des candidats, à des prix assez élevés, variant de vingt louis d'or (400 fr.) jusqu'à cinq thalers (18 fr. 75) : de cette façon, le candidat pouvait choisir.

« On raconte aussi une anecdote de ce genre sur le curé de Sachsenhausen. Diverses facultés avaient des agents à l'étranger, principalement en Angleterre et en Amérique, et elles vendaient leurs diplômes, tout comme certains petits monarques vendent les décorations et les ordres qu'ils confèrent ».

Suit le récit de la pratique observée à l'université de Giessen et du banquet payé par le récipiendaire, où figuraient les *doctorbrezel* (gâteaux pour le doctorat), qui ne pouvaient être fournis que par Silbereisen, pâtissier de l'université, ainsi que le récit du fait passé à Rostock (1).

M. Vogt ajoutait : « Sur cent thèses du doctorat, imprimées en Allemagne, dix tout au plus sont réellement faites par ceux qui les signent, et il n'y en a pas cinq sur cent qui méritent d'être imprimées. Sur les quatre-vingt-dix autres, il y en a bien vingt qui sont achevées, grâce à des corrections en collaboration, mais sûrement, pour les soixante et dix qui restent, le candidat n'y a pas seulement autant travaillé que le copiste qui a recopié le manuscrit...

« Pour les thèses orales, c'est la même comédie que pour les thèses écrites : on apprend par cœur les questions et les réponses. Autrefois, la comédie était encore plus grotesque : à Berlin, on pratiquait encore les dissertations latines dans les thèses en médecine, quand les autres universités les avaient remplacées par les thèses en allemand. Que se passait-il alors ? Celui qui réfutait la thèse avait son cahier dans son chapeau ; le candidat l'avait sur son pupitre, et chacun de son côté lisait le morceau d'éloquence latine qu'avait composé pour la circonstance quelque philologue sans sou ni maille. A présent, la comédie se passe toujours de la même manière, mais c'est la langue allemande qui remplace la langue latine.

« Le diplôme de docteur allemand n'a plus aucune signification, du moins dans la plupart des Etats de l'Allemagne. Les étudiants en médecine en sont arrivés au point de croire que le titre de docteur en médecine n'est pas nécessaire pour se faire appeler docteur, dès qu'on a subi l'examen du gouvernement et qu'on a reçu l'autorisation de pratiquer. Alors, pourquoi nommer des docteurs en jurisprudence, en philosophie, en médecine avec tout l'attirail de dissertations, de thèses, d'examens simulés ?

« Tout le monde avouera que le titre de docteur allemand est peu estimé, tant à l'étranger qu'en Allemagne. Il est grandement inférieur aux ordres de l'Eperon d'Or et même de la Légion d'honneur. A qui la faute ? Aux professeurs mêmes des universités. Quoi

(1) Voir *Intermédiaire*, IX, 374.

que l'on fasse, il en sera toujours ainsi tant que le diplôme sera vendu par les professeurs.

« Lorsqu'en 1847, je voulus entreprendre un cours de zoologie à Giessen, le recteur me dit que je ne possédais pas le titre de docteur en philosophie, et que, d'après les antiques règlements, ceux-là seuls pouvaient faire des cours, qui étaient docteurs de cette faculté. Il ajouta que l'on pourrait me faire conférer, *honoris causa*, le diplôme de docteur en philosophie, ce qui aplanirait toutes les difficultés.

« Quoi qu'en dise M. Mommsen, les docteurs *in absentia* subsistent encore. On prend le chemin de fer, un lundi par exemple, on va trouver M. le doyen de l'université, on lui donne l'argent et la dissertation ; on passe le mardi l'examen oral, qui se fait pour la forme, on soutient la thèse le mercredi et on revient le jeudi avec le diplôme de docteur. »

La mercuriale de Carl Vogt date de 1876 ; nous reconnaissons sans embarras que la situation n'est plus la même aujourd'hui. Il n'en reste pas moins que Mommsen reçut ce jour-là une leçon sévère — et qu'il ne s'en vanta pas.

Un cas de narcolepsie historique.

Le professeur Blanchard a présenté récemment à l'Académie de médecine des nègres atteints de cette curieuse *maladie du sommeil*, sur laquelle nous ne possédons jusqu'à présent que de vagues notions étiologiques. Croirait-on qu'il y eut jadis un souverain pontife — et vraiment, au lendemain de l'élection du successeur de Léon XIII, notre découverte a bien son piquant — qui aurait présenté les bizarres symptômes de ce que Gélineau a décrit sous le nom de *narcolepsie*, analogue, par quelques côtés, à la singulière affection dont le professeur Blanchard a si magistralement déterminé les caractères ? Nous prévenons que nous laissons à l'auteur des lignes qu'on va lire (1) la pleine responsabilité de son récit.

« L'heure d'un nouveau pape allait sonner. L'urne béante attendait le nom de l'élu. Il y avait par là, dans un coin du conclave, un cardinal du nom de Conti. La nature, en le formant, lui avait scellé le crâne au cerveau ; grâce à ce vice de conformation, le pauvre homme passait sa vie à dormir. Il était à genoux pour prier, il dormait ; il montait à l'autel pour bénir, il dormait ; il égrenait son rosaire, il dormait ; il murmurait un *Ave*, il dormait ; il donnait une audience, il écoutait, il regardait, et au premier mot, il fermait la paupière et dormait ; il dormait en écrivant, en lisant, en marchant, en soupant, dans la rue, en voiture, au jeu, au concert, au confessionnal, au conclave, partout ; il dormait à perpétuité : aussi le peuple romain l'appelait le *Dormeur*.

« Le jour de l'élection, le cardinal de Rohan aborda cet infatigable somnambule, le secoua par la manche et lui présenta un billet à lire d'abord, et ensuite à signer. Pour avoir plus tôt fait, le cardinal Conti commença par signer, et aussitôt il laissa tomber sa tête dans sa poitrine : il dormait.

(1) Eug. Pelletan, *Décadence de la monarchie française*, p. 271-72.

« Un moment après, il entendait crouler la voûte de la chapelle Sixtine. C'était son nom qui montait vers le ciel en immense acclamation. Il était pape ; il avait gagné la tiare en dormant. Il jeta autour de lui un regard d'étonnement, souleva son corps à moitié, reconnut dans la foule le cardinal de Rohan, le salua du geste et lui dit : *Voilà l'œuvre de tes mains. Ecce opus manuum tuarum.* Et après cet effort de reconnaissance, il retomba dans son fauteuil et reprit le cours de son sommeil. »

Argan était-il malade ?

Après le livre du professeur H. Folet (de Lille) et la conférence, d'une si jolie tenue littéraire, que fit naguère, en Sorbonne, le professeur Debove, sur *le Malade imaginaire*, il semblait que tout eût été dit sur le sujet. Le Dr A. Guieysse ne l'a point pensé, qui étudie à nouveau le « cas » d'Argan (1).

Argan — le professeur Debove l'avait déjà appris à ceux qui l'ignoraient encore — était affligé de maux réels, en dépit du sentiment contraire de son frère Béralde ; et, pour le dire tout de suite, il était atteint de neurasthénie, à forme gastro-intestinale.

Le tableau symptomatique, vous le connaissez : il suffit d'aller au *Français* revoir la pièce, ou plus simplement de la relire les pieds sur les chenets. Que dit, en effet, Argan ? « Je sens de temps en temps des douleurs de tête » (la céphalée, bien connue des neurasthéniques). « J'ai des maux de cœur. Je sens parfois des lassi- « tudes par tous les membres, et quelquefois il me prend des « douleurs dans le ventre, comme si c'étaient des coliques. » Troubles gastro-intestinaux, asthénie musculaire, nous connaissons ces signes-là, pour les avoir cent fois observés.

On a prescrit à Argan un julep soporatif — c'est donc qu'il ne dort pas ou dort mal.

Argan s'emporte à tout propos et le plus souvent hors de propos : il a l'irritabilité des épuisés du système nerveux, irritabilité bientôt suivie de la dépression caractéristique de cet état morbide.

Il se préoccupe des moindres détails, surtout en ce qui concerne les médicaments à prendre. Il ne lui indiffère pas de savoir combien il doit mettre de grains de sel dans son œuf ; et lorsqu'il s'aperçoit qu'il a oublié de demander si les douze allées et les douze venues, que son médecin lui a ordonné de faire dans sa chambre, doivent être en long ou en large, nous pouvons voir là, sous une forme à peine exagérée, l'état d'inquiétude qui caractérise cette maladie.

Et M. Guieysse conclut : « La céphalée, les troubles de la vue, l'asthénie musculaire, l'insomnie, l'émotivité exagérée et l'inquiétude, voilà qui est suffisant, ce me semble, pour constituer un parfait neurasthénique.

« Les symptômes gastro-intestinaux sont aussi nets : actuellement, Argan est un constipé, sa thérapeutique le prouve bien ; et lorsqu'il refuse le traitement que lui envoie M. Purgon, et que celui-ci l'accable sous la vision de ses maux futurs, il sait bien, hélas !

(1) Cf. la *Revue Bleue*, 3 octobre 1903.

ce qui l'attend ; aujourd'hui, nous dirions qu'il va à *l'entéro-colite muco-membraneuse* — ce serait moins riche comme expression, mais tout aussi grave.

« Les Argans actuels sont toujours plongés dans les livres de médecine et y cherchent leurs symptômes. Le vieil Argan, lui, ne lisait pas et d ailleurs il n'y avait point à cette époque une aussi grande abondance de livres médicaux à la portée du public.

« Il remplace cette marque de détraquement cérébral par un amour effréné du médecin et même de l'apothicaire. En effet, il désire marier sa fille aînée à un médecin : « Ma raison est que, me voyant « infirme et malade comme je suis, je veux me faire un gendre et « des alliés médecins, afin de m'appuyer de bons secours contre « ma maladie, d'avoir dans ma famille les ressources des remèdes « qui me sont nécessaires et d'être à même des consultations et des « ordonnances ».

Il ne répugnerait même pas à donner sa petite Louison à un apothicaire. Non pas que apothicaires ou médecins ne puissent faire, même aujourd'hui, le bonheur d'une jeune fille, mais Argan ne raisonne en l'espèce que dans son intérêt propre et prend un médiocre souci de l'avenir de sa progéniture.

L'Argan de Molière n'écrivait pas encore son autobiographie, destinée à son médecin ; c'est un progrès de notre siècle de lumières.

Il n'allait pas encore à Châtel-Guyon, ou à Plombières, bien que Plombières fût déjà très fréquenté. Il avait toutefois recours aux clystères, que le neurasthénique dernier jeu a remplacé par la longue canule et la douche ascendante.

Donc Argan — pour en revenir à lui — n'était pas un « malade imaginaire » ; mais voyez-vous, sur l'affiche du Français, la pièce de Molière sous ce nouveau titre : *Le neurasthénique gastro-intestinal* ?

Nous gageons d'avance que notre première scène subventionnée ne ferait pas, ce soir-là, le maximum.

Les pénalités contre les syphilitiques.

Au dix-septième siècle, la syphilisation était poursuivie comme un délit et punie de peines afflictives. On lit, dans l'ordonnance de 1679, sur les maladies vénériennes :

« Ceux qui se trouveront à l'hôpital attaquez du mal vénérien, ou qu'on y enverra, n'y seront reçus qu'à la charge d'être sujets à correction, avant toutes choses et fouettez, ce qui sera certifié par leurs billets d'envoi. Bien entendu à l'égard de ceux-là qui auront gagné le mal par leurs désordres et débauches, et non de ceux qui l'auront contracté, comme une femme par son mari et une nourrice par l'enfant. »

Cette législation n'a disparu qu'à la fin de l'ancien Régime. Il ne semble pas d'ailleurs qu'elle ait jamais porté grand fruit (1).

---

(1) Cf. Locard, *Les crimes de sang et les crimes d'amour au* XVII[e] *siècle*. Paris, Storck.

ÉCHOS DE PARTOUT

Une clinique chirurgicale en wagon. On vient de construire, en Russie, un splendide wagon destiné à servir d'hôpital chirurgical roulant. Cette gigantesque voiture contient : une chambre de consultations et de pansement ; une chambre de bains ; une salle d'opérations, éclairée de larges fenêtres et munie de tout ce qui est nécessaire pour les grandes interventions chirurgicales ; une pharmacie, servant en même temps à loger l'infirmier en chef ; une chambre pour le chirurgien ; une chambre pour loger en commun le personnel d'infirmiers ; un water-closet ; et, enfin, la chambre de chauffe.

Le wagon est éclairé à l'acétylène. Les plafonds, les murs et les planchers sont tapissés de linoleum. Dans la salle d'opérations, le plancher est en terre cuite.

On comprend les services que pourra rendre, en temps de guerre, un tel hôpital ambulant, relié à un train qui transporte des blessés. En Russie, ces services seront d'autant plus précieux que les distances à parcourir sont énormes.

(*Revue int. de Thér.*)

Les débuts d'un illustre praticien. Le célèbre chirurgien anglais Sir James Paget a laissé des mémoires fort intéressants. Un de ses fils vient de les éditer (*Memoirs and letters of sir James Paget,* London 1903), et nous en extrayons les curieux détails qui suivent :

Bien qu'il eût suivi une carrière médicale fort régulière, comme étudiant, comme chirurgien et comme professeur, dans les hôpitaux de Londres, il n'arriva que très tardivement à la situation prépondérante qu'il devait occuper. Il dit (page 193) : « Si j'étais mort avant 47 ans, j'aurais laissé ma femme et mes enfants dans une extrême pauvreté. Avant cette époque, je n'avais pas pu sauver un shilling ; j'avais payé mes dettes quelques années auparavant, mais mes dépenses de famille avaient augmenté incessamment.

« Pendant les sept premières années, après avoir obtenu mon diplôme, ma plus forte année de clientèle ne me rapporta pas 600 francs, et dans les quatorze premières années que j'exerçai la chirurgie, je ne dépassai pas 2.500 francs. Si j'étais devenu incapable de travailler avant l'âge de 60 ans, ma famille aurait été dans la gêne.

« Plus tard mon succès fut graduel et constant, au point que ma pratique me rapporta plus de 250.000 francs par an ; dans les dernières années, lorsque je cessai d'opérer, ce chiffre descendit à 175.000 francs. »

Voilà un exemple réconfortant pour les débutants.

(*La Clinique infantile.*)

Féminisme médical. Le concours de l'internat des hôpitaux de Lyon vient d'avoir lieu. C'est une femme, Mlle Monod, qui a été reçue la première par ordre de

mérite. Mlle Monod est la première étudiante en médecine, à Lyon, qui arrive à l'internat. Elle est la nièce de M. Henri Monod, Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène au ministère de l'intérieur.

(*Le Courrier médical.*)

Une ligue contre la poussière. Une ligue destinée à combattre la poussière doit réunir tous ses ennemis ; or, c'est à la constitution de cette ligue que s'est attelé le Dr Guglielminetti.

Médecins illustres, présidents de l'Automobile-Club et du Touring-Club de France, ingénieurs en chef des ponts et chaussées, hauts fonctionnaires, etc , etc., ont accepté des postes d'honneur et de travail à la tête de cette ligue, et, ces jours-ci, nous allons la voir faire son apparition officiellement en ce monde. Elle se mettra aussitôt à la tâche. Celle-ci consistera à réunir tout d'abord assez d'adhésions... et d'argent, pour permettre de combattre efficacement le fléau. Car il s'agit : 1o d'organiser des concours en vue d'obtenir le meilleur produit chimique destiné à faire disparaître la poussière ; 2o de faire des conférences et des expériences pratiques un peu partout en France.

Déjà le procédé du *goudronnage* donne, partout où il a été utilisé selon la méthode préconisée, des résultats inespérés. Mais on trouvera peut-être mieux encore, et moins cher, et, dans quelques années, la poussière... et la boue qui en découle auront disparu des grandes routes de notre pays !

(*Echo de Paris.*)

Ecoles d'infirmières. Le Directeur de l'Assistance publique de Paris, M. Mesureur, désireux d'assurer un bon recrutement d'infirmières, propose au Conseil municipal de faire construire l'école projetée, avant même que le plan de campagne général ait été complètement approuvé. — Le Conseil municipal vient, en conséquence, d'être saisi du projet de construction de cette école, sur les terrains libres de l'hospice de la Salpêtrière. Il y aura, au premier étage, un amphithéâtre, deux réfectoires, des salles d'étude et de jeux, une bibliothèque. Les logements des élèves seront installés aux autres étages. La dépense totale sera de un million de francs.

Sur l'avis de la commission administrative des hospices de Bordeaux, le conseil municipal de cette ville vient également de voter la création d'une école d'infirmières ; c'est la première institution de ce genre qui sera créée en France, tandis qu'il en existe de nombreuses à l'étranger, où des Françaises, désireuses d'acquérir les connaissances techniques et pratiques sérieuses, sont allées s'instruire.

(*L'Éclair.*)

Nouveaux journaux. Bienvenue cordiale et souhaits de longue vie à nos deux nouveaux confrères : *la Clinique infantile*, dont le directeur-rédacteur en chef est notre sympathique maître et ami, le Dr G. Variot — et la *Vie normale*, revue d'études psychologiques, dirigée par le Dr Paul Valentin, qui n'est pas un nouveau venu dans la presse scientifique, ayant fait ses premières armes à la *Revue de psychologie*, avec le Dr Paul Hartenberg.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

L'amputation de la jambe a-t-elle été pratiquée, sur le maréchal Lannes, au membre droit ou au membre gauche? — La question n'est pas oiseuse, ainsi qu'on en va juger.

Dans sa *Relation médicale de campagnes et voyages*, de 1815 à 1840, suivie de notices sur les fractures des membres pelviens, sur la constitution physique des Arabes, et d'une statistique chirurgicale des officiers généraux blessés dans les combats et pansés sur les champs de bataille (Paris, J.-B. Baillière, 1841), le baron Larrey écrit ce qui suit (pages 353-354) : « Elevé au rang de maréchal de l'Empire, revêtu du titre de duc de Montebello, ce magnanime guerrier contribuait de toute son intrépidité aux brillants succès de nos armes, à la fameuse bataille d'Essling, en Autriche (1809), lorsqu'il eut la jambe *droite* désorganisée par un boulet de petit calibre, qui avait traversé, en même temps, le genou droit, en entamant la peau et le muscle vaste interne de la cuisse gauche. *Je pratiquai immédiatement l'amputation de la cuisse droite* et pansai avec soin la plaie de la cuisse gauche. Le blessé fut ensuite transporté, de mon ambulance que j'avais établie dans l'île de Lobau, à Ebersdorf, sur la terre ferme, où il contracta le typhus qui régnait alors dans l'armée.

« Cette maladie grave, à laquelle le maréchal n'était que trop prédisposé par la commotion violente que sa chute, à l'instant du coup, lui avait fait éprouver au cerveau, vint détruire le succès de mon opération, car la plaie du moignon était en voie de guérison, lorsque la fièvre typhoïde le saisit et le fit périr, le treizième jour de l'accident.

« La France perdit l'un de ses plus illustres défenseurs, et j'ai lieu de regretter encore l'un de mes meilleurs amis. » (Voyez le détail de cette observation, dans l'*Histoire de mes campagnes*.)

Marbot, bien que donnant de nombreux détails sur les blessures et la mort de Lannes, ne mentionne pas la jambe (droite ou gauche) qui fut amputée.

D'autre part, le chirurgien Warden, qui avait reçu les confidences de Napoléon sur bien des points, paraît l'avoir mal entendu sur celui-ci, car il rapporte que ce brave officier (Lannes) avait été amputé d'une jambe, au-dessous du genou, et de l'autre au-dessus de la cheville : amputation double, dont aucun historien n'a fait mention. Cependant, un des médecins qui assistaient Lannes dans cette circonstance, se serait, dit-on (1), prononcé pour cette double opération, mais son avis n'aurait pas été suivi.

(1) Cf. *Napoléon jugé par un Anglais*, par le Dr Cabanès, p. 193. Par inadvertance, le Dr Cabanès, qui reproduit le récit de Larrey, où celui-ci dit avoir amputé la *jambe gauche*, ajoute, en guise de commentaire à ce récit, que le blessé « soutint avec beaucoup de force et de courage l'amputation de la *cuisse droite* ». C'est un *lapsus calami*, que nous nous permettons de signaler à notre rédacteur en chef.

L'amputation eut bien réellement lieu à *gauche*, ainsi que le mentionnent les mémoires de Larrey (t. III) et la note du docteur Lanfranc pour Corvisart, rapportée par le général THOUMAS et reproduite dans *Napoléon jugé par un Anglais*, du Dr Cabanès, page 202.

Comment se fait-il alors que Larrey, dans sa *Relation médicale de campagnes et voyages* (statistique), publiée en 1842, dise qu'il pratiqua l'amputation à *droite*? Sans doute, sa mémoire n'était plus très fraîche, pour en arriver à se contredire de la sorte ; et c'est ainsi qu'on s'explique que le peintre Boutigny se soit trompé à son tour, en représentant Lannes amputé à *droite*, dans son tableau qui figurait au Salon de 1894, et qui est maintenant au musée d'Arras — tableau qui figurait à la Centennale, en 1900.

Comme quoi il est difficile d'écrire l'histoire !

Dr R. LACRONIQUE.

La grande opération. — Lecteur fervent et passionné des très intéressants ouvrages dont vous avez entrepris la publication, j'ai l'honneur de recourir à votre expérience des termes médicaux d'autrefois, pour m'aider à pénétrer un secret historique devant lequel je reste perplexe.

Au cours d'un travail que je poursuis sur le cardinal de Fleury, je rencontre un document ainsi conçu :

« 5 juin 1688. — L'abbé de Fleury et le marquis de Bréauté furent obligés de se faire faire la grande opération, et tout le monde fut plus surpris de l'abbé, qui paraissait avoir un corps bien disposé, que du marquis qui était fort gros et plein d'humeurs. »

Je désirerais savoir ce que l'on appelait la *grande opération*. Je penchais pour la pierre, quand la lecture de l'*Histoire de la Duchesse de Bourgogne*, par le comte d'Haussonville, m'a jeté dans le doute.

Dans l'un des fascicules de la *Revue des Deux-Mondes* de 1902, M. d'Haussonville, parlant de la *grande opération*, subie par Vendôme, insinue nettement qu'il s'agissait de la syphilis. Un de vos correspondants m'obligerait, en me donnant son avis sur ce point, et en le basant, si possible, sur des documents probants ; je vous serais infiniment reconnaissant de tout ce qui pourrait m'être transmis à cet égard.

Alex. VITALIS.

La circoncision dans l'art religieux. — Jusqu'à présent la *Chronique médicale* n'a pas traité ce sujet, pourtant des plus curieux. L'article de Jean de Bonnefon, dans le *Journal* du 19 novembre 1901, mentionne une *Circoncision*, aussi réaliste que possible, de Fra Angelico, à la galerie royale de Florence : tout y est, les ciseaux et le reste, avec un luxe de détails et une rare précision de mise en scène. Le digne pendant de cette œuvre fameuse, dit-il, est la *Naissance d'Esaü et de Jacob*, par Gozzoli, au Campo-Santo de Pise ; les eaux de la cuvette sont traitées avec un affreux détail !

Le *Correspondant médical*, du 31 janvier 1901, publie un article sur la circoncision, et à propos de l'iconographie, il dit : « Le moyen âge nous a transmis un certain nombre de monuments représentatifs de la circoncision rituelle ; la mère, parfois avec les

attributs de la sainte Vierge, immobilise l'enfant; le grand prêtre, revêtu des habits sacerdotaux, pratique l'opération. » A l'appui de ce texte, un dessin reproduit la circoncision rituelle, d'après un bois du xv[e] siècle, faisant partie de la collection du Dr Hamonic.

L'article continue : « On retrouve la même composition générale dans les tableaux de la Renaissance. Telles sont la *Circoncision* de Bartolomeo Rameughi (dit le Bagnacavallo) et celle de Garofolo, du musée du Louvre. Lucas de Leyde a traité de façon analogue le même sujet, dans un tableau de la Pinacothèque de Munich »; d'après un livre du Dr Hamonic, les *Maladies vénériennes chez les Hébreux à l'époque biblique*, Masson, éditeur, Paris, 1887, où on retrouverait peut-être bien d'autres dessins, dont la reproduction dans la *Chronique médicale* serait très intéressante.

Pour ma part, j'ai vu, à la cathédrale de Saint-Marc, à Venise, sous les portiques d'entrée, une superbe mosaïque, extrêmement détaillée, représentant la circoncision de Jésus ; j'avoue que j'étais quelque peu gêné pour contempler ce chef-d'œuvre ; mais puisque nos ancêtres appelaient des pareilles œuvres d'art des « obscœna mystica », on peut les regarder, n'est-il pas vrai ? Un de mes amis prétend avoir vu un tableau très explicatif de la circoncision à la cathédrale de Malines, je n'ai pu vérifier le fait ; un confrère de l'endroit pourrait sans doute nous donner des renseignements.

Connaît-on d'autres spécimens curieux de la circoncision dans l'art religieux ?

Dr Van de Lanoitte.

Un précurseur de Pasteur : Paulini. — Je trouve, dans un ouvrage de Tissot dont voici le titre : *L'Art de faire des garçons ou nouveau tableau de l'amour conjugal, 8e édition. — Londres, Karwil, 1785*, à la page 28. le passage suivant :

« M. Paulini veut, dans une dissertation qui parut en 1703, que « tout soit plein de vers imperceptibles à la simple vue, et d'œufs « de vers, mais qui n'éclosent point partout. Il attribue aux vers la « plupart des fièvres malignes et des maladies contagieuses. »

Qu'est-ce que ce Paulini ? Où trouver la dissertation dont parle Tissot ?

Ne serait-il pas intéressant de connaître le fond de la pensée, les travaux, les expériences de ce précurseur, qui parle *des vers imperceptibles, causes des maladies contagieuses, et de leurs œufs*, comme nous parlerions aujourd'hui des microbes, des bacilles et de leurs spores ?

Dr Flandrin (Grenoble).

Le secret du Docteur Noir. — Vriès passait pour guérir le cancer. Il eut une cure célèbre, celle de Sax. Velpeau ne dédaignait pas de l'attaquer. Un procès resté célèbre termina la carrière de cet empirique. Il fut condamné, le 11 janvier 1860, à 15 mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

Le rapport des experts se terminait par cette phrase :

« Les pharmaciens employés par M. Vriès disent qu'ils ont préparé *une plante*, qu'ils disent venir d'Amérique, à laquelle ils attachaient une grande importance, et qui leur est inconnue. »

Adolphe Sax, atteint d'un cancer de la lèvre, en juin 1858, devait subir une terrible opération. Les ganglions étaient pris. Venu en novembre, Vriès le sauva et le fit photographier avant et après la guérison. Le traitement dura deux mois. Velpeau avait refusé d'opérer.

Quelle était la plante de Vriès, du fameux Docteur Noir? Il est fâcheux que l'histoire des charlatans célèbres n'ait pas été écrite, au moment où l'on pouvait espérer dépister leurs procédés. Maintenant est-il trop tard, sans doute, pour essayer cette reconstitution. Ce qu'il est important de ne pas oublier, c'est que, comme le dit Molière, « dans un mensonge, il y a toujours quelque chose de vrai, et dans un charlatan, un guérisseur avorté. »

Dr Michaut.

L'âme serait-elle révélée par les anesthésiques ? — Le Dr Wyld G. a rapporté, dans le journal *the Light*, du 17 janvier 1903, qu'un jour, en 1874, il prit du chloroforme, pour soulager une douleur que lui occasionnait le passage d'un calcul rénal; soudain la douleur disparut et il vit non moins soudainement sa « forme animique » debout et contemplant son corps couché sans mouvement sur le lit, à environ 5 ou 6 pieds de cette forme. Cela dura l'espace de quelques secondes, mais ce fut assez pour le convaincre qu'il avait vu sa forme spirituelle *hors* du corps.

Peu après, le Dr W. se rendit auprès de trois de ses confrères habitués à administrer des anesthésiques, et tous trois lui dirent que très souvent leurs malades leur avaient fait des déclarations analogues. Il alla ensuite à l'hôpital dentaire, où il obtint confirmation du même fait, considéré d'ailleurs là comme une illusion.

Le Dr W. reste convaincu de la réalité du phénomène, et le compare « au retour de l'âme dans le corps d'un noyé, lorsque ses poumons ont été débarrassés de l'eau qu'ils contenaient ».

Le Dr W. considère donc les anesthésiques comme offrant le moyen de faire la preuve tant cherchée de l'existence individuelle de l'âme.

Sous l'influence de ces idées, il écrivit au grand journal *The Lancet*, en 1895, qui, à sa grande surprise, accepta un article de lui sur ce sujet et attira l'attention du monde médical sur son importance. On pouvait s'attendre à voir surgir une vaste correspondance, le journal étant lu par 20,000 médecins. Il n'en fut rien.

En faisant connaître les observations du Dr Wyld aux lecteurs de la *Chronique médicale*, peut-être s'en trouvera-t-il parmi eux qui seront capables de nous fournir une explication de ces faits étranges.

Doctor.

Un document sur la mort de Pichegru à rechercher. — Dans le t. II des *Mémoires de Mme de Rémusat*, page 5, en note, son fils s'exprime ainsi :

« On a dit qu'un rapport de gens de l'art existe à la Faculté de médecine, établissant l'impossibilité du suicide (suicide de Pichegru), dans les conditions où l'on disait qu'il s'était passé : une cravate

de soie dont il avait fait une corde, et une cheville de bois dont il avait fait un levier. Mais la médecine légale, il y a plus de 70 ans, était une science bien conjecturale, et des travaux récents ont démontré combien le suicide par strangulation est facile et demande peu d'efforts et de temps. »

Je désirerais savoir :

1° Si le rapport existe à la Faculté de médecine.

2° Si la médecine légale était une science bien conjecturale à cette époque.

Dr Kermor.

Réponses

Cl. Bernard et le Professeur Blanchard (X, 735). — Je lis dans la *Chronique médicale* (p. 735) une note relative à Claude Bernard, et ainsi conçue : « Ce sera l'éternel honneur de MM. Mathias Duval, Armand Moreau, Paul Bert, d'Arsonval, Jousset de Bellesme, Dastre, Augustin Galopin, Roger de la Coudraie, G. Maloizel, A. Ferrand, Raphaël Dubois, Paul Regnard, R. Blanchard, A. Hénocque, Jolyet, Lepine, Pozzi, Ch. Richet... de ne l'avoir jamais négligé dans l'*abandon cruel* où le laissèrent, un triste matin, en 1869, sa femme et ses deux filles (*sic*). »

Certes, le rôle que cette note m'attribue est des plus flatteurs et pourrait susciter ma légitime fierté ; je dois néanmoins la rectifier, par amour de la vérité.

En 1869, j'avais douze ans, et j'ignorais absolument l'existence de Claude Bernard. Cet illustre physiologiste est mort en février 1878, alors que j'étudiais à l'université de Leipzig. C'est seulement en novembre 1878 que je suis entré dans le laboratoire de Paul Bert, où je suis resté cinq ans. Durant cette période de ma vie, j'ai pu me rendre un compte exact des relations que diverses personnes avaient pu entretenir avec Claude Bernard, dont le souvenir était encore si vivant et dont mon maître Paul Bert parlait sans cesse. Je puis donc affirmer que la note ci-dessus est inexacte et que nombre de personnes qui s'y trouvent énumérées ou bien n'ont jamais eu l'honneur d'approcher Claude Bernard, ou bien, tout en ayant avec lui des relations effectives, n'étaient aucunement de son intimité. J'appartiens à la première catégorie, ainsi que mon vieil ami, le Professeur R. Dubois, venu chez Paul Bert environ deux ans après moi. A la seconde appartient le Dr Jousset (de Bellesme, Orne), dont les relations avec Claude Bernard étaient bien loin d'avoir le caractère intime que l'on a prétendu. Je pourrais faire encore d'autres rectifications ; mais je me borne à celles-ci.

R. Blanchard.

Revue Biblio-critique

Médecine et Histoire. — *Pathologie mentale des rois de France* (Louis XI et ses ascendants), par Aug. Brachet ; Paris, Hachette. — *L'Urologie et les médecins urologues dans la médecine ancienne*; *Gilles de Corbeil, sa vie, ses œuvres, son poème des urines*, par C. Vieillard ; Paris, F. R. de Rudeval. — *L'Histoire de la médecine dans l'art religieux : l'église Saint-Géry de Cambrai*, par P. Peugniez ; Amiens, Yvert et Tellier. — *La Médecine au temps des Pharaons*, par le Dr Abdel Aziz Nazmi ; Montpellier, Manufacture de la Charité. — *L'Orient lointain*, par le Dr J.-J. Matignon ; Paris, Storck. — *Les crimes de sang et les crimes d'amour au XVIIe siècle*, par Edmond Locard ; Paris, Storck. — *Les Stigmatisés*, étude historique et critique sur les troubles vaso-moteurs chez les mystiques, par Maurice Apte ; Paris, J. Rousset. — *Solayrès de Renhac*, par le Dr Puech ; Montpellier, Delord-Boehm et Martial. — *Documents pour servir à l'histoire de l'obstétrique pendant la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe*, par M. L. Bouchacourt ; tiré à part de *l'Obstétrique*.

Médecine et Sciences. — *Etude médico-légale d'une question de survie* (affaire Tarbé des Sablons). par le Dr Lacassagne ; Lyon, Storck. — *La fin de la vie*, par le Dr J. Grasset ; La Chapelle-Montligeon (Orne), imprimerie-librairie de N.-D. de Montligeon. — *Phonétique expérimentale et surdité*, par l'abbé Rousselot ; Paris, Institut de Laryngologie et Orthophonie, 6, quai des Orfèvres. — *Le Saturnisme*, étude historique, physiologique, clinique et prophylactique, par G. Meillère ; Paris, Doin. — *Le charbon animal ou végétal, antidote général populaire*, par H. Secheyron et M. Daunic ; Toulouse, librairie de l'Université. — *Le Droit à l'amour pour la femme*, par le Dr Michel Bourgas ; Paris, Vigot — *Sadisme et Masochisme*, par le Dr Emile Laurent ; Paris, Vigot. — *Note sur la maladie des jeunes chiens*, par Saint-Yves Ménard.

Littérature et Divers. — *La vie monastique de l'abbé Prévost* (1770-1763), par Henry Harrisse ; Paris, Leclerc. — *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, par G. Michaut ; Paris, Fontemoing. — *Sainte-Beuve intime et familier*, par J. Troubat ; Paris, L. Duc et Cie, 125, rue du Cherche-Midi. — *Documents pontificaux sur la Gascogne*, d'après les archives du Vatican, tome II, par l'abbé Louis Guérard ; Paris, H. Champion. — *Le roman de deux jolies femmes*, par Richard Lesclide ; Paris, Juven. — *Le Président Hénault, sa vie, ses œuvres*, par Henri Léon ; Paris, Plon.

Il y avait longtemps que nous appelions de nos vœux une réimpression de l'ouvrage, devenu introuvable, d'Auguste Brachet. Cette réimpression, M. Brachet, avec qui nous avions eu l'honneur de correspondre à ce sujet, désirait lui donner tous ses soins. Malheureusement la mort vint suspendre ses projets, et c'est aujourd'hui seulement que sa veuve livre à la publicité le travail posthume de son mari, bien que ce travail soit incomplet sur bien des points.

Nous estimons néanmoins qu'on a fait œuvre utile, en faisant cette publication, qui est passée malheureusement à peu près ina-

perçue, d'abord parce qu'elle a paru à une époque de l'année, fâcheuse entre toutes, à la veille des vacances, et puis parce qu'au temps où nous vivons, nous sommes trop absorbés par les événements d'actualité, pour pouvoir nous attarder à des discussions rétrospectives. Nous aurions pourtant voulu faire connaître les idées personnelles de Brachet, sur ce qu'il appelle « la méthodologie de la clinique historique », montrer la grande part qu'il a prise au mouvement, si prononcé en ces dernières années, en faveur de la pathologie appliquée à l'histoire ; mais ce n'est pas au cours d'une a nalyse bibliographique que d'aussi graves questions peuvent être incidemment traitées et, pour l'instant, nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage dont nous avons donné le titre en tête de cette revue, afin que chacun possède bien le sujet, le jour où nos loisirs nous permettront de l'aborder de front.

~~~ Nos ancêtres n'avaient à leur disposition aucune des méthodes d'investigation clinique que nous avons l'heur de posséder aujourd'hui ; est-il surprenant qu'ils aient poussé à un perfectionnement rare — au moins dans la mesure de leurs faibles moyens — l'urologie, dont nous tirons certes un parti plus scientifique, à l'heure actuelle, mais qui n'est plus, comme au temps jadis, la base de tout diagnostic ? Comme l'écrit le professeur Blanchard, dans la remarquable préface dont il a honoré le livre de M. Vieillard, « c'est l'urologie qui, pendant plus de vingt siècles, a constitué le plus important élément de diagnostic médical. »

Par la lecture de ce livre, vous apprendrez, entre autres détails amusants ou instructifs, comment le praticien arrivait à distinguer, d'après la couleur, jusqu'à vingt variétés d'urine ; par quel moyen il distinguait l'âge et le sexe de son client, à la seule inspection du liquide qu'on lui présentait ; quels étaient les usages thérapeutiques de l'urine, etc., etc. Enfin, nous vous recommandons tout particulièrement le très curieux chapitre consacré aux urologues dans la littérature et dans l'art, — et aussi la biographie, très documentée, très consciencieusement écrite, de Gilles de Corbeil, médecin, qui vécut, présume-t-on, au XIIe, et qui a écrit un poème, classique pendant plusieurs siècles, à la gloire de ce que l'on a si bien nommé le superflu de la boisson. M. Vieillard a eu l'idée de rééditer le poème de Gilles de Corbeil, en l'accompagnant de nombreuses notes et commentaires qui excusent, si elles ne la justifient, l'exhumation pratiquée par notre savant confrère en pharmacie.

~~~ CHARCOT, le premier ; après et avec lui, le Dr Paul RICHER, et à la suite de ces deux maîtres, une série de disciples : MEIGE, Félix REGNAULT, et le dernier en date, le professeur PEUGNIEZ (d'Amiens), ont montré la part que les artistes ont faite, dans leurs œuvres, à la représentation des maladies et des difformités. C'est un filon que l'on exploite de plus en plus et nous ne saurions qu'applaudir à ces nouvelles tendances. L'art et la science peuvent, doivent vivre en bonne intelligence, et l'une ne saurait nuire à l'autre. Apollon, dieu de la médecine, n'est-il pas aussi le dieu des arts? La science n'est-elle pas éclairée par le rayonnement de l'art, et, comme le dit le Dr PEUGNIEZ, celui-ci n'est-il pas embelli du reflet de celle-là ? Les peintres, même les moins réalistes, ne se sont jamais affranchis,

du reste, complètement, des notions anatomiques ; — mais pourquoi insister davantage sur un sujet maintes fois traité par nous, et qu'il serait oiseux d'aborder à nouveau ?

Le professeur Peugniez a limité son travail à l'étude, mais combien fouillée, combien minutieuse, de l'église Saint-Géry de Cambrai — et c'est merveille de voir quel parti il a su tirer d'un sujet en apparence très localisé, mais qui s'est transformé, sous sa plume experte et élégante, en une monographie du plus puissant intérêt.

L'auteur, dans un style prestigieux, fait défiler sous nos yeux toute une série de malades, d'estropiés, de démoniaques, et cela ne nous cause pas une impression pénible, de par la magie bienfaisante de l'art; c'est que l'artiste n'a pris la difformité que comme motif de décoration : « mascarons, gargouilles, bas-reliefs de tympan, soit qu'il ait eu à reproduire un modèle porteur de difformités naturelles : bouffons ou nains de cours royales ; soit qu'il ait été tenté par l'émotion suscitée en nous à la vue des infirmes, estropiés, paralysés, lépreux, cholériques, etc. »

L'artiste de ces temps lointains n'avait qu'à copier la nature, sachant bien que l'imagination la plus dévergondée ne pouvait concevoir rien de plus laid, de plus grotesque que ce qu'on avait journellement sous les yeux.

〰 Nous avons vu, avec satisfaction, M. le Dr Abdel Aziz Nazmi proclamer que l'histoire de la médecine a son utilité ; mais notre *jeune* confrère — le travail qu'il nous a envoyé est sa thèse inaugurale — nous paraît assez imparfaitement renseigné sur les représentants de cette branche des sciences médicales. C'est un initié de fraîche date, qui tient à payer sa dette de gratitude à ses professeurs — ce qui est d'un élève discipliné — et aussi à ceux qu'il considère (en toute bonne foi, nous voulons bien le croire) comme des maîtres, ignorant sans doute qu'ils ont eu pour précurseurs les Littré, les Daremberg, les Briau, les Chéreau, les Petit, les Thomas et tant d'autres, auxquels on n'a pas toujours rendu suffisamment justice. Si le Dr Abdel Aziz Nazmi avait été plus au courant des travaux de ses devanciers, il se serait épargné des pages aussi incomplètes qu'inutiles sur les origines de la médecine, sur la manière dont la médecine a été pratiquée chez les anciens peuples, et il aurait jugé superflu de traiter de la médecine chez les Egyptiens, alors que Brugsh, Ebers, et surtout Loret et Fouquet avaient écrit sur ce sujet l'essentiel. Nous devrions être plus indulgent pour un travail sans prétention, mais on a attaché à cet « essai » une telle importance, dans certains milieux, que nous saisissons la première occasion qui s'offre à nous de dégonfler ce ballon — d'essai.

〰 C'est toujours un charme nouveau de lire un ouvrage du Dr Matignon. On se souvient encore du grand succès obtenu par le précédent livre de notre distingué confrère : *Superstition, crime et misère en Chine*, toute une série d'études aussi utiles au sociologue, au criminaliste, à l'historien, qu'au philosophe et au médecin.

L'Orient lointain est écrit dans une autre note, et, comme nous en avise le préfacier, — qui n'exagère rien, nous vous en donnons l'assurance, — « cela se lit, cela se boit d'un trait, comme un bon verre d'eau claire ». *Les Femmes chinoises*, *le Fils du Ciel*, *une*

Audience impériale, un Enterrement à Pékin, le Japon qui disparaît — mais c'est tout le livre dont il nous faudrait pouvoir faire défiler, comme en un cinématographe, les chapitres successifs, tour à tour croquis et dessins achevés, qui sont d'un écrivain maître de son outil, pour tout dire, d'un artiste.

~~ Du dix-septième siècle, du *grand* (?) *siècle* on nous vante presque toujours le côté glorieux; on en fait revivre les périodes héroïques, on nous montre sans cesse l'avers de la médaille ; ce n'est que depuis le réveil de la critique historique que nous commençons à en apercevoir le revers. Certes le règne de Louis XIV vit une floraison de grands hommes telle qu'on n'en avait pas vu depuis Auguste et Léon X; mais ce fut aussi l'époque qui vit éclater le sombre drame des poisons, le procès de la Chambre ardente, la révocation de l'édit de Nantes; et, contrairement aux historiens officiels, qui ne nous montrent, « en la pompe de leur rhétorique », que la façade, le Dr Locard nous entraîne à sa suite dans l'intérieur du logis et, de son scalpel d'anatomiste, fouille sans pitié toutes les tares qui s'offrent à lui.

De la lecture de son livre il résulte, à l'évidence, que nos ancêtres ne valaient guère mieux, nous oserions même dire qu'ils valaient moins que nous — et que c'est un lieu commun usé d'opposer sans cesse les vertus d'autrefois aux vices d'aujourd'hui. Il faut se garder seulement de juger nos pères avec l'optique du vingtième siècle et c'est en les replaçant dans leur cadre qu'on sera disposé à quelque indulgence en faveur des acteurs, pour la plupart inconscients, ou pour mieux dire amoraux, des « crimes de sang et d'amour » dont M. Locard nous fait le véridique et frissonnant récit.

Tout comme de nos jours, nos aïeux du dix-septième siècle se sont rendus coupables d'homicides, d'empoisonnements, d'attentats aux mœurs, d'infanticides, etc.; tout comme aujourd'hui, on constate que le duel sévissait avec fureur; que les suicides étaient fréquents; que l'adultère et la bigamie étaient monnaie courante — ce qui prouve qu'en tout temps la faim et l'amour, ainsi qu'on l'a souvent répété, ont mené le monde, et que c'est à ces deux facteurs que peut se rattacher, selon l'opinion très juste de M. Locard, l'origine de l'à peu près totalité des crimes ou des délits déférés à la justice humaine.

~~ Depuis quelques années, l'étude des manifestations pathologiques du sentiment religieux est sortie du domaine de la théologie pour entrer dans celui de la science : il nous suffira de rappeler les beaux travaux de MM. Murisier (1) et Gaubert (2), auxquels vient de s'ajouter la thèse du regretté Dr Apte, qu'une mort horrible (3) a fauché, au moment où il donnait les plus belles espérances.

Le Dr Apte a plus particulièrement étudié les troubles vasomoteurs chez les stigmatisés.

Jusqu'au début du XIXe siècle, on peut dire que nos ancêtres n'ont reconnu qu'un seul stigmatisé : saint François d'Assise. La vie d'une visionnaire célèbre, Anne-Catherine Emmerich; la dé-

(1) *Maladies du sentiment religieux*, par le Dr Murisier.
(2) *La catalepsie chez les mystiques*; thèse de Paris, 1903.
(3) Le Dr Apte a succombé dans l'accident du Métropolitain, en août dernier.

couverte de trois stigmatisés dans le Tyrol, vers le milieu du XIXe siècle, donnèrent un nouvel élan à la question. Celle-ci tomba de nouveau dans l'oubli jusqu'en 1875, où la fameuse Louise Lateau commença à faire parler d'elle, et réveilla la querelle du miracle entre théologiens et rationalistes.

Contrairement à ceux qui l'ont précédé dans l'étude de la stigmatisation, le Dr Apte ne s'est pas contenté d'exposer des faits, il les a soumis à une critique raisonnée et a tenté de donner une conception personnelle du phénomène qu'il a étudié. Après nous avoir décrit successivement les stigmates de François d'Assise, de sainte Catherine de Sienne, de Catherine Emmerich, etc., les stigmatisés du Tyrol, Louise Lateau, la stigmatisée de la Salpêtrière observée par Janet en 1901, l'auteur définit les stigmates, dresse le tableau clinique des stigmatisés, et en arrive à conclure que, pour qu'il y ait stigmatisme, il faut un terrain névropathique, une intoxication agissant sur les centres vaso-dilatateurs, et enfin un traumatisme ou une irritation locale.

L'état mental des stigmatisés explique la possibilité de ce traumatisme. « A la suite d'une émotion produite par la vue d'un crucifix ou des plaies saignantes du Christ, l'individu est obsédé par le désir de partager les souffrances du Christ, par compassion. De là rumination continuelle et assidue sur la Passion... Lorsque l'obsession de la croix est devenue, grâce aux pratiques ascétiques, *monoidéique*, l'individu éprouve un état de béatitude particulier, qu'on retrouve chez tous les extatiques. » L'obsédé a tendance à la *représentation* de son obsession : d'où les hallucinations qu'on observe chez les stigmatisés ; à la *reproduction* de son obsession, laquelle devient irrésistible, impulsive; et le sujet, sous l'influence de cette impulsion, se fait lui-même un traumatisme, une mutilation « qui, par la suite, détermine chez un individu prédisposé aux hémorragies, la localisation du trouble vasomoteur ». Cette explication est peut-être un peu laborieuse ; elle est, en tout cas, revêtue d'un cachet scientifique qui mérite de retenir l'attention et d'exercer la sagacité de la critique.

~~ Le Dr L. Bouchacourt a présenté, il y a quelques mois, à la Société d'obstétrique de Paris, une série de documents médicaux, « pour servir à l'histoire de l'obstétrique pendant la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe ».

Bien que d'un intérêt inégal, ces documents ont, aux yeux de l'historien de la médecine, chacun leur valeur propre : c'est d'abord *l'acte notarié d'apprentissage* du jeune — il n'avait que 14 ans, quand il commença ses études médicales — Louis-Joseph Picher Grandchamp, que le sieur Blanchard, « maître en art et chirurgie de la ville de Lyon », se chargea de diriger pendant deux ans, moyennant le prix fixé d'avance de 300 livres, payables de six mois en six mois ; ce sont ensuite des certificats constatant les progrès faits par Grandchamp dans l'art de la chirurgie. Un de ces certificats est signé de Sue l'anatomiste ; un autre, de Solayrès de Renhac, qui faisait un cours libre d'obstétrique, dont le succès fut tel qu'on considère Solayrès comme le véritable fondateur de l'obstétrique moderne. Solayrès de Renhac eut, entre autres élèves, le célèbre Baudelocque et, à ce titre seul, son nom devrait être sauvé de l'oubli.

Solayrès de Renhac a rencontré un biographe autorisé en la personne du Dr P. Puech, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, qui a consacré la première leçon de son cours de clinique obstétricale (en 1902) à ce disparu, dont les dictionnaires font à peine mention.

Solayrès était un Quercynois (né à Mas-de-Larroque, non loin de la paroisse de Caillac, diocèse de Cahors). Son nom de Renhac vient d'un petit ruisseau, voisin de son village natal, et qui baignait des terres et des prairies possédées par sa famille.

Il naquit le 26 septembre 1738 ; son père était avocat au Parlement ; un de ses ascendants avait été médecin de François Ier. Après avoir terminé ses humanités à Toulouse, Solayrès vint à Montpellier étudier la médecine ; il avait 24 ans, quand il prit sa première inscription (1763). Quatre ans plus tard, il obtenait la licence, puis le doctorat deux mois après (1767).

Il ne tarda pas à gagner la capitale, où il arriva, muni d'une lettre de recommandation pour le premier chirurgien du roi (Louis XV), Germain Pichault de la Martinière. Conquis de prime abord, La Martinière désigne Solayrès pour être *démonstrateur* à l'Ecole pratique d'anatomie et d'opérations chirurgicales, annexée aux Ecoles de chirurgie. Solayrès suit, entre temps, les cours d'Antoine Petit, de Péan, accoucheur célèbre, et il ne tarde pas à ouvrir lui-même un cours particulier d'accouchements, dans le local qu'il occupait rue de la Harpe, non loin de l'amphithéâtre Saint-Côme. Nous avons dit quel succès il obtint, au point que Levret lui-même en prit ombrage. Malheureusement, un mal implacable, la tuberculose laryngée, vint mettre fin à sa carrière de professeur et, le 3 avril 1774, la mort l'arrêtait définitivement, à 34 ans, « en plein essor de son génie ».

Le Dr Puech, — et pour cette partie de son travail, nous renvoyons à son excellente brochure, — a montré ce dont l'obstétrique est redevable à Solayrès, qui le revendiquera désormais comme une de ses gloires les plus pures.

〰 On n'a pas complètement perdu le souvenir de ce fait-divers sensationnel. M. et Mme Tarbé des Sablons, qui s'étaient couchés bien portants le 13 décembre 1900, à 9 h. 1/2 du soir, étaient trouvés le lendemain, à 11 h. 1/2 du matin, morts dans leur chambre. L'enquête démontra qu'il n'y avait eu ni crime ni délit ; ce double décès était attribuable à une cause purement accidentelle : les deux époux avaient succombé à une asphyxie par l'oxyde de carbone.

Quel avait été l'ordre des décès de M. et Mme Tarbé ? La question avait son importance, à cause des intérêts mis en jeu ; c'est cette question de survie dont le professeur Lacassagne (de Lyon) fut chargé de trouver la solution. Nous n'exposerons pas par le menu les diverses expériences auxquelles s'est livré l'éminent criminaliste, ne voulant retenir que sa conclusion, à savoir que le décès de M. Tarbé a précédé celui de sa femme ; conclusion contraire à celle formulée par le professeur Brouardel. Il ne nous appartient pas, on en conviendra sans peine, de prononcer un arbitrage entre les deux savants. *Adhuc sub judice lis est.* (*A suivre.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 23 1er DÉCEMBRE 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Médecins Sociologues

J.-P.-B. Buchez.

Une originale physionomie que ce Buchez, dont nous avons donné récemment (1) une brève esquisse biographique et sur lequel il reste encore beaucoup à dire. Nous étudierons peut-être un jour le Buchez historien, nous nous bornerons aujourd'hui au Buchez sociologue.

Sait-on qu'à Buchez est due sinon la création, du moins l'inspiration d'un des premiers et des plus célèbres journaux rédigés exclusivement par des ouvriers ?

L'Atelier s'inspirait, en effet, des doctrines dites *buchéziennes*, qui avaient été successivement exposées dans trois journaux, dus à la féconde initiative du Dr Buchez : le *Journal des sciences morales et politiques*, dont le premier numéro parut le 3 décembre 1831 et qui, à partir du cinquième numéro, prit le titre de l'*Européen, Journal des sciences morales et économiques*.

L'Européen cessa sa publication le 27 octobre 1832, à son quarante-septième numéro Trois ans plus tard (20 octobre 1835), l'*Européen* reparaissait sous le même titre, mais avec pour sous-titre : *Journal de morale et de philosophie*. Entre autres rédacteurs, nous relevons les noms de : Buchez, Roux, le docteur Cerise, Ott, etc.

L'Européen (nouvelle série), disparut à son vingt-troisième numéro, en octobre 1838. L'école buchézienne restait donc, encore une fois, sans organe ; l'année suivante (1839), sur les conseils de Buchez et de Roux, des ouvriers s'associaient, pour fonder un journal, l'*Atelier*, dont le programme devient d'une actualité saisissante, au lendemain des troubles qui ont ensanglanté la province et Paris (2).

(1) V. *Chronique mé icale*, 1903, p. 686. Dans cet article se sont glissées quelques erreurs que nous tenons à rectifier. En 1848 (et non 1849), Ledru-Rollin n'était pas maire de Paris, mais m·nistre de l'inté·ieur.

Nous avons dit, dans le même article, que la théorie saint-simonienne se trouvait *en germe*, dans *le Producteur*, en 1826 ; or Saint-Simon était mort en 1825.

(2) Nos lecteurs ont vu, da·s les journaux d'octobre, le récit des événements d'Hennebont et d'Armentières et ceux qui se sont passés plus récemment autour de la Bourse du Travail, événements auxquels nous faisons allusion ici.

C'est peut-être la première tentative d'organisation et de défense des intérêts ouvriers, opposés aux intérêts patronaux.

La circulaire suivante, qui parut peu de jours avant la publication du premier numéro de *l'Atelier*, mérite la reproduction :

« AUX OUVRIERS DE TOUTES LES PROFESSIONS.

« En présence des contestations si fréquentes maintenant entre maîtres et ouvriers, chacun de nous a cherché les moyens de mettre un terme à cet état de choses, car nous en souffrons trop pour pouvoir laisser longtemps ces questions pendantes. Notre meilleur avocat en cette occurrence, c'était un journal : l'attaque et la défense pouvaient alors se développer à l'aise devant le tribunal de l'opinion publique. Les journaux politiques qui nous ont loyalement ouvert leurs colonnes n'ont pu nous défendre d'une manière efficace ; car, pour éclaircir les complications de détail, il faut les bien connaître, et pour apprécier à fond la situation des ouvriers, il faut être ouvrier soi-même.

« Le président de la Chambre des Députés disait dernièrement que ce n'était pas à la Chambre à s'occuper des ouvriers. Cette parole, nous l'avons tous entendue et comprise. C'était suffisamment nous dire que nous ne devions compter que sur nous-mêmes ; dès lors, une réunion d'ouvriers s'est chargée d organiser la publication d'un journal consacré à l'examen, à la discussion et à la défense de nos intérêts.

«... Notre publication prêchera la réforme électorale, seule route ouverte aujourd'hui à la réalisation de la souveraineté populaire et l'association industrielle, unique moyen d'obtenir la plus juste répartition des produits du travail. C'est donc une croisade pacifique que nous entreprenons contre le privilège politique et industriel ; nous poursuivrons la réalisation des principes posés par la Révolution française... Dans ce but, nous appelons à nous tous les ouvriers qui ont encore de la confiance dans l'avenir ; ceux qui n'ont point désespéré ; ceux qui comprennent que l'union fait la force, et que la persévérance, aussi bien que l'enthousiasme, assure le succès.

« A l'œuvre donc, amis ! Jetons les fondations de ce qui sera plus tard le centre de l'Association générale des travailleurs ; souvenons-nous que nos pères sont morts pour cette cause, et que nous profitons déjà de leurs premiers et rudes travaux.

« LE COMITÉ D'ORGANISATION. »

En 1831, une première tentative d'association d'ouvriers menuisiers n'avait pas abouti ; ce n est que trois ans plus tard que parvint à se constituer la première association de ce genre, celle des « bijoutiers en doré ».

L'Association des ouvriers bijoutiers en doré, créée en 1834, fournit un type des plus intéressants dans l'histoire des associations professionnelles.

« Cette association, lit-on dans le journal *l'Atelier*, est *la première* qui se soit fondée, et au temps où personne n'en parlait encore dans les classes laborieuses ni ailleurs, pas même chez Louis Blanc, à qui l'on a tant reproché depuis d'avoir perverti l'es-

prit des ouvriers, en leur inspirant cette forme d'organisation industrielle » (1).

Un ouvrier bijoutier, ayant trouvé fortuitement, sous sa porte, un petit écrit émanant de l'école catholico-conventionnelle, dont Buchez fut le représentant le plus connu, frappé des idés qui y étaient exposées, convertit trois autres ouvriers au projet, qu'il avait tout de suite conçu, d'organiser une association sur les bases indiquées. A eux quatre, ils réunirent une somme de 200 francs, capital qui fut quelque peu accru, grâce à la libéralité des personnes favorables à ces idées, telles que Garnier-Pagès, Goudchaux, etc., et ils fondèrent leur association.

Les associés devaient être *catholiques pratiquants* et s'engager à communier une fois par semaine (2). Les assemblées générales commençaient par la lecture d'un chapitre de l'Evangile et les associés ne manquaient pas d'envoyer leurs apprentis à la messe le dimanche (3). Ce caractère ne s'est effacé à aucun degré, par la suite, dans l'association (4). L'*Association des bijoutiers* est la seule qui ait jamais fonctionné suivant les principes soutenus par Buchez, Corbon, etc., et par le journal *l'Atelier*. Elle prolongea son existence, après beaucoup de tiraillements, jusqu'en 1870.

L'*Association des rubaniers de Saint-Etienne*, fondée en 1841, et, comme la précédente, en conformité des opinions soutenues par Buchez et ses disciples, fut dissoute judiciairement l'année suivante Ce n'est qu'au lendemain de la Révolution de février, que le gouvernement provisoire reconnut, par décret, que « les ouvriers doivent s'associer pour jouir des bénéfices de leur travail ». Mais ce n'est pas l'histoire des associations ouvrières que nous prétendons faire ; nous n'avons voulu que montrer la grande influence exercée par Buchez sur leur genèse et leur formation. Cette influence ne saurait plus être mise en question aujourd'hui.

Comme l'a fait observer très judicieusement M. Raflin (5), les difficultés légales ne furent peut-être pas le principal obstacle à la constitution d'associations professionnelles se proposant d'établir les conditions du travail et de déterminer les rapports entre patrons et ouvriers. L'expansion de l'idée démocratique, après la révolution de 1830, fit surgir l'idée de suppression complète de patronat par l'association ouvrière, — et, dans le journal *l'Européen*, du 17 décembre 1831, — Buchez, *le premier*, donna le plan d'une association ouvrière conçue d après cette idée.

Quand disparut *l'Européen*, *l'Atelier* le remplaça et s'employa à vulgariser les mêmes idées : le second numéro de ce journal consacra un long article à l'association ouvrière.

L'Atelier prit une part prépondérante aux événements de 48. Un article de ce journal, du 19 mars 1848, intitulé : « Du choix des candidats ouvriers pour l'Assemblée constituante », est tout entier à citer, à titre d'enseignement rétrospectif ; il indique bien quelle

(1) *L'Atelier*, juillet 1850.
(2) Malon, *Histoire du socialisme*, 1879, p. 152.
(3) Cf. *Les Associations professionnelles ouvrières*, t. I, p. 211.
(4) *Les Associations professionnelles ouvrières*, t. III, p. 50-53. Paris, Imprimerie nationale, 1903
(5) *Les Associations professionnelles ouvrières*, loc. cit. (Publications de l'Office du Travail, Ministère du Commerce, de l'Industrie, etc.)

était « la moralité » de ceux qu'on se plaît à railler en les traitant de « vieilles barbes », et qui étaient, en somme, de très braves gens, tout en étant de fermes républicains. *L'Atelier* énonçait, en ces termes, les conditions requises pour être candidat à l'Assemblée :

« *Moralité* dans sa plus rigoureuse acception, tel est le premier, nous dirions presque le seul point sur lequel nous devrons être d'un rigorisme absolu... La vie privée du candidat doit être examinée comme sa vie publique... Et il ne suffit point qu'il soit un parfait honnête homme ; il faut encore qu'il défende, si elle était menacée, la morale qu'il pratique.

« En second lieu, le candidat ouvrier devra être patriote. Le candidat du peuple, ouvrier, devra sacrifier les intérêts des travailleurs de l'industrie à ceux de la patrie entière, si les circonstances l'exigeaient...» Que pensent de ce programme nos modernes internationalistes ?

Ces républicains d'avant-garde avaient décidément des idées qui, à d'aucuns, paraîtront bien arriérées : n'avaient-ils pas l'illusion de croire que la République pouvait faire bon ménage avec la religion, voire avec le catholicisme ?

Au mois d'avril 1848, avait lieu, à Saint-Nicolas, une cérémonie qui caractérise bien l'époque où elle fut célébrée. *L'Atelier* s'empressa d'en rendre compte, d'après *le Moniteur*. Nous passons sur l'enthousiasme de la foule dans cette circonstance, sur les acclamations, par les ouvriers, des chefs d'ateliers, des bienfaiteurs de l'œuvre, fondée par un abbé.

Nous ne faisons que signaler la bénédiction de la croix par le curé de Saint-Sulpice ; le discours qui suivit, du ministre de l'instruction publique et des cultes, Hippolyte Carnot, le père du futur Président, et nous arrivons à l'allocution de Buchez (1) qui, s'adressant aux enfants puis aux ouvriers, sut trouver les accents d'une éloquence communicative et surtout admirablement appropriée aux circonstances. Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ce morceau oratoire, qui, dans sa simplicité voulue, dut produire un effet considérable :

« Citoyens et jeunes élèves,

« Tout ce qui est bon, tout ce qui est bien, tout ce qui est utile est le fruit du travail. Le travail seul est fécond. Telle est la destinée de l'espèce humaine, que rien de bien, rien de beau ne peut être obtenu que par de pénibles labeurs et de constants efforts.

« S'il y a quelque mérite dans l'instruction et le savoir, si le savoir et l'instruction sont les moyens d'être le plus utile à ses semblables, à ses frères, c'est parce que le savoir et l'instruction sont le résultat de la persistance dans le travail. N'oubliez jamais, jeunes élèves, ces vérités ; qu'elles restent dans vos esprits ; le travail seul est honorable, seul il est fécond... Comprenez-moi, jeunes élèves, les hommes qui hier sont morts noblement sur les barricades se sacrifiaient pour obtenir cette République dont ils ne jouiront pas ; tous ceux qui ont pris les armes avec eux allaient courir les mêmes dangers ; s'ils avaient pensé à eux, s'ils avaient pensé à une récom-

(1) Buchez était alors adjoint au maire de Paris.

pense actuelle, ils se fussent abstenus, car ils allaient au-devant de ce danger de mort qui ne permet point ces récompenses que distribue la main des hommes. (*Sensation prolongée.*)

« Aujourd'hui même que nous possédons cette République, notre vieille espérance, notre but ; aujourd'hui ne sommes-nous pas condamnés à de pénibles efforts, à d'immenses fatigues pour la fonder, pour l'établir, non pour nous, mais pour nos enfants ? (*Vifs applaudissements.*) Ce seront nos enfants qui cueilleront le fruit de l'arbre que nous arrosons de nos sueurs.

« Vous-mêmes, ouvriers qui m'écoutez, pourquoi les pénibles et nobles labeurs auxquels vous vous livrez ? Est-ce pour vous ? Non ; c'est pour vos enfants, c'est pour vos familles. (*Vifs applaudissements.*) Nous-mêmes, magistrats que le peuple a tirés de son sein pour les mettre momentanément à sa tête ; nous-mêmes, que faisons-nous, que devons-nous faire pour être dignes de la confiance publique, dignes de l'honneur qu'on nous a fait ? Nous devons nous oublier complètement et absolument, donner notre vie toute à la République. (*Nouveaux applaudissements.*) Nous devons être contents d'une seule chose, c'est d'accomplir notre devoir. (*Bravos.*)... Or le devoir ne s'accomplit qu'à une condition : c'est que l'on ne pense jamais à une récompense ! La récompense du devoir accompli, jeunes élèves et ouvriers qui m'écoutez, c'est Dieu qui s'en est chargé. (*Longs et unanimes applaudissements.*) » La voix d'un ecclésiastique, ajoute le rédacteur de *l'Atelier* (1), dominant toutes les autres voix, s'est écriée : « Oui, mes enfants, vive la République, qui appelle de tels hommes au pouvoir ! »

On a pu s'étonner de cette alliance de républicains avancés avec les catholiques ; c'est que les buchéziens et les « ateliéristes », qui s'intitulaient les néo-chrétiens, professaient des théories morales d'une grave austérité, appuyées sur l'Evangile et sur l'idée de devoir ; leurs convictions religieuses étaient mêlées à leurs aspirations républicaines, et ils admiraient, tout à la fois, Robespierre et le pape Grégoire VII ; ils caressaient le rêve, peut-être chimérique, de réconcilier le catholicisme avec la Révolution ou plutôt avec le jacobinisme. « Si ce même peuple, écrit l'historien Thureau-Dangin (2), qui avait brisé la croix en 1830, lui a porté les armes en 1848 ; si les prêtres, outragés et menacés dans les rues, après les journées de Juillet, y ont trouvé, après celles de Février, une pleine sécurité et même souvent des hommages, on le doit en partie à l'influence de Buchez et de ses disciples. »

Parmi ces disciples, M. Raflin (3) fait remarquer qu'un certain nombre finirent mal — ou très bien, selon le point de vue auquel on se place : Roux-Lavigne devint le collaborateur de Louis Veuillot, à *l'Univers* : il mourut chanoine de Reims ; Piel et Besson revêtirent la robe de bure des Dominicains. Ce Piel, qui était architecte, avait, à l'instigation de Lacordaire, fondé, en 1839, à Paris, la confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste, dont il fut le premier prieur ; cette

(1) *L'Atelier* cessa sa publication le 31 juillet 1850.
(2) *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. VI. Paris, 1892.
(3) Nous tenons à dire que c'est à M. Numa Raflin que nous sommes en grande partie redevable de la documentation de cette chronique ; nous lui en exprimons à cette place tous nos remerciements.

confrérie avait pour objet la sanctification de l'art et des artistes par la foi catholique, et la propagation de la foi catholique par l'art et les artistes. — M. J.-K. HUYSMANS a eu des précurseurs !

Besson était peintre : élève de Delaroche, il orna la salle capitulaire du couvent de Saint-Sixte-le-Vieux, à Rome, de peintures murales consacrées à la gloire de saint Dominique et de son Ordre.

Un autre disciple de Buchez mérite une mention spéciale : le docteur CERISE ou plutôt CERISI, né à Aoste en 1807, ami de Manin et de Cavour, vint à Paris en 1835, où il réussit à se créer une situation scientifique importante : rédacteur aux *Débats*, membre et fondateur de la *Société médico-psychologique*, il fit partie de l'Académie de médecine, et devint membre de l'Académie des sciences de Turin. Il a sa statue à Aoste.

Plus de quatorze ans après la disparition de *l'Atelier*, paraissait *l'Association, bulletin international des sociétés coopératives* (novembre 1864).

Dans son deuxième numéro, *l'Association* publiait un projet de statuts d'une *Association fraternelle des étudiants en médecine de Paris*. Nous relevons, parmi les noms des membres de la commission désignée par les étudiants pour constituer cette nouvelle Société, ceux, devenus célèbres à divers titres, de : BOUCHARD, BOUCHEREAU, CLÉMENCEAU, FARABEUF, LEVRAUD, ONIMUS, REGNARD, TAULE, etc.

Dès l'année suivante, la jeune Association avait maille à partir avec la police, ainsi que l'atteste la lettre suivante datée de Paris, 27 février 1865 :

« Le commissaire de police du quartier de l'Odéon a l'honneur d'informer M. Clémenceau, demeurant rue Saint-Sulpice, 9, que, par décision en date du 25 du courant, M. le préfet de police refuse d'accorder à la commission dont il fait partie l'autorisation de réunir dans le grand amphithéâtre de l'Ecole de médecine de Paris les étudiants de cette Faculté, pour soumettre à leur approbation le projet des statuts d'une Société qui prendrait le titre de : *Association fraternelle des étudiants en médecine de Paris.*

« Le commissaire de police,

« MONVAL. »

Ainsi finit, à la fleur de l'âge, cette Association, qui méritait certes un meilleur sort. Le 12 août de l'année suivante, le journal qui l'avait patronné voyait se briser à son tour sa courte carrière.

Mentionnons, en terminant, cette particularité, que c'est dans la petite chambre d'étudiant de Buchez, rue Copeau (actuellement rue Lacépède), que furent jetés les fondements de la Charbonnerie (1).

Dr CABANÈS.

---

1) Cf. la brochure de M. de Courcelle sur *les Sociétés secrètes*.

LE PRÉSENT DANS LE PASSÉ

Souvenirs sur Baudin.

Notre excellent ami F. Helme a su réaliser, d'une façon très heureuse, l'idée que livrait, il y a quelques mois, dans *la Chronique*, notre collaborateur Michaut : il s'est mis à recueillir les souvenirs des vieux confrères, qui ont beaucoup vu et par suite beaucoup retenu, et il nous les rend sous la forme la plus pittoresque, la plus vivante, la plus captivante.

Le hasard, un hasard qui s'est laissé forcer la main, a mis dernièrement le Dr Helme en présence d'un homonyme de Baudin, — celui, vous ne l'avez pas oublié, qui sut montrer au peuple comment on meurt, — aujourd'hui on se préoccupe plutôt de nous prouver comment on vit, plutôt mal, — avec 25 francs par jour.

Le Dr Baudin, le survivant, a conté sur le héros de décembre quelques souvenirs qui deviennent, en cet anniversaire du coup d'Etat fameux, singulièrement évocateurs.

— « Le Baudin des barricades, ah! un brave homme, celui-là, qui avait la République dans le sang. Il était le fils d'un officier de santé.

« On connaît mal l'origine de ce diplôme bâtard, qui devait survivre si longtemps aux causes qui l'avaient fait naître. Après la grande consommation d'hommes, et par conséquent de médecins, faite par le premier Empire, on avait dû accepter quantité de vieux infirmiers militaires pour soigner les malades. Afin de régulariser au mieux la situation de ces bons serviteurs de l'Etat, on avait donc imaginé le diplôme d'officier de santé. Il était seulement prescrit aux titulaires de ne jamais pratiquer les grandes opérations. Et la précaution n'était pas inutile, étant données les habitudes contractées sur les champs de bataille. Le père d'Alphonse Baudin était officier de santé. Son fils, sorti le premier du Val-de-Grâce, avait été envoyé en Algérie, puis il avait donné sa démission et était devenu député.

« Lui seul peut-être, de tous les parlementaires, eut la vision nette des événements qui se préparaient. Le soir du coup d'Etat, son frère, le Dr Baudin, qui vit encore, vint le rejoindre et le supplia de le laisser marcher à ses côtés pour la défense de la Loi. Il y eut entre ces deux hommes un noble combat. — « Tu m'empêches de faire mon devoir », disait le cadet. — « Laisse-moi faire le mien, répliquait l'aîné. Tu appartiens à la famille, ta tâche est de veiller sur nos parents, la mienne de combattre pour nos idées. A chacun sa voie. » Et Baudin partit à la barricade, où il devait se faire tuer.

« Un jour, chez Barthez, à Saint-Antoine, comme nous pratiquions une autopsie, un camarade vint à prononcer mon nom. Le garçon d'amphithéâtre alors me tira à l'écart, et me montrant une dalle : Voilà où ils l'ont apporté mort, me dit-il.

« A propos du geste héroïque de mon parent, laissez-moi vous raconter un détail assez piquant. Lorsqu'on voulut le représenter parlant aux ouvriers sur la barricade, on vint me demander son portrait. Il devait être aux archives de la Chambre et je m'y ren-

dis avec le peintre. La collection était, en effet, complète ; Alphonse Baudin seul manquait à l'appel. Même déconvenue chez un éditeur d'objets de piété, qui avait acheté par hasard tout un lot de clichés sur les représentants de 48. Devant l'embarras de l'artiste, ma femme se permit d'observer que j'étais peut-être celui de la famille qui ressemblait le plus au représentant du peuple : « En amincissant et en pinçant un peu les lèvres, en ajoutant des favoris, vous aurez, je crois, un Baudin assez réussi. » Je servis donc de modèle. L'œuvre finie, j'emmenai dans l'atelier du peintre, et sans la prévenir, une vieille dame, que mon parent avait beaucoup connue. En apercevant le tableau : « Mais c'est Alphonse Baudin ! s'écria-t-elle. » La ressemblance était donc parfaite. Or cette toile ayant servi à toutes les reproductions des bustes ou statues de Baudin, il se trouve que j'ai été statufié de mon vivant : *sic vos non vobis*. C'est au surplus le seul avantage que j'aie jamais retiré de ma parenté. On voulut bien me faire présenter aux élections de 1869, mais je déclarai vouloir rester médecin, et je ne regrette pas ma décision... »

A l'encontre de son glorieux parent, le docteur Baudin est un sage de ne pas s'être fourvoyé dans le guêpier politique, — et ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Considérations sur la sérothérapie antidiphtérique, par le Dr Taillens. Genève, Société générale d'imprimerie, rue de la Pelisserie, 13. 1903.

Etudes de psychologie physiologique et pathologique, par E. Gley. Félix Alcan, éditéur. Paris, 108, boulevard Saint-Germain. 1903.

Le dîner des gens de Lettres, souvenirs littéraires, par Albert Cim. Paris, Ernest Flammarion, éditeur, rue Racine, 26.

Le vin au point de vue médical, par le Dr E. Mauriac. Paris, Octave Doin, éditeur, place de l'Odéon, 8. 1903.

Guilleri, Guilloré, roman, par Charles Foley. Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 4, rue le Goff.

Physique de l'amour, par Remy de Gourmont. Paris, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26. 1903.

L'Ecole des maîtresses, par Pierre Corrard. Paris, Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins.

L'Hérédité pathologique et la théorie du Plasma germinatif, par le Dr S. Jankelevitch. Paris, Imprimerie de *la Semaine médicale*. 1903.

Note sur la maladie des chiens, par Saint-Yves Ménard. (Extrait de *la Revue des Sciences naturelles appliquées*, n° 8, 20 avril 1889.)

Le Roman de deux jolies femmes, par Richard Lesclide. Paris, F. Juven, 122, rue Réaumur.

Le Thermomètre en Tuberculose, par le Dr Coste de Lagrave. Paris, A. Maloine, 1903.

Noyon, Noviodunum, par le Dr G. Bougon. Chauny, imprimerie-papeterie-librairie E. Ronat. 1903.

Le Spiritisme devant la Science, par le Dr J. Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier. Montpellier, Coulet et fils, éditeurs, Grand'Rue, 5 ; Paris, Masson et Cie, éditeurs, boulevard Saint-Germain, 120. 1904.

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine (a).

(*Suite.*)

III

Ch... B., comptable, 42 ans. — (Neurasthénie.)

Rien à signaler dans les antécédents. Très éprouvé tant dans ses affections que dans sa fortune, le malade quitte l'établissement qu'il gérait (restaurant) et se place dans une maison de nouveautés.

Il y a dix mois il perd sa fille. Cette nouvelle épreuve l'abat au point qu'il tombe malade et garde la chambre pendant 2 mois. Depuis cette époque il ne s'est jamais remis. Il se sent faible physiquement. Au point de vue intellectuel, le malade se plaint de ne pouvoir, comme jadis, fixer son attention d'une façon soutenue.

Il a rompu avec ses amis. La société lui cause de l'ennui. Il est maussade avec tout le monde.

Il se plaint de violentes douleurs de tête, de crampes d'estomac. Très mauvaises digestions; anorexie. Sommeil pénible avec cauchemars et hallucinations pénibles. Mouches volantes physiologiques. Bourdonnements d'oreilles.

Examen le 20 juin 1902. — On ne trouve aucune lésion des organes, sauf un peu d'irrégularité du rythme cardiaque.

Analyse d'urine, 21 juin 1902. — Pas d'albumine.

Pas de glycose.

Volume, 1230.

Densité, 1017.

Chlorures, 5,41.

Urée, 18 gr. 40.

Acide urique, 0,43.

Acide phosphorique, 3,02.

Rapport de l'urée à l'azote total, 0,80.

On soumet le malade à la médication glycérophosphorique, sous forme de Neurosine Prunier, *à la dose de 3 cuillerées à soupe pendant la première semaine, deux cuillerées ensuite.*

Le malade est revu un mois après, c'est-à-dire le 23 juillet, il accuse un sentiment de bien-être, les douleurs de la tête sont moins violentes, les cauchemars et hallucinations ont disparu, les mouches volantes persistent, mais les bourdonnements d'oreilles sont moins fréquents.

Son caractère s'est sensiblement modifié d'une façon favorable, il est moins maussade.

Continue la Neurosine à la dose de 3 cuillerées à café par jour.

27 août. — M. Ch. B... va mieux : plus de céphalées, plus de ver-

a) Voir les nos des 1er et 15 novembre.

tiges ni bourdonnements d'oreilles. Les digestions sont meilleures, les crampes d'estomac sont moins fréquentes.

L'appétit est revenu.

Il parle volontiers avec ses anciens amis, les forces reviennent et il commence à fixer son attention.

La maison où Ch. B... est comptable lui a offert de le reprendre dès qu'il sera rétabli. Cette nouvelle le remplit de joie et il demande s'il peut recommencer à travailler.

La permission lui est accordée, mais il ne travaillera que 5 heures par jour.

Continue encore pendant quelques jours la Neurosine Prunier, à la dose de 2 cuillerée à café par jour.

Le malade est revu le 15 septembre.

La neurasthénie a disparu Il peut reprendre son existence de jadis. Plus de faiblesse musculaire Les céphalées, les insomnies, n'existent plus. Plus de crampes d'estomac, ni de mouches volantes.

Le malade est considéré comme guéri.

Cessation de la Neurosine.

Analyse des Urines, 29 septembre : Volume 1240.

Densité, 1019.

Chlorures, 8 gr. 24.

Urée, 22,32.

Acide urique, 0,40.

Acide phosphorique, 1,97.

Rapport de l'urée à l'azote total, 0,91.

Nous ne saurions trop répéter combien, à notre avis, il est nécessaire de prescrire, au début de ces affections neurasthéniques, la Neurosine à haute dose, c'est-à-dire 3 cuillerées à bouche par jour, pendant une ou deux semaines.

A ces doses, les malades accusent immédiatement un mieux très sensible dans leur état général.

PETITS RENSEIGNEMENTS

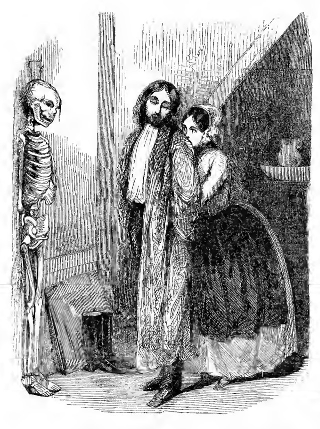
Nouveaux journaux

Saluons d'abord la revue des jeunes, l'organe de la vaillante association corporative des étudiants en médecine, la *Revue de déontologie*.

S'ériger déjà en censeurs, c'est peut-être prématuré ! Nous souhaitons néanmoins bien cordialement le succès à notre nouveau confrère de la presse médicale.

Le programme de *la Biologie médicale* est autrement vaste. Il se propose, en effet, d'analyser « tous les travaux de biologie générale, de physiologie, d'histologie, de bactériologie, de physique, de chimie, de pharmacologie, en tant que ces travaux apporteront une contribution utile à l'exercice de l'art médical. » La copie ne lui manquera pas de sitôt.

Enfin le dernier venu, *la Moisson*, est une « Revue médicale, scientifique et littéraire », dont le rédacteur en chef est le Dr Aimé Gardette, dont le programme est plein d'alléchantes promesses. Notre sympathique confrère est homme à les tenir.



Tu ne la reconnais pas, Eugénie, l'ancienne à Badinguet? une belle blonde... qui aimait tant les meringues et qui faisait tant sa tête... Oui, Badinguet l'a fait monter pour 36 francs..

— Si c'est vrai!

— Non, va! c'est un tambour de la garde nationale... bête! tu ne vois donc pas que c'est un homme?



Quand on pense que voilà ce que c'est qu'un homme... et que les femmes aiment ça!

INFORMATIONS DE LA "CHRONIQUE"

Michel Servet a-t-il découvert la petite circulation ?

« Le dimanche 13 août 1553, arrivait à Genève et s'arrêtait à l'hôtel « de la Rose, — trop gracieux symbole pour un si lugubre destin, — « un Espagnol jeune encore, — il n'avait pas 42 ans. Savant de « talent, de génie même, mais d'un génie qui n'était pas sans bizar- « rerie ni sans emphase, *médecin* et théologien tout ensemble, il « venait de découvrir la circulation du sang (?) et il proposait une « refonte de la théologie plus complète que celle des premiers ré- « formateurs (1). »

Michel Servet fuyait l'Inquisition catholique d'Espagne et de France, pour tomber dans les mains non moins redoutables de l'Inquisition protestante, à Genève. Nous n'avons pas à refaire (2) l'histoire du procès de Servet ; nous rappellerons seulement qu'il mourut sur le bûcher, le 27 octobre 1553, avec son livre, *la Restauration du christianisme*, suspendu à son flanc. Le motif, c'est qu'il avait osé ne pas être de l'avis de Calvin, qui ne pardonnait aucune infraction à l'absolutisme de ses doctrines.

Un certain nombre de protestants ont inauguré récemment à Genève un monument expiatoire à la mémoire de Servet ; mais n'ayant pas à intervenir et à prendre position dans les querelles de théologie, nous n'avons à nous occuper ici que de Servet, médecin, ou plutôt de Servet « inventeur de la circulation pulmonaire ». Eh bien, si nous en croyons des critique autorisés, l'Espagnol Michel Servet n'est point l'auteur de la découverte qu'on lui attribue généralement. Tout l'honneur doit en être laissé à l'Italien Mathieu Realdo Colombo, de Crémone.

C'est le Dr Chéreau (3) qui s'est constitué le champion de Colombo, et ses arguments ont été mis en lumière, dans un très attachant opuscule, dont nous allons donner une brève analyse.

Exposons d'abord en quelques lignes le *curriculum vitæ* (4) de Servet, afin qu'on soit fixé, avant toute discussion, sur le personnage qui en fera l'objet.

D'esprit aventureux, nous voyons d'abord Servet au service du confesseur de Charles-Quint, avec lequel il passe en Italie. Puis le voilà à Bâle, à Strasbourg, à Paris, faisant force théologie.

A Lyon, nous retrouvons Servet correcteur d'imprimerie, et s'occupant aussi de médecine, car il compose un *Traité des sirops.* Puis il se rend à Paris, où il suit les écoles de la rue de la Bûcherie ; mais il s'occupe aussi d'astrologie judiciaire, ce qui déplaît à la Compagnie des médecins, qui le dénonce au Parlement et l'exclut à jamais de la Faculté.

---

(1) *Discours prononcé à Genève*, par M. Hyacinthe Loyson. Paris, Fischbacher. 1903.

(2) Cf. La *Relation du procès criminel de Michel Servet*, par M. Rilliet de Candolle, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*. 1844.

(3) *Michel Servet et la circulation pulmonaire*, par M. Achille Chéreau. Paris, G. Masson. 1879.

(4) Nous en empruntons les éléments à une excellente revue scientifique parue dans *le Siècle*, 27 juillet (1879), sous la signature de G. Pouchet.

Après s'être vu fermer ainsi les portes de la Faculté, Servet séjourne à Padoue ; il retourne ensuite à Lyon, à Vienne, reprendre son métier de correcteur d'imprimerie, et finalement il fait imprimer en cachette un ouvrage de polémique théologique, qu'il intitule *Restauration du christianisme*. C'est ce livre qui devait lui coûter la vie. Par ordre de l'inquisition de Vienne, l'ouvrage, presque avant d'être paru, fut saisi, et lorsqu'on brûla l'auteur en effigie, cinq ballots de feuilles imprimées furent jetés au feu, avec le mannequin du coupable.

Pourtant deux exemplaires avaient échappé aux flammes. L'un est à Vienne en Autriche. L'autre se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris (1).

C'est dans ce livre que se trouve, noyée dans un fatras théologique, une grande vérité physiologique : la théorie de la circulation, telle que Harvey la formulera plus tard, mais en la complétant.

D'après le passage cité par Chéreau (2), il n'y a pas de doute possible : Michel Servet a vu la circulation pulmonaire et, dès 1553, il l'a décrite assez exactement. Sans doute, Servet, ne connaissant pas le travail d'échange qui se fait dans les poumons, ne pouvait croire que le sang veineux y subît toutes ses transformations, et il a attribué au ventricule gauche du cœur un rôle faux : celui de perfectionner le sang veineux pour le rendre artériel.

Mais ce qui est incontestable, c'est qu'il a eu la conception des « radicules de l artère pulmonaire s abouchant, se continuant avec les radicules de la veine pulmonaire, seule condition pour que le cercle ne soit pas interrompu ».

Servet avait-il fait de l anatomie pratique, ou n'avait-il que des connaissances théoriques ? Il semble prouvé qu'il avait été l'aide, nous dirions aujourd'hui le prosecteur de Gonthier d'Andernach ; qu'il avait, en outre, assisté aux leçons de ce même Gonthier et aussi à celles de Sylvius et de Fernel. Plus tard, il s'était attaché à Symphorien Champier, le fameux médecin de Lyon, alors qu'il était dans cette ville occupé comme correcteur d'imprimerie chez les Treschel.

Il était retourné ensuite à Paris, pour y suivre des cours de médecine ; mais il n'y prit aucun grade, pour la raison, comme nous l avons dit plus haut, qu'il avait été exclu de la Faculté (3). S'il était docteur, comme d'aucuns l'ont dit, c'est qu'il aurait été reçu ailleurs qu'à Paris, peut-être à Padoue, comme l'assure Moréjon (4).

A Padoue, dont l'Université était alors célèbre, Servet dut assister aux leçons de Realdo Colombo, qui avait remplacé, dans la chaire anatomique, le célèbre Vesale.

---

(1) C'est un in-8° de 730 pages. Il porte encore les traces du feu : les premiers feuillets ont été léchés sur le bord par la flamme et roussis. Dans deux endroits, une dizaine de pages sont trouées à jour, comme si un charbon rouge y était tombé. Nous sommes en présence de l'un des deux exemplaires qui faisaient partie des cinq ballots jetés au bûcher, à Vienne. Le volume, en effet, paraît n'avoir été relié qu'au XVIIe siècle et probablement en Angleterre. Très probablement, cet exemplaire est celui-là même qui a servi à Calvin et à Colladon, son complice, pour faire condamner Servet. On trouve à la fin un *Index* manuscrit, signé Colladon, spécifiant les passages les plus compromettants de l'ouvrage : ceux-ci, d'ailleurs, dans le texte, sont marqués par des notes ou des soulignés. (Cf. les vicissitudes de ce livre, dans l'opuscule de Chéreau, p. 7-12.)

(2) V. l'opuscule de Chéreau, p. 12-15.

(3) Chéreau a exposé tout au long les motifs de cette exclusion (p. 19 et suiv.

(4) V. *Historia bibliografica de la medicina española*, 1843, t. II, p. 20.

Colombo, selon l'heureuse expression de Chéreau, est le Claude Bernard du XVIe siècle. Il est le seul de son temps à avoir parlé le langage (1) de l'anatomiste et du physiologiste moderne.

Mais, pour en revenir au point en litige, quel est celui des deux, de Colombo ou de Servet, qui, le *premier*, a trouvé la cloison interventriculaire et a vu le sang, lequel dès lors ne pouvait passer à travers cette cloison, prendre forcément un chemin détourné, se diriger du côté du poumon, traverser cet organe et revenir au cœur ? Le livre de Servet porte la date de 1553, celui de Colombo, *De re anatomica*, est marqué 1559. Mais le livre de Servet a été brûlé en feuilles, avant d'avoir été répandu : Colombo n'a donc pu le connaître.

Servet et Colombo auraient alors découvert, chacun de leur côté, la petite circulation ? Bien certainement, réplique Chéreau (2), Colombo n'a pas connu le livre de Servet, mais Servet, lui, a puisé la théorie de la petite circulation, soit directement, dans les leçons faites par l'anatomiste italien, soit indirectement, par les Italiens, ses amis, presque ses compatriotes, qui ont dû le mettre au courant des enseignements si remarquables, si féconds, que l'Ecole italienne répandait par le monde.

Vers l'année 1540, époque où Servet était, selon toute probabilité, à Padoue, Colombo avait 46 ans, tandis que Servet en avait à peine 29. Il était déjà un maître réputé, tandis que Servet était tout à fait inconnu dans le monde scientifique. De plus, étant donnés le caractère orgueilleux, la vanité excessive de Servet, comment ne se serait-il pas déclaré, *urbi et orbi*, l'auteur d'une des plus grandes découvertes physiologiques, s'il l'avait considérée vraiment comme sienne ? Colombo est autrement affirmatif : « C'est moi, écrit-il, qui ai découvert que le sang parti du ventricule droit, pour se rendre au ventricule gauche, passe, avant d'arriver là, par les poumons, où il se mélange avec l'air et est ensuite porté, par les rameaux de la veine pulmonaire, au ventricule gauche. Cela était facile à constater; néanmoins personne avant moi ne l'a marqué par écrit. » Inutile de poursuivre, n'est-ce pas? La cause nous paraît entendue. (3)

Les Humbert et la psychothérapie.

A propos de l'affaire Humbert qui revient sur le tapis.

Décidément, avec ces diables de gens, tout arrive ! Aurait-on jamais pu se douter que les fastueux châtelains d'autrefois, en

---

(1) Cf. CH REAU, br. citée, p. 27-30.

(2) CHEREAU, *op. cit.*, p. 31.

(3) « Il faut arriver jusqu'à l'année 1697, pour voir sortir, en quelque sorte du néant, le passage de Servet sur la circulation. Ce fut le philologue et critique William Wotton, qui opéra cette résurrection, d'après un manuscrit copié sur l'original imprimé de Cassel et qui appartenait à l'évêque de Norwich. Puis, Jacques Douglas, Gérike et d'autres continuèrent la même révivification, et la légende fit le chemin que l'on sait, non, toutefois, sans que deux notes discordantes vinssent troubler le concert :

« Haller écrit : « Servet paraît avoir vu ce que Galien avait ignoré, mais ce qui, *un peu auparavant*, avait été connu de Realdo Colombo, quoique la grande découverte de ce dernier ait été publiée plus tard. »

« Et Baglivi : « Realdo Colombo, anatomiste d'une réputation immortelle, a ouvert, *le premier*, il y a près de deux cents ans, le passage du sang, par les poumons, du ventricule droit du cœur dans le ventricule gauche, et, *le premier*, il a ainsi indiqué la circulation du sang. » CHEREAU, *Michel Servet et la circulation pulmonaire*, p. 40-41.

édifiant leur superbe propriété des Vives-Eaux, travaillaient pour la cure psychothérapique de leurs contemporains surmenés ou névrosés? c'est cependant ce qui semble bien devoir arriver. Le domaine comprend : un parc d'arbres séculaires ; plusieurs sources à débit abondant ; un pont communiquant avec la Seine par un canal : tout cela a séduit un industriel de l'Est, qui s'en est rendu acquéreur. Celui-ci, très épris des idées médicales modernes, a confié à un de nos anciens chefs de clinique de psychiâtrie, la tâche d'édifier un établissement de villégiature thérapeutique, pourrait-on dire, avec, à la fois, la cure par les agents physiques et toutes les variétés de sport, et, d'autre part, la cure de repos, en un pavillon distinct. La situation du coteau en pente sur la Seine, le voisinage immédiat de la forêt de Fontainebleau, l'accessibilité parfaite par des routes excellentes, tout cela semble groupé à souhait pour que le projet réussisse ; mais ce projet est encore à l'étude : il valait néanmoins d'être signalé.

L'impôt sur l'oisiveté.

Ayant obtenu du ministre des Finances une audience privée, le docteur Huchard vient de rendre visite à notre grand argentier et lui a proposé une mesure très simple, et qu'on ne risque rien d'essayer : au lieu de réclamer de l'argent à ceux qui travaillent, on en réclamerait à ceux qui ne travaillent pas. L'impôt sur le travail est un impôt inique Le seul impôt équitable est *l'impôt sur l'oisiveté.* Il y a trop longtemps, s'est dit le Dr Huchard, que l'impôt est la rançon du travail. L'heure a sonné de faire payer les gens qui exercent la profession de n'en point avoir. Les oisifs, les paresseux, tous les parasites étrangers à la gloire nationale, dont ils profitent, voilà ceux qui devront désormais payer, et non pas ces infortunés médecins sur lesquels le fisc frappe à coups redoublés.

Comment établir cet impôt sur l'oisiveté ?

Les oisifs millionnaires ont des terres, vendent des produits de jardin, de chasse, de pêche ; on leur fera payer patente pour cette vente ; que s'ils consomment pour leur propre service le fruit de leurs terres, l'impôt les atteindra d'autre manière. Des développements, des modifications pourront être apportés aux textes de la loi ; l'essentiel est que le principe soit posé.

On ne peut refuser, en tout cas, au nouvel impôt de ne point être démocratique.

Le procès-verbal d'autopsie de Sainte-Beuve.

M. Jules Troubat, dernier secrétaire et légataire universel de Sainte-Beuve, a fait, paraît-il, don à l'Académie de médecine du procès-verbal de l'autopsie de l'illustre écrivain. M. Jules Troubat aurait ajouté à son envoi les *calculs vésicaux* ou concrétions calcaires, qui ont été trouvés au cours de cette autopsie.

La Gazette médicale de Paris, qui donne cette information, oublie de dire que *la Chronique* a eu la primeur du document remis par M. Troubat à la bibliothèque de l'Académie, et qu'elle l'a publié dans son nº du 15 mai 1903.

ÉCHOS DE PARTOUT

Curiosités physiologiques. A la dernière réunion du Syndicat de la Presse scientifique, nous avons pu examiner *nu* « l'homme qui marche sur la tête ». C'est un jeune garçon, très vigoureusement musclé dans la partie du corps qui correspond au haut du thorax. Son exercice principal correspond dans la station verticale sur la tête, sans l'aide des mains ; et, pour cela, il prend son équilibre, en appliquant ses bras le long du corps. Placé dans cette situation, il saute en l'air et peut marcher et descendre de la sorte un petit escalier.

Ce qu'il y a d'intéressant dans ce cas, c'est de faire l'énumération des muscles qui servent à obtenir ce mouvement, et qui sont extraordinairement développés : nous avons remarqué surtout la puissance du grand pectoral, du grand rond, du grand dentelé, des sus et sous-épineux. Il est à noter que les muscles de la nuque et le sterno-cléido-mastoïdien ne paraissent jouer aucun rôle.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Médecin dramaturge. *Thérapné*, c'est le titre mystérieux et pittoresque de l'œuvre vraiment remarquable d'un de nos concitoyens, M. le docteur Morucci, ancien conseiller municipal de Marseille. La politique ayant créé des loisirs au docteur Morucci, celui-ci a pensé ne pouvoir mieux les occuper qu'en les consacrant à la muse, non à la petite, mais à la grande : celle de la tragédie.

Car c'est une tragédie que *Thérapné*. Elle est en 4 actes et en vers. Le sujet en est tiré d'une des pages les plus sombres et les plus dramatiques de l'histoire de la Corse. Il est traité avec l'ampleur et la majesté qui sont les caractéristiques de la tragédie, et ceux qui assistèrent à la lecture de la première œuvre de l'ancien édile de Marseille se retirèrent profondément impressionnés par le souffle poétique qui la traverse.

(*Le Petit Marseillais.*)

Réclame obstétricale. Comme on voit bien que l'Athénée est dirigé par un médecin ! Voici comment le docteur Abel Deval vient d'annoncer les dernières représentations d'une pièce plusieurs fois centenaire ; la rédaction en est assez neuve pour être enregistrée dans nos annales médico-artistiques.

« *L'Enfant du miracle*, la comédie-bouffe de MM. Gavault et Charvay, va arriver à terme, après plus de neuf mois de présence sur l'affiche de l'Athénée. Dans douze jours, le docteur Deval retirera de l'œuf, où il se trouvait si bien, le délicieux « Enfant du miracle ».

« L'annonce des douze dernières lui donnera certainement une recrudescence de vitalité, qui rendra l'opération difficile, mais le docteur Deval, sûr de lui, affirme que, dût-il employer les fers, *l'Enfant du miracle* n'aura plus que douze représentations irrévocablement. » Battez, tambours ; sonnez, clairons !

La "Chronique" par tous et pour tous

Notre sympathique confrère, le Dr Terrier, dans une causerie d'une simplicité charmante, a présenté récemment, aux membres du *Syndicat de la Presse scientifique*, le chimpanzé « Consul », qui fait actuellement la joie des snobs, mais pique aussi la curiosité des hommes de science (1). Nous avons demandé à notre confrère dans quelles circonstances il avait été mis en relation avec « Consul » et il nous répond par cet article d'un tour si humoristique.



Le chimpanzé gentleman « Consul »

(D'après un dessin inédit de M. Vibert.)

1) C'est la première fois qu'on voit un singe anthropoïde aussi bien dressé. L'animal est présenté absolument en liberté ; il est vêtu comme un homme ; néanmoins, on le « garnit » comme une femme. C'est un mâle, âgé de 4 ans 1/2 seulement.

Il paraît très intelligent : il s'assoit sur une chaise, se sert à boire et à manger, répond à l'appel de son nom, donne une poignée de main, le tout comme un homme.

Comment j'ai soigné « Consul ».

Une fusée de rires dans mon antichambre... j'accours au bruit. Ma femme de chambre, apeurée, me montre un groupe de personnes qui viennent d'entrer : deux gentlemen, donnant la main à un enfant... plutôt un être à figure bizarre, noire et sans proéminence nasale... J'allais interroger les nouveaux venus, lorsque l'un des hommes, l'interprète, me dit : « Nous venons, Monsieur le Docteur, pour vous demander à soigner « Consul », notre chimpanzé, qui souffre des dents. »

Tout en écoutant, je regardais le sujet : ses yeux, d'une douceur extrême, me suivaient, un peu inquiets, puis ils allaient de son barnum à l'interprète, comme pour lire dans leur physionomie si ses deux compagnons le protégeaient toujours bien. Il avait l'air si doux que j'éprouvai un profond désir de le rassurer par tous les moyens.

Je fis entrer les trois personnes dans une pièce, où ils seraient seuls, en attendant la fin de ma consultation. Quand je revins à mon étrange malade, je le trouvai tenant son barnum embrassé par le cou. Ses yeux, malgré leur pupille d'or fauve, me semblèrent humains.

L'interprète m'expliqua que déjà, en Amérique, on avait eu à s'occuper de ses dents : un premier dentiste lui avait enlevé trois dents de lait. Mais il avait dû le ligotter et son barnum assurait que neuf personnes s'étaient employées à le maintenir. Une deuxième fois, trois autres dents lui avaient été extraites, avec six hommes pour l'immobiliser. Il avait, paraît-il, brisé les appareils, quand on avait voulu le soigner.

La perspective était donc peu rassurante : je ne voulais ni employer la force, ni voir détériorer mon matériel. Je cherchai un biais : il fallait éviter à tout prix la douleur, et ne pas effrayer mon malade : pas de gros instruments, pas de fauteuil dentaire, une simple chaise meublante.

Je réussis à faire un nettoyage de ses dents, dont le collet avait de l'abrasion, au voisinage de gencives saignantes. Je lui curetai une cavité de carie et l'obturai d'abord provisoirement, puis une deuxième fois définitivement.

Il y avait une extraction à faire ; allais-je la tenter, et comment m'y prendre ? L'anesthésier ? Mais l'anesthésie à la cocaïne était impossible : c'était lui faire subir une première douleur avec la piqûre et m'interdire d aller plus loin.

L'emploi du chlorure d'éthyle était également impraticable ; le bruit aurait inquiété notre patient, et il se serait dérobé à la sensation du froid. L'anesthésie générale aurait pu lui faire courir quelque risque. Donc, pas d anesthésie vraiment pratique : et je me souvenais des neuf hommes dont on m'avait parlé, pour lui extraire ses premières dents ! D'autre part, je le voyais souffrir de cette dent profondément cariée.

Je résolus de lui bourrer, à chaque séance, du coton vers les racines, pour les déchausser. A la troisième fois il souffrait trop : je décidai l'extraction.

Je lui donnai un morceau de sucre ; je chargeai son barnum et l'interprète de le maintenir sans contrainte dans une bonne posi-

tion. Puis, au cas d'une trop forte douleur, malgré la méthode que j'allais employer, je demandai au barnum de placer, comme par hasard, sa main devant les yeux de « Consul », à la seconde même où je le lui dirais, pour qu'il ne me témoignât pas plus tard son antipathie et que je ne fusse désormais dans l'impossibilité de le soigner. J'agis de telle sorte — était-ce le fruit de mes calculs, de la précision ou de la vitesse d'exécution ? — que j'arrachai la dent, sans que le chimpanzé fît autre chose que de détourner un peu la tête.

Un peu de sang coulait ; je tamponnai la petite plaie, et je pus maintenir en place une bourre de coton, imbibée d'eau oxygénée, assez longtemps pour obtenir une hémostase complète.

Devant le succès de cette tentative, je voulus oser davantage : une carie demandait l'emploi du tour à fraiser, si redouté des personnes nerveuses ; c'était scabreux ; je m'y risquai néanmoins Je pris une fraise très fine et bien taillée ; je dissimulai l'appareil derrière le sujet, et je plaçai la petite fraise doucement sur la carie : « Consul » s'habitua au léger bruit de l'instrument, puis j'appuyai progressivement. Je réussis à mener ma tâche à bonne fin. J'avais de beaucoup dépassé mes espérances, puisque j'avais donné tous les soins utiles, sans déploiement de force brutale et sans m'attirer la rancune de « Consul », qui, familièrement et en manière de gratitude, me passait le bras autour du cou...

Docteur Ed. Terrier
7, rue Lafayette

L'épilogue de l'affaire Dolbeau.

M. le Dr Dolbeau fils nous adresse la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

Paris, 16 novembre 1903.

Monsieur le Directeur et honoré Confrère,

Je viens seulement d'avoir connaissance de *la Chronique médicale* du 1er octobre, qu'un ami me communique. Je regrette ce retard, qui a pu faire croire un instant que je n'avais rien à opposer aux nouveaux outrages dont on abreuve la mémoire de mon père.

Je néglige M. Callamand et son « pavé ». Il ferait bien de lire les textes qu'il cite. Je ne veux m'occuper pour le moment que de M. Jacques Reverdin.

J'ai lu avec toute l'attention qu'elle mérite la lettre du professeur de Genève. Elle m'inspire les réflexions suivantes, que je soumets au lecteur, la qualité même du signataire m'interdisant le silence.

1° L'affaire dont il s'agit peut être considérée sans doute comme d'ordre médical ; mais n'est-elle pas aussi et surtout d'ordre *humain* ? Je ne m'explique donc pas que M. le professeur J. Reverdin, qui tient tant à l'estime des confrères, ne tienne pas aussi un peu à l'estime des honnêtes gens, quels qu'ils soient, et il y en a, je crois, même en dehors du corps médical.

Je ne m'explique pas davantage comment M. le professeur J.

Reverdin, estimant qu'il ne pouvait conserver l'estime des confrères qu'en « rompant le silence », et seulement au profit d'un journal *médical*, ait cru devoir, pour le faire, attendre trénte-deux ans, attendre que la plupart des acteurs et des témoins fussent disparus, quand tant de journaux *médicaux* de l'époque parlaient de cette affaire et ouvraient leurs colonnes à M. J. Reverdin. Certes, il lui a fallu un certain courage pour se décider aujourd'hui à parler ; mais puisqu'il devait se faire l'accusateur de son ancien maître, n'eût-il pas montré plus de courage encore, n'eût-il pas mieux mérité l'estime des confrères, et d'encore plus de confrères, en le faisant du vivant de celui dont il jugeait la conduite si indigne ?

M. le professeur J. Reverdin a craint que son silence ne fût interprété *par quelques-uns* comme l'aveu d'une faute de jeunesse ! Ne s'en trouvera-t-il pas quelques-uns pour regretter sa tardive intervention ? Je ne pense pas qu'il y en eût eu beaucoup pour lui reprocher d'avoir continué à se taire.

Au surplus, n'est-il donc pas au-dessus de l'opinion de quelques-uns ? L'estime des confrères lui était acquise depuis longtemps. Comment n'a-t-il pas vu qu'en rompant le silence il s'exposait au contraire à la compromettre !

Il a été mal inspiré, car sa mémoire le sert mal. Il m'oblige à le dire.

2° C'est entendu : M. le professeur J. Reverdin ne veut pas qu'on puisse ignorer plus longtemps qu'il a bien réellement, un jour, *brûlé ce qu'il avait adoré*. Mais au moins avait-il eu pour cela de bonnes raisons ? Celles qu'il donne sont misérables.

Voici qu'il apporte maintenant une version nouvelle. Je me trompe : on retrouve la même version dans un article d'un journal *politique*, paru le 22 mars *1872* avec la signature : « Un étudiant en médecine ». Et cette accusation, M. le professeur J. Reverdin omet, et pour cause, de l'appuyer sur aucune preuve.

Il est bien fâcheux que M. le professeur J. Reverdin ait trouvé « trop long de faire le récit *complet* de ce qui se passa à Beaujon le 26 mai 1871 ». Que n'en a-t-il trouvé le temps, puisqu'il prenait la plume ! Qu'est-ce que cette « Enquête » hâtive, faite par « quelques-uns *des chefs de service* et des élèves de l'hôpital » ? Comment ! Ce serait le résultat d'une telle « enquête » qui, *moins de vingt-quatre heures après l'incident*, aurait motivé la conduite de M. J. Reverdin, (il le dit), et basé son opinion inébranlable !!

Il était alors très jeune, et c'est son excuse. Mais il est à craindre que les délibérations de ce singulier conseil n'aient pas été empreintes de la sérénité qui sied à la justice.

Voilà, pour le coup, une enquête qui n'a pas été publiée ; et c'est, je crois, fort heureux — pour elle — car, dénuée de toute autorité, elle était d'avance condamnée à faire *fiasco*.

Non, cela n'est pas sérieux. En fait d'« enquête », à Beaujon, en 1871, il n'y a eu que des cancans. M le professeur J. Reverdin ignore-t-il que *tous* les chefs de service ont désavoué toute participation à une enquête ? Et je dis *tous*, sans excepter MM. Gubler et Moutard-Martin, et je suis prêt à en faire la preuve.

M. le professeur J. Reverdin se souvient qu'un autre élève avec lui, son collègue dans le service du professeur Dolbeau, écrivit, le 27 mai 1871, au professeur Dolbeau, qu'il ne pouvait, pas plus que M. Reverdin, continuer à être son interne. Et les termes de cette


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

lettre sont bien précis, le signataire se solidarise avec M. Reverdin, « *dont il regrette de n'avoir pu signer la lettre même, ne s'étant pas trouvé à l'hôpital lorsque M. Reverdin l'a écrite* ». Puis, il insiste, pour qu'il ne puisse y avoir d'équivoque, et ajoute qu'il « *partage les opinions de son cher collègue Reverdin* ». Il n'est donc pas douteux que, s'il a eu la même conduite que M. Reverdin, c'est pour les mêmes motifs. M. le professeur Reverdin n'a-t-il pas su que ce même collègue, deux jours après, le 29 mai, écrivit au professeur Dolbeau une nouvelle lettre, dans laquelle il reconnaissait avoir été inexactement renseigné et regrettait la décision exprimée dans la première ?

« *Le malade*, dit-il, qui a été cause de ma lettre de samedi... » Mais y aurait-il donc eu plusieurs versions à la fois ? Quelle étrange enquête ! Je disais bien que ces enquêteurs jouissaient de peu d'autorité.

3° J'en viens à l'enquête de 1872.

A la suite des troubles de la Faculté, le Conseil de surveillance de l'Assistance publique, sur la demande du professeur Dolbeau, nomma une commission chargée de faire une enquête sur les faits qui s'étaient passés à l'hôpital Beaujon le 26 mai 1871. De quelle autre juridiction pouvaient donc relever ces faits ?

J'indique en passant que cette commission comptait parmi ses membres, tous pris dans le Conseil de surveillance, deux médecins et non des moindres : Alph. Guérin et Moissenet.

Il paraît que trois élèves, dont M. J. Reverdin, qui avaient été entendus à l' « Enquête » *extemporanée* de 1871, ne l'ont pas été à l'Enquête de 1872, la vraie. Je le déplore ; c'est, en effet, regrettable, extrêmement regrettable.

A en juger par la lettre que M. J. Reverdin écrit après trente-deux ans sur ce sujet, on peut se douter de ce qu'aurait été sa déposition et peut-être aussi celle de ses deux camarades, dont il ne dit pas les noms. Mais M. le professeur J. Reverdin conclut-il de cette très fâcheuse omission, inexplicable pour moi, qu'on n'a voulu entendre que des témoins à décharge ? Qu'il le dise donc !

Et cependant, des deux élèves qui ont été entendus en 1872 et avaient déjà « témoigné » en 1871, l'un était M. Langlet, celui précisément qui, en 1871, avait « recueilli les témoignages » ; celui qui, avec M. J. Reverdin, en a « conservé le texte ». Le co-démissionnaire de M. J. Reverdin a été, lui aussi, entendu en 1872.

Vingt personnes ont été entendues par la commission : sept élèves (dont M. Langlet et le second interne du service) ; tous les médecins et chirurgiens, chefs de services à Beaujon (sauf MM. Gubler et Moutard-Martin, qui *n'étaient pas à Paris en mai 1871, et l'ont fait savoir publiquement*) ; les infirmiers et fonctionnaires divers ; l'officier chef du poste ; la sœur du service ; sans oublier l'aumônier, le fameux aumônier, cause de tout le bruit.

Il y a encore eu un homme qui a comparu, si étonnant que cela puisse paraître à ceux qui n'ont qu'une notion vague de la justice, — l'histoire ne dit pas qu'il avait la tête basse, — c'était le docteur Dolbeau.

Oui, la commission de 1872, comme tout conseil d'enquête qui se respecte et qui tient à ce que son rapport soit revêtu de quelque autorité, la Commission de 1872, avant de se faire une opinion, a voulu entendre aussi l'inculpé.

N'était l'état des esprits, bien compréhensible à ces heures troublées, je dirais que le conseil d'enquête (?) tenu à Beaujon le 27 mai 1871 a oublié le respect de lui-même.

4° Je ne suivrai pas M. le Professeur J. Reverdin sur le terrain où il s'engage dans le dernier paragraphe de sa lettre. Je ne m'arrêterai pas à la question de savoir si le professeur Gubler a ou non fait ou voulu faire « un affront » à son collègue Dolbeau. Là, j'entends me dérober ; j'en ai dit assez.

J'ajouterai seulement un mot. Tous ceux qui ont connu le professeur Dolbeau savent, *j'en suis certain*, qu'il était incapable d'une action qui ne fût pas droite. J'en appelle à ses amis, à ses élèves ; j'en appelle à ses ennemis. Et puisqu'on a produit ici même des fragments de l' « Eloge », que de Saint-Germain, désigné par ses fonctions, a fait de Dolbeau, en 1880, à la Société de chirurgie, je renvoie le lecteur à ce document, dont je ne veux retenir aujourd'hui que les lignes suivantes, qui m'en font accepter toutes les duretés :

« J'ai terminé, Messieurs. Au moment de tracer le dernier mot « de cet éloge, je me sens pris d'une certaine crainte, et je me « demande avec inquiétude si j'ai rempli la mission qui m'était « confiée, et si je n'ai pas trop accentué les ombres du portrait de « Dolbeau. Certes, la louange n'a pas été ma seule préoccupation, « *Dolbeau ne l'eût pas voulu*. J'ai cherché à retracer la vie et le « caractère de notre collègue avec ses qualités et ses imperfec- « tions... »

Maintenant si mon père s'est laissé emporter un jour à commettre une erreur, il n'est plus là pour en porter le poids. Cette erreur, n'a-t-elle pas été déjà trop cruellement expiée ? Il a bien gagné le silence dans sa tombe.

Dolbeau.

M. le Dr Dolbeau nous prie de faire suivre sa réplique à M. Reverdin du texte de l'*Enquête de 1872* Nous voulons bien lui donner satisfaction encore sur ce point, bien que le droit de réponse n'aille pas jusqu'à nous y contraindre. Mais, de grâce, qu'on en finisse ! *La Chronique* ne peut servir indéfiniment de chanp clos à M. Dolbeau fils et à ses contradicteurs, quelque souci que celui-ci puisse avoir de défendre la mémoire de son père.

Enquête faite par la Commission spéciale instituée par le Conseil de surveillance de l'administration de l'Assistance publique, au sujet de faits imputés à M. le Dr Dolbeau, chirurgien de l'hôpital Beaujon.

Dans sa séance du 28 mars dernier, le Conseil de surveillance de l'Administration de l'Assistance publique, connaissance prise d'une lettre adressée, le 22 du même mois, à son président, par M. le Dr Dolbeau, a décidé, sur la demande de ce docteur, qu'il serait procédé à une enquête sur des faits qui se sont passés à l'hôpital Beaujon dans la journée du 26 mai 1871.

M. Dolbeau a demandé cette enquête pour répondre, dit sa lettre, à des bruits calomnieux répandus sur sa conduite pendant cette journée. Quelques personnes l'auraient accusé d'avoir contrevenu à la loi du secret médical et professionnel et même d'avoir livré et fait fusiller un officier fédéré qui se trouvait dans son service.

Bien que de pareilles imputations ne paraissent pas devoir relever de sa juridiction, l'Administration de l'Assistance publique a résolu, puisqu'il s'agissait de faits survenus dans l'un de ses établissements et attribués à l'un des docteurs attachés au service de ses malades, de faire l'enquête demandée.

Une commission spéciale a donc été instituée pour se rendre à l'hôpital Beaujon et y entendre tous ceux qui on été témoins et acteurs dans la journée du 26 mai.

Composée de MM. Davillier, vice-président du Conseil, le Dr Guério, le Dr Moisseoet, Frémyn et Nast, eette Commission a procédé, avec l'assistanee de M. Blondel, directeur de l'Administration, et de M. Bailly, secrétaire général, faisant fonctions de seerétaire spécial.

Après s'être reodue sur plaee et avoir appelé devaot elle M. le Dr Dolbeau, les personnes attachées à l'hôpital (1), médecins, aumônier, élèves et employés, ainsi qu'un offieier de l'armée, et recueilli les notes et documents qu'il lui a été possible de trouver, et notamment les dépositions préparées par quelques élèves, la Commission d'enquête a constaté les faits qui vont être relatés.

Le 7 mai 1871, pendant le règne de la Commune, entrait à l'hôpital Beaujon, pour s'y faire traiter d'une légère affection de l'œil, un sieur Eugène Brédon, qualifié et domicilié ainsi : « Lieutenant aux Vengeurs de Paris, 2e Bon, 2e Cie, easerné aux Baraques du Champ-de-Mars. »

Ainsi qu'il est de règle dans tous les hôpitaux, les noms et qualités de cet individu furent portés au registre d'entrée de l'hôpital, sur son bulletin d'admission et sur la pancarte de salle qui se pose dans un tableau au pied du lit de ehaque malade.

Indépeodamment de cette publicité réglementaire, le malade avait jugé à propos de s'eo faire une à lui-même, car, quoique eu traitement, il avait eonservé dans l'hôpital son costume d'officier des Vengeurs ; il circulait, revêtu de ee eostume, dans les eours, jardins et dépendaoces de l'hôpital.

Ce malade, connu des sœurs et de l'aumônier de l'hôpital où il avait déjà été soigné du temps du siège des Prussiens, fut plaeé dans le service de M. Dolbeau, chirurgien, qui consentit à le garder, malgré le peu de gravité de soo affection.

Les plus mauvais jours arrivèrent aussitôt après l'admission de eet individu. Le Directeur régulier de cet établissement fut remplaeé par un agent de l'insurreetioo ; les sœurs furent expulsées. M. Dolbeau lui-même fut mandé à la Préfeeture de Police devant le délégué Ferré pour avoir protesté cootre le renvoi des sœurs.

Mais les événements se précipitaient. Le 21 mai, l'armée entrait dans Paris, et le lendemaio lundi, à la pointe du jour, les troupes de l'ordre s'emparaient de l'hôpital Beaujoo et y iostallaieot une garde de soixante hommes, sous le eommandement d'un officier.

La lutte devenait de plus eo plus terrible, au fur et à mesure que les troupes avançaient dans Paris. Pendant trois jours les communications de l'hôpital avec le centre fureot presque entièrement ioterceptées. M. Dolbeau ne put revenir à son service que le jeudi 25 mai, au moment où les sœurs y rentraient à leur tour.

Aucun changement notable n'était survenu dans l'hôpital. Les agents de la Commune avaient disparu aussitôt l'eotrée des troupes ; mais le personnel des malades était toujours le même, l'autorité militaire les ayant consignés. L'hôpital était gardé militairement et entouré de factionnaires.

Le jeudi 25 mai, M. Dolbeau avait procédé à ses visites sans aucun incideot digne d'être signalé. Le veudredi 26 mai, à sa visite du matin, pour faire place aux nombreux blessés qu'oo lui annonçait de toutes parts, le Doeteur ordonna la sortie de ceux de ses malades qui pouvaient se passer de l'hôpital. Il iovita done la sœur de service et ses élèves à lui apporter les pancartes des malades reconnus en état de sortir. Ces paoeartes étaient au nombre de oeuf : six de ces paocartes s'appliquaient à des malades eivils et les trois autres à des fédérés.

M. Dolbeau se mit, suivaot l'usage, à signer sur ees pancartes la mention d'exeat, lorsque l'un des élèves présents, en lisant l'une des paneartes déjà signées, fit à haute voix cette remarque :

« Tiens ! en voilà un qui change de grade. Il entre à l'hôpital lieutenant des Veogeurs de Flourens, il en sort soldat au 18e bataillon de ehasseurs de la ligne. »

Frappé de cette exclamation et de la gravité, eu égard aux eirconstauces, du fait qu'elle révélait, M. Dolbeau voulut avoir des renseignements sur ce changement de qualité.

Oo avait, en même temps, reconnu que cette pancarte était fausse, qu'elle n'était pas de l'écriture d'aucun des employés des Bureaux de la Direction.

La sœur, troublée, déclara qu'il s'agissait bien du lieuteoant fédéré que tout le monde eoooaissait dans l'hôpital, mais elle ne put dire comment il se faisait qu'oo avait fait signer au Docteur une autre pancarte que eelle qui avait été délivrée par le Bureau.

M. Dolbeau ne retira pas cependant sa signature ; il fit seulement promettre à la sœur d'ioformer immédiatement le Directeur ou l'Econome de eette falsification de pancarte.

Ainsi qu'il eo avait l'habitude, M. Dolbeau revint le soir, vers 5 heures, visiter les ma-

(1) Les personnes qui ont comparu devaut la Commissioo sont : MM. les docteurs Dolbeau, Duplay, Matice, Axeufeld ; l'abbé Darnis ; Adam, pharmacien ; Varnier, inspecteur ; MM. Gourlier, Domboy. Billian, employés ; la sœur Joseph ; MM. les élèves Gornard, Laoglet, Hybord, Rabani, Bergeron, Belloo, Thorens ; M. Linskios, sous-lieutenant ; et M. Collas, élève en pharmacie.

lades de son service. Dans le cours de sa visite, il demanda à la sœur ce qui était advenu de l'incident du matin. La Sœur ayant répondu qu'elle n'avait pu voir personne dans les Bureaux de la Direction et qu'elle ne savait pas ce que la pancarte était devenue, M. Dolbeau ressentit un vif mécontentement.

Très préoccupé de toutes ces circonstances et de ce qu'on lui avait fait mettre sa signature sur une pièce fausse, il se rendit, pour avoir des renseignements, dans les Bureaux, où il ne trouva non plus personne. En revenant dans ses salles, il rencontra un employé de la Direction qu'il interpella très hautement et auquel il adressa des reproches sur ce qui se passait. Celui-ci, de l'air d'un homme qui sait quelque chose et qui ne veut rien dire, l'engagea à se rassurer et lui annonça que le malade dont il avait signé la sortie depuis le matin n'était pas parti et qu'il était resté dans l'hôpital

Ne comprenant rien à ce qui se passait autour de lui, ni à l'absence ou à l'abstention des agents de l'Administration, M. Dolbeau craignit d'être impliqué dans des faits répréhensibles, et il résolut d'avoir enfin des éclaircissements.

Dans ce but, il est allé trouver dans les Bureaux l'officier qui commandait à l'hôpital, et il lui raconta alors qu'on lui avait fait signer le matin une pancarte fausse ; qu'il ne voulait pas s'associer à un acte qu'il réprouvait et qu'il mettait sa responsabilité à couvert par sa déclaration.

L'officier répondit à M. Dolbeau qu'il savait tout cela depuis le matin par l'un des élèves ; que, d'ailleurs, il connaissait, depuis son arrivée à l'hôpital, la présence du lieutenant des Vengeurs de Flourens, qui lui avait été tout particulièrement signalé.

C'est à la suite de cette conversation que le lieutenant fédéré Brédon, s'étant présenté à l'officier de la ligne, et ayant avoué sa qualité, fut envoyé à l'état-major de la place, où il ne resta pas longtemps, car dès le lendemain, sur une simple lettre de recommandation de l'aumônier au général Vinoy, ce fédéré était remis en liberté, et le surlendemain, il revenait lui-même, en état d'ivresse, à l'hôpital, remercier des soins qu'il avait reçus et demander des secours.

Il reste à expliquer comment une fausse pancarte avait été fabriquée et présentée à la signature du Dr Dolbeau.

Le sr Brédon est un clairon des chasseurs à pied. C'est comme soldat de la ligne que, pendant le siège des Prussiens, il était déjà venu à l'hôpital Beaujon, s'y faire traiter de la même légère affection de l'œil qui a motivé son admission le 7 mai. Pendant son premier séjour à l'hôpital, il avait été reconnu par l'aumônier, lequel avait été, en Crimée, attaché à l'armée française. Cet aumônier fut bien étonné de voir ce simple clairon revenir, le 7 mai, sous le brillant uniforme de lieutenant des Vengeurs de Flourens. Mis en demeure de s'expliquer, celui-ci raconta à l'aumônier qu'il n'avait pu rejoindre son bataillon à Versailles, et que les agents de la Commune l'avaient contraint d'accepter le grade de lieutenant dans les troupes insurrectionnelles, mais que, ne voulant pas prendre part à la lutte contre ses frères, il avait quitté son bataillon qui combattait à Neuilly et prétexté de son affection de l'œil pour se faire admettre à l'hôpital Beaujon.

Tant que la Commune fut maîtresse dans Paris, le sr Brédon ne témoigna guère d'inquiétude ; mais, le 21 mai, aussitôt que l'armée eut forcé les portes de la capitale, ce soldat comprit l'embarras dans lequel il s'était mis.

Touché de sa situation, M. l'aumônier, qui était devenu son confident, résolut de le couvrir de sa protection. Mais au lieu d'agir franchement, ouvertement, cet ecclésiastique aima mieux employer des moyens détournés. Ainsi, il fit disparaître la pancarte mise au lit du malade ; ne pouvant trouver d'assistance ouverte dans les bureaux de la Direction, il se fit donner un imprimé et fabriqua lui-même une fausse pancarte, dans laquelle il substitua la qualité de chasseur au 18e bataillon de la ligne à celle de lieutenant des Vengeurs.

C'est cette pancarte qui, mêlée à huit autres, fut présentée, le 26 mai, à la signature du Dr Dolbeau, et dont l'irrégularité fut signalée par l'un des élèves présents.

Les mesures prises par M. l'aumônier de l'hôpital Beaujon ne pouvaient, malgré ses précautions, assurer la libre sortie de son protégé. Cet aumônier avait oublié, en effet, que les militaires de l'armée régulière étaient aussi bien consignés dans les hôpitaux que les soldats de l'armée insurrectionnelle.

Dès l'ouverture du siège de Paris, et l'admission des malades militaires dans les hôpitaux civils, l'administration de l'Assistance publique avait reçu l'ordre de ne pas laisser sortir librement, mais de faire conduire à l'état-major de la place tout militaire dont le billet de sortie était signé par les médecins ou chirurgiens.

Depuis l'occupation de l'hôpital par la troupe, c'était l'officier commandant qui faisait conduire à l'état-major les soldats réguliers comme les fédérés.

Ainsi, à partir du 21 mai, aucun soldat ou fédéré ne pouvait sortir de l'hôpital Beaujon sans un billet de la Direction relatant tous les renseignements le concernant et sans être conduit par des hommes de garde à l'état-major de la place.

Donc, soit comme fédéré, soit comme soldat de l'armée nationale, le sr Brédon n'aurait pu sortir librement de l'enceinte de Beaujon.

Les renseignements recueillis par la commission d'enquête ont établi que l'aumônier n'avait pas été seul à préparer les mesures ci-dessus signalées ; il a été évidemment assisté

par des agents de l'Administration, qui n'ont pas compris ce qu'il y avait d'inconvénient et de blâmable dans des mesures qui consistaient à surprendre sur une pièce fausse la signature d'un chef du service de santé.

Une complicité n'est pas, en effet, douteuse. La preuve existe manifestement dans le grattage et la maculature du registre administratif des malades à l'endroit où sont consignés les renseignements relatifs au sr Brédon.

Il est résulté de tous les témoignages qui ont été recueillis que M. Dolbeau, sous l'impression que lui causaient toutes ces manœuvres, était dans un état d'extrême irritation, non pas contre son malade, mais contre tous ceux qui semblaient avoir participé à l'acte irrégulier auquel on avait voulu l'associer en lui surprenant sa signature.

Le lieutenant de l'armée qui a été appelé à déposer n'a pas confirmé la plupart des propos attribués à M. Dolbeau. Il n'a pas confirmé non plus l'existence d'une grande agitation qu'on a dit s'être manifestée, le 26 mai, dans le personnel de l'hôpital, à l'occasion des faits ci-dessus relatés.

Mais ce que la commission d'enquête a pu constater par les renseignements recueillis, c'est que le lendemain et les jours suivants les faits avaient grossi et avaient été de plus en plus dénaturés. On ne parlait plus seulement d'une arrestation, mais d'une et même de plusieurs exécutions.

D'où venaient ces bruits? qui les colportait? Personne ne le sait; personne ne le reconnaît.

Mais ce qui a pu être établi, c'est qu'il y avait, depuis longtemps déjà, une certaine hostilité contre M. Dolbeau dans le personnel de l'établissement. Dès le 27 mai, un élève s'était attribué la mission de faire une enquête sur la conduite de ce docteur. De vives instances ont été faites auprès de certaines personnes, qui l'ont déclaré devant la Commission, pour qu'elles ajoutassent aux accusations formulées contre un maître qui, à ce qu'il paraît, a la réputation d'être sévère.

Les honorables collègues de M. Dolbeau, chefs du Service de Santé dans l'hôpital, ont désavoué toute participation à ce commencement d'enquête. De plus, M. Dolbeau a justifié que l'un des élèves déposants qui avait quitté son service, lui avait écrit depuis et avait bien voulu reconnaître qu'il avait été inexactement renseigné sur le sort du fédéré, et, qu'en conséquence, il s'offrait à reprendre sa place jusqu'à ce qu'il ait pu être remplacé.

Résumé et Conclusions.

Comme le Conseil le voit, la commission d'enquête n'a négligé aucune investigation et s'est attachée à lui soumettre un exposé complet des faits comme de tous les renseignements qu'elle a été à même de recueillir.

Mais au moment de conclure, elle croit utile, en raison de l'étendue même de son exposé, d'en résumer succinctement les points les plus saillants.

Toutes les dépositions ont été unanimes à constater que M. Dolbeau a constamment donné les soins les plus assidus à tous les malades (fédérés ou non fédérés).

Il venait deux fois par jour les visiter. Il a fait preuve notamment à l'égard du nommé Brédon d'une condescendance particulière, en consentant à conserver dans le service, pour un simple mal d'yeux, cet homme qui paraissait plus désireux d'éviter la lutte que d'aller y prendre part.

La présence de ce lieutenant des Vengeurs était connue de tout le monde dans l'hôpital, où il s'était promené souvent avec des insignes militaires. L'officier du poste placé à Beaujon dès l'entrée de l'armée dans Paris en avait lui-même connaissance.

Cependant, le renvoi de ce malade et de huit autres convalescents (fédérés et non fédérés) a dû être prononcé par M. Dolbeau, afin de faire des places pour des blessés dont on annonçait la prochaine arrivée.

Un simple hasard, la réflexion d'un élève faite à haute voix, au moment où M. Dolbeau visait la pancarte des malades sortants, a appelé l'attention de ce chirurgien sur celle du sieur Brédon, et, informé alors que cette pancarte qu'il venait de signer pour la sortie n'émanait pas des bureaux et n'était pas celle qu'il avait vue jusqu'alors, puisqu'elle donnait au malade la qualification de clairon de chasseurs, tandis que la première portait lieutenant des Vengeurs de Paris, le chef de service s'est borné à recommander à la religieuse de faire rectifier cette pancarte, sur laquelle, a-t-il dit, il ne laissait sa signature qu'à cette condition.

A ce moment l'hôpital était occupé militairement. Les soldats et fédérés étaient consignés. Aucun d'eux ne pouvait sortir sans être conduit à la place par les hommes de garde.

Le soir, à la seconde visite, M. Dolbeau apprend que cependant la rectification n'a pas eu lieu. Déjà mécontent de ce fait, il se rend au bureau pour avoir des explications : il ne trouve aucun des chefs de l'établissement, et apprend seulement que le malade, bien que n'étant plus dans la salle, est encore dans l'hôpital, et qu'on ne sait pas ce qu'est devenue sa pancarte.

Peu satisfait du mauvais vouloir qu'il rencontre, blessé dans sa dignité de chef de service, irrité par une sorte de conspiration muette qui semble se faire autour de lui, M. Dolbeau s'adresse alors au chef de poste, seul représentant de l'autorité dans l'hôpital, pour le moment, et lui dit qu'on lui a fait signer le matin une pancarte fausse et qu'il n'en accepte pas la responsabilité.

C'est à la suite de cet incident que le nommé Brédon a été envoyé à la place par le chef du poste. Mais, dès le lendemain, Brédon était mis en liberté par les ordres du général Vinoy, pour lequel l'aumônier de l'hôpital lui avait donné une lettre.

Néanmoins, le bruit avait couru dans l'établissement que Brédon avait été fusillé. On dissertait avec animation sur ce fait. Très peu de personnes ayant été présentes au moment même de l'arrestation, le plus grand nombre ne parlait que par ouï-dire, et la commune renommée, comme toujours, grossissant les incidents qui avaient pu se produire, en exagérait la portée.

Mais, les jours suivants, les faits furent appréciés plus exactement : on vit alors un des élèves qui avaient demandé à quitter le service de M. Dolbeau reconnaître par une lettre adressée à ce docteur qu'il avait été inexactement renseigné sur le sort du fédéré ; on vit également d'autres personnes retirer des déclarations qu'elles avaient faites tout d'abord, et quant au malade, il s'est représenté depuis plusieurs fois dans l'hôpital pour y solliciter des secours et remercier des soins qu'il avait reçus.

En conséquence de tout ce qui précède, les membres de la commission du Conseil ont été unanimes à penser, qu'à l'égard de M. le Docteur Dolbeau, l'Administration de l'Assistance publique n'a aucune suite à donner aux faits constatés dans l'enquête ; mais qu'au point de vue administratif, il y a lieu d'appeler l'attention de la Direction sur les manœuvres et irrégularités graves, cause première de tout le bruit qui s'est produit dans cette circonstance à l'hôpital Beaujon, irrégularités et manœuvres qui expliquent l'animation extrême manifestée par le docteur Dolbeau.

Paris, le 8 avril 1872.

Les membres de la Commission d'Enquête :

Signé : Henry Davillier, Moissenet, Guérin, Frémyn, G. Nast, Blondel, *Directeur de l'administration*, et Bailly, *Secrétaire général.*

Pour copie conforme : Dolbeau.

Médecine et poésie.

Le Dr Henri Fauvel (du Havre) nous a jadis adressé ces deux sonnets, que nos lecteurs accueilleront, comme les précédents articles du même auteur, avec la faveur qu'ils méritent.

Souvenir de Montpellier.

A M. le Professeur Grasset.

A l'hôpital, jardin de palmiers et de roses,
Pour vous entendre, il vient jusqu'à des Esquimaux,
Et, comme Palissy penché sur ses émaux,
Vous, vous faites tourner les tables, en vos poses.

Barbe longue et très roux, l'air d'un Jean à Pathmos,
Avec l'œil des voyants et l'art des virtuoses,
Vous déroulez, peignant psychoses et névroses,
Une profusion d'images et de mots.

Passant à votre tour, sous ces illustres voûtes,
Les gloires d'autrefois, vous les égalez toutes,
Rilliet, Pinel, Barthez, et, prenant pour décor

La Méditerranée azurée et bénie,
Derrière vos gradins et vos lunettes d'or,
Vous semblez aussi Faust avec un clair génie.

Henri Fauvel.

15 mai 1903.

DANS LA SORBONNE.

Dans la Sorbonne, au pied du vieux cadran solaire
Qui porte, inscrits, ces mots : « *Une ombre sont nos jours* »,
Hugo, Pasteur, au seuil des gradins et des cours,
Rêvent ensemble, groupe auguste et tutélaire.

Et moi, passant obscur qu'un ciel de France éclaire,
Trop chétif pour m'empreindre au temps que je parcours
Et, comme ces grands morts, rompre les tombeaux sourds,
J'aurai du moins l'orgueil entre le populaire

D'avoir, en ces trente ans, après les mois maudits
Et ténébreux, de Mil huit cent soixante-dix,
D'avoir été, devant l'aurore qui se lève,

Dans mes rapides jours le reflet et l'écho
Des mondes de Pasteur et des concerts d'Hugo,
— Et c'est assez pour moi de lumière et de rêve.

Henri FAUVEL.

12 sept. 1903.

ERRATA

Espérons, pour la patience de bénévoles lecteurs de *la Chronique médicale*, que cet erratum sera l'ultime. L'excuse pourrait en être qu'on n'arrive jamais à dévoiler la vérité, bien qu'on nous la représente toute nue (par ironie sans doute) tout d'un coup et en une seule fois.

1° M. PELOUZE fut non pas le beau-père, mais le *marieur* de Claude Bernard. Le beau-père était un médecin nommé SAINT-ARNAUD, qui *passait* pour riche, mais fut ruiné par la Révolution de 1848.

2° Erratum par oubli ou lapsus *calam...i* : Claude Bernard, avant d'avoir été élève en pharmacie et dramaturge, avait été employé dans une fabrique de cirage, à Lyon.

3° Claude Bernard est mort rue des Ecoles, n° 40 (Paul Bert le veillait à son agonie).

Il avait habité longtemps le passage du Commerce, n° 5. Au n° 8, racontait-il, existait un cabinet de lecture, tenu par la veuve de BRISSOT, qui exploitait ainsi la bibliothèque laissée par le Conventionnel. MARAT habitait au n° 20.

Claude Bernard aurait fait ses premières expériences dans le local même où fut expérimentée pour la première fois la guillotine. (Cf. G. BARRAL.)

4° C'est également M. Georges Barral qui cite les professeurs Raphaël BLANCHARD, Raphaël DUBOIS; MM. HÉNOCQUE, Th. DEFRESNE, JOLY et Paul REGNARD, etc., etc., comme *n'ayant jamais négligé* le Maître. Il est évident que M. le professeur BLANCHARD, élève de Paul Bert, devait être bien jeune à ce moment-là.

5° La statue de Claude Bernard fut inaugurée le 1er février 1886 et le lendemain M. Barral prenait la résolution de faire imprimer le drame en prose (1) de Claude Bernard (Lettre de M. Barral au Dr Ernest Barrault, publiée dans *ta Revue de thérapeutique médico-chirurgicate*, du 15 février 1886 (feuilleton).

6° Claude Bernard était né le 12 juillet 1813 à Saint-Julien (Rhône); il est mort le 19 février 1878, laissant une veuve et deux filles, qui viventencore.

7° Il eut, à ses cours, comme élève, Louis Pasteur (non encore célèbre).

8° La légende veut que Mme Claude Bernard ait abandonné l'illustre savant à l'occasion de la vivisection d'une petite chienne appartenant à une de ses filles (???). Son amour pour les chiens est chose fameuse !

9° On ne peut être renseigné par les publications actuelles sur les noms exacts des nombreux collaborateurs qui l'ont aidé dans la rédaction de ses leçons.

Il était lecteur de Descartes, mais ignorait Auguste Comte.

On ne peut en dire plus, sans toucher à des questions qui sortent du domaine de la biographie.

Dr Michaut.

L'abondance des matières et les nécessités de la mise en pages nous ont obligé à remettre à un numéro ultérieur la suite de l'article sur Larrey, de notre collaborateur, M. Félix Chambon, notre Revue biblio-critique et la Correspondance médico-littéraire.

---

(1) Il vint à Paris, ayant daus sa valise une *tragédie* en ciuq actes et une lettre. (Ernest Renan.)

La *tragédie* que M. Claude Bernard apportait de province à Paris... (Alfred Mézières.)

Claude Bernard lui-même avait commencé par une *tragédie*. (Ferdinand de Lesseps.)

Il partait pour Paris avec une *tragédie* en 5 actes et les illusions de ses vingt ans. (Jules Béclard.)

C'est M. Barral qui, citant Claude Bernard lui-même, dit : « *Cette tragédie qu'on me reproche, c'est un drame en prose avec quelques vers à la fin.* » Toutes les phrases précitées l'ont été également par M. Georges Barral.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

10e ANNÉE N° 24 15 DÉCEMBRE 1903

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Abonnements pour 1904

Tout abonné, ancien ou nouveau, qui enverra *directement* à l'administrateur de la *Chronique*, 6, rue d'Alençon, le montant de son abonnement (soit 10 fr.) (1), *avant le* 10 *janvier*, recevra, en prime gratuite et *franco*, à son choix (2) : la plaquette du Dr POTIQUET, *la Mort de François II*, ou les trois gravures éditées spécialement par la *Chronique*. Il bénéficiera, en outre, d'une nouvelle réduction sur les deux ouvrages du Dr Cabanès : *les Morts mystérieuses de l'Histoire* et *le Cabinet secret*, 3e série, dont nous possédons les 60 derniers exemplaires ; ces ouvrages leur seront envoyés *franco*, contre un mandat-poste de 4 fr. 50 et 3 fr., au lieu de 6 fr. 50 et 4 fr.

En raison de l'éloignement et du temps assez long que prend la correspondance pour arriver directement aux bureaux de la *Chronique* ou parvenir aux libraires parisiens chargés du renouvellement des abonnements, l'Administration prie les abonnés de la *Chronique* résidant *hors d'Europe*, de prendre sans retard les mesures que comporte ce renouvellement. Ils éviteront ainsi une suspension dans l'envoi de leur journal.

La Médecine dans le Roman

La pleurésie phtisiogène. — Les Goncourt et le professeur Landouzy,

Par M. le Docteur MICHAUT.

Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout ! s'écriait Sainte-Beuve, en terminant le remarquable article qu'il consacrait à *Mme Bovary*, et dans lequel il prévoyait *l'esprit d'observation,* dans les romans des « chefs de file des générations nouvelles ».

(1) 12 fr. pour l'étranger.
(2) Prière d'indiquer la prime choisie.

Qu'aurait-il dit, s'il avait assisté à toute l'évolution de l'école naturaliste ? Il se serait sans doute plaint de trouver trop d'anatomie et de physiologie, voire de pathologie, dans des œuvres qui s'intitulaient « romans ». Cependant, cet esprit d'observation empreint d'un peu de cette *dureté* qui ramène les œuvres de pure imagination vers les registres d'observations médicales, n'était pas pour déplaire au grand critique des *Lundis*. S'il aimait à louer le style de Flaubert qui, « fils et frère de médecins distingués », tenait *la plume comme d'autres le scalpel*, se souvenant sans doute lui aussi de ses études de jeunesse, il aurait certainement apprécié la minutieuse observation des frères de Goncourt — qu'il avait connus, — tout en regrettant le « naturalisme » à son aurore.

*
* *

On sait combien les frères de Goncourt s'entouraient, avant d'écrire leurs romans, d'une documentation exacte. De nombreuses notes, prises au jour le jour et recueillies un peu partout par les deux observateurs, constituaient pour eux une mine, d'où ils tiraient ensuite le fait exact, le mot pris sur le vif, en un mot ce *réalisme* si différent du *naturalisme* avec lequel on le confond trop souvent. Cette méthode, qui fut celle de Flaubert, de Daudet et de tous les grands romanciers contemporains, est de tous points semblable à l'observation scientifique que les médecins emploient tous les jours. C'est ce qui explique comment nous retrouvons souvent dans le roman des observations purement médicales et absolument dignes, dans leur forme littéraire, de figurer dans un traité de pathologie, si on voulait se livrer au travail puéril de remplacer par des termes techniques les mots du langage ordinaire et si, déformant la beauté de l'écriture artistique, on la transformait en ce style médical en usage pour nos observations.

*
* *

On sait que c'est M. le Professeur Landouzy qui a, un des premiers, attiré l'attention du corps médical sur la valeur pathogénique de la pleurésie dans la tuberculose pulmonaire. On sait encore que cette théorie de *la pleurésie phtisiogène* a fait fortune et que, grâce à l'éloquence de son auteur et aussi aux nombreuses observations fournies à l'appui de cette hypothèse, le pleurétique, *candidat à la tuberculose*, est devenu un cliché de clinique.

Or, dans un roman qui a été transporté à la scène à plusieurs reprises, et tout récemment encore (1), dans *Germinie Lacerteux*, qui date du mois d'*octobre 1864*, les Goncourt ont donné une observation des plus nettes de *pleurésie phtisiogène*. Et cependant ce n'est, si je ne me trompe, qu'en *1886* seulement, dans des communications académiques et dans un article de la *Revue de médecine*, c'est-à-dire 22 ans après l'apparition du roman, que le Pr Landouzy a indiqué que la pleurésie dite *a frigore* était facteur de tuberculose pulmonaire, et a attaché son nom à cette théorie, adoptée d'ailleurs depuis par un très grand nombre d'auteurs.

(1) En ce moment même, on joue *Germinie* au Vaudeville, avec Réjane comme protagoniste.

*
* *

Si l'on veut se donner la peine de lire les observations rapportées dans la thèse de Aloïs Mayor (*L'Avenir des pleurétiques*; Paris, thèse de 1887), inspirée par M. le professeur Landouzy, on y trouvera des cas, bien connus aujourd'hui, de malades ayant eu une pleurésie à la suite d'un refroidissement, et chez lesquels la tuberculose a éclaté 3 mois, 6 mois, 1 an après. Le temps qui sépare le début des accidents tuberculeux de la pleurésie peut, du reste, varier entre 3 mois et 24 ans, d'après cet auteur.

Cette théorie fut combattue par Blachez, Dreyfus-Brisac, Widal..., mais il n'importe. Avant cette année 1886, on ne parlait que peu ou point de la pleurésie comme pouvant conduire à la tuberculose. Depuis 1887, de nombreuses thèses soutenues dans les Facultés, de non moins nombreux mémoires et articles de journaux ont sollicité l'attention des praticiens.

Or, ouvrez le roman des Goncourt, qui date, nous le répétons, de 1864, vous y lirez une observation médicale absolument analogue à celles de la thèse de Aloïs Mayor.

*
* *

On connaît l'origine du roman des Goncourt, — ce roman douloureux, sorti de leurs *entrailles,* comme ils l'écrivent dans leur *Journal.* Pélagie, la gouvernante idéale, la vaillante femme qui, jusqu'au dernier jour, a veillé sur la santé du dernier survivant des Goncourt, avait été précédée, chez les Goncourt, par une certaine Rose. Rose est le modèle vivant qui a servi à l'admirable et immortel type de *Germinie.* Tout petit, Edmond de Goncourt avait joué au cerceau avec elle, et elle lui achetait, sur son argent, des chaussons aux pommes dans leurs promenades. Elle attendait le jeune Edmond jusqu'au matin, pour ouvrir la porte, quand il allait, en cachette de sa mère, au bal de l'Opéra. Elle était la femme, la garde-malade admirable, dont la mère des deux écrivains, en mourant, mit les mains dans les leurs. Elle avait les clefs de tout, elle faisait tout autour d'eux. Pendant 25 ans, elle borda leurs lits tous les soirs, et tous les soirs c'étaient les mêmes éternelles plaisanteries sur sa laideur, nous racontent-ils, et sur la disgrâce de son corps. Elle avait tout partagé avec eux, joies et tristesses ; elle faisait partie de leur vie.

Or, cette servante, modèle de dévouement et de tendresse, tombe malade, et obligés de s'en séparer, les deux frères vont la voir à l'hôpital Lariboisière. « Un poumon est perdu, l'autre tout comme... » leur dit le Dr Simon... Arrive la péritonite, puis la mort.

*
* *

Ce fut un coup terrible pour les deux écrivains; mais, une fois morte, voici des révélations bien autrement accablantes pour la sensibilité si affinée des deux frères. Toute une existence inconnue, odieuse, répugnante, lamentable, leur est révélée : des billets qu'elle a signés, des dettes qu'elle a laissées chez les fournisseurs, et la preuve qu'elle entretenait des hommes, le fils de la crémière (le Jupillon du roman), auquel elle avait meublé une chambre, à qui elle portait leur vin, des poulets, des victuailles... Une vie

secrète d'orgies nocturnes, de découchages, de fureurs utérines, qui faisait dire à l'un de ses amants : « Nous y resterons, elle et moi ! » Cet ange de la domesticité était une Messaline d'antichambre !

Tout le roman de *Germinie* est résumé dans les quelques pages du Journal des Goncourt (*Journal*, année 1862, pages 47 et suiv.), et de même qu'il n'a fallu à Flaubert que le récit d'une anecdote, dont avait été le héros un officier de santé de Normandie, anecdote qui lui fut contée par son ami Maxime Du Camp, de même il suffit aux deux écrivains de cette histoire, assez banale, d'une servante qu'ils avaient eue à leur service, pour qu'un chef-d'œuvre naquît.

*
* *

Les deux Goncourt ont assisté à la maladie de Rose et l'ont observée période par période. Sans doute, ils avaient appris la pleurésie lointaine, comme ils ont connu la tuberculose finale. L'observation a été prise tout entière avec une exactitude minutieuse : leur *Journal* en fait foi.

Ouvrons maintenant le roman et voyons comment de l'épisode vulgaire naît l'œuvre d'art, de l'observation exacte le chef-d'œuvre, qui restera comme un monument du roman réaliste contemporain. Notons, en passant, que des promenades à Lariboisière ont initié les Goncourt à la vie médicale. Ces romanciers ont étudié Lariboisière pour *Germinie*, comme ils ont fouillé la Charité pour *Sœur Philomène*. Ce sont les plus médicaux de tous nos écrivains.

Voilà donc l'observation bien nette, digne de figurer dans un Traité de clinique médicale, d'une *pleurésie phtisiogène*, dans un roman publié bien avant que cette question fût à la mode dans le monde médical. C'est, du reste, là un exemple de bonne observation clinique, qui est loin d'être unique dans l'œuvre des Goncourt (1).

Ce qui est curieux, c'est que le Dr Simon, qui observait et soignait Rose, la servante des deux écrivains, n'ait pas conçu la doctrine que le professeur Landouzy devait établir ; car il est de toute évidence que si, au lieu d'être de grands artistes passionnés d'art et de vérité, un des Goncourt avait été médecin, il n'aurait pas manqué de transformer la théorie triviale qui court dans le peuple depuis qu'il existe des rhumes, du *rhume négligé* qui fait mourir, en cette autre, qui paraît plus nouvelle, de la *pleurésie facteur de tuberculose* ; tant il est vrai que le plus souvent les plus retentissantes doctrines médicales ne sont que la traduction, en termes savants, des observations populaires et des théories du vulgaire.

Si les romans ont leur berceau dans la réalité, les théories médicales existent dans les romans. L'artiste et le médecin n'inventent rien, ils ne font qu'observer mieux que la majorité des hommes, pour qui, comme le disait Th. Gautier, le monde externe n'existe pas, par la raison bien simple qu'ils le voient sans savoir le regarder.

(1) Nous ne citerons qu'en passant l'étude d'une cardiopathie, dans *Renée Mauperin* ; — les étapes d'une vésanie chez un homme de lettres, dans *Charles Demailly* ; — une étude de l'impulsion homicide, dans la *Fille Elisa* ; — une observation de neurasthénie, dans *Chérie* et dans la *Faustin*.

Partout, dans l'œuvre des Goncourt, les descriptions médicales les plus précises s'unissent à la présentation des personnages.

La Médecine dans l'Histoire

Comment on écrit l'histoire, à Lyon.

Le docteur Masson, de Lyon, vient de publier un livre : « La sorcellerie et la science des poisons au XVIIe siècle », qui m'a causé un profond désappointement. Sur la foi du titre, je m'attendais à des révélations et à la production de documents nouveaux. Mon espoir a été déçu, et, à chaque page, j'ai eu le grand regret de constater des erreurs telles que j'en suis encore à me demander comment une maison d'édition aussi honorablement connue que la maison Hachette a pu couvrir de son pavillon une marchandise de qualité aussi inférieure.

La première partie de l'ouvrage du Dr Masson est consacrée à l'affaire des poisons proprement dite et à la toxicologie du XVIIe siècle. Elle débute par des considérations bien inattendues sur l'assassinat du Président Carnot; le Dr Masson nous donnera d'ailleurs d'autres preuves qu'il n'est pas très fixé sur la méthode qu'il convient d'employer en histoire. Sa bibliographie est tellement incomplète qu'elle n'existe pour ainsi dire pas. A part le *fonds de Chantilly*, qu'il a consulté à distance dans le livre de M. de Beauchamp, il n'y a aucune indication, aucune référence, aucune source à laquelle le lecteur puisse se reporter. Pourtant ils abondent, les travaux anciens ou récents qui ont pénétré les mystères de cette passionnante et troublante affaire des poisons. Mais M. Masson les ignore, ou plutôt il feint de les ignorer ; car il les a lus, puisque je relève, dans le cours de son travail, des réminiscences si heureuses, que je ne peux que le féliciter de son extraordinaire mémoire. Le malheur veut qu'il ait oublié le nom des auteurs et le titre de leurs ouvrages, où il a puisé sa documentation. Pour preuves, il me suffira de signaler les passages suivants : pages 67 et 68, au sujet des ptomaïnes et du *végétable des plantes*, M. Masson s'est manifestement inspiré de la très curieuse thèse du Dr L. Nass : *Les empoisonnements sous Louis XIV*, où, pages 46-51, 71, 77, mon distingué confrère a longuement développé ces deux procédés.

Pour ce qui est du « secret des Borgia », M. Masson semble en être le seul détenteur, et à la page 84 de son livre, il veut bien nous le révéler. Il oublie que, grâce à Selmi, et non Selni, au professeur Chapuis et aux travaux récents des docteurs Cabanès et Nass, ce secret est devenu celui de Polichinelle.

Page 91, M. Masson parle de l'empoisonnement des sources. Il ignore sans doute que Littré, dans *Médecine et Médecins*, a magistralement traité cette question, et que naguère encore MM. Cabanès et Nass lui ont consacré, dans leurs *Poisons et sortilèges*, un long chapitre.

Pages 101 et suivantes, M. Masson raconte comment se pratiquai. l'essai des aliments à la Cour de France ; plus loin, pages 117, 126 à 128, il consacre quelques paragraphes aux clystères et aux chemises empoisonnés ; il évoque le souvenir des bagues de mort, des couteaux, des clefs, etc., et il s'imagine être le premier à nous parler

de ces procédés d'empoisonnement; j'aurais vraiment trop beau jeu à détruire ses illusions.

Je pourrais ainsi poursuivre longtemps la série des emprunts de M. Masson ; je préfère passer à un autre genre d'exercices : le dénombrement des erreurs. Celles-ci sont légion.

Après lecture du chapitre intitulé *la mort à échéance fixe des juges d'Urbain Grandier*, je suis demeuré absolument confondu. M. Masson commence par nous apprendre qu'il n'a pas « l'intention de faire « l'histoire de cette affaire que tout le monde connaît ; mais il y a « certains détails qui sont restés dans l'ombre, qu'il importe de rap- « peler ». Et M. Masson déroule, sans en avoir conscience, une foule d'inexactitudes. Ainsi il fait de Grandier l'aumônier du couvent des Ursulines, ce qui est faux: Grandier — et cela a été prouvé au procès — n'eut jamais aucun rapport avec les religieuses.

D'après M. Masson, l'abbesse du couvent, c'est *supérieure* qu'il faudrait dire, se nommait Mme de Sazilly. C'est encore une erreur : la supérieure s'appelait Jeanne de Belcier, en religion sœur Jeanne des Anges.

Quant aux juges de Grandier, M. Masson les confond avec les exorcistes, les PP. Lactance et Tranquille, qui moururent fous.

Il fait également du chirurgien Mannoury — je rectifie le nom mal orthographié (1) par M. Masson — un juge de Grandier.

Personne cependant n'ignore qu'il y eut un tribunal d'exception pour juger Urbain Grandier et que la présidence en fut dévolue au conseiller d'Etat Jean Martin de Laubardemont. J'ai, d'ailleurs, dans mon livre d'Urbain Grandier, donné les noms de ces magistrats.

Mais où la chose devient grave, c'est quand M. Masson prétend que les juges, c'est-à-dire les exorcistes Lactance et Tranquille et le chirurgien Mannoury, furent ajournés du haut du bûcher par leur malheureuse victime et moururent à date fixe. Pour obtenir ce résultat, M. Masson n'hésite pas à mettre en cause le poison, et il affirme que les amis de Grandier jouèrent « le rôle de vengeurs et de ministres de la Providence ». Malheureusement M. Masson, qui ne semble pas connaître le premier mot de l'affaire de Loudun, ne pouvait, par suite, nous apprendre que quelques-uns des amis de Grandier sombrèrent également dans la démence.

Je citerai, entre autres, le bailli de Loudun, Guillaume de Cerisay de la Guérinière, le lieutenant civil, Louis Chauvet, et un jésuite, le P. Surin, qui, venu à Loudun après le supplice d'Urbain Grandier, devint complètement fou dans le métier d'exorciste. Qui donc, d'ailleurs, aurait pu conserver intacte sa raison au milieu de cette troupe d'hystériques ?

M. Masson, pour montrer que Laubardemont fut aussi une victime de la vengeance divine, cite Guy Patin ; voici le passage en entier, avec la citation de Guy Patin, qui a été tronquée et truquée, ainsi qu'on va en juger. Je donne d'abord le texte de M. Masson.

Dans une lettre que l'on trouve dans l'édition de la Haye, page 130, Guy Patin raconte qu'une rixe eut lieu un soir dans une rue obscure de Paris. Le lendemain on trouva sur le lieu du combat un blessé respirant encore, mais qui mourut quelques heures après. Il fut reconnu, dit

(1) M. Masson semble brouillé avec l'orthographe des noms : ainsi écrit-il Gauthier pour GAUTIER, Lacour et Guyot pour LACOUR-GAYET, professeur d'histoire et non médecin ou savant, comme l'auteur paraît le croire.

Guy Patin, pour le fils d'un maître des requêtes, nommé Laubardemont, et un petit-neveu de la religieuse dont le témoignage avait entraîné la mort d'Urbain Grandier. Son père avait été très mêlé au procès retentissant du curé de Loudun dont le sang crie vengeance.

M. Masson prétend que c'est là ce que dit Guy Patin ; or, dans l'édition de la Haye, lettre 17, datée de Paris, du 12 décembre 1651, je lis ce qui suit :

Le neuf de ce mois, à neuf heures du soir, un carrosse fut attaque par des voleurs. Le bruit qu'on fit obligea les bourgeois de sortir de leurs maisons autant peut-être par curiosité que par charité. On tira de part et d'autre. Un des voleurs fut couché sur le carreau, et un laquais de leur parti arrêté. Les autres s'enfuirent.

Le blessé mourut le lendemain matin sans rien dire, sans se plaindre et sans déclarer qui il était. Il a été enfin reconnu. On a su qu'il estoit fils d'un maistre des requestes nommé Laubardemont, qui condamna à mort, en 1634, le pauvre curé de Loudun, Urbain Grandier, et le fit brusler vif sous ombre qu'il avoit envoyé le diable dans le corps de religieuses de Loudun que l'on faisoit apprendre à danser afin de persuader aux sots qu'elles estoient démoniaques. Ne voilà-t-il pas une punition divine dans la famille de ce malheureux juge pour expier en quelque façon la mort cruelle et impitoyable de ce pauvre prestre dont le sang crie vengeance ?

J'ai tenu à reproduire tout au long la citation de Guy Patin, pour montrer que M. Masson n'a pas craint, après avoir altéré le texte, d'introduire ce membre de phrase « *et un petit-neveu de la religieuse dont le témoignage avait entraîné la mort d'Urbain Grandier* ».

Or, dans cette phrase, si courte soit-elle, et inventée de toutes pièces, M. Masson trouve le moyen de commettre encore deux inexactitudes.

Et d'abord, le fils de Laubardemont n'avait point de grand'tante aux Ursulines de Loudun, mais une sœur, qui se fit religieuse plusieurs années après la mort de Grandier, et qui, par conséquent, n'avait pu déposer contre l'infortuné prêtre.

Mais ce n'est pas tout : M. Masson a cru devoir consacrer un chapitre « à la revue de l'histoire de France ». Là, on peut glaner à son aise, il suffit de se baisser pour faire une ample moisson d'erreurs.

Je prends, au hasard, quelques exemples topiques : Page 143, M. Masson fait mourir Henri Ier « en 1031, après avoir pris un purgatif. » Or, c'est Robert le Pieux, père de Henri, qui mourut en 1031 ; Henri Ier succomba le 29 août 1060.

Page 144 : « Philippe-Auguste meurt brusquement (1208), à la fin d'un repas après avoir mangé (*sic*) ! » Si j'ai bonne mémoire, Philippe II, dit Philippe-Auguste, mourut le 14 juillet 1223, de cachexie palustre.

Ces... inadvertances sont tellement fréquentes dans le livre de M. Masson, qu'il serait pénible pour le lecteur d'en poursuivre la nomenclature. Pourtant je tiens à signaler encore la mort du Dauphin François, fils aîné de François Ier. Ce jeune prince, au dire de M. Masson, serait mort empoisonné, et notre confrère, qui voit du poison partout, d'ajouter sentencieusement : « Aqua simplex ou Aqua Toffana ? »

A mon tour je dirai, au sujet de l'Aqua Toffana : Déjà !... car aucun médecin, ayant quelque notion de toxicologie, ne saurait ignorer que la Toffana vivait au XVIIe siècle et non au XVIe.

J'ai encore relevé une erreur historique du même calibre, à la page 152. M. Masson dit textuellement : « La Môle, Coconnas et « Cosme Ruggieri le nécromancien — *c'est la seule chose certaine* — « furent décapités pour avoir usé d'art diabolique pour faire « mourir le roi. » Cosme Ruggieri, n'en déplaise à M. Masson, non seulement ne fut pas décapité, mais obtint, en récompense de ses nombreux services astrologiques, l'abbaye de Saint-Mahé en Bretagne (1). — Il mourut à Paris, au mois d'avril 1615.

Pour en finir, je dirai que M. Masson (page 92) place l'institution de la Chambre de l'Arsenal en 1631, tandis que chacun sait qu'elle fut formée en 1679. Après celle-là.....

Et j'allais omettre les diagnostics les plus fantaisistes émis à propos de Marie de Médicis, de Richelieu, de Louis XIII, etc. (2).

Une pareille façon d'écrire l'histoire fait sortir hors de leurs gonds les critiques les plus portés à l'indulgence ; elle justifiera, je l'espère, le ton un peu vif de ces pages, où l'on ne saurait voir, toutefois, aucune animosité personnelle à l'égard d'un confrère que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que j'ai eu la malencontreuse inspiration de lire.

Dr G. LEGUÉ.

A l'Académie de médecine.

Le professeur POUCHET, dont tous nos lecteurs savent la haute autorité en matière de toxicologie et de chimie légale, a présenté à la docte assemblée notre ouvrage tout récemment paru, en ces termes :

J'ai l'honneur de faire hommage à l'Académie, de la part de MM. les Drs CABANÈS et NASS, du second volume de leur étude intitulée : *Poisons et sortilèges*, dont j'ai présenté, il y a quelque temps, le premier volume.

Celui-ci comprend les empoisonnements au XVIe siècle et au XVIIe siècle ; les poisons à la cour de France au XVIIIe siècle et un aperçu relatif à la science des poisons au XXe siècle.

Comme le précédent, ce volume présente un grand intérêt au point de vue de la discussion et de la critique d'un assez grand nombre de faits historiques, au sujet desquels on trouve, chez les historiens, des appréciations souvent contradictoires.

Nous tenons le volume précité à la disposition de ceux qui en feront la demande, à l'Administration de la *Chronique*, 6, rue d'Alençon, au prix de 3 francs (port en sus) ; les 2 volumes : 6 francs.

(1) V. *Poisons et Sortilèges*, 2e série (*Pièces justificatives*).

(2) Mais je n'en finirais pas de relever tout ce qui mérite de l'être : M. Masson confond, par exemple, les *amines* avec les *amibes*, la *conicine* avec l'*aconitine*, les *filtres* avec les *philtres*. Il parle de cancer, de tuberculose, de pneumonie infectieuse, de farcin, comme si ces maladies étaient connues sous ce nom au XVIIe siècle. On savait, dit-il, « sûrement les inoculer ». Mais il y a une perle qu'il convient d'enchâsser : Charles V aurait succombé à un empoisonnement... par la strychnine !...

La Médecine des Praticiens

Une page de médecine contemporaine (a).

(*Suite.*)

IV

Dav... G, — 30 ans. Licencié en droit. — (Neurasthénie).

Antécédents héréditaires : Père mort à 58 ans d'une congestion cérébrale. Mère bien portante.

Un frère vivant et bien portant.

Antécédents personnels : Aucune maladie dans son enfance. Fièvre typhoïde à l'âge de 22 ans.

Histoire de la maladie : Souffre de l'estomac depuis 4 ans. Pesanteurs, renvois aussitôt après le repas, douleurs assez vives une demi-heure après. Maux de tête fréquents. Peu d'appétit. Pas de sommeil. Constipation opiniâtre.

Examen clinique : nervosisme très marqué. Pleure facilement. Céphalalgie, rachialgie, grande lassitude au réveil, perte des forces, appétit très diminué.

Sensibilité épigastrique très vive. Clapotage à jeun léger et inconstant. Corde cœcale. Foie normal.

Traitement : 23 avril 1903, le malade est mis à la Neurosine Prunier, à la dose de 3 cuillerées à soupe pendant la première semaine, deux cuillerées à soupe ensuite.

14 mai. — Sous l'influence du traitement par le phosphoglycérate de chaux, le malade éprouve depuis quelques jours une augmentation de l'appétit, les maux de tête ont diminué de fréquence ; il souffre toujours de l'estomac.

27 mai. — Les pesanteurs ont disparu ainsi que les maux de tête. Le sommeil est meilleur. La constipation persiste. Neurosine à la dose de 3 cuillerées à café par jour.

19 juin. — Les forces reviennent comme autrefois. Dav. G... n'est plus triste comme ces temps derniers ; le moral est meilleur ; le nervosisme a disparu.

Plus de lassitude au réveil.

Plus de céphalalgie ni de rachialgie.

La constipation cède sous l'influence d'un léger laxatif (poudre laxative de Vichy) une cuillerée à café, tous les 2 soirs, en se couchant.

Continue la Neurosine Prunier, à la dose de 2 cuillerées à café par jour.

(a) Voir les nos des 1er, 15 novembre et 1er décembre.

24 juillet. — L'état général du malade est excellent, l'amélioration continue. Le malade est gai comme autrefois.

Les maux de tête, la rachialgie ont complètement disparu.

Bon appétit, ne souffre presque plus de l'estomac, plus de renvois.

La constipation a disparu.

Cessation de la Neurosine.

Le malade est revu *le 26 août.*

L'amélioration continue au point que nous considérons Dav. G... en pleine voie de guérison.

Analyse des urines, 24 avril. — Quantité : 1150.
Phosphates, par litre : 1 gr. 84.
— par 24 h. : 2,02.
Urée, par litre, 18 gr.
— par 24 h. : 20,7.
Rapp. phosph. à l'urée : 0.10.
Analyse des urines, 26 août. — Quantité : 1250.
Phosphates, par litre : 2,75.
Phosphates, par 24 heures : 3,43.
Urée, par litre : 19,4.
— par 24 h. : 24,2.
Rapport phosph. à l'urée : 0,23.

Livres reçus aux bureaux de la Chronique.

Les diverses phases de la sentimentalité, par J.-M.-Paul Ritti. Paris, Siège de l'Exécution testamentaire d'Auguste Comte, 11, rue Dauphine. 1902.

L'atrophie olivo-ponto-cérébelleuse (type Déjerine-Thomas), par le Dr Pierre Loew. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1903.

La Révolution dans la Haute-Saône, par le Dr Ph. Maréchal. Paris, H. Champion, éditeur, 9, quai Voltaire. 1903.

Etude sur l'hygiène de la médecine au Maroc, par le Dr L. Raynaud. Paris, J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 19, rue Hautefeuille. 1902.

Contribution à l'étude du gigantisme, par le Dr Pierre Roy, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. J. Rousset, éditeur, Paris, 36, rue Serpente. 1903.

La Messe noire, par le Dr Gabriel Legué. Paris, Eug. Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle. 1903.

Cagliostro (*Joseph Balsamo*), par Henri d'Alméras. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie. 15, rue de Cluny. 1904.

Le Symbolisme, anecdotes et souvenirs, par Adolphe Retté. Paris, librairie Vanier, éditeur, 19. quai Saint-Michel. 1903.

Le mariage chez tous les peuples, par H. d'Alméras. Paris, Schleicher frères et Cie, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères. 1903.

Traité des variations des os du crâne de l'homme, par le Dr A.-F. Le Double. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'École-de-Médecine. 1903.

INFORMATIONS ET NOUVELLES DE LA "CHRONIQUE"

Un jubilé à célébrer

Notre laborieux collaborateur, le Dr Bougon, nous apprend que notre vénéré confrère, le Dr Meurisset (de Noyon), va entrer dans sa centième année.

A part des accès de goutte, qui le tourmentent de temps en temps, le Dr Meurisset se porte, paraît-il. comme un charme.

Il nous ouvre à tous la voie du jubilé, comme disaient nos pères.

Pour fêter son centième anniversaire, notre docte confrère doit publier, quand il aura atteint le siècle, un ouvrage archéologique des plus savants, au dire du Dr Bougon, très compétent en la matière.

Cet ouvrage est aux trois quarts achevé : il comprend déjà douze chapitres entièrement terminés. Mû par une pensée généreuse, le Dr Bougon voudrait qu'à cette occasion, chaque membre de la grande famille médicale contribuât à l'édition de l'ouvrage, par une souscription, si minime fût-elle, et il nous charge de lui servir de truchement.

Ce serait, dit-il (et nous pensons comme lui), honorer la profession, que de rendre hommage à l'un des nôtres qui, à cent ans, a conservé toute sa vivacité intellectuelle, et clôt si dignement une vie de probité et de travail.

Nous engageons donc nos lecteurs à envoyer leur obole au Dr Bougon, 45, faubourg Montmartre. Il importe que chaque souscription ne dépasse pas un franc, afin que chacun puisse y contribuer et que la susceptibilité de notre « jubilaire » n'en soit point offensée.

L'impôt sur le revenu et les médecins.

A propos de la visite du maître Huchard au Ministre des finances, (*Chronique*, 1er décembre), on nous signale des démarches parallèles faites, dès qu'on a connu le projet du ministre des finances, fixant le revenu imposable à 7, 8 ou 10 fois le loyer.

Dès le mois de juin, le comité de la *Société médicale des praticiens* était saisi de la question par le Dr Foveau de Courmelles, qui y revenait, avec documents à l'appui, à la séance d'octobre. A la séance de novembre de la *Société des Praticiens*, ont été votés à l'unanimité les deux vœux suivants : Les tribunaux devront toujours tenir compte de l'avis des experts médicaux dans le cas de plaintes des malades en matière de nouvelles méthodes médicales.

Le revenu ne peut être fixé d'après le loyer des professions libérales auxquelles le public impose de représenter.

Pour ce dernier vœu, une commission, formée des Docteurs P. Archambaud, président de la Société, Alcide Treille, sénateur, Foveau de Courmelles, Morin, Boucher, portera un projet à M Rouvier, ministre des finances, et s'entendra avec toutes les professions libérales, pour protester contre la taxation nouvelle proposée, afin d'empêcher le vote par les Chambres.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les souverains malades. L'empereur Guillaume est un excellent malade, très docile, bien qu'il ait la manie de discuter avec le docteur et de faire étalage de sa science médicale recueillie dans quelques ouvrages de vulgarisation.

Le roi Edouard VII est le patient le plus doux qu'on puisse imaginer; il obéit sans faire la moindre réflexion.

Il n'en est pas de même de la jeune reine de Hollande, qui donne beaucoup de mal aux médecins. Elle ne veut pas qu'on touche à elle, même pour lui tâter le pouls.

Le tsar et le sultan sont les malades les plus difficiles à traiter. Le premier est très impressionnable et a une peur instinctive du remède le plus inoffensif; le second est très méfiant et craint toujours d'être empoisonné. Abdul-Hamid a même exigé que l'ordonnance de son médecin soit contrôlée par un autre et que tout médicament qu'on veut lui administrer soit analysé par un chimiste spécial.

(*Le Rappel.*)

Les Médecins dans l'Administration. Par arrêté du préfet de la Seine, M. le Dr Chassaing, ancien député du quatrième arrondissement, battu aux dernières élections par M. Failliot, et qui avait été précédemment nommé régisseur de l'octroi, vient d'être nommé receveur hors classe de l'octroi.

Noms de médecins donnés à des rues. *La rue Théophile-Roussel à Paris.* — Le Conseil municipal de Paris, sur les propositions de MM. Chassaigne-Goyon et Sauton, a décidé de donner à une rue de Paris le nom de Théophile Roussel.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Un cas de cœur double. On raconte qu'un jeune homme de vingt-cinq ans, désireux de servir comme soldat, demanda à s'engager dans un régiment d'infanterie à Paterson (New-Jersey). Il se soumit à la visite médicale qui permit de constater, au grand étonnement du médecin et du jeune homme lui-même, que celui-ci possédait un double cœur ! Il ne s'en était jamais aperçu. Ce cas n'ayant pas été signalé comme vice rédhibitoire, ce phénomène fut déclaré bon pour le service.

(*Bulletin général de Thérapeutique.*)

La maladie de Pie X. Le docteur Lapponi, faisant sa visite habituelle du matin au pape, l'a trouvé souffrant (le 8 décembre). Pie X avait une violente attaque de goutte. Depuis quelque temps, les accès sont devenus plus fréquents, mais ils ne sont que de courte durée.

(*Le Rappel.*)

Les lauréats du prix Nobel. Les cent mille couronnes du prix Nobel, pour la section des sciences physico-chimiques, sont partagées entre M. et Mme Curie, d'une part, et M. Becquerel, membre de l'Institut, de l'autre, pour l'ensemble de leurs belles recherches sur les rayons des métaux radioactifs.

Le musée des accidents. Le Conservatoire des Arts et Métiers vient d'installer dans ses locaux un musée de « prévention des accidents du travail et de l'hygiène industrielle », analogue à ceux qui existent déjà en grand nombre à l'étranger.

Cette création a pour but de porter à la connaissance des intéressés, patrons et ouvriers, les dispositifs de sécurité et d'hygiène, dont la démonstration sera faite par des machines en mouvement, munies de tous les organes protecteurs désirables.

(*Le Journal.*)

L'hygiène et les boîtes d'allumettes. La direction de la régie de tabac, en Roumanie, vient d'adopter une innovation assez curieuse. Désormais, sur toutes les enveloppes, boîtes, paquets ou bandes de ses produits, seront imprimés des préceptes d'hygiène populaire dus à la plume des principales autorités médicales. Sur les boîtes d'allumettes, au lieu d'une petite femme décolletée, on verra cette inscription : « Lave-toi les dents après chaque repas » ; sur les paquets de cigarettes, on lira le conseil de mettre ses pieds à l'eau, etc., etc.

Gageons pourtant que, dans cette épigraphie variée, on ne trouvera nulle part la maxime mettant en garde contre les dangers de la nicotine.

(*La Mère et l'Enfant.*)

Le docteur Delarue La commission d'enquête sur les dossiers de l'affaire Humbert est présidée par un député-médecin, le Dr Delarue, licencié en droit et docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Le Dr Delarue est, en outre, l'auteur très apprécié de travaux historiques se rapportant à l'époque révolutionnaire dans la région qu'il représente, et dont il est originaire.

Notre distingué confrère vit simplement et fuit le bruit. C'est par dévouement à la chose publique qu'il a accepté la redoutable mission que lui a attribuée la confiance de ses pairs.

La "Chronique" par tous et pour tous

Les Humbert, d'après la graphologie.

Mon cher Docteur,

L'article du Dr Forel, que vous avez publié le 1er octobre, sur la psychologie de Th. Humbert, soulève les plus vives critiques au point de vue graphologique. Je vous adresse une étude d'un de nos sociétaires, M. Eloy, très concluante sur ce point, étude que vous pourriez publier, en l'accompagnant des clichés des signatures de Thérèse et Frédéric Humbert et Emile Daurignac (Romain s'est dérobé).

L'inspection des trois signatures semble tout à fait contradictoire avec les conclusions du Dr Forel.

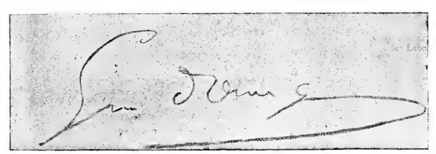
Veuillez agréer, mon cher Docteur, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

J. Depoin,
Président de la Société de Graphologie.

Etude graphologique des signatures de Emile Daurignac, de Frédéric Humbert et de Mme Humbert, apposées, au cours du procès, sur un exemplaire de la *Vie illustrée*, reproduisant une photographie de la salle d'audience.

Ces trois signatures ont des physionomies bien diverses, et leur comparaison nous permet d'expliquer le rôle de l'auteur de chacune d'elles dans cette comédie, souvent tragique, qui a si passionnément et si longtemps occupé le public et les tribunaux.

I. — Celle de E. Daurignac est surélevée, rapide, montante ;

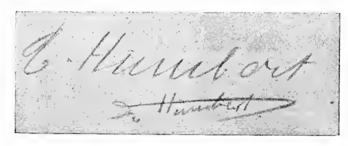


elle est inégale de dimensions, très filiforme et mouvementée ; le paraphe souligne le nom d'un grand geste rapide, descendant de droite à gauche ; il se termine par un grand crochet en retour, dont le début est serré contre le trait principal au point de s'y confondre.

Elle nous indique l'orgueil, la conception vive et prompte et une grande finesse, elle dit aussi l'esprit de lutte défensive, la ténacité ; et, comme l'ensemble du graphisme dénote une grande imagination et beaucoup de volonté, nous pouvons conclure à la sensibilité très vive et même à la susceptibilité devenant facilement de la colère.

Mais ce qui la caractérise principalement, au point de vue de cette étude comparative, c'est l'imagination et la conception vives actionnées par l'orgueil.

2. — Très différente est la signature de F. Humbert. Elle est tracée d'une écriture petite, ni montante, ni descendante, un peu grossissante et simplifiée ; de plus les barres de l'*F* et du *t* sont courtes, fortes et terminées en carré, ainsi que la généralité des traits de ce graphisme un peu flou ; il faut noter les empâtements de l'*f* et du *b* ; le paraphe est enclavant; il surligne tout le nom, en souligne une



partie et se termine par un croc en harpon très serré et d'un tracé plus léger que le trait principal.

Nous sommes en présence d'un être fin, calculateur, dont la volonté forte et calme peut s'accélérer dans l'action et devient ainsi plus intense et plus énergique : c'est un homme pratique, matériel, et dont le grand égoïsme est renforcé de vanité et de ténacité ; mais ces forces sont dissimulées, il sait apparaître comme un instrument, un jouet même entre des mains habiles (écriture fine, écriture flou) ; il n'en serait que plus dangereux s'il avait quelque imagination, car sa sensibilité est tout aussi grande que celle de son beau-frère, sans en avoir les aspects remontants et dominateurs.

3. — Quant à Mme Th. Humbert, *la Grande Thérèse*, elle n'a de grandeur que par le bruit, celui qu'elle fait et celui qu'on a fait autour de sa personne.

La signature, en effet, est tracée d'une écriture calme, assez grande, égale et un peu descendante ; si la barre du *t* est terminée en pointe, l'*m* et les autres lettres ainsi que les liaisons ont des courbes en remplacement des angles, les lettres sont aussi assez espacées les unes des autres et d'une manière régulière. Pas de paraphe.

C'est donc un caractère très peu... caractérisé : Thérèse manque d'imagination ; elle a l'esprit clair ou plutôt beaucoup de facilité à bien comprendre, une bonne et solide mémoire, qui n'est pas troublée d'ailleurs par ses propres idées, puisqu'elle n'en a pas : elle n'a que celles des autres; mais elle les adapte, les comprend et les retient : elle les fait siennes en un mot et les met en pratique avec une lucidité et une fidélité remarquables. Son caractère est doux

naturellement, placide même, et son ardeur est susceptible de dépression ; à ce moment des débats, elle éprouve une certaine lassitude, comme un ennui de la monotonie de son rôle ; loin d'être d'une nature dominante, elle n'a pas l'orgueil autocratique ; elle pourrait donner son avis, un bon conseil, mais le suivrait-on?

En comparant ces trois personnages, on voit que le premier, E. d'Aurignac, est le créateur, l'inventeur des faits et des situations. C'est l'Erckmann du Chatrian qu'est son beau-frère F. Humbert, cet habile metteur en scène, cet organisateur rusé, prévoyant des détails, prudent et aux mille ressources.

L'imagination du premier fournit les matériaux au second, qui les choisit, les prépare et les dispose.

Et c'est Thérèse qui agit : elle est l'acteur consciencieux, docile et fidèle aux instructions de l'auteur et du régisseur ; même loin d'eux, elle peut jouer son rôle sans erreur et même sans défaillance, malgré l'ennui fatigant qu'elle éprouve.

Sans nous étendre dans des considérations plus ou moins philosophiques et sans entrer dans le détail des faits qui viendraient très facilement justifier les résultats de notre étude de ces trois caractères, il nous semble que l'on a, par elle, une satisfaisante explication de la tragédie, comique sous certains aspects, qui vient de se terminer et qui a nom *le Procès des Humbert.*

La graphologie qui donne, par ses procédés de détermination caractérologique, la véritable physionomie morale des hommes, montre, ainsi qu'on vient de le voir, quels ont été le rôle et la responsabilité des trois principaux personnages de cette longue et écœurante affaire.

M. le Docteur A. Forel, dans son article du 1er octobre 1903 de la *Chronique médicale*, objectivé sans doute par les apparences et surtout par le rôle si bien interprété de Mme Th. Humbert, a fort ingénieusement construit un système de considérations et de déductions à bases médicales, que nous sommes inhabile à bien comprendre, vu notre ignorance en matière pathologique, mais qui ne brille pas par l'exactitude du résultat.

Sans le discuter dans son ensemble, ni même dans tous ses détails, nous nous permettrons de faire remarquer que le docteur A. Forel avoue ne posséder d'autres documents que « des articles de journaux », et il trouve ceux du *Matin* « sans doute assez complets ».

C'est sur eux qu'il a tablé, pour son étude du caractère de Th. Humbert : cette armature est faible. Sa principale erreur est de faire de Mme Humbert l'agent principal, aussi bien le créateur que l'organisateur de l'escroquerie, tandis qu'elle n'est rien d'autre que l'acteur. Il la montre comme influençant, dominant son frère et son mari, alors qu'elle recevait d'eux l'inspiration et la direction ; et il n'a pas vu que, servie par sa puissante et fidèle mémoire, elle a été entre leurs mains le plus docile, le plus exact, le meilleur des instruments. Sans doute, elle est responsable de ses actes, mais cette responsabilité est loin d'avoir l'importance prépondérante et absorbante en quelque sorte que lui attribue le docteur. Et pourtant il aurait pu avoir quelques doutes, notamment quand il parle de « sa nature de caoutchouc (*sic*) », après avoir décrit son attitude lors de la condamnation. (Page 629, 2e paragraphe, de la *Chronique*.)

Concluons donc, une fois de plus, que pour la détermination du

caractère humain, la graphologie est de beaucoup supérieure à toutes les autres sciences caractérologiques. I. Eloy.

Paris, le 8 octobre 1903.

La fable de la papesse Jeanne. — Un projet de langue médicale internationale.

Nantes, 20 novembre 1903.

Mon cher Confrère,

Je reçois chaque mois avec un nouveau plaisir la très intéressante et savante *Chronique médicale.*

Je lisais, ces jours derniers, dans un journal, un article sur la prétendue papesse Jeanne, où l'on parlait de la chaise stercoraire où les papes devaient s'asseoir autrefois avant d'être élus.

J'ai lu je ne sais où que c'était pour éviter d'élire un Juif circoncis; à vous de nous renseigner maintenant.

Vous devez aussi, je crois, à votre réputation de parler de l'œuvre merveilleuse, paramédicale il est vrai, du Dr Zamenhof, de Varsovie ; je veux dire la création d'une langue internationale pour les rapports mondiaux.

Cette langue, l'Esperanto, est la meilleure des trente et quelques solutions parues de nos jours, et, grâce à sa construction, est d'une facilité telle, que tout individu sachant lire et se servir d'un dictionnaire, peut la traduire immédiatement; on peut l'écrire en quelques jours et la parler en quelques semaines. Trois mois peuvent suffire pour la connaître à fond.

Elle pourra être très utile aux médecins, en faisant connaître les différents travaux scientifiques parus dans toutes les nations, et *la Revuo internacia medicina* se fonde à Paris à cet effet.

La librairie Hachette a publié des livres d'études très simples et admirablement rédigés, pour qu'on puisse apprendre seul cet outil international, vieux de 17 ans, indispensable à l'heure actuelle.

Je laisse à de plus autorisés que moi le soin de poursuivre cette étude, je voulais seulement attacher le grelot.

Veuillez, mon cher Directeur, agréer, avec mes félicitations renouvelées, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Dr Saquet,
25, rue de la Poissonnerie.

Une émule de la Brinvilliers.

Monsieur et cher Confrère,

Je lis, dans votre article si bien documenté au sujet de « la mentalité de La Brinvilliers », que Mme Joniaux, une des femmes les plus intelligentes que juge d'instruction eût à dépister, avait empoisonné les siens par des gâteaux à la strychnine. Médecin de la famille de l'accusée, je vais rectifier les faits.

La sœur de la coupable a été empoisonnée par la morphine, probablement mélangée à la potion que l'infortunée prenait, atteinte qu'elle était de typhus ambulatoire. L'oncle fut exécuté par le fort café à l'atropine. Une de mes recettes renfermant un centigramme de cet alcaloïde fut falsifiée, et il fut démontré que l'accusée avait fait renouveler sept fois la solution le même jour, en transformant

le chiffre 1 en 4 centigrammes (depuis lors je ne prescris plus qu'en lettres les doses de médicaments toxiques).

Le frère fut empoisonné par la morphine, dont on retrouva des doses considérables à l'autopsie, et qui avala la dernière nuit la tisane fatale.

Etant donnée la précision habituelle de vos indications, je pense vous être agréable en rectifiant ces derniers, points au sujet des toxiques employés par cette femme, dont la haute intelligence et le sang-froid stupéfièrent les juges d'instruction.

Veuillez recevoir, cher confrère, l'assurance de mes sentiments confraternels. Cl. PHILIPPE.

Bruxelles, le 14 novembre 1903.

Le monument de Molière et la contribution de M. Fleurant.

M. MONVAL, archiviste du Théâtre-Français, nous adresse la très intéressante lettre qui suit :

Paris, 20 novembre 1903.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La souscription ouverte en 1818 pour réaliser le projet d'un monument à Molière, — projet qui remontait à près d'un demi-siècle — ne put avoir d'effet qu'en 1844.

On publia, à cette dernière date, la liste nominative des souscripteurs, dans laquelle ne figure pas la Société de pharmacie de Paris. Mais les deux pièces retrouvées dans ses archives et publiées par la *Chronique médicale*, me semblent établir que les 150 francs versés en 1818 par Cadet-Gassicourt ne furent jamais rendus à la Société, et que cette somme doit être comprise dans celle de 350 francs, reliquat de souscriptions antérieures déposées chez un banquier.

La Société de pharmacie de Paris me paraît donc avoir participé, comme l'Académie de médecine, à l'érection de notre fontaine Molière de la rue Richelieu, et le généreux M. Fleurant peut, à bon droit, s'enorgueillir aujourd'hui de n'avoir pas été plus rancunier que M. Purgon.

Un Cadet-Gassicourt n'avait-il pas, quelque vingt ans plus tôt, célébré, au Vaudeville, dans son *Souper de Molière*, le redoutable ennemi de la Faculté?

Georges MONVAL,
moliériste.

Claude Bernard et Aug. Comte.

MONSIEUR LE DIRECTEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Je lis, à l'avant-dernière ligne de votre intéressant numéro du 1er courant, une affirmation de M. le Dr Michaut, qui me paraît aventurée, du moins aimerais-je à connaître de quels motifs il l'appuie.

« Claude Bernard ignorait Auguste Comte », dit notre distingué confrère. En est-il bien sûr ?

Je ne suis pas le seul à avoir trouvé, dans l'*Introduction à l'étude de la science expérimentale*, de nombreuses réminiscences de la

partie biologique de l'œuvre d'Auguste Comte. Il est vrai que Claude Bernard ne le cite pas.

Je ne puis, moi chétif, me résoudre à accuser un aussi grand homme de plagiat, bien que les plus grands ne soient jamais grands en tout.

Je fais l'hypothèse la plus favorable, *la plus sympathique*, comme veut Auguste Comte. Claude Bernard connut Comte indirectement au moins, par deux amis communs, Charles Robin et Auguste Segond. Ce furent longtemps deux disciples assidus, familiers d'Auguste Comte, grands admirateurs du cours de philosophie positive. Ils parlèrent certainement de celui-ci à Claude Bernard, comme d'un autre Descartes, et par eux Auguste Comte biologiste ne fut ignoré ni au Collège de France ni à l'École de médecine.

Recevez, etc.

D. Cancalon, *membre de la Société positiviste.*

Blois, le 8 décembre 1903.

Somnose et narcolepsie.

Mon cher Rédacteur en chef,

Ce serait une grande erreur de penser et de laisser croire que la *maladie du sommeil*, dont on a parlé dernièrement à l'Académie et dont vous avez rendu compte dans la *Chronique*, n'est qu'*une variété* de la *narcolepsie*, que j'ai découverte, décrite et baptisée en 1879 (1). Ces deux affections diffèrent au plus haut point. — Permettez-moi d'en signaler les caractères distinctifs dans le tableau ci-dessous :

Maladie du sommeil. (*Somnose du Dr Nicolas.*)	**Narcolepsie.**
Ne s'observe que dans les pays équatoriaux et chez les nègres. (Croisières anglaises et françaises au Sénégal, côte d'Ivoire et du Gabon. Peuplades de l'intérieur du Fouta-Djalon, du Bernou, du Foulah, etc.)	S'observe seulement ou surtout dans les pays tempérés.
Pas d'émotivité chez les malades.	Les malades sont généralement des émotifs.
Continuité de la maladie.	Maladie intermittente à durée passagère.
Gravité redoutable, extrême.	Absence de gravité.
Nature inflammatoire.	Affection nerveuse, neuro-paralysie subite.
A pour siège les méninges successivement envahies.	Siège probable dans la protubérance, c'est-à-dire au centre émotif par excellence. (Leçons de Vulpian sur le système nerveux.)
La mort en est l'aboutissant fatal.	Le malade n'en meurt jamais.

Cette simple comparaison nous autorise, je crois, à maintenir une distinction absolue entre la maladie du sommeil et la narcolepsie.

Dr Gélineau.

(1) *De la Narcolepsie.* — Chez tous les libraires, Paris, 1881.

Les abus du sport.

Les sports sont de plus en plus à la mode. Il n'est si chétif adolescent qui ne rêve de doubler sa musculature, de détenir des records de vitesse, de battre des records de résistance ; et cela, sans tenir aucun compte des constitutions, des tares organiques, des fatigues professionnelles, en un mot, des « conditions » individuelles.

L'abus est manifeste partout, et si pour certains sports, le résultat néfaste ne se fait point attendre (témoin le vainqueur de la course Dresde-Berlin, présentant à son arrivée les signes très nets d'une néphrite hémorrhagique), pour d'autres, les manifestations de déchéance organique peuvent être moins rapides, et par suite laissent les esprits dans une sereine mais funeste ignorance.

Parmi les sports d'une pratique jusqu'à présent exceptionnelle, il en est un, et non des moins violents, qu'un récent championnat du monde vient de consacrer et de mettre définitivement à la mode : c'est l'entraînement par les « poids et haltères ».

Aussi, de toutes parts, des « professeurs de culture physique » étayent sur des notions enfantines de physiologie des méthodes diverses de développement, dont le résultat pour toutes doit être l'accroissement progressif et pour ainsi dire illimité de la force musculaire et de la résistance vitale.

Les hommes qui ont illustré l'athlétisme appartiennent à deux catégories : les hercules et les athlètes — « on naît hercule, on devient athlète ! »

Les premiers, remarquables dès leur naissance par un développement exceptionnel, doivent leurs succès athlétiques beaucoup plus à leur poids qu'à leur force musculaire. Leur entraînement consiste à manger, boire, dormir... et ne rien faire ! Ils sont ordinairement lutteurs et pratiquent très rarement les poids et haltères.

Poids, volume, insensibilité et résistance, sont les qualités qui, au total, font attribuer aux hercules un certain degré de bestialité.

Ceux-là n'ont point d'attrait pour ceux que préoccupe la question sportive. Ils restent et doivent rester dans la catégorie des phénomènes, bien heureux si le gigantisme et l'acromégalie ne les réclament comme leurs meilleurs représentants.

Tout autres sont les athlètes : ceux-là aussi ont souvent des dispositions naturelles, un « tempérament athlétique », mais en définitive ils créent leur musculature par un travail méthodique et régulier. Ils suivent la plupart un régime spécial, particulièrement en ce qui concerne les aliments, les boissons, le coït, le sommeil. — Ils font quotidiennement accomplir à leurs muscles, et par suite à leurs appareils circulatoire et respiratoire des travaux et des exercices, en proportions variées, mais toujours fortes, souvent même excessives, pour le temps mis à les accomplir.

Chez ceux-là, il serait intéressant de savoir si cet entraînement n'a pas eu d'influence sur les étapes de leur vie, sur leur longévité, de connaître, au point de vue pathologique, leur « *curriculum vitæ* ». — Et n'est-il pas permis de poser la question, alors que la chronique sportive enregistre un assez grand nombre de disparitions par mort subite chez les athlètes célèbres ? Tels, Vigneron, mort par rupture d'anévrisme, à l'âge de 44 ans ; Kara-Ahmed, par hémor-

rhagie cérébrale, à 35 ans, Kennedy, Faouët, Rollin, Meissonnier, Alfred de Paris, Chappe, Carl Abs, Douthier. Billiet, Bazin, les deux Achille, Alix, Félix Bernard, etc..., tous disparus avant 45 ans.

Faut-il par ailleurs accepter sans contrôle des diagnostics peut-être fantaisistes ?

Dans la mort subite, les ruptures d'anévrismes sont le plus souvent invoquées. Mais ne sait-on pas qu'une rupture d'anévrisme ne tue généralement pas ? Ne sait-on pas que la mort subite lui est bien rarement imputable et les découvertes nécropsiques n'apprennent-elles pas que les causes les plus fréquentes sont l'hémorrhagie cérébrale, l'angine de poitrine, la syncope mortelle par arrêt du cœur pendant l'effort ? Ne faut-il pas aussi tenir compte, chez certains, des altérations dues à l'alcoolisme et surtout à la syphilis ?

Y a t-il lieu, par suite, d'incriminer particulièrement l'entraînement ?

— L'athlétisme mène parfois à la gloire, bien rarement à la fortune ! Beaucoup de professionnels sont morts à l'hôpital, et nombre de médecins des hôpitaux possèdent sur leur mort des documents qu'il serait intéressant de connaître et de rassembler.

Enfin, parmi les amateurs, quelques médecins ont pratiqué ce sport, souvent avec grand succès. Ils peuvent apprécier actuellement, avec une compétence bien particulière, l'influence que l'entraînement par les « poids et haltères » a exercée sur les étapes de leur vie.

La *Chronique médicale*, autant par le nombre de ses lecteurs que par leurs titres scientifiques, est considérée par nous comme l'intermédiaire obligé dans de semblables questions, et nous serions particulièrement heureux de voir un débat s'y engager à ce sujet.

Rassembler des observations personnelles, grouper des documents médicaux authentiques, permettrait de faire une étude d'ensemble, et peut-être de conclure sur les résultats éloignés d'une méthode de développement physique qui passionne actuellement la jeunesse sportive.

Paul Pouchot de Champtassin,
Interne à l'hôpital Saint-Jean (Bordeaux).

Un point d'histoire hydrologique.

Château-Thierry possède une source d'eau minérale, qui porte le nom de source du Mont-Martel, parce qu'elle descend de la montagne où sont les ruines du château construit par Charles Martel, pour servir de prison royale au faible Thierry IV (an 720).

Cette source, que beaucoup ignorent encore, a une histoire, que les hasards de la vie et des circonstances, dont je n'ai pas à parler ici, m'ont amené à approfondir et dont le résumé succinct intéressera un grand nombre d'érudits et de chercheurs.

Claude Galien, médecin de Château-Thierry, qui a écrit en 1630 un traité des eaux minérales, en fait le premier mention et dit à propos de l'origine de ces eaux : « C'est dans le milieu de ce beau séjour et dans le pied de ce mont que se font voir les sources de ses fontaines minérales. » Le livre auquel je fais allusion est très rare ; il en existe un exemplaire à la bibliothèque du Muséum de Paris.

Voici comment Galien s'était intéressé à cette source :

« Une grande dame de la cour, Mme de Beausoleil, qui avait fréquenté les eaux de Pougues, venant à passer à Château-Thierry, reconnut que l'eau dont nous parlons déposait, sur la voie publique, une matière rougeâtre, ocracée, absolument comme l'eau de Pougues. — Elle en parla à Claude Galien, qu'elle avait eu besoin de consulter, et appela tout particulièrement son attention sur cette eau. » (*De l'eau minérale de la fleur de Lis*, par le Dr Petit, 1890.)

Galien reconnut dans l'eau la présence du fer, et il écrit : « Toute espèce de fer a une action corroborative, styptique, dessiccative et rafraîchissante, et c'est ce qui fait accréditer l'eau de Forges, etc. »

Après avoir essayé l'eau et obtenu des résultats, il en parla à M. Brayer, médecin très habile, qui, sous le règne de Louis XIV, exerçait à Paris avec distinction et y avait de très grands succès.

Aussi généreux qu'instruit, il portait chaque mois à son curé un sac de mille francs pour les pauvres honteux de sa paroisse, et pendant quinze ans il n'y manqua pas. — M. Brayer était originaire de Château-Thierry ; il y venait de temps en temps pour ses affaires. C'est sa femme, Jeanne Josse, qui donna à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry la ferme dite du petit Heurtebise. (Je signale en passant au lecteur, qu'il existe deux volumes manuscrits de l'abbé Hébert, intitulés : *Mémoire pour servir à l'histoire de Château-Thierry*. Ces manuscrits appartiennent à la bibliothèque du presbytère de la ville.)

Quarante ans plus tard, en 1678, dans un livre intitulé : *le Secret des eaux minérales acides*, Pierre Legrève, médecin, originaire de Charly-sur-Marne, compare cette eau à celle de Provins, dont il vante les vertus ; notons qu'il exerçait en cette ville.

Un siècle plus tard, les eaux de Château-Thierry furent analysées par M. Cadet, distillateur et apothicaire du roi, en 1773, à la demande de M. le Dr Missa, de Soissons ; il y découvrit du fer, « des parties sulfureuses et alcalines, et qu'elle était bonne dans les maladies de poitrine et souveraine contre les obstructions. »

Mais le premier médecin du roi, intéressé aux succès d'autres eaux, s'opposa à la publication de ce jugement (le remède de Mlle Stevens occupait tout le monde.) « C'est ainsi, dit l'abbé Hébert, que ces eaux, qui auraient pu se faire connaître avantageusement dans toute l'Europe, sont encore aujourd'hui presque entièrement inconnues. »

On en trouve mention dans le *Dictionnaire des eaux minérales*, publié en 1775, d'après les indications et sous les auspices de MM. de Lassone, premier médecin de la reine; Morand, de l'Académie royale des sciences ; Missa, docteur en médecine; Petit, médecin de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans ; Raulin, médecin du roi, etc.

Enfin, en 1861, M. Ossian-Henry en fit l'analyse, dans le laboratoire de l'Académie de médecine, et le rapport fut présenté à ladite compagnie, le 13 août 1861, par M. Gaultier de Claubry.

J'arrête ici ce court historique, qui mérite de fixer et de capter l'attention des érudits, comme il a retenu la mienne.

Louis Figuier, dans son *Histoire du Merveilleux*, raconte la façon miraculeuse dont la source aurait été découverte, par Mme de Beausoleil, astronome et alchimiste du xvie siècle, qui, venue d'Allemagne en France pour y exercer son art, fut mise au donjon de Vincennes en 1641 par le cardinal de Richelieu....

Dr Georges Petit.

Revue Biblio-critique (1)

(Suite et Fin)

Selon Metchnikoff, la vieillesse serait un état morbide plutôt qu'un état physiologique, et il serait possible de la prévenir, c'est-à-dire de la retarder, par une hygiène appropriée et surtout en évitant de contracter certaines maladies qui hâtent la fin de la vie. Il est certain qu'en supprimant, dès la naissance, l'appendice, en épilant tous les enfants, on leur éviterait et l'appendicite et bon nombre de maladies de peau ; mais cela assurerait-il leur longévité ? M. le professeur GRASSET se montre à cet égard très sceptique. Certes on peut éviter ou guérir la syphilis, la diphtérie, etc. ; on peut diminuer le nombre des maladies, par des mesures d'hygiène générale ou de prophylaxie, mais est-on arrivé à reculer le *maximum* ordinaire de la vie humaine ? M. Grasset persiste à ne pas le croire, et, à l'optimisme scientifique de Metchnikoff, il oppose cette réalité : peu à peu et à mesure qu'on avance en âge, on a de moins en moins l'appétit de la mort, et il n'est plus le temps où les patriarches, chargés d'années, avaient « la satiété de vivre ». De plus, le docteur Metchnikoff ne résout en aucune façon le problème angoissant de la destinée de l'être, et de cela nous sommes plus préoccupés que de savoir si nous vivrons soixante ou quatre-vingts ans. La science, si elle n'a pas fait faillite sur bien des points de son programme, ne nous a pas encore donné satisfaction pleine et entière sur celui-là.

~ « Dans le silence d'un modeste laboratoire du Collège de France mûrit et grandit une science nouvelle. Elle ajoutera, n'en doutons point, quelques rayons de gloire à la renommée française et apportera de nombreuses sources de soulagement pour l'humanité souffrante. » Ces lignes prophétiques de Jean Finot font allusion à l'admirable méthode, dont on doit la création à l'abbé ROUSSELOT.

Les applications pratiques en sont aussi variées qu'intéressantes. Elles sont poursuivies, de concert, par l'abbé Rousselot et son collaborateur le Dr MARCEL NATIER, à l'*Institut de Laryngologie et Orthophonie de Paris*, qu'ils ont fondé il y a quelques années. La série ininterrompue des travaux publiés par eux a permis d'apprécier, en connaissance de cause, la valeur scientifique et la vitalité de leur œuvre. D'importantes découvertes, relatives à l'étiologie et à la thérapeutique des différents troubles du langage et de nombreuses affections de l'appareil respiratoire, ont déjà sollicité, d'une façon très vive, l'attention. Aujourd'hui, c'est le problème si décevant de la surdité, qui vient d'être abordé et discuté à fond par l'abbé Rousselot. Il a consacré, en effet, aux relations de cette affection avec la Phonétique expérimentale, un ouvrage qui nous entraîne bien loin des conceptions accoutumées des auristes, sur la genèse et le traitement des altérations de l'ouïe à leurs divers degrés.

Il semble bien démontré, d'après les expériences du savant Directeur du Laboratoire de Phonétique expérimentale du Collège de France, que les organes phonateurs sont sous la dépendance de

(1) V. le nº du 15 novembre 1903.

l'ouïe : « pour faire entendre un son, le plus court est d'apprendre à l'émettre correctement. » Aucun sujet ne se présente à l'Institut — et c'est le seul endroit où on agisse de la sorte, au grand bénéfice des malades — sans que l'on détermine, à l'aide d'une collection de diapasons unique au monde, le *tonomètre* de Kœnig, son champ auditif, au point de vue de l'étendue et de la sensibilité.

On peut reconnaître une oreille malade, par comparaison avec une oreille saine, en faisant entendre aux deux un même diapason : « une oreille saine, d'une valeur moyenne, entend un diapason donné à une distance donnée ou pendant un temps donné ; cette constatation une fois faite, il ne reste plus, pour avoir une idée approximative de la valeur d'une oreille malade, qu'à rechercher à quelle distance elle entend le diapason ou pendant combien de temps elle en perçoit le son. » C'est toute une méthode nouvelle qui vient apporter son contrôle et une contribution importante à la méthode graphique. L'étude seule des champs auditifs peut amener le spécialiste à faire le diagnostic d'un mal qui échappe à ses moyens habituels d'information. Une fois le mal reconnu, reste à le traiter, et là encore le diapason sera d'une grande utilité. Mais nous ne pouvons entrer dans le détail, beaucoup trop technique, de l'intéressante argumentation de l'abbé Rousselot. Nous n'avons voulu que signaler aux médecins la très curieuse tentative de l'éminent philologue ; elle doit, de toute nécessité, et dans un avenir prochain, révolutionner complètement toute la thérapeutique des affections auriculaires.

〰 Les progrès de l'hygiène ont rendu de plus en plus rares les accidents d'origine alimentaire dus à l'usage des récipients en plomb, ou à l'emploi d'ustensiles étamés, vernis ou émaillés dans de mauvaises conditions. Les accidents saturnins arrivés de nos jours sont plutôt professionnels : ce sont principalement les peintres, les électriciens, les fabricants de caractères d'imprimerie, qui sont plus exposés que quiconque à l'intoxication plombique. La plupart de ces accidents disparaîtraient à coup sûr, si les pouvoirs publics prohibaient l'emploi de la céruse ; mais ils ont bien d'autres préoccupations ! Cette question du *saturnisme* a, comme on voit, une importance vitale, et le Dr Meillère a été bien inspiré de lui consacrer sa thèse inaugurale. C'est une étude, à la fois historique, clinique et prophylactique, aussi complète qu'on la pouvait souhaiter, sur le plomb, au point de vue chimique et toxicologique, et aussi sur les empoisonnements dont il doit être rendu responsable : empoisonnements médicamenteux et empoisonnements professionnels.

Une innovation que nous ne saurions trop louer : à la fin de chaque chapitre se trouve un index bibliographique des ouvrages à consulter par qui veut approfondir le sujet. Cette addition rendra bien des services et évitera bien d'inutiles recherches aux travailleurs.

〰 A entendre le Dr Sécheyron, de Toulouse, nous avons sous la main une panacée et nous ne nous en servons pas. Cette panacée, ou plutôt cet « antidote général populaire », est le charbon, animal ou végétal, connu depuis près de trois siècles comme

absorbant des gaz, recommandé plus tard comme désinfectant, et quotidiennement usité comme engrais et comme clarifiant. Mais ce n'est pas tout : vers 1830, un contemporain et ami de Balard, P.-F. Touéry, révélait l'action absorbante du charbon pour le principe amer des substances organiques, et démontrait que « le charbon, grâce à son action fixatrice spéciale, grâce aussi à l'emploi de l'alcool comme dissolvant, facilitait la recherche de principes nouveaux, extraits des solutions des plantes : les alcaloïdes ». Touéry aurait ainsi isolé : *l'artémisine*, *l'achilléine*, la *pipérine*, la *digitaline*, *l'arnicine*.

Mais c'est surtout l'action du charbon sur les poisons et sa valeur comme contre-poison, que Touéry aurait fait connaître (de 1831 à 1852). En 1882-1883 (et non vers 1885, comme l'écrit Sécheyron), nous avons vu le professeur Bouchard, dont nous avions l'honneur, à cette époque, d'être l'interne en pharmacie, employer le charbon mélangé à la gylcérine, comme désinfectant interne, comme *antitoxique* dans la fièvre typhoïde ; plus tard, il y adjoignit l'iodoforme. Les résultats répondirent à son attente : la mortalité s'abaissa dans d'assez fortes proportions ; mais vint le traitement par les bains froids, puis par le sérum, qui détrônèrent les antiseptiques internes. Il n'en reste pas moins que le charbon peut rendre de nombreux services dans les cas d'empoisonnements, et c'est surtout ce qu'il faut retenir de la brochure du Dr Sécheyron, conçue et écrite dans un but très louable de vulgarisation.

〰 « Le droit à l'amour pour la femme », voilà ce que réclame le Dr Michel Bourgas. Il ne s'agit pas de traiter la femme en bête à plaisir, en bibelot de luxe ; la femme ne doit plus rester passive dans l'acte génital : « les rapports sexuels qui ne réussissent pas à éveiller les sens de la femme ont pour premier effet de détacher l'épouse de son mari ; ils ont aussi cette conséquence désastreuse — dénoncée par tous les spécialistes — d'exposer celle qui les subit à une foule de malaises, voire à de graves troubles organiques. » Cette phrase donne la note de l'ouvrage. Nous avons trop le respect de nos lecteurs et surtout de nos lectrices, pour davantage insister ; c'est le cas de dire, comme à la foire : *spectacle visible pour les grandes personnes seulement.*

〰 Bien que de tournure plus scientifique que le précédent livre, l'ouvrage du Dr Emile Laurent, *Sadisme et Masochisme,* ne saurait être non plus mis entre toutes les mains. C'est un découpage habilement fait, du reste, comme un recueil de « morceaux choisis », tirés de nos romanciers les plus en renom, et ayant trait à la cruauté dans l'amour, à la volupté baignée de sang. L'auteur s'adresse, je le veux bien, aux médecins ; c'est un livre de science qu'il a prétendu écrire ; mais qu'il éveille la curiosité des gens du monde, je n'en serais pas autrement surpris — et le Dr Laurent ne s'en plaindrait peut-être pas, au surplus.

〰 Nous revenons aux matières sérieuses, avec le Dr Saint-Yves Ménard, qui a bien voulu nous adresser une brochure, écrite par lui, sur *la maladie des chiens*, qu'il compare à la fièvre typhoïde

de l'homme et qui, comme celle-ci, est « une maladie générale, avec localisations prédominantes sur tel ou tel appareil d'organes. »

Cette maladie atteint les chiens vers l'âge de 6 à 15 mois ; parfois elle se déclare dès le plus jeune âge, à un mois, 15 jours, et même au-dessous. L'affection est contagieuse ; elle ne récidive pas ; elle peut être très grave ou très bénigne. On avait cru la guérir, en vaccinant les chiens avec le vaccin de la variole ; mais le traitement est incertain. Les antiseptiques et notamment le *crésyl* (en pulvérisations froides, à l'aide d'un appareil à main) se seraient montrés seuls efficaces ; voilà une indication dont les propriétaires et éleveurs de chiens pourront tirer profit. Nous devons savoir gré à M. Saint-Yves Ménard d'avoir eu l'obligeance de nous la faire connaître.

~ L'abbé Prévost, l'auteur de cette délicieuse *Manon Lescaut* qui a fait la joie de notre adolescence, a été tour à tour considéré comme un *assassin* : il aurait précipité à travers l'escalier et tué son père (1) ; comme *bigame*, puis comme *escroc*, comme *banqueroutier* et enfin comme *ravisseur de filles* : c'est beaucoup pour un seul homme, a pensé M. Henry Harrisse, qui n'a pas eu de peine à démolir une à une toutes ces légendes, que malheureusement on continue et on continuera longtemps encore à répandre dans un certain monde, dans le monde des ignorants, — la grande majorité, hélas !

Au vrai, l'abbé Prévost fut un homme d'agréable commerce, « d'une nature tendre et ardente », mais qui, s'il pécha, « ne s'encanailla point. » C'était, dira-t-on, un abbé ? Mais un abbé, au temps de Louis XV, avait le droit d'être d'humeur joyeuse, voire même libertine. Les mœurs de l'époque autorisaient presque, — comme nous le fait remarquer très sensément M. Harrisse, — ces faiblesses du cœur et des sens.

Prévost, ne l'oublions pas, avait réussi à s'attirer l'estime et l'amitié d'hommes tels que Rousseau et Voltaire, qui n'en étaient pas prodigues, le premier surtout. Il était, selon des témoignages irrécusables, charitable et bon, d'une nature aimante et généreuse. Sa vie était, en outre, simple et frugale.

— Mais il a écrit *Manon Lescaut*, ce livre d'une si flagrante immoralité ?

Là encore les jugements sont très divers ; mais on s'accorde à reconnaître, dans les milieux où l'on pense, que l'accusation de pornographie portée contre l'abbé Prévost est absolument puérile et ne se justifie en aucune façon : son roman est, au contraire, très moralisateur... mais cela demanderait de trop longs développements En résumé, c'est une réhabilitation complète de l'abbé Prévost que M. Harrisse a présentée, et nous sommes heureux de lui dire, pour notre compte, qu'il prêchait un converti.

~ L'œuvre de Sainte-Beuve est comme le muséum de « l'histoire naturelle littéraire » (2), — le mot est de lui. On s'en étonnera

(1) Cf. *le Figaro* (supplément), du 9 juillet 1876, et l'*Intermédiaire*, 29 nov. 1890, p. 678.
(2) *Portraits littéraires*, t. III, p. 546, pensée xx (Cf. xxi).

d'autant moins que l'on sait, — si on ne l'a pas oublié depuis, — que Sainte-Beuve fut des nôtres (1) ; qu'il avait commencé par « Lamark et la physiologie », par la dissection des corps, avant d'être, comme l'appelait Flaubert, le grand « prosecteur de l'amphithéâtre littéraire. » En réalité, — et c'est ce qui constitue à Sainte-Beuve une physionomie à part, — il fut un « curieux » de tout, et il s'en rendait bien compte lui-même : « ma curiosité, écrivait-il (2), *mon désir de tout voir*, de tout regarder de près, mon extrême plaisir à trouver le vrai relatif de chaque chose et de chaque organisation, m'entraînaient à cette série d'expérienees, qui n'ont été pour moi qu'un long cours de *physiologie* morale. »

Comme on comprend qu'un tel personnage, « ondoyant et divers » entre tous, ait tenté la plume d'un lettré ! Et quelle gratitude ne devons-nous pas à M. Michaut, d'avoir étudié *Sainte-Beuve avant les « Lundis »*, c'est-à-dire au moment de la « formation de son esprit et de sa méthode critique ». M. Michaut (3) a parfaitement compris que, pour analyser cette méthode, il fallait connaître l'homme — et en cela, il s'est montré le disciple docile de celui qu'il tente à son tour de pourtraicturer.

L'auteur le précise très nettement : « la parfaite compréhension de l'œuvre de Sainte-Beuve est étroitement liée, est subordonnée à une connaissance antérieure de toute sa vie. » Un examen de l'œuvre de Sainte-Beuve pouvait, devait avoir pour base une biographie psychologique. On pourrait reprocher à M. Michaut, en arrêtant systématiquement son travail aux *Lundis* exclusivement, de négliger justement le côté le plus intéressant de cette biographie ; mais cette objection, il l'a prévue et il y répond victorieusement : sans étudier le critique des *Lundis*, il l'étudie indirectement, « parce qu'il est la somme des critiques successifs (du *Globe*, du romantisme, du saint-simonisme, etc.) ». Et c'est dans ces milieux successifs que M. Michaut ira retrouver son personnage; il le suivra du *Globe* au *Cénacle* et au romantisme ; du *Cénacle* au *Saint-Simonisme*. Puis viendront les années de « crises et de transformations », transformations dans sa vie intellectuelle et morale, suivies bientôt de transformations de sa critique.

C'est, après cela, une échappée à Lausanne (4), où Sainte-Beuve élabore *Port-Royal*. Au retour de Lausanne, tout lien est rompu avec le passé : la vie, les idées philosophiques et littéraires de Sainte-Beuve sont profondément modifiées : le critique a conquis la maturité nécessaire pour juger les contemporains et les disparus.

Nouvelle échappée à Liége. Après la Révolution de février, nouvelle crise ; lassitude physique et morale. Mais bientôt il se ressaisit; il entre au *Constitutionnel*, pour y traiter, *tous les lundis*, un sujet différent. Le livre de M. Michaut s'arrête là. Ce n'est, évidemment, qu'un premier tome d'une série qui sera continuée. M. Michaut nous a montré ce qu'il est capable de faire ; il nous doit une suite à son travail si laborieusement documenté, si rempli d'aperçus

---

(1) V. *Chronique médicale*, 1er et 15 juillet 1896 ; 1er juillet 1898.

(2) *Portraits littéraires*, III, p. 545, pensée xv.

(3) M. Michaut est doyen de l'Université de Fribourg (Suisse). Le travail que nous analysons est sa thèse de doctorat ès-lettres.

(4) V. notre article de la *Revue des Revues*, 15 sept. 1898.

ingénieux, qu'on déplorerait qu'il passât la main à moins averti, moins impartial, moins mesuré que lui.

〰 Après le *Sainte-Beuve critique*, de M. Michaut, le *Sainte-Beuve intime et familier*, de M. J. Troubat. M. Troubat, on ne l'ignore pas, fut le dernier secrétaire du maître. Comme Marchand à Napoléon, il lui est resté fidèle jusqu'au delà de la tombe, et, en toute occasion, il s'en constitue l'ardent champion. Ce rôle convient à sa combattivité, nuancée d'une affection que l'on sent sincère et qui n'est pas basée que sur la gratitude. M. Troubat aime autant qu'on peut aimer celui à qui il doit son entrée dans la vie littéraire, et nul plus que lui n'excelle à faire revivre l'homme qu'il a connu dans le tréfonds de son être et qui était loin d'être l'épicurien grossier que nous a légué une mensongère légende. Il est nécessaire, il est indispensable, pour se faire une opinion sur Sainte-Beuve, de lire toutes les plaquettes que M. Troubat a écrites sur lui, et que nous souhaitons lui voir réunir quelque jour en volume. Non pas que Sainte-Beuve ait besoin d'une réhabilitation, mais il gagnerait à être mieux connu et, par suite, mieux compris et plus admiré.

M. Troubat a droit à la reconnaissance de ceux qui ont le culte de nos gloires littéraires, j'entends de celles qui sont pures de tout alliage.

〰 Nous signalerons, en terminant, aux érudits le tome deuxième des *Documents pontificaux sur la Gascogne*, de l'abbé Louis Guérard. Cette réunion de textes, relatifs au pontificat de Jean XXII, que l'on a cru si longtemps s'être occupé de médecine et de sciences occultes, contribue à faire mieux connaître ce pape dont l'esprit embrassa de si vastes horizons. — Force nous est de remettre à un numéro ultérieur notre analyse de l'ouvrage de M. Lion sur le *Président Hénault* et du roman de Mme Richard Lesclide, sur lesquels nous aurons une occasion prochaine de revenir.

Dr Cabanès.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*Lettres d'*Auguste Comte *à divers, publiées par ses exécuteurs testamentaires, 1850-1857*, tome I, janvier 1902 ; tome II, 1904. Paris, Fonds typographique de l'Exécution testamentaire d'Aug. Comte, 41, rue Dauphine.

Les hystériques accusatrices, par le Dr Paul Garnier. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1903.

Pasteur et le Positivisme, par le Dr Cancalon, tirage à part de la *Revue occidentale*, du 1er mars 1897. Versailles, imprimerie Aubert, 6, avenue de Sceaux. 1897.

Voyages d'études médicales ; Extrait du compte rendu du voyage de 1901 aux stations du Dauphiné et de la Savoie, par MM. les Drs Carron de la Carrière et Laignel-Lavastine. Evian-les-Bains, 1903.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'Année 1903

TABLE DES GRAVURES

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.